Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/selections01npnp

(74) I
4073

Contents.

La Question Homérique.
Les Borgia { ① Les Debuts d'Alexandre VI
② L'Oeuvre Politique et la Catastrophe.
Le Bouddhisme en Occident
Du Role de la Richesse dans l'Ancienne Rome sous la République.
Le Passage d'Hannibal a Travers les Alpes.
Les Provinces Orientales de l'Empire Romain
Les Élections à Rome vers la fin de la République.
Une Dernière Page d'Histoire Romaine
Homère d'après les plus recentes découvertes de l'archéologie.
L'Empereur Julien.
Les Catacombes de Rome.
L'Instruction Publique dans l'Empire Romain.
Démosthène et ses Contemporains
La Phénicie d'après les dernières découvertes archéologiques.

WILLIAMSON & Co. SKINNER'S WEST TORONTO

La Délia de Tibulle

Épicure, son époque, sa religion de

Le Domaine Rural chez les Romains

La Grece politique et rural avant

la domination macédonienne

LA

QUESTION HOMÉRIQUE

Histoire de la littérature grecque, par MM. Alfred et Maurice Croiset. — Tome Ier. *Homère, la Poésie cyclique, Hésiode*, 1 vol. in-8°, Ernest Thorin.

Il y a, disions-nous ici même, dans une étude dont se souviennent peut-être encore quelques-uns des lecteurs de la *Revue* (1), il y a bien des manières de lire Homère, et, ce jour-là, nous cherchions à montrer quel parti l'archéologue pouvait tirer de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* pour l'histoire des arts primitifs de la Grèce et de son industrie naissante. Aujourd'hui, c'est à un autre point de vue que nous nous placerons pour rouvrir et feuilleter ces poèmes, que ne saurait manquer de relire plusieurs fois dans sa vie tout homme qui aime les lettres grecques et qui a eu l'honneur de les enseigner. L'attention de tous ceux qui s'intéressent encore à l'antiquité vient d'être appelée de nouveau sur un problème qui divise les meilleurs esprits et qui, dans les premières années de ce siècle, a provoqué des débats passionnés sur ce que l'on est convenu d'appeler la *Question homérique*.

Ce réveil d'une discussion qui a longtemps occupé la critique et qui n'est pas près de finir, nous le devrons à un ouvrage dont le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'ici, est presque tout entier consacré à la poésie épique ; nous voulons parler de cette *Histoire de la littérature grecque*, au frontispice de laquelle on lit les noms de deux frères, MM. Alfred et Maurice Croiset. L'un et l'autre étaient bien préparés à l'entreprise en vue de laquelle ils ont asso-

(1) *Homère, d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie*, 15 juillet 1885.

cié leurs efforts. Ce fardeau est trop lourd pour les épaules d'un homme seul ; de tous ceux qui ont conçu cette haute ambition, aucun, ni Mure, ni Otfried Muller, ni Bernhardy, ni Bergk n'a pu remplir tout son programme et aller jusqu'au bout de la voie. Ceux qui s'y engagent aujourd'hui de concert ont une longue habitude de travailler et de penser en commun ; l'exacte correspondance des destinées a encore resserré les liens que le sang avait créés. La maison paternelle les avait formés dans les mêmes disciplines ; un peu plus tard, les mêmes maîtres les avaient initiés au culte des modèles classiques, aux mystères de cette religion qui compte encore quelques fidèles ; ils ont ensuite passé par la même école et suivi la même carrière : ils occupent, l'un à Paris et l'autre à Montpellier, des chaires pareilles. Ils auraient pu se contenter d'être gens de goût et professeurs excellens ; c'est une tentation à laquelle ne cèdent, dans notre université française, que trop d'esprits distingués ; ceux-ci se sont astreints au dur labeur de composer et d'écrire. Comme s'ils avaient conçu de bonne heure la pensée de l'ouvrage considérable dont ils nous offrent aujourd'hui les prémices, toutes leurs recherches ont porté sur des parties de cet ensemble qu'ils s'apprêtent à embrasser tout entier. C'est ainsi que M. Maurice Croiset a su parler, avec une élégance aisée qui était bien de mise en un pareil sujet, du plus spirituel des sophistes grecs, de Lucien, que l'on a souvent comparé à Voltaire : il l'a, d'une main adroite, replacé dans son milieu, entre le polythéisme, qui n'obtient plus que des respects vides de croyance, et le christianisme qui commence par en bas la conquête de la société gréco-romaine ; il a fait connaître, par une complète et lucide analyse, l'œuvre très variée du brillant écrivain (1). Quant à M. Alfred Croiset, il suffira de rappeler son étude sur Pindare, où un si vif sentiment des beautés originales du poète thébain s'allie à une érudition si curieuse et si sûre, que n'effraient point les problèmes les plus ardus, la difficulté de restituer la métrique des odes et de se faire une idée de la musique qui leur servait d'accompagnement (2). La magistrale édition de Thucydide n'a pas été accueillie avec moins de faveur ; elle a trouvé grâce devant les philologues les plus exigeans, et elle a gagné le suffrage des lettrés les plus délicats (3).

(1) Croiset (Maurice), *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, 1 vol. in-8°, 1882 : Hachette.

(2) Croiset (Alfred), *la Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec*, 1 vol. in-8°, 1880 ; Hachette.

(3) Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponèse*, texte grec, publié d'après les travaux les plus récens de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, et précédé d'une introduction, par M. Alfred Croiset. Livres I-II, 1 vol. in-8°, 1886 ; Hachette.

Un sens des plus fermes y préside à l'établissement du texte ; une profonde connaissance du vocabulaire et de la grammaire aide l'éditeur à choisir entre les leçons que lui fournissaient les manuscrits; les notes sont sobres et précises. L'introduction renferme tous les renseignemens nécessaires sur l'histoire de Thucydide et de son livre; mais ce qui en fait surtout le prix, ce sont les pages où le critique définit la méthode de son auteur et celles où il montre comment s'est formée la prose attique, quels sont les caractères qui la distinguent et qui l'ont rendue propre à jouer, dans le monde antique, comme l'instrument par excellence de la pensée, un rôle dont rien n'approche, si ce n'est celui dont la prose française s'est emparée dans les temps modernes, et qu'elle a su soutenir avec tant d'éclat depuis trois siècles.

Ces pages, qui ont été si vivement goûtées par ceux qui ont été les chercher dans les prolégomènes d'une édition savante, nous les retrouverons à leur place dans l'ouvrage où les deux collaborateurs se proposent de suivre, depuis ses commencemens jusqu'à son terme, le développement organique du génie grec et l'évolution de sa pensée ; on y verra reparaître, appropriés aux exigences d'un autre cadre, leurs travaux et leurs idées sur la poésie lyrique et sur la sophistique du temps des Antonins. Avant de prendre leur élan, MM. Alfred et Maurice Croiset ont ainsi mesuré le champ qu'ils se proposent de parcourir ; ils en ont exploré les chemins ; ils ont écrit par avance quelques-uns des chapitres du livre dont ils ont osé concevoir le plan, et qu'ils auront, je le souhaite et je l'espère fermement, le bonheur d'achever, car ils sont jeunes encore ; ils n'ont pas dépassé la moitié de cette longue vie sur laquelle semblent avoir le droit de compter ceux qui font un bon emploi de leurs heures, sans abuser de la force qui est en eux et sans la laisser s'engourdir dans l'oisivèté.

Dans ces conditions mêmes, il leur faudra bien des années pour atteindre le but qu'ils se sont fixé. La carrière s'étend devant eux comme à perte de vue ; aucune autre littérature n'a eu une longévité qui se puisse comparer à celle de la littérature grecque. Lorsque l'historien cherche dans l'épopée homérique les matériaux qu'elle a mis en œuvre, il remonte bien au-delà d'Homère, et, tout décidé qu'il soit à s'arrêter au seuil de la période byzantine, au moins est-il tenu de descendre jusqu'aux Julien et aux Libanius, aux Basile et aux Chrysostome ; c'est environ treize ou quatorze siècles d'une incessante et prodigieuse activité d'esprit qu'il s'agit de faire passer sous les yeux du lecteur, au moyen d'une série de tableaux qui conservent à chaque époque et à chaque groupe d'écrivains l'expression particulière de sa physionomie propre, sa vivante originalité. Pour

ne pas se laisser effrayer par la grandeur de la tâche, il faut être soutenu, comme le dit l'auteur de la préface, par « cet enthousiasme qui est nécessaire aux œuvres de longue haleine (1) ; » il faut l'être par la sympathie et l'estime d'un public d'élite. Cet enthousiasme ne s'éteindra pas ; il sera entretenu, il sera réchauffé sans cesse par les découvertes et les surprises de cette longue exploration, par l'infinie variété de tous les beaux ouvrages que les deux voyageurs rencontreront à chaque détour du chemin ; l'accueil fait par les gens de goût à cette première partie répond de celui que les volumes suivans trouveront auprès des mêmes lecteurs. Il va d'ailleurs de soi que ceux-ci ne seront pas toujours, sur tous les points, de l'avis des deux historiens ; mais ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter aux discussions minutieuses et aux chicanes de détail. Ce qui fait l'intérêt du livre, c'est le compte qu'il rend de la naissance et du développement de la poésie épique. M. Maurice Croiset est un disciple modéré de Wolf ; malgré la discrétion de sa critique et la finesse de ses jugemens, il n'a pas réussi à nous convaincre. Nous saisirons donc cette occasion pour exposer les vues que nous a suggérées à nous-même une lecture attentive et complète de l'*Iliade*.

I.

Il y a quelques années, j'avais à ouvrir un cours de littérature grecque devant des auditeurs qui ont le droit de beaucoup demander à leurs maîtres, devant les élèves de l'École normale ; c'était par Homère et par la question homérique que je devais commencer. Ma première préoccupation avait été de savoir comment étaient posés, à cette heure, les problèmes sur lesquels j'avais à me prononcer ; or je n'avais pas tardé à reconnaître que, dans ces derniers temps, la critique n'avait guère fait que tourner toujours dans le même cercle, sur les traces des grands érudits de la première moitié du siècle ; elle n'avait pas présenté de solutions vraiment nouvelles ; elle avait plutôt discrédité, en les poussant jusqu'à leurs conséquences extrêmes, celles qui, pendant un certain temps, avaient paru sur le point de prévaloir. Un critique d'un esprit d'ailleurs vigoureux et pénétrant, Paley, n'allait-il pas jusqu'à soutenir, par des raisons dont quelques-unes pouvaient sembler presque spécieuses, que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, sous leur forme actuelle, ne s'étaient constituées qu'après les guerres médiques, dans le cours du

(1) Cette préface est signée de M. Alfred Croiset.

ve siècle (1)? Comment faire pour prendre parti, pour choisir entre toutes ces hypothèses qui se détruisent l'une l'autre, très fortes tant qu'il ne s'agit que d'ébranler et de renverser la théorie contraire, très faibles et bientôt ruinées jusque dans leurs fondemens dès qu'elles sont à leur tour attaquées et battues en brèche par un vigoureux assaillant? Où chercher un moyen terme entre la conception un peu enfantine dont se contentait la bonhomie de nos pères et ces systèmes tout arbitraires où l'on exalte la poésie et où l'on supprime le poète, entre les pensées que suggère au critique l'étude comparative des littératures et cette vérité d'expérience qu'il n'y a pas, dans l'histoire des lettres et des arts, de grand monument où un homme de génie n'ait mis la main et laissé l'empreinte de sa personne exceptionnelle et sacrée? C'est dans l'analyse et, si l'on peut ainsi parler, dans la dissection des deux épopées, que l'on dit trouver la justification de toutes ces hypothèses; pour mesurer le degré de confiance qu'elles méritent, le mieux ne serait-il pas de fermer, au moins pour un temps, tous ces gros livres où la matière est souvent si mince, tous ces programmes, toutes ces thèses où la polémique, presque toujours pédantesque, prend parfois des allures injurieuses? Le plus sûr n'est-il pas de s'adresser aux deux sœurs immortelles, à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, pour les interroger en toute franchise et pour tâcher de saisir leur réponse?

L'heure des vacances avait sonné; je partais pour aller passer l'automne à la campagne, dans un village de la côte normande; tout ce que je tirai de ma bibliothèque, ce fut un dictionnaire et l'Homère de Boissonade, celui qui fait partie de cette jolie collection des poètes grecs que ce fin helléniste s'amusa jadis à publier, sans autre ambition que de fournir un texte correct aux honnêtes gens qui auraient envie de mettre dans leur poche un Sophocle ou un Théocrite et de l'emporter en promenade ou en voyage (2). Les volumes sont petits et très bien imprimés, sur papier de fil, avec des caractères nets et fermes que Jules Didot avait fondus tout exprès; il y en a quatre pour Homère: deux pour l'*Iliade*, deux

(1) *Homeri quæ nunc exstant an reliquis cycli carminibus antiquiora jure habita sint*, auctore F. A. Paley, M. A., Homeri *Iliadis*, Hesiodi, Æschyli editore. Londres Norgate. Dans un article de la *Revue critique* (20 septembre 1879), nous croyons avoir montré combien était paradoxale et impossible à soutenir la thèse de M. Paley, fondée tout entière sur des assertions gratuites ou sur des textes et sur des faits mal interprétés; elle n'a d'ailleurs, que nous sachions, été admise par aucun critique dont l'opinion compte.

(2) *Poetarum græcorum sylloge*, 24 vol. in-32, 1823-1826, chez Lefèvre. En 1867, voici comment l'éditeur définissait lui-même son entreprise : Ces volumes, disait-il dans la préface du tome Ier, l'*Anacréon*, c'étaient des « libelli belluli, qui otio magis et deambulationi litteratorum conveniunt quam studiis reconditioribus. »

pour l'*Odyssée* et pour les *Hymnes*. Au bas des pages, point de notes, ni critiques ni explicatives; l'éditeur suppose que l'on sait, comme lui, assez de grec pour ne pas être embarrassé par les difficultés qui arrêteraient les écoliers; tout ce qu'il semble avoir mis là du sien, ce sont quelques *notules*, comme il les appelle, qui sont reléguées à la fin des volumes. Il les donne, comme il le confesse non sans une pointe d'ironie, telles qu'elles lui venaient à l'esprit, pendant qu'il corrigeait les épreuves. Rien de plus inégal et de plus capricieux que cette annotation; il est tel chant de l'*Iliade* qui ne lui suggérera que deux ou trois observations, tandis que, pour tel autre, les remarques se presseront bien plus nombreuses sous sa plume. Ici, ce sera quelque correction ingénieuse qu'il propose d'un air souriant et détaché; là, quelque leçon généralement admise qu'il discute brièvement, ou quelque conjecture d'un de ses devanciers qu'il écarte d'un mot malicieux. Le plus souvent, ce sont des rapprochemens inatténdus que lui fournit sa vaste lecture, ou bien des citations d'auteurs inédits qu'il était seul à avoir lus dans les manuscrits de la Bibliothèque royale; lui qui pèche d'ordinaire plutôt par excès de sobriété, il abuse un peu de Planude. Dans cet érudit qui ne s'est jamais attaqué au texte d'aucun grand écrivain classique, qui n'a pas formé d'élèves et qui n'a exercé aucune influence sur les philologues ses contemporains, il y a toujours eu, malgré la précision de sa science, quelque chose de l'amateur et, qu'on nous passe l'expression, du dillettante.

Ces *notules*, qui sont servies à part, comme ces plats que se réservent les gourmets, on peut, à volonté, s'en donner le régal ou n'en tenir aucun compte; elles ne gênent pas le lecteur qui veut se mettre seul en face du texte grec et en recevoir l'impression directe. C'était ce que je voulais tenter; dans mes courses solitaires par les sentiers de la falaise ou « sur le rivage de la mer retentissante, » je ne pouvais donc avoir meilleurs compagnons que ces volumes discrets, d'où ne sortirait aucune voix qui prévînt mon jugement, qui risquât de troubler mon tête-à-tête avec Homère. Chaque matin et chaque après-midi, j'en prenais un avec moi et, pour l'ouvrir, j'allais me cacher loin des importuns, tantôt dans quelque verger dont j'avais appris à franchir la haie, tantôt dans une petite anse où des rochers tout noirs de coquillages me dérobaient à la vue. Une fois établi dans ma retraite, je m'empressais de reprendre ma lecture là où je l'avais laissée la veille. Suivant les jours, elle avançait plus ou moins vite. Je ne manquais jamais de marquer au passage, pour en chercher le sens quand je serais de retour à la maison, les mots qui m'étaient inconnus; un coup de crayon suffisait à me les rappeler, et il y avait telle séance où, entraîné par le charme du récit, j'allais d'un trait jusqu'au bout de

quelqu'une des grandes scènes du poème; d'autres fois, quelques vers m'occupaient toute une matinée; un épisode, moins encore, une comparaison, une simple épithète, me suggéraient des réflexions que je jetais à la hâte, en abrégé, sur les marges de mon exemplaire; le soir, je les développais et les tirais au clair; je rédigeais et je classais ces notes, d'où je comptais tirer la matière de mon enseignement. Tantôt assis dans ces prés que les humides caresses du vent d'ouest gardent éternellement verts, tantôt étendu sur le sable humide de la grève, jusqu'au moment où la marée montante venait me mouiller les pieds et m'avertir de la fuite des heures, j'employai ainsi trois mois, qui comptent parmi les temps les plus heureux de ma vie, à lire l'*Iliade* de la première à la dernière ligne. Je souhaitais, j'espérais en faire autant pour l'*Odyssée*, et celle-ci aurait été plus vite lue; chaque jour, la langue homérique me devenait plus familière. Le temps me manqua pour remplir tout mon programme; ce n'est pas aux seuls collégiens que les vacances paraissent toujours trop courtes. A peine avais-je terminé l'*Iliade* que le moment était venu de retourner à Paris, pour y reprendre la chaîne de ces occupations multiples et brisées qui ne permettent pas à l'esprit de se recueillir, de se dégager du présent, et d'avoir du passé, par instans, une vision aussi pleine et aussi claire que l'est celle du paysage entrevu, la nuit, à la lueur d'un éclair. Depuis lors, la vie est ainsi faite, je n'ai jamais retrouvé les quelques semaines de loisir qui m'auraient été nécessaires pour reprendre et pour achever cette lecture.

L'étude que j'avais entreprise est donc restée incomplète; mais n'est-ce pas surtout de l'*Iliade* que se sont occupés les critiques qui ont émis une opinion sur les origines de l'épopée? N'est-ce pas d'elle qu'ils partent et à elle qu'ils reviennent toujours, dans leurs raisonnemens et leurs conjectures? L'*Iliade* est le plus beau des deux poèmes; c'est aussi le plus ancien, comme les Grecs l'avaient senti, ce qu'ils disaient à leur manière en attribuant l'*Iliade* à la la jeunesse et l'*Odyssée* à la vieillesse d'Homère. Arrivez à montrer qu'il convient de voir dans l'*Iliade* l'œuvre d'un homme de génie qui ordonne et qui utilise les matériaux poétiques élaborés par ses prédécesseurs, et la preuve sera faite pour l'*Odyssée*. Plus on descend dans le temps, plus on s'éloigne de la période vraiment primitive, de celle où les *aèdes*, les chanteurs comme Phémios ou Démodocos, célébraient, dans des récits de courte durée, tel ou tel de leurs héros favoris, racontaient telle ou telle de ses aventures et de ses prouesses, et mieux on s'explique la naissance d'un poème digne de ce nom, où, dans un cadre spacieux et d'un ferme dessin, viennent se grouper et agir de concert plusieurs de ces personnages dont chacun avait eu d'abord son histoire séparée, sa *geste* parti-

culière, comme disaient nos ancêtres. C'était là le progrès organique, la marche régulière et naturelle; partout et toujours, dans ses créations successives, l'esprit humain va du simple au composé. C'est le premier Homère, celui de l'*Iliade*, qu'il s'agit de dégager des ombres qu'a épaissies autour de lui la critique *assembleuse de nuages*, pour prendre une expression homérique; une fois celui-ci retrouvé, le second, celui de l'*Odyssée*, suit la fortune de son devancier; la statue reparaît, en pleine lumière, debout sur son piédestal.

II.

On l'a déjà deviné : nous sommes de ceux qui croient à l'existence d'Homère; mais nous sommes arrivé à cette conviction par une voie un peu différente de celle qu'ont suivie ceux que l'on peut appeler, comme on dit aujourd'hui, les conservateurs libéraux; nous donnerons ce titre aux critiques qui, tout en tenant grand compte des observations, souvent si fines et si pénétrantes, de Wolf et de ses continuateurs, ne peuvent se décider à admettre que les vrais auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* soient Onomacrite d'Athènes, Zopyre d'Héraclée et Orphée de Crotone. Ce qui surtout a frappé les défenseurs de la tradition, ce que plusieurs d'entre eux ont fait ressortir avec beaucoup de force et de talent, c'est la qualité partout pareille et la couleur uniforme de la langue; c'est, dans la description des mœurs et de l'état social, dans l'expression des sentimens et des idées, cette suite et cette cohérence parfaites qui ne sauraient se rencontrer que dans un ouvrage où tout est bien d'une seule et même venue; c'est la constance avec laquelle les caractères se soutiennent jusqu'au bout, tels qu'ils se sont annoncés et posés tout d'abord; c'est enfin et surtout l'unité de la composition, unité que l'on s'attache à rendre sensible en prouvant que toutes les péripéties de l'action s'expliquent par la colère d'Achille, par « cette colère funeste » qui, comme le disent les premiers vers du poème, « causa aux Grecs des milliers de maux, jeta chez Hadès beaucoup d'âmes vaillantes de héros, et fit de leurs corps la pâture des chiens et des oiseaux de proie; ainsi s'accomplissait la volonté de Zeus. »

La critique française, qui répugne d'instinct aux conceptions vagues et qui aime les idées claires, a été en général, dans ce siècle, plutôt portée à réagir contre les systèmes qui sont nés des *Prolégomènes* de Wolf. Sans fermer les yeux ni les oreilles à ce qu'il y avait de juste dans les observations des novateurs, sans méconnaître les différences profondes qui séparent l'*Iliade* de l'*Énéide*, par exemple, ou des épopées modernes, elle a défendu

pied à pied le terrain, et, à de rares exceptions près, elle ne s'est pas résignée à sacrifier la personnalité d'Homère. Edgar Quinet, malgré ses sympathies pour la science allemande, avait donné l'exemple dans plusieurs essais qui ont paru ici même, et, dans les derniers jours de sa longue vie, après avoir relu Homère auprès de moi, et souvent avec moi, il revenait sur cette question; dans son dernier livre : *l'Esprit nouveau*, il défendait encore les opinions chères à sa jeunesse, et mettait à son plaidoyer une chaleur et une verve que l'âge ne paraissait pas avoir refroidies (1). Sainte-Beuve était du même avis, et l'on ne relira pas sans profit et sans plaisir l'article qu'il écrivait sur ce sujet, en 1843, à propos d'une traduction d'Homère qui venait de paraître (2). On a pris l'habitude de demander au grand critique plutôt ses jugemens sur les auteurs modernes et contemporains que ce qu'il pense des écrivains de l'antiquité. C'est qu'il ne s'est attaqué à ceux-ci que de loin en loin, comme pour se dépayser et pour se reposer ainsi, par une sorte de voyage, des études où il s'enfermait d'ordinaire; mais aussi, lorsqu'il cède à cette tentation, avec quelle vivacité de goût et quel accent ému il parle des anciens, un peu comme s'il les découvrait, comme s'ils avaient encore pour lui, chaque fois qu'il les retrouve sur son chemin, tout l'attrait de la nouveauté!

Sainte-Beuve, dans ces pages qui sont trop oubliées, ne faisait guère que donner ses conclusions; mais, en même temps que lui et après lui, d'autres critiques ont essayé d'exposer la question dans son ensemble, de discuter et de réfuter un à un les argumens des sceptiques, de montrer l'invraisemblance de leurs hypothèses et ce qu'elles impliquent de contradictions. Personne ne s'est acquitté de cette tâche avec une dialectique plus nerveuse et plus incisive que M. Havet dans un de ses premiers ouvrages, dans une thèse de doctorat à laquelle il n'a manqué, pour devenir populaire, en dehors du cercle fermé des érudits, que d'avoir été écrite en français, au lieu de l'être dans un latin excellent (3). M. Jules Girard s'est prononcé dans le même sens, et les auditeurs de ses leçons de l'École normale et de la Sorbonne, ceux qui regrettent qu'il soit sitôt descendu de sa chaire, n'ont pas oublié son cours de 1869; ils se rappellent comment ce fin connaisseur des lettres grecques s'entendait à renouveler les aspects d'un débat que l'on pouvait croire épuisé, avec quelle ingénieuse adresse il mettait le doigt sur les points faibles des systèmes, quel sentiment sincère et tout personnel de la poésie homérique il portait dans cette contro-

(1) *De la poésie épique* (*Revue* du 1er janvier 1836) : *Poètes épiques*, Homère (*Revue* du 15 mai 1836); *l'Esprit nouveau*, 1 vol. in-8°. 1875.

(2) *Portraits contemporains*, t. III, p. 408-433 : Homère.

(3) *De Homericorum poematum origine et unitate*, 1 vol. in-8°, 1843.

verse. C'est que, depuis bien des années, il entretenait avec cette poésie un doux et familier commerce ; il n'était pas de ceux comme il y en a tant, même parmi les plus renommés, qui dissertent sur Homère sans l'avoir jamais lu ailleurs que dans une traduction (1).

Après ces maîtres, on n'aurait plus rien à dire, si on ne se plaçait à un point de vue un peu différent. Par de nombreux exemples empruntés à d'autres civilisations primitives, ils ont prouvé que le poète et le public auquel il s'adressait ont pu se passer de l'écriture, le premier pour composer son œuvre, le second pour en recevoir et en transmettre le dépôt. On a très bien compris ce qu'avaient pu être la puissance et la ténacité de la mémoire quand elle était toujours exercée, et, comme dirait un ingénieur, sous pression ; mais ce que l'on n'a pas assez montré, ce me semble, c'est comment, dans de telles conditions, l'intelligence avait pu prendre assez de souplesse et de force pour être capable d'enfanter des œuvres qui eussent ces caractères d'ampleur et d'unité que nous admirons dans l'*Iliade*.

Une première étude s'imposerait au critique qui aurait l'ambition de ne négliger aucune des données du problème : ce serait l'étude, une étude méthodique et approfondie, de la langue d'Homère. On devrait en relever toutes les particularités et les classer sous les trois chefs que comporte toute analyse de ce genre : phonétique, morphologie et syntaxe ; mais cet inventaire n'aura de valeur qu'à la condition d'être poussé jusque dans le dernier détail, ce qui ne saurait se faire que dans des travaux tout techniques, destinés aux philologues de profession. Ici, l'on se bornera à deux remarques ; elles portent sur des faits qui avaient déjà frappé les commentateurs anciens et que les modernes ont soumis à un examen plus rigoureux.

« Il ne suffit pas à Homère, dit Dion Chrysostome, de mêler ensemble les diverses façons de parler des Hellènes et de s'exprimer tantôt en éolien, tantôt en dorien, tantôt en ionien ; il faut encore qu'il parle *olympien*, διαστὶ διαλέγεσθαι (2). » N'insistons pas sur l'allusion que renferment ces derniers mots à ce que les anciens appelaient la *dionymie homérique*, c'est-à-dire à quelques rares passages de l'*Iliade* dans lesquels le nom d'un même objet ou d'un même personnage est donné deux fois, d'abord dans la langue des hommes, puis dans ce que le poète appelle la *langue des dieux*; selon toute apparence, les termes qu'il indique comme appartenant au seul parler des dieux sont des termes déjà vieillis

(1) La leçon d'ouverture du cours de M. Jules Girard a été publiée dans la *Revue des cours littéraires* du 20 mars 1865.

(2) Dion Chrysostome, *Orationes*, XI, 23.

de son temps, qui empruntaient à la désuétude où ils étaient déjà presque partout tombés je ne sais quel air mystérieux et sacré. Quant aux formes doriennes, on a reconnu, en y regardant de plus près, qu'il n'y en a pas, à vrai dire, dans l'*Iliade;* de celles que l'on qualifiait ainsi, les unes n'étaient nées que de leçons incorrectes qui ont été corrigées dans les meilleures éditions du texte, et les autres s'expliquent par les habitudes du dialecte éolien (1). Ce qui subsiste, c'est le mélange de l'éolisme et de l'ionisme. Comme M. Croiset le fait remarquer, les formes éoliennes se rencontrent tout d'abord dans un grand nombre de locutions traditionnelles; mais l'emploi de l'éolisme dans la langue homérique n'est pas restreint à ces formules et à ces épithètes consacrées. On trouve ailleurs encore que, dans cette sorte de répertoire traditionnel, dans des passages qui n'ont pas ce caractère, beaucoup de formes éoliennes substituées à des formes ioniennes quand la nécessité de la mesure l'exige; on les trouve même là où elles sont, non pas indispensables, mais simplement plus commodes.

Tout fréquent que soit le retour de ces formes, c'est l'ionien qui fait le vrai fond de la langue épique; mais il est difficile d'admettre que cet ionien corresponde exactement à celui qui aurait été parlé, du temps où sont nés ces poèmes, dans l'une ou l'autre des villes de l'Ionie. Ce qui rend cette hypothèse très invraisemblable, c'est le fait bien constaté que le poète a souvent le choix, pour un même mot, pour une même flexion, casuelle ou verbale, entre trois ou quatre formes différentes, qui ont d'ailleurs absolument la même valeur; or, l'expérience le prouve, nulle part, chez aucun peuple, le langage vivant et spontané ne reste dans cette indifférence qui serait un embarras pour l'esprit: toujours, parmi toutes les formes que pourraient lui fournir ses ressources propres, les procédés de dérivation dont il dispose, il en choisit une et il laisse tomber les autres, ou, pour mieux dire, il ne les crée pas, il ne les appelle pas à l'existence. Ne lui demandez pas les raisons qui le décident, il n'en a pas conscience; elles sont instinctives et secrètes, mais elles n'en agissent que plus impérieusement. L'usage courant ne connaît pas ces hésitations des grammairiens qui mettent parfois, dans leurs paradigmes, deux formes l'une à côté de l'autre; partout et toujours, dans les limites d'un district de quelque étendue, d'une ville ou même d'un de ses quartiers, il prend résolument son parti et s'y tient pendant un temps plus ou moins long, jusqu'au jour où il en change, par l'effet d'une de ces causes qui modifient et qui renouvellent perpétuellement les langues.

On a donné, du mélange des deux dialectes, une de ces explica-

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 260.

tions que, par politesse, on qualifie souvent d'ingénieuses. On a émis l'idée que les chants qui constituent l'*Iliade* ont été composés d'abord en grec éolien; puis, plus tard, d'autres aèdes les auraient portés dans les villes ioniennes, et, pour en rendre l'intelligence plus facile à ce nouvel auditoire, il les auraient mis en langue ionienne, sans réussir pourtant à faire disparaître tout vestige de l'éolisme primitif; les formes éoliennes subsistantes seraient celles qui, en raison de difficultés métriques, auraient résisté à cette transposition. « Le texte de l'*Iliade*, répond M. Croiset, ne se prête pas à cette conjecture; car d'abord il renferme bien des formes éoliennes qui auraient pu, sans inconvénient pour la mesure, être transposées en ionien, et, en second lieu, si elle était exacte, il devrait y avoir des différences notables, au point de vue du nombre des formes éoliennes, entre les parties anciennes ainsi traduites et les plus récentes qui ne l'auraient pas été; or, en fait, cette inégalité n'existe pas. »

Cette hypothèse ne soutient donc pas l'examen; d'ailleurs, elle ne rend pas compte d'un autre des caractères qui sont propres à la langue homérique; elle n'explique pas l'existence simultanée, dans un idiome, de ces formes synonymes qui, sans avoir une origine dialectale différente, se remplaçaient l'une l'autre, au gré du poète; suivant les exigences de la mesure, il emploie tantôt l'une, tantôt l'autre de ces désinences. C'est toujours le même phénomène : par une suite d'opérations où interviennent nécessairement la réflexion et le choix, le poète épique s'est assuré la possession et le libre usage de ressources dont ne dispose nulle part la langue populaire; celle-ci a la simplicité, la détermination rigoureuse de toutes les œuvres que crée l'instinct.

Comme l'idiome qu'elle emploie, le mètre dont se sert l'épopée suppose, lui aussi, un long développement antérieur. Les philologues ont émis différentes conjectures sur les origines de l'hexamètre; quelle que soit celle que l'on préfère, on admettra que les Grecs n'ont pas dû trouver du premier coup un type rythmique aussi beau, aussi merveilleusement approprié à sa destination. Il a pu y avoir, pendant un certain temps, hésitation entre plusieurs rythmes différens, entre les rythmes anapestiques, par exemple, qui sont ceux de la marche ou de la danse, et les rythmes dactyliques, qui parurent moins sautillans et plus graves, mieux faits pour le cours soutenu du récit épique. Alors même que ceux-ci eurent prévalu, ce fut, comme le soupçonne Aristote, par une série de tentatives et de retouches que l'on en vint à donner au vers sa forme définitive (1). On avait peut-être commencé par le composer

(1) Aristote, *Poétique*, § 24 : Τὸ δὲ μέτρον τὸ ἡρωικὸν ἀπὸ τῆς πείρας ἡρμόκειν (sous-entendu τῇ ἐποποιίᾳ).

d'un moindre nombre de pieds; les métriciens croient y apercevoir la trace d'une soudure qui aurait réuni en un seul tout deux parties autrefois distinctes; puis on se préoccupa de lui assurer l'ampleur qui convenait à la noblesse du thème, et il est possible que l'on ait essayé d'aller jusqu'à des systèmes de sept à huit dactyles; mais, à l'épreuve, on reconnut que six de ces groupes constituaient le plus grand nombre de syllabes que le chanteur pût aisément prononcer sans reprendre haleine: au-delà de cette limite, l'effort se faisait sentir. La voix commençait même à tomber, au moment où elle atteignait cette limite: ainsi s'explique le parti que l'on prit d'écourter le pied final, de remplacer le dernier dactyle par un trochée. La syllabe terminale était à peine entendue, dans le mouvement que faisaient les poumons afin de se remplir d'air pour lancer le vers suivant; on s'habitua donc à ne point attacher d'importance à la quantité de cette syllabe, et ce fut ainsi que le spondée remplaça souvent le dactyle à la fin de l'hexamètre. On arriva de même, par toute une suite d'expériences, à faire un choix entre les différentes coupes ou *césures* que comportait le vers: tandis que l'on s'attachait à éviter celles qui paraissaient mal sonner, les autres étaient recherchées pour l'effet heureux qu'elles produisaient, et elles donnaient le moyen de varier les allures du vers sans en rompre la cadence.

Ce vers dont la destinée et le rôle ont été si brillans, cette langue dont la richesse fournit au poète tant de formes toutes prêtes à entrer dans le vers et à y prendre une place comme marquée d'avance, tout cela témoigne très haut de cette activité poétique, de cette élaboration prolongée qui avaient précédé l'apparition de deux grandes épopées. Si de l'étude des formes on passe à celle de la valeur et du sens des mots, on a la même impression: partout on rencontre, dans l'*Iliade*, ce que l'on peut appeler l'élément antérieur et primitif, celui que ne suffisent pas à expliquer le poème lui-même et les habitudes d'esprit qu'il suppose, les traditions qu'il met en œuvre. Prenez, par exemple, les épithètes dites *homériques*, ces adjectifs que l'on voit reparaître chaque fois que revient le nom qu'elles qualifient. Pour peu que l'on ait quelque idée des lois qui président à l'évolution de l'intelligence et des idiomes qui lui servent à exprimer ses pensées, on sent, on devine que ce n'est pas l'auteur de l'*Iliade* qui a introduit ces épithètes, comme un ornement cherché et voulu, dans la trame de sa poésie. Si l'on embrasse, dans une vue d'ensemble, toute l'histoire du développement de la langue grecque, on peut dire que ces épithètes correspondent à la seconde des phases qu'a traversées cette langue, à la seconde période de cette vie qui devait être si longue et si pleine.

La science n'atteint point et ne peut pas étudier, par l'observation directe, les premiers balbutiemens et les débuts de la parole articulée; aucun linguiste n'a vu une langue se créer sous ses yeux; cependant l'étymologie ouvre plus d'un jour sur les profondeurs mystérieuses de cette période initiale et sur les phénomènes qui la caractérisent; la rigueur des méthodes que suit aujourd'hui cette analyse des élémens du langage permet d'avoir confiance dans les résultats ainsi obtenus. Dans la plus ancienne forme du langage, la distinction de l'adjectif et du substantif n'existe pas encore; à proprement parler, il n'y que des adjectifs. Toutes les choses sont dénommées, non par un signe abstrait qui les représente avec tous leurs attributs secondaires, mais par une épithète qui fait revivre, qui renouvelle une des principales sensations que l'objet a produites quand il a été pour la première fois perçu par l'intelligence. Pour ne prendre qu'un exemple, la mer, c'est *la salée* (ἅλς), ou *la troublée* (θάλασσα) (1), ou bien encore c'est *le chemin*, le chemin qui mène partout (πόντος) (2). Peu à peu ces mots, affaiblis et comme usés par une longue répétition, finissent par perdre leur valeur pittoresque; leur sens primitif s'oublie. A mesure que l'intelligence note de plus nombreux attributs des choses, elle s'accoutume à désigner chacun des êtres qui l'entourent par un terme qui acquiert la vertu de rappeler à l'esprit tout un groupe d'idées accessoires, de propriétés secondaires. Les adjectifs primordiaux pâlissent et se décolorent; ils deviennent de vrais noms.

Cependant l'homme est trop jeune encore, trop sensible, trop aisément étonné; il voit encore autour de lui trop de neuf et d'imprévu pour se résigner du premier coup à ce changement de régime; quand commencent à se flétrir et à perdre de leur éclat les premiers noms des choses, l'esprit se prend à trouver que les termes usuels ne sont pas assez représentatifs; il sent le besoin de leur rendre cette couleur qui s'était évanouie, cette puissance qu'ils avaient pour parler à l'imagination. C'est alors que naît, pour satisfaire ce désir, toute une nouvelle génération d'épithètes descriptives. Ainsi, à la longue, la notion du sens étymologique de l'expression θάλασσα s'était perdue; quand on prononçait ce mot, il ne suscitait plus qu'une idée assez vague, celle de cette grande masse liquide qui enveloppe la Grèce et ses îles. Voulait-on que l'esprit ne s'en tînt pas là, qu'il éprouvât quelqu'une des impressions déjà ressenties dans le voisinage et au spectacle de la mer,

(1) Θάλασσα, dit Max Muller (*Essais sur la mythologie comparée*, 1 vol. in-8°, 1873, traduction G. Perrot, p. 62), est une forme dialectique de θάρασσα ou τάρασσω, exprimant les vagues agitées de la mer (ἐτάραξε δὲ πόντον Ποσειδῶν).

(2) De la racine *pad*, marcher. Max Muller. *Essais sur la mythologie comparée*, p. 61.

c'était aux adjectifs que l'on demandait ce réveil de la sensation. L'un, πολύφλοισβος, évoquait le bruit de la vague qui vient à intervalles réguliers battre ses rivages; un autre, ἁλμυρός, faisait songer au goût salé de ses eaux; ceux-ci, εὐρύπορος, ἀτρύγετος, rappelaient son étendue indéfinie ou son éternelle stérilité, qui contraste avec la fécondité de ces guérets que l'on ensemence et que l'on moissonne chaque année. Ces épithètes de formation secondaire se distinguent tout d'abord à ce trait que ce sont, en général, des mots composés; qu'elles soient faites, comme c'est le cas le plus ordinaire, de deux radicaux différens, ou bien d'un radical unique et d'un suffixe de dérivation, la complexité de ces élémens est l'indice d'un état déjà très avancé de la langue. La plupart de ces termes ont dû être créés par les poètes, par les auteurs de ces hymnes, dont nous n'avons plus que de courts fragmens ou des imitations très postérieures, et surtout par ces chanteurs épiques dont Homère fut le continuateur et le glorieux héritier.

A l'origine, quand l'homme commença de s'élever au-dessus de la bestialité, la première poésie, c'était la langue même. Chaque mot était à la fois une image et l'expression d'un sentiment, une description et un cri de joie et d'amour ou d'horreur et de haine, d'admiration ou d'effroi. C'était tout un poème en raccourci; ce serait le plus beau de tous, parce que c'est le plus sincère et le plus naïf, s'il était encore lisible, si la signification primitive du plus grand nombre des mots ne se dérobait aux analyses les plus subtiles. Comment la saisirions-nous aujourd'hui? Elle ne tarda point à s'obscurcir pour les créateurs mêmes de la langue; elle leur échappait à mesure qu'ils percevaient de nouveaux rapports et que, pour les noter, ils faisaient passer les termes du sens particulier au sens général, du sens propre au sens figuré. C'est alors que, grâce à quelques âmes privilégiées, plus réfléchies et plus susceptibles de fortes émotions que ne le sont les âmes vulgaires, naquit une seconde poésie, celle qui emprunta le secours du rythme et de la musique. Le poète arrive ainsi à tirer de sa langueur l'imagination assoupie, à lui rendre, pour un moment, la faculté d'être aussi vivement touchée par la beauté et par la variété du monde qu'elle l'a été jadis, aux jours lointains de son enfance; il y réussit encore aujourd'hui, trois mille ans après Homère, dans notre siècle de raisonnement abstrait, de sciences exactes et d'industrie. Le choix des épithètes est un des plus puissans moyens qu'il emploie à cet effet. Le substantif ne nous suggère qu'une idée indéterminée et comme incolore de l'objet; l'épithète nous le fait voir par une sorte d'hallucination. Plus la poésie s'adresse à une société raffinée et plus elle recherche les épithètes dites de circonstance, celles qui rendent les aspects variés, momentanés, successifs des choses.

L'esprit, accoutumé, par un continuel usage de l'abstraction, à réunir sous un même terme tout un nombreux groupe d'attributs qu'il considère comme connexes, ne trouve plus plaisir à se les entendre rappeler, à s'entendre dire que la mer est agitée ou qu'elle est stérile. Ces notions sont entrées dans le concept même de la chose ; il n'y a plus d'intérêt à les en détacher. La poésie des âges reculés connaît aussi les épithètes de circonstance et les emploie souvent avec un goût exquis ; mais ce qu'elle a de particulier, c'est l'usage qu'elle fait des épithètes qui, comme un déterminatif nécessaire, reparaissent chaque fois qu'est mentionné un certain objet. Ces épithètes définissent les propriétés essentielles, peignent les états continus et durables. C'est que l'idée des choses et des hommes n'est pas encore, dans les esprits, assez ferme et assez arrêtée pour qu'ils ne se complaisent pas à voir qualifier l'objet par ses attributs les plus sensibles. Ceux-ci lui causent encore une sorte de surprise et de joie perpétuelle ; le monde n'est pas encore assez vieux, les hommes ne sont pas assez blasés sur son ordonnance et sur sa marche pour ne plus s'étonner de rien, pour admettre, sans réflexion et par une sorte d'induction machinale, qu'il leur offrira demain les scènes auxquelles il les a fait assister la veille. Cette affirmation sans cesse réitérée de la permanence des êtres rassure en quelque manière l'intelligence ; celle-ci croit découvrir ainsi de nouveau, à chaque instant, les phénomènes naturels ; elle jouit de sa découverte ; on ne la lassera jamais en lui répétant que l'aurore teint de rose le monde qui renaît au matin, ou que les grands bœufs qui traînent la charrue ont des jambes torses et des cornes recourbées.

La création de ces épithètes, la saveur et l'agrément qu'on y trouvait, ne s'expliquent donc que par un état d'âme qui correspond à un moment très particulier, à une heure fugitive de la vie et du développement de la race grecque. Ce qu'elles représentent, ce sont les derniers efforts, les derniers effets de cette force créatrice qui avait donné naissance au langage. Ces épithètes, inséparables du nom qu'elles accompagnent, forment avec lui un groupe dont les élémens, sans être soudés l'un à l'autre comme dans le mot composé, sont pourtant unis par le lien étroit d'une juxtaposition constante ; elles ont ainsi quelques-uns des caractères de cette poésie spontanée qui naquit d'elle-même sur les lèvres à peine entr'ouvertes de l'humanité, quand celle-ci commença de donner des noms aux choses. D'autre part, les matériaux qui constituent ces épithètes ont été choisis avec goût et assemblés avec art, en vue de la place qu'elles devraient occuper dans le vers ; à ce titre, elles relèvent déjà de cette poésie savante qui joue de la langue comme d'un instrument, qui sait y chercher et y trouver les mots

les plus lumineux et les plus brillans, ceux aussi que le timbre de leur son et la quantité de leurs syllabes rend les plus aptes à faire vibrer, en vertu de certaines affinités mystérieuses, toutes les cordes de la sensibilité, à mettre l'imagination en branle et à lui donner ainsi la plus vive et la plus délicate des jouissances.

Ces épithètes reviennent presque à chaque vers dans l'*Iliade*; mais, si nous en avons bien compris la valeur et la portée, elles remontent à une plus haute antiquité. Je ne sais qui a dit que la mythologie homérique était déjà de la mythologie défraîchie. Les dieux n'étaient, à l'origine, que les forces mêmes de la nature avec lesquelles ils se confondaient; dans l'*Iliade*, ils sont devenus des personnes morales, à âme et à visage d'homme; or, pour créer des types tels que ceux de Zeus et d'Apollon, d'Aphrodite et d'Athéna, des types dont chacun représente déjà un notable effort d'abstraction et de pensée, il faut que l'intelligence soit sortie de l'âge des longs et candides émerveillemens. On n'en est pas assez loin encore pour avoir perdu le sens et le goût de ces beaux adjectifs, de leur ampleur sonore et de leur puissance expressive; on continue d'en user parce qu'on y est accoutumé, parce qu'ils entrent bien dans le vers, parce qu'ils facilitent la tâche du poète; mais l'état d'esprit que traduisent ces épithètes n'est déjà plus tout à fait celui des contemporains d'Homère. Elles sont un legs du passé, d'un passé déjà lointain; comme une foule de phrases faites et de locutions qui portent la même empreinte et dont il serait intéressant de dresser la liste, elles font partie du fonds que ces premiers interprètes du génie grec ont amassé laborieusement et qu'ils ont transmis, comme un trésor qui grossissait d'année en année, au poète souverain qui devait en tirer la matière d'une œuvre immortelle.

Ce qui confirme l'induction psychologique en vertu de laquelle nous attribuons un caractère antérieur et primitif à celles des épithètes dites homériques qui définissent des phénomènes naturels ou des catégories d'êtres vivans, c'est une observation à laquelle donnent lieu ceux de ces qualificatifs qui sont attachés à la personne des dieux et des héros. Plusieurs de ces épithètes ne s'expliquent pas par les données mêmes du poème, par les traditions qui y ont été mises en œuvre. Deux exemples suffiront. Kronos est souvent mentionné dans l'*Iliade*; il y est toujours nommé ἀγκυλομήτης, le dieu « aux pensées crochues, rusé. » Or les seuls faits de son histoire légendaire qui soient rappelés dans l'*Iliade*, c'est qu'il est le père commun de Zeus, de Poseidon et de Hadès, et que Zeus l'a détrôné, qu'il l'a précipité là « où on ne jouit ni de l'éclat du soleil

qui monte au firmament, ni du souffle des vents, mais où l'on est enveloppé par les profondeurs du Tartare. » Où trouver, dans ces récits, rien qui justifie une épithète comme celle que nous venons de citer? Celle-ci est née certainement d'autres épisodes du mythe de Kronos, qui ne sont même pas visés dans les poèmes homériques : elle fait allusion aux embûches que Kronos dressa pour saisir son père Ouranos et le dépouiller de sa virilité, puis au moyen qu'il imagina pour se garantir lui-même contre un accident de ce genre, en dévorant les fils que lui donnait Rhéa.

Voici qui est plus curieux encore et plus significatif. Prenez le premier des héros, Achille. C'est par sa vaillance incomparable et par la force irrésistible de son bras qu'il s'élève au-dessus de tous ses compagnons d'armes ; à peine le poète a-t-il une ou deux fois l'occasion de vanter sa légèreté à la course, quand il le montre fuyant devant le Scamandre qui précipite sur lui ses ondes bouillonnantes, puis, bientôt après, poursuivant Hector autour des murs de Troie ; cependant, de la première à la dernière ligne de l'épopée, Achille est toujours le héros « aux pieds légers, » πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. Pour rendre raison de cette apparente anomalie, il faut supposer que les premiers chants où Achille ait fait figure racontaient son adolescence passée parmi les forêts du Pélion et ces chasses où, dans les ravins et sur les plateaux de la montagne, il arrivait à lutter de vitesse avec son maître le centaure. Les aèdes, qui s'emparèrent ensuite de ce personnage, lui conservèrent ce surnom, sous lequel il était déjà connu de leurs auditeurs ; ils le lui gardèrent d'autant plus volontiers que cette épithète leur fournissait une fin de vers commode. A ses débuts, la poésie épique avait certainement tous les caractères de l'improvisation, et il lui en est toujours resté quelque chose, jusque dans de grands poèmes comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*; la mémoire, quelque souple et tenace qu'on la suppose, trouve un secours précieux dans ces groupes de mots qui viennent se ranger comme d'eux-mêmes dans un des compartimens du cadre métrique; pendant que la bouche les prononce, l'esprit a le temps de se reposer et de reprendre haleine en vue d'un nouvel effort.

Ce n'est pas seulement dans certaines des épithètes qui caractérisent les héros que se laisse deviner tout ce long travail d'invention poétique et de formation graduelle qui a précédé l'*Iliade*; ce poème, et avec lui l'*Odyssée*, témoignent en plus d'un endroit du rôle que jouaient déjà, dans les plaisirs de la société grecque, ces récits rythmés de guerre et d'aventures. Ici, c'est Achille qui, retiré dans sa tente, charme les loisirs de son oisiveté forcée en chantant, au son de la lyre, « les prouesses des vaillans, » ἄειδε δὲ

κλέα ἀνδρῶν (1). Composait-il des espèces de ballades ou récitait-il des cantilènes que lui avaient appris les aèdes? Le poète ne le dit point, et il n'indique pas non plus quel était le thème des chants de ce Thamyris, le seul aède qui soit nommé dans l'*Iliade*, dont les Muses furent jalouses et dont elles châtièrent l'orgueil en le rendant aveugle et muet (2). Si le poète est presque absent de l'*Iliade*, c'est peut-être parce que celle-ci ne représente que la vie du camp, que la guerre et ses péripéties sanglantes; la vraie place de l'aède, c'est, dans le palais du roi, la salle où se réunissent ses parens, ses compagnons et ses hôtes, la salle du festin où l'on passe, à se divertir, des journées entières et une partie de la nuit. Là, entourés d'auditeurs qui ne se lassent pas d'écouter, Phémios et Démodocos, l'un à Ithaque et l'autre chez les Phéaciens, célèbrent les amours adultères d'Arès et d'Aphrodite, les exploits des Achéens sous les murs de Troie et les maux qu'ils y ont subis, les ruses qui leur ont assuré la victoire, enfin les périls et les désastres du retour; on les remercie par des paroles comme celles qu'Ulysse adresse à Démodocos : « Les aèdes sont dignes d'honneur et de respect parmi tous les hommes qui habitent sur la terre, car la Muse leur a enseigné le chant et elle aime la race des aèdes (3). »

Si les tableaux de bataille qui remplissent l'*Iliade* n'ont pas fourni à son auteur l'occasion de montrer l'aède dans l'exercice de sa fonction sociale, l'*Iliade*, cependant, elle aussi, rappelle, sous une autre forme, les poèmes qui l'ont précédée. Tydée, le père de Diomède, avait été le héros de chants qui étaient encore très répandus au temps d'Homère; c'est ce que permet de supposer une allusion deux fois répétée aux exploits qui signalèrent Tydée quand, seul des Argiens, il pénétra, comme *messager*, comme parlementaire, dirions-nous, dans la ville de Thèbes, quand il ne craignit pas d'y provoquer tous les Thébains à des exercices de force et d'adresse, et se tira, au retour, par sa seule vaillance, d'une embuscade où pensaient le faire périr ceux dont il avait humilié l'orgueil. Dans la bouche d'Agamemnon, qui exhorte Diomède à se couvrir d'autant de gloire que l'a fait son père en cette occurrence, les phases principales de l'aventure sont clairement indiquées; nous avons là comme une analyse de ce chant d'une Thébaïde antérieure à l'*Iliade* (4). Ailleurs, Pallas, dans une circonstance semblable, se contente d'un résumé bien plus succinct; mais, dans ces quelques

(1) *Iliade*, IX, 189.
(2) *Iliade*, II, 594-600.
(3) *Odyssée*, VIII, 479-481.
(4) *Iliade*, IV, 375-401.

vers, elle n'oublie aucun des détails qui ont de l'importance; c'est bien le même récit qu'elle vise (1).

Tydée, dont le souvenir est ainsi plusieurs fois évoqué dans l'*Iliade*, n'y paraît pas; il est censé avoir péri bien avant que commence la guerre de Troie; mais l'*Iliade* met en scène un contemporain de Tydée, Nestor. Nestor est presque inutile à l'action, car son bras, appesanti par l'âge, n'est plus d'aucun secours, et ce n'est pas son éloquence un peu diffuse, c'est celle d'Ulysse, plus nerveuse et allant plus droit au fait, qui, dans les conjonctures difficiles, entraîne et décide le conseil des rois. Pourquoi donc le poète fait-il reparaître sans cesse Nestor sur la scène et ne le mentionne-t-il jamais qu'avec honneur? Pourquoi lui fait-il prendre sans cesse la parole, dont il abuse quelquefois? C'est que Nestor, l'ancêtre légendaire des Néléides, de ces grandes familles qui tenaient le premier rang à Milet, à Éphèse et dans la plupart des cités ioniennes, était, quand parut l'*Iliade*, un personnage déjà très populaire, au moins dans une moitié de la Grèce asiatique; il était le héros de prédilection des aèdes de l'Ionie. De même que tous les exploits dont Nestor entretient les chefs grecs datent du premier âge de sa vie, de même le personnage appartient tout entier à un cycle antérieur où a été le prendre, déjà célèbre, le poète de l'*Iliade*.

« Le vieux cavalier Pélée, l'excellent conseiller et harangueur des Myrmidons, » est comme une autre épreuve, moins nette de contour, du type de Nestor. Comme celui-ci, il est encore vivant au moment où son fils combat devant Troie; mais, tandis que Nestor est venu voir Antiloque faire ses premières armes en champ clos, Pélée est resté en Thessalie, où, triste et seul, il attend celui qui ne doit pas revenir, et ce trait ajoute quelque chose au tragique de la destinée d'Achille. Il est cependant fait bien souvent allusion, dans l'*Iliade*, aux aventures de Pélée, à cette lutte étrange qui fit entrer l'époux mortel dans la couche d'une déesse, à ces noces auxquelles assista tout l'Olympe; on devine que Pélée, lui aussi, a dû avoir, chez les Éoliens, sa *geste*, qui précéda peut-être celle d'Achille, qui en fut comme la préface. La légende de Pélée, telle que la raconte Apollodore, est le sec résumé d'une *Péléide* perdue. Il serait aisé de signaler, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, bien d'autres exemples de ces personnages que le poète mentionne au passage sans rien expliquer; maints épisodes qui supposent une action assez complexe,

(1) *Iliade*, v, 801-809. La *Dolonie*, petite composition qui fut d'abord étrangère à l'*Iliade* et ne s'y agrégea qu'assez tard, fait aussi allusion à cette prouesse de Tydée. Ce devait être là une des parties les plus goûtées de la *geste* de Tydée.

avec des péripéties variées, sont indiqués en quelques vers. On sent que le poète compte sur la mémoire de ses auditeurs pour animer et pour développer cette sorte de sommaire, pour susciter dans l'imagination, au premier appel, la vue rapide et claire des incidens sur lesquels il ramène leur attention et des différens acteurs qui s'y trouvent mêlés.

C'est ainsi que, derrière la scène où se joue le drame de l'*Iliade*, apparaît, comme dans le lointain d'une toile de fond, toute la luxuriante végétation de l'épopée naissante, cette *silva carminum*, comme dit Wolf, cette forêt de poèmes qui, par les beaux jours et sous la tiède chaleur d'un printemps que le monde ne reverra plus, jaillit si drue et si vigoureuse d'un sol où pullulaient les germes, des profondeurs fécondes de l'âme grecque. Ces poèmes que nous apercevons ainsi aux limites de notre horizon, dont nous pouvons affirmer l'existence, mais que nous ne lirons jamais, comment et par quels traits s'en distingue l'*Iliade?* Pourquoi a-t-elle vécu, tandis que ses sœurs aînées sont mortes presque avec la génération qui les avait vues naître et qui les avait saluées de ses applaudissemens? Quelle idée convient-il de se faire du rôle et de l'œuvre de celui que l'antiquité a nommé Homère? Peut-être serons-nous mieux en mesure de répondre à ces questions maintenant que, sans apporter ici tout l'appareil de preuves que demanderait une démonstration complète, nous avons indiqué tout au moins, par quelques brèves remarques et par quelques exemples choisis, comment la critique peut s'appliquer avec succès à chercher dans Homère ce que nous appellerons les élémens préhomériques. Cette méthode, si nous ne nous faisons illusion, conduit à des résultats qui, aujourd'hui même, après tant de théories et de redites, ont encore le mérite d'une certaine nouveauté.

III.

On a vu combien sont singuliers les caractères qui distinguent la langue de l'*Iliade*, et comme on a mal réussi à les expliquer. Au contraire, le mélange, en proportions inégales, des deux dialectes et la multiplicité des formes équivalentes, tout cela devient facile à comprendre si l'on se place à un autre point de vue, si l'on fait une très large part à l'action personnelle et à la libre volonté de l'auteur de l'*Iliade*. Des aèdes qui l'avaient précédé, les uns, les plus anciens peut-être, avaient employé l'éolien, et les autres, l'ionien, lequel comportait d'ailleurs presque autant de variétés qu'il y avait de villes dans la confédération ionienne ; quelques-uns même avaient sans doute déjà donné l'exemple d'allier les uns aux autres, dans un même chant, des élémens empruntés aux deux dialectes. Ioniens et

Éoliens ne vivaient-ils pas côte à côte sur les rivages occidentaux de l'Asie-Mineure? N'y avait-il pas, entre les deux groupes, d'étroits rapports de race et d'intérêts, d'idées et d'affaires, un commerce quotidien et comme une pénétration réciproque? Telle ville, comme Smyrne, avait été fondée par les Éoliens; mais les Ioniens avaient fini par y prendre le dessus et par la rattacher à leur ligue nationale. Il n'y avait pas, entre les deux peuples ou plutôt entre ces deux branches d'un même peuple, de frontière définie qui pût arrêter les chantres épiques; ceux-ci, par profession, étaient d'éternels voyageurs; la parole étant le seul moyen dont ils disposassent pour produire au dehors leurs inventions et leurs pensées, il leur fallait chercher chaque jour un nouvel auditoire, et, pour le trouver, se déplacer sans cesse, courir le monde par terre et par mer, aller de Milet, la reine de l'Ionie, jusqu'à l'éolienne Cymé, puis se laisser porter par le vent, sur quelque barque de pêcheur où ils payaient leur passage en chansons, jusqu'à Délos, où les Ioniens, en habits de fête, se donnaient rendez-vous autour du vieil oracle d'Apollon; ils revenaient ensuite par Chios et par Lesbos. Dans cette vie errante, l'aède devait acquérir une connaissance pratique et familière de tous les parlers divers qui étaient en usage sur ce littoral et dans les îles contiguës. En même temps, pour satisfaire ses auditeurs et pour les servir suivant leurs goûts, il lui fallait savoir les plus beaux des chants qu'avaient fait entendre ses prédécesseurs; il pourrait ainsi mettre en scène les héros les plus populaires et les plus aimés, tout en relevant l'intérêt du récit par quelques additions heureuses, par un grain de nouveauté : car « la chanson la plus nouvelle, » disait-on déja du temps de ces vieux poètes, « est celle que les hommes écoutent le plus volontiers (1). »

Dans ces conditions, supposez un poète, supérieur à ses devanciers par l'originalité de son génie, qui naît à propos, vers la fin d'un siècle qu'a tout entier rempli et charmé la riche floraison des cantilènes épiques; supposez-le cédant à l'ambition de composer une œuvre plus considérable et mieux liée qu'aucune de celles qui se sont jusque-là disputé la faveur des Grecs d'Asie, concevant le plan et mûrissant la pensée de l'*Iliade;* pour réussir dans cette entreprise, il lui faudra une langue noble, riche et variée, qui se prête en même temps avec toute la souplesse possible aux exigences du mètre. Afin de se donner cet instrument, l'inventeur, le novateur que nous nous figurons, puisera tout ensemble dans l'ample trésor de tous ces parlers locaux qu'il a entendus retentir à son oreille et dans celui de l'idiome poétique déjà élaboré par les aèdes antérieurs, par ceux de l'Éolie et par ceux de l'Ionie; il saura mettre à

(1) *Odyssée*, I, 351.

contribution tout à la fois les deux principaux dialectes de la Grèce orientale avec leurs variétés secondaires et les formules, les épithètes, les termes de tout genre qui, pour avoir été déjà souvent usités dans ces narrations, étaient dès lors comme investis d'une sorte de dignité supérieure : il prendra plaisir, les anciens l'ont déjà remarqué, à relever la simplicité de sa phrase par l'emploi de mots vieillis, qui réveilleront l'attention de l'auditeur et paraîtront bien à leur place dans ces tableaux d'un passé héroïque, plus grand et plus glorieux que le présent (1). Par le jeu simultané de tous ces procédés, il continuera, mais avec plus de décision, le travail qu'avaient commencé ses devanciers ; il achèvera de créer une langue composite, une langue artificielle, si l'on veut, qui, grâce à ses mérites propres et au succès prodigieux de l'*Iliade*, restera désormais pour toujours la langue de l'épopée ; elle remplira cette fonction non-seulement entre les mains des poètes cycliques, les successeurs immédiats d'Homère, mais bien plus tard encore, jusqu'au temps d'Apollonios de Rhodes, le poète érudit, et même de Nonnos de Pannopolis, ce dernier né, ce fils posthume de la muse grecque.

La langue de l'*Iliade*, c'est donc une langue littéraire, dans le même sens et au même titre que celle des odes de Pindare, des chœurs de la tragédie attique et de la prose d'Hérodote ; formée d'élémens empruntés à des sources très différentes, elle a pourtant, des premières aux dernières lignes du poème, une unité de ton qui ne peut être obtenue que par un dessin suivi, par un choix réfléchi. Si l'on n'en a pas reconnu plus tôt le véritable caractère, c'est que, par l'effet des habitudes prises, on a grand'peine à se représenter l'intelligence s'acquittant de cette tâche sans le secours des lettres ; mais il n'est pas plus difficile d'accomplir, par un simple travail de tête, cette œuvre de sélection et d'habile combinaison qu'il ne l'est de composer et de retenir, à l'aide de la seule mémoire, des chants d'une certaine étendue ; or il n'est plus aujourd'hui personne qui s'imagine que les aèdes aient jamais écrit par avance les récits qu'ils faisaient entendre dans la salle du banquet, quand ils avaient détaché la lyre de la colonne où elle était pendue et qu'ils s'étaient assis, comme le dit l'auteur de l'*Odyssée*, sur le siège aux clous d'argent.

Le poète dont l'intervention opportune a doté l'épopée de la langue qu'elle ne désapprendra plus n'en a-t-il pas fait autant pour le mètre dont elle se servira désormais jusqu'au jour où elle mourra de vieillesse? Ce qui est certain, c'est que l'aède qui a inventé l'hexamètre et qui l'a mis en vogue était un homme d'un goût particulièrement

(1) Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, t. I, p. 262-264.

délicat, que distinguait de ses rivaux une oreille plus sensible et plus fine. On est tenté de croire qu'il n'est autre qu'Homère. Consultez l'histoire de la poésie lyrique, qui succédera, en Grèce, à la poésie épique; tous les poètes dont elle a fait la gloire, tous ceux qui s'y sont fait admirer pour la puissance de leur imagination et pour les beautés originales de leur style ont été, en même temps, les créateurs de formes rythmiques nouvelles; on devait à Archiloque le trimètre iambique et le tétramètre trochaïque, à Arion le dithyrambe, à Alcée et à Sapho les strophes qui portent leur nom.

En tout cas, si l'auteur de l'*Iliade* n'a pas eu le mérite de l'invention, ce que nous ne saurons jamais, tout au moins ne peut-on lui refuser l'honneur d'avoir compris combien ce type était supérieur à tous ceux qui lui avaient fait et qui lui faisaient peut-être encore concurrence, à tous ceux que la poésie naissante avait mis à l'essai. Par le parti qu'il en tira, il lui valut le privilège de devenir et de rester à tout jamais le *mètre héroïque*, comme l'appelaient les Grecs, c'est-à-dire le seul mètre qui fût digne d'être employé à célébrer les prouesses des héros, ces ancêtres légendaires de la race hellénique, les brillans acteurs de cette histoire merveilleuse à laquelle l'imagination grecque, même après Hérodote et Thucydide, s'intéressa toujours bien plus vivement qu'à l'histoire vraie. Cet instrument, tel qu'il se révélait dans l'*Iliade*, parut aux générations qui suivirent si accompli de tout point, que personne, même dans les siècles les plus raffinés, ne tenta d'en modifier le jeu, d'en raccourcir ou d'en allonger les cordes, d'en changer le timbre. Les étrangers mêmes en subirent la séduction. Lorsque Rome s'éprit de la Grèce, le premier souci des écrivains philhellènes, ce fut d'importer l'hexamètre en Italie et de l'y acclimater; or l'entreprise était malaisée. Le fond primitif du latin était pauvre en dactyles; par l'effet des contractions qu'y avaient subies nombre de désinences nominales et verbales, on y trouvait surtout des iambes, des trochées et des spondées. Ennius et ses continuateurs ne s'arrêtèrent pas à ces difficultés. Pour que la langue admît les systèmes dactyliques, ils la remanièrent hardiment, ils mirent de côté certaines formes récalcitrantes, ils en introduisirent de nouvelles, et, grâce à ces expédiens, ils firent si bien que Lucrèce et Virgile, deux siècles plus tard, n'éprouvaient plus aucun embarras à couler le métal de leurs pensées dans le moule dont les aèdes éoliens avaient jadis tiré la matière d'un idiome où les voyelles brèves surabondaient, ici appuyées l'une sur l'autre, là séparées par des consonnes simples, et où le dactyle naissait sans effort de leur multiplicité.

Cet artiste, sûr de son propos, qui sait choisir avec une liberté si judicieuse et si hardie, dans les élémens de provenance diverse qu'il a sous la main, ceux dont il pourra tirer le meilleur parti,

on le retrouve dans toute la composition de son œuvre, dans l'emploi qu'il fait des mots et dans la manière dont il les groupe, dans la nature des combinaisons auxquelles il a recours afin de varier ses tableaux, dans le ferme dessin des caractères, dans la noblesse et la simplicité de l'action. Ainsi, d'ordinaire, il use largement, comme l'avaient fait ses devanciers, de ces épithètes descriptives et permanentes dont nous avons essayé d'expliquer l'origine et la raison d'être; n'ont-elles pas le double avantage de faire plaisir à ses auditeurs en répondant à un besoin secret de leur esprit, et d'alléger en même temps l'effort d'attention et de mémoire auxquels sont condamnés, par l'effet des conditions où s'exerce alors la faculté poétique, et le poète qui compose et le rapsode qui, l'œuvre une fois créée, se charge de la faire vivre? Mais, si ces épithètes abondent dans la narration et dans les discours où l'orateur prend son temps, comme elles deviennent rares dès que c'est la passion qui éclate et que, pour en traduire les emportemens, les mots se pressent sur les lèvres! On n'en trouve qu'un bien petit nombre dans les invectives qu'échangent Agamemnon et Achille; il n'y en a pas une seule dans ce couplet par lequel Achille, la voix toute sifflante de haine et de colère, répond à Hector, qui, avant d'engager la lutte suprême, lui demande de convenir que le cadavre du vaincu sera rendu à ses proches pour recevoir de leurs mains la sépulture :

« Hector, ennemi détesté, ne me parle pas de promesses mutuelles. Point de sermens entre les lions et les hommes; point d'entente entre les loups et les agneaux; la haine, et toujours la haine! De même entre toi et moi : ni amitié ni promesse; il faut que l'un ou l'autre meure et qu'il rassasie de son sang Arès, l'opiniâtre combattant. Appelle à toi toute ta vertu; c'est maintenant qu'il est à propos d'exceller à manier la lance et à combattre. Plus de fuite pour toi; Pallas-Athéné va te dompter par mon fer; tu paieras en une seule fois les deuils de tous mes amis, massacrés par ton fer (1)! »

Là où les données du thème que développe le poète s'accommodent de ces épithètes, elles rendent encore un autre service: elles distraient et elles reposent l'esprit, que risqueraient de fatiguer, à la longue, toutes ces scènes de bataille et de carnage; elles lui font sentir discrètement un contraste qui l'émeut toujours, celui des misères auxquelles est en proie la race éphémère des hommes et de l'éternité de la nature, de son immortelle sérénité. Il en est de même des comparaisons. Comme le dit très bien M. Croiset, « elles

(1) *Iliade*, XXII, 261-272. Nous empruntons à M. Croiset, qui a cité aussi ce passage, son excellente traduction.

étendent de la manière la plus heureuse l'horizon du poème. Dans un récit de guerre, elles nous font voir incidemment, et comme par d'ingénieuses échappées de vue, des scènes de chasse, des épisodes de la vie rustique ou urbaine, et plus souvent encore les aspects divers de la nature. »

On n'a, sans doute, aucune raison de penser que l'*Iliade* ait été le premier poème où aient paru ces comparaisons; à leur fréquence même, au caractère de la formule qui sert à les introduire, on sent qu'elles étaient déjà dans les habitudes de la narration épique ; mais, d'autre part, il n'y avait certainement rien de pareil dans les plus anciennes cantilènes. Celles-ci étaient encore de la poésie populaire; elles en avaient la brièveté un peu sèche et se passaient de transitions ; elles se contentaient de résumer, en quelques mots heurtés et rapides, les phases principales de l'action. Ce n'est qu'un art déjà très avancé qui a pu avoir l'idée de chercher dans ces peintures accessoires, dans ces ressemblances et ces analogies, un moyen de rendre plus forte et plus vive l'impression que voulait laisser tel détail du récit. L'exemple de ces comparaisons descriptives a donc été donné par quelque prédécesseur immédiat d'Homère; mais, avec celui-ci, ces courtes descriptions auraient pris plus de relief et de couleur. Peut-être faut-il voir encore la marque de la supériorité de son génie dans une particularité qui nous a toujours frappé. Nulle part le poète ne décrit pour le plaisir de décrire, comme le feront souvent ses imitateurs ; il semble avoir compris que la nature ne se suffit pas à elle-même, qu'elle n'est pour l'homme qu'un cadre où se déploie son activité, qu'une source inépuisable de sentimens et de pensées; aussi presque toutes ces comparaisons se terminent-elles par un trait qui indique comment tel ou tel phénomène de la nature retentit dans le cœur de l'homme. L'homme n'est jamais absent de ses tableaux. Rappelez-vous, par exemple, un passage célèbre du poème, celui où la plaine tout étincelante des feux allumés par les Troyens est comparée au ciel resplendissant d'étoiles. En quelques beaux vers, le poète rappelle l'effet d'une de ces nuits transparentes et lumineuses où l'œil distingue au loin les crêtes des montagnes, leurs pentes et les ravins qui en sillonnent les flancs; il s'arrête sur ce mot : « Le pâtre se réjouit en son âme (1). » Ailleurs, le poète peint le brouillard que le vent du sud répand autour des sommets et sur les hauts pâturages, ou bien la nuée orageuse que le zéphyr pousse devant lui sur la mer qui devient noire comme de la poix (2) ; là encore, la nature est aperçue à travers les sentimens de l'homme, définie, dans la variété de

(1) Γέγηθε δε τε φρένα ποιμήν. *Iliade*, VIII, 555-559.
(2) *Iliade*, III, 10-12, et IV, 276-280.

ses aspects, par l'influence que les divers incidens de sa vie exercent sur celle de l'homme, sur ses mouvemens et sur ses actions. Dans la première de ces comparaisons, Homère, au lieu d'insister, comme le ferait peut-être un poète moderne, sur les formes qu'affectent les masses mobiles de ces vapeurs que roule et que chasse la brise, songe surtout à la terreur du berger, dont la vue, au milieu de la brume, « ne porte pas plus loin qu'un jet de pierre, » et qui craint pour son troupeau. Dans la seconde de ces peintures, c'est encore aux émotions et au trouble du berger que nous assistons ; celui-ci, du haut de quelque promontoire escarpé, a regardé venir l'orage ; au moment où vont l'atteindre le vent et les averses, il se hâte, plein d'effroi, de rassembler ses brebis, et il les entraîne vers une grotte où elles seront à l'abri,

ῥίγησέν τε ἰδών, ὑπό τε σπέος ἤλασε μῆλα.

C'est surtout la délicatesse de l'art homérique que l'on admire dans la sobriété de ces descriptions si pittoresques à la fois et si concises ; pour faire sentir toute la puissance de cet art, il faudrait étudier, l'une après l'autre, les figures des héros du poème. On n'aurait pas de peine à montrer que ces héros, ceux du moins qui occupent le devant de la scène, ne sont pas des types généraux, des images incertaines et vagues, comme il y en a trop dans l'*Énéide*. Chacun d'eux se distingue par des traits qui lui sont propres, qui en font une personne vivante, un individu. Tous ces personnages ont un caractère commun, le courage militaire : mais dès que l'on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que ce courage n'a pas partout la même physionomie et la même couleur ; suivant que l'on passe de l'un à l'autre des acteurs du drame, il offre des variétés et des nuances très curieuses. Ajax, fils de Télamon, c'est surtout la force de résistance, c'est le type du courage d'*endurance*, comme on dirait en anglais (1) ; ce n'est pas sans motif qu'Homère, quand il le peint abrité sous son large bouclier et arrêtant, par sa résistance, la marche en avant de toute une armée, le compare à l'âne, que les coups qui pleuvent sur son dos ne peuvent faire bouger du champ où il a trouvé sa pâture (2). Ulysse, c'est le courage réfléchi, ingénieux, inventif ; c'est, si l'on peut rapprocher ces deux mots, le courage prudent. Que reste-t-il donc pour Diomède ? Le fils de Tydée représente le courage aventureux et emporté ; Diomède est de ceux pour qui le péril est par lui-même un attrait, qui vont à la bataille et au danger comme à une fête. La lutte l'enivre ;

(1) Ce mot, d'un usage courant dans le parler populaire de la Normandie, mériterait de passer dans la langue littéraire.

(2) *Iliade*, XI, 558-563.

c'est dans ces momens que, comme le dit Aphrodite qu'il a blessée, « il combattrait même Jupiter (1). »

Homère a donné aux héros grecs une plus grande importance qu'aux héros troyens. Du côté des Grecs, les caractères sont plus nettement dessinés et plus variés. C'est pourtant chez les Troyens que l'on trouvera une autre forme du courage, la plus noble de toutes, le courage par devoir, celui du soldat qui se sait condamné à périr et qui n'en va pas moins à la bataille pour donner l'exemple à ses compagnons et pour payer sa dette à la patrie (2). Mieux que toutes les autres, cette forme du courage s'allie aux tendres affections. Seul de tous ces héros, Hector est époux et père. Chez lui, l'amour de sa cité natale, l'amour de sa femme et de son fils, ne sont pas étouffés par cette ardeur presque sauvage qui entraîne au combat les autres héros. Hector est le plus touchant de tous les héros ; il est le plus complet, parce qu'il a l'âme la plus riche et la plus large ; c'est, en un certain sens, le plus moderne, celui dont le courage se rapproche le plus de l'idée qu'une société civilisée se fait de cette vertu. On retrouverait dans Sarpédon quelque chose du même caractère, de cette douceur qui tempère la force, de ce sentiment du devoir qui fait que l'on se sacrifie sans illusion, mais non sans orgueil. Dans les paroles et sur les traits de l'un et de l'autre, il y a cet accent, ce triste et fier rayon qu'y met la conscience d'un sacrifice généreux.

Quant à Achille, ce dieu mortel, il réunit en sa personne tous les dons que se partagent les autres chefs des deux peuples. Il a tous les courages à la fois : le courage obstiné d'Ajax, — voyez-le soutenir l'assaut incessant et fougueux que lui livrent les flots conjurés du Scamandre et du Simoïs ; — le courage intelligent d'Ulysse, — il remet son épée au fourreau quand la voix d'Athéné, c'est-à-dire celle de la réflexion, le détourne d'engager contre Agamemnon une lutte où il ne serait pas suivi par l'opinion de l'armée ; — le courage brillant de Diomède, celui dont l'exaltation joyeuse supprime jusqu'à l'idée du danger. Il se sait condamné comme Hector, et par un arrêt encore plus certain, à mourir sur le champ de bataille ; et, s'il s'immole plutôt à l'amour de la gloire qu'aux intérêts de l'armée qui ne peut triompher sans lui, son image n'en a pas moins cette poésie et ce charme mélancoliques qui, dans la fiction comme dans l'histoire, s'attachent aux figures de ces jeunes héros que couchent dans la poussière, un jour de victoire, la flèche d'un Pâris ou la balle d'un soldat inconnu. Deux traits de caractère donnent à Achille, dans ce groupe tragique, une physionomie à part et

(1) *Iliade*, v, 363.
(2) *Iliade*, vi, 361-370 ; 442-447 ; 476-494.

très originale : nous voulons parler de son amitié pour Patrocle et de sa tendresse pour sa mère.

Achille a bien laissé à Skyros une femme et un fils ; dans le camp, il a une captive qui partage sa couche, Briséis aux belles joues ; mais la grande passion de sa vie, c'est son affection pour le compagnon de sa jeunesse, pour Patrocle. Patrocle, à côté d'Achille, c'est la bonté, la sagesse, le conseil toujours écouté patiemment, sinon toujours suivi. A la nature violente d'Achille, il faut un contrepoids ; il faut quelqu'un qui la retienne ou plutôt qui la ramène, car il n'est pas possible d'arrêter l'élan de cette colère au moment même où elle s'emporte et se déchaîne. C'est ensuite que Patrocle intervient, qu'il gagne quelque chose sur des résolutions qui semblaient d'abord absolues et invincibles ; c'est ainsi que, dans la pitié que lui inspirent les désastres des Grecs, il réussit à obtenir d'Achille cette concession qui lui sera fatale à lui-même. Ce qui gagne les cœurs à Patrocle, on le devine dans la courte lamentation que Briséis prononce sur son cadavre ; elle rappelle comment il la consolait et l'encourageait, comment il lui promettait un avenir meilleur qui ferait oublier un passé douloureux, et elle résume sa plainte en ce dernier vers, qui mérite de ne point être oublié : « C'est pourquoi je ne cesserai de te pleurer, toi qui as toujours été si doux pour moi (1). » La touchante simplicité de cet hommage fait comprendre comment Achille a pu aimer assez Patrocle pour que, séparé de lui par la lance d'Hector, son affliction se tourne en haine sauvage contre le meurtrier, en une haine qui va jusqu'à la férocité.

Par un contraste qui donne encore à ce personnage une physionomie plus particulière et plus attachante, ce vainqueur terrible dont le cri seul suffit à faire reculer toute l'armée des Troyens, cet implacable qui s'acharne sur le corps de son ennemi vaincu, Achille, quand il se trouve en présence de Thétis, redevient le petit enfant qui court en pleurant conter à sa mère ce qui lui a fait de la peine et se cacher la tête dans son sein, se laisser bercer et consoler par ses caresses. Sans doute, ces faciles effusions s'expliquent en partie par l'âge de l'humanité que peint Homère ; dans tous ces héros, il y a de l'enfant ou tout au moins de l'adolescent ; mais, de tous, Achille est celui chez qui ce caractère devait le plus se marquer. Ulysse est trop réfléchi, trop rusé et trop fier de sa ruse pour avoir de ces attendrissemens abandonnés et de ces épanchemens sur l'épaule maternelle : il en rougirait ; quand ses yeux se mouillent, alors que, chez les Phéniciens, il écoute Démodocos chanter les maux que les Grecs ont soufferts devant Troie, il se

(1) *Iliade*, XIX, 300.

cache la tête sous son manteau, pour qu'on ne le voie pas pleurer. Achille, au contraire, est à la fois le plus jeune des héros et le plus primesautier, celui qui s'est le moins fait une contenance et un rôle, celui qui cède le plus vite et le plus volontiers à son premier mouvement. Ses émotions sont trop vives et trop fortes pour qu'il n'éprouve pas le besoin de les répandre au dehors. La donnée même du poème et les conditions de cette vie de camp, où le danger était toujours proche, ne permettaient pas de mettre auprès de lui une épouse; mais son ami pouvait partager sa tente et être le premier confident de toutes ses joies et de toutes ses douleurs; mais, dans les grandes occasions, sa divine mère, la plus charmante des déesses, pouvait sortir des flots pour venir l'écouter et le plaindre sur la grève.

Pour découvrir le vrai fond de cette âme mobile et sensible, il faudrait encore assister à l'entrevue de Priam et d'Achille, au revirement qui s'y produit quand le vieillard, « portant à sa bouche les mains de l'homme qui a tué son fils, » adresse à son hôte la prière qui commence par ces mots : « Souviens-toi de ton père, ô Achille égal aux dieux! » Mais cette analyse, si l'on voulait l'appliquer à tous les personnages de l'*Iliade*, risquerait de mener loin; il n'en faut pas tant pour prouver que le poète excelle à marquer, par des nuances finement saisies, les différens aspects que prend, d'un homme à un autre, tel ou tel défaut, telle ou telle qualité. On a vu de quelle manière il arrive à créer des êtres qui, malgré leur apparente simplicité, sont nettement définis et par suite bien vivans, plus vivans que ne le sont, dans le monde réel, ces êtres effacés et vulgaires qui ne se distinguent pas les uns des autres par des caractères franchement accusés. Que nous voilà loin de la poésie naïve et populaire qui se contente d'ébaucher, par quelques touches hardies et brusques, des portraits qu'elle n'achève pas et qui laissent souvent l'esprit incertain!

Où se révèlent plus clairement encore une maturité d'esprit et une science de composition que l'on est surpris tout d'abord de trouver ici, c'est dans l'artifice, déjà signalé, par lequel le poète a mêlé à l'action de l'*Iliade* un héros qui, d'après l'âge que lui attribue la légende, ne devait pas figurer parmi les preux qui prirent Troie. En s'arrangeant pour donner une place à Nestor dans les rangs de l'armée d'Agamemnon, Homère a eu la pensée d'établir un lien entre les générations héroïques et d'en indiquer la suite; il a, de plus, cherché et obtenu un effet dont le succès était certain. On pourrait, au besoin, s'aider de nos chansons de geste ou même d'œuvres littéraires bien plus modernes, des pièces historiques de Shakspeare et des romans de Balzac, pour se représenter le genre de plaisir que devait goûter le public du temps à voir reparaître

là, dans un rôle nouveau, sous des traits dont quelques-uns s'étaient déjà gravés dans la mémoire, tandis que d'autres se montraient pour la première fois, un personnage que l'on avait déjà rencontré dans d'autres chants. C'est comme lorsqu'on retrouve après bien des années, vieilli et déjà changé, mais pourtant encore reconnaissable, un camarade d'enfance, un ami de jeunesse. Dans les récits qui faisaient de Nestor le contemporain d'Hercule et de Pirithoüs, « le cavalier Gérénien, » comme on l'appelait, était vanté pour sa bravoure, pour ses rapides incursions sur le territoire ennemi, pour ses exploits de force et d'agilité; mais sans doute il se distinguait déjà par un don précoce de réflexion et de sagesse. Il était l'Ulysse de ce premier cycle, et peut-être avait-il mérité dès lors le titre qu'il porte dans l'*Iliade*, celui de « l'harmonieux harangueur des Pyliens, » λιγὺς Πυλίων ἀγορητής. En passant sur sa tête, les années lui ont enlevé la force de combattre; mais elles ont beaucoup ajouté à son expérience, elles ont mûri sa sagesse, elles en ont augmenté le crédit et l'autorité. Les contes où il se complaît servent à établir son identité; les premiers auditeurs de l'*Iliade*, en le voyant, dès le début du poème, siéger parmi les chefs et chercher à empêcher la querelle d'éclater entre Agamemnon et Achille, ont dû être charmés de saluer, au milieu de ces figures dont plusieurs peut-être n'éveillaient pas en eux de souvenirs, un visage qui leur était familier. Avec cette finesse de perception que donnait à ces illettrés l'habitude qu'ils avaient de ces récitations épiques, le principal divertissement de leur vie, avec la bonne foi et le sérieux qu'ils y portaient, ils ont dû noter curieusement les différences et les ressemblances; rien n'a dû leur échapper de ce que le poète ajoutait à l'image qu'ils avaient dans l'esprit, et c'était pour eux une jouissance de comparer le vieillard au jeune homme, de le sentir, dans cette existence qui avait dépassé le terme moyen de la vie, à la fois un et divers, d'expliquer son présent par son passé, son rôle actuel par son caractère d'autrefois, que l'âge avait marqué de son empreinte, sans en effacer la physionomie et l'expression première.

IV.

Je n'ai jamais, pour ma part, rouvert l'*Iliade* sans avoir, dès l'abord, en relisant le premier chant, le sentiment très vif d'un grand dessin conçu clairement et exécuté d'une main sûre. On se rappelle cette exposition magistrale où des incidens si bien amenés mettent aux prises Achille et Agamemnon, où, dans la dispute qui s'engage, les voix s'enflent par degrés, et, de réplique en réplique, montent jusqu'à cette invective superbe qui provoque la menace de l'Atride, menace bientôt suivie d'effet; Achille se retire

sous sa tente, fait appel à Thétis, et celle-ci arrache à Zeus la promesse de donner la victoire aux Troyens tant que les Grecs n'auront pas réparé l'injustice commise. Toute la suite du poème n'est-elle pas le développement de cette sorte de programme, et de si spacieux propylées seraient-ils en rapport avec l'édifice de très médiocre dimension que supposent ceux qui prétendent trouver le noyau de l'*Iliade* dans une *Achilléide* très courte, qui n'aurait compris que le tiers ou le quart du poème que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et à laquelle seraient venues s'ajouter, en divers temps, la plupart des scènes dont se compose aujourd'hui cette épopée? C'est ce qu'a très bien mis en lumière Sainte-Beuve, dans une page qui méritait de ne pas être oubliée ; nous ne résisterons pas au plaisir de la citer :

« Ce qui me paraît, dit-il, demeurer bien évident, et sauter aux yeux quand ils lisent au naturel et sans les lunettes des systèmes, c'est que le sujet et le héros de l'*Iliade*, c'est Achille. Il paraît peu, il se retire tout d'abord; on ne l'a envisagé, dans cette première scène de colère, que pour le perdre de vue aussitôt; mais sa grande ombre est partout, son absence tient tout en échec. C'est pour le venger que Jupiter châtie les Grecs et porte son tonnerre du côté des Troyens. Si Hector se hasarde hors des murs, c'est qu'Achille se tient sur ses vaisseaux; s'il hésite, malgré les présages favorables, avant de franchir le seuil et la muraille du camp, c'est qu'Achille à tout moment peut reparaître. La grande et solennelle députation de Phœnix, d'Ajax et d'Ulysse, compose, en quelque sorte, le milieu moral du poème et nous transporte au centre même de l'absence d'Achille. Cela donne patience au lecteur et lui rafraîchit, s'il en avait besoin, la mémoire, l'image toute-puissante du héros. Ce vaisseau noir, à l'extrémité de l'aile droite du camp, domine tout; les regards à chaque instant se retournent vers lui comme vers une divinité muette; il recèle la foudre presque à l'égal de l'Ida. Si Ajax, le grand Ajax, occupe la première place dans la défense et résiste *comme une tour*, le poète répète toujours qu'Ajax n'est que le second des Grecs, de même que l'autre Ajax, aux instans de poursuite, est appelé le plus léger, mais toujours après Achille. Ces deux Ajax, ce n'est donc encore, l'un en force et l'autre en légèreté, que la monnaie d'Achille. Et qu'est-ce que Patrocle, dès qu'il apparaît, sinon son ami, son suppléant, un autre lui-même? Il en a les armes, et lui seul tient la clé de cette indomptable colère. Achille n'a pas cessé d'être présent à la pensée jusqu'au moment où il se retrouve en personne, gémissant et terrible, remplissant d'un bond l'arène pour ne plus la quitter. Qu'il y ait eu des épisodes intercalés, des scènes d'Olympe *à tiroir*, ménagées çà et là pour faire transition et relier entre elles quelques-unes des rapsodies, c'est possible, et la saga-

cité conjecturale peut s'y exercer à plaisir et s'y confondre; mais si l'on est sans prévention, on ne peut méconnaître non plus un grand ensemble et ne pas voir planer dans toute la durée de l'action la haute figure du premier des héros, de celui qui agitait en songe et qui suscitait Alexandre. »

Ce grand ensemble que devinent et que saisissent ainsi d'emblée, dans l'*Iliade*, les vives intuitions du goût, on prétend qu'il n'a pu ni se former, ni surtout se transmettre et se conserver sans le secours de l'écriture. On a répondu par des considérations qui étaient de nature à lever ces doutes ou tout au moins à en affaiblir singulièrement la portée. « Je trouve, disait M. Girard, que cette argumentation veut expliquer l'inexplicable, et qu'elle se meut en grande partie dans l'incertain. Si j'essaie de me représenter l'âge fortuné auquel on fait remonter la première origine de l'épopée hellénique, cette naissance de la Grèce que le monde n'a vue qu'une fois, dit Wolf lui-même, et qu'il ne reverra plus jamais, au milieu de cette merveilleuse jeunesse, si simple et si riche, où les sens et l'imagination se partagent l'homme tout entier, où les premiers sentimens de l'humanité ont tant de force et tant de grandeur, en vérité, je serais plutôt tenté de me demander si les facultés d'un poète de génie ont des limites que de leur en imposer d'arbitraires. On nie que la mémoire d'un Homère ait été assez forte pour suffire seule à une grande composition. Qu'en sait-on? »

Il en est de même pour ces assertions tranchantes qui prétendent établir l'impossibilité d'une récitation suivie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; « des remarques analogues à celles que nous venons de présenter paraissent en diminuer de beaucoup la valeur. Il ne faut pas nous flatter de trop bien connaître l'époque homérique, et surtout il faut nous garder, en lui prêtant nos mœurs, de nous substituer aux véritables auditeurs de ces antiques poèmes. Songeons un instant à ce que devaient être, à l'apogée de la civilisation athénienne, lorsque tant d'autres objets sollicitaient la curiosité des Grecs, les représentations des concours tragiques, à combien de pièces devait suffire, en un ou plusieurs jours, l'attention des spectateurs, et, si je ne me trompe, nous reconnaîtrons deux choses : d'abord qu'il ne fallait pas plusieurs semaines ni même beaucoup de jours pour réciter de suite les seize mille vers de l'*Iliade*, la plus longue des deux épopées; ensuite, qu'on ne doit pas se défier si vite de cette foule d'auditeurs que nous cherchons à nous figurer autour d'Homère ou des homérides qui chantent son œuvre. Platon nous représente un contemporain de Socrate, le rapsode Ion d'Éphèse, dans un temps où on lisait Homère et où le drame avait produit la plupart de ses chefs-d'œuvre, passionnant avec les vers du vieux poète un

public de plus de vingt mille personnes; il nous les montre les yeux étincelans, pleurans, épouvantés. Quelles ne furent donc pas les émotions des premiers auditeurs d'Homère, dans cette ardeur encore neuve de curiosité, quand le poète leur apportait l'unique nourriture de leur esprit et de leur âme, quand toute science religieuse et humaine, toute idée de gloire et de patriotisme n'avaient d'autre interprète que lui? Croit-on qu'ils dussent laisser facilement échapper l'impression des caractères homériques si fortement tracés, ou que les lignes si simples et si grandes des principales situations dussent se confondre dans leurs esprits oublieux ou distraits? Il paraît probable, au contraire, que la suite de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* était aussi sensible pour eux qu'elle a jamais pu l'être pour aucun lecteur d'aucun temps. »

On ne saurait méconnaître la justesse de ces observations, et cependant l'esprit de ceux mêmes qu'elles touchent le plus conserve encore quelque inquiétude; on en revient toujours à se demander comment, dans de telles conditions, un poète a pu produire une œuvre si étendue, si bien liée, si voisine de la perfection, une œuvre qui, à peine née, suscita nombre d'imitations, dont une seule, l'*Odyssée*, approcha du modèle. Pour n'être pas troublé par cette question, il faut s'être convaincu que cette poésie est, à sa manière, une poésie savante et réfléchie. Si nous ne nous trompons, les chants des aèdes, tels que Phémios et Démodocos, sont à l'Iliade ce que l'*Ailinos*, le *Lityersès*, les *Thrênes* qui s'improvisaient au chevet des morts, les *Péans* et les *Hymnes* primitifs, les *Nomes* attribués à Olénos qui se chantaient à Délos, ce que toute cette poésie lyrique populaire est aux compositions des Archiloque, des Alcman, des Alcée et des Sapho. Le rapport est le même; toute la différence serait que les maîtres de la lyrique ionienne, dorienne et éolienne ont pu se servir de l'écriture (il n'est d'ailleurs pas certain qu'ils en aient fait un grand usage), tandis que l'auteur de l'*Iliade* n'avait pas cette ressource. Il ne l'avait point, mais il n'en sentait pas le besoin. L'erreur et le préjugé, l'erreur qui fausse nos jugemens, le préjugé que renouvellent sans cesse et qu'enfoncent chaque jour plus avant dans notre esprit les habitudes du milieu où nous vivons, c'est d'attacher une importance capitale à l'introduction des signes graphiques. Parce qu'aujourd'hui nous ne savons plus nous en passer, nous sommes portés à croire que l'intelligence, avant de les avoir à sa disposition, a langui dans une sorte d'enfance, qu'elle n'a pu se tendre et se concentrer par la méditation en vue de l'acte créateur. Or c'est plutôt le contraire qui est le vrai. Platon l'a si bien montré dans une page célèbre du *Phèdre* qui n'a de paradoxal que l'apparence : « Père de l'écriture, » dit un roi thébain au dieu Thoth qui est venu lui apporter son invention, « par une bienveillance naturelle pour

ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est; il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié aux lettres : ils ne s'appliqueront plus à en garder, par leurs propres forces, le souvenir intérieur et vivant. »

Rien de plus juste, dans un certain sens. Sans l'écriture, il est vrai, point de prose possible, et, par suite, point de science. Seule, l'écriture permet de classer, de conserver, de consulter à volonté ces longues séries de faits et de raisonnemens qui fournissent la matière de l'histoire, des sciences d'observation et des sciences mathématiques; mais on ne saurait nier, d'autre part, que, du jour où l'esprit compte sur la plume pour enregistrer la pensée au fur et à mesure qu'elle se produit, il n'est plus tenu de garder en lui-même toute une suite d'idées bien liées, qui, toujours présentes, reparaissent et défilent au premier commandement, dans l'ordre logique. Or cet effort suffit pour donner naissance à l'œuvre d'imagination, au plus beau des poèmes. Là, il n'y a qu'une action à inventer et des caractères à développer. Plus la réflexion aura été prolongée, intense, obstinément fixée sur un même objet, et plus le poète aura chance d'arriver à voir ses personnages vivre et s'agiter sous ses yeux, comme des êtres réels; mieux il se les représentera avec la diversité de leurs physionomies et de leurs gestes familiers, de manière à lire dans leurs âmes, à savoir d'avance ce que chacun d'eux devra dire et faire dans telle ou telle circonstance. Cette vision, par sa force et sa netteté, ira presque jusqu'à l'hallucination. Comme l'esprit humain, tout en changeant d'outils, ne change pas de nature, aujourd'hui encore la faculté poétique s'exerce dans des conditions qui rappellent à beaucoup d'égards celles où étaient placés les inventeurs des plus anciennes fictions, les auteurs des premières épopées de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie. Il est tel romancier qui ne commence à écrire que lorsque, à force d'y penser, il a réglé, jusque dans les moindres détails, toute la marche de son intrigue, lorsqu'il a arrêté tout le canevas de son dialogue. Tel poète moderne ne remettait au papier le dépôt de son œuvre que le jour où la pièce entière, ode, élégie ou drame, était achevée dans sa tête; n'eût été la tentation d'user des instrumens que l'on a sous la main, tentation à laquelle on finit toujours par céder, il aurait composé ainsi, sans trop de peine, tout un volume. Le difficile, ce n'est donc pas de beaucoup obtenir de la mémoire, — plus on lui demande et plus elle donne, surtout quand elle est aidée par le rythme, — c'est d'avoir du génie, un génie comme celui qui éclate dans l'*Iliade*.

Dans ces derniers temps, on a demandé souvent à la méthode

comparative d'éclairer de ses lumières cet obscur problème de la question homérique ; on a cherché, dans la Grèce, dans l'Inde, en Scandinavie, en Germanie, en Espagne, chez les Slaves, enfin un peu partout, comment les choses s'étaient passées chez les peuples qui ont eu, eux aussi, sous une forme quelconque, une épopée nationale, où sont venus s'agréger et se fondre, dans une œuvre d'ensemble, les principaux mythes et les plus anciennes traditions d'une race ou d'une tribu, les souvenirs, altérés et embellis par l'imagination populaire, des grandes luttes héroïques, des migrations aventureuses et des chefs qui les ont conduites. A la suite de ces études, on a cru pouvoir distinguer, d'une manière générale, dans l'histoire de ce travail et de cet enfantement poétiques, les deux périodes que l'on a appelées la période de production et la période de rédaction. Le premier de ces termes n'a pas besoin d'être expliqué ; le second désigne l'époque, plus ou moins tardive, où l'on a recueilli, en y faisant un choix, des chants et des récits qui, jusqu'alors, avaient été conservés, quelquefois pendant plusieurs siècles, par voie de transmission orale. La distinction est fondée ; pris dans leur ensemble, les faits la confirment. Il y a donc lieu de l'appliquer à la Grèce, comme aux autres nations chez lesquelles l'épopée est arrivée à son plein épanouissement, l'épopée, cette fleur merveilleuse et rare qui ne réussit pas dans tous les terrains et dont ne se parent pas tous les printemps. En Grèce, la première de ces deux périodes, c'est celle que remplissent ces aèdes qui ont tiré de la carrière, qui ont taillé, qui ont amené sur le chantier les matériaux de l'édifice grandiose que construisit plus tard un maître architecte; ce qui répondrait à la seconde, ce seraient les poèmes homériques, ce seraient l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Sans doute, il peut paraître étrange d'entendre parler de rédaction à propos du legs d'un siècle qui ne savait pas écrire ; ce mot fait songer tout d'abord au travail d'un scribe qui fixe sur le papier les fictions qui, jusqu'à ce moment, ont volé de bouche en bouche. La contradiction n'est d'ailleurs qu'apparente ; elle n'est que dans les termes. Certains peuples, comme, par exemple, les Scandinaves et les Germains, vivaient à côté de nations civilisées, qui possédaient l'alphabet depuis des centaines d'années ; lorsque, chez eux, l'épopée diffuse et populaire eut fait son temps, lorsque s'éveilla le désir de ramasser les épis et de lier la gerbe, on avait déjà emprunté à ses voisins l'usage des lettres. Il n'en était pas de même des contemporains d'Homère ; leurs relations avec les Phéniciens ne remontaient pas assez haut pour qu'ils leur eussent déjà dérobé le secret

De peindre la parole et de parler aux yeux.

S'ensuit-il que l'esprit grec n'ait point passé par les mêmes phases, et qu'il n'ait pas, à une heure donnée, éprouvé le même besoin? Ce besoin, il l'a certainement ressenti, quand se fut formé, quand eut grossi le trésor des mythes sourians ou sévères et des beaux contes de batailles et de voyages; mais il l'a satisfait à sa manière, et ce qui nous étonne comme un vrai tour de force ne semble pas lui avoir coûté de peine. On ne se fait pas une juste idée de ce qu'il y a de ressources dans l'intelligence, de sa souplesse et de son élasticité. L'étude comparative des langues, dès qu'elle étend ses recherches au-delà des limites du monde aryen, suffit à prouver que l'homme emploie à l'expression de ses idées des instrumens très divers, qu'il tire un excellent parti de ceux mêmes qui nous paraissent les plus imparfaits. Ce qui est vrai des idiomes l'est aussi des littératures; celles-ci, suivant les temps et les lieux, arrivent à des résultats presque pareils par des procédés fort différens. Deux phénomènes, très curieux et tout exceptionnels, caractérisent le premier âge de la poésie grecque, ce que l'on peut appeler sa période épique. L'œuvre où sont venus se grouper et s'ordonner les élémens préparés par les générations antérieures, cette œuvre qui fera oublier toutes ses devancières, s'en distingue par ses proportions plus amples et par sa beauté supérieure; elle est d'ailleurs, elle aussi, fille de la mémoire, et c'est sur la mémoire reconnaissante et fidèle de ceux qu'elle a charmés qu'elle compte pour ne pas périr. De plus, il s'est trouvé que le rédacteur, le *compilateur* (on a cru quelquefois que c'était là le sens étymologique du mot Homeros), était un homme de génie; personne ne contestera ce titre au poète de l'*Iliade*.

A l'heure marquée où tout concourait à favoriser cette entreprise, il s'est donc rencontré un poète d'une originalité singulière qui a pu s'emparer, pour en faire son profit, de tous les fruits du travail antérieur. Il a employé, tout en les perfectionnant, les formes rythmiques et la langue poétique qu'avaient créées les aèdes; des linéamens encore incertains de la légende, il a tiré le cadre d'une action restreinte et bien définie; il a prêté aux traits des personnages de son drame un air de vie et à leurs paroles un accent que l'on n'avait pas connus jusqu'alors; il a produit ainsi une œuvre, l'*Iliade*, qui, tout en se rattachant à ce qui l'avait précédée et en ne changeant rien aux habitudes du public, a provoqué tout d'abord une vive admiration, a paru très supérieure à tout ce que l'on se souvenait d'avoir entendu. Un second poète, presque égal au premier, quoique son imagination ait moins de puissance et d'éclat, a composé l'*Odyssée;* il s'était si bien aidé du modèle qu'il avait sous les yeux, il s'en était si habilement approprié la langue, il en avait imité avec tant de goût la savante ordonnance,

en introduisant déjà dans son ouvrage plus d'artifice et de complication, que les générations suivantes ont confondu les deux auteurs, qu'elles n'en ont plus fait qu'une seule personne. Ainsi attribués au seul Homère, les deux poèmes ont bientôt acquis, dans tout le monde grec, une situation à part, une popularité qui les mettait hors ligne et au-dessus de toute comparaison. C'est ce que démontre un fait capital qui domine toute cette recherche. Les poètes cycliques ont ajusté leurs poèmes sur l'*Iliade* et sur l'*Odyssée*. Pour ne nous occuper ici que de l'*Iliade*, les *Chants cypriaques* arrêtaient leur récit au jour où Agamemnon et Achille avaient reçu en prix ces captives, Chryséis et Brisés, qui devaient devenir ensuite la cause des malheurs des Grecs : de même la *Petite Iliade* prenait la suite des événemens après la mort de Patrocle et les conduisait jusqu'à la chute d'Ilion. Aucun de ces poèmes ne racontait, avec d'autres incidens, les aventures qui forment la matière même de l'*Iliade*. Il y a là un des plus forts argumens que l'on puisse alléguer en faveur de l'opinion que nous avons soutenue. D'après divers indices, c'est vers le temps des premières *Olympiades* que les plus anciens des poètes dits *cycliques*, Arctinos de Milet, Leschès de Mitylène et Stasinos de Cypre, ont repris et continué, dans des conditions nouvelles, avec l'aide de l'écriture, la tâche qu'Homère avait si brillamment inaugurée, la coordination de tous ces récits où s'était jouée librement la fantaisie des premiers chanteurs épiques ; or si, dès ce moment, l'*Iliade* assujettissait ainsi les poètes du *Cycle* à certaines données qu'ils n'étaient pas libres d'écarter, si elle leur prescrivait et le point de départ et le terme de leurs narrations, c'est qu'elle était déjà constituée, c'est que ce grand corps avait déjà la stature et les contours que nous lui connaissons. L'*Iliade* de l'antiquité classique, notre *Iliade*, existait donc au milieu du VIIIe siècle ; on peut le conclure de l'influence qu'elle a exercée sur la formation des poèmes cycliques, comme on a, de nos jours, affirmé l'existence de la planète Neptune, sans la voir, d'après les mouvemens qu'elle imposait aux astres voisins.

Tout indirecte qu'elle soit, cette preuve n'en a pas moins une valeur sérieuse, que n'a pu méconnaître M. Croiset ; il ne cherche point à nier qu'Arctinos, quand « il entreprit de compléter l'*Iliade* par le dehors en la continuant, » l'ait connue telle, à quelques détails près, que la lisait Hérodote ; mais si, selon lui, l'*Iliade* ressemblait dès lors à « cet être vivant, un et complet » auquel Aristote devait plus tard la comparer, elle n'était pas née avec ce caractère ; il n'y avait pas été imprimé par une pensée ordonnatrice et maîtresse, par celle du poète qui avait eu le premier l'idée de raconter la dispute d'Achille avec Agamemnon et ses conséquences funestes. Ce poète n'aurait composé que quelques chants,

tels que la *Querelle*, les *Exploits d'Agamemnon*, l'*Ambassade*, la *Patroclie*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, la *Mort d'Hector*. Ces chants répondaient bien aux phases principales d'une même action ; mais c'était là le seul lien qui les réunît, lien bien faible et bien lâche ; dans ce premier état, ils n'étaient même pas rattachés les uns aux autres par des transitions qui permissent de les réciter à la suite ; ils ne formaient pas une série continue. La beauté de ces narrations leur aurait aussitôt valu l'avantage de jouir auprès du public contemporain d'une faveur exceptionnelle ; ceux qui les répétaient, pour aller au-devant des désirs de leurs auditeurs, se seraient appliqués à étendre ce thème devenu si vite populaire ; ils auraient obtenu ce résultat au moyen de ce que M. Croiset appelle les *chants de développement* et les *chants de raccord*. Ce travail aurait été poursuivi, pendant un siècle et plus, de l'an 900 environ jusque vers les premières *Olympiades*, par les membres de cette école de chanteurs épiques que l'on nommait les Homérides, et qui paraissent avoir habité surtout l'île de Chios ; il aurait créé cet ensemble et fait l'unité là où il n'y avait d'abord que des chants connexes, mais isolés, des fragmens épars.

Nous ne saurions suivre ici M. Croiset dans le compte qu'il rend de cette opération. Malgré tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ses remarques et de subtil dans ses raisonnemens, il n'arrive pas plus que ceux qui l'ont précédé dans cette voie à faire comprendre comment l'unité a pu sortir de la multiplicité. On parle de noyaux de cristallisation, ou bien d'un centre organique autour duquel seraient venues se grouper, par l'effet d'une sorte d'attraction, les parties les plus récentes du poème. Ce sont là de pures métaphores, et, comme dit le vieux proverbe, comparaison n'est pas raison. Un poème n'est ni un minéral, ni une plante ; c'est une simple projection de la pensée, une suite de pensées traduites par des mots ; or ce qu'il faudrait alléguer, pour rendre vraisemblable l'hypothèse que l'on propose, c'est un autre exemple, bien attesté, d'un beau poème qui, avec cette unité de composition et de ton, serait, comme Vico le disait de l'*Iliade*, l'œuvre non pas d'un homme, mais de toute une nation.

Nous ne discuterons pas non plus, — il y aurait trop à dire, — le critérium auquel M. Croiset prétend reconnaître les parties du poème qui appartiennent à Homère, c'est-à-dire au plus ancien et au mieux doué des nombreux auteurs de l'*Iliade*. Il analyse deux ou trois chants où il croit trouver la première esquisse de toute la fable ; puis il attribue ou il retire à Homère les autres rapsodies suivant qu'elles ressemblent à ces chants qu'il a pris comme types ou qu'elles en diffèrent. En partant de ce principe, ce qu'il refuse de porter à l'actif d'Homère, ce n'est pas seulement tout ce qui peut sembler languissant et médiocre, c'est encore plus d'un mor-

ceau justement admiré, sous ce prétexte que les beautés n'en sont pas du même ordre et du même genre que dans les chants qu'il considère comme primitifs ; il n'y retrouve pas ce qu'il appelle « la grande manière homérique. » L'entrevue de Pâris et d'Hélène après le combat singulier, la scène où Hélène, sous les yeux des vieillards troyens, monte aux murs de Troie pour nommer à Priam les principaux chefs de l'armée grecque, la rencontre d'Héra et de Zeus sur le sommet de l'Ida, enfin jusqu'à la merveilleuse prière de Priam prosterné aux pieds d'Achille, tout cela est fort beau sans doute, mais n'appartient plus à Homère. Que penser d'une méthode qui aboutit à de pareils résultats? Est-il rien de plus hasardé, de plus arbitraire, de plus dangereux? En procédant ainsi, on aurait bientôt fait de démontrer que le même homme ne peut avoir écrit *Macbeth*, le drame le plus sombre et le plus tragique qui fut jamais, et les charmantes fantaisies du *Songe d'une nuit d'été*. Dans Victor Hugo, sans parler du poète dramatique, on trouverait au moins quatre poètes différens : celui des premières *Odes*, celui des *Feuilles d'automne* et des *Chants du crépuscule*, celui des *Châtimens*, celui de la *Légende des siècles*.

Restent les contradictions que l'on a signalées dans l'*Iliade*. A tout prendre, elles sont sans importance et ne portent que sur des détails. On en a relevé de plus graves dans des livres tels que l'*Énéide* et le *Don Quichotte*, livres dont chacun n'a qu'un auteur, un auteur qui savait écrire et qui pouvait se relire. D'ailleurs, ces légères discordances s'expliquent encore mieux dans l'hypothèse d'un poème, né d'un effort unique, que dans celle d'un ouvrage qui, composé de pièces de rapport, aurait été l'objet de plusieurs revisions successives, revisions au cours desquelles on aurait remarqué et fait disparaître ces incohérences. Quant aux inégalités de l'exécution, il n'est pas nécessaire, pour en rendre raison, de supposer la collaboration de plusieurs poètes qui ne pouvaient avoir tous le même génie. Quelque soigné qu'il soit, tout récit étendu comporte des parties secondaires, des morceaux de transition, qui ne sauraient avoir le même intérêt et le même éclat que les scènes capitales. De tout temps, d'ailleurs, l'inspiration a eu ses défaillances. Peut-on citer un poète, je dis des plus grands, qui, dans une œuvre de longue haleine, soit partout égal à lui-même? Pourquoi ne pas admettre avec Horace, en toute simplicité, que, lui aussi, le bon Homère sommeille quelquefois,

Quandoque bonus dormitat Homerus?

Qu'on ne s'y trompe point : nous ne nous flattons pas d'avoir prouvé l'existence d'Homère. De tels problèmes ne sont pas suscep-

tibles d'une solution rigoureuse, qui s'impose comme une vérité démontrée. Tout ce que l'on peut se proposer, en pareille matière, c'est de faire voir que l'hypothèse pour laquelle on se prononce est encore celle qui offre le moins de difficultés, celle qui est le mieux d'accord avec l'ensemble des faits sur lesquels a pu porter l'observation, et avec ce que l'on sait des lois auxquelles est soumis le développement de l'esprit. Sans doute, ce n'est qu'au prix d'un puissant effort pour nous détacher de toutes nos habitudes et pour sortir de nous-mêmes que nous arrivons à admettre cette conception d'un poète illettré composant de tête un poème qui, si large que l'on fasse la part aux interpolations, devait bien avoir, de premier jet, au moins dix mille vers. Ce qui ajoute à notre embarras, c'est que ce poème a certains des caractères de ces œuvres savantes qui viennent, vers le moment où s'achève un mouvement littéraire, faire oublier, par l'harmonie de leurs proportions et par la perfection de leur forme, tous les essais antérieurs, tous ces ouvrages d'où elles ont tiré les élémens de la langue qu'elles emploient, des idées qu'elles expriment et des personnages qu'elles créent. Un pareil phénomène déconcerte et surprend la critique : elle a peine à s'expliquer cette alliance d'une naïveté si sincère et d'un art si consommé; elle comprend mal comment ce poète, chez qui la pensée a des teintes d'aurore et qui a pris la première fleur de tous les sentimens humains, est en même temps un maître d'une habileté si prodigieuse, un maître que l'on imitera désormais sans l'égaler.

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'il y a là d'insolite et d'étrange; nous croyons pourtant avoir montré que l'Homère multiple et flottant de Wolf et de ses continuateurs est encore plus invraisemblable que l'Homère de la tradition, ou tout au moins que celui dont nous avons entrevu l'image et dessiné le rôle. L'*Iliade* telle que nous la connaissons reste, il est vrai, quelque chose d'unique en son genre, une sorte de miracle du génie poétique de la Grèce; mais, après tout, elle est moins inexplicable qu'une *Iliade* à laquelle je ne sais combien de poètes auraient mis la main, et qui se serait, pour ainsi dire, faite toute seule, ou que celle des commissaires de Pisistrate, que l'*Iliade* par une *Société de gens de lettres*, comme disait Sainte-Beuve. Toutes ces théories, qui n'éclairent rien et qui ne font que rendre les ténèbres plus épaisses, n'ont de spécieux que leur partie négative. Ne serait-il pas sage d'en revenir au mot de La Bruyère : « On n'a guère vu jusqu'à présent de chef-d'œuvre de l'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. »

GEORGE PERROT.

LE

DUC DE RICHELIEU

EN RUSSIE ET EN FRANCE

Nous avons déjà signalé la féconde activité de la Société impériale d'histoire de Russie, dont l'empereur Alexandre III, avant son avènement au trône, était le président. Elle a organisé de vastes recherches dans les archives de l'empire et des états étrangers, dans les collections privées comme dans les collections publiques. Ses publications, dont les premières datent de 1867, comprennent aujourd'hui tout près de soixante volumes. Elles intéressent au plus haut degré non-seulement l'histoire de la Russie, mais la nôtre et celle de toute l'Europe. Je prendrai comme exemple un des volumes les plus récemment parus et dont l'éditeur est M. Alexandre Polovtsof, sénateur de l'empire, actuellement président de la société. Ce livre ne renferme pas moins de *deux cent cinquante-cinq* pièces, tirées surtout des archives russes ou du dépôt de notre ministère des affaires étrangères. Toutes ces pièces ont été publiées dans la langue des originaux, c'est-à-dire en français : il n'y a de russe que le titre du volume, les tables des matières et la savante préface de l'éditeur. Toutes sont relatives à l'un des personnages les plus importans à la fois de l'histoire de Russie et de l'histoire de France : ce duc de Richelieu, qui fut le créateur du port d'Odessa et le colonisateur de la Petite-Russie, et qui, cinquante-trois ans avant M. Thiers, fut le libérateur du territoire.

Chose singulière, cet homme, qui fut l'un des plus grands du XIXe siècle, n'a pas encore son historien. On peut dire que nous n'avons sur lui que des pages détachées; d'une part, les années

UN PROBLÈME

DE

MORALE ET D'HISTOIRE

LES BORGIA

II[1].

L'ŒUVRE POLITIQUE ET LA CATASTROPHE.

A partir de l'année 1498, une entreprise unique a occupé la vie d'Alexandre VI : faire de César le grand despote de l'Italie. Dès ce moment, l'on pourrait, dans la série des papes, retirer le nom du prince régnant et le remplacer par celui de la famille pontificale; jusqu'au mois d'août 1503, ce sont les Borgia qui président à l'histoire tragique du saint-siège. C'est pourquoi, avant de montrer la suite de cette histoire, je dois décrire la partie morale du problème que je me suis proposé d'expliquer, et demander aux témoins du règne les élémens d'une enquête psychologique sur Alexandre VI et son fils.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887.

I.

L'histoire n'a affaire, en effet, qu'à ces deux personnages. Don Juan a disparu trop tôt, ne laissant aucune trace, bonne ou mauvaise, dans ces dernières années du xve siècle italien. Don Joffré se trouvera trop jeune orphelin ; il n'aura pas le temps d'entrer en scène et d'essayer un rôle viril entre son père et son frère. Quant à Lucrèce, dont la tradition romanesque a si gravement altéré la figure véritable, il faut renoncer à voir en elle une Messaline, une Frédégonde ou une Théodora. En tout pays et en tout temps, elle paraîtrait bien pâle et bien effacée; mais en pleine renaissance, et à l'heure la plus violente de la tyrannie, elle semble absolument neutre. Elle n'a rien de la *virago*, de la femme d'action héroïque, telle que fut Catarina Sforza, comtesse de Forli; rien non plus de la femme de haut esprit et de raison supérieure, telles que furent Victoria Colonna et Isabelle de Mantoue. En elle, tout est fuyant, indécis, timide, l'esprit comme le visage, avant tout le caractère. Il est facile de plaider sa cause ; elle fut, dans les mains de son père et de son frère, comme une cire molle, une esclave gracieuse, que l'éducation n'a point formée à la pudeur, à la dignité délicate de la femme, très douce, résignée d'avance aux plus navrantes aventures, qu'une sorte d'inconscience morale lui rendait moins douloureuses. Elle dut s'habituer à la souffrance, comme elle s'habitua à l'étrange spectacle de la cour paternelle; dans le billet qu'elle écrivit d'une main mourante à Léon X, on entend comme la plainte tranquille d'une malheureuse à qui son passé a laissé une impression de mélancolie plutôt que d'effroi. En réalité, Lucrèce n'a pas d'histoire ; sa vie tiendrait en trois pages. Grégorovius, dans sa *Lucrèce Borgia*, a reproduit l'ensemble historique de la famille, décrit Rome, Spolète, Pesaro, Ferrare, les entrées princières, les fêtes du palais apostolique, les traits généraux de la renaissance romaine autour d'Alexandre VI et de la civilisation italienne dans la maison des Este. Lucrèce passe souvent, comme une comparse, sur ce théâtre singulier ; elle y tient même, pendant quelques jours, la régence du royaume de l'Église, sous la direction du vieux cardinal de Lisbonne ; avec son troisième mariage, qui devait, comme l'avaient fait les premiers, aider au plan politique des Borgia, elle s'enfonce enfin en une région vague où l'histoire ne peut plus la suivre. L'Arioste alors a célébré ses vertus dans une octave de l'*Orlando furioso ;* elle n'avait jamais été Bradamante, mais elle n'était plus Angélique ; le poète la proclamait très chaste, parce qu'elle n'avait plus de faiblesses; les Borgia étaient morts, et sur la duchesse Lucrèce de Ferrare, qui avait toujours

échappé aux historiens et n'appartenait déjà plus aux moralistes, il ne restait à écrire qu'une louange sonore, et rien de plus.

Tout au contraire, Alexandre VI est une figure vivante au plus haut degré, et qui retient l'observateur, j'allais dire l'artiste, par un très vif attrait de curiosité. Il est tout en dehors, et ni la fourberie de ses paroles, ni l'ambiguïté de sa conduite ne parviennent à cacher comme sous un masque ce caractère impétueux, formé de passions profondes et simples, qui, au moindre accès de la colère, de l'orgueil ou de la peur, se dévoile avec une franche naïveté. « Il est si passionné, — *sensual*, — dans ses sentimens et ses intérêts, écrivait l'ambassadeur vénitien Antonio Giustinian moins d'un mois après son arrivée à Rome, qu'il ne peut s'empêcher de dire quelque parole qui indique l'état présent de son âme. » Quand il parle de César, il ne tarit plus; quand il est joyeux, il ne se tient plus de plaisir. Au moment de la prise de Camerino par son fils, « l'orateur d'Espagne et moi, dit Giustinian, nous avons trouvé le pontife plus joyeux que nous ne l'avions jamais vu; il nous fit venir tout près de lui, et, en nous racontant la nouvelle, il se perdait en une joie telle que les paroles lui manquaient pour achever sa pensée; mais, afin d'exprimer plus vivement ce qu'il éprouvait, il se leva de son fauteuil et se mit dans l'embrasure d'une fenêtre, où il nous fit lire la lettre de son duc. » Quand il cherche à tromper son interlocuteur, on voit le mensonge se former sur ses lèvres, à mesure qu'il parle; lui-même, il finit par être à moitié dupe de son invention; il continue de mentir, mais avec conviction. Chaque fois qu'il souhaite l'alliance de Venise, il répète à Antonio qu'il « veut placer son cœur dans la main de la république. » Il parle avec une telle émotion « que sa poitrine semble s'ouvrir et que les paroles lui sortent du cœur, non de la bouche. » Quand il sent que la fortune de sa maison décline, tantôt il éclate en paroles de menaces ou d'angoisses, mais très brèves, qu'il s'efforce sur-le-champ d'adoucir ou de retirer; tantôt, faisant bonne mine à mauvais jeu, il feint l'espérance et la gaîté, mais son trouble se lit dans les traits de son visage et l'accent de sa voix. Aux jours les plus difficiles, lorsque les événemens font violence à sa volonté, il est capable de parler en souverain pontife. « Dites librement tout, ambassadeur : ici, il n'y a que Dieu, moi et vous. » En 1594, lorsque Charles VIII s'efforce de le détacher du parti aragonais : « Sa Sainteté, dit un ambassadeur, préfère perdre tout, la mitre, l'état et la vie, plutôt que de trahir son allié. » Aux ambassadeurs de Giovanni Bentivoglio de Bologne, qui le prient d'épargner leur maître, il répond, cette fois avec cynisme : « Non, je chasserai ce tyran de sa ville, quand je devrais vendre tous les offices de Rome et en créer de nouveaux en plus grand nombre;

je vendrai tout, jusqu'à ma mitre. » Un jour, il s'emporta si fort contre César, dont la politique lui semblait équivoque, qu'il lui adressa, en langue espagnole, les plus triviales injures, les seules dont il n'eût pas le droit d'outrager son fils.

Mais ces crises étaient courtes. Cette âme véhémente et légère rejetait vite, comme une charge importune, l'inquiétude ou l'ennui. Parfois, à l'improviste, après avoir lu une dépêche fâcheuse, il faisait seller ses chevaux en pleine nuit, sortait de Rome et s'en allait, sous le soleil ou la pluie, à travers la campagne romaine, jusqu'aux montagnes latines. Il chassait pendant deux ou trois jours autour de Rocca di Papa, et revenait à la ville, ayant ainsi, selon l'expression de Giustinian, « purgé sa mélancolie. » Courir le cerf ou le sanglier était une distraction décente, sinon canonique. Mais Alexandre revenait trop souvent aux faiblesses de son temps de cardinalat. Pour lui, le grand remède contre la tristesse était un ballet voluptueux dansé par de toutes jeunes filles. Je laisse, bien entendu, de côté la fameuse orgie du 31 octobre 1501, dont Alexandre, César et Lucrèce furent les spectateurs, que Burchard a décrite minutieusement, comme il eût fait d'une cérémonie du bréviaire romain, et que confirment trois autres sources contemporaines tout à fait indépendantes l'une de l'autre. Mais à Piombino, à peine le pape a-t-il été reçu par le clergé et les magistrats, il demande un ballet, et, dit Burchard, « les plus belles femmes et filles de la ville dansèrent pendant plusieurs heures, sur la place publique, devant le palais où était le saint-père. » Chaque jour, dit Giustinian, « il fait danser des jeunes filles, qui sont de toutes les fêtes et de tous les divertissemens. » Cela produisait parfois d'étranges confusions : on vit un jour, dans une messe solennelle, un groupe de jeunes filles, qui n'étaient point des nonnes, se tenir entre le maître-autel et les bancs des cardinaux. En juin 1500, une tempête abattit la cheminée de la chambre à coucher du pape, qui fut enseveli sous les ruines du toit, du plafond et du baldaquin pontifical ; on le retira blessé, à demi-mort, *totum attonitum*. Il fut soigné alors, dit l'ambassadeur de Venise Capello, par sa bru Sancia, par Lucrèce et une demoiselle d'honneur de celle-ci, *che è favorita del papa*. Certes, on aurait mauvaise grâce à accuser Alexandre VI d'hypocrisie religieuse. La gravité de la liturgie, l'observance exacte de la discipline, l'intéressaient fort peu. Quand il célébra à Saint-Pierre la messe devant Charles VIII, il brouilla toutes les cérémonies de la communion. Ce n'était point qu'il fût troublé par la présence du roi ; lors de la première entrevue, il s'était trouvé mal, mais c'était, dit Burchard, une fausse syncope et un procédé dont il usa quelquefois. Un autre jour, il égara sur l'autel un fragment de l'hostie sainte. En voyage,

il mangeait allègrement de la viande, malgré le carême. Le 5 mai 1493, il fit dans Rome une procession pittoresque qui dut attrister les bons chrétiens : en tête marchait la croix, accompagnée, à droite, par le sultan Djem, à gauche, par César, cardinal de Valence, habillé en Turc ; puis venait le pape à cheval, avec un état-major de cardinaux. On visita ainsi Saint-Jean-de-Latran, la basilique trois fois sacrée, « mère des églises du monde entier ; » comme on n'avait point de mosquée sous la main, la cavalcade porta ensuite ses dévotions à Sainte-Marie-Majeure, aux Saints-Apôtres, à Saint-Marcel et à Sainte-Marie-du-Peuple.

Les hommes du tempérament d'Alexandre, que le premier bond de la passion emporte et que l'imagination domine, ont une sorte de courage irrégulier, qui faiblit souvent en présence d'un danger vague, mais peut se relever en une heure très périlleuse. Que Charles VIII marche sur Rome, que la peste ou la fièvre paludéenne sévisse sur la ville, le pape a une peur réelle ; il se cache ou se sauve bien loin, sans le moindre souci de ses devoirs ni de sa dignité. Mais, lisez dans Burchard et la dépêche d'un ambassadeur florentin le récit de la tempête qu'il essuya, en mars 1502, en vue de Porto-Ercole ; ici, plus d'un trait rappelle la tempête de Panurge, mais c'est le rôle tranquille de Pantagruel qu'Alexandre VI y représente. Tout le monde tremble, pleure et roule pitoyablement sur le pont. Le duc César, qui montait une autre galère, redoutant le naufrage, s'était fait reconduire en barque sur le rivage de Corneto. « Le pape seul se tenait ferme à sa place, assis à la poupe, sans peur, et regardait ; et quand la mer frappait violemment le navire, il disait : « Jésus ! » et faisait le signe de la croix. » Tandis que les cardinaux, malades à l'excès, croyaient leur dernière minute toute proche, « il interpella souvent les matelots pour qu'ils lui préparassent à dîner ; mais l'agitation de la galère et la force du vent empêchaient d'allumer le feu. Enfin, la mer s'étant un peu calmée, on put frire des poissons que le pape mangea de bon appétit. »

Mais ces traits de caractère ne forment encore que l'originalité tout extérieure d'Alexandre VI. On remarquera que la perpétuelle saillie de la passion, la mobilité de la pensée, sont des qualités bien italiennes. Un séjour d'un demi-siècle en Italie et la vie ecclésiastique à Rome avaient effacé en lui l'Espagnol ; il s'était dépouillé du génie sévère, de la gravité, de l'obstination et de l'arrogance de son pays et de sa race ; mais ce qu'il avait pris, en échange, à sa patrie politique, l'exubérance mal disciplinée de la parole et du geste, n'était point ce que l'Italie du xve siècle prisait le plus en un prince. Il fallut que la passion souveraine de son âme vînt régler

toute cette agitation et l'obligeât à une maîtrise sur lui-même et à une tension de la volonté sans lesquelles la renaissance ne reconnaissait point le tyran véritable. Le jugement de Capello montre bien en Alexandre VI ces deux élémens distincts, le caractère instinctif et primesautier, qu'une pensée unique parvient à fixer et à gouverner : « Le pape a soixante-dix ans ; il rajeunit tous les jours ; ses soucis ne durent pas une nuit ; il est de tempérament joyeux et ne fait que ce qui lui plaît : son unique désir est de rendre ses enfans puissans. Tout le reste lui est indifférent. » Dès 1493, le roi Ferdinand avait tracé un portrait plus sombre, en homme d'état que le voisinage d'un pareil pape préoccupait fort : « Sa vie, qui ne respecte point le siège où il est établi, est pour tous un sujet d'abomination ; il n'a d'autre soin, d'autre désir que de créer contre tout droit la grandeur de ses fils. En toutes choses, il trompe et dissimule, et tire de l'argent de tout ce qu'il peut vendre. » Il avait aimé tendrement don Juan ; mais il trouva moyen d'accommoder la terreur que lui inspirait César fratricide avec l'amour de plus en plus grand qu'il ressentait pour ce fils, devenu l'aîné de sa maison, en qui il voyait l'avenir et la gloire de sa dynastie. Il aimait passionnément Lucrèce, mais il la réduisit à n'être, par ses deux derniers mariages, qu'une des conditions de la fortune de César. Il eût pu reprendre pour lui-même, avec une signification détournée, la devise insolente de son bien-aimé : *Aut Cæsar, aut nihil.* Pour ce fils, le tourment et la joie de ses dernières années, il eut le courage, difficile aux voluptueux, de dévouer sa vie à un intérêt tout théorique, d'embrasser une politique sanguinaire, de s'y attacher avec une âpreté étonnante, d'y concentrer, sans jamais se lasser, toute sa fourberie et l'avarice dont la nature l'avait doué. A l'Italie, que César allait dévorer ville par ville, il n'avait plus rien à demander, ni protectorat pour la souveraineté de son fils, ni alliance durable. Il reprenait à son bénéfice la méthode inventée par Ludovic le More : l'appel à l'intervention étrangère ; il employa tout son esprit à observer les chances, perpétuellement incertaines, selon lesquelles le patronage, soit de la France, soit de l'Espagne, déterminerait le plus sûrement l'orientation de sa politique. Toutes les fois que la situation respective des deux puissances lui semblait trop équivoque, c'est vers Venise qu'il se rejetait, et il répétait alors à Giustinian, comme il l'avait fait plus d'une fois à Capello, son *Nunc dimittis servum tuum Domine :* « Je mourrais content, si je voyais le duc adopté par la république. » Mais qu'il fût, pour quelques jours, Vénitien, Espagnol ou Français, le but qu'il visait demeurait immuable. C'était l'œuvre à laquelle le pontificat romain sacrifiait, depuis trente années, la noblesse de l'église

et la paix de l'Italie, et qui, à peine ébauchée par la main d'un pape, le jour même où le prince mourait, disparaissait fatalement. La complicité seule de l'étranger, l'amitié de Venise qui, république séculaire, agissait encore dans le jeu du principat italien à la façon d'une souveraineté étrangère, pouvaient seules soutenir l'édifice dynastique hâtivement élevé par un vieux pontife : « Notre âge est si avancé, disait Alexandre à Giustinian, que nous devons nous presser d'en finir, afin de laisser notre postérité certaine de conserver ce que nous lui léguerons, et cela ne peut être sans le concours de la seigneurie vénitienne. »

Certes, César méritait bien que la papauté, l'antique puissance pacificatrice de la péninsule, donnât pour lui seul le spectacle de l'Italie vendue sans pudeur, égorgée sans pitié. On avait vu, depuis un siècle et demi, des tyrans de grande race : un Barnabo Visconti, un François Sforza, un Laurent le Magnifique, un Sixte IV, un Ferdinand d'Aragon, un Ludovic le More; mais tous, quelque vaste que fût leur ambition, ils avaient semblé accepter une limite à leurs convoitises. Leur politique tenait compte de l'équilibre italien ; ils avaient recherché l'hégémonie, la suzeraineté et non l'empire ; leur conduite, fondée sur un système d'alliances italiennes, supposait la tyrannie intacte en ses organes principaux; ils avaient rêvé d'abaisser, non de détruire leurs voisins. Celui-ci est un exterminateur. Son père et lui n'ont été arrêtés dans leur acte de piraterie que par la présence des étrangers français et espagnols dont ils avaient espéré le concours. La France tenait la Lombardie ; elle couvrit Ferrare, Bologne et la Toscane ; à partir de 1501, la France et l'Espagne occupaient les Deux-Siciles et s'y faisaient la guerre, sans permettre qu'un troisième larron leur enlevât un seul lambeau de province. Mais il restait encore un vaste domaine ouvert à César, le royaume même de l'église rempli par les fiefs des barons romains, Pérouse et Sienne, le duché d'Urbin sur l'Adriatique, les Romagnes en dehors de l'état de Bologne et la ligne de villes fortes qui, le long de l'Apennin, entre Imola et Rimini, menaçaient la vallée du Pô, Ferrare, Mantoue et les terres vénitiennes. En peu de temps, il fut le maître de l'Italie centrale, moins par la valeur de ses armes que par l'ascendant de son esprit et sa duplicité, surtout par la terreur qui marchait devant lui. L'Italie n'avait point connu jusqu'alors un tel virtuose de despotisme. Il lui parut être le tyran par excellence, le prince idéal; et le livre que Machiavel écrivit plus tard sous ce titre équivoque n'est qu'une analyse expérimentale de la politique de César Borgia. Machiavel avait pu l'étudier de fort près au cours de sa légation en Romagne, dans l'automne de 1502. Il eut peur de lui, en sa qualité de bon

Florentin, et trembla plus d'une fois, après une audience, pour la liberté de Florence ; mais il l'admira sincèrement, en sa qualité de bon Italien, et crut que ce fils de pape pourrait édifier une monarchie italienne avec les débris de l'ancien principat, et qu'il aurait assez de génie pour chasser d'abord, comme grand condottière de l'Italie, l'étranger. Le Vénitien Capello écrivait : « Il est très royal, même prodigue, ce qui déplaît au pape... Il sera, s'il vit, un des premiers capitaines de l'Italie. » César séduisit alors Machiavel par la courtoisie de ses paroles dorées, il le fascina par l'effrayante énergie de ses résolutions, la ténacité de sa volonté, sa façon inflexible de haïr, l'extraordinaire possession qu'il avait de soi-même. « Quand j'aurais de l'eau jusqu'à la gorge, disait-il à l'historien, je n'implorerais pas l'amitié de ceux qui ne sont pas mes alliés dès aujourd'hui. » Là fut le secret de sa puissance sur autrui. C'était une âme noire, toute close, où l'émotion des choses du dehors n'entrait jamais, et dont l'immense égoïsme ne fut bien connu que d'elle seule. Il était capable de décisions brusques et de mouvemens de rage furieuse ; mais ces accidens, qui étaient en contradiction avec sa nature, ont été bien rares. Il poignarda un jour, entre les bras d'Alexandre VI, Perotto, un adolescent : « Le sang, dit Capello, jaillit au visage du pape. » Il assouvissait parfois, dans les courses de taureaux, les instincts brutaux de son tempérament ; il savait trancher d'un coup de sabre le cou d'un jeune buffle. Ces courtes apparitions de l'Espagnol sont l'élément négligeable du caractère de César. Le tyran de la renaissance s'est tenu en lui debout jusqu'à la ruine définitive, taciturne, impénétrable ; quand il parlait, il mentait ; il préférait ne rien dire, se dérobait aux regards, caché au fond de ses palais, ajournait les auditeurs, ne sortait que masqué, accourait à l'insu de tout le monde des Romagnes à Rome, s'enfermait dans le Vatican comme en un tombeau, et partout se faisait suivre de son assassin de confiance, don Micheletto, qui, très probablement, avait été le compagnon mystérieux de don Juan durant sa dernière nuit. « Il ne quitte pas son masque, écrit Giustinian, en mars 1503, et, bien qu'à Rome on connaisse sa présence, il n'a voulu se découvrir que pour quelques personnes. Moi-même, parlant au pontife, j'ai feint de ne rien savoir sur le séjour du duc, car le pape n'en soufflait mot, et je continuerai ainsi, tant qu'il ne parlera pas le premier. On ne comprend rien à cette conduite, car les fantaisies du duc échappent à tous les calculs ; toutes les conjectures sont vaines ; cependant, s'il se résout à rester ici, il faudra bien qu'il enlève son masque. » Giustinian, quand il cherche, après Machiavel, à déchiffrer l'énigme de cette âme, n'y distingue clairement qu'une chose : pour ses ennemis, une haine diabolique ;

pour ses amis, c'est-à-dire pour ceux qui se dévouent à sa fortune sans réserve, une bonne volonté provisoire dont se défiaient ses plus fidèles serviteurs. Quinze jours avant la maladie mortelle d'Alexandre, il disait : « Me voici à Rome, mais avant l'autre mardi je serai en un lieu où je pourrai faire du bien aux miens, sinon je mourrai plutôt. » Les capitaines de stradiotes qui abandonnèrent le service de César, en l'année 1503, étaient gracieusement congédiés; deux jours après, on les trouvait pendus quelque part ou égorgés. La qualité vraiment politique du Valentinois était le sang-froid avec lequel il réglait ses haines, et sa patience à attendre l'heure la plus propice pour une vengeance exquise. Le pape, qui ne savait, lui, ni se taire ni attendre, admirait sans réserve, sur ce point, le génie de son fils. Le 1er janvier 1503, Giustinian fut témoin au Vatican d'une scène bien édifiante : « Ce matin, après la messe, Notre Seigneur a appelé tous les ambassadeurs qui étaient présens et les cardinaux; il nous a dit que, cette nuit, une dépêche avait apporté la nouvelle de la capitulation de Sinigaglia. En disant cela, il montrait une grande joie, et feignait néanmoins de n'avoir été mis au courant de rien dans ces derniers jours ; il accusait la régente de Sinigaglia d'avoir, par ses trahisons, obligé le duc, qui n'y pensait point, à prendre cette ville par indignation pure. Il ajouta que la nature du duc était de ne point pardonner à qui l'outrageait et de ne laisser à personne le soin de sa vengeance ; il menaça les autres, qui avaient fait tort à son fils, et en particulier Oliverotto, que le duc avait juré de pendre de ses propres mains, s'il pouvait s'en emparer. Après que Notre Seigneur eut donné ces nouvelles, chacun, selon la coutume, se réjouit avec lui, et lui chatouillait les oreilles d'une façon ou d'une autre, ce qui lui causait une extrême satisfaction, et, dans l'épanouissement de son plaisir, il se mit à chanter les vertus et la magnanimité du duc. La plupart des cardinaux faisaient chorus du bout des lèvres, surtout Mgr de Sienne, qui a le cœur un peu gros, et qui a peur pour l'état que son neveu possède dans la Marche. »

II.

Ces deux Borgia, si différens par le génie, unis l'un à l'autre par la complicité d'un égoïsme sans frein, se partagèrent donc l'entreprise perverse des dernières années du pontificat. Alexandre prit pour lui la diplomatie, César l'action militaire; le père se chargea de séduire l'église temporelle, et, au besoin, de l'effrayer. Il se réservait de caresser les princes italiens, de les attirer à sa politique; de soutenir enfin, par une bonne alliance étrangère, les

intérêts de la famille. Il serait facile alors au fils d'abattre l'un après l'autre tous les petits tyrans de l'Italie centrale ; puis, par une police sanguinaire, de pacifier ses conquêtes et de réduire l'indiscipline de ses condottières. Il fallait beaucoup d'argent pour nourrir des armées où les compagnies françaises se mêlaient aux bandes suisses, espagnoles ou italiennes ; Alexandre puisait dans les coffres de la sainte église et les vidait, puis il les remplissait de nouveau par les moyens très efficaces que l'on verra plus loin. Mais, avant tout, il était utile aux Borgia, afin d'avoir l'esprit et les mains libres, et d'imposer silence aux objections du monde chrétien, de témoigner avec éclat de leur parfaite indifférence pour le christianisme, les plus graves traditions de l'office pontifical et la mission divine du pasteur des âmes.

L'occasion se présenta d'elle-même au pape, le lendemain de la mort horrible de son fils aîné. Depuis quelques années, le dominicain Savonarole était le maître de Florence ; il avait aidé à la chute des Médicis et poussait la république dans les voies dangereuses d'une démagogie théocratique. Il tonnait du haut de sa chaire contre les abus de l'église, les scandales du haut clergé, la corruption de la cour romaine. Je ne crois pas qu'il fût pour Alexandre VI, dont il demandait la déposition, un adversaire bien redoutable. Il était trop violent et faisait peser sur les Florentins un régime trop irritant d'inquisition monacale pour qu'il pût gouverner longtemps, du fond de son cloître, cette ville spirituelle où s'était posé le berceau de la renaissance. Le frère Jérôme, qui fit brûler sur la place de la Seigneurie les livres, les tableaux et les meubles précieux, n'avait, comme partisans fidèles, que le petit peuple, les dévots à l'âme étroite, les *pleureurs*, les *piagnoni* ; contre lui étaient les médicéens, puis les républicains de l'ancien régime communal, enfin les frères mineurs et la multitude bourgeoise du tiers-ordre franciscain. L'heure de sa chute semblait donc marquée. C'était une révolution de plus à faire par ce peuple aimable qui, depuis quatre ou cinq siècles, avait bouleversé chaque vingt ans sa constitution, et n'en était pas moins le plus civilisé de l'Italie. Mais la pire faiblesse de Savonarole était dans la nature même de ses vues religieuses. Il méditait trop assidûment sur l'Apocalypse pour être bien entendu en ces derniers jours du xve siècle italien. Il parlait en prophète à un peuple sceptique qui lisait le *Décaméron* et le *Morgante maggiore* ; il contait ses visions à un auditoire de chrétiens très particuliers, où se rencontraient Machiavel et Pic de la Mirandole. S'il rêvait d'une croix noire dressée sur Rome comme un symbole funèbre pour la papauté des Borgia, il plaçait son rêve dans son plus prochain sermon. Cet illuminé,

âme très grande, d'une pureté d'enfant, était étonnamment arriéré. Savonarole remontait à Grégoire VII et à Pierre Damien; il attendait des chefs de l'église ou d'un concile la guérison du mal dont souffrait la société chrétienne, et pensait que le monde serait sauvé si un saint s'asseyait sur le siège de saint Pierre. Il reprenait, en les rétrécissant par ses rancunes de moine mendiant qu'irrite la richesse de l'église séculière, les vieilles idées d'Arnauld de Brescia; mais il retardait de plus de trois siècles. Il oubliait que l'abbé Joachim, François d'Assise, et Jean de Parme avaient rendu aux âmes la pleine liberté religieuse; que, par la main des grands mystiques de l'Italie, les consciences avaient été délivrées des chaînes de la hiérarchie ecclésiastique, et que désormais, entre les Italiens et le saint-siège, il n'était plus question des intérêts de la foi, mais d'intérêts tout temporels et d'équilibre politique. Ainsi, dans sa lutte contre Alexandre, Jérôme avait mal choisi son champ de bataille. Il eût pu remplir un rôle autrement puissant en se tenant sur le terrain de la politique pure, en gardant d'Arnauld de Brescia et de Rienzi une vue tout à fait supérieure, cette notion évangélique du royaume de Jésus, qui n'est pas de ce monde, et du royaume de César, qui échappe, par sa nature même, au prêtre, à l'évêque, au pontife; il lui était facile, du sein de Florence revenue pour quelques années à l'état communal, et dans une Italie où la tyrannie semblait très malade, à Milan comme à Naples, d'essayer un apostolat républicain que la France eût peut-être soutenu, comme Charles VIII l'avait fait déjà en faveur de Pise. Si, du haut en bas de la péninsule, l'esprit municipal avait encore pu tressaillir, Rome, réveillée par les familles féodales, par les Orsini et les Colonna, dont le pape et son fils avaient juré la ruine, se fût redressée tout à coup; elle eût brisé la forme de la tyrannie papale pour reconstituer la commune ecclésiastique d'Innocent III. Savonarole ne soupçonna rien de tout cela: il s'obstina à prêcher contre la simonie, le luxe des palais, les hontes de la Babylone pontificale. Le pape le déclara hérétique. Le dominicain demanda l'épreuve du bûcher, contradictoirement avec un frère mineur. On a longtemps cru qu'Alexandre avait souhaité lui-même cette expérience périlleuse, afin de brûler Jérôme par la grâce de Dieu; des documens publiés, il y a dix ans, par le père Bayonne, ont prouvé tout le contraire. Alexandre VI chercha à empêcher l'épreuve, comme s'il redoutait véritablement un miracle. Un orage inonda le bûcher, qu'on ne put allumer. Savonarole, ce jour-là, fut dépouillé de son prestige et se sentit perdu. La seigneurie, qui lui était hostile, l'arracha, à la suite d'une émeute effroyable, de son couvent de Saint-Marc. On lui fit rapidement son procès d'église. Sa véritable

hérésie était dans ces paroles, écrites en 1497 aux princes de l'Europe : « Je vous jure, au nom du Seigneur, que cet Alexandre n'est point pape et ne peut être considéré comme tel, car, laissant de côté son très criminel péché de simonie, par lequel il a acheté le siège papal, et chaque jour vend au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, laissant aussi ses autres vices manifestes, j'affirme qu'il n'est pas chrétien et ne croit point qu'il existe un Dieu, ce qui dépasse le comble de toute infidélité. » L'évêque de Vasona, légat d'Alexandre, et les commissaires apostoliques présidèrent à cette iniquité. Les témoins furent intimidés par la torture, leurs dépositions furent faussées, les paroles de Jérôme et de ses deux compagnons défigurées. Cependant, on ne put rien établir de sérieux contre les accusés, ni quant à la doctrine religieuse, ni quant à la conduite politique. On les condamna à être pendus, puis brûlés. La sentence fut exécutée le 23 mai 1498. Quand l'évêque dégrada Savonarole de sa dignité sacerdotale, il oublia, dans son trouble, la formule liturgique et dit : « Je te retranche de l'église militante et de l'église triomphante. » Le martyr répondit : « De la militante, oui, mais non pas de la triomphante, car tu n'as pas ce droit. » C'était la conscience même de la chrétienté qui, par ce cri de Savonarole, déniait au saint-siège le droit d'intervenir dans les conseils de Dieu et de fermer ou d'ouvrir l'entrée du royaume céleste.

Mais Alexandre VI ne s'inquiétait point des portes du paradis; il lui suffisait que la voix importune de ce moine fût enfin muette. La chrétienté était dorénavant clairement avertie de la façon dont le souverain pontife accueillerait la protestation des mystiques, la clameur des prophètes et les textes tirés de l'Évangile. Il s'agissait maintenant de trouver en Italie et à l'étranger des coadjuteurs bienveillans à la politique dynastique des Borgia. L'amitié de la France venait spontanément au saint-siège. Louis XII avait besoin de la dispense pontificale pour répudier sa femme, Jeanne de Valois, et épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne. Alexandre fit porter le bref apostolique par César, qu'il avait délivré, au mois d'août 1498, de son chapeau de cardinal et de sa mitre d'archevêque. Dès le mois de juillet, Lucrèce, veuve d'un mari toujours vivant, épousait don Alphonse de Bisceglie, bâtard d'Alphonse II d'Aragon, un enfant de dix-sept ans. Cependant, l'ancien cardinal de Valence en Espagne recevait de Louis XII le titre de duc de Valentinois en France, puis, au printemps de 1499, la main de Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre. Il s'appellera désormais César Borgia de France. En même temps, une alliance formelle était conclue entre le roi, le pape et Venise. La république sérénissime et le saint-siège livraient à Louis XII Ludovic le More,

la maison des Sforza, le Milanais. Venise devait recevoir Crémone et la Ghiara d'Adda ; César serait aidé par l'influence française et les propres troupes du roi dans son entreprise contre la Romagne. Louis vint en octobre recueillir à Milan le fruit d'une conquête que la trahison des capitaines de Ludovic avait rendue facile à d'Aubigny et à Trivulzio. Alexandre, protégé par les fleurs de lis, se hâta d'avancer la fortune de ses enfans. Il nomma Lucrèce régente de Spolète, une ville de l'église qui n'avait point de tyran, puis il attira à Rome Giacomo, le chef de la grande maison des Gaetani, le fit enfermer au Saint-Ange, l'accusa de lèse-majesté, confisqua tous ses domaines et le fit empoisonner. On porta le mort à San-Bartolomeo, dit Burchard, où sa mère et ses sœurs le virent à visage découvert. Tandis que son fils aîné, Guillaume, s'enfuyait à Mantoue, les sicaires de César étranglaient le plus jeune, Bernardino, près de Sermoneta. Le 12 février 1500, Lucrèce achetait par une vente fictive, pour 80,000 ducats, le fief de Sermoneta.

César, de son côté, n'avait point tardé à se mettre à l'œuvre. La Romagne et les Marches étaient, au nord des états de l'église, le dernier débris de l'ordre féodal en Italie. Les comtes, dont l'institution remontait au XIVe siècle, au temps du cardinal Albornoz, étaient les vicaires du saint-siège, vassaux fort indisciplinés, qui refusaient de payer la redevance et se dérobaient à la main du suzerain pontifical. Alexandre les attaqua donc à la fois par l'interdit spirituel et le glaive temporel. Dès le mois de novembre 1499, César, après être venu secrètement à Rome pour s'entendre avec le pape, assiégeait Imola avec ses troupes françaises et suisses. La ville, qui appartenait aux Riario, tomba le 1er décembre. Le 12 janvier 1500, les Français prirent la citadelle de Forli : Catarina Sforza Riario, la veuve héroïque du neveu de Sixte IV, fut emmenée à Rome et conduite au château Saint-Ange. Dix-huit mois plus tard, les capitaines français obtinrent sa liberté. Elle avait eu de son amant, Jean de Médicis, un fils, Jean des Bandes noires, qui fut, sous Clément VII, le dernier soldat de l'indépendance italienne.

Cette année 1500, qui fermait le siècle, vit le jubilé d'Alexandre VI. Le monde chrétien marcha, comme il faisait jadis, aux temps de foi profonde, vers la sainte ville de Rome. Le carnaval eut une magnificence extraordinaire ; le jour de Pâques, deux cent mille pèlerins s'agenouillèrent sous la bénédiction du vicaire de Dieu. Pendant six mois, le pape se crut parfaitement heureux. Le royaume de César grandissait à vue d'œil : Imola, Cesena, Forli, Forlimpopoli, en formaient déjà le noyau. En février, le Valentinois, vêtu de velours noir, ses cheveux blonds flottant sur les épaules, était entré pompeusement à Rome, à la façon d'un triomphateur antique, ap-

plaudi par les femmes et les jeunes filles, qui riaient tout le long du cortège. La courte restauration de Ludovic le More, favorisée par Venise, passa comme un léger nuage sur ce ciel rayonnant. Le 10 avril, le tyran de Milan, *fléau de l'Italie*, dit Paul Jove, tomba aux mains des Français, à qui il avait ouvert, sous Charles VIII, la route des Alpes. La péninsule était désormais asservie au nord, et l'étranger tenait pour plusieurs siècles les clés de l'Italie. Mais l'envahisseur était alors le bon ami du saint-père, le cousin de César, et les Borgia, réjouis par l'adoration de l'église universelle, ne songeaient, au printemps de l'an 1500, qu'à fêter leur fortune. Le pape offrait aux chrétiens des processions, le Valentinois des tournois de taureaux. C'est à peine si, dans l'allégresse de Rome, quelques impressions pénibles mêlaient, de loin en loin, une ombre de mélancolie à la joie religieuse des pèlerins. On apprenait un jour que l'ambassadeur de France avait été dévalisé, avec toute sa suite, aux environs de Viterbe; on voyait un soir, en revenant d'un office à Saint-Pierre, aux abords du pont Saint-Ange, attachés aux potences, les bandits arrêtés çà et là dans la campagne romaine; on se contait l'histoire du médecin de l'hôpital du Latran, qui, au crépuscule matinal, tuait à coups de flèche, autour de la basilique, les dévots trop pressés d'aller à Saint-Jean et les dépouillait, ou bien empoisonnait, avec le concours du confesseur de la maison, les malades riches et leur dictait un bon testament. Mais ces légers incidens ne troublaient point la beauté du jubilé de 1500. Tout à coup, une nouvelle catastrophe fit tressaillir Rome et l'Italie, et révéla une fois de plus à Alexandre VI l'incertitude de ses joies de famille.

Quinze mois après son mariage avec Lucrèce, en août 1499, Alphonse d'Aragon s'était enfui sans raison apparente, *alla macchia*, écrit un contemporain, dans les bois, comme un misérable poursuivi par les sbires; puis il s'était retiré à Genzano, chez les Colonna. Il devinait peut-être que la politique des Borgia, infeodée alors à la France, serait dans un temps prochain hostile à la dynastie napolitaine. Le souvenir de don Juan l'effrayait; il eut peur, et, laissant sa femme enceinte de six mois, il courut loin de la sinistre ville apostolique. Le pape rappela son gendre et lui ordonna de rejoindre Lucrèce à Spolète. Alphonse obéit. Alexandre revit, peu de jours après, à Nepi, les deux époux, qui rentrèrent à Rome vers le milieu d'octobre. Le retour de César dans la capitale ecclésiastique, après sa première campagne de Romagne, ne semble pas avoir donné à Alphonse de nouveaux sujets d'inquiétude. Il prit part, avec toute la famille, aux fêtes du jubilé. Le 15 juillet, il se rendait, vers onze heures du soir, du Vatican à son palais, qui était voisin de la basilique; deux serviteurs l'accompagnaient. Sur les degrés

de Saint-Pierre, quatre hommes masqués, armés de poignards, l'assaillirent et, sous le balcon de la bénédiction papale, le blessèrent grièvement à la tête, à la gorge, à l'épaule et au bras. Les assassins se replièrent, selon Burchard, sur une troupe de quarante cavaliers qui les attendait dans l'ombre, et tous se sauvèrent à bride abattue hors de Rome. Alphonse, tout sanglant, put se traîner jusqu'au Vatican. Polo Capello écrit : « Il dit au pape : Je suis blessé; et Mme Lucrèce, sa femme, qui était dans la chambre du saint-père, s'évanouit. » — « On ne dit pas, écrit l'ambassadeur florentin, qui sont les meurtriers, et l'on ne voit pas qu'on les recherche avec le zèle qui conviendrait. Mais le bruit court dans Rome que c'est encore un crime de famille, car, dans ce palais, il y a tant de haines anciennes et récentes, tant de jalousies politiques et autres, qu'il est nécessaire que de pareils scandales éclatent souvent. Ainsi, chaque jour, le pape a de nouveaux sujets d'amertume et d'affliction qui lui donnent beaucoup à penser. » — « L'assassin, dit Capello, est le même qui a tué le duc de Gandia et l'a jeté au Tibre. » — « Je n'ai pas tué le duc, disait César dans les jours qui suivirent; mais si je l'avais fait, il l'aurait bien mérité. » Le cardinal de Capoue vint confesser le jeune prince, qui fut soigné, pendant trente-quatre jours, sous les yeux du pape, par Lucrèce et par sa sœur Sancia. Les deux femmes préparaient elles-mêmes les alimens, « à cause de la haine que lui portait le Valentinois, » écrit Capello. « Le pape, ajoute l'orateur vénitien, le faisait garder par seize personnes, de crainte que le duc ne le tuât. » Et quand le pape visitait le blessé, le duc ne l'accompagnait point, sinon une fois, où il dit : « Ce qui ne s'est point fait au dîner se fera au souper. » Le 18 août, César entra dans la chambre d'Alphonse, qui se levait déjà ; il chassa d'un geste la femme et la sœur du malheureux : puis don Micheletto parut, jeta le duc de Bisceglie sur son lit et l'étrangla en présence de César. Le soir même, on porta furtivement, sans prières et sans prêtres, l'enfant royal de Naples dans la chapelle funéraire de Saint-Pierre. Alexandre, qui n'avait pu sauver la vie d'Alphonse, n'osa point lui accorder les honneurs qu'on avait prodigués, trois ans plus tôt, à son fils aîné. On feignit, comme on avait fait pour le duc de Gandia, de rechercher les assassins. On expédia au Saint-Ange les médecins de la victime et un pauvre bossu, son valet de chambre : on les interrogea, puis on les renvoya, leur innocence étant évidente, « ce que savaient très bien, dit Burchard, ceux qui les avaient fait arrêter. » Lucrèce se retira, soit de son plein gré, soit par l'ordre de son père, dans son château de Nepi, avec une escorte de six cents cavaliers, afin, écrit le scribe pontifical, « de prendre quelque consolation ou distraction à la douleur et au trouble

qu'elle eut ces jours derniers pour la mort de l'illustrissime don Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglie et prince de Salerne, son mari. » L'orateur de Venise laisse entendre que les larmes de l'infortunée irritèrent César, et qu'Alexandre l'éloigna, afin de complaire à son fils. « Mme Lucrèce, qui est sage et libérale, était auparavant dans les bonnes grâces du pape; mais celui-ci ne l'aime plus aujourd'hui. » Capello écrit encore que le pape redoute plus que jamais César, tout en l'aimant avec passion. Certes, Alexandre chérissait toujours sa fille, à qui, tout à l'heure, il cherchera, pour troisième mari, un prince héréditaire. Mais la politique entraînait les Borgia d'une façon de plus en plus impérieuse. La seconde campagne de Romagne allait s'ouvrir. Le principat des Aragons, auquel on venait d'envoyer un adieu sanglant, était au moment de subir le sort des Sforza et des Médicis. L'heure n'était point propice aux doléances et aux récriminations de famille. D'ailleurs, le deuil de Lucrèce fut assez court. Une longue douleur n'était point faite pour la jeune veuve. Elle tenait de son père une conscience très mobile, et, selon un contemporain, un caractère « toujours gai et serein. »

III.

A la fin de septembre 1500, César se remit en marche vers le nord avec 900 hommes d'armes, 200 chevau-légers et 6,000 fantassins. L'artillerie était commandée par Vitellozzo Vitelli, un condottière de conscience équivoque, qu'attendait une fin terrible. L'armée ducale se dirigea d'abord, par le pays de Pérouse, vers Pesaro, où Giovanni Sforza, beau-frère du duc, essayait de se défendre. Mais la ville se souleva contre lui le 11 octobre, et envoya au Valentinois une députation pour lui porter la capitulation. Le 21, la citadelle se rendit. César entra à Pesaro le 27, au soir. Un proscrit, l'humaniste Pandolfo Collenuccio, qui se hâta de revoir sa maison après le départ du tyran, eut une audience du vainqueur; César fit à ce lettré présent d'un sac d'orge, d'une charge de vin, d'un mouton, de seize poules et chapons, de deux paquets de chandelles et de deux boîtes de dragées. Pandolfo écrivit au duc de Ferrare l'éloge de son bienfaiteur et le récit de ses faits et gestes dans Pesaro: « Il est plein de cœur, de hardiesse et de générosité, et l'on pense qu'il tiendra compte des gens de bien. Il est âpre à la vengeance; c'est un grand esprit, avide de puissance et de gloire, mais il semble plus désireux d'acquérir des états que de leur donner un bon gouvernement. » Pandolfo n'avait évidemment rien obtenu en dehors de ces précieux présens, ni une fonction publique, ni une pension.

Giovanni Sforza s'était enfui à Venise, puis à Mantoue. Rimini chassait ses Malatesta et ouvrait ses portes au Valentinois. L'armée ducale s'achemina du côté de Faenza, que gouvernait le seul tyran qui fût, dans cette région, aimé de son peuple, Astorre Manfredi, un orphelin, le plus bel adolescent de toute l'Italie. Son père avait été assassiné et sa mère chassée comme complice du crime. Ses sujets l'avaient protégé contre les intrigues de ses cousins. Il avait grandi dans la terreur de Venise, de Florence et de Bologne, qui convoitaient son héritage. Vitellozzo souleva contre Astorre une partie de la campagne de Faenza. La ville, réduite à ses propres ressources, étroitement assiégée, jura de combattre jusqu'à l'épuisement de ses forces, pour sa liberté et pour son prince. Le siège dura près de six mois. On vit, un jour d'assaut, une jeune fille, Diamante Toselli, repousser et précipiter du haut des remparts les soldats du duc. Les Florentins et Giovanni Bentivoglio abandonnèrent tour à tour Astorre, leur pupille. Pendant tout cet hiver, César séjourna à Imola. Le 26 avril, les anciens signèrent la capitulation et remirent Faenza au Valentinois. Astorre devait, selon le traité, garder sa liberté et ses biens, garantis par la clémence du pape; la commune payait ses créanciers; la ville conservait ses coutumes, et les fonctions communales étaient réservées à ses seuls citoyens. Le soir même, Astorre et ses frères se rendirent au camp de César. Le duc, violant sa promesse solennelle, les dirigea sur le château Saint-Ange. Ils y languirent de longs mois, et Burchard a noté leur fin en ces quelques lignes : « Le 9 juin (1502), on trouva dans le Tibre, noyé et mort, le seigneur de Faenza, jeune homme d'environ dix-huit ans; il était d'une si belle stature et d'un visage si charmant qu'on n'eût pu trouver son pareil parmi mille jeunes gens de son âge; il avait une pierre au cou. Près de lui, deux jeunes gens, liés l'un à l'autre par les bras, l'un de quinze ans, l'autre de vingt-cinq; avec eux, une femme et beaucoup d'autres. »

La reddition de Faenza avait achevé, en 1501, la constitution du duché de Romagne, dont le Valentinois reçut le titre par bulle pontificale. C'est à ce moment qu'il eût dû s'arrêter : son œuvre avait des chances d'avenir. Il avait jeté, au centre de l'Italie, le lest d'un principat nouveau, soutenu par la France et par l'église ; il pouvait, à la mort d'Alexandre, demeurer comme tyran militaire de la péninsule et reprendre le rôle perdu par les Sforza. Ce duché, qui n'était point encore soudé au royaume ecclésiastique, ne compromettait point l'équilibre italien. Sur ses frontières du sud et de l'ouest, il était limité par Urbin, Camerino, Pérouse, la Toscane et l'état de Bologne. L'erreur de César fut de combler le fossé qui le séparait du domaine de l'église, de déposséder les Montefeltri

d'Urbin, les Baglioni de Pérouse, les Petrucci de Sienne, de menacer les Bentivogli de Bologne, d'inquiéter Florence par la prise de Piombino et les menées de son condottière Vitellozzo, qui souleva les villes méridionales de la république florentine, Arezzo, Borgo San-Sepolcro et Cortona; enfin, d'allumer la révolution à Pise, qui, pour échapper aux griffes de Florence, eût levé l'étendard de l'Antéchrist. Ces excès d'ambition parurent à l'Italie une menace d'autant plus grave qu'ils coïncidèrent presque tous avec la faute capitale d'Alexandre VI, la proscription de la dynastie d'Aragon en 1501, le partage des Deux-Siciles entre Louis XII et Ferdinand le Catholique. Le pape crut faire merveille en attirant sur une proie commune la France et l'Espagne; il ne s'aperçut pas qu'il consommait ainsi la ruine de l'Italie, qu'il se plaçait lui-même entre l'enclume et le marteau, soumettait toute sa politique à la fortune des envahisseurs, réduisait son fils à la condition de vassal suspect aux deux puissances, ses convoitises étant un danger pour l'une et l'autre. Les hommes d'état voyaient alors à quel point étaient redoutables les projets de César et de son père, mais ils comprenaient aussi que le remède était près du mal. A la fin d'octobre 1501, Machiavel, ambassadeur en France, disait au cardinal d'Amboise : « Les Français n'entendent rien à la politique, autrement ils ne laisseraient pas l'église devenir si grande. » Le 25 juillet 1502, après les affaires d'Urbin et de Camerino, Giustinian était informé par le cardinal de Naples que le roi de France venait d'écrire au pape : « Vous n'avez pas le droit de vous rendre le maître de l'Italie *in temporalibus*, pour le temporel. » Une autre fois, l'orateur vénitien dénonce le plan des deux Borgia: « faire l'Italie d'un seul morceau. » Ils espéraient que Louis XII, s'il sortait vainqueur de son inévitable conflit avec l'Espagne, accepterait la suzeraineté traditionnelle de l'église sur les Deux-Siciles. Pendant quelque temps, ils sacrifièrent tout à l'alliance française. L'été et l'automne de 1501 se passèrent en laborieuses négociations pour le troisième mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este, fils aîné du duc Hercule de Ferrare, ami et client de la France. Le duc, qui représentait la plus vieille dynastie italienne, répugnait à l'alliance de ces redoutables parvenus; le jeune prince n'envisageait pas sans quelque trouble la façon dont les Borgia avaient coutume de rompre les chaînes conjugales de Lucrèce. Les deux pères discutèrent plusieurs mois sur le chiffre de la dot avec une âpreté d'usuriers. Le mariage se fit par la volonté souveraine de Louis XII; ce fut, pour Lucrèce, le dernier. Alphonse d'Este ne vint point à Rome, où le sacrement fut donné par procuration. Cette union, le dernier service politique rendu par la jeune femme à sa famille, fut pour elle la délivrance. Le 6 janvier 1502, elle

reçut la bénédiction suprême d'Alexandre VI et quitta Rome pour n'y rentrer jamais.

César avait accompagné, comme condottière de Louis XII et gonfalonier de l'église, l'armée française dans sa campagne de 1501 contre Frédéric d'Aragon. Il prit lui-même Capoue d'une façon digne de lui, par trahison. Un certain Fabrizio lui livra l'entrée de la ville. « Il fut le premier tué par les gens du duc, écrit Burchard, et après lui environ 3,000 fantassins et 200 cavaliers furent massacrés, et, après ceux-ci, les bourgeois, les prêtres, les religieux des deux sexes, même dans les églises et les monastères ; les femmes et les jeunes filles furent, sans aucune pitié, la proie du vainqueur. » Selon Guichardin, le Valentinois choisit, pour sa part de butin, quarante des plus belles jeunes filles de Capoue. Les malheureuses se jetaient par désespoir ou par honte dans le Volturne. Mais ces gages de bonne amitié ne suffisaient point pour assurer le roi de France de la fidélité des Borgia. L'avidité et la fourberie du pape et de son fils devenaient chaque jour plus inquiétantes pour leurs alliés. En septembre 1501, Alexandre confisquait les derniers fiefs des Colonna, des Savelli, des Gaëtani, attribuait à Rodrigo, fils de Lucrèce et de don Alphonse, Sermoneta, Ninfa, Norma, Albano, Nettuno, Ardea ; à Giovanni Borgia, l'*infant romain*, son propre fils ou celui de César, il donnait Nepi, Palestrina, Paghano, l'abbaye de Subiaco et ses dix-huit châteaux. En juin 1502, César et le pape sollicitaient le duc d'Urbin et le seigneur de Camerino de leur prêter des troupes pour les garnisons des Romagnes ; les deux tyrans une fois désarmés, particulièrement de leur artillerie, César envahissait leurs états, les chassait, et pillait tout, jusqu'à la bibliothèque des Montefeltri. Guidobaldo d'Urbin s'enfuit à Mantoue par des sentiers de montagnes. Jules-César Varano, seigneur de Camerino, fut découvert au fond d'une citerne et étranglé. Le même sort attendait ses enfans, Annibale et Venanzio, qui périrent à la Cattolica, par les mains d'un neveu de don Micheletto. Les Borgia supprimaient, contre les vaincus, le droit des gens, et ils s'étonnaient naïvement qu'on leur répondît par de désagréables représailles. Louis XII garda quelques jours comme otage, au château de Milan, son cousin César de France. « Le pape, dit Giustinian, jure et anathématise le duc qui est allé à Milan à son insu. » Il ne comprenait pas qu'on eût à son égard une conduite équivoque, lui qui, dans ses confidences bavardes aux ambassadeurs, étalait à tout propos sa théorie cynique de la trahison. « Jusqu'à présent, nous avons été Français, et nous continuerons à l'être, si la France envoie assez de troupes pour vaincre les Espagnols ; mais si elle balance et veut que nous nous battions pour elle, nous aviserons à ne point perdre ce que nous

avons acquis, et, si Dieu veut que les Espagnols soient les plus forts, nous ne devons point vouloir autrement que Dieu. » — « Ce pape, disait l'ambassadeur d'Espagne à Giustinian, me paie des meilleures paroles du monde, mais je suis certain que, s'il voyait les Français devenir puissans, il me tournerait les épaules. » Tandis qu'Alexandre, en ses jours de grande détresse, suppliait Venise d'adopter son fils, César arrêtait, près de Sinigaglia, des marchands vénitiens et menaçait en leur présence la république de son inimitié. Alexandre dut faire à l'ambassadeur des excuses au nom de son fils. « Je prie la seigneurie de considérer sa grande jeunesse, et que ces paroles, s'il les a prononcées, ont été dites dans un moment de fureur. » Mais le pape, de son côté, faisait arrêter la femme de Bartolomeo d'Alviano, condottière de Venise, avec ses deux jeunes neveux. Cette pauvre politique, si bien qualifiée par Giustinian, « qui ne tenait compte que du fait du jour, » oubliant le fait de la veille, « et ne prévoyant pas le lendemain, » minait sourdement l'œuvre audacieuse des Borgia. Peu à peu, toutes les victimes de leurs attentats, l'Italie, l'étranger, qui ne voulait point de leur prépondérance et prétendait arrêter leurs convoitises, leurs propres créatures, effrayées par leur ingratitude, s'entendirent dans l'ombre, et les enlacèrent d'un réseau d'intrigues, de résistances obstinées et de conspirations. Les Colonna s'engageaient dans le parti espagnol, les Orsini se donnaient aux Bentivogli et à la France; Louis XII fermait à César le chemin de Florence. Venise accueillait tous les proscrits et mettait à Ravenne des troupes d'observation; les cardinaux sollicitaient à leur tour le protectorat de Venise pour les libertés de l'église et de la péninsule. Le cardinal de Sienne, conversant avec Giustinian, reprenait le mot du cardinal de Médicis, le jour de l'élection de Borgia : « L'Italie est la proie du loup; » et il ajoutait : « Voyez comme le pape, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, met le pied où il veut. Il est à présent d'accord avec les Espagnols (c'était en juin 1503), et il se montrera pour eux plus ouvertement, dès qu'ils auront repris Gaëte aux Français; il voudra Sienne, il voudra Pise, il mettra à l'agonie l'état florentin, il ira aussi loin qu'il lui plaira. » Ce profond mouvement d'opinion se tournait, avec une puissance extraordinaire, contre les deux princes qui avaient si insolemment méprisé l'opinion. Ils avaient longtemps attaqué : en 1502 et 1503, ils sont réduits à se défendre à tâtons contre des ennemis invisibles.

A la fin de l'été de 1502, tous ceux qui haïssaient le plus les Borgia se réunirent à la Magione, près de Pérouse, afin de s'entendre pour la perte de César. Les Orsini, Carlo, bâtard de Virginio, Paolo, fils du cardinal Latino Orsini, le cardinal Gianbattista Orsini,

Francesco Orsini, duc de Gravina, le condottière Vitellozzo Vitelli. Oliverotto tyran de Fermo, Gian Paolo Baglione de Pérouse, Petrucci de Sienne, Bentivoglio de Bologne, formèrent une alliance, réunirent 10,000 hommes et battirent à Fossombrone Ugo de Moncada, capitaine du Valentinois. Urbin et Camerino se soulevèrent et rappelèrent leurs seigneurs. Les conjurés se mirent en marche vers les Romagnes. Louis XII et Florence, qui refusa de concourir à la ruine de César, empêchèrent la catastrophe. C'est à ce moment que les Florentins envoyèrent Machiavel à Imola, afin de sonder les intentions du duc à leur égard. Le roi obtint une réconciliation apparente entre César, les condottières et les barons conjurés. Paolo Orsini, Vitellozzo, Oliverotto, reprirent leur service à l'armée ducale. Guidobaldo d'Urbin sortit de nouveau de sa ville après une courte restauration. Le cardinal Orsini, invité par des lettres paternelles du pape, revint à Rome. Bentivoglio refusa de faire ce dangereux voyage. Les condottières prirent en décembre 1502 Sinigaglia à son seigneur, Francesco Maria Rovere, l'héritier présomptif d'Urbin, qui avait onze ans. Puis ils invitèrent le Valentinois à entrer solennellement dans cette nouvelle conquête. Le 31, César arrivait à Fano, après avoir ordonné à ses capitaines de loger leurs troupes dans la campagne, afin qu'il pût prendre les quartiers pour son armée d'escorte. Ils obéirent, et attendirent presque seuls, à peine armés, le duc en dehors de la ville. Celui-ci les engagea à le suivre au palais de la ville, afin de conférer plus à l'aise. Oliverotto restait en arrière : César, d'un coup d'œil, lui dépêcha Micheletto, afin de le joindre à la compagnie. A peine fut-on entré dans les appartemens, que les anciens conspirateurs de la Maglione se virent arrêter. Tout aussitôt, les soldats du Valentinois mettaient la ville à sac. La nuit venue, Oliverotto et Vitellozzo, assis dos à dos sur deux chaises, furent étranglés : Oliverotto pleurait et accusait son complice ; Vitellozzo suppliait qu'on lui fît parvenir, avant sa mort, l'absolution du saint-père. Petrucci avait pu s'échapper. Paolo Orsini et Gravina furent tués, le 18 janvier, à Castel-della-Pieve, par Micheletto. Le chevalier Orsini fut épargné et ne mourut assassiné que sous Jules II. Cependant, à Rome, la vengeance des Borgia suivait son cours avec une remarquable sûreté d'exécution. Le 3 janvier, le cardinal Gianbattista Orsini, à la nouvelle de la prise de Sinigaglia, s'était empressé d'accourir au Vatican pour féliciter le pape. En route, il rencontra le gouverneur de Rome, « qui feignit, dit Burchard, de l'accompagner comme par hasard. Arrivé au palais, le cardinal descendit de sa mule ; tous les chevaux et mulets de son cortège furent emmenés à l'écurie du pape ; dans la chambre du *Papagallo*, le cardinal se vit entourer de gens armés, et il pâlit. » Il fut aussitôt conduit à

la prison de Torre-di-Nona, et, après lui, le protonotaire Orsini, Jacomo de Santa-Croce, Antonio de Santa-Croce, archevêque de Florence, Bernardino, abbé d'Alviano, et Carlo Orsini. Jacomo, « qui a conduit le cardinal à la boucherie, » écrit Giustinian, racheta le lendemain sa liberté. Le 4 janvier, le gouverneur déménageait, pour le pape et pour son propre compte, l'appartement du cardinal et celui de l'archevêque. « Ils ont tout pris, jusqu'à la paille des écuries, » dit Giustinian. Le même jour, Alexandre fit part de l'événement à l'orateur vénitien. « Il me dit : le cardinal est servi par ses propres domestiques. Nous ne savons ce qu'il adviendra. Si nous le trouvons en faute, nous userons plutôt de clémence, comme c'est notre office, que de cruauté. Et, continue Giustinian, il parla ensuite de telle sorte qu'évidemment il veut le faire mourir; mais je crois, d'après ces paroles mêmes, qu'il attendra pour cela la venue du duc, afin de se décharger sur celui-ci de cette opération. Le duc fera d'abord mourir l'abbé d'Alviano, après lui avoir arraché une accusation contre le cardinal. » Le 5 janvier, l'ambassadeur écrit : « La mère du cardinal a été chassée de sa maison, avec ce qu'elle portait sur le corps, accompagnée de quelques jeunes servantes; les malheureuses errent dans Rome, où personne ne veut les recevoir, car tous ont peur. Le cardinal a été conduit au Saint-Ange; certainement, de l'avis de tous, il est destiné à mourir. On croit que la fête est déjà faite pour l'abbé d'Alviano. Le seigneur Giulio Orsini a pu s'enfuir, avec ce qu'il a pris en croupe de son cheval, dans les états de Gian-Giordano, emmenant sa femme, son fils et les jeunes enfans de Paolo Orsini. » Le jour même, « le cardinal se confessa et s'arrangea avec Dieu, car il attendait la mort d'une heure à l'autre. » Mais la mort fut lente à s'asseoir à son chevet. A la fin de janvier, la mère du prisonnier fit tenir au pape, par l'intermédiaire de la maîtresse de son fils, qui se rendit au Vatican déguisée en page, 2,000 ducats et une perle précieuse qu'Alexandre réclamait. Il fut permis, à ce prix, aux deux femmes, de préparer les alimens du cardinal. Mais la faveur était bien tardive, selon Burchard, qui écrit, avec un laconisme saisissant, *biberat calicem*; il avait bu le calice. C'était le poison lent, le *venenum atterminatum* de la Renaissance. Le cardinal Orsini mourut le 22 février. Burchard fut chargé de veiller aux funérailles. Mais, écrit le prudent chapelain, « ne voulant pas en savoir plus qu'il ne fallait, je n'y allai point et ne m'en occupai d'aucune façon. » Le 24, Alexandre convoquait les médecins qui avaient assisté le moribond, et leur imposait de jurer que cette mort était la plus naturelle du monde, de déterminer la maladie et d'en signer le procès-verbal.

Le pape avait expédié quelques jours auparavant à son fils un bref où il lui ordonnait d'agir sans miséricorde contre les Orsini, à l'égard desquels il jugeait le duc trop bienveillant. « Il faut en finir sur-le-champ avec toute cette maison, prendre tous ceux que nous pourrons et n'épargner ni les femmes ni les petits enfans, » et cela parce qu'ils étaient tous traîtres aux Borgia, à l'église et au roi de France. Alexandre mentait, en traçant ces lignes, à sa propre conscience. Il se souciait fort peu des trahisons contre l'église ou le roi très chrétien; il pouvait, en laissant aller des innocens, venger encore avec éclat la dynastie pontificale. Mais il craignait qu'un jour quelque rejeton de cette maison ne se levât contre ses fils. « Monsieur l'ambassadeur, disait-il à Giustinian, nous avons les mains rouges du sang des Orsini, le duc a coupé la tête à Paolo et aux autres que vous savez; nous avons été si loin contre eux, qu'il faut nous assurer de tous pour qu'ils ne nous fassent point de mal. » Et puis, tuer tout, femmes et enfans, c'était détruire jusqu'à la racine la plus riche famille des états de l'église, prendre tous les fiefs, tous les palais, tout l'or des Orsini. A mesure qu'il vieillissait, une effroyable avarice grandissait en lui. Il ne songeait qu'à hériter, qu'à dépouiller les vivans et les morts. En mai 1503, il reçut 130,000 ducats des nouveaux cardinaux. Mais vendre des chapeaux rouges, des indulgences, des dispenses, des bénéfices, quêter pour la guerre contre le Grand-Turc, c'étaient de bien vieux moyens; il imagina un tarif d'exactions sur les cardinaux, les prélats, tous les fonctionnaires de la curie et les instituts de charité. Chacun payait 10 pour 100 de son revenu, et Burchard nous a conservé ce curieux tableau. Le cardinal Ascanio Sforza, le plus riche, était taxé à 3,000 ducats par an, les sous-diacres de sa sacristie, l'un dans l'autre, à 4 ducats. Le cardinal Corner, « qui n'avait point de revenus, » ne payait rien. L'hôpital de Saint-Gérôme était marqué pour 2 ducats. L'addition, que Burchard a négligé de faire, donne 45,836 ducats. Chaque clerc était pareillement astreint à la dîme, chaque juif au vingtième de son revenu. La luxure de l'or tourmentait Alexandre. Il finit par calculer la fortune mobilière et l'argent comptant de ses cardinaux; de temps en temps, il en envoyait un dans l'autre monde et s'inscrivait comme héritier des biens meubles du défunt. Le 11 juillet 1502, Giustinian écrit : « Le cardinal de Modène est malade, avec peu d'espoir de guérison ; on croit au poison. » Le 12 : « Le révérendissime cardinal de Modène va mieux; mais les médecins jugent la situation très grave. Si Dieu exauçait les prières de toute la ville, il ne se relèverait point. » Ferrari était, en effet, datairé et trésorier apostolique, et avait longuement pillé Rome. Le 19, il se trouvait au plus bas, et « la pleine lune devait l'emporter

la nuit suivante, selon les médecins. » Sa Sainteté lui rendit visite; « mais elle ne voulut pas se retirer avant d'ordonner qu'on fît inventaire de tout le mobilier du palais : elle se préoccupe fort du bien que lui apportera la mort du cardinal, qui a, dit-on, « une grosse somme d'argent comptant. » Le 20 juillet, il était mort, au « contentement de tous. » Son favori, Sébastien Pinzon, recevait une large part de ses bénéfices, *in premium sanguinis*. « Il est certain que le cardinal a été empoisonné, et que ce Sébastien a été son bourreau... Le pape l'a reçu au nombre de ses familiers... Le pontife a touché 14,000 ducats trouvés chez le défunt. » Pinzon fut plus tard mis à mort par Léon X, pour ce crime, qu'il confessa.

En avril 1503, ce fut le tour du cardinal Michiel, un Vénitien, neveu de Paul II. Il mourut en quelques heures, vers minuit. « On a la certitude, dit Giustinian, qu'il a été empoisonné. Dès qu'il eut la nouvelle, le pape envoya le gouverneur au palais du mort, et, avant le jour, tout était dévalisé. La mort de ce cardinal lui donne plus de 150,000 ducats, » argent comptant, argenterie, tapisseries, provision de blé, champs ensemencés, dont Alexandre attendait la moisson, chevaux de luxe, génisses et buffles, plus onze coffres du cardinal Colonna qu'il gardait dans son appartement. Le lendemain, « notre Seigneur s'enferma, portes closes, pour compter l'argent. » Trois jours plus tard, il conduisait l'ambassadeur dans la chambre où étaient les ducats de Michiel, 23,632 seulement, et disait avec douleur : « Regardez, toute la ville prétend que nous avons touché 100,000 ducats de l'héritage du cardinal; nous n'avons trouvé que ceci. » Puis il supputa que le cardinal, étant très riche, dépensant peu, devait avoir des capitaux à Venise, et demanda que la seigneurie fît arrêter son intendant Tommaso, qui était sur le point d'apporter les rentes de son maître, et renoncerait sans doute au voyage de Rome. Enfin, comme Michiel avait de grands pâturages dans son évêché de Porto, Alexandre se rendit dans cette ville, « non pour se divertir, mais pour s'emparer de ce qui appartenait au révérendissime cardinal, surtout des génisses et des buffles. » Il revint le 23 avril, « avec une bonne figure ; » l'expédition avait été fructueuse. Les troupeaux de l'éminence défunte, qu'il venait de ramasser sous sa crosse pastorale, lui avaient peut-être rappelé d'une façon réjouissante la parole évangélique : *Pasce oves meas*. Sous Jules II, le secrétaire de Michiel et son cuisinier furent poursuivis pour ce crime. Le premier avoua tout et dénonça en même temps Alexandre VI.

Le 2 août de la même année, seize jours avant Alexandre, le cardinal de Monreale, un Borgia, mourait presque subitement. « Le pape a fait bon visage à cette mort, bien que ce fût un sien neveu,

car celui-ci passait pour avoir de l'argent et des bijoux en quantité, outre le mobilier de son palais, qui était très bien ordonné. Tout compte fait, le pape touchera 10,000 ducats, outre le prix des bénéfices. » Giustinian ne put conférer le lendemain avec le pontife sur la vacance du patriarcat de Constantinople. « Notre Seigneur s'est excusé sur la peine qu'il ressentait de la mort du cardinal ; la peine était de compter l'argent et de manier les joyaux. » Mais cette affaire fut excellente et finit par monter à plus de 100,000 ducats. On dit tout haut que Monreale « a été expédié par le chemin qu'ont pris tous les autres, après qu'ils ont été bien engraissés ; on accuse particulièrement le duc. »

Le sacré-collège vivait dans l'épouvante. Les cardinaux qui avaient eu, dit Giustinian, quelque mauvaise pensée secrète contre le pontife, songeaient à la fuite. Le cardinal de Médicis, ayant reçu un jour une caresse inaccoutumée d'Alexandre, se crut perdu, lui et son frère Pierre. En janvier 1503, l'arrestation de l'évêque de Cesena et du protonotaire Andrea de Spiritibus fit passer la terreur dans les rangs des prélats. Ceux-là étaient riches ; leurs maisons furent vidées par les sbires pontificaux. « Toute la cour tremble, et surtout les prélats qui ont de l'argent, et les gentilshommes romains ; les uns ont fui, les autres se cachent, personne ne se croit plus en sûreté. Chacun compte les péchés qu'il a commis et s'inquiète des fautes commises par ses parens. » Cinq mois plus tard, l'ambassadeur vénitien renouvelle le même avis, à propos de Jacomo Santa-Croce, qui, après avoir payé 10,000 ducats pour avoir la vie sauve, fut pendu le lendemain ; ses biens furent confisqués, sa femme et son enfant proscrits. « Tous les Romains qui passent pour riches, tous ceux qui ont la faveur populaire ou appartiennent à un parti politique, sont dans une peur extrême et se croient à chaque minute le bourreau sur les épaules. » On avait maudit la Rome désordonnée d'Innocent VIII, terrifiée par les brigands ; on retrouvait la Rome de Catilina et des triumvirs. Ces derniers temps du pontificat furent véritablement affreux. La recherche des suspects pénétrait jusque dans la plus humble population romaine. Un mot étourdi, surpris dans un carrefour, dans un coin de taverne, par les espions du Valentinois, était un arrêt de mort. Un masque qui avait trop d'esprit eut la main et la langue coupées ; la langue, clouée sur la main, fut exposée pour l'édification des âmes sensibles. Rome prenait un aspect funèbre. Le carnaval de 1503 se présenta d'une façon si lugubre que le pape convoqua sa noblesse au Vatican et l'engagea à se divertir, sans aucune préoccupation, « à faire la fête, pour tenir la ville en joie. » Mais lui-même commençait à avoir peur de son ombre ; il triplait la garnison du palais, du

Saint-Ange et du Borgo, il rappelait don Joffré avec ses troupes, il faisait entrer à Rome les bandes de César, il suspendait les jeux du carnaval, puis il les autorisait de nouveau, à la condition que les Romains, dans leur belle humeur, ne porteraient point d'armes cachées sous leurs travestissemens. Jour et nuit, dit Giustinian, Rome, occupée par les soldats du duc, « semblait une caverne de brigands; on dépouillait les gens en pleine rue; » la nuit, on se massacrait entre Romains et Césariens. C'étaient ces atroces mercenaires du Valentinois qui venaient de brûler le territoire de Sienne. « A San-Quirico, dit Burchard, ils n'avaient trouvé que deux vieux et neuf vieilles femmes; ils les pendirent par un bras, les pieds dans un brasier, afin qu'ils révélassent le lieu où leur argent était caché. Mais ils ne révélèrent rien et moururent dans ce supplice. » Les Borgia, sentant la haine monter autour d'eux, ne voyaient plus que des traîtres dans les serviteurs les plus éprouvés de leur politique. César avait fait pendre don Remiro, son lieutenant-général en Romagne, accusé d'avoir affamé le pays en accaparant les grains. En mai 1503, le secrétaire pontifical Trozzo, l'agent de toutes les besognes louches, s'enfuit tout à coup : on crut d'abord qu'il était parti pour une mission diplomatique ; il se sauvait simplement par horreur pour le bourreau. Il fut repris en Corse et, dit Giustinian, « bien qu'il eût des brefs rassurans du pape et de bonnes lettres du duc, ils l'ont envoyé, lui aussi, faire pénitence de ses péchés dans l'autre monde. Les uns disent qu'on l'a noyé, d'autres qu'on l'a étranglé; mais il est certain qu'il est mort. » L'ambassadeur de Ferrare, Costabili, raconte qu'il fut étranglé par Micheletto, dans une tour du Transtevère, sous les yeux du Valentinois, caché en un lieu où l'on ne pouvait l'apercevoir. » L'orateur vénitien termine sa dépêche sur la fin de Trozzo par ces paroles : « Maintenant ils restent privés des hommes qui les servaient le mieux dans tous leurs crimes. Le duc n'a plus que Remolines et don Micheletto, qui s'attendent à un malheur prochain. »

IV.

Mais la tragédie allait finir brusquement. Au moment où le pape, forcé de se décider à bref délai entre la France et l'Espagne, ne savait plus, dit Giustinian, « où reposer sa tête, » et se voyait à la veille d'une guerre désastreuse, dont Venise profiterait pour envahir les états du duc, la mort vint le tirer d'embarras. Déjà, le 11 juillet, il s'était trouvé indisposé, peut-être par une indigestion; l'orateur vénitien le vit, couché sur un lit de repos, tout habillé, « avec un bon visage. » Le 14, le pape reçut Antonio dans la salle des

pontifes, assis, « un peu faible, » mais toujours l'esprit alerte. Il semble alors s'être bien rétabli. Mais le 7 août, l'ambassadeur le trouve assez triste, « plus renfermé en lui-même que de coutume. » La fièvre ravageait Rome, et Alexandre se plaint du grand nombre des morts, qui lui fait peur : « Nous prenons, dit-il, plus de précautions pour notre personne que dans le passé. » Le 11, il célébrait, « sans sa bonne humeur habituelle, » l'anniversaire de son exaltation ; « il était en suspens, et inquiet au fond de son âme. » Ce jour-là, comme il regardait, d'une fenêtre, passer un enterrement, il dit : « Ce mois-ci est fatal pour les gens obèses. » A ce moment, un hibou tomba à ses pieds ; il rentra épouvanté dans sa chambre, se répétant : « Mauvais présage ! mauvais présage ! » Le même jour, un vendredi, il dîne encore de bon appétit ; on a retrouvé le menu de ce dernier repas : œufs, langoustes, citrouilles au poivre, confitures, prunes, une tourte enveloppée de feuilles d'or. Il est douteux qu'il ait arrosé d'eau de Trevi ce dîner dangereux pour la saison fiévreuse. Quelques jours auparavant, il avait soupé tard, à la fraîcheur mortelle de la nuit, avec César et plusieurs cardinaux, dans la vigne du cardinal Adrien. Le samedi 12, le mal se déclara violemment ; il était pris de fièvre et de vomissemens. Le duc se mettait au lit avec la fièvre, le cardinal Adrien et tous les autres convives ressentaient les mêmes symptômes inquiétans. Le 14, le pape fut saigné largement et l'état du duc empira. Le 15, Giustinian ne put obtenir de nouvelles sûres : ceux qui entraient au Vatican n'en sortaient plus ; le duc rappelait ses troupes à Rome ; les familiers du palais feignaient une grande sécurité ; « mais toutes ces précautions sont de mauvais augure. » Le 16, la situation n'avait point changé. Le 17, le pape prit médecine ; son médecin, l'évêque de Vanosa, ne cachait point son inquiétude. Vers le soir, le palais « fut sens dessus dessous ; chacun cherchait à sauver secrètement ce qui lui appartenait. » Les gouverneurs des petits Borgia, Giovani et Rodrigo, expédiaient à Piombino les objets précieux de leurs pupilles. Le 18, de bonne heure, Alexandre se confessa et communia, au cours de la messe célébrée près de son lit ; il avait alors une étrange hallucination : il voyait un singe qui bondissait à travers sa chambre ; un cardinal, pour le calmer, dit qu'il allait prendre la bête : « Laissez-le, laissez-le, dit le mourant, car c'est le diable ! » A l'heure de vêpres, il reçut l'extrême-onction ; puis, en présence d'un évêque, du dataire et des palefreniers du palais, il expira. « Aussitôt, dit Burchard, le duc, qui était alité, envoya don Micheletto avec beaucoup de monde ; ceux-ci fermèrent toutes les portes de l'appartement pontifical, et l'un d'eux tira un poignard et menaça le cardinal Casanova de l'égorger

et de le jeter par la fenêtre, s'il ne lui livrait les clés de l'argent du pape. Le cardinal, effrayé, donna les clés. Ils entrèrent tous dans le cabinet voisin de la chambre du pape, et prirent toute l'argenterie qu'ils trouvèrent, et deux coffres renfermant environ 100,000 ducats. Puis, vers le soir, on ouvrit les portes et on publia la mort du pape. Les valets s'emparèrent de ce qui restait dans la garde-robe et la chambre à coucher, et ne laissèrent rien de bon, à part les fauteuils, quelques coussins et des tapisseries clouées aux murs. Le duc ne vint jamais voir le pape pendant sa maladie ni après sa mort, et le pape, dans ses derniers jours, ne se souvint pas une seule fois ni de son fils ni de Mme Lucrèce. »

Les cardinaux ne vinrent point prier au chevet du pontife. Le scandale de l'ensevelissement de Sixte IV se renouvela. Burchard habilla Alexandre le mieux qu'il put; il ne trouva pas d'anneau pastoral à lui mettre au doigt. La première nuit, le pape demeura allongé sur une table, entre deux cierges, tout seul, *et nemo cum eo*. Quand il fut porté le lendemain à Saint-Pierre, accompagné seulement de quatre prélats, les suisses du palais livrèrent bataille au clergé de la basilique, qui se sauva dans la sacristie. Je ne puis traduire, d'après Burchard et les ambassadeurs, le spectacle affreux que donna tout à coup le cadavre, qui devint « couleur de drap très noir. » Il fallut se hâter. Six portefaix et deux charpentiers, « tout en plaisantant et en riant autour du pape, » le déposèrent dans un coffre « trop étroit et trop court. » On ôta la mitre pontificale, on jeta sur Alexandre un vieux tapis et, à coups de poing, donnés çà et là, les misérables ajustèrent le cadavre. « Il n'y avait, dit le chapelain, ni cierges, ni lumières, ni prêtres, ni personne pour veiller sur le pape mort. » Le marquis de Mantoue écrivit sérieusement à Isabelle d'Este, sa femme, qu'on avait vu sept diables entourer l'agonie d'Alexandre VI. On disait à Rome qu'un chien noir courait, sans s'arrêter, dans l'intérieur de Saint-Pierre. La conscience populaire créait une légende satanique sur la tombe d'Alexandre Borgia.

Le pape et son fils avaient-ils donc été empoisonnés? Les témoins immédiats de cette catastrophe n'ont point cru à l'empoisonnement. L'ambassadeur vénitien parle de fièvre, et, d'après maître Scipion, l'un des médecins du pape, d'apoplexie. Burchard s'en tient à la *terzana*, la fièvre tierce. L'ambassadeur de Ferrare croit à un mouvement désordonné de la bile, *colera citrina*, et à l'effet du mauvais air de Rome autour du Vatican. Les cardinaux ne semblent pas avoir pensé davantage au poison. L'altération rapide du cadavre du pape, la maladie simultanée de César et des autres convives du cardinal Adrien, donnèrent la première idée d'un crime.

Je trouve, à l'*Archivio* de Rome, une note de notaire ainsi rédigée : « Aujourd'hui... le pape Alexandre VI est mort empoisonné, ainsi que le démontrent l'aspect de sa face et les conjectures les plus probables. » Les écrivains postérieurs, ou ceux qui n'étaient point à Rome lors de l'événement, ont, pour la plupart, adopté cette opinion. Le récit de Guichardin est, sur ce point, très complet, mais avec une abondance de détails qui paraissent bien romanesques. Le vin empoisonné, envoyé d'avance à la vigne par le Valentinois, afin de tuer le cardinal son hôte, et confié à un échanson qui n'en soupçonne pas l'importance : le pape altéré, épuisé par la chaleur du jour, qui, à peine arrivé, demande à boire sur-le-champ; la fiole fatale saisie par hasard et versée dans la coupe d'Alexandre et dans celle de son fils, ajoutons même de toute la compagnie; l'étourderie du duc, qui a bu ce vin comme de l'eau de roche; puis l'entrain joyeux de Rome, qui accourt à Saint-Pierre, afin de se rassasier de la vue du tyran défiguré par une agonie hideuse, tous ces traits ne répondent pas assez à l'ensemble de faits précis recueillis par Giustinian et Burchard. On sent ici un arrangement dramatique, produit en partie par l'imagination impersonnelle des contemporains, accepté par l'historien florentin, et relevé encore par la colère répandue dans cette page fameuse. Mais le récit de Guichardin contient une erreur très grave, qui le rend suspect au plus haut degré. Selon lui, la fin du pape fut foudroyante; on le rapporta moribond de la vigne du cardinal au palais; le lendemain, 18 août, il était déjà dans sa chapelle mortuaire, à Saint-Pierre. L'écrivain orateur, afin de mieux prouver le caractère tragique de cette mort, a supprimé les sept jours de maladie, les accès de fièvre, les saignées, les médecines et les médecins qui figureraient d'une façon médiocre dans une tragédie; il a oublié que le souper d'Adrien précéda de quelques jours la première apparition du mal. Je crois que l'opinion de Guichardin, l'empoisonnement fortuit et en quelque sorte providentiel des Borgia, tués, dit un contemporain, « comme les scorpions, par leur propre venin, » n'est pas digne de créance. Reste le crime prémédité et exécuté par leurs ennemis. Le Vénitien Sanuto, qui en raconte plus long que son ambassadeur Giustinian, écrit que le cardinal Adrien lui-même avait acheté pour 10,000 ducats la complicité du propre échanson d'Alexandre; cet homme prépara un sirop et le servit à son maître et au Valentinois, durant le souper du cardinal. Ici les vraisemblances sont plus fortes, mais ne défient point encore toute objection. Il était bien dangereux pour Adrien de se livrer à la discrétion d'un valet capable de toutes les infamies. Puis, l'intérêt de l'échanson était, comme celui du cardinal et de tous les ennemis de la famille Borgia, de tuer vite et sû-

rement le duc en même temps que le pape, plus vite même que le pape, et d'employer, pour mettre sa tête à l'abri, tous les raffinemens de son alchimie. Quel que fût l'empoisonneur, il était forcé, tant le crime était dangereux, de le consommer tout entier, avec une implacable rapidité. Enfin, tous les convives, et l'amphitryon comme les autres, ayant été malades des suites du festin, ne doit-on pas supposer que l'assassin n'était point présent, qu'il avait ordonné cette fête, mais qu'il n'y parut point? La guérison du Valentinois, le temps même qu'Alexandre mit à mourir, sont un argument considérable contre l'hypothèse de l'empoisonnement, tandis que les symptômes consignés par Giustinian se rapportent bien à la terrible fièvre paludéenne. La mal'aria romaine, la peste des marais Pontins, s'était assise dans la vigne du cardinal comme un hôte inattendu, et avait touché la main du vicaire de Dieu et de César de France.

Cependant, le Valentinois accomplissait son coup de maître: il durait pendant vingt jours et faisait peur encore. Il était malade lui-même, mais il occupait toujours le Vatican avec ses cardinaux espagnols et ses gardes; il tenait le château Saint-Ange, d'où ses canons tirèrent un beau soir du côté de la Minerve, où le sacré-collège se réunissait chaque jour pour trembler, sous l'invocation du Saint-Esprit. Jamais l'église n'avait été dans un tel désarroi et ne se vit livrée à de pires intrigues. César et le souvenir effrayant de sa vie, les Espagnols avec les Colonna, les Français avec les Orsini, Julien de La Rovere et George d'Amboise, qui venaient de France comme candidats papables, selon le cœur de Louis XII; de tous côtés, l'usurpation, la conquête étrangère, la guerre civile ou le schisme menaçaient Rome. Les cardinaux fermèrent de barricades les abords du couvent où ils délibéraient sur le moyen d'attirer le lion hors de son antre. Mais le lion n'avait plus ni griffes ni dents; il ne lui restait plus qu'un prestige d'opinion, dont personne, à Rome, n'apercevait alors la vanité; avec cette souplesse toute féline et la grâce qui, dix mois auparavant, avaient séduit Machiavel, il reprenait le rôle de grand comédien abandonné par Alexandre VI; il caressait en même temps les Espagnols et les Français, tout en tramant l'élection d'un pape espagnol. « Il trompe tout le monde, écrivait Giustinian, et continue l'astuce paternelle; il temporise pour voir à quel parti il peut s'attacher avec le plus de sécurité, et son art est si grand que chacun croit l'avoir avec soi. » L'orateur de Venise lui fut envoyé par les cardinaux pour l'exhorter à sortir du palais apostolique et de Rome. « Il me répondit avec courtoisie et respect beaucoup de bonnes paroles, disant que, depuis la mort de son père, aucun scandale ne s'était

produit et ne se produirait à cause de sa personne, ni rien de contraire aux libertés de l'église et du sacré-collège, dont il était le fils respectueux et très obéissant, paroles dont on pourrait se contenter, si le cœur y répondait véritablement. A la demande de son prompt départ, il répondit que, le désirer, c'était vouloir sa mort, car il était trop malade pour sortir non-seulement de Rome, mais de son lit, sans un danger mortel, comme en témoignaient tous ses médecins; quant à l'obliger à renvoyer ses troupes, c'était pareillement le faire mourir et le livrer à ses puissans ennemis; il promettait de s'en aller de Rome, avec tout son monde, pour complaire au collège, dès qu'il le pourrait sans péril; puis il nous renvoya. » Il parlait ainsi, étendu, tout habillé, sur un lit de repos, « feignant d'être malade, dit Giustinian, plutôt qu'il ne l'était réellement. » Il avait tout prévu, dit-il trois mois plus tard à Machiavel, pour l'éventualité de la mort du pape, tout, excepté cette brusque maladie qui l'empêcha, soit de rentrer, à la tête de son armée, en son duché de Romagne, soit même de tenter contre l'état pontifical un coup de main et de se proclamer tyran dans la maison de saint Pierre. Il vit l'écroulement de sa fortune, tout en gardant l'impassibilité altière des plus beaux jours de sa puissance, et, tandis que son père, frappé de quelque mésaventure, eût répandu ses doléances et sa fureur en face de toute la chrétienté, César parut accepter sa destinée avec le fatalisme tranquille des hommes de son siècle; il ne prit personne pour confident de sa rage et de son deuil, et s'échappa de Rome à la dérobée, presque seul. Il marchait au-devant d'une ineffable misère, la trahison de ses capitaines et la perte de son royaume italien, le parjure de Jules II, qui lui dut la tiare, l'exil, et, sur les grands chemins de l'Espagne, la mort obscure d'un aventurier.

V.

Dans la première des quatre dépêches qu'il expédia le 18 août à la seigneurie de Venise, quelques heures avant la mort d'Alexandre, Giustinian écrivait : « Tout le monde est en suspens; tous désirent que cette maladie soit la fin des tribulations de la chrétienté. » Il y a quelque excès dans ces paroles. L'orateur vénitien n'était point placé, pour juger les Borgia, à la perspective plus juste que sait trouver la postérité. Le champ de sa vision était rempli par les personnages qu'il voyait de trop près; ils lui paraissaient trop grands, et le diplomate n'apercevait plus toute la suite de faits et d'hommes qui avaient préparé ce pontificat, toutes les causes historiques dont l'œuvre des Borgia a été l'achèvement. Ce n'est point à la chrétienté, mais à l'Italie qu'ils ont fait le plus de mal. L'Occi-

dent avait perdu depuis longtemps la notion du pasteur universel, que la société catholique retrouva plus tard, après la réforme, surtout après le concile de Trente, avec une grande netteté. Que les Borgia fussent en dehors du christianisme, que le tabernacle de leur église fût vide, que l'évêque romain fût marqué du signe de l'apostasie, comme l'avait cru Savonarole, la conscience religieuse de la renaissance acceptait cet accident sans trouble profond. Luther et ses disciples, les humanistes allemands, les écrivains calvinistes français, ont été les premiers à accuser la papauté de trahison envers Dieu et la chrétienté ; les catholiques, les indépendans, tels qu'Érasme et Rabelais, et l'ensemble des écrivains italiens, Machiavel comme Cellini, n'ont point cru que l'indignité des pasteurs ait été si funeste au troupeau, et que la perversité des maîtres de l'église ait fait perdre Dieu aux âmes individuelles. Les hommes de ce temps souffraient d'ailleurs assez peu du spectacle d'une immoralité dont la tyrannie italienne avait produit les plus beaux exemplaires, et qui, d'Italie, a gagné par contagion la France du XVIe siècle. Le sentiment de la loi, le respect du droit d'autrui, la discipline personnelle, n'avaient point été conciliables avec la cupidité, l'égoïsme et l'orgueil sans bornes qui furent parmi les forces vitales de cette civilisation. Les Borgia n'ont témoigné, par la licence de leur vie, comme par la cruauté de leur gouvernement, d'aucun esprit d'invention. C'est dans le domaine de la politique que le jugement de l'histoire doit les rechercher et les atteindre. Ce n'est point par leur fourberie constante, leur impudeur et leur dureté de cœur qu'ils ont nui le plus à la péninsule, mais par la façon particulière dont ils ont compris le rôle du saint-siège en une certaine heure très critique de l'histoire italienne. Ils ont voulu que leur maison fût la maîtresse de l'Italie, non par son ascendant sur les principats rivaux, mais par la destruction des tyrannies, grandes ou petites. Ils avaient hérité, sans doute, de traditions mauvaises ; le mouvement d'extension territoriale et de népotisme insolent, commencé par Sixte IV, ralenti sous Innocent VIII, avait abouti aux Borgia. Ils n'auraient pu l'arrêter net sans compromettre la situation de la royauté ecclésiastique en Italie, et se condamner eux-mêmes au rôle effacé d'un principat inerte dans le tourbillon du combat pour la vie que se livraient les tyrans du haut en bas de la péninsule. Mais ils pouvaient modérer et régler ce mouvement en limitant leurs propres ambitions. Leur crime est d'être allés si loin qu'ils ont dû, pour assurer leurs convoitises, appeler l'étranger.

Cet attentat contre les libertés nationales de l'Italie n'était point nouveau. Les papes du moyen âge avaient appelé les empereurs, puis Charles d'Anjou, puis Charles de Valois ; Ludovic le More avait attiré Charles VIII sur la péninsule. Mais il s'agissait alors, soit de

ramener un maître dans les Deux-Siciles, habituées et résignées au joug étranger depuis la fin de l'empire romain, soit de rétablir l'ordre dans la féodalité italienne, soit de pacifier une province, la Toscane, par exemple. Le nord italien, la Lombardie, la frontière des Alpes, avaient toujours été considérés par le saint-siège et le reste de l'Italie comme une région réservée, dont l'autonomie importait à la péninsule entière ; pour l'arracher aux empereurs, le saint-siège avait provoqué, au temps des communes, un véritable soulèvement national. Alexandre VI méconnut cet intérêt séculaire et abandonna le Milanais à Louis XII. Non content d'établir l'étranger au nord, il livra le midi à deux nations étrangères. Il fallut quatre siècles et demi et l'intervention généreuse de la France pour effacer les derniers effets de cette criminelle politique.

On peut objecter que cette évolution historique de la péninsule était inévitable, et que l'Italie, épuisée par la guerre civile de ses tyrans, semblait condamnée à la servitude. Mais je ne vois point ce que les Borgia gagneraient à être considérés seulement comme la cause occasionnelle à la fois et fatale de ce grand désastre. Après tout, un prince, un homme d'état, n'agit jamais, en bien ou en mal, qu'à l'aide de forces préexistantes, et c'est la situation générale de son pays et de ses voisins qui le porte à choisir le rôle utile ou néfaste auquel il dévoue sa vie. La responsabilité historique doit se mesurer au degré de conscience et de volonté libre des hommes qui ont précipité les événemens ; pour les despotes, que l'égoïsme domine et qui ne peuvent s'excuser sur l'aveugle violence de l'opinion ou de la passion publique, cette responsabilité est absolue. Mais ceci n'empêche point les moralistes de noter des différences dans la perversité des hommes qui ont produit en commun une œuvre mauvaise et ont été assez puissans dans le mal pour troubler toute une civilisation. Il est clair que ces deux Borgia étaient inégaux en scélératesse. L'immoralité politique du père a été décuplée par l'ambition féroce du fils. Le pape fut, après 1497, l'instrument docile du Valentinois. Le duc était le virtuose principal ; le pape, possédé par l'épouvante de ce fils, qui ne reculait devant aucune horreur, l'a suivi pas à pas, jusqu'à son dernier jour, dans tous les détours de sa voie sanglante. Il est digne de quelque pitié. Il n'a pas goûté, grâce à César, toute la joie qu'il s'était promise du pontificat ; il a perdu, dans l'âpre labeur auquel son fils l'avait asservi, sa gaîté naturelle et un vague instinct de grandeur d'âme que manifestaient encore, dans les premières années de son règne, quelques paroles vraiment nobles. Le Valentinois fut le démon de la famille. Il doit porter la plus lourde part de la gloire maudite des Borgia.

ÉMILE GEBHART.

LES

ASSOCIATIONS FORESTIÈRES

LEURS RENOUVELLEMENS SUCCESSIFS ET LEUR FILIATION PRÉSUMÉE.

Les enchaînemens, c'est-à-dire les connexions organiques ou, si l'on veut, les homologies de structure qui rattachent entre eux les divers êtres, toutes ces similitudes, dont la signification véritable a longtemps échappé et qui servaient uniquement à la distribution en groupes naturels des animaux et des plantes, ont acquis une tout autre valeur depuis que la doctrine de l'évolution a conquis une place de jour en jour plus large dans la façon d'interpréter les questions d'origine, celles aussi qui concernent la marche, à travers le temps ou l'espace, des êtres vivans, comparés à ceux dont l'existence antérieure nous est révélée par la paléontologie. — Existe-t-il des indices de la filiation des premiers par les autres, et ces indices, si on les constate, de quelle nature sont-ils? S'agit-il de présomptions vagues ou d'enchaînemens rigoureux et de parenté directe? Il est certain au moins que les tentatives consciencieuses de solution n'ont pas manqué. A ce mouvement d'idées et de recherches

tés qui les garantissent des reproches de leurs alliés, puisque le changement qu'on voit aujourd'hui dans les affaires générales est uniquement dû à la négociation commencée avec l'Angleterre. Il ne convient donc nullement de faire à cette couronne des propositions capables d'inspirer des doutes sur la bonne foi dont j'ai traité avec elle. Je découragerais le parti porté pour la paix et donnerais, dans l'instant, l'avantage à la cabale opposée (1). »

Pour adoucir quelque peu l'amertume de ce langage si hautain et si sec, qui brisait tout net les espérances exprimées par Philippe V, son aïeul terminait ainsi la dépêche du 16 mai : « Détruisez dans l'esprit de mon petit-fils l'idée qu'il a que j'use de menaces lorsque je lui explique l'état exact des affaires et que je lui donne mes conseils. Mon intention est de lui faire connaître la vérité. Si elle est désagréable pour lui, il faut s'en prendre au malheur des temps, y remédier, autant que possible, par une bonne conduite, et ne pas croire que je songe à lui faire de la peine quand je n'ai que des sujets de le louer et d'être content des facilités qu'il apporte à la conclusion de la paix. » Puis voulant s'expliquer lui-même, avec le roi d'Espagne sur un sujet si délicat, il lui écrivait les lignes qu'on va lire, et dans lesquelles la tendresse paternelle, inspirée peut-être par les nobles remontrances de la princesse des Ursins, cherche à calmer la douleur des meurtrissures que vient de faire la férule du pédagogue :

« Quoique je sois persuadé que votre amitié pour moi et la raison vous détermineront toujours à faire ce que je pourrais désirer, il y a cependant des conjonctures où je puis, sans douter de vos sentimens, vous faire dire des vérités que je trouve moi-même très fâcheuses, mais aussi que je ne puis vous déguiser quand il faut que vous soyez sérieusement instruit de l'état des affaires. Ne croyez donc pas que je prétende vous engager par crainte à faire ce que j'attends seulement de la bonté de votre cœur... Quoique vos demandes soient fondées sur la justice, nous sommes dans un temps où elle n'est guère écoutée, et lorsque Bonnac vous expliquera les difficultés qui s'opposent à ce que vous souhaitez, regardez, je vous prie, ce qu'il vous dira comme une exposition sincère que je veux qu'il vous fasse de la situation présente des affaires et non comme un refus de ma part, encore moins comme une menace.

. . . . . .

COURCY.

(1) Louis XIV à Bonnac, 9 mai 1712.

LE

BOUDDHISME EN OCCIDENT

Les origines des choses sont toujours difficiles à découvrir, parce que le plus souvent elles se perdent dans l'infini ; il en résulte que les choses semblent venir au monde toutes faites et comme par une apparition magique. Un grand poète indien a dit : « Les commencemens des choses nous échappent ; leur fin nous échappe aussi ; nous ne saisissons que le milieu. » Mais quelquefois on peut approcher des origines et les entrevoir avec vraisemblance. C'est souvent une question de méthode. Pour traiter le problème des origines religieuses, nous avons deux méthodes : la méthode historique, qui, par des documens certains ou probables, remonte le cours des siècles en suivant de pays en pays la trace que l'objet a laissée ; et la méthode comparative, qui rapproche les religions terme à terme, les éclaire l'une par l'autre, et constitue la science comparée des religions.

Cette science donne souvent la clé d'institutions ou de pratiques religieuses inexpliquées, et ramène les symboles à leur signification primitive. Prenons pour exemple l'ostensoir du Saint-Sacrement : on y place une hostie, disque circulaire de pain azyme, qui figure le corps du Christ ; tout autour jaillissent des rayons dorés. Par les documens relatifs à la Perse, nous apprenons que l'ostensoir figurait aussi dans les cérémonies mazdéennes, qu'il y représentait Mithra, et que Mithra n'était autre chose que la force immanente du Soleil, conçu comme mesureur du temps, illuminateur

du monde et agent de la vie. Le Véda des Indiens confirme surabondamment cette interprétation du symbole et donne en même temps le sens premier de la formule chrétienne *per quem omnia facta sunt.*

Dans la présente étude, nous appelons l'attention du lecteur sur une triple question d'origines. Il s'agit de trois religions ou associations d'hommes ayant des doctrines identiques, un même but, et se rattachant à une source commune. Cette source, qui est orientale, était naguère contestée; aujourd'hui, elle est pleinement mise en lumière par les recherches des savans, notamment des savans anglais, et par la publication de textes originaux. Parmi ces scrutateurs sagaces, il suffira de citer les noms de Sayce, de Poole, de Beal, de Rhys-David, de Spence-Hardy, de Bunsen; il serait difficile d'épuiser la liste. Depuis longtemps, en effet, on était frappé des ressemblances, disons plutôt des élémens identiques offerts par la religion chrétienne et celle du Bouddha. Les écrivains les plus croyans et de la plus sincère piété les reconnaissaient. Au siècle dernier, on expliquait ces analogies par une prétendue influence des nestoriens; mais, depuis lors, on avait rétabli la chronologie orientale et appris que le Bouddha était de plusieurs siècles antérieur à Nestorius, et même à Jésus-Christ. Il fallut donc abandonner cette explication. Mais il ne suffit pas qu'une chose soit postérieure à une autre pour en procéder. Le problème demeura ouvert jusqu'au jour récent où l'on reconnut les voies que le bouddhisme avait suivies et les stations qu'il avait faites, pour atteindre enfin Jérusalem. Il en fut de même de la religion manichéenne. Enfin, nous voyons naître sous nos yeux une association nouvelle, qui s'est créée pour propager dans le monde les dogmes du Bouddha. C'est ce triple sujet que nous allons exposer.

I.

A Kapilavastou (1), ville au nord de Bénarès, régnait Çuddhôdana, de la famille royale des Çâkyas. Il allait épouser Mayâ, jeune fille de famille royale; tous deux étaient des personnes accomplies. En ce temps-là, dans un des cercles du ciel, était un Bienheureux destiné à devenir un bouddha, un sage, qui ensuite échapperait aux alternatives de la vie et de la mort. Ce saint vit dans son intelligence que l'Inde avait toujours été le lieu de naissance des boud-

(1) La plupart des lieux rendus célèbres par l'histoire du Bouddha ont été fouillés et déblayés par le général Cuningham. Les faits traditionnels ont été généralement reconnus exacts.

dhas passés. Il choisit donc pour père Çuddhôdana et pour mère Mayâ.

Le jour du mariage, celle-ci eut un songe. Elle se voyait transportée sur l'Himâlaya, dans une grotte parée de fleurs, où une couche lui avait été préparée. Pendant qu'elle s'y reposait, elle avait aperçu un éléphant blanc tenant au bout de sa trompe un lis blanc. L'éléphant venait dans la grotte, qui en était tout illuminée, et, s'approchant de Mayâ, paraissait s'absorber dans son sein.

Quand la vierge se fut réveillée, les brahmanes consultés déclarèrent à l'époux qu'elle portait en elle l'œuvre de l'Esprit-Saint et qu'elle enfanterait un bouddha. Au temps voulu, la reine mit son fils au monde dans un bois enchanté, entre deux arbres d'or; l'un était le figuier sacré, le bôdhi, arbre de la science; l'autre était l'açôka, l'arbre consolateur. Supputée selon la chronologie indienne, cette naissance eut lieu le 25 décembre, quatre jours après le solstice, en présence d'Indra et de Brahmâ. L'enfant répandait un éclat qui effaçait celui de la lune et du soleil. Tous les êtres célestes étaient dans la joie et chantaient. Le vieux ascète Asita vint à Kapilavastou, prit l'enfant dans ses mains et l'adora. Les sages virent en ce fils de Mayâ le sauveur du monde, le béni des nations, descendu du ciel, plein de grâce, apportant la vérité à la terre, l'esprit-saint, l'oint qui est Agni, la lumière surnaturelle du monde, le Seigneur de l'univers.

Mayâ mourut sept jours après. L'enfant fut baptisé selon le rite brahmanique et reçut le nom de Siddhârta. Devenu grand, le jeune prince, témoin des maux de la vie, renonça au trône, se retira au désert et y passa sept années dans la méditation et l'abstinence. L'Esprit du mal et de la mort, Màra, l'y avait suivi pour le tenter. Il lui fit voir tous les royaumes de la terre et lui offrit d'en être le souverain; une autre fois, il lui présenta des images voluptueuses et lui envoya même ses propres filles, Dahnâ, Arati et Ragâ; il le prit enfin par la terreur, déchaînant contre lui tous les élémens. Çâkya passait alors dans le jeûne quarante-neuf jours sous l'arbre bôdhi; il avait les cheveux rasés, le vêtement jaune; il avait pris le bain sacré; il découvrait les quatre vérités sublimes, et nul assaut ne troublait sa méditation. Màra s'avoua vaincu et l'adora. C'est en ce moment que Çâkyamouni devint *bouddha*, fut purifié et transfiguré.

Il commença donc à manifester ces vérités transcendantes qui permettent à l'homme d'échapper à l'ignorance, à la misère, aux alternatives de la mort et d'atteindre le nirvâna. La partie négative de sa morale consistait en cinq commandemens: ne pas tuer, ne

pas voler, ne pas commettre ni concevoir l'adultère, ne pas mentir, ne pas boire de liqueurs enivrantes. A ces préceptes il ajoutait, comme vertus actives, la recherche de la vérité, la charité envers tous les hommes, même envers les ennemis, le secret des bonnes œuvres, la pureté dans les actions, les paroles et les pensées, le détachement des richesses, la visite aux malades, le rachat des prisonniers, l'enseignement.

Pour faciliter la pratique des vertus, la règle bouddhique ajoutait des moyens appropriés à chacune d'elles. Ainsi, en vue de l'humilité, qui est une forme du renoncement, elle institua la confession publique, la tonsure, le vêtement simple et de couleur unie, le parasol de feuilles de palmier, la marche à pied sans chaussures, la mendicité réduite au strict nécessaire; en vue de la méditation, elle créa les monastères et la retraite au désert, le chapelet, les stûpas ou édifices commémoratifs du maître, les reliques des saints, les lectures en commun, les cloches pour rassembler les fidèles.

Le Bouddha allait de ville en ville, de village en village, enseignant la loi et attirant à lui des milliers d'auditeurs. Il s'adressait surtout aux pauvres, aux laïques, aux femmes. Il ne disputait jamais et confirmait son enseignement par une objurgation, une guérison, un miracle. Pour être compris du peuple, il employait la langue populaire, le pali du Magadha, et non le sanscrit des brahmanes. Aux çoûdras, la dernière des castes, il parlait en paraboles dans les termes les plus simples et les plus touchans. D'après les livres, Çâkyamouni devint bouddha à trente-cinq ans, enseigna plus de quarante années, et, parvenu à l'heure du nirvâna, mourut âgé de quatre-vingts ans.

Je n'ai point à discuter ici sur la nature du nirvâna. Je dirai seulement que l'idée du néant est absolument étrangère à l'Inde, que l'objet du Bouddha fut de soustraire l'humanité aux misères de la vie terrestre et à ses retours alternés; qu'enfin il passa sa longue existence à lutter contre Mâra et ses anges, qu'il appelait lui-même la Mort et l'armée de la mort. Le mot *nirvâna* veut bien dire extinction, par exemple d'une lampe sur laquelle on souffle; mais il veut dire aussi absence de vent. Je pense donc que le nirvâna n'est autre chose que ce *requies æterna*, cette *lux perpetua* que les chrétiens aussi demandent pour leurs morts. C'est en ce sens qu'il est entendu dans le texte birman publié il y a quelques années à Rangoun, en anglais, par le révérend Bigandet.

Quoi qu'il en soit, le Bouddha avait fait un nombre immense de conversions. Les foules étaient accourues à lui, comme à l'auteur de leur régénération et de leur salut. Ses convertis des deux sexes étaient partagés en quatre ordres, suivant leurs capacités ou leurs

bonnes dispositions. Un groupe de disciples choisis l'accompagnait partout; d'autres étaient envoyés comme apôtres pour annoncer la doctrine et préparer les hommes à la recevoir. Il se forma ainsi, du vivant de Çâkyamouni, une assemblée de fidèles, une véritable église, terme qui traduit exactement le mot *sangha* de la formule bouddhique.

Les religieux bouddhistes ne sont pas, à proprement parler, des prêtres. Selon nos idées, le prêtre a pour mission d'offrir le saint-sacrifice, et par là d'être le médiateur entre Dieu et le fidèle. Il transmet à Dieu l'offrande et l'adoration du fidèle; Dieu donne en retour ses grâces et ses secours dans la vie; au jour de la mort, Dieu reçoit le fidèle parmi ses élus. Pour que cet échange soit possible, il est nécessaire que Dieu soit conçu comme un être individuel, comme une personne, en quelque sorte comme le roi de l'univers, distribuant ses faveurs selon sa volonté, sans doute aussi selon la justice. Les anciens Grecs et les Romains concevaient ainsi leurs dieux. Les Juifs et les autres Sémites ne pensaient pas autrement. C'est pourquoi, dans tout l'Occident, le prêtre a été jadis et se trouve encore aujourd'hui l'intermédiaire entre Dieu et l'homme, et c'est là ce qui donne un caractère sacré à sa fonction. En cela les brahmanes ne différaient pas des autres prêtres. Le Véda, qui est leur Sainte-Écriture, est un recueil d'hymnes dont chacun est une demande de secours adressée à quelque dieu : au nom du roi et du peuple, le prêtre offre aux dieux la liqueur du sôma, sorte de vin, le gâteau et le beurre, afin qu'ils en nourrissent leurs corps glorieux; il chante leurs louanges en présence de l'autel, où brûle la flamme d'Agni; en retour, les dieux donnent aux hommes des richesses, des troupeaux, de beaux et nombreux enfans, et enfin leurs bénédictions. Tel est le rôle du prêtre.

Rien de pareil dans le bouddhisme. Comme il n'y a pas de dieu personnel, il n'y a pas de saint-sacrifice, il n'y a pas d'intermédiaire. Le temple bouddhique n'est pas un sanctuaire; c'est un *stûpa* ou dôme terminé en pointe, fait à l'imitation de l'édifice qui fut élevé sur les cendres de Çâkyamouni. Ce n'est pas « la maison de Dieu; » c'est une construction honorifique, une sorte de cénotaphe, destiné à rappeler la mémoire du fondateur de la religion. Quand un néophyte veut faire partie de l'Assemblée des fidèles, il ne dit pas : « Je crois au Père, au Fils et à l'Esprit, un seul Dieu en trois personnes; » il dit : « Dans le Bouddha je me réfugie, dans la Loi je me réfugie, dans l'Assemblée je me réfugie. » Ce bouddha n'est pas un dieu qu'on implore; ce fut un homme parvenu au degré suprême de la sagesse et de la vertu. Le bouddhiste ne le prie pas; il médite sur le tombeau du maître, dépose quelque fleur

devant son image. Tel est le culte bouddhique dans toute sa simplicité. Il est vrai que, dans la suite des temps, ce culte a pris des développemens, un éclat, une solennité que nul autre ne dépasse; mais il n'a pas perdu son caractère honorifique. Quant à la nature du principe absolu des choses, que les autres religions nomment Dieu, la métaphysique bouddhique le conçoit d'une toute autre manière et n'en fait pas un être séparé de l'univers.

Quand Çâkya conçut le plan d'une organisation religieuse, il trouvait des modèles autour de lui, au milieu de la société brahmanique. Dans la contrée savante et très civilisée où il vivait étaient en vigueur les divers systèmes de philosophie métaphysique et morale des temps antérieurs, ainsi que la pratique souvent outrée de l'ascétisme. Mais il apportait aussi des théories nouvelles et des principes moraux qui le mettaient en lutte avec les usages admis. C'est précisément ces nouveautés qui firent la force de son enseignement, en le plaçant lui-même fort au-dessus des plus grands saints du brahmanisme. Le corps des religieux bouddhistes fut dès l'abord et s'est maintenu aussi supérieur aux brahmanes que les prêtres de l'église chrétienne le furent aux prêtres païens. L'esprit de modération, de douceur, de simplicité et de convenance des bouddhistes contrasta avec l'orgueil, l'immodestie et l'exagération en toutes choses de la caste, et surtout de l'ascète brahmanique. Leurs vertus pratiques sont attestées avec une sincérité louable par le révérend Bigandet dans sa *Life of Gaudama*, et cela dans un pays encore bien barbare, la Birmanie.

En second lieu, le Bouddha ouvrit son église à tous les hommes, sans distinction d'origine, de caste, de patrie, de couleur, de sexe : « Ma loi, disait-il, est une loi de grâce pour tous. » C'était la première fois qu'apparaissait dans le monde une religion universelle. Jusque-là, chaque pays avait eu la sienne, d'où les étrangers étaient exclus. On peut soutenir que, dans les premières années de sa prédication, le réformateur n'eut pas en vue la destruction des castes, puisqu'il admettait comme un droit légitime la puissance royale et ne luttait point contre elle. Mais l'égalité naturelle des hommes fut une des bases de sa doctrine; les livres bouddhiques sont pleins de dissertations, de récits et de paraboles dont le but est de la démontrer. Je n'en citerai qu'une seule, en abrégé et de mémoire.

Un jour, un grand roi, dont il sera parlé tout à l'heure, rencontra dans la rue un mendiant bouddhiste, s'arrêta et le salua humblement. Son ministre lui fit observer qu'il abaissait la majesté royale. Le roi ne répondit pas. Mais, rentré au palais, il appelle son ministre et lui ordonne de vendre au marché public une tête de mouton; le ministre obéit et rapporte le prix de cet objet. Le roi

lui ordonne ensuite d'aller vendre au marché la tête d'un supplicié, qui venait d'être exécuté pour quelque crime; le ministre obéit, revient et raconte que personne n'a voulu acheter cette tête, qui n'a aucune valeur. « Eh bien! lui dit le roi, si j'envoyais ta tête au marché, ne crois-tu pas qu'elle serait achetée? » Le ministre trembla de peur, puis répondit: « Non, car elle n'a pas non plus de valeur vénale. — Et si l'on essayait de vendre la mienne, quelqu'un enfin ne la paierait-il pas un bon prix? » Le ministre n'osait répondre; le roi reprit: « Réponds sans crainte et sincèrement; je ne te ferai aucun mal et ne serai pas offensé. » Le ministre dit alors: « Non, prince, personne ne l'achèterait, parce qu'elle n'aurait pas non plus de valeur. — Pourquoi donc, répartit le roi, n'abaisserais-je pas cette tête sans valeur devant un juste qui vaut mieux que moi par sa science et par sa vertu? » Puis il commença un discours où il développa longuement la doctrine de l'égalité naturelle des hommes.

La liberté en était la conséquence. Aucun membre de l'église ne pouvait imposer à un autre d'y rester malgré soi. On admettait certaines règles, certaines formules d'ailleurs très larges, pour y entrer; mais on en pouvait toujours sortir pour retourner à la société laïque. Le caractère que l'on avait accepté en y entrant n'était point indélébile; il n'avait non plus aucune force héréditaire et ne passait point du père au fils. Quand on était né d'un père brahmane et d'une mère brahmanî, on était brahmane bon gré mal gré par le seul fait de la génération. Mais on ne naissait pas bouddhiste, on le devenait par un choix volontaire et après une sorte de stage que tout prétendant devait subir. Une fois membre de l'Assemblée, on ne se distinguait plus des autres frères; l'unique supériorité que l'on pouvait acquérir était celle de la science et de la vertu. On pouvait rester toute sa vie dans la catégorie inférieure, celle des çravakas ou *Auditeurs*, et ce fut assurément le lot du plus grand nombre. Une fois le premier degré franchi, le religieux profès avait encore à passer par deux autres grades avant d'atteindre le quatrième, qui était celui d'*arhat* ou de vénérable. Quelques religieux seulement y parvenaient.

Il y eut ainsi chez les bouddhistes une rupture entre « le monde, » comme on disait dès lors, et la vie religieuse. Aux vices de la richesse, à ses périls et à son inégale distribution on opposa, non le partage des biens, mais la pauvreté volontaire; aux plaisirs mondains, la soumission des désirs; à la sensualité, le célibat; à l'orgueil de caste, à la discorde et à la guerre, l'humilité, la patience inaltérable et la charité universelle. Cet amour mutuel, cette fraternité, s'étendait aux femmes et faisait de l'Assemblée une sorte de famille. Au moment où le Bouddha allait mourir, son disciple bien-

aimé Ananda lui demanda comment il fallait traiter les femmes, si quelqu'une se présentait aux religieux : « Si elle est jeune, répondit Çâkyamouni, vous lui direz ma sœur; si elle est vieille, vous lui direz ma mère. » Ainsi cet amour suprême, universel et pur, qu'on appelle la charité, comprenait tous les membres de l'Assemblée, quel que fût leur sexe ou leur âge. Il s'étendait même à tous les hommes. En effet, avant de prêcher sa doctrine, le Bouddha eut un moment d'hésitation. Un des grands brahmâs descendit vers lui et lui dit que, possédant les quatre vérités sublimes, il n'avait pas le droit de les retenir pour lui seul, et qu'il devait les communiquer à tout le genre humain. Çâkya dirigea sa pensée vers les quatre régions de la terre, vit en effet que partout les hommes ignoraient ces vérités salutaires, et commença aussitôt son enseignement.

L'enseignement direct du maître, qui dura près de cinquante ans, ne sortit pas de la contrée où il était né, de cette partie moyenne de la vallée du Gange, signalée par les historiens d'Alexandre, et qui s'étend autour de Bénarès. Mais il fut secondé par des hommes supérieurs, entre lesquels on distinguait le grand Çâriputra, Maudgalyâyana, Ananda. Il chargea soixante et un disciples éprouvés d'aller dans toutes les directions enseigner la Loi nouvelle aux peuples de l'Inde, y grouper les gens de bonne volonté autour de la formule « le Bouddha, la Loi, l'Assemblée, » et créer ainsi des églises locales, des communautés dépendantes de la communauté centrale que lui-même présidait.

II.

Depuis la mort de Çâkyamouni jusqu'au temps d'Alexandre le Grand, il s'écoula environ deux siècles. Pendant ce temps, le bouddhisme s'établit sur un grand nombre de points de la presqu'île indienne, principalement dans le nord. Mais il n'y devint pas la religion dominante. A l'arrivée des Grecs, les vallées de l'Indus et de ses affluens étaient occupées par les brâhmanes. C'est la région que l'on nomme aujourd'hui Pandjâb, c'est-à-dire les Cinq-Fleuves ; c'est là que les chantres du Véda avaient composé la plupart de leurs hymnes et que s'était organisée, avec le système des castes, la société brahmanique. Les historiens d'Alexandre ne laissent aucun doute sur la prédominance de ce système social dans cette vaste et riche contrée. A l'est des Cinq-Fleuves, on rencontre une belle rivière, la Saraswatî, souvent nommée dans le Véda; elle descend de l'Himâlaya et perd ses eaux vers le sud, dans les sables du désert. Puis on arrive à la Yamounâ et au Gange.

On était en l'année 325 avant Jésus-Christ; Alexandre ne con-

duisit pas son armée au-delà de l'Hyphase, le dernier des cinq fleuves; il ne vit pas la Saraswatî; mais il apprit que sur le Gange étaient réunis 600,000 hommes, commandés par un grand roi que Plutarque nomme Androcottos et d'autres auteurs Sandracottos. C'était le roi bien connu aujourd'hui Chandragupta. Sa capitale était Pâtaliputra, la Palibothra des Grecs, la ville moderne de Patna. Nanda, son père, avait régné vers 350 avant Jésus-Christ. Son fils fut Amitragâtha, nommé Amita sur les monnaies du temps et Amyntas par les Grecs. Son petit-fils fut le grand Açôka. Cette lignée de princes appartenait à la famille des Mauryas, sortie des rangs du peuple et parvenue au trône malgré l'hostilité des castes privilégiées.

Alexandre avait dit : « J'ouvrirai à toutes les nations des terres que la nature a tenues séparées. » A Suse, il avait marié ses amis avec des Persanes, « assignant aux plus distingués les femmes les plus distinguées. » Lui-même épousa Statira, fille de Darius. Pour mêler les civilisations, il choisit parmi les Perses 30,000 enfans, qu'il fit instruire dans les lettres grecques. Son expédition dans le Pandjâb fut suivie de l'établissement du royaume grec de Bactriane, dont le territoire s'étendait dans la vallée de l'Indus et descendait jusqu'au Guzzarate, c'est-à-dire jusqu'à la mer.

Après sa mort, ses généraux, devenus rois, suivirent ses traces; ils exécutèrent en quelque sorte son testament. Séleucus entretint un ambassadeur, Mégasthènes, à la cour de Chandragupta, qui lui fit don de 500 éléphans; cet envoyé écrivit sur l'Inde un livre, malheureusement perdu, et dont les fragmens nous fournissent les premiers documens chronologiques certains sur cette portion de l'Asie. Mégasthènes mourut en 291 avant Jésus-Christ. Au même temps, Antiochus envoyait Denys à la cour de Patna. Ptolémée II entretint aussi un ambassadeur auprès d'Amitragâtha. Depuis cette époque, les relations ne cessèrent plus entre l'Inde et Alexandrie. Le centre principal de ces relations était la grande et savante ville d'Oujjayinî, l'Ouggein des Anglais; cette ville est située vers l'ouest de l'Inde, non loin du tropique, sous le premier méridien des astronomes indiens. Quant à Alexandrie, les Indiens la désignaient par le nom de Romakapoura, la Ville des Romains. Dans les inscriptions sur rocher du roi Priyadarçin, on lit les noms d'Antigone, de Magas, d'Antiochus et de Ptolémée, qui y sont présentés comme des vassaux du roi des Indes.

Le père et les aïeux d'Açoka ne s'étaient point détachés du brahmanisme; mais, comme issus d'une caste inférieure, ils avaient, au dire de Plutarque, de nombreux ennemis, toujours prêts à se révolter contre des usurpateurs. Les choses arrivent en leur temps : le bouddhisme, qui comptait déjà plus de deux siècles d'existence

et qui appelait tous les hommes à l'égalité, offrait à cette dynastie un point d'appui dans ses adhérens de toute extraction. Chandragupta avait subjugué l'Inde entière. Quand son petit-fils Açôka monta sur le trône, en 268, il vit ses sujets partagés entre de nombreux cultes polythéistes; chaque groupe avait son dieu particulier. Au milieu de ces cultes sans cohésion s'était établie l'église indivisible du Bouddha, puissante par l'unité de sa doctrine, par sa hiérarchie, par la supériorité de sa morale et par son universalité. Açôka se déclara bouddhiste et ne songea plus qu'à faire régner la nouvelle religion, non-seulement dans l'Inde, mais encore dans le reste du monde. Il n'employa pour cela ni la persécution, ni la contrainte, ni aucun des moyens qui ôtent à l'homme quelque chose de sa liberté. Ses procédés furent tout autres et, on peut le dire, nouveaux dans le monde.

En effet, immédiatement après la mort du Bouddha, un concile avait été tenu par ses disciples dans la ville de Râjagriha, alors capitale du Magadha. Cette première assemblée, composée de 500 religieux, avait constitué ou du moins consolidé l'église dont Çâkyamouni avait créé les élémens. Elle en avait assuré l'avenir en rédigeant les trois livres, qui, sous le nom de Tripitaka (les trois corbeilles), contiennent les récits et paraboles, la discipline et la métaphysique. Cent ou cent dix ans plus tard, des points obscurs ou des divergences s'étant glissés dans la discipline, un deuxième concile s'était réuni à Patna, nouveau chef-lieu de la même contrée. Sous les princes Mauryas, cette ville était devenue la capitale de l'Inde entière. Açôka y tint le troisième concile en l'année 250, dix-septième de son règne, s'y déclara bouddhiste, y prononça la formule sacramentelle *buddha-dharma-sangha :* le Bouddha, la Loi, l'Église, et fit un message qui, répandu dans toute la péninsule, nous a été conservé gravé sur la pierre; il est connu sous le nom d'édit de Bhabra. Dans ce concile fut fixé le canon des Écritures, qui devint ce qu'on a nommé *la tradition du Sud*. Puis on organisa l'Église en vue de sa propagation. Sous le nom de *dharma-mahâmâtra*, Açôka créa un ministère des cultes et des missions extérieures. Dès l'année suivante, dix-huit missionnaires partirent pour les pays étrangers; leurs images se voient dans tous les grands temples de la Chine. Les missions bouddhistes rayonnèrent dans tous les sens : Mahêndra, fils d'Açôka, prêcha entre 250 et 230 dans l'île de Ceylan, où il apporta le texte des Écritures, tel que le concile l'avait arrêté; c'est ce texte pali qui s'est répandu, soit en original, soit en traduction, dans tout l'extrême Orient, où nous le trouvons.

Une autre mission se dirigea vers l'ouest, chez un peuple que le texte pali nomme Pantsays ou Parthes, dans le pays des Yônakas, c'est-à-dire dans la région conquise par les Ioniens ou Grecs

d'Alexandre. Houen-Tsang, qui visita Balk, l'ancienne Bactres, au commencement du VIIe siècle, y trouva cette mission encore florissante. Elle avait poussé des rameaux jusque dans l'Asie-Mineure. Après Alexandre et ses successeurs immédiats, les races tartares qui sont au nord-ouest de l'Inde adoptèrent avec une grande ardeur le bouddhisme; par elles il devint la religion dominante au centre de l'Asie. Nous rappelons, seulement pour mémoire, qu'au temps de Jésus-Christ, le roi de Cachemire, Kanishka, appelé Kanerkis par les historiens, tint un quatrième concile, qui fixa la tradition du Nord. Les habitans du Cachemire étaient de race aryenne, mais le roi était probablement tartare. L'empire des Parthes, fondé par Arsace en 250, l'année même du concile de Patna et du message d'Açôka, s'étendit sur cette vaste contrée, qui touche d'une part à l'Indus, de l'autre au Tigre et à l'Euphrate, et qui est proprement l'Asie centrale. Cet empire dura cinq cents ans, tint tête aux Romains et défit leurs meilleurs généraux.

A cette époque, le polythéisme gréco-romain se défendait partout contre l'invasion d'idées d'origine étrangère, contre le monothéisme des Sémites et contre le dualisme panthéistique de la Perse. La lutte ressemblait à celle que le polythéisme des brahmanes soutenait en Orient contre le bouddhisme, car les divinités brahmaniques sont analogues et souvent identiques aux dieux gréco-romains. Les missions bouddhistes, en pénétrant dans l'empire des Parthes, y rencontrèrent les mages, dont la métaphysique, la morale et les institutions avaient la plus grande analogie avec les leurs. Ormuzd et Ahriman représentaient les principes du bien et du mal comme le Bouddha et Mâra. Le clergé des mages comptait trois degrés et un noviciat comme celui des bouddhistes; l'ascétisme était le même de part et d'autre. Les êtres idéaux ou Puissances célestes, qui furent ces bons et ces mauvais anges connus sous les noms d'amshaspands et de darvands, y répondaient aux nâthas ou anges gardiens et à l'armée de Mâra. Quant à un être unique et suprême, c'était pour les uns et les autres une expression abstraite et savante qui n'était l'objet d'aucun culte. La fusion du bouddhisme et du mazdéisme put donc se faire pour ainsi dire d'elle-même. Le premier apportait toutefois deux idées que la religion de Zoroastre n'avait pas eues ou n'avait pas mises en lumière, la charité comme base de la société humaine, la catholicité comme caractère de la foi.

Au sud-ouest, le monde sémitique luttait contre les dieux gréco-romains et contre ceux de l'Égypte. Mais il faut observer que, depuis l'ouverture de la vallée du Nil par Psammétik et surtout depuis Darius et Cambyse, la terre des Pharaons était bien déchue; que les Ptolémées, en adoptant les modes de l'Égypte, n'en avaient pas pour cela adopté les dieux; que les peuples assyriens avaient

eu un sort pareil ; et que les Séleucides avaient hellénisé plus de Sémites qu'ils n'avaient sémitisé d'Hellènes. Toute la force vitale du monde sémitique s'était concentrée dans le peuple juif; c'est contre lui que les Romains dirigèrent leur principal effort. Comme nation indépendante, il finit par succomber; comme race, il fut dispersé, mais non détruit. Quant à son idée religieuse, elle eut une destinée différente et moins simple.

En effet, quand on étudie sans opinion préconçue les livres hébreux, on constate l'absence de toute idée aryenne dans les écrits authentiques antérieurs à la Captivité. Les savans qui connaissent l'Orient sont d'accord sur ce point. Après la Captivité, on voit apparaître chez les Juifs des doctrines persanes, ainsi que des institutions calquées sur celles des mages. Telle est, par exemple, l'institution rabbinique. Quelque temps après s'introduisent des idées bouddhiques; parmi elles on distingue celle du Messie, qui se présente sous deux formes : pour les purs Israélistes, le Messie sera un roi temporel, qui établira sur terre la domination du peuple juif; pour les autres, c'est un ange envoyé de Dieu, qui doit venir comme roi idéal opérer le salut du genre humain. Cet ange s'incarnera, naîtra au milieu des humains et sera le béni des nations. Il attirera tous les hommes à sa loi, qui sera une loi de grâce; son culte ne sera pas celui d'un peuple, mais celui de tous les peuples, et son église sera universelle. — On peut attribuer aussi à l'influence des doctrines indiennes la théorie de l'incarnation, absolument étrangère aux dogmes hébraïques et même à ceux de la Perse. J'ai rappelé ci-dessus comment s'opéra dans le sein de la Vierge Mayâ l'incarnation du Bouddha. Cette théorie n'était pas nouvelle au temps de Çâkyamouni, puisque les nombreux avatâras de Vishnou étaient autant d'incarnations. Seulement le bouddhisme donna à cette idée une portée nouvelle en l'appliquant, non plus à des êtres imaginaires, mais à un homme, Siddhârta, fils de Çuddhôdana.

Des le temps des premiers rois de Perse, les Juifs étaient disséminés dans l'Asie ; on le voit par le livre d'Esther, qui, en quinze jours, fit tuer 70,000 de leurs adversaires dans tout l'empire de Darius. Les Juifs se tenaient surtout dans les villes, où ils trouvaient à exercer leurs talens commerciaux. C'est aussi dans les centres populeux que se discutaient les doctrines et que pouvait s'opérer la fusion des idées. Malgré cette prétendue « haine du genre humain » dont parle Tacite, on aurait tort de regarder le peuple juif comme fermé aux doctrines du dehors. Peu de nations, au contraire, en ont accepté un aussi grand nombre. Moïse et les Hébreux avaient beaucoup emprunté à l'Égypte. La captivité de Babylone fournit aux Juifs un autre élément pendant les soixante-dix années qu'ils furent en contact avec les sectateurs de Zoroastre. Quand l'em-

pire des Parthes eut pour ainsi dire jeté un pont de l'Indus à l'Euphrate, quand des relations suivies se furent créées entre la côte de l'Inde et l'Égypte, enfin quand des missions bouddhiques régulières exercèrent leur ardent prosélytisme par ces deux voies, est-il croyable que les Juifs, à moitié grécisés, se soient soustraits à ces influences orientales au point d'y échapper entièrement? Les apôtres de Jésus-Christ n'étaient-ils pas Juifs?

Cent ans après la fondation de l'empire des Parthes, cent ans aussi après le concile de Patna et la création des missions bouddhiques, donc vers l'année 150 avant Jésus-Christ, nous trouvons chez les Juifs des communautés dont les dogmes représentent la fusion. Les Macchabées organisèrent alors un corps d'assidéens ou saints, que les critiques identifient avec les esséniens. Ceux-ci existaient, en effet, sûrement en 148 et probablement plus tôt. A la même époque, on constate l'existence des thérapeutes ou guérisseurs dans les environs d'Alexandrie. Cette secte, qu'on peut appeler les esséniens d'Égypte, fut plus tard assimilée par Josèphe aux néoplatoniciens. Les gnostiques se rattachaient également aux idées orientales; le mot grec *gnôsis* traduisait exactement le mot indien *bôdhi*. En Judée, par opposition au Temple, existait la Synagogue, centre intellectuel d'une grande activité. Composée de trois ordres, les rabs, les rabbis et les rabbans, elle reproduisait l'organisation des mages. D'une autre manière, elle comprenait les sadducéens, les pharisiens et les scribes; ces deux dernières sectes allaient au temple; les sadducéens s'en abstenaient. De plus, ils empêchaient les pharisiens de publier la tradition secrète, c'est-à-dire d'opérer immédiatement et de dévoiler la fusion des doctrines. La synagogue professait la prêtrise universelle, contre la caste des lévites, la responsabilité personnelle des œuvres, l'abolition des sacrifices sanglans, par opposition à l'immolation pascale des agneaux.

On regarde les esséniens comme formant le lien et le point de rencontre entre les rabbins, les gnostiques juifs, les platoniciens ou pythagoriciens d'une part, le parsisme et le bouddhisme d'autre part. Leurs dogmes nous sont connus par Philon, qui était thérapeute, et par d'autres auteurs anciens. Ils professaient le dualisme du monde, lié à l'astronomie, à la morale et à la psychologie des Orientaux. Ils avaient trois ordres d'adhérens, comme la synagogue, les bouddhistes et les mages, avec trois degrés d'initiation. Ils pratiquaient le bain sacré ou baptême, comme les brahmanes et les bouddhistes; leur nom même signifie « baptiseurs. » Ils condamnaient les sacrifices sanglans, comme le Bouddha et la Synagogue, et les remplaçaient par la méditation et par le sacrifice des passions. Ils prêtaient le serment sacré, comme les mages, vivaient à l'écart, s'abstenaient de viande et de vin. Les esséniens, les thérapeutes, les mages et

les bouddhistes pratiquaient la communauté des biens, l'aumône, l'amour de la vérité, la pureté dans les actions, dans les paroles et dans les pensées. Ils proclamaient l'égalité des hommes, proscrivaient l'esclavage et remplaçaient la discorde par la charité. Tous enfin, sous un nom ou sous un autre, attendaient un messie, révélateur et sauveur, en qui serait incarnée la Parole.

Pourquoi fait-on des esséniens, plus que des autres sectes, le canal par où les idées indo-persanes passèrent au christianisme? Ce n'est pas seulement parce que leur secte était plus nombreuse que les autres et avait un ensemble de dogmes et d'institutions plus complet. C'est surtout parce que les premiers chrétiens étaient esséniens et en portaient le nom; parce que leur résidence principale était la Galilée, en opposition avec Jérusalem; enfin parce que Jean-Baptiste était essénien, que Jésus lui-même était appelé Galiléen, et qu'en recevant le baptême des mains de Jean il s'affiliait à la secte des baptiseurs, des esséniens. C'est seulement au temps où saint Paul fut martyrisé à Rome qu'on donna le nom de chrétiens à ceux qu'auparavant on nommait jesséens, esséens, c'est-à-dire esséniens ou thérapeutes. Cette identité est nettement établie par Eusèbe; elle l'est aussi, quoique moins clairement, par Philon et Josèphe. Mais lors même que tout témoignage de ce genre ferait défaut, l'identité des dogmes, des institutions, des coutumes, démontrerait la filiation orientale du christianisme, telle que les recherches de ces trente dernières années l'ont rétablie.

Considérant cette transmission des dogmes comme démontrée, je suis à présent moins frappé des analogies que des différences entre le christianisme et les religions orientales. C'est ce qui est arrivé déjà pour la linguistique : quand on a connu le sanscrit, tout le monde s'est écrié : « Voilà la source du grec, du latin et de nos propres langues. » Ensuite on a vu les différences, et l'on a cherché l'origine du sanscrit et les causes de cette diversité. Que le christianisme soit issu des religions de l'Asie, et principalement du bouddhisme, on peut regarder ce fait comme démontré. Mais le problème des origines du bouddhisme est loin d'être résolu, et la différence de la religion du Bouddha et de celle des chrétiens demande une étude particulière. Je ne puis en tracer ici que les principaux linéamens.

Que l'on compare en quelque sorte terme à terme la vie du Bouddha et celle de Jésus et qu'on les résume. On trouvera qu'elles se partagent en deux : la légende idéale et les faits réels. Il n'est pas toujours facile de dire où finit la légende, où commence la réalité. Mais écartons pour un moment les détails d'une physionomie douteuse; on reconnaît alors que les deux légendes se confondent

en une seule, mais que les deux histoires sont très différentes. En outre, la légende repose sur une théorie métaphysique beaucoup plus ancienne que Çâkyamouni, et qui est déjà dans le Véda. Le dualisme du bon et du mauvais, personnifiés dans le Bouddha et Mâra, quoique préexistant dans la rivalité des Aryas et des Dasyous, des dieux et des asouras, se montre bien plus clairement dans les deux principes persans d'Ormuzd et d'Ahriman, des bons et des mauvais anges. Ainsi la théorie sur laquelle s'appuie la légende du Bouddha n'est pas plus originale que celle des chrétiens. Ceux-ci adoptèrent le dualisme indo-perse : le Christ fut à Satan ce que le Bouddha avait été à Mâra; le nom même de Mâranâtha, qui veut dire ange de Satan, ange de la Mort, termine la première Épître aux Corinthiens. Mais le bouddhisme du Sud, celui qui avait été formulé par le concile de Patna et propagé par les missions, n'avait point fait de Dieu une personne séparée du monde ; il n'avait rien reconnu de supérieur à ceux qui, comme Çâkyamouni, avaient atteint le nirvâna. Jésus, au contraire, avait souvent parlé du Père céleste, d'un Dieu suprême, auteur et maître de l'univers. Ce qu'on lit sur ce sujet dans les trois premiers évangiles manque de précision métaphysique ; mais l'évangile selon saint Jean, les épîtres et surtout les décisions des conciles et les écrits des pères de l'église, définirent avec la plus grande netteté la doctrine d'un Dieu personnel et créateur. Cette doctrine n'était point dans le Véda, où Viçwakarman n'est autre que le Feu faisant sortir toutes choses des ténèbres par sa lumière. Elle était exclue du bouddhisme. Elle n'était pas non plus dans l'Avesta. Au contraire, le Dieu unique, concret, personnel, maître du monde, roi tout-puissant, est partout dans la Bible et forme le point central du judaïsme. Il faut donc admettre que, dans la fusion des doctrines, les Israélites apportèrent cet élément, qui passa en quelque sorte tout fait dans la théorie chrétienne, où il est encore.

Quant à la vie de Çâkya et à celle de Jésus, elles offrent le plus frappant contraste. Je ne parle pas de leurs procédés d'enseignement, qui sont les mêmes, ni des miracles qu'ils opéraient l'un et l'autre. Mais, autant l'existence du prince Siddhârta fut calme et prolongée, autant celle du « Fils de David » fut courte et tumultueuse. Le roi Çuddhôdana, père du premier, vécut longtemps après la retraite de son fils. Les brahmanes ne voyaient pas encore que la doctrine nouvelle tournerait contre eux ; le pouvoir royal était respecté par elle ; les classes déshéritées étaient seules relevées de leur abaissement ; enfin, par la science et la vertu, qui ne blessaient personne, tous les hommes pouvaient aspirer au repos éternel du nirvâna. La prédication du Bouddha eut donc un succès non interrompu, dans un milieu qui lui était favorable. A l'âge de quatre-

vingts ans, sans avoir subi les outrages de la vieillesse, en plein air, entouré de ses plus chers disciples, il se coucha paisiblement sur le côté droit et s'endormit dans la mort. Avant qu'il entrât ainsi dans le nirvâna, on lui avait demandé comment il voulait être enseveli ; il avait répondu comme plus tard Porus à Alexandre : « En roi, » et des honneurs funéraires sans exemple lui furent rendus.

Jésus aussi avait prêché la charité et la douceur ; mais il ne trouva en retour que la haine, les conspirations, la trahison et le dernier supplice. Des mages étaient, disait-on, venus lui rendre hommage à sa naissance ; des bergers l'avaient adoré ; Siméon avait reconnu en lui le Messie ; un ascète essénien lui avait donné le bain d'initiation. Mais il prêchait une doctrine « toujours combattue » par les Juifs ; les prêtres de Jérusalem, les princes d'Israël, les femmes de la cour, les pharisiens eux-mêmes, dont les doctrines se rapprochaient de la sienne, enfin le peuple juif, ne virent en lui qu'un blasphémateur et un ennemi. Sa vie fut abrégée, sa prédication ne dura que trois ans, après lesquels il succomba. Le bouddha prêcha en pays ami une réforme morale, dont le caractère social ne se montra pas aussitôt. La carrière de Jésus a tous les caractères d'un apostolat en pays ennemi.

Je ne puis, sans dépasser les bornes de cet exposé, dire par le détail comment la légende bouddhique fut appliquée à Jésus. Elle le fut durant sa vie et après sa mort ; elle l'était déjà, au moins en partie, avant sa naissance. On comprend que rien n'était plus facile ni plus naturel, après un essai héroïque de régénération humaine terminé par la « mort de la croix. » La théorie était faite et se transmettait depuis longtemps dans les associations nommées ci-dessus. La légende existait aussi, répétée dans toute l'Asie depuis plusieurs siècles. Eusèbe dit que les écrits des thérapeutes, esséniens d'Égypte, ont été utilisés dans la rédaction des évangiles et des épîtres de saint Paul. Les disciples et les sectateurs du Sauveur ne pouvaient pas voir en lui autre chose que ce qui s'y trouvait déjà. Seulement, l'élément judaïque ajoutait une chose à la théorie orientale, la qualification de Fils de Dieu. Toutes les parties de la doctrine théorique furent au reste controversées pendant plus de trois siècles et suscitèrent une infinité d'hérésies. Elle ne reçut ses formules définitives qu'en 325, au concile de Nicée, lorsque Constantin, nouvel Açôka, eut accepté la religion chrétienne.

Son édit de Milan, qui est de l'année 313, ne fut pas le triomphe complet du christianisme ; mais il le prépara, en le plaçant dans les mêmes conditions que les autres cultes reconnus. Les religions païennes tombaient d'elles-mêmes par leur propre insuffisance. La politique de Constantin, comme autrefois celle d'Açôka, obligeait le

prince à reconnaître les nouvelles idées qui progressivement s'emparaient des esprits. Certains historiens prétendent qu'il ne fut pas baptisé; l'église affirme qu'il le fut, et nomme le pape Sylvestre comme lui ayant conféré le baptême en 324. C'est en 325 qu'il réunit le concile de Nicée, comme Açôka avait réuni le concile de Patna l'année qui suivit sa conversion.

C'est à Nicée que la foi chrétienne rompit officiellement avec le bouddhisme, dont la plupart des sectes s'étaient déjà séparées. Cette rupture fut confirmée par le *Credo*, où est énoncée la croyance en un Dieu personnel, créateur du ciel et de la terre; Jésus-Christ est ensuite déclaré son fils unique, ne faisant avec lui qu'une substance. L'incarnation sous une figure humaine dans le sein de la Vierge Marie est empruntée au bouddhisme ; l'ascension rappelle le nirvâna. Mais le *Credo* se sépare de la théorie indienne en remplaçant par un retour glorieux du même Christ (*iterum venturus est cum gloria*) l'incarnation future d'autres sauveurs. La doctrine orientale dit que l'effet d'une incarnation s'épuise à la longue et en appelle une autre. Si, au temps de Constantin, on n'avait pas perdu de vue les origines multiples du christianisme, dont plusieurs étaient pourtant indiquées par Eusèbe, on aurait peut-être reconnu que l'idée bouddhique répondait mieux à la réalité, puisque en fait Jésus-Christ était le second sauveur, peut-être ce *Maitrêya*, dont le nom veut dire *Charité*, annoncé jadis par le Bouddha ; on n'aurait pas clos si vite la série des incarnations. Il est à remarquer que le *Credo* énonce l'incarnation du Fils de Dieu, mais qu'il ne parle point du fils de David, idée purement hébraïque. Si l'on analyse article par article l'œuvre de Nicée, on constate qu'elle n'a rien de juif, si ce n'est la personnalité divine et la création. La passion et la mort de Jésus sont le fait historique, mis à sa date par le nom de Pontius Pilatus. Le reste est comme le développement de la formule: « le Bouddha, la Loi, l'Église. » On verra dans les pages suivantes quelles conséquences eut pour la société religieuse de l'Occident l'élément israélite qui venait de prévaloir dans la foi chrétienne.

III.

L'église du Christ n'avait pas absorbé toute la secte des esséniens. Ils étaient encore nombreux au temps de l'historien Josèphe. Saint Épiphane, sur la fin du IVe siècle, nous dit que de son temps ils existaient intacts dans leur ancien séjour, à l'est de la Mer-Morte. Cyrille de Jérusalem parle d'un certain *Scythianus* que Suidas et d'autres ont à tort confondu avec Manès, chef des manichéens, et

dont ils ont fait un brahmane ; ces auteurs mêlaient brahmanes et bouddhistes, à peu près comme si nous confondions les juifs et les chrétiens. En-Nedim, auteur arabe, donne sur Scythianus des renseignemens d'où résulte son identité avec *Elkesai*, qui fonda la secte des mandéens et qui vivait à la fin du Ier siècle, peu après les apôtres. Cet Elkesai, d'origine incertaine, fut élevé dans le nord de l'Arabie, au contact de la basse Mésopotamie, puis vint à Alexandrie, où il étudia les livres des pythagoriciens, fit le commerce avec l'Inde et acquit de grandes richesses. Il composa quatre livres, dont Cyrille nous donne les titres ; le quatrième était le *Trésor*. D'Égypte, où il s'était fait de nombreux disciples, il vint à Jérusalem et y professa la doctrine des deux Principes. En Judée, il rencontra les esséniens de Palestine ou nazaréens, auprès desquels il jouit d'une autorité acceptée.

Scythianus était un surnom qui lui fut donné sans doute par suite de ses relations avec la Scythie ; ce pays touchait à l'Inde et à l'empire des Parthes. Kanishka, promoteur du quatrième concile bouddhique, était mort en 40 avant Jésus-Christ. De ce pays, Elkesai avait rapporté un livre qu'il avait reçu de Séra, capitale du pays de la soie, c'est-à dire du nord-ouest de la Chine, au voisinage du Tibet. — Quant aux mandéens ou gnostiques de Mésopotamie, ils dérivaient ce nom mystique de *manda*, la Parole ; mais leur nom public était saba, sabéens ; leur livre était le *Ginsa* ou *Trésor*. L'ange qui avait révélé ce livre s'était incarné du Saint-Esprit dans le sein d'une vierge. Au XIIIe siècle, Marco-Polo trouva encore le livre du *Trésor* en grande vénération dans l'Asie centrale. Les sabéens pratiquaient le baptême dans l'eau et se disaient disciples de Jean-Baptiste. Leur fondateur n'était donc point brahmane, il était essénien. Saint Hippolyte, au milieu du IIIe siècle, atteste l'existence d'elkésaïtes à Rome. On les appelait tantôt *mogtasilah*, mot qui veut dire baigneurs, tantôt *samans*, c'est-à-dire çramanas ou ascètes bouddhistes. Mais le nom qui bientôt prévalut fut celui des *manichéens*.

Le successeur immédiat du Scythien nous est également connu par saint Cyrille, qui le nomme *Térébinthe ;* ce nom n'a sans doute rien de commun avec celui du pistachier ; la forme en est persane. Héritier de l'or, des livres et des doctrines d'Elkesai, Térébinthe ne put séjourner en Judée, où il dut se trouver en lutte avec le judaïsme. Il passa en Perse et y prit le nom de *Bouddha*. Ce que Cyrille ajoute n'est point invraisemblable : il dit que Térébinthe y eut pour adversaire les prêtres du Soleil ; mais il ajoute que, poursuivi par eux, il se réfugia chez une certaine veuve ; que, monté sur la maison de cette femme, il invoquait les démons de l'air, lorsque

Dieu le frappant le fit tomber et périr dans sa chute. Durant la réaction zoroastrienne, il est probable que les prêtres du Soleil, c'est-à-dire de Mithra, ont poursuivi de la sorte un homme qui pouvait être confondu par eux avec les chrétiens. Mais un chef d'école qui se donnait le titre de bouddha n'invoquait certainement pas les « démons de l'air. »

Quoi qu'il en soit, cette veuve, ayant en sa possession les livres traditionnels d'Elkesai et de Térébinthe le bouddha, les garda pieusement jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un homme à qui elle en pût confier le dépôt. Ce fut, dit Cyrille, un esclave nommé *Curbicus*, qu'elle adopta et fit instruire dans les dogmes persans. Elle morte, ce Curbicus prit le nom de *Manès* et la secte reçut de lui le nom de *manichéens*.

Je suis entré dans ces menus détails pour montrer que la secte des manichéens procédait des esséniens de Galilée, de même que les esséniens procédaient du bouddhisme. Il y avait donc une parenté d'origine entre les manichéens et les chrétiens. Ceux-ci jouèrent sur le mot Manès, qui en latin signifie les ombres des morts et rappelle le mot « mania, » nom grec de la folie. Si Manès et Manichée sont des mots indo-iraniens, ils paraissent signifier « le Sage » (en sanscrit *manishin*) et être synonymes de bouddha. On a dit que Manès prenait aussi le titre de Paraclet, se donnant pour l'esprit consolateur dont le Christ avait annoncé la venue. Nous ne connaissons les détails de sa vie que par Cyrille et Épiphane; mais ces deux auteurs les avaient empruntés à Archélaus, évêque de Caschara, qui avait été en discussion vive avec Manès; c'était un témoin suspect. Cyrille ajoute que Manès avoit soulevé la fureur du peuple et fuyait, lorsque le roi de Perse (Bârham Ier) le fit saisir par ses satellites, puis écorcher vif; son corps fut livré aux bêtes; sa peau fut gonflée d'air et suspendue aux portes comme une outre. L'empereur Valérien avait eu un sort pareil.

Le premier et principal dogme de Manès fut celui des deux principes, le bon et le mauvais. En cela, il était d'accord avec les bouddhistes, les Perses et les chrétiens. Mais il faisait remonter la lutte à l'origine des choses et n'admettait pas que le monde eût été fait de rien. Selon lui, une matière éternelle avait été mise en œuvre par le bon principe et lui était constamment disputée par le mauvais. Le monde était ainsi tombé sous l'empire du mal; le rétablissement des choses était procuré par le Christ, c'est-à-dire par l'essence divine infuse dans les créatures. Avec le temps, la victoire du bien devait être complète, toutes choses devaient être purifiées. Cette dernière doctrine est précisément celle de Zoroastre, concernant la victoire finale d'Ormuzd sur Ahriman. C'est aussi celle

de Çâkyamouni, puisque, selon lui, les êtres pensans s'acheminent vers le nirvâna, qui implique la défaite finale de Mâra. Enfin cette même doctrine existe chez les chrétiens ; notre Office des morts contient cette formule, tirée de la première épître aux Corinthiens : *Novissima inimica destruetur Mors*, à la fin l'ennemie sera détruite, la Mort. Le latins *mors* est identique au sanscrit *mâra*.

Selon Manès, les deux principes se trouvent dans tout homme, représentés par deux âmes luttant l'une contre l'autre. Par le mot âme, on sait que les anciens n'entendaient pas seulement l'être pensant, mais plutôt le principe de la vie et celui de la pensée ; les manichéens n'étaient donc pas loin de la vérité physiologique. Saint Augustin a longuement et assez mal disserté sur ce sujet contre les disciples de Manès. Quant à la métempsycose pythagoricienne qu'ils professaient, elle n'était que la reproduction de la doctrine bouddhique, qui fait passer les âmes par des vies successives, où s'opère par degrés leur purification. Les chrétiens closent à la mort notre existence corporelle, puis nous font subir un jugement unique, d'où nous sortons élus ou damnés. Et pourtant ils ont vu que cette opinion était trop absolue, car ils ont introduit le purgatoire, qui par ses effets équivaut à la transmigration.

Quoique Manès ne fût pas chrétien, il admettait le Christ. Seulement il ne pensait pas qu'il eût revêtu la chair humaine, qu'il fût né, qu'il eût souffert. En outre, au dire de saint Hilaire, il niait que la substance du Christ fût la même que celle du Père. Comment eût-il pensé d'une autre manière, lorsqu'il rejetait l'idée de la création et ne plaçait rien au-dessus des deux principes ? Il inclinait logiquement au docétisme, qui niait la réalité matérielle du Sauveur. C'est pourquoi Théodoret dit avec raison que les manichéens appelaient le Christ le Soleil de ce monde, que pour eux le Christ n'était pas le corps du Soleil, mais qu'il était dans le Soleil comme père de la lumière inaccessible. C'est ce que nous apprend aussi saint Augustin. En cela les manichéens étaient de purs zoroastriens et pouvaient admettre dans un sens mystique le culte alors très répandu de Mithra. Ils étaient aussi bien d'accord avec les chrétiens qui, dans l'ostensoir du Saint-Sacrement, présentent le corps du Sauveur dans un disque rayonnant. Cet appareil symbolique était, comme je l'ai dit, antérieur aux uns et aux autres ; Quinte-Curce nous apprend que dans les pompes du roi de Perse l'objet qui s'avançait le premier était une image du Soleil radieux placée sous verre.

Manès n'avait qu'une médiocre estime pour les prophètes des Juifs ; il y trouvait beaucoup d'erreurs. Il dirigeait contre les anciens patriarches diverses accusations, et trouvait jusque dans le

Décalogue le culte, non d'un seul Dieu, mais de plusieurs et même d'un grand nombre. Dans ce que les pères nous rapportent sur ce sujet, il y a quelque confusion ; Manès, qui savait les langues sémitiques, avait sûrement, comme nos propres savans, trouvé le polythéisme dans les anciens livres de la Bible, livres que les chrétiens admettaient.

L'église manichéenne était, comme l'église bouddhique, partagée en deux classes de personnes, les *Auditeurs* et les *Élus*. Pour faire partie de l'assemblée, on devait recevoir le baptême ; c'est ce qu'affirme saint Jérôme, qui vivait en Orient ; quand saint Augustin le nie, il faut entendre par là que ce baptême se pratiquait sous une forme différente de celui des chrétiens. Manès eut douze disciples, comme Jésus. A l'imitation du nombre de ces apôtres, son église eut toujours douze élus portant le titre de *maîtres* et un treizième avec le titre de *prince*. Ces maîtres ordonnaient des évêques au nombre de soixante-douze ; les évêques ordonnaient des prêtres et étaient en outre suivis de diacres. On voit que, quant à son organisation, l'église manichéenne différait peu de celle des chrétiens et reproduisait également l'organisation bouddhique.

En outre, on y pratiquait aussi l'abstinence : la viande, les œufs, le vin étaient interdits ; le célibat et la virginité étaient recommandés, mais non obligatoires. La méditation, la lecture et l'enseignement étaient l'occupation ordinaire de ces religieux ; leurs austérités exténuaient leurs corps, et, dans Rome, quand on voyait passer un homme pâle et triste, on disait : C'est un pauvre manichéen.

Pour propager au loin la doctrine, leur église avait des missionnaires qui se répandaient dans les différentes parties du monde ; ces religieux savans et convaincus attiraient les hommes en leur promettant la vérité nue, sans symboles, ne l'imposant jamais d'autorité, n'employant que le raisonnement et la persuasion. Saint Augustin, avant de connaître Ambroise, fut neuf ans manichéen ; ce qui ne fût pas arrivé, si cette secte eût commis les infamies dont on l'a chargée. C'est par leur influence qu'il fut nommé professeur de rhétorique ; il parle avec éloge, dans ses *Confessions*, de la douceur de langage, des bonnes manières et des qualités distinguées de l'évêque manichéen Faustus, qu'il avait connu à Carthage. Du reste, les auteurs les plus malveillans ne citent pas un seul acte de violence commis par ces bouddhistes occidentaux ; on ne les accuse que de fausses doctrines et d'actions honteuses, faites dans le secret et que personne ne pouvait constater. En revanche, saint Augustin nous dit qu'il était très difficile de ramener à l'église chrétienne les gens initiés à la religion de Manès.

Ils furent poursuivis avec la plus extrême rigueur, aussitôt que

le christianisme eut le pouvoir de les persécuter. L'exemple avait été donné par des empereurs païens. Au temps de Dioclétien et de Maximien, la secte avait pris de la force et pénétrait dans la province d'Afrique, où elle jeta bientôt de profondes racines. Les mêlant avec les chrétiens, ces deux empereurs ordonnèrent que leurs livres et leurs docteurs fussent brûlés, que leurs sectateurs fussent punis, que les plus honorables de ces derniers fussent condamnés aux mines et que les biens de tous fussent confisqués. — Valentinien, empereur chrétien, fit un édit qu'on peut lire au code théodosien, interdisant les réunions des manichéens, mettant leurs docteurs à l'amende et confisquant les maisons où ils s'assemblaient. Il paraît que la principale de ces maisons était celle d'un Constantius, homme très riche, dont la propriété pouvait faire envie. — Gratien fit de nouveau cesser les réunions des manichéens. — Théodose II les priva du droit de tester, les fit rechercher à Rome et dans le reste de l'empire et ordonna qu'ils fussent chassés de partout. A cette époque, Priscillien fondait une secte annexe de celle de Manès; elle professait à peu près les mêmes doctrines et se rattachait d'un autre côté aux chrétiens, dont elle fréquentait les églises. L'évêque Ithacius livra Priscillien aux juges séculiers et aux juges ecclésiastiques.

Sous Valentinien III, le pape saint Léon commença, en 443, à poursuivre les manichéens cachés dans Rome et brûla leurs livres. Il exhorta le peuple à les découvrir et à les déférer au tribunal ecclésiastique. Il fit contre eux un discours où il dévoilait leurs dogmes criminels, disant que « leur loi était le mensonge, leur religion le diable, et leur culte une turpitude. » C'était le contre-pied de la vérité, puisque, comme bouddhistes, ils luttaient à armes courtoises contre l'ignorance et le mensonge, contre Mâra et contre l'idolâtrie. Par les délations de ceux qu'on arrêta dans la ville on sut quels docteurs, évêques ou prêtres, ils avaient dans les provinces et dans les cités. Alors saint Léon tint à Rome un concile où ils furent condamnés selon les lois impériales. A ce concile assistaient, outre des évêques et des prêtres, beaucoup de sénateurs, de notables et une partie du peuple. Le pape écrivit à tous les évêques d'Italie pour leur recommander de poursuivre ces « hérétiques » et de les inquiéter de toutes les façons. Par l'habileté du même pontife, Valentinien III punissait comme sacrilèges les manichéens et leurs fauteurs, et permettait à toute personne de les accuser d'un crime d'état. — Un autre empereur, barbare du Nord, nommé Oupravda de son vrai nom et qui ne savait ni lire ni écrire, se permit de prendre parti dans les discussions religieuses, punit de mort entre autres les manichéens, dont beaucoup furent envoyés

au supplice. Cet Oupravda est celui que l'histoire appelle Justin, le père de l'empereur légiste Justinien.

Du reste, la persécution était devenue générale. En Perse, le roi Sassanide Cabad en massacra plusieurs milliers avec leur évêque, quoiqu'ils fussent originaires de son royaume. Les procédés pour les détruire n'étaient pas scrupuleux. Il y avait en Arménie un certain Constantin qui, voyant les manichéens partout persécutés, se mit tout à coup à leur tête, se donnant, disait-on, pour Sylvanus, que jadis l'apôtre saint Paul avait envoyé en Macédoine. Pour se débarrasser de lui, l'empereur Constance envoya un palatin nommé Siméon, qui le fit tuer d'un coup de pierre par un de ses plus chers disciples. Malheureusement ce Siméon se fit lui-même manichéen, convertit beaucoup de monde, et la secte ne parut détruite que sous Justinien II, qui en livra aux flammes les adhérens. Mais ils étaient redevenus très nombreux au temps de Léon l'Isaurien; chassés des villes d'Arménie, il s'étaient retirés dans les montagnes, où l'empereur les fit traquer.

Au milieu de persécutions inouïes, l'église manichéenne avait grandi. Elle s'étendait sur l'empire d'Orient et sur les états de l'Occident. Elle s'était en quelque sorte fractionnée et avait pris des noms divers, notamment ceux de *pauliciens* et d'*atinganes*. Elle avait eu quelque répit sous Nicéphore, empereur contemporain de Charlemagne, qui la protégeait visiblement. Mais en 812, son successeur, Michel Curopalate, reprit les poursuites contre les manichéens et les fit tuer par le glaive jusque dans Constantinople. En 845, Michel III, sur le conseil de l'impératrice Théodora, employa un moyen décisif contre les pauliciens. Ils avaient pris une telle extension qu'on ne pouvait plus espérer les réduire qu'en levant une armée. On en leva une et l'on envoya contre eux plusieurs généraux, qui « firent la chose lestement » et en tuèrent environ cent mille. — Sur la fin du siècle, Basile le Macédonien les acheva; ils furent tellement écrasés, que leur multitude, alors immense, « se dissipa comme une fumée. »

L'empire d'Orient avait donc exterminé les bouddhistes manichéens, issus de l'essénien Elkesai vers le temps des apôtres. Mais ils reparurent en Occident sous d'autres noms. Je ne parle pas des pauliciens, qui, venus en Allemagne, y furent une des origines de la réforme protestante; leur sort fut encore le moins misérable. Je parle des sectaires, qui, au XIe siècle, parurent d'abord à Orléans. Leurs doctrines apportées, disait-on, par une femme venue d'Italie, y étaient qualifiées d'hérésie manichéenne. Le pieux roi Robert se rendit en hâte dans la ville, y convoqua beaucoup d'évêques et d'abbés convaincus d'être fauteurs de l'hérésie et les fit brûler vifs.

D'autres sectateurs des mêmes doctrines furent trouvés en Espagne, à Tolède, et livrés aux flammes. Mais je parle surtout de ceux qu'on désignait dans le midi de la France par les noms de *cathares*, de *patarins*, de *publicains*, de *bonshommes*, et qui ont été compris sous la dénomination commune d'*albigeois*. Leur histoire est trop connue et a été trop de fois racontée pour qu'il soit utile de la reprendre ici. Ils représentent le dernier rameau des manichéens vers l'Occident. Plusieurs intérêts et des passions très diverses furent en jeu dans la longue et épouvantable guerre qui leur fut faite. L'église romaine vit surtout la divergence des doctrines et poursuivit l'extinction d'une hérésie. Les rois et les seigneurs français furent sans doute inspirés par des motifs politiques. La politique supérieure de la cour pontificale, qui mena les événemens et arma le bras séculier, défendait l'intégrité de l'autorité souveraine du pape. On savait bien à Rome que par l'hérésie les esprits se séparent du pouvoir central, s'en affranchissent et l'affaiblissent d'autant. On crut bien faire, pour détruire l'hérésie, de détruire les hérétiques; c'est ainsi que pour tuer la maladie, les médecins d'autrefois tuaient le malade. L'église romaine s'aperçut plus tard de son erreur, car le traitement fait aux albigeois ne contribua pas peu au succès du protestantisme.

Les faits que je viens de résumer sont consignés et longuement racontés dans les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius. Je ne les ai point rappelés pour être désagréable à l'église catholique, qui sûrement a changé d'esprit depuis le XIIe siècle. Mais j'ai dû suivre pendant un millier d'années la destinée étrange et lamentable d'une secte toujours « combattue » et qui pourtant tirait son origine des mêmes sources que le christianisme. Pourquoi ce dernier l'a-t-il ainsi persécutée, détruite par le feu et le fer, et, ce qui est pire encore, déshonorée par les plus effroyables accusations? La lutte a commencé dès l'origine, lorsque l'autorité romaine était dans son berceau et aspirait elle-même à l'existence. Elle a été générale, s'est étendue sur l'Orient et sur l'Occident. Dans toutes ses péripéties, on ne trouverait en jeu ni les mêmes passions ni les mêmes intérêts qu'au temps de Simon de Montfort et des comtes de Toulouse. Il y a donc eu une cause plus générale, plus profonde, qui a fait repousser de partout et en tout temps, par les puissances, des dogmes que le peuple accueillait. Cette cause, on peut la dégager par l'analyse.

Les religions sont les grandes associations humaines, plus étendues que les états et que les nations. Chacune d'elles repose sur une manière de concevoir le principe des choses. Cette conception a des conséquences nécessaires qui se manifestent, non-seulement

dans le culte, mais aussi dans la conduite de la vie. Ainsi les religions ont chacune sa morale et sa politique, et s'intéressent dans toutes les affaires humaines; car chacun se modèle sur son dieu. Le Bouddha avait laissé de côté l'idée d'un Dieu personnel et même d'un Être suprême, quel qu'il fût. Il avait compris que, s'il donnait l'individualité au principe des choses, ou il le ferait multiple et retomberait dans le polythéisme brahmanique, ou il en ferait un maître unique, une sorte de monarque absolu, dont l'initiative se substituerait à celle de tous les autres êtres. Dès lors, la science d'une part, la vertu de l'autre, seraient vaines, puisque son caprice ou sa grâce ferait tout le mérite de chacun. L'effort de la volonté, sur lequel reposait toute la morale du Bouddha, deviendrait une chimère et cesserait d'être la voie qui mène au nirvâna, à la perfection et au repos. En outre, ce Dieu suprême, qu'on aurait ainsi constitué, se trouverait en lutte avec tous les dieux des autres religions, créerait entre elles l'état de guerre et rendrait la charité impossible. C'est pourquoi le Bouddha et après lui ses sectateurs acceptèrent toutes les religions, proclamèrent la tolérance universelle, et ne demandèrent aux hommes que l'amour mutuel et sincère, la charité. Les missionnaires chrétiens qui ont séjourné dans les pays bouddhistes sont unanimes à reconnaître la tolérance de cette religion envers les ministres des autres cultes. Là où le bouddhisme pur a prévalu, il ne s'est jamais montré persécuteur.

Quand Jésus fut mort sur la croix, ses disciples ne tardèrent pas à se former en église, à poser et à discuter les problèmes relatifs au Père, au Fils et à l'Esprit. La plupart des premiers chrétiens étaient Juifs; les autres étaient presque tous Grecs, sortant du polythéisme; tous vivaient dans un milieu social où la personnalité divine était la doctrine courante. Quand la religion chrétienne définit ses dogmes, elle appuya sur ce point plus que ne l'avaient fait les écoles philosophiques de la Grèce. Elle prit les livres hébraïques pour ses livres saints et proclama Dieu, non-seulement unique, mais séparé du monde et créateur de l'univers. Saint Augustin (*Conf.*, 5, II) écrit ce qui suit : « Les livres du Nouveau-Testament, nous disaient les manichéens, ont été falsifiés par nous ne savons quelles gens, qui ont voulu introduire la loi des Juifs dans la foi des chrétiens, et ils n'en ont eux-mêmes que des exemplaires altérés. » Ce fut donc bien là le point de départ du conflit. Née en grande partie de la prédication bouddhique, et groupant dans son unité des élémens pris aux religions aryennes, la foi de l'église se fit juive par son sommet, c'est-à-dire par la théologie.

Dès lors, ses chefs ne furent plus de simples religieux, cultivant la science et pratiquant la charité. Ce furent des prêtres dans l'ancienne acception de ce mot, des lévites, des intermédiaires entre Dieu et les hommes, entre le Roi suprême et ses sujets. L'assemblée des fidèles eut en dehors d'elle-même un clergé qui devint à lui seul l'église, l'organe complexe sans lequel les fidèles ne peuvent communiquer avec leur créateur. Cette église hiérarchisée eut des chefs échelonnés les uns au-dessus des autres, comme ceux d'une armée, avec un chef suprême qui donne la formule de la vérité, de la vertu, et du combat. Dès lors aussi, la charité bouddhique était remplacée par l'obéissance à l'église. L'église, organisée en vue de la lutte pour l'existence, se trouvait en état de guerre avec toutes les religions, les communautés dissidentes et les opinions privées. Voilà pourquoi, en vertu d'une doctrine de théologie transcendante, le christianisme latin et grec traita si durement les hérétiques. Ses coups frappèrent sur les manichéens plus que sur tous les autres, parce que ces religieux n'étaient pas, comme les hérétiques ordinaires, des membres ayant appartenu ou même appartenant au corps de la chrétienté. Ils procédaient plus exclusivement du bouddhisme, rejetaient la création et ne reconnaissaient pas les prophètes hébreux. Il y eut donc entre eux et les chrétiens une lutte de principes, et c'est l'idée israélite qui arma contre eux le bras séculier des chrétiens.

IV.

Quand on jette un coup d'œil en arrière, on voit que l'idée bouddhique, pure à son origine, a subi des mélanges et des altérations de plus en plus profondes à mesure qu'elle s'en est géographiquement éloignée. Elle a dû ces additions à sa tolérance ; les bouddhistes croyaient échapper à la lutte, s'ils refusaient d'y prendre part. Cet état de paix a pu durer quelques siècles dans l'Inde, et pourtant à la longue le vieux polythéisme brahmanique est devenu persécuteur et a repris le dessus ; au ve siècle de notre ère, il n'y avait plus un bouddhiste dans l'Inde.

Les missions occidentales avaient eu un autre destin. Elles arrivaient dans ce royaume des Arsacides fraîchement imbu des idées humanitaires d'Alexandre et de ses successeurs ; elles y trouvaient une religion fondée comme la leur sur la théorie des deux principes et pouvaient s'entendre avec ses représentans. Mais les anciennes traditions sémitiques de l'Assyrie, de Babylone, de la Phénicie, de la Judée, n'étaient point effacées. Le bouddhisme dut, pour ainsi dire, capituler et ne pas repousser nettement l'idée

d'un Dieu personnel. C'est à cette condition, tout idéale en apparence, qu'il put donner naissance à la communauté essénienne. Celle-ci n'était donc pas simplement bouddhiste; quoique pratiquement elle le fût, elle ouvrait la porte à un élément sémitique. Quand, à son tour, elle produisit comme un rejeton la foi chrétienne, celle-ci se sémitisa encore davantage; elle allia la doctrine d'un Dieu créateur et maître avec les élémens indispensables du bouddhisme, je veux dire avec la charité, le renoncement au monde et à soi-même.

Bientôt après, un autre rameau essénien sortit du tronc primitif sous le nom de manichéisme, et tenta d'échapper à cette greffe israélite que les chrétiens avaient consolidée. Il eut du succès dans les populations, appelées de nouveau à la liberté; mais il fut mutilé et finalement détruit par la double force des églises et des autorités laïques. Dans sa dernière phase, dans la guerre des albigeois, l'historien ne trouve plus qu'un écho lointain, débile et altéré de l'Inde. L'autre branche, celle des pauliciens, a fourni quelque chose à la réforme protestante; mais qui pourrait l'y retrouver?

L'analyse nous montre dans notre société contemporaine deux choses essentielles : l'idée d'un Dieu personnel chez les croyans et chez les philosophes, la disparition à peu près complète de la charité. L'élément juif a repris le dessus, et l'élément bouddhique du christianisme s'est voilé.

C'est donc un des phénomènes les plus intéressans, sinon les plus inattendus de nos jours, que la tentative faite en ce moment de susciter et de constituer dans le monde une société nouvelle, appuyée sur les mêmes fondemens que le bouddhisme. Quoiqu'elle ne soit qu'à ses commencemens, sa croissance est si rapide que nos lecteurs seront bien aises de voir leur attention appelée sur ce sujet. Elle est encore en quelque sorte à l'état de mission, et sa propagation s'accomplit sans bruit et sans violence. Elle n'a pas même un nom définitif; ses membres se groupent sous des noms orientaux, mis en tête de leurs publications : *Isis*, *Lotus*, *Sphinx*, *Lucifer*. Le nom commun qui prévaut parmi eux pour le moment est celui de *Société théosophique*.

Cette société est bien jeune; elle a déjà pourtant une histoire. Elle fut fondée en 1875, à New-York, par un très petit groupe de personnes, inquiètes de la rapide décadence des idées morales dans l'âge présent. Ce groupe s'intitula « Société théosophique aryenne de New-York. » L'épithète d'aryenne indiquait assez que la société se séparait du monde sémitique, notamment des dogmes juifs; la partie juive du christianisme devait être réformée, soit par une

simple amputation, soit, comme cela est arrivé en effet, par voie d'interprétation. Toutefois, un des principes de la société était la neutralité en matière de secte, et la liberté de l'effort personnel vers la science et la vertu.

Le premier noyau se développa et forma un tronc auquel devaient se rattacher plusieurs branches, de même que chaque membre se rattacherait à sa branche particulière. Aujourd'hui, le centre de la société est dans l'Inde, à Madras, dans le faubourg d'*Adyar*. Là, la société a fait construire un beau bâtiment terminé en 1886. On y trouve une bibliothèque spéciale pour les études relatives aux religions et à la théosophie, un vaste portique pour les réunions, une annexe pour les portraits des sages, bienfaiteurs de l'humanité. A l'ouverture de l'établissement, des félicitations sont arrivées de toutes parts, même en sanscrit, en pali, en zend, de la part de prêtres et de pandits. La bibliothèque s'accroît par des cadeaux. Bientôt la société publiera dans diverses langues des manuels populaires d'art, de science, de philosophie, de religion, à la manière des sociétés protestantes. A la fin de 1885, elle avait déjà fait vingt et une publications; elle en avait fait vingt-huit à la fin de 1886. Nous citerons entre autres le *Cathéchisme bouddhique*, rédigé par son président actuel, M. Olcott, et l'ancien drame métaphysique sanscrit, *le Lever de lune de l'intelligence*, avec une traduction en allemand.

La société n'a ni argent ni patrons ; elle agit avec ses seules ressources éventuelles. Elle n'a rien de mondain. Elle n'a aucun esprit de secte. Elle ne flatte aucun intérêt. Elle s'est donné un idéal moral très élevé, combat le vice et l'égoïsme. Elle tend à l'unification des religions, qu'elle considère comme identiques dans leur origine philosophique; mais elle reconnaît la suprématie de la vérité. *Le Lotus*, revue mensuelle qu'elle publie à Paris, a pris pour épigraphe la devise sanscrite des mahârâjas de Bénarès : « *Sattyât nâsti parô dharmah*, il n'y a pas de religion plus élevée que la vérité. »

Avec ces principes et au temps où nous sommes, la société ne pouvait guère s'imposer de plus mauvaises conditions d'existence. Cependant elle a progressé avec une étonnante rapidité. En 1876, elle n'avait qu'une seule branche ou centre secondaire ; elle en eut deux jusqu'en 1879 et onze l'année suivante. En 1881, elle prit son essor, compta vingt-sept centres, cinquante et un l'année d'après, cent quatre en 1884, cent vingt et un en 1885 et cent trente-quatre en 1886 ; elle en a aujourd'hui cent cinquante-huit. La branche parisienne ne date que de l'année dernière. Des cent trente-quatre centres de 1886, qui sont comme autant de succursales, quatre-

vingt-seize sont dans l'Inde. Les autres sont répandus sur toute la surface du globe, à Ceylan, chez les Birmans, en Australie, en Afrique, aux États-Unis, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Grèce, en Allemagne, en France. Quoique très récente, la société française l'*Isis* compte déjà des noms distingués, qu'il est inutile de consigner ici. Parmi les centres les plus actifs sont ceux de Bombay et de Barhampour (Bengale).

Cette expansion inattendue de la Société théosophique sur toute la terre a nécessité des réformes dans son organisation. De même que la société chrétienne prit une forme républicaine en Grèce et une forme impériale chez les Latins, celle-ci a pris une forme parlementaire et en quelque sorte représentative, à la façon des gouvernemens et des compagnies financières. Chaque branche est régie par un conseil électif; les présidens de ces conseils composent un conseil-général qui rend compte de la gestion à l'assemblée annuelle des électeurs. Par suite de cette unité d'organisation, il s'est créé au noyau central une clientèle, un quartier-général, un budget, des propriétés meubles et immeubles, une librairie. En Amérique, la société a pris une grande extension dans ces derniers temps; ses branches se sont multipliées, puis se sont en quelque sorte fédéralisées autour de l'une d'entre elles, la branche de Cincinnati.

Tel est, en résumé, le court historique et l'organisation matérielle de la Société théosophique. Quel est l'esprit qui l'anime? Pour en rendre compte à nos lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les propres termes dont elle se sert : « Il a paru à ses fondateurs que pour faire face à l'envahissement d'un matérialisme par trop grossier et pour raffermir le sentiment religieux qui tend à disparaître, il fallait créer une société absolument étrangère à tout esprit de secte, réunissant sur un terrain de conciliation les hommes instruits de toutes les races, afin de travailler de cœur et d'âme à la recherche désintéressée de la vérité et à sa propagation parmi nos semblables. » Son but est donc « de former le noyau d'une Fraternité universelle de l'humanité, sans distinction de race, de *Credo*, de sexe ou de couleur. » On ne demande à aucun adhérent quelles sont ses opinions religieuses. On lui demande de promettre à ses confrères la tolérance qu'il revendique pour lui-même. La société est étrangère à la politique, comme à tous les sujets qui ne rentrent pas dans la sphère déclarée de son travail. Elle interdit formellement à ses membres de compromettre sa stricte neutralité en ces matières.

Comme le second objet que se propose l'association est l'étude des littératures, des religions, des sciences aryennes et orientales,

et qu'une partie de ses membres poursuit l'interprétation des anciens dogmes mystiques et des lois inexpliquées de la nature, on pourrait voir en elle une sorte d'académie hermétique, assez étrangère aux choses de la vie. On est vite ramené à la réalité par la nature des publications qu'elle fait ou qu'elle recommande, et par la déclaration contenue dans *le Lucifer*, publié à Londres, et reproduite dans *le Lotus* du mois de janvier dernier : « N'est pas théosophe qui ne pratique pas l'altruisme (le contraire de l'égoïsme); qui n'est pas préparé à partager son dernier morceau de pain avec plus faible ou plus pauvre que lui; qui néglige d'aider l'homme, son frère, quelles que soient sa race, sa nation ou sa croyance, en quelque temps et quelque lieu qu'il le voie souffrant, et fait la sourde oreille au cri de la misère humaine; qui enfin entend calomnier un innocent, théosophiste ou non, sans prendre sa défense, comme il le ferait pour lui-même. » Cette déclaration n'est pas chrétienne, puisqu'elle ne tient pas compte des croyances, qu'elle ne fait de prosélytisme pour aucune communion, et que, en en fait, les chrétiens ont ordinairement employé la calomnie contre leurs adversaires, par exemple contre les manichéens, les protestans et les juifs. Elle est bien moins encore musulmane ou brahmanique. Elle est purement bouddhique ; les publications pratiques de la société sont ou des livres bouddhiques traduits, ou des ouvrages originaux inspirés par l'enseignement du Bouddha. La société a donc un caractère bouddhique.

Elle s'en défend un peu, dans la crainte de prendre une couleur sectaire et exclusive. Elle a tort : le bouddhisme vrai et original n'est pas une secte, c'est à peine une religion. C'est plutôt une réforme morale et intellectuelle, qui n'exclut aucune croyance, mais n'en adopte aucune. C'est ce que fait la Société théosophique. Au point de vue de la doctrine, le bouddhisme n'a point de mystères ; le Bouddha prêchait en paraboles ; mais une parabole est une comparaison développée et n'a rien en soi de symbolique. Les théosophes ont très bien vu que dans les religions, il y a toujours eu deux enseignemens, l'un très simple d'apparence et plein de figures ou de fables qu'on présente comme des réalités; c'est l'enseignement public, dit exotérique ; l'autre, ésotérique ou intérieur, réservé aux adeptes plus instruits, plus discrets, aux initiés du second degré. Il y a enfin, une sorte de science, qui a pu être cultivée jadis dans le secret des sanctuaires, science que l'on nomme l'hermétisme et qui donne l'explication dernière des symboles. Quand on l'applique à plusieurs religions, on s'aperçoit que leurs symboliques, diverses en apparence, reposent sur un même fonds d'idées et se ramènent à une façon unique d'interpréter la nature.

Ce qui caractérise le bouddhisme, c'est précisément de n'avoir point d'hermétisme, peu de symbolique, et de présenter aux hommes, dans leur langage usuel, la vérité sans voiles. C'est ce que voulaient les docteurs manichéens. C'est ce que répète la Société théosophiste. Quand elle encourage l'étude des symboles religieux et des théories hermétiques, cela ne peut être que pour aider au rapprochement des hommes de différents cultes, en leur montrant qu'ils sont d'accord, ou pour satisfaire un besoin de l'esprit. Ce n'est certainement pas pour tirer de là une symbolique nouvelle, un hermétisme nouveau, que notre temps n'accepterait pas. Elle se place ainsi précisément dans les conditions où se placèrent Çâkya-mouni en face des symboles brahmaniques, et, plus tard, les missionnaires d'Açôka en face des superstitions chinoises et du symbolisme iranien. Si de cette position prise par la Société théosophique, on rapproche ses publications bouddhiques ou inspirées par le bouddhisme, on est assurément en droit de conclure qu'elle a tous les caractères d'un bouddhisme modernisé.

Beaucoup diront : C'est une entreprise chimérique ; elle n'a pas plus d'avenir que la *Nouvelle Jérusalem* de la rue Thouin, ni plus de raison d'être que l'*Armée du salut*. — C'est possible ; on observera cependant que ces deux groupes de personnes sont des sociétés bibliques, qui maintiennent tout l'attirail des religions expirantes. La Société théosophique est tout le contraire ; elle supprime les figures, ou les néglige, ou les relègue au second plan ; elle met au premier plan la science, comme nous la comprenons aujourd'hui, et la réformation morale, dont notre vieux monde a grand besoin. Quels sont donc de nos jours les élémens sociaux qui peuvent être contre elle ou avec elle? Je vais le dire en toute sincérité.

Le premier obstacle qu'elle rencontrera est l'indifférence. L'indifférence est née de la lassitude ; on est las de l'inaptitude des religions à améliorer la vie sociale, et du continuel spectacle de symboles et de cérémonies que le laïque ne comprend pas et dont le prêtre ne lui donne jamais l'explication. Dans une période de science comme celle où nous sommes, ce qu'on demande, ce sont des formules scientifiques énonçant les lois de la nature, soit physique, soit morale ; ce ne sont plus des figures sacrées ou des cérémonies symboliques, intelligibles pour les seuls initiés du dernier degré. C'est pourquoi le peuple, qui y assistait autrefois avec un sentiment de componction et de terreur salutaire, passe indifférent et cherche ailleurs la règle de vie. La réforme théosophique se heurtera contre ce premier obstacle. Son titre même accroîtra la difficulté et grossira l'écueil : car le mot *théosophie* n'a aucun sens pour le peuple, même pour les Grecs modernes, et il

a un sens bien vague pour les savans. Si on le prend avec sa valeur étymologique, il semble préjuger la question du principe des choses et placer un dieu personnel à l'origine. Qui dit dieu personnel dit création et miracle, et par là, on retombe dans les anciennes religions ou dans leurs dérivés modernes. Il semble donc qu'il faille être franchement bouddhiste ou n'être pas.

Dans l'un et l'autre cas, la nouvelle société aura contre elle les chrétiens convaincus, ceux qui croient l'être et ceux qui ont quelque intérêt à le paraître. La lutte pourra devenir acerbe, et il se passera, sauf la différence des temps et des mœurs, ce qui s'est passé autrefois dans l'Inde entre les bouddhistes et les brahmanes. La société alors devra prendre un parti, formuler ses dogmes, consolider son lien et chercher des alliances. En trouvera-t-elle?

Nos mœurs contemporaines ne sont pas sévères; elles tendent d'année en année à s'adoucir, mais aussi à s'amollir. Le ressort moral des gens d'aujourd'hui est très faible; l'idée du bien et du mal ne s'est peut-être pas obscurcie, mais la volonté de bien faire manque d'énergie. Ce que les hommes recherchent surtout, c'est le plaisir et cet état somnolent de l'existence qu'on appelle le bien-être. Allez donc prêcher le sacrifice de son avoir et de soi-même à des hommes engagés dans cette voie de l'égoïsme! Vous n'en convertirez guère. Ne voyons-nous pas appliquer à toutes les fonctions de la vie humaine la doctrine de « la lutte pour l'existence? » Cette formule est devenue pour nos contemporains une sorte de révélation, dont ils suivent et glorifient aveuglément les pontifes. On leur dira, mais vainement, qu'il faut partager son dernier morceau de pain avec l'affamé; ils souriront et répondront par la formule de la lutte pour l'existence. Ils iront plus loin : ils diront qu'en avançant une théorie contraire, vous luttez vous-même pour votre existence et n'êtes point désintéressé. Comment sortir de ce sophisme, dont tous s'inspirent aujourd'hui? La charité universelle paraîtra surannée; les riches garderont leurs richesses et continueront à s'enrichir; les pauvres s'appauvriront d'autant, jusqu'au jour où, poussés par la faim, ils demanderont du pain, non à la théosophie, mais à la révolution. La théosophie sera emportée par l'ouragan.

Son plus grand adversaire est certainement cette doctrine, devenue tout à coup si populaire; car c'est la plus parfaite formule de l'égoïsme. Elle semble fondée sur les observations de la science, et elle donne l'expression résumée des tendances morales de nos jours. La primauté accordée à la force sur le droit en est une variante. Ceux qui l'admettent et qui invoquent la justice sont en contradiction avec eux-mêmes; ceux qui la pratiquent et qui mettent Dieu

avec eux sont des blasphémateurs. Mais ceux qui passent outre et qui prêchent la charité sont tenus pour des pauvres d'esprit, que leur bon cœur mène à la sottise. Si la Société théosophique parvient à réfuter la prétendue loi de la lutte pour l'existence et à l'extirper des esprits, elle aura fait en nos jours un miracle supérieur à ceux de Çâkyamouni et de Jésus.

La société aura des alliés, si elle sait prendre position dans le monde civilisé de notre temps. Puisqu'elle aura contre elle tous les cultes positifs, sauf peut-être quelques prêtres dissidens ou hardis, il ne lui reste qu'à se mettre d'accord avec les savans. Si son dogme de la charité est un complément qu'elle apporte à la science, il faudra bien qu'elle l'établisse sur des données scientifiques, sous peine de rester dans la région du sentiment. La formule si répétée du combat pour la vie est vraie, mais non universelle ; elle est vraie pour les plantes ; elle l'est de moins en moins pour les animaux à mesure qu'on monte les degrés de l'échelle, car on y voit alors apparaître et grandir la loi du sacrifice ; dans l'homme, ces deux lois se compensent, et la loi du sacrifice, qui est celle de la charité, tend à prendre le dessus, grâce à l'empire de la raison. C'est la raison qui, dans nos sociétés, est l'origine du droit, de la justice et de la charité ; c'est par elle que nous échappons à la fatalité de la lutte pour l'existence, à la servitude morale, à l'égoïsme et à la barbarie, en un mot à ce que Çâkyamouni appelait poétiquement la puissance et l'armée de Mâra.

Si la Société théosophique entre dans cet ordre d'idées et sait en faire son point d'appui, elle sortira des limbes et trouvera sa place dans le monde moderne ; elle n'en restera pas moins fidèle à son origine indienne et à ses principes. Les alliances pourront lui venir ; car si l'on est las des cultes symboliques, inintelligibles pour leurs propres docteurs, les gens de cœur (et ils sont nombreux) sont las aussi et effrayés de l'égoïsme et de la corruption, qui tendent à engloutir notre civilisation et à la remplacer par une barbarie savante. Le bouddhisme pur a toute la largeur qu'on peut exiger d'une doctrine à la fois religieuse et scientifique. Sa tolérance est cause qu'il ne peut faire ombrage à personne. Au fond, il n'est que la proclamation de la suprématie de la raison et de son empire sur les instincts animaux, dont elle est le régulateur et le frein. Enfin il s'est résumé lui-même en deux mots qui énoncent excellemment la loi humaine : science et vertu.

Ém. Burnouf.

DU ROLE

DE

LA RICHESSE DANS L'ANCIENNE ROME

SOUS LA RÉPUBLIQUE

Émile Belot, *Histoire des chevaliers romains*, 2 vol. in-8°, 1866-1872; — *De la revolution économique et monétaire qui eut lieu à Rome au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne*, 1 vol. in-8°, 1885.

Les études sur l'histoire romaine occupent dans le progrès de notre enseignement supérieur, depuis vingt-cinq années, une large place. Il y a lieu de s'en féliciter pour plusieurs raisons. La principale est certainement que ces études offrent aux esprits une forte et sévère discipline. Il faut, pour les aborder avec succès, non pas seulement l'instruction solide, mais encore le sens ferme, la méthode rigoureuse, la saine critique. Et la matière en est si féconde qu'à son contact ces qualités viriles se fortifient. D'ailleurs, l'ancienne Rome ne nous est jamais tout à fait étrangère ; elle réserve toujours à qui l'étudie habilement quelque lumière sur nos lointaines origines. Ajoutez que ce vaste champ est loin d'être épuisé pour qui recherche ce qu'il y a eu d'original et d'intime dans le génie antique, pour qui voudrait comprendre la naissance et le jeu des institutions, la formation et les relations des classes, l'influence multiple du droit. Nous avons certes dès maintenant sur

Mme Fynch ne lui faisait plus horreur; n'était-ce pas cette femme pâle qui l'avait guéri, qui avait rompu l'enchantement? Mais il l'oublia bien vite pour ne plus penser qu'à l'autre, à celle qu'il lui tardait de revoir, à ce frais visage, à ces yeux limpides qui avaient fait un jour le miracle de lui rendre sa jeunesse et de refleurir un désert. Pris d'une joyeuse inquiétude, il doublait le pas pour se rapprocher d'elle en toute hâte et ne pas la faire attendre.

Il comptait se transporter directement à Marseille. Son domestique, en le rejoignant à Tunis le surlendemain, lui remit une lettre qui était allée le chercher à Nebeul, et cette lettre lui fit changer ses plans. L'abbé Silvère lui écrivait qu'à la fin du mois il repartirait pour l'Annam. Le comte voulut lui laisser le temps de s'éloigner, de disparaître; il se souciait peu de retrouver à Chartrette ce prêtre qui l'avait si bien jugé et dont le sourire lui faisait peur. Au lieu de prendre son billet pour Marseille, il préféra allonger son chemin et rentrer en France par l'Italie.

Lorsqu'il s'embarqua, le jour commençait à peine à décliner. Pendant qu'on levait l'ancre, il contempla successivement La Goulette, ses tours, ses murailles blondes, la colline de Saint-Louis et le velours sombre et doux de ses gazons, Tunis et son lac qui miroitait, les plis sinueux de la côte, ses courbes fuyantes, ses sables étincelans, çà et là, sur la grève, des bouquets de palmiers à fleur d'eau et, plus loin, des blancheurs de villages éparses dans les verdures. Tout au fond du tableau, des cimes pâles, aux contours indécis et perdus, semblaient monter vers le ciel comme une fumée qui se lève d'une rivière. Les montagnes qui bordent le golfe à l'orient baignaient dans une vapeur lumineuse et suave. On eût dit qu'elles venaient d'émerger du sein de la mer, tant elles brillaient d'un éclat humide, si fraîche était leur rosée, que buvait le soleil.

Le comte Ghislain fit avec quelque émotion ses adieux à cette terre d'Afrique, qui donne aux âmes en détresse de décisifs avertissemens. Il se félicitait d'y être venu, il y avait reconquis sa raison. Mais à peine le bateau s'était mis en marche qu'il ne songea plus à ce qu'il laissait derrière lui. Il tourna au nord tous ses regards, toutes ses pensées. Il croyait apercevoir dans les brumes dorées de l'horizon une jeune fille qui, accoudée à sa fenêtre, se faisant un abat-jour de ses deux mains croisées sur son front, fouillait des yeux une grande route, y cherchait au loin un voyageur, un revenant, et s'écriait : « Enfin, le voilà! »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

Rome d'excellens livres. L'*Histoire des Romains* de M. Duruy, d'une érudition à la fois abondante et contenue, claire et précise, est un de ces ouvrages de bonne foi qui portent l'empreinte de toute une vie et de tout un caractère. On y trouve le dernier progrès accompli chez nous au point de vue de l'histoire générale. Mais l'auteur lui-même, par certains appendices où il traite savamment des questions spéciales, a donné le conseil et l'exemple des recherches ultérieures aux jeunes maîtres sortis, soit de cette école des hautes études, qu'il a fondée précisément pour ce genre de travaux, soit des écoles d'Athènes et de Rome. Cette dernière, l'école française de Rome, n'a pas encore quinze ans ; mais on peut voir, rien qu'à parcourir la liste de ses publications, qu'elle a contribué pour sa bonne part à élever le niveau des études sur l'antiquité romaine. Au reste, les heureux et louables efforts n'ont pas été dus seulement à nos écoles savantes. En tête de la jeune génération se sont placés, en dehors de ces groupes, des maîtres éminens, parmi lesquels un véritable historien, à l'esprit original et inventif, Émile Belot, se trouvait fort en vue.

Enlevé prématurément, il y a dix-huit mois à peine, à l'Académie des Sciences morales et politiques, qui venait de l'accueillir, à l'Université, qu'il servait si bien par ses leçons et ses livres, Émile Belot a été, quoique humble et modeste, un actif initiateur. Membre de cette vaillante faculté des lettres de Lyon qui, d'accord avec son doyen, M. Heinrich, n'avait pas attendu les réformes officielles — ce n'est que justice de le rappeler — pour organiser un enseignement pratique, Émile Belot s'est donné à cette tâche avec une vivacité d'esprit, une chaleur de cœur, un sentiment de patriotisme, qui ont été pour beaucoup dans le succès obtenu en commun. Il prenait en sérieuse affection les jeunes maîtres, candidats à nos concours d'agrégation, groupés autour de sa chaire. On l'a vu accueillir sous son toit et à sa table, pendant leurs congés, ceux d'entre eux qu'il savait pauvres, ceux qui, chargés eux-mêmes de quelque humble enseignement dans les lycées ou collèges de la circonscription, venaient à grand'peine, voyageant la nuit, profiter une fois la semaine des leçons et des conférences de la faculté. Cet honnête homme croyait, en agissant de la sorte, travailler au relèvement de la patrie, et il ne se trompait pas.

Émile Belot a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire des chevaliers romains*, en deux volumes, qui suffit à sa renommée. C'est un de ces livres qui, par une science sévère et des vues personnelles d'une réelle valeur, ajoutent au domaine des connaissances acquises ou tout au moins provoquent l'étude avec la réflexion. L'auteur avait placé très haut le but qu'il se proposait : « L'*Histoire des*

chevaliers romains, dit-il dans sa préface, ne s'adresse pas seulement à la curiosité des érudits; c'est l'histoire religieuse, militaire, politique, économique et judiciaire de l'ancienne Rome envisagée d'un point de vue particulier qui permet d'en saisir les grandes lignes et d'en tracer le plan. » Bien plus, il a prétendu faire, comme il le dit encore, une sorte d'étude physiologique. Il a voulu, au lieu de présenter le squelette de l'histoire, pénétrer jusqu'à l'organisme intime, jusqu'aux secrets ressorts, jusqu'au cœur de cette Rome dont le sang s'est perpétué jusqu'à nous. A mesure qu'il avançait dans son examen, il a été frappé du relief que prenait, sous son regard attentif, un des traits caractéristiques de la physionomie romaine, je veux dire le sens pratique, l'esprit positif, calculateur, exact. « Pour le peuple romain, dit-il justement, le chiffre est sacré. Ses institutions ont la solidité des Pyramides; elles en ont aussi les arêtes nettes et anguleuses. La Rome primitive était carrée : le camp romain aussi était un carré, aux dimensions définies. Le moindre détail dans les rituels religieux, politiques et judiciaires, était fixé avec l'exactitude réglementaire qu'on impose aux mouvemens d'un soldat qui marche en ligne. Il n'était pas plus permis à un plaideur de se tromper d'une virgule qu'au fils d'un général de combattre hors des rangs... Le Romain n'a peut-être pas eu l'esprit de finesse, mais on ne peut lui refuser l'esprit de géométrie. » Un tel peuple pouvait bien être disposé à reconnaître avant tout le lien religieux et le culte des ancêtres : une discipline imposée, sanctionnée par les dieux, n'était pas pour lui déplaire; mais il devait avoir aussi la prompte et profonde intelligence des conditions pratiques imposées à tout peuple qui veut vivre, grandir et dominer. Rome a eu certainement, en particulier, un instinct naturel de la richesse, avec le clair sentiment de la puissance qu'elle procure et de la force dont elle témoigne. Or c'est ce qui se montre si bien dans l'exposition d'Émile Belot, — dont tel n'est pourtant pas le principal ou du moins l'unique sujet, — qu'il y a là, pour qui ne peut le suivre à travers toute l'histoire politique des chevaliers romains, une occasion tentante de considérer de près avec lui ce qui fut un vrai ressort caché de la vie constitutionnelle et sociale à Rome, c'est-à-dire cette activité financière dont les chevaliers surtout furent les intelligens promoteurs. La fortune privée a été, presque depuis l'origine, une base principale de l'état romain, puisque, dès la constitution qui nous a été transmise sous le nom du roi Servius Tullius, nous voyons le cens déterminer d'après les patrimoines la répartition et la hiérarchie des classes. A peine le marché du monde est-il ouvert par leurs armes, les Romains savent se créer une richesse mobilière considérable, étayée sur une richesse foncière solidement

assise. L'ascendant de la fortune, comme il arrive partout ailleurs, dans les autres temps et chez les autres peuples, entraîne chez eux aussi l'influence politique et une certaine égalité des citoyens, chacun d'eux pouvant s'élever en quelque mesure aux premières classes censitaires et y trouver, en même temps qu'un progrès de bien-être, la conscience de son énergie avec un rôle actif dans la cité.

A observer particulièrement ce côté économique de la question, il semble que l'on comprend mieux certains élémens de la puissance romaine, et mieux aussi ce double aspect d'un génie à la fois calculateur et ardent, héroïque et avide. Dans un curieux écrit, qui sort du cadre de ses études ordinaires (1), Émile Belot a esquissé du caractère américain un mâle portrait. « Dans ce caractère si bien trempé, dit-il, comme dans la foudre forgée par les cyclopes, il y a trois rayons de nuée sombre, — c'est l'héritage de la mère-patrie, de la vieille Angleterre, — et trois rayons de souffle orageux et de feu rutilant, — c'est le don de la jeune et ardente Amérique. » On reconnaît la vive paraphrase des beaux vers de Virgile : *Tres imbris torti radios, tres nubis aquosæ... rutili tres ignis et alitis Austri* (2). Belot n'a pas prétendu instituer, entre le Romain et l'Anglo-Saxon, une comparaison qu'il n'aurait pas été d'ailleurs le premier à imaginer. Quelques lignes plus bas cependant, à propos de l'essor prodigieusement rapide de l'une des régions de cette Amérique du Nord, il fait une remarque qui paraît, en vérité, convenir aussi à Rome républicaine : « Les très grandes fortunes naissent, dit-il, non du sol et de la culture du sol, mais des profits de la guerre, des entreprises commerciales ou industrielles, des prêts d'argent et d'autres valeurs mobilières. Employés à l'acquisition des maisons, des champs, des prés, des forêts, ces profits ont finalement constitué partout les grandes richesses territoriales. » N'en a-t-il pas été de la sorte, peu s'en faut, dans le monde romain? N'y retrouve-t-on pas cette même fougue et cette même obstination qui forment la marque du caractère anglo-saxon, cette énergie d'initiative et d'action soutenue que réclament les grandes entreprises, comme la guerre et la conquête, cette science de la richesse, ce besoin de la fortune, instrument nécessaire et prix de l'activité intelligente? « Dans chaque citoyen de Rome, dit fort bien encore Émile Belot, il y a eu non-seulement un soldat et un jurisconsulte, mais un arpenteur aussi et surtout un banquier. Le légionnaire qui partait pour la Grèce ou l'Orient mettait de l'argent dans sa ceinture, pour faire l'usure là-bas entre deux

(1) Nantucket, *Étude sur les diverses sortes de propriétés primitives*, 1884.
(2) *Enéide*, VIII, 429.

batailles, » et celui qui restait trouvait moyen de profiter, lui aussi, de la conquête lointaine. Comme nos Normands du moyen âge, ce peuple a voulu et a su *gaigner*.

I.

Le point de départ de notre étude ne saurait être que le moment où, par un effet des premières conquêtes, les métaux précieux ont commencé d'affluer dans Rome. Ç'a été le signal d'une révolution multiple qui mérite l'attention de l'historien.

Qu'arrive-t-il si, chez un peuple laborieux et actif, la masse monétaire demeure la même ou n'augmente qu'insensiblement? Comme la population et la production y tendent à s'accroître, la valeur du numéraire tend à y augmenter aussi, par suite de la concurrence que les producteurs se font entre eux pour en obtenir chacun une part. Mais les rôles se renversent instantanément dans le cas d'un afflux subit du métal précieux. La quantité des choses nécessaires ou utiles à la vie n'y pouvant augmenter d'une façon notable tout à coup, le pouvoir d'échange de la monnaie décroît, puisqu'il en faut donner plus pour obtenir la même quantité de produits. Si les choses en restaient là, entre la diminution de valeur de la monnaie et l'enchérissement général, la compensation et l'équilibre s'établiraient, et l'apparence du gain serait vaine; mais le producteur, qui a reçu un prix inusité, est stimulé à produire davantage; on met en valeur une plus grande superficie du sol. Le pays qui a reçu l'affluence du métal peut acquérir avantageusement des pays moins favorisés, soit les produits naturels, soit les matières premières, qu'il mettra en œuvre, et qui lui seront un objet de nouveaux échanges. Il y a bientôt un plus grand nombre de particuliers employés à une activité rémunératrice; les fortunes privées se multiplient. D'autre part, les métaux précieux sont par eux-mêmes une richesse; s'ils sont plus abondans, c'est une source de prospérité et une force pour l'état; le revenu public s'accroît et met au service de la communauté de plus puissans moyens d'action. Il faut seulement, il faut de toute nécessité que la production et le travail répondent à l'excitation offerte; sinon, l'or et l'argent ne font que passer, il n'y a pas eu enrichissement réel, — ce qui revient à dire que la vraie richesse est dans le travail de l'homme.

Ces lois économiques se sont clairement imposées à l'Europe occidentale pendant le XVIe siècle, après que les mines du Pérou et du Mexique eurent versé des milliards sur l'ancien continent. La puissance de la monnaie s'abaissa et le prix des denrées s'accrut en

une proportion considérable : il fut quintuplé en France de 1500 à 1600. Le prix de l'hectolitre de blé, qui était, en 1500, un poids d'argent égal à 2 fr. 83, tendit, vers la fin du siècle, à se fixer autour de 14 ou 15 francs. Mais la multiplication des métaux qui représentaient la richesse encouragea les échanges, à la même date où de grands changemens de toute sorte favorisaient, chez les peuples actifs de l'Occident, la mise en valeur des ressources nouvelles. En France, la chute de la féodalité permettait à un gouvernement régulier d'assurer, même à travers les guerres religieuses, la sécurité du travail dans les campagnes ; et les guerres d'Italie ouvraient des relations commerciales dont l'activité intelligente de la renaissance allait tirer profit.

Les mêmes lois économiques trouvent leur application dans l'histoire de la république romaine au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, au temps de la lutte contre Carthage. Rome, quand elle reçoit, à la suite des premières victoires, les instrumens de la richesse, est une cité laborieuse, dont la population n'a pas commencé de prendre goût aux largesses des ambitieux politiques ni aux dépouilles des vaincus. Les élémens que la victoire apporte s'y répandent sur un fonds capable de les féconder : ce fonds, c'est le génie d'un peuple jeune encore, et qui, longtemps contenu, veut se déployer et vivre.

Rome a été le théâtre, vers l'an 240 avant l'ère chrétienne, d'une révolution considérable, aux aspects divers, mais surtout économique, et cette révolution doit occuper, dans l'explication de ses destinées, une large place. L'auteur de l'*Histoire des chevaliers* a eu le mérite d'en rassembler, d'en interpréter les témoignages, et de la retracer en vive lumière.

L'occasion en a été, disions-nous, la conquête, qui a mis en un contact subit avec l'extrême civilisation du monde grec et oriental cette cité romaine, non point barbare et inculte, comme quelques-uns l'imaginent, mais forte dès ses commencemens, soit d'une originalité propre, soit du secours des civilisations qui enveloppaient son berceau. — La formule d'Émile Belot sur Rome primitive peut étonner tout d'abord : il y voit, non pas un ramas d'aventuriers et de *malviventi*, ni un mélange accidentel d'élémens hétérogènes, mais « une race noble et pure, vouée au culte saint de Vesta, un peuple unique et déjà civilisé. » N'est-ce pas, bien peu s'en faut, le langage de Cicéron quand, au second livre de son traité de la *République*, il place sur les lèvres de Scipion une rapide esquisse des premiers siècles? Romulus vivait, lui fait-il dire, à une époque où, depuis longtemps, la Grèce retentissait de chants et de poésie, dans un âge et dans une cité qui avaient tout un héritage de culture. *jam inve-*

teratis litteris atque doctrinis... ætas jam exculta. Et Cicéron parle bien de la ville de Rome, non pas des populations qui l'entourent, puisqu'il loue Romulus, le roi fondateur, d'avoir conduit presque jusqu'à la virilité ce même peuple créé par lui. C'est qu'en effet la ville nouvelle avait reçu tous les élémens des cultures italique, grecque, étrusque, sans avoir abdiqué pour cela son caractère inné. Quel moment historique que cette période de deux siècles et demi que représente l'époque royale! L'Orient est puissant encore, au moins par la civilisation et les arts. Ninive va disparaître, au milieu de quel éclat, les sculptures de Khorsabad, au Musée du Louvre, en témoignent. Le monde grec s'organise. Les temps d'Homère et d'Hésiode sont déjà loin, mais dominent encore la pensée hellénique. Lycurgue a réformé Sparte depuis un siècle; Athènes ordonne sa constitution, que Solon va achever; l'ère des Olympiades vient de commencer, et la chronologie se fixe. L'Égypte s'ouvre aux Grecs. Par eux et par les Phéniciens, auxquels Carthage succède, les civilisations se mêlent jusque dans le centre de la Méditerranée. L'art, qui touche à la maturité, presque à la vieillesse, dans l'antique Orient, commence à se développer dans la Grèce continentale : les plus anciennes statues dignes de ce nom retrouvées par M. Homolle dans les fouilles de Délos peuvent être contemporaines de la fondation de Rome. Du même temps est l'essor de la colonisation grecque en Sicile et en grande Grèce : l'art grec, la civilisation grecque, les légendes homériques, ont pénétré à travers l'Italie centrale et toute l'Étrurie, qui en sont comme imprégnées. — Rome n'est restée fermée à aucun de ces élémens. Aux peuples italique et étrusque elle a emprunté la distinction entre patrons et cliens, celle entre le patriciat et la plèbe, la langue, la religion, les magistratures. Elle a puisé à pleines mains dans le fonds grec : légendes, traditions, lois, tout lui a été bon. Rien n'empêche de croire à la mission de trois députés chargés par elle d'aller étudier la législation athénienne, ou bien à celle d'Hermodore, cet Éphésien exilé, qui aurait assisté les décemvirs dans la rédaction des Douze tables. Il n'en est pas moins assuré que le code décemviral enregistre le droit coutumier spécial aux Romains, et non pas celui des Grecs. Par le droit en particulier, malgré des emprunts, Rome a fait triompher son originalité puissante.

Elle n'avait encore qu'un bien faible domaine, elle continuait de lutter péniblement contre les peuples montagnards qui occupaient le centre de la péninsule et empêchaient son essor, quand tout à coup d'heureux combats ouvrirent pour elle l'ère de la conquête et lui valurent ses premières richesses. De la guerre du Samnium un consul vainqueur rapporta, en 293, pour orner son triomphe

et être versées après cela dans le trésor public, 2,033,000 livres d'argent. Les armes enlevées aux vaincus étaient magnifiques, et Tite-Live raconte que leurs boucliers dorés furent suspendus aux boutiques des changeurs et banquiers du forum en guise d'ornemens triomphaux. Vers la même date, un autre consul, vainqueur des Étrusques, rapportait aussi 380,000 livres de bronze. Mais ce furent bien d'autres sommes, celles que valurent aux Romains la conquête de la grande Grèce, la lutte contre Carthage, les tributs qu'on lui imposa, et ceux que subirent bientôt après la Corse, la Sardaigne, la Cisalpine et l'Illyrie. Tarente avait grandi par l'industrie et par le commerce. Elle achetait aux peuples italiques, aux Sabins et aux Samnites, la laine de leurs troupeaux; elle se chargeait de la fabrication et de la teinture des draps, qu'elle exportait ensuite avec le sel, le poisson et les objets manufacturés. La prospérité l'avait conduite à l'extrême richesse, et l'invasion du luxe grec ou oriental la livrait d'avance à un vainqueur. Quand Pyrrhus vint pour la défendre, il fit en vain fermer les bains et les théâtres : Tarente était devenue un lieu de plaisir. On sait quelle existence douce et molle, grâce aux restes survivans d'une antique splendeur, la Syracuse du temps de Hiéron II et de Théocrite offrait encore. Cette colonie grecque, avec sa population de 600,000 âmes, était presque aussi riche que Carthage. Quant à Carthage elle-même, la corruption y était née de l'antique civilisation phénicienne et d'une richesse héréditaire. Rome tira d'elle un énorme butin, environ 25 millions de nos francs, qui, rien qu'en dix années, vers la fin de la première guerre punique, vinrent grossir son trésor.

Rome, jusqu'à la conquête de la grande Grèce, n'eut pour monnaie que l'as de cuivre avec alliage. En 269, quelques années seulement avant l'ouverture de la lutte contre Carthage, elle fabriqua le premier denier d'argent. Mais tout aussitôt ce métal abonda, et, par conséquent, s'avilit. La monnaie de bronze, au même temps, s'abaissait par des tailles successives, que les historiens de la numismatique savent dater une à une. D'autre part, si l'on recueille avec soin les indications éparses chez les auteurs anciens sur la valeur vénale des denrées, sur les taux des amendes, sur les ventes d'animaux ou d'esclaves, etc., on arrive à conclure avec l'historien des chevaliers qu'une augmentation générale des prix s'est produite dans la période qui comprend la première lutte contre Carthage, c'est-à-dire la première moitié du IIIe siècle. Il semble de plus que cette augmentation peut être évaluée suivant une proportion facile à calculer. Par exemple, le cheval payé par l'état au cavalier ou chevalier vaut 1,000 as anciens (de douze onces) avant les guerres puniques, mais 10,000 as nouveaux (de deux onces) au temps d'An-

nibal. La solde s'élève, dans le même espace de temps, de 120 as anciens à 1,200 as nouveaux pour le fantassin, de 360 à 3,600 pour le cavalier, et ainsi de suite. Si l'abaissement du pouvoir de la monnaie avait seul agi, l'as nouveau valant six fois moins, les sommes de la dernière période, pour les exemples cités, eussent été les suivantes : 6,000, 720 et 2,160 as; l'écart entre ces derniers chiffres et ceux que nous venons de marquer (10,000, 1,200, 3,600) montre l'augmentation réelle des prix. Il fallut, vers la fin du IIIe siècle ou le commencement du second avant l'ère chrétienne, des fortunes presque doubles de celles de la période précédente pour suffire aux mêmes achats, aux mêmes charges, aux mêmes nécessités de toute sorte. — L'afflux des métaux précieux avait entraîné une révolution monétaire et économique.

Cette transformation des prix est une résultante si générale et si inévitable qu'on voit le même changement se produire, aux mêmes dates, dans les chiffres du cens. Le recensement pratiqué à la fin de chaque lustre, tous les cinq ans, inscrivait sur les registres des censeurs, outre les noms, prénoms, âge, parenté, le chiffre de fortune de chaque citoyen, non pas le chiffre réel qu'il aurait pu déclarer, mais le nombre rond correspondant à l'un de ceux qui marquaient pour chaque classe un minimum légal. Par exemple, tout citoyen possédant une fortune qui dépassait 100,000 as faisait partie, pendant les cinq premiers siècles, de la première classe, et les trois classes suivantes étaient déterminées par des taux réciproquement inférieurs entre eux de 25,000 as. C'est ce que Tite-Live expose clairement quand il rend compte de la constitution attribuée à Servius Tullius. Il ajoute quelle partie du service militaire et quel armement sont assignés à chaque catégorie. Mais le même historien, racontant l'épisode d'un tribut extraordinaire levé en l'an 214 pour l'équipement et l'entretien de la flotte romaine (1), nous informe que le minimum de fortune de la première classe est maintenant fixé à 1 million d'as. Les bases du cens ont donc été remaniées, et suivant la même proportion qu'a observée l'augmentation générale. Émile Belot, par des calculs dans le détail desquels il serait impossible d'entrer ici, démontre que le changement s'est produit selon les mêmes conditions pour les autres classes. La révolution monétaire a modifié l'ordonnance de la société romaine, probablement en ce sens que tous les citoyens n'auront pas vu l'équilibre s'établir pour eux entre le gain et les dépenses, et que les plus énergiques auront tiré profit des changemens financiers. Et déjà la carrière est ouverte pour la spéculation et le commerce.

(1) Livre XXIV, ch. 11.

Ce n'est pas tout. Il faut que la révolution accomplie dans Rome vers le milieu du IIIe siècle se produise aussi dans l'ordre civil et politique.

Il convient d'introduire ici cette théorie de Niebuhr sur Rome-ville opposée à Rome-campagne, qu'Émile Belot s'empresse d'adopter, parce que, suivant lui, elle apporte une explication nouvelle et précise du développement de l'état romain. Belot a pour Niebuhr une admiration extrême. « Un seul homme dans ce siècle, dit-il, a eu le privilège, réservé au génie, de comprendre Rome mieux que les Romains, et de deviner par une sorte d'intuition ce qu'elle était à son origine. » Michelet, à vrai dire, ne parlait pas autrement. Niebuhr, à l'entendre, « est devenu Romain. Il a su l'antiquité comme elle ne s'est pas toujours sue elle-même. Que sont, auprès de lui, Plutarque et tant d'autres Grecs pour l'intelligence du rude génie des premiers âges? » Et M. Taine dit à son tour, joignant sa critique pénétrante à l'éloge : « Il a été à la fois jurisconsulte, politique, financier, géographe, antiquaire, homme d'imagination et de science, esprit aussi pratique que spéculatif, intempérant par excès de force, capable de tout, sauf de se restreindre, avide de science jusqu'à prendre ses conceptions pour les objets mêmes, et imaginer Rome quand il ne peut plus la restaurer. »

Ce que Michelet et M. Taine estiment en particulier chez l'historien allemand, c'est, je suppose, d'avoir si bien compris ce que sont, dans le domaine mystérieux de l'histoire primitive, la légende et le mythe, et que, par derrière, il y a de précieuses réalités à dégager et à saisir. Niebuhr a certainement reçu en partage quelques parcelles de ce don de divination savante sans lequel il n'est pas de grand historien. Quant à celle de ses théories dont il est ici question, Émile Belot a ses raisons pour lui en être reconnaissant : c'est qu'il l'a lui-même étendue et développée avec un certain éclat.

A vrai dire, notre ingénieux Beaufort avait, dès 1766, dans son ouvrage *De la république romaine*, distingué avec soin les tribus urbaines des tribus rustiques. Avec beaucoup de raison, il ne voulait pas que l'on confondît, comme l'ont fait quelquefois les historiens anciens eux-mêmes, les deux sortes de plèbe. Mais Beaufort s'était borné à une double définition. Niebuhr a fait un pas de plus; il a soutenu qu'il fallait faire remonter cette distinction jusqu'aux premiers temps, et que l'opposition entre Rome-ville et Rome-campagne était un trait fondamental, un grave élément historique. Belot, à son tour, a mis en lumière l'étroite relation entre la lutte intérieure des classes et le progrès extérieur de la conquête, et

l'influence réciproque exercée par l'un de ces deux mouvemens sur l'autre. C'est comme la double action de deux peuples réunis dans la même société politique : un rôle différent les anime sans qu'ils cessent de tendre vers un même but. D'un côté, la ville aristocratique groupée autour du foyer de Vesta : l'autorité politique, civile et religieuse y est entre les mains des chefs de famille entourés de leurs cliens et diversement groupés au sénat ou dans les curies. Patriciens et cliens composent, dans l'enceinte du *pomerium*, ce que les historiens anciens désignent par le mot *populus*. Mais au-delà des murs, dans la campagne, c'est la *plebs* qui habite. Elle s'est formée tout d'abord de la population venue à la suite des grandes familles patriciennes sans un lien de cliens à patrons ; elle s'est grossie des adjonctions amenées par la guerre. L'accès de la cité aristocratique lui était fermé d'abord ; elle s'est cependant fortifiée de jour en jour ; elle s'est fait respecter par la sévérité de ses mœurs ; elle s'est enrichie par la vente de ses produits, les jours de marché, au forum ; elle a pu bientôt entreprendre la lutte contre les patriciens pour le partage des droits religieux, civils et politiques. Après avoir pris sa virile part dans les travaux militaires pour agrandir l'état et fonder la puissance publique, elle s'est fondue finalement dans la cité unifiée. Cette plèbe rustique ne doit pas être confondue avec l'autre, avec celle qui primitivement existe à peine, qui insensiblement se forme au cœur même de la cité patricienne, avec ceux des cliens que laisse indépendans ou sans appui la déchéance ou la mort de leurs patrons. De ces hommes-là seront composées par la suite les quatre tribus de la ville, et ce sera là cette plèbe urbaine qui, misérable, sans énergie, sans dignité, sans vertu, deviendra dès le temps des Gracches la vile multitude de Rome. La dualité persistante pendant les cinq premiers siècles, entre le *populus* et la plèbe rustique, a été reconnaissable dès l'origine à bien des signes, tels que le partage entre les *pagi* de la campagne et les *vici* de la ville, la différence entre l'assemblée centuriate, réunie au Champ de Mars, hors de Rome, et l'assemblée curiate, réunie dans Rome même, au *comitium* ; la prééminence toute patricienne des premières centuries sur les votes des comices centuriates ; la nécessité pour les votes des centuries d'être confirmés à l'aide des votes des curies. Cette dualité perce encore dans la distinction entre les comices par tribus, que les patriciens dédaignent, et les comices par curies, qui n'admettent pas les plébéiens, enfin dans cette opposition étrange entre la dictature, tout aristocratique, et le tribunat, exclusivement populaire. Le patriciat n'a traité d'abord avec les gens de la plèbe rustique que comme avec des étrangers et sur le pied du droit des gens, de sorte que

le tribunat, par exemple, a été institué avec le concours du fécial, comme on eût fait pour toute convention, pour tout traité entre deux peuples indépendans l'un de l'autre. Mais les progrès de la conquête, en faisant créer de nouvelles tribus rustiques, rendent la plèbe de la campagne toujours plus nombreuse et plus forte. A peine un petit peuple, aux environs de Rome, a-t-il été soumis, les familles dont il se compose sont annexées ou transportées ; ses chefs, quelquefois des descendans de races royales ou même divines, aspirent à entrer dans l'aristocratie romaine ; ses citoyens veulent participer à la cité et à ses droits. On comprend que, de la sorte, le progrès de la plèbe ait été incessant, et incessante la pression exercée sur l'aristocratie urbaine. A chaque adjonction a correspondu non pas seulement l'inscription d'un plus grand nombre de citoyens par les censeurs, mais encore un progrès politique et civil.

La théorie de Niebuhr, développée par Émile Belot, est acceptée dans son ensemble par de bons esprits, par le savant M. Willems, par exemple. Certains traits n'en sont-ils pas cependant excessifs? Belot se représente la Rome primitive sous l'aspect d'une ville italienne du moyen âge, ville fermée, aux palais fortifiés et munis de tours. N'y avait-il pas plus de rapports familiers ou intimes entre le patriciat urbain et les propriétaires de la campagne, entre la clientèle de la ville et la plèbe rustique? Quant aux tribuns du peuple, comment auraient-ils été des défenseurs si puissans de toute la population de la campagne, quand leur autorité ne s'étendait pas au-delà d'un rayon de mille pas autour de la ville?

On n'en voit pas moins, il est vrai, en beaucoup de cas, par exemple dans le procès de Coriolan, comme deux peuples en présence, et cette dualité prend fin précisément à la suite d'une grande réforme qui, vers le milieu du IIIe siècle, modifie en un sens favorable aux tribus rustiques la constitution des comices centuriates (1). La création des deux dernières tribus de la campagne, en 240, en fut le signal en faisant éclater les vieux cadres. Selon l'ancienne constitution, la première classe disposait à elle seule, lors du vote dans les comices pour les lois ou pour les élections, d'un nombre de voix qui représentait la majorité, pour peu que cette classe fût unanime. La seconde classe, composée des citoyens ayant une fortune entre 100,000 et 75,000 as, était rarement appelée au vote, qui s'interrompait une fois la majorité atteinte; les troisième et quatrième classes, de cens encore inférieur, n'étaient jamais consultées.

(1) La réforme des comices centuriates au IIIe siècle avant Jésus-Christ est un très difficile problème, que MM. Paul Guiraud et G. Bloch ont étudié à nouveau depuis 1881 dans la *Revue historique*. Leurs conclusions ne sont pas les mêmes.

C'était le régime d'une aristocratie d'argent, qui confisquait le droit électoral.

La réforme de 241 mit en quelque mesure un terme à cette inégalité. La première classe ne disposa plus d'une si grande autorité dans les comices. Il fallut désormais, pour atteindre la majorité, continuer le vote jusqu'à la troisième classe inclusivement ou même jusqu'à la quatrième. Bien plus, tandis qu'autrefois le droit de premier vote, — droit décerné par le sort, et de nature à exercer une profonde influence par suite de certaines idées superstitieuses, — appartenait à l'une des centuries nobles placées à part et en tête de la première classe, désormais, au contraire, la centurie dite *prérogative* (à cause de ce privilège de premier vote) fut désignée par la voie du sort entre toutes les centuries de la première classe, et l'on voit dans Tite-Live les tribus rustiques appelées fréquemment à l'avantage et à l'honneur de fournir cette centurie.

La constitution ainsi transformée vers l'année 240 consacra donc un réel progrès de l'ancienne plèbe, un ascendant marqué de l'aristocratie municipale sur l'aristocratie urbaine. Les diverses parties de la cité furent mieux réunies, dans un système civil et politique plus conforme à la réalité des faits et à la prépondérance acquise. Une sorte de classe moyenne parvenait à se faire jour entre le sénat et le peuple, et l'instrument de cette élévation était la richesse rapidement accrue, nous dirons par quels moyens. Un grand changement s'était accompli aux dépens de l'aristocratie, dans un sens que nous pouvons bien appeler plébéien et démocratique.

La multiple révolution, contemporaine des guerres puniques, que nous essayons de décrire dans son ensemble, ne s'est pas produite seulement par une décroissance du pouvoir de la monnaie, par un enchérissement des produits, par une augmentation des chiffres du cens, par une réforme de la constitution; elle a entraîné, outre tout cela, une réforme juridique, tant il est vrai que l'apparition de la richesse a été pour cette primitive société romaine un ferment de transformation profonde. C'est en l'année 242 qu'au préteur de la ville fut adjoint un préteur dit pérégrin, chargé de la juridiction entre Romains et étrangers, entre les membres de l'ancienne cité et les citoyens privés du droit de propriété quiritaire. La conséquence de l'institution nouvelle fut, à la suite de la loi *Ebutia*, qu'il faut dater probablement de l'année 234, la substitution de la procédure formulaire aux actions de la loi; c'est-à-dire que l'autorité toute religieuse du vieux droit pontifical fut remplacée par les édits sans cesse perfectibles d'une magistrature qui se régla sur les progrès du droit civil. Les édits prétoriens allaient créer un droit commun aux membres de l'ancienne cité et aux étrangers, et

cette jurisprudence, modelée sur le progrès des temps, devait bientôt s'étendre aux anciens citoyens eux-mêmes. C'était l'affranchissement de l'esprit juridique, après une période de discipline sacerdotale dont le rigorisme a pu n'être pas funeste si, en imposant le respect de la lettre, il a inspiré et peut-être affermi à toujours le sens de la légalité chez les Romains.

En résumé, l'afflux des métaux précieux a causé dans Rome un ébranlement fécond. Il a suscité toute une série de modifications profondes et heureuses dans la société romaine, précisément parce que cette société, jeune encore, intelligente et énergique, a su se servir des élémens de la richesse. Une de ses classes en particulier a grandi sous l'influence, sous l'excitation des circonstances nouvelles. Non asservie par ses origines aux règles étroites de l'ancienne cité, conviée à l'action par le progrès et l'essor contemporains, elle s'est s'emparée des sources de la richesse, et par là s'est dirigée vers l'autorité politique. C'est la classe des chevaliers, dont le développement rapide est un des principaux élémens de l'histoire de la république romaine.

II.

Chez tous les peuples, au commencement de leur histoire, la cavalerie est l'arme aristocratique, celle qui appartient aux plus riches, parce qu'elle exige un équipement et des soins dispendieux. De quelle manière et à quel moment la cavalerie devient chevalerie, c'est une transformation difficile à saisir, mais un progrès naturel et logique, puisque les riches obtiennent bientôt l'éclat et le renom. Les premiers escadrons qu'ait eus la Rome primitive ont fait partie du patriciat. Chevaliers et sénateurs sont rangés ensemble dans la première classe, qui est inscrite au cens avec le chiffre de fortune le plus élevé. A mesure que la cité s'est agrandie par les succès militaires, le patriciat n'a ouvert ses rangs qu'à peine, tandis que les principaux d'entre les vaincus, recevant le droit de cité, ont fait partie de cette première classe s'ils possédaient plus de 100,000 as, et sont devenus par là aussi chevaliers. Il s'est formé de la sorte avec le temps, et le nombre des recrues devenant toujours plus considérable, une sorte d'aristocratie nouvelle, ou plutôt de classe intermédiaire, issue des municipes italiens et de la plèbe rustique, et capable de contre-balancer la vieille aristocratie patricienne en lui faisant ouvertement échec.

C'est précisément cette classe moyenne qui, voulant se faire sa place au soleil, met la main sur le commerce et la finance,

et attire à soi, avec l'opulence, une part importante de l'autorité réelle. N'est-il pas arrivé plus d'une fois ainsi dans l'histoire que le développement de la fortune privée entraînât de profondes transformations politiques? Les destinées de la chambre des communes d'Angleterre et du tiers-état français en ont offert, dans les temps modernes, d'assez clairs témoignages. Par le progrès de ces deux corps tout comme par celui des chevaliers romains enrichis, l'influence et le vrai pouvoir sont devenus le partage de la classe la plus intelligente, la plus économe et la plus active.

Les patriciens — possesseurs, il est vrai, de biens fonciers héréditaires — n'étaient pas appelés naturellement à tirer avantage des circonstances nouvelles qui auraient pu servir à augmenter leur fortune acquise. Le commerce était, en effet, jugé indigne d'eux, et le plébiscite Claudien, probablement de l'année 219, prononça à ce sujet des interdictions sévères, confirmées encore par Jules César et jusque par l'empereur Adrien. Il était prescrit aux nobles de s'abstenir des spéculations financières, des armemens maritimes, des adjudications publiques. Ils ne devaient pas faire partie de ces sociétés de capitalistes qui soumissionnaient les fermes des impôts. Les chevaliers, au contraire, c'est-à-dire ces mêmes citoyens issus de la plèbe rustique ou des cités municipales que leur fortune élevait à la première classe, n'avaient aucun scrupule de ce genre. Ils allaient s'enrichir, gagner de nouveaux droits, et contribuer aussi bien par le bon que par le mauvais usage de leur nouvelle puissance à un changement profond des mœurs, des idées et des conditions sociales.

Ils se firent publicains, c'est-à-dire qu'ils se présentèrent et se firent accepter aux diverses adjudications auxquelles donnaient lieu les diverses branches du revenu public, qu'il était d'usage d'affermer.

Les fournitures et approvisionnemens militaires, par exemple, étaient évidemment, pour les gens habiles, d'infaillibles moyens de s'enrichir. On voit les publicains à l'œuvre, dans les récits de Tite-Live, dès le temps de la seconde guerre punique. On reçut des deux Scipion, raconte l'historien, des rapports détaillés. Ils annonçaient leurs brillans succès en Espagne. Mais en même temps ils déclaraient qu'ils n'avaient plus d'argent pour la solde des troupes, que les armées manquaient de vêtemens et de blés, et les équipages maritimes de tout ce qui était nécessaire. Si le trésor public était épuisé, ils aviseraient, quant à la solde, aux moyens de faire contribuer les Espagnols ; mais il fallait qu'on envoyât de Rome tout le reste, et au plus tôt, si l'on voulait conserver l'armée et la province. Après qu'on eût lu ces dépêches, il fallut bien reconnaître l'urgente néces-

sité. Cependant on était au fort de la lutte contre Annibal. On entretenait au loin d'immenses armées de terre et de mer; il faudrait incessamment équiper une flotte considérable si la guerre devait s'engager aussi contre la Macédoine. La Sicile et la Sardaigne, sur lesquelles on comptait d'ordinaire pour les approvisionnemens de blé, nourrissaient à grand'peine leurs troupes d'occupation. Les ressources de l'impôt se trouvaient compromises, parce que beaucoup de ceux qui le supportaient avaient disparu au Trasimène et à Cannes. On ne pouvait donc compter que sur le crédit pour sauver l'état. Il fut décidé que le magistrat investi de la préture se rendrait à l'assemblée : il engagerait ceux qui précédemment avaient déjà tant gagné par les marchés publics, dit Tite-Live, à consentir un emprunt, et à fournir aux armées d'Espagne tout le nécessaire, sous la condition d'être payés les premiers dès qu'il y aurait des fonds dans le trésor. Le préteur parla dans ce sens, et désigna le jour où il ferait les adjudications des fournitures de vêtemens et de vivres, et de tout ce qu'exigeraient les équipages de la flotte. Ce jour venu, trois sociétés de publicains se présentèrent. Elles offraient de se charger des fournitures, sous deux conditions : tout ce qu'elles embarqueraient leur serait garanti par l'état contre l'ennemi ou la tempête; et les citoyens qui contribueraient de quelque manière que ce fût à l'expédition seraient exemptés du service militaire tant que durerait l'office public auquel on les conviait. Il fut ainsi fait; les adjudications eurent lieu, et le contrat fut fidèlement exécuté de part et d'autre.

Cette page de l'historien latin nous est précieuse, parce qu'elle montre dans son action, à une date fort ancienne, l'administration financière de Rome entre les mains des publicains. Ce n'était pas une invention romaine. De même que Carthage soumise avait légué les lois rhodiennes sur le commerce maritime, de même la Grèce, et aussi l'Égypte, à laquelle semblent avoir été faits tant d'emprunts, offraient un exemple du constant usage d'affermer les impôts, tantôt à des compagnies, tantôt à de riches citoyens, qui, s'engageant à remettre à l'état une somme fixe et déterminée, percevaient les taxes à leurs risques et périls. L'extension de la puissance romaine rendit cette pratique tout à fait générale. On comprend quelles abondantes occasions de profits devaient s'offrir à de prudens fournisseurs, même sans supposer la prévarication ni la fraude, par les approvisionnemens maritimes et militaires : voiles et cordages, ferrures, armes, chevaux, vêtemens, poix et goudron. Il en était de même des grands travaux publics, pour la construction, pour l'entretien et la réparation des édifices, des chaussées, des routes... Les censeurs étaient chargés d'arrêter le bilan des fourni-

tures ou des travaux devenus indispensables. Le sénat leur allouait un certain crédit sur le trésor; ils préparaient les devis et rédigeaient pour chaque cas le cahier des charges, *lex censoria*. L'adjudication devait se faire publiquement, en plein forum, au jour fixé d'avance et aux enchères les plus basses. On procédait de la même façon pour la perception des revenus publics, impôts, douanes, péages, pour l'exploitation des mines et carrières de l'état, pour la location des terres et pâturages publics. Ces perceptions étaient publiquement affermées par les censeurs, aux plus offrans. Les adjudicataires savaient fort bien, s'ils craignaient, une fois le marché conclu, d'être en perte, présenter leurs doléances, les faire écouter et obtenir résiliation ou indemnité. Tite-Live en cite plusieurs exemples. Il est clair que des fortunes isolées devaient rarement suffire à ces sortes d'engagemens, toujours considérables, et l'état exigeant d'ailleurs des garanties. Les capitalistes formaient donc entre eux des sociétés par actions, avec des directeurs, des bureaux, des employés, quelquefois avec des sous-adjudicataires, qu'il fallait surveiller et contrôler de près. Ajoutez un monde d'affranchis et d'esclaves pour les exploitations industrielles ou agricoles, et cette multitude dispersée dans toutes les provinces, à mesure que la conquête se propageait au loin. Naturellement la banque, le calcul des intérêts de l'argent, et aussi l'usure, tout cela fort connu à Rome dès les temps primitifs, venaient se mêler, pour l'animer et le féconder, pour le conduire aussi vers l'abus et l'excès, au mouvement d'affaires né de l'essor général.

Quand les armes romaines eurent pénétré dans l'opulente Asie, de nouvelles et abondantes sources de revenus s'offrirent. L'ardeur des traitans redoubla, les compagnies financières s'accrurent singulièrement en puissance et en nombre, et le vaste marché, comprenant une partie de l'Europe avec une partie de l'Orient, devint, par les vicissitudes du crédit, une arène ouverte, soit à la formation d'énormes fortunes privées, soit à la solidarité d'innombrables intérêts financiers. Il faut, pour juger de cette entière diffusion, se transporter par la pensée au temps de Cicéron, par exemple. Si l'on veut comprendre ce que devait être alors la bourse de Rome, inquiète des nouvelles d'Orient, anxieuse des événemens politiques, fiévreuse à la pensée d'une hausse subite des actions, ou bien à celle d'imminens désastres pouvant atteindre beaucoup de fortunes médiocres, on n'a qu'à relire le *pro lege Manilia*. Cicéron y demande instamment qu'on nomme Pompée au commandement suprême, parce que c'est le seul moyen, déclare-t-il, d'éviter un *Krach* semblable à celui qui a éclaté au début de cette guerre. Deux

rois puissans, Mithridate et Tigrane, menacent d'accabler les tributaires et alliés de Rome. Ce même Mithridate, qui vient, par ses ordres secrets aux villes grecques d'Asie, de faire égorger en un même jour 100,000 Romains et Italiens établis dans ces villes, fait envoyer d'Ecbatane des émissaires pour s'entendre avec les chefs des ennemis que Rome combat au même temps en Espagne. L'étendue et la gravité de ses menaces ont déjà suspendu en Orient toute activité féconde, tout mouvement d'affaires, tout travail. A l'approche de cet ennemi, les troupeaux sont délaissés, l'agriculture est abandonnée, le commerce maritime suspendu. Donc plus de droits à percevoir sur les ports, sur les blés, sur les pâturages. Qu'on imagine dans quelles inquiétudes se trouvent ceux qui doivent supporter l'impôt dû aux Romains, et ceux aussi qui auront à en effectuer le recouvrement, c'est-à-dire ces fermiers de l'état qui emploient de si nombreuses troupes d'esclaves, préposés aux péages dans les marchés et aux portes des villes, dans les pâturages, dans les mines et carrières, dans les salines, dans les docks!.. Ces hommes honorables, s'écrie l'orateur, qui est leur associé et leur ami, ont transporté en Asie leurs capitaux et leurs espérances. Les uns y perçoivent les revenus publics, les autres y font le commerce directement; ils y ont placé de grandes sommes d'argent, tant pour eux-mêmes qu'au nom de leurs familles. Il s'agit de la province riche et fertile entre toutes, qui l'emporte sur tous les pays du monde par la fécondité de son sol, la variété de ses produits, l'étendue de ses pâturages, le chiffre immense de ses exportations. Mais surtout, — voilà sur quoi l'orateur insiste, et ses paroles font mesurer quel vaste développement a pris la richesse générale, publique ou privée, — qu'on réfléchisse à l'atteinte qu'un désastre en Orient fera subir à la *place* de Rome, comme nous dirions aujourd'hui! Le crédit du marché central est en étroite solidarité avec le crédit des bourses de l'Asie, avec celui des groupes de capitalistes qui opèrent en Orient; *hæc fides atque hæc ratio pecuniarum quæ Romæ, quæ in foro versatur, implicita est cum illis pecuniis asiaticis et cohæret.* Le crédit ne peut être ruiné en Asie sans que, du même coup, le crédit à Rome ne succombe, *ruere illa non possunt ut hæc non eodem motu concidant.* Il y a donc à défendre non pas seulement l'honneur de l'état et le salut des peuples alliés, mais les plus abondantes sources du revenu public et un très grand nombre, une multitude de fortunes privées : *fortunæ plurimorum civium defendantur.* Peut-être faudrait-il traduire : le plus grand nombre, la plupart de nos fortunes privées. Les cent mille Romains ou Italiens que Mithridate avait fait tuer étaient cent mille inté-

ressés ou employés aux perceptions financières; ajoutez à ce chiffre celui des bourgeois de Rome qui avaient des actions dans ces puissantes compagnies!

Bien des fois Cicéron a signalé cette diffusion et cette puissance du crédit. Il le fait toujours avec une franchise, avec une verdeur d'expression qui rapproche les temps et prête à son langage un accent tout moderne, comme, par exemple, quand il pose en axiome, dans son traité *Des devoirs* (II, 24), que la société n'a pas de lien plus énergique que le crédit, et qu'il ne saurait y en avoir un solide sans la sécurité des créances. Les termes qu'il emploie sont absolument les nôtres : il dit *fides publica*, et les assignats de la république romaine, en 1798, portaient de même ces mots : *fede pubblica*, pour signifier le crédit public. Ses plaidoyers et ses lettres nous montrent à la fois les liens innombrables créés par une vaste administration financière et le détail des procédés d'exactitude qu'imposent à la banque et au commerce les garanties réclamées par l'intérêt public ou privé, celles que la loi même ordonne. Il emprunte le langage précis du négociant lorsque, dans son discours pour le comédien Roscius, il réclame une scrupuleuse tenue des livres. Je ne sais pas si les anciens Romains ont fait cet effort d'imagination représentative qu'un spirituel économiste a récemment si bien décrit (1), et qui a conduit les Italiens du moyen âge à inventer, peut-être les premiers, la tenue en partie double : « Caisse doit à Magasin ; Soie de Chine doit à Tabarca; Famagouste doit à Canelle de Malabar; » mais Cicéron connaît et veut du moins une comptabilité sérieuse. Il récuse en justice des brouillons chargés de ratures, *liturarum adversaria*; il exige de vrais registres, et le premier de tous, celui des recettes et dépenses, *codex accepti et expensi*. On reconnaît l'homme de son temps, mêlé aux grandes affaires de finance, fort occupé de faire valoir et d'augmenter sa propre fortune, dans l'auteur des *Lettres familières*, dont le treizième livre, en particulier, montre les liens étroits de Cicéron avec les manieurs d'argent en Asie, en Cilicie, en Bithynie. Plusieurs des plus habiles combinaisons de la science financière, banques de change, de circulation, de prêt à intérêt, de dépôt, crédit foncier, placemens hypothécaires, se retrouveraient aisément dans les récits du grand orateur ou dans Tite-Live. L'épanouissement général du crédit avait créé sans aucun doute, Cicéron vient de nous le dire, un nombre énorme de petits patrimoines, et les exemples abondent de fortunes énormes, soit en

(1) *Considérations sur la comptabilité en partie double*, par M. Léon Say, t. XVIe des *Mémoires de l'Académie des Sciences morales*. *Journal des Débats* du 7 janvier 1886.

biens fonciers engageant d'immenses capitaux, — c'est l'époque des *latifundia*, — soit en richesse mobilière. Il suffit de nommer Crassus, Cluvius de Pouzzol, ce prête-nom de Pompée, Pinnius, l'ami de Cicéron, et auquel la seule ville de Nicée devait 6 millions de sesterces, etc.

Comment faut-il donc entendre ce mot, souvent répété, du tribun Marcius Philippus, lequel, proposant vers ce temps-là une loi agraire, s'écriait qu'il n'y avait pas alors dans Rome deux mille citoyens propriétaires, *non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent?* Est-ce la pure contradiction de ce que nous venons d'essayer d'établir? Cicéron, qui rapporte ce mot au second livre du *De officiis*, le blâme comme s'adressant aux mauvaises passions, et ne tendant à rien moins, dit-il, qu'à la communauté des biens. Était-ce, en effet, une parole démagogique née des besoins du moment et de la cause? Ou bien cette parole faisait-elle allusion à la transformation qui s'opérait alors dans les fortunes privées, la richesse mobilière prenant son essor, mais les petits domaines disparaissant, absorbés par la grande propriété? Ce qu'on sait du tribun de l'année 104, fort riche lui-même, gourmand et voluptueux, et redouté pour son esprit malveillant, peut mettre en défiance contre un mot auquel économistes et historiens, dans la pénurie des informations, ont attribué une valeur probablement imméritée.

La société romaine des deux derniers siècles de la république, on n'en saurait douter, est une société où la richesse domine, jusqu'à déterminer plus que jamais l'influence de certaines classes. Les chevaliers ont, les premiers, profité de la conquête pour réaliser des gains considérables, et leur importance politique s'en est accrue d'autant. Lorsque les Gracches, animés d'un très sage dessein, ont entrepris de remédier par les lois agraires à l'oppression des petits propriétaires et à l'épuisement de l'ancienne plèbe rustique, les chevaliers leur sont apparus comme les adversaires naturels à opposer au patriciat. Caius Gracchus a donc fait accepter une loi qui leur concédait le privilège, jusqu'alors réservé aux sénateurs, d'être appelés à faire partie des tribunaux; on sait que, pour les Romains, la justice se ne séparait pas de l'administration. A partir de cette date, les chevaliers ont formé vraiment un ordre dans l'état, ordre intermédiaire, — non étranger à l'ordre sénatorial, puisque les chevaliers les plus éminens, après avoir rempli certaines charges, y pouvaient être admis, — non étranger à l'ancienne plèbe rustique, puisqu'il la représentait, au contraire, ainsi que les villes municipales, dont il formait comme la noblesse locale. Chefs des petits peuples qu'allait chercher le droit de cité, les chevaliers ont grandi sans cesse en nombre et en puissance effective. Administrateurs de leurs municipes

en même temps que fermiers de l'état, ils ont placé dans les fermes par eux souscrites, puis sous-louées à des colons, les fonds de ces communes, qui devenaient ainsi comme autant de compagnies financières, intéressées sans doute à la politique générale et à une bonne administration publique, mais tentées peut-être aussi de calculs particuliers et de spéculations dangereuses.

L'abus est voisin du triomphe. Livrer aux chevaliers devenus fermiers-généraux et traitans la domination dans les tribunaux, c'était assurer l'impunité à leurs agens et à eux-mêmes. Ils abusèrent des jugemens comme les sénateurs abusaient du gouvernement des provinces. Les deux ordres, naturellement et plus que jamais ennemis, s'entendirent pourtant, mais en vue d'une sorte de pillage, et pour faire échec aux propositions de lois agraires, protectrices de la petite propriété. Ils ne s'unirent pas, comme Cicéron le demandait finalement, pour le seul intérêt de combattre les ambitions et de sauver la république.

Nous n'avons pas à suivre en détail l'histoire des chevaliers romains, qu'Émile Belot poursuit jusque sous l'empire; mais nous ajouterons un trait à ce tableau de la puissance financière transformant la société romaine, si nous découvrons d'autres classes encore que les sénateurs et les chevaliers parvenant à la vie politique, dans les cadres mêmes que l'organisation du cens leur avait préparés. Or, après diverses vicissitudes du droit de judicature, accordé, puis enlevé à l'ordre équestre, une loi proposée par le tribun Aurélius Cotta, en 70, partagea ce même droit entre le sénat, les chevaliers et les tribuns du trésor. Qu'étaient-ce que ces nouveau-venus, ignorés jusque-là dans l'histoire de Rome, dont on ne saura plus rien après César, et qui, subitement, arrivaient au partage d'une des plus hautes prérogatives? La réponse est difficile, faute de textes. Ces tribuns du trésor, — désignés peut-être ainsi d'une ancienne fonction financière dont ils étaient revêtus, — paraissent avoir représenté une des classes censitaires, immédiatement inférieure à celle des chevaliers, et au-dessous de laquelle on aperçoit encore une autre classe, celle des « ducénaires, » c'est-à-dire des citoyens n'ayant pas moins de 200,000 sesterces. Les tribuns du trésor seraient, à ce compte, des « trécénaires, » comme les chevaliers étaient des « quadringénaires, » à cause de leurs 400,000 sesterces, équivalens à 1 million d'as (86,000 francs).

On reconnaît les anciennes catégories, avec le même cens qui a été fixé depuis les grandes réformes du IIIe siècle. Il semble seulement que quelques-unes des classes, non signalées par les historiens jusqu'alors, aient obtenu seulement dans le dernier siècle

avant l'empire leur importance politique et civile. Peut-être l'accroissement de la richesse a fait arriver, même dans les classes inférieures, des citoyens capables d'un rôle plus actif et plus en vue qu'il ne pouvait l'être autrefois. Un autre témoignage de ce progrès serait l'intervention des affranchis, qu'on voit partout comptés aux derniers temps de la république, et investis de commandemens dans l'armée ou dans la flotte. Si les anciennes charges républicaines leur sont interdites, ils ont accès à une foule de fonctions administratives. Ils pratiquent l'agriculture, ils exercent le commerce et l'industrie, ils savent emprunter et prêter, et faire la banque. Ils ont mérité comme les autres citoyens leur part dans la richesse commune, et ils en ont le profit social et politique. Les catégories du recensement continuent à s'imposer à cette société, et le principe en est toujours un certain degré de fortune. Sénèque ne fera que résumer par quelques mots caractéristiques les conditions déjà anciennes lorsqu'il dira : « Le cens élève un citoyen à la dignité de sénateur. Le cens distingue le chevalier romain de la plèbe. Le cens règle dans le camp les promotions. » Mais la vie a pénétré plus avant qu'autrefois, elle anime des cadres jadis inertes. Un plus grand nombre de citoyens participent aux droits politiques et civils en même temps qu'à la fortune.

En résumé, la richesse est pour tout grand peuple l'instrument et le prix à la fois de la civilisation, puisqu'elle ne saurait être acquise ni conservée sans une activité permanente et réglée. Elle a fait son œuvre entre les mains avides, mais énergiques, de la société romaine. Ses meilleurs résultats ont été, à la suite d'un puissant essor du commerce, les mille relations entre les peuples, les immenses travaux publics, le bien-être répandu, le progrès permis dans toutes les voies ouvertes à l'intelligence des hommes, toute une grande partie de ce qu'on appelle du beau nom de paix romaine. Pourtant les classes supérieures qui ont détenu et administré cette richesse en ont fait en partie mauvais usage. L'histoire de la propriété foncière romaine trahit d'énormes fautes, accomplies par l'effet d'un amour malentendu et inintelligent du gain. C'est presque dès les premiers temps de la république que les lois agraires dénoncent l'abandon de cette petite ou moyenne culture, qui avait assuré la prospérité primitive de l'Italie. La grande culture, partout instituée au temps de la conquête comme offrant un meilleur placement d'argent aux propriétaires, ruine les grands drainages antiques que Rome avait trouvés établis autour d'elle. Les hommes libres, qui coûtent, sont dédaignés comme laboureurs : un petit nombre d'esclaves devra suffire à de vastes domaines. Pour l'amour d'un gain plus considérable encore, la grande culture est ensuite remplacée par l'unique

pâturage, et ce qu'on peut appeler l'industrie pastorale, *la pastorizia*, propage, avec la misère des hommes, la détérioration du sol même. Quant à la richesse mobilière, sans doute il a été de son essence, alors comme aujourd'hui, de créer, par la puissance du crédit, des sources innombrables de bien-être ou de fortune; mais elle a enfanté aussi la spéculation, dans le sens tout moderne du mot, la corruption politique, la perte des vertus civiles, la démoralisation. Cette société des derniers temps de la république, qui disposait de la richesse, n'était plus capable de la liberté. L'ordre équestre fut l'organe principal et de ce progrès et de cette dégénérescence. Il ne faut pas oublier ses mérites et ses services. Grâce aux publicains, le trésor public fut d'ordinaire assuré à l'avance de revenus fixes; ils ont pendant longtemps administré les finances romaines avec intelligence et loyauté. C'est dans cet ordre que se sont formés ces hommes laborieux, intelligens et honnêtes, qui sont devenus pour l'empire de très précieux fonctionnaires. On sait qu'un des aïeux de Vespasien avait mérité en Asie qu'on lui élevât des statues, avec cette inscription : *Au receveur intègre*, et Vespasien, devenu empereur, témoigna d'une pareille modestie et de semblables vertus. Ce furent pourtant aussi ces chevaliers qui, fermiers des revenus publics, adjudicataires de toutes les grandes entreprises, maîtres du crédit, après avoir réalisé d'immenses fortunes et disputé au sénat la puissance politique, pressurèrent les provinces, soudoyèrent les factions au forum, et contribuèrent au ferment de guerre civile qui devait préparer leur ruine avec celle de la république. Une peinture complète, d'après la correspondance de Cicéron, par exemple, du rôle de la corruption financière dans les dernières agitations qui amenèrent l'empire, dans la conspiration de Catilina, dans la lutte suprême entre César et Pompée, montrerait à la fois de quelle ardeur le crédit financier animait alors toutes les parties du monde romain, et quelle révolution générale cette fièvre, devenue malsaine, allait naturellement enfanter.

A. Geffroy.

UN PROBLÈME

DE

MORALE ET D'HISTOIRE

LES BORGIA

I.

LES DÉBUTS D'ALEXANDRE VI

I. *Johannis Burchardi Argentinensis Diarium*, 1483-1506, édition Thuasne. Paris: Leroux. — II. *Dispacci di Antonio Giustinian, ambasciatore veneto in Roma*. 1502-1505, édition Villari. Florence: Le Monnier. — III. Edoardo Alvisi, *il Duca Valentino*. Imola, 1878. — IV. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, tome VII, et *Lucrezia Borgia*.

Une récente publication, le *Journal* de Jean Burchard, chapelain et maître des cérémonies au Vatican de 1483 à 1506, a dû ramener beaucoup de personnes curieuses des singularités dramatiques de l'histoire vers une famille dont le nom seul réveille tout un cortège de légendes sinistres. Grâce aux notes quotidiennes de ce prêtre, on peut désormais suivre, dans le détail de leur vie intime, le pape Alexandre VI Borgia et son fils César. La correspondance d'Antonio Giustinian, ambassadeur de Venise près de la cour de Rome, permet de contrôler page par page une partie du récit de Burchard ; mais Giusti-

nian, qui était un fin diplomate de l'école vénitienne, très habile dans l'art d'observer les figures et de scruter les paroles, nous a laissé en outre les principaux élémens d'une psychologie d'Alexandre VI; ses dépêches, complétées par la *Légation* de Machiavel, nous laissent encore pénétrer, aussi avant que possible, dans la conscience ténébreuse de César. Ces deux hommes, qui ont été pendant quelques années la terreur de l'Italie, et dont l'œuvre, interrompue par la mort mystérieuse du père, a donné tous ses fruits funestes sous les pontificats de Jules II, de Léon X, de Clément VII, apparaissent donc avec leur physionomie vraie, dans la complexité de leurs passions, de leurs vices et de leurs ambitions. Nous les voyons agir, et nous comprenons les motifs de leur action; nous les entendons parler, et, s'ils mentent, nous savons quel intérêt ils ont à mentir. Leurs caractères sont en parfait équilibre avec les conditions de leur puissance; il leur fallait cette duplicité et ces accès de violence implacable pour se maintenir sur les sommets vertigineux où la fortune les avait portés. Mais ont-ils assez expié leur grandeur sanglante, le père, par l'effroi qu'il avait de son fils et l'angoisse avec laquelle, vers la fin de son règne, il sentait venir la ruine de l'entreprise commune; César, par l'impuissance désespérée dans laquelle la volonté tenace, soit de Venise, soit de la France l'a enchaîné au moment où il croyait tenir enfin son rêve, une royauté en Italie, et par l'écroulement de toutes ses espérances, en quelques heures, quand Alexandre mourut? Ont-ils été, l'un et l'autre, également coupables envers l'Italie, l'église et la chrétienté? Le procès que l'opinion des érudits et des honnêtes gens a institué sur cette famille est-il irrévocablement clos, et les documens précis que tout le monde peut lire désormais n'autorisent-ils point une revision de cette lamentable cause historique?

Je crois que l'on peut reprendre le dossier criminel des Borgia, à la condition d'apporter à cette étude nouvelle la tranquillité d'âme et les scrupules d'un juge. Depuis Guichardin jusqu'à une époque toute récente, ils n'ont guère provoqué que des réquisitoires passionnés ou des plaidoyers d'avocats sollicitant l'indulgence de la postérité, dénaturant les faits, exagérant les bonnes intentions, atténuant les mauvaises, altérant même au besoin l'état civil des enfans d'Alexandre VI. Il faut se méfier des colères oratoires de Guichardin, mais plus encore de l'apologie romanesque du père Olivier ou des falsifications historiques du docteur Nemcke. Les essais de justification fondés sur une connaissance exacte de l'histoire, la *Lucrèce Borgia* de Gregorovius, le *Cesare Borgia* de M. Alvisi, sont pleins de vues excellentes, mais il convient de compter avec le parti-pris général du livre, où la façon de présenter les faits est souvent paradoxale. En vérité, un témoin absolument dépourvu

d'esprit, un sacristain médiocre, égoïste, réfractaire à tout sentiment délicat, tel que Jean Burchard, est une des plus utiles sources d'information. Il nous a rendu, comme un miroir et un écho, tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu dans le cours des trois pontificats terribles de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI ; il n'est point de fait grave de son *Journal* qui ne se retrouve, soit dans les chroniques contemporaines, soit dans les dépêches des ambassadeurs. Ce qui le rend précieux, c'est une absence désolante de sens moral. Les critiques qui ont soulevé des doutes sur l'authenticité du *Diarium*, rejeté comme pamphlet calomnieux, oubliaient deux choses : l'une, que l'église elle-même avait sauvé de la destruction les nombreux manuscrits du *Journal*, en faveur des descriptions précises du cérémonial de la chapelle pontificale, dont il est rempli ; l'autre, que, chez Burchard, il ne se trouve point la plus légère trace d'invective, de malice ou de haine. Quand il note une infamie, il est à cent lieues de penser que c'est une infamie. La sérénité de ce chapelain est merveilleuse. Une seule fois, dans sa vaste chronique, il a été ému sincèrement, profondément, et la douleur a rehaussé un instant la platitude naturelle de son latin. C'était le soir de l'entrée de Charles VIII à Rome. Tandis que Burchard veillait, au palais de Venise, sur le souper du roi, je ne sais qui osa envoyer à sa maison des garnisaires français, avec leurs chevaux. On mit à la porte, sous la pluie battante, les mules du maître des cérémonies vaticanes. A son retour, il vit l'attentat dans toute son horreur ; les chevaux ultramontains « mangeaient mon foin, dit-il, *fenum meum consumebant.* » Il retourna près de Charles VIII et fit une affaire d'état. Le roi donna, avant de se coucher, l'ordre de délivrer la maison de Burchard de ses hôtes. Le chapelain reprit alors le calme de sa conscience. « Je les fis placer, écrit-il bonnement, chez les voisins. »

Certes, cet homme est incapable de nous tromper sciemment. Il ne raconte rien dont il ne soit très sûr. Il ne commente jamais les faits qu'il rapporte. A deux ou trois reprises, il refuse de nous rendre les bruits de la rumeur populaire, et nous informe nettement de sa discrète résolution. Au delà du rituel de ses cérémonies, rien ne l'intéresse. Son horizon est le plus borné du monde, mais ce qu'il y aperçoit est d'autant plus clair et digne de créance. Jamais il ne s'est douté que l'église chancelait, que la chrétienté était dans l'angoisse, que la politique de Rome inquiétait l'Europe. Il lui suffisait que, sur l'autel papal, les cierges fussent convenablement allumés, et que le pape ne revêtît point une chape rouge à la place d'une chape violette. Retenons donc auprès de nous, comme un témoin perpétuel, le pauvre sire ; à lui seul, il a plus de révélations à nous faire que tous les hauts personnages, — l'ambassadeur

Giustinian excepté, — que nous devons interroger. Il a assisté, de la coulisse, au drame entier, dont les autres n'ont vu qu'un acte ou qu'une scène.

I.

Il faut, avant d'aborder cette histoire des Borgia, se défaire résolument d'un préjugé et d'une erreur qui en fausseraient tout à fait l'intelligence. Le préjugé consiste à s'imaginer qu'Alexandre et César ont été en dehors des lois communes de l'humanité, qu'ils ont dépassé par leurs crimes et leurs vices la mesure de scélératesse permise à la fin du xve siècle,—et du xve siècle italien. Les personnes qui cherchent volontiers leurs informations sur le passé dans le théâtre ou le roman n'hésitent pas à gratifier pareillement Lucrèce d'une sorte de monstruosité morale. Nous serions donc en présence d'un triple cas de tératologie historique. Ce n'est point sans doute à des fous que nous aurions affaire, mais à des êtres d'exception, en qui la méchanceté s'est déchaînée avec une fureur incroyable, sans autre raison que la volupté perverse du mal, la joie maladive que donnent de grandioses extravagances. Cette vue se prête bien à l'éloquence et au pamphlet; elle est faite pour séduire des poètes; on la découvrira sans peine dans les chapitres colorés que Michelet a écrits sur les Borgia, et ce tableau de la Rome papale, farouche, avec ses ruines hantées par des bandits, et, au Vatican, des orgies dignes d'Héliogabale, « au milieu, un banquier, entouré de Maures et de Juifs; c'était le pape, et sa Lucrezia, tenant les sceaux de l'église. » La vision est saisissante, mais elle fait aux Borgia à la fois trop d'honneur et une réelle injure. Ne voyons pas en eux des figures extraordinaires, démesurées, tels qu'ont été certains empereurs romains. Néron nous déconcerte par l'incohérence de sa nature, l'absurdité du mal qu'il a fait : les chrétiens de son temps ont vu en lui l'antéchrist, la bête infernale sortie du puits de l'abîme ; il sut mêler, d'une façon si inattendue, la férocité, la luxure, le goût des pompes colossales, les raffinemens et l'ironie d'un comédien lugubre, que, présentée par Tacite et Suétone, son histoire nous semble un insolent défi jeté à la raison humaine. La taille des Borgia est loin d'être aussi haute; il n'y a point de désaccord entre leur vie de tyrans italiens et la politique de leur tyrannie ; il n'est aucune de leurs violences que n'expliquent facilement les nécessités de cette politique, nécessités d'un jour, contredites par celles du lendemain, que manifesteront des violences nouvelles ; petite politique, égoïste et empirique, mais poursuivie, à l'aide de moyens atroces, avec une logique et une clairvoyance parfaites. Ce grand cadre de la vieille Rome, qui con-

venait si bien à Caligula et à Néron, ou à certains papes du moyen âge, tels qu'Innocent III et Boniface VIII, renferme encore, il est vrai, l'étrange famille, mais elle ne le remplit plus à la manière de ces maîtres du monde, soit temporel, soit spirituel. Les Borgia sont, l'un le roi de l'état ecclésiastique, l'autre le duc de Romagne. Leur champ d'action est l'Italie seule; ils y jouent une tragédie où les destinées de l'Occident ne sont plus engagées; un Sforza, un Malatesta, un Aragon, eussent donné un spectacle aussi émouvant si l'hégémonie de la péninsule leur avait été livrée. Les princes italiens du xve siècle sont véritablement leurs pairs, et, replacés dans leur compagnie, les Borgia reprennent leurs proportions justes. Leur immoralité n'est pas un jeu de la nature, mais la loi même de la tyrannie italienne. Après Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse, fils de Paul III, a parfois dépassé en perversité César Borgia lui-même; plus tard encore, Carlo Caraffa, neveu de Paul IV, a bouleversé la péninsule par une politique étourdie que César n'eût point pratiquée. La notion du bien et du mal, la loyauté, la bonté et la pudeur étaient-elles donc abolies dans ces âmes superbes, qui menaient le chœur d'une civilisation de premier ordre et rehaussaient la corruption de leurs cours de tout l'éclat de la renaissance? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. Dans toutes ces consciences se retrouve la même lacune. Mais l'explication du douloureux phénomène moral est dans le *Prince* de Machiavel. La tyrannie du xve siècle traînait à sa suite la fatalité de son origine; elle était illégitime par son point de départ même, par l'attentat du *prince nouveau* contre les libertés communales ou les pouvoirs féodaux; la papauté, bien que puissance séculaire, avait été atteinte de cette contagion depuis plus de cent ans; elle avait été condamnée à lutter jusqu'à l'extermination contre les grandes familles féodales de Rome, et à jeter en pâture aux neveux pontificaux les domaines des barons. A partir de Sixte IV, c'était l'Italie elle-même qui, de proche en proche, devenait la proie du népotisme. Or, comme tous ces princes dont la maison a été fondée par la violence et ne subsiste que par le crime, les papes de la renaissance ont dû recourir, pour assurer leurs ambitions, à une politique impitoyable, mêlée de fourberie et de cruauté; comme eux, ils ont dû écraser sans merci leurs ennemis intérieurs, les comtes et les villes, les condottières indociles et les cardinaux trop puissans, les moines, qui veulent ramener sur la terre les libertés du royaume de Dieu, jusqu'aux humanistes, qui parlent trop haut de la libre république de Tite-Live. Renard et lion, dit Machiavel, il fallait être alors l'un et l'autre : au dedans, pour espérer un lendemain; au dehors, sur leurs frontières, chez leurs alliés, chez leurs rivaux, les tyrans italiens, et le pape, comme tous les autres, ont à se défendre contre la conspiration

permanente, l'intrigue auprès des souverains de l'Occident, la violation des traités, les trames des exilés, des *fuorusciti*, qui préparent leur retour par le régicide ou l'émeute populaire. Il n'est pas un prince qui n'ait contre lui tous ses voisins immédiats, et, pour appuyer secrètement la politique de ses ennemis, quelqu'une des puissances de l'Europe : si celles-ci, occupées ailleurs, sont neutres, il reste toujours Venise, république patricienne, qui hait également tous ces tyrans et dont la main s'aperçoit dans tous les désastres qui les accablent. C'est pourquoi ils n'ont, pour durer, qu'une ressource, la terreur et le parjure. Les Médicis, qui ont eu longtemps plus d'humanité que les autres, ont été frappés par des sectaires en pleine église et dépossédés ; ils ne sont enfin rentrés en 1512 à Florence qu'après avoir épouvanté la Toscane par le massacre de Prato. Les Borgia ont été de ce monde qui ne connaissait ni douceur, ni scrupules, ni remords : ils ont mené cette guerre sauvage qui n'a point connu de droit des gens. En nous, c'est la conscience moderne qu'ils étonnent. Mais, pour l'Italie princière, « l'hôtellerie de douleur » que Dante avait chantée déjà, ils n'ont été ni une déception ni une surprise.

Le préjugé que je viens de signaler se compliquait encore, pour les Borgia, d'une idée historique qu'il s'agit de redresser, sinon on risquerait de considérer leur figure et leur œuvre sous une sorte de verre grossissant. Alexandre VI, dit-on, était pape : c'est donc l'église romaine qu'il entraîna dans la complicité de sa politique, l'église chrétienne dont sa vie a compromis l'honneur, le christianisme, dont il était responsable, aussi bien en face de l'histoire que devant Dieu, et que lui et tous les siens ont renié impudemment. Cette notion a préoccupé d'une façon différente un certain nombre d'historiens. Les uns l'ont employée à assombrir davantage le tableau de ce pontificat, aggravant ainsi la culpabilité de la famille de tout le poids d'une véritable apostasie. D'autres, persuadés que la grâce divine n'avait pu à un tel point être impuissante, se sont récriés, ont imaginé je ne sais quelle conspiration de calomniateurs, ligués contre les Borgia, ou plutôt contre l'église, supposant la légende introduite au sein de l'histoire, déclarant apocryphes et mensongères les dépositions des témoins et les relations des chroniqueurs, en première ligne celle du chapelain Burchard, qu'on n'avait point lu parallèlement avec les récits ou les pièces diplomatiques des contemporains. L'opinion qui, dans Alexandre VI, place au premier rang le pontife et le pasteur des âmes, a donc servi à la fois à redoubler la sévérité de quelques-uns de ses juges, à exciter le zèle de ses avocats. Mais cette opinion est contredite par la réalité historique. La papauté avait longtemps incarné l'église elle-même, et, par l'église, la religion de tout le monde chrétien. Dans

les plus mauvais siècles du moyen âge, au temps où les papes se voyaient presque tous chassés de Rome par le peuple, les barons ou les empereurs, les pontifes, même exilés, remplacés par des antipapes, avaient tenu d'une main souveraine la règle de la foi universelle. Les hérésies, les philosophies, les infractions à la discipline ecclésiastique, les entreprises des princes, tous les intérêts qui, de près ou de loin, touchaient au christianisme, avaient constamment abouti à un concile du Latran, à une décision du pape, à un acte solennel de l'autorité apostolique. Rien ne se faisait ou ne se disait en Occident qui ne dût recevoir l'approbation ou le blâme de Rome. L'Italie et l'Europe tourmentaient de mille manières le suzerain du patrimoine de saint Pierre; elles s'inclinaient toujours en tremblant quand l'évêque de Rome parlait au nom de Dieu. Les têtes rebelles qui n'avaient point fléchi furent frappées d'une façon terrible : l'empereur Henri IV, Arnauld de Brescia, Frédéric II, le roi Manfred. La fonction politique du pape, précaire et sans cesse suspendue à Rome et dans le domaine ecclésiastique, indécise et contestée dans le reste de l'Italie, excepté au moment des ligues communales contre l'empire, était, quand elle agissait au loin, d'une grandeur incomparable. Quand le pape se tournait vers l'empereur, le roi de France ou la terre-sainte, il montrait dans son geste et sa parole toute la puissance surhumaine du sacerdoce. Ce furent les temps héroïques de la papauté romaine, qui s'arrêtèrent brusquement après Boniface VIII. Par l'attentat de Philippe le Bel, les princes commencèrent d'annuler le droit de l'église à intervenir dans les affaires religieuses de l'Europe. L'exil d'Avignon fut une déchéance tout autant pour l'église que pour son chef. Le pape perdit alors le prestige de cet épiscopat œcuménique que Rome seule pouvait contenir; hors de Rome, capitale spirituelle et politique du monde, il ne semble plus, aux hommes du moyen âge, qu'un archevêque français. L'église, protégée et surveillée par le roi de France, ne fut plus, comme jadis, la suprême autorité morale, plus haute que tous les rois, et qui, dans la misère même de son siege à Rome, faisait à tous la loi. Ses décisions doctrinales, qui n'étaient plus promulguées au Latran, ne furent plus que l'œuvre impuissante d'une église nationale. La chaîne qui, par le pape, rattachait l'église à Dieu, parut rompue en son anneau essentiel. C'est bien le sentiment des grands chrétiens et des politiques de l'Italie au XIVe siècle : Dante, Pétrarque, sainte Catherine de Sienne. Le pape rentra dans Rome, mais, grâce à l'horrible désordre du schisme d'Occident, il ne fut plus capable de ressaisir toute sa primauté apostolique. L'Europe se demanda, durant plus d'un demi-siècle, où étaient l'église et le pape véritables, et les conciles de Constance et de Bâle purent seuls empêcher le morcellement de la chrétienté en église

indépendante. Mais ces conciles eux-mêmes amenèrent un amoindrissement nouveau dans la puissance religieuse du saint-siège. Ils attribuèrent à l'épiscopat la suprématie doctrinale et le droit de discipline qui avaient fait, antérieurement à tous ces troubles, la force du pontife romain; ils constituèrent théoriquement l'église en monarchie parlementaire. A chaque élection, le pape dut jurer, entre les mains de ses cardinaux, les capitulations par lesquelles il abdiquait en faveur du sacré-collège les prérogatives les plus grandes du gouvernement de l'église. Dès le lendemain, il avait oublié ses sermens, et s'efforçait de revenir à la plénitude de ses anciens pouvoirs. Les papes de la seconde moitié du xve siècle ont tous déchiré la charte pontificale. Cet acte de mauvaise foi n'eut pour aucun d'eux des conséquences graves. Les cardinaux italiens se souciaient médiocrement des intérêts de l'église universelle; chacun d'eux, rêvant de la tiare, voyait sans déplaisir une usurpation qui tendait non pas à relever la puissance spirituelle de leur maître, mais à consolider dans sa personne une réalité dont les grands papes d'autrefois n'avaient jamais connu que l'ombre, le principat ecclésiastique, la royauté temporelle de Rome.

Or, pendant les cent cinquante années qui vont de la captivité d'Avignon au pontificat de Pie II, le régime politique et social de l'Italie avait changé de fond en comble. La tyrannie avait remplacé les communes. Les provinces s'étaient, bon gré mal gré, constituées en principats. Milan appartenait aux Visconti, puis aux Sforza; Florence s'était accommodée du régime indécis du premier Médicis; le royaume des Deux-Siciles était, avec les Aragons, une monarchie taillée sur le patron des royautés européennes; il y avait des tyrans à Bologne, à Ferrare, à Rimini, à Pérouse, dans chacune des villes de Romagne, dans chaque tour féodale, pour ainsi dire; mais ici, le baron ou le duc n'attendait plus rien de la fidélité de ses sujets dont il était le despote; il ne reconnaissait au-dessus de soi aucun suzerain. Ce fut, pour le pontificat romain, une inexorable nécessité de s'adapter à ce milieu, de chercher des conditions de vie pareilles à celles des autres puissances italiennes. La politique nationale d'Innocent III et de Boniface VIII, l'hégémonie des cités guelfes avait fait son temps; il n'y avait plus ni Guelfes ni cités; la chimère d'une église libre, mais privée d'un domaine indépendant, au sein d'une Italie princière, était insoutenable; la papauté eût été confisquée par les Aragons ou les Médicis, comme elle l'avait été, au xe siècle, par les barons de Tusculum ou par les empereurs. Le seul parti à prendre, pour les papes, fut d'être tyrans au même titre que tous les autres; plus grave était leur déchéance religieuse, plus pressante était l'obligation de faire grande figure dans la péninsule, afin de retrouver par la diplomatie une si-

tuation analogue à celle dont ils avaient joui au temps de leur maîtrise mystique sur le monde. Dès qu'ils se sentirent libres du côté de la chrétienté, par la fin du schisme, la clôture des conciles, la répression des hérésies de Huss et de Wicleff, les papes du xve siècle se mirent à édifier leur grandeur temporelle. Les dernières traces de l'autonomie communale de Rome disparaissent sous Martin V, antérieurement à 1450. Nicolas V, Calixte III, premier pape Borgia, Pie II, Paul II, sont rois de Rome sans conteste; mais leur royauté est encore chancelante dans le patrimoine, où les vieilles familles gardent, sur leurs fiefs, toute l'indiscipline féodale. D'autre part, ces pontifes se rallient, par le mécénat, par la protection des humanistes et des artistes, à la civilisation princière de la renaissance; mais, pour eux, accueillir la renaissance, c'est-à-dire l'esprit de critique et les lettres païennes, c'était témoigner une fois de plus de leur abandon du rôle théologique soutenu par l'ancien pontificat. Le règne de Pie II, qui va de 1458 à 1464, marque le terme dernier de cette crise historique de l'église romaine. Quelques années auparavant, Eugène IV avait encore essayé, non sans grandeur, de réconcilier l'église d'Orient avec la foi latine; sa tentative avait échoué. Mais Nicolas V, quatre ans avant l'élection de Pie II, avait été pris pour arbitre par toute l'Italie, et avait présidé à la signature d'une trêve de vingt-cinq ans entre Rome, Naples, Florence, Milan et Venise. Avec ce pape, le saint-siège fut quelques jours, et pour la première fois, le point d'équilibre de la péninsule. Puis Calixte III, revenant, mais trop tard, à la tradition purement ecclésiastique, s'attacha, avec une passion tout espagnole, à la croisade contre les Turcs; il mourut, convaincu de l'impuissance politique de la papauté en matière religieuse. Pie II reprit le projet de croisade; il voulut rétablir la primauté de Rome sur les églises nationales. Louis XI lui accorda l'abolition de la *pragmatique* de Bourges, mais le parlement et l'université aidèrent le roi à l'observer en dépit du pape. Quant à la croisade, ce pape aimable usa à la préparer les dernières forces de sa vie. A Ancône, au moment de mourir, il conjurait, en pleurant, son ami Bessarion de ramener à Rome sa dépouille mortelle. Il s'était trompé en venant seul au bord de cette mer, sur le chemin de Jérusalem, que les chrétiens avaient oubliée. C'est à Rome qu'il donnait sa dernière pensée, à la capitale toute temporelle de la royauté pontificale, au souvenir des lettres antiques, à la civilisation séculière dont la papauté allait partager avec Florence la direction pendant plus d'un demi-siècle, après avoir d'abord tranquillement fermé l'Évangile.

Or, dans le temps même où une grande crise sociale obligeait la papauté à se retirer du gouvernement œcuménique du monde,

pour se renfermer dans une royauté italienne, l'Occident commençait une évolution historique analogue à celle de l'Italie, et sortait du cadre vague de la vieille chrétienté pour entrer dans les formes définies des nationalités européennes. Le déclin profond de l'empire, l'affaiblissement du pouvoir spirituel des papes, furent à la fois des effets et des causes dans ce renouvellement des conditions politiques de l'Europe. Les peuples prirent une conscience claire de leur vie nationale quand le sens de la vie générale baissa chez les deux maîtres mystiques de l'humanité ; le pape et l'empereur virent leur puissance universelle perdre tout le terrain gagné par l'autonomie individuelle des nations. La majorité politique de celles-ci rendit caduque la tutelle sociale de ses anciens patrons. Les nations, à mesure qu'elles se reconnaissaient maîtresses d'elles-mêmes, s'enfermaient en des frontières plus précises, la famille chrétienne se morcelait en familles particulières toutes prêtes à se combattre les unes les autres ; l'autorité pontificale s'arrêtait à chacune de ces frontières et ne passait au-delà qu'à la condition de se conformer au droit public de la nation ; le pontife semblait de plus en plus un prince séculier au même titre que les autres, et les rois de l'Europe étaient tous disposés à le traiter en prince étranger, et, à l'occasion, en ennemi.

Cette période originale de l'histoire de l'église, où les papes n'eurent plus rien d'apostolique, s'ouvrit par le règne de Paul II, grand seigneur d'esprit léger, tout occupé de statues grecques, et de fêtes carnavalesques. Elle se termina en 1527, par une catastrophe inouïe, le sac de Rome, Saint-Ange, l'humiliation du pontife aux pieds de Charles-Quint. La tyrannie ecclésiastique perdit alors sa valeur politique en Italie, son importance diplomatique en Europe. Mais sa ruine fut, comme l'avait été sa grandeur, entraînée dans le mouvement général de la péninsule. Par Milan et par Naples, l'empereur tenait l'Italie entière ; ce qui restait de princes, à Florence, à Ferrare, à Mantoue, dépendait étroitement de l'étranger. Le pontificat romain, dépossédé de son action temporelle, commença dès lors une évolution très belle vers les traditions de son passé. Les papes comprirent que l'église, déchue politiquement, devait retrouver l'ascendant religieux qui fit sa force au temps où elle était si faible sur son domaine terrestre. Paul III Farnèse, qui avait grandi dans la corruption de Rome sous Alexandre VI, réunit le concile de Trente. L'église œcuménique rendit à son chef l'autorité doctrinale que Constance et Bâle avaient affaiblie ; elle lui remit un droit de discipline tel que le saint-siège n'en avait jamais exercé de plus rigoureux. Mais lorsque, sous Paul IV, les Caraffa prétendirent restaurer la puissance temporelle dont Clément VII avait vu la chute, lorsque le neveu du pape, le cardinal Carlo,

voulut recommencer la tragédie de César Borgia et mettre aux prises en Italie, au profit du saint-siège, la France et l'Espagne, on s'aperçut à quel point la scène manquait aux acteurs; Rome et l'église, qui avaient tout permis aux Borgia, se levèrent contre les insensés dont la politique retardait de soixante ans; Paul IV mort, le peuple jeta au Tibre sa statue, et le sacré-collège fit étrangler le cardinal-neveu. L'église romaine, si longtemps sourde aux cris de la chrétienté, demandait enfin hautement la réformation, dont le nom seul faisait jadis sourire Léon X. Pie IV rappela le concile, et saint Pie V, un moine, un inquisiteur, achevant de reconstituer le sacerdoce, poursuivit l'hérésie avec l'inflexibilité dogmatique d'un Innocent III, et fut assez fort, comme évêque universel, pour pousser une dernière fois, dans la croisade de Lépante, l'Europe chrétienne contre l'islamisme. Le bercail apostolique avait retrouvé son pasteur; l'église, aidée par la milice de Jésus, reconvra, sous Sixte-Quint, son rôle religieux dans la politique générale de l'Occident. Elle n'était plus, en Italie, qu'un principat débile, et l'Italie n'était plus qu'un grand fief de l'Espagne.

Je viens d'esquisser les conditions morales et politiques où l'histoire du xve siècle italien a placé les Borgia. Nous ne les jugerons ni comme un accident ni comme une exception; ni leur conscience ni leur politique n'étaient une nouveauté; ces virtuoses ont jeté des notes violentes, mais pas une seule note fausse, dans le concert de la renaissance. Il ne s'agit point ici de diminuer, par une bienveillance paradoxale, leur responsabilité historique, mais de la mesurer équitablement. J'ai dû d'abord les remettre au juste point de vue, à la lumière vraie qui leur conviennent, en les tirant du clair-obscur poétique où leurs figures se tenaient comme de formidables fantômes. Le préjugé romanesque une fois écarté, nous pouvons aborder de beaucoup plus près l'histoire vraie des Borgia.

II.

L'Italie, disait Jules II, est une lyre à quatre cordes, qui sont Rome, Naples, Florence et Milan. Les quatre cordes avaient été un jour d'accord; depuis Nicolas V, l'harmonie s'était rompue; la fédération italienne semblait une chimère. Chaque fois que l'une des grandes puissances, Milan, Florence ou Venise, devenait comme le noyau d'un système d'alliances avec les tyrans de second ou de troisième ordre, Ferrare, Bologne ou Sienne, Rimini, Imola, Urbin, Mantoue ou Piombino, tout le reste de l'Italie s'inquiétait; une clameur s'élevait qui dénonçait la trahison ourdie contre les libertés de la péninsule et l'établissement projeté de la « monarchie unique. » Ce cauchemar avait envahi tous les esprits, et il est bien singulier

que l'appréhension d'une royauté italienne ait à ce point troublé les tyrans, les condottières, les humanistes, dans le temps même où le sentiment de la patrie italienne était le plus étranger à toutes les consciences. Chacun des grands tyrans était soupçonné à son tour; les Sforza et les Aragons se renvoyaient, à la fin du xve siècle, la même accusation. Quand Ludovic le More appela Charles VIII, personne ne douta qu'il n'eût le dessein de régner sur la péninsule. C'était encore Venise que l'on redoutait le plus communément, bien qu'elle n'eût qu'un point d'appui territorial très faible; mais elle était riche, et, par sa diplomatie, très forte dans les conseils de l'Europe. Guichardin affirme que Cosme de Médicis, aidant François Sforza à devenir tyran de Milan, « a sauvé la liberté de toute l'Italie, que Venise aurait asservie. » Le même historien a écrit cette maxime, qui explique bien le préjugé italien contre Venise : « La république n'accorde la liberté qu'à ses citoyens propres. » Avec Venise, ce n'était point de fraternité politique, mais de vassalité qu'il s'agissait. Un traité passé entre les tyrans et Venise, maîtresse de l'hégémonie italienne, eût été la ruine du principat. Ce n'est qu'entre puissances semblables, rapprochées par la communauté de régime et d'intérêts, que peut s'établir un concordat équitable. Rome et Venise, où le pouvoir était électif, la société aristocratique, les traditions de gouvernement très fixes, avaient l'une avec l'autre d'étroites affinités, et l'Italie ne redoutait rien tant que leur bon accord. Le sens très pratique et doublé d'égoïsme de Venise écarta le plus souvent ce danger, et quand, à la fin d'Alexandre VI, la tyrannie ecclésiastique fut sur le point de s'étendre sur la plus grande partie de la péninsule, l'Italie éperdue se tourna vers Venise, et attendit un instant de la république le salut du principat.

Sixte IV, vingt ans avant le second pape Borgia, montra ce que le saint-siège prétendait être désormais, non-seulement l'arbitre, mais le patron de tous les états italiens, et la façon nouvelle par laquelle il oserait rechercher cette prépondérance. Ce moine franciscain, fils d'un batelier de Savone, savant homme, inaugura une politique absolument dépourvue de principes, emportée comme en un tourbillon, sans lendemain, mais dont les contradictions et les violences devaient concourir à un plan rigoureux, opiniâtrément suivi, pour la grandeur exclusive non pas de l'église romaine, mais de la famille pontificale. La méthode insolente des Borgia, la chasse aux alliances italiennes et l'abandon cynique des alliés de la veille, fut inventée par les Rovere, et le cardinal Rodrigo Borgia, qui avait vendu sa voix et son crédit au conclave, lors de l'élection de Sixte IV, reçut de ce pape, en récompense de ce service, une édifiante éducation politique. On vit alors, autour de Rome et contre Rome, se

former et se dénouer les ligues avec une rapidité vertigineuse : Milan, Florence et Venise, Naples, Ferrare, Urbin, Rimini, Bologne, se formaient, sur un signe du pontife, en groupes accidentels que la trahison renouvelait sans cesse. Sixte IV trahissait tout le monde, et Venise trahissait le plus volontiers Sixte IV. Celui-ci, surpris, en 1484, d'une perfidie plus inattendue de la république sérénissime, entra dans une colère si grande, qu'il prit la fièvre et mourut en deux jours.

Mais cette politique incohérente servait la passion dominante de Sixte IV, l'établissement de ses neveux, les Rovere et les Riario. Le népotisme n'était pas une nouveauté dans l'histoire du saint-siège ; les papes, à mesure qu'ils grandissaient comme princes temporels, s'étaient de plus en plus appuyés sur leur famille ; mais jamais, jusqu'alors, ils n'avaient prétendu fonder, pour leurs neveux, une puissance territoriale. Pie II avait appelé à Rome tous les Piccolomini, ses parens, et tous ses amis siennois ; il leur avait prodigué les dignités ecclésiastiques ou séculières, quelques fiefs sans importance, les charges de la cour romaine, et n'oublia même pas sainte Catherine, sa compatriote, qu'il canonisa. Ce népotisme était innocent. Sous Sixte IV, ce fut un brigandage. Aux cinq neveux cardinaux, à Pietro Riario, qui passait pour son fils, à Julien Rovere, le futur Jules II, il livra l'église : Pietro, la veille encore petit frère de Saint-François, fut fait d'un seul coup patriarche de Constantinople, archevêque de Florence, de Séville et de Mende, et accablé de riches bénéfices. En deux ans, ses favoris, ses chevaux, ses comédiens et ses poètes dévorèrent tout, et Pietro, écrasé de dettes, mourut d'épuisement. Peu de semaines avant sa mort, il avait conçu un projet extraordinaire, pour lequel il sollicita la complicité de Galéas-Marie Sforza ; il s'agissait, avec l'aide du tyran devenu roi de Lombardie, d'arracher à l'oncle son abdication et de prendre la tiare ; c'était une folie, mais il en resta toujours quelque chose dans la tradition du népotisme pontifical, et César Borgia jugera peut-être que cette idée avait du bon. Le pape pleura le traître et reporta toute sa tendresse sur son frère Girolamo Riario, ancien scribe de la douane de Savone. Il acheta pour lui Imola à Taddeo Manfredi et le maria à une fille naturelle de Galéas Sforza, Catarina. Puis il demanda pour Jean Rovere, frère de Julien, une fille de Frédéric d'Urbin ; il donna à ce neveu Sinigaglia et Mondovi, terres de l'église. Mais Sixte IV avait des ambitions plus hautes encore, et jeta son dévolu sur la Toscane. A Florence, les deux frères Médicis, Laurent et Julien, gouvernaient avec douceur, comme avait fait Cosme, par l'opinion plutôt que par un pouvoir bien défini. Ils avaient contre eux un parti, les Pazzi ; le pape se mit en relation avec les chefs de la faction, et, au Vatican même, l'assas-

sinat des Médicis fut préparé. L'archevêque de Pise, Salviati, était l'âme de la conspiration ; autour de lui on trouve, entre autres conjurés, deux prêtres et un condottière du pape. C'est à la cathédrale, au moment de l'élévation, que les meurtriers devaient agir. Le cardinal-neveu Raphaël Riario, un enfant de dix-sept ans, se tenait près de l'autel, dans sa simarre rouge. Julien fut tué sur place. Laurent put s'enfuir et se barricader dans la sacristie. Florence se souleva en criant : *Palle! Palle!* Le peuple pendit Salviati, l'étole au cou, à une fenêtre de la seigneurie; Riario, tremblant, demanda grâce. On l'épargna par pitié pour sa jeunesse; il garda, dit un contemporain, un visage livide toute sa vie. La conspiration avait manqué. Sixte IV excommunia Laurent et mit la ville en interdit. Le peuple força ses prêtres à célébrer la messe. Le clergé se réunit en synode et demanda le concile. En appeler du pape à l'église était un nouveau crime. Sixte IV jeta sur la Toscane ses alliés, Alphonse d'Aragon et Frédéric d'Urbin. Quand il fit la paix avec la noble ville, les premiers citoyens de Florence durent s'agenouiller aux pieds du pape, devant la porte close de Saint-Pierre, au chant du *Miserere*. Il frappa chacun d'eux de la baguette symbolique des confesseurs, et leur pardonna en père de miséricorde.

Il fallait renoncer à la Toscane, dont l'indépendance était devenue, au lendemain du régicide, une cause nationale pour l'Italie. Sixte IV put donner encore Forli à Girolamo ; il cherchait le moyen de conquérir ou d'acheter Faenza, Ravenne, Rimini. La guerre contre Ferrare, en 1481, avec l'alliance vénitienne, devait achever un beau duché d'Italie orientale. Mais les princes se groupèrent encore autour de Ferrare, comme ils l'avaient fait autour de Florence. La péninsule se montrait décidément rebelle au népotisme des Rovere. Le plus simple était donc de prendre leurs fiefs aux sujets directs de l'église. Sixte IV lança les Orsini contre les Colonna et les Savelli. On commença par la guerre civile à Rome; le quartier des Colonna fut assiégé, incendié; le palais du Quirinal, malgré la promesse du pape à ses cardinaux, fut pillé sous la direction du neveu Girolamo; le protonotaire Lorenzo arraché tout sanglant à sa maison et enfermé au Saint-Ange. Puis les pontificaux marchèrent contre les Colonna du Latium. Le pape, que l'invention de l'artillerie intéressait fort, avait béni les canons à Saint-Jean-de-Latran. Girolamo mit en feu la campagne romaine. Fabrizio Colonna, pour sauver la tête de son frère Lorenzo, négociait alors avec Sixte IV ; celui-ci demanda la citadelle de Marino, qui lui fut rendue le 25 juin. Le 30, à l'aurore, on conduisit Lorenzo dans la cour intérieure du Saint-Ange, on lui lut une sentence de mort. Il ne prononça ni une prière ni une plainte, et mit tranquillement sa

tête sur le billot. Puis, le corps fut porté aux Saints-Apôtres, l'église des Colonna. La mère attendait, en deuil, sous le portique, entourée des patriciennes de sa famille; elle fit ouvrir le cercueil, prit par les cheveux la tête de son fils, la souleva et dit : « Regardez, voici la tête de mon enfant et la bonne foi du pape Sixte ! »

Le 12 août 1484, le chapelain Burchard écrivait : « Aujourd'hui, vers cinq heures de nuit, est mort notre très saint-père en Jésus-Christ et seigneur Sixte IV, pape, par la divine Providence ; que Dieu daigne recevoir son âme avec pitié. *Amen!* » Il faut lire, dans le *Chroniqueur du Vatican*, le récit de ces étonnantes funérailles. L'appartement du pape fut pillé en un clin d'œil par les valets et les prélats. On dut emporter le mort dans sa couverture et une tapisserie arrachée à la porte de sa chambre. On le coucha nu sur une table de la salle du *Papagallo*, pour le laver. Burchard ne trouva ni aiguière ni bassin ; « enfin le cuisinier apporta le chaudron qui servait à laver la vaisselle, avec de l'eau chaude, et le barbier Andréa envoya un bassin de sa boutique ; nous lavâmes le corps du pontife, et, comme nous n'avions pas de serviette pour l'essuyer, je déchirai la chemise dans laquelle il était mort et m'en servis... Nous l'habillâmes, sans chemise, d'une soutanelle, d'une paire de pantoufles données par l'évêque de Cervia. » On le revêtit d'ornemens de rencontre, d'une vieille chasuble trouée, mais on ne put trouver ni rochet ni croix pectorale ; il fallut cinq ou six heures pour obtenir une vingtaine de cierges ; huit cardinaux seulement suivirent la procession funèbre du palais à Saint-Pierre. Ils s'empressèrent de rentrer chez eux. La personne du pape n'était plus sacrée : la perversité de la tyrannie avait effacé de son front le signe du sacerdoce. Le sentiment populaire, comme celui de l'église elle-même, ne reconnaissait plus en lui le légat de Dieu.

Sixte IV n'était pas descendu dans les caveaux funèbres de Saint-Pierre, que le peuple romain, soulevé contre les neveux, brûlait leurs palais, tandis que les factions Orsini et Colonna se massacraient dans les rues, que les cardinaux et les nobles barricadaient l'entrée de leurs maisons. Rome traversa des jours horribles jusqu'à l'élection d'Innocent VIII. Ce pape, encore un Génois, fut élu, comme son prédécesseur, grâce à une scandaleuse simonie. Borgia avait espéré la tiare pour cette fois ; il compta les voix de ses partisans, et, les jugeant trop peu nombreuses, il les vendit, la sienne comprise, au cardinal Cibò. L'élection fut conduite par Julien de la Rovere, qui allait être, sous deux pontificats, le personnage le plus puissant et le plus dangereux du sacré-collège. Innocent VIII s'empressa de reprendre, dans la politique italienne, le jeu des alliances inauguré par Sixte ; avec Gênes et Venise, il sou-

tint la révolte des barons napolitains contre les Aragons alliés de Florence et de Milan; il menaça Ferdinand de la restauration d'une dynastie française. Les Orsini passèrent au roi des Deux-Siciles, les Colonna et les Savelli au pape; la guerre civile se ralluma dans Rome et la campagne romaine. Le pape, redoutant l'entrée de Virginio Orsini, rappela, pour les armer, les assassins bannis par Paul II et Sixte IV, et lâcha sur la ville les pires brigands de toute l'Italie. Venise s'empressa de dénoncer l'alliance et refusa son contingent. Alphonse de Calabre s'empara du Latium. Quand la famine fut dans Rome, et qu'en dehors des murs, jusqu'aux montagnes latines, tout fut brûlé, le pontife fit la paix : il abandonnait, sans aucun remords, les barons du Midi à la fureur de leur maître, qui les attira dans un piège et les fit égorger en masse. La politique guerroyante réussissait mal à Innocent. C'était un prince timide; son fils Franceschetto et ses neveux avaient une âme d'usuriers médiocre et avide; ils ne songeaient qu'à s'enrichir vite, et, Rome regorgeant toujours de spadassins et de vagabonds, ils imaginèrent un tarif pour les assassinats et des abonnemens qui assuraient la tranquillité des criminels. Franceschetto touchait 150 ducats par meurtre. En 1490, le saint-père faillit mourir. Son fils mit la main sur le trésor de l'église, et l'intervention des cardinaux seule l'empêcha de le faire passer en Toscane. Il se souciait fort peu d'un principat en Italie. Son père, afin de l'établir en Romagne, fit poignarder bien inutilement le neveu de Sixte IV, Girolamo Riario, tyran de Forli et d'Imola. Catarina Sforza, la veuve, vit jeter par une fenêtre le cadavre nu de son mari; elle s'enferma dans la citadelle de Forli et la défendit contre la populace pour son fils Ottavio jusqu'à l'arrivée des secours de Bentivoglio et de Jean Galéas. Franceschetto dut se contenter d'un riche mariage dans la famille du premier banquier de l'Italie, Laurent le Magnifique.

Entre Sixte IV et Alexandre VI, ce pontificat, dont toutes les entreprises avortèrent, semble misérable. Avec Innocent VIII, toute dignité, toute pudeur a disparu, non-seulement chez le pontife, mais encore au sein du sacré-collège et de l'église. Laurent de Médicis, envoyant à Rome son fils, le cardinal Jean, âgé de dix-sept ans, disait au futur Léon X : « Vous allez dans la sentine de tous les vices, et vous aurez de la peine à vous y tenir décemment. » Les contemporains virent avec stupeur le pape reconnaître ouvertement ses enfans, comme eût fait un Sforza. Sixte IV, lui du moins, laissait passer Girolamo pour son neveu. Quand le sultan Bajazet eût confié à Innocent, au prix d'une pension de 40,000 ducats, la garde de son frère Djem, on s'étonna que le prince musulman, fils de Mahomet II, logeât, avec ses janissaires et ses musiciens, au palais apostolique. Il sembla aux bonnes gens de Rome

que, sur Saint-Pierre, le croissant se levait à côté de la croix. Comme le principat ecclésiastique était devenu l'objet d'une insolente enchère, chacun des cardinaux avait bien le droit de tout espérer du prochain conclave. Enfermés dans leurs palais fortifiés, munis de tours, dont les portiques et les loges intérieures abritaient parfois une petite armée et son artillerie, entourés de leurs hommes d'armes, de leurs centaines de valets, de leurs *bravi*, ils renouvelaient, à la fin du xve siècle, les souvenirs laissés par la féodalité romaine au plus mauvais moyen âge. Ils sortaient à cheval, l'épée au flanc, couverts d'une armure, entourés de leurs neveux, de leurs cliens, de leurs spadassins. Ils étendaient leur influence dans Rome par les pires moyens : ils nourrissaient, sous le portail de leurs palais, des foules de gueux prêts à tous les coups de main ; ils protégeaient, par le droit d'asile, les bandits qui se réfugiaient près d'eux ; ils empêchaient, dans leurs quartiers, l'exécution de la justice pontificale. Les cardinaux Savelli et Colonna devaient envoyer de nuit des troupes contre les gens du cardinal La Ballue, qui avaient délivré des criminels, et, sous les yeux de leur maître, déchiré les parchemins judiciaires et blessé le bourreau du pape. Aux fêtes du carnaval, qui commençait à Noël, on voyait passer à travers Rome les cavalcades, les chars allégoriques, chargés de musiciens et d'histrions, ornés des armes des cardinaux qui, par l'éclat de leurs folies, caressaient la vieille passion des Romains pour les spectacles magnifiques et gratuits. Ce luxe coûtait très cher, et les princes de l'église, gorgés de bénéfices et rompus à la simonie, demandaient encore au jeu des ressources peu canoniques. Ils jouaient donc, mais en redressant d'une main douce les écarts de la fortune. Une nuit, le cardinal Riario avait gagné 14,000 ducats d'or à Franceschetto ; celui-ci se plaignit à son père, qui condamna à restitution le trop heureux joueur, mais les ducats d'or étaient déjà dépensés.

Les cardinaux se dérobaient sous la main du pontife. Chacun d'eux, se considérant comme un pape *in petto*, résistait aux volontés du maître, se défiait de tous ses confrères comme d'autant de rivaux et les haïssait. Le sacré-collège, condamné à la guerre intestine, se façonnait à l'image de la tyrannie italienne ; il recherchait des alliances et des patronages en Italie et à l'étranger. Les deux grandes puissances catholiques, la France et l'Espagne, avaient la plus nombreuse clientèle : l'empereur, Venise, les Aragons et les Sforza se partageaient le reste. Tout consistoire tenu au Vatican était comme le champ clos où se livrait sourdement le combat désespéré pour la tiare. Le cardinal de Médicis y rencontrait le cardinal Riario, le complice des meurtriers de son père et de son oncle ; le vice-chancelier de l'église, Rodrigo Borgia, chef du parti espagnol, s'y

querellait avec La Ballue, chef du parti français : celui-ci jetait à Borgia les plus sanglantes injures, le traitait d'apostat, de *marrano* et d'impudique ; Innocent VIII accueillait avec des paroles de colère les cardinaux qui s'étaient trop tôt réjouis de sa mort, et leur disait : « C'est moi qui hériterai de vous tous. » Du haut en bas de la société ecclésiastique, chez les moines comme dans l'église séculière, le respect des choses de Dieu était mort. Aux funérailles du cardinal camerlingue d'Estouteville, les moines se battirent à coups de torche, dans San-Agostino, autour du cadavre qu'ils voulaient dépouiller de sa chape de brocard ; on emporta le cardinal à la sacristie ; la meute furieuse l'y suivit et lui arracha ses vêtemens épiscopaux. De tous côtés, la conscience populaire se troublait, des prophéties couraient Rome et l'Italie, annonçant pour l'année 93 la chute de la puissance pontificale. A Florence, Savonarole encourageait, par l'audace de ses sermons, les espérances des républicains attendant la fin de la tyrannie médicéenne et la révolte des âmes chrétiennes aspirant à la réforme du christianisme. Le roi Ferdinand d'Aragon dénonçait les scandales de la famille régnante au Vatican et priait l'empereur de sauver, malgré elle, la sainte église. Ce fut, pour la chrétienté, une consolation médiocre de retrouver le fer de lance qui avait percé le flanc du Sauveur : le sultan Bajazet en fit présent au pape, et Rodrigo Borgia, du haut des loges de Saint-Pierre, éleva l'auguste reliquaire sur Rome prosternée. Quelques jours plus tard, Innocent VIII entrait en agonie. Son médecin juif tenta, pour le sauver, une expérience criminelle : il fit passer dans les veines du pontife le sang de trois jeunes garçons. « Les enfans moururent, dit Infessura, le juif prit la fuite et le pape ne guérit point. » Mais il laissait au monde chrétien une interprétation inattendue du *Sinite parvulos ad me venire* de Jésus, et l'impression douloureuse d'un règne flétri par le trafic éhonté des choses saintes.

Le 6 août 1492, vingt-trois cardinaux ouvrirent le conclave dans la chapelle Sixtine, sous la garde des ambassadeurs et des nobles de Rome. On entoura le Vatican de troupes, et l'enchère simoniaque de la tiare commença. Les concurrens étaient nombreux ; chacun d'eux représentait quelque puissance de l'Europe ou de la péninsule, ou même des droits de famille à la succession du royaume ecclésiastique. Ascanio Sforza était le frère du premier tyran de l'Italie. Julien Rovere et Riario se recommandaient de Sixte IV ; Lorenzo Cibò semblait l'héritier direct d'Innocent VIII ; Borgia se rattachait à Calixte III ; Orsini et Colonna avaient pour eux la grandeur séculaire de leurs familles. La France et Gênes soutenaient ouvertement Rovere. Borgia opposa à celui-ci le cardinal Sforza, mais Ascanio, dont la maison menaçait toute l'Italie, sentant que ses chances étaient trop faibles, se rangea derrière le vice-chancelier

et mena la cabale en faveur de Rodrigo. Borgia était Espagnol, et l'Espagne, victorieuse de ses derniers Maures et unie à Naples, passait alors au premier rang des nations chrétiennes. Orsini seconda les efforts d'Ascanio. Pendant trois jours, le conclave ressembla à un comptoir de banquiers. Borgia donna à Sforza, en argent, la charge de plusieurs mulets, son palais et son mobilier, tous ses bénéfices et la vice-chancellerie de la cour romaine. A Orsini, il promit des fiefs ; à Colonna et à sa famille, l'abbaye de Subiaco et tous ses châteaux à perpétuité ; à Michiel, l'évêché de Porto ; à Sclafetano, Nepi ; à Savelli, Cività-Castellana. Le patriarche de Venise, Gherardo, dont la tête branlante, selon Infessura, disait toujours oui, se contenta de 5,000 ducats. L'œuvre du Saint-Esprit devenait très facile. Dans la nuit du 10 au 11 août, le nom de Borgia sortit du calice électoral. Au petit jour, la croix parut à une fenêtre du conclave, et l'on cria à la ville endormie l'élection d'Alexandre VI. Puis la cloche du Capitole sonna en volées solennelles la première heure du pontificat nouveau ; le peuple accourut au vieux Saint-Pierre, dont la façade, revêtue de mosaïques, étincelait joyeusement dans un rayon d'aurore. Le cardinal Sanseverino, qui était d'une force peu commune, souleva entre ses bras le pape Alexandre et le mit sur le trône, derrière le maître-autel de la basilique. Il bénit alors la foule frémissante, la ville et le monde. L'église romaine était à ses pieds, le sacré-collège adorait en lui le vicaire de Jésus-Christ, et le jeune cardinal de Médicis murmurait à l'oreille du cardinal Cibò : « Nous voilà dans la gueule du loup : il nous dévorera tous, si nous ne trouvons le moyen de lui échapper. »

III.

Ce règne s'annonçait, en effet, d'une façon menaçante pour l'Italie et l'église. La rencontre de conditions très graves, d'accidens imprévus, rendait alors plus incertain l'équilibre des tyrannies italiennes, et la personne même du nouveau pape, son origine et ses ambitions de famille, étaient, pour les observateurs clairvoyans, du plus mauvais augure. La mort prématurée de Laurent le Magnifique, en avril 1492, avait fait disparaître l'hégémonie morale des Médicis sur la péninsule. Sous Sixte IV et Innocent VIII, Laurent avait su maintenir, par son union avec les Aragons, la paix de l'Italie, et, quand le saint-siège troublait cette paix, Florence employait heureusement sa diplomatie à la rétablir contre lui. Pierre de Médicis, médiocre et violent, incapable de conserver au dehors l'ascendant politique de sa maison, ne pouvait, au dedans, maîtriser la démagogie qu'en substituant au gouvernement libéral, fondé sur l'opinion, de Cosme et de Laurent, un régime despotique analogue à

celui de Milan. Mais le tyran de Florence cessait d'être le patron politique de l'Italie, et celle-ci avait ainsi perdu son modérateur; elle se trouvait attirée, en deux directions contraires, par deux principats ennemis l'un de l'autre, les Sforza et les Aragons, livrée à tous les hasards que le saint-siège provoquerait à son gré, en penchant, soit du côté du nord, soit du côté du midi. A Milan, la situation semblait des plus périlleuses. A l'usurpation des Visconti et des Sforza sur les libertés publiques, Ludovic le More avait ajouté une usurpation personnelle, par l'emprisonnement du maître légitime, son neveu, Jean Galéas. Ludovic, menacé par les républicains lombards et le parti du prince dépossédé, se voyait perdu s'il n'appelait l'étranger. Milan, maîtresse des passages des Alpes, était la clé de l'Italie. Dès 1492, on sentait passer, du haut en bas de la péninsule, comme le souffle précurseur d'une invasion. Savonarole ne fut point un prophète le jour où il annonça la venue du nouveau Cyrus chargé par Dieu de frapper d'une verge de fer les princes, les peuples et l'église. L'aventureux Charles VIII était l'allié naturel de Ludovic; il pouvait être aussi bien le complice d'Alexandre VI. Le pape et le duc de Milan montraient au roi de France la même proie, Naples, l'héritage de Charles d'Anjou. La papauté était alors angevine autant qu'au XIIIe siècle; elle convoitait le protectorat des Deux-Siciles aussi ardemment qu'aux époques normande et souabe. Elle ne voulait pas abandonner le rêve d'une suzeraineté pontificale établie sur le midi napolitain et gracieusement consentie par un vassal français. Cette suzeraineté, que jadis Grégoire VII avait recherchée pour la grandeur de l'église romaine, les papes du XVe siècle ne la souhaitaient plus qu'à titre de grand fief bon à partager entre leurs neveux et leurs fils. Mais Calixte III, le premier Borgia, et Sixte IV, n'avaient vu dans cet intérêt qu'une question purement italienne, tandis qu'Innocent VIII, réveillant la politique séculaire du saint-siège, avait ranimé un instant la tradition angevine dans la personne de René de Lorraine, fils de René d'Anjou, comte de Provence. Rodrigo Borgia, pape espagnol, chargé d'une famille avide, aurait-il le souci de la paix et de l'indépendance de l'Italie? L'Espagne altière de Ferdinand et d'Isabelle se tiendrait-elle longtemps en dehors du champ de bataille où les destinées de la dynastie espagnole des Aragons seraient engagées? Le matin même de l'exaltation de Rodrigo, tous ces problèmes se présentaient d'une façon plus ou moins distincte à la pensée des cardinaux italiens. Il était au moins certain que, tout à l'heure, l'étranger seul pourrait accorder la lyre italienne; mais quelles cordes seraient brisées sous ce pontificat inquiétant, là était le secret de l'avenir.

Certes, le passé d'Alexandre VI n'était point fait pour rassurer les

esprits. Il avait alors plus de soixante et un ans. C'était un juriste, élève de l'école de Bologne, peu lettré, que les livres, la science, les antiquités, les arts n'ont jamais charmé. A vingt ans, il fut créé, par son oncle Calixte III, archevêque de Valence, sa patrie, et cardinal-diacre, puis vice-chancelier de l'église. Il possédait d'innombrables bénéfices, et, sous Sixte IV, il était le plus riche des cardinaux après d'Estouteville. Il fut légat en Espagne, et écrivit sur le droit canonique conformément à la doctrine de l'absolue puissance des papes. Il vivait en grand seigneur, comme les cardinaux Sforza et Riario ; il n'était point comparable pour l'énergie de la volonté au cardinal Rovere. Il se dérobait à la curiosité populaire, caressant, au fond de son palais, les espérances d'une ambition obstinée, heureux de couver ses richesses et de faire la fortune de ses enfans. Jadis, le doux Pie II lui avait reproché paternellement, en un long monitoire, la liberté de ses mœurs et ses soupers trop joyeux avec les dames de Sienne. Vers 1467, il s'était lié avec Vanozza Catanei, plus jeune que lui de onze ans ; cette femme, une Romaine de naissance obscure, eut deux ou trois maris très indulgens, à qui Rodrigo donna des places lucratives dans l'administration apostolique. Rien n'indique qu'elle fut comparable, pour l'esprit, aux grandes courtisanes de ce temps ; elle vécut discrètement, dans l'ombre du pontificat : Burchard ne la mentionne qu'une seule fois, à propos de la plus tragique histoire de la famille. Mais elle vieillissait plus vite que Borgia, et celui-ci, trois ans avant son élection au saint-siège, avait voulu goûter la joie d'une seconde jeunesse. Giulia Farnese, Giulia la Bella, dont la chevelure d'or était fameuse dans toute l'Italie, enfant de quinze ans, fiancée par hasard à un Orsini, devint donc, dès le mois de mai 1489, la favorite du futur pontife. Son frère Alexandre, qui aida à cette brillante fortune, reçut plus tard le chapeau rouge. Avec lui commença la grandeur politique de Farnèse. Ce jeune cardinal, qui, sous Innocent VIII, avait fait emprisonner sa mère, calomnieusement accusée par lui, fut le pape Paul III.

Cependant, ni Vanozza ni Giulia ne pouvaient inquiéter l'église et l'Italie. Un tyran de Rome, endormi dans le plaisir, eût rassuré Naples, Florence et Milan. Les contemporains ont admiré ce prince ecclésiastique, « haut de taille, toujours souriant, aux yeux noirs, aux lèvres merveilles, à la santé robuste, infatigable, » qui entraînait vers lui les dames « par son regard magnétique, » dit Gaspard de Vérone. Mais il portait entre ses bras, à la chaire de Saint-Pierre, une trop nombreuse famille ; toute une dynastie entrait avec lui dans le pontificat. On lui connaissait alors sept enfans. L'aîné, Pier Luigi, le premier duc de Gandia, était mort en 1491 ; une bulle de Sixte IV l'avait légitimé, au nom de Rodrigo Borgia, en 1481. Le second, don

Juan, duc de Gandia, avait été légitimé par le même pape en 1482. Il avait dix-huit ans, César en avait seize, Lucrèce douze, Joffré dix. Juan, César, Lucrèce et Joffré ont formé seuls la famille politique d'Alexandre VI; l'épitaphe de Vanozza, à Sainte-Marie-du-Peuple, ne rappelait que ces quatre noms. Girolama, Isabella, Laura, ne comptent point pour l'histoire. Giovanni, l'*infant romain*, qui passa pour le fils de Lucrèce et qui naquit durant le second veuvage de cette malheureuse femme, fut reconnu par deux bulles pontificales, en date du 1er septembre 1501, conservées à l'*Archivio* de Modène. Par le premier de ces actes solennels, Alexandre déclare que l'infant est fils de César Borgia de France; par le second, qu'il est son propre fils. Sur ce Giovanni, que Lucrèce, devenue duchesse de Ferrare, éleva à sa cour en qualité de frère, repose le plus douloureux mystère de la vie d'Alexandre VI, comme de celle de César. En 1498, Lucrèce avait, en effet, donné le jour à un fils dont la naissance coïncide exactement avec les dates portées aux bulles de 1501. Plusieurs autres actes de la chancellerie vaticane, en 1502, attribuent encore cette paternité à César. Ce double aveu de paternité, cette confession contradictoire nous permettent d'indiquer seulement les termes du triste problème, sans essayer de le résoudre. Toutefois, il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici d'une légende romanesque sortie du préjugé populaire, mais d'un ensemble de documens historiques, confirmés par le témoignage constant des ambassadeurs italiens, et d'une question d'état que les bulles apostoliques ont franchement présentée à la conscience de la postérité.

Revenons donc aux aînés de cette maison singulière. En 1492, don Juan, duc de Gandia, vivait en Espagne, où il s'était marié; son ambition ne l'attirait point vers l'Italie; je crois qu'il vint plus tard, bien à contre-cœur, séjourner à Rome, où le fratricide l'attendait. César, petit étudiant à l'université de Pise, fut doté par son père, le jour même du couronnement, de l'archevêché de Valence, et, une année plus tard, reçut le chapeau rouge. C'était ainsi un candidat d'avenir à la papauté. Juan Borgia, neveu d'Alexandre, évêque de Monreale, prenait la pourpre le 1er septembre 1492, et tous les Borgia ecclésiastiques, cousins ou neveux, la revêtirent tour à tour. Lucrèce, qui avait été déjà fiancée avec don Chérubin de Centelles, puis avec Gasparo de Procida, deux Espagnols, vit offrir sa main à un Sforza, Jean de Pesaro; le mariage eut lieu le 12 juin 1493. Joffré, à l'âge de neuf ans, se réveilla chanoine et archidiacre de Valence. Mais le père songeait à établir son benjamin en quelques bons fiefs des Deux-Siciles; le 16 août 1493, on le fiança à doña Sancia, fille naturelle d'Alphonse de Calabre, petite-fille du roi Ferdinand, qui apportait en dot la principauté de Squillace. Il jeta son camail aux orties, et représenta innocemment l'in-

térêt politique des Borgia du côté des Aragons, comme le faisait sa sœur Lucrèce du côté des Sforza.

Alexandre tendait ainsi la main à la fois à Milan et à Naples. Les mariages de ses enfans marquèrent toujours l'orientation de sa politique. Il semblait que l'église ne lui eût confié le gouvernement de la chrétienté que pour le bien de sa propre famille. Pendant plus de deux années, jusqu'à l'entrée de Charles VIII à Rome, il eut une conduite hésitante et effacée, si on la compare aux entreprises de la fin du règne. Le principat italien était encore intact, et l'égoïsme paternel du pape se sentait mal à l'aise. Il reprenait alors, sans y rien ajouter, la tradition de ses prédécesseurs. Au dehors comme au dedans, il louvoyait avec une certaine timidité, caressait les Orsini, se rapprochait de Ferdinand, qui était alors le premier homme d'état de la péninsule; puis, sur un signe de Ludovic le More, penchait vers les Sforza et nouait une ligue avec Milan, Venise, Sienne, Ferrare et Mantoue. « A ce moment, dit Guichardin, Ludovic regardait comme un échec pour lui-même tout abaissement de la grandeur d'Alexandre. » L'alliance n'eut point d'effet sérieux, grâce à l'inévitable trahison de Venise. Le pape commença donc une nouvelle évolution vers les Aragons, disgracia le cardinal Ascanio Sforza et parut se rallier à la politique italienne et nationale de Ferdinand. L'usurpateur de Milan, menacé par ce mouvement qui rompait l'équilibre de la péninsule, se rejeta du côté de la France; une partie du sacré-collège, Julien Rovere, Colonna et Savelli en tête, s'unirent à lui pour appeler l'étranger; l'idée de la déposition du pape indigne, qui fut jusqu'à la fin le tourment d'Alexandre VI, grandissait parmi les cardinaux dissidens et jusque dans les conseils des rois catholiques d'Espagne. Julien, l'implacable ennemi des Borgia, courut à Lyon pour décider Charles VIII. Le plan de l'invasion fut arrêté entre ces deux hommes. Jules II, qui poussa plus tard le cri désespéré *Fuori i Barbari*, et usa toutes ses forces à chasser l'étranger de la péninsule, fut ainsi le premier complice d'une politique qui ruina l'Italie et bouleversa l'histoire de l'Europe.

Le seul prince qui, après Laurent de Médicis, fût capable de ressaisir l'hégémonie italienne et d'intimider Charles VIII, Ferdinand, disparut alors. Il mourut, dit Burchard, *sine luce, sine cruce, sine Deo*. Son fils Alphonse II, fourbe et vil, orgueilleux et cruel, demeurait le seul allié d'Alexandre, le dernier défenseur de l'Italie. Pierre de Médicis, dont la puissance chancelait, ne se prononçait ni pour la France ni contre elle; Venise se tenait dans une neutralité prudente; tous les petits tyrans étaient gagnés à la cause française. Personne ne savait au juste ce que Charles venait faire en Italie, et lui-même, il n'en était pas bien sûr; mais on comprit, dès ses premières étapes, qu'une heure fatale pour la tyrannie avait

sonné. En quelques semaines, ce fut, du nord au midi, une véritable décomposition politique. Le pape et Alphonse II, éperdus, suppliaient le sultan turc de les secourir. Charles VIII, lui disaient-ils, enlèvera Djem, et le rétablira sur le trône de Mahomet. Bajazet répondait au pape, par une lettre que Burchard et Sanudo nous ont conservée, que, « pour le repos et l'honneur du saint-père, et sa propre tranquillité, » il était bon de faire mourir d'abord son frère Djem, « qui est d'ailleurs mortel, et prisonnier de Sa Sainteté, » et cela, « le plus tôt possible, et de la meilleure façon qui plaira à Sa Sainteté ; » Djem sortirait ainsi « des angoisses de cette vie, et son âme passerait en un monde plus heureux. » Le sultan voulait seulement le corps de Djem, et promettait au pape, comme prix du sang, 300,000 ducats, son amitié perpétuelle et la paix des chrétiens d'Orient. Cependant Ludovic hâtait le trépas de son neveu, et, à peine en possession du titre de duc de Milan, trahissait Charles VIII et prêtait l'oreille à l'appel du pape et aux conseils de Venise. Toutes les villes de Toscane se levaient contre Florence ; Florence chassait Médicis et se livrait au roi ; Pise précipitait dans l'Arno le lion de marbre de Florence, en criant : *Popolo! Libertà!* Le vieil état communal renaissait sous les pas de l'armée française. Le pape enfin perdait la tête : il traitait avec tout le monde à la fois : avec l'empereur Maximilien contre Charles VIII, avec Charles VIII contre l'église et le concile dont la chrétienté menaçait le saint-siège ; il ouvrait Rome à une armée napolitaine marchant contre l'armée française, voyait avec épouvante les Orsini et les Colonna passer les uns après les autres dans le camp français, armait fièvreusement le Saint-Ange et les bourgeois de Rome, offrait des armes aux Espagnols et aux marchands allemands, enfermait au Saint-Ange son argenterie et ses tiares, faisait seller des chevaux pour fuir, il ne savait de quel côté. Tous les malheurs s'abattaient à la fois sur sa tête. Les cardinaux, qui chevauchaient dans le cortège du roi, préparaient le décret de déposition et le dossier d'un procès de simonie. Une compagnie française, commandée par le capitaine d'Allègre, arrêtait du côté de Viterbe Giulia Farnèse et son escorte. Charles VIII, imitant la chasteté de Scipion, ne voulut point voir Giulia la Bella, mais il lui imposa une rançon de 3,000 ducats. Cette aventure tragi-comique fut, pour Alexandre, le coup de grâce. Il abandonna tout au roi, le passage libre à travers Rome et le gouvernement militaire de la ville ; le droit de conquête sur le tyran de Naples dont il renvoyait l'armée ; la couronne des Deux-Siciles ; quatre ou cinq villes du patrimoine ecclésiastique ; il renonçait à l'alliance turque et remettait le sultan Djem à Charles ; il rendait Ostie à Julien Rovere ; il livrait son fils, le cardinal César, comme otage de sa foi pontificale. On lui laissa donc les clés de l'église universelle, et la

blonde fille des Farnèse lui fut rendue. Lui-même, le 1er décembre, il l'accueillit à sa rentrée dans Rome. « Sa Sainteté, écrit l'ambassadeur de Ferrare, portait un pourpoint noir, avec des bandes de brocart d'or, une belle écharpe à l'espagnole, le poignard et l'épée, des bottes espagnoles et un berret de velours très galant. » Au moment même où il revêtait ce costume de troubadour, le principat ecclésiastique se tenait sur une pointe d'aiguille; Alphonse II, qu'il abandonnait, ne pensait plus qu'à se sauver avec ses trésors, en Sicile ou en Espagne; Ludovic le More disait à l'ambassadeur de Ferrare : « J'attends l'estafette qui m'apportera cette bonne nouvelle : le pape pris et décapité. » Alexandre se jeta donc dans les bras du roi, et la plus belle armée de l'Europe défila le long des rues de Rome, avec ses canons et son infanterie, le soir du 31 décembre 1494 : du fond du Vatican, le pape vit la lueur des feux de joie et entendit les cris du peuple acclamant la France, les Colonna et le cardinal Rovere. Pendant vingt jours, il chercha à éluder la signature définitive du traité qui renfermait la déchéance politique du saint-siège; il finit par refuser l'investiture des Deux-Siciles. Il amusa Charles du spectacle des cérémonies pontificales, et, quand le roi prit la route de Naples, il lui donna les deux otages promis, Djem et César. Mais à Velletri, César se glissa hors du camp français, déguisé en palefrenier, et à Naples, Djem mourut, selon le désir de son frère Bajazet, après avoir mangé ou bu, dit Burchard, « des choses qui ne convenaient pas à son estomac. » La lâcheté d'Alphonse d'Aragon rendit à Charles la conquête du Napolitain très facile. Le roi des Deux-Siciles abdiqua, sans avoir combattu, laissant à son fils Ferdinand II une couronne déshonorée. Le pape, le duc de Milan, Venise, le roi d'Espagne, l'empereur, formèrent à la fin de mars 1495, contre Charles VIII, une ligue qui fut le prélude des guerres pour l'équilibre européen, et le premier acte d'une incessante intervention de l'Europe dans les affaires d'Italie. Charles revint sur ses pas; il renonçait à la terre-sainte, à Constantinople, à cette vision de l'Orient qui avait éclairé les jours tristes de sa jeunesse; il ne cherchait plus qu'à sortir au plus tôt du guêpier italien. Alexandre VI se garda bien, cette fois, de l'attendre au seuil de sa ville sainte. En dépit des Romains, qui s'offraient à le défendre dans le Saint-Ange, il courut jusqu'à Orvieto, puis à Pérouse, entraînant à sa suite les troupes de la ligue et celles de l'église, les ambassadeurs et le sacré-collège. Après Fornoue, il rentra dans Rome, le 27 juin 1495. Zorzi, l'ambassadeur vénitien, le décida à lancer contre le roi de France un monitoire très sévère, dans lequel il menaçait Charles des foudres canoniques s'il ne s'engageait à ne plus rien tenter à l'avenir contre l'Italie et le saint-siège. Alexandre

ne pouvait comprendre encore que désormais toute question italienne serait, d'une façon plus ou moins directe, une question française.

Mais les Borgia étaient des gens avisés, qui tiraient profit des leçons de l'histoire. L'orage une fois passé, ils regardèrent l'Italie et la virent couverte de ruines. Le principat était mortellement atteint. Les Médicis avaient disparu de Florence. Les Sforza étaient convaincus de haute trahison envers la péninsule; entre la Lombardie et la France, les Alpes s'étaient abaissées; le duc d'Orléans, maître du Milanais, avait recouvré les droits héréditaires de sa grand'mère Valentine Visconti. Les Aragons avaient abdiqué pour ne point voir l'ennemi; Ferdinand II était obligé de reconquérir son royaume ville par ville. Alphonse II mourut en novembre 1495, Ferdinand II en octobre 1496; son oncle Frédéric lui succéda, mais on sentait bien que la succession de Naples était ouverte, et que les Aragons, soutenus seulement par le crédit de l'Espagne, avaient fini leur temps en Italie. La tyrannie pontificale avait en vérité le moins souffert de l'invasion française. Ainsi, sur l'échiquier italien, une pièce importante était tombée, deux autres avaient perdu toute valeur; Rome et Venise seules conservaient leur situation politique. La dynastie des Borgia se vit donc en face de conditions toutes nouvelles; le rôle et les ambitions du saint-siège devenaient tout à coup singulièrement plus vastes qu'au temps de Sixte IV et d'Innocent VIII. L'attitude hésitante, la politique contradictoire d'Alexandre VI, allaient faire place à un plan d'action très fermement suivi. Il s'agissait, dans le désarroi et la décadence des vieilles tyrannies, de fonder un état nouveau, une maison régnante qui, appuyée sur l'église romaine, eût été en peu d'années l'arbitre de la péninsule. Pour le moment, le pape n'attendait rien de l'étranger; la ridicule expédition de Maximilien contre Florence, en 1496, lui montra l'impuissance momentanée de l'empire; il croyait la France bien loin, et ne soupçonnait pas encore l'approche de l'Espagne. Il avait sous la main son fils aîné, don Juan de Gandia, dont la grandeur temporelle pouvait être l'orgueil de son pontificat. Il se contentait alors, pour commencer l'établissement princier de ce jeune homme, du domaine même de l'église qu'il démembrait et des fiefs des vassaux de l'église qu'il dépossédait. Il lui remettait le gouvernement du patrimoine, et lui donnait Ostie, Corneto, Cività-Vecchia, Viterbe. Les Orsini, le vieux Virginio, leur chef, son fils Jean Jordan, tous les capitaines de cette grande famille avaient pris du service sous les étendards de Charles VIII ou dans l'armée florentine. Le pape confisqua donc leurs châteaux par bulle apostolique, nomma son fils gonfalonier de l'église, lui fit cadeau d'une armée, et l'envoya, accompagné du duc d'Urbin, de Fabrizio Co-

lonna et d'Antonio Savelli, au siège de Bracciano, que défendaient Alviano et sa femme Bartolomea, la sœur de Virginio. L'entreprise tourna fort mal ; les pontificaux furent refoulés jusque sous les murs de Rome, et une armée, commandée par deux capitaines à la solde de la France, Carlo Orsini et Vitellozzo, les força de se battre, le 23 janvier 1497, près de Soriano. Ce fut un désastre. Le duc d'Urbin fut pris, le duc de Gandia blessé, le cardinal Lunate, légat du saint-père, s'enfuit avec une telle hâte qu'il en mourut. Le pape appela à son aide Gonzalve de Cordoue, général du roi catholique, et Prospero Colonna ; mais Venise intervint et l'obligea à signer une paix peu glorieuse. Pour 50,000 florins d'or, il abandonnait aux Orsini le droit d'être maîtres chez eux à perpétuité.

Certes, le premier acte de la politique paternelle d'Alexandre VI finissait d'une façon fâcheuse. Mais les Borgia étaient beaux joueurs. Le véritable virtuose de la famille, César, cardinal de Valence, se préparait à entrer en scène. Au commencement de l'année 1497, il avait plus de vingt ans. Il se trouvait embarrassé dans les replis de sa robe de pourpre, qui l'empêchait d'être général d'armée, prince séculier, modérateur de l'Italie. Il souffrait avec peine l'alliance matrimoniale de sa maison avec les Sforza, et, pour délivrer les Borgia d'une entrave gênante et les détacher d'un gouvernement trop compromis en Italie et à l'étranger, il jugea bon de supprimer le mari de sa sœur Lucrèce, Jean Sforza de Pesaro. Rompre avec Milan, c'était s'acheminer à une entente avec la France. Jean Sforza fut donc condamné. Le jour des Rameaux, il reçut encore à Saint-Pierre la palme bénite de la main du pape. Les chroniques de Pesaro racontent ainsi par quel hasard il échappa à une mort violente, dans le cours de la semaine sainte. « Un soir, Giacomino, camérier du seigneur Jean, se trouvait dans la chambre de Mme Lucrèce. César, frère de celle-ci, entra ; Giacomino, par l'ordre de Madame, s'était caché derrière un fauteuil. César parla librement à sa sœur, et dit que l'ordre était donné de tuer Jean Sforza. Quand il fut parti, Lucrèce dit à Giacomino : « Tu as entendu? Va et avertis-le. » Le camérier obéit à l'instant, et Sforza se jeta sur un cheval turc, et à bride abattue vint en vingt-quatre heures à Pesaro, où son cheval tomba mort. » César se fit ainsi un ennemi mortel ; mais il prit en même temps une leçon de prudence et une salutaire aversion pour les paroles inconsidérées. Le pontife déclara, en vertu de son autorité canonique, la nullité du premier mariage de sa fille. Lucrèce, qui aima sincèrement tous ses maris, pleura quelques jours le premier chez les nonnes de Saint-Sixte.

Cependant Alexandre comblait de bienfaits Juan de Gandia. Le 7 juin, il l'investit du duché de Bénévent, enclave ecclésiastique du royaume de Naples, en ajoutant à ce fief Terracine et Ponte-Corvo.

Il choisissait en même temps César comme légat apostolique au couronnement prochain de Frédéric d'Aragon. Mais César avait alors de bien autres visées. La condition de cadet lui semblait aussi insupportable que celle d'homme d'église. Pour tenter de grandes choses, refondre en un moule nouveau la tyrannie italienne du xve siècle, et recueillir au nord et au midi de la péninsule des héritages si beaux, il devait être d'abord l'héritier présomptif de sa maison. Il ne pouvait attendre, car Juan était jeune, et Alexandre vieillissait. Une seule voie était rapide et sûre pour atteindre ce but excellent. Il la prit, si horrible qu'elle fût, sans hésiter.

Le mercredi 14 juin 1497, Juan et César, « fils bien-aimés du pape, » écrit Burchard, avaient soupé chez leur mère Vanozza, dans une vigne de celle-ci, près de Saint-Pierre-aux-Liens, sur les hauteurs de l'Esquilin. Vers le milieu de la nuit, le cardinal pressa son frère de se retirer au palais apostolique, où Juan habitait; ils reprirent leurs chevaux ou leurs mules, et descendirent la colline, suivis d'un très petit nombre de valets; ils allèrent ainsi côte à côte jusqu'à la région où se trouvait la vice-chancellerie, l'ancien palais de leur père, non loin de Campo-di-Fiore; là, ils s'arrêtèrent; le duc voulait, avant de rentrer au Vatican, « aller se divertir quelque part; » il prit donc congé du cardinal, et rebroussa chemin, ne retenant près de soi qu'un seul de ses serviteurs, et, en outre, un homme « qui était venu au souper la figure masquée, » et qui, depuis plus d'un mois, chaque jour le visitait secrètement et masqué, au palais. Le duc, ayant en croupe ce mystérieux personnage, chevaucha jusqu'à la place des Juifs; là, il se sépara de son unique valet, en lui enjoignant de l'attendre, à cet endroit même, jusqu'au jour, puis de s'en aller, si son maître ne reparaissait point vers quatre heures du matin. Juan et l'homme masqué s'enfoncèrent dans les ruelles tortueuses et noires qui tournent autour du Ghetto. Le duc ne reparut plus au Vatican; son serviteur fut retrouvé, au petit jour, sur la place des Juifs, mortellement blessé; des bourgeois charitables le recueillirent, mais il ne put rien révéler sur son maître. Le 15 juin, avant midi, les gens du duc, inquiets de cette absence prolongée, firent avertir le pape. Alexandre prit peur; il espérait cependant encore que Juan rentrerait le soir au palais; il avait, pensait-il, rendu nuitamment visite à quelque courtisane, et craignait de sortir en plein jour d'une maison suspecte. Le soir vint, et le pape, épouvanté, ordonna à ses sbires de commencer une enquête. On explora tout d'abord les rives du Tibre; et un certain Giorgio Sclavo, qui, couché dans une barque ancrée au milieu du fleuve, veillait chaque nuit sur un dépôt de bois établi à Ripetta, témoigna des faits suivans. Dans la nuit du mercredi au jeudi, vers deux heures, il avait vu deux hommes à pied sortir de

la ruelle qui longe encore aujourd'hui, du côté gauche, l'église de San-Geronimo ; ils avaient observé avec une grande attention et en silence le chemin qui suit le Tibre, et, n'apercevant personne, étaient rentrés dans la ruelle ; quelques instans plus tard, deux autres hommes étaient venus du même endroit, avaient sondé du regard les alentours comme les premiers, puis avaient fait un signe d'appel : alors était apparu un cavalier monté sur un cheval blanc, ayant un cadavre en croupe, dont la tête et les jambes pendaient de chaque côté, et que les deux premiers *bravi* soutenaient à droite et à gauche. On se dirigea vers un point escarpé de la rive, le lieu même d'où l'on jette les ordures au Tibre ; là, le cavalier fit tourner au cheval le dos au fleuve, et les deux hommes qui s'étaient montrés les derniers, prenant le cadavre l'un par les bras, l'autre par les jambes, l'enlevèrent du cheval, le portèrent jusqu'au bord et le précipitèrent dans l'eau de toutes leurs forces. Le cavalier demanda s'il était bien tombé, ils répondirent : « *Signor, si.* » Le cavalier s'était alors retourné, et, comme le manteau du mort flottait au fil de l'eau, il avait demandé quelle était cette chose noire qui nageait. Les autres dirent : « C'est le manteau, » et ils lancèrent des pierres pour l'enfoncer. Puis, tous les cinq se retirèrent : deux hommes prirent par la ruelle de San-Geronimo, en regardant toujours avec soin çà et là ; le cavalier et les deux autres s'en allèrent du côté de l'hôpital Saint-Jacques. Giorgio n'avait plus rien vu. Les serviteurs du pape lui reprochant de n'avoir pas aussitôt prévenu le gouverneur de Rome, il répondit que, dans sa vie, il avait vu, la nuit, une centaine de cadavres jetés au Tibre, à la même place, et qu'il n'y prenait plus garde. On convoqua les bateliers et les pêcheurs de Rome, et, le 16 juin, dans l'après-midi, trois cents barques commencèrent cette lugubre recherche. On retira le duc de Gandia, tout vêtu, ayant sous sa ceinture ses gants et 30 ducats, et percé de neuf blessures, l'une à travers la gorge, les autres à la tête, à la poitrine et aux jambes. On le mit sur une barque, qui descendit jusqu'au Saint-Ange ; là, sous la direction du chapelain Burchard, on le déshabilla, on le lava et on le revêtit de son costume de capitaine-général de l'église. Après le coucher du soleil, les gentilshommes de don Juan, tous les prélats de la maison apostolique, les camériers et les gardes du pape, portant des torches et pleurant « avec une grande clameur, » accompagnèrent le mort jusqu'à Sainte-Marie-du-Peuple ; il avait la figure découverte et « semblait dormir. » Quand le cortège parut sur le pont Saint-Ange, on entendit, selon un témoignage recueilli par Sanudo, un cri terrible, plus lamentable que tous les autres : c'était l'adieu suprême d'Alexandre VI, qui, d'une fenêtre de la citadelle, regardait pour la dernière fois la face pâle de son enfant. Mais César ne parut point

alors ; il semble, à lire Burchard, qu'il fût en ce moment à cent lieues de Rome : personne de sa maison ne suivit le deuil de son frère mort. Le pape, dit Burchard, eut une douleur si profonde « qu'il s'enferma dans sa chambre et pleura très amèrement. » Le cardinal de Ségovie et ses serviteurs les plus intimes se tenaient derrière la porte, le suppliant de leur ouvrir ; il ne les laissa entrer qu'au bout de plusieurs heures. Il ne voulut ni boire ni manger, depuis le matin du jeudi jusqu'au samedi ; jusqu'au dimanche, il ne dormit pas une minute ; enfin, « il se laissa toucher par les sollicitations continuelles des gens de sa maison, et mit fin, autant qu'il le put, à son deuil, pensant d'ailleurs *qu'un grand péril résulterait pour sa personne même d'une douleur trop prolongée.* »

Burchard interrompt ici, avec une remarquable prudence, jusqu'au 7 août, la rédaction de son *Journal*. Mais ces derniers mots du chapelain donnent à réfléchir. Alexandre connaissait l'assassin ; il l'avait soupçonné dès le jeudi, quand on vint lui dire : « Le duc n'est pas rentré cette nuit au palais. » L'ambassadeur florentin, Braccio, écrit, le 17 juin, au conseil des Dix, que « le pauvre seigneur » est tombé dans un piège longuement préparé, car « l'homme masqué qu'il a pris en croupe lui avait souvent parlé, toujours masqué, et toujours de nuit. » Braccio fait entendre que l'aventure amoureuse où on l'a sans doute entraîné n'était qu'une amorce ; « certes, celui qui a imaginé et dirigé le crime avait bonne cervelle et bon courage ; de toutes façons, c'est un grand *maestro.* » Une enquête fiévreuse porta pendant deux semaines sur toutes sortes de personnes ; on mit les valets du duc à la torture ; on interrogea le comte de la Mirandola et sa fille, dont le palais était dans la région de Ripetta. Le cardinal Sforza, Jean de Pesaro, les Orsini, le duc d'Urbin, même don Joffré, le plus jeune des enfans Borgia, dont la femme, doña Sancia, passait pour la maîtresse de son beau-frère Juan, se virent soupçonnés à la fois. Puis, la haute police pontificale arrêta tout à coup ses investigations. Toute la chrétienté s'était émue : l'empereur, le doge de Venise, Savonarole, le cardinal de la Rovere, écrivaient au pape pour le consoler. Il disait, le 19 juin, devant le sacré-collège : « Si j'avais eu sept papautés, je les aurais données pour la vie de mon fils. » Cependant, il voulut que le mystérieux attentat entrât dans l'oubli. Rome entière murmurait le nom du meurtrier ; « mais personne, dit Raphaël de Volterra, n'ose le prononcer tout haut. » Trois ans plus tard, on se mit à parler plus librement ; l'ambassadeur vénitien Polo Capello écrivait de César : « C'est lui qui a fait assassiner et jeter au Tibre, la gorge ouverte, son frère le duc de Gandia. » La conduite ultérieure d'Alexandre VI, sa demi-abdication entre les mains de César, confirma le jugement des contemporains et assura celui de l'histoire.

Nous ne savons rien de la première entrevue de ces deux hommes, le cardinal de Valence et le pape, dans les jours qui suivirent l'assassinat de don Juan. César demeura encore cinq semaines à Rome, avant de remplir sa légation près du roi Frédéric. Le 10 août, le dernier roi de la dynastie aragonaise fut couronné à Naples par les mains du fratricide; le 4 septembre, le sacré-collège recevait César à sa rentrée dans Rome et l'accompagnait au Vatican. Le consistoire se forma autour du pontife : Alexandre embrassa son fils et descendit du trône sans lui dire une seule parole.

Au lendemain même du meurtre, il conçut une pensée très haute, et témoigna aux cardinaux et aux ambassadeurs du désir qu'il avait d'entreprendre la réforme de l'église, sans tenir compte ni de sa puissance pontificale, *ni de sa vie*. Séance tenante, il avait nommé une commission préparatoire de six cardinaux. Le même jour, il fit part de ses intentions réformatrices aux princes italiens et aux rois de l'Europe. Il écrivit au roi d'Espagne qu'il était disposé à se démettre du pontificat. Il n'avait, sans doute, ni assez de vertu ni assez de génie pour réformer le christianisme et purifier, par l'observance de l'évangile, la royauté ecclésiastique. Mais il pouvait au moins réprimer les plus crians abus et imposer à l'église de Rome la décence extérieure qu'elle avait eue sous Pie II. Il lui appartenait aussi de commencer la réforme par lui-même et tous les Borgia, et de mettre fin à sa politique de famille. Mais il n'était plus le maître de sa propre volonté. Quand les cardinaux lui lurent le projet de réformation, il les arrêta en leur objectant que la liberté du pontife serait trop enchaînée. Il fit de César une sorte d'exécuteur testamentaire de Juan, et lui confia, pour être rendus plus tard au fils de celui-ci, les joyaux du mort. Non-seulement il consentait à retirer César de l'église, mais il forma un instant le projet extravagant de lui donner en mariage sa belle-sœur, la femme de Joffré, la très légère Sancia d'Aragon, et de coiffer en échange Joffré du chapeau rouge de César. Cependant, dans les longues nuits d'hiver, le fantôme de don Juan errait sous les voûtes du palais apostolique, et le pape crut entendre maintes fois la plainte de son fils assassiné. En février 1498, pour fuir cette obsession, il s'établit au château Saint-Ange. Peu à peu, la triste ombre se tut et ne vint plus. La conscience d'Alexandre VI s'était apaisée. Le règne occulte de César Borgia soulageait son père de la part la plus lourde du gouvernement dans la tyrannie de la renaissance. L'action lui devenait facile, car il n'était plus que l'instrument d'une ambition formidable qu'il admirait en la servant. Mais jamais l'église n'avait traversé de jours aussi extraordinaires que ceux qu'elle vit durant les six années où le véritable roi de Rome fut César de France, duc de Valentinois.

ÉMILE GEBHART.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Souris*, comédie en 3 actes, de M. Édouard Pailleron ; *la Nuit de juin*, pièce en 1 acte, mêlée de prose et de vers, de M. Maurice Lecorbeiller. — Porte-Saint-Martin : *la Tosca*, drame en 5 actes et 6 tableaux, de M. Victorien Sardou. — Odéon : *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 5 actes et 8 tableaux, en vers, de M. Louis Legendre, d'après Shakspeare. — Ambigu : *Mathias Sandorf*, pièce à grand spectacle, en 5 actes et 16 tableaux, tirée du roman de M. Jules Verne, par MM. William Busnach et George Maurens.

Dans *la Souris*, M. Pailleron s'est mis en frais de sensibilité comme dans *l'Étincelle*, M. Pailleron a dépensé, prodigué l'esprit comme dans *le Monde où l'on s'ennuie*. Aussi bien ni la sensibilité ne manquait dans cette dernière pièce, ni l'esprit dans la précédente ; et ces deux ressources réunies étaient déjà celles de *l'Age ingrat*. Pourquoi donc, après des ouvrages si heureux, celui que voilà est-il accueilli avec une faveur plus tiède ?

Oui, sans doute, il y avait dans *l'Étincelle* une manière de pathétique : à telles enseignes que beaucoup de personnes y sentaient palpiter un je ne sais quoi de Musset. Dans *le Monde où l'on s'ennuie*, cette revue de ridicules, toute l'intrigue n'était que l'histoire des fiançailles de Roger et de Suzanne ; et cette histoire, exquise en un point, a paru tout entière agréable (1). Mme de Sauves et son mari, dans *l'Age ingrat*, étaient l'héroïne et le héros d'une sorte de roman où le cœur déduisait discrètement ses raisons ; et cette partie de la pièce, quand ils voulaient louer complètement l'auteur, n'était pas négligée des gens attentifs (2). — Mais, dans la nouvelle comédie, c'est aussi le jeu de l'amour qui se joue entre ces trois personnages : une jeune femme,

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1881.
(2) Voir la *Revue* du 15 novembre 1885.

LES BORGIA

L'histoire sera surtout le fait de notre siècle, si grand d'ailleurs par les mouvemens intellectuels qu'il a poussés de tous côtés. Dès le début, nous la voyons se mettre en campagne, escortée et suivie d'une théorie de muses, de génies, issus d'elle ou s'y rattachant : la poésie, la peinture, la musique, le roman et le drame, qui allégrement l'environnent et partent pour s'associer à ses travaux. Mais ce ne sera là que le profit de la première étape; bientôt la lassitude gagne, drames et romans historiques restent en chemin, la musique s'arrête épuisée, elle cependant continue sa marche. Dirai-je quelle part magnifique revient à la France dans ce mouvement, citerai-je tant de noms partout populaires? C'est une joie de voir jaillir du sol national toute une floraison d'écrivains qui, de talens divers, différant de manière et de style, tendent au même but : reconstruire nos origines, rattacher le présent au passé et montrer l'intime connexion de la France moderne avec son histoire, travail surtout nécessaire au lendemain du XVIIIe siècle et de la révolution et qui nous pouvons le dire, aura porté les plus beaux fruits et les plus durables de la littérature contemporaine.

Le moyen âge décernait à ses grands saints des sobriquets mystiques, ainsi voudrait-on en user vis-à-vis de ces illustres pères de la réformation historique : l'un s'appellerait l'intuition, l'autre la profondeur, celui-ci l'universelle intelligence, celui-là l'objectivité, tel autre enfin la couleur et la vie même. Tandis que les Anglais ont Macaulay, les Allemands ont Ranke, l'historien de la papauté, dont les disciples peuplent l'Italie : à Rome, à Florence, à Milan, à Ferrare, vous ne rencontrez qu'eux; ils scrutent les papiers d'état, déchiffrent les correspondances, fouillent les archives et leur font raconter tout ce qu'elles savent et souvent même beaucoup plus qu'elles n'en savent, car chacun a sa thèse en poche,

thèse parfois ingénieuse, mais toujours plus ou moins désagréable au doux pays où fleurit l'oranger. Quand le Germain franchit les Alpes, soyez sûrs que ce n'est jamais ni pour la gloire, ni pour le salut de l'Italie, et ce que je ne me lasse pas d'admirer, c'est de voir les Italiens se montrer si pleins d'accueil envers ces étrangers, ces barbares qui les dénigrent, et ne respirer que sympathie à l'endroit de ces bons gros professeurs de Göttingue et d'Iéna venant s'installer et s'attabler chez eux pour leur débiter tranquillement, entre la poire et le fromage, qu'ils ne seront jamais une nation, que l'unité de l'Italie est une idée contre laquelle tout son développement historique proteste, que Machiavel avait raison de rire au nez de Veltori célébrant leur courage et leur patriotisme, et que Dante disait des Florentins de son temps qu'une loi édictée en octobre n'avait déjà plus de valeur à la mi-novembre!

L'ouvrage nouveau de M. Grégorovius sur *Lucrèce Borgia* se serait bien gardé de contredire à cette tendance, non que la haine de race ou de religion s'y affiche ouvertement; l'écrivain auquel nous avons affaire est un habile et ne démasque point son jeu, il se contente de narrer et place le vif de sa polémique dans les gestes et les mœurs de ses personnages. Ici d'ailleurs le choix du sujet en dit assez; « qu'il s'agisse du mythe ou de l'histoire, nous éprouvons, tous tant que nous sommes, je ne sais quel besoin de résumer toutes les vertus comme tous les vices dans certaines personnalités typiques (1). »

D'accord, mais ces personnalités typiques, ne serait-ce pas mieux de les oublier au fond du ténébreux abîme que de leur tendre la perche pour les aider à remonter vers la lumière? à quoi M. Grégorovius va nous répondre que ce qui constitue la vraie originalité des Borgia, ce qui motive l'espèce d'intérêt hystérique qu'ils excitent et leur succès à travers les âges, c'est justement ce fond de christianisme duquel ils se détachent avec violence, comme un singe noir velu sur un nimbe d'or. Supprimez l'horrible contraste, et le côté démoniaque disparaît, et les Borgia reprennent la file des coquins vulgaires. Or, comme il convient à sa thèse que les Borgia soient la satire et la représentation vivante de l'église et qu'ils rendent indispensable la venue de Luther, notre Allemand se délecte à nous les peindre au naturel, et volontiers nous les ferait plus noirs qu'ils ne sont, s'il y avait moyen de noircir le diable. Tout au plus, M. Grégorovius éprouve-t-il une velléité de réhabilitation au sujet de Lucrèce, qu'il appelle, non sans émotion, « une victime de

(1) *Lucrezia Borgia nach Urkunden und Correspondenzen ihrer eigenen Zeit,* von Ferdinand Gregorovius, Stuttgart 1875. — Trad. en français, Paris, 1876. Sandoz et Fischbacher.

l'histoire. » D'un coup de poing bien appliqué, il renfonce dans sa boîte à surprise l'épouvantail traditionnel; la virago-poignard-et-poison disparaît, et nous avons à sa place un second rôle de tragédie, une confidente, une complice même au besoin, mais l'élément virtuel, *génial* enlevé, on ne nous laisse qu'une cire molle que le crime pétrit à son effigie. La réhabilitation ne saurait d'ailleurs porter que sur certains points fort restreints. On peut en effet essayer de nous prouver que Lucrèce ne fut jamais une grande empoisonneuse *de facto*, comme Locuste, par exemple, la Tofana ou la marquise de Brinvilliers; mais prétendre la disculper quant à ses mœurs devient une tâche plus ingrate. A chaque instant, le panégyriste trahit son embarras, et nous relèverions au passage des argumens bien précieux. Ainsi, dans les élancemens d'estime qui le travaillent, il recueillera toutes les dédicaces rimées en l'honneur de la belle dame, et lorsqu'il vous aura fait assister à cet unanime concert de louanges, il s'écriera d'un air triomphant: — A lire de pareilles choses, peut-on, je le demande, admettre que les poètes les eussent écrites, s'ils avaient jamais supposé que Lucrèce Borgia fût coupable des crimes dont on l'accuse? — Or, ces poètes qu'un historien appelle en témoignage, qui sont-ils? Bembo, les deux Strozzi, des amoureux, Arioste, le plus plat, le plus effronté des courtisans et le plus corrompu des hommes. Ouvrez son *Roland furieux* et vous y apprendrez que Rome a donné le jour à deux Lucrèce, mais que pour la beauté, comme pour la vertu, Rome préfère la moderne à l'antique. Et ce sont de telles raisons qu'on oppose, sans compter que l'auteur de ces jolis phébus était capable de pousser le cynisme jusqu'à chanter une églogue à la gloire de cet exécrable cardinal Hippolyte d'Este qu'il s'agissait, lui aussi, de réhabiliter d'un fratricide. Vrai chef-d'œuvre de poésie et de moralité, cette églogue où l'assassin est peint de couleurs séduisantes et la victime barbouillée de suie, et qui renferme également une enthousiaste apologie de Lucrèce, louée non point simplement pour sa beauté, pour son esprit, pour ses bonnes œuvres, mais pour *son incomparable chasteté déjà célèbre dans le monde avant sa venue à Ferrare*, c'est-à-dire sa chasteté au Vatican : objet rare !

Le livre de M. Grégorovius apporte en somme peu de chose à la discussion. Les faits qu'il nous donne sont connus de tous les esprits familiers avec l'histoire de la renaissance italienne. Je ne sais rien dans ce qu'il raconte qui ne soit dans les récens travaux publiés en Allemagne sur Florence et sur Rome, et particulièrement dans le troisième volume du grand ouvrage de M. de Reumont intitulé : *Histoire de la ville de Rome*. Pareille remarque peut se faire à

l'endroit d'un écrit apologétique de M. Cappelletti (1), lequel à son tour ne contient rien qui ne soit dans Grégorovius. A vrai dire, ce serait même là moins un livre qu'une manière de conférence sur Lucrèce Borgia, inspirée par l'ouvrage *dell' illustre* Grégorovius, et très agréablement assaisonnée d'une pointe de pittoresque. L'auteur parcourt l'Italie en évoquant sur sa route les souvenirs mélancoliques du passé. Arrivé à la station de Ferrare, il visite l'hôpital de Sainte-Anne, donne un pleur à l'infortuné poète qui l'habita, puis se rend au palais des ducs d'Este, non sans avoir, chemin faisant, semé quelques lieux-communs sur les misères du temps et la décadence d'une cité jadis si renommée entre les capitales des états italiens et désormais réduite au plus lamentable abandon.

Cadono le città, cadono i regni,
Còpre i fasti e le pompe arena ed erba;

comme chantait ce pauvre Tasse dont il vient d'inventorier la prison. Après quelques momens consacrés à la description du Castello et des fresques qui le décorent, — les unes attribuées à Titien, les autres de Dosso Dossi, — l'auteur se transporte au Palazzo dit *dei Diamanti*, jadis la demeure ordinaire de ce cardinal Hippolyte, abominable par ses crimes, qui n'ont pour circonstances atténuantes que ses bons rapports avec l'Arioste. « Arrivé à l'étage supérieur, je parcourus les salles qu'habitèrent l'Arioste et son Mécène, et ce fut alors comme si je les voyais assis là vis-à-vis l'un de l'autre, et comme si j'entendais le cardinal dire à son protégé : *Messer Ludovico, e dove diavolo avete trovate tutte queste corbellerie* (2)? Ce palais renferme en outre une splendide galerie où parmi des peintures de maîtres ferrarais, — des Garofalo, des Costa, des Dossi, des Lana, des Galassi, — se rencontrent des chefs-d'œuvre des écoles de Bologne et de Venise, — des Augustin Carrache, des Guerchin, des Carpaccio, etc. Enfin mon attention se fixa sur un certain cadre longuement décrit par le marquis Gherardo Bevilacqua Aldobrandini, et représentant l'arrivée à Ferrare de Lucrèce Borgia, épouse d'Alphonse Ier, 5 février 1502. » Ce fameux cadre ayant mis en goût le touriste, l'ouvrage de M. Grégorovius fit le reste, et la littérature sur les Borgia, déjà si copieuse, s'enrichit d'un volume de plus. Des gros livres sortent les petits en attendant que les petits, à leur tour, fassent souche : *ite et multiplicamini*. Voyez plutôt

(1) *Lucrezia Borgia e la storia*, per Licurgo Cappelletti, Pisa, 1876.

(2) Un mot de simple observation à ce sujet : Arioste, le plus joyeux, le plus gaillard des poètes, naît à Ferrare, l'endroit du monde le plus terne et le plus monotone. Fiez-vous donc à la théorie des milieux! C'est qu'il n'y a rien de plus imprévu que le talent, et il ne serait pas le talent s'il n'était imprévu.

depuis vingt ans quelle progéniture : en 1857 se publie à Turin un ouvrage de Domenico Cerri, *Borgia ossia Alessandro VI e i suoi contemporanei;* deux ans plus tard paraissent à Milan les lettres de Lucrèce à Bembo. Cependant le marquis Giuseppe Campori di Modena imprime en 1866, dans la *Nuova Antologia*, une étude sommaire intitulée : *Una vittima della storia;* en 1867, monsignor Antonelli, de Ferrare, donne ses *Memorie storiche* ou *Lucrezia Borgia in Ferrara*, et le signor Giovanni Zucchetti, de Mantoue, écrit en 1869 sa *Lucrezia Borgia, duchessa di Ferrara.* Et l'ouvrage du chevalier Cittadella, que j'allais oublier, homme de tant d'érudition, guide sûr et diligent à travers l'histoire et les monumens de son pays : *Saggio di albero genealogico e di memorie sulla famiglia Borgia specialmente in relazione a Ferrara.* A ne parler que de l'Italie, le terrain était, on le voit, préparé à souhait, et c'eût été bien telle aventure si de tout cet humus historique un *dotto Tedesco*, aussi subtil et profond que l'*illustrissimo Ferdinando Gregorovius che da tanti anni dimora in Italia*, n'eût pas tiré quelque important produit.

On s'imagine avoir tout fait quand on s'est écrié : Reportons-nous au temps où de telles choses s'accomplissaient, à ces temps où chaque pape marchait environné de ses concubines et de ses bâtards, où Paul III absolvait, bénissait de sa main sacree un Pier Luigi Farnèse coupable de plus d'infamies que n'en concevrait à notre époque le dernier repris de justice, où Léon X, livrant à des histrions le Vatican, se gaudissait au milieu d'un ramas de courtisans et de courtisanes, aux mille obscénités des comédies de Machiavel. Comme si l'exemple de pareilles mœurs, capables tout au plus de rendre la postérité moins sévère envers de graves défaillances, pouvait jamais aller jusqu'à diminuer l'horreur de certains crimes qui n'ont pas de nom, et dont la flétrissure reste empreinte au front de madame Lucrèce en dépit de toutes les eaux lustrales et de tous les parfums d'Arabie qu'on répand sur elle. Qu'ils expliquent donc, ces virtuoses d'une bien tardive réhabilitation, qu'ils expliquent la répugnance et le dégoût qui firent tressaillir l'antique et loyale maison d'Este aux approches du jour où la fille incestueuse des Borgia en devait franchir le seuil. Ni le duc Hercule, ni son fils Alfonse ne voulaient consentir à cette dégradante alliance. Ils refusèrent d'abord et bataillèrent, puis l'avarice aidée de la raison d'état finit par l'emporter. On accepta, mais en rougissant et la conscience pleine et résonnante des atroces dénonciations de Jean Sforza, seigneur de Pesaro, l'époux sortant! Soyons justes et rendons à ces avocats d'une cause détestable la part de succès qui leur revient. A quoi tant d'efforts ont réussi, je

vais le dire : Lucrèce Borgia reste aujourd'hui ce qu'elle était jadis. Cette instruction nouvelle ne nous a rien appris et ne nous fera rien oublier. Ce qu'on peut affirmer toutefois, c'est qu'aux yeux des poètes et des artistes, Lucrèce Borgia y perdra tout, comme type, sans y gagner quoi que ce soit en considération aux yeux des honnêtes gens.

L'atmosphère de l'histoire a ses variations barométriques : tantôt c'est le vent d'accusation qui souffle, et tantôt c'est le vent contraire. Pour Lucrèce Borgia, les courans du jour sont à la réhabilitation; une brise de vertu, d'innocence et de pureté souffle sur toute la ligne, et cette mode, M. Grégorovius n'a même pas le mérite de l'avoir inventée, car, avant que l'idée lui vînt d'écrire son livre, les panégyristes italiens en avaient donné partout la note. Rien de plus facile à jouer que ces airs de flûte fort improprement appelés des thèses historiques. Les documens pour et contre s'équilibrant presque toujours en semblable sujet, il s'agit de ne mettre en lumière que ceux qui nous agréent et de laisser habilement les autres dans l'ombre où, soit dit en passant, un avocat adverse ne manquera pas de les relever en temps et lieu pour renverser toutes vos batteries, et ainsi de suite à travers les âges! Et la vérité, que deviendra-t-elle? La vérité! peut-être en saurait-on à la fin quelque chose, mais il faudrait alors s'adresser à la psychologie. M. Grégorovius nous peint une Lucrèce au dehors toute sympathique; quant à ce qui se passe dans cette âme assurément beaucoup plus compliquée et plus mystérieuse qu'il n'a l'air de croire, le savant allemand ne prend pas la peine de le découvrir. J'admets que Lucrèce, fille et sœur de deux scélérats, ait été cruellement jugée, et que, sur la mémoire de cette femme « légère, aimable, infortunée, » ait réagi l'universelle exécration qui s'attache aux noms d'Alexandre VI et du duc de Valentinois; ce qu'on est forcé pourtant de reconnaître, c'est que cette douce, élégante et dévote personne assista sa vie durant en spectatrice imperturbable à ces crimes de famille et qu'elle en profita quand elle ne les partagea pas.

Le plan serait ici d'évoquer ce monde énormément surfait et de réduire à leur proportion, à leur taille de scélérats vulgaires, ces demi-dieux dont les romantiques du latinisme de ce temps nous ont dressé l'apothéose. Un disciple de Pomponius-Lœtus, Michel Fernus, nous représente Alexandre VI sous les traits d'un olympien : « Il monte un cheval blanc comme neige; son front est rayonnant, l'éclair de sa dignité vous foudroie. Ainsi son peuple qu'il bénit le salue et l'acclame; ainsi sa présence réjouit chacun et s'annonce à tous comme un présage de bonheur. Quelle mansuétude dans son geste, que de noblesse sur son visage, de libé-

ralité dans son regard! et combien cette taille auguste et cette attitude augmentent encore la vénération qu'il vous inspire! » Admirons la mythologie dans Homère et dans Hésiode; mais, quand l'histoire se mêle d'imiter ses crimes et ses turpitudes, prenons les personnages pour ce qu'ils sont et ne nous laissons abuser ni par notre imagination ni par la distance. Ce sujet, nous ne l'eussions point choisi, cependant il ne nous effraie pas, et puisqu'il s'offre à notre élaboration si bien préparé et mis à point, lançons-nous tout de suite *in medias res*.

I.

Au jour de son élection à la papauté (11 août 1492), le cardinal Rodrigue Borgia avait cinq enfans. Sur les origines de leur mère, Vannozza Catanei, planent certains doutes. Elle était pourtant, dit-on, de famille honorable. Quand et comment les rapports s'établirent avec Rodrigue Borgia, rien de positif ne l'indique; tout ce que nous savons, c'est que vers 1480, à la date où pour la première fois son nom perce, elle était la femme d'un Milanais, George de Croce, exerçant sous le pape Sixte IV l'emploi de greffier apostolique, et que cinq ans plus tard, ce personnage étant mort en lui laissant un fils, elle épousa un gentilhomme de Mantoue, Carlo Canale, d'abord secrétaire de la Pénitencerie, puis (1490) gouverneur de Tor'di Nona. A Rome, les propriétés de l'illustre dame faisaient nombre; maisons, palais, vignes sur l'Esquilin, *Osteria del Leone* vis-à-vis de Tor' di Nona; au pays de Viterbe, le château de Brada, qu'elle habitait en souveraine. Dans les tragédies de famille qui signalent le règne d'Alexandre VI, cette Vannozza n'apparaît guère qu'une fois. Elle avait eu du cardinal cinq enfans, — quatre fils et une fille, — tous reconnus: l'aîné, Pedro Luis, créé duc de Gandie par Ferdinand le Catholique, meurt jeune, et son frère Jean hérite du titre; en septembre 1493, César, archevêque de Valence, reçoit le chapeau de cardinal, et pour Geofroy, le plus jeune, son père le pape obtient la main d'une fille naturelle d'Alfonse, roi de Naples, dona Sancia d'Aragon, laquelle apporte en dot à son mari la principauté de Squillace. Les fils ainsi dûment lotis, restait à pourvoir la fille.

Celle-là, qui ne la connaît? Sa renommée emplit l'histoire, et cependant, ni ses mérites, ni ses crimes ne sont en proportion du bruit qui s'est fait autour d'elle. Un homme d'esprit disait que l'histoire n'existait pas, et que c'étaient les historiens qui l'avaient inventée; Montesquieu, appuyant, nous raconte que « les histoires sont des faits faux composés sur des faits vrais ou bien à l'oc-

casion des vrais. » En faveur d'un pareil scepticisme, le cas de Lucrèce Borgia témoignerait presque. Ne nous hâtons pas trop cependant, et avant d'accuser l'histoire, quittons-en un peu la surface et cherchons la vraie figure sous les vernis et les repeints qui la recouvrent. Quelle surprise alors de la trouver si parfaitement dissemblable du type mis en circulation dans les annales, dans les romans et sur la scène! Cette héroïne du poignard, cette empoisonneuse imperturbable, est la personne du monde la plus froide et la plus incolore : pas un acte d'elle, pas un écrit que l'histoire ait retenu. Ses lettres ne nous livrent aucune individualité; elles sont correctes, insignifiantes, sans passion, sans esprit, sans observation, et forment, par le vide qu'on y rencontre, un singulier contraste avec les lettres de sa belle-sœur, la charmante marquise de Gonzague, qui sait bien trouver, elle, le moyen de faire transparaître le piquant et l'attrait de sa personnalité à travers la raideur et le pédantisme de l'épistolographie du temps. C'est à se demander si Lucrèce a jamais senti son cœur battre; la passivité, voilà son fait : tout s'accomplit au-dessus d'elle, en dehors d'elle, et, quel que soit le sort que son père ou son frère lui imposent, elle s'en accommode aussitôt. L'exemple n'est d'ailleurs point rare de ces créatures qui par inertie et lassitude glissent au crime. L'inceste de cette fille d'un Alexandre VI et de cette sœur d'un César Borgia trahit surtout ce caractère d'effroyable inertie. La sombre aventure des Cenci au moins a son expiation tragique, et l'humaine pitié sait où se prendre; mais quel autre sentiment éprouver que le dégoût, en présence de ce monstrueux commerce lâchement consenti et dont un rejeton, l'*infant romain*, viendra témoigner devant l'histoire? Pour comble de disgrâce, la beauté même de Lucrèce Borgia reste une énigme : quelques médailles gravées pendant la période de Ferrare sont, au dire de M. Grégorovius, tout ce que nous avons d'authentique comme renseignement.

Il nous en coûte cependant toujours un peu de renoncer à nos fictions. La poésie et la musique aidant, on s'était créé dans les nuages une Lucrèce de fantaisie; les uns se la figuraient sous les traits d'une pompeuse et plastique matrone : la George du théâtre de la Porte-Saint-Martin; d'autres entrevoyaient la svelte encolure, l'œil perfide et l'attrait vipérin d'une Rachel, quelque chose rappelant la fameuse légende des sorcières de *Macbeth :* « l'horrible est le beau, le beau est l'horrible. » Mais les délicats, les raffinés, ne cessaient d'invoquer Léonard de Vinci, le droit d'interpréter un tel modèle n'appartenant qu'au peintre de la *Joconde.* Mérimée n'y a point manqué : « Je distinguai tout de suite un portrait de femme qui me parut être un Léonard de Vinci; c'était évidemment un por-

trait, non une tête de fantaisie, car on n'invente pas de ces physionomies : une belle femme avec les lèvres un peu grosses et les sourcils presque joints. — C'est en effet un Léonard, dit la marquise, et c'est le portrait de la trop fameuse Lucrèce Borgia (1). » Hélas! il faut en rabattre : ce portrait tant cherché ne se rencontre pas plus à Rome, où Mérimée croyait l'avoir vu au palais Aldobrandi, qu'il ne se trouve à Modène ou à Ferrare, et pourtant les peintres les plus en renom à cette époque ont reproduit ses traits; à Ferrare, on en comptait bon nombre : des Dossi, des Garofalo, des Costa; Titien aussi doit l'avoir peinte, mais il semble que cette page se soit perdue. On a de lui à Vienne, dans la galerie du Belvédère, un portrait d'Isabelle de Gonzague d'Este, la rivale de Lucrèce en beauté. C'est un visage exquis, très régulier, du plus pur ovale, avec des yeux d'un brun foncé et respirant toutes les suavités de l'*éternel féminin* : quant à un portrait de Lucrèce par la main de ce maître, inutile de chercher; celui de la galerie Doria à Rome, attribué à Véronèse, né seulement en 1528, doit passer pour une de ces mille inventions dont les galeries ont le privilége. Une autre curiosité de ce genre est une figure de grandeur naturelle représentant une amazone tenant un casque dans sa main qui se voit dans la même galerie et s'annonce à tous comme un portrait de Vannozza par Dosso Dossi. Tout au plus accorderait-on quelque vraisemblance au portrait que possède, à Ferrare, le directeur du cabinet des médailles, et cela non point à cause du nom de Lucrèce Borgia écrit au bas en caractères archaïques, mais parce que cette image se rapproche en certains traits de la médaille. Il y a là cependant encore bien des doutes, lesquels s'étendraient sur deux majoliques que leur possesseur, un Anglais résidant à Venise, se complaît à célébrer comme l'œuvre même du duc Alfonse, grand dilettante en ces matières. Ajoutons que cette hypothèse, s'appuyât-elle des preuves les plus authentiques, ne nous offrirait qu'un document assez médiocre, la majolique étant un art décoratif et de sa nature peu soucieux des ressemblances. Force est donc de s'en rapporter à quelques médailles gravées pendant la période de Ferrare. Une de ces médailles eut pour auteur Filippino Lippi, qui l'exécuta l'année du mariage de Lucrèce avec Alfonse (1502); le revers en est original et plein d'une douce ironie quand on songe à qui s'adresse tout ce symbolisme caractéristique. On y voit l'Amour aux ailes éployées, fortement attaché au tronc d'un laurier près duquel pend une viole et s'ouvre un cahier de musique. A l'une des branches de l'arbuste, son carquois flotte vide, et par terre gît

(1) Mérimée, *Il Viccolo di Madama Lucrezia*, dans les *Contes et Nouvelles*.

l'arc dont la corde est brisée; légende : *Virtuti ac formæ pudicitia præciosissimum.* Que nous chante cette allégorie? Sans doute que la saison des amours folâtres est passée, et qu'il convient d'aller s'asseoir désormais sous le laurier des Este. N'importe, l'image, tant soit peu badine, s'adressant à toute autre femme, appliquée à Lucrèce Borgia, touche au naïf de l'âge d'or. A voir cette tête charmante aux longues tresses dénouées, l'étonnement vous gagne; impossible de rêver un contraste plus frappant que celui qui distingue cette effigie de l'image qu'on se représente de Lucrèce Borgia. Vous avez devant les yeux un visage enfantin d'expression un peu étrange et d'un profil joli sans rien de classique. « Lucrèce n'est point une beauté, écrit à Francesca Gonzague la marquise de Cotrone; elle a l'aimable attrait, le *dolce ciera.* » Une existence légère et par la pente du plaisir glissant à l'infortune, voilà ce que l'air de ce gracieux visage vous raconte. Lucrèce Borgia ne relève pas de la tragédie, l'héroïne est au-dessous de sa destinée; c'est une agréable personne, qui n'eût pas demandé mieux que de vivre honnêtement, et dont une atmosphère de crimes empoisonna les jours. Victime de fatalités inextricables, elle devait après sa mort avoir à répondre devant l'opinion des scélératesses dont le réseau avait enveloppé son existence. A peine morte, la flétrissure indélébile reparaissait à son front, et cependant Lucrèce n'avait guère vécu que comme une princesse de son temps. Sa première jeunesse seulement s'était passée dans l'horrible milieu de sa famille, et cette pestilence avait suffi pour stériliser à distance tout effort vers le bien. Chose étrange cependant, qu'un grand poète s'éprenant, — ainsi que d'ailleurs c'était son droit, — du type vulgaire et traditionnel, ait justement choisi la période de Ferrare, c'est-à-dire le moment même où la vraie Lucrèce, dégagée des erreurs du passé et n'entrevoyant pas encore les ombres de l'avenir, se profile en pleine lumière et presque rayonnante sous son nimbe d'apaisement, de piété sereine et d'humanisme! Mais n'anticipons pas, et, certains de la retrouver plus tard charitable, dévote et bonne au pauvre monde, parcourons rapidement ses aventures conjugales.

II.

Et d'abord, quels rapports de famille! Rome fut toujours par excellence le sol propre aux ménages irréguliers; mais, depuis que le monde est monde, pareil scandale ne s'était vu. Cette enfant, qui dès le berceau connaît son extraordinaire bâtardise et ne cessera d'être fille de cardinal que pour s'intituler fille de pape! Dans le quartier de *Ponte,* l'un des plus vivans de la grande cité, à deux

pas d'un palais qu'habite Rodrigue Borgia, sur la place *Pizzo di Merle*, est la maison de Vannozza. Là, parmi les richesses d'un ameublement de l'époque, au milieu des vastes fauteuils sculptés, des bahuts énormes, de ces reliquaires, de ces lits que recouvre un ciel d'épais et lourds rideaux, de tout ce massif et ce colossal de la première renaissance, remue, fermente l'étrange couvée : filles et garçons pullulent et grandissent dans l'immorale et farouche promiscuité des nymphes et des sylvains au fond d'un bois. Ils savent que cette superbe femme est leur mère et que le mari de cette femme ne leur est rien, leur véritable père étant cet illustre personnage habillé de pourpre dont le portrait s'étale sur le mur et qui de temps en temps vient les faire sauter sur ses genoux avant de se mettre à table et de fêter joyeusement les vins d'Espagne et de Sicile en compagnie des plus beaux, des plus savans et des plus débauchés seigneurs qu'on renomme : Orsini, Porcari, Cesarini, Barberini, etc. Comment Lucrèce n'eût-elle pas ignoré les scrupules alors que ses oreilles, s'ouvrant à peine aux bruits du monde, n'entendaient que récits d'histoires absolument semblables à la sienne? Des cardinaux s'affichant avec leurs concubines et traitant leurs bâtards en fils de princes, ce n'était point l'exception, c'était la règle. On lui montrait les Rovere, les Piccolomini, environnés de familles nombreuses; elle voyait les enfans d'Innocent VIII comblés d'honneurs, son fils Cibò s'alliant aux Médicis, sa fille Théodorine épousant le Génois Uso di Mare, et tout le Vatican grouillant des progénitures papales. En mai 1489, Lucrèce avait neuf ans; à cette date, Julie Farnèse, jeune et éblouissante de beauté, s'empare du cardinal vieillissant, qui, devenu pape et toujours plus affolé d'ardeurs juvéniles, jusqu'au bout traînera la chaîne. « Jamais un souci, rien ne l'arrête, il rajeunit tous les jours, » remarque l'envoyé de Venise, parlant d'Alexandre VI, déjà septuagénaire.

Julie avait des cheveux d'or comme Lucrèce et triomphait partout sous le nom de la belle Farnèse. Elle avait quinze ans quand ce vieillard de cinquante-huit ans la suborna. En l'apercevant un jour chez Adrienne Orsini, dont elle allait épouser le fils, ses instincts diaboliques s'enflammèrent, et bientôt la chute de cet ange fut consommée, si tant est qu'on puisse ainsi désigner une donzelle dressée aux mœurs d'une pareille époque. La belle-mère ne se contenta pas de fermer les yeux, elle prit part active à cette honte, livrant endormie à ce ribaud la future épouse de son fils, et quelques jours après (20 mai 1489) les noces de Julie Farnèse et du jeune Ursinus Orsini se célébraient au palais même du Borgia, qui signait au contrat et bénissait les deux conjoints. Du sacrilége adultère de ce prêtre avec la noble dame une grande maison devait sortir. En

effet, jusqu'au temps des Borgia, les Farnèse, dont sur le sol romain deux splendides monumens immortalisent aujourd'hui le nom, les Farnèse comptaient à peine. C'est au pape Alexandre VI que cette famille doit la grande figure qu'elle a faite depuis. L'idolâtre amant de la belle Julie, en conférant au frère de sa maîtresse la dignité de cardinal, préparait le pontificat de Paul III, ancêtre des Farnèse de Parme : *principium et fons*, et c'est ainsi que du limon bourbeux la vie se dégage, et que les monstrueux sauriens sortent du vice et de la corruption pour se répandre sur le monde.

Cette Adrienne Orsini, belle-mère si accommodante, avait de longue date toute la confiance du cardinal Rodrigue. Il se confessait à elle de ses péchés, lui disait ses plans, ses intrigues, et jamais ne cessa de la consulter. Ce fut aux mains de la chère dame que passa Lucrèce en quittant le toit de Vannozza. Il s'agissait avant tout pour la fille du cardinal de se former à la tenue, aux élégances, au beau langage des jeunes personnes de maison princière. Nous la voyons à la fois apprendre à s'habiller, et s'accoutumer, se rompre aux plus sévères exercices de la dévotion. Cette piété de sacristie, — très rigide et particulière de tout temps à l'éducation des femmes italiennes, — n'a rien qui doive épouvanter et procède beaucoup moins des besoins de l'âme que d'une certaine attitude morale qu'on pense devoir s'imposer : pécher, au demeurant, est peu de chose, mais la décence et le goût veulent que la pécheresse la plus relâchée ne manque point l'office et conserve partout les dehors d'une catholique exemplaire. De femme sceptique et professant tout haut la libre pensée, il n'y en avait point; même parmi les hommes, les esprits forts n'auraient osé jeter le masque. Un tyran sans foi ni loi, l'atroce Malatesta de Rimini, bâtissait des églises; la Vannozza édifiait, ornait une chapelle à *Santa-Maria-del-Popolo*, et Lucrèce, sa bien-aimée fille, devenait, par les soins de madame Adrienne Orsini, un modèle de vertu pratiquante.

A côté de l'instruction morale, la culture intellectuelle eut naturellement sa place. La fille d'Alexandre VI reçut l'enseignement classique de son temps; l'étude des langues, la musique, les arts du dessin, l'occupèrent, et plus tard son rare talent à parfaire des broderies de soie et d'or émerveilla Ferrare. Elle parlait l'espagnol, l'italien, le français, le grec et le latin, écrivait indistinctement, même au besoin rimait dans toutes ces langues, et notons que ce n'étaient là que simples rudimens et premiers degrés d'éducation, pendant le séjour à Rome, alors que ni les Bembo ni les Strozzi n'avaient encore mis la main à son développement. Remarquons aussi, pour donner une idée de ce qu'était aux XVe et XVIe siècles cette culture chez les femmes, que Lucrèce ne compte point parmi les savantes et les beaux esprits

de l'époque, les Constance Varano, les Élisabeth d'Urbin, les Victoria Colonna. Théologie, philosophie, histoire, jurisprudence, mathématiques et médecine, ces femmes, comme le docteur Faust, avaient tout parcouru, tout étudié; correspondre en latin avec les plus fameux professeurs, discourir sur les pères de l'église, composer de la musique et scander des vers, c'étaient jeux familiers et passe-temps ordinaires. Peut-être aurait-on mauvaise grâce à se monter la tête à propos de ce savoir réduit à des formules académiques et d'où la vie est absente, mais ces habitudes de haute culture intellectuelle rehaussaient le ton général, imprimaient à la conversation une méthode, un goût, je ne sais quoi de substantiel et de supérieur dont il semblerait que la tradition se fût transmise à nos salons du XVIIe siècle (1). On prenait un thème, un sujet, on le traitait selon les règles, un peu à la manière des dialogues antiques, avec cette différence que les femmes s'y évertuaient de droit et de pleine compétence; telle était la conversation de la renaissance, — science dont la France avait depuis fait un art si charmant et qui n'existe plus dans notre monde, où désormais une soirée est impossible sans un morceau de chant ou de piano qui vienne à souhait combler les vides.

Rodrigue Borgia aimait à préparer de loin l'établissement de ses enfans, et jamais paternité ne s'afficha plus âpre que la sienne à ce devoir. Ses trois fils, dès leur premier âge, entraient dans la faveur d'Innocent VIII; tandis que l'aîné, don Juan, poussait du côté de l'Espagne, César, homme d'église malgré lui, recevait le titre et la dotation d'évêque de Pampelune, et Geofroy, son plus jeune frère, un enfant de neuf ans, était nommé chanoine archidiacre de Valence. Quant à Lucrèce, le cardinal rêva d'abord pour elle un mariage espagnol; mais entre les fiançailles et la célébration de cette alliance, la papauté faisait irruption dans la famille, et ce qui naguère eût convenu à la simple fille d'un cardinal ne remplissait plus l'ambition de la fille d'un souverain pontife. Le 11 août 1492 eut lieu ce grand événement. Rome entière attendait, frémissait d'impatience aux portes du conclave; mais dans la maison de Vannozza, chez madame Adrienne Orsini, quelle fièvre d'angoisses! Vannozza désormais vivait à l'écart avec son mari, ce Canale, secrétaire de la Pénitencerie. Elle avait cinquante ans et ne demandait plus rien à l'existence, en dehors de l'accomplissement d'un vœu suprême : voir le père de ses enfans monter sur le trône de saint Pierre. Au palais

(1) « Ce qui est remarquable et vraiment distingué dans les romans de Mlle de Scudéry, ce sont les conversations qui s'y tiennent, et pour lesquelles elle avait un talent singulier, une vraie vocation. » Sainte-Beuve, *Mademoiselle de Scudéry*, dans les *Causeries du lundi*.

Orsini, Adrienne, Julie Farnèse, Lucrèce, prosternées aux pieds du crucifix, priaient ensemble et d'un cœur si pur, si ému, si profondément chrétien, que leurs voix furent exaucées. A l'aurore, des messagers du Vatican accouraient leur annoncer la bonne nouvelle. On raconte que dans la matinée de ce bienheureux jour, lorsque Alexandre VI fut transporté du conclave dans la métropole de Saint-Pierre pour y recevoir le premier hommage, son œil rayonnant de joie chercha tout de suite les siens; à travers l'immense foule, il semblait de sa vue les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler : Je vous vois!

Tous étaient là venus à la hâte célébrer ce grand triomphe. De longtemps Rome n'avait admiré le spectacle d'un si beau pape. Il avait la majesté jointe à la grâce, le charme et la séduction dans l'autorité : une stature souveraine, le geste imposant, des mains d'archange et quelle voix! Évidemment Dieu l'avait créé pour monter aux autels et pontifier : *Ecce sacerdos magnus!* Bénisseur magnifique dont l'exemple enflamma plus tard notre cardinal de Rohan et que tant d'autres prélats, grands seigneurs, imitèrent sans l'égaler. Veut-on un crayon pris sur le vif, un contemporain, Gaspard de Vérone, va nous le fournir : « Il est beau, séduisant, joyeux d'aspect et plein de douceur, d'attrait en ses paroles. A la vue d'une belle femme, toute sa personne entre en effervescence, et, plus vivement que l'aimant n'attire le fer, il l'attire à lui. » Ce genre d'organisations physiques et morales ne manque pas de représentans : Casanova, le régent, s'y rattachent; mais l'original est de voir un Casanova, un Philippe d'Orléans, lier et délier au nom du Christ. *Statura procerus, colore medio, nigris oculis, ore paululum pleno*, ainsi nous le dépeint Jérôme Portius en 1493 : haut de taille, d'un teint légèrement coloré, l'œil noir, la bouche un peu charnue, et de plus une santé splendide, capable de supporter sans gêne aucune toutes les fatigues du sacerdoce et du plaisir, beaucoup d'éloquence, d'éclat mondain et de courtoisie. Vous restez émerveillé devant l'équilibre parfait de cette puissante et royale nature, ne respirant que mansuétude et placidité olympienne.

Onze jours après son élection, Alexandre faisait évêque de Valence son fils César, âgé de seize ans, et bientôt le Vatican se peuplait d'Espagnols, parens, amis, cliens et familiers de la nouvelle maison régnante, tous en quête de places et d'honneurs, tous avides d'argent et se ruant à la curée. Parlant de cette clique dévorante, Jean-André Boccace écrit au duc de Ferrare (1492) : « Dix papautés, si on les avait, ne suffiraient point à la satisfaire. » Préparer pour sa fille une brillante alliance fut alors la pensée du saint-

père. D'un gentilhomme espagnol désormais on n'en voulait plus; il fallait un prince. Jean Sforza, seigneur de Pesaro et neveu du duc de Milan, se présente, et le pape l'agrée. Pour Lucrèce, son extrême jeunesse (elle avait treize ans) dispense ses parens de la consulter, et le mariage s'accomplit sans qu'elle proteste. Telle est d'ailleurs l'inertie inhérente à ce caractère que les choses se passeront toujours de même sorte. Cette union dura quatre ans. Alexandre, qui tient à fréquenter librement sa bien-aimée fille, l'installe dans une résidence voisine du Vatican. Là madame Lucrèce aura sa cour, dont la grande-maîtresse sera la complaisante Adrienne, qui, sur l'ordre de sa sainteté, quittera le palais Orsini pour venir vivre avec les jeunes époux, et l'étroit cercle de famille ne tardera pas à se compléter par la présence d'une personne également chère au cœur du souverain pontife. J'ai nommé Julie Farnèse.

L'adultère patent de la sœur attirait mille bénédictions sur la famille. Le frère de Julie, un jeune drôle fort renommé pour sa débauche, recevait la pourpre; Rome l'appelait « l'Éminence-Cotillon. » Vainement le sacré-collége crie au scandale, que pouvait refuser aux caresses de la courtisane ce pape de soixante-six ans? La belle Julie n'était plus désormais qu'un instrument de fortune aux mains de la race la plus férocement cupide. Ses parens exploitaient sa honte. Comment s'expliquer autrement que par l'intérêt les relations d'une si jeune femme avec un vieillard revêtu de ce caractère? Quelle que soit l'attraction démoniaque qu'on prête à la nature d'Alexandre VI, le magnétisme devait avoir à cette époque beaucoup perdu de son prestige. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce commerce, né de la surprise et du rapt, s'établit ensuite pour des années. J'imagine qu'à l'outrage de la première heure un mouvement de pudeur succéda, et que, cette honte une fois bue, la vanité d'abord, puis la spéculation s'en mêlèrent. Ce chef auguste de la chrétienté, ce monarque spirituel et temporel devant qui Rome et l'univers s'humiliaient, le voir là devant soi, ému, asservi, prompt à se rendre à vos moindres caprices d'enfant gâté.—ce rêve de toute-puissance et domination, quand Julie ne l'aurait pas eu, les Farnèse à coup sûr l'eussent fait pour elle et pour eux. Julie avait à ce point dépouillé les scrupules qu'elle habitait le propre palais de Lucrèce; nous l'y trouvons en 1492 accouchant d'une fille qu'on nomma Laure. « L'enfant passait officiellement pour être d'Orsini, mais par le fait il était du pape, et lui ressemblait singulièrement, *adeo ut vere ex ejus semine orta dici possit.* » Un rôle ingrat pourtant était celui du mari; si dorée que fût la pilule, il n'aimait point à l'avaler devant tout ce monde. Il imita l'antique Amphitryon et s'éloigna,

laissant la divine Alcmène aux bras du Jupiter mitré. Du reste, pour cacher sa honte, les châteaux ne lui manquaient pas; le pauvre homme n'avait qu'à choisir entre tant de riches domaines dont le pape avait doté sa femme, « la fiancée du Christ, » ainsi que les mauvais plaisans de Rome avaient baptisé Julie.

Une lettre du témoin que nous venons de citer, Lorenzo Pucci, envoyé de la république de Florence et allié aux Farnèse, nous montre l'intérieur du palais de Santa-Maria-in-Porticu, et nous met en rapport direct avec le personnel qui l'habite. « Hier au soir, comme c'était vigile, je montai à cheval avec monsignor Farnèse pour aller assister aux vêpres du pape. Or, tout en attendant que la présence de sa sainteté fût annoncée dans la chapelle, j'entrai un moment au palais de Santa-Maria voir madonna Julie. Je la trouvai qui venait de se laver la tête; elle était assise près du feu avec madame Lucrèce, fille de notre maître, et avec madame Adrienne; on m'accueillit de la meilleure grâce. Madame Julie voulut m'avoir à côté d'elle, puis, après un peu d'entretien, voulut me montrer son enfant qui déjà commence à grandir. C'est le vivant portrait du pape. Mais elle, vous n'imaginez pas beauté pareille! Elle a pris un certain embonpoint, et je la proclame ici la plus splendide créature. Elle dénoua devant moi ses cheveux et se fit accommoder. Ses longues tresses ruisselaient jusqu'à ses pieds; elle portait une coiffure de fin linon parfilé d'or, et sa beauté brillait comme un soleil. En vérité, j'eusse donné beaucoup pour que vous eussiez été présente, afin de vous renseigner de vos propres yeux. Elle était vêtue d'une robe fourrée et taillée à la napolitaine, de même aussi madame Lucrèce, qui nous quitta pour se déshabiller et revint un instant après en habit de velours violet... Les vêpres terminées et les cardinaux partis, je quittai ces dames. »

C'était la maison de Gomorrhe que ce palais, et les révélations ultérieures de Sforza, le mari de Lucrèce, nous édifieront sur ce qui s'y passait. Le 10 août 1496, l'aîné des infans romains, don Juan, duc de Gandie, arrivait dans Rome en grande pompe. Pour la première fois Alexandre VI voyait tous ses enfans rassemblés autour de lui. Jean résidait au Vatican, Lucrèce au palais de Santa-Maria, César et Geofroy au château Saint-Ange. Autant de groupes, autant de cours se visitant, s'entremêlant, toujours en fêtes. La musique, la danse, les banquets et les mascarades ne cessaient pas; de somptueuses cavalcades parcouraient la ville et rentraient au Vatican, conduites par Lucrèce et dona Sancia d'Aragon, femme de Geofroy. A ces réunions, à ces jeux, le pape prenait part, tantôt de façon tout intime et tantôt officiellement, de l'air d'un souverain qui reçoit les princesses de sa maison. A table, Alexandre VI se compor-

tait sobrement : il dînait et soupait d'un plat, pourvu que ce fût exquis. On sait que sur le reste sa modération laissait à désirer; des bruits abominables circulaient, des histoires qu'on se refuserait à croire si le récit des ambassadeurs ne les attestait : — ce père, par exemple, vendant au pape sa fille mariée, et dont le gendre, un soir dans sa vigne, tranche la tête qu'il plante au bout d'un pieu avec cette inscription : « Ceci est la tête de mon beau-père, coupable d'avoir procuré sa fille au pape, ce qu'ayant entendu, le pape l'a condamné à l'exil avec la décapitation préalable. » — Les rapports du même envoyé vénitien parlent aussi d'une Espagnole, maîtresse du duc de Gandie, et que ce fils respectueux et désintéressé conduisit à son père avec l'aisance d'une validé offrant au padichah quelque Circassienne de haut prix. L'adorable princesse d'Aragon occupait aussi la renommée : à cette fille naturelle du roi de Naples les bonnes raisons ne manquaient pas pour mal tourner; sortie de la plus vicieuse des cours, elle avait au plein de cette corruption romaine épousé un enfant. Le jeune et timide Geofroy lui semblait d'un bien mince attrait quand elle le comparait à ses aînés bouillans d'audace et d'ambition. Bientôt le duc de Gandie et César se la disputèrent, et la belle créature, déjà formée aux leçons de sa sœur Lucrèce, fut à l'un d'abord, puis à l'autre. Les Borgia ne comprenaient point différemment l'existence de famille et vivaient ainsi en patriarches! A mesure que vous vous rapprochez davantage de cet effroyable milieu, vous devenez plus indulgent envers Lucrèce, en même temps que vous éprouvez quelque désappointement à la voir ressembler si peu au type héroïque traditionnel, tant en histoire le faux, l'absurde même est quelquefois plus vraisemblable que le vrai. Quels exemples, en effet, s'offraient à ses yeux journellement! Tous les vices marchaient à découvert en s'emmitouflant dans la douillette sacerdotale; le loup féroce et le pourceau empruntant la peau de l'agneau sans tâche! un paganisme dépassant la fable antique, un culte dont les desservans sacrés étaient des êtres qu'elle ne connaissait que par leurs infamies; son père le pape, son frère César le cardinal, molochs à double tête qu'elle retrouvait célébrant avec une onction dérisoire les mystères de l'Incréé, après avoir assisté quelques heures auparavant aux orgies qui se succédaient derrière la scène! Ce qui caractérise les Borgia, c'est moins le nombre et l'énormité de leurs crimes que la situation exceptionnelle dans laquelle ces crimes furent commis. Ces tyrans-là n'étaient point en somme plus cruels que les autres despotes italiens de cette époque; sous le rapport des félonies, du brigandage et des exécutions sommaires par le poison et par le fer, l'histoire des Visconti et des Sforza, des Malatesta de Rimini et des Baglioni

de Pérouse ne le cède en rien à leur histoire, et pour la moralité les cours de Louis XIV et de Louis XV ne valent guère mieux; mais les Borgia portent la pourpre et la tiare, leurs mains souillées touchent aux choses divines, et de cette circonstance aggravante devait naître le prestige presque fantastique et cette espèce d'attrait repoussant qu'exercent ces grands réprouvés sur nos imaginations. Les autres sont des luxurieux, des fourbes, des assassins, eux ne se contentent pas de tout cela; ils ont en plus le sacrilége, qui les investit d'une force démoniaque irrésistible et constitue leur originalité, leur pittoresque parmi les races hiératiques et royales ayant mission de régir les hommes en les édifiant.

III.

Je m'aperçois que je n'ai pas encore dit un mot du mari de Lucrèce. C'était un assez médiocre personnage que ce tyranneau de Pérouse. Depuis l'heure incertaine où, faute de mieux, on l'avait pris, le temps avait marché, et la fortune des Borgia de même. Les Sforza étaient en baisse; leur alliance ne suffisait plus à l'ambition de la famille; père, frère et fille ne demandaient qu'à se débarrasser de cet intrus. On l'avertit de renoncer à la dame et de solliciter d'Alexandre VI la cassation du mariage; il eut l'air de ne pas comprendre, peu s'en fallut que cette maladresse ne lui coûtât la vie. Un soir, César vint informer Lucrèce que l'ordre était donné de mettre à mort le *caro sposo*. La chance voulut que Jean Sforza fût en ce moment à la maison, et, son frère à peine sorti, Lucrèce courut à la pièce voisine, décida le jeune homme à fuir sans perdre une minute. Un cheval tout sellé l'attendait, et le lendemain Jean Sforza rentrait dans sa principauté de Pérouse, sauvé par la vitesse du noble animal, qui tombait expirant sur les marches du palais. Cette escapade, où Lucrèce fit du moins preuve de quelque intérêt pour son triste mari, mécontenta les Borgia; ils eussent préféré tout autre genre de disparition : vous tuez un homme, il se tait, tandis que, du fond de l'exil, on parle, on proteste; ce qui arriva. Alexandre VI nomme une commission sous la présidence de deux cardinaux, et la séparation des époux est prononcée, l'arrêt déclarant que Jean Sforza n'a jamais rempli ses devoirs de mari. Voilà donc Lucrèce Borgia reconnue et proclamée vierge devant l'Italie entière, qui bat des mains et salue cette découverte d'un immense éclat de rire. Jean Sforza remua d'abord ciel et terre, récusa juges et témoins; puis, sur l'avis de son frère Ascanio et de Ludovic Le More, duc de Milan, il se résigna; mais si, par force, il avoua ses torts conjugaux, il en raconta les motifs, — tellement

odieux et révoltans, qu'après les avoir lus dans les dépêches on se refuse à les traduire (1).

Vers le même temps, un tragique et mystérieux événement s'accomplit. Alexandre VI chérissait entre tous son fils aîné, le duc de Gandie, et voulait lui tailler une principauté dans le patrimoine des Orsini. N'ayant point réussi, il essaya de le dédommager en le nommant duc de Bénévent. Quelques jours après (14 juillet 1497), le nouveau duc et son bon frère César dînaient chez leur mère, à sa vigne de Saint-Pierre-in-Vincoli, en compagnie d'autres seigneurs. Le repas fini, tous remontent sur les mules pour rentrer au palais apostolique. On arrivait aux environs de l'ancien palais Borgia, résidence actuelle du cardinal vice-chancelier, lorsque le duc prit congé de la bande et s'éloigna accompagné d'un seul écuyer et d'un homme masqué qui venait d'assister au festin sans se faire connaître, et qui depuis un grand mois se montrait chaque jour chez l'altesse. A la place des Juifs, le duc dit à son écuyer de l'attendre une heure et de s'en retourner ensuite au palais, s'il ne le voyait pas revenir; sur quoi l'homme masqué, enfourchant sa mule, se mit en croupe, et tous les deux partirent au grand trot. Où s'en allaient-ils? Jamais on ne l'a su. Le lendemain, au lever, les domestiques avertirent le pape que le prince n'était pas rentré. Alexandre eut une commotion dont bientôt il se remit, pensant que le duc se serait attardé à ses plaisirs et qu'il reparaîtrait le soir. La nuit vient, point de duc; le pape, anxieux, ordonne des perquisitions. Un peu au-dessous de l'hôpital *San-Girolamo*, un Esclavon, nommé Giorgio, avait au bord du Tibre un chantier dans lequel il montait la garde. Mis en demeure de déclarer s'il n'avait aperçu personne pendant la nuit précédente, l'Esclavon répondit que, vers cinq heures, il avait vu venir par la ruelle, à gauche de l'hospice, deux hommes inquiets, allant de çà et de là, comme pour bien s'assurer que nul témoin indiscret n'observait la place. Ces hommes s'étant éloignés, deux autres avaient paru, sur un signe desquels un cavalier s'était avancé, ayant en croupe de son cheval blanc un cadavre dont les jambes pendaient d'un côté, la tête et les bras de l'autre. Parvenus au bord du Tibre, les camarades qui étaient à pied prirent le corps mort et le lancèrent au milieu du gouffre. Sommé de dire pourquoi il n'avait point aussitôt couru dénoncer le fait au gouverneur, le marchand répliqua que c'était peut-être le centième cadavre qu'il voyait ainsi jeter à l'eau, et qu'il avait pensé qu'on ne s'occuperait pas plus de celui-ci que

(1) D'après une dépêche de l'envoyé de Ferrare Costabili (23 juin 1497), Jean Sforza, parlant au duc Ludovic de ses rapports avec Lucrèce, aurait de la sorte exposé les faits : « Anzi haverla conosciuta infinite volte, ma che papa non se l'ha tolto per altro se non per usare con lei. »

des autres. Cependant nombre de pêcheurs fouillaient le Tibre. Vers la vespréc, on retrouva le duc; il avait tous ses vêtemens, son manteau même, et dans sa bourse 30 ducats. Neuf blessures le balafraient, le mutilaient, aux bras, au ventre, aux jambes, et la gorge tranchée. En apprenant cette mort de son fils, jeté à l'eau comme une bête immonde, le pape eut un profond désespoir; il s'enferma chez lui, pleura, et plusieurs jours se passèrent sans nourriture ni sommeil. Le temps seul adoucit un peu cette affliction. Au château Saint-Ange, des voix gémissantes, horribles, chaque nuit menaient leur vacarme, l'épouvante régnait à la cour et dans Rome, le spectre implorait vengeance, la victime dénonçait à cris redoublés l'assassin dont le nom circulait de bouche en bouche: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? »

Ainsi la conscience publique interpellait César Borgia. Quant au pape, il ne posait pas même la question, sachant trop bien au fond de l'âme à quoi s'en tenir. Il oublia pourtant, assuma sa part de complicité morale dans le crime commis sous ses yeux, et de ce jour son terrible fils devint le maître, et lui seul gouverna sous le nom d'Alexandre VI. Qu'était-ce après tout qu'un fratricide dans de pareils rapports de famille? D'ailleurs les hommes de la renaissance ne ressemblent en rien à ce que nous sommes. Ils ne connaissent ni l'opinion, ni ce que nous appelons aujourd'hui « le système nerveux. » La loi de conservation est l'unique loi, et chacun la pratique à son profit comme il l'entend. L'idée de distinguer entre le bien et le mal ne les prend même pas. Machiavel, après avoir raconté (1) l'anecdote de Jules II, s'aventurant dans Pérouse pleine encore des soldats de Gianpolo Baglioni qui vient de lui rendre sa ville, raille celui-ci d'avoir perdu là une si belle occasion d'exterminer son ennemi par trahison, et il termine par cette réflexion : « Ce trait, dont la grandeur eût infailliblement effacé la honte, ce trait l'aurait couvert de gloire, mais l'homme est ainsi fait qu'il ne sait jamais être bon ni méchant dans l'entière acception du mot. » Alexandre VI n'était qu'un voluptueux superbe; chez César, l'ambition, passion déjà plus noble, prédominait: le père n'en voulait qu'aux jouissances de la vie, le fils n'aspirait qu'au pouvoir, et malheur à qui se trouvait sur son chemin, frère ou beau-frère, il supprimait tout sans sourciller! Cependant Lucrèce avait épousé en secondes noces un prince de la maison d'Aragon qui régnait à Naples, et, dit-on, elle aimait son mari, le duc Alfonse, jeune homme de dix-sept ans et d'une beauté rare, quand un brusque revirement des choses renversa ce bonheur domestique.

Alexandre ne se contentait plus d'adorer sa fille, il la consul-

(1) Macchiavelli, *Discorsi*, t. 27.

tait en politique et vantait partout le jugement et la présence d'esprit de la nouvelle duchesse de Biselli. A Rome, Lucrèce était une vraie puissance; dame souveraine de Spolète et de Nepi, à la veille de posséder en fief Sermoneta, elle avait un train d'existence digne du rang qu'elle occupait. De Rome à sa bonne ville de Spolète, elle ne voyageait qu'en somptueuses caravanes, suivie d'une longue file de mulets chargés de coffres. La garde du palais du pape l'entourait, le gouverneur, les cardinaux et les prélats lui faisaient cortége. Au départ comme au retour, le pape assistait à ces triomphantes équipées. Les plus grandes dames et les plus nobles seigneurs d'Espagne et d'Italie rivalisaient de luxe et d'empressement dans ces cavalcades dont l'appareil royal passionnait la ville. Il y avait là cependant quelqu'un que tout ce bruit importunait, et ce quelqu'un n'était autre que le principal meneur de toutes les révolutions et de tous les crimes du Vatican. Depuis le 10 août 1498, César Borgia s'était démis de sa dignité de cardinal. Arrêtons-nous un moment à voir comme l'habit séculier sied à sa figure. Une dépêche de l'envoyé de Ferrare va nous renseigner : « Je visitai avant-hier César dans sa maison du Transtevère, il partait pour la chasse en costume de cavalier : habit de soie, armes à la ceinture, et sur le dos une simple capeline comme en portent les jeunes clercs. Tout en chevauchant côte à côte, nous devisâmes quelque peu et du ton le plus familier. C'est un homme d'un génie supérieur, doué de très grandes manières; il a tout à fait l'air d'un fils de prince : avec cela, beaucoup de bonne humeur et de gaieté, toujours en fête. » Notons l'air jovial, trait particulier d'Alexandre VI, qu'on ressaisit également chez Lucrèce, ce bon rire épanoui des âmes honnêtes, si bien à sa place sur des bouches pures et candides!

César Borgia n'avait qu'un désir, mais frénétique, — étendre partout ses possessions, devenir un puissant prince. Pourquoi rencontrait-il sur son chemin cet Alfonse d'Aragon, le mari de sa sœur, qui l'aimait, aberration étrange et sotte injure aux droits du père et du frère! — Le 11 juillet de l'an 1510, une scène sanglante se passait sur la place Saint-Pierre : le duc de Biselli, assailli sur les degrés de la basilique, tombait grièvement blessé aux bras et à la tête. Environ quarante cavaliers étaient apostés là que les meurtriers rejoignirent s'enfuyant avec eux par la Porta-Pertusa. Alfonse fut transporté à Santa-Maria, son domicile conjugal; d'enquête, il n'y en eut pas l'ombre, et comme on redoutait quelque tentative d'empoisonnement, le blessé ne prit sa nourriture que des mains de Lucrèce et de sa sœur. Alexandre avait tout de suite reconnu d'où partait ce nouveau coup. Décidément bon sang ne mentait pas. Peut-être aussi qu'à l'orgueil du père un peu de trouble se mêlait. A force d'ad-

mirer son fils César, il en eut peur. Sa crainte cependant ne l'empêcha point de se montrer sympathique au duc Alfonse; il lui donna seize hommes de garde et vint souvent le visiter. Le duc ne voulait pas mourir de ses blessures, et de son côté César grommelait : « C'est à refaire; chose manquée le jour sera la besogne du soir! » — Le 18 août, vers la première heure de la nuit, le jeune prince fut assassiné dans son lit, et le corps immédiatement transporté à Saint-Pierre, où se trouvait au milieu de ses gens le trésorier pontifical François Borgia, fils du pape Calixte. Le médecin du jeune prince et l'infirmier, arrêtés un instant pour la forme, furent aussitôt remis en liberté. Tous nommaient l'auteur du crime. César, pénétrant à neuf heures dans la chambre du malade, avait commencé par en éloigner Lucrèce et dona Sancia, et presque aussitôt il appelait Micheletti, son capitaine, qui d'un bon coup de poignard tranchait le nœud. Infortuné duc! jamais aventure tragique ne tomba plus vite en oubli. Ce drame horrible s'effaça comme une fantasmagorie, et de l'assassinat du prince Alfonse d'Aragon, une des plus illustres et des plus touchantes victimes des Borgia, il n'en fut pas plus tenu compte que de la mort d'un palefrenier du Vatican.

Nul accusateur n'élevait la voix, que dis-je? le scélérat se dénonçait lui-même; cynique d'audace, il s'écriait : « J'ai tué celui-là comme j'avais tué l'autre, Gandie, mon propre frère, » et nul homme ne reculait d'horreur devant ce monstre, pas un prêtre ne l'excommuniait, pas un cardinal ne lui marchandait ses révérences. Et les prélats! comment eussent-ils fait pour ne pas le courtiser plus bas que terre, ce puissant coquin dont les mains rouges de sang distribuaient des chapeaux de cardinal au plus offrant, car il fallait au Borgia de l'or immensément pour conquérir la Romagne. Ses condottiers, — des Orsini, des Vitellozzo, des Bentivoglio, — formaient autour de sa personne un état-major resplendissant, et le pape équipait à son intention sept cents gendarmes, obtenant en outre de la république de Venise qu'elle intervînt pour assurer à ce bien-aimé fils l'appui des seigneurs de Rimini et de Faënza. Alexandre VI pratiquait à l'endroit des faits accomplis la résignation des belles âmes; qu'était-ce après tout qu'un meurtre de plus ou de moins? Citerait-il à son tribunal de souverain justicier ce César dont le nom seul épouvantait Rome et devant lequel lui-même il tremblait déjà? Des accusations, des lamentations, du sentiment, entre Borgia, c'eût été vouloir tenter Dieu et le diable. Pardonner, oublier valait mieux, et puis ce meurtre d'Alfonse d'Aragon, fort reprochable assurément en principe, pouvait amener des avantages dans ses conséquences. Lucrèce, par là, redevenait veuve, et la politique de famille allait encore profiter de l'accident. « *Tu felix Austria nube!* »

Lorsqu'en lisant la dépêche de l'ambassadeur vénitien vous venez de vous représenter les choses comme elles se sont passées, votre esprit reste confondu à l'idée du rôle que Lucrèce joue dans cette tragédie domestique. Son frère, qu'elle n'a que sujet de soupçonner et de craindre, entre de nuit chez son mari, et sans rien prévoir des sombres desseins du personnage, elle quitte aussitôt la place, emmenant dona Sancia, sa belle-sœur, et livrant ainsi la victime à la merci du misérable et de ses estafiers. On l'attaque, on le tue, elle cependant reste à l'écart, pas un élan pour sauver son époux, pas un cri d'alarme. Et pourtant elle l'aimait, ce prince d'Aragon, à Rome et dans leur résidence de Nepi, ils avaient ensemble vécu d'heureux jours dont le souvenir vibrait encore; mais nous oublions que Lucrèce Borgia ne fut jamais une héroïne, et voilà que nous subissons à notre tour l'influence du préjugé. Une Médée, cette créature indolente et sans ressort, un tison embrasé, cette jeune femme qui de sa vie n'eut de passion, ô romantisme, ce sont là de tes coups! Cœur médiocre, vicié, sinon vicieux, cire molle que deux ouvriers de Satan pétrissent à leur gré! On dit bien qu'au lendemain du crime son indignation éclata; eut-elle en effet le courage de se révolter contre le meurtrier, de défendre contre ces tyrans ses droits et sa propre dignité? Est-il vrai, comme on le raconte, qu'elle osa traiter son frère d'assassin et poursuivre son père de ses larmes vengeresses? Quoi qu'il en soit, César ne devait point tarder à trouver irritante la présence de cette sœur au Vatican. Le pape, toujours empressé d'obéir aux vœux de son fils, et, d'autre part, agacé d'un déploiement de tendresses posthumes qui réveillait en lui de secrets instincts de jalousie, Alexandre VI engagea Lucrèce à se rendre pour quelque temps dans sa bonne ville de Nepi.

IV.

C'était une rupture. « Madame Lucrèce, sage et libérale personne, jouissait naguère de la faveur du pape, à présent le pape ne l'aime plus. » Ainsi prononce l'ambassadeur vénitien Polo Capello. A Nepi, la jeune veuve d'Alfonse d'Aragon allait trouver le paysage le plus conforme à sa triste pensée. Officielle ou non, la douleur ne saurait se mieux loger qu'au sein de cette nature de l'Étrurie volcanique et ravinée, avec ses sombres forêts de chênes, ses crevasses profondes, ses rochers noirs, ses pics abrupts de terre cuite au soleil et ses torrens qui roulent en mugissant au creux des vallées, tandis que des hauteurs la clochette des troupeaux et la flûte plaintive des pâtres leur répondent. Là du moins madame Lucrèce pouvait librement vaquer à son affliction et pleurer sans réserve ce

beau jeune homme que deux années durant elle avait appelé son époux. Dieu seul sait combien de temps ce grand deuil se fût prolongé; heureusement César quitta Rome pour aller guerroyer, et Lucrèce y rentra pour ressaisir ses droits de favorite en attendant quelque prochain hymen.

Lucrèce était bien de sa race; sans avoir l'imperturbable vitalité de son père, elle tenait de lui ce précieux fonds de belle humeur qu'on nomme la philosophie des bonnes gens, et que les méchans, paraît-il, peuvent également posséder par occasion. Sur ces tempéramens d'élite, le chagrin glisse et n'appuie pas. Quelques mois à peine s'étaient écoulés, et de l'âme de Lucrèce le spectre d'Alfonse s'effaçait pour faire place aux plus riantes images d'avenir. Dans cette jeune femme élégante et joyeuse, nul ne reconnaissait la veuve de l'aimable prince traîtreusement assassiné. La vie en effet la reprenait par tous les sens, et quel spectacle que cette Rome de la renaissance pour remuer les sens les plus alanguis et pousser aux émerveillemens la plus apathique intelligence! La nature, l'art, l'histoire, tout est grand, de proportion démesurée, formidable! L'art s'appelle ici Michel-Ange, et le crime Borgia! Sur ce sol couvert des ruines de l'antiquité qui veut renaître et des monumens du moyen âge chrétien qui s'en va, l'esprit des temps modernes a soufflé; de ces débris du passé, de cet amalgame de décombres, un monde nouveau se dégage, non sans d'effroyables convulsions. La destruction lutte avec les forces créatrices, les monstres qu'on signale aux bouleversemens du globe reparaissent englués dans ces fanges d'où la jeunesse universelle va sortir. Le même enfantement laborieux produira des crimes et des chefs-d'œuvre titaniques; le bien, le beau, y sont, comme le mal, du plus grand style. La papauté s'empaganise à ce point que vous croyez voir en personne le diable d'enfer célébrant la messe sacrilége des nuits de sabbat, et, comme jadis, pour mieux hâter la fin des choses, la société romaine eut son Néron, vous avez Alexandre VI.

C'en est fait de cette société, de cette église, de ces cités, de ces républiques et de cette civilisation; toute cette humanité-là roule aux abîmes qui vont à jamais l'engloutir. « La renaissance, écrit M. Grégorovius, sera toujours un des plus grands problèmes psychologiques de la civilisation, tant à cause des contradictions qui fermentent en elle que par le caractère démoniaque des individus. Une ardente fièvre de jouissance matérielle, intellectuelle, de beauté, de puissance et de renommée, y met en jeu toutes les forces, toutes les vertus, tous les vices. Vous diriez une bacchanale de la civilisation, et quand on dévisage les bacchantes, on les voit grimacer comme ces prétendans de l'*Odyssée* qui sentent leur fin s'approcher. » Grimaces, en effet, ces peintures dont par les ordres

d'un Alexandre VI se décorent les murailles du Vatican et qu'un Pérugin, l'homme des béatitudes, exécutait de sa main angélique! Mais le vrai peintre d'une pareille cour était ce Pinturicchio qui ne rougissait pas de représenter la vierge Marie sous les traits de l'impudique Julie Farnèse. Celui-là s'entendait en grimaces, et même à ces terribles Borgia ne ménageait point la caricature. « Au château Saint-Ange, nous raconte Vasari, il peignit plusieurs salles *à grottesche*, » ces grotesques figurant Alexandre VI, César Borgia, Lucrèce, les frères et la sœur, toute la sainte famille; c'étaient des sujets ayant trait à l'expédition française en Italie et glorifiant Alexandre VI, vainqueur de Charles VIII. On y voyait le roi de France sous divers aspects, tantôt pliant le genou devant le pape dans ces mêmes jardins du château Saint-Ange, tantôt lui servant la messe dans Saint-Pierre. J'en passe, et des meilleurs, comme le serment d'obédience prêté par Charles VIII au saint-père et la cavalcade à Saint-Paul, où le roi tient au pape l'étrier. Toutes ces fresques ont aujourd'hui disparu, et sans doute avec elles bien des portraits de la famille Borgia. Que de fois ce Pinturicchio n'a-t-il pas dû retracer l'image de la belle Lucrèce! N'est-ce point permis aussi de croire que dans les divers tableaux de ce maître plus d'un personnage nous montre la tête d'un Borgia? Qui sait dans quelles galeries de Rome ou de Florence, dans quels vieux châteaux de la Campagna se dérobent ces masques illustres voués au plus fâcheux incognito et que nous coudoyons peut-être sans les saluer? — Michel-Ange arrivait à Rome pour la première fois en 1496; il avait alors vingt-trois ans et pouvait se rencontrer avec Copernik et Bramante, qui, vers le même temps, parcouraient la ville éternelle. Michel-Ange, Copernik, Bramante, quels passans que ceux-là! « Rome, a-t-on dit, ne vécut jamais que d'importations; ses poètes, ses artistes, ses philosophes, lui viennent du dehors, mais son génie est l'assimilation. » Elle absorbe en effet aussitôt qui s'approche de son cercle, donne à tout couleur et proportions romaines. La couleur est sévère et sombre, la proportion colossale : les Thermes de Caracalla, le Colisée, le môle d'Hadrien! Florence elle-même, le génie de la grâce et de la mesure, se laisse détourner par elle vers cette voie de la force, du surhumain : témoin Michel-Ange. Comme elle eut des empereurs syriens, elle aura des papes espagnols, après les Héliogabale, les Borgia. Lucrèce connut-elle à cette époque l'ami futur de cette noble Victoria Colonna, son antitype? Quoi qu'il en soit, c'est sous l'impression des événemens que nous venons de raconter que le jeune artiste travaillait à la célèbre *Pietà*, qui fut son premier succès. Cette œuvre de début, commandée par le cardinal La Groslaye, il la terminait juste au moment où le grand Bramante arrivait. Contemplez ce groupe d'un idéal si ému, si tou-

chant, et dites s'il ne vous semble pas fait pour servir de fond à cette période des Borgia. « Cette image de la Pitié, sévère à la fois et radieuse de flamme ineffable, nous apparaît, au sein de ces ténèbres morales, comme un flambeau de purification pieusement allumé dans le sanctuaire profané de l'Église (1). » Involontairement on se prend à rêver aux stations que fit Lucrèce devant le divin marbre, plus éloquent peut-être et prêchant mieux le recueillement que la parole des confesseurs et des abbesses.

Cependant le pape n'était pas homme à laisser sa fille gaspiller le temps en vaines sentimentalités. Alfonse d'Aragon allait avoir pour successeur Alfonse d'Este. Le second mari de Lucrèce vivait encore, que déjà cette union avec Ferrare occupait le Vatican. C'était la politique d'Alexandre et de César qui, par là, s'assuraient la Romagne, dont Venise leur disputait la possession, et se ménageaient des ouvertures sur Bologne et Florence d'autre part. Hercule d'Este, père du futur époux, trouvait dans la combinaison une manière de garantir ses états contre le brigandage des Borgia. Il est vrai qu'à cet avantage se mêlait quelque désagrément. Pour la maison d'Este, — la plus ancienne et peut-être la seule légitime des maisons princières d'Italie, — c'était en effet un médiocre honneur que d'épouser toute une race de pareils aventuriers. L'altesse régnante en devint fort perplexe; l'intérêt pourtant prit le dessus, car le bonhomme Hercule aimait l'argent ni plus ni moins que le ferait un marchand enrichi, et nul mieux que lui ne s'entendait à réviser des comptes. Mais son fils Alfonse manifesta d'abord la plus mauvaise volonté; de mœurs simples et sérieuses, il avait un caractère assez original et la tête dure. Ni le faste romain, ni l'élégance de sa femme ne le touchaient, et son orgueil n'admettait point qu'un gentilhomme en passe, comme il était, d'épouser la veuve du duc d'Angoulême et de s'allier aux rois de France, épousât la fille d'un pape espagnol et qui ne s'appelait que Lenzuoli Borgia. Quant aux grandes dames de la famille, leur opposition ne se modérait pas, la sœur d'Alfonse, Isabelle de Mantoue, sa belle-sœur Élisabeth d'Urbin, fulminaient d'aigreur et de malveillance, terribles colères dont Lucrèce eut pourtant raison par la suite. C'est que le charme était dans sa nature, et que sa nature, jusqu'alors comprimée à Rome, tiraillée, soumise à l'incessante inoculation d'une pestilence ambiante, allait enfin pouvoir, à Ferrare, développer ses bons côtés.

Néanmoins le jeune duc héréditaire consentit, mais après de rudes combats, et parce que le duc régnant, son père, le menaça d'épouser Lucrèce au cas où lui s'entêterait à la refuser. Une fois

(1) Gregorovius, t. Ier, 125.

la parole du prince son fils obtenue, Hercule d'Este amicha des prétentions exorbitantes à l'endroit de la dot. On voulait bien vendre son honneur, mais à la condition de se le faire payer cher, usage encore fort à la mode de notre temps. Le Borgia, voyant à quel arabe il avait affaire, ne marchanda point : dot de cent mille écus d'or, suppression pour cinq ans des revenus que Ferrare doit au saint-siége, il se laisse tout imposer, et, tant de rançons n'épuisant pas sa magnificence, il se charge des joyaux et des parures de la mariée. Un jour, devant les ambassadeurs de Ferrare, il ouvre une cassette remplie de perles, y plonge ses bras jusques aux coudes et s'écrie dans son orgueil de père : « Tout cela, c'est pour Lucrèce ! » Tel est ce représentant de Jésus-Christ, un Soliman, un Orosmane. Rubens, s'il eût vécu de son temps, eût fait de lui la joie de sa palette, et nous l'aurions sous vingt aspects en mage d'Orient étoffé de toute sorte de caftans, verts, jaunes, écarlates, avec une tiare sur un turban !

Le 15 janvier 1502, Lucrèce quitte la ville éternelle, que jamais plus elle ne reverra, et prend le chemin de ses nouveaux états. Une longue file de cavaliers chamarrés de brocart d'or et d'argent l'accompagne ; parmi les cardinaux de ce cortége royal, les principaux sont des Borgia, et parmi les altesses paradent les jeunes ducs Ferdinand et Sigismond d'Este, frères d'Alfonse de Ferrare. Entre le cardinal Hippolyte d'Este et César Borgia voyage la brillante fiancée, ayant à sa gauche l'ambassadeur de Louis XII. N'était-ce pas le roi de France, protecteur de la maison d'Este et des Borgia, qui de sa main puissante conduisait la jeune épouse au palais de Ferrare?

V.

César sentait monter son étoile ; fortement établi en Romagne, il recherchait maintenant une alliance plus étroite avec la France, et de là aussi le succès lui venait. A ce politique du meurtre et de l'hypocrisie, tout réussissait, jusqu'à l'impitoyable régime de son gouvernement, habile à s'imposer par la terreur sur un sol naguère en proie aux discordes civiles et dont la population l'avait sans trop de peine adopté. Mais en même temps le tyran de la Romagne voyait chaque jour grossir le nombre de ses ennemis et se disait que seuls le nom et l'influence de la France pourraient le protéger contre les forces coalisées que soulevaient son ambition et sa trop rapide fortune. César n'avait point simplement à redouter les troupes de ses adversaires ; il soupçonnait, appréhendait sa propre armée. C'était pourtant une superbe armée que la sienne, nombreuse, bien équipée ; les plus vaillants capitaines de l'Italie servaient sous ses ordres, sans parler de la légion auxiliaire française

et des mercenaires étrangers. Ses gardes du corps surtout avaient grand air : riches pourpoints à ses couleurs (rouge et jaune), écharpes brodées, ceinture à boucle ciselée retenant l'épée. A la fière prestance de ces hommes répondait leur bravoure; seulement on ne pouvait s'y fier. Ces troupes d'ailleurs appartenaient bien moins à leur général qu'aux divers chefs qui les avaient racolées et les regardaient comme une sorte de propriété. Ces chefs étaient des condottiers : barons romains, seigneurs de villes et de territoires dans l'Ombrie et la Marche, — et l'on conçoit aisément quel sinistre épouvantail devait être à leurs yeux le sort infligé par César à l'élite des châtelains de la Romagne, les Colonna, les Savelli, etc. Cependant le pape armait vigoureusement. On préparait une expédition pour la Toscane, où les dissensions entre Sienne et Florence et la guerre de Pise offraient des avantages à ne pas dédaigner. Tandis que ses alliés Vitellozzo-Vitellozzi et Pandolfo-Petrucci enlevaient Arezzo d'un coup de main, César prenait Urbin par ruse et trahison, et forçait le duc Guibaldo à gagner d'abord Mantoue, puis Venise. Peu de jours après, une transaction secrète le rendait maître de Camérino, et ses sbires égorgeaient César Varano et ses deux fils, qui, moins heureux que Guibaldo, n'eurent pas le moyen de fuir. Urbin et Camerino devenaient des fiefs du duc de Romagne et de Valentinois; mais partout déjà s'organisait la résistance. Si l'Italie avait eu, comme avant 1494, une politique nationale, un ensemble systématique de gouvernement, rien n'eût été plus simple que de mettre ordre à de tels agissemens.

Le malheur voulait que, de tous les états italiens, Venise fût le seul ayant alors une importance politique et militaire, et Venise, placée entre la France et l'Allemagne, avait ses mouvemens paralysés. Notre Louis XII était l'arbitre omnipotent; dans l'été de 1502, quand il parut en Lombardie, le roi fut assiégé de protestations et de plaintes portées contre les Borgia; l'universel mouvement de réprobation dont César et son père le pape étaient l'objet produisit sur Louis XII une impression très grave. Il se montra mécontent, irrité, et la cause des deux compères eût pris un vilain tour sans l'intervention du cardinal d'Amboise, qui réussit à ramener son maître, si bien que, les ambassadeurs de Venise s'efforçant d'éclairer le monarque et de lui représenter qu'il était peu séant pour le roi très chrétien de couvrir de sa protection un brigand souillé de crimes abominables, Louis XII leur répondit qu'il ne pouvait empêcher le saint-père de régir à son gré les territoires de l'église.

C'était à ses propres condottiers que le duc de Valentinois allait maintenant avoir affaire. Le duc, au moment d'attaquer Bologne, apprend la défection de ses capitaines et reçoit en même temps la nouvelle d'un retour offensif de Guidobaldo contre Urbin. Sur la

grande route qui conduit d'Ombrie en Toscane s'élève une colline en plate-forme d'où le regard s'étend vers le lac Trasimène et qu'un château-fort couronne de son quadrilatère; là se sont réunis tous les ennemis du Borgia : Vitellozzo-Vitelli, Gian-Paolo Baglioni, Oliveretto da Ferno; après avoir donné au duc de Romagne l'Italie centrale, ce monde-là s'est dégoûté de son héros, lequel, à vrai dire, commence à l'effrayer. On prétend que la peur est le commencement de la sagesse; la peur n'engendre que la haine. Ils se révoltent donc et ne travailleront désormais que pour leur propre compte : 700 cavaliers et 9,000 hommes d'infanterie occupent la plaine.

Nous sommes au 7 octobre 1502; la nuit tombe. Dans une salle voûtée de la citadelle d'Imola, deux personnages sont assis face à face, tous les deux du même âge. L'un est en costume de chambre; son visage rond et plein bourgeonne de pustules et de petites verrues; quand il parle et s'anime au feu de la conversation, sa main joue avec le manche de son poignard; s'il se lève, sa taille se déploie imposante et fière, et toute sa physionomie respire une sorte de noblesse qui doit être au moins celle de la vie des camps et du courage : cet homme, c'est César Borgia, duc de Valentinois et d'Urbin. L'autre porte un costume de velours noir, et son étroite et blanche collerette rehausse encore l'air maladif de son visage. Ces yeux vibrans d'esprit, cette bouche, ont connu, — trop connu peut-être, — les voluptés de l'existence; mais le front est sérieux, la bouche plissée d'ombres sévères. Vous songez à deux choses qui se contredisent et qui très souvent néanmoins vont ensemble : le sensualisme et la pensée abstraite. Il se nomme Machiavel; tous les deux dans la plus difficile et la plus périlleuse position où des hommes se puissent rencontrer, tous les deux dans la fosse aux lions!

Avec l'aide des Orsini et de Vitellozzo, un chef de bande à sa solde, César s'était emparé de la Romagne; pour peu que la France l'eût souffert, il aurait mis la main sur Florence; mais, Louis XII ne goûtant point ce plan, force fut bien d'y renoncer. Restait à se dédommager de la mésaventure. On arma contre Bologne, et la campagne allait son train, lorsque tout à coup les Orsini et Vitellozzo se détachent, ameutent contre lui la population d'Urbin, soulèvent et dispersent ses mercenaires, et le voilà réduit à s'enfermer avec 100 lances dans le château d'Imola, que des cohortes d'ennemis et de soldats mutinés cernent de toutes parts. Les révoltés ont invité la république de Florence à s'unir avec eux pour débarrasser l'Italie de ce brandon incendiaire, comme ils l'appellent; mais la seigneurie préfère rester neutre et se contente d'observer le duc. Or le délégué à ce poste d'observation n'est autre que *messer* Nicolo Machiavel. Il apporte au susdit seigneur

de la part de son gouvernement, non pas un traité d'alliance, mais purement et simplement de belles paroles, ce qui l'expose à chaque instant aux mauvais traitemens du terrible sire, lequel a la colère prompte et ne se gêne pas pour larder un homme à coups de stylet et le jeter ensuite aux oubliettes, cet homme fût-il cent fois sous la sauvegarde du droit des gens.

C'est le soir de leur première entrevue; César s'épanche à cœur ouvert, il cause de belle humeur et d'abondance comme on fait avec un ami. « Secrétaire, dit-il, tu peux m'en croire, je suis innocent des projets qu'on me prête. Ces plans contre la république sont l'œuvre de ce traître de Vitellozzo, un drôle sans foi et sans courage. Moi, j'ai l'âme trop débonnaire, c'est ce qui m'a nui. Ce duché d'Urbin, en trois jours je l'ai conquis, et pas un cheveu n'est tombé de la tête de personne, et maintenant je les ai là debout contre moi, eux tous comblés de mes bienfaits; ô ma clémence! ma clémence! » Ainsi bien avant dans la nuit, à la lueur des flambeaux, se prolonge l'entretien. Cependant le duc a beau faire montre de sa franchise et communiquer à l'envoyé de Florence les dépêches qu'il reçoit, ses plans restent impénétrables. Autour de lui tout est silencieux, mystérieux; on dirait qu'il prépare un grand coup contre ses ennemis, et pourtant il ne cesse de négocier avec eux, corrompt à prix d'or et de cadeaux Pagolo Orsini, leur parlementaire. Celui-ci, de retour au camp, vante la bonté, l'aménité du seigneur duc; bientôt les révoltés demandent à rentrer en grâce près de l'ancien maître et lui promettent de prendre Sinigaglia pour le dédommager d'avoir perdu Bologne par leur faute. Jamais César n'avait eu l'abord plus charmant, plus affable. Il congédie les troupes françaises; quel besoin de ces étrangers, entouré comme il est de bons et fidèles amis? Quelqu'un pourtant, — Machiavel, — l'a deviné. Il se demande si c'est croyable que cet homme puisse renoncer à sa vengeance, et ce qu'il entrevoit d'avance l'épouvante. Le duc bardé de fer monte à cheval, et lentement, sur la route de Césena, marche à la rencontre de ses amis. Là, par une matinée de décembre, Machiavel aperçoit sur la place du marché un billot jaspé de sang, près de ce billot une hache ruisselante, et près de cette hache un cadavre taillé en quatre morceaux : tout ce qui subsiste de messer Ramiro d'Orco, l'atroce lieutenant en Romagne, — son bras droit que le tyran vient de s'amputer pour le jeter en pâture à l'exécration populaire; — ainsi, la nuée sanglante éclairant sa marche, il arrive à la porte de Sinigaglia. Après avoir passé la nuit précédente à Fano, où les divers capitaines demeurés fidèles à sa cause se sont distribué les rôles dans le drame qui va se jouer, les Orsini et Vitellozzo reçoivent César Borgia comme leur seigneur et maître. On est joyeux, on s'embrasse, on rit. Mais Vitellozzo se

tient à l'écart de la gaîté commune; il est morne, abattu; tout à l'heure, avant de se porter à la rencontre du duc, il a pris congé de tous ses amis.

C'est qu'en effet leur sort était réglé. A peine ont-ils mis le pied dans le château de la ville, que saisis, garrottés sur l'ordre de César, ils sont aussitôt égorgés. Sombre et terrifiant spectacle à ne pas s'effacer même de la mémoire d'un Machiavel! Quel sentiment pensez-vous qui l'anime à ce sujet? l'horreur du meurtre? Pas le moins du monde. Cet acte infâme, loin de le révolter, l'attire, le séduit; il l'analyse avec amour, s'y délecte; on songe à l'abeille butinant sa fleur, non, plutôt à ces sbires qui, mandés sur les lieux où vient de se commettre un crime, tombent en arrêt devant un coup de couteau bien appliqué et, n'envisageant que la besogne prestement troussée, opinent que l'homme qui a fait cela n'est point un coquin ordinaire. Morale du temps, disions-nous; hélas! on voudrait le croire, mais les faits sont là qui, tout récens, nous déconcertent : souvenons-nous du 2 décembre et de cette opinion publique qui le lendemain, oubliant le crime pour l'œuvre d'art, s'écriait, comme Machiavel à Sinigaglia : « C'est bien joué! »

Ce qui plaît surtout au secrétaire florentin dans cette tragédie, c'est l'astuce profonde du héros, son incomparable dissimulation. Selon lui, une bonne scélératesse correctement et magistralement ourdie vaut mieux que toutes les démonstrations chevaleresques, et là-dessus Machiavel est bien de son pays. « Que celui-là qui dans une souveraineté nouvellement conquise prétend vivre grand et redouté, — écrira-t-il dix ans plus tard, — *que celui-là s'efforce d'imiter cet homme.* » Et son enthousiasme ne fléchira que devant les événemens qui précipiteront la chute de l'idole. A la mort d'Alexandre VI (pendant l'automne 1503), il séjourne à Rome en qualité d'ambassadeur au moment où le conclave élève Jules II à la papauté. César, malade au lit de son côté, sentant que ses ennemis de partout le menacent, appelle à son chevet Machiavel et lui fait cet aveu : « J'avais paré d'avance à tout ce qui pourrait advenir au cas où mon père mourrait de mort subite; seulement je ne m'étais pas avisé que moi-même, ce jour-là, j'aurais à lutter contre la mort.» Il demande un sauf-conduit pour traverser le territoire de la république et se rendre en France par Florence. — « Refusez, » écrit à la seigneurie l'impassible politique, et il ajoute froidement, sèchement : « Le bruit a couru hier que le pape avait fait jeter le duc dans le Tibre. Je n'oserais dire que ce bruit soit vrai, mais, s'il ne l'est encore, il le sera. » Et autre part : « Ainsi, par degrés, ses péchés l'ont conduit à l'abîme et au châtiment. » Le succès! Machiavel ne reconnaît au monde que ce dieu. Tant que le crime se porte bien, il le salue et le *maxime*, mais gare à lui s'il tombe malade; point de

miséricorde alors, rien que le sarcasme et le mépris! Rester malgré les dieux fidèle à la cause vaincue, quelle idée! Ce vieux Caton n'était qu'un maître sot.

VI.

Nous avons quitté Lucrèce sur le chemin de Ferrare, nous la retrouvons maintenant triomphalement établie dans la seconde capitale de la renaissance italienne. Passer ainsi sans transition de la Rome d'Alexandre VI à la ville d'Hercule et d'Alfonse d'Este n'était point une épreuve commode. Il y fallait beaucoup de souplesse et d'élasticité, les défauts même de la noble personne vinrent aider à cette acclimatation contre laquelle un naturel moins neutre que le sien eût assurément réagi. Cette société d'une Adrienne Orsini, *l'œil du saint-père*, ou d'une Julie Farnèse, son *cœur*, — de grands seigneurs, de cardinaux dissolus et de belles dames toujours en train d'amusemens, de bals et de soupers, — ne ressemblait guère au cercle intellectuel et posé de Ferrare, et si Lucrèce, au milieu des licences du Vatican, livrée aux exemples étalés journellement sous ses yeux, ne s'éleva point en corruption à la hauteur du type romanesque inventé depuis, on est presque tenté d'attribuer ce phénomène à la seule inertie de son tempérament. A Ferrare, le théâtre change, et Lucrèce de plain-pied s'y retrouve chez elle, avenante, rieuse, facile à contenter. Son apathique indifférence devient égalité d'humeur. Elle n'aime ni ne hait, ne connaît larmes ni colères et charme, ensorcelle tout le monde, son beau-père d'abord, ensuite ses belles-sœurs Isabelle Gonzague et la non moins charmante Élisabeth de Montefeltre, deux altesses dont le premier mouvement n'avait eu rien d'empressé. Sans être une prude fieffée, et tout en ne reculant pas devant une représentation de la *Calandre* ou de la *Mandragore*, Isabelle réprouvait les scandales de la vie romaine. Admettons aussi que chez elle, de même que chez sa belle-sœur d'Urbin, Élisabeth de Montefeltre, quelque jalousie pouvait bien se mêler au préjugé, car Lucrèce était également aimable et belle, et c'était après tout une rivale qu'il leur fallait accueillir d'un cœur léger. Lucrèce, par sa grâce inaltérable, les désarma, et bientôt des rapports d'intimité parfaite s'établirent entre la fille d'Alexandre VI et la spirituelle marquise de Mantoue.

Ferrare était alors le centre d'une société polie et raffinée qui pouvait, à certains égards, se targuer vis-à-vis de Rome d'une sorte d'honnêteté relative : le vice n'y embouchait pas la trompe des lupercales à toute heure du jour ou de la nuit, comme au Vatican, et la dépravation ménageait encore les bienséances. A mesure que

la décadence politique s'affirmait davantage, le goût des lettres et des arts tendait à croître. L'époque s'acheminait, par découragement, vers la culture intellectuelle et l'humanisme, et la résidence des seigneurs d'Este s'ouvrit la première à ce mouvement. Que pouvaient les Italiens sur un sol en proie à l'étranger? Plus d'indépendance nationale, de liberté; à Milan, à Naples, quand ce n'était pas l'Espagne, c'était la France qui commandait, la main à la garde de son épée et la mèche allumée. Que pouvaient, contre les lances des *barbares* et leurs arquebuses, ces Italiens jaloux, soupçonneux les uns des autres, incapables de jamais fraterniser? Oublier l'action, la volonté, oublier tout dans la contemplation et l'ivresse de l'idéal, se soumettre, s'enfuir vers le paisible champ des arts, et là s'armer du ciseau, de la palette et de l'équerre, saisir la plume et créer des œuvres plus durables que le fer des envahisseurs. Peintres, poètes et savans allaient s'emparer de la scène, et la gloire qu'ils répandraient autour d'eux remplacerait, pour leurs sérénissimes protecteurs, l'éclat des armes et de la politique. Ainsi, quand s'éteignit l'esprit républicain, quand disparut la puissance des vieilles municipalités italiennes, on vit se former ici et là des centres aristocratiques, espèces de soleils attirant à leurs flammes des populations de lettrés et d'artistes en quête d'une cour qui les pensionnât, et tout un monde de beaux esprits désœuvrés ne demandant pas mieux que de se vouer au culte des Muses moyennant finance. Rappellerai-je tous ceux dont la société de Ferrare citait les noms avec orgueil? Giraldi, Calcagnini, Tebaldo et Ercole Strozzi, le jeune Bembo, et comme bouquet Arioste. Il avait alors vingt-sept ans et jouissait d'un grand renom de latiniste et de poète comique. Étant donnés le climat du pays et le lyrisme particulier au temps, on se figure de quelle averse de poésie madame Lucrèce fut inondée. Il en plut sous toutes les formes : sonnets, tercets, distiques, épigrammes, acrostiches, épithalames. La fille d'Alexandre VI, toujours gracieuse, ramassait tous ces complimens et remerciait les auteurs de ce même sourire immuable dont elle repoussait naguère les mots à double entente et les gravelures des libertins jeunes ou vieux du Vatican.

A sa vue, tous les cœurs s'enflamment; Arioste, qui se contente de la chanter, l'appelle la belle des vierges, *pulcherrima virgo :* c'est abuser et du latin et de la poésie, cette vierge avait eu déjà trois maris, sans compter père, frères, et le reste. Pour sa beauté, *pulcherrima* est aussi trop; mais elle avait la grâce irrésistible et le piquant, dans le profil beaucoup de gentillesse, quelque chose d'enfantin avec des yeux de magicienne qui, disait-on, tenaient sous leur magnétisme le Cupidon endormi placé dans sa

chambre à coucher. Organisation absolument féminine, plutôt *naturée* que *naturante*, pour employer une expression de Spinoza, et qui, toujours recevant, doublait d'attrait en vous rendant l'impression par vous transmise! Chacun cherche en elle ce qui n'y est pas, content même alors qu'il ne trouve rien, et ne peut s'expliquer le charme auquel il cède. Ainsi l'aima Bembo, ainsi l'aimèrent les deux Strozzi, dont le plus jeune tragiquement mourut pour elle, sinon par elle.

La fameuse mèche de cheveux de l'Ambroisienne à Milan nous raconte les amours de Bembo, quoique la lettre accompagnant cette relique si chère à lord Byron ne renferme aucun témoignage d'un sentiment réciproque chez Lucrèce, *desiderosa gratificarvi* n'étant en somme qu'une de ces formules de condescendante politesse à l'usage des princes et qui ne prouvent rien. Que le cœur de Lucrèce ait répondu à la passion du brillant cavalier vénitien, c'est là pourtant un fait très vraisemblable. De 1503 à 1506, Bembo entretint avec la princesse les relations les plus suivies. Jeune, beau, plein d'esprit et fort couru des femmes, il la divinisait dans ses vers, dans ses lettres. Ce qu'il y a de certain, c'est que le duc Alfonse, farouche et rancunier, devint jaloux, et que, pour fuir les périls dont cette jalousie le menaçait, Bembo dut transférer ses pénates à la cour de Guidobaldo, duc d'Urbin, d'où il continua jusqu'en 1519 à correspondre avec sa belle. Du roman, passons à la tragédie. Un autre poète de cette pléiade mythologique, Hercule Strozzi, s'était également épris de la tyndaride ferraraise, puis tout à coup, on l'avait vu rechercher la main de la jolie Barbara Tirelli, veuve d'Hercule Bentivoglio, et l'épouser en mai 1508. Treize jours après, dans la matinée du 6 juin, le corps du poète gisait à l'angle du palais d'Este, enveloppé de son manteau, les cheveux hérissés, et balafré, transpercé de vingt-deux blessures. D'où partait ce crime? la question ne fut pas même posée. « Il n'y eut point d'enquête, dit Paul Jove, le préteur resta bouche close. » On attribua ce meurtre au duc Alfonse, convaincu que sa femme aimait Strozzi; d'autres accusèrent Lucrèce, arguant de sa jalousie à l'égard de Barbara Tirelli et donnant aussi pour raison la crainte qu'elle aurait eue que Strozzi ne divulguât le secret de sa liaison avec Bembo dont il avait été le confident. Quoi qu'il en soit, si la fille des Borgia avait pu oublier le drame qui jadis trancha les jours de son frère le duc de Gandie, ce lugubre événement était de nature à le lui rappeler. Soyons juste, après tout: Lucrèce, en venant de Rome à Ferrare, n'avait point tant changé d'atmosphère, et l'antique palais des seigneurs d'Este servait journellement de théâtre à des tragédies domestiques dignes même du Vatican.

Parmi les jeunes beautés que Lucrèce avait amenées de Rome brillait une aimable parente, Angela Borgia, dont les charmes ne tardèrent pas à séduire les deux frères du duc Alfonse. L'un se nommait le cardinal Hippolyte d'Este, l'autre simplement Giulio; il était bâtard du feu duc Hercule, au demeurant, cardinal et bâtard : deux scélérats. Un jour que le sombre Hippolyte faisait sa cour, Angela commit l'imprudence de vanter les beaux yeux du prince Giulio, ce dont le saint homme de cardinal se promit à l'instant de tirer une vengeance diabolique. Il soudoie deux *bravi*, leur commande de guetter son frère au retour de la chasse et de lui arracher les yeux, ces yeux que donna Angela trouvait si beaux! L'attentat fut exécuté, son éminence étant présente. Malheureusement les choses ne marchent pas toujours comme on voudrait; le cardinal Hippolyte voulait les deux yeux de son frère, il n'en eut qu'un. Après le premier arraché, la victime poussa de tels cris et se défendit tellement que les bandits lâchèrent pied. On recueillit le mutilé, on le pansa, on le soigna si bien qu'il en fut quitte pour rester borgne. Mais la blessure, par son trou béant, clamait vengeance, et le duc, ô dérision! prononça deux années d'exil. Le bâtard attendit, méditant, couvant sa revanche, vainement, car à son retour le cardinal, averti qu'il s'agissait de l'empoisonner, informa du complot le duc Alfonse, qui, se croyant menacé dans sa personne et sa dynastie, ne prit plus conseil que de sa frayeur, et, tandis que l'échafaud se dressait et que les prisons s'emplissaient de suspects, le royal bâtard pourchassé fut encore trop heureux de pouvoir à son tour gagner Mantoue. Sur ces entrefaites, Alexandre VI vint à mourir.

VII.

On raconte que César, voulant s'emparer des biens de quelques riches cardinaux, organisa dans les jardins du pape, à Belvédère, un de ces petits soupers fins à la mode des Borgia. Il va de soi que les vins destinés aux convives étaient scrupuleusement médicamentés selon la formule; mais le sommelier se trompa de flacon, et ce furent le saint-père et son loyal fils qui sablèrent le poison en guise de vin d'Espagne et de Sicile. Le pape succomba; César, jeune et vigoureux, se tira d'affaire.

Plusieurs contestent cette histoire, qu'ils traitent de légende, et veulent que le pape soit mort d'une fièvre quarte. Entre deux témoignages également incertains, mieux vaut toujours choisir celui qui nous explique les faits reconnus vrais. Or la vérité, c'est que

père et fils tombèrent malades le même jour, à la même heure, et que leur état présentait tous les symptômes d'une intoxication foudroyante. O Providence! ils se sont empoisonnés croyant empoisonner leurs hôtes, et tandis que l'un râle, agonise, l'autre expire, et son corps aussitôt tuméfié, putréfié, méconnaissable, devient une chose tellement horrible que nul domestique n'ose en approcher et qu'il faut requérir au coin du prochain carrefour un homme de peine qui rapidement, en trois bonds, fait passer l'affreuse dépouille du lit pontifical à la voirie.

Qu'était-ce donc finalement que ce poison des Borgia, toujours entrevu à travers les mirages du fantastique, et de quelles drogues pharmaceutiques ce philtre de malheur se composait-il? Un soir, il y a de cela bien des années, j'étais au Théâtre-Italien écoutant l'opéra de Donizetti. Le second acte suivait son cours, et, par son chaleureux entrain dramatique non moins que par la perfection d'une exécution inoubliable, soulevait à chaque instant l'enthousiasme de la salle. Le grand trio venait de finir; Gennaro et Lucrèce, — disons Mario et la Grisi, — allaient commencer leur duo, quand mon voisin de stalle, un vieil habitué de la maison, secouant une somnolence que son âge et la désuétude rendaient peu surprenante, me souffla ces mots à l'oreille : — Vous savez que je possède par héritage la propriété du poison des Borgia. Dans ma famille, on se le lègue de père en fils; j'en ai la recette dans mes papiers, et je vous la communiquerai pourvu que vous me promettiez d'être discret.

Ne rions pas; cet heureux possesseur de la *cantarella* (1) n'était point un Jean-Marie Farina d'espèce ordinaire; il avait son brevet, mais un brevet de duc, et s'appelait Riario-Sforza, un très galant homme de petit vieillard, sachant par cœur Dante, Pétrarque et Rossini, ne dédaignant pas les coulisses de l'Opéra et terminant volontiers au foyer de la danse une soirée commencée chez le nonce. J'avais alors vingt ans, et connaître la recette d'un poison historique était bien le moindre de mes soucis. Que de fois n'ai-je pas regretté depuis cette négligence; penser qu'on pourrait tenir un secret digne d'intéresser la science, et se voir réduit aux conjectures, errer, tâtonner d'après la glose quand la vérité s'offrait à vous comme la fleur bleue du conte de Novalis, et qu'il vous en eût si peu coûté pour la cueillir!

« Au XVIe siècle, écrit M. Ch. Flandin, on connaissait l'oxyde d'arsenic ou acide arsénieux, et, de plus même, on savait préparer

(1) C'est le nom de la mixture talismanique. Pourquoi ce mot, qui se traduit en français par celui de *chanterelle*, et semblerait, quand on y pense, être la racine d'une expression cynique, mais pittoresque, fort usitée en langage de police correctionnelle?

les composés d'arsenic les plus solubles. Le poison lent des Borgia était donc l'acide arsénieux peu soluble; le poison le plus violent était une de ces préparations solubles d'arsenic dont les effets sont si rapides qu'on pourrait presque dire qu'ils sont instantanés (1). » J'ai lieu de supposer que la fameuse poudre blanche ayant goût de sucre, et qui, solide ou dissoute, agissait infailliblement, devait être une composition plus complexe. Il y avait l'acide arsénieux et puis encore quelque chose, un *nescio quid*, employé *secundum artem* dans les officines de l'antiquité romaine et du moyen âge italien, et que nous ignorons, nous autres modernes, car ce n'est pas parce que nous savons moins que les anciens, c'est au contraire parce que nous savons beaucoup plus, que l'art des empoisonnemens secrets a si notablement décliné. Tacite nous dit que Locuste mettait du génie à composer ses philtres; elle pratiquait surtout l'art des mélanges, un art que nous avons perdu ou plutôt que nous avons voulu laisser se perdre. Elle associait les matières toxiques, usait avec un prodigieux instinct des substances tirées du règne végétal, ce qui ne l'empêchait pas de recourir dans l'occasion aux poisons minéraux. Le poison donné à Claude et le premier que prend Britannicus sont peut-être des composés minéraux, les effets qu'ils produisent sur les intestins semblent se rapporter à cette classe d'agens toxiques; mais le poison qui frappe comme le glaive, celui qui provoque des convulsions soudaines et simulant l'épilepsie, c'est indubitablement un poison végétal. La terrible *acqua tofana*, si renommée au XVIIe siècle, ne serait elle-même qu'une contrefaçon du poison des Borgia. C'est du moins ce que nous racontait ce soir-là, dans un entr'acte, le duc de Riario-Sforza, et je n'oublierai jamais l'expression hoffmanesque de ce petit vieillard revendiquant d'un ton paterne et doucereux les droits de sa famille sur une propriété de pareille espèce. Ce simple mot d'*acqua tofana*, qu'il prononcait du nez en le ponctuant d'une exclamation, vous émerveillait, et l'eau vous en venait à la bouche rien qu'à l'entendre célébrer l'appétissante limpidité du breuvage. Il suffisait de quatre ou six gouttes pour tuer un homme, caractère également propre au poison des Borgia, qui savaient graduer les doses au point de pouvoir annoncer l'époque fixe du dénoûment, car ces mélanges, dans la composition desquels entraient aussi la cantharide et le seigle ergoté, produisaient des maladies déterminées dont les jours sont en quelque sorte comptés.

Alexandre VI succombait aux armes mêmes qu'il avait tant maniées pour ses crimes; le poison se retournait contre l'empoison-

(1) Ch. Flandin, *Traité des Poisons*, t. Ier, p. 73.

neur. Mort tragique, pleine de visions infernales! La légende parle de sept diables rassemblés dans sa chambre au moment fatal et venant s'assurer du règlement d'un certain certain pacte contracté avec Satan lors du dernier conclave, et moyennant quoi le Borgia, pour douze belles années de pontificat, vendait son âme. Légende, que nous veux-tu? Alexandre n'a rien d'un Faust; il n'en connaît ni les troubles d'esprit, ni les doutes, ni les révoltes de Titan. Ce pape matérialiste, athée, abominable, vous le disséqueriez au scalpel de la psychologie la plus sévère que vous ne trouveriez pas au fond de sa conscience un grain de scepticisme philosophique. Sans s'épargner un adultère, un inceste, sans commettre un meurtre, un sacrilége de moins, cet homme croit naïvement qu'il croit en Dieu, que ses péchés lui seront remis et qu'il trônera dans le paradis des anges, la tiare au front, la chape d'or et de lumière sur le dos, glorieux, radieux, et contemplant dans l'azur infini la divine mère du Christ, présente sous les traits de Julie Farnèse. Le vrai tyran doit toujours, en fait de croyance, savoir se maintenir au niveau de la populace, car le despotisme ne s'appuie que sur la superstition et la grossièreté des mœurs, et c'est en adorant des idoles qu'il affermit sur le trône cette sorte d'idolâtrie dont il est l'objet. Ces idées du monde invisible ne possèdent, n'épouvantent que les cerveaux qui pensent : ces terreurs-là sont pour Pascal; les Alexandre VI n'en ont cure.

Parmi les hallucinations de la suprême heure entrevit-il seulement, ce moribond, les noces d'or de sa maîtresse avec son successeur? A peine a-t-il vidé le Vatican que Julie Farnèse y rentre au bras de Jules II. Quelle prêtresse du vice et de la corruption, cette femme! Les anciens l'eussent divinisée, et je ne sais à lui comparer que Diane de Poitiers. Mais Diane, dont l'étreinte embrasse deux règnes, n'a pour amans que de simples rois, Julie Farnèse a deux papes. Diane n'a que Fontainebleau et Jean Goujon, Julie a le Vatican et Michel-Ange! Comme elle avait piétiné la tiare du Borgia, elle mit également le Rovere sous sa pantoufle, ce Jules II, l'implacable ennemi d'Alexandre VI et de César, dont il causa la ruine. Triomphe romanesque de l'impudicité, la concubine d'Alexandre VI, hier vilipendée et flagellée par toute l'Italie, se retrouve du jour au lendemain en plein crédit, en pleine gloire, et la voilà très haute, très puissante dame gouvernant le monde et l'église, et mariant au neveu de Jules II la fille qu'elle a eue d'Alexandre VI!

On peut voir dans l'arène de Padoue une fresque de Giotto, représentant un évêque nu de corps et qui, la mître en tête, couvre de sa bénédiction pontificale un prêtre à genoux qui lui tend un

sac d'argent. La figure d'Alexandre VI évoque forcément devant vos yeux ce personnage de l'enfer dantesque :

> O Simon mago, o miseri seguaci
> Che le cose di Dio, che di bontate
> Denno essere spose, voi rapaci
> Per oro e per argento adulterate (1)!

Sa vie est une perpétuelle parodie de l'Évangile. « Tu ne tueras pas, tu ne commettras point l'adultère, tu ne porteras pas de faux témoignage, etc., » pas un précepte qui ne soit à chaque instant retourné comme on retourne un vêtement pour une mascarade. Je viens de citer l'évêque de Giotto, c'est l'antechrist de Luca Signorelli qu'il fallait dire. L'antechrist apparaissant aux hommes sous forme de la caricature du Christ, idée de génie bien digne d'un précurseur de Michel-Ange, et que le peintre de Cortone a transcrite sur les murs du dôme d'Orvieto! — Au milieu d'une nombreuse assemblée se tient le Christ, — type et costume traditionnels, à ce point que votre illusion est d'abord complète; — regardez de plus près, l'effroi vous gagne. Ces yeux ont la fascination du basilic, cette bouche tire de l'enfer son expression. Vous avez devant vous l'antechrist. Derrière le faux messie, Satan se dresse et familièrement lui parle à l'oreille. L'antechrist, la main posée sur sa poitrine avec un geste d'hypocrite mansuétude, semble dire : « Venez à moi, qui suis le sauveur. » A ses pieds, les trésors s'amoncellent, une foule immense l'environne, — riches marchands, grands seigneurs et peuple, — tous l'honorent, l'adorent. Un jeune moine, dont le visage indique une foi profonde en même temps qu'une parfaite stupidité, marmotte son *oremus;* ses mains jointes et ses yeux pleins de confiance et de vénération se tournent béatement vers l'idole. Cependant apôtres et suborneurs vont et viennent; une jeune nonne compte dans sa main l'argent qu'elle a reçu, un beau jeune homme tend la sienne. A côté, le meurtre et la violence : un moine, pour avoir refusé de vénérer l'infâme, gît par terre, la tête fendue en deux.

Je ne pense pas qu'on puisse mettre le doigt sur une plus saisissante allégorie de la vie d'Alexandre VI. Et pour que rien ne manque à cette apocalypse, où l'Ancien-Testament, la satire de Juvénal et l'épopée dantesque se confondent, la figure qui juste sur le mur d'en face fait vis-à-vis à l'antechrist est le Christ de Fiesole, le *vrai*, celui dont le souffle disperse les sortiléges du démon et juge en dernier ressort les mauvais papes!

(1) *Infern.*, XIX.

VIII.

Le règne d'Alexandre VI restera l'affliction de l'église. A lui revient le discrédit où tomba depuis la papauté. Non pas qu'il soit le seul ou même le premier coupable. Avant ce Borgia, le népotisme florissait sans doute et se pratiquait au Vatican sur la plus grande échelle. Sixte IV ne s'en gênait pas, et, pour la simonie, la démoralisation et le brigandage, la période d'Innocent VIII marque une date. N'est-ce pas son vice-camerlingue qui, parodiant Ézéchiel, s'écriait : « Dieu ne veut point la mort du pécheur; il veut qu'il paie et qu'il vive? » Mais c'est l'œuvre d'Alexandre VI d'avoir fait de l'église un règne absolument temporel, et d'avoir transmis à ses successeurs des tendances systématiques qui devaient tôt ou tard amener la crise. Encore s'il eût apporté quelque idée politique, le moindre sentiment de réforme à l'établissement de cette dynastie de papes-rois; mais non, l'église disparaît sous lui sans que l'état se fonde. C'est que le grand-pontife n'était, en dernière analyse, qu'un homme de plaisir et de sens, un voluptueux frénétique n'aimant que la richesse et le pouvoir : adroit, roué, rusé, inventif, magnifique avec des intermittences de parcimonie; une manière de Louis XV assis sur le trône de saint Pierre et façonné aux mœurs barbares du xve siècle. La souveraineté qu'il exerce n'est pas héréditaire, il lui faudra donc, de son vivant, assurer un sort princier à chacun de ses bâtards, j'allais dire de ses *légitimés*, pour parler le langage du grand-roi; mais ces sortes de compromis hypocrites entre la débauche et l'honnêteté ne sont le fait que des pieux monarques temporels, les papes n'ont que des bâtards. Entretenir des maîtresses, pourvoir à la situation d'une lignée de garçons et de filles, chose coûteuse, très coûteuse! Qu'à cela ne tienne, on vendra les bénéfices, on trafiquera des indulgences, et comme dans une basse-cour on tâte les chapons pour ne tuer que les plus gras, on supputera la fortune des cardinaux pour n'empoisonner que les plus riches, dont on héritera. Impossible d'imaginer un meilleur père : ni le vol, ni l'assassinat ne l'effarouchent quand il s'agit du bonheur de ses enfans. Il aime sa Lucrèce d'un cœur idolâtre, ne trouve jamais qu'elle soit une assez haute, une assez puissante princesse, et, dans l'occasion, il la fera veuve pour la mieux marier. Et César, son bien-aimé fils, ce César devant lequel il tremble, est-il rien qu'il soit capable de lui refuser, fût-ce l'absolution d'un fratricide? A ce compte, Alexandre VI réaliserait le type du père de famille par excellence. Les événemens au milieu desquels il vit, — calme, reposé, bien portant, jo-

vial, — ces événemens seuls sont tragiques, lui ne respire que sensualisme, hilarité paterne. C'est, dans la plénitude de son embonpoint fleuri, dans la riche et luxuriante abondance de sa progéniture, l'immortel don Magnifico de l'opéra italien, si splendidement représenté jadis par le grand Lablache! Nulle trace de vues politiques, et, — curiosité bien autrement remarquable au sein de cette Italie de la renaissance, — aucun sentiment des lettres ni des arts, pas l'ombre de ces goûts de culture intellectuelle qui, s'ils ne réussissent pas à réhabiliter nombre de scélérats de cette époque, les élèvent du moins fort au-dessus de cette race d'Espagnols romanisés adonnée aux seules jouissances physiques, et dont les fêtes jamais ne connurent que les délices de l'ivresse et du jeu. Le concert de malédictions qui, des quatre coins de l'Italie, éclata aussitôt contre la mémoire d'Alexandre VI préludait, dès cette première heure, au jugement de la postérité.

« Rome entière, — écrit Guicciardin, âgé de vingt et un ans à cette époque et mieux que personne posté pour nous transmettre les impressions de ses contemporains, — Rome entière, saisie de joie indescriptible, accourut à Saint-Pierre contempler ce défunt, ce démon d'ambition insatiable et de pestilentielle perfidie, dont la cruauté féroce, la monstrueuse luxure, la rapacité, l'audace effrontée dans l'administration du temporel et du spirituel, avaient empoisonné le monde. Et pourtant, cet homme, de sa jeunesse au terme de son existence, un bonheur constant, inoui, l'avait poussé, et, si grandes que fussent les choses auxquelles il visait, celles qu'il atteignit furent plus grandes encore. Exemple solennel fait pour confondre l'erreur de ceux qui font dépendre de notre mérite ou de nos fautes le bien et le mal qui nous arrivent en ce monde, au lieu d'en rapporter la cause à la sagesse et à la justice de Dieu, dont l'omniscience plane au-delà du cercle étroit où nous nous agitons, et se réserve, pour d'autres temps et d'autres lieux, de récompenser les vertus et de punir le vice! » A cet anathème de l'histoire, la poésie bientôt mêle sa voix. Et cette satire sanglante, qui l'écrira? Le courtisan des heureux jours du règne, l'homme aux sonnets, aux épithalames, l'Arioste. Écoutez-le flétrir les scandales du sanctuaire, cette course effrénée aux emplois, aux dignités ecclésiastiques. Il est vrai que nous sommes sous Léon, X et que les Borgia sont par terre : admirable occasion pour leur tomber dessus.

« Et qu'adviendra-t-il, s'il monte au rang suprême? enrichir, agrandir ses fils et ses neveux sera son premier souci paternel.

« Penser au Turc, il n'en a cure, et cependant toute l'Europe l'aiderait à commencer par là sa haute mission.

« Les colonnes s'écroulent, et les ours se gorgent. Prendre d'abord Préneste, puis Tagliacozzo pour ses chers *siens*, c'est le début.

« L'un décapité, l'autre étranglé, gisent en Romagne, dans les Marches ; lui triomphe, rouge du sang des chrétiens.

« Il donne l'Italie en proie à l'Espagnol, au Français, libres d'agir à leur guise aussi loin qu'il reste un lopin de territoire à conquérir pour sa race de bâtards!

« Pleuvent ensuite les excommunications, et sur l'atroce Mars crève en même temps la nuée des indulgences, car il faut bien pourvoir à la paie des Suisses et des Allemands! »

L'église avait reçu un choc, et sans être atteinte dans sa vie même, qui ne saurait périr, elle pouvait faire son deuil de tout un ordre d'idées mystiques se rattachant à la papauté. Quant aux Borgia, du coup s'écroulait la maison, et Lucrèce, après quelques larmes pieuses données à ce père cause à la fois de son abaissement moral et du rang souverain qu'elle occupait, — Lucrèce n'eut qu'à se féliciter d'avoir troqué à temps son nom de famille contre le titre de duchesse de Ferrare. A Rome, en Italie, les affaires allaient mal : l'espèce de royaume que César s'était bâclé de fraude et de rapine, se démembrait à vue d'œil. A peine à ce flibustier restait-il encore la Romagne. Tous les tyrans naguère dépossédés par lui rentraient dans leurs états en triomphateurs. Jean Sforza revenait de Mantoue à Pérouse, Guidobaldo de Venise à Urbin, César, tout valétudinaire, l'esprit troublé, accourt à Nepi se mettre sous la protection des troupes françaises. L'élection de son ami le cardinal d'Amboise l'aiderait à déjouer le mauvais sort; mais le cardinal a renoncé, et c'est Piccolomini qui, sous le nom de Pie III, ceint la tiare. Celui-là n'a pas moins de douze enfans, filles et garçons : autant d'altesses à doter. Heureusement la mort le guette au seuil du Vatican et coupe court aux apanages. Pie III permet à César de rentrer à Rome, lui, Vannozza, son frère et ses neveux, le loup, la louve et les louveteaux, — qui dit Borgia, dit famille unie. Mais aussitôt les Orsini se lèvent, menaçans, terribles, et voilà toute la tribu contrainte à se réfugier dans le fort Saint-Ange. Monté au trône pontifical le 22 septembre, Pie III en descend le 18 octobre; place maintenant à Jules II! Ces Rovere, ces Borgia, ces Médicis sont les dynastes de la papauté moderne. Chacune de ces maisons fournit deux papes à l'histoire, et vous n'en trouverez point dont les noms soient plus mêlés à la politique. Les Rovere haïssaient les Borgia; Jules II saisissant le pouvoir, c'en était fait de César et de sa fortune. A dater de ce jour, son roman n'est plus qu'une suite d'aventures misérables, où le héros n'a d'autre soin

que celui de sauver sa peau. La bête fauve est lancée, on la poursuit, on la traque. Enfermé d'abord au château d'Ischia, on le transfère ensuite à Séville, puis en Castille au château de Medina del Campo.

A tant de colères justement déchaînées se joint l'implacable haine de la veuve du duc de Gandie, animant contre l'assassin de son époux toutes les influences dont elle dispose autour du roi d'Espagne. Mais tandis que la duchesse joue son rôle d'Erinnye, Lucrèce agit en bonne sœur et reçoit un matin la nouvelle que ses efforts ont triomphé. César s'est échappé de sa prison; il s'apprête à rentrer en Italie, se fait annoncer par ses agens, et tout de suite le front de Jules II se rembrunit. « La délivrance de César rendit le pape soucieux, écrit l'historien aragonais Zurita, car le duc, ajoute-t-il, était homme à bouleverser l'Italie entière, et les populations l'aimaient en même temps que les gens de guerre, ce qui n'arrive pas à tous les tyrans. » Passionner les multitudes qu'on écrase et pouvoir dire partout : « Moi seul, et c'est assez, » privilége rare en effet! Cette force démoniaque, César Borgia l'avait. N'importe, le moment était mal choisi pour tenter une restauration en Romagne. Justement à cette fin de l'année 1506, Jules II venait de s'emparer de Bologne, et le marquis de Gonzague, sur qui César avait cru pouvoir compter encore, commandait les troupes du pape en qualité de généralissime. Découragé du côté de l'Italie, l'aventurier se retourne vers le roi de France et lui demande à rentrer à sa cour et dans son service. Mais Louis XII reste froid à ces offres, et quand le négociateur s'avise de réclamer au nom de César le duché de Valence et la pension que le susdit seigneur touchait jadis à ce titre comme prince de la maison de France, — le négociateur est expulsé sans autre procédure. L'exil, la prison, la défaite jusque dans les antichambres, que devenir? Et cependant ce misérable, ainsi renié de tous et de partout repoussé, ce chevalier errant, si complétement désarçonné, peut-être n'eût-il fallu qu'un peu d'assistance pour le remettre en selle. Engagé sous le drapeau de Saint-Marc et condottier au service de la république de Venise, César eût fait trembler Jules II et reconquis la Romagne. D'autre part, de quel prix n'eût pas été pour Louis XII son alliance dans la guerre de la France avec le pape après la rupture de la ligue de Cambrai? Mais le destin a de ces retours inexorables, et c'est presque toujours contre ses plus grands favoris qu'il les prononce. D'un seul coup son caprice vous a tout donné, et d'un seul coup son caprice vous reprend tout, ne vous laissant que l'idée que vous avez de vous-même au plus profond de votre conscience, dédommagement bien précaire pour un César Borgia! La mort eut pitié de lui, et ce fut en Navarre, à l'attaque d'un château perdu au cœur des Pyrénées, qu'il la rencontra obscurément. Il avait alors trente et un ans.

IX.

Quelques pages de Machiavel, un portrait de Raphaël, l'amitié de Léonard de Vinci et surtout l'action prestigieuse d'une de ces époques qui possèdent comme le roi Midas le don de transformer en or leurs plus vils métaux, — ont tellement contribué à grandir ce personnage aux yeux de la postérité, que bien des gens encore aujourd'hui le traitent en héros. On nous le représente comme un penseur, un politique, comme un de ces génies qui, lorsque Dieu leur livre l'espace et le temps, deviennent en France, des Louis XI, en Angleterre, des Henry VII, en Espagne, des Ferdinand. On s'amuse à nous raconter que c'était un grand prince, tout imbu d'idées modernes et ne rêvant que l'indépendance de l'Italie sous un chef unique et séculier : ce fils de pape, si on l'eût laissé faire, aurait détruit la papauté et substitué au règne divisé de l'église un gouvernement unitaire et national. C'est le thème de Machiavel arrangé selon les convenances du moment par les amateurs de variations historiques. Machiavel hait la servitude : tirer l'Italie des mains de l'étranger est son objectif, et comme il ne reconnaît que la force, c'est à César Borgia qu'il s'adresse : « *Tu sei il mio maestro, il mio signore.* » Son prince est un assassin, un tyran des plus abominables, qu'importe; Machiavel n'aime pas les hommes, il vit pour son abstraction : l'état, l'Italie; le reste le touche assez peu. Machiavel n'a que le cerveau d'un patriote, Dante en a l'âme; il voit plus haut et plus loin, l'humanité lui tient au cœur plus que son propre peuple! Tandis que le poète de la *Divine Comédie* regarde le ciel, le poète de la *Mandragore* sonde l'abîme : à race dégénérée, tyran féroce; s'il en savait un pire que César Borgia, il le choisirait, pourvu qu'il le sentît plus fort. Et cette force, qu'était-elle en somme? Nous venons de la voir s'évanouir en fumée.

Est-il supposable qu'un diplomate si fin, si madré, se soit abusé de la sorte? Machiavel ne se contente point de ne pas aimer les hommes, il les méprise et se moque d'eux. N'avons-nous pas connu de notre temps un brillant écrivain qui naïvement vous disait de tel peintre illustre, à la gloire duquel il s'était voué : « De vous à moi, je ne l'ai jamais admiré; mais il me fallait un nom à mettre en avant pour ma polémique, et j'ai pris le sien comme j'en aurais pris un autre. » Celui-là ou un autre, ainsi faisait Machiavel, forgeant à froid ses paradoxes. Souvenons-nous de sa lettre à Guicciardin et du trait qui la termine, une vraie merveille de *post-scriptum*. Après avoir disserté en homme d'état sur les malheurs de l'Italie, après avoir analysé les divers moyens par lesquels on pourrait peut-être encore sauver la patrie, il opère un brusque

revirement et conclut par ces mots : « Je t'en prie, mon cher Francesco, fais de ton mieux pour la cantatrice que je te recommande; Barbara se rend à Modène, et celle-là m'occupe bien autrement que l'empereur! » Politique d'amateur désappointé! Macaulay, parlant des contemporains de Machiavel, s'écrie : « Ces gens-là seraient capables de rire d'Othello et de reporter sur Iago toutes leurs sympathies. » Rien de plus vrai et de plus saisissant que cette remarque, surtout quand on l'applique à l'auteur du *Prince*, car ce prince n'est qu'un Iago. Du héros, il n'a que l'apparence, ne connaît que la fourberie et l'astuce, et se sert du poison et du poignard mieux que de l'épée. L'influence que de pareils êtres peuvent exrcer ne prouve qu'une chose, la lâcheté des hommes. Au lieu de les mettre en jugement et de les envoyer à la potence, on se laisse opprimer par eux. Et dire que cet exemple ne devait pas être le dernier, et qu'on a pu le voir se renouveler de nos jours!

Qu'un homme d'action dans ses erreurs ou dans ses crimes invoque la passion pour circonstance atténuante, le penseur n'a point même excuse, et c'est tout simplement sa propre dépravation qu'il étale, lorsque, grave et de sens rassis, il vient nous prêcher l'admiration d'un César Borgia et de son gouvernement : autant vaudrait faire l'éloge de la peste, de la famine et de l'inondation. Méchans sophismes contre les droits du genre humain, paradoxes à fournir des armes à tous les déclassés de la politique, et dont la valeur humoristique ne relèvera jamais l'infamie, car ce qui est faux finit par déplaire, et l'homme a en lui un principe de droiture qu'on ne choque pas impunément. « Ruse et hypocrisie priment courage. — On tient ses sermens, on les rompt selon les temps et l'avantage qu'on y trouve. — En morale absolue, la vertu vaut peut-être mieux que le vice; en réalité, elle nuit à qui la pratique. — Quand tous en usent avec nous sans foi ni loi, pourquoi vouloir seul agir honnêtement? — Gagne le peuple par des fêtes, les grands par des présens, ne menace point, tue. »

Voilà Machiavel et voilà César Borgia; le *Prince* (1), l'homme qui tient la Romagne sous un joug de fer, passe pour un grand

(1) Il est vrai qu'autre part, oubliant son apologie cynique du despotisme et se montant la tête pour l'idéal républicain, le même bel esprit florentin écrit dans son discours sur Tite-Live : « Si un seul homme est capable de régler un état, l'état ainsi réglé durera peu de temps; il faut qu'un seul homme continue à en supporter tout le fardeau. Il n'en est point ainsi quand la garde en est confiée au grand nombre et que le grand nombre est chargé de sa conduite. » Fiez-vous donc ensuite à Napoléon, qui disait : « Tacite raconte des romans, Machiavel fait de l'histoire! » Richelieu, qui s'y connaissait un peu, lui aussi, a d'ailleurs admirablement défini cette politique étroite et tyrannique, « qui n'est praticable que dans les petites provinces où tous les sujets sont sous la main de celui qu'ils doivent craindre. »

politique, et cette fureur qu'il a d'étendre *per fas et nefas* ses territoires permet aux utopistes beaux esprits de supposer chez lui des plans d'unité nationale qu'il n'eut jamais et qui d'ailleurs n'étaient pas de son temps, car les Médicis, ni les autres qui le remplacèrent, n'entreprirent de faire ce que nous appellerions aujourd'hui de la politique italienne. Chacun pour soi, et l'étranger pour tous, les tyrans de cette période ne connaissent que ce mot d'ordre. Quand ce n'est pas avec le roi de France qu'ils s'allient, c'est avec le roi d'Espagne ou l'empereur. César Borgia passe sa vie à se vendre à qui veut l'acheter; ce prétendu héros de l'indépendance de son pays ne guerroie avec profit que lorsque les soldats du roi de France appuient ses mouvemens. Il se sert de tout le monde contre tout le monde et trahit tout le monde : il pille, égorge, ravage tout sur son chemin, et sa trop fameuse politique dont on rabâche est celle du cavalier de l'Apocalypse. Il est en outre à constater que sur lui, comme sur toute sa race, glisse sans pénétrer le grand souffle de la renaissance. L'esprit du temps ne les charme pas; ce sont des Espagnols, des parvenus. Ils n'aiment ni la poésie ni la peinture, ni la statuaire. Tandis que dans l'Ombrie les Montefeltre, à Mantoue les Gonzague, fondent à grands frais des musées, des bibliothèques et des collections, ils vivent étrangers au mouvement. Lucrèce elle-même, s'unissant à cette maison d'Este où les muses sont à demeure, conserve son effacement, son indifférence en matière de plaisirs intellectuels, et la parfaite médiocrité de sa nature ne vous frappe que davantage au milieu de sa nouvelle famille italienne et des aimables et savantes princesses qui la décorent. Que d'autres s'amusent aux comédies de Plaute, dont son beau-père Hercule d'Este se plaît à diriger la mise en scène; c'est assez pour elle de s'emmitoufler dans une existence mondaine, galante et pieuse, se laissant benoîtement vieillir parmi les intrigues de palais et les petites pratiques de dévotion : doux repos après la tempête, calme plat que traversent ici et là quelques coups de poignard qui lui rappellent son passé romain, l'orageux Vatican paternel. Ne cherchez en elle aucune des illustres dames de la renaissance; elle est la fille de son père et la sœur de son frère, rien de plus, rien de moins. Supprimez ce titre, elle cesse d'appartenir à l'histoire; l'histoire, pour de pareilles gens, quel grand mot! Non, décidément, père, frère et fille, les causes célèbres, le mélodrame et l'opéra leur valaient mieux : Lucrèce devient commune en devenant moins scélérate.

HENRI BLAZE DE BURY.

limiter la sphère de l'intelligence à la vie animale. La vie animale n'est que le développement de la vie organique; mais elle comprend aussi bien la volonté que l'intellect; ce qu'il y a d'inconscient en nous peut avoir son origine au-dessous, c'est-à-dire dans la vie viscérale et végétative; mais cela est aussi vrai de ce que nous appelons intelligence que de ce que nous appelons volonté.

Peu importe d'ailleurs ici la vérité intrinsèque de la doctrine; le seul point que nous ayons tenu à mettre en lumière, ce sont les origines françaises de la philosophie de Schopenhauer. Cette philosophie, dans sa partie objective, peut se ramener à deux propositions. La première, c'est que les différentes forces de la nature : gravitation, cohésion, affinité, instinct, sont, en essence, identiques à ce que nous avons appelé la volonté. Or nous avons retrouvé cette proposition fondamentale dans Cabanis. La seconde, c'est que la volonté est profondément séparée de l'intelligence et qu'elle est antérieure à l'intelligence; la volonté est la chose en soi, la substance qui s'apparaît à elle-même subjectivement sous forme d'intelligence. Or, cette seconde doctrine, Schopenhauer la retrouve lui-même dans la distinction des deux vies, vie organique et vie animale, qui est le fond du livre de Bichat : c'est la traduction physiologique de son système. Ce système, au moins dans sa partie objective, a donc sa double raison dans la physiologie française. Quelle que soit la valeur de ces idées, c'est de chez nous qu'elles sont venues; c'est à nos propres philosophes qu'il faut en faire honneur : c'est ce qu'oublient trop souvent les admirateurs intempestifs de tout ce qui vient de l'Allemagne. Nous exaltons Schopenhauer; nous avons oublié Cabanis et Bichat. Lui-même a été plus juste que nous.

Si c'était ici le lieu, nous pourrions faire voir que, dans l'engouement excité parmi nous par la psychologie anglaise contemporaine, il y a la même ingratitude envers nos propres penseurs. Quiconque voudra étudier avec soin l'école idéologique et physiologique française du commencement de ce siècle, Destutt de Tracy, Gérando, Maine de Biran, Ampère, et encore Cabanis et Bichat, et même Cardaillac et Garnier, y trouvera, comme on l'a vu plus haut, maintes propositions qui nous reviennent aujourd'hui d'Angleterre. Nos historiens de psychologie anglaise et de psychologie allemande devraient bien un jour découvrir qu'il y a eu une psychologie française. Est-ce trop que leur demander, lorsqu'ils auront fait le tour du monde, de vouloir bien s'intéresser quelque peu à leur propre pays?

PAUL JANET.

LE

PASSAGE D'HANNIBAL

A TRAVERS

LA GAULE ET LES ALPES

Histoire d'Hannibal, par le commandant Hennebert, deux volumes parus; Imprimerie nationale, 1870 et 1878.

I.

L'obscurité dans laquelle se déroule pendant bien des siècles la vie de notre vieille mère la Gaule n'est interrompue que par quelques faits éclatans qui mêlent ses destinées à l'histoire générale. L'un des plus célèbres et des plus curieux est le passage d'Hannibal à travers son territoire méridional dans des conditions qui firent de cette entreprise hardie un des succès les plus chèrement achetés, mais aussi les plus merveilleux de l'antiquité. Les Romains eux-mêmes, bien que plus disposés à maudire Hannibal qu'à célébrer ses prouesses, ne purent s'empêcher de rendre hommage à sa victoire sur les élémens et les hommes coalisés. Plus tard, la Gaule et les Alpes virent passer bien d'autres armées, et jusqu'à la fin du dernier siècle, ce fut toujours une tâche ardue que de faire franchir à une armée portant avec elle tout son matériel les cols abrupts qui nous séparent de l'Italie. Auparavant, des bandes de Gaulois, saisis de la fièvre des conquêtes, avaient su les traverser et tomber comme une avalanche sur les fertiles contrées de la Circumpadane. Mais l'expédition d'Hannibal eut toujours la place d'honneur. Ce n'étaient pas en effet des hordes à

demi sauvages, où chacun ne porte que son épée et son bouclier, qui avaient suivi le héros carthaginois, c'était une armée régulière, composée de soldats habitués au bien-être des pays civilisés, traînant à sa suite un immense attirail et même une quarantaine d'éléphans. D'autre part, Hannibal s'était lancé à peu près dans l'inconnu. L'orographie des Alpes était ignorée, les Romains n'avaient pas encore osé y pénétrer. En fait de routes, il n'y avait que des sentiers de chèvres. Entre les Pyrénées et les Alpes vivaient des populations nombreuses, belliqueuses, encore barbares, soupçonneuses, susceptibles, vite effarouchées. Le Rhône était sur la route, barrière effrayante et dont aucun pont ne joignait les rives. Hannibal, le chef prévoyant et calculateur par excellence, avait mesuré à distance, pour ainsi dire spéculativement, tous ces obstacles, et il était parti sûr de les vaincre. Bien qu'il en eût rencontré chemin faisant qu'il ne pouvait prévoir, il n'en avait pas moins rejoint sur les bords du Pô les légions stupéfaites, découragées par cette audace, qui semblait surnaturelle. Plus tard, et en comparaison, d'autres expéditions pourtant pénibles firent l'effet d'un jeu.

Les historiens de l'antiquité ont parlé en détail de ce passage à travers la Gaule et les Alpes qui avait si fortement frappé les imaginations. Nous en connaissons les principales péripéties. Rien pourtant n'est plus difficile que de reconstituer avec bonnes preuves à l'appui l'itinéraire d'Hannibal. Nous aurons lieu de voir combien les historiens modernes sont divisés sur la question des emplacemens qu'il convient d'assigner aux incidens les plus notables de ce fameux passage. Nous inclinons toutefois à penser que le jour commence à se faire, et qu'à force de recherches et de combinaisons on peut indiquer à peu près exactement les étapes successives de l'illustre capitaine.

L'un des ouvrages qui répandent le plus de lumière sur ces obscurs problèmes, c'est la biographie détaillée d'Hannibal, à laquelle travaille depuis plus de dix ans le commandant Hennebert, l'un de nos officiers les plus instruits et les plus laborieux. Son *Histoire d'Hannibal*, qu'il étudie avec la persévérance d'un érudit passionné pour son sujet et la compétence d'un soldat de profession, compte déjà deux forts volumes et n'en est encore qu'à la bataille de la Trebbie; c'est assez dire qu'elle est détaillée, bourrée de tous les renseignemens possibles. Peut-être aurait-il pu sans dommage resserrer un peu ses récits. Une conscience scrupuleuse des devoirs de l'historien lui a peut-être fait oublier les inconvéniens d'une histoire où tout est pesé, discuté, commenté, où les solutions sur chaque point de détail sont pour ainsi dire mises en batterie et flanquées de redoutables retranchemens sous forme de citations en

toutes langues. Il y a trop de digressions qui font parfois penser à ces petits romans que les écrivains de l'école espagnole aimaient à intercaler dans leur roman principal et qu'on était toujours tenté de sauter. Ajoutons que l'honorable commandant a une idée arrêtée qui n'est pas toujours sans danger au point de vue des conclusions historiques. Il croit avoir découvert qu'il existe des affinités mystérieuses entre les Kabyles, ou Berbères, ou Amaziren de l'Algérie et les plus anciennes populations établies en Espagne et en Gaule. Nous ne voulons rien nier d'avance. Le Kabyle est certainement notre parent à un degré bien plus rapproché que l'Arabe ou le Maure. Mais de là à voir en lui un cousin germain, il y a loin, et si nous n'avions pour estimer le degré de parenté que les rapprochemens fantaisistes et les étymologies décidément trop complaisantes de notre savant commandant, nous serions fort tenté de reléguer ce cousinage dans un lointain si brumeux qu'on n'y distingue plus rien.

D'autre part, il faut reconnaître la supériorité que le savoir militaire technique peut conférer à un biographe quand il s'agit de faire l'histoire d'un homme tel qu'Hannibal. Il est des difficultés que nous ne saurions jamais résoudre avec les seules lumières de l'érudition, et qu'un militaire de profession tranche immédiatement par des raisons péremptoires. En définitive, bien que le matériel de guerre ait singulièrement changé de forme, le problème du transport d'une armée à travers un pays de hautes montagnes et au milieu de populations mal disposées n'a pas essentiellement changé de nature. Les hommes de l'antiquité ne se nourrissaient pas plus de l'air du temps que ceux d'aujourd'hui. La cavalerie était relativement aussi nombreuse que de nos jours, et ses chevaux non moins gênans sur les sentiers escarpés. A défaut de canons, les anciens avaient des balistes, des béliers, des machines fort lourdes et qu'il fallait traîner partout avec soi. Quand on sait bien les exigences d'une expédition où le succès dépend de la rapidité des mouvemens, on sait aussi beaucoup mieux qu'un savant de cabinet suppléer à l'insuffisance des textes par la comparaison des lieux.

Nous avons à consulter deux sources principales pour rétablir l'itinéraire suivi par Hannibal, c'est Polybe et Tite Live. Les autres historiens ou poètes latins ne peuvent tout au plus fournir que des détails accessoires ; aucun ne saurait pour le fond être mis sur la même ligne. Depuis longtemps, on s'accorde, non sans raison, à décerner la supériorité au récit de Polybe. En effet, Polybe est beaucoup plus historien, au vrai sens du mot, que Tite Live avec son goût du merveilleux, son chauvinisme romain, ses manies ora-

toires. Et puis Polybe était bien plus rapproché des événemens. Les guerres puniques avaient fait l'objet des études de sa vie entière. Il écrivait dans l'entourage des Scipions, dont il était l'ami et qui avaient pu lui fournir les renseignemens les plus précis. Lui-même, poussant jusqu'au scrupule la passion de l'exactitude, avait été dans les Gaules contrôler les informations qu'il avait recueillies. Son exposé se distingue par la sobriété, l'impartialité, le naturel, en même temps que par une admiration sincère pour le génie du grand capitaine que pourtant il déteste. Rien de tout cela ne peut se dire de Tite Live. Et pourtant, comparaison faite, j'incline à prendre un peu le parti de Tite Live en cette occurrence. D'abord les deux récits se confirment l'un l'autre sur tous les points essentiels. Ensuite, et toute justice rendue à Polybe, on ne peut s'empêcher de constater qu'il a été si avare de noms de lieux qu'il est en partie responsable des difficultés qui nous arrêtent aujourd'hui. On ne se douterait pas qu'il ait jamais visité les Alpes. Qu'on se représente deux combats sanglans livrés dans leurs défilés, une ville emportée, assez considérable pour que les vainqueurs y trouvent pour trois jours de vivres, un travail prodigieux exécuté en quelques heures pour livrer passage à une armée sur le flanc d'un rocher à pic s'étendant sur 300 mètres, tout cela décrit de la bonne manière, avec art, avec un agencement judicieux des détails et des lignes principales, — et pas un nom de lieu! Tite Live, au moins, nous fournit quelques points de repère en nous citant les noms de quelques peuples dont Hannibal traversa ou longea le territoire. Ce n'est guère, mais, on le verra, c'est assez pour que nous ne perdions pas la piste.

Nous rappellerons succinctement les faits qui précédèrent immédiatement le départ d'Hannibal pour l'Italie à travers la Gaule. On sait que la conquête de l'Espagne par les Carthaginois fut inspirée à son père Hamilcar par le désir de compenser les pertes considérables que Carthage avait faites dans les îles de la Mediterranée. De plus, l'indomptable patriote avait voulu préparer ainsi la revanche. A cette distance de Rome, il pouvait assurer à la cité natale d'abondans revenus, un trafic des plus lucratifs. L'Espagne en effet était alors quelque chose de comparable aux Indes aujourd'hui. Il pouvait y lever, entretenir, aguerrir une armée nombreuse. Il pouvait enfin réunir méthodiquement les forces qui lui permettraient de tomber un jour sur Rome et de l'anéantir. Car les Barcas, de père en fils, étaient d'avis que, de Rome et de Carthage, il en était une de trop sur la terre. Ses campagnes ibériques furent le plus souvent heureuses. Hamilcar possédait le don, qui paraît avoir été de famille, de séduire aisément ceux qui entraient en rapport avec lui

et de s'attacher des soldats qui se seraient fait hacher pour lui plaire. Il étendit l'empire carthaginois en Espagne par les négociations au moins autant que par les armes. Quand il mourut, il avait légué le secret de sa politique, la profondeur de ses haines à son gendre Hasdrubal et surtout à son fils Hannibal. Celui-ci avait, comme son père, le patriotisme ardent, le coup d'œil prompt, la décision rapide, la vélocité des mouvemens, et peut-être plus encore qu'Hasdrubal la hauteur des vues et le génie politique. Comme lui, il possédait au suprême degré l'art de se faire aimer.

Le moment approchait où le duel entre les deux grandes cités allait recommencer. Les Romains avaient fini par s'inquiéter des progrès de la domination carthaginoise en Espagne. On le voyait bien aux efforts qu'ils faisaient pour prendre pied, eux aussi, dans la péninsule. Ils avaient accordé leur alliance à la ville de Sagonte, qui n'aimait pas les Carthaginois et qui crut, sous l'égide d'une telle protection, pouvoir les braver. Le traité de 228, conclu entre Carthage et Rome, désignait l'Èbre comme la limite extrême des possessions carthaginoises en Espagne et interdisait aux armées de chacune des deux cités l'agression des nations alliées de l'autre. Hannibal, qui voyait venir la guerre, n'hésita pas à attaquer Sagonte en 219. Cette ville commerçante et prospère était fière de ses traditions, qui faisaient d'elle un foyer d'opposition à Carthage. Située non loin de la mer, dans une position très forte, elle se prétendait à la fois grecque et italiote par ses origines. Une colonie grecque de Zacinthe, à laquelle s'adjoignirent plus tard des Rutules venus d'Ardée, en était, disait-on, la fondatrice première. Laisser les Romains s'y établir, c'était leur abandonner un avant-poste formidable qui leur eût permis de menacer constamment les possessions carthaginoises et de mettre à profit la première occasion favorable pour expulser d'Espagne les Africains. Hannibal, pour assiéger Sagonte, saisit le prétexte des différends qui avaient surgi entre elle et une peuplade voisine protégée par Carthage. Il s'ensuivit un des sièges les plus célèbres de l'histoire ancienne. Les Espagnols firent preuve de cet acharnement dans la défense dont ils ont donné depuis tant d'exemples. Le siège de Saragosse en 1809 forme le pendant héroïquement exact de celui de Sagonte l'an 219 avant notre ère. Sagonte enfin succomba. Son agonie fut tragique au plus haut degré. Les Sagontins mirent eux-mêmes le feu à leur ville et beaucoup d'entre eux se jetèrent dans les flammes pour ne pas subir la loi du vainqueur. La protection de Rome, sur laquelle ils comptaient, ne leur avait donc servi de rien. Aux représentations des Romains il fut répondu que Sagonte n'était pas encore leur alliée lorsqu'on avait conclu le traité de 228. Les en-

voyés de Rome furent poliment éconduits par Hannibal quand ils vinrent le sommer de renoncer à cette conquête. Le sénat de Carthage, invité à désavouer Hannibal et à le livrer aux Romains, refusa après une délibération orageuse. Il ne lui eût pas été facile, quand même il l'eût voulu, d'arracher un jeune général victorieux à une armée dont il était adoré. De plus, la popularité des Barcas, toujours très grande à Carthage, s'était accrue du prestige de la victoire et de l'immense butin qu'Hannibal, connaissant bien son pays, avait dirigé sur sa ville natale. Les envoyés romains revinrent sans avoir rien obtenu. C'était la guerre. Des deux côtés on s'y prépara avec ardeur.

Sagonte emportée, Hannibal revint prendre ses quartiers à Carthagène (*Carthago Nova*). Il avait une magnifique armée, nombreuse, aguerrie, disciplinée. De Carthaginois proprement dits, il n'y avait guère que les officiers supérieurs et un corps peu nombreux, mais d'élite. On sait que les Carthaginois, excellens marins, avaient peu de goût pour la guerre de terre. Mais les élémens de son armée de mercenaires étaient excellens. Elle se composait d'Espagnols, sobres, patiens, durs à la fatigue, de Gaulois recrutés un peu partout, portant à la guerre cet entrain et cette valeur brillante qui caractérisaient leur nation, de Libyens agiles et poussant jusqu'à l'ivresse la fureur du combat, de cavaliers numides qui montaient à nu des chevaux aux jarrets d'acier. Il avait de plus une belle division d'éléphans. Le tout se montait à quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie et douze mille cavaliers.

Telle était l'armée qu'il conçut l'audacieux projet de transporter en Italie, jusque sous les murs de Rome, à travers la Gaule et les Alpes, en passant par des contrées, des fleuves, des montagnes presque aussi mal connus que peuvent l'être de nos jours les régions comprises entre le Sénégal et le Congo. Trois points surtout sont à relever et, s'il se peut, à préciser dans cette expédition : la marche à travers la Gaule des Pyrénées jusqu'au Rhône, le passage de ce fleuve et la traversée des Alpes. Nous les étudierons successivement.

II.

Nous avons exposé, dans une étude générale des guerres puniques (1), les raisons qui déterminèrent Hannibal à préférer la voie de terre à celle de mer pour aller attaquer les Romains en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1879.

Italie même. Rappelons seulement ici que l'un des principaux motifs de cette préférence fut l'espoir de déterminer une grande coalition des peuples asservis ou menacés par les armes romaines contre la terrible cité dont l'ambition prenait des proportions de jour en jour plus effrayantes.

Dès l'an 220, même avant le siège de Sagonte, Hannibal avait envoyé des émissaires en Gaule pour étudier les lieux, les populations, les ressources qu'on pouvait espérer d'en tirer. Ses envoyés avaient avec eux beaucoup d'argent et s'étaient concilié des amitiés tout le long de la route que devait suivre leur chef (1). On sait avec quelle défiance un peuple encore peu civilisé voit l'étranger pénétrer chez lui, même en ami. Absolument exempt de cette curiosité ou de cette haute ambition qui peut animer ses visiteurs, il les soupçonne toujours d'arrière-pensées dont il a tout à craindre. Il y a lieu de supposer que nos populations gauloises se défiaient presque autant de Carthage que de Rome. Le Carthaginois n'était pas aimé, on le savait commerçant rusé, cupide, peu scrupuleux. Les armées carthaginoises avaient subjugué l'Espagne presque entière, pays habité en grande partie par des Celtes. Une influence très puissante dans la Gaule méridionale, celle de Marseille, jalouse de Carthage, avait lié sa fortune à celle de la cité du Tibre et contrecarrait les négociations qu'Hannibal cherchait à nouer. Cependant les promesses, les cadeaux, l'argent d'Hannibal ne furent pas distribués en pure perte. Plusieurs chefs gaulois se dirent qu'après tout, puisqu'il payait si bien, il avait droit à être bien servi. Quant au ressentiment probable des Romains, ils n'en avaient cure. Rome avait aussi ses émissaires, qui parlaient bien, mais ne donnaient rien, et nos Gaulois se croyaient complètement à l'abri de ses atteintes. Le siège et la prise de Rome faisaient partie des traditions nationales de la Gaule, et ce souvenir inspirait une sorte de dédain pour les forces romaines. Sans qu'il y eût de rapports suivis, encore moins de solidarité entre la Gaule du midi et la Gaule italienne, ce n'était pas sans un certain déplaisir qu'on avait appris les progrès de la domination romaine aux dépens des pays gaulois de la Circumpadane. Milan (*Mediolanum*) avait succombé en 222. Les Romains s'installaient en maîtres définitifs de la belle Cisalpine et fondaient leurs colonies de Crémone, de Plaisance, de Vérone. Tout cela, bien que vaguement connu, n'était pas pour prévenir les Gaulois en leur faveur.

(1) Les missions secrètes doivent avoir été très employées par Hannibal. Un de ses agens parvint même à se faufiler dans Rome et y vécut plusieurs années avant d'être découvert.

Il se passa même, au rapport de Tite Live, un incident assez curieux dans cette période préparatoire où, des deux côtés, on usait de diplomatie avant d'en venir aux armes. Rome, avertie par Marseille, avait envoyé des agens auprès des Gaulois du midi pour les mettre en garde contre les Carthaginois et leur persuader qu'ils devaient leur barrer le passage. Il y eut chez les Volques, en présence des envoyés romains, un grand conseil auquel prirent part, selon la coutume gauloise, tous les guerriers venus tout armés. Et lorsque les envoyés eurent, avec toute la gravité romaine, tâché d'imposer à leurs auditeurs en leur parlant en termes superbes de la gloire et de la puissance du peuple romain, lorsqu'ils eurent conclu en leur demandant de s'opposer par la force aux Carthaginois s'ils s'avisaient de traverser leur territoire pour porter la guerre en Italie, la seule réponse qu'ils obtinrent tout d'abord, ce fut un éclat de rire retentissant, formidable, tonitruant, un vrai rire gaulois, que les anciens, les personnages sérieux, eurent toutes les peines du monde à calmer. Nos Gaulois n'avaient été sensibles qu'au ridicule de la proposition. Comment! quand ils n'avaient aucun grief réel contre Carthage, quand au contraire ils en avaient d'anciens, et même de récens, contre Rome, ils iraient faire de leurs corps un rempart à l'Italie! Il n'y avait que des Romains pour avoir de semblables idées! C'est seulement quand ce rire gaulois eut pris fin que les anciens traduisirent aux Romains, en termes polis, le sentiment qui l'avait fait éclater. Les envoyés romains partirent persuadés que l'on ne pouvait, dans cette région, compter que sur Marseille; que les Gaulois, sans être précisément enthousiastes d'Hannibal, étaient gagnés par ses largesses; que toutefois ils pourraient bien changer d'avis par la suite.

C'est précisément ce qu'Hannibal craignait aussi. Ses émissaires, à lui, tout en lui rapportant de bonnes nouvelles touchant les dispositions des principaux chefs gaulois, n'avaient pu lui garantir leur constance et Hannibal se défiait de leur mobilité d'esprit. Nous pouvons toutefois déduire de la suite du récit, — et le commandant Hennebert le fait ressortir très judicieusement, — qu'il y eut des cantons gaulois où d'avance Hannibal se concilia des amitiés solides et les utilisa pour s'assurer de bonnes et sûres étapes.

Nous verrons de plus que son plan n'était pas de franchir les monts sur le point le plus rapproché de la chaîne alpestre, mais, une fois le Rhône passé, de remonter vers le nord pour se frayer un passage par une voie quelconque où il n'aurait à craindre ni les intrigues ni les armes des Marseillais, aidés peut-être par quelques légions romaines. Il savait de plus que les Gaulois cisalpins n'attendaient que le moment de s'insurger contre les Romains. En effet,

dès que le bruit se fut répandu qu'il avait passé l'Èbre, les Boïens prirent les armes, sollicitant les Insubres à en faire autant, refoulèrent les Romains dans Modène, les en chassèrent et leur infligèrent des pertes cruelles. Hannibal était donc certain, s'il parvenait à franchir les Alpes, de tomber au milieu d'une population amie qui lui fournirait de nombreux auxiliaires. Cette perspective surtout l'encourageait. Ne devait-il pas se demander en effet, quand il passait en revue sa superbe armée réunie sur les bords de l'Èbre, combien de ces excellens soldats laisseraient leurs os sur les sentiers de la Gaule et dans les précipices des Alpes?

Il partit donc de Carthagène au printemps de l'an 218 avec ses cent deux mille hommes et commença par conquérir la contrée qui s'étend de l'Èbre aux Pyrénées, c'est-à-dire la Catalogne. Il dut, pour en arriver là, livrer plusieurs combats sanglans, mais il en vint à bout et laissa dix mille hommes avec mille chevaux à son lieutenant Hannon pour contenir le pays conquis et assurer sa ligne de retraite par les Pyrénées. Il semble que les vastes projets d'Hannibal aient excité quelques défiances parmi ses soldats. Il voulait les emmener si loin, par des contrées si sauvages, il était si probable qu'il n'y aurait pas moyen de nourrir une armée nombreuse dans ces pays incultes dont on disait toute sorte de choses effrayantes, que des signes de mécontentement ou tout au moins d'appréhension, se manifestaient dans les rangs. Pourtant Hannibal avait besoin, avant tout, d'hommes résolus ; peut-être voyait-il en effet quelque difficulté à porter ou à trouver des vivres suffisans pour tant de monde. On raconte que son homonyme Hannibal, surnommé Monomaque, officier de haut rang, lui conseilla d'habituer ses troupes, à tout hasard, à se nourrir de chair humaine. Hannibal lui répondit froidement qu'il craignait qu'alors elles ne s'entre-dévorassent, et cette aimable proposition n'eut pas de suite : ce qui n'empêche pas Tite Live, trompé sans doute par quelque tradition hyperbolique, mais aimant à la croire, d'accuser le héros carthaginois d'avoir, en effet, fait donner à ses soldats des leçons d'anthropophagie. Ce qui est du moins certain, c'est qu'Hannibal renvoya dans leurs foyers une douzaine de mille hommes. Il avait détaché aussi un corps d'armée pour l'envoyer en Afrique, des équipages pour la flotte destinée à surveiller les côtes d'Espagne. La guerre de Catalogne avait dû lui coûter, en deux mois, de trois à quatre mille hommes. Bref, c'est avec cinquante mille hommes et neuf mille chevaux seulement qu'il franchit les Pyrénées dans l'été de 218.

Ici commencent déjà les divergences d'opinion. Rien n'indique d'une manière positive par quels cols il passa d'Espagne en Gaule.

Il faut se défier, dans les Pyrénées comme dans les Alpes, des traditions locales qui font passer Hannibal par tant d'endroits qu'il aurait dû avoir le don d'ubiquité. Il n'est presque pas de vallée pyrénéenne qui ne prétende à l'honneur d'avoir vu défiler la grande armée carthaginoise. Les écrivains les plus compétens sont d'avis qu'il ne s'éloigna pas trop de la mer, et beaucoup d'entre eux désignent le col de Pertus. Mais le commandant Hennebert, pour raisons militaires, pense qu'il se rapprocha plus encore de la côte et qu'il passa en Gaule par les défilés de Massane et de Banyuls. Cette traversée paraît s'être opérée assez pacifiquement. Le premier grand campement de l'armée carthaginoise sur le territoire gaulois fut à Illiberis ou Elne (1).

La Gaule méridionale était possédée, en ce temps-là, des Pyrénées orientales jusqu'au Rhône et même au delà, par la puissante nation des Volques, venue du nord deux ou trois siècles auparavant, et qui se partageait elle-même en Volques Tectosages (*enfans de Tectos*) et en Volques Arécomiques (*habitans du pied des montagnes*, des Cévennes). Avant de s'engager sur leur territoire, Hannibal convia leurs principaux chefs à une entrevue. Ceux-ci n'acceptèrent pas sans defiance. Mais, déterminés par les avances d'Hannibal qui leur offrait d'aller les trouver lui-même à Ruskino, ville très ancienne, de fondation peut-être punique, située sur la Tet, ils se rendirent près de lui. On prétend qu'une des clauses de la convention qui fut alors passée entre eux et lui, portait que les plaintes des Carthaginois contre les Gaulois seraient déférées à un tribunal composé de femmes gauloises, et qu'Hannibal accepta volontiers cette juridiction.

Il traversa la Gaule des Pyrénées au Rhône sans rencontrer, que nous sachions, d'hostilité notable. On nous dit que tantôt il persuada, tantôt il intimida, mais nous sommes plongés dans la nuit noire pour tout ce qui se rapporte à cette partie de son grand voyage. Est-il présumable qu'une pareille armée ait traversé tout ce pays sans que nulle part il se soit élevé de conflit entre elle et les indigènes? Le fait que cette armée était déjà passablement réduite en arrivant au Rhône, que la rive gauche du fleuve, quand elle voulut le traverser, était couverte de Gaulois décidés à lui disputer le passage, mais venus eux-mêmes en grande partie de la région qu'elle venait de parcourir, tout cela pourrait faire supposer que, chemin faisant, il s'éleva plus d'une difficulté suscitée par la défiance, ou la versatilité, ou la cupidité des populations intermédiaires. La

(1) Le nom d'Elne est la contraction de celui d'Hélène, mère de Constantin, sous le règne duquel cette ville fut reconstruite.

désertion semble aussi avoir éclairci les rangs carthaginois. Deux circonstances doivent avoir compliqué les conditions de cet itinéraire. Marseille ne doit pas être restée inactive, elle a dû agir sous main par des promesses et des dons sur les dispositions des peuplades traversées. De plus, l'armée carthaginoise, défilant avec ses armures brillantes, ses superbes chevaux, de grandes quantités d'or, dut exciter les convoitises. Il y a chez tout barbare une sorte de mauvaise foi naïve qui fait qu'il se figure toujours les trésors de l'étranger comme de bonne prise. Il se pourrait fort bien que certains chefs gaulois aient pensé qu'après avoir reçu les beaux cadeaux du Carthaginois, il était ridicule de le laisser partir sans s'être approprié de gré ou de force tout ce qu'il possédait. Une si belle occasion ne se représenterait jamais, et c'est ainsi qu'on peut le mieux s'expliquer pourquoi Hannibal, arrivé sur la rive droite du Rhône, découvrit sur l'autre rive toute une cohue gauloise qui voulait lui barrer le passage et même l'anéantir, lui et les siens.

Mais à quel endroit Hannibal a-t-il passé le Rhône? C'est là que les divergences d'opinion s'accumulent de nouveau. On peut compter sur le cours du fleuve dix points au moins désignés par des historiens sérieux comme ayant servi de lieu d'embarquement. Le commandant Hennebert, après avoir comparé toutes ces hypothèses, se prononce définitivement pour l'endroit connu sous le nom de l'Ardoise, presque en face de Caderousse, à une lieue au-dessus de Roquemaure. Voici ses raisons principales. Ne voulant pas se diriger sur le Var, Hannibal dut passer au-dessus du confluent de la Durance et du Rhône. Désireux de se voir le plus tôt possible sur la rive gauche, il ne dut pas s'éloigner plus que cela n'était nécessaire des embouchures du fleuve, et au-dessus du confluent de l'Ardèche commence la chaîne des monts à pic dominant la rive droite. Le passage a par conséquent dû s'effectuer entre la Durance et l'Ardèche. De plus, Polybe compte 1,600 stades ou 296 kilomètres d'Ampurias, *les Marchés*, en Espagne, au campement d'Hannibal sur le Rhône; il fixe ce campement à 600 stades ou 111 kilomètres de l'embouchure de l'Isère et à égale distance de la mer. Le fleuve, toujours d'après le même grave historien, n'est point coupé d'îles là où Hannibal l'a passé. D'autre part, il faut qu'à 200 stades ou 37 kilomètres de là, il y ait une île qui ait facilité à Hannon, fils de Bomilcar, le mouvement tournant dont nous allons parler. Polybe dit aussi qu'à partir des Pyrénées, Hannibal fit route « en tenant toujours la mer à sa droite, » expression qui suppose qu'il ne s'en éloigna pas beaucoup. Il ajoute que, de son temps, cette route existait toujours et qu'elle avait été toisée, munie de bornes milliaires, sans doute améliorée par les Romains. C'était

donc à peu de chose près ce qui s'appela plus tard la *Via Domitia*, laquelle se confondait en grande partie avec une vieille voie ligure qui conduisait de Gaule en Espagne. Hannibal n'avait rien de mieux à faire que de la suivre. Narbonne, Béziers (*Beterræ*), Agde (*Agatha*), Saint-Ambroix furent donc ses principales étapes. Mais, à partir de Nîmes, il devait incliner sur sa gauche pour trouver un point favorable à la traversée du Rhône dans les conditions de sécurité qu'il souhaitait. Toutes ces données réunies mènent l'historien tout droit à Roquemaure ou aux alentours immédiats. Non loin de là, en face d'une plaine connue sous le nom de l'Ardoise, se trouvait un très vieux passage du Rhône, lieu de réunion de nombreux bateaux et canots servant aux communications entre les deux rives. C'est seulement depuis la construction des ponts Saint-Esprit et d'Avignon que ce passage a été délaissé. La configuration des lieux était fort avantageuse. Des deux côtés du fleuve les bords sont unis, permettent de s'embarquer et de débarquer aisément. Sur la rive gauche une belle plaine facilite le développement de la cavalerie dès qu'elle a débarqué. Il faut donc se décider pour l'Ardoise, près de Roquemaure.

III.

On avait compris à Rome les mouvemens d'Hannibal en Catalogne et la probabilité d'une pointe audacieuse à travers la Gaule sur l'Italie. Le sénat depuis lors n'avait plus songé qu'à hâter les préparatifs de guerre. On voulait opposer l'audace à la témérité, surprendre Hannibal, s'il se pouvait, en Gaule même, l'inquiéter en Espagne, porter la guerre jusqu'en Afrique. Il semblait que le temps ne manquerait pas, à la condition toutefois de ne pas en perdre. On ne croyait guère à un passage d'Hannibal par les Alpes centrales, pays inconnu du monde entier. On admettait plutôt qu'en se portant sur les bouches du Rhône et sur Marseille, ville détestée des Carthaginois, Hannibal tâcherait d'emporter par une brusque attaque la meilleure alliée de Rome et de se porter ensuite par les Alpes-Maritimes sur la Ligurie et l'Apennin. Il était donc d'une tactique habile de le devancer. On savait que la conquête de la Catalogne, qui lui prit en effet deux mois, ne s'opérait pas sans résistance. C'est donc sur l'Espagne que le consul Publius Cornelius Scipion se dirigea avec sa flotte de soixante navires et une armée de 30 à 32,000 hommes, qui n'était guère qu'une avant-garde. Mais il devait faire escale à Marseille, tant pour se ravitailler que pour prendre des informations plus fraîches. Quelle ne fut donc pas la stupéfaction du consul quand il apprit dans la ville phocéenne

qu'Hannibal, qu'il croyait encore occupé entre l'Èbre et les Pyrénées, était depuis quinze jours en Gaule et campait sur la rive droite du Rhône à quatre journées de son embouchure! Le consul en fut tout déconcerté, mais avec une décision toute romaine il voulut marcher à l'ennemi et surtout tâcher de se rendre compte d'un plan d'opérations qu'il ne comprenait pas bien. Il atterrit donc à la bouche orientale du Rhône, fit débarquer ses troupes qui souffraient du mal de mer et prit des mesures pour savoir ce qu'en réalité Hannibal comptait faire.

Celui-ci n'était pas sans avoir eu vent de l'arrivée des légions sur un point relativement rapproché de son camp. Si Publius Scipion eût immédiatement envoyé ses soldats prêter main forte aux Gaulois réunis sur la rive gauche en face de l'armée carthaginoise, la position d'Hannibal eût été fort critique. Les Gaulois seuls étaient déjà un obstacle très sérieux. Les Gaulois, on le savait, se battaient comme des lions. Ils se massaient sur les berges, poussant des cris qui intimidaient les Africains. Mais nos braves ancêtres n'étaient pas forts en stratégie, et ils se laissèrent prendre par une ruse de guerre.

Hannon, fils de Bomilcar, partit en silence pendant la nuit, fila en amont du fleuve, parcourut d'une traite 37 kilomètres, et arriva en face d'un entrecroisement d'îles qui facilitait le passage d'une troupe légère sans *impedimenta*. C'est vers l'emplacement actuel de Pont-Saint-Esprit qu'il s'arrêta. Le pays était boisé, des radeaux de troncs d'arbres furent vite construits, et le corps d'armée passa sans coup férir. La rive opposée était absolument sans défense. Trait caractéristique, les Espagnols trouvèrent trop pénible de scier des arbres et de construire des radeaux. Ils attachèrent leurs vêtemens sur des outres et traversèrent le fleuve à la nage en s'aidant de leurs boucliers. Hannon fit reposer ses soldats pendant vingt-quatre heures et redescendit la rive gauche. Le même soir, une fumée qui montait dans les airs annonçait à Hannibal, sans que nos Gaulois s'en fussent même aperçus, que le mouvement tournant avait réussi et qu'il pouvait tenter le passage en face de l'ennemi.

Il était prêt. Il avait réquisitionné ou acheté beaucoup de petites embarcations. On n'en manquait pas sur le fleuve déjà sillonné par le commerce. Ses soldats avaient équarri et creusé des troncs d'arbre en manière de pirogues. Les éléphans seuls devaient encore rester sur la rive droite; car il fallait bien des cérémonies pour les décider à passer. Les premiers détachemens carthaginois qui mirent le pied sur la rive gauche durent lutter corps à corps avec les Gaulois, qui les repoussaient dans le fleuve. L'instant était critique.

Tout à coup de grands cris se font entendre en arrière, des flammes s'élèvent. C'est Hannon qui a pris à revers le camp gaulois, qui y a mis le feu et qui perce vers le fleuve. Les Gaulois se voient cernés, courent à la défense de leur camp déjà occupé, se débandent, sont poursuivis, talonnés par les Carthaginois qui débarquent en nombre toujours plus grand; bientôt ils n'ont plus d'autre ressource que de s'enfuir sur les hauteurs. Hannibal prend possession de la rive gauche et y passe la nuit. Le lendemain il fit traverser les éléphans par d'ingénieux moyens que Polybe a racontés avec détail.

Les Carthaginois firent deux grands radeaux qu'ils accouplèrent et amarrèrent solidement sur la rive droite. Puis ils en ajoutèrent d'autres qui furent reliés par des câbles aux arbres de la rive gauche. Ils jetèrent de la terre et des broussailles sur les troncs d'arbres, de manière à leur donner l'apparence de la terre ferme. Deux éléphans femelles furent amenés sur cette chaussée flottante; les mâles suivirent. En plusieurs opérations du même genre, toute la division d'éléphans passa. Quelques-uns de ces animaux affolés se précipitèrent dans l'eau; mais l'éléphant sait nager en tenant sa trompe hors de l'eau, et il aime à suivre le troupeau. Tous arrivèrent sur l'autre rive. Hannibal pouvait enfin partir. Il était temps.

En effet, par des causes mal connues, mais que nous avons pu conjecturer, son armée était notablement réduite. Elle ne comptait plus que 46,000 hommes. Elle en avait donc déjà perdu 12,000 depuis les Pyrénées. Nous persistons à penser que la désertion surtout dut éclaircir les rangs, et peut-être que la vue du Rhône, toujours effrayant par la masse et la rapidité de ses eaux, les cris forcenés des Gaulois, la perspective d'un combat sanglant et douteux, peut-être que tout cela avait semé le découragement.

De plus on venait d'apprendre que le Romain n'était pas loin. Dès la première nouvelle, Hannibal avait envoyé en reconnaissance un détachement de cavalerie numide qui descendit la rive gauche en se rapprochant de la Durance. Ce parti numide tomba sur un détachement de cavalerie romaine que Publius Scipion avait aussi envoyé pour explorer la contrée, en lui adjoignant des auxiliaires gaulois et marseillais qui la connaissaient bien. Il s'ensuivit un engagement très vif, où les Romains perdirent plus de cent trente des leurs. Mais les Numides furent encore plus maltraités et tournèrent bride vers le camp carthaginois pour informer leur général. Celui-ci avisait précisément aux moyens de faire passer ses éléphans. De loin les cavaliers romains, qui avaient poursuivi les Numides durent croire que le passage du fleuve n'était pas encore

effectué. Ils revinrent donc à leur consul, qui se mit en marche avec l'espoir de surprendre encore son adversaire au milieu de cette pénible opération.

Une fois de plus Hannibal le trompa par la rapidité de ses mouvemens. Ses éléphans passés, au lieu de piquer droit sur les Alpes où il eût pu être inquiété par ses ennemis, il décampa en remontant le cours du Rhône, « comme s'il eût voulu, » dit Polybe, « s'enfoncer dans la région centrale de l'Europe, » et lorsque Publius Scipion arriva près des lieux témoins de la traversée du Rhône, les Carthaginois étaient déjà près de l'Isère, dans une contrée parfaitement inconnue, et où il eût été de la dernière imprudence de les suivre. Le général romain commença à soupçonner qu'Hannibal comptait franchir les Alpes par quelque défilé dont on lui avait révélé le secret, et il n'eut plus qu'une idée, retourner en Italie et l'attendre au débouché des Alpes, il ne savait trop où, quelque part dans la grande vallée du Pô.

IV.

En fixant le passage du Rhône à l'Ardoise, nous avons tranché d'avance une seconde question, résolue en sens divers et dont la solution influe sur la détermination du point où Hannibal s'est engagé dans les Alpes. Mais on va voir que cette seconde difficulté historique, discutée convenablement, aboutit à la confirmation de la thèse que nous venons d'établir.

Polybe et Tite Live sont en effet d'accord pour raconter qu'Hannibal, remontant la rive gauche du Rhône, arriva sur les confins d'un territoire qu'on appelait l'*Ile de Gaule*, parce que, renfermé presqu'entièrement entre deux cours d'eau qui se joignaient à son extrémité, il était muré sur une de ses faces par des monts abrupts et inaccessibles. Arrivé là, Hannibal prit parti pour un petit roi à qui son frère disputait le rang suprême, procura à son protégé un facile triomphe, et, cela fait, s'enfonça dans le massif des Alpes, aidé et guidé par ceux dont il avait épousé la cause. Donc, pour savoir par quel point il commença sa fameuse ascension, il est essentiel de déterminer la situation géographique de cette île de terre ferme, qui rappelait, dit Polybe, le delta d'Égypte par ses dimensions et sa forme.

L'un des fleuves qui contournent l'île est incontestablement le Rhône, Polybe et Tite Live l'affirment et d'ailleurs il serait difficile qu'il en fût autrement. Mais ne faut-il pas que des bévues de copistes aient, chez les deux auteurs, défiguré le nom du second fleuve qui la limitait? Les textes ordinairement admis portent chez

l'un et chez l'autre la mention de l'Isère (*Isaras, Isara*). Mais on trouve chez Polybe la variante *Scoras* ou *Scaras*, si bien que Casaubon conjectura, nous ne savons trop pourquoi, qu'il s'agissait de la Saône (*Araros, Arar*). Dans le texte de Tite Live des manuscrits ont la leçon *Bisarar*, fleuve inconnu, mais où les partisans de la Saône ont cru trouver une confirmation de leur opinion. Et pourquoi d'un côté tient-on pour l'Isère et l'autre pour la Saône? C'est que si c'est la Saône qui détermine l'Ile avec le Rhône, l'Ile doit comprendre la région limitée par ces deux fleuves, le Jura et les Vosges; si c'est l'Isère, l'Ile est formée par l'Isère, le Rhône et les Alpes. Or, si Hannibal s'est rendu dans le pays entre Rhône et Saône pour pénétrer de là dans les Alpes, il est clair qu'il les a escaladées sur un point plus septentrional que s'il est parti des bords de l'Isère. Dans le premier cas, il a dû descendre en Italie par le Mont-Cenis, dans le second par le Mont-Genèvre.

La première opinion a été soutenue avec beaucoup de savoir local par M. Jacques Maissiat, auteur d'un livre intitulé *Hannibal en Gaule* (1), et qui serait fort remarquable s'il n'était pas gâté par ce qui nous paraît un faux calcul. Déjà, forcé de se renfermer dans les limites de temps fixées par Polybe et Tite Live, il a dû faire passer le Rhône à l'armée carthaginoise en un point trop éloigné de la mer. De plus, il faut reconnaître que le pays d'entre Isère et Rhône, celui qu'occupait la puissante cité des Allobroges, est bien plus conforme à la définition donnée de l'Ile de Gaule que la vaste contrée comprise entre le Rhône, la Saône, les Vosges et le Jura. Comment admettre que l'on ait jamais donné le nom d'île à un pareil triangle dont le plus grand côté serait formé par deux chaînes de montagnes? Au contraire, le Rhône et l'Isère décrivent presqu'un carré, surtout si l'on tient compte du coude très marqué dessiné par le Rhône au-dessus de Lyon, quand il court de l'est à l'ouest avant de reprendre la direction du midi. Alors il s'allonge presque parallèlement à son affluent l'Isère, et il ne serait pas étonnant que le nom d'Ile de Gaule soit dû en partie à ce que le Guiers, autre affluent plus septentrional du Rhône, se jetant dans le coude, prenant sa source sur les flancs de l'Arpette, derrière laquelle Grenoble est assise, semble en compléter la ceinture aquatique. L'Isère même passe à Grenoble. Il n'y a donc plus en réalité qu'une montagne qui empêche ce territoire d'être entièrement circonscrit par des cours d'eau. Si l'on se rappelle que le delta égyptien était au temps de Polybe bien moindre qu'aujourd'hui et qu'il ne s'agit pas ici de mesures géométriques, on trouvera que le rapprochement de

(1) Paris, Firmin Didot. 1874.

l'Ile de Gaule et de ce delta, quant aux dimensions et même à la forme dont parle Polybe, n'a rien de paradoxal. M. Maissiat a négligé dans ses calculs cette observation pourtant très importante, et voulant absolument que son héros ait passé par Chambéry et le Mont-Cenis, il lui fait traverser une seconde et une troisième fois le Rhône, chose très invraisemblable, entièrement inconnue de ses historiens, et qui pourtant aurait dû les frapper beaucoup.

Nous nous rangeons donc sans hésiter, après comparaison, à l'opinion du commandant Hennebert. C'est par les emplacemens que marquent aujourd'hui les noms d'Orange, Montélimar, Livron, Châteauneuf-d'Isère et enfin Cularo ou Grenoble, que l'armée d'Hannibal dut passer en se rapprochant toujours plus du point où elle devait attaquer directement le massif des Alpes. L'Ile de Gaule est décidément le pays compris entre ces montagnes, l'Isère et le Rhône. Les variantes des textes de Polybe et de Tite Live sont des fautes de copistes qui ne préjugent rien en faveur de la Saône et qui s'expliquent aisément par les règles reconnues en paléographie. Hannibal n'a pas remonté le Rhône jusqu'à Lyon, et c'est la vallée de l'Isère qui lui a servi de vestibule pour pénétrer dans le mystérieux palais des Matrones ou divinités des montagnes. Les Dames blanches, graves et silencieuses, contemplaient leurs étranges visiteurs au teint bronzé et leur inspiraient certainement plus d'effroi que d'audace.

V.

Le lendemain du jour où il avait passé le Rhône, Hannibal avait vu arriver un petit chef de la Gaule italienne, Magil ou Magal, suivi d'un certain nombre de ses compatriotes, et qui venait lui apporter des nouvelles de ce qui se passait outre monts; en même temps il lui offrait le concours de son expérience et de sa connaissance du pays. Comme les Magelli, — car le nom propre de ce chef semble n'être qu'un nom ethnique, — habitaient la vallée du Chisone, c'est un indice qui nous fait prévoir la direction qu'Hannibal suivra pour descendre en Italie et venir camper aux alentours de Turin. Cet incident prouve aussi qu'Hannibal avait pris ses précautions. Évidemment cette rencontre avec le chef gaulois était préméditée. Nous allons voir une preuve nouvelle des efforts d'Hannibal pour diminuer toujours de plus en plus les chances du hasard dans son audacieuse expédition.

Dans l'Ile, il imposa la paix en replaçant au rang suprême le chef allobroge que Tite Live nomme Brancus et que son frère aîné voulait supplanter. Hannibal accomplit cette œuvre de médiation

d'accord avec le sénat et les principaux de la cité allobroge. Il en résulta que le chef rétabli dans son autorité lui voua une reconnaissance sans bornes et qu'Hannibal put longer ou traverser son territoire sans avoir rien à craindre. Brancus lui fournit même des guides et des auxiliaires pendant la première partie de l'ascension alpestre. Mais de plus Hannibal dut à cette alliance de pouvoir renouveler les armes, les vivres, les vêtemens, les chaussures de son armée dont une si longue route et les combats récens avaient détérioré le matériel. Il est probable que Grenoble ou Cularo (1), très ancien lieu fortifié des Allobroges, fut le point de concentration de ces approvisionnemens. Mais comment s'imaginer qu'une bourgade gauloise de ce temps fût en état d'équiper convenablement une armée carthaginoise de plus de quarante mille hommes? Et ce fait du renouvellement de tout le matériel portatif au moment de gravir les hautes montagnes ne suppose-t-il pas de toute nécessité qu'Hannibal avait depuis un certain temps donné des ordres et de l'argent pour emmagasiner tout cela sous la garde de son ami allobroge? Ce dernier peut bien avoir mis pour condition à ses services qu'il serait soutenu contre son compétiteur. Tite Live et Polybe parlent de cet incident remarquable comme d'une chose fortuite, résultant uniquement d'une heureuse coïncidence. Mais comment son protégé, même s'il l'eût voulu, eût-il pu avec ses ressources locales rhabiller et ravitailler du jour au lendemain une pareille armée? Cette observation est d'importance. Elle démontre qu'Hannibal n'a pas modifié son itinéraire à cause de la pointe exécutée sur le bas Rhône par Publius Scipion, mais qu'en se dirigeant sur l'Isère, il suivait une route arrêtée déjà dans son esprit, au moins dans ses grandes lignes.

Nous voici maintenant en face du grand problème qui domine tous les autres. Par quel point des Alpes le héros carthaginois a-t-il franchi ces monts redoutables? Il n'est peut-être pas une question dans l'histoire qui ait été plus discutée. On pourrait former une bibliothèque de tous les ouvrages qui ont essayé de la résoudre. On ne compte pas moins de sept systèmes, — en négligeant les variantes, — que l'on peut distinguer par le nom de la principale montagne dont les flancs auraient été sillonnés par les colonnes d'Hannibal. Il y a le système du Saint-Gothard fondé sur l'idée que, conformément à l'habitude antique, Hannibal aurait remonté le Rhône jusqu'à sa source pour passer sur l'autre versant : cette opinion est de celles qui supportent le moins l'examen. D'autres historiens se

(1) *Champ gras,* fertile, ou *champ de la pointe,* selon que l'on rapporte la première syllabe au celtique *Kûl* ou *Kol.*

prononcent, ceux-ci pour le Simplon et ceux-là pour le Grand Saint-Bernard. Cette dernière hypothèse est en quelque sorte la tradition artistique. Le grand tableau de David, représentant Bonaparte premier consul quand il gravit le Saint-Bernard en 1800, montre le nom d'Hannibal gravé sur un rocher. Mais le Petit Saint-Bernard et le Mont-Cenis ont aussi leurs nombreux et chaleureux partisans. Il ne reste plus que le Mont-Viso, qui a, lui aussi, ses défenseurs, et le Mont-Genèvre (*Mons Matrona*), qui a pour lui beaucoup d'anciens et de modernes, entre autres l'éminent géographe de la Gaule, M. Desjardins. Ce serait presque à renoncer à se faire une opinion sur un sujet aussi controversé. Pourtant, sous la conduite du commandant Hennebert, on peut faire une trouée victorieuse à travers ces rangs épais d'opinions contradictoires et s'emparer d'une position sûre.

D'abord les deux hypothèses du Saint-Gothard et du Simplon se brisent contre des impossibilités matérielles, qui se révèlent tout de suite à l'esprit d'un militaire. Le nombre seul des jours de marche assignés par le scrupuleux Polybe à Hannibal ne permet pas de s'arrêter un seul instant à l'une ou à l'autre solution. Quant au Grand Saint-Bernard (*Penninus Mons*), Tite Live réfutait déjà ses partisans, car il en avait qui prétendaient s'appuyer sur l'analogie de *Penninus* et de *Panus*. Il faisait observer avec raison que le nom de *Penninus* était tout local et n'avait rien à faire avec les Carthaginois; que de plus Hannibal eût débouché par cette voie chez les Salasses et les Libues, et non, comme il le fit, chez les Taurini. La route du Grand Saint-Bernard est d'ailleurs relativement moderne. Le Petit Saint-Bernard ne se recommande par aucune raison et ne se rattache à aucun plan d'ensemble qu'on puisse attribuer au général africain. Le Mont-Viso prête les flancs à des objections semblables. En réalité, il ne reste debout que deux systèmes possibles, celui du Mont-Cenis et celui du Mont-Genèvre.

Mais le Mont-Cenis, bien qu'habilement prôné par M. Maissiat, à la suite de vaillans défenseurs, est sujet, lui aussi, à de grandes difficultés. Aucun itinéraire romain des premiers siècles de notre ère n'indique de route alpestre suivant le col du Mont-Cenis. Les obstacles devaient être formidables avant que l'art humain les eût écartés ou amoindris. Pour faire arriver l'armée d'Hannibal au Mont-Cenis, il faut lui faire remonter la très pénible vallée de l'Arc, et on ne voit pas comment, en suivant cette route, il aurait gagné le pays des Tricorii et la haute Durance, double exigence imposée par les textes. Enfin ce système ne se comprend que si on fait remonter Hannibal le long du Rhône jusqu'à Lyon et en supposant que l'Ile Gaule, où il rétablit la paix, désigne le pays entre Saône et Rhône.

Nous avons vu plus haut que cette supposition est inadmissible. Le Mont-Genèvre reste donc le dernier, victorieux sur l'arène, et cela non-seulement d'une manière négative, par l'élimination de tous les autres, mais encore parce qu'il se prête le mieux à l'ensemble des données historiques, soit avant, soit après le passage des Alpes, et qu'il fait arriver Hannibal en Italie précisément comme il y est certainement arrivé.

Il faut bien se garder d'accorder une confiance implicite aux traditions locales. L'expédition d'Hannibal frappa tellement les imaginations que tous les cols, ou à peu près, de la grande chaîne furent considérés comme ayant eu l'honneur de lui livrer passage. Cela est d'autant plus remarquable que les mêmes traditions ont perdu le souvenir des opérations de César, de Pompée, de Charlemagne et de bien d'autres. Nous avons vu qu'il en était à peu près de même aux Pyrénées. L'amour-propre local, la promptitude de quelques antiquaires à conclure ont été mainte fois perfides. Ainsi on a trouvé au Grand Saint-Bernard des médailles à l'effigie de Didon : Voilà, s'est-on écrié, une preuve parlante du passage d'Hannibal ! Mais ces médailles ne sont ni du temps d'Hannibal, ni même carthaginoises. On a déterré des ossemens d'éléphans dans certaines vallées ; il n'en a pas fallu davantage pour affirmer que l'armée d'Hannibal avait laissé par là des cadavres d'éléphans, et on le soutiendrait peut-être encore s'il n'avait été démontré que ces ossemens appartiennent à des pachydermes préhistoriques, à l'*elephas primigenius* ou à l'*elephas meridionalis*, qui n'étaient certainement pas représentés au IIIe siècle avant notre ère. Il y a par douzaines des *cercles* d'Hannibal, des *tables*, des *portes*, des *pertuis*, des *percées* d'Hannibal, et l'intérêt comme la vanité des petites localités alpestres, fréquentées par les touristes, trouvent leur compte à accentuer toujours plus devant les voyageurs la valeur de ces traditions complaisantes. Il convient de ne pas s'y arrêter. N'a-t-on pas cherché à construire des systèmes tout entiers sur la détermination du point culminant d'où Hannibal aurait, selon Tite Live, montré à ses soldats l'Italie se déroulant à leurs pieds et la direction précise de Rome pour les encourager à se précipiter sur cette proie tentante ! Comme si de pareilles démonstrations d'un général s'adressant à ses troupes ne devaient pas toujours s'entendre dans un sens figuré ! comme si, en pareille circonstance, les yeux de l'esprit n'étaient pas infiniment plus perçans que ceux du corps !

Il faut aussi renoncer à chercher des indications précises dans les descriptions topographiques des historiens, qui nous parlent tantôt de « régions semées d'obstacles, » tantôt « d'escarpemens, » ou de

« roches blanches, » ou de « défilés resserrés. » Dans quelle région des Alpes n'y a-t-il pas des escarpemens, des roches blanches et des défilés resserrés? D'ailleurs nul ne peut dire les changemens que le temps, les eaux, les éboulemens, la végétation ont pu apporter, sinon aux lignes d'ensemble, du moins aux phénomènes de détail dans les itinéraires qui ont tour à tour capté les préférences des commentateurs.

Il est encore une méthode dont il faut se défier, parce que, sous son apparence rigoureuse, elle se prête docilement à toutes les théories. C'est celle qui consiste à préciser l'itinéraire de l'armée carthaginoise d'après le nombre de jours qu'elle mit à se rendre d'un point indiqué à un autre également nommé par les historiens. Ainsi, d'après Polybe, Hannibal a mis quatre jours pour se rendre de l'endroit où il a passé le Rhône à l'Ile de Gaule, dix jours pour gagner de là l'entrée proprement dite des Alpes, quinze jours pour franchir la chaîne. C'est fort bien, mais il ne faut pas en attendre grande lumière. Qu'est-ce au juste que l'entrée des Alpes? et avec quelle facilité les partisans des divers systèmes, excepté pourtant ceux du Saint-Gothard et du Simplon, n'ont-ils pas marqué le compas à la main les étapes les plus divergentes!

Tâchons plutôt de trouver quelques points de repère en interrogeant les quelques noms de territoires traversés ou touchés par l'armée d'Hannibal et que nous pouvons glaner dans Polybe, Tite Live et Strabon. Silius Italicus, dans son poème des *Guerres puniques*, Ammien Marcellin dans son *Histoire*, confirment ou éclaircissent ces trop rares indications.

Ainsi nous apprenons qu'après être arrivé à l'Ile, c'est-à-dire au territoire allobroge formé par l'intersection de l'Isère et du Rhône, Hannibal longea la frontière des Voconces, puis traversa le pays des Tricorii, puis retrouva la limite des premiers, et enfin remonta la vallée de la Durance supérieure (*ad Druentiam flumen pervenit*, dit Tite Live), à l'extrémité de laquelle se trouvaient les cols menant chez les Taurini. De là il descend dans la vallée du Pô et vient camper aux abords du chef-lieu de cette peuplade. Il y a là les élémens d'une direction de route qu'on pourra déterminer de façon plus précise et qui se justifie déjà par des raisons stratégiques.

Par exemple, on peut remarquer la mention très positive de la haute Durance comme l'un des points les plus clairement désignés, et l'on peut se demander pourquoi Hannibal, une fois le Rhône traversé, ne s'est pas enfoncé tout de suite dans la vallée arrosée par cette impétueuse rivière? La vallée de la Durance a bien des fois servi de lieu de concentration aux troupes destinées à agir en Italie. La raison en est qu'il risquait d'être attaqué en queue soit par les

Romains, soit par les Massaliotes, leurs alliés, soit par les tribus gauloises que ceux-ci cherchaient à animer contre lui. Il pouvait bien, de loin, s'attendre à quelque chose de semblable. C'est de propos délibéré qu'il remonta le cours du Rhône pour trouver un point d'accès dans le massif des Alpes, qui le mît à l'abri d'un tel danger. Il aurait peut-être pu s'acheminer sur sa droite par la vallée de l'Eygues et gagner près de Gap cette haute Durance qu'il cherchait à atteindre. Mais alors il fût tombé au milieu des Voconces, dont il préféra longer la frontière, parce que ce canton gaulois manifestait des dispositions hostiles. Reste donc la vallée ou plutôt le bassin de l'Isère.

Ce bassin en effet lui laissait le choix entre trois routes, ou bien la vallée proprement dite de l'Isère ou Tarentaise, ou bien encore la vallée de l'Arc ou Maurienne, ou bien enfin la vallée du Drac.

Mais la Tarentaise l'eût conduit au Petit Saint-Bernard; de là il serait descendu en Italie par la Dora Baltea, ce qui l'eût détourné considérablement et inutilement de Turin, son objectif. La Maurienne l'eût mené au Mont-Cenis. La vallée de l'Arc qui y donne accès est étroite, torrentueuse, dangereuse; elle ne permet de passer en Italie que par une route unique. Au contraire, la vallée du Drac menait droit les Carthaginois à la haute Durance, d'où une armée, pour descendre en Italie, peut disposer de sept vallées convergentes.

C'est bien dans cette direction que nous voyons se confirmer les rares indications topographiques des historiens. Si nous consultons les belles cartes de l'ancienne Gaule dues aux laborieuses recherches de M. Desjardins, nous trouvons très exactement les Voconces, ce peuple aux sentimens douteux, établis sur les contreforts qui s'abaissent peu à peu vers le Rhône entre l'Isère et la Durance. Hannibal longera leur territoire et n'y pénétrera pas. Voici les Allobroges, maîtres de l'Ile de Gaule, mais étendant aussi leur domination ou leur clientèle sur plusieurs tribus de la rive gauche de l'Isère; ce qui nous expliquera pourquoi l'appui de leur chef permettra à Hannibal de faire sans inquiétudes ses premières étapes à l'intérieur des Alpes. Voici les Tricorii, à cheval sur la vallée du Drac et dont Hannibal traverse le pays. C'est en les quittant qu'il va gagner la haute Durance et le pied du Mont-Genèvre, d'où il choisira naturellement la vallée qui le fera descendre le plus directement sur Turin, c'est-à-dire celle du Chisone. Si nous n'étions pas en garde contre les traditions locales, nous dirions qu'à l'origine de cette vallée on trouve précisément un défilé qui, dans l'antiquité portait déjà le nom de *Pas d'Hannibal*. Mais, sans attribuer plus d'importance qu'il ne faut à ce détail, nous pouvons dire que

c'est là un itinéraire conforme aux données historiques, répondant bien aux exigences de l'opération en elle-même. La sûreté et la rapidité de l'expédition y trouvent également leur compte.

Nous résumerons donc la direction de marche conformément aux lumineuses considérations du commandant Hennebert en disant qu'Hannibal, parvenu au confluent de l'Isère et du Rhône et s'étant assuré par son habile intervention l'alliance du parti dominant chez les Allobroges, remonta d'abord le cours de l'Isère jusqu'à Cularo (Grenoble), puis s'enfonça dans la vallée du Drac, qu'il remonta jusque près de ses sources, atteignit de là les régions de la haute Durance, puis les contours du Mont-Genèvre et descendit sur Turin par la vallée du Chisone. Il nous reste à raconter les incidens de cette pénible ascension.

VI.

Au moment de quitter les confins de l'Ile de Gaule et quand ils se virent directement en face de ces masses montagneuses qu'il s'agissait de franchir, les soldats d'Hannibal furent saisis d'une terreur indéfinissable, à laquelle se mêlait le sentiment d'une sorte de profanation, comme si c'eût été défier les dieux que de se lancer dans une pareille entreprise. Il y avait beaucoup de Gaulois dans cette armée, et les Gaulois éprouvaient une crainte religieuse à la vue des hautes montagnes. N'était-ce pas une impiété que de vouloir pénétrer en armes au fond de ces redoutables sanctuaires où trônaient les Matrones dans leur immuable majesté (1)? Les anciens s'exagéraient les dimensions des Alpes. Strabon leur attribuait une hauteur de 18 kilomètres et demi, le double de l'Himalaya. Pline, facilement ami de l'énorme, donne à quelques pitons une altitude de 50,000 pas ou 74 kilomètres. L'imagination de soldats ignorans et superstitieux pouvait donc bien se laisser gagner par l'effroi; Hannibal les rassura de son mieux. Il leur montra les guides qui étaient venus le trouver de par delà les monts. « Ont-ils des ailes? » demanda-t-il ironiquement à ses trembleurs, « et les Alpes n'ont-elles pas laissé passer jadis des colonnes entières d'hommes, de femmes et d'enfans? » Puis il fit faire des prières,

(1) Parmi les nombreuses inscriptions votives dédiées aux Matrones, dont le culte survécut à la conquête, il en est une très curieuse (coll. de Muratori, XCIV, 11) gravée au-dessus d'une pierre sculptée représentant en relief une chaîne de Matrones, au nombre de cinq, debout, se tenant par les mains deux à deux, mais de manière que chacune d'elles ait une main prise par sa voisine et l'autre main par celle qui suit celle-ci. Elles forment donc une barrière continue. Cet ingénieux symbole peint bien l'enchevêtrement des montagnes et l'impossibilité de trouver un passage sans leur faire violence et les irriter.

offrit des sacrifices aux dieux ; les soldats se sentirent rassurés et reprirent avec confiance leur ordre de marche. Pourtant là encore nous soupçonnons des désertions assez nombreuses, qui contribueront à expliquer la diminution de l'armée d'Annibal quand elle fut enfin de l'autre côté des Alpes.

Elle remonta donc la vallée du Drac, laissant la Romanche sur sa gauche comme offrant moins de sécurité. Elle traversa ainsi le pays des Tricorii. M. Hennebert fixe au passage du Pont-Haut, vers le confluent de la Bonne et du Drac, l'endroit où Hannibal découvrit pour la première fois quelques indices de dispositions hostiles de la part des montagnards jusqu'alors inoffensifs. Ce passage aurait pu être facilement disputé. C'est là que les autorités de Grenoble songèrent quelque temps à arrêter Napoléon lors du retour de l'île d'Elbe. Mais ces démonstrations n'eurent pas de suite. Les alliés allobroges étaient encore là, et ils étaient habitués à se faire craindre. Mêmes velléités de résistance au Pas d'Aspre, sorte de couloir ou de porte de fer qu'on rencontre vers le confluent de la grande Severaise, même prompte dispersion des bandes indigènes. Mais bientôt, sur le haut Drac, l'escorte allobroge prit congé de ses alliés d'Afrique. Les Tricorii s'étaient joints aux farouches Katoriges et à des partis de Voconces dont on effleurait le territoire. Le moment était critique. Les Carthaginois arrivés sur le torrent d'Ancelle, affluent du Drac, devaient passer de là dans la vallée de la Panerasse, affluent de l'Avance, qui se jette elle-même dans la Durance. C'est par l'étroit passage de la Pioly qu'ils allaient s'engager. Mais il fallut s'arrêter. Les montagnards occupaient en force le défilé, ainsi que les positions qui en commandent les rampes, et s'opposaient hardiment au passage des étrangers.

Hannibal savait déjà que les Gaulois se laissaient aisément surprendre. Il apprit que chaque nuit les défenseurs du défilé quittaient leurs postes d'observation pour se retirer dans un *oppidum* ou refuge voisin, ne croyant pas qu'on osât s'aventurer dans les ténèbres sur un pareil chemin et revenaient au point du jour reprendre leur faction. Il dessina donc vers le soir une fausse attaque. Naturellement les Carthaginois ne forcèrent pas le passage et campèrent sur les lieux mêmes qu'ils avaient feint de vouloir quitter. Leurs adversaires, heureux de ce succès apparent, se retirèrent comme de coutume dans leur refuge. A minuit, à la tête d'un fort détachement de troupes légères, Hannibal s'empare du passage et des positions qui le dominent. Immédiatement le gros de l'armée reçoit l'ordre de se mettre en marche. A l'aube, les montagnards revenant en masse jettent des cris de fureur. L'armée étrangère défilait le long de la gorge. Ils ne veulent pas reconnaître le fait accompli et

dans des attaques de flanc désespérées, où ils se faisaient aider de molosses qui paraissent s'être très vaillamment conduits, ils tâchent de couper la longue colonne carthaginoise. Un moment la position de celle-ci fut compromise. Le chemin était étroit, bordé de précipices. Les charges furieuses des Gaulois jetaient le désordre dans les rangs, les bêtes de somme roulaient dans les abîmes, entraînant des hommes avec elles. Alors Hannibal et son avant-garde revinrent sur leurs pas et s'occupèrent d'abord de balayer les flancs de la montagne. Accablés sous une grêle de traits et de projectiles, — et dans un engagement de cette espèce les frondeurs baléares durent rendre de grands services, — les montagnards se dispersèrent, l'ordre fut rétabli et le passage de la Pioly franchi.

Hannibal ne pouvait laisser sur ses derrières la position fortifiée qui avait servi de point de concentration et de refuge aux attaquans. Il se porta donc immédiatement sur l'oppidum des Katoriges, qu'il surprit sans défenseurs. Les habitans s'étaient enfuis à son approche. On y trouva nombre de chevaux et de mulets, des approvisionnemens de céréales et des viandes en quantité suffisante pour nourrir l'armée pendant plusieurs jours. Les historiens ne nous disent pas le nom de cette citadelle habitée, mais il n'est pas douteux, si du moins l'itinéraire que nous suivons n'est pas absolument erroné, que c'était Chorges (Katorimagen), aujourd'hui petite ville de deux mille âmes, jadis capitale des Katoriges, plus tard embellie par les Romains et où, de nos jours encore, l'église paroissiale n'est autre qu'un vieux temple de Diane, laquelle avait probablement succédé à quelque matrone celtique.

Ce coup hardi frappa de terreur les montagnards, et Hannibal put se flatter de mener à bien sa rude entreprise sans avoir à repousser de nouvelles attaques. Il arrivait enfin dans le bassin de la haute Durance. Là les torrens encaissés, grossis subitement par quelque fonte de neige, lui firent éprouver des pertes sensibles en hommes et en chevaux. La forte position d'Embrun, près de laquelle il dut passer, ne l'arrêta pas. On était encore dans ces parages sous l'impression du combat de la Pioly et de la prise de Chorges. Bien mieux, en amont d'Embrun, le général carthaginois vit arriver des chefs de clan qui s'approchèrent de lui portant à la main des couronnes et des rameaux de feuillage, symboles d'intentions pacifiques et signifiant la même chose, dit Polybe, que les rameaux d'olivier chez les Grecs. C'étaient probablement des Brigiani, cliens des Katoriges. Ils dirent à Hannibal qu'ils aimaient mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, et qu'ils le priaient de recevoir de leurs mains des vivres, des guides et des otages. Les offres étaient si belles que, tout en les acceptant, Hannibal ne put se défendre

d'une certaine défiance que l'événement ne devait pas tarder à justifier. Il fit prendre les devans à sa cavalerie et aux éléphans, lui-même resta à l'arrière-garde avec sa meilleure infanterie.

On se demandera là encore le motif qui poussait ainsi les populations montagnardes à attaquer, même en usant de moyens déloyaux, une armée de passage qui ne pouvait en vouloir à leur indépendance et qui n'avait rien de plus pressé que de leur tourner le dos pour s'abattre sur l'Italie. Ce n'était certainement pas sympathie pour les Romains, encore inconnus dans ces parages, où ils n'avaient jamais pénétré. J'inclinerais plutôt à soupçonner des menées marseillaises dans ces mouvemens hostiles des peuplades alpestres. Nous avons déjà vu qu'Hannibal se défiait de Marseille, rivale commerciale et rivale envieuse de Carthage. Marseille voyait dans Rome sa meilleure cliente. Nous devions déjà soupçonner son action au moins indirecte dans le rassemblement de Gaulois qui disputa à Hannibal le passage du Rhône. Il y avait des Marseillais dans le détachement de cavalerie que Publius Scipion avait envoyé en reconnaissance le long du fleuve. Dès que l'on vit l'armée d'invasion s'enfoncer dans l'intérieur de la Gaule pour chercher un passage à travers le massif central des Alpes, n'est-il pas à présumer que Marseille envoya des émissaires dans les cités gauloises de la montagne avec lesquelles elle entretenait certainement quelques relations commerciales? Pour monter l'imagination des chefs et de leurs subordonnés, elle n'avait qu'à faire appel à deux sentimens très puissans dans ces tribus farouches, à peine sorties de la sauvagerie, bien plus arriérées encore que les populations gauloises d'entre Rhône et Garonne. C'était la défiance de l'étranger, et puis le goût du pillage. Jamais pareil butin ne s'était offert à leurs yeux avides. C'eût été pécher que de ne pas profiter d'une pareille aubaine. Carthage et tout ce qui en venait avait une vague renommée d'opulence. Peut-être, sans aucune excitation du dehors, ces deux mobiles eussent-ils suffi pour lancer les montagnards des Alpes dans quelque folle attaque contre l'armée d'Hannibal. Mais il nous semble voir plus de préméditation et de combinaison qu'il n'y en aurait eu dans les mouvemens tumultueux de quelques tribus presque sauvages. La grande quantité d'approvisionnemens trouvée à Chorges ne pouvait être réunie à l'improviste dans une région aussi pauvre. Le coup manqué des Katoriges va se répéter avec plus d'astuce. Tout cela suppose un plan concerté, des préparatifs, une action latente. L'ingérence romaine proprement dite ne peut même pas se supposer. Reste donc l'action vraisemblable de la politique marseillaise. On peut s'étonner que cette supposition n'ait pas frappé plus vivement les nombreux commentateurs de la célèbre expédition.

Vers la haute Durance convergent plusieurs vallées descendant vers la Cisalpine. Voulant arriver au chef-lieu des Taurini, Hannibal était déterminé par les considérations stratégiques à se diriger vers la vallée du Chisone, qu'il devait gagner par le col du Mont-Genèvre. Déjà plusieurs défilés dangereux, où les indigènes, s'ils l'eussent voulu, auraient pu facilement arrêter l'armée carthaginoise, avaient été franchis sans autre difficulté que celle de leur nature escarpée. Mais, près du val de Pragelas, il y avait un dernier et formidable étranglement qui s'appelle aujourd'hui le Pertuis Rostang (1). C'est une longue gorge à parois verticales ou plutôt surplombantes. Au fond de ce pertuis aux flancs dénudés roule la Durance qui, à cette hauteur, n'est encore qu'un gros torrent, mais qui se précipite en écumant. Hannibal, selon Tite Live, hésita avant de donner l'ordre d'entrer dans ce sombre couloir où la moindre trahison devait être si funeste.

Cependant il fallait avancer. La tête de colonne est engagée, rien ne paraît confirmer les appréhensions du général. Tout à coup un bloc se détache de la montagne, roule, bondit, écrase les soldats sur lesquels il s'abat. Bientôt un second, un troisième, un dixième quartier de roche font autant de trouées dans les rangs des Carthaginois épouvantés. Et voici qu'en un clin d'œil les crêtes se couvrent de barbares; des ravins, des grottes, de toutes parts surgissent des ennemis furieux. L'armée carthaginoise est attaquée en queue, en flanc, en tête. Le centre, où se trouvaient les chevaux et les mulets, est coupé du reste de la colonne. Le désarroi se répand partout. Les Brigiani, enivrés du succès de leur stratagème, commencent à piller.

Hannibal ne perdit pas son sang-froid. Il jugea qu'avant tout et à tout prix il lui fallait dégager son centre écrasé par les assaillans. Il se porta vivement par un ravin latéral sur un petit plateau calcaire que sa blancheur lui avait fait remarquer de loin. De là il put diriger contre l'ennemi, cette fois encore trop peu défiant, un jet de traits si nourri, si efficace, que les pillards durent abandonner la place et s'enfuir en toute hâte. Ce dernier détail donne à penser que les Gaulois, outre leurs épées mal trempées, étaient pauvres en armes de jet. Le centre une fois délivré des agresseurs, l'ordre de marche se rétablit et la longue colonne put défiler, toujours sous la protection de la Roche blanche, où Hannibal passa la nuit et qu'il ne quitta que lorsque l'arrière-garde fut enfin sortie de cette gorge fatale. Les pertes étaient grandes. Beaucoup d'hommes et

(1) Φαραγγά τινα δύςβατον καὶ κρημνώδη, Polybe, III, 52, une gorge d'accès difficile et aux flancs abrupts. Polybe ici est plus exact que Tite Live (XXI, 34), qui s'imagine qu'il s'agit d'un sentier à flanc de coteau, dominé seulement d'un côté par la montagne. Le φάραγξ est la fente, le pertuis étranglé entre deux murs de rochers à pic.

surtout de bêtes de somme avaient succombé sous les coups de l'ennemi ou bien avaient roulé dans le torrent. Pendant quelques jours encore il fallut être constamment sur le qui-vive, parce qu'à la moindre occasion favorable, des bandes de maraudeurs cachés dans les replis de la montagne se jetaient sur les traînards ou sur les détachemens isolés. Mais le grand péril était conjuré. Strabon parle du singulier emploi des porcs que les barbares auraient lancés sur le passage de la colonne. Il prétend qu'ils étaient aussi redoutables que des loups dressés au combat. On veut que l'éléphant ait peur du pourceau, que son grognement le terrifie. Mais les Gaulois pouvaient-ils savoir cela, et peut-on dresser cet animal dans un tel dessein? Sur la foi de quelque mauvais texte, Strabon n'aura-t-il pas cru qu'il s'agissait de pourceaux (ὗες), tandis qu'il n'était en réalité question que de chiens (κύνες), comme au combat de la Pioly? Les chiens du Mont Saint-Bernard sont peut-être les derniers représentans de cette forte race de chiens alpestres qui paraît avoir servi de moyen d'attaque aux montagnards d'autrefois.

Une dernière épreuve attendait les Carthaginois.

Depuis qu'on avait quitté les bords de l'Isère, on avait toujours monté. On était arrivé à une altitude d'environ 1,800 mètres. Les soldats d'Hannibal commençaient à souffrir de l'air plus rare, du froid plus intense, du manque de vivres, de privations de tout genre. Ils en étaient à se demander s'ils verraient jamais la fin des Alpes. Pourtant leurs guides pouvaient leur dire qu'ils étaient presqu'au bout de leurs peines. C'est près de la station appelée Druentium, passablement au-dessus de Briançon dans les Alpes Cottiennes, là où les anciens voyaient les sources de la Durance, qu'il convient de placer le discours qu'Hannibal tint à ses compagnons pour leur donner un encouragement suprême : « Les Alpes, leur dit-il, sont l'acropole, le rempart de l'Italie; vous êtes à la veille de les avoir franchies; voici devant vous les plaines du Pò, voici dans cette direction Rome, que nous emporterons au prix d'une ou deux batailles. A vos pieds sont les Gaulois cisalpins, qui brûlent de se joindre à vous pour venger leurs outrages. » Telle est du moins la substance du discours qu'Hannibal tint à ses soldats pendant les deux jours pleins qu'il leur fit passer au pied du Mont-Genèvre pour qu'ils reprissent quelque vigueur avant de tenter le suprême effort de la descente. Ce temps d'arrêt permit du reste à bien des traînards et à bien des bêtes de somme de rejoindre le gros de la colonne. Des chevaux, des mulets tombés dans les torrens pendant les derniers combats, s'ils n'avaient pas été trop éclopés ou capturés par les montagnards, avaient suivi d'instinct les traces de l'armée et l'avaient rattrapée encore chargés de leur fardeau.

Du Mont-Genèvre à Turin l'armée d'invasion n'avait plus guère qu'à descendre une rampe d'une centaine de kilomètres dont Césanne, Fénestrelle, Pérouse, Pignerol, ou du moins les lieux que nous nommons de la sorte aujourd'hui, formaient les principales étapes. C'était une marche de quatre jours, mais la descente est rude. Souvent il faut remonter pour redescendre et remonter encore. Les sentiers sont étroits, raides, glissans. La neige les recouvre souvent sur une longue étendue. Le précipice béant menace de mort certaine le voyageur qui fait le moindre faux pas. Le guide Magil, qui était venu trouver Hannibal au lendemain du passage du Rhône, dut le faire passer par le col de Sestrière dans la vallée du Chisone habitée par ses compatriotes. C'était encore 700 mètres à remonter, mais pour redescendre ensuite sans interruption. Ce dernier obstacle fut enfin franchi, mais alors survint un incident inattendu qui faillit tout compromettre et qui a donné lieu à une étrange légende.

Le chemin ou plutôt le sentier courait à flanc de coteau le long des rocs abrupts. Tout à coup la tête de colonne dut faire halte. Il n'y avait plus moyen d'avancer. Les historiens et leurs commentateurs ont beaucoup varié sur la nature précise du phénomène qui suscita ce sérieux embarras à l'armée d'Hannibal. On a parlé d'avalanches, de torrent imprévu, de rochers écroulés qui encombraient la voie. Pourtant Polybe et Tive Live sont d'accord pour définir clairement ce qui était arrivé. Michelet l'a très bien compris. « C'était, dit-il, un éboulement de terre qui avait formé un précipice. » C'est ce que Polybe appelle un ἀποῤῥώξ, une déchirure; Tite Live un *lapsus terræ*. Une désagrégation partielle du flanc de la montagne avait déterminé un glissement de roches, qui s'étaient d'abord affaissées et qui avaient entraîné sous leur masse les roches sous-jacentes, de sorte qu'un large hiatus coupait le chemin, ne laissant d'un tronçon à l'autre que le vide entre deux murs à pic. D'après les deux historiens, ce hiatus n'était pas moindre de 300 mètres.

La première idée d'Hannibal fut de contourner l'obstacle en se frayant un chemin par le haut. Le hiatus se rétrécissait à mesure qu'on s'élevait. On pouvait espérer de le tourner au-dessus du sommet du triangle. Mais une nouvelle difficulté se présenta. La pente était couverte de neige. Sur celle de l'année précédente et qui était durcie, une couche récente s'était étendue; elle fondait sous les pieds des soldats, qui rencontraient alors la surface humide et glissante de la neige antérieure. C'est en vain qu'on s'aidait des mains comme des pieds. On glissait toujours plus rapidement et un certain nombre de soldats, ne trouvant rien pour se retenir, furent entraînés du côté du précipice et y tombèrent pour ne plus repa-

raître. Les bêtes de somme, plus lourdes, brisaient la surface de la couche congelée, leur quatre pieds s'encastraient; elles restaient immobiles, figées sur place.

Le général carthaginois vit clairement qu'il fallait renoncer à ce moyen de sortir d'embarras. Il se décida pour la confection d'un nouveau chemin sur les flancs mêmes du précipice creusé par l'éboulement. Il s'agissait de le tailler dans le roc vif. Hannibal comptait parmi ses Africains ou Numides de vigoureux et habiles pionniers. C'est à eux qu'il confia ce rude travail, et ici se place la légende. D'après Tite Live, dont bien d'autres se sont faits l'écho, c'est en employant le feu et le vinaigre que les sapeurs d'Hannibal auraient fendu le roc et taillé un chemin suffisant pour faire passer hommes, chevaux et éléphans (1). Ils auraient d'abord échauffé la pierre en dirigeant sur elle la flamme d'un immense bûcher; puis, quand la pierre eut été ardente, ils l'auraient désagrégée, pulvérisée en y versant du vinaigre.

Servius, Juvénal, Ammien Marcellin, Appien reproduisent ou confirment la version de Tite Live. On peut citer de curieux passages empruntés aux auteurs anciens qui ont traité de l'art militaire et qui tendraient à prouver que des jets de vinaigre comptaient parmi les moyens employés pour démolir les fortifications murales. Pline ne paraît pas mettre un moment en doute cette propriété du vinaigre. Il est vrai que ce bon Pline doute de très peu de chose. Que l'on ait cherché à rendre la pierre plus friable en la chauffant, c'est ce qu'on peut très bien admettre; cette méthode paraît même avoir été souvent employée dans l'antiquité. Mais ce qui est certain, c'est que le vinaigre ne dissout point la pierre, chauffée ou non, et que le fait attesté par Tite Live est matériellement impossible. Les anciens attribuaient au vinaigre, aux acides en général, et même à l'urine décomposée, des effets prestigieux purement imaginaires. Aussi les savans modernes, Gibbon, Letronne, Deluc, etc., ont-ils relégué dans le domaine de la fable cette partie du récit de Tite Live. D'autres, comme Dacier, ont fait à ce sujet du rationalisme vulgaire. Ils ont supposé qu'Hannibal, pour encourager ses sapeurs, leur avait fait distribuer de fortes rations de *posca*, espèce de piquette qui fut dans l'antiquité la boisson militaire par excellence. Non-seulement il n'est rien dit de pareilles distributions, mais de plus on peut se demander ce qu'elles auraient eu d'exceptionnel au point qu'on les énumérât parmi les hauts faits d'Hannibal. Le commandant Hennebert ouvre une ère nouvelle aux

(1) « Struem ingentem lignorum faciunt, eamque, quum et vis venti apta faciendo igni coorta esset, succendunt ardentiaque saxa *infuso aceto* putrefaciunt. »

commentateurs. Il pense que l'*oxos* ou l'*acetum*, dont il est question dans le passage de Tite-Live et dans les textes empruntés aux écrivains stratégistes, désignait, non du vin aigre, mais une substance détonante, explosible, une espèce de dynamite, peut-être même un corps analogue à la nitro-glycérine.

Nous croyons qu'ici la tendance de notre savant guide à rapprocher les procédés militaires de l'antiquité de ceux qui sont usités aujourd'hui l'a entraîné beaucoup trop loin. Ce n'est pas que nous tenions pour inadmissible en soi l'hypothèse de certains secrets de chimie purement empirique dont les Carthaginois, héritiers des vieux Phéniciens, auraient été les possesseurs. Le goût du mystère qui caractérise leur civilisation expliquerait suffisamment comment ces secrets se sont perdus. Mais une réflexion doit couper court à ces conjectures. Il est évident qu'un peuple qui aurait seul disposé d'une arme aussi redoutable qu'une substance explosible en eût fait à la guerre l'emploi le plus fréquent et lui aurait dû d'immenses avantages. Or pas une fois dans tout le cours des guerres puniques, — et l'on sait par combien de sièges de tout genre elles furent marquées, — pas une seule fois nous ne découvrons un recours quelconque à cet énergique moyen de destruction. La remarque a même été faite que ce n'est pas comme preneur de villes qu'Hannibal a conquis le plus de lauriers. Comment imaginer qu'il eût négligé, quand il fallait démolir des remparts de pierre, un procédé qui lui avait permis de venir à bout du granit des Alpes? Et puis, pourquoi appeler vinaigre, liquide parfaitement connu, quelque chose qui en différait du tout au tout?

Sur ce point, M. Maissiat, dont nous avons parlé ci-dessus, d'accord avec M. Sainte-Claire Deville, nous paraît avoir donné l'explication la plus rationnelle. En fait Polybe, Silius Italicus, Diodore de Sicile, Cornelius Nepos, Isidore de Séville ne parlent que d'une ouverture de route, pénible, exigeant beaucoup d'efforts, mais exécutée par les moyens ordinaires à l'aide du fer. Pourquoi le premier surtout, si rapproché des événemens qu'il raconte, aurait-il passé sous silence l'emploi du vinaigre ou de tout autre expédient frappant l'imagination? Il s'agissait donc simplement d'un travail qui étonna à bon droit les contemporains, qui fit le plus grand honneur aux sapeurs de Carthage et au chef intrépide qui avait su leur communiquer son ardeur, d'un travail qu'on aurait pu croire impossible, mais qui n'en fut pas moins exécuté avec une rapidité tenant du prodige. Le chemin fut taillé dans le roc vif, là où nul ne semblait pouvoir jamais poser le pied. Quand il fut percé de manière à laisser passage aux hommes et aux chevaux, il était encore trop étroit pour les éléphans; on l'élargit. Ce travail effrayant fut

terminé par les Numides en trois jours. Qu'il ait contribué à jeter un jour quelque peu magique sur une expédition dont on était tenté de rapporter la réussite à des interventions surnaturelles, ce n'est pas ce qui peut surprendre. Mais pourquoi s'est-on figuré qu'Hannibal ait employé le vinaigre comme s'il en eût roulé avec lui des tonneaux jusqu'au haut des Alpes? Tout simplement parce que le pic se disait en latin vulgaire *acutum*, peut-être même *acetum* (1), et qu'une fois lancées dans le merveilleux, les imaginations ne manquèrent pas de préférer l'interprétation la plus bizarre à la plus naturelle. Il est plus que probable que Tite Live n'a pas lui-même inventé la légende et qu'il l'a trouvée toute faite.

Enfin l'armée put passer et descendre sans difficulté la vallée du Chisone. Il était temps : les hommes, les animaux, les éléphans surtout n'en pouvaient plus. Gelés de froid, mourant de faim, se traînant à grand'peine, les hommes ressemblaient à des cadavres ambulans. Les rangs avaient en quelque sorte fondu en route. De quarante-six mille combattans que cette armée comptait encore au lendemain du passage du Rhône, elle n'offrait plus qu'un effectif de vingt-six mille hommes, dont six mille cavaliers. L'ennemi, le froid, les maladies, les accidens, les désertions l'avaient donc diminuée presque de moitié. Mais les survivans étaient désormais trempés à toute épreuve. Quelques jours de repos allaient suffire pour les remettre sur pied, et dans ces cadres aguerris Hannibal devait enrégimenter les Gaulois cisalpins, dont il connaissait les dispositions belliqueuses. Publius Scipion était encore loin. Ne pouvant deviner par quel passage inconnu son adversaire voulait franchir les montagnes, il avait craint de trop s'avancer dans la Cisalpine, et les éclaireurs d'Hannibal ne signalaient pas encore la présence des Romains sur les rives du Pô. Si donc le succès était coûteux, on peut dire qu'il était complet.

Il y avait cinq mois qu'Hannibal avait quitté Carthagène. La conquête de la Catalogne lui avait pris deux mois. Il avait mis un mois à se rendre du pied des Pyrénées à l'entrée des Alpes, quinze jours à les traverser. Mais il était enfin dans cette Italie où depuis si longtemps il rêvait de se voir à la tête d'une armée, et jamais sa confiance dans l'avenir n'avait été plus grande.

Nous savons que cette confiance n'était justifiée qu'en partie. Hannibal fondait de grandes espérances sur la probabilité d'une ligue des cités italiennes subjuguées contre l'ambitieuse ville qui leur avait imposé sa suprématie. Les Gaulois seuls ou à peu près

(1) Sans que ce rapprochement ait grande importance, il faut observer que dans notre langue aussi les mots *pic*, *piquant*, *piquette* sont de même famille.

seuls lui fournirent des renforts sérieux. L'hégémonie romaine était déjà trop bien établie et le Carthaginois trop suspect pour que la vieille Étrurie et le vieux Latium, l'Ombrie et le Samnium fissent cause commune avec lui. Voilà ce qui à la longue devait lui être le plus funeste. Hannibal, en définitive, est un vaincu. Mais il faut ajouter à l'honneur de l'esprit humain que la défaite finale ne ternit pas la gloire lorsqu'elle est précédée par l'héroïsme, et constamment ennoblie par la persévérance de l'effort. Pour un homme de guerre comme pour une nation, ce qu'il y a de plus terrible, c'est de succomber sans avoir combattu. Si la vraie grandeur ne devait se mesurer qu'à l'aune du succès final, il faudrait exiler du panthéon de l'histoire ceux qui sont les plus dignes d'y figurer. Il est bon que cela soit impossible. De quoi sommes-nous certains, nous tous qui, dans notre éphémère passage, prenons si souvent pour un succès définitif ce qui n'est que le prélude de la défaite, nous qui croyons si souvent avoir partie gagnée dans l'ignorance où nous sommes des cartes inattendues qui vont s'abattre sur le tapis du destin? Nous ne sommes assurés que de la grandeur de l'effort et du déploiement de vigueur qu'il suppose.

Il y aura donc toujours, quelle que soit l'issue finale, une respectueuse admiration pour les hommes qui ont fait preuve d'efforts gigantesques en vue d'une fin élevée. Au point de vue antique, et par bien des côtés ce point de vue antique est encore moderne, l'entreprise d'Hannibal est une des plus belles que l'on connaisse. Il voyait clairement que si Carthage n'écrasait pas Rome, c'était Rome qui anéantirait Carthage. Il se dévoua donc de toutes les forces de son cœur et de son génie à prévenir la ruine certaine de sa patrie. Pour cela il déploya des efforts qui purent passer pour surhumains. Et dans cette lutte désespérée, engagée, on peut le dire, par un homme seul contre la plus puissante des cités et contre la nature même, son expédition d'Espagne en Italie à travers la Gaule et les Alpes, par les difficultés vaincues, les merveilleuses ressources d'esprit qu'elle mit en évidence, la hardiesse et l'étrangeté du dessein, l'énergie et l'intrépidité du commandement, reste l'un des événemens les plus dramatiques de l'histoire et l'un des plus étonnans exploits de l'illustre vaincu de Carthage.

ALBERT RÉVILLE.

LES

PROVINCES ORIENTALES

DE L'EMPIRE ROMAIN

I. Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. III, 1873. — II. Waddington, *Voyage archéologique de Le Bas en Grèce et en Asie-Mineure.*

Le public est en général disposé à se méfier des in-folio; on est toujours tenté de plaindre les savans qui passent leur vie à les composer et les curieux qui perdent leur temps à les lire. Peut-être les uns et les autres sont-ils beaucoup moins malheureux qu'on ne le suppose. S'il faut un certain courage pour se jeter résolûment dans ces études pénibles et infinies, il est rare, quand les premières difficultés sont vaincues, qu'on n'éprouve pas pour elles un très grand attrait : elles ont ce privilége qu'elles donnent beaucoup plus qu'elles ne promettent. Les érudits qui se sont fait un domaine restreint et fermé le fouillent avec passion dans tous les sens et finissent toujours par y découvrir quelque coin de terre inconnu où ils sont les premiers à poser le pied. Ce plaisir est un des plus vifs qu'on puisse éprouver, et il n'est pas commun. La Bruyère écrivait déjà, il y a deux siècles : « Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis 7,000 ans qu'il y a des hommes et qui pensent. » Cependant la patience obstinée des savans et leurs recherches minutieuses parviennent à découvrir des choses qui n'ont pas été dites avant eux. Leurs ouvrages peuvent rebuter au premier abord des gens qui les ouvrent sans

préparation, mais ils sont sûrs, s'ils persistent, d'y trouver des faits certains et nouveaux et de s'y instruire : c'est un avantage que la littérature ne nous offre pas tous les jours.

Ces réflexions m'ont été inspirées par la lecture d'un gros livre que peu de personnes s'aviseraient d'ouvrir, si elles le rencontraient sur leur chemin. C'est le troisième volume de la grande collection des inscriptions latines que publie l'académie de Berlin, et dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs (1). Ce volume contient les inscriptions qu'on a pu recueillir dans les provinces orientales de l'empire. Il a pour nous cet intérêt particulier que, quoique publié hors de la France, il est en partie notre œuvre. Ce sont des savans français qui ont fourni la plupart des documens dont il est rempli, et leur nom y revient avec honneur à chaque page (2). Il y est de plus question de pays dont nous savons très mal l'histoire. L'attention des écrivains, tant qu'a duré l'empire, était fixée sur la capitale et les villes voisines : c'est de Rome et de l'Italie qu'ils nous entretiennent le plus volontiers, les autres contrées, surtout celles de l'Orient, restent dans l'ombre. Heureusement l'épigraphie les remet vivantes devant nos yeux; elle nous apprend de quelle manière elles étaient gouvernées et comment s'y passait la vie. En lisant ce volume où M. Mommsen a recueilli les inscriptions qu'elles contiennent, et en l'éclairant par les recherches sagaces et profondes de M. Waddington, il semble vraiment qu'on parcourt l'une après l'autre toutes ces provinces si mal connues du monde romain. J'ai le dessein d'entreprendre ce voyage et d'y conduire le lecteur avec moi. J'espère lui montrer, s'il consent à me suivre, que ce ne sont pas seulement les érudits de profession qui peuvent se plaire à ces lectures, qu'elles ont un intérêt plus général, et que par certains côtés elles profitent à tout le monde.

I.

Commençons notre tournée par la plus éloignée des provinces orientales de l'empire, par l'Égypte. On a rencontré en Égypte fort peu d'inscriptions latines, et il n'y a pas lieu d'en être surpris. En s'y établissant après la victoire d'Actium, Rome trouva la place oc-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1864.

(2) Parmi ces savans, je citerai surtout M. Léon Renier, qui a recueilli et commenté les inscriptions trouvées à Troesmis par notre agent consulaire, M. Engelhardt, MM. Perrot et Heuzey, auxquels sont dues les inscriptions de la Galatie et de la Macédoine, M. Desjardins, qui a publié celles de la Hongrie, et beaucoup d'autres membres de notre école d'Athènes.

cupée par deux civilisations puissantes qu'il était difficile de supplanter. Les Égyptiens et les Grecs se partageaient le pays, s'accommodant ensemble par des concessions mutuelles et se pénétrant sans s'absorber. Rome n'éprouva aucune jalousie de voir ainsi la place prise; elle ne fit pas d'effort pour imposer son génie particulier à des peuples si différens d'elle, elle respecta leurs traditions et leur laissa leurs usages. Elle n'avait pas cet esprit étroit des victorieux qui veulent se prouver à eux-mêmes qu'ils sont les maîtres en bouleversant les contrées qu'ils ont soumises. Le secret de sa puissance consista partout à s'accommoder aux mœurs du pays, à n'introduire nulle part des nouveautés qui pouvaient blesser, et à éviter soigneusement toutes les tracasseries inutiles. Ce n'est pas qu'elle ait jamais fait aux vaincus aucune concession qui pût compromettre son autorité; elle entendait partout rester maîtresse. En Égypte, elle prit l'essentiel du pouvoir, et d'une main si ferme que ce peuple, qu'on accusait d'être inconstant et séditieux, n'osa jamais remuer. Elle installa à Alexandrie un vice-roi qu'on appelait le préfet de l'Égypte et qui tenait dans sa main toute la puissance qu'avaient possédée les pharaons et les Ptolémées. Auguste établit qu'il serait pris parmi les simples chevaliers romains; on craignait, s'il était de grande maison, que cette royauté lointaine ne lui donnât des idées d'indépendance. Autour du préfet, quelques fonctionnaires romains, chargés de rendre la justice ou de présider aux travaux publics les plus importans, formaient une sorte de colonie étrangère qui traversait le pays sans s'y mêler. Deux légions, avec des troupes auxiliaires, étaient chargées d'arrêter les Nubiens ou de punir les incursions des Arabes; c'était tout. L'Égypte resta divisée, comme autrefois, en nomes et en éparchies; les autorités locales furent partout soigneusement conservées. On garda les vieux impôts et l'ancienne manière de les lever. De tout temps, ils avaient été fort lourds et très sévèrement exigés. Un écrivain de l'époque pharaonique dépeint en ces termes la façon dont on traitait déjà les pauvres fellahs dans la vallée du Nil, plus de mille ans avant le Christ : « Le scribe de la douane est sur le quai, à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des portes avec leurs bâtons, les nègres avec leurs lattes de palmier crient : Çà, des grains! S'il n'y en a pas, ils jettent le malheureux à terre tout de son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. Tandis que sa femme est enchaînée devant lui, et que ses enfans sont garrottés, les voisins les abandonnent et se sauvent pour veiller à leurs récoltes (1). » Les percepteurs de Rome ne devaient pas être plus

(1) J'emprunte ce passage curieux de Pentaûr à l'étude de M. Maspéro sur *le Genre*

rudes que les scribes des pharaons, et ne soulevaient pas plus de haines.

On savait gré surtout aux Romains de respecter l'antique religion de leurs sujets. Ils se sont bien gardés de blesser nulle part les croyances des peuples vaincus, et rien n'a mieux servi que leur tolérance religieuse à faire accepter aisément leur domination au monde. En Égypte, quand un magistrat romain arrivait chez ses administrés, sa première visite était toujours pour les sanctuaires des dieux; il s'en faisait montrer les curiosités et priait fort dévotement Horus, Kneph ou Ammon-ra pour le salut de tous les siens. Aucune entrave n'était mise aux cérémonies du culte. On élevait toujours des temples magnifiques aux frais des villes et de l'état en l'honneur des divinités égyptiennes, comme si l'on était encore au temps des Ramsès ou des Aménophis; au lieu d'y inscrire le nom des pharaons « dieux, fils de dieux, » on y gravait en hiéroglyphes celui d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux. Rien en vérité ne semblait changé. Ce peuple, étranger aux autres peuples et concentré en lui-même, immobile comme ces sphinx de granit qui forment l'avenue de ses temples, continuait à vivre de ses traditions et de son passé. Quand tout se renouvelait autour de lui, il restait opiniâtrément fidèle à ses habitudes et à ses croyances. On a retrouvé à Philes une inscription d'un prêtre égyptien qui, soixante ans après l'édit de Théodose, s'obstine à vêtir ses dieux de leurs ornemens sacrés, à les promener en public dans des châsses les jours de fête, et ne paraît vraiment pas se douter que tout l'empire est devenu chrétien.

C'est précisément à la religion que se rattachent la plupart des inscriptions latines de l'Égypte. En général, elles ont été trouvées dans les ruines des anciens temples, et quelques-unes nous rappellent un usage curieux des dévots de l'antiquité. C'était la coutume alors qu'en venant saluer quelque divinité on se chargeait de lui apporter aussi le salut ou, comme on disait, le *proscynème* de ses amis et de ses proches. Les rois d'Égypte envoyaient de temps en temps des gens de leur cour auprès des divinités importantes pour leur transmettre leurs hommages, et ces messagers avaient soin de laisser une inscription dans le temple, afin de bien établir qu'ils s'étaient acquittés de la commission. Les Romains respectèrent cet usage, comme tous les autres, et, parmi les *proscynèmes* retrouvés à Philes, on a lu celui d'un commandant de légion et de ses officiers. Il arrivait aussi que, lorsqu'on assistait à quelque spectacle religieux ou qu'on visitait un sanctuaire illustre, on ne manquait

épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, qui est publiée dans la bibliothèque de l'École des hautes études.

pas de se souvenir de ceux qu'on aimait, comme pour les associer à son émotion. Une Romaine, transportée d'admiration en voyant les pyramides, songe à son frère absent, et grave ces vers sur la pierre : « J'ai vu sans toi les pyramides, ô le plus chéri des frères, et tout ce que j'ai pu faire en les voyant, c'est de verser des larmes; puis, fidèle à ton souvenir, j'ai voulu écrire ici cette plainte. » Cet usage touchant se conserva chez les chrétiens, et l'on trouve aux catacombes des inscriptions nombreuses de pèlerins des premiers siècles qui, en priant pour eux, n'oublient pas leurs parens et leurs amis morts ou vivans : « âmes saintes, souvenez-vous de Martianus Severus et de ses frères, — obtenez que Verecundus arrive heureusement au port, — demandez la paix pour mon père. »

Les inscriptions les plus nombreuses et les plus intéressantes sont celles qui couvrent le piédestal de la statue de Memnon. Cette statue était fort célèbre dans l'antiquité, et l'on racontait d'elle des histoires merveilleuses. Dans la plaine de Thèbes, à l'entrée du palais construit par Aménophis, se trouvaient deux colosses entièrement semblables, et qui devaient représenter tous les deux le fondateur de l'édifice. Les Grecs, qui voulaient retrouver partout leur histoire, crurent reconnaître, dans l'un de ces colosses, le héros Memnon, ce fils de l'Aurore dont parle Homère, qui était venu des contrées de l'Orient au secours de Priam et des Troyens. On disait que le matin la statue faisait entendre un son « qui ressemblait à celui d'une corde de lyre ou de cithare. » C'était, sans nul doute, le fils de l'Aurore qui saluait sa mère, et l'on accourait de tous les côtés pour être témoin du prodige. L'émotion des personnes pieuses était, on le comprend, très vive quand elles entendaient ces sons harmonieux. Quelques-uns se mettaient en prières, d'autres offraient des sacrifices; tous écrivaient sur le piédestal ou sur les jambes du colosse une inscription en prose ou en vers, en grec ou en latin, pour attester la vérité du miracle. Ces inscriptions existent encore aujourd'hui, et elles sont fort curieuses à étudier. Quelques-unes sont l'œuvre de dévots assez obscurs, un greffier, un affranchi, des officiers subalternes; il s'y trouve même un simple soldat, originaire de la Gaule, qui a dû prendre un grand plaisir à la voix de Memnon, car il est venu l'entendre treize fois de suite; mais d'ordinaire les visiteurs sont d'un rang plus élevé. Les préfets de l'Égypte y viennent surtout volontiers avec leurs femmes et leurs enfans, et ils ont soin d'écrire leur nom sur la statue avec la mention du jour où ils ont assisté au miracle. L'un d'eux, qui ne manque pas de vanité, s'exprime en ces termes : « Sous le XIIIe consulat de l'empereur Domitien, T. Petronius Secundus, préfet de l'Égypte, a entendu Memnon à la première heure, la veille des ides

de mars, et l'a honoré de vers grecs, de sa composition, qu'il a fait graver ci-dessous. » Suivent deux vers que M. Letronne trouve un peu embarrassés, mais pourtant fort passables « pour des vers de préfet. » Les princes aussi, quand ils parcouraient l'Égypte, n'oubliaient pas de rendre visite à Memnon. L'empereur Hadrien, cet infatigable voyageur, qui voulut voir toutes les curiosités de son empire, vint entendre le fils de l'Aurore au mois de novembre de l'an 130. Comme il était poète à ses heures, il aimait à s'entourer de beaux esprits, dont quelques-uns l'accompagnaient dans ses courses. Il avait même avec lui pendant son voyage en Égypte une femme auteur, Julia Balbilla, qui a tenu à nous laisser, dans trois pièces de vers pédantesques, le souvenir de ses impressions. Elle y raconte qu'en présence d'Hadrien le colosse s'est surpassé. Il se fit entendre trois fois de suite, et trois fois aussi l'empereur lui rendit son salut. Cette complaisance de Memnon flatta beaucoup le prince et combla de joie toute l'assistance. « C'est bien la preuve, disait Balbilla ravie, que césar est aimé des dieux! »

On ne peut s'empêcher de remarquer, quand on revoit tous ces témoignages, qu'il n'y a peut-être jamais eu de miracle aussi bien constaté que celui de Memnon. Pendant plus de deux siècles, des visiteurs de toute fortune ont entendu sa voix et l'ont attesté. Il s'en trouvait beaucoup parmi eux d'éclairés, d'intelligens, qu'on ne pouvait pas aisément tromper, des gouverneurs de province, des commandans de légion, et même des princes et des princesses qui n'auraient pas souffert volontiers d'être pris pour dupes. Le miracle est donc tout à fait certain, et il n'est guère probable, comme on l'a supposé, qu'il fût produit par quelque supercherie des prêtres. Outre qu'une supercherie dure rarement deux siècles sans être découverte, les inscriptions nous apprennent que le prodige ne s'accomplissait pas tous les jours, et qu'il lui arrivait de tromper l'attente des personnes réunies pour en être témoins. La femme d'un préfet de l'Égypte nous dit qu'elle est venue deux fois sans succès. Nous venons de voir qu'Hadrien fut comblé de prévenances par le colosse; sa femme ne fut pas aussi heureuse : pendant les premières visites, Memnon resta muet devant elle, au grand déplaisir de l'impératrice, qui faillit se fâcher contre un dieu si peu poli. « Les traits vénérables de la princesse, dit un poète de cour, s'étaient enflammés de courroux, » et bien prit au fils de l'Aurore de ne pas persister dans son silence inconvenant et de prouver, en se faisant entendre deux fois le dernier jour, « qu'il se plaisait dans la compagnie des dieux. » Il est clair que, si le miracle avait été le résultat d'une fraude pieuse, le dieu n'aurait pas eu de ces caprices, et que surtout il se serait bien gardé de se taire en présence d'aussi grands

personnages, tandis qu'il se faisait entendre treize fois pour un soldat. Il a donc fallu chercher ailleurs la cause d'un prodige dont on ne peut pas raisonnablement accuser les prêtres, et, quoiqu'il ait cessé de se produire depuis seize cents ans, on est parvenu à la trouver. On sait que cette découverte est due à notre illustre Letronne, dont le mémoire sur *la statue vocale de Memnon* est une merveille d'investigation sagace. Il a d'abord établi, contrairement à l'opinion générale, que le miracle n'avait commencé que vers le règne d'Auguste, et qu'il n'en est plus question à partir de l'époque de Septime-Sévère. Quand on le constata pour la première fois, le colosse venait d'être brisé. Un accident inconnu, probablement un tremblement de terre, avait jeté sur le sol le tronc et la tête; c'est alors qu'on s'aperçut qu'il s'échappait le matin comme une sorte de plainte de ces pierres fendues. Ce phénomène curieux a été observé ailleurs : dans les carrières de granit, à Syènes, dans les palais de Karnak et dans les temples de Philes, aux environs de la Maladetta, dans les Pyrénées, et jusque sur les bords de l'Orénoque, on a remarqué que les roches granitiques font quelquefois entendre un craquement sonore au lever du soleil, surtout quand la différence de température entre le jour et la nuit est considérable. On peut voir dans Letronne les explications diverses que les savans ont proposées de ce phénomène; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'à Thèbes il ne s'est produit qu'à partir du jour où la statue a été brisée, et l'on peut en conclure qu'il avait besoin qu'elle fût en cet état pour se produire. L'empereur Septime-Sévère ne s'était pas rendu compte de cette nécessité lorsqu'il donna maladroitement l'ordre de la réparer. Letronne suppose qu'il fut égaré par son zèle religieux. Les dévots pensaient, et quelquefois même ils disaient dans leurs inscriptions que, puisque ainsi mutilé Memnon pouvait faire entendre une sorte de murmure, il parlerait beaucoup mieux s'il était complet. Ce fut aussi l'opinion de l'empereur, qui était un païen zélé, et il voulut confondre les incrédules en leur donnant le spectacle d'un dieu de granit qui parlait. Peut-être songeait-il à opposer ce miracle éclatant à ceux dont les chrétiens étaient si fiers et qui attiraient tant de monde à leur doctrine. Pendant que sa femme, l'impératrice Julia Domna, faisait écrire par Philostrate la vie d'Apollonius de Tyane, dont on voulait faire le rival de Jésus-Christ, il pensa que, pour achever de convertir ceux qui hésitaient, il ne serait pas mauvais de les envoyer entendre la voix harmonieuse de Memnon. C'est dans ce dessein qu'il donna l'ordre de réparer le colosse; mais le succès de cette entreprise pieuse fut des plus malheureux. « Les cinq assises d'énormes blocs de grès qu'on éleva sur la partie inférieure pour remplacer la tête et le tronc qui man-

quaient formèrent une *sourdine* qui arrêta la vibration. » Depuis ce temps, le fils de l'Aurore cessa de saluer sa mère, et perdit la voix pour toujours.

II.

Quand on quittait l'Égypte pour aller en Syrie, il fallait traverser des pays qui étaient alors, comme aujourd'hui, infestés par les incursions des nomades. Les Romains, qui ne souffraient pas que leurs frontières fussent insultées, avaient fait de grands efforts pour les défendre. Il reste quelques débris des châteaux-forts qu'ils avaient élevés sur la limite du désert, et l'on peut lire encore sur leurs ruines les inscriptions que les soldats y gravaient il y a seize siècles, pendant les ennuis de la garnison. « Syriens, dit l'un d'eux, tenez-vous en paix devant les Latins de Rome. » Les Romains étaient aussi fort occupés, en Orient comme partout, à développer le commerce et à lui ouvrir des voies de communication. Quelquefois ils s'étaient contentés de marquer avec de grandes pierres, qui sont restées en place, le chemin des caravanes; le plus souvent ils avaient construit de ces routes indestructibles qui conservent dans tout l'univers le souvenir de leur domination. On les retrouve encore, nous disent les voyageurs, sur les confins de l'Arabie, avec leurs grands blocs de lave solidement enfermés dans un rebord de pierre; elles sont intactes comme au temps où elles étaient sans cesse parcourues par des troupes de cavaliers, montés sur des chevaux ou des dromadaires, qui se jetaient à la poursuite des fuyards. L'œuvre de Rome sur ces frontières, comme sur celles du Danube et du Rhin, fut de veiller à la sécurité des populations de l'empire, et elle n'y épargna pas sa peine. Elle y employait tantôt la force ouverte, tantôt les négociations et la ruse. Il lui arrivait souvent de prendre des Arabes à sa solde; elle les opposait à leurs compatriotes et détruisait ainsi ses ennemis les uns par les autres. Les Arabes, avec la légèreté ordinaire à leur race, changeaient sans cesse de parti. On les voyait, tour à tour ennemis ou alliés de l'empire, détrousser les voyageurs ou les protéger. Il y en eut qui se poussèrent dans les légions et arrivèrent aux premiers grades : l'un d'eux finit même par devenir empereur. C'était Philippe, le meurtrier et le successeur de Gordien, qui avait pour père un brigand fameux dans le pays. Quand il fut arrivé à l'empire, il fit construire chez lui une ville qui porta son nom et dont on a retrouvé les débris. Dans cette ville, où sa mémoire, comme on pense, était fort honorée, on rendit de grands honneurs à tous les siens; son père même ne fut pas excepté, et, selon l'étiquette impériale, l'ancien voleur devint un dieu.

Par la ruse ou par la force, en s'alliant avec les Arabes ou en les combattant, Rome parvint à maintenir la tranquillité dans ces pays lointains. C'est ce qui lui méritait la reconnaissance des peuples, c'est ce qui a partout légitimé son empire. On n'est guère tenté d'être injuste pour elle quand on visite ces contrées qu'elle avait conquises à la civilisation, et qui après elle sont retombées dans la barbarie. M. Waddington est un des rares voyageurs qui de nos jours les aient parcourues. Il a traversé, non sans péril, cette province qui portait autrefois le nom de Batanée et qu'on appelle aujourd'hui le Haourân. A chaque pas, il y a trouvé les ruines de villes florissantes, d'admirables édifices, d'églises somptueuses. Depuis Trajan jusqu'à Justinien, le Haourân, protégé par les armes de Rome, fut heureux et riche. L'invasion musulmane a détruit cette prospérité et n'a rien pu mettre à la place. Les Arabes sont revenus à leurs instincts naturels; ils ont quitté les villes qu'on leur avait fait habiter pour aller vivre sous la tente. Beaucoup d'entre eux sont retournés dans ces cavernes, où ils s'entassaient déjà, comme des bêtes fauves, du temps du roi Agrippa et de l'historien Josèphe; ils y ont repris l'existence que menaient leurs pères, pillant les voyageurs quand il en passe ou se querellant entre eux lorsqu'ils n'ont pas d'étrangers à détrousser.

Si l'on s'éloigne des frontières de l'Arabie et qu'on s'élève vers l'Asie-Mineure, on traverse des pays dans lesquels la domination romaine a laissé aussi beaucoup de traces. Sans être devenus tout à fait des déserts comme le Haourân, qu'ils sont loin de leur ancienne prospérité! C'étaient, du temps de l'empire, les contrées les plus florissantes du monde. Il n'y avait pas de provinces plus peuplées, plus riches, que la Syrie, l'Asie, la Galatie, la Bithynie; elles contenaient des villes comme Antioche, Smyrne, Éphèse, Nicomédie, dont on ne parlait qu'avec la plus vive admiration dans tout l'univers. Rome avait reçu ces pays en assez mauvais état, ruinés par les guerres éternelles que se faisaient les successeurs d'Alexandre. Elle ne se donna pas d'abord beaucoup de peine pour les relever. Il faut croire que dans les premiers temps sa domination y était pesante et que les Asiatiques la supportaient avec impatience, puisque, à l'époque de Sylla, ils prirent si résolûment parti pour Mithridate; mais leur sort fut bien meilleur sous l'empire. M. Waddington reconnaît qu'en somme la condition des provinces fut prospère dans les deux premiers siècles qui suivirent la bataille d'Actium. « L'ordre matériel, dit-il, régnait partout, ce qui n'était guère arrivé auparavant. Les luttes de prince à prince, de ville à ville, étaient devenues impossibles, et la guerre était reléguée aux frontières; le commerce et l'industrie étaient florissans; l'accès des fonctions publiques,

même les plus élevées, s'ouvrait de plus en plus aux provinciaux: enfin, sous Caracalla, la qualité de citoyen romain fut étendue à tous les hommes libres de l'empire. C'est sous les Antonins que le système fonctionna dans sa perfection, et leur règne fut en général une époque de paix et de prospérité pour le monde civilisé; après eux, le déclin commença, mais il fallut bien des secousses, bien des bouleversemens, pour détruire la savante machine administrative que le despotisme intelligent d'Auguste avait créée. »

Quand on parcourt, comme nous le faisons en ce moment, les riches contrées de l'Asie, qu'on relit ces inscriptions où se retrouvent tant de témoignages de leur opulence, il est bien difficile de ne pas partager l'opinion de M. Waddington. Elle n'est pas pourtant acceptée de tout le monde; beaucoup refusent obstinément de croire que le sort des provinces ait été heureux sous l'empire, et leur principale raison pour le nier, c'est qu'ils ne veulent pas qu'il ait pu sortir quelque chose de bon d'un régime qu'ils détestent. Ce régime en effet ne mérite guère d'être aimé; mais, quelque répugnance qu'il soulève, souvenons-nous qu'il a duré cinq siècles et que, pour comprendre qu'il ait vécu si longtemps, il faut bien admettre qu'avec beaucoup de défauts il avait quelques qualités. La principale était assurément de bien administrer les provinces. Elles lui en étaient très reconnaissantes, et lui demeurèrent toujours fidèles : aussi n'est-ce pas par des convulsions intérieures qu'il a péri. Juvénal, dans une de ses plus éloquentes déclamations, semblait lui prédire ce sort, mais il y a échappé, et il a fallu, pour le détruire, une invasion d'étrangers. Les peuples soumis à sa domination, loin d'accueillir les barbares comme des libérateurs, les ont combattus de toutes leurs forces, et ce n'est qu'avec désespoir qu'ils se sont séparés à la fin de Rome et de l'empire. Cette fidélité pourrait-elle se comprendre, s'ils avaient eu à se plaindre autant qu'on le prétend du gouvernement impérial?

Il est naturel que l'empire ait tenu à les bien gouverner; son principe même lui en faisait un devoir. L'aristocratie républicaine de Rome, qui avait coutume d'acheter les honneurs par des prodigalités insensées, était bien forcée de trouver quelque moyen de suffire à ces dépenses. Elle aurait été vite ruinée, si elle n'avait eu l'administration des provinces pour se refaire; c'était donc une nécessité pour elle de s'y enrichir, et il lui était difficile de s'y enrichir sans les piller. Du reste les proconsuls pouvaient le faire sans danger : au retour de leur gouvernement, ils n'avaient à répondre de leurs actions que devant des complices, et d'ordinaire ceux qui étaient appelés à les juger s'étaient conduits comme eux. Ils le faisaient surtout sans scrupule : la conquête était récente; on se souvenait

que ces sujets avaient été longtemps des ennemis, et qu'il en avait coûté beaucoup de peine et de sang pour les soumettre. On les traitait en vaincus, sur lesquels on peut tout se permettre et qui doivent tout supporter. Les choses changèrent entièrement avec l'empire. Quand le pouvoir fut aux mains d'un seul homme, cet homme eut un intérêt direct à défendre les provinces contre les exactions des gouverneurs. C'était son bien, et ceux qui se permettaient de piller ses sujets le volaient lui-même. En les protégeant, il songeait à lui plus qu'à eux, et il était naturel qu'il ne souffrît pas qu'un argent qui lui appartenait entrât dans d'autres coffres que les siens. A la vérité, rien ne l'empêchait de faire lui-même ce qu'il défendait aux autres, et de s'emparer, quand il en avait besoin, de la fortune des provinciaux ; il semble d'abord que le résultat était le même pour les administrés, et que les provinces ne gagnaient rien à être délivrées des exactions des proconsuls, si elles restaient exposées à celles des princes. C'était pourtant quelque chose de n'avoir plus qu'un maître à contenter. Sous la république, les proconsuls se renouvelaient tous les ans. Il en arrivait un chaque année avec un appétit nouveau, et il était d'autant plus insatiable qu'il n'avait qu'un temps très court pour se rassasier. Le maître unique, comptant durer, était moins pressé de tout prendre, et, quelque affamé qu'il pût être, la sagesse, quand il était sage, lui conseillait de garder quelque ressource pour le lendemain. C'est d'ailleurs l'usage partout que le propriétaire ménage le sol, tandis que le fermier l'épuise. L'empire avait encore une autre raison de bien traiter les provinces, c'est qu'avec le temps des changemens étaient survenus dans la manière dont on considérait à Rome les pays vaincus. A mesure que s'éloignaient les souvenirs irritans de la conquête, que ces pays devenaient plus romains d'habitudes et de relations, on se faisait plus de scrupule de les malmener. Depuis que cette aristocratie superbe, qui avait si longtemps dominé le monde, était soumise à un maître, la condition de Rome et des provinces tendait à se rapprocher. Partout on était forcé d'obéir, et le souverain imposait à tous la même loi. Devant cette autorité sans limites, que tout le monde sentait au-dessus de soi, les inégalités anciennes s'effaçaient. Le pouvoir absolu est de sa nature un grand niveleur; il ne veut avoir que des sujets, et, de la hauteur d'où il les regarde, il est assez disposé à les confondre. Un éloquent pamphlétaire disait sous Louis XIV : « Dans le gouvernement présent, tout est peuple, l'autorité royale est montée si haut que toutes les distinctions disparaissent, toutes les lumières sont absorbées, car, dans l'élévation où s'est porté le monarque, tous les humains ne sont plus que la poussière de ses pieds. » Les institutions d'Auguste eurent des ré-

sultats à peu près semblables : grâce à elles, le monde s'unit dans l'obéissance, et l'on peut dire que, si cette sorte de niveau, qui s'établit partout sous la pression de l'autorité impériale, fit perdre à Rome beaucoup de ses priviléges et de sa puissance, il rendit la situation des provinces meilleure.

Presque toutes les mesures qui furent prises alors étaient utiles à leurs intérêts. En 731, Auguste se fit donner la puissance proconsulaire sur toutes les provinces de l'empire; ce fut un grand bonheur pour elles; dès lors tous les proconsuls et tous les légats furent sous la main de l'empereur. Non-seulement cette autorité jalouse les surveillait avec soin et les punissait avec rigueur quand ils s'étaient mal conduits, mais elle essaya de leur ôter jusqu'au pouvoir de mal faire. Tant que la république a duré, ils étaient tout-puissans. Que le gouverneur d'une province s'appelât préteur ou proconsul, qu'il eut neuf licteurs ou douze, son pouvoir était alors sans limites. Quand, après avoir fait ses prières au Capitole, il partait, couvert du manteau militaire, suivi de ses parens et de ses amis qui l'accompagnaient jusqu'aux portes de Rome, ce n'était pas le magistrat d'une république, c'était vraiment un roi qui s'en allait gouverner un royaume. Il devait concentrer dans sa main l'autorité civile et militaire, il commandait les légions, il rendait la justice, il administrait les finances; il faisait la loi et il l'appliquait. Comme la conquête était nouvelle et les haines des vaincus plus vives, Rome avait pensé qu'il fallait armer ses gouverneurs contre les révoltes imprévues et leur donner les moyens de les vaincre. Les circonstances n'étaient plus tout à fait les mêmes sous l'empire; la domination romaine était alors acceptée de tout le monde. Il n'était plus aussi nécessaire, pour la défendre, de réunir toute l'autorité sur un seul homme, et, autant que possible, on la divisa entre plusieurs. Dans les provinces du sénat, le proconsul ne posséda plus que l'autorité civile; dans les autres, l'administration des finances fut confiée à des intendans envoyés directement par l'empereur et qui lui rendaient compte de leurs actes. En même temps, pour ôter aux gouverneurs tout prétexte de se décider seuls, on imagina les postes, qui faisaient parvenir en quelques jours la volonté du prince jusqu'aux extrémités du monde; dès lors il ne fut plus permis à aucun fonctionnaire d'agir, dans les affaires importantes, sans consulter le maître. Ainsi fut divisé ce faisceau d'attributions diverses que la république avait concentrées sur un seul homme et qui en faisaient un personnage si redoutable. Dépouillée d'une partie de sa puissance, soumise à un contrôle redoutable, surveillée avec soin et punie avec éclat, l'autorité des proconsuls ne pouvait plus être aussi lourde qu'autrefois aux provinciaux.

Est-ce à dire que depuis Auguste il n'y en ait plus eu de malhonnêtes? Il serait insensé de le prétendre. Pour ne pas sortir de la province d'Asie, dont nous nous occupons en ce moment, on raconte qu'un de ses gouverneurs, Messala Volesus, fit un jour décapiter à la fois trois cents personnes et qu'il se promenait fièrement entre tous ces cadavres étendus en disant : « Quelle action de roi ! » Et Volesus n'était pas tout à fait une exception ; Tacite et Pline nous le montrent. Il y avait donc encore des Verrès sous l'empire, seulement il y en avait moins. Une différence surtout est remarquable entre les deux régimes : tandis qu'autrefois les tentations étaient si fortes, le contrôle si léger, l'opinion publique si indulgente, que les gens les plus honorables, comme Brutus, se permettaient sans scrupule toute sorte d'exactions envers les provinciaux, on vit souvent au contraire, pendant l'empire, des personnages, vicieux et corrompus tant qu'ils restaient à Rome, devenir intègres, actifs, désintéressés, quand on les envoyait dans les provinces, et les gouverner honnêtement. Ce voluptueux Pétrone, qu'on avait appelé l'arbitre du bon goût et le maître de l'élégance, qui ne semblait occupé que du plaisir, qui en avait fait une science raffinée, et qui chercha la volupté jusque dans la mort, Tacite nous dit que dans son gouvernement de Bithynie « il s'était montré vigilant et tout à fait à la hauteur des grandes affaires. » Il en fut de même d'Othon, le confident et le complice de toutes les débauches de Néron, qui poussa la complaisance jusqu'à lui céder si galamment sa femme, qui, la veille du meurtre d'Agrippine, avait donné à toute la cour un grand dîner pour dissimuler les apprêts du crime; « il gouverna la Lusitanie pendant dix ans avec une sagesse et une intégrité remarquables. » Vitellius lui-même, qui fut un si détestable empereur, avait commencé par être un excellent gouverneur de l'Afrique.

Il faut dire qu'il n'était pas facile alors de se conduire autrement : les princes y tenaient la main, et les mauvais autant que les bons. Auguste et Trajan ne s'en occupaient pas avec plus de zèle que Tibère et Domitien. Un historien peu suspect dit même de ce dernier qu'il punissait avec tant de rigueur les magistrats coupables, « qu'on n'en vit jamais de plus honnêtes et de plus justes que sous son règne. » Cette surveillance active et sévère a dû beaucoup diminuer les abus; je ne veux pas dire assurément qu'elle les ait tout à fait supprimés. Il se commettait encore beaucoup d'excès, surtout dans les pays nouvellement vaincus, qui étaient soumis au régime militaire et où les soldats se croyaient tout permis. C'est ce qui arriva notamment dans la Bretagne, et l'on sait que les armées de Claude l'avaient vigoureusement pillée après l'avoir vaillamment conquise. Le discours que Tacite fait tenir au chef breton Galgacus

est assurément la protestation la plus sanglante contre cette « paix romaine » dont les écrivains de l'empire nous font d'ordinaire de si beaux tableaux. On pourrait s'en servir pour condamner sévèrement l'administration impériale, si l'on ne se souvenait que Tacite s'est montré ailleurs bien moins rigoureux. Il s'est chargé de répondre lui-même aux invectives de Galgacus et de justifier ses compatriotes dans les belles paroles qu'il prête à Cerialis. Le légat impérial rappelle aux habitans de Trèves qu'il vient de vaincre en quel état la conquête romaine a trouvé la Gaule, « fatiguée de discordes, épuisée de guerres intestines, » appelant l'étranger à son aide. Rome n'a donc rien détruit qui méritât de vivre, elle a remplacé partout le désordre et l'anarchie. Victorieuse, elle n'a imposé aux vaincus que les charges nécessaires au maintien de la paix; elle les accepte dans ses armées, elle ouvre aux meilleurs d'entre eux les rangs de son aristocratie, elle les recevra bientôt tous à la fois parmi ses citoyens. C'est elle qui défend partout le repos, la sécurité, le bien-être; sans elle, tout retomberait dans ce chaos de discordes et de luttes dont elle a tiré le monde. « Rome une fois vaincue (veuillent les dieux empêcher ce malheur!), que verrait-on sur la terre, si ce n'est une guerre universelle entre les nations? Huit cents ans de fortune et de sagesse ont élevé ce vaste édifice; on ne saurait l'ébranler sans être écrasé sous sa chute. » Ne dirait-on pas que Tacite a vu clairement d'avance l'effroyable anarchie qui devait succéder à la ruine de l'empire?

On pourrait donc établir par l'étude des institutions impériales et la lecture des historiens romains que les provinces ont été en général plus heureuses et mieux traitées sous l'empire que pendant la république; mais on possède de leur prospérité des témoignages encore plus certains. Nous avons dit plus haut que les inscriptions nous font mieux pénétrer que tout le reste dans la vie de ces sociétés anciennes : celles qui nous ont été conservées des contrées asiatiques et qu'on peut lire dans le recueil de M. Mommsen et dans celui de M. Waddington nous montrent de quelle façon s'y passait alors l'existence. Elle y était en général aisée et douce; nulle part on ne trouve la trace de ces sentimens d'amertume et de colère qui, selon quelques écrivains, remplissaient le cœur des sujets de Rome. On avait partout un grand souci des affaires municipales; celles de l'empire occupaient beaucoup moins. Le contre-coup des révolutions qui effrayaient la capitale parvenait rarement jusqu'à ces villes lointaines. Sous tous les princes, on vivait à peu près de même; on leur accordait à tous les mêmes honneurs, parce qu'on recevait d'eux les mêmes services. En somme, les mauvais maintenaient la paix publique comme les bons; aussi n'avait-on pas de répugnance à mettre leurs

statues dans les temples et à les adorer à côté de celles des dieux. Pourquoi aurait-on hésité à le faire? En général, les provinces ne connaissaient les empereurs que par leurs bienfaits. On n'avait pas entendu parler en Judée des cruautés de Tibère, et l'on regardait son règne comme aussi heureux que celui d'Auguste, quand on envoya Philon en ambassade auprès de Caligula. « Les bons princes, dit Tacite, font du bien au monde entier, les mauvais font surtout du mal autour d'eux. » C'est ainsi que, pendant les momens les plus tristes de l'empire, hors de Rome, on vivait tranquille. On jouissait partout le plus agréablement possible des loisirs que faisait l'autorité impériale. La littérature était cultivée avec passion. Il nous reste un décret d'une ville de Carie en faveur d'un littérateur romain qui avait bien voulu faire des lectures publiques et solennelles de ses ouvrages. On le remercie « d'avoir charmé les gens âgés et instruit les jeunes; » on le comble d'honneurs de tout genre, on lui accorde le droit de cité, on place ses livres dans les bibliothèques publiques et sa statue près de celle du vieil Hérodote.

Parmi les divertissements publics, le théâtre tenait surtout une grande place. Jamais les jeux n'ont été plus nombreux qu'à cette époque : on conserve pieusement les anciens et l'on en imagine tous les jours de nouveaux en l'honneur des princes morts ou vivans. Les grandes corporations d'acteurs établies dans les villes les plus importantes étaient sans cesse occupées à envoyer des troupes dans des villages inconnus et même dans des pays barbares pour y donner des représentations comiques ou tragiques, des concours de musique et de poésie (1). C'étaient de grandes fêtes, attendues avec impatience, célébrées avec solennité, et quand elles étaient finies la reconnaissance publique accablait les acteurs qui avaient mieux réussi que les autres de toute sorte de distinctions et de récompenses. On leur accorde des couronnes, des gratifications, des titres honorables, on leur élève même des statues avec des inscriptions où l'on glorifie leur honnêteté et leur talent (*propter singularem artis prudentiam et morum probitatem*). Toutes les villes de l'Asie possédaient alors de somptueux théâtres; on en retrouve des ruines imposantes jusque dans les plus pauvres bourgades, et ces ruines ne sont pas les seules que le temps ait conservées. Les voyageurs qui parcourent aujourd'hui ces contrées misérables sont surpris d'y rencontrer à chaque pas des débris de temples, de palais, de

(1) Si l'on voulait savoir de quelle façon étaient organisées ces corporations d'acteurs, connaître leur importance, les lieux où elles résidaient, les statuts qu'elles s'étaient donnés, leur manière de traiter avec les villes qui les réclamaient et les honneurs qui leur étaient accordés, on n'aurait qu'à lire un fort intéressant mémoire que vient de publier M. Foucart sous ce titre : *de scænicis Artificibus apud Græcos*.

thermes, des ponts, des grands chemins, des aqueducs, qui les frappent de la plus vive admiration. Presque tous ces monumens datent des premiers siècles de l'empire; ils nous donnent l'idée d'une merveilleuse prospérité. Jamais le monde n'a été, sinon plus heureux, au moins plus riche, et il n'est guère possible d'admettre que des villes qui ont trouvé assez de ressources dans leurs finances pour construire ces magnifiques édifices aient été aussi rançonnées et appauvries qu'on le prétend par les proconsuls romains. Nous avons grand'peine à prendre Juvénal au sérieux quand il vient nous dire du temps d'Hadrien, au moment où s'élevaient tous ces somptueux monumens, que le monde est ruiné, et qu'on a tant volé les peuples vaincus qu'il ne reste chez eux plus rien à prendre. Il y a plus de vérité et de justice dans ce tableau que traçait le rhéteur Aristide vers le milieu du second siècle. « Toute la terre, disait-il, est en habits de fête. Elle a quitté son ancien costume de combat, et ne rêve que magnificences, parures et plaisirs de toute espèce. Les vieilles querelles ont cessé entre les villes, elles ne rivalisent plus entre elles que de magnificence et de luxe, chacune veut paraître plus belle que ses voisines. Tout est rempli partout de gymnases, de fontaines, de propylées, de temples, d'ateliers et d'écoles, et il semble qu'après une longue maladie l'univers est revenu à la santé. Les bienfaits des Romains sont si également répandus partout qu'on ne peut pas dire quels sont ceux qui en reçoivent une meilleure part. Toutes les villes en sont comblées, toutes sont radieuses d'élégance et de splendeur, et la terre entière est ornée comme un vaste jardin. »

Il est vrai que c'est un rhéteur qui parle, et l'on pourrait croire que, fidèle à ses habitudes, il exagère et déclame, si nous ne possédions un document officiel qui nous permet d'affirmer qu'il n'a dit que la vérité. C'est la correspondance que Pline entretint avec Trajan pendant qu'il était gouverneur de la Bithynie. On y voit que toutes les villes de cette province n'étaient occupées qu'à s'embellir. Les habitans de Pruse voulaient se construire des bains « dont la magnificence répondît à la beauté de leur ville et à l'éclat du siècle; » ceux de Sinope faisaient venir de l'eau d'une distance de plus de 20 kilomètres. A Nicomédie, un aqueduc avait coûté près de 7 millions de francs; avant qu'il ne fût terminé, on en avait entrepris un autre, et l'on songeait à en commencer un troisième. Nicée construisait à la fois un théâtre pour lequel on avait déjà dépensé 2 millions et un immense gymnase qui devait être surmonté d'un portique si élevé que des murailles de 7 mètres de profondeur n'étaient pas jugées assez solides pour le soutenir. Il régnait donc alors dans tout l'empire un goût de magnificence qui suppose qu'il était

riche et bien gouverné. Tous les documens sont d'accord pour l'établir, et les lettres de Pline confirment sur ce point les témoignages des inscriptions. Elles ont encore pour nous cet avantage, de nous montrer de quelle ardeur infatigable certains empereurs étaient animés pour la bonne administration de leurs provinces. Rien n'échappe à Trajan : il se fait informer de tout; les affaires des moindres villes l'intéressent. Il veut connaître leurs besoins, il s'enquiert de l'état de leurs finances, il se fait rendre compte de toutes les réclamations, et va jusqu'à lire les mémoires que les plaideurs lui envoient. Les gouverneurs l'interrogent sur les questions même les moins importantes, et il décide tout avec une sagesse et une promptitude qui font notre admiration. Il n'est pas douteux que les provinciaux se soient bien trouvés de cette vigilance du maître; on peut même soupçonner qu'ils en ont été trop satisfaits. Une fois qu'ils eurent goûté les fruits heureux de cette intervention des empereurs dans leurs affaires, ils ne voulurent plus s'en passer. Les villes libres ou municipales, qui jusqu'au second siècle se gouvernaient elles-mêmes, n'avaient pas été toujours bien administrées. Il leur était arrivé souvent de ne pas choisir pour magistrats les plus intelligens et les plus honnêtes; les revenus y étaient parfois dépensés sans profit ou scandaleusement dilapidés. Quand leur fortune se trouvait trop embarrassée, elles sollicitaient l'ingérence du pouvoir central dans leurs affaires, et le représentant qu'il envoyait pour y remettre de l'ordre était toujours bien accueilli. Ainsi naquit, plutôt par la volonté des sujets que par l'ambition du maître, cette centralisation effrayante que le code théodosien nous dépeint sous de si tristes couleurs : elle a fini par perdre l'empire; mais, tant qu'elle s'est contenue dans de sages limites, et quand le pouvoir était aux mains d'un Trajan ou d'un Marc-Aurèle, elle en a fait la prospérité.

III.

Il nous faut traverser rapidement la Grèce, quelque charme qu'on éprouve à s'y arrêter. Sous la domination romaine, elle fut toujours traitée avec une grande douceur. « Songez, écrivait Pline à un proconsul d'Achaïe, que vous allez gouverner des hommes qui méritent plus que les autres le nom d'hommes, des peuples libres, plus dignes que personne de la liberté... Rendez un culte aux dieux fondateurs de leurs cités, respectez leur ancienne gloire et cette vieillesse qui, vénérable chez les hommes, dans les villes doit être sacrée. Honorez l'antiquité et les grands souvenirs, ayez des égards pour les mensonges même. Ne blessez jamais la dignité, la liberté,

ni la vanité de personne. » Ces sentimens étaient ceux de toute l'aristocratie de Rome, élevée dans l'admiration des poètes et des philosophes grecs, et qui voulait rendre aux descendans ce qu'elle devait à leurs aïeux. Aussi laissa-t-on la Grèce vivre à sa façon. On affectait même, quand on l'habitait, de se conformer à ses usages, et les Romains qui sont demeurés longtemps chez elle, comme Hérode-Atticus, ont tous fini par devenir des Grecs véritables. Elle, de son côté, se montra toujours soumise, empressée envers ses maîtres; mais sa complaisance pour eux n'alla jamais jusqu'à leur sacrifier ses mœurs et sa langue. Malgré cette attitude humble qui nous déplaît, elle sut en somme conserver son génie propre et résista mieux à l'influence romaine que les plus fiers et les plus braves.

Les provinces situées au nord de la Grèce, entre l'Italie, le Rhin et la Mer-Noire, sont bien plus intéressantes à étudier pour nous que les autres. Il y en avait six, la Mœsie, la Dacie, la Pannonie, la Dalmatie, la Norique et la Rœtie, qui occupaient l'immense territoire que remplissent aujourd'hui les provinces danubiennes, l'Autriche, la Hongrie, la Suisse et la Bavière. Toutes sont des conquêtes de l'empire. Ce n'est pas que l'empire romain ait été d'une humeur aussi conquérante que la république. Auguste avait donné le conseil à ses successeurs de ne pas agrandir ses états, qu'il trouvait déjà trop vastes, et en général ils furent fidèles à sa politique. S'ils s'en sont écartés quelquefois, c'était par nécessité et pour rendre leurs frontières plus sûres. La guerre des Cimbres avait montré combien l'Italie était facilement accessible aux invasions du nord; depuis on n'est occupé qu'à la mettre à l'abri d'un coup de main. César avait conquis la Gaule et reculé les frontières romaines jusqu'au Rhin; ses successeurs y ajoutèrent les pays du Danube : derrière cette ceinture de peuples, de places fortes et d'armées, Rome pouvait respirer en paix. La dernière de ces conquêtes fut celle de la Dacie; ce fut aussi le dernier effort de l'empire pour sortir de ses anciennes limites et prendre pied dans les pays barbares. La Dacie fut conquise par Trajan sur le roi Décébale, et, comme elle était dépeuplée par les guerres acharnées qu'elle avait soutenues contre les Romains, il y appela des habitans de toutes les contrées de l'empire. Il y vint notamment des Galates, qui sont reconnaissables encore, dans les inscriptions, au soin pieux qu'ils prennent de prier les dieux de leur pays. Les colons nouveaux apportèrent avec eux dans ce désert les usages et la civilisation de l'ancien monde. C'est ainsi que la Dacie est devenue tout d'un coup romaine : nous voyons que du temps d'Antonin on était déjà occupé à y réparer des amphithéâtres qui avaient sans doute été construits au lendemain même de la conquête. Cependant la vie n'était pas sans danger dans

ces contrées lointaines. Les barbares, rusés et résolus, parvenaient quelquefois à tromper la surveillance des légions; ils surprenaient les postes isolés, pillaient les fermes et les villages, et se jetaient jusqu'au cœur du pays. Il fallait les poursuivre, les atteindre, les combattre, et ils résistaient souvent avec énergie. Sur les tombes des soldats romains, si fréquentes en ces contrées, on lit plus d'une fois qu'ils sont morts en repoussant une incursion (*decidit incursu hostis*). Pendant une de ces alertes, probablement à l'époque où les Marcomans envahirent l'empire sous Marc-Aurèle, quelques habitans d'une petite ville de la Dacie où l'on exploitait des mines d'or, effrayés par l'approche des barbares, s'avisèrent de cacher au fond de ces mines mêmes leurs archives de famille, ou, comme on dirait aujourd'hui, leurs papiers d'affaires. On ne sait quel accident les empêcha de les aller chercher quand le pays fut délivré, mais on les a retrouvés de nos jours, et l'on peut les lire dans le recueil de M. Mommsen. Ce sont de ces petites tablettes enduites de cire, sur lesquelles on écrivait avec un poinçon de fer. Rien de plus frêle en apparence et qui semble moins fait pour subsister au-delà de quelques années; le hasard les a conservées intactes pendant dix-sept siècles. Ces tablettes contiennent des comptes de dépense, des lettres de change, des contrats de vente et de location; il s'y trouve même un acte de société de banque par actions, dont l'un des associés est un esclave qui fournit près de 250 francs pour sa mise de fonds. Les barbares pénétrèrent donc quelquefois par des attaques imprévues dans les provinces du Danube, mais ils ne parvinrent pas de longtemps à s'y établir. Les légions faisaient bonne garde; si elles pouvaient se laisser surprendre, elles finissaient toujours par battre et chasser l'ennemi; il ne l'emporta qu'à la faveur des troubles intérieurs qui déchirèrent l'empire. Sous le triste règne de Gallien, la Dacie fut irrévocablement perdue : elle n'était demeurée que deux cents ans romaine. Les autres provinces résistèrent mieux, et il fallut encore deux siècles d'efforts aux barbares pour s'en rendre maîtres.

On comprend que, dans les inscriptions qui nous restent de tous ces pays et que M. Mommsen a fidèlement reproduites (1), il soit très souvent question des soldats. Sur les frontières menacées de l'empire, l'armée jouait naturellement le premier rôle : les légions y sont restées cinq ou six siècles; il n'est pas étonnant qu'elles aient

(1) Quelques-unes de ces inscriptions, contenues dans le musée de Pesth, avaient pourtant échappé à M. Mommsen ou avaient été mal transcrites par lui. M. Desjardins a pris soin de les recueillir et de les publier fort exactement dans un volume intitulé *Desiderata du Corpus des inscriptions latines*. Ce travail, qui a paru dans le même format que celui de l'académie de Berlin, en est le complément naturel.

laissé des traces nombreuses de leur séjour. C'est donc le principal intérêt de cette partie du recueil de M. Mommsen de nous faire mieux connaître l'armée romaine. Je voudrais dire en peu de mots l'opinion que ces inscriptions en donnent, et rectifier, à l'aide de documens certains, quelques idées inexactes qu'on se fait sur elle.

L'armée est à Rome ce qui a le plus longtemps gardé les vieilles traditions. On ne peut pas dire assurément qu'elle ressemblât tout à fait sous l'empire à ce qu'elle était pendant la république. Auguste la rendit permanente; ce changement en altéra profondément l'esprit : elle se composa désormais de soldats de métier et non de citoyens; mais les usages anciens y furent conservés autant que le permettaient les temps nouveaux. La transition d'un régime à l'autre s'y fit sans secousse : les vétérans de César furent les premiers soldats d'Octave, ils purent apprendre à leurs jeunes successeurs la discipline des vieilles armées, et depuis on prit de grandes précautions pour que ce dépôt ne pût pas se perdre. Les légions n'étaient pas, comme nos régimens, disséminées dans les principales villes de l'empire. On ne les employait pas à maintenir la paix intérieure, qui n'avait pas besoin d'être protégée : Josèphe nous dit qu'aucune des cinq cents villes de l'Asie n'avait de garnison, et que les Gaules, un pays plus grand que la France, obéissaient à 1,200 soldats. C'est ce qui permit aux empereurs de diminuer l'armée. Du temps d'Auguste, on ne comptait sous les armes que 250,000 légionnaires, qui formaient l'armée de ligne, et un nombre à peu près égal de soldats auxiliaires. 500,000 hommes, ce n'est guère quand on songe à l'immense étendue des frontières qu'ils avaient à garder, mais c'était beaucoup pour les ressources du budget romain, qui n'avait pas prévu cet accroissement de dépenses. A Rome comme ailleurs, les armées permanentes furent une lourde charge sous laquelle l'état fut souvent accablé. Il fallut, pour y pourvoir, créer des ressources spéciales et instituer le trésor militaire (*ærarium militare*), qu'on eut grand'peine à remplir. C'est de là que vinrent les embarras financiers qui attristèrent plus d'une fois le grand règne d'Auguste.

Les légions étaient donc distribuées le long des frontières de l'empire, et elles y vivaient toujours sous la tente. On n'avait pas l'habitude, comme aujourd'hui, de les faire changer souvent de résidence. Quand une fois on les avait placées quelque part, elles y restaient, et, si quelque guerre importante les appelait ailleurs, la guerre finie, elles rentraient dans leurs quartiers. Aussi le camp où elles étaient fixées avait-il reçu le nom de camp sédentaire (*castra stativa*), pour le distinguer de ces retranchemens qu'elles élevaient tous les soirs dans leurs expéditions et qu'elles quittaient le matin. Autour

de ces camps sédentaires, des vivandiers, des fournisseurs, des industriels de toute sorte, venus des pays voisins, s'étaient de bonne heure réunis. Ils construisaient d'abord des demeures modestes qu'on appelait les cabanes ou les baraques de la légion (*canabæ legionis*). Quand ces baraques avaient pris quelque importance, on s'empressait de leur accorder une sorte d'administration municipale; un sous-officier en retraite en devenait le premier magistrat, des vétérans ou des commerçans enrichis formaient le conseil des décurions. Le nouveau municipe ne cessait de s'accroître, et il finissait souvent par devenir une grande ville. Beaucoup de celles qui tenaient le premier rang dans les provinces du Danube, comme Apulum (Carlsbourg) dans la Dacie, Pœtovio (Pettau) dans la Pannonie, et Troesmis (Iglitza) dans la Mœsie, n'avaient pas une autre origine (1).

Un hasard heureux nous a conservé les débris d'un de ces *castra stativa* où séjournaient les légions. Ce n'est pas dans notre vieille Europe qu'il a été retrouvé : les révolutions de tout genre y sont trop fréquentes, et les ruines mêmes, suivant le mot d'un poète, y périssent vite; c'est en Afrique, un pays barbare assurément, mais où l'homme au moins n'aide pas le temps à détruire les restes du passé. La ville de Lambèse (*Lambæsis*) a été jusqu'à Dioclétien la résidence d'une légion romaine, la IIIe *Augusta*, qui était chargée de défendre la Numidie contre les invasions des Maures. L'emplacement qu'elle a occupé pendant tant de siècles est encore très reconnaissable, et M. Léon Renier a pu aisément l'étudier et le décrire. Le camp est séparé de la ville par un glacis de 100 mètres. Il forme un rectangle de 600 mètres de long sur 400 de large, entouré de remparts de 4 mètres de haut, avec des tours de distance en distance, et percé de quatre portes. Au centre, un amas de décombres annonce la place du *prætorium*, c'est-à-dire la demeure du légat prétorien qui commandait la légion; elle devait être ornée avec une certaine magnificence, car on retrouve au milieu de ces ruines des fragmens de sculpture, des couronnes, des aigles, des victoires. Autour du *prætorium*, on lit encore gravé sur de grandes pierres le numéro des diverses cohortes dont les tentes devaient s'élever en cet endroit. Des quatre portes partent des routes formées de larges dalles et qui passent quelquefois sous des arcs de triomphe. A 2 kilomètres se trouvent les restes d'un autre camp moins vaste et moins somptueux. C'est celui qu'occupaient les

(1) M. Léon Renier fait remarquer que quelques-unes de ces villes auxquelles les *castra stativa* ont donné naissance n'ont jamais eu d'autre nom que celui de la légion même autour de laquelle elles s'étaient formées. Il en est ainsi de la ville de Léon en Espagne et de celle de Kaërléon dans la Grande-Bretagne, dans le nom desquelles se retrouve le mot *legio*.

troupes auxiliaires : comme elles formaient le complément de la légion, il était naturel qu'elles fussent établies auprès d'elle.

Dans les environs de Lambèse, les inscriptions sont nombreuses; elles complètent celles que M. Mommsen a recueillies sur les bords du Danube, et les unes et les autres nous permettent de prendre quelque idée de l'existence qu'on menait dans les camps romains. Nous voyons que la vie y était fort occupée. Tout le temps que laissaient les exercices militaires était employé à d'autres travaux; l'armée construisait des routes, réparait des aqueducs, creusait des canaux, bâtissait des ponts, ou même élevait des temples et des monumens de tout genre. Tenir toujours les soldats en haleine était la maxime des bons généraux, et Tacite fait remarquer qu'ils ne se sont jamais mutinés que quand ils n'avaient rien à faire. Cependant on leur permettait aussi d'égayer par des plaisirs leur rude condition. Il fallait bien leur donner quelque relâche et quelque repos. Depuis que les armées étaient devenues permanentes, c'était une carrière et non un accident que la vie militaire. Les soldats devaient servir vingt-cinq ans dans les légions, mais quelquefois ils y restaient bien davantage. Certains empereurs, comme Tibère, ne pouvaient jamais se résoudre à leur donner leur congé; ils les gardaient longtemps encore après que leur temps de service était fini, et en formaient des compagnies de vétérans. L'existence entière se passait donc sous les drapeaux; on entrait dans le camp à la fleur de l'âge, vers dix-huit ou vingt ans, et l'on n'en sortait qu'après que la vieillesse était déjà venue. Il n'est pas surprenant qu'on se soit arrangé pour y trouver quelques distractions et quelque bien-être. Les officiers et les sous-officiers formaient des sociétés qui possédaient une caisse commune et se construisaient dans le camp même des lieux de réunion. Quant aux soldats, ils devaient trouver des plaisirs de tout genre dans les *canabæ*, qu'ils fréquentaient sans doute très volontiers. On permettait aux provinciaux enrôlés dans les troupes auxiliaires d'emmener leurs femmes avec eux ou de se marier pendant leur service. Les légionnaires n'avaient pas le même privilége; mais les *canabæ* contenaient une population fort mélangée, il s'y trouvait des femmes avec lesquelles les soldats formaient souvent des liaisons durables, qu'ils régularisaient ensuite par le mariage quand ils avaient obtenu leur congé. Pendant la république, les généraux rigoureux ne voyaient pas ces liaisons avec plaisir. Scipion Émilien, en Espagne chassa toutes les femmes qui s'étaient établies autour de ses légions, et les historiens disent qu'il y en avait plus de 2,000. On fut plus indulgent sous l'empire, l'empereur Septime-Sévère finit même par autoriser les soldats à garder avec eux leurs épouses ou leurs concubines; dès lors ils ha-

bitèrent les camps en famille. Ils étaient déjà presque tous compatriotes, car chaque légion se recrutait d'ordinaire dans les pays où elle était fixée. Sur 50 sous-officiers qui élèvent un monument à l'empereur dans le camp de Lambèse, 3 seulement sont étrangers à l'Afrique par leur naissance. « Il fallait vraiment, dit M. Léon Renier, qu'il y eût dans le monde romain une bien grande force de cohésion pour que dans de telles circonstances tant de temps se soit écoulé sans amener entre les provinces et la métropole une violente scission. » C'est qu'une fois enrôlés dans la légion le Romain comme le Numide oubliaient vite le pays d'où ils venaient pour se souvenir seulement qu'ils étaient soldats. Le camp devenait leur pays, ils s'y établissaient pour la plus grande partie de leur existence, et il ne tardait pas à contenir tous les objets de leurs affections. Presque tous s'y mariaient. Quelques-uns en entrant au service épousaient la fille d'un de leurs camarades qui allait le quitter. Leurs enfans, élevés au mileu des armes, se faisaient ordinairement soldats comme leurs pères. Il devait y avoir des familles où l'on servait le prince de père en fils depuis plusieurs générations. Entre des gens qu'unissaient tant de liens de camaraderie et de parenté, qui vivaient ensemble et en dehors des autres, les vieilles traditions eurent moins de peine à se maintenir, et c'est ainsi que dans cet empire composé d'élémens si divers et que se disputaient tant d'influences différentes l'esprit militaire s'altéra moins que tout le reste.

Il faut bien avoir recours à ces souvenirs du passé, qui ne se sont jamais entièrement perdus dans les camps, pour expliquer le caractère qu'y garda toujours l'obéissance. « Entre soldats, dit Sénèque, il n'y a pas de lien plus fort que la religion. » Dans les premiers temps surtout, quand on ne combattait que pour sa famille et pour ses dieux, la guerre était chose sainte et saintement accomplie. C'était un collége sacerdotal, celui des féciaux, qui était chargé de la commencer et de la finir. Le consul était prêtre autant que général; il avait devant sa tente un autel où, tous les matins, il priait pour ses troupes. Les drapeaux étaient regardés comme des divinités, *propria legionum numina*, et on leur offrait de l'encens (1). Le chef, qui consultait les auspices pour toute l'armée, passait pour une sorte de représentant des dieux; on obéissait à ses ordres comme à une manifestation de la volonté divine. Ces traditions de respect religieux se retrouvent jusqu'à la fin dans les sentimens que l'armée professe pour l'empereur, qui est son chef suprême. Le dévoûment qu'elle a pour lui est une sorte de dévotion,

(1) Une inscription trouvée dans la Mœsie et publiée par M. Desjardins porte la dédicace suivante : *Dis militaribus, Genio, Virtuti, Aquilæ sanctæ signisque legionis 1.*

et l'on y est plus sincère qu'ailleurs quand on le met, mort ou vivant, parmi les immortels, qu'on appelle ses statues des images sacrées, et sa famille une maison divine (*in honorem domus divinæ*). Ce n'est pas qu'il n'y ait eu quelquefois des révoltes dans les armées romaines, mais en général on ne s'y mutinait pas contre le prince; on voulait seulement obtenir quelque adoucissement aux rigueurs du service ou se délivrer d'un centurion qu'on n'aimait pas. Les centurions étaient ordinairement détestés, et nous voyons qu'on leur donnait des surnoms cruels. Comme les nécessités de l'avancement les faisaient passer d'une légion à l'autre, il arrivait souvent qu'ils étaient étrangers à ceux qu'ils devaient commander. De mauvaises habitudes qui s'étaient établies dans les camps contribuaient à les rendre odieux. On permettait aux soldats fatigués ou enrichis d'acheter de leurs chefs des exemptions de corvées. On fermait les yeux quand ils payaient pour obtenir la levée d'une punition. Ces tolérances engendraient beaucoup d'abus, et l'on comprend que les centurions avides fussent tentés d'augmenter sans fin les punitions et les corvées pour accroître ainsi leurs revenus.

Quand le mal était au comble, les soldats ne le supportaient plus et se révoltaient. Tacite a raconté une de ces insurrections qui éclata parmi les légions de Pannonie à l'avénement de Tibère, et son récit contient des détails qui nous surprennent beaucoup. Nous sommes fort étonnés de voir qu'on parlemente avec les révoltés, qu'on leur permette d'exposer leurs griefs et d'envoyer leurs délégués à l'empereur : ces complaisances et ces faiblesses ne nous semblent guère compatibles avec ce qu'on nous dit de la discipline romaine; mais il faut savoir que cette discipline, quoique assurément fort rude, avait pourtant quelque chose de moins formaliste et de moins raide que dans nos armées modernes. L'obéissance y semblait non pas imposée par la contrainte, mais acceptée volontairement des soldats parce qu'ils en sentaient la nécessité. Ils étaient les premiers à réprimer les séditions qui naissaient parmi eux et le faisaient sans pitié; après l'une de ces révoltes, à laquelle tous avaient pris part, ils vinrent demander comme une faveur à être décimés. Quoiqu'on les tînt sévèrement, on leur laissait quelquefois le droit de se réunir et de délibérer. Ils entendaient surtout être traités avec égard. Dans les plus beaux temps de la république, un général s'étant servi en leur parlant d'un de ces mots qu'on n'adressait qu'aux esclaves, ils se laissèrent vaincre pour ne pas lui fournir l'occasion d'un triomphe. Ils se regardèrent comme outragés, sous l'empire, quand Claude leur fit porter ses ordres par l'un de ses plus puissans affranchis, et se permirent sans scrupule de siffler le favori de leur maître, devant lequel le sénat se prosternait. Ils accomplissaient

sans murmurer les ordres de leurs chefs, mais ils aimaient aussi à connaître leurs intentions, et les généraux, quand c'était possible, les entretenaient volontiers de leurs desseins. Cette confiance et ces égards qu'on leur témoignait étaient encore une tradition de l'époque républicaine. Dans les premiers temps, le soldat restait citoyen sous la tente; la vie civile et la vie militaire n'étaient pas si rigoureusement séparées qu'aujourd'hui; le camp et le forum semblaient souvent se confondre, et le consul s'adressait aux légions comme il aurait fait au peuple du haut des rostres. Sous l'empire aussi, il y avait une tribune dans le camp, et les empereurs regardaient comme une de leurs principales attributions celle de parler à leurs soldats. Sur les bas-reliefs de la colonne trajane, le prince est représenté plus d'une fois entouré des drapeaux et haranguant ses troupes, qui paraissent l'écouter avec enthousiasme. On a retrouvé dans l'un des camps de Lambèse une grande inscription qui contient les fragmens d'une harangue d'Hadrien aux cavaliers de ses cohortes de Comagène; il les félicite de la rapidité et de la précision avec laquelle ils ont accompli leurs exercices. « Un ouvrage, leur dit-il, qui aurait demandé plusieurs journées à d'autres, vous l'avez achevé en un seul jour. Ayant reçu l'ordre d'élever un mur solide, comme ceux des camps sédentaires, vous n'avez pas mis plus de temps à le construire que s'il avait été fait avec des carrés de gazon, qui sont légers, commodes à transporter, et qui, étant tous de forme semblable, peuvent aisément s'adapter ensemble, tandis que les pierres qu'il vous fallait manier étaient lourdes, énormes, inégales et difficiles à placer. Vous avez creusé un fossé dans une terre dure, résistante, et à force de travail vous avez rendu la terre égale et unie. Puis, quand vos chefs ont eu approuvé votre ouvrage, revenus au camp en toute hâte, vous avez pris rapidement votre repas, et, vous précipitant sur vos armes, vous avez couru avec de grands cris à la poursuite de cavaliers qu'on avait fait sortir et les avez ramenés avec vous. Je félicite mon légat, votre général, de vous avoir enseigné ces manœuvres, qui sont une image des combats, et de vous y avoir exercé de manière à vous rendre dignes de mes éloges. » Cet ordre du jour oratoire, dont je ne cite qu'une partie, est très curieux; il nous fait savoir avec quel soin et quels ménagemens on s'adressait aux soldats, et le goût qu'on avait pour l'éloquence dans l'armée romaine.

L'armée était donc une école d'obéissance, mais non de servilité: elle enseignait la discipline en maintenant l'énergie et la fierté des caractères : aussi a-t-elle fourni à l'empire ses meilleurs serviteurs. Je ne parle pas seulement des grands généraux qui arrêtaient les Germains et les Parthes, qui, sous les princes les plus médiocres,

soutinrent l'honneur des armes romaines; au-dessous d'eux, les tribuns légionnaires, les préfets de cohorte, habitués à la soumission, à la régularité, intègres et intelligens, devenaient, quand il en était besoin, des administrateurs dont on était sûr. La vie civile et la vie militaire étant, comme je viens de le dire, moins distinctes que de nos jours, ils passaient aisément de l'une à l'autre : on les chargeait en toute confiance de faire le recensement ou de lever l'impôt dans les provinces. Lorsqu'une ville, ruinée par l'incurie de ses magistrats, avait recours à l'empereur pour remettre quelque ordre dans ses affaires, il lui envoyait comme *curator* quelque ancien centurion, homme d'un sens droit et d'une honnêteté rigide, qui réparait en quelques mois le mal qu'avaient fait en plusieurs années des hommes d'esprit négligens ou malhonnêtes. L'armée rendait encore ce grand service à l'empire de le pourvoir d'excellens citoyens. Les troupes auxiliaires contenaient beaucoup de provinciaux qui, jusqu'à Caracalla, n'avaient pas le droit de cité. Il était d'usage de le leur accorder en leur donnant ce qu'on appelait un congé honorable (*honesta missio*). Les noms de tous ceux qui l'avaient obtenu étaient gravés ensemble à Rome au Capitole ou dans le temple d'Auguste. Chacun des soldats qui avaient été l'objet de ces faveurs faisait copier à part le décret qui le concernait sur des tablettes d'airain et se le faisait envoyer. Plusieurs de ces tablettes ont été retrouvées, et M. Mommsen les a reproduites dans son recueil. Elles sont toutes rédigées de la même façon : il y est dit que « l'empereur accorde aux soldats qui l'ont servi vingt-cinq ans et plus, qui ont reçu un congé honorable, le droit de cité pour eux et leurs enfans, et le *connubium*, ou mariage romain avec les femmes qu'ils avaient épousées, ou, s'ils étaient célibataires, avec celles qu'ils épouseraient plus tard. » Puis vient le nom du soldat qui a voulu posséder cette attestation de sa nouvelle dignité et celui des sept témoins qui affirment l'authenticité de la pièce. C'était vraiment une bonne fortune pour l'empire de s'augmenter de ces citoyens nouveaux; ils lui apportaient toutes les saines habitudes des camps, tandis que l'affranchissement en faisait entrer sans cesse dans la cité qui lui communiquaient tous les vices de l'esclavage. Après avoir reçu leur congé, les soldats des légions, comme ceux des cohortes auxiliaires, avaient coutume d'élever auprès du camp qu'ils allaient quitter quelque monument religieux; ils y mêlaient d'ordinaire des hommages à l'empereur et une dédicace aux dieux immortels ou au génie de la cohorte et de la légion dans laquelle ils avaient servi, et qui était devenue comme leur patrie et leur famille. C'était le dernier acte de leur vie militaire; ils se séparaient ensuite, mais beaucoup d'entre eux ne pouvaient se résoudre à perdre de vue les drapeaux sous

lesquels s'étaient passées leurs meilleures années : ils s'établissaient dans les *canabæ* ou dans le voisinage. D'autres retournaient chez eux; ils y étaient en général bien accueillis, on s'empressait d'ordinaire de les élever aux dignités municipales de leur pays, et ils répandaient ainsi dans tout l'empire les traditions qui se prenaient dans l'armée.

Les provinces du Danube sont les dernières dont s'occupe M. Mommsen dans son ouvrage; elles doivent être aussi le terme de notre excursion. Au-delà du Rhin et des Alpes commencent les provinces occidentales, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, c'est-à-dire le centre et le cœur de l'empire. Celles-là sont toujours restées romaines, et elles forment encore aujourd'hui « le monde latin. » Les autres ont été de bonne heure conquises à des civilisations différentes. Les barbares du nord ont ressaisi la Dacie, la Rœtie, la Pannonie, qu'Auguste et Trajan leur avaient arrachées; les Arabes et les Turcs se sont emparés de l'Égypte et de l'Asie. Nous voyons ce qu'elles sont devenues sous leurs nouveaux maîtres; les inscriptions recueillies par M. Mommsen nous montrent ce qu'en avait fait la domination des Romains. En les parcourant avec lui, nous avons cet avantage de saisir sur le vif la politique dont Rome usait envers les vaincus. Nous la voyons en Égypte respecter les croyances de ses sujets et s'accommoder à leurs usages; la prospérité de l'Asie nous atteste le soin que mettaient les empereurs à bien administrer les provinces; les armées répandues dans les pays du Danube nous permettent d'étudier les moyens qu'ils employaient pour assurer la sécurité des frontières. Cette habileté que Rome déploya dans le gouvernement du monde, et que le recueil de M. Mommsen nous fait mieux connaître, peut seule expliquer la longue durée de l'empire; sans elle, on ne comprendrait pas qu'il ait pu résister si longtemps à tant de causes de ruine; c'est grâce à elle que, malgré les crimes des princes et le vice originel du régime, il a pu, contre toute attente, se maintenir cinq siècles. En faisant perdre aux peuples l'habitude de la liberté par la séduction du bien-être matériel, il n'en a pas moins brisé le ressort moral et les a laissés sans force contre les barbares. Voilà le grave enseignement qui ressort, avec plus de clarté que jamais, du voyage que nous venons d'entreprendre à la suite de M. Mommsen : on reconnaîtra, je l'espère, qu'il n'est pas sans quelque importance.

GASTON BOISSIER.

ATCHIN

ET LA GUERRE AVEC LA HOLLANDE

D'APRÈS LES DOCUMENS NÉERLANDAIS.

I.

L'empire colonial des Pays-Bas aux Indes orientales se compose d'un grand archipel dont les îles de Sumatra, de Bornéo, de Java, de Célèbes et de la Nouvelle-Guinée déterminent les principaux groupes. Ces grandes îles en effet forment, avec les îles plus petites qui les avoisinent, une série de sous-archipels où l'on rencontre les noms bien connus de Banca, de Madura, de Timor, des Moluques, etc. Cependant toutes les grandes îles ne sont pas soumises à la Hollande sur toute l'étendue de leur territoire. Java, la plus riche et la plus peuplée, et Célèbes sont d'un bout à l'autre dépendantes. Au contraire, dans la Nouvelle-Guinée et à Bornéo, la domination néerlandaise ne s'étend pas au-delà d'une certaine limite. Enfin jusqu'à ces derniers temps l'île de Sumatra, bien que de plus en plus rattachée à l'empire néerlandais, renfermait encore un grand sultanat complétement indépendant, celui d'Atchin.

Ces limitations n'empêchent pas cet empire colonial de compter parmi les plus importans du globe, soit que l'on considère le chiffre des populations soumises, soit que l'on pense à celui des transactions commerciales. Il faut évaluer à plus de 20 millions le nombre des indigènes, à plus de 300 millions de francs la valeur des exportations annuelles, et la Néerlande a raison de prétendre que, malgré les pertes qu'elle a subies au commencement de ce siècle, elle est encore, après l'Angleterre, la première puissance coloniale de l'Europe. Comme l'Angleterre, elle exerce sa domination sur ses territoires indiens soit directement par ses propres fonctionnaires,

sions redoutables et d'entêtement sauvage; elle ne doutait pas de l'interprétation qu'il donnait à un trouble évident pour tous; égaré par sa malsaine expérience de la vie, il y voyait un aveu de faiblesse et en attendant mieux, trouvait quelque plaisir à être pour elle la tentation et le danger. Ce danger, bien loin d'attirer et de fasciner Aline, l'eût décidée à chercher un refuge dans sa solitude de Bruyères si la saison l'eût permis, mais on lui assurait que l'hiver régnait encore en Auvergne, et cette retraite précipitée eût donné lieu à des suppositions qu'elle voulait par-dessus tout éviter : — S'il allait s'imaginer, pensait-elle, que j'ai peur de lui!

Elle avait peur pourtant, car le désir de mettre fin à des rapports qui de jour en jour devenaient plus embarrassans, bien que le prince se fût gardé d'aucune démarche audacieuse, lui fit, autant que le besoin d'échapper à elle-même par la distraction, accepter l'offre opportune et pressante de Mme de Vesvre.

— C'est convenu, j'enlève Aline décidément, annonça un soir cette dernière en versant le thé.

Orsky, plongé dans la contemplation d'un livre d'images qu'il expliquait au petit Sacha, ne leva pas la tête, ne trahit aucune émotion et se borna à dire : — Le printemps est délicieux à Rome et je vous envie d'en pouvoir jouir. Moins heureux que vous, je vais être obligé d'aller attendre qu'il fleurisse en Russie. Une lettre de mon intendant de ***, — il nomma une de ses terres les plus éloignées, — me rappelle pour une ennuyeuse affaire. — Et, d'un air parfaitement naturel, il se mit à parler à sa sœur d'intérêts qui leur étaient communs.

— Dieu soit loué! pensa miss Ruth, nous voici débarrassées de lui.

Jusqu'au jour des adieux, les manières du prince Orsky à l'égard d'Aline furent parfaitement cordiales sans mélange de galanterie. Il n'affectait pas les poses sentimentales et les airs navrés d'un soupirant qui va être séparé de ce qu'il aime; il n'osait exprimer aucune espérance de la revoir. Était-ce calcul? essayait-il ainsi de la piquer dans sa vanité de femme ou de l'abuser en la rassurant? N'avait-il en réalité aucune arrière-pensée? Personne, pas même sa sœur, qui croyait le connaître à fond parce qu'il lui confiait volontiers des banalités sans importance en guise de grands secrets, ne savait au juste à quoi s'en tenir.

TH. BENTZON.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

ÉLECTIONS A ROME

VERS

LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE

Iginio Gentile. — *Le Elezioni e il Broglio nella repubblica romana.*

Un professeur de l'université de Pavie, M. Gentile, vient de rassembler, dans un petit volume de trois cents pages, ce que nous savons de plus certain sur les élections romaines. C'est un ouvrage sans prétention, destiné aux étudians et aux gens du monde, où l'on trouve habilement présenté le résultat des recherches de la science contemporaine sur cette importante question. L'auteur s'est interdit de faire aucune allusion directe aux événemens du jour : il nous transporte dans l'antiquité et il nous y laisse. On sent pourtant qu'il ne peut se défendre, en nous parlant de l'ancienne Rome, de songer quelquefois à celle d'aujourd'hui, et qu'il souhaite au fond du cœur qu'elle consente à s'appliquer quelques-unes des leçons que les vieux Romains lui donnent. Est-il possible, quand on étudie l'histoire, de ne pas désirer que le présent profite de l'expérience du passé? N'est-ce pas, dans tous les cas, une curiosité légitime que de chercher à savoir de quelle façon les peuples anciens avaient résolu les problèmes qui nous agitent; et, par exemple, n'est-il pas naturel de vouloir connaître comment ils

élisaient leurs magistrats, par quels services ou quelles promesses on arrivait chez eux à obtenir les suffrages de la foule, quels abus, quels périls étaient nés de ces compétitions ardentes et comment ils avaient cherché à s'en garantir? C'est une étude pleine d'intérêt et qui ne sera peut-être pas sans quelque profit (1). Qu'il nous soit permis de la refaire à la suite de M. Gentile et des savans dont son livre résume les travaux.

I.

Remontons d'abord à quelques généralités qui sont connues à peu près de tout le monde, mais qu'il faut néanmoins redire pour que le reste soit mieux compris.

D'après Cicéron, la constitution romaine ne fut pas la création d'un homme ni l'œuvre d'un jour. C'est le temps qui l'a faite. Elle est sortie de la lutte d'élémens contraires qui, ne pouvant se détruire, ont fini de quelque façon par s'accorder. Mais quoiqu'elle soit un compromis entre des forces diverses, elle ne manque pourtant pas d'unité, parce qu'une de ces forces a toujours dominé les autres et donne son caractère à l'ensemble. Dans tous les temps, sous tous les régimes, l'aristocratie n'a jamais cessé d'être la véritable maîtresse de Rome. Pendant cette longue domination, elle a mis son empreinte à tout, elle a façonné à son gré les mœurs, les institutions, les idées. Après avoir gouverné d'abord ouvertement la république par une législation qu'elle avait faite et qui lui était tout à fait favorable, plus tard, quand les lois lui sont devenues contraires, elle l'a gouvernée encore par son influence et son autorité, que jusqu'à la fin le peuple a patiemment subies. On dit souvent que l'empire est une revanche de la plèbe, qui s'est donné un maître pour avoir raison d'un ennemi, et on le présente comme une sorte de régime démocratique: cette opinion n'est vraie qu'en partie. Il est certain que l'empire s'est établi par l'appui de la plèbe; mais, une fois le gouvernement nouveau constitué et reconnu de tout le monde, l'état, par sa pente naturelle, est revenu très vite vers l'aristocratie. Dès le règne de Tibère, le droit de suffrage était enlevé au peuple et maintenu au sénat. A partir de ce moment, la

(1) Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé, dans sa dernière session, qu'on demanderait désormais aux candidats à la licence ès-lettres de connaître les institutions de Rome et d'Athènes. Il est sûr que, si on les ignore, on ne peut pas comprendre à fond les auteurs anciens et rendre leurs récits vivans pour les élèves. Un professeur qui ne saurait pas de quelle manière se faisaient les élections à Rome serait incapable d'intéresser ceux qui l'écoutent à certains discours de Cicéron et à certaines narrations de Tite-Live.

populace romaine perd de plus en plus toute importance (1), tandis que le sénat continue à faire quelque figure, et qu'en face même de l'empereur il s'attire les respects du monde.

De nos jours, les régimes aristocratiques ne sont pas en crédit, et il est sûr qu'à côté de grandes qualités ils ont de graves défauts. L'aristocratie romaine s'est souvent montrée rude, étroite, entêtée, égoïste. Les grands hommes qu'elle a produits manquent en général d'initiative, de souplesse, d'originalité; mais ils ont une qualité souveraine qui rachète tout : ils ne se découragent jamais ; c'est le secret de leur force. Les démocraties, capables d'élans admirables, sont abattues d'ordinaire au premier échec; la noblesse romaine semble se retremper à chaque désastre. Elle peut être surprise par un ennemi nouveau et un système de guerre qu'elle ne connaît pas, mais elle résiste au danger et profite de ses défaites. L'apprentissage pour elle ne se fait pas en un jour; ce génie lent et dur a besoin de quelque temps pour se plier à des habitudes qui ne lui sont pas familières. Il faut que Fabius Maximus suive Hannibal pendant des mois entiers, le regardant faire du haut de ces collines inaccessibles où il établit son camp, et ne le perdant jamais de vue, pour parvenir à comprendre sa tactique et s'instruire à l'imiter. Mais il y arrive à la fin, et, par son exemple, il apprend à lui tenir tête. « Je ne sais comment il se fait, dit Tive-Live, que dans les grandes entreprises nous avons toujours commencé par être vaincus avant de vaincre. » Savoir vaincre, après avoir été vaincus, supporter les revers sans perdre courage, tirer plus de parti des défaites que des victoires, ne se regarder jamais comme définitivement abattu, se relever de tous les malheurs, c'est une science rare, celle qui fait les grands peuples, et aucune nation ne l'a jamais possédée comme les Romains.

Les plus illustres historiens de Rome, Saint-Évremond, Bossuet, Montesquieu, font principalement honneur à l'aristocratie de sa résistance à l'étranger ; j'avoue que je ne suis pas moins frappé de l'indomptable énergie qu'elle montre dans sa lutte avec le peuple. C'est là surtout qu'éclatent ces merveilleuses qualités de fermeté et de persévérance qui la distinguent. Elle combat pied à pied, pendant des siècles, contre un ennemi plus fort qu'elle, ne cédant

(1) Elle perd même alors ce qu'elle avait d'abord possédé, l'égalité devant la loi. On sait que les codes impériaux contiennent des peines différentes pour les mêmes crimes, selon la condition de l'accusé. Dans la répression, les *honestiores* et les *humiliores* sont soigneusement distingués. La même faute qu'on punit chez un décurion d'un simple éloignement temporaire de la cité ou de la curie entraîne pour un *humilior* une condamnation aux travaux forcés. On peut voir, sur cette question, un travail intéressant de M. Duruy dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

jamais qu'à la dernière extrémité, et cherchant dès le lendemain quelque biais habile pour reprendre ce qu'elle a perdu la veille. Sans revenir sur les détails de cette lutte qui forme toute l'histoire romaine, je vais me contenter de rappeler en quelques mots ce qui touche plus directement au droit de suffrage.

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de Rome, on se trouve en présence d'assemblées populaires où l'on vote des lois, où l'on élit les magistrats de la cité. M. Gentile fait remarquer avec un certain orgueil « que le droit de participer à l'administration des affaires publiques a été de tout temps inséparable du titre de citoyen romain, et que, si les pâtres de la légende reconnurent Romulus pour chef, ils entendaient bien qu'on les regardât eux-mêmes comme les premiers dépositaires et la source de l'autorité, puisqu'ils réglèrent qu'à la mort du roi le pouvoir suprême reviendrait à l'assemblée du peuple, qui en disposerait à son gré. » Cette assemblée est celle des *curies*, qui ne renferme que les vrais citoyens, c'est-à-dire les descendans de ceux qui ont fondé Rome (1). A côté d'eux viennent tous les jours s'établir des habitans nouveaux, qui arrivent des pays vaincus, ou qu'attire la réputation de la jeune ville. A ceux-là on ne veut d'abord accorder aucun droit; ils forment la *plèbe*, qui n'a pas de place dans l'assemblée des curies, parce qu'en réalité elle ne fait pas partie de la cité véritable. Mais on comprend que cette exclusion ne pouvait pas durer toujours. Le nombre des plébéiens augmentait sans cesse, et leur importance avec leur nombre; il fallait bien qu'on se résignât à leur donner quelque satisfaction. D'ailleurs l'esprit politique des patriciens combattait chez eux l'amour de leurs privilèges. Ils sentaient que, pour accomplir ses grandes destinées, Rome avait besoin de ne pas s'enfermer, comme les républiques grecques, dans un patriotisme jaloux, qu'il lui fallait se renouveler sans cesse en appelant ses voisins à elle, et que, si elle voulait les retenir, après les avoir appelés, il était nécessaire qu'elle leur donnât des droits politiques et transformât ces hôtes en citoyens. C'est ce que fit la constitution de Servius, quand, à côté de l'assemblée des *curies*, qui ne comprenait que les patri-

(1) Il est bien entendu que je ne vais pas entrer ici dans le détail des discussions et des controverses que toute cette vieille histoire soulève. Les savans sont divisés sur presque chacun des points que je vais traiter. Je me contenterai de développer l'opinion la plus vraisemblable et la plus généralement acceptée, sans tenir compte des objections qu'on a élevées contre elle. On peut voir, pour de plus amples renseignemens, *le Droit public romain* de M. Willems, professeur à l'université de Louvain, ou, si l'on veut un ouvrage plus développé et plus savant, le *Römisches Staatsrecht*, de M. Mommsen. L'illustre professeur de Copenhague, M. Madvig, prépare, sur toutes ces questions, un livre important qui va bientôt paraître en danois et en allemand.

ciens, elle créa celle des *centuries*, où tout le monde, patriciens et plébéiens, votait ensemble.

Ici se révèle la tactique ordinaire de l'aristocratie romaine : elle paraît renoncer tout à fait à ses privilèges quand elle accepte la constitution de Servius; en réalité, la concession qu'elle fait au peuple est plus apparente que réelle. Sans doute tout le monde vote dans les centuries, ce qui est un grand progrès, mais on s'arrange pour que le vote de tous n'y ait pas la même importance. La grande innovation de la constitution nouvelle, c'est que les citoyens n'y sont plus séparés en patriciens et en plébéiens d'après leur naissance, mais rangés en cinq classes d'après leur fortune. Tous les cinq ans, lorsqu'on fait le cens, chacun est tenu de venir dire exactement ce qu'il possède, et, selon le revenu dont il jouit, on le met dans la classe avec laquelle il doit voter. Mais voici ce qui est grave : ces diverses classes sont divisées en un nombre de centuries fort inégal, et l'habileté du parti aristocratique a précisément consisté à attribuer le plus de centuries aux classes qui comptent le moins de citoyens. La première en contient quatre-vingts à elle seule, et elle ne comprend que les gens très riches, c'est-à-dire fort peu de monde. Les quatre suivantes, réunies ensemble, n'en ont que quatre-vingt-dix. Il y en a quelques autres pour les ouvriers qui se livrent à des métiers utiles, comme ceux qui travaillent le fer et le bois, pour les joueurs de trompette ou de clairon, indispensables à la guerre, une enfin où l'on a entassé la multitude de ceux qui ne possèdent rien; c'est un total de cent quatre-vingt treize ou cent quatre-vingt-quatorze centuries, car les historiens de l'antiquité ne sont pas tout à fait d'accord sur le nombre. Ces chiffres donnés, on comprend combien il était facile d'éluder les vœux de la majorité. Comme chaque centurie avait un vote, il arrivait que les quatre-vingts centuries de la première classe, avec les dix-huit de chevaliers qui se composaient de toute la haute noblesse de Rome, possédaient ensemble quatre-vingt-dix-huit suffrages, c'est-à-dire la majorité absolue. Quand elles s'entendaient entre elles, ce qui devait presque toujours arriver dans les affaires importantes, il était inutile d'aller plus loin, l'élection était finie. Une poignée de riches et de nobles décidait de tout; le reste, c'est-à-dire la masse des citoyens, ne votait presque jamais. C'est ainsi que l'aristocratie retenait d'une main ce qu'elle avait l'air de donner de l'autre. En somme, dans l'assemblée des centuries, telle que Servius l'avait imaginée, comme dans celle des curies, elle restait souveraine, et Tite-Live la félicite de cette combinaison habile, par laquelle, sans paraître exclure personne du suffrage, elle avait gardé pour elle la réalité du pouvoir.

Un grand pas pourtant avait été fait : la plèbe, c'est-à-dire les nouveaux habitans, les intrus, était entrée officiellement dans la cité. Elle faisait partie des mêmes comices que les patriciens; pour les uns et les autres, il n'y avait plus qu'une patrie. Ce précieux avantage obtenu, elle ne tarda pas à en conquérir d'autres. On sait comment elle parvint, à force de plaintes et de menaces, à emporter la création d'une magistrature spéciale, le tribunat, chargée de protéger les intérêts populaires. Il tombait sous le sens que ces nouveaux magistrats ne pouvaient pas être élus dans l'assemblée des centuries, qui, comme on vient de le voir, était tout à la discrétion des nobles; ils furent nommés par des assemblées nouvelles (*comitia tributa*), dans lesquelles le peuple n'était plus réuni et groupé d'après la naissance et la fortune, comme dans les anciens comices, mais où chacun votait selon le quartier qu'il habitait. C'est le principe qui a fini de nos jours par prévaloir dans tous les états libres. A cet effet, la ville et le territoire de Rome furent divisés en un certain nombre d'arrondissemens territoriaux qu'on appelait des *tribus*. Vers la fin de la république, il y en avait trente-cinq : quatre pour la ville, qu'on appelait les tribus urbaines, et trente et une tribus rustiques, ou de la campagne. Tous les citoyens, sans distinction de fortune ou de rang, votaient avec la tribu dans laquelle ils étaient inscrits. Ces assemblées démocratiques, qui, comme on le pense bien, étaient fort du goût de la plèbe, ne tardèrent pas à prendre une grande importance. Elles attirèrent à elles une partie de la puissance législative, et finirent par rendre leurs décisions obligatoires pour l'état tout entier, ce qui était le plus grand de tous les triomphes.

Elles obtinrent même un plus beau succès encore; elles arrivèrent à modifier radicalement l'assemblée des centuries, à lui donner une forme et un caractère nouveaux. Il était, en effet, difficile qu'avec les progrès de la plèbe la vieille institution de Servius restât comme on l'avait faite. Quelque patience qu'on supposât au peuple, il ne pouvait pas toujours supporter un système d'élection qui donnait infailliblement le pouvoir à ses ennemis. A quoi servait-il d'avoir rendu le consulat accessible à tout le monde, si, par la façon dont on votait, les plébéiens ne pouvaient presque jamais y parvenir? On comprend donc qu'ils aient travaillé de toutes leurs forces pour changer l'ancienne assemblée des centuries dans un sens plus démocratique. Ce qui est curieux, c'est qu'on ignore à quel moment et de quelle manière ils y sont arrivés. Les historiens sont muets sur cette victoire de la plèbe, une des plus grandes assurément qu'elle ait remportées. On ne connaît même pas dans tous ses détails l'organisation des nouvelles assemblées électorales,

quoiqu'elles aient fonctionné jusqu'à l'empire. Tout ce qu'on peut dire avec assurance, c'est qu'il se fit une sorte de compromis entre les deux systèmes contraires des tribus et des classes, et que, quoique venus d'origines très différentes et représentant des idées politiques opposées, ils trouvèrent quelque moyen de s'unir. Voici comment M. Mommsen suppose que ce mélange se fit. La tribu devint la base de la façon nouvelle de voter, ce qui était contraire à l'ancienne législation de Servius; seulement il fut entendu que, dans chaque tribu, les citoyens seraient divisés en cinq classes, d'après leur fortune; mais chaque classe ne formait plus que deux centuries, l'une des plus jeunes, *juniores*, et l'autre des plus anciens, *seniores*. Par là se trouvait supprimée la grande injustice de l'ancienne constitution, qui accordait plus de centuries, c'est-à-dire plus de suffrages, aux classes les plus riches et les moins nombreuses. Elles en avaient toutes deux, ce qui faisait dix centuries par tribu et trois cent cinquante pour les trente-cinq tribus réunies. En y joignant les dix-huit centuries de chevaliers qui furent conservées, et celles d'ouvriers dont il vient d'être question, on arrive à un total de trois cent soixante-treize votes. Pour obtenir la majorité absolue, il fallait, dans tous les cas, dépasser la troisième classe, et, pour peu qu'il y eût quelque désaccord entre les riches et les nobles, on n'arrivait à un résultat qu'en faisant voter tout le monde. Ce système ingénieux, qui plaît beaucoup à Cicéron (1), conserve encore une sorte de prépondérance à la naissance et à la fortune; mais il n'étouffe pas tout à fait la majorité et lui permet de l'emporter, quand elle est sérieuse et compacte. Il a duré jusqu'à l'empire, et il est probable qu'il existait déjà vers le temps de la seconde guerre punique, quand le peuple parvint à faire nommer consuls Flaminius et Varron, détestés des nobles.

Il y avait donc à Rome, à la fin de la république, trois assemblées politiques fonctionnant ensemble. D'abord la plus ancienne, celle des curies, qui remontait aux premiers jours de la cité. Quoiqu'elle n'eût plus aucune espèce d'importance, on l'avait religieusement conservée : — c'était l'habitude des Romains de ne jamais rien détruire. — Les nobles, pour lesquels elle avait été faite, n'y venaient plus : ce n'était qu'une sorte de formalité, vénérable par son âge, mais à laquelle on ne faisait plus aucune attention, et où trente licteurs représentaient les trente curies absentes. Les deux

(1) Cicéron fait très finement remarquer que, lorsqu'on est réuni aux gens de son âge, de son rang, on se permet moins d'incartades que lorsqu'on est confondu pêle-mêle avec tous les gens de son quartier. *Descriptus populus censu, ordinibus, ætatibus, plus adhibet ad suffragium consilii quam fuse in tribus convocatus.* (*De Leg.*, III, 19.) Tous les gens sages préféraient les assemblées des centuries à celles des tribus.

assemblées vraiment souveraines, entre lesquelles se partageait l'autorité, étaient celle des centuries et celle des tribus, l'une plus favorable à l'aristocratie, l'autre plus populaire. L'assemblée des tribus était devenue avec le temps très puissante : pour me borner à sa compétence électorale, elle élisait les tribuns du peuple, les édiles plébéiens et curules, les questeurs, le grand-pontife et les prêtres; mais l'élection des consuls était restée à l'assemblée des centuries, et c'était l'affaire la plus grave dans la vie politique de la cité.

A prendre les choses par les dehors et sans y regarder de trop près, il semble que voilà un gouvernement véritablement populaire. Tous les citoyens sont électeurs et éligibles, ils nomment tous leurs magistrats à tous les degrés, ils acceptent ou refusent les lois : qu'y a-t-il de plus dans les pays où le peuple est maître absolu des affaires? C'est ce que pensaient les gens de 1789 et de 1793, qui regardaient la république romaine comme l'idéal d'un état démocratique. Mais si l'on observe avec plus de soin, si l'on pénètre dans les détails de cette constitution volontairement compliquée, on s'aperçoit que le parti conservateur a pris ses précautions pour brider la démocratie, et que, par exemple, la liberté de voter est loin d'être aussi complète qu'elle le paraît.

Cicéron affirme plusieurs fois que les électeurs votent par tête, *viritim*, ce qui semble dire qu'ils prenaient tous une part égale à l'élection. Mais ce n'est qu'une apparence : en réalité, le vote n'est pas vraiment individuel, et les suffrages des citoyens n'ont jamais la même valeur. Sans doute, on vote par tête dans sa centurie; seulement, la centurie n'ayant qu'un suffrage, quel que soit le nombre de ceux qui la composent, la voix d'un citoyen se trouve avoir bien plus d'importance dans la première classe qui ne renferme que quelques riches, que dans la dernière, où l'on a entassé la foule des misérables. Celui-là est nommé consul pour qui la majorité des centuries s'est déclarée; mais la majorité des centuries ne représente pas la majorité des citoyens, et M. Gentile montre, par des calculs ingénieux, que très souvent le consul ne devait être que l'élu de la minorité (1). Ces inégalités se retrouvent jusque dans l'assemblée populaire des tribus; elles aussi se composent d'un nombre de citoyens très variable. Nous venons de voir qu'il y en a trente-une pour la banlieue et quatre seulement pour la ville : or, tous les jours la ville s'augmente d'habitans nouveaux; mais elle a

(1) Ne nous scandalisons pas trop vite de ces injustices. Ne voit-on pas, aujourd'hui même, que, par exemple, dans certaines élections municipales, grâce à des sectionnemens habiles, c'est la liste du parti le moins nombreux qui l'emporte quelquefois sur l'autre?

beau grandir et s'accroître, elle peut devenir, comme dit Lucain, capable de contenir le monde entier, elle n'aura jusqu'à la fin que quatre tribus. Les tribus urbaines sont en général très peu considérées. Elles renferment des cliens, des ouvriers qui n'ont rien, des paresseux que nourrit la libéralité intéressée des grands seigneurs, des habitués de l'amphithéâtre ou du cirque, des affranchis qui conservent dans la liberté tous les vices de l'esclavage. Les sages n'ignorent pas que la cité serait menacée d'un grand péril si ces gens-là devenaient un jour les maîtres. On connaît d'avance les réformes qu'ils méditent, et de temps en temps quelques agitateurs les soulèvent en leur promettant l'abolition des dettes et le pillage des maisons riches. Le jour où ils entreront en scène, des problèmes terribles seront posés, qu'il est aussi difficile d'écarter que de résoudre, et les luttes sociales remplaceront les discussions politiques. On n'a rien de pareil à craindre avec les trente-une tribus rustiques composées en majorité des petits propriétaires de la banlieue de Rome. Ceux-là ne vivent pas de la sportule, comme les autres, et ne passent pas leur temps au pied de la tribune à écouter les beaux discours des politiques. Ils ne viennent à Rome qu'une fois par semaine, le jour du marché. On les voit arriver, comme les *contadini* d'aujourd'hui, rasés de frais (1), vêtus de leurs plus beaux habits, graves et gauches, souvent avec leurs femmes, aussi robustes qu'eux. Les plaisans de la ville se moquent quelquefois de leur air lourd et de leur langage grossier; mais Varron répond à ces railleries « que, si leurs paroles sentent l'ail et l'ognon, ils n'en sont pas moins des gens de cœur. » Aussi les a-t-on favorisés sans scrupule. Dans les élections, on leur a fait ouvertement la part la meilleure et la plus large. Ils ont trente-un suffrages pour eux, tandis qu'on n'en donne que quatre à la foule qui remplit la grande ville. On peut dire que, dans l'assemblée des tribus, si chérie des démocrates, les petits propriétaires sont véritablement les maîtres et décident de tout.

C'est là une inégalité visible, mais elle ne choque pas les bons citoyens. Ils la trouvent au contraire très naturelle et ne se donnent pas la peine de la dissimuler ou de la défendre. Les politiques de l'antiquité, aussi bien les Grecs que les Romains, n'ont jamais été partisans de la souveraineté du nombre. Leur théorie se résume dans cette phrase énergique de Cicéron : « Il ne faut pas que les plus nombreux soient les plus puissans : *Ne plurimum valeant plurimi.* » Et quels sont ceux qui doivent l'être? Les gens qui ont le plus d'intérêt à la prospérité de l'état ou qui lui sont le plus utiles : par

(1) Tous ces détails sont tirés des *Ménippées* de Varron.

exemple, les cultivateurs qui nourrissent Rome, les soldats qui la défendent, les riches qui auraient tout à perdre dans un désastre public. Ce n'est donc pas, comme aujourd'hui, à la seule qualité de citoyen qu'est attaché le droit de suffrage; le législateur admet comme un principe que l'importance du vote de chacun doit être proportionnée aux services qu'il rend à la république. Ne dites donc pas qu'il faut, pour qu'une élection soit sincère, que la voix de tous ait la même valeur; ils répondraient que cette égalité prétendue serait la plus violente des inégalités : *ipsa æquitas iniquissima est.* Aussi n'ont-ils pas hésité à préférer au vote individuel, qui paraît plus naturel, plus juste, le vote collectif dans la centurie ou dans la tribu, parce qu'il semble assurer la prépondérance aux élémens conservateurs.

Est-ce tout? Est-on certain que ces mesures, si habiles qu'elles soient, suffiront pour donner toujours la victoire aux modérés et aux sages? Ceux qui connaissent la nature mobile du peuple et les caprices du suffrage n'osent pas tout à fait s'y fier. Ils savent bien qu'il y a des courans d'opinion qui se forment tout d'un coup, qu'on ne peut pas braver en face et qu'il faut laisser s'user d'eux-mêmes. Quand ces courans se manifestent à l'heure de l'élection, ils sont capables d'entraîner les assemblées les mieux disciplinées et d'ordinaire les plus obéissantes; elles échappent alors aux mains qui les conduisaient, oublient leurs intérêts, leurs principes, et se permettent les choix les plus inexplicables. Pour éviter ces surprises du dernier moment, la loi avait imaginé un moyen très simple. Quand on voyait que l'élection allait mal tourner, sur l'ordre du consul qui présidait, les augures, toujours complaisans ou complices de l'autorité, venaient annoncer qu'il y avait des signes menaçans dans le ciel ou qu'on avait entendu retentir un coup de tonnerre. Le consul se tournait alors gravement vers l'assemblée, et lui disait : « A un autre jour : *Alio die.* » Les comices se trouvaient aussitôt suspendus, et l'on attendait pour les reprendre qu'un peu de sagesse fût entré dans la tête du peuple.

Je suppose qu'on serait fort disposé, dans notre société démocratique, à s'indigner de ces entraves mises à la liberté des votes. Mais les Romains, sur ce sujet, ne raisonnaient pas comme nous; ils pensaient que plus le peuple est le maître, plus il faut prendre de précautions pour l'empêcher de faire des sottises, et que, s'il lui est trop facile d'abuser de son pouvoir, il succombe à la tentation et ne tarde pas à le perdre. L'événement paraît leur avoir donné raison, et l'on sera moins prompt à les blâmer si l'on songe que, de toutes les républiques connues, celle de Rome est la seule jusqu'à présent qui ait duré plus de cinq siècles.

II.

Après ces renseignemens, trop sommaires peut-être, sur les assemblées électorales de Rome, parlons un peu des candidats, j'entends des candidats à la magistrature suprême, celle qui couronnait la carrière d'un homme politique; en étudiant ce qu'on faisait pour y arriver, nous aurons l'idée de la manière dont on s'y prenait pour obtenir les autres.

Quoique le consulat, depuis la loi Licinia, fût accessible à tout le monde, le nombre de ceux qui pouvaient y prétendre chaque année était en réalité fort restreint. Dans les républiques modernes, en Suisse, en Amérique, en France, on n'a posé aucune condition de stage pour arriver à la première magistrature du pays; un négociant, un officier, un avocat peuvent y parvenir du premier coup. A Rome, on dressa de bonne heure une sorte de hiérarchie des fonctions publiques, et il fut établi qu'on devait avoir parcouru la série des magistratures inférieures, dans un certain ordre, avec de certains intervalles, avant d'aspirer à la plus élevée. Cette succession avait été réglée d'une manière rigoureuse par des lois appelées *Lois annales*, qui sont aujourd'hui assez imparfaitement connues parce qu'elles ont été souvent violées et que la fréquence de l'exception nous empêche de bien déterminer la règle. On les respectait pourtant à l'ordinaire, et l'on peut dire d'une façon générale qu'on ne pouvait être consul qu'après avoir traversé la questure, l'édilité et la préture. L'âge auquel il était permis d'occuper ces diverses fonctions avait été aussi déterminé par la loi. A moins de circonstances extraordinaires, on ne pouvait être édile qu'à trente-sept ans, préteur à quarante, et consul à quarante-trois. On comprend que le nombre de ceux qui remplissaient toutes ces conditions ne devait pas être considérable chaque année. Cicéron, quand il posa sa candidature, avait sept concurrens; mais quatre d'entre eux se découragèrent de bonne heure, et au dernier moment ils ne restaient plus que trois pour deux places.

Mais plus le nombre des compétiteurs était limité, plus la lutte entre eux était vive. L'homme est ainsi fait qu'il désire avec passion tout ce qui l'élève au-dessus des autres, de quelque nature que ce soit. Les distinctions en apparence les plus futiles, du moment qu'elles nous tirent du commun, ont été l'objet de convoitises effrénées. Que de cœurs ont battu, à la cour de Louis XIV, du désir de porter le bougeoir du roi, quand il allait se coucher, ou de tenir un des coins de la nappe, lorsqu'il communiait! tant

l'ambition a le talent, selon le mot de Saint-Simon, de donner de l'être au néant ! Quand il s'agissait du consulat, l'ambition au moins était légitime. Rappelons-nous que c'était la première magistrature de Rome et de l'univers, que celui qui l'obtenait allait représenter et résumer en lui le plus grand et le plus glorieux de tous les peuples, qu'il commandait ses armées, qu'il dirigeait sa politique, qu'il faisait les affaires de tout le monde civilisé. A la vérité, ce pouvoir était temporaire et ne durait qu'un an ; mais il laissait sur l'homme qui en avait été revêtu comme un rayon d'immortel éclat. Tant qu'il vivait, le consulaire semblait porter avec lui le souvenir de cette immense autorité qu'il avait une fois exercée ; il était plus respecté au forum, plus écouté au sénat, et, après sa mort, cet éclat se perpétuait sur sa race. Dans ce pays, où les traditions avaient tant de force, le consulat du père créait une sorte de droit pour ses fils d'obtenir la même dignité.

C'est ce qui suffit à expliquer le désir passionné qu'on avait d'être consul et tout ce qu'on faisait pour y parvenir. Nous pouvons nous en faire une idée très exacte, grâce à un curieux petit livre que le hasard nous a conservé. C'était un ouvrage de circonstance qui, fort heureusement pour nous, a survécu à l'occasion qui l'avait fait naître. La candidature de Cicéron au consulat causa une vive émotion et une grande attente dans sa famille, qui espérait tirer de là son illustration. Chacun de ses proches voulut le servir à sa façon, et son frère Quintus, qui lui devait déjà beaucoup, ne resta pas en arrière. On le regardait parmi les siens comme un fort habile homme : ardent dans ses opinions politiques, inquiet et agité de caractère, il s'était mêlé plus d'une fois avec succès d'intrigues électorales. Il passait pour mériter lui-même le nom qu'il donne à Aurélius Cotta, qu'il appelle un véritable artiste dans l'art de briguer les honneurs publics : *in ambitione artifex*. Il était naturel, quand son frère souhaita d'être consul, qu'il mît son talent à son service. Il lui écrivit donc une longue lettre qui contenait tout ce que la réflexion et l'expérience lui avaient appris sur la manière dont un candidat devait se conduire : « Je n'ai pas la prétention, lui disait-il, de rien vous enseigner de nouveau. Je veux seulement réunir ensemble, dans un ordre suivi et raisonnable, des préceptes qui dans la réalité paraissent sans liaison entre eux et multipliés à l'infini. » C'était donc comme un corps de doctrine qu'il prétendait faire de toutes ces pratiques éparses, et il élevait la stratégie électorale à la hauteur d'une science. La lettre était fort agréable ; on en fut, sans doute, très content dans la famille. Cicéron la corrigea, et, comme elle pouvait servir à d'autres que lui, il la répandit dans le public. L'auteur lui avait donné un nom qui lui convient à merveille et

qu'il faut lui conserver : il l'appelait « le Petit Manuel du candidat, *Commentariolum petitionis.* »

On ne peut se défendre, en lisant ce livre, d'éprouver d'abord un sentiment d'effroi. Les recommandations y sont si minutieuses et si multipliées, il exige des candidats tant de sacrifices, il leur impose tant de démarches pénibles, il les condamne à tant de corvées insupportables qu'on se demande comment il n'a pas découragé les gens d'être ambitieux. Voilà donc ce qu'il fallait souffrir ou faire quand on voulait devenir consul! Est-il possible qu'il se soit trouvé tant de personnes pour courir au-devant de toutes ces misères? Comment pouvait-on, dans l'espoir d'honneurs douteux, renoncer de gaîté de cœur à des biens certains, à la tranquillité, au repos, aux plaisirs de l'intimité, aux agrémens de la vie! Il faut vraiment que le pouvoir ait un bien grand charme pour qu'on puisse consentir à le payer de ce prix. D'ordinaire nous sommes tentés de reprocher durement à Atticus l'obstination qu'il a mise à se tenir loin des fonctions publiques. J'avoue qu'après avoir lu *le Manuel du candidat*, je lui deviens moins sévère. Je comprends qu'il ait reculé devant des honneurs qui coûtaient si cher, qu'au moment de mettre cette robe blanche, qui allait l'exposer à tant de fatigues et d'ennuis, le cœur lui ait manqué, et qu'au lieu de se diriger vers le champ de Mars, il se soit tenu enfermé dans sa belle maison du Quirinal, ou même qu'il ait fui jusque dans sa villa d'Épire.

Et comptez bien que la candidature ne commence pas seulement le jour où l'on revêt la robe blanche et où l'on descend au champ de Mars. Il faut la préparer longtemps à l'avance; c'est l'affaire de toute une vie, et si l'on cesse un moment d'y travailler, on a beaucoup de chances de ne jamais réussir. On y songe dès le premier jour où l'on entre dans les fonctions publiques. Un jeune homme qui, après avoir achevé le temps de son service militaire et plaidé quelques causes au forum, vient d'être nommé questeur, n'est pas grand'chose encore, — à peine un peu plus que rien, dit Cicéron; — et déjà il a les yeux sur le consulat et cherche à prendre la route qui pourra l'y conduire. Il y a, comme on le pense bien, plusieurs chemins pour y arriver, et chacun choisit celui qui lui convient le mieux. Le plus grand nombre s'en va servir dans les armées et administrer les provinces, pensant y trouver à la fois la renommée et la fortune. Cicéron avait d'abord fait comme eux; mais une petite mésaventure qui lui arriva, et qu'il a racontée d'une façon charmante, lui fit comprendre que les bruits du dehors ne parvenaient guère à Rome et qu'on risque fort d'y être oublié quand on s'en éloigne. Il avait été remplir la charge de questeur à

Lilybée, en Sicile, et s'y était si bien conduit qu'il croyait fermement que tous les Romains ne devaient s'entretenir que de ses grandes actions. A son retour, il s'arrêta à Pouzzoles, dans la saison où le beau monde y était réuni, convaincu que tous ceux qu'il rencontrerait allaient l'accabler de complimens. « Quelle ne fut pas ma surprise, dit-il, quand j'entendis quelqu'un me demander depuis quand j'avais quitté Rome et ce qu'il y avait de nouveau ! Comme je lui répondis que je revenais de ma province : — Ah ! oui, reprit-il, je m'en souviens maintenant ; vous étiez en Afrique. — Non, lui dis-je d'assez mauvaise humeur, je viens de la Sicile. — Eh ! quoi, reprit un autre, qui faisait l'entendu, comment pouvez-vous ignorer que Cicéron était questeur... à Syracuse? » Il ajoute gaîment que le dépit que sa vanité ressentit de cet incident désagréable le guérit des lointains voyages. Il s'était aperçu à ses dépens « que le peuple romain a l'oreille dure. » Mais il pensait qu'au moins, s'il entend mal, il voit bien, et il s'arrangea désormais de manière à vivre toujours sous ses yeux et à ne plus perdre de vue le forum.

Mais quoi qu'on fît, qu'on tînt à rester à Rome pour n'être pas oublié du peuple ou qu'on allât chercher dans des expéditions lointaines une renommée plus retentissante, il y avait une obligation à laquelle personne ne pouvait se soustraire : chaque fois qu'on remplissait des fonctions nouvelles, il fallait donner des jeux. « Croyez-moi, disait Cicéron, tout le monde aime les jeux, même ceux qui ont l'air de les dédaigner. » Et il avait bien raison de le dire. Les sages prétendaient ne les fréquenter que pour faire comme les autres, mais ils ne manquaient pas d'y venir. Quant au peuple, il s'y portait avec frénésie. On savait qu'en général sa faveur était le prix des divertissemens qu'on lui donnait ; aussi se ruinait-on pour lui plaire. Chacun voulait lui offrir les spectacles les plus riches, les plus étranges, les moins connus. Heureux celui qui pouvait trouver dans les pays éloignés quelque phénomène extraordinaire, des géans ou des nains comme on n'en avait jamais vu, quelque animal qui n'eût pas encore paru dans l'arène, des léopards, des panthères, des rhinocéros, des girafes ! il s'empressait de les faire venir à tout prix. S'il avait eu le bonheur d'amuser le peuple, de piquer un moment sa curiosité, il était sûr d'en recevoir la récompense aux prochains comices. C'était entre tous les candidats une rivalité de magnificence où venaient s'engloutir les plus brillantes fortunes. Æmilius Scaurus, le gendre de Sylla, pendant qu'il était édile, fit construire un théâtre à trois étages, qui pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs (1). Le premier

(1) Le théâtre de Pompée, le premier qui fut construit en pierres et fait pour durer, n'en contenait que trente mille.

étage était en marbre, le second en verre; il était orné de trois cent soixante colonnes, dont quelques-unes avaient trente-huit pieds de haut, avec trois mille statues dans les intervalles. Partout s'étalaient des objets précieux, des tableaux et des tapis d'Orient. Cette coûteuse merveille n'était pourtant faite que pour durer quelques jours; les jeux achevés, le théâtre fut démoli, et l'on en transporta les restes dans une villa de Tusculum, où plus tard les esclaves mirent le feu. On calcula que la perte, dans cet incendie, dépassait 100 millions de sesterces (20 millions de francs). Qu'on juge ce qu'avait dû coûter le théâtre, quand il était entier! Il était difficile de faire mieux que Scaurus; Curion voulut au moins faire autrement. Il imagina de bâtir deux grands théâtres en bois, voisins l'un de l'autre et qui tournaient sur des pivots. Le matin, on jouait dans chacun d'eux le drame et la comédie; ils étaient alors adossés et disposés de façon que les spectateurs ne pouvaient pas se voir ni les acteurs s'entendre. Le soir, à un signal donné et sans que personne quittât sa place, les deux lourdes machines tournaient tout d'un coup sur leurs gonds et se trouvaient face à face. Les planches du fond disparaissaient, les angles étaient réunis et les deux théâtres rapprochés formaient un amphithéâtre immense où l'on lâchait les gladiateurs et les bêtes. Voilà par quelles prodigalités effrayantes on cherchait à gagner la bienveillance du peuple et l'on travaillait à devenir édile et préteur pour être plus tard consul.

Le temps passe cependant, et le moment solennel avance. Chaque pas qu'on fait rapproche du but; quand on est préteur, on y touche. La préture n'est séparée du consulat que par les deux années d'intervalle que la loi met entre toutes les fonctions publiques. Ces deux ans, succédant à de longues fatigues, ne sont pas un temps de repos; au contraire, le moment est venu « de tendre plus que jamais son esprit et de préparer toutes ses forces : *contendere omnibus nervis et facultatibus.* » Si l'on veut réussir, on n'a plus une heure à perdre. Le jour même où le préteur quitte sa charge, la candidature consulaire commence.

C'est ici que le livre de Quintus va surtout nous servir. Supposons notre candidat placé dans la situation même de Cicéron. C'est un « homme nouveau, » c'est-à-dire le premier de sa famille qui arrive aux grandes dignités de l'état. Le succès est plus difficile pour lui que pour les autres. Cicéron dit quelque part des grands seigneurs « que les honneurs leur arrivent en dormant. » Il est sûr qu'ils ont moins de peine à se donner pour les obtenir; leurs ancêtres ont travaillé pour eux, et le consulat semble faire partie de leur héritage. On comprend donc qu'ils n'aiment pas à voir ce domaine, qui leur appartient, envahi par des étrangers et qu'ils

unissent leurs efforts pour leur en fermer l'accès. Il n'y a rien là que de très naturel. Ce qui est plus surprenant, c'est que « les hommes nouveaux » ne peuvent pas beaucoup compter sur les gens de leur ordre. Autour d'eux on est moins fier que jaloux de leur élévation subite. Un riche plébéien s'accommode à la rigueur d'obéir à un noble de vieille race, mais il lui déplaît de voir au-dessus de lui l'homme qui était la veille à ses côtés. Quelque intérêt qu'il ait à le servir pour se frayer la route à lui-même ou à ses enfans, d'ordinaire la jalousie l'emporte. Il le sert mal ou même en cachette il travaille à lui nuire. Enfin, ce qui est plus fort que le reste, c'est que les gens des dernières classes ne sont pas toujours aussi dévoués qu'ils devraient l'être aux candidatures populaires. L'aristocratie a été si longtemps maîtresse à Rome qu'elle en conserve pour tout le monde une sorte de prestige auquel il est difficile d'échapper. La plèbe déteste les grandes familles, et en même temps elle subit leur ascendant. N'est-ce pas un fait curieux que ceux qui sont parvenus à la dominer, comme les Gracques et César, qui l'ont menée au combat contre les nobles, en général n'étaient pas sortis de ses rangs, qu'ils appartenaient eux-mêmes à la noblesse et portaient les noms les plus glorieux? Ils ne se croyaient pas obligés de le dissimuler; au contraire, ils restaient grands seigneurs au milieu de la foule, parce qu'ils savaient bien qu'une partie de leur autorité sur elle venait de leur naissance même. On peut donc dire que les nobles, la bourgeoisie et le peuple étaient à la fois mal disposés pour les « hommes nouveaux. » Voilà les obstacles qu'ils rencontraient devant eux, et c'est ce qui explique que de Marius à Cicéron il n'y en ait eu que deux qui soient arrivés au consulat.

Je suppose donc que notre candidat est un « homme nouveau, » ce qui rend sa situation difficile. J'ajoute qu'il est honnête, c'est-à-dire qu'il refuse d'employer, pour réussir, les moyens que condamnent la conscience et la loi. Je ne veux pourtant pas qu'il pousse les scrupules trop loin, comme faisait Caton. Cet homme vertueux, mais chimérique, avait l'idée singulière que notre mérite seul doit solliciter pour nous, et sous ce prétexte il refusait obstinément de faire aucune démarche. Aussi, malgré sa vertu et ses talens, n'arriva-t-il jamais à être consul. Il ne faut pas non plus qu'il soit d'un naturel morose et ennuyé, qu'il paraisse ne se plier que de mauvaise grâce aux exigences de la candidature, qu'il ait l'air dédaigneux et mécontent, qu'on sente qu'il fait effort sur lui-même quand il tend la main à quelque homme du peuple, qu'il demande leurs voix aux électeurs comme s'il avait droit à l'exiger. C'est ainsi qu'agissait le grand jurisconsulte Servius Sulpitius, et voilà pourquoi le peuple lui fit attendre dix ans le consulat, dont

il était le plus digne, et ne le lui donna à la fin que comme un prix de sa persévérance. Notre candidat sera un honnête homme, mais d'une honnêteté qui n'ait rien de farouche. Tout en refusant de dire ce qu'il ne pense pas, il ne se croira pas obligé de dire tout ce qu'il pense; il poussera les concessions et les ménagemens très loin; il aura une de ces consciences larges et tolérantes qui ne se révoltent pas trop vite. Je suppose de plus qu'il est de sa nature bienveillant, affable pour tout le monde, d'humeur gaie et vive, comme était Cicéron, capable de supporter au besoin les ennuyeux, ce qui est une grande et rare vertu, et de faire bonne figure même aux gens qu'il n'aime guère. C'est en un mot un candidat modèle et qui possède toutes les qualités par lesquelles on plaît au peuple. Voyons les moyens qu'il emploiera pour réussir.

Quintus veut d'abord qu'il se rende un compte exact de ses forces. En général habile, au moment de commencer la campagne, il faut qu'il passe ses troupes en revue. De qui se composeront-elles? quels sont les gens dont l'appui va le soutenir? Un grand seigneur de naissance possède beaucoup de cliens et de protégés, qui sont attachés depuis des siècles à sa famille et viennent voter pour lui presque sans le connaître, sur le nom seul qu'il porte. Un « homme nouveau » n'a que les amis qu'il s'est faits lui-même. Quintus les divise en trois catégories : 1° ceux auxquels on a rendu quelque service; 2° ceux qui comptent sur un service qu'on pourra leur rendre; 3° ceux enfin qui vous servent par une sorte d'affection désintéressée. Ces derniers sont les amis les plus précieux et les plus méritans, mais ils sont aussi les plus rares : il ne faut pas compter qu'il s'en présentera beaucoup. Restent les deux autres catégories, c'est-à-dire les gens qu'on a aidés et ceux qui ont besoin qu'on les aide : c'est parmi eux qu'un candidat doit chercher ses plus fermes soutiens.

Cicéron, qui était le plus obligeant des hommes, avait eu l'occasion de se faire beaucoup d'amis; il les devait surtout à son talent d'orateur. A Rome, où des lois sévères défendaient de payer les avocats, la seule façon de témoigner sa reconnaissance à celui qui vous avait sauvé la fortune, la réputation, ou la vie, était de voter ou de faire voter pour lui, quand il briguait quelque fonction publique. De là, pour l'avocat qui voulait être un jour consul, la nécessité de défendre tous les gens de quelque importance qui s'adressaient à lui. Malheureusement les plus puissans ne sont pas toujours les plus justes, et Cicéron, pour se ménager des appuis dont il avait grand besoin, fut souvent obligé de défendre de très mauvaises causes. Le moyen de refuser un tribun séditieux comme Cornelius, un assassin comme Varenus, ou des pillards de province comme Fonteius et tant d'autres, s'ils avaient quelque

influence dans leur tribu et pouvaient à l'occasion être utiles! Pour tous ces grands personnages, qu'on avait tirés de méchantes affaires, c'était un devoir impérieux de vous prouver leur reconnaissance en favorisant de toutes leurs forces votre élection. Pourtant Quintus, qui connaît les hommes, et qui compte moins sur la reconnaissance que sur l'intérêt, croit que, si le candidat fait bien de s'adresser à ceux auxquels il a rendu des services, il fera mieux de se fier surtout à ceux qui attendent quelque service de lui. C'est un de ses principes que nous n'avons pas d'amis plus zélés et plus sûrs que les gens qui ont besoin de nous : *Quod genus hominum multo etiam est diligentius atque officiosius.* Pour en augmenter le nombre, dit Quintus, vous avez un moyen bien simple : quoi qu'on vous demande, promettez toujours. Mais est-il loyal de promettre plus qu'on ne peut tenir? Un avocat occupé, comme Cicéron, doit-il se charger de causes qu'évidemment il ne pourra jamais défendre? Quintus paraît ici embarrassé de répondre; il n'ose exprimer sa propre pensée de peur de révolter un platonicien comme son frère. Il va chercher Aurelius Cotta, cet artiste, ce maître dans l'art de bien mener une candidature, *in ambitione artifex*, et le fait parler. Cotta, sur ce point délicat, n'hésite pas; il est d'avis qu'un candidat qui sait son métier ne doit jamais rien refuser à personne, et voici les raisons qu'il donne de son opinion : « Vous ne voulez pas accepter une cause parce que vous croyez que vous ne pourrez pas la plaider; mais qui sait si l'affaire ne s'arrangera pas avant de venir à l'audience? Êtes-vous sûr d'ailleurs que, par quelque événement imprévu, vous ne vous trouverez pas plus libre que vous ne croyez l'être? Enfin, ce qui peut vous arriver de pis, c'est qu'au dernier moment, le client que vous avez trompé se fâche contre vous; mais ne se serait-il pas fâché si vous aviez tout d'abord refusé de le défendre? La grande affaire est de gagner du temps et d'acquérir, en promettant toujours, une réputation si bien établie d'obligeance que les réclamations de quelques mécontens ne puissent plus l'entamer. »

Voilà le corps d'armée dont un candidat dispose, quelques amis sincères, beaucoup de gens qu'il a obligés, plus encore qui comptent sur son obligeance. Pour se servir convenablement de chacun d'eux, il doit d'abord chercher à les bien connaître. — Le candidat est tenu d'être un moraliste; il faut qu'il lise dans le cœur de ses partisans, qu'il démêle leurs intentions secrètes, qu'il devine leurs sentimens les plus cachés. — Il s'en trouve parmi eux de plus zélés et de plus tièdes, de plus sûrs et de plus légers; il y en a même qui sont prêts à vous abandonner, s'ils peuvent en tirer quelque avantage. Tenez-vous sur vos gardes, dit Quintus; soyez

pleins d'une sage méfiance, mais surtout gardez-vous d'en rien laisser paraître. Si quelqu'un de ces amis douteux, pensant à bon droit qu'il vous est suspect, tente de se justifier, affirmez que vous n'avez jamais eu, que vous n'aurez jamais de doute sur son affection, car celui qui se croit soupçonné n'a plus de scrupule à vous trahir. Cependant ayez l'œil sur lui, et que votre confiance soit proportionnée aux garanties qu'il vous donne. Sachez aussi reconnaître à quoi chacun d'eux est propre. Tel nuira dans le poste qu'on lui confie qui, employé d'une autre manière, aurait pu rendre service. Cherchez surtout à vous faire des amis dans tous les rangs : un homme adroit trouve moyen de tirer parti de tout le monde. Les grands, les riches, les personnages connus vous seront fort utiles : ils donnent bonne apparence à une candidature. On est heureux aussi d'avoir pour soi quelques-uns de ces élégans du grand monde qui font partie des centuries de chevaliers; ces jeunes gens, quand ils vous aident, le font avec toute l'ardeur de leur âge et tout l'éclat de leur situation; ils sont toujours en mouvement, ils vont et viennent de tout côté pour porter les ordres et annoncer les nouvelles, comme de brillans officiers d'ordonnance; ce sont des auxiliaires précieux. Mais il ne faut pas négliger non plus les petits, les humbles. Il s'en trouve, parmi ces gens obscurs, qui ont su acquérir une grande influence sur leurs voisins. Ils vous apporteront les suffrages de toute une rue, de tout un quartier; ils sont les maîtres dans les associations dont ils font partie, et tous leurs confrères votent comme eux. «Songez-y bien, dit Quintus, il ne faut laisser aucun coin de Rome où vous n'ayez quelque appui. » Les esclaves eux-mêmes doivent être fort ménagés. Ils sont très bavards de leur nature, et c'est par eux que se répandent au dehors les bruits de la vie privée. Si les vôtres vous aiment, on saura par eux que vous êtes bon, compatissant, affable, ce qui touche beaucoup le cœur des pauvres gens. Enfin on ne doit pas se contenter des amis qu'on peut avoir à Rome et dans les environs; il faut s'en faire dans toute l'Italie. Les gens des municipes italiens ont le droit de suffrage. A la vérité, ils se dérangent rarement pour aller voter, mais il est possible qu'ils s'y décident au dernier moment, et dans tous les cas il est bon de les avoir pour soi. De là cette recommandation vraiment effrayante de Quintus : « Songez à tous les hameaux, à tous les bourgs, au moindre village. Ayez dans votre esprit et dans votre mémoire l'Italie tout entière avec toutes ses parties et ses divisions. » Peut-être obtiendrez-vous que les Italiens viennent voter, malgré les distances, si vous avez su leur inspirer un grand intérêt pour vous. On fut fort étonné, à l'élection de Cicéron, de voir arriver au champ de Mars beaucoup de gens d'Arpinum qu'on

n'attendait guère. La gloire de leur illustre compatriote rejaillissait sur eux, ils en prenaient leur part, et ils mirent tant de passion à le faire réussir qu'il a pu dire « que les champs eux-mêmes et les montagnes de son pays ont travaillé à son succès : *Nostris honoribus agri, prope dicam, ipsique montes faverunt.* » Il sera donc utile au candidat de faire quelque tournées électorales dans les villes ou les villages bien disposés pour lui. Ces voyages du reste n'ont rien de pénible. Les paysans, selon Quintus, sont de bonnes gens, et il est aisé de les contenter. Pourvu qu'on ait l'air de les connaître et de savoir leur nom, ils vous sont entièrement dévoués.

A Rome, on est plus difficile, et le succès coûte plus cher. Nous venons de voir comment on s'y prenait pour préparer de loin une candidature : voici ce qu'il fallait faire quand le moment de la déclarer approchait. Pour que le peuple pût savoir quels étaient les candidats et choisir entre eux, on avait imaginé la cérémonie singulière de la *prensatio*. Nous touchons ici à l'un des points les plus curieux et les plus originaux des élections romaines. Ce peuple, il ne faut pas l'oublier, est le plus formaliste des peuples; il a créé une jurisprudence compliquée, toute hérissée de formules, et c'est la science qui convient le mieux à son génie. Il fait des lois pour tout, il met tout sous le joug de la règle, il asservit à la tyrannie de l'usage les sentimens même qui ne devraient être que l'élan spontané du cœur. La religion n'est pour lui qu'une série de pratiques minutieuses, où il est défendu de rien changer, où l'on prévoit, où l'on fixe d'avance non-seulement les paroles que doit prononcer celui qui prie, mais l'habit qu'il doit mettre, l'attitude qu'il lui faut prendre et jusqu'aux moindres gestes qu'il doit faire. Le même esprit se retrouve dans certaines obligations étranges imposées à ceux qui demandent les fonctions publiques. Là aussi, ce qui était d'abord l'expression d'un sentiment personnel, un simple mouvement du cœur, dont la liberté fait le prix, est devenu bientôt une habitude, puis une règle, un devoir impérieux auquel on ne peut plus se soustraire. Par exemple, il est naturel de serrer la main à une personne qu'on veut mettre dans ses intérêts; c'est un témoignage d'affection qu'on lui donne et qu'elle aime à recevoir. Cette action si simple, si ordinaire, est devenue à Rome une cérémonie officielle : on en a fait la *prensatio*. A certains jours, où le peuple est réuni sur le champ de Mars, les candidats circulent entre ces rangs pressés, prenant la main de tout le monde. La promenade est longue, monotone, pénible; mais le candidat doit conserver jusqu'à la fin sa bonne humeur. Si l'on saisit sur ses traits le moindre ennui, il est perdu. Ce n'est pas tout : lorsqu'il aborde quelqu'un, il est tenu de joindre à la poignée de mains d'usage

quelques paroles caressantes. Si le personnage en vaut la peine, il faut qu'il n'épargne ni protestations ni flatteries. L'orateur Crassus avouait que, toutes les fois qu'il parcourait ainsi la foule, il ne reculait devant aucun des moyens qui pouvaient lui gagner quelques voix de plus; seulement il avait soin d'éloigner son beau-père, le grave Scævola, pour n'avoir pas à rougir devant lui des mensonges qu'il était obligé de faire (1). — Il faut surtout que le candidat sache d'une manière imperturbable le nom de celui auquel il s'adresse. Il n'y a rien qui flatte tant les électeurs que d'être interpellés par leur nom et d'avoir l'air ainsi d'être connus de gens d'importance. Mais comme il n'est pas possible qu'un candidat sache comment s'appellent tous les habitans de Rome et de la banlieue, il se fait accompagner par un esclave spécial (*nomenclator*), dont c'est le métier de connaître tout le monde. Le *nomenclator* suit le candidat comme son ombre; du plus loin qu'il voit venir quelqu'un, il le lui nomme, et ajoute quelques détails sur sa situation ou sa famille. « Celui-ci est très puissant dans la tribu Fabia; en voilà un autre qui dispose de la tribu Velia. Appelle-le : mon père, ou : mon frère. » Et le candidat s'empresse, en distribuant au nouveau venu une vigoureuse poignée de mains, de répéter la leçon qu'on vient de lui faire. Assurément aucune illusion n'est possible. La présence assidue du *nomenclator* n'indique que trop d'où vient toute la science du candidat. Il faudrait être un sot pour croire, quand il vous salue de votre nom, qu'on est personnellement connu de lui. Et pourtant cette comédie ne laisse pas de charmer le bon peuple, qui s'y laisse toujours prendre, et il n'y a pas d'usage auquel il soit plus attaché. La *prensatio* commençait de bonne heure et se renouvelait souvent dans le cours d'une candidature. Cicéron écrivait à Atticus, le 17 juillet 689 : « Je vais profiter de l'élection des tribuns pour commencer à serrer la main au peuple dans le champ de Mars. » C'était juste un an avant qu'il fût nommé consul.

La publicité des journaux dispense aujourd'hui le candidat de toutes ces pratiques; il peut se contenter de parler aux citoyens par la presse; et s'il continue à les visiter, à se présenter à eux en personne et à aller leur serrer la main, c'est qu'il s'est aperçu qu'en France comme à Rome, ces politesses ne laissent pas l'électeur insensible. Chez les Romains, non-seulement il n'y avait pas de vrai journal, au moins au sens où nous entendons ce mot,

(1) On peut se permettre les flatteries les plus exorbitantes, mais il faut bien se garder de faire de l'esprit hors de propos. L'élégant Scipion Nasica, quand il voulait être édile, ayant serré la main d'un paysan et la trouvant très calleuse, eut l'imprudence de lui demander s'il avait l'habitude de marcher sur les mains. Le paysan prit mal la plaisanterie, et Scipion ne fut pas élu.

mais ils ne s'étaient pas avisés d'inventer les circulaires et les réunions électorales. Je crois que les circulaires n'auraient pas été du goût de Quintus. A moins qu'on n'écrive pour ne rien dire, on s'engage toujours un peu en écrivant. Quelque réserve qu'on mette dans un manifeste, il faut bien qu'on y expose quelques opinions, qu'on y affiche des principes, qu'on se décide pour un parti; or Quintus exige qu'on n'en adopte aucun et qu'on donne à tous des espérances. « Faites en sorte, dit-il à son frère, que le sénat, le peuple, les chevaliers aient tous des raisons de vous regarder comme un défenseur de leurs privilèges. » C'est ce qui ne lui arrivera que s'il a soin de s'adresser à chacun d'eux isolément, sans être entendu des autres, s'il leur distribue de ces bonnes paroles qui n'affirment rien et promettent tout, s'il se garde de rien écrire qui puisse les détromper. Quant aux réunions électorales, elles étaient remplacées avec avantage par les assemblées mêmes du forum. Il est de règle à Rome qu'un candidat, s'il se sait écouté favorablement du peuple, ne manque pas une occasion de lui recommander ses intérêts. Il peut le faire naturellement soit à propos des causes qu'il plaide, soit en intervenant dans la discussion des lois. Si par hasard l'occasion qu'il cherche ne se présente pas, il lui est facile de la faire naître; il n'a qu'à prier un tribun de ses amis, qui lui veut du bien, de convoquer le peuple et de lui donner la parole. Une fois à la tribune, il parle de lui et des autres avec cette audacieuse liberté qui est le caractère de l'éloquence antique. Un galant homme aujourd'hui n'aime guère à se vanter lui-même, et il garde volontiers le silence sur ses rivaux. Les candidats d'autrefois ne connaissaient pas ces délicatesses; ils se décernaient sans rougir toute sorte d'éloges et n'avaient aucun scrupule à accabler d'outrages leurs adversaires. Nous avons conservé quelques fragmens d'un discours prononcé par Cicéron pendant sa candidature (*In toga candida*); rien n'est plus curieux que de voir comment il parle des deux personnages qu'on lui opposait, et dont l'un devait devenir son collègue. Antoine est un fripon et Catilina un assassin : « Il a porté de ses mains, depuis le Janicule jusqu'au temple d'Apollon, et jeté aux pieds de Sylla, la tête sanglante d'un proscrit qu'il venait de tuer. » Sa vie privée est aussi infâme que sa conduite publique : « Il a spéculé, pour s'enrichir, sur les désordres de sa femme, et il a fini par épouser sa propre fille. » — Quand Cicéron, un homme de bonne compagnie, un modéré, osait s'exprimer ainsi, qu'on juge de ce que devaient dire les autres!

Une autre façon d'agir sur le peuple et d'enlever son suffrage, c'est de l'éblouir par le nombre de ses partisans, par l'éclat de son

cortège, en traînant toujours une multitude d'amis et d'obligés après soi. « Faites surtout, disait Quintus, que votre candidature ait grand air : *Tota petitio cura ut pompæ plena sit, ut habeat summam speciem ac dignitatem.* » C'était l'usage à Rome, comme on sait, que les cliens vinssent tous les matins saluer le patron à son réveil. Le nombre de ces visiteurs était très considérable dans les grandes maisons, et Virgile les compare à un fleuve qui se précipite à flots pressés. Les candidats recevaient toute la ville. Quintus exige que leur maison soit ouverte avant le jour; il fait encore une nuit profonde que déjà les amis zélés se pressent à leur porte. Un peu plus tard arrivent les oisifs, les curieux, les politiques, ceux qui cherchent à savoir des nouvelles qu'ils pourront répéter ensuite au forum. Cicéron raconte que la mode s'était établie de son temps d'aller saluer chacun des candidats tour à tour, pour voir s'il avait beaucoup de monde chez lui, pour essayer de lire sur son visage ses sentimens et ses espérances. Si les visiteurs le trouvaient triste, ennuyé, ils allaient dire partout que ses chances baissaient et qu'il perdait courage. Aussi était-ce un devoir pour lui, quoi qu'il arrivât, de rester toujours de bonne humeur; il lui fallait prendre dès le saut du lit cet air affable et souriant qu'il gardait toute la journée. La salutation finie, vers la troisième heure (huit heures du matin), une cérémonie nouvelle commençait. Le candidat se rendait à ses affaires; il allait au forum ou dans les basiliques voisines remplir son devoir d'avocat ou de juge. Il était de règle que tous ses amis devaient l'accompagner : c'étaient des cortèges interminables qui suspendaient la circulation sur les voies publiques. Chacun voulait montrer qu'il avait plus de partisans que les autres et faire croire par là que son succès était certain, afin de frapper les indécis et d'entraîner ceux qui se tournent toujours vers la fortune. Tous ceux qui accompagnent le candidat ne sont pas tenus aux mêmes obligations : quelques-uns, les plus illustres, les plus grands personnages, qui eux-mêmes ont beaucoup à faire, se contentent de le conduire de sa maison au forum : c'est peu de chose, et pourtant il faut qu'il leur en témoigne toute sa reconnaissance et paraisse pénétré de l'honneur qu'ils lui font. S'ils veulent bien mettre le comble à leur bonté, en faisant avec lui quelques tours de promenade dans la basilique, il doit se confondre en remercîmens. On appelait ceux-là *deductores;* en général, c'étaient des gens d'importance qu'on aimait à montrer et dont l'appui honorait les candidats pour qui ils s'étaient déclarés. Il y en avait d'autres auxquels on donnait le nom d'*assectatores*, qui ne devaient jamais quitter le candidat. Ils s'attachaient à ses pas toute la journée, marchaient ou s'arrêtaient avec lui, le ramenaient à sa maison

quand les affaires étaient finies, pour venir le reprendre le lendemain et recommencer ainsi jusqu'à l'élection. Ces fonctions ne laissaient pas que d'être fort pénibles à la longue; aussi ne les imposait-on qu'à ceux à qui l'on avait rendu de grands services et qui ne possédaient pas d'autre moyen de le reconnaître. Quintus veut qu'on exige d'eux qu'ils viennent tous les jours, ou, s'ils sont empêchés, qu'ils envoient quelqu'un à leur place. Dans un pays où l'on mesure l'importance des gens au nombre de ceux qui les suivent, il est indispensable qu'un candidat, qui veut donner une bonne opinion de lui, traîne toujours la foule sur ses pas.

On arrive ainsi aux derniers jours, et l'élection approche. Voilà plus d'un an que le candidat s'agite, qu'il noue mille intrigues, qu'il serre la main des électeurs, qu'il promène son cortège d'amis et de partisans à travers les rues et les places, et pourtant sa candidature n'est pas encore légalement déclarée. Tout ce qu'il a fait jusqu'ici, tout ce que nous venons de raconter, ce n'est pas la loi qui le lui impose, c'est l'usage, mais un usage impérieux qu'on n'aurait pu braver sans péril. La loi était moins exigeante. Ce qu'on appelait *legitimi dies*, la période électorale, comme on dirait aujourd'hui, ne commençait que trois semaines avant le vote (1); mais on peut dire que, lorsqu'elle s'ouvrait, l'élection était déjà faite. A ce moment, un édit de l'autorité annonçait le jour des comices. Le candidat allait alors faire sa déclaration au consul, et si le consul trouvait qu'il remplissait toutes les conditions exigées, il l'inscrivait sur la liste. Puis, pendant les trois derniers jours de marché, il allait se placer sur un endroit élevé, d'où tout le monde pouvait le voir. Il portait la fameuse robe blanche (*toga candida*), d'où lui venait son nom (*candidatus*), et qu'il avait soin de faire blanchir avec de la craie, afin qu'elle fût plus éclatante et attirât davantage les yeux sur lui. Quoiqu'il se fût beaucoup montré depuis un an, tout le monde ne le connaissait pas encore, et, dans ces trois derniers jours, il arrivait des endroits éloignés beaucoup de paysans qui ne l'avaient jamais vu. Il lui fallait donc se remettre en frais de coquetterie pour ces nouveaux venus; il distribuait ses dernières poignées de mains, prodiguait ses derniers sourires, et, cet effort suprême accompli, il ne lui restait plus qu'à attendre le sort de l'élection.

III.

L'élection des consuls se faisait d'ordinaire au mois de juillet; ils avaient ensuite près de six mois à attendre avant d'entrer en

(1) Ou plutôt l'espace de trois *nundines* (*trinundinum*), ce qui ne fait pas tout à fait trois semaines. Les *nundines*, ou jours de marché, revenaient tous les huit jours. Entre trois *nundines*, il ne s'écoulait en réalité que dix-sept jours. C'était la véritable durée de la période électorale.

charge, mais on s'y prenait de bonne heure pour être sûr que, quelque événement qui pût survenir, le choix fût fait au 1er janvier et que la république ne fût jamais prise au dépourvu. L'assemblée électorale était présidée par l'un des consuls en exercice, ou, s'ils étaient absens tous deux et ne pouvaient pas venir, par un dictateur qu'on nommait tout exprès pour l'élection et qui devait abdiquer quand elle était faite.

On se réunissait au champ de Mars. — C'était une vaste plaine située hors de l'enceinte de Rome, le long du Tibre, en face du Janicule et des collines du Vatican. Elle est occupée aujourd'hui par les quartiers populeux de la ville moderne; les maisons s'y pressent, s'y entassent, à peine séparées par quelques rues étroites et tortueuses. Du temps de la république, l'espace était vide et servait aux divertissemens et aux exercices de la jeunesse romaine. Les curieux y venaient aussi pour voir les jeunes gens lutter entre eux, monter à cheval, courir, jouer à la balle, puis se jeter tout suans dans le Tibre. Avec le grand cirque, où se tenaient les baladins et les diseurs de bonne aventure, le forum, rendez-vous des oisifs et des nouvellistes, le champ de Mars était un des lieux qu'Horace fréquentait de préférence. On commençait déjà à y bâtir de beaux édifices; des colonnes, des autels, des temples, se détachaient çà et là sur la verdure du gazon, et Pompée venait d'y construire son beau théâtre avec les portiques qui l'entouraient. L'empire allait accroître beaucoup cette magnificence, et remplir l'ancien champ des Tarquins de monumens admirables dont quelques-uns, comme le Panthéon d'Agrippa et le mausolée d'Auguste, existent encore. Quant à ceux qui servaient à tenir les comices consulaires, il n'en reste plus rien. Comme il était naturel qu'ils fussent le plus près possible de la ville, on pense qu'ils étaient situés le long de la voie Flaminienne, le *Corso* d'aujourd'hui, dans les environs de la place de Venise.

C'est là qu'au jour désigné le consul qui devait présider l'assemblée se rendait de très bonne heure, au lever du soleil, et aussitôt qu'il avait pris place sur son tribunal, les opérations électorales commençaient. Suivant l'usage, elle s'ouvraient par des sacrifices et des prières : toute la vie civile, tous les actes politiques des Romains étaient sous l'invocation des dieux. Puis le consul, s'adressant à son appariteur, avec de vieilles formules auxquelles on n'avait jamais rien changé depuis des siècles et que Varron nous a conservées, lui ordonnait d'appeler le peuple et de le faire ranger par tribus et par classes. On tirait ensuite au sort la centurie qui devait voter la première, et qu'on appelait *centuria prærogativa*. Cette étrange coutume de faire voter une centurie toute seule et avant les autres tenait à une vieille superstition dont

le temps n'avait pas pu guérir les Romains : ils regardaient ce vote comme une sorte de désignation ou d'ordre du ciel ; tous les indécis allaient de ce côté, et on avait remarqué qu'il était rare que celui qui était élu par la première centurie ne fût pas confirmé par les suivantes. Dans la constitution primitive de Servius, c'était aux nobles qu'appartenait ce droit important de préjuger ainsi de l'élection définitive, et la *prærogativa* était toujours prise parmi les dix-huit centuries de chevaliers. Quand cette constitution fut réformée dans un sens plus libéral, il fut établi que le choix en serait laissé au sort. Celle que le sort avait désignée donnait donc seule son suffrage, et ce n'est qu'après qu'on avait proclamé le nom de ses élus qu'on appelait les autres à voter.

Il y aurait un certain intérêt à connaître d'une façon précise et dans le détail comment s'accomplissait l'élection. C'est toujours une machine compliquée et assez embarrassante à manœuvrer que le suffrage universel. On n'a pas oublié que de difficultés on éprouva chez nous, en 1848, quand on s'en servit pour la première fois. Depuis lors, on est parvenu à supprimer les longueurs en multipliant les bureaux de vote, mais les Romains ne connaissaient pas cet expédient, qui rend tout simple et rapide ; ils faisaient voter tous les électeurs ensemble, et cependant l'élection était presque toujours finie et le résultat connu avant le soir. Comment s'y prenaient-ils pour aller si vite? Nous ne le savons pas aussi exactement que nous le voudrions, et c'est un sujet sur lequel il reste encore quelques légères obscurités. Aucun des écrivains de l'ancienne Rome ne nous a laissé le tableau complet d'une élection. Les événemens qui reviennent à époque fixe, qui font pour ainsi dire partie de la vie ordinaire sont quelquefois ceux dont le souvenir est le plus exposé à se perdre. Ils sont si connus, si familiers à tout le monde, qu'il ne vient à l'esprit de personne qu'on pourra un jour les ignorer et qu'on souhaitera les savoir ; il est donc naturel qu'on ne songe pas à les décrire. Mais comme les historiens et les orateurs de Rome ont été amenés à nous parler souvent des scènes électorales qui agitaient la cité, on peut arriver, en recueillant et en comparant les renseignemens épars qu'on rencontre chez eux, à se faire une idée de la manière dont on donnait et dont on recueillait les suffrages.

Dans la partie du champ de Mars réservée aux élections se trouvait un très vaste espace entouré par des barrières qui étaient probablement en planches. Il ressemblait assez à un grand parc à bestiaux, et on lui en avait donné le nom : on l'appelait *ovile* ou *sæpta*. C'était une construction fort simple, tout à fait modeste, dont on s'était contenté pendant des siècles. César, qui voulait

éblouir ses concitoyens par sa magnificence, eut l'idée de remplacer les planches par des colonnes de marbre, de couvrir l'espace où se tenaient les électeurs pour les mettre à l'abri de la pluie et du soleil, et de tout entourer de superbes portiques. Ce bel ouvrage, que sans doute il ne fit que commencer, fut achevé par Auguste; mais, hélas! il ne servit guère. A peine était-il fini, qu'on ôta au peuple le droit d'élire ses magistrats. Les *sæpta marmorea* de César n'ont donc jamais été qu'une décoration pour le champ de Mars. Les étrangers les admiraient beaucoup; mais les bons citoyens, quand ils passaient près de ce monument somptueux et inutile, ont dû quelquefois regretter le pauvre parc à moutons de la république, avec ses barrières de planches, où, pendant cinq siècles, on avait nommé les consuls.

L'*ovile* contenait un grand nombre d'entrées auxquelles on arrivait par des passages étroits qu'on appelait des *ponts*. Les citoyens de chaque centurie se tenaient en face de la porte par où ils devaient pénétrer dans l'*ovile*. A un signal donné, pour toutes les centuries à la fois, sauf la *prærogativa*, qui avait déjà voté, le vote commençait. Les électeurs passaient l'un après l'autre, et probablement dans un ordre convenu; à l'entrée du pont, ils recevaient une petite tablette, ou, comme nous dirions aujourd'hui, un bulletin, sur lequel ils écrivaient ou faisaient écrire le nom de leurs deux candidats. A l'autre extrémité, qui donnait accès à l'*ovile*, ils déposaient leur tablette dans une corbeille. Une fois entrés dans l'*ovile*, ils n'en pouvaient plus sortir que tout ne fût fini, et par conséquent il leur était impossible de voter deux fois. Longtemps le vote avait été public : les citoyens en passant sur les ponts disaient de vive voix les noms de ceux auxquels ils voulaient donner leurs suffrages, et on les inscrivait sur des registres. Mais les tribuns du peuple réclamèrent et finirent par obtenir le scrutin secret. Ce fut une grande victoire pour la plèbe, et Cicéron déclare qu'elle porta un coup mortel à l'aristocratie. Les pauvres gens n'osaient pas braver les nobles en face; la certitude que leur vote ne serait pas connu leur rendit leur liberté. Après avoir établi la liberté du vote par le secret, il fallut assurer la sincérité de l'élection en prévenant toutes les fraudes. C'est ce qui devint avec le temps fort difficile. A mesure que s'altérait la moralité publique, les divers partis, de plus en plus animés les uns contre les autres, de moins en moins scrupuleux, n'hésitaient pas à recourir à des moyens coupables pour faire triompher leurs candidats. On fut obligé de prendre toute sorte de précautions pour déjouer leurs ruses. Les ponts furent rendus plus étroits afin que la surveillance fût plus facile : il fallait qu'on pût voir de près chaque électeur, les reconnaître et empê-

cher qu'il ne se glissât parmi eux des personnes qui n'avaient pas le droit de voter. En même temps, on multiplia les gardiens autour des corbeilles. Des gens honorables, choisis tout exprès dans la centurie, étaient chargés de veiller sur elles, tant que durait le vote. De plus, on permit aux candidats d'envoyer quelques-uns de leurs amis, qui devaient avoir l'œil sur tout le monde et empêcher qu'on fît rien qui fût contraire à leurs intérêts.

Le scrutin fini, on emportait les corbeilles dans un édifice voisin qu'on appelait *diribitorium*, où l'on comptait les suffrages. Les électeurs pouvaient alors sortir de l'*ovile* et se répandre dans le champ de Mars. Beaucoup allaient chercher un peu de fraîcheur sous les ombrages de la *Villa publica*, vieille et vaste maison où la république logeait les généraux qui attendaient le triomphe, les ambassadeurs étrangers, avant que le sénat les eût reçus, enfin tous les personnages d'importance qui n'avaient pas encore le droit d'entrer dans l'enceinte de la ville. Pendant ce temps on dépouillait le scrutin. C'était une affaire très importante, et qui demandait plus d'attention et de vigilance que tout le reste. Il n'y avait rien de plus facile que de marquer à un candidat plus de points qu'il n'en avait réellement, et Varron raconte qu'on saisissait quelquefois des gens qui jetaient des bulletins dans les corbeilles. Pour empêcher les fraudes, on avait fini par charger neuf cents chevaliers romains, d'une honnêteté éprouvée, de faire le recensement des votes. Ici encore, les candidats avaient le droit d'envoyer un certain nombre de leurs partisans pour surveiller l'opération. Il ne restait plus, quand elle était finie, qu'à proclamer solennellement le nom des élus. C'est ce que faisait le président de l'assemblée, en ajoutant, d'après la formule consacrée, qu'il souhaitait que le choix fût heureux et favorable à la république : *quod bonum, felix faustumque sit* (1) ! Les applaudissemens retentissaient alors de tous les côtés, et les amis des nouveaux consuls les reconduisaient en triomphe à leur demeure.

Tout est-il fini? et notre candidat, une fois qu'il est élu, est-il enfin au bout de ses peines? Pas encore : il peut lui rester, même après son succès, des épreuves à braver, des périls à courir. Ses adversaires, comme on pense, sont furieux; quand on s'est donné tant de mal pendant deux ans, on ne se résigne pas du premier

(1) Il faut faire remarquer que le président de l'assemblée avait à la rigueur le droit de ne pas proclamer le résultat du vote, s'il le trouvait contraire à l'intérêt de la république, et d'annuler ainsi l'élection. Assurément, il n'usait guère de ce pouvoir exorbitant, mais il menaçait quelquefois d'en user, ce qui exerçait une certaine pression sur les électeurs. C'était un des nombreux moyens imaginés par les conservateurs de Rome pour corriger les erreurs du suffrage universel.

coup à sa défaite. Cicéron fait d'ailleurs remarquer que, de la meilleure foi du monde, les gens qui n'ont pas réussi dans une élection ne peuvent jamais comprendre comment il se fait qu'un autre l'ait emporté sur eux, et que, pour expliquer ce qui souvent s'explique tout seul, ils vont chercher les raisons les plus extraordinaires. La première qui se présente à leur esprit et qui sauve leur amour-propre, c'est que leur rival ne doit son succès qu'à la fraude, qu'il a corrompu les électeurs et payé leur vote. Pour le prouver, ils se mettent à étudier, avec une malveillance perspicace, tous les actes de sa candidature; ils excitent les curieux, ils font parler les bavards, ils interrogent tous ceux qui croient avoir quelque motif de s'en plaindre, et quand ils sont arrivés à réunir contre lui un certain nombre de témoignages, ils l'accusent de brigue. S'ils persuadent les juges qu'il a violé la loi, son élection est cassée, et la campagne électorale recommence.

Les lois contre la brigue étaient fort nombreuses à Rome. M. Gentile en a compté sept ou huit qui furent faites en quelques années. Leur nombre prouve leur impuissance: c'est seulement quand la maladie persiste qu'on éprouve le besoin de multiplier les remèdes. Le mal était donc très grand et la guérison fort difficile. Dans tous les états libres, les délits de ce genre sont ce qu'il y a de plus malaisé à constater et à punir. Il est naturel qu'un candidat soit obligeant pour ses électeurs, qu'il les caresse, qu'il les flatte, qu'il les serve, qu'il cherche tous les moyens de leur être agréable ou utile : où finit la complaisance permise? où commence la complaisance coupable? C'est une question à laquelle il est partout embarrassant de répondre; mais à Rome la difficulté était plus grande qu'ailleurs. Dans un pays où la coutume rendait les rapports entre les cliens et les patrons si étroits, où l'homme riche était condamné à se montrer généreux pour ses concitoyens, où il se faisait gloire de leur offrir des jeux, des repas, des fêtes, où il devait accueillir, tous les matins, ses amis pauvres dans sa demeure et leur donner quelques secours en échange de leur visite, comment pouvait-on imaginer soi-même et faire comprendre aux autres que la munificence, qu'on regardait en temps ordinaire comme la première des vertus, devenait le plus noir des crimes dès qu'on était candidat? Aussi les lois sur la brigue n'osèrent-elles jamais attaquer le mal en face, parce qu'il aurait fallu, pour le supprimer tout à fait, abolir des usages respectés et changer la vie romaine. Quand par hasard on essaya de le faire, les lois ne furent pas exécutées à la lettre et l'on trouva toujours quelque moyen habile de les tourner. Il n'était pas possible de défendre aux amis d'un candidat de l'accompagner quand il allait au forum; on voulut au moins, pour restreindre

ces immenses cortèges, déterminer de combien de personnes ils devaient se composer : mais qui s'avisa jamais de les compter ? On eut l'idée d'interdire à celui qui demandait des fonctions publiques de donner des spectacles de gladiateurs ou d'offrir des repas au peuple ; il les fit donner par ses amis, et personne ne songea à s'en plaindre. Le peuple d'ailleurs était hostile à toutes ces lois qui gênaient ses plaisirs ou contrariaient ses caprices ; Cicéron comprend ses résistances et ne le blâme pas de vouloir être maître, ou même tyran, dans les comices. Il dit en termes exprès, dans son plaidoyer pour Plancius, qu'il est inutile d'essayer de lui faire des leçons qu'il n'écoute pas. « Il n'est pas juge du mérite, et ne tient pas à l'être ; il peut ne pas choisir les plus dignes, et se permet souvent de le faire, c'est son droit après tout. Il aime qu'on le sollicite, il cède aux prières, il préfère les gens qui l'ont le plus flatté. Quoi qu'on pense, il faut se soumettre à ses volontés. C'est le privilège des peuples libres, et surtout du premier peuple du monde, de celui qui a soumis et gouverne tous les autres, de donner ses suffrages comme il l'entend. »

Voilà d'étranges paroles, et pourtant Cicéron n'ose pas tout dire. Ce n'était pas seulement par des caresses et des flatteries qu'on gagnait alors le peuple, mais par de l'argent. On s'était longtemps contenté de lui plaire en le priant et le suppliant, en se faisant humble devant lui, mais, vers la fin de la république, il fallait le payer. Il commençait à s'habituer à vendre son vote et à vivre du prix qu'on lui en donnait. Rien n'est plus curieux que de voir de quelle façon ce trafic était alors pratiqué. Il était dans le génie de ce peuple, qui avait l'instinct du gouvernement, de tout organiser chez lui, le mal comme le bien, et d'établir une apparence d'ordre jusque dans le désordre même. C'est ainsi qu'on avait fini par créer une sorte d'entreprise générale et d'administration régulière de la corruption électorale. Ceux qui menaient cette grande affaire savaient bien que, dans un pays où tout le monde vote, il ne faut pas s'amuser à marchander les électeurs homme par homme : c'est perdre son temps et entrer dans un détail qui ne finit pas. Si l'on veut que tout marche plus sûrement et plus vite, il convient de s'adresser à des groupes déjà formés. Ils profitaient donc des divisions mêmes que la constitution avait établies dans l'état. Ils achetaient dans chaque tribu, dans chaque centurie, quelques meneurs qui se chargeaient d'entraîner le reste. Le marché souvent était facile, car, dans les centuries et les tribus, on tenait à voter ensemble, à ne pas se séparer les uns des autres, et l'on subissait aisément l'influence de quelques personnages importans. Ce qui pouvait être encore plus facile, c'était d'acheter ces associations

appelées *collèges* ou *sodalités*, qui comptaient tant d'adhérens à Rome. On y parvenait sans trop de peine, ni de dépense : les associés s'entendaient d'ordinaire si bien entre eux qu'il suffisait d'en gagner un pour avoir les autres. Parmi ces associations, les plus nombreuses, les plus connues, étaient celles qu'on appelait des collèges de carrefour (*collegia compitalicia*), composées des pauvres gens d'un quartier qui se réunissaient pour s'amuser ensemble, célébrer en plein air un festin frugal, ou regarder quelques gladiateurs de village qu'on faisait combattre dans la rue. Ils ne se faisaient pas payer cher et rendaient beaucoup de services. Un candidat pouvait compter sur eux un jour d'émeute; ils lui fournissaient, en temps ordinaire, des mains vigoureuses pour l'applaudir au forum, quand il parlait, des voix stridentes pour imposer silence à ses rivaux. Les collèges de carrefour finirent par commettre tant de violences et causer tant de désordres qu'ils furent supprimés par une loi de Crassus. On fut bien forcé alors de s'y prendre d'une autre façon : il y eut des gens qu'on chargea de faire une sorte de recensement général du peuple (*descriptio populi*). Ils mettaient à part les citoyens qu'on savait disposés à se vendre, — c'était la majorité, — puis ils en formaient des groupes, subordonnés entre eux, avec des chefs qui menaient le reste; c'est ce qu'on appelait *decuriare et centuriare urbem*. Il y avait donc alors, en face l'un de l'autre, deux gouvernemens, l'un légal, l'autre occulte, qui fonctionnaient à peu près de la même façon. Le premier partageait les citoyens en tribus et en classes pour les mener voter au champ de Mars ; le second les divisait en décuries ou en centuries pour arriver plus facilement à les corrompre. Ils avaient tous les deux une hiérarchie de fonctionnaires importans. Les chefs de l'armée de la brigue étaient les *divisores*, qui se chargeaient de distribuer l'argent du candidat. Ils faisaient assurément un vilain métier, mais, comme à la fin on ne pouvait plus se passer de leurs services, les plus grands personnages les ménageaient, et l'on vit un jour sans trop de surprise les consuls recevoir dans leur maison tous les *divisores* de Rome et traiter directement avec eux. Au-dessous il y avait ceux qu'on appelait *interpretes*, qui faisaient les contrats avec les collèges et les centuries. Tous ces gens-là, on le comprend, se méfiaient avec raison les uns des autres, et ils avaient pris leurs précautions pour n'être pas dupés. Les *divisores* ne commençaient leurs opérations que lorsque le candidat avait tiré de sa bourse la somme convenue; mais, de son côté, le candidat exigeait qu'elle ne fût pas remise aux électeurs avant le vote. On la déposait donc en attendant chez une personne riche et connue, à laquelle on donnait le nom de *sequester*, et qui en

répondait. Cette somme, qui devait varier selon les difficultés de l'entreprise, était d'ordinaire très considérable. Pour le consulat, il fallait dépenser des millions (1). Aussi arrivait-il que, les candidats empruntant à tout prix et prenant de toute main, l'argent devenait rare aux approches de l'élection et que l'intérêt montait de 4 à 8 pour 100.

C'est ainsi que, suivant le mot de Lucain, le champ de Mars était devenu ouvertement un marché. M. Gentile a montré, par un récit rapide, que, dans les vingt dernières années de la république, il n'y eut presque pas d'élection qui ne fût contestée ou qui ne méritât de l'être. Les procès de brigue se succèdent alors les uns aux autres. En 637, les deux consuls furent convaincus d'avoir acheté les suffrages, et déposés. Ce fut bien pis en 701 : on ne parvint pas à s'entendre, et la république resta sept mois sans magistrats. Ce n'étaient plus seulement les mauvais citoyens qui avaient recours à ces pratiques coupables; les plus honnêtes gens étaient forcés de se faire leurs complices et de prendre part eux-mêmes à ces honteux trafics. Caton, le sévère Caton, voyant que César allait être consul, voulut empêcher au moins qu'il ne le fût avec une de ses créatures, et consentit à donner de l'argent pour faire réussir Bibulus. La conscience de Cicéron était plus complaisante encore. En 699, il fallut remettre les élections, les candidats au consulat étant tous accusés de brigue. Cicéron savait bien qu'ils étaient coupables; mais il consentit à les défendre pour faire plaisir à Pompée. « Vous me demanderez peut-être, disait-il, ce que je pourrai dire pour eux : je veux mourir si je le sais. » Il plaida pourtant si bien qu'il les fit absoudre. Il est vrai qu'il écrivait en même temps à son ami Atticus ces paroles si profondes et si tristes : « Nous avons perdu, mon cher ami, non-seulement ce qui faisait la force et la réalité des lois, mais jusqu'à leur apparence et leur ombre. Il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de république. » Il avait raison : quand un peuple abdique à ce point le respect de lui-même, qu'il trafique des fonctions publiques et met sa faveur à l'encan, il ne mérite plus d'être libre. On est disposé à moins reprocher aux Césars de lui avoir enlevé le droit de suffrage lorsqu'on voit la façon dont il en usait.

GASTON BOISSIER.

(1) Un des traités les plus curieux conclus avec les *divisores* fut celui d'un candidat qui, indépendamment de la somme qu'il avait versée pour son élection, s'engageait à servir, pendant toute sa vie, une pension viagère de 3,000 sesterces à chaque tribu, ce qui faisait un peu plus de 50,000 francs par an.

QUATRE ANNÉES

DE

L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

II[1].

L'ÉLECTION DE M. GARFIELD.

Le message que le président Hayes adressa au congrès à l'ouverture de la session, en décembre 1879, se ressentait de l'heureux changement qui s'était produit dans la situation commerciale et économique des États-Unis : il respirait l'optimisme et la confiance; la plus grande partie en était consacrée aux questions de finances. M. Hayes se félicitait du succès avec lequel la reprise des paiemens en espèces s'était accomplie, et il en faisait, non sans quelque justice, un titre d'honneur pour son administration; l'énergique concours que lui-même n'avait cessé de prêter à son ministre des finances n'avait pas médiocrement contribué à tenir en échec le mauvais vouloir de la chambre des représentans et à faire réussir les combinaisons de M. Sherman. La facilité avec laquelle le trésor continuait à se procurer l'or nécessaire à ses paiemens et à l'échange des assignats maintenait le papier-monnaie au pair et avait pour conséquence de neutraliser absolument la malencontreuse obstination avec laquelle la chambre persistait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

mariage, le premier étant valable. L'institution du concubinage n'enlève rien au caractère d'indissolubilité du mariage. Je pourrais même dire, au risque d'étonner mes lectrices, qu'il fortifie cette indissolubilité. La concubine ne peut entrer dans la famille sous ce nom qu'avec l'autorisation de l'épouse légitime, et dans des circonstances déterminées. Ce consentement n'est pas donné à la légère, et il ne s'accorde que par esprit de dévoûment à la famille et pour que le mari ait des enfans qui honorent les ancêtres.

Je cherche à excuser cette coutume plutôt qu'à la justifier et j'oublie qu'elle n'est en somme que la copie fidèle des mœurs des anciens âges. On lit en effet dans la Bible : « Or Sarah, femme d'Abraham, n'avait pas encore donné d'enfant à son mari; mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar, et elle dit à Abraham : « L'Éternel m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante; peut-être aurai-je des enfans par elle. » Alors Sarah prit Agar et la donna pour femme à son mari. Voilà donc l'exemple si horrible que nos mœurs imitent ! Pour être véridique, je dois reconnaître qu'imitant à leur tour la conduite d'Agar, les concubines abusent souvent de la situation particulière qu'elles ont reçue pour mépriser la femme légitime. Ce sont les inconvéniens de l'institution. Aussi, quoique l'usage existe et qu'il soit dans les mœurs, il n'est pas rare de trouver des familles où la concubine n'entrera jamais, quelles que soient les circonstances.

Dans tous les cas, les concubines sont prises le plus souvent dans la basse classe ou parmi les parens nécessiteux. Les enfans de la concubine sont considérés comme les enfans légitimes de la femme légitime dans le cas où celle-ci n'en a aucun; ils sont, au contraire, considérés comme enfans reconnus, c'est-à-dire ayant autant de droits que les enfans légitimes, si la femme légitime a déjà des enfans.

La concubine doit l'obéissance à la femme légitime, et se considère comme étant à son service.

Et c'est tout.

TCHENG-KI-TONG.

UNE

DERNIÈRE PAGE

D'HISTOIRE ROMAINE

L'ancienne école disait de l'histoire : *Scribitur ad narrandum*, la considérant comme matière excellente pour d'éloquens discours ou d'intéressans tableaux. L'historien moderne a une tâche moins brillante, mais qui peut devenir plus utile : il essaie de retrouver les vérités de détail et de temps qui donnent la représentation fidèle d'une société, et les vérités générales qui sont de toutes les sociétés et de tous les temps. Il a besoin de science pour la recherche et la critique des textes, de philosophie pour l'interprétation des faits et des idées, d'art pour la mise en œuvre des documens et pour la vie qu'il faut rendre aux personnages historiques. Voilà l'idéal aujourd'hui proposé ; mais le fonds qui doit porter tout, c'est la vérité.

Pour la découverte de la vérité, le géomètre et le physicien ont deux méthodes puissantes : la déduction et l'expérimentation. Comme l'un, l'historien observe ; comme l'autre, il déduit, ou plutôt il constate les déductions que le temps a tirées. S'il ne peut, à l'exemple du chimiste, isoler un fait et le reproduire par des expériences multipliées, afin de l'étudier sous toutes ses faces et d'en faire sortir une loi, l'humanité est pour lui un immense creuset où tous les phénomènes de la vie des peuples et des individus se mani-

festent dans des conditions différentes de temps et de lieu, ce qui permet d'aller saisir, sous la variété infinie des formes, certaines lois permanentes qui sont les lois mêmes de l'esprit humain.

On n'arrive point par cette méthode à des prévisions certaines, parce que l'histoire ne se répète pas. Tandis que la fatalité règne partout en dehors de l'humanité, celle-ci porte dans son sein un principe, la liberté, qui, si faible qu'elle soit, empêche cependant de prévoir toutes les conséquences que produiront les faits dans le drame dont l'homme est l'acteur parfois inconscient. L'histoire ne peut donc annoncer quel sera le jour de demain, mais elle est le dépôt de l'expérience universelle ; elle invite la politique à y prendre des leçons, et elle montre le lien qui rattache le présent au passé, le châtiment à la faute.

Cette justice de l'histoire n'est pas toujours celle de la raison, elle épargne parfois le coupable et saute des générations ; mais jamais les peuples n'y échappent. Pour ceux-ci, sagesse et grandeur, impéritie et décadence sont les termes d'une équation dont l'historien doit dégager l'inconnue en découvrant les causes qui ont amené les chutes ou les prospérités.

Il est toutefois pour cette étude une condition essentielle, c'est de ne pas oublier le peu de place qu'une génération occupe dans la durée. Les anomalies qui nous choquent, si nous regardons de près, c'est-à-dire mal, disparaissent lorsque nous considérons l'ensemble, et alors se vérifie la loi que nous venons d'énoncer. La nature a le plus absolu dédain pour l'individu et la sollicitude la plus prévoyante pour l'espèce. On trouve dans l'histoire quelque chose de cette loi mystérieuse. Que d'héritiers innocens, individus ou sociétés, ont payé la rançon d'aïeux coupables !

Considérée ainsi, l'histoire devient le grand livre des expiations et des récompenses ; de sorte qu'en montrant aux peuples le lien étroit de solidarité qui unit le passé et l'avenir, elle peut leur rappeler la parole biblique : « Faites le bien ou le mal et vous serez récompensé ou puni dans votre postérité jusqu'à la septième génération. »

Cette doctrine de la responsabilité historique n'est pas nouvelle ; Polybe la connaissait. Nous pourrions le prendre pour un contemporain, malgré les vingt siècles qui nous séparent de lui, car il est des nôtres par sa curiosité savante, par le besoin qu'il éprouve de se rendre compte de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il entend. Il l'est encore par la moralité de ses récits. Ce païen portait dans sa conscience « le témoin et l'accusateur formidable » qu'il aurait voulu que tout homme trouvât dans la sienne : aussi n'avait-il pas besoin des dieux du vulgaire. Il les a chassés de l'histoire, comme

nos savans, pour constituer leurs sciences, ont chassé du monde matériel les puissances capricieuses que l'antiquité et le moyen âge avaient mises partout. Il ne croit pas à cette déesse tant adorée des anciens et qui l'est encore des modernes, la Fortune, pas plus qu'il ne croit au hasard, au destin : mots commodes pour la faiblesse et l'ignorance. Il a des pensers plus virils. C'est dans l'âme humaine qu'il cherche les mobiles des faits humains et non dans la volonté des dieux. Pour lui, les états s'élèvent ou tombent s'ils sont bien ou mal gouvernés, et les peuples, complices des fautes commises en leur nom par l'assentiment qu'ils y donnent, sont les artisans de leur destin. Ce n'est pas, comme le veut une école fameuse, le fort qui tue le faible; dans l'humanité du moins, c'est le faible qui se tue lui-même : l'individu par les excès, les gouvernemens par l'incurie, et cependant la désolante doctrine que le succès fait la justice est souvent un mensonge.

Nulle part la loi de solidarité entre les générations ou l'enchaînement des causes et des effets ne se laisse mieux saisir que dans l'histoire de la domination romaine, qui commence au pied du Palatin, dans un berceau d'enfant, et qui finit par couvrir un univers : *orbis Romanus*.

J'ai raconté comment cette fortune s'est faite; je voudrais résumer les causes qui l'ont produite et celles qui l'ont précipitée.

Après Bossuet et Montesquieu, il ne resterait rien à dire en un pareil sujet si les révolutions ne nous avaient appris à interroger Rome sur des questions qui ne pouvaient pas, il y a deux siècles, préoccuper ces grands esprits. J'en donnerai un exemple : dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Montesquieu ne parle point de la tentative faite par les Gracques pour sauver la république et il ne prononce leur nom qu'en passant. Aux regards du voyageur qui gravit une montagne, l'horizon s'étend et, sans que sa vue soit meilleure, il distingue des sites dont il n'avait pas, dans la plaine, soupçonné l'existence. Le temps rend le même service à l'histoire : il a pour elle des révélations que seul il peut faire, et c'est pour cela qu'elle recommence souvent son œuvre en l'élargissant.

I.

L'action que les peuples subissent d'abord est celle du milieu où ils se trouvent, et la géographie, je veux dire l'ensemble des influences physiques qui dérivent du sol et du climat, explique la moitié de leur histoire. Une vertu particulière est même attachée à

certains lieux. « Constantinople vaut un empire, » disait Napoléon, et on le pense encore. Mettez Rome à Naples ou à Milan, et il n'y a plus d'histoire romaine, comme il n'y aurait plus d'Angleterre si les deux rives de la Manche se réunissaient.

C'est entre les plaines du Latium et de l'Étrurie, au-dessous des montagnes de la Sabine, que s'éleva la cité qui devait être la ville éternelle, à cinq lieues de la mer, au bord du Tibre, le plus grand des fleuves de l'Italie péninsulaire, et sur sept collines de facile défense où la *mal'aria* ne montait pas. Au nord et au sud, de riches contrées invitaient au pillage; à l'est, les montagnards devaient rendre l'armée invincible en l'exerçant par des attaques peu dangereuses, mais continuelles. Placée sur la limite de trois civilisations et de trois langues, entre les Rhasénas de l'Étrurie, les Ausones du Latium, les Sabelliens de la chaîne apennine, Rome se trouva, par sa situation, le grand asile des populations italiennes. Elle fut la ville de la guerre, car partout autour d'elle étaient des étrangers, des ennemis; la cité *riche en hommes*, aux mœurs sévères, à la vie frugale et laborieuse, parce que son territoire ne donnait rien que par un rude travail qui, pendant six cents ans, éloigna la mollesse. Assez près de la mer pour la connaître et ne la point redouter, assez loin pour n'avoir rien à craindre des pirates grecs, volsques ou étrusques, elle n'était ni Sparte ni Athènes, ni exclusivement maritime ni exclusivement continentale. Établis à proximité des montagnes, des plaines et de la côte, les Romains, sans ressembler aux pâtres, aux laboureurs, ou aux marins, réunissaient ces trois caractères des races italiennes, de sorte qu'il n'y eut pas entre eux et ces peuples l'opposition de mœurs et de croyances qui aurait empêché la formation, dans la péninsule, d'un grand état fortement uni. A chacun de ses voisins, Rome pouvait, après le combat, montrer un visage connu et tendre une main amie.

De même que Rome était au milieu de l'Italie, l'Italie était au milieu du monde ancien, très exposée, par conséquent, aux attaques extérieures, mais inexpugnable s'il s'y trouvait un peuple capable d'en faire une forteresse : les Romains furent ce peuple-là. D'ailleurs les seuls ennemis à craindre, les Grecs et les Carthaginois, avaient porté leur ambition, ceux-là à l'orient, ceux-ci à l'occident. Quant aux Gaulois de la vallée du Pô, dangereux pour une incursion, ils ne l'étaient pas pour un établissement durable, au milieu de tant de villes défendues par des murailles cyclopéennes; s'ils arrivèrent jusqu'au pied du Capitole, ce fut à la suite d'une surprise, et ce jour fut le seul où les légions aient cédé à l'épouvante. Rome eut donc le temps, avant les grands assauts de Pyrrhus et d'Annibal, de soumettre et d'organiser la péninsule. Dès lors, elle n'eut plus qu'à désigner à ses consuls sur quel point de

ce monde qui entourait l'Italie, ils devaient aller lui chercher des sujets.

A l'influence géographique il faut ajouter : celle qui vient des instincts héréditaires, si le peuple appartient à un même groupe ethnique; les traditions qu'il apporte de ses divers lieux d'origine s'il est un mélange de plusieurs tribus; les réactions de ces divers élémens les uns sur les autres, lesquelles constituent le caractère national; enfin les circonstances historiques, c'est-à-dire les influences extérieures qui déterminent le cours que prendra sa fortune. Appliquons ces règles au peuple romain.

Les sept collines étaient un camp de refuge tout préparé. Latins, Sabins, Étrusques, émigrans de tous les pays italiotes, s'y rendirent. Comment s'opéra le mélange? L'histoire traditionnelle le dit, l'histoire positive l'entrevoit à travers les ombres de l'âge légendaire. Cependant c'est dans la période royale, terminée par le règne éclatant d'un Toscan à demi Grec, Tarquin le Superbe, que se précisent les mœurs, la religion, les institutions civiles et politiques du peuple romain. Alors il a déjà deux qualités qui resteront longtemps le fond de son caractère : l'esprit d'ordre et l'esprit de discipline.

Pour faire vivre en paix les étrangers qu'il avait reçus ou subis, il avait eu besoin de déterminer rigoureusement, par un lent travail d'organisation intérieure, les rapports des citoyens entre eux. Ce fut l'œuvre originale de la constitution centuriate. Pour résister aux ennemis qui l'entouraient, il avait dû reconnaître l'omnipotence de l'état et son droit à réclamer, selon ses besoins, le courage, les biens, la vie des citoyens : servitude générale dans l'antiquité gréco-latine, mais nulle part, Lacédémone exceptée, aussi forte qu'à Rome. Dès le temps du roi Servius, cette ville était une immense forteresse et sa population une armée toujours prête à combattre.

Les mœurs de ce Romain des premiers âges sont sévères, économes, laborieuses; sa religion, celle du paysan courbé sur le sillon, est un culte sans grandeur, comme son esprit est sans idéal, parce que son unique préoccupation est de se défendre et de vivre. Ses dieux sont de petites gens; ses prières, des demandes intéressées; ses sacrifices, un marché avec la divinité. Il lui donne à la condition qu'elle rende, et il est toujours prêt à lui dire ce qu'un de ses grands pontifes dira un jour à Jupiter : « Sinon, non. »

Sur le champ de bataille, personne ne l'égale en courage et en ténacité, et, dans la vie ordinaire, tout le fait trembler, l'oiseau qui passe, la souris qui court, le bruit inusité qu'il entend. Cette basse superstition, cette piété sans élan du cœur qui se borne à réciter des formules et des rituels qu'elle ne comprend pas lui ôte toute

poésie, toute gaîté. Il ne sait ni rêver ni chanter, parce qu'il n'a point eu de jeunesse. Le Grec, même celui qui a longtemps vécu, n'a souvent que vingt ans; le Romain en a toujours quarante. Regardez les Trastévérins d'aujourd'hui, ils ont gardé sa gravité triste et son culte intéressé.

Il a mis le dieu Terme au bout de son champ pour qu'il le lui garde et donne à sa terre un caractère sacré; aussi malheur à celui qui y touche, ne fût-ce qu'à la moisson! *Cereri necator,* et malheur au pauvre qui ne peut payer sa dette! De celui-ci, les Douze Tables font un esclave, et Valentinien Ier enverra des débiteurs du fisc à la mort, comme le faisaient peut-être les créanciers des anciens jours, *si plusve minusve secuerit sine fraude esto.* Pendant cinq siècles et plus, le Romain n'écrit pas, sauf de sèches annales pour marquer la chronologie, et il n'a nulle curiosité d'esprit. Point de grand commerce, quoiqu'il possède le port d'Ostie et qu'il ait un traité avec Carthage, point de voyages. De ce qui se passe au-delà de son horizon, il ne sait rien. Son pré, sa vigne, sa moisson et le soin de faire travailler durement son argent l'occupent tout entier.

Mais comme sa vie est bien ordonnée! La même discipline gouverne la famille et la société. Dans la maison, le *paterfamilias* est le prêtre des dieux et le maître absolu de sa femme, de son fils, de ses esclaves, comme les *patres gentium* sont les chefs de la république. Dans l'état, il a la place que sa naissance et son bien lui donnent : rien n'est laissé au hasard. Aux jours d'élection ou de combat, chacun va prendre, aux comices ou à l'armée, le rang que la loi lui assigne, et tous ont, dans la vie publique, le sentiment du devoir qu'impose cette discipline inexorable. C'est parce que les Romains ont gardé ce sentiment durant des siècles qu'ils sont devenus un grand peuple.

Un autre sentiment joue un rôle considérable dans leur histoire. La société entière était dominée par la religion, qui ne laissait accomplir aucun acte sérieux de la vie publique et privée sans que le ciel fût consulté. En d'autres pays, cette disposition d'esprit aurait donné naissance à une caste sacerdotale; mais à Rome, comme le chef de famille était le prêtre de la maison, les magistrats étaient les prêtres de l'état, de sorte que la religion officielle, servante docile de la politique, était moins un culte qu'un rouage administratif. Rome n'eut donc ni clergé véritable, ni enseignement religieux, ni gouvernement des âmes; le *jus pontificium* était le règlement des rites à l'aide desquels on pouvait contraindre la divinité. Aussi ne trouve-t-on pas dans son histoire de guerres religieuses, et l'on n'y voit de persécutions violentes que contre les sociétés secrètes comme les bacchanales, d'où sortaient des crimes,

ou contre les communautés chrétiennes, dont les doctrines furent la négation absolue du culte de l'état et le renoncement aux devoirs civiques.

Cette croyance à la continuelle intervention du ciel dans leurs affaires eut, pour les Romains, un autre effet : les dieux étant les maîtres de la victoire, le consul, tout en gardant l'honneur du succès, ne fut pas responsable de la défaite. Carthage envoyait au supplice le général malheureux, et c'était quelquefois justice : le sénat sortit au-devant de Varron, le vaincu des dieux. Délivrés de tout souci sur les suites d'une expédition téméraire, les consuls osèrent davantage, et cette audace, qui épouvanta les nations et les rois, permit à Rome d'obtenir de très grands résultats avec une très petite dépense de force : deux légions suffirent à chasser les Macédoniens de la Grèce et Antiochus de l'Asie-Mineure.

II.

Les divers élémens qui composaient le peuple romain se combinèrent d'abord de manière à former deux peuples absolument distincts : patriciens et plébéiens. Les premiers étaient les fondateurs de la ville et ceux qu'ils avaient admis à partager leurs droits ou qui leur avaient imposé ce partage. Ils possédaient le sol que leurs cliens et leurs esclaves cultivaient. Leurs chefs, réunis au sénat, y délibéraient sur toutes les affaires de la cité, et tous, dans l'assemblée curiate, nommaient les magistrats ou votaient les lois. Ils ne formaient pas une noblesse, un corps aristocratique ; ils étaient à eux seuls Rome tout entière.

Au-dessous d'eux, et en dehors de la cité politique, se trouvaient les descendans des premiers occupans qu'ils avaient dépossédés ; les étrangers accourus à Rome pour y chercher un asile ou des moyens d'existence ; les vaincus transportés au pied des sept collines, après la destruction de leurs villes ; tous ceux enfin que Rome attirait ou retenait et que les patriciens n'avaient pas reçus dans leurs *gentes*.

Cette dualité était dangereuse. Un sage prince, Servius Tullius, essaya de réunir ces deux peuples en substituant, comme principe d'organisation sociale, la considération de la fortune à celle de la naissance ou de l'origine. Tous les citoyens furent répartis, d'après leur bien, en classes et en centuries, de manière à donner aux riches, dans les comices, le plus grand nombre de voix, à l'armée le meilleur équipement et les postes importans. Il en résulta que, dans les assemblées, la majorité se trouva toujours faite avant que les pauvres fussent appelés au scrutin et que, pour l'armée, les

citoyens qui n'avaient point de garanties à offrir à l'état, en laissant derrière eux, dans la cité, un bien quelconque, furent exclus des rangs. Ceux qui, sans être riches, n'étaient pas absolument pauvres, eurent des armes plus légères, une armure moins coûteuse, mais aussi moins défensive, et un service d'ordre inférieur, où il n'y avait point d'honneur à gagner. Cette constitution ne déplaçait donc pas le pouvoir, car le sol, unique richesse en ce temps-là, était surtout aux mains des patriciens, et l'assemblée nouvelle ne pouvait commettre de témérités, contenue qu'elle était par des prescriptions législatives et de vieux usages que la religion avait consacrés. S'agissait-il d'une résolution à prendre, le magistrat parlait le dernier : c'était la défense arrivant après l'attaque et l'affaiblissant. Pour le vote, les *seniores*, beaucoup moins nombreux que les *juniores*, avaient le même nombre de voix, de sorte que la sagesse tempérait l'inexpérience. Dans les élections, le président de l'assemblée n'admettait de suffrages que sur les noms des candidats qu'il avait présentés et dont l'élection avait été jugée, par les sénateurs, utile à l'état, par les augures, agréable aux dieux. Si les votes tournaient mal, quelque présage funeste survenait; au besoin, Jupiter tonnait; du moins les pontifes avaient vu l'éclair ou entendu la foudre. Enfin, lorsque l'élu déplaisait aux grands, l'assemblée patricienne des curies avait le droit de lui refuser l'*imperium*, c'est-à-dire les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de sa charge. L'élection était, au fond, une *cooptatio* que l'assemblée ratifiait.

Par les lois de Servius, Rome fut marquée d'un signe indélébile. Jusqu'à la dernière heure de l'empire, elle fera, pour l'exercice du pouvoir, la part de la noblesse, mais aussi et surtout celle de la fortune. Même quand les plébéiens auront tout envahi, sa constitution conservera un caractère aristocratique qui lui permettra de mettre la prudence dans les desseins, la persévérance dans l'action. Avec ces qualités, un gouvernement fait de grandes choses, et le sénat en a fait.

Quelque nombreuses que fussent les restrictions mises à la liberté, telle que nous l'entendons, la constitution dite de Servius atteignit son but : les deux peuples n'en firent plus qu'un divisé en deux ordres, les patriciens et les plébéiens, les riches et les pauvres. Elle était même libérale, puisque, si l'on ne peut changer d'origine, on peut changer de fortune, et qu'en acquérant le cens nécessaire, on montait dans les classes supérieures. C'est le premier symptôme de cette sagesse qui donna place dans l'état d'abord aux plébéiens, ensuite aux alliés, plus tard aux provinciaux, même aux affranchis. L'édit de Caracalla accordant le droit de cité à tous les habitans de l'empire ne sera que l'achèvement d'une politique commencée huit siècles auparavant.

Le peuple romain n'apparaît avec les principaux organes de sa vie sociale qu'après l'expulsion des rois et l'établissement de la république. La révolution avait été faite par les grands et pour eux; aussi, dans les institutions nouvelles, tout fut calculé pour empêcher le retour d'un maître. Au roi viager ils substituèrent deux consuls annuels, qui durent être toujours de race patricienne.

Investis de pouvoirs égaux, les consuls se faisaient l'un à l'autre équilibre, car chacun d'eux avait la faculté d'arrêter les actes de son collègue par la seule déclaration qu'il s'y opposait. Ce droit d'*intercessio* et la courte durée de la magistrature rendaient une usurpation si difficile que, durant plus de quatre siècles, on n'en vit point. Comme réserve suprême contre un danger qui menacerait l'état ou la constitution, le sénat rétablit une royauté temporaire et absolue, la dictature; mais il en fixa la durée légale à six mois et, en fait, jusqu'à Sylla, elle ne dura le plus souvent que peu de jours. Le dictateur excepté, Rome n'eut point de magistrats uniques. Toutes les charges avaient plusieurs titulaires, et la censure, le consulat, la préture, l'édilité, le tribunat, les sacerdoces formèrent autant de *collèges*, afin que le principe de l'*intercessio* pût toujours être appliqué. Ce principe entra si profondément dans les mœurs politiques des Romains qu'ils le portèrent dans leurs colonies, où le droit de *veto* fut exercé par le magistrat d'ordre égal ou supérieur, *par majorve potestas*. La *provocatio*, ou le droit d'appel à l'assemblée nationale, fut pour les citoyens une autre et puissante garantie.

En possession du consulat et de la dictature, chefs de la religion, de la justice et de l'armée, ayant, par le sénat et l'assemblée centuriate, la direction de la politique et de la législation, les grands se trouvèrent, après l'expulsion de Tarquin, les vrais maîtres de Rome. Ce gouvernement de la cité par le patriciat fut la première forme de la république romaine (1); la seconde apparaîtra quand les plébéiens seront admis aux charges publiques; la troisième après les grandes conquêtes qui favoriseront le rétablissement d'une oligarchie.

Au début de la république, les patriciens pouvaient se croire établis dans une forteresse inexpugnable. La guerre y fit brèche. La grande domination élevée par Tarquin s'était écroulée après son exil. Les sujets, les alliés de la Rome royale devinrent les ennemis de la Rome républicaine. Afin de résister à Tarquin, à Porsenna, aux Latins coalisés, l'aristocratie eut besoin des plébéiens; ils ne

(1) Quelques plébéiens furent admis au sénat en 509 probablement avec le droit des *gentes*, comme le fut, vers la même époque, le Sabin Atta Clausus; d'autres y entrèrent après avoir géré le tribunat consulaire; mais, jusqu'en 367, le sénat garda son caractère d'assemblée patricienne.

refusèrent pas leur sang pour la défense du patriciat, mais ils l'obligèrent à payer leur concours en lui arrachant le droit de se donner des chefs, les tribuns du peuple. De toutes les révolutions de Rome, celle-ci fut la plus modeste à ses débuts, la plus grande par ses effets.

Servius avait divisé le territoire romain en trente districts ou tribus. Les habitans de ces trente régions, rapprochés par de communs intérêts, eurent des réunions que les nouveaux chefs du peuple organisèrent, et l'assemblée des tribus se trouva un jour assez forte pour obtenir que le sénat lui reconnût un pouvoir législatif : le droit de voter des plébiscites. Les décisions étant prises par tête dans ces comices, le nombre y fit la loi, tandis que la richesse la faisait dans les centuries. L'histoire intérieure de Rome est le récit de la lutte des deux assemblées, qui finiront par se fondre en une seule. Des deux côtés, cette guerre sans violences extrêmes fut admirablement conduite : de la part des tribuns, des efforts persévérans et des demandes légitimes ; de la part de leurs adversaires une résistance habile qui cède à propos, de manière à empêcher qu'une révolution subite emportât tout. Le sénat abandonne peu à peu l'un ou l'autre de ses privilèges ; même il entr'ouvre insensiblement les portes de la cité patricienne pour y laisser entrer quelques-uns des chefs populaires, et, au lieu d'affaiblir par ces concessions le corps aristocratique, il le fortifie. Un sang plus jeune y circule ; des idées plus vraiment politiques y naissent et les classes se rapprochent, sans que le peuple perde son respect héréditaire pour ces nobles qu'il honore, tout en leur résistant, parce qu'il voit en eux les pontifes particulièrement aimés des dieux, les chefs qui combattent toujours sous d'heureux auspices, les gardiens des anciennes et bonnes coutumes, *mos majorum*, cette seconde religion des Romains. Comme une armée disciplinée, redoutable encore dans sa défaite, les grands reculaient à chaque pas fait par les plébéiens et ils prenaient en arrière une forte position où, longtemps encore, ils arrêtaient les assaillans. Progrès et conservation furent les deux pôles entre lesquels oscilla cette histoire. Tour à tour sollicitées et contenues par les deux factions populaires et aristocratiques, les dissensions intestines ne réduisirent jamais la patrie à devenir une proie facile pour l'étranger, et elles firent l'éducation politique du peuple, qui, heureusement pour lui, ne fut pas soudainement précipité dans la victoire.

Les diverses étapes de cette longue campagne, où se forma la robuste jeunesse du peuple romain, sont marquées par la promulgation d'une législation écrite et l'autorisation des mariages entre les deux ordres, ou l'égalité civile ; par la création du tribunat, l'organisation politique des tribus et l'avènement des plébéiens à toutes

les charges curules, ou l'égalité politique; enfin par le partage des sacerdoces, ou l'égalité religieuse. Le privilège passa même du côté de la plèbe, puisque les patriciens n'eurent jamais le droit d'être tribuns du peuple ou édiles plébéiens.

La plupart de ces conquêtes politiques furent le butin de ceux qui avaient si bien conduit la campagne populaire et dont les fils épousèrent des patriciennes, tandis qu'eux-mêmes allèrent s'asseoir au sénat, à côté des descendans des dieux; mais le peuple eut aussi sa part. L'éternel problème de la misère agitait Rome, comme il trouble nos sociétés modernes : dans leurs revendications, les tribuns avaient compris les intérêts d'où naissent les questions sociales. L'établissement de la solde militaire, l'envoi de colons sur les terres conquises, diminuèrent la pauvreté; les lois sur l'usure et la contrainte par corps protégèrent les débiteurs; et la loi agraire, qui arrêta pour un temps l'usurpation de l'*ager publicus* par les grands, laissa des terres aux plébéiens pour leurs troupeaux et pour leurs charrues. Il y eut donc, dans la cité, plus de justice, moins de misère, et le cercle où l'état prenait ceux dont il réclamait les services s'était élargi, de manière que tout homme signalé par son mérite pouvait y entrer. A la fin de ce long labeur d'améliorations sociales, qui fut le triomphe du bon sens appliqué avec persévérance aux affaires publiques, les deux ordres étaient réconciliés, l'écart entre les fortunes beaucoup moins grand, la campagne romaine couverte de petits propriétaires qui balançaient dans les *centuries* les suffrages des grands et qui portaient dans les *tribus* la sagesse courte mais tenace du paysan, dont, aux jours de comices, le patricien serrait les mains calleuses. Garanti dans sa liberté par la *provocatio*, le droit d'appel et la suppression de la détention préventive, dans sa dignité par l'abolition des peines corporelles, l'inviolabilité de la demeure, la liberté religieuse et l'égalité politique, le citoyen fut prêt à tous les sacrifices pour une ville qui lui assurait des biens aussi précieux. Durant plus d'un siècle, la paix régna au Forum et des coups terribles purent être frappés sur l'ennemi. Ce fut l'âge d'or de la république.

III.

Rome avait des magistrats annuels; chacun d'eux voulut signaler son temps de commandement par un exploit qui lui valût le triomphe, et les citoyens accoururent joyeusement sous les enseignes dans l'espoir que l'expédition leur donnerait soit du butin, dont le partage se faisait avec une religieuse loyauté, soit des terres fertiles cédées par l'ennemi vaincu. La ville

étant elle-même entourée de pillards, les occasions ne manquaient pas, et, chaque année, au temps où les blés jaunissent, les Romains étaient appelés à défendre leurs moissons ou à enlever celles de l'ennemi. Aux Èques, aux Sabins, aux Volsques, ce brigandage n'apprit rien; les Romains, gens graves et réfléchis, y trouvèrent de continuelles leçons. Comme ils avaient pris aux uns leurs dieux et leurs rites; aux autres, leurs fêtes, leurs collèges sacerdotaux et les insignes de leurs magistrats, ils prirent aux Sabins leurs boucliers; aux Samnites, leurs armes; et la guerre, qui était pour eux une étude, leur enseigna à constituer un admirable instrument de combat : la légion. Aucune des organisations militaires de l'antiquité, ni l'armée de Sparte ou celle d'Athènes, ni le bataillon sacré d'Épaminondas ou la phalange macédonienne n'est comparable à ce corps souple et nerveux, propre aux mouvemens rapides comme à l'attaque en masse, qui, chaque nuit, dans le pays ennemi, s'enfermait en un camp retranché, et le jour marchait à raison de 30 kilomètres en cinq heures, le soldat portant ses armes, des vivres pour cinq jours, et les pieux pour camper. Composée de l'élite de la population, la légion n'admettait ni l'étranger, ni l'affranchi, ni le prolétaire; la solde lui permettait les longues campagnes, et les enseignes étaient ses dieux, *numina legionis*. C'est une divinité, dit Végèce, qui inspira aux Romains la légion. Les dieux n'eurent point tant de complaisance. Le même esprit qui avait constitué l'état organisa le service militaire; la légion fut la cité en armes. Deux choses firent sa force : elle ne recevait que des hommes vigoureux, habiles à tous les exercices, propres à tous les travaux, et le plus noble des Romains ne pouvait être élevé à une magistrature qu'après avoir fait dix campagnes.

L'expulsion des rois avait coûté à Rome un tiers de son territoire et tous ses alliés. Il lui fallut cent soixante-cinq ans de combats pour retrouver les frontières qu'elle avait perdues. Elle s'était donc bien lentement relevée; mais ce sont les lentes croissances qui font les grandeurs durables. Dans ces longues guerres, elle acquit les qualités militaires et politiques qui, plus tard, lui soumirent le monde.

La lutte contre les Samnites, où l'Italie perdit sa liberté, lui prit encore quatre-vingts années marquées chacune par d'héroïques dévoûmens ou de douloureux sacrifices pour l'affermissement de la discipline. C'est le temps des dictateurs pris à la charrue, des consuls qui reçoivent sept arpens de terre pour récompense triomphale et où le sénat répond aux ambassadeurs de Pyrrhus victorieux : « Qu'il sorte d'abord de l'Italie, on verra ensuite à traiter. » Ce sénat, si fier dans la défaite, est, après la victoire, le plus habile des conquérans. Dans l'organisation donnée par lui à la péninsule

italienne, se révèle la sagesse politique, qui, continuée jusque sous les premiers empereurs, tint mille peuples réunis sans regrets sous la tutelle d'une seule ville.

C'est que cette ville avait eu la plus difficile des vertus : la modération dans la victoire. Sparte, Athènes, Carthage, qui ne renoncèrent jamais à leur orgueil municipal, ne furent jamais aussi que des cités ; Rome, qui l'oublia souvent, devint un empire. Avec la même prudence qui avait fait ouvrir la citadelle patricienne aux plébéiens, elle ouvrit ses portes aux vaincus en conférant à une partie d'entre eux le droit de bourgeoisie, de sorte que la défaite les égalait aux vainqueurs : exemple nouveau dans ce monde si dur de l'antiquité. Mais aussi elle eut alors trente-cinq tribus s'étendant de la forêt Ciminienne au milieu de la Campanie, et, sur ce vaste territoire, les censeurs comptèrent près de 300,000 citoyens en état de combattre. Elle était déjà la plus grande puissance de l'Occident, et cet empire tenait debout tout seul, sans administration vexatoire ni impôts onéreux.

C'est qu'aux Italiens restés en dehors des tribus elle avait fait, par des faveurs ou des sévérités, des conditions inégales qui les empêchaient de s'entendre pour une action commune. Afin d'avoir autour d'elle des sentinelles vigilantes et des remparts qu'il faudrait abattre avant de l'atteindre, elle avait placé, au milieu de ses alliés ou sujets, soixante-dix colonies qui les surveillaient et les contenaient, *specula et propugnaculum* ; et elle avait relié ces forteresses par des voies militaires que ses soldats, marcheurs infatigables, parcouraient rapidement. Enfin, comme elle avait, presque toujours, respecté leurs dieux, leurs lois, leur autonomie municipale, elle avait pu, sans les blesser, leur imposer son alliance, et, en cas de danger national, le service militaire à côté de ses légions. Lorsqu'en 225 une formidable invasion gauloise menaça l'Italie, 770,000 hommes s'armèrent pour l'arrêter. Aucune puissance au monde n'avait alors une telle force militaire.

Bossuet, qui croit si peu à la sagesse humaine, émerveillé cependant de ces résultats de la prudence politique, écrit : « De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus patient a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. »

Pyrrhus étonna les Romains ; mais il n'était qu'un aventurier, et les Romains étaient un peuple ; il courait incessamment d'une entreprise à une autre, et le sénat n'en poursuivait qu'une seule : entre eux la partie n'était pas égale.

Elle parut l'être entre Rome et Carthage. Cependant cette reine de la Méditerranée n'avait pu venir à bout de Syracuse ; et son empire, allongé sur un littoral immense, sans profondeur, facile à couper en mille points, était une domination mal faite, très difficile à défendre, parce qu'aux divisions des partis dans la cité s'ajoutait la haine des sujets dans les provinces. Quelle différence avec Rome, où toutes les classes étaient alors unies dans une même pensée; qui avait transformé en alliés ceux qu'elle avait vaincus et qui, placée au centre de son territoire, était couverte par plusieurs lignes concentriques de forteresses que gardaient ses colons en armes ! Si, par une pointe téméraire, l'ennemi pénétrait jusqu'en vue de ses murs, c'était sans déterminer une seule défection ; au milieu de ce cercle redoutable, Pyrrhus, Annibal lui-même ne tinrent que l'espace occupé par leur camp ; encore fallait-il quitter en toute hâte ce camp d'un jour avant de l'avoir achevé. La force de Rome était dans la construction géographique de son empire, dans la politique libérale qu'elle avait suivie, une fois l'œuvre de la guerre achevée, et dans les liens étroits qui réunissaient toutes les parties de l'état : masse homogène, difficile à rompre, et dont le choc finissait par briser tout ce qui osait se heurter contre elle.

Grâce au fils d'Hamilcar, Carthage se crut un moment victorieuse, et il n'est pas dans l'histoire de spectacle plus dramatique que ce duel entre un grand homme et un grand peuple. La ténacité romaine triompha du génie d'Annibal. Carthage, ville de marchands, sans art, sans littérature, prenant aux peuples leurs richesses et ne leur donnant rien, ne pouvait avec ses mercenaires, qui servaient pour de l'or, l'emporter sur ces armées de citoyens qui se battaient pour la patrie et pour eux-mêmes. Devons-nous le regretter? Carthage détruite, il y eut un comptoir de moins dans le monde ; Rome abattue, c'eût été l'héritage de la Grèce délaissé, la seconde civilisation classique perdue et l'Occident abandonné pour de longs siècles à la barbarie.

Après les guerres puniques, la conquête de la Grèce et d'une portion de l'Asie ne fut qu'un jeu, car la Grèce n'avait plus d'hommes et l'Asie n'avait que des multitudes. Il suffit à Rome de toucher du doigt ces monarchies vermoulues pour les faire crouler ; encore y employa-t-elle une politique perfide et rusée qui n'allait pas à sa force et dont elle n'avait pas besoin. La Macédoine seule, derrière ses montagnes, fit une sérieuse résistance : la patrie d'Alexandre tomba avec honneur à Pydna, et le sort de Persée, celui de Jugurtha, l'insolence des triomphes, 150,000 Épirotes vendus comme esclaves, firent trembler les rois sur leurs trônes, les peuples derrière les murs de leurs cités. Si Mithridate ébranla un moment la domination des Romains en Asie

et en Grèce, c'est qu'ils expiaient alors dans la guerre civile leur trop brillante fortune et les scandaleux excès de leurs proconsuls.

IV.

Après la chute de Carthage et de la Macédoine, les Romains eurent un empire; ils n'eurent plus les mœurs, les dieux et les institutions qui l'avaient fondé. Ils s'étaient épris des arts, des lettres, de la philosophie de la Grèce; et la Grèce, mourante, s'était vengée de sa défaite en leur donnant la corruption qui avait déshonoré sa vieillesse.

Dans l'Orient, où, depuis des siècles, le commerce et l'industrie avaient accumulé d'immenses richesses que la victoire livra aux conquérans, les proconsuls perdirent la modération de leurs pères. Rentrés dans Rome avec les dépouilles des provinces, ils y étalaient un faste royal, des vices qu'on n'y avait jamais connus, et le mépris pour tout ce qui était au-dessous d'eux. Ces rudes esprits qui avaient vécu si longtemps sans agiter un seul des grands problèmes, éblouis par l'éclat de la civilisation grecque, s'étaient mis à l'école de cette philosophie qui accomplissait alors, contre les religions nationales, une œuvre de destruction. Il était à présent de bon ton parmi la noblesse de lire Ennius, le traducteur d'Évhémère, d'applaudir Pacuvius ou le riche Lucilius se moquant des aruspices et des douze grands dieux. Le peuple n'allait pas aussi loin, mais il allait ailleurs, aux dieux de l'Orient, qui, l'un après l'autre, se glissaient dans Rome et y gagnaient une popularité fatale aux vieilles déités de la république.

C'était une des bases de la société romaine qui s'écroulait.

Une autre, en même temps, va lui manquer.

La classe moyenne des petits propriétaires, celle qui avait fait la force de Rome et la liberté, usée par tant de guerres, disparaissait. Un vide funeste s'était donc produit dans la cité, entre les grands à qui le pillage du monde donnait des richesses royales et les pauvres qui, recrutés de captifs affranchis, n'avaient plus rien du Romain des anciens jours, ni les sentimens, ni les souvenirs, ni la vie laborieuse et le respect de la loi. Comme, après les longues guerres de Charlemagne, on ne trouvera plus d'hommes libres dans l'empire des Francs, mais seulement des seigneurs, des vassaux et des serfs, à Rome, après la conquête de l'Afrique, de la Grèce et de l'Asie, il n'y eut que des nobles, des cliens et des prolétaires, avec une multitude infinie d'esclaves : un seul citoyen en possédera vingt mille. Or c'est une loi de l'histoire qu'il ne peut exister de classe moyenne dans les états où l'esclavage a pris un grand déve-

loppement. Cette classe avait été le lest qui maintenait le navire en équilibre ; elle perdue, tout chancela.

L'armée avait changé ainsi que le peuple, non pas dans son organisation, mais dans son esprit. Comme il fallait suivre les consuls au fond des provinces et y rester dix ou vingt ans, le service militaire cessa d'être un devoir patriotique pour devenir une profession, et le soldat, au lieu d'être un citoyen armé, fut un mercenaire. Il sera donc aisé à ceux qui voudront renverser l'ordre nouveau de trouver dans la foule famélique qui encombre la ville des instrumens de sédition, et ces légions à vendre donneront aux généraux le moyen de bouleverser l'état. Au dernier siècle de la république, on voit des soldats de Marius et de Sylla, de Pompée et de César, on ne voit plus l'armée de Rome.

Ces conséquences ne furent pas les seules : la constitution aussi se modifia, tout en paraissant rester dans son ancien cadre. Le sénat avait naturellement attiré à lui le gouvernement de ce vaste empire, qui ne pouvait être régi par une assemblée populaire. Chargé de traiter avec les rois et les peuples, de distribuer les armées et les provinces, de fixer les tributs des nations et d'en déterminer l'emploi, il se trouva aussi haut placé dans l'opinion du peuple que dans la sienne, et un vieux jurisconsulte romain a pu dire : « Comme il était difficile de réunir le peuple, la nécessité fit passer au sénat le soin de la république ; tout ce qu'il décréta fut obéi. »

Ce nouveau sénat devint la citadelle d'où la noblesse née de l'union du patriciat avec les grandes familles plébéiennes dominait le gouvernement. Les nobles n'avaient plus à redouter l'opposition politique des tribuns ou la justice populaire des comices ; ils remplissaient toutes les places de la judicature et ils avaient annulé le tribunat en se le faisant donner par leurs cliens, qui remplaçaient au forum la classe disparue. Aussi avaient-ils tout envahi : les commandemens, dont ils interdisaient l'accès aux hommes nouveaux, les terres publiques, que leur livrait la connivence des censeurs, les petits héritages, ravis ou achetés au rabais à des propriétaires ruinés ; et ils amassaient ces fortunes colossales qu'ils se tourmenteront à dépenser en monstrueux plaisirs et en constructions insensées : *vexant divitias*.

Rome se trouva soumise alors à une oligarchie qui fut la troisième forme du gouvernement républicain. Son histoire est marquée par les exactions des Verrès et des Appius ; par la révolte des Italiens, des esclaves et des provinciaux ; par la guerre civile, les proscriptions et le bouleversement des fortunes ; enfin, honte suprême, il fallut réunir toutes les forces du peuple romain contre des pirates et des gladiateurs ! La politique intelligente de l'ancien sénat, pour

l'extension de la communauté romaine, fut même abandonnée. Les Italiens n'arrachèrent le droit de cité qu'après une lutte sanglante et, avant César, deux terres italiennes, la Sicile et la Transpadane, ne l'avaient pas encore.

Au-dessous de cette noblesse que Salluste appelle la faction des grands et au-dessus de la foule des déshérités, apparaît un élément très nouveau pour les Romains, les manieurs d'argent. Le sénat affermait les impôts et les travaux publics. Des hommes sortis des échoppes du commerce et des comptoirs de la banque, des entrepreneurs de construction, des munitionnaires d'armée, des membres de l'ordre équestre, retenus par le sénat loin des honneurs, se formaient en compagnies qui expédiaient leurs agens dans les provinces pour lever les contributions : ce furent les publicains. Ils ont été maudits et ils ont souvent mérité de l'être; mais ils représentaient une chose très moderne et que nous ne trouvons pas mauvaise, la puissance du capital. Dans les dernières révolutions de Rome, ils joueront un rôle qui ne sera pas sans importance. Troublés dans leurs spéculations par la guerre civile, ils aideront César et Octave à rétablir l'ordre dans l'état et la sécurité dans les transactions.

Au milieu du IIe siècle avant notre ère, il n'y avait plus, à vrai dire, de république romaine ni de peuple romain. De bons citoyens essayèrent de reconstituer l'une et l'autre; de ramener la liberté, en affaiblissant l'oligarchie; de refaire une classe moyenne, en distribuant aux pauvres les terres publiques usurpées par les nobles; de guérir la plaie du paupérisme, en obligeant les propriétaires d'employer sur leurs terres, au lieu d'esclaves, des ouvriers libres et, avec l'idée que les Romains se faisaient des droits de l'état, toutes ces réformes étaient possibles. C'est aux Gracques que revient l'honneur d'avoir entrepris la régénération du peuple par la propriété et par le travail, sans rien prendre aux riches qu'on n'eût légalement le droit de leur ôter. Les deux frères furent tués; leurs amis, égorgés; leurs lois, abolies; mais, la réforme pacifique ayant échoué, l'ère des révolutions commença.

Les Gracques n'étaient cependant pas de vulgaires agitateurs; ils appartenaient à la meilleure noblesse, et ils avaient eu pour amis, pour conseillers, quelques-uns des personnages les plus respectés. Dans le sein de l'oligarchie se trouvaient des familles vouées depuis plusieurs générations à la défense des intérêts populaires, comme l'Angleterre en a toujours eu, et des ambitieux, tels qu'on en a vu dans tous les temps et en tous les pays, qui, désespérant de faire leur chemin avec l'appui des grands, cherchaient à s'ouvrir la voie à l'aide du peuple. Les premiers, en voyant les provinciaux opprimés, les Italiens mécontens, une foule de citoyens tombés dans la

pauvreté, et la puissance militaire de Rome amoindrie par la diminution du nombre de ceux que la loi appelait au service, ne redoutaient pas seulement la perte de la liberté, ils craignaient celle de l'empire. Les seconds s'inquiétaient peut-être de ce double péril, mais, de plus, ils voulaient jouer dans l'état le rôle qu'ils croyaient dû à leur mérite, et partager des honneurs, des profits qui leur étaient refusés. La formation de l'oligarchie avait donc eu comme contrecoup inévitable la reconstitution d'un parti démocratique avec des nobles à sa tête pour le conduire, et les Gracques, en rendant au tribunat sa sève populaire, avaient montré de quelles armes il fallait se servir pour le nouveau combat. Après eux, il y eut toujours, au banc des tribuns, un héritier, sinon de leur esprit politique, du moins de leur puissance factieuse à soulever la masse des pauvres ou celle des Italiens.

Un ancien client des Metellus, devenu le vainqueur des Cimbres, vengea les Gracques sur les fils de leurs meurtriers. Aux proscriptions de Marius qui décima la noblesse, répondirent celles de Sylla, qui crut détruire le parti populaire. On ne tue pas les foules, encore moins la justice. La dictature de Sylla, ses meurtres, ses lois ne purent supprimer la question que se faisaient des hommes avides, mais aussi des hommes honnêtes : Pourquoi un petit nombre de citoyens jouiraient-ils seuls des profits de la conquête que tous avaient payée de leur sang! Pourquoi les consulats, les prétures, les gouvernemens lucratifs et les triomphes seraient-ils le patrimoine héréditaire de certaines maisons? Pourquoi, enfin, le mouvement ascensionnel qui, au grand avantage de l'état, avait porté en haut tout ce qui s'était produit en bas de vertu, de courage et de sagesse, serait-il arrêté? Quand ces idées-là se discutent, la révolution est proche. Et elle l'était d'autant plus que les débiles héritiers de Sylla, n'ayant gardé de son esprit politique que le mépris de la vie humaine, ne cachaient pas leur résolution d'en finir, comme lui, avec le parti populaire, par des égorgemens.

V.

Ce que des votes n'avaient pu faire, l'épée l'accomplit; les soldats prirent la place du peuple et les généraux celle des tribuns. Trois des plus renommés, tenus à l'écart par les grands, ou qui se crurent mal récompensés de leurs services, mirent en commun leurs rancunes et leur ambition, pour abattre le gouvernement oligarchique, qui, détesté du peuple, venait encore de s'aliéner l'ordre équestre en refusant une modification nécessaire aux contrats souscrits par les publicains. César, porté au consulat par une coalition

de tous les adversaires du parti des grands, présenta des lois d'une extrême importance : aux pauvres, des terres publiques, et, si elles ne suffisaient pas, des héritages achetés avec l'or conquis sur Mithridate et Tigrane ; aux provinciaux, de sérieuses garanties de bonne administration ; aux concussionnaires, des sévérités capables de les intimider ; aux publicains, une diminution d'un tiers sur la ferme des impôts de l'Asie que les guerres récentes avaient ruinée. C'étaient les Gracques qui renaissaient dans un homme de génie. Les trois premières de ces lois étaient d'excellentes réformes pour le peuple, comme pour l'empire, et la dernière un acte peut-être intéressé mais juste. Le sénat les regarda toutes, non sans raison, comme dirigées contre lui, et il les combattit. Le peuple les vota, puis en récompensa l'auteur par la glorieuse mais difficile mission d'arrêter en Gaule une formidable invasion germanique.

Pendant que César gagnait, au-delà des Alpes, le renom du plus grand capitaine de Rome, un autre des triumvirs, Crassus, allait se faire tuer sottement par les Parthes, et le troisième, Pompée, blessé dans son orgueil par la réputation croissante du conquérant des Gaules, passait à l'oligarchie. La situation se simplifiait, la lutte était moins, à présent, entre deux partis qu'entre deux hommes : Pompée devenu le chef de la faction des grands, César resté le représentant des intérêts populaires, et tous deux, par des raisons très différentes, résolus à prendre le premier rang.

L'un, vaniteux personnage, sans autre idée politique que celle de sa grandeur personnelle, avait servi toutes les causes et, après avoir aidé à détruire la constitution aristocratique de Sylla, il revenait à ceux qu'il avait désarmés. « Étaler, dans Rome, une toge triomphale » suffisait à cet orgueil stérile. L'autre, non moins ambitieux, mais d'une ambition plus noble, voulait le pouvoir pour commander, et aussi pour agir. Il avait reconnu que cent années de guerres civiles et de scènes sanglantes avaient produit un besoin extrême de repos et de sécurité. Le peuple ne pouvant gouverner dans ses comices cet empire immense, et les grands le gouvernant mal, il ne restait qu'une solution, celle d'une monarchie républicaine dont le chef reprendrait la politique des anciens tribuns pour la protection du peuple et la sagesse de l'ancien sénat pour l'assimilation progressive des sujets aux citoyens. Comme toutes les solutions, celle-ci avait ses dangers ; mais, dans la situation présente de Rome, elle était la meilleure. Tacite l'a pensé et il a eu raison.

Dans la faction des grands se trouvaient des hommes que nous respectons encore pour leur caractère, leur vertu ou leur talent ; mais la politique est faite de sagesse, non de vertu, ni d'éloquence ; ces qualités valent à l'homme public plus d'autorité ; elles ne lui donnent pas nécessairement l'intelligence des vrais besoins de l'état.

L'oligarchie, qui ne sut ni se conduire elle-même ni conduire les autres, expia ses fautes à Pharsale, et, avec elle, tomba ce gouvernement qui, sous les mots trompeurs de république et de liberté, voulait que Rome et le monde restassent le butin de cent familles.

Rome abdiqua aux mains de César: le peuple et le sénat lui remirent tous les pouvoirs et par cette concentration de l'autorité, l'intérêt des gouvernés se confondit enfin avec celui des gouvernans. Mais la guerre civile et l'assassinat laissèrent peu de temps au dictateur pour exécuter les réformes qu'il méditait. Quelques-unes de celles qu'il put accomplir sont pourtant significatives.

Aux pauvres de Rome, que les révolutions avaient privés de travail, il donne le loyer d'un an; à quatre-vingt mille d'entre eux, il distribue des terres; pour ceux qui restent dans la ville, il régularise le service alimentaire de l'annone et il renouvelle l'obligation, imposée par sa loi consulaire aux possesseurs de biens-fonds, d'employer un tiers au moins de travailleurs libres.

Aux provinciaux il ouvre le sénat, l'ordre équestre, la cité; et le *jus civitatis*, qui élève les sujets au rang des maîtres, est par lui multiplié au point que le chiffre du cens sera bientôt décuplé (1). Lorsque l'état ne comptait qu'un petit nombre de citoyens et qu'il avait des millions de sujets, il ressemblait à une pyramide placée sur la pointe; la pyramide repose maintenant sur une large base que l'empire élargira encore.

Les citoyens peuvent se défendre par le cri : *Civis Romanus sum*, et ils ont le droit d'appel, mais les sujets ne l'ont pas. Pour les protéger contre l'arbitraire des juges, César fait entreprendre la codification des édits prétoriens, et il paie les gouverneurs de provinces, afin qu'ils cessent de se payer eux-mêmes.

Quelles causes avaient fait le succès de César? Ses qualités personnelles, le dévoûment de ses soldats et l'universelle lassitude, mais plus encore l'incapacité du gouvernement oligarchique, dont le plus fidèle représentant est ce Bibulus qui s'assoit silencieux sur sa chaise curule, comme s'il voulait y attendre, à l'exemple des consulaires de l'ancien temps, que les Gaulois arrivent.

Comme les Gracques, César périt de la main des grands, et l'état retomba pour quatorze années dans le plus épouvantable désordre. Auguste, avec moins de génie et plus de souplesse, pacifia le monde ébranlé. Il prit tous les pouvoirs républicains, mais il laissa sub-

(1) 4,063,000 en l'an 28, au lieu de 450,000 en 70. Le chiffre de 900,000 donné par le plus ancien manuscrit de Tite Live, celui de Heidelberg, s'il est véritable (cf. Mommsen, ap. Borghesi, *OEuvres epigr.*, t. IV, p. 9), accuserait une augmentation beaucoup moins forte, mais elle suffirait encore à montrer la tendance du gouvernement impérial à accroître le nombre des citoyens.

sister presque toutes les charges républicaines, de sorte qu'à juger sur les apparences, on ne voyait dans Rome qu'un magistrat de plus. « La terre fatiguée de discordes civiles, dit Tacite, accepta Auguste pour maître et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile qui ne savait réprimer ni ses magistrats avides ni ses nobles insolens. » Auguste partagea les provinces avec le sénat, mais le sénat n'eut pas un soldat dans les siennes, et, dans celles de l'*imperator* fut cantonnée une armée permanente de trois cent mille hommes. Une caisse, alimentée par de nouveaux impôts et dont Auguste tint la clé, garantit le paiement régulier de la solde et les avantages promis aux vétérans. Cette armée, établie sur la frontière, allait protéger l'empire contre les barbares et l'empereur contre les conspirations, jusqu'au jour où les soldats seront les conspirateurs.

A Rome, ce maître de vingt-cinq légions vit en simple particulier et ne semble occupé qu'à remettre l'ordre en tout; dans les rangs, dans les conditions, dans les costumes; il voudrait même le rétablir dans les mœurs et dans les croyances, quoiqu'il ne soit un modèle ni pour les unes ni pour les autres. Ce tribun perpétuel qui pacifie l'éloquence et rend le forum désert, veut une société de tenue décente, soumise à une sévère hiérarchie. Il classe et il divise. Il refait une noblesse sénatoriale, à laquelle sont réservées toutes les charges de l'état, et un ordre équestre qu'il partage en deux classes : les fils de sénateurs, héritiers nécessaires des privilèges de leurs pères, et les simples chevaliers à l'anneau d'or qui remplissent les tribunaux civils. La plèbe a ses nobles et ses vilains : ceux qui possèdent 200,000 sesterces, *ducenarii*, forment une quatrième décurie de juges et occupent les mille places de quarteniers; ceux qui ne les ont pas tendent la main les jours de distribution, et sont relégués, les jours de fêtes, aux dernières places de l'amphithéâtre. L'argent fixe les conditions: il faut un cens déterminé pour être sénateur, chevalier ou ducenaire. Là même où il ne peut être question de la fortune, Auguste établit des distinctions, dans le droit de cité, par exemple, dans les affranchissemens et dans la loi pénale, laquelle ne met pas au même rang celui qu'elle appelle l'*homme de rien* et ceux qui pour elle sont les *honnêtes gens*, parce qu'ils ont la richesse. *Ordinavit*, dit le biographe d'Auguste : ce mot est toute la politique de ce révolutionnaire devenu conservateur depuis qu'il est arrivé, et qui rend à la société romaine le caractère aristocratique qu'elle semblait avoir perdu dans les dernières tourmentes. Un de ses jurisconsultes a écrit : « Le pauvre, *humilior*, ne peut être admis à porter temoignage contre le riche. » Mais cette noblesse d'Auguste, aristocratie d'argent, non de vertu,

de services et d'honneur, est sans force, surtout lorsque l'or qu'elle possède a été ramassé dans la boue; et beaucoup de ces parvenus n'en ont pas d'autre.

Le successeur de César n'a donc point de tendresse pour ceux que son poète favori appelle l'*ignobile vulgus*, mais il conserve une institution créée par les Gracques, développée par Caton, régularisée par César et dont on pourrait trouver la trace dans certaines pratiques du sénat patricien. Anciennement le patron était tenu de donner à ses cliens un morceau de terre; Auguste, devenu le patron universel, donna aux siens un morceau de pain. L'oligarchie elle-même ne l'avait pas refusé aux pauvres.

Quelque peu de titres qu'eussent les prolétaires de la ville à s'appeler le peuple romain, ils avaient hérité de ses droits à tirer profit de la conquête du monde. Le sol provincial étant devenu propriété romaine, les sujets n'en avaient conservé la jouissance qu'à la condition de payer l'impôt en espèces et en nature. Ils donnaient de l'or pour les dépenses publiques et ils livraient une partie de leurs récoltes pour l'armée, l'administration, le palais du prince et le peuple. Tout citoyen, habitant sédentaire de Rome, prenait part à ces distributions : on avait vu des consuls recevoir leur mesure de blé annonaire. Auguste réglementa ce service comme les autres; il fixa à deux cent mille le nombre des parties prenantes : ceux qui étaient inscrits sur les listes d'attente remplaçaient les morts. La ration annuelle, 60 *modii* ou 520 litres de blé, ne pouvait pas plus faire vivre une famille sans travail, que les 3 francs donnés par mois à nos assistés ne les dispensent de toute prévoyance.

Un autre devoir des anciens magistrats était de célébrer des jeux qui, à l'origine, avaient été, comme ceux de la Grèce, des fêtes religieuses : on en promettait aux dieux, en échange d'une victoire et l'on portait au cirque leurs statues, puisque ayant combattu pour Rome, comme les Dioscures au lac Rhégille, ils devaient être à l'honneur après avoir été à la peine.

Les combats de gladiateurs avaient eu aussi le caractère d'une cérémonie sainte : ce rite, né auprès des tombeaux, devait apaiser les mânes, « qui aiment le sang. »

Auguste conserva ces fêtes. En remplissant des obligations qui étaient un legs de la république, et non pas la rançon d'une usurpation nécessaire, il n'avait point passé un marché avec une prétendue démagogie césarienne : l'empire, pour du pain et des plaisirs. Depuis Actium, le peuple n'a joué d'autre rôle politique que de traîner « à l'escalier des gémissemens » les condamnés et les victimes des césars.

Mais ces jeux, ces libéralités ont eu de désastreuses conséquences. La charité officielle de l'annone, bien qu'elle coûtât beaucoup moins

que notre assistance publique, fit un peuple de mendians que les riches méprisèrent : les jeux charmèrent son oisiveté, sans réveiller ses sentimens religieux, et les combats de gladiateurs surexcitèrent sa férocité native. Juvénal a donc à demi raison quand il jette son cri accusateur : *Panem et circenses!* Si le peuple n'avait pas été habitué à ces spectacles sanglans que les Grecs, avec leur délicate nature, n'ont jamais voulu connaître, s'il n'avait pas vu tant de milliers de captifs livrés aux bêtes, il n'aurait pas si souvent crié : « Les chrétiens aux lions ! »

Dans les provinces, Auguste suivit la politique prudente de l'ancien sénat et de son père adoptif : aux sujets, de la justice ; aux privilégiés, le respect de leurs droits. Ceux-ci remplissaient les villes alliées ou libres, les colonies romaines ou latines, les municipes récemment organisés en Gaule, en Espagne, et dans tous les pays où la vie urbaine avait jusqu'alors manqué et ils avaient les libertés nécessaires : un sénat, une assemblée publique, des élections, la juridiction duumvirale, la police de leur territoire et leurs lois particulières, quand ils n'avaient pas copié celles que César avait rédigées pour l'Italie. Auguste fortifia ce grand régime municipal par deux innovations, l'une très sage, l'autre très singulière, mais accomplies toutes deux à l'aide de vieilles idées qui existaient partout. Au-dessus des religions locales qu'il laissa subsister, il éleva une religion officielle, celle de Rome et des Augustes, qui parut aux peuples une conséquence naturelle du culte des Génies ; puis généralisant une coutume chère aux Grecs, et que les Italiens avaient autrefois pratiquée, il autorisa les députés des villes, librement élus par leurs concitoyens, à se réunir chaque année en assemblées provinciales ; et ces assemblées eurent le droit de porter devant lui les plaintes de la province contre le gouverneur. C'était soumettre, dans une certaine mesure, les successeurs des proconsuls républicains au contrôle des sujets.

Si l'on ajoute à cette garantie celles qu'assureront plus tard le *syndicus*, ou avocat des villes, et le *defensor civitatis*, on reconnaîtra que le patronage des petits était une vieille coutume romaine qui, avec des formes très différentes, se retrouve dans cette histoire depuis le jour où Rome eut des sujets jusqu'à celui où elle cessa d'en avoir.

Notons encore qu'Auguste fit peser sur les citoyens, et non sur les provinciaux, les impôts établis pour l'entretien de l'armée, et que les voies militaires dont il couvrit l'empire opérèrent pour le commerce et le bien-être général une révolution analogue à celle que les chemins de fer ont accomplie de nos jours.

De toutes ces mesures résulta pour le monde une longue prospérité, et, dans ces mille cités qui étaient alors, quant à leur gou-

vernement intérieur, de véritables républiques, se formèrent les hommes qui, après avoir été les meilleurs lieutenans du prince, devinrent empereurs à leur tour et s'appelèrent les Antonins.

Une seule ville n'eut pas ces libertés. Satisfaite de sa grandeur incomparable, Rome ne réclama point ce que possédaient de simples communes urbaines, un sénat municipal, et, jusqu'à la fin de l'empire, elle resta soumise à un régime exceptionnel qui garantissait la sécurité du gouvernement contre une émeute populaire.

L'administration d'Auguste, suffisamment sage et paternelle, lui assura un règne paisible de quarante-quatre ans. Mais où étaient les garanties pour l'avenir ?

La république n'avait eu qu'une constitution de cité; il aurait fallu donner à l'empire une constitution d'état. Auguste entrevit le problème et essaya de le résoudre. Mais les différences mises par lui dans les conditions ne réussirent pas mieux que la religion officielle et les assemblées provinciales à former un corps de nation. Sa monarchie resta un assemblage de villes soumises au même pouvoir, sans être animées d'un même esprit. Aux anciens jours, il y avait eu un peuple romain; l'empire n'en aura pas, et sans peuple uni par des souvenirs et des affections héréditaires, point de patriotisme. Ceux qu'on appelle encore les Romains feront souvent des sacrifices pour leur municipe; ils n'en feront pas pour l'état.

L'armée permanente fut une conception heureuse; durant deux siècles et demi elle fit face victorieusement aux barbares. Mais en exigeant vingt années de service, et souvent davantage, Auguste rendit le recrutement annuel si faible que les peuples se déshabituèrent des armes : après le désastre de Varus, personne en Italie ne voulait déjà plus les prendre. D'autre part, les soldats, constamment réunis en des camps, où ils pouvaient se compter et s'entendre, comprirent que le prince et le trésor étaient à leur discrétion. Aussi vit-on presque autant d'émeutes militaires que d'avènemens d'empereurs. En trois siècles et demi, sur quarante-neuf césars, trente et un furent assassinés, sans parler des trente tyrans qui, moins deux ou trois, périrent de mort violente. Tant de meurtres prouvent que la constitution impériale était mauvaise pour le prince, qu'on assassinait; mauvaise aussi pour l'empire, qu'on ébranlait. A une monarchie il faut des mœurs et des institutions monarchiques; il n'y en avait pas, et, puisque la république semblait conservée, on parla de liberté; quelques-uns y crurent et la cherchèrent le poignard à la main. Un homme seul, sans cour, sans prêtres, sans noblesse, sans rien qui le protégeât en le couvrant, était maître du monde; beaucoup le menacèrent : *assiduæ in eum conjurationes*. Il se défendit en s'appuyant sur les légions, et, comme en souvenir des libéralités que les triomphateurs répu-

blicains faisaient à leurs soldats, chaque prince nouvellement proclamé vidait le trésor public dans les mains de l'armée, celle-ci multiplia les vacances du trône pour multiplier les dons de joyeux avènement.

Enfin, la nouvelle constitution n'avait, au fond, d'autre principe que la volonté de l'empereur, de sorte qu'en un pays où n'existaient point de grands corps politiques capables d'imposer une certaine retenue au prince, l'empire sera à la discrétion du sage ou du fou, du général habile ou de l'enfant capricieux et cruel qu'une émeute de caserne ou une hérédité malheureuse portera au pouvoir. La *Lex regia* et la définition de l'autorité impériale donnée par Sénèque sont la formule la plus complète du despotisme oriental. Ce régime se dégagera lentement des apparences républicaines sous lesquelles Auguste l'avait caché; lorsqu'il apparaîtra sans voiles, la première monarchie césarienne aura du moins donné au monde le singulier spectacle d'un empire de cent millions d'hommes régi durant deux siècles, à l'intérieur, sans un soldat. Cette merveille venait sans doute de l'impossibilité d'une révolte heureuse, mais aussi et surtout de la reconnaissance des sujets pour un gouvernement qui n'exerçait alors qu'une haute et salutaire protection, sans intervenir d'une façon tracassière dans l'administration des intérêts locaux.

VI.

Rome a eu d'abominables tyrans, comme Caligula, Néron, Caracalla, Élagabal, dont les vices et les cruautés ne sont comparables qu'aux sanglantes orgies de certaines cours asiatiques; mais elle a eu aussi de bons princes qui ont jeté sur elle un nouvel éclat et retardé son déclin. Au début, le prince gouvernait, il n'administrait pas, et le régime municipal florissant préparait les hommes de talent et d'expérience dont l'empire avait besoin pour conduire ses grandes affaires. Après les premiers Flaviens, l'Italie épuisée ne donna plus un empereur, excepté pour un moment, au temps des Gordiens, et le règne des provinciaux commença.

Ces héritiers d'Auguste, nés loin de la vieille terre de Saturne, sont d'abord les glorieux Antonins, venus de l'Espagne et de la Gaule, puis l'Africain Septime Sévère. Récemment appelées à la vie romaine, ces provinces l'avaient embrassée avec tant d'ardeur qu'elles avaient déjà envoyé, aux bords du Tibre, des orateurs, des poètes, des philosophes et qu'elles ont gardé, cachet ineffaçable mis sur elles par le génie de Rome, les ruines les plus nombreuses et les plus belles qui se puissent voir hors de l'Italie. Le règne de

ces princes est la brillante époque de l'empire; l'humanité n'en a pas eu de plus heureuse. La charité, si peu connue des anciens états, entrait même dans les mœurs publiques : la grande institution alimentaire de Trajan fut un noble effort de bienfaisance officielle que nombre de villes et de particuliers imitèrent. C'est que les empereurs étaient alors les serviteurs du pays qui, au IVe siècle, sera le serviteur des princes. Ils maintenaient la discipline dans l'armée, la liberté dans les villes, la justice dans l'administration, les barbares dans le respect d'une domination qui semblait inébranlable; leurs jurisconsultes s'appelaient les prêtres du droit, et le sénat était recruté de tous les talens qui se révélaient dans les cités, dans les charges, dans les légions. Aussi, à la pensée d'une fortune contraire, Tacite s'épouvante. « Si les Romains disparaissaient de la terre, veuillent les dieux empêcher ce malheur! qu'y verrait-on désormais, sinon la guerre universelle entre les nations? » Et ce fut, en effet, ce que l'on vit lorsque le colosse tomba.

Vers le milieu du IIIe siècle, des circonstances malheureuses firent passer la dignité impériale à des hommes nés en des pays de vieille culture ou de grossière barbarie, à des Syriens pourris de luxure ou de caractère efféminé, à un Goth, à un fils de voleur arabe. Avec eux commencèrent, dans l'ordre politique, les convulsions qui menacèrent l'empire d'une prochaine dissolution, et, dans l'ordre religieux, l'invasion des cultes orientaux qui changèrent l'âme de la société romaine. Après les trente tyrans, de rudes soldats, venus des belliqueuses régions de l'*Illyricum*, parurent rendre à l'état son ancienne vigueur. Mais que de ruines! Ruine des cités et des campagnes; ruine aussi de l'esprit qui s'affaisse ou s'égare! Pourquoi de vaillans princes, tels que Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien, Constantin, ne purent-ils arrêter la décadence politique? C'est qu'une révolution silencieuse s'était produite au cœur de l'empire et en avait vicié tous les organes.

L'empereur n'était plus le magistrat qui vivait en simple citoyen, avait des amis et s'en allait dîner sans gardes là où il était prié; qui s'habillait de la laine filée par sa femme et sa fille, et dont la demeure n'était reconnaissable qu'aux branches de laurier qui en décoraient la porte. Son palais est une ville; son costume est de soie, de pierreries et d'or; ses serviteurs sont une armée, et on ne l'approche qu'en adorant sa majesté redoutable. Cet homme, entre les mains de qui le peuple, le sénat et les dieux ont abdiqué, est un monarque de l'Orient : *in Tiberim defluit Orontes;* et, à son tour, il abdique entre les mains des courtisans et des eunuques qui lui cachent l'empire, dirigent sa volonté et réduisent toute sa politique à exiger chaque jour des peuples de nouvelles ressources pour des dépenses chaque jour croissantes.

Le sénat, d'abord grand conseil de l'empire et incomparable école d'administration, mais trop nombreux et trop peu sûr pour que toutes les questions lui fussent soumises, avait cessé, dès le temps des Antonins, d'être le centre du gouvernement, le pivot de l'état. Ce rôle était passé au conseil du prince, qui devint plus tard le consistoire impérial, et les sénateurs, exclus de l'armée par suite des fonctions actives, n'avaient plus que des charges d'apparat sans pouvoir.

Tandis que l'assemblée qui avait conquis le monde descendait peu à peu à la condition d'un conseil municipal de Rome, l'administration impériale se développait et envahissait tout.

L'empire avait eu, à l'origine, un très petit nombre de fonctionnaires; si, dans les villes stipendiaires, rien ne se faisait que sous le bon plaisir du gouverneur, les villes privilégiées, qui étaient en très grand nombre, s'administraient en toute liberté. Mais, obéissant aux tendances instinctives du pouvoir absolu, le gouvernement se trouva conduit à regarder de près aux choses que d'abord il avait regardées de loin. Il crut qu'il ferait mieux les affaires des sujets que les intéressés, et il multiplia ses agens; il accrut leurs droits, favorisé qu'il fut, dans ses empiétemens involontaires, par le mouvement de concentration qui, de Rome, avait gagné les provinces. Sous la pression des officiers impériaux, mais avec le concours inconscient des populations, surtout des notables qui visaient à constituer une noblesse urbaine, comme Rome avait constitué une noblesse d'empire, le régime municipal du Ier siècle fut profondément altéré.

De très vieilles coutumes exigeaient que les fonctions municipales fussent gratuitement exercées. Quand les villes, à la faveur de la sécurité croissante et de la prospérité générale, voulurent s'embellir; lorsqu'elles bâtirent des aqueducs, des thermes, des cirques et des amphithéâtres; lorsqu'enfin elles devinrent de grandes cités ayant chacune un vaste territoire à administrer, les citoyens se disputèrent les titres de décurions et de duumvirs, qui pouvaient mener à de plus grands honneurs, et ce furent l'argent offert, les statues promises, les spectacles et les festins donnés qui l'emportèrent. Les riches seuls purent faire ces sacrifices et s'exposer aux graves responsabilités financières que le magistrat encourait pour sa gestion. Le caractère aristocratique de la société romaine se marqua donc chaque jour davantage dans les provinces : les mœurs et les institutions y portaient, et dans les cités, comme à Rome, le peuple finit par n'être plus rien. Peu à peu les anciennes libertés disparurent; l'assemblée publique et les élections tombèrent presque partout en désuétude; la curie, qui se recruta par *cooptatio*, nomma les duumvirs; la condition des curiales devint, en fait, héréditaire,

et le pauvre fut enfermé dans son humble condition par la loi politique, qui lui interdit les honneurs municipaux, par la loi pénale, qui lui réserva des supplices que le riche ne subissait pas. Quoique l'édit de Caracalla parût établir l'égalité entre tous les Romains, la plus grande partie des habitans de l'empire continua de former la classe déshéritée des *humiliores*.

Mais quelques-uns de ceux qui achetaient les dignités municipales entendaient se ménager des compensations. Les abus qui s'étaient produits à Rome, quand l'oligarchie avait eu le pouvoir, se renouvelèrent dans les villes : l'empire eut ses Verrès municipaux, comme en eurent nos communes du moyen âge et les villes libres de l'Allemagne, comme l'Irlande en avait encore, il n'y a pas longtemps. Les uns commettaient des malversations ; d'autres s'allouaient des indemnités prises sur les fonds de la commune, malgré le caractère absolument gratuit des fonctions municipales ; et cet usage était ancien, car il est interdit par la *lex Genetiva Julia*, qui est du 1er siècle.

Cette noblesse des villes que séparaient du peuple sa fortune, ses privilèges et son orgueil, provoqua, par sa mauvaise gestion, l'ingérence progressive du gouvernement dans les affaires de la cité. Déjà les Antonins avaient donné à certaines villes des curateurs, afin de remettre l'ordre dans leurs finances dilapidées ; la juridiction municipale fut restreinte, pour soustraire la justice aux passions locales ; des taxes ne purent être établies, des travaux exécutés, qu'avec l'autorisation du légat impérial, et les nominations faites par la curie, les décisions prises par elle furent cassées quand elles déplurent au gouverneur, *ambitiosa decreta*. Au lieu des fières paroles de la loi *Genetiva Julia*, qui permettait aux décurions de faire sortir les citoyens en armes, pour la police du territoire, sous la conduite d'un duumvir investi des pouvoirs du tribun légionnaire de Rome, le code renferme des prescriptions qui obligent la curie à soumettre la désignation du gardien de la paix, *irenarcha*, à l'approbation, c'est-à-dire au choix du magistrat impérial. Les désordres de la liberté avaient rendu la tutelle administrative nécessaire, et celle-ci, exagérant son rôle, changea des cités autrefois vivantes en des corps sans âme. Il faudra que l'empire tombe, et avec lui cette administration tracassière, pour que le régime municipal, comme un tronc robuste qui, après l'orage, pousse des branches nouvelles, retrouve en beaucoup de lieux d'Italie et de France son ancienne vigueur.

Ces villes où, comme à Rome, le forum était pacifié et le sénat docile, parurent à l'autorité centrale pouvoir servir d'utile instrument pour une fonction d'état. Les curiales, qui devaient déjà pourvoir aux travaux publics, aux besoins de la poste impériale, à la

perception de l'annone ou impôt en nature, même à la levée des recrues, lorsque le gouvernement en demandait, furent encore chargés de recouvrer l'impôt foncier payable en espèces, avec la condition menaçante qu'ils prendraient sur leur fortune pour combler le déficit quand il s'en produirait. A ces services d'état s'ajoutaient ceux qu'imposait la cité : administration financière du municipe ; entretien de ses édifices, des ponts et des routes ; célébration des jeux et des fêtes, acquisition du blé et de l'huile nécessaires à la ville et surveillance des distributions faites à prix d'achat ou à prix réduit ; hébergement des magistrats et des troupes de passage ; défense des intérêts municipaux en justice ou par devant le prince et, dans ce dernier cas, voyage pénible et coûteux ; en un mot, les innombrables obligations comprises sous les mots de *munera personarum*, qui devaient être personnellement remplies, et de *munera patrimonii*, qui imposaient des dépenses parfois considérables. Cette longue énumération prouve que toute la vie sociale de l'empire était dans les curies. De là deux conséquences qui se produisirent l'une dans le Haut-Empire, l'autre au IVe siècle : les curies sont-elles florissantes, tout prospère ; sont-elles dans la gêne, tout décline.

L'empire souffrit doublement du malaise causé par ses exigences : les villes s'appauvrissant, la richesse générale diminua ; et du jour où les curiales eurent à garantir la meilleure partie des revenus du prince, ils devinrent l'objet de son infatigable sollicitude. Le code Théodosien contient, à lui seul, au titre *de Decurionibus*, cent quatre-vingt-douze décisions qui ont pour but de faire entrer dans la curie et d'empêcher d'en sortir quiconque a du bien. Enchaîné à sa condition, le curiale ne put se faire ni soldat ni prêtre, à moins de laisser son avoir au corps qu'il abandonnait, et l'accès de l'administration impériale lui fut interdit ; une loi l'empêchera même d'arriver au sénat de Rome ou de Constantinople. De toutes ces mesures il résulta que le mouvement ascensionnel qui, aux deux premiers siècles, renouvelait, par un afflux de sang nouveau, le sang appauvri de la classe dirigeante, s'arrêta ; que, les fonctions publiques ne se recrutant plus d'hommes préparés à les bien remplir, l'empire perdit ses meilleurs auxiliaires et que la valeur morale de l'administration baissa. L'histoire de l'empire répète ainsi celle de la république : après les lois Liciniennes, l'avènement des plébéiens et la grandeur de Rome ; après les premiers empereurs, l'avènement des provinciaux et la prospérité de l'empire ; puis le refoulement des uns par l'oligarchie consulaire et celui des autres par le despotisme fiscal ; mais au bout de l'une de ces périodes s'était trouvé César, au bout de l'autre se trouvèrent les barbares.

Dioclétien et Constantin n'accomplirent pas une révolution poli-

tique ; les changemens opérés par eux ne furent que de grandes mesures administratives. Ils coordonnèrent les élémens qui leur avaient été légués, en ajoutèrent quelques-uns et donnèrent à la monarchie impériale sa forme dernière, celle de l'empire byzantin qui réunit deux choses qu'on voit souvent ensemble : la faiblesse et la cruauté. Le peuple qui avait eu, pour les citoyens, la législation pénale la plus douce finit par avoir la plus atroce.

Le nouveau gouvernement s'appuya comme l'ancien sur l'armée, mais plus encore sur une administration qui pénétra partout, afin de tout surveiller et de tout contenir. La vie active et féconde était jadis éparse sur la surface entière du territoire, une centralisation extrême la concentra dans les bureaux, *officia*, que remplirent les agens de l'empereur : armée innombrable dont la principale fonction fut de faire de l'or pour le prince, par l'impôt, et qui en fit pour elle-même par la vénalité. Cette froide main, étendue sur l'empire, glaça les sources de la vie et tout s'immobilisa. Comme le curiale était devenu le serf de l'état, et le colon celui de la terre, l'ouvrier des manufactures impériales le fut de son métier, le soldat de sa cohorte, l'artisan de son collège ; et pour qu'on les pût aisément retrouver, s'ils s'échappaient du camp ou de l'atelier, on les marqua sur le bras ou la main d'un signe indélebile, comme le bétail que le fermier parque dans son enclos. Les servitudes du moyen âge commençaient.

VII.

Le mouvement, la grande loi du monde physique, est aussi la loi du monde moral. La société romaine, semblable à un corps affaissé sous le poids des liens qui l'enveloppent, n'agit plus et ne pense pas. Plus d'écrivains, plus d'artistes, plus de poètes qui la charment et l'excitent en lui montrant un idéal, le *Sursum corda et spiritus* qui fait les nations glorieuses. La patrie n'existe pas ; les dieux sont morts et, comme une terre usée qui ne donne plus de fruits, le monde païen ne produit plus d'hommes. Une grande leçon sort donc de cette histoire : là où le gouvernement veut tout faire, les citoyens ne font rien. L'état s'était proposé d'assurer le travail en l'organisant par des corporations réglementées et par l'établissement de conditions héréditaires, il n'organisa que la misère publique.

Au milieu de ce monde finissant se trouvaient pourtant des hommes qui, eux, agissaient et pensaient, mais en regardant au ciel et non pas à la terre, en se préoccupant de la vie d'outre-tombe

et non pas de l'existence d'ici-bas. La pensée de la mort est salutaire, excepté quand elle fait oublier de vivre. Les chrétiens ne s'inquiétaient point de toutes les servitudes qui avaient remplacé la libre existence des anciennes villes. Pour eux, la société romaine était « la grande prostituée » que leurs livres saints avaient condamnée. — Ils en fuyaient les honneurs; ils ne voulaient pas en remplir les devoirs; ses malheurs les laissaient indifférens, et comme ils ne voyaient pas dans les barbares des ennemis, il se refusaient à les combattre. Lorsqu'ils n'eurent plus à craindre la persécution, ils passèrent un siècle en aigres disputes sur leurs croyances, sans aucun profit pour l'ordre civil, et, durant ce siècle, les Germains arrivèrent. L'évangile avait fait des saints, il n'avait formé ni des citoyens, ni des hommes d'état. Pour l'empire païen, les chrétiens avaient été un élément de dissolution ; quand ils en furent les maîtres, ils ne surent pas le défendre. Le rôle social de l'église ne commencera qu'au moyen âge, alors qu'elle revendiquera, au milieu de la barbarie féodale, les droits de l'esprit, qu'elle opposera l'élection à l'hérédité, l'étude à l'ignorance, la charité à l'égoïsme, l'équité à de brutales passions et, qu'à force de prêcher le perfectionnement des âmes, elle préparera les voies à ceux qui réclameront le perfectionnement des sociétés. Ces mérites, qu'elle n'a pas toujours gardés, elle les avait au IVe siècle, mais pour quelques individus ; le monde de ce temps-là n'en profita point. A ses fidèles l'église donnait une grande chose, l'espoir du ciel; par contre, elle leur imposait une chose terrible, la peur de l'enfer. Le monde se peupla d'anges gardiens; mais le malin rôdant partout, sous toutes les formes, empoisonna la vie. On eut des joies célestes et des souffrances morales qui provoquant, les unes et les autres, des macérations et des tortures volontaires, poussèrent dans la solitude, loin de la société active, les meilleurs, peut-être, de ceux qui avaient été appelés à l'existence.

Il faut encore, dans l'histoire de cette grande ruine, faire la part des conditions économiques de la société romaine.

Comme le trésor demande ses principales ressources à l'impôt foncier et que cet impôt a pour gage les biens et la personne des propriétaires, l'agriculture accablée laisse en friche des provinces entières : l'heureuse Campanie, qui n'a pas encore vu un barbare, compte déjà 120,000 hectares où ne se trouve ni une chaumière ni un homme. Les contributions indirectes avaient fait la richesse du Haut-Empire ; au IVe siècle, elles rendent peu, parce que, la vie industrielle étant immobilisée dans les corporations, le travail se ralentit, la production baisse et le commerce s'arrête. Les mines épuisées ne renouvelaient pas le numéraire dépensé au dehors pour

les importations et les pensions aux barbares, ou perdu au dedans par les enfouissemens de monnaies faits à chaque invasion nouvelle. Cette raréfaction des métaux précieux donnait au capital une prépondérance écrasante. Celui qui le possédait en usait comme l'ancien Romain : la grande industrie était encore l'usure. En trois ans, l'intérêt doublait la dette, et l'emprunteur, bien vite ruiné, abandonnait au créancier sa terre ou sa maison. Il ne pouvait en être autrement dans une société où, le crédit étant nul et le travail précaire, le pauvre devenait toujours plus pauvre et le riche, qui avait des capitaux disponibles, toujours plus riche. Hérode Atticus l'était assez pour pensionner Athènes tout entière; Didius Julianus et Firmus, pour acheter la pourpre argent comptant; Tacite, pour payer la solde de toutes les armées; et Symmaque dépensait allègrement, aux fêtes de sa préture, deux mille livres pesant d'or. On voyait donc dans l'empire quelques fortunes colossales et, à côté, une extrême misère, c'est-à-dire le contraire de ce qui convient à une société bien ordonnée.

La nouvelle doctrine religieuse, réaction énergique et salutaire contre la sensualité païenne et l'égoïsme des grands, avait raison de prêcher la charité. Mais, au lieu de dire comme Septime Sévère : *Laboremus*, ce qui est le mot d'ordre de la société civile, elle enseignait que vendre son bien et en distribuer le prix aux nécessiteux était un des moyens de gagner le ciel. Ce fut souvent un gaspillage de la richesse, qui ne soulagea les pauvres qu'un moment et qui, loin de restreindre leur nombre, multiplia la fausse mendicité.

Enfin la population diminuait par les pestes et les famines, par les guerres civiles et les incursions des barbares, mais aussi par les prédications du nouveau clergé qui, s'imposant à lui-même le célibat, l'encourageait chez les autres et faisait supprimer par Constantin les avantages que le premier empereur avait réservés à la paternité féconde. Il semble même que la durée moyenne de la vie ait diminué au IVe siècle : presque toutes les impératrices meurent jeunes, et les empereurs qu'on ne tue pas ne peuvent arriver à un grand âge.

Un prince enivré de pouvoir et d'adulations, des courtisans et des eunuques exploitant sa faveur, une administration qui avait déjà les mains rapaces des fonctionnaires orientaux, des cités appauvries, une industrie languissante, le désert gagnant de fertiles provinces et l'abaissement continu de ce qu'on pourrait appeler le recrutement social, sont des maux avec lesquels des états vivent misérablement, mais peuvent vivre longtemps. Les causes actives de la perte de Rome sont dans la politique funeste qui durant quatre siècles peupla de Germains les provinces frontières; dans la force

croissante des barbares qui, n'étant plus contenus, s'organisèrent pour l'attaque, et dans la décomposition de l'armée romaine, qui rendit la résistance impossible. Quand les barbares, instruits par tant de guerres, furent en état de combiner des opérations offensives, l'empire aurait eu besoin des soldats de Trajan, et il ne se trouvait sous les enseignes que des mercenaires sans discipline ni fidélité. Les anciens légionnaires avaient conquis le monde avec la pioche autant qu'avec l'épée; leurs indignes successeurs sont incapables de tracer un camp. Les vieilles armes pèsent trop à leur mollesse; ils veulent de petits boucliers et des casques moins lourds; même en campagne, ils entendent vivre commodément, et, pour n'y pas manquer, ils s'embarrassent d'un train immense de bagages et de convois qui portent les vivres que les soldats ne portent plus. L'armée romaine ne sait plus marcher : il faut des mois à Constance et à Théodose pour joindre leurs adversaires.

Cet affaiblissement des qualités militaires était un mal déjà grave; plus funestes furent les changemens dans la composition de l'armée. La crainte des conspirations sénatoriales, et le besoin de ne pas laisser le curiale échapper à ses trop nombreuses fonctions, avaient décidé les princes à interdire le service militaire à la noblesse d'état et à celle des villes. L'armée se recruta d'abord dans les bas-fonds de la population, d'où sortaient encore quelques Romains, mais, au IVe siècle, elle demanda ses soldats aux barbares. Un Germain coûtait peu, et le gouvernement vendit très cher aux *possessores* la dispense de fournir des recrues. Le trésor fit ainsi double gain; mais cet expédient financier priva l'empire de troupes nationales. Des Francs, des Alamans, des Goths, des Vandales commandent l'armée romaine, et ils commandent à des soldats de même origine, qui souvent trahissent le secret des expéditions, tandis que leurs transfuges dressent l'ennemi à la discipline romaine, lui fabriquent des armes et lui révèlent les circonstances propices pour l'invasion d'une province. La garde de l'empire est remise à ceux qui le démembreront. Savons-nous ce qu'il y eut de défections à la journée d'Andrinople, cette seconde bataille de Cannes, où une partie de l'armée s'enfuit sans avoir combattu?

Depuis Auguste, les empereurs avaient cru arrêter la barbarie en transportant des barbares sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite du Danube. Avec une armée vraiment romaine, le danger aurait pu être conjuré; il devint redoutable avec une armée de Germains, dont les chefs, nommés par le prince ducs, comtes, membres du consistoire impérial, même consuls, tenaient le sort de l'empire dans leurs mains. L'invasion pacifique était faite dans les provinces et dans les dignités avant l'invasion violente; l'une avait préparé

l'autre. Jordanès appelle Théodose « l'ami des Goths; » l'empereur méritait ce titre : Alaric qui prit Rome avait été un de ses généraux. Ainsi tombera un autre grand empire, le khalifat de Bagdad.

A l'exemple du prince, l'église leur ouvrait ses bras, et de ces hommes dont Grégoire de Tours montrera la profonde dégradation, elle faisait déjà une race prédestinée. Bientôt un prêtre éloquent s'écriera, au bruit de l'empire qui s'écroule : « Saül maudit et déchu, voilà Rome! David béni et triomphant, voilà les barbares! » Nous avons eu longtemps la naïveté de répéter cette parole de Salvien, que redisent toujours les descendans de ces grands destructeurs; pour eux le monde n'a connu que deux civilisations, celle de l'antiquité et le *Germanenthum*.

L'empire aurait-il pu éviter son destin? Oui, dans une certaine mesure, si Auguste, Trajan et Hadrien avaient eu des héritiers au lieu de successeurs indignes. Malheureusement, il y a dans les affaires humaines une force des choses, provenant d'influences très diverses et parfois très anciennes, contre laquelle les individus ne peuvent réagir, surtout quand de vulgaires ambitieux ont remplacé les hommes d'expérience. La monarchie orientale du Bas-Empire procède du principat demi-républicain d'Auguste, et la formation d'une administration innombrable fut la conséquence du pouvoir absolu du prince, qui, pour mettre l'ordre en tout, mit partout sa volonté, ses agens et la servilité. Les dépenses d'une cour fastueuse, le salaire d'une armée de fonctionnaires, les subsides fournis aux barbares pour qu'ils se tinssent en repos et livrassent des soldats, enfin l'énorme destruction de capital faite par les révolutions et par les invasions, obligèrent d'accroître les impôts. La propriété foncière, le commerce, l'industrie, en furent accablés, et l'usure dévorait incessamment ce que le fisc avait épargné. Aussi les populations se désintéressèrent d'un gouvernement qui les ruinait sans les défendre. Elles avaient montré leur reconnaissance pour cette *paix romaine* qui permettait à chacun de vivre tranquille à l'ombre de sa vigne et de son figuier; elles eurent de sourdes colères et des malédictions contre des princes qui laissaient les barbares courir impunément les provinces, comme bandes de bêtes fauves. L'horizon des esprits se rétrécit; on s'enferma dans sa ville. Marc Aurèle eut beau écrire : « L'Athénien disait : O cité bien-aimée de Cécrops! Et toi ne peux-tu dire : O cité bien-aimée de Jupiter! » on resta citoyen de Tours, de Séville, d'Alexandrie ou d'Éphèse, on ne le fut pas de l'empire, et on ne prit nul souci des maux dont les autres souffraient. Un des derniers poètes de Rome se trompe quand il glorifie la ville éternelle d'avoir fait d'un monde une cité : *Urbem fecisti quod prius orbis erat*. Les mille cités de l'empire,

étrangères les unes aux autres, n'avaient point cette communauté de sentiment qui donne un seul cœur à des millions d'hommes inconnus les uns des autres; mais chacune sentait douloureusement peser sur elle l'omnipotence de l'état. Malgré les liens, tout à la fois fragiles et lourds, dont l'administration avait enveloppé la société, tout s'en alla pièce à pièce sous la main des barbares, et l'empire, colosse fait de grains de sable, tomba. Isolement municipal, centralisation excessive : deux mots également funestes. La Grèce mourut de l'un, l'empire de l'autre, ou plutôt de tous les deux, car il souffrit en même temps de cette double infirmité sociale.

On recule cette fin jusqu'en 476. La vieille Rome est morte beaucoup plus tôt : Théodose fut véritablement le dernier des empereurs romains. Après lui, il n'y a plus que des ombres sur le trône de l'Occident; l'Orient est l'empire byzantin et le moyen âge commence, car les Germains sont partout et l'esprit des Grégoire et des Boniface règne dans l'église.

VIII.

Le peuple romain est-il mort tout entier? Il en est des empires comme des individus : les uns et les autres ne vivent avec honneur dans la mémoire des hommes que par les grandes œuvres qu'ils ont accomplies. Sanctuaire de l'art et de la pensée, la Grèce, comme son poète,

Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Rome mérite moins d'admiration, mais elle reste pour le monde l'école de la politique, du droit, de l'administration et de la guerre.

Dans la première partie de son histoire, on voit les heureux effets d'une politique progressivement libérale qui a fait la fortune d'un autre grand peuple; dans la seconde, les conséquences funestes du pouvoir absolu gouvernant une société servile avec une administration vénale.

Les états de l'Europe moderne ont imité son organisation administrative, qui leur apprit à conduire de grandes multitudes d'hommes, et certaines royautés ont copié le faste de la cour de Byzance, qui les enveloppa, elles aussi, comme d'un suaire.

Les anciennes légions de Rome, par leur discipline et leurs travaux, auraient encore des leçons à donner aux nôtres; mais il n'en

faudrait pas demander à celles de Théodose, qui étaient une cohue de barbares et n'étaient pas une armée.

Son droit survécut à l'invasion et dépassa les anciennes frontières de l'empire; les rois barbares le laissèrent à leurs sujets comme loi personnelle; l'Allemagne lui garde encore une valeur juridique et il a inspiré beaucoup de nos lois.

Ses jurisconsultes ont posé les réels fondemens de la justice et de la morale sociales lorsqu'ils ont mis en tête de leurs livres cette définition du droit par Celsus : *Jus est ars boni et æqui,* ou les trois préceptes d'Ulpien : *Honeste vivere, alterum non lædere, suum cuique tribuere.* Ils ont pris en main la cause des faibles, donné des droits à ceux qui n'en avaient pas, flétri quinze siècles avant nous la torture et déclaré l'esclavage un état contraire à la loi naturelle.

Son régime municipal, qui nous a transmis des règles administratives encore appliquées, a duré plus longtemps qu'on ne pense. Les consuls de Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Périgueux, etc., étaient les héritiers des duumvirs, qui, eux-mêmes, avaient pris le nom et les insignes des consuls de Rome. Et n'y a-t-il rien de commun, pas même un lointain souvenir, entre les états de nos provinces du Midi au moyen âge et les assemblées provinciales, dont nous suivons l'existence des premiers aux derniers jours de l'empire? Une de nos récentes lois, qui autorise plusieurs départemens à se concerter en vue d'un intérêt commun, se trouve au code Théodosien. Par une heureuse inconséquence, c'est de l'amas de ruines faites par le despotisme que sont sorties quelques-unes de nos idées de justice sociale et peut-être nos premières libertés.

Nous ne pouvons revenir à la constitution de la famille ni à celle de la cité telles qu'elles existaient chez les Romains. La cité des premiers siècles de l'empire était encore une république et la famille un royaume que le père, prêtre pour tous les siens, par les *sacra privata,* gouvernait absolument. Mais que d'exemples de dévoûment patriotique, d'obéissance à la loi, de généreuses libéralités envers les concitoyens, on trouve dans l'histoire de leur régime municipal. Et comme la famille était forte, le père respecté! Certaines vertus qui diminuent de nos jours pourraient se ranimer au foyer de ce vieux peuple.

L'étendue de la domination romaine, l'esprit que la philosophie grecque y avait répandu et le mouvement monothéiste qui entraînait les intelligences éclairées ont facilité la propagande chrétienne. Les premières communautés de fidèles ont vécu à l'abri de la loi sur les collèges funéraires, et l'église s'est servie du moule

des institutions impériales pour établir sa hiérarchie : les cités sont devenues des évêchés ; les provinces des circonscriptions métropolitaines ; les assemblées provinciales, des synodes ; plus tard enfin, le pape héritera de l'infaillibilité légale des empereurs.

Mais c'est l'âme même de l'empire qui a passé dans les monarchies du moyen âge ; qui, après l'émiettement féodal, a reconstitué les états, en donnant l'idée d'une organisation supérieure ; qui, enfin, fit prendre aux descendans d'Alaric et de Radagaise le titre de chefs du saint-empire romain et dire par saint Louis : « Si veut le roi, si veut la loi, » paroles que des souverains répètent encore. Deux principes romains ont rendu les rois maîtres de la justice par les appels et de la loi par la puissance législative : *constitutio principis legis vicem habet.*

C'est aussi en se souvenant d'une des plus vieilles institutions de Rome que des royautés modernes ont pris en main le protectorat des intérêts populaires : *tribunicia potestas.*

Rome n'a rien fait pour la science théorique ; le temps des grandes conquêtes sur la nature n'était pas encore : pour les arts et pour les lettres, butin de guerre rapporté au bord du Tibre, elle est au second rang ; du moins l'occupe-t-elle honorablement. Phidias, sans doute, n'est pas né sur l'une des Sept-Collines et il n'y a qu'un Parthénon. Mais, tout en copiant les temples, les statues et les médailles de la Grèce, les Romains ont donné une grande importance à des élémens d'art qu'Athènes et Corinthe négligeaient ou ignoraient, l'arc, par exemple, et la voûte (1). Pour leurs grands capitaines, pour les besoins de leur empire et les plaisirs de leurs cités, ils ont construit des arcs-de-triomphe, le dôme du Panthéon, des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres ; et ces voies militaires qui portaient si rapidement leurs légions et leur volonté aux extrémités du monde ; et ces ponts sur de grands fleuves que nous n'avons pas encore tous rétablis ; et le Colisée, les Thermes de Caracalla, montagnes de pierre qui pèsent lourdement, mais avec tant de majesté, sur le sol, qu'on pourrait les prendre pour une figure de la domination romaine. Dans ces œuvres la Grèce n'a rien à réclamer, tout au plus la main qui exécutait, non l'esprit qui avait conçu. Elle avait créé, après l'Égypte et l'Orient, une nouvelle architecture religieuse ; Rome créa l'architecture civile et a fait comprendre la nécessité des grands travaux publics.

Si, dans les lettres, elle ne fut bien souvent qu'un écho de la

(1) La voûte exige des culées puissantes, des massifs inertes où se dépensent, inutilement pour l'effet général, de la force, de l'espace et des matériaux. Le sobre génie de la Grèce s'était refusé à cette prodigalité.

Grèce, elle a civilisé tout l'Occident, pour lequel les Grecs n'avaient rien fait. Sa langue, qui a donné naissance aux idiomes des nations latines, est au besoin un moyen de communication entre les savans de tous les pays, et ses livres seront toujours, à les bien choisir, les meilleurs pour la haute culture de l'esprit et l'éducation du cœur. Ils ont mérité, par excellence, le titre de *litteræ humaniores :* les lettres qui font les hommes. Un cardinal lisant les *Pensées* de Marc Aurèle, qui sont en grec, mais écrites par un Romain, s'écriait : « Mon âme devient plus rouge que ma pourpre au spectacle des vertus de ce gentil. » Supposez Rome anéantie par Pyrrhus ou Annibal, avant que Marius et César eussent refoulé les Germains hors de l'Occident, l'invasion germanique s'accomplissait cinq siècles plus tôt et, comme elle n'eût trouvé devant elle que d'autres barbares, quelle longue nuit sur le monde !

Il est vrai que lorsque ce peuple eut mis la main sur les trésors des successeurs d'Alexandre, le scandale des orgies romaines dépassa, durant un siècle, ce qu'on avait pu voir au fond de l'Orient ; ses plaisirs furent des jeux sanglans ou des représentations immondes ; son esprit, que la philosophie grecque avait raffermi, alla se perdre dans le mysticisme oriental ; enfin, après avoir aimé la liberté, il accepta le despotisme, comme s'il avait voulu étonner le monde par la grandeur de sa corruption autant que par celle de son empire. Mais d'autres temps n'ont-il pas connu la servilité dans les âmes, la licence dans les spectacles, la bruyante dépravation des mœurs que l'on rencontre partout où se trouvent réunis l'oisiveté et l'or ?

Aux legs de Rome qui viennent d'être énumérés il faut en ajouter un que nous placerons parmi les plus précieux. Malgré la piété poétique de Virgile et la crédulité officielle de Tite Live, la note dominante de la littérature latine est l'indifférence d'Horace, lorsqu'elle n'est pas l'audace de Lucrèce. Pour Cicéron, Sénèque, Tacite et les grands jurisconsultes, le plus impérieux des besoins fut la libre possession d'eux-mêmes, l'indépendance de la pensée philosophique. Cet esprit, qui prétendait ne relever que de la raison pure, fut à peu près étouffé durant tout le moyen âge. Il reparut, quand l'antiquité eut été retrouvée, et de ce jour le monde *renaissant* se remit en marche. Dans la voie nouvelle, la France fut longtemps son guide. Pour l'art, en ses formes les plus charmantes, pour la pensée, éclose dans la lumière, elle a été la plus légitime héritière d'Athènes et de Rome. Puisse-t-elle l'être toujours !

VICTOR DURUY.

L'INNOCENT

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

Elle n'était pas en train de dormir cette nuit-là, Bernade. A peine assoupie, un rien l'éveillait, la faisait se dresser sur son lit, et elle demeurait accoudée au traversin, l'œil clair dans l'obscurité de la chambre, l'idée nette ; une idée toujours la même, hélas ! un doute qui la ressaisissait, aussitôt échappée du rêve, et qui la blessait chaque fois comme d'une piqûre au cœur.

Était-ce bien réel, ce qu'elle avait cru sentir, ce frémissement de ses entrailles qui l'avait si terriblement alarmée, la semaine avant, un certain soir ? Aucun signe n'avait reparu depuis ; et cependant elle restait agitée, inquiète, l'esprit au noir, trop ébranlée par cette secousse pour retrouver son aplomb.

Le jour, ça allait encore. Tant bien que mal, la tête suivait le travail des bras occupés à mener la barque, à tendre les filets, à monter le pot-au-feu. Mais, la nuit arrivée, le corps étant au repos dans les draps, la tête partait. Tout de suite, la peur la reprenait, l'idée de la honte, du déshonneur possible, et les tristes pressenti-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

HOMÈRE

D'APRÈS LES

PLUS RÉCENTES DÉCOUVERTES DE L'ARCHÉOLOGIE

W. Helbig, *Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert. archæologische Untersuchungen*, 1 vol. in-8°, avec 2 planches et 120 gravures dans le texte; Teubner. 1884, Leipzig.

N'en déplaise aux ignorans, il y a, même en Allemagne, des savans qui ont de l'esprit; M. Helbig est du nombre. Il choisit bien ses sujets et il les traite avec méthode, avec clarté, avec agrément. Avant de s'adonner aux études très spéciales où il s'est fait un nom, M. Helbig avait commencé par vivre dans le commerce des poètes et des historiens de l'antiquité (1); il possède cette connaissance, à la fois étendue et précise, de la littérature grecque et latine, cette pratique assidue et familière des auteurs anciens que les meilleurs étudians des universités emportaient du séminaire philologique où ils avaient passé deux ou trois ans sous la direction d'un Ernest Curtius, d'un Otto Jahn ou d'un Ritschl. Dans l'éducation d'un archéologue, l'étude des textes doit précéder celle des monumens figurés; en effet, l'homme n'explique pas sa pensée aussi clairement et d'une manière aussi explicite par des formes que par des mots. Les formes, il est vrai, lorsqu'elles sont empruntées au monde de la vie, peuvent représenter des sentimens et des idées; mais

(1) La thèse de doctorat de M. Helbig a pour titre : *Quæstiones scenicæ* (Bonn. 1861).

elles ne les représentent que pour ceux qui les ont déjà dans l'esprit; elles les leur rappellent, souvent avec une rare puissance, mais elles ne les leur suggèrent pas. Les mots seuls ont cette vertu; seuls ils sont capables de traduire une conception quelconque avec assez de netteté pour que, malgré la différence des temps et des lieux, elle puisse passer presque tout entière de l'âme d'un contemporain de Chéops ou de Périclès dans celle d'un Allemand ou d'un Français du XIXe siècle.

Une première obligation s'impose donc à quiconque prétend marcher sur les traces des Winckelmann et des Ennio Quirino Visconti, des Gerhard et des Welcker, des Longpérier et des François Lenormant; il devra, que l'on nous passe cette expression familière, s'être mis dans la tête toute l'antiquité, d'abord et surtout les poètes, les épiques et les lyriques, les tragiques et les comiques, puis les historiens, les orateurs, tous les écrivains que l'on lit pour l'intérêt des sujets qu'ils ont traités ou pour la beauté de leur style; mais il ne pourra pas s'en tenir là, il lui faudra consulter sans cesse jusqu'aux médiocres abréviateurs et polygraphes de la basse époque, et savoir interroger les plus entortillés, les moins intelligens des scoliastes. Il est, en effet, tel mythe que les artistes ont mis en scène et qui n'est d'ailleurs connu que par une ligne, parfois même par un mot de l'un de ces commentateurs. La mention est très brève, l'allusion est souvent obscure, et cependant l'érudit vraiment sagace tirera parti de ces indications; elles lui livreront le secret de mainte figure et de maint tableau qui, sans ce secours, serait resté toujours un problème. Si la vie n'était si misérablement courte, l'apprenti archéologue commencerait par employer quelque quarante ou cinquante ans à lire, la plume à la main, tous les auteurs anciens, d'Homère à Quintus de Smyrne et à Nonnius de Pannopolis, ces enfans presque posthumes de la muse grecque; il ne s'arrêterait pas là, il aurait le courage de dépouiller les volumineux ouvrages de ces savans byzantins, qui disposaient encore de tant de vieux livres aujourd'hui perdus; il descendrait jusqu'à Photius et Eustathe, jusqu'à Michel Psellus et Tzetzès.

Pas plus qu'aucun de ses maîtres, M. Helbig ne pouvait songer à réaliser cet idéal, ni s'astreindre à ce trop long noviciat; comme tous ceux qui sentent de bonne heure le prix du temps, il a dû se hâter et s'essayer à pénétrer les mystères de l'antiquité figurée avant d'avoir analysé, de la première à la dernière ligne, toute l'œuvre de ce que nous appellerons l'antiquité littéraire. Tout au moins, lorsque les leçons de Gerhard lui donnèrent le goût de ces belles recherches d'archéologie auxquelles il allait désormais se livrer tout entier, était-il déjà un philologue assez exercé pour que, depuis lors, il n'ait jamais cessé de mener de

front la lecture des auteurs et l'étude des monumens, les expliquant les uns par les autres et trouvant plus d'une fois la justification de ses idées dans des textes dont il a été le premier à sentir et à signaler l'intérêt. Ce fut à Florence, à Naples, et surtout à Rome qu'il apprit son métier. Il avait été envoyé en Italie comme pensionnaire de cet *Institut de correspondance archéologique* qui a fourni le premier type de ces missions permanentes que nous avons imitées en fondant nos écoles françaises d'Athènes, de Rome et du Caire (1); il y étudia les collections publiques et privées avec un maître tel qu'Henri Brunn, l'auteur de la meilleure histoire de l'art grec que l'on possède encore (2). Lorsque celui-ci quitta Rome, pour aller se fixer à Munich comme professeur d'archéologie et conservateur de la glyptothèque, M. Helbig le remplaça, en 1865, comme second secrétaire de l'Institut, et, depuis lors, sauf pour des absences de quelques semaines, il n'a pas quitté l'Italie. Il y a vécu dans le monde charmant de Rome, où tant d'idées s'échangent entre des hommes de différens pays et d'éducation différente, qui n'ont de commun que la curiosité de l'esprit et le goût du beau, dans un monde où les amateurs et les artistes coudoient les savans et leur donnent la réplique; l'érudition y est moins exposée qu'ailleurs à rester ou à devenir pédante. Ce milieu a eu une influence favorable sur le talent de M. Helbig; il a contribué beaucoup à lui donner cette sorte d'élégance aisée et naturelle qui vaut à ses livres de pouvoir être lus et goûtés par toutes les intelligences cultivées.

Tout en fréquentant les salons romains et ceux de la colonie étrangère, M. Helbig ne cessait de parcourir en tous sens l'Italie; il en connaît les musées pièce par pièce; pas une fouille importante ne s'est faite dans la péninsule qu'il n'y ait assisté. Pour écrire son premier livre, les *Peintures murales des villes de la Campanie ensevelies par le Vésuve*, il avait visité Pompéi maison par maison (3); il avait examiné toutes les fresques qui, de Pompéi, d'Herculanum ou de Stabies avaient été apportées au musée Bourbon; enfin, il avait recherché dans les rapports imprimés ou manuscrits des anciens inspecteurs des fouilles tout ce qui pouvait lui permettre de restituer les tableaux aujourd'hui détruits pour être restés trop longtemps exposés à l'air. A cet ouvrage s'en ajoutait bientôt un autre, qui

(1) Voir l'intéressante étude que M. Michaëlis a publiée à propos du cinquantenaire de l'Institut, sous ce titre : *Geschichte der deutschen archæologischen Instituts*, 1829-1879 (1 vol. in-8°; Asher). Cette histoire a été publiée à la fois en allemand et en italien, aux frais de l'Institut.

(2) *Geschichte der Griechischen Künstler*, 2 vol. in-8°. Stuttgart, 1857-1859.

(3) *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, in-8°, avec un atlas in-4° de 23 planches. Leipzig, 1868. — *Untersuchungen über die Campanische Wandmalerei*, in-8°. Leipzig, 1873.

était le complément naturel de cette sorte de catalogue; dans ses *Recherches sur la peinture murale campanienne*, M. Helbig remontait aux origines mêmes de cet art que nous connaissons presque uniquement par le décor des murailles pompéiennes, et il faisait l'histoire de la peinture grecque depuis le temps des successeurs d'Alexandre jusqu'au Ier siècle de l'empire romain.

Dès qu'il eut achevé de traiter ce sujet, ce fut le mystère de la langue et de l'art étrusque qui l'attira; de longs séjours à Corneto, à Chiusi, à Vulci, à Orvieto lui ont fait connaître dans leurs moindres détails toutes les sépultures de l'Étrurie, et il se préparait à nous donner une histoire de cette étrange civilisation qui aurait été le dernier mot de la science contemporaine; mais les Étrusques n'ont pas été les premiers habitans de l'Italie du nord qui y aient laissé des traces de leur passage et de leur séjour prolongé; ils s'y sont superposés à une population plus ancienne, celle même dont une branche, sous le nom de Latins et de Romains, a fini par jouer un si grand rôle sur la scène du monde. Quelles aptitudes à la vie policée possédaient ces tribus? comment se sont-elles établies sur le sol et distribuées dans la péninsule? Dès que M. Helbig s'est posé cette question, il a voulu la résoudre; il s'est mis à étudier les *terramares* de l'Émilie et il y a fait une découverte qui a son prix : pour qui sait l'histoire, les antiquités dites *préhistoriques* de l'Italie ne méritent pas cette dénomination. Les fouilles qui ont dégagé les débris de nombreux villages bâtis sur pilotis dans la vallée du Pô ont permis de se représenter la vie et les mœurs des peuplades qui, bien avant que se fût répandu l'usage de l'écriture, avaient occupé cette fertile contrée; or, entre les habitudes que nous sommes autorisés à leur prêter et le plus ancien état social du Latium, il y a des ressemblances trop curieuses pour qu'on puisse les expliquer par une simple rencontre. M. Helbig les a relevées; il a fait connaître ainsi toute la première période du développement des tribus italiotes. L'intérêt, l'originalité du livre où sont exposés les résultats de ces recherches et de cette comparaison, c'est le contraste piquant que ménage à l'esprit le plan que l'auteur a suivi (1). Celui-ci commence par promener son lecteur à travers les épaisses forêts qui couvraient alors toute la Haute-Italie; il l'introduit dans ces rares clairières où se dressaient les huttes entourées de noirs troupeaux de porcs, que leurs maîtres poussaient dans les bois de hêtres et de chênes, tout en s'essayant, sur quelques parcelles de terre incomplètement défrichées, aux premiers travaux de l'agricul-

(1) *Die Italiker in der Poebene, Beiträge zur altitalischen Kultur und Kunstgeschichte*, 1 vol. in-8°, avec une carte et deux planches. Leipzig, 1879. — Nous avons donné une analyse très étendue de cet ouvrage dans trois articles du *Journal des Savans*, juillet, août et septembre 1880.

ture ; mais, par-delà ces paysages et ces tableaux, il montre du doigt à l'horizon les villages fortifiés que les descendans de ces pâtres sauvages ont bâtis par centaines sur les monts du Samnium et de la Sabine, au-dessus des plaines déjà fécondées par la charrue, et, tout au fond de la scène, il laisse apercevoir l'indestructible rocher du Capitole et les sept collines couronnées de leurs superbes édifices.

Sic rerum facta est pulcherrima Roma,
Septemque una sibi muro circumdedit arces.

Tel est le premier volume, le premier chapitre, si l'on veut, du grand ouvrage que M. Helbig nous promet sous le titre modeste de *Contributions à l'histoire de la civilisation et de l'art dans l'ancienne Italie*. A ce peuple primitif, dans certaines parties de la péninsule, étaient venus se substituer les Étrusques, qui y ont fondé tant d'opulentes et fameuses cités : il semblait que l'historien n'eût plus qu'à se transporter dans cette Étrurie qu'il connaît si bien et à la suivre dans son développement jusqu'à l'heure où la conquête romaine lui enlève son originalité : mais l'Étrurie ne s'explique pas par elle-même : elle n'est arrivée à ce grand déploiement de puissance et de luxe que grâce aux modèles qui lui ont été fournis par des civilisations antérieures. Ses maîtres ont été les Phéniciens, d'une part, et, de l'autre, les Grecs. Pour comprendre l'Étrurie, il importe donc de savoir ce que ces deux peuples ont pu lui vendre quand ils se sont mis à placer sur ses marchés les produits de leur industrie.

Pour ce qui est de la Phénicie, M. Helbig avait déjà résolu la question. A propos de découvertes faites à Préneste, en 1875, il avait dressé le bilan de l'importation tyrienne et carthaginoise : il avait indiqué à quels signes on reconnaît les objets qui sont sortis des ateliers ou des entrepôts de ces habiles ouvriers, de ces hardis marchands : il avait montré que ces denrées se rencontrent dans les sépultures de la Sicile, de la Sardaigne, de la Campanie, du Latium et de l'Etrurie, phénomène qui s'explique par plusieurs siècles d'un commerce très actif. Le mémoire auquel nous faisons allusion ne date pas de dix ans (1). Très neuves alors, les idées qu'il expose sont devenues aujourd'hui presque banales, tant elles se sont imposées par l'abondance et la solidité des preuves. Il restait à déterminer ce que l'Étrurie avait pris aux Grecs, quand, vers la fin du VIIIe siècle, après la fondation de

(1) *Cenni sopra l'arte fenicia*, lettera di W. Helbig al sign. senatore G. Spano (dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1876, p. 197-257).

Cumes, elle commença de subir leur influence. Ce fut à eux, et non directement aux Phéniciens, qu'elle emprunta l'alphabet; dès le VIIe siècle et peut-être même avant, les vases de terre et de métal, les bijoux et autres objets de luxe expédiés par Corinthe et par les colonies chalcidiennes faisaient déjà concurrence, sur tous les marchés de l'Étrurie, aux produits phéniciens. La marine étrusque s'allia bien à celle de Carthage pour combattre celle de Phocée, comme plus tard pour menacer Cumes, mais, malgré ces défiances et ces luttes, le prestige du génie grec finit par triompher; au Ve siècle, il avait imposé à l'Étrurie l'imitation des types qu'il avait créés, l'adoption de ses mythes et le paiement d'un tribut considérable sous forme d'achats sans cesse renouvelés. M. Helbig s'est demandé comment s'était établi ce courant, et ce que la Grèce avait eu à offrir quand s'étaient nouées les premières relations entre elle et les Étrusques établis sur les deux versans de l'Apennin, de Bologne à Cæré. C'est ainsi qu'il a été entraîné vers une nouvelle étude, celle de l'art grec archaïque; à ce propos, il a relu Homère, et de cette lecture est né tout un livre. C'est ce livre, très original et très instructif, que nous voudrions faire connaître par une rapide analyse; mais ce que ce résumé ne saurait reproduire, ce sont les figures qui, mieux que tous les mots de la langue la plus riche et la plus précise, définissent une forme, un vêtement, une arme ou un bijou. Ceux que le sujet intéresserait devront donc recourir à l'ouvrage allemand; il renferme des images, que l'on voudrait d'ailleurs y trouver plus nombreuses encore et d'une exécution plus soignée.

I.

Il y a bien des manières de lire la Bible et de lire Homère, ces textes vénérables qui renferment tout ce que nous pouvons savoir sur le compte de sociétés dont toutes les autres œuvres ont péri sans retour. A ne parler ici que de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ceux qui s'en sont occupés, jusqu'à ces derniers temps, ne les avaient guère étudiées qu'en philologues, en lettrés, ou en philosophes. Les premiers ont cherché à surprendre les secrets de cet art encore si naïf et déjà si savant; ils ont analysé le rythme et la langue, ils ont établi les règles de ce mètre tout à la fois si ample et si souple; ils ont dressé le vocabulaire et la syntaxe de cet idiome épique que plusieurs générations de chanteurs s'étaient employées à façonner avant le jour où il fournit la matière de deux chefs-d'œuvre. D'autres critiques ont travaillé à se rendre compte de la composition des deux poèmes; ils en ont défendu l'unité ou bien ils les ont mis en morceaux; dans les ensembles que nous possé-

dons, ils prétendent distinguer l'apport de plusieurs auteurs et la trace de remaniemens successifs dont ils ne craignent pas de fixer l'ordre et la date. Les gens de goût cherchent surtout un plaisir exquis dans la lecture de tant de vers admirables et de tant de scènes pathétiques; ils donnent une fête à leur imagination en la dépaysant, en la transportant dans ce monde si différent du nôtre, dans ce monde jeune et passionné que réfléchit tout entier le clair miroir de cette large et limpide poésie. Enfin, ce que l'historien des mœurs et des idées demande à ces mêmes récits, c'est de lui ouvrir et de lui montrer l'âme même des hommes de ce temps avec les pensées qui leur sont familières, avec la couleur et les nuances des sentimens qui les poussent à l'action. Il veut savoir comment ce peuple avait résolu le problème de la destinée humaine, quels dieux il adorait, et quelle morale il tirait de sa religion. La curiosité d'investigateurs sagaces s'était déjà portée sur tous ces points; les poèmes eux-mêmes renfermaient toutes les données qu'il s'agissait de mettre en œuvre, et, pour en dégager les conclusions qu'elles comportaient, on n'avait besoin que d'un sens délicat et d'une pénétrante finesse; il n'avait pas été nécessaire d'attendre les récens progrès de l'archéologie et les résultats des fouilles faites dans la plaine de Troie et sur le roc de Mycènes.

Au contraire, jusqu'au jour où ces découvertes et bien d'autres encore sont venues nous donner quelques notions précises sur les arts et les industries de la Grèce primitive, il eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, de répondre à des questions d'un autre ordre, que la curiosité de l'esprit moderne ne peut manquer de se poser à propos de l'épopée homérique et de la société qu'elle seule nous fait connaître. Quel était le matériel et l'outillage dont disposaient les contemporains du poète, comment leurs maisons étaient-elles construites et décorées, quels moyens de transport employaient-ils, comment étaient-ils habillés, quel était le goût de leurs parures, de quelles armes se servaient-ils à la guerre, quels métiers exerçaient-ils et avec quels instrumens, quels vases de terre ou de métal se passaient-ils de main en main autour de la table du festin, quels dessins et quelles images ornaient les murailles de leurs demeures, leurs meubles, leurs bijoux, le tranchant de leurs glaives et l'orbe de leurs boucliers, enfin, sous quels traits figuraient-ils leurs dieux? Pour tout dire, en un mot, comment nous représenterons-nous Hector et Achille, Ulysse et Télémaque, Briséis et Circé, Andromaque et Pénélope? Dans quel cadre et au milieu de quels accessoires devrions-nous placer ces personnages, si nous avions à mettre en scène la bataille devant les vaisseaux, la rencontre d'Hélène et de Pâris après le combat contre Ménélas, les funérailles de Patrocle, le conseil tenu dans le palais

d'Alcinoüs ou l'orgie des prétendans à Ithaque, sous le toit du héros qui va les punir? Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les sculpteurs et peintres aient beaucoup à se préoccuper du genre d'exactitude qui touche un archéologue; quand ils y atteignent ou qu'ils croient y atteindre, c'est presque toujours aux dépens de la noblesse des attitudes et de la beauté des formes. Mais enfin supposons, par impossible, un artiste assez puissant pour que la recherche minutieuse du détail historiquement vrai ne refroidisse pas son inspiration; comment devrait-il s'y prendre pour nous donner la vision fidèle et comme l'hallucination de ce lointain passé, du théâtre où se jouent ces drames, et des acteurs qui y tiennent les rôles principaux?

A plusieurs reprises, dans ces derniers temps, on s'est déjà proposé de retrouver et de réunir les élémens qu'il faudrait rapprocher pour essayer cette sorte d'évocation (1); mais aucun des érudits qui ont tenté cette entreprise n'y avait été aussi bien préparé par ses études antérieures; aucun ne disposait des mêmes ressources que M. Helbig. Celui-ci venait de passer quelques mois en Grèce; il avait visité Olympie et Mycènes. Dans le musée qui renferme les monumens découverts par la mission allemande sur les rives de l'Alphée, il avait étudié surtout ceux qui ont un caractère très archaïque; à Athènes, il avait examiné avec un soin très particulier les objets qu'avaient procurés les fouilles de M. Schliemann et de ses émules. Il n'avait donc plus qu'à choisir parmi ces matériaux, à voir quels étaient ceux de ces objets qui répondaient le mieux aux indications du poète et que l'on pouvait, avec le plus de vraisemblance, regarder comme contemporains de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'était un travail de comparaison et d'appréciation qui avait ses difficultés; mais au moins la critique se sentait désormais sur un terrain solide, elle était en possession d'une méthode dont le principe ne pouvait être sérieusement contesté.

Cette méthode est, en effet, la seule qui donne des résultats dignes de confiance; dans toute autre voie, on marche à l'aventure. Il est toujours difficile, souvent il est impossible de se représenter, d'après une simple description, un édifice ou une figure, un costume ou un bijou. Or, dans Homère, il n'y a pas, sauf dans des cas assez rares, de descriptions proprement dites. Le poète récitait ses vers devant un public auquel étaient familiers les objets dont il faisait mention. Une épithète qui en rappelait le trait saillant lui suffisait donc pour en suggérer l'idée; il n'entrait dans quelque détail que lorsqu'il avait à parler d'un ouvrage extraordinaire, tel que la cuirasse d'Agamemnon, le bouclier d'Achille ou le lit d'Ulysse, mais

(1) Voir particulièrement Buchholz, *Die Homerischen Realien*.

alors même, il emploie plus d'un terme dont le sens resterait obscur pour nous si les monumens ne venaient l'expliquer.

Dans les premiers efforts que l'on a faits pour restaurer l'image de ce monde évanoui, on s'est cru en droit d'emprunter à la statuaire classique les données principales du tableau. C'est ainsi que Flaxman et ses imitateurs habillent, ou plutôt déshabillent les héros de l'*Iliade* en athlètes du temps de la guerre médique ; ils les dépouillent de tout vêtement. Or nous savons aujourd'hui que la nudité dite héroïque n'est qu'une convention de date assez récente. Entre le siècle d'Homère et celui de Phidias, tout en Grèce a subi de profonds changemens : les mœurs, l'architecture publique et privée, le costume, l'armement et la tactique, le style et le goût des objets de luxe.

Mais, dira-t-on, s'il en est ainsi, comment se fait-il que les artistes qui ont sculpté les frontons d'Égine ou couvert de peintures les portiques de Delphes et d'Athènes ne paraissent pas soupçonner ces différences ? N'étaient-ils pas de la même race que les personnages du poète ? n'avaient-ils pas même langue et mêmes dieux ? N'est-il pas vrai que trois ou quatre siècles seulement séparaient la Grèce d'Eschyle de celle d'Homère ? Personne ne songe à méconnaître ces liens et cette continuité. Pour qui ne compte que le nombre des années, il est certain aussi que les contemporains de Thémistocle et de Périclès étaient bien plus près que nous ne le sommes aujourd'hui de la génération qui la première entendit chanter la colère d'Achille ; mais il y a quelque chose qui, en pareille matière, est tout à l'avantage de l'érudit moderne, quelque chose qui abrège la distance à son profit et qui corrige, dans une large mesure, les effets de la diversité du sang. La force qui opère ce miracle, c'est la curiosité passionnée que nous inspire le passé de notre espèce, c'est ce sens historique qui s'est si singulièrement affiné depuis le commencement de notre siècle. Sans doute, l'honneur d'avoir eu la première idée de l'histoire revient à la Grèce ; mais si, du vivant même de Phidias et de Polygnote, les Hérodote et les Thucydide ont pressenti les méthodes que nous appliquons aujourd'hui, l'esprit qu'elles tendent à développer ne pouvait être encore très répandu dans la Grèce de Périclès. La prose alors venait d'apparaître, et avec elle la faculté d'abstraire et de généraliser, de saisir les causes des événemens et de dégager les lois qui en déterminent la suite, enfin de distinguer et de définir par leurs caractères originaux les temps et les peuples différens. Ce sont là, vers le ve siècle avant notre ère, des nouveautés qui n'ont pas encore fait école ; la foule est toute nourrie, tout imprégnée de poésie ; elle n'a pas ces scrupules et ces exigences qui se manifestent dans les sociétés où s'est partout insinué l'esprit critique. A l'artiste qui prétend la charmer

elle ne demande donc pas ce que nous appelons la couleur locale et la vérité historique; pourvu qu'il lui offre de belles lignes et des formes d'une pure et charmante noblesse, elle l'acclame et le porte aux nues. Voilà comment il ne faut s'aviser d'aller chercher une fidèle représentation du monde homérique ni dans les œuvres de la statuaire ni dans les peintures des vases. Si nous voulons considérer ces marbres et ces tableaux comme des documens, ne les consultons que sur les mœurs et le goût de l'époque même qui les a produits; ils ne savent, ils ne nous apprennent rien du passé. Une comparaison fera mieux comprendre l'erreur que l'on risquerait de commettre en s'ingéniant à trouver dans ces monumens l'image et la physionomie de la Grèce primitive. Michel-Ange et Raphaël se sont inspirés de la Bible et de l'évangile comme Polygnote et Phidias s'inspiraient d'Homère; les types que leur a suggérés la poésie des légendes hébraïques se sont imposés à l'admiration des hommes par leur beauté merveilleuse et leur rare puissance d'expression. Supposez cependant que, comme historien, vous teniez à vous faire une idée des prophètes juifs ou de Jésus et de ses apôtres, du caractère de leurs traits, du costume qu'ils portaient et du milieu où ils ont vécu, vous viendra-t-il à l'esprit d'aller puiser ces renseignemens dans les figures des maîtres italiens du XVIe siècle, dans celles du plafond de la Sixtine ou des chambres du Vatican?

Dans l'enquête que s'était proposé d'ouvrir M. Helbig, l'art libre et savant de la Grèce adulte n'était donc pas admis à témoigner; pour en tenir quelque compte, il aurait fallu multiplier sans cesse les distinctions et les réserves; le parti le plus sûr, c'était encore de renoncer à le consulter. D'un autre côté, si nous possédons aujourd'hui nombre de monumens qui sont contemporains de l'épopée ou qui même paraissent lui être antérieurs, ces monumens offrent très peu de variété. Les uns sont des restes d'édifices, qui ont en général perdu toute leur décoration; les autres sont des objets usuels, des vases où l'ornement n'est guère que géométrique, des bijoux et des accessoires de toilette, des ustensiles de tout genre. Les arts du dessin étaient alors dans l'enfance, au moins sur le sol de la Grèce; ils n'ont donc pas entrepris de représenter les hommes et les choses de leur temps. Dans les couches profondes du terrain, sur l'emplacement de ces vieilles cités qui appartiennent à la poésie plutôt qu'à l'histoire, les Achéens et les Ioniens ont semé les produits de leur industrie et les bribes de leur parure; mais ils n'ont pas su y déposer leur image, projetée et fixée sur le marbre, le bronze ou l'argile.

A l'époque où, — vers la fin peut-être du Xe siècle, — la poésie grecque atteint, chez les Grecs orientaux, son plein épanouissement,

d'autres peuples, plus anciennement civilisés, possédaient depuis longtemps déjà ce qui manquait encore à la Grèce. Sans doute, ils n'étaient pas arrivés à la correction parfaite du dessin, et leurs procédés graphiques avaient parfois quelque chose d'enfantin ; mais cependant, malgré tout, ils savaient modeler des bas-reliefs et tracer des peintures où les générations disparues revivent avec leurs attitudes familières, avec la particularité de leur type et de leur costume national, prises sur le vif dans le mouvement et la diversité de leur vie domestique, des cérémonies de leur culte et de leurs aventures sur terre et sur mer.

Ce sont là des documens d'un prix inestimable, et l'on sait le parti qu'en ont tiré les Rawlinson et les Duncker, les François Lenormant et les Maspero ; mais, en les employant à restituer la vie des peuples de l'Orient, en a-t-on épuisé tou l'intérêt ? Vastes tableaux peints sur les parois des tombes et des temples de l'Égypte, longues suites de bas-reliefs ciselés dans les dalles d'albâtre des palais assyriens, scènes de culte, de chasse ou de bataille gravées au burin dans les bandeaux concentriques des vases de métal que fabriquait la Phénicie, figures de dieux et de prêtres, de rois et de guerriers taillées au flanc des rochers de la Cappadoce et de la Phrygie, tous ces monumens ne peuvent-ils pas nous fournir aussi, par surcroît, des renseignemens utiles sur la civilisation de la Grèce homérique, sur les traits et les couleurs qu'il convient de lui prêter ? Consultés avec adresse et avec discrétion, ces ouvrages des artistes étrangers ne nous donneront-ils pas souvent ce que nous chercherions en vain dans la patrie même du poète : des images qui, mises en regard des vers du poète, en faciliteront l'intelligence ? Sans doute, nous n'irons pas demander à l'Égypte ou à la Phénicie le vivant portrait des Achéens ; mais, tout au moins, en cherchant bien, nous aurons chance de trouver quelque part, dans tel ou tel de ces tableaux, la représentation des chars sur lesquels combattaient les héros de l'*Iliade*, des navires qui les avaient conduits aux rivages de Troie, des meubles dont ils remplissaient leurs demeures, des habits et des armes dont ils se revêtaient. On ne pourra, bien entendu, marcher dans cette voie que pas à pas, avec une prudence singulière ; avant de reconnaître dans un objet dessiné par le sculpteur oriental le modèle de celui que l'aède grec avait sous les yeux, on aura dû soumettre d'abord à une minutieuse analyse les épithètes que l'épopée applique à l'agent ou à la chose que l'on étudie ; le même travail s'imposera pour tous les détails accessoires qui, dans l'un ou l'autre des deux poèmes, se rapporteront à la matière en discussion. Lorsque cette épreuve aura donné des résultats satisfaisans, on sera fondé à se servir des monumens de l'Égypte et de

l'Asie pour compléter les indications du poète, et pour donner, comme on dit aujourd'hui, un Homère illustré.

Ce qui a suggéré l'idée de cette confrontation et de ces rapprochemens, c'est l'ensemble des découvertes que l'archéologie a faites depuis un demi-siècle. On a d'abord vu l'antique et vénérable Orient se dégager par degrés de son linceul de sable et de poussière; après les premières fouilles de Botta et de Layard, en Assyrie, sont venues celles de Lepsius et de Mariette en Égypte, nos propres recherches en Asie-Mineure, l'exploration méthodique de la Phénicie par M. Renan, et enfin, tout récemment, l'exhumation de l'art chaldéen par M. de Sarzec (1). En même temps, sur le sol de la Grèce et de l'Italie, il y a eu toute une suite de trouvailles grâce auxquelles, d'année en année, notre curiosité pénètre plus loin dans le passé des tribus aryennes, mères des Hellènes et des Latins. Ces tribus, destinées à un si brillant avenir, elle les suit maintenant bien au-delà du point où atteignent les derniers rayons de l'histoire, au-delà même de ces espaces indéterminés où les mythes projettent encore à travers l'ombre quelques lueurs faibles et douteuses. Avec les objets recueillis à Hissarlik, on remonte jusqu'à l'âge de la pierre polie; mais la population qui tirait de cette matière la plupart de ses instrumens et de ses armes commençait à connaître les divers emplois du métal et l'estimait à un haut prix. A Théra, jusque sous cette couche épaisse de pouzzolane qui provient de l'éruption où ont été engloutis les deux tiers de l'île, on a saisi les traces d'une société qui semble déjà plus avancée; cette catastrophe date cependant d'une époque si reculée, qu'aucun souvenir, même le plus vague, n'en était resté dans la mémoire des hommes. Dès lors, pourtant, ceux qui habitaient ce Pompéi préhistorique avaient le goût et la pratique d'un style décoratif qui ne manquait pas d'une certaine élégance; ils ornaient de peintures les murs de leurs demeures. Enfin est venue la grande révélation, celle qui tout d'un coup a fait apparaître en pleine lumière tout ce monde de la Grèce primitive dont, la veille encore, on ne soupçonnait pas l'existence : M. Schliemann a ouvert les tombes de l'Acropole de Mycènes. Il y a eu là comme un vrai coup de théâtre, une sorte d'éblouissement; sous le soleil de la Grèce, on a vu resplendir le luxe à demi barbare de cette cité des Atrides qu'Homère appelait la cité « où il y a beaucoup d'or, » πολύχρυσος Μυκήνη.

L'impression avait été trop forte pour ne pas provoquer aussitôt de nouvelles investigations dans ce domaine inexploré. Dès que l'on fut averti, l'on trouva, un peu partout, en Argolide, en Attique, en

(1) Voir dans la *Revue* du 1er octobre 1882: *les Fouilles de M. de Sarzec en Chaldée.*

Béotie, dans les îles, les motifs que l'on avait été si surpris d'abord de rencontrer à Mycènes. Si nulle part on ne recueillit des richesses comparables à celles que renfermait, dans cette ville, le fameux cercle de pierres où avaient été ensevelis les princes de la tribu, on apprit cependant encore beaucoup en sondant le trésor des Minyens à Orchomènes, les tombes voisines de l'Héræon et de Nauplie, les tumulus de Spata et de Ménidhi. Les séries ébauchées se complétèrent et s'étendirent. D'ailleurs, comme dit le proverbe, une bonne fortune ne vient jamais seule. Nous ne saurions énumérer toutes les chances heureuses qui, dans ces dernières années, ont donné aux archéologues tant d'émotions et de joies; il suffira de rappeler les découvertes qui ont jeté le plus de jour sur les questions d'origines et sur les plus anciens rapports de la Grèce avec l'Orient. Ici, c'était l'art cypriote qui sortait de terre tout entier, par les soins de MM. Cesnola, Lang et Ceccaldi, un art sans grâce et sans beauté, mais qui n'en intéresse pas moins vivement par tous les renseignemens qu'il fournit et toutes les pensées qu'il suggère. Là, c'étaient les explorateurs allemands d'Olympie qui, dans les couches les plus profondes du terrain, ramassaient des bronzes dont plusieurs ne sont certainement pas postérieurs de beaucoup au siècle où l'épopée a pris sa forme définitive. Ailleurs, en Italie, si les fouilles ont fait moins de bruit, le gain qu'en a tiré la science n'a peut-être pas été beaucoup moindre. A Bologne et sur tout le versant oriental des Apennins, on a trouvé une Étrurie plus étrange de formes et plus primitive que celle des vallées de l'Arno, de la Chiana et du Tibre. Dans cette dernière contrée, qui avait déjà tant produit, une plus sûre direction imprimée aux recherches a permis de mieux distinguer les périodes, de mieux marquer l'ordre dans lequel se sont succédé les influences qu'a subies la civilisation étrusque. Dans le Latium, plus d'un curieux secret a été livré par les débris des premiers villages bâtis sur l'Aventin et sur le Quirinal, ainsi que par les tombes de Préneste. Dans les décombres de ces maisons, qui ont peut-être été bâties avant la célèbre cabane de Romulus, on a recueilli ces amulettes en terre émaillée que fabriquaient l'Égypte et la Phénicie; une sépulture latine contenait une coupe d'argent où était gravée une inscription phénicienne (1).

Veut-on savoir quelles sont les idées principales qui, sous l'effort de la discussion et de la critique, se sont dégagées des faits que nous avons rappelés et de bien d'autres moins importans en apparence? Voici comment on peut résumer les conclusions auxquelles on se sont conduit par l'ensemble de ces découvertes et de ces observations. La civilisation dont nous sommes les héritiers est

(1) G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 97.

plus vieille que ne l'avait cru tout d'abord la science moderne, mise en défiance par les chronologies fabuleuses et démesurées que la vanité nationale avait placées à l'origine de toutes les histoires. Cette flamme s'est allumée, peut-être vers le même temps, d'une part, dans la basse vallée du Nil, et, de l'autre, sur le cours inférieur de l'Euphrate et du Tigre. De l'Égypte elle a rayonné et s'est propagée vers la Syrie; de la Chaldée, vers la Haute-Mésopotamie, vers l'Arménie, vers l'Asie-Mineure. Les cités phéniciennes naquirent et grandirent dans une région où les deux influences se faisaient sentir à la fois, où l'on était à portée de ces deux sources de chaleur et de lumière. Grâce aux marins de Gebal et d'Arad, de Tyr et de Sidon, le mouvement s'étendit; il gagna les îles du bassin oriental de la Méditerranée et les rivages du continent qui le limitait au nord et à l'ouest; un peu plus tard, à mesure que ces aventureux navigateurs s'enhardissaient et qu'ils allaient plus loin, découvrant d'année en année des terres inconnues et fondant de nouveaux comptoirs, un commerce actif établit, à grande distance, des relations constantes entre les riches métropoles du monde asiatique et ces tribus grecques et italiotes dont l'âme jeune et encore naïve s'éveillait par degrés à toutes les curiosités, au sentiment de l'art, aux besoins et aux goûts de la vie policée.

A ces peuples tard venus il fallut du temps pour dépouiller la barbarie première, pour créer des civilisations nouvelles où se fondissent en une harmonie supérieure les élémens fournis par l'étranger et ceux qui sortaient des instincts les plus profonds et comme du sang même de ces races prédestinées à un si brillant avenir. Pour ne parler ici que du génie grec, il ne se dégagea, il ne se manifesta que par degrés; ainsi, la poésie naquit en Grèce bien avant les arts du dessin. L'épopée d'Homère et d'Hésiode a précédé de plusieurs centaines d'années les premières œuvres de la plastique grecque qui aient quelque beauté. Pendant les deux siècles que remplit le développement de la poésie lyrique, l'architecture, la sculpture et la peinture sont encore bien loin du libre essor et de la perfection savante. Seul, le drame attique, ce dernier-né de l'imagination grecque, voit éclore auprès de lui et sous ses yeux les chefs-d'œuvre de l'art.

La raison de ce phénomène est facile à saisir; dans les arts du dessin, la matière oppose plus de résistance à l'idée que dans les arts où celle-ci se traduit par des sons. Cette dernière traduction a quelque chose de plus direct, de plus spontané, de plus rapide. Chez tous les peuples heureusement doués, alors même qu'ils semblent posséder à peine les premiers rudimens de ce que nous appelons la civilisation, l'esprit, maître d'une langue dont les termes

ont encore les vives et fraîches couleurs de la jeunesse, ne se contente pas de disposer les mots avec une justesse et une sûreté merveilleuses, dans l'ordre que lui suggère l'émotion du moment, ordre que chercheront plus tard à imiter, sans toujours y réussir, les écrivains de profession. De très bonne heure, l'esprit fait plus et mieux encore; il devine les secrets du nombre, il invente le rythme poétique; il saisit du premier coup toutes ces correspondances mystérieuses en vertu desquelles tel concours de sons, tel changement de mètre a le pouvoir de rappeler à l'âme certaines impressions physiques et d'éveiller en elles certains sentimens, certaines suites de pensées. Parmi toutes les créations de l'homme la langue est la première qu'il conduise à la perfection; toute compliquée qu'elle nous paraisse quand nous venons aujourd'hui, par l'analyse scientifique, en démontrer et en étudier les pièces, elle est le premier instrument, le premier moyen d'expression dont il apprenne à se servir avec une libre et gracieuse aisance.

A première vue, nous pourrions penser qu'il a dû être plus facile soit de modeler en argile une figure d'homme ou d'animal, soit d'en crayonner la silhouette sur une muraille, que d'arriver à créer la langue si simple et si colorée tout à la fois, le mètre si noble et si souple dont disposaient déjà ces aèdes que nous devinons, que nous entrevoyons derrière Homère. Il faut bien croire pourtant qu'il n'en est pas ainsi, puisqu'alors le génie grec était encore incapable de revêtir d'une forme vivante, par la peinture ou la sculpture, ces types supérieurs de force et de grâce qu'avait conçus l'imagination des poètes et dont elle avait fait les dieux et les héros. Supposez un contemporain d'Homère qui se serait mis en tête de représenter les habitans de l'Olympe tels qu'ils s'offraient à lui dans les vers des poètes, de figurer un Zeus ou un Apollon, une Aphrodite ou une Artémis; que sa main se fût armée d'un morceau de charbon ramassé parmi les cendres du foyer ou que ses doigts eussent pétri et tourmenté la terre humide, jamais il ne serait arrivé qu'à produire quelque informe et grossière idole, aussi éloignée de la vérité et de la beauté que ces barbouillages où s'essaie le crayon maladroit d'un enfant de six ans. La plastique repose sur un certain nombre de conventions, et celles-ci se retrouvent, à quelques variantes près, chez tous les peuples qui ont un art digne de ce nom. Ces conventions, l'artiste ne les propose et son public ne les comprend et ne les accepte qu'après bien des recherches et bien des tâtonnemens, au terme d'une longue éducation des yeux. Ainsi, de tous les modes d'interprétation, celui qui se tient le plus près de la réalité, c'est le modelage d'une figure en ronde-bosse; il ne donne cependant que le contour, il supprime la cou-

leur, et, par ce côté, il demeure encore dans la convention. Pour suppléer à ce qu'il élimine, il lui faut recourir à certains partis-pris, renoncer à copier exactement le détail afin d'obtenir un effet d'ensemble; voyez, par exemple, comment la sculpture, dans le visage de l'homme, traite l'œil ou les cheveux! Que serait-ce donc si nous parlions du bas-relief, de la peinture, enfin du dessin proprement dit, lequel, pour rendre la nature, n'a ni l'épaisseur ni la couleur? Avec un peu de noir sur du blanc, il arrive pourtant à produire l'illusion de la vie, à distinguer tous les caractères de la forme, toutes les nuances de l'expression.

Lorsque l'expérience a découvert et que la pratique a coordonné tous les procédés dont la réunion compose les arts plastiques, lorsqu'une entente s'est établie sur ce terrain entre l'artiste et son public, lorsque celui-ci sait saisir la valeur du trait le plus léger et de quelques ombres à peine indiquées, il paraît étrange qu'il ait fallu tant d'efforts et de siècles pour obtenir des résultats qui semblent si simples. Force est pourtant de se rendre au témoignage des faits. La loi que nous venons de rappeler ressort de toute l'histoire du génie grec. Or, de tous les grands peuples qui ont concouru à l'œuvre de la civilisation occidentale, le peuple grec est celui dont l'évolution a été la plus régulière, la moins troublée par l'intervention perturbatrice des forces du dehors. A prendre cette race dans son ensemble, comme un être collectif, les différens états de l'âme, avec les œuvres par lesquelles ils se manifestent, les différentes phases de la vie et de la production s'y succèdent dans l'ordre même qui préside au développement de l'individu, lorsque celui-ci est placé dans des conditions normales. En Grèce, chaque fruit paraît et mûrit en sa saison. Cette avance que, chez les Grecs, ce peuple si bien doué pour l'art, la poésie a prise sur la plastique, n'est donc pas la conséquence d'un accident et d'un hasard; il y a là l'effet d'une loi que l'histoire de la Grèce suffirait à constater, mais que l'on aura l'occasion de vérifier ailleurs encore, à mesure que l'on connaîtra mieux le passé de l'humanité.

Tout ce que nous avons dit de l'art s'applique, dans une certaine mesure, à l'industrie. Celle-ci ne se propose pas, comme l'art, d'exprimer des idées; elle ne vise qu'à satisfaire des besoins physiques; mais si, dans la production industrielle, l'effort a changé d'objet, c'est encore sur la matière qu'il s'exerce; c'est toujours elle que l'homme doit dompter, assouplir et façonner, qu'il veuille modeler une statue ou qu'il s'applique à se loger et à se meubler, à s'armer, à se parer et à se vêtir. Dans l'un et l'autre cas, il faut tailler la pierre ou le bois, pétrir, tourner et cuire l'argile, fondre et ciseler le métal. Le moindre ouvrage de ce genre suppose la connaissance de procédés techniques dont chacun représente un

long travail de l'intelligence, toute une suite de découvertes dues à des inventeurs qui, pour n'avoir pas laissé de nom dans la mémoire des hommes, n'en ont pas moins fait preuve d'autant de génie que les Gutenberg, les Papin, les Watt et les Edison. A celui qui la possède, une recette de cette espèce assure de tels avantages qu'il y a un intérêt capital à se l'approprier ; c'est tout de suite une prodigieuse épargne de peine et de temps, la vie rendue plus aisée et plus douce, un notable accroissement de richesse et de puissance. Dès qu'il en trouve l'occasion, un peuple n'hésite donc pas ; il s'empare avec avidité de tout ce que peuvent lui fournir, en ce genre, des voisins plus avancés ; il commence par consommer les produits ouvrés qu'on lui livre, puis bientôt, dès que les relations deviennent plus étroites, il aspire à deviner le mystère des façons et des tours de main ; en regardant travailler, il s'essaie à dérober tous les secrets du métier. S'il a d'heureuses dispositions et que les circonstances le favorisent, l'élève pourra plus tard dépasser ses maîtres ; mais, chez ceux mêmes qui ont marché le plus vite et qui sont allés le plus loin, il y a toujours eu, au début, une période plus ou moins prolongée où, dans l'art comme dans l'industrie, on n'a su mettre la matière en œuvre que d'après des types et par des procédés d'emprunt.

Il n'en est pas de même pour la langue ; sauf chez certaines races très inférieures, celle-ci peut, presque toujours, en se développant, se prêter à l'expression de toutes les idées et de tous les sentimens ; c'est pourquoi, mis en présence d'une civilisation même très supérieure, un peuple ne songe pas à désapprendre son propre idiome ; à mesure qu'il éprouve des besoins nouveaux, il se contente d'assouplir son instrument et d'en compliquer le jeu, d'ajouter des notes à ce clavier dont toutes les touches s'ébranlent et résonnent au moindre souffle de sa pensée. C'est ainsi que, grâce à la spontanéité de la parole et à la facilité avec laquelle l'esprit la projette au dehors, le génie grec put, dès le xe ou le IXe siècle avant notre ère, créer l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ces deux épopées sont des chefs-d'œuvre dont rien n'approche, dans tout ce que nous connaissons des littératures de l'Égypte et de la Chaldée. Les orientalistes ont beau nous traduire et nous vanter le *Poème de Pentaour* et la *Descente d'Istar aux enfers* ; s'il y a là, surtout chez le panégyriste de Ramsès, du souffle et de la grandeur, comme l'épopée grecque est supérieure par la belle ordonnance et l'ampleur de la composition, par la variété des tableaux, par la vie intense dont sont animés les personnages, enfin et surtout par la franchise et la noblesse de sentimens qui, après tant de milliers d'années, trouvent encore un écho dans nos cœurs ! La Grèce est donc, dès lors, en pleine possession de sa haute et souveraine originalité. A la même époque, son industrie est en-

core dans l'enfance ; son art ne s'élève guère au-dessus de l'ornement géométrique, sauf quand il travaille à copier plus ou moins gauchement des types et des motifs d'origine orientale. C'est ce dont nous nous rendrons compte en suivant pas à pas M. Helbig dans l'enquête qu'il a ouverte et poursuivie avec une science si sûre, avec une critique si bien informée et si pénétrante.

II.

Avant d'étudier l'homme d'Homère dans son équipement de guerre ou de paix et dans la diversité de ses occupations manuelles, on se préoccupe de le replacer dans son cadre, de savoir comment étaient bâties et aménagées sa maison et sa ville. M. Helbig fait à ce propos une curieuse observation. Tirynthe et Mycènes possèdent de puissantes murailles, construites les unes en gros quartiers et les autres en pierres dont les faces sont dressées à l'outil. A Mycènes même, et, en Béotie, à Orchomènes, dans ces bâtimens à coupole que Pausanias appelle des *Trésors*, bâtimens qui doivent avoir été des tombes, l'art de tailler et d'appareiller la pierre est déjà poussé très loin; encore étrangers au principe de la voûte, les constructeurs de ces édifices ont su en obtenir l'apparence, au moyen d'assises posées en encorbellement, qui, à mesure qu'elles sont placées plus haut, décrivent des cercles d'un plus court rayon. Les angles ont été rabattus et la face interne de chaque pierre a été creusée de manière à concourir au tracé d'une courbe qui est circulaire dans le plan horizontal et elliptique dans le plan vertical. Il y a là une sorte de trompe-l'œil qui témoigne d'une grande habileté chez l'architecte et chez l'ouvrier ; on a d'ailleurs obtenu ainsi une solidité remarquable, car plusieurs de ces monumens, à Mycènes, sont encore très bien conservés.

Nulle part au contraire, ni dans l'un ni dans l'autre des deux poèmes, il n'est question d'un mur de ville bâti en pierre. Le seul ouvrage de défense auquel le poète fasse de nombreuses allusions, c'est celui qui protège le camp des Grecs; or on ne saurait se méprendre à la manière dont il en parle dans le chant où est raconté le *Combat devant les vaisseaux :* il se le figure certainement comme formé d'un fossé profond, puis d'un rempart dont la matière a été fournie par la terre qu'ont rejetée devant eux, sur un amas de pierres et de souches d'arbres, les bras qui ont creusé cette tranchée. Pour donner au talus plus de solidité, un rang de palissades en garnit la face interne ; quant aux tours qui flanquent les portes, elles sont en bois, faites de planches et de grosses poutres. Troie est aussi conçue comme entourée de murailles ; mais celles-ci, dans l'*Iliade*, n'ont pas d'attaque à soutenir ; il en résulte que le poète

n'a pas l'occasion de les définir, soit par une épithète caractéristique, soit, de manière indirecte, par quelqu'une des circonstances qui, dans le récit d'un assaut, révéleraient la nature de l'obstacle. Voici pourtant un indice qui nous éclaire. Poseidon s'indigne en voyant se développer dans la plaine le mur et le fossé des Achéens; il craint que la grandeur de cet ouvrage ne fasse oublier aux hommes les murs qu'Apollon et lui, de leurs mains divines, ont bâtis pour Laomédon (1). De ce rapprochement ne résulte-t-il pas qu'Homère se représente les deux enceintes, celle des Grecs et celle de Troie, comme à peu près pareilles? Supposez que, dans la contrée où il vivait, les villes de quelque importance aient été entourées de murailles en pierre brute ou en pierre taillée; il ne lui serait même pas venu à l'esprit d'établir cette comparaison entre une fortification de campagne et l'une de ces puissantes et indestructibles enceintes dont nous admirons encore les restes, au flanc des grises collines de l'Argolide.

Une dernière observation confirme nos conjectures. On se rappelle, dans l'*Odyssée*, cette ville de Scheria, où habitent les Phéaciens; ceux-ci sont les plus industrieux et les plus riches des hommes, un peuple de magiciens, dont les navires, dépourvus de gouvernail, vont droit au but, dirigés non par la main, mais par la secrète pensée du pilote. Scheria est donc une île enchantée, une sorte d'eldorado; dans le tableau qu'il trace de la joyeuse existence que l'on y mène, le poète n'a rien oublié de ce qui, pour ses contemporains, fait le charme et la sécurité de la vie; aux élémens que lui fournissent ses souvenirs il ajoute certains traits, comme celui de ces barques fées, qu'il tire de son imagination. Si, à cette époque, chez les tribus ioniennes qui ont eu la primeur des chants épiques, toute ville populeuse et prospère s'était donné le luxe d'un mur de pierre, le poète n'en aurait pas refusé un à sa cité des merveilles; il l'aurait fait plus large et plus haut qu'aucune des murailles qu'il avait vues; et il l'aurait décrit avec la même complaisance que le palais d'Alcinoos, en insistant sur la grandeur des matériaux et sur la beauté de l'appareil, sur cette apparence de difficulté vaincue qui, plus tard, faisait attribuer aux Cyclopes, ces ouvriers divins, l'érection des enceintes de Mycènes et de Tirynthe. Rien de pareil dans l'*Odyssée*; il y est seulement dit qu'Ulysse, entrant dans la ville, « admirait les murs longs, élevés, garnis de pieux pointus par le bout (2)! » Il ne peut s'agir ici que d'un rempart en terre, sur la crête duquel auraient été plantés des chevaux de frise.

(1) *Iliade*, VII, 445-453.

(2) *Odyssée*, VII, 44-45. C'est là le sens exact du mot σκόλοψ, d'après les lexicographes anciens.

Si la pierre ne servait pas à fortifier les villes, elle n'entrait que pour une faible part dans la construction des édifices publics ou privés. D'une lecture attentive des deux poèmes il résulte que la plupart des lieux de culte ne comportaient alors qu'un autel qui se dressait en plein air, au milieu d'un terrain que limitait une barrière et qui renfermait un bois sacré. On trouve bien, il est vrai, la mention de quelques temples, et particulièrement de « la forte maison d'Érechthée, » où se rend Pallas-Athéné (1); mais ce qui paraît indiquer que ces temples étaient plutôt bâtis en bois, c'est que le poète, à propos de l'un des plus célèbres de ces sanctuaires, celui de l'Apollon delphien, dit expressément que « le seuil en était de pierre (2) ? » Aurait-il signalé ce détail si tout l'édifice ou tout le péribole (il n'y avait peut-être pas alors de temple à Delphes) eût été fait de pierre? Dans ce cas, la dalle du seuil n'aurait pas attiré l'attention, tandis qu'elle ne pouvait manquer d'être remarquée là où, par sa masse et par le poli de sa face supérieure, elle se distinguait tout d'abord de matériaux plus légers et d'une autre teinte. Pour les maisons, la même conclusion s'impose. Celle d'Ulysse, à Ithaque, a deux portes principales, l'une qui conduit dans la cour, et l'autre qui donne accès à la partie postérieure de l'habitation, aux appartemens des femmes : or, ces deux entrées ont leur seuil de pierre, λάϊνος οὐδός, expression qui est d'ailleurs employée aussi à propos de la cabane d'Eumée. La demeure d'Ulysse, par sa belle apparence, révèle tout de suite la haute dignité de son propriétaire; les bâtimens y couvrent un vaste espace de terrain; la cour est entourée d'un mur crénelé; les portes sont à deux battans. Si ce palais avait eu une façade de pierre taillée, le poète aurait-il omis d'en parler, n'aurait-il pas saisi cette occasion de faire encore ressortir ainsi l'aspect monumental du palais?

Dans ces maisons royales, une seule partie paraît avoir été construite en pierre : c'étaient les chambres à coucher du maître et des personnes de sa famille. Telle est la pièce qu'Ulysse construit autour du tronc de l'olivier sauvage qui sert de pied au lit qu'il se façonne de ses propres mains, alors qu'il se prépare à épouser Pénélope (3); telles sont les soixante-deux chambres destinées aux fils et aux filles de Priam, que renferme le grand palais de Troie (4); tel est encore l'appartement de la déesse Circé (5). Ces chambres de pierre, très petites, devaient être enveloppées dans des constructions de bois. C'était de poutres et de planches qu'étaient faites ces grandes salles

(1) *Odyssée*, VII, 81.
(2) *Iliade*, IX, 404; *Odyssée*, VIII, 80.
(3) *Odyssée*, XXIII, 182-204.
(4) *Iliade*, VI, 242-250.
(5) *Odyssée*, X, 210.

spacieuses où l'on se réunissait pour manger et pour boire en écoutant l'aède chanter les aventures des héros; il en allait de même de ces magasins où l'on gardait les provisions, les vêtemens et les armes, ainsi que de ces abris où couchaient les esclaves des deux sexes. Tout cet étage supérieur, dont il est question dans l'*Odyssée*, était bâti de la sorte. Les fouilles d'Hissarlik, que l'on y reconnaisse ou non le palais de Priam, ont prouvé que le bois entrait pour une part très considérable dans la construction des maisons; on sait quelle énorme quantité de cendres et de charbons on a rencontrée sur l'emplacement de ce village fortifié, qui est peut-être la Troie d'Homère.

Par cet endroit, la civilisation homérique est donc moins avancée que la civilisation mycénienne. Celle-ci suppose l'existence d'ouvriers spéciaux, dressés par une longue expérience et par une pratique héréditaire. Au contraire, autour d'Homère, on n'a pas encore une idée nette de la division du travail; l'éducation professionnelle n'existe pas. Chaque homme, quand il est intelligent et adroit, sait tout faire de ses propres mains, ce qui prouve qu'aucun métier n'emploie encore de procédés savans et compliqués. Ulysse construit et meuble lui-même sa chambre nuptiale; il fait, à cette fin, œuvre de maçon et de charpentier, voire d'ébéniste, car, après avoir poli le bois de la couchette, il « l'orne d'incrustations d'or, d'argent et d'ivoire. »

L'intérieur des habitations n'avait rien non plus qui rivalisât avec le luxe des édifices orientaux, tel que nous le révèlent les ruines des temples de l'Égypte et des palais de l'Assyrie. Dans les pièces principales des plus riches maisons, rien qu'un sol de terre battue. Les parois et les plafonds des chambres, les battans, les chambranles et quelquefois même le seuil des portes étaient faits de sapin, de chêne, de frêne ou d'olivier. Par le polissage et peut-être à l'aide d'un certain vernis, le menuisier savait donner aux faces apparentes des poutres et des planches un luisant que l'on admirait, comme le prouvent maintes épithètes qui sont à ce propos d'un usage courant. Ce qui assombrissait encore la couleur de toutes ces boiseries, c'était la fumée du foyer, celle des graisses qui, lorsque rôtissait la viande, coulaient en grésillant sur les charbons ardens, celle enfin des éclats de bois résineux que l'on allumait, à la tombée de la nuit, sur un disque de métal, pour éclairer les appartemens.

Urit odoratam nocturna in lumina cedrum,

dit Virgile, d'après Homère, en parlant de Circé. Partout se déposait cette suie, qui, dans la maison d'Ulysse, avait endommagé

les armes appendues aux lambris (1). Comme aujourd'hui dans la maison du paysan de la Grèce ou de l'Asie-Mineure, il n'y avait pas, à proprement parler, de cheminée ; on faisait le feu, soit au milieu de la pièce, soit contre un des murs, et la fumée s'en allait comme elle pouvait, soit par la porte ouverte, soit par les interstices des ais de la cloison et du toit.

Certains passages des deux poèmes sembleraient indiquer la connaissance d'une décoration dont l'Orient a usé de bonne heure : nous voulons parler de revêtemens en métal, en ivoire ou en faïence émaillée qui auraient été appliqués sur les plafonds et sur les murs, parfois aussi sur les seuils des portes (2) ; mais il est remarquable que les textes où il en est question se rapportent aux demeures que sont censés s'être bâties des dieux tels que Zeus, Poseidon et Héphaistos. Il n'y a guère qu'une exception, c'est pour le palais d'Alcinoos ; mais ce palais se trouve dans cette Schéria où tout est merveille et prodige. Quant au palais de Ménélas, Télémaque y admire bien l'éclat du bronze, de l'or rouge et de l'or pâle, de l'argent et de l'ivoire ; mais le poète ne dit pas que toutes ces matières précieuses y recouvrent le mur en manière de lambris. On peut se demander s'il n'entend pas qu'elles y brillent sur les lits, les sièges et les tables, sur les harnais, les armes et les instrumens de musique, sur les coupes et les plateaux qui servaient aux repas. Nombre de vers prouvent que l'on avait dès ce temps le goût de ces incrustations où se complaisent et où excellent maintenant encore les artisans de la Syrie et de la Perse. Aujourd'hui, c'est surtout la nacre qui leur sert à orner le bois de ces petits meubles que le voyageur européen rapporte si volontiers d'une visite aux bazars du Caire, de Damas ou de Constantinople. A la nacre substituez l'ivoire ou le bronze et vous aurez chance de vous représenter ainsi d'une manière assez exacte le style et l'aspect de certains objets mobiliers auxquels il est fait souvent allusion dans les poèmes.

Pour ce qui est des menus ouvrages, on avait donc, dès lors, la pratique de ce genre de travail qui demande surtout de la patience ; certaines tribus sauvages y réussissent dans la perfection ; mais faut-il croire que de grandes surfaces fussent ainsi décorées dans les maisons de ces petits princes à la table desquels les aèdes chantaient les exploits des héros achéens? Nous ne le pensons pas. On savait par ouï-dire qu'il existait quelque part, dans les lointains royaumes de l'Orient, des palais où l'œil rencontrait partout, sur

(1) *Odyssée*, XVI, 288-290 ; XIX, 17-20.

(2) Dans le κύανος, qui forme une corniche sur les murs du palais d'Alcinoos, M. Helbig reconnaît cette terre colorée d'un émail bleu que l'Égypte et la Chaldée ont su fabriquer si tôt et qu'elles employaient en si grandes quantités. On sait que la Phénicie leur avait emprunté le secret de la fabrication de ses émaux.

les murs et sur les plafonds, la splendeur de cette ornementation polychrome ; on avait pu en voir des échantillons dans la demeure de quelque riche Phénicien, si, de force ou de gré, comme esclave, pirate ou marchand, on avait un peu couru le monde, si l'on avait poussé jusqu'en Cypre ou à Sidon ; mais cela demeurait toujours, comme nous dirions en plaisantant, un luxe asiatique, réservé pour les dieux, ou pour un peuple, qui, comme les Phéaciens, était placé en dehors et au-dessus de la réalité. De tous les édifices mentionnés dans l'épopée, le seul dont nous puissions nous faire une idée assez nette, c'est cette maison d'Ulysse où le poète nous promène de la cour au grenier : n'a-t-on pas tenté plusieurs fois, et avec un certain succès, d'en restituer le plan? Or, ni dans le passage où le poète vante l'ampleur et la majesté du palais d'Ulysse, ni quand il nous introduit dans les principales pièces de la maison, il ne prononce un mot qui puisse nous donner à penser que les appartemens, ceux des hommes ou ceux des femmes, fussent décorés dans ce goût et avec cette richesse.

Un tel raffinement n'aurait d'ailleurs été guère en rapport avec certaines habitudes sur lesquelles nous avons appelé déjà l'attention. Il aurait suffi de la suie pour altérer et pour détruire bientôt l'effet que l'on pouvait demander au rapprochement et au contraste de ces matières diversement colorées. Les héros d'Homère s'accommodaient fort bien de ce que beaucoup de nos paysans ne supporteraient plus sans une certaine répugnance. Dans la salle à manger où se réunissent les prétendans, la fleur de la jeunesse achéenne, non-seulement on fait la cuisine tout le jour durant, mais encore les abatis des bêtes tuées sont là entassés dans des corbeilles ou jetés dans les coins ; ce sont des pieds et des têtes de bœuf, ce sont des peaux fraîches et souillées de sang (1) ! La cour n'est pas plus propre. Devant la porte même du logis, il y a un tas de fumier sur lequel s'étend et dort, tout couvert de vermine, le vieux chien d'Ulysse, Argos ; il en est de même dans le palais de Priam (2). Quand je cherche à me figurer ces habitations d'Ulysse et de Priam, je ne puis me défendre de songer à ces *konaks* des pachas et des beys de l'Asie-Mineure, où, jadis, j'ai reçu plus d'une fois l'hospitalité. Même développement des constructions qui, partie en pierre, partie en bois, couvrent un large espace de terrain. Mêmes divisions de l'édifice : la partie ouverte et publique, le *selamlik*, qui correspond au *megaron* d'Homère ; la partie secrète et privée, le *harem*, qui est le *thalamos* de l'épopée ; enfin de vastes dépendances pour les

(1) *Odyssée*, xx, 299 ; xxii, 362-364.
(2) *Odyssée*, xvii, 291 ; *Iliade*, 640.

esclaves et les provisions. Devant et parmi ces bâtimens, des cours spacieuses et mal tenues, où flânent les gens et où vaguent les animaux, cherchant, suivant la saison, tantôt le côté de l'ombre et tantôt celui du soleil. Dans les intérieurs, même mélange d'un certain luxe et d'un laisser-aller qui surprend tout d'abord l'Européen. Des armes de prix, des pipes enrichies de pierres précieuses, des tasses, des cafetières, des bassins d'une forme élégante, et surtout de beaux tapis. Avec cela, partout, de la poussière, des murs tachés, des plafonds que la pluie a percés et salis. Dans des enfoncemens, on voit amoncelées en pile les couvertures, que, le soir venu, les serviteurs étendront sur les divans et sur le plancher, pour eux-mêmes ou pour les hôtes, comme ils le font sans cesse dans l'*Odyssée*. La vie et les usages de l'Orient moderne fournissent encore, à bien des égards, le meilleur commentaire que l'on puisse offrir d'Homère et de la Bible.

Si du cadre architectural nous passons au costume des personnages, là encore, quand on entre dans le vestiaire des héros et des héroïnes d'Homère, on se sent plus près de Sidon et surtout de Ninive que de l'Athènes de Périclès. Celle-ci, sans doute, n'a jamais pratiqué hors du gymnase cette nudité qu'elle prête aux figures peintes sur ses vases ou sculptées par ses statuaires. Pour les femmes, on n'y acceptait même pas la courte tunique dorienne, qui laissait à découvert les jambes et les bras, qui permettait d'entrevoir la hanche; dès qu'elle sortait de chez elle, l'Athénienne, avec sa longue tunique et son manteau, était aussi couverte que l'est la Parisienne d'aujourd'hui; nos toilettes de bal l'auraient peut-être choquée comme immodestes. Quant aux hommes, ce n'était que dans la palestre, lieu fermé, qu'ils se dépouillaient de tout vêtement; les athlètes seuls paraissaient nus en public, dans les grands jeux, où les femmes n'étaient pas admises comme spectatrices. C'était là une exception qu'autorisait l'usage; mais, sauf dans ce cas, le citoyen ne se montrait jamais, lui aussi, qu'habillé des pieds à la tête. Dans la frise du Parthénon, la chlamyde, rejetée en arrière, découvre les jeunes et beaux corps des éphèbes; c'est que l'artiste se proposait là d'offrir au spectateur une représentation idéale de la cité, rendant hommage aux dieux qui la protègent et qui sont descendus au milieu de leur peuple; il s'est donc élevé au-dessus de la pure copie du réel, et il a saisi cette occasion de mêler à l'ampleur des draperies dont s'enveloppent les femmes et les vieillards l'éternelle noblesse de la forme nue. Quand se rassemblaient dans le Céramique, pour prendre le chemin de l'Acropole, les cavaliers qui ont servi de modèle à Phidias, ils portaient, sous le manteau de guerre, la tunique de laine. On en peut dire autant

des orateurs : lorsqu'ils montaient à la tribune, Eschine et Démosthène étaient vêtus autrement, mais ils n'étaient pas moins vêtus que le sont aujourd'hui nos sénateurs et nos députés.

Ce qui distingue les vieilles modes ioniennes de celles qui ont prévalu plus tard, après les guerres médiques, ce n'est donc pas que les Grecs, à cette dernière époque, aient rejeté l'usage du vêtement ; il serait étrange que les progrès de la civilisation les eussent ramenés à cette nudité qui caractérise l'état sauvage, nudité que n'aurait d'ailleurs pas permise le climat de la Grèce. La différence n'est pas là ; elle est dans ce fait que l'ancien costume, le seul que représentent les monumens archaïques, est un costume ajusté, que serre aux hanches une large ceinture. Autour du torse, il est tendu par les chairs sur lesquelles il s'applique (1) ; au-dessous de la taille, il tombe droit, par devant, et, chez les femmes, traîne par derrière sur les talons, tout gaufré de petits plis dont le nombre et la rigoureuse symétrie ne s'expliquent pas seulement par la nature du tissu et par la couleur du vêtement ; l'empois et le fer à repasser devaient jouer là leur rôle. Quelques siècles plus tard, le goût n'est plus le même. L'élément principal ou, pour mieux dire, l'élément unique du costume, c'est toujours une pièce d'étoffe, en forme de carré long, que des agrafes et, plus rarement, quelques points de couture permettent de disposer en différentes manières autour du corps ; mais cette pièce a pris plus d'ampleur, et la laine, qui avait les préférences des Doriens, paraît l'avoir emporté, dans tout le monde grec et même à Athènes, sur la toile de lin, dont les Ioniens, à l'époque d'Homère, faisaient aussi un très fréquent usage. Le tissu de laine a bien plus de corps que la toile : il est plus indépendant des formes qu'il enveloppe ; le mouvement y creuse des sillons plus larges et plus fermes. Cette substitution d'une matière à une autre a dû être pour beaucoup dans le changement qui s'est produit ; on en pourrait encore trouver d'autres raisons, tirées des mœurs qui se sont modifiées, du sens esthétique qui s'est affiné. Quoi qu'il en soit, la draperie s'est affranchie des minuties de l'apprêt ; elle s'est défaite de cet air de gêne et d'étranglement auquel n'échappent guère les costumes plus ou moins collans ; pour les femmes, dans ce beau vêtement que l'on appelle la *diploïs* ou le *diploïdon*, pour les deux sexes, dans le manteau, elle joue librement autour du corps, et, suivant qu'elle s'en rapproche ou qu'elle s'en écarte, elle modèle franchement certaines parties de la forme vivante ou elle permet de dissimuler ce que l'on ne veut pas en montrer. La variété est infinie ; chacun met dans son habit quelque chose de lui-même, de son âge, de ses habitudes et de sa

(1) De là l'épithète τανύπεπλος, souvent appliquée aux femmes.

fantaisie; il diversifie à son gré les effets que donne le contraste des surfaces où se répand la lumière et des grands plis tout baignés d'ombre. Voulez-vous mesurer toute la portée de la révolution que la Grèce a faite dans ce domaine? Mettez en regard quelques-uns des bas-reliefs de Ninive et la frise du Parthénon.

L'impression sera la même si, après avoir étudié la coupe de l'habit, on en considère la couleur. On aimait les tons vifs et francs; on n'en craignait pas la rencontre. Comme les Égyptiens, les Ioniens goûtaient fort la claire blancheur des toiles de lin; mais ils teignaient la laine en rouge, en violet, en jaune, en bleu. On prenait plaisir à la complication des dessins, que le tisserand les obtînt sur son métier par le mélange des fils ou que l'aiguille de la brodeuse les traçât sur le fond. Dans les bordures, l'élément géométrique prodiguait ces combinaisons que nous connaissons par les vases les plus anciens et par les disques de métal; dans le champ, c'étaient des étoiles, des feuillages et des fleurs, des animaux réels ou chimériques, parfois des figures de dieux et de génies, des scènes de chasse ou de combat. Hélène brode sur un *peplos* les bataillons des Achéens et des Troyens (1). Nous avons, dans les bas-reliefs assyriens, des copies exactes, moins la couleur, d'ouvrages de ce genre; les sculpteurs y ont reproduit dans l'albâtre, avec une patience étonnante, les images variées qui décoraient le manteau royal (2). Les Grecs n'ont jamais perdu tout à fait la tradition et le goût de ces vêtemens multicolores, de ces étoffes à grands ramages, témoin ce peplos d'Alkisthénès de Sybaris, dont la description est arrivée jusqu'à nous; on y voyait, encadrées dans des bandes où défilaient « les animaux sacrés des Susiens et ceux des Perses, » Zeus, Hera, Thémis, Athéné, Apollon, Aphrodite, d'autres personnages encore (3). Nous citerions aisément, soit d'après les auteurs, soit d'après les monumens, d'autres exemples de ces costumes de luxe; il n'en est pas moins vrai que, pendant les deux siècles où le génie grec s'est le plus nettement distingué de celui des barbares, ces costumes bariolés n'ont plus été d'un usage courant. L'art les prêtait à certaines divinités, aux Muses, à l'Apollon Citharède, à Bacchus; certains prêtres les portaient dans les cérémonies du culte; mais ce qui dominait de beaucoup, dans la vie de tous les jours, c'était un vêtement simple et uni, blanc ou brun, orné tout au plus d'une bande jaune, rouge ou bleue; cette bande était parfois sobrement décorée d'un méandre ou de quelque autre motif de cette espèce. On avait compris que les dessins compliqués et brillans atti-

(1) *Iliade*, III, 125-128.

(2) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, fig. 443-445.

(3) Pseudo-Aristote, *De Mirabilibus Auscultis*, 96, Athénée, XII, 541 *a*.

rent trop l'œil, qu'ils le détournent de donner son attention à cette vivante architecture du corps humain dont les maîtresses lignes doivent se continuer et transparaître sous le vêtement. D'ailleurs, des images comme celles du peplos d'Hélène ou de celui d'Alkisthénès auraient manqué leur effet avec le système des étoffes drapées librement et à grands plis ; ces plis auraient coupé partout les figures ; celles-ci ne se voient bien que là où l'étoffe tombe raide et tendue. Le costume dont la mode avait prévalu dans la Grèce républicaine diffère donc sensiblement, à tous égards, de celui que l'on portait en Ionie, pendant l'âge où a fleuri l'épopée.

On arrive au même résultat pour la coiffure des deux sexes. Les héroïnes d'Homère avaient autour du front un diadème de métal, l'*ampax* ; la naissance des cheveux était cachée sous une sorte bonnet très élevé qu'assujettissait une tresse de laine ; c'était le *kékruképhalos* ; enfin un voile, le *krédemnon*, pendait sur les épaules et enveloppait le cou. M. Helbig a retrouvé tout cet arrangement dans les peintures de très anciennes tombes étrusques, et aujourd'hui encore, on rencontrerait quelque chose de pareil en Syrie et dans certains districts reculés de l'Asie-Mineure. Nous voilà loin de ce que les artistes appellent la coiffure grecque, de celle dont quelques bandelettes font tous les frais, nouées sur une chelure ondulée qui, vers le sommet de la tête, se relève en un épais chignon ou qui se répand sur la nuque en boucles capricieuses. Il en est de même pour les hommes. Des épithètes qui reviennent fréquemment dans l'*Iliade* nous apprennent que les Achéens portaient les cheveux longs (1) ; mais nous ne pensons pas qu'ils les eussent d'ordinaire flottans autour des joues et sur le dos. Cette liberté d'allures se serait mal accordée avec la coupe et le style du vêtement. Au contraire, celui-ci se serait très bien accommodé d'une coiffure analogue à celle que nous offrent les bas-reliefs assyriens et cypriotes. Au tuyautage de l'étoffe auraient répondu, chez les hommes, les boucles pareilles et symétriquement distribuées de la chevelure et de la barbe ; chez les femmes, les tresses, pendantes en nombre égal des deux côtés du visage, auraient très bien accompagné les plis droits du voile empesé ; l'harmonie aurait été sensible. Plusieurs des expressions du poète, expressions qui n'ont pas toujours été bien comprises, permettent de croire à des dispositions de ce genre, et ce témoignage est confirmé par celui des monumens. C'est vers le milieu du ve siècle que prévaut en Grèce la mode des cheveux courts ou crêpés naturellement sur les tempes

(1) La plus commune est κάρη κομόωντες, qui, sans cesse employée dans l'*Iliade*, ne se rencontre qu'une fois dans l'*Odyssée*.

et rassemblés par derrière en souples et riches torsades. Jusqu'alors, on avait préféré d'autres arrangemens, qui tous, plus ou moins, rappellent le goût oriental. C'est ce que l'on peut voir dans les plus anciens monumens de la sculpture, dans l'Apollon de Ténée et dans celui d'Orchomènes, dans les figures assises du temple des Branchides, et sur les plus vieilles peintures de vases. Les statues viriles ont presque toujours le front entouré par des mèches frisées d'une régularité parfaite : on croirait voir des coquilles rangées en file. Au-dessus et en arrière du crâne, la masse chevelue offre l'aspect d'une lourde perruque, où des sillons horizontaux et verticaux tracent en se coupant une sorte de treillis, figuration toute conventionnelle, mais dont le sens est facile à saisir. Les petites boucles que le fer avait formées dessinaient tout autour de la tête des séries horizontales qui se superposaient les unes aux autres comme autant d'étages ; en même temps, elles présentaient l'apparence de nombreux rouleaux qui partaient de l'occiput et qui rayonnaient dans tous les sens, de haut en bas. La complication de ces édifices capillaires rappelle les modes orientales. Ce qui rend ce rapport encore plus sensible, c'est que, dans certaines figures, la perruque s'élargit et se tient raide, à droite et à gauche des oreilles, de manière à encadrer le visage comme le fait en Égypte cette coiffure de toile empesée que les archéologues désignent sous le nom de *klaft*. Cette ressemblance n'a pas dû échapper aux anciens ; elle est peut-être pour beaucoup dans la tendance qu'ils manifestent à regarder comme imités de l'art égyptien les premiers ouvrages de la sculpture grecque.

C'était toute une affaire que de maintenir intacte, pendant un certain temps, la construction savante de cette frisure artificielle ; les cosmétiques, que l'on tirait surtout de la Phénicie, n'y auraient pas suffi. On employait des cordons, qui servaient à garantir l'équilibre et la forme de la masse ; mais il fallait quelque chose de plus pour empêcher les boucles de se déplacer et de s'aplatir, les tresses de se dénouer. Ce secours, on l'avait trouvé dans un instrument, dont les fouilles récentes ont permis de constater la présence sur différens points du monde antique. Aussi bien en Béotie et en Argolide qu'en Étrurie et en Sardaigne, dans de très anciennes tombes, on a recueilli des spirales d'or, d'argent et de bronze, où l'on avait d'abord voulu voir des pendans d'oreilles ; mais un examen plus attentif a bientôt démontré l'invraisemblance de cette conjecture ; ces spirales ne portent pas de crochet qui permît de les suspendre, et d'ailleurs on les a souvent ramassées en assez grand nombre auprès d'un seul squelette. Un vers de l'*Iliade* a mis sur la voie de la véritable explication. Le poète attribue au Troyen Euphorbe « des boucles qui étaient serrées dans l'or et dans l'ar-

gent (1). » Ces liens qui assujettissaient les longues boucles de la chevelure d'Euphorbe, c'étaient nos spirales, entre le tour desquelles on faisait passer un paquet de cheveux : ceux-ci, dès lors, ne pouvaient plus s'échapper ; pincés et tordus par l'élasticité du ressort, ils prenaient un pli qu'ils ne perdaient plus ensuite que bien difficilement. Ces pièces de métal devaient d'ailleurs servir aussi d'ornement : les teintes sombres du bronze tranchaient sur les tons clairs des cheveux blonds, comme sur les cheveux noirs le fauve éclat de l'or et la douce blancheur de l'argent.

Par un effet naturel du même goût, on devait aussi friser la barbe ; mais il y a lieu de croire qu'on ne la portait pas tout entière, à la mode assyrienne, avec une grosse moustache en croc. Les contemporains d'Homère connaissaient l'usage du rasoir : l'emploi de cet instrument avait donné naissance à une expression qui avait eu déjà le temps de s'acclimater dans la langue et de devenir proverbiale. D'une action en suspens, qui pouvait indifféremment tourner dans un sens ou dans un autre, on disait : « L'événement est placé sur la lame d'un rasoir : » ἐπὶ ξυροῦ ἵσταται ἀκμῆς ; image que rendait plus juste encore et plus vive la forme de l'instrument, arrondi en demi-lune (2). Allez donc prendre pied et vous maintenir sur un tranchant à la fois mince et courbe !

D'autre part, nombre de textes ne nous permettent pas de nous figurer imberbes les Grecs et les Troyens d'Homère : que faisait-on donc du rasoir ? Pour répondre à cette question, il faut interroger les monuments, ceux où nous avons chance de trouver quelques indications sur ce que pouvaient être, vers le temps d'Homère, les habitudes et la tenue des peuples qui habitaient les côtes du bassin oriental de la Méditerranée. Il y a d'abord les bas-reliefs égyptiens représentant les *khéfti* ou Phéniciens, ainsi que ceux où figurent les hommes de ces tribus, pour la plupart originaires de l'Asie-Mineure, qui, sous la dix-neuvième et la vingtième dynastie, se sont jetés par mer sur la vallée du Nil. Il y a les statues cypriotes, qui reproduisent fidèlement un type local et très particulier. Enfin on ne saurait aussi se dispenser de consulter les premiers essais de la plastique grecque, les vases et les sculptures que leur style permet d'attribuer sinon au siècle même où s'est achevée l'épopée, du moins à un âge qui en garde encore plus d'un trait. Partout là, les

(1) *Iliade*, XVII, 52. Un autre vers du poème paraît faire allusion à la même coutume. Il y est dit d'Amphimachos, le chef des Cariens, « qu'il allait à la guerre en ayant sur lui de l'or, comme une jeune fille. » (*Iliade*, II, 872.) Les anciens commentateurs ont déjà rapproché ce vers de celui qui a trait à Euphorbe.

(2) Les rasoirs de bronze auxquels nous faisons ici allusion se sont rencontrés aussi bien en Italie qu'en Grèce ; à l'époque romaine, le rasoir était en fer, mais il gardait encore cette forme. Voir, à ce sujet Helbig : *Eine uralte Gattung von Rasirmesser*. (*Im neuen Reich*, 1875, I, p. 14-15.)

personnages virils ont la lèvre supérieure rasée, tandis qu'une barbe très fournie enveloppe le menton, au-dessous duquel elle s'allonge et se termine en pointe. Si la moustache commence à paraître sur quelques-uns des plus anciens vases attiques, elle ne s'y montre encore que par exception. Dans le plus conservateur de tous les états grecs, à Sparte, cette mode persista toujours. Lorsqu'ils entraient en charge, les éphores, racontait Aristote, s'adressaient aux citoyens par la voix du héraut pour leur recommander de couper leur moustache et d'obéir aux lois. Les poèmes homériques confirment ces témoignages, au moins d'une manière indirecte. Il y est question « du menton que blanchit l'âge, de la barbe bleuâtre qui enveloppe le menton d'Ulysse, » quand Pallas veut lui rendre les apparences de la jeunesse ; pas la moindre allusion à la couleur du poil qui ombragerait la lèvre. La bouche était donc complètement dégagée, telle que nous la voyons dans les têtes cypriotes, et c'est encore un trait par lequel les Grecs d'Homère se distinguent de ceux de Phidias (1).

De nombreux joyaux complétaient le costume des femmes; or, l'*Odyssée* nous apprend que les marchands sidoniens vendaient des bijoux aux insulaires de la mer Egée (2). Ces bijoux, que le commerce a portés un peu partout sur les côtes de la Méditerranée, ce sont ceux qui, copiés par l'ébauchoir ou par le ciseau dans l'argile ou dans la pierre, ornent les oreilles, le col ou la poitrine des figurines phéniciennes et des statues cypriotes. Les termes dont se sert le poète pour décrire la parure de ses héroïnes s'appliquent d'ailleurs très bien aux modèles que nous offre ainsi la sculpture asiatique et à ceux qu'ont fournis nombre de vieilles sépultures dans les îles en Grèce et en Italie. Tous les objets ainsi ramassés ne sont pas de fabrique phénicienne. De plusieurs passages des poèmes il résulte, en effet, qu'il y avait dès lors, dans le monde grec, des ouvriers qui travaillaient les métaux précieux; mais dans ceux mêmes de ces bijoux qui doivent avoir été façonnés par des artistes indigènes, on sent encore un goût qui ne sera pas celui de la Grèce pleinement développée. Ici, dans des broches à rouelles où l'on propose de reconnaître les *helikes* du poète, on retrouve cette prédilection pour les enroulemens compliqués qui caractérise l'art mycénien; là, c'est l'emploi de l'ambre jaune, matière molle et à demi transparente, que l'industrie grecque, un peu plus tard, cessera de mettre en œuvre; ailleurs, ce sont des motifs d'origine certainement orientale; partout, enfin, c'est une richesse un peu lourde, ce sont des dispositions qui tendent à dissimuler cette beauté de

(1) G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, fig. 350, 353, 354, 404, etc.
(2) *Odyssée*, XV, 459-460.

la forme vivante que, dans la Grèce attique, toutes les pratiques de la toilette chercheront au contraire à dégager et à faire briller de son propre éclat.

Du costume de paix passons au costume de guerre, à l'équipement des héros d'Homère. Faite tout entière de bronze, l'armure défensive se composait du casque, de la cuirasse, du bouclier et des jambières ou *cnémides*; ajoutez-y des bandes ou ceintures de métal qui s'attachaient à l'endroit où finissait la cuirasse, pour protéger le ventre et les reins. Au-dessus du heaume flottait un panache en crin, parfois teint en rouge; le casque était pourvu de joues, mais n'avait pas encore de nasal. Deux plaques épaisses, qui s'attachaient sur les côtés, formaient la cuirasse; l'une d'elles couvrait le devant, l'autre le derrière du corps. Le bouclier était rond ou ovale; dans le premier cas, il comptait deux poignées, l'une où passait le bras, et l'autre que serraient les doigts; lorsque sa forme allongée lui donnait presque la hauteur du corps, on ne pouvait le tenir qu'avec la main. Lorsqu'on marchait ou qu'on fuyait, une courroie de cuir permettait de le rejeter sur le dos.

Les armes offensives sont aussi de bronze, quoique le fer fût déjà connu et apprécié. C'est à peine si, dans deux ou trois vers, que les critiques proposent de regarder comme interpolés, il est question d'une pointe de flèche, d'une épée et d'une massue de fer (1). L'arme principale, c'est une longue épée à deux tranchans, avec laquelle on pouvait frapper d'estoc et de taille. Des clous d'or ou d'argent servaient à fixer sur la poignée une enveloppe d'os ou de bois qui permettait de saisir l'arme et de l'avoir bien en main. Le fourreau était souvent décoré d'incrustations en argent ou en ivoire; une dague plus courte était quelquefois rattachée à cette gaine pour remplacer l'épée rompue dans un combat corps à corps. La lance était une perche de frêne armée aux deux bouts d'une pointe de métal; l'une de ces pointes était disposée pour l'attaque, et l'autre servait à piquer le javelot en terre. On frappait avec la lance et on la jetait aussi contre l'ennemi. Les têtes de flèche étaient à trois arêtes; elles étaient disposées de manière à ne pas pouvoir sortir des chairs où elles s'étaient enfoncées, à y faire hameçon. Les archers ne jouaient d'ailleurs qu'un rôle secondaire; les guerriers en renom allaient à la bataille sur des chars attelés de deux chevaux. Debout, auprès d'eux, le cocher guidait l'attelage; il maintenait les chevaux pendant que le soldat, ayant mis pied à terre, se mesurait avec ses adversaires; il le ramenait, vainqueur ou vaincu, quand la lutte avait pris fin.

(1) *Iliade*, IV, 123; XVIII, 34; VII, 141-144.

C'est de l'Asie que viennent en droite ligne ces chars de guerre. Quinze siècles environ avant notre ère, ils roulaient déjà par milliers dans la plaine de l'Oronte, où se livrèrent les grands combats entre Ramsès et les Khétas. Les Assyriens, jusqu'à la chute de Ninive, n'en firent pas un moins constant usage que les Pharaons. Comme les Égyptiens, comme les Assyriens du xe et du IXe siècle, les héros d'Homère ne savaient pas encore se battre à cheval. Pas plus de cavalerie dans les mêlées de l'*Iliade* que dans les bas-reliefs qui, à Thèbes et à Calach, représentent les campagnes de Seti ou celles d'Assournasirhabal. Les armées du vieux monde oriental connaissaient les casques de bronze et le bouclier doublé de métal, ainsi que l'arc, l'épée et la lance. Ce qu'on ne rencontre pas chez elles, c'est la cuirasse et les jambières d'airain : l'Asie ne paraît pas avoir eu l'idée d'envelopper le corps du soldat dans cette lourde et rigide panoplie qui le rend presque invulnérable.

Du champ de bataille, où nous avons suivi les héros, revenons avec eux vers la tente et la maison où, après les fatigues de la lutte, ils vont chercher le repos autour de la table du festin : nous les y verrons prendre en main des vases de terre, d'argent et d'or, d'où coulent les libations et où l'hôte est invité à tremper ses lèvres. Écartant plusieurs interprétations cherchées et fausses, M. Helbig définit le *dépas amphikupellon*, à propos duquel on a tant discuté chez les anciens et chez les modernes ; il y voit une tasse à deux anses, analogue au *canthare* et au *karkhesion* des siècles postérieurs, mais d'une forme probablement moins élégante et de proportions moins heureuses. C'est par les monumens qu'il éclaircit et qu'il explique les trop brèves descriptions du poète : ainsi une coupe d'or trouvée à Mycènes lui sert à faire comprendre comment on peut se figurer cette *coupe de Nestor*, aux quatre anses ornées de colombes, sur laquelle Homère insiste comme sur une rare merveille (1). Poussant plus loin l'analyse, il cherche quels étaient les motifs que les artisans employaient de préférence pour embellir les armes, les vases, les bijoux, les ustensiles de tout genre, les étoffes, les meubles, les murs des maisons. La conclusion à laquelle il arrive, c'est que l'ornement géométrique tenait encore une grande place dans la décoration, mais que celle-ci tirait aussi déjà parti des feuilles et des fleurs de la plante, qu'elle s'essayait à copier l'animal ; elle aimait soit à grouper deux à deux, soit à distribuer en longues files ces images de lions, de taureaux, de chiens, de sangliers, dont l'art archaïque fera longtemps encore un si fréquent usage et auxquelles l'art classique ne renoncera

(1) *Iliade*, XI, 632-637. — Schlieman, *Mycènes*, fig. 346.

jamais complètement. Le décorateur se hasardait même à reproduire la figure humaine. Des têtes de Gorgone étalaient au milieu des boucliers leur laideur menaçante. Sur le peplos que brodait Hélène et sur le baudrier d'Héraklès étaient représentées des scènes de combat, « des meurtres et des tueries d'hommes (1). »

A propos de ces derniers ouvrages, on peut se demander si les ouvrières et les artisans de l'Ionie, au temps d'Homère, étaient vraiment capables d'exécuter des ouvrages aussi difficiles, ou si le poète, dont l'imagination peut se donner libre carrière, ne leur attribue pas des travaux qui auraient été au-dessus de leur adresse. La question se pose pour d'autres œuvres qu'il décrit : ainsi ces « servantes d'or semblables à des jeunes filles vivantes, » sur lesquelles s'appuie Héphaistos pour marcher dans sa forge : ainsi ces chiens d'or et d'argent, qui, dans le palais d'Alcinoos, sont dressés des deux côtés de la porte : ainsi ces figures d'or de jeunes gens qui, dans la même maison, servent de porte-flambeaux (2). Enfin, le bouclier d'Achille, tel que le décrit le poète dans le dix-huitième chant de l'*Iliade*, comporte une telle variété de scènes et un tel nombre de personnages que le même doute s'impose avec plus de force encore à l'esprit.

Pour nous avertir que nous sommes ici en plein domaine de la fantaisie, ne suffit-il pas de ce qu'ajoute le poète quand il dit de ces soutiennes du divin boiteux, que, malgré la matière dont elles sont faites, « elles ont la pensée, la parole et la force, et que les dieux immortels leur ont révélé le secret des beaux ouvrages ? » Il en est de même des gardiens du seuil d'Alcinoos, qui sont sortis aussi des mains d'Héphaistos, auquel ne coûtent pas les prodiges. Quant aux corps d'éphèbes,

Lampadas igniferas manibus retinentia dextris,

comme dit Lucrèce, il y a là un motif dont quelque monument de l'art oriental avait pu donner l'idée : la figure humaine y paraît de bonne heure avec le rôle de support : mais il paraît malaisé de croire que l'art du modelage et de la fonte ait été alors assez avancé pour que l'on ait pu songer à dresser le moule de pareilles statues et à les couler en métal.

On en peut dire autant du fameux bouclier. Il n'y a guère aujourd'hui de critiques disposés à penser, avec Welcker et Brunn, que le poète n'ait fait là que décrire, avec quelques additions et quelques embellissemens, ce qu'il avait sous les yeux. Pour qu'il fût possible

(1) *Iliade*, III, 125-128 ; *Odyssée*, XI, 611.
(2) *Iliade*, XVIII, 417 ; *Odyssée*, VII, 91, 100.

à un artiste ionien de songer alors à un pareil travail, il aurait fallu que la pensée et le modèle lui en fussent fournis par quelque ouvrage de l'un de ces peuples plus anciennement civilisés chez lesquels il allait chercher ses inspirations. Or nous ne connaissons aucun monument égyptien, phénicien ou assyrien qui offre ce caractère, et l'on ne chercherait pas moins vainement quelque chose d'analogue dans l'art archaïque grec ou en Étrurie. Maints boucliers votifs ou funéraires sont parvenus jusqu'à nous; la face externe en est plus ou moins décorée; mais on n'y rencontre guère que des motifs de pur ornement. Les dessins tout géométriques y tiennent de beaucoup la plus grande place. Parfois une des bandes concentriques est remplie par des rinceaux de feuillage ou par des animaux, réels ou fantastiques, qui défilent un à un, toujours dans le même ordre. Quand il y a, par exception, une image dans le compartiment central, ce n'est jamais qu'une tête, un monstre, un symbole quelconque, qui représente la personne du guerrier ou qui est destiné à effrayer l'ennemi. Pour trouver un monument comparable à celui qui nous occupe, il faut descendre jusqu'au milieu du ve siècle, jusqu'à l'Athéné Parthénos de Phidias; le combat entre Thésée et les Amazones était figuré sur le bouclier de la déesse; mais alors il n'était plus de problème que ne résolût avec aisance la plastique, maîtresse souveraine de la matière et de la forme. Au temps d'Homère, la sculpture n'en était pas là. Faites abstraction de ces simulacres animés qui sont de pures inventions du poète, et vous ne relèverez, dans toute l'épopée, qu'une seule mention d'une statue qui ait pu réellement exister : je veux parler de l'idole assise de l'Athéné troyenne (1). Encore qu'était-ce que cette idole? Peut-être un tronc d'arbre à peine dégrossi, où la rudesse du travail se cachait sous l'opulence des ornemens rapportés. Dans de telles conditions, est-il vraisemblable qu'au IXe siècle, en Ionie, il se soit trouvé un artiste capable de distribuer dans le champ du bouclier ces nombreux personnages et d'indiquer clairement, par leurs attitudes, le sens des différentes scènes auxquelles ils prenaient part? Elle aussi, il est vrai, la *ciste de Kypsélos*, dont Pausanias nous a laissé une description détaillée, était décorée de sujets variés, dont chacun comportait plusieurs figures; mais cet ouvrage ne datait que de la seconde moitié du VIIIe siècle; quatre ou cinq générations, qui n'avaient pas perdu leur temps, s'étaient succédé dans l'intervalle.

Nous ne croyons donc pas pouvoir admettre que la description homérique suppose un original, et ce qui nous confirme

(1) *Iliade*, VI, 93, 273, 303.

dans cette pensée, c'est que le poète n'indique pas une seule fois, à une exception près, quelle place il assigne dans le champ à ses différens tableaux. Nous devinons pourtant, à quelques indices, qu'il a dans l'esprit une certaine idée de la disposition des parties de ce vaste ensemble. Il fait tourner le fleuve Océan auteur du bouclier : quant aux corps célestes, quant à ces sources de lumière vers lesquelles se dirigent tous les regards des hommes, il ne pouvait songer à les mettre ailleurs que vers le milieu même du disque, dans un cercle dont la circonférence aurait été tracée à quelque distance du point de centre. Entre cette ligne et celle qui servait de limite à la mer, il restait ainsi un large anneau circulaire où devaient tenir toutes les scènes destinées à représenter, sous ses principaux aspects, la vie de la société contemporaine. La manière la plus commode de diviser cet espace n'était-ce pas de le couper en zones concentriques entre lesquelles se partageraient les tableaux que trace la main du dieu? La plupart de ces épisodes ont une contre-partie : c'est ainsi qu'à la ville assiégée répond la ville qui jouit de l'ordre et de la paix. Pour rendre sensible à l'œil cette sorte de balancement, il suffirait de partager les bandes en deux segmens égaux, dont chacun renfermerait un des deux termes de l'antithèse. Tout s'arrange et se distribue ainsi très clairement dans des cadres que l'on peut, suivant le caractère et l'importance des sujets, agrandir ou diminuer à volonté sans déranger pourtant la symétrie.

Personne alors, certainement, n'aurait été capable de donner une traduction plastique des vers où le poète décrit le bouclier ; mais le poète, en les composant, et les auditeurs, en les écoutant réciter, ont dû se figurer l'œuvre d'Héphaistos comme ordonnée d'après le plan que nous venons d'indiquer. Or où l'aède et son public pouvaient-ils se rendre compte des avantages que présentait ce plan si simple et si savant tout à la fois, ce plan qui s'est imposé à presque tous les archéologues modernes auxquels on doit des essais de restitution du bouclier? Avaient-ils sous les yeux des ouvrages où le décorateur eût appliqué ce principe? L'art de Mycènes n'en offre pas d'exemple : mais, en revanche, c'est dans cet esprit que sont toutes ces coupes de bronze, d'argent et de vermeil que les Phéniciens ont fabriquées par milliers et que, pendant plusieurs siècles, ils n'ont pas cessé de fournir, comme une marchandise de grand prix, aux peuples avec lesquels ils étaient en relations commerciales. Nos musées renferment aujourd'hui un assez grand nombre de ces monumens, que l'on a trouvés un peu partout, à Ninive, à Cypre, à Rhodes, dans la péninsule hellénique, en Campanie, dans le Latium et en Étrurie. On y rencontre,

ainsi réparties dans des anneaux circulaires, autour d'un médaillon central, des scènes dont plusieurs ont pu servir de modèle à Homère : il suffira de citer le siège d'une ville, le lion se précipitant sur les troupeaux de pâtres qui cherchent à le repousser, la danse cadencée que des femmes exécutent en l'honneur de la divinité. Nous savons, d'autre part, que les Grecs, dès ce temps, recherchaient les vases de métal qui provenaient des ateliers de Sidon et de Kition (1) ; ne sommes-nous donc pas autorisés à croire que ce sont ces coupes qui ont suggéré à l'imagination du poète l'idée première et le type du bouclier merveilleux? D'autre part, on sent ici quelque chose qui appartient en propre au génie grec, qui en révèle déjà toute la supériorité, toute la puissance, toute l'originalité. La fabrique orientale dispose d'un certain nombre de scènes qu'elle sépare ou qu'elle rapproche, sans raison appréciable, suivant le caprice de l'ouvrier; celui-ci se sert de patrons qui traînent dans les ateliers, et il mêle aux figures qui ont eu sans nombre d'images purement décoratives : sphinx, scarabées, lutte du génie et du monstre, barques glissant parmi les papyrus. Dans ce célèbre épisode de l'*Iliade* il y a une conception d'ensemble à laquelle se rattachent étroitement tous les détails, une conception idéale dont tous les traits sont empruntés à la réalité. Bien des siècles à l'avance, le bouclier d'Achille, décrit par un artiste de génie qui ne sait pas encore dessiner, annonce et fait prévoir la frise du Parthénon, où Phidias a figuré la procession des Panathénées.

III.

Au cours de cette étude, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de comparer la civilisation des Grecs d'Homère avec celle que, faute d'un autre terme, on appelle aujourd'hui la civilisation mycénienne, et nous avons toujours paru supposer que cette dernière était la plus ancienne des deux. Il ne semble pas, en effet, qu'il puisse y avoir de doute à ce sujet. Aujourd'hui, les archéologues sont à peu près d'accord sur ce point ; et, sans entrer ici dans le détail, on peut indiquer en quelques mots comment ils sont arrivés à cette conviction.

Les objets de provenance phénicienne sont très rares encore à Mycènes : or, à en juger par plus d'un passage des poèmes, ils devaient être beaucoup plus nombreux chez ces Ioniens, qui étaient en relations suivies avec la Crète, avec Rhodes et avec Cypre, où

(1) *Iliade*, XXIII, 740-745.

les Phéniciens tenaient tant de place, et même avec Sidon, la « ville riche en airain ; » Homère connaît même l'Égypte, au moins de réputation. Ce qui concourt, avec le développement de ces rapports, à indiquer, pour l'*Iliade* et l'*Odyssée*, une date plus récente, c'est qu'il est souvent question du fer, dans ces deux poèmes, surtout dans le second ; si les armes étaient encore presque toutes en bronze, on tirait déjà du fer des outils, des haches, des couteaux, des essieux, des socs de charrue : or on n'a pas trouvé ce métal à Mycènes, dans les tombes de l'Acropole, et les rares objets de fer qui ont été recueillis au cours des fouilles l'ont été à fleur de sol ou, par leur forme, paraissent appartenir à des temps très postérieurs (1). Enfin, ce qui est encore plus décisif, on pratiquait à Mycènes un mode de sépulture que l'épopée ignore complètement. Imparfaitement momifiés, les corps y étaient déposés dans des fosses profondes, le visage recouvert d'un masque d'or. Chez les Ioniens d'Homère, on brûle les morts et leurs cendres sont recueillies dans une urne que l'on cache sous un tertre. Une fois répandue dans le monde grec, la pratique de l'incinération y est demeurée en usage jusqu'aux derniers jours de l'antiquité. A lui seul, le fait d'avoir renoncé à l'inhumation du cadavre établit un lien étroit entre la société homérique et la Grèce classique, tandis que l'étrangeté du rite mycénien suggère à l'esprit l'idée d'une époque plus lointaine, d'un peuple qui tient de moins près aux Grecs que nous connaissons par leur littérature et leurs arts.

Frappé de ces différences, l'archéologue en arrive à se demander s'il faut chercher une tribu grecque, les Achéens par exemple, dans la riche et puissante tribu qui a bâti les murs de l'Acropole mycénienne et la Porte des Lions, qui a enfoui tant de trésors et des bijoux si singuliers dans les tombes où M. Schliemann a cru retrouver les restes d'Agamemnon, d'Égisthe et de Clytemnestre. La tradition faisait venir de Phrygie et de Lydie les fondateurs de Tirynthe, d'Argos et de Mycènes, cette dynastie des Pélopides qui joue un si grand rôle dans les plus vieux mythes, et l'on a signalé de curieux rapports entre les monumens sculptés dans les rocs de la vallée du Sangarios et ceux de l'Argolide (2). D'autre part, on avait aussi conservé le souvenir d'établissemens formés dans les Cyclades et sur la côte orientale du Péloponèse par les Léleges et surtout par les Cariens. Dans les temps historiques, les Lélèges avaient disparu ; quant aux Cariens, ils n'occupent plus qu'une région montagneuse, au sud-ouest de l'Asie-Mineure ; mais nombre de textes

(1) Schliemann, *Mycènes*, traduction française, p. 142-143 et 222.
(2) Milchœfer, *Die Anfänge der Kunst in Griechenland*, ch. I.

prouvent qu'avant les Phéniciens ils avaient dominé dans la mer Égée, qu'ils avaient pris pied sur la côte d'Europe aussi bien que sur les rivages asiatiques; on leur attribuait certains perfectionnemens de l'armure offensive et défensive, certaines inventions dont plus tard les Grecs auraient tiré parti. En rapprochant tous ces faits, on a émis une conjecture qui présente quelque vraisemblance. Tirynthe et Mycènes, a-t-on dit, ne sont pas, à l'origine, des cités grecques; il faut y reconnaître les places fortes de colons cariens, qu'auraient attirés les sûrs mouillages du beau golfe d'Argos et la fertilité de la plaine qui s'étend en arrière de ses rivages (1). Pour assurer leur suprématie, ils auraient construit ces épaisses murailles que le temps même n'a pas su détruire, et tout cet or qui est sorti des tombeaux de leurs chefs ne serait qu'un faible débris des richesses qu'auraient amassées entre leurs mains la navigation, le commerce et le pillage, l'empire qu'ils exerçaient sur les îles voisines et sur toute la partie occidentale du Péloponèse. A la longue, ces émigrans se seraient confondus avec la population indigène, dont le fond était peut-être déjà formé d'Ioniens et d'Achéens; enfin, l'invasion dorienne, vers le commencement du XIe siècle, aurait achevé de mettre fin à ces royautés étrangères, mais la mémoire de leur puissance et de leur opulence serait restée vivante dans la tradition orale. Et quand, plus tard, vint à naître la poésie épique, elle se serait emparée de ces souvenirs, et, par une sorte de conquête et d'annexion rétrospective dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire de la muse populaire, adoptant ces souverains asiatiques, elle les aurait changés en héros achéens.

Cette conjecture expliquerait certaines anomalies apparentes qui ne laissent pas d'embarrasser l'historien. La société que nous peint Homère est certainement postérieure à celle que nous permettent de deviner les fouilles de Mycènes; à certains égards, elle est plus avancée, puisqu'elle connaît le fer, et que, par l'intermédiaire des Phéniciens, elle est en rapport avec la Syrie et l'Égypte; mais, par d'autres côtés, elle semble moins puissante et moins bien outillée. Elle ne paraît pas être aussi riche en métaux précieux; nous ne voyons pas que les héros achéens portent des costumes analogues à ceux que les morts de Mycènes emportaient dans la tombe, à ces vêtemens où l'étoffe devait partout disparaître sous l'éclat des ornemens d'argent et d'or qui y étaient cousus; on ne sait plus construire ces murs en pierres colossales et ces édifices voûtés d'un si bel appareil que nous admirons encore à Mycènes.

(1) U. Köhler, *Ueber die Zeit und den Ursprung der Grabanlagen in Mykene und Spata* (*Mittheilungen der deutschen archälogischen Instituts in Athen*, 1878, page 1.)

L'hypothèse que nous avons présentée, sous toutes réserves, est la seule qui permette de comprendre comment il a pu y avoir un recul partiel, comment les générations qui virent s'épanouir sous leurs yeux cette belle fleur de la poésie épique et qui, les premières, en respirèrent le parfum, n'ont plus ni le luxe un peu barbare de la vieille civilisation mycénienne, ni son audace et sa science d'architecte. Le progrès ne s'est pas accompli, sur ces rivages, d'un mouvement continu et toujours par l'effort d'un même peuple. Il y a eu là des chocs violens entre les différentes tribus qui se sont disputé le sol de la Grèce, des déplacemens forcés où des populations belliqueuses et presque sauvages, mais heureusement douées, se sont substituées à leurs devancières, déjà fatiguées et comme usées par la prospérité. Les colons venus de l'Asie-Mineure avaient apporté dans le Péloponèse un certain goût, une certaine habileté de main, certains procédés industriels qui devaient être alors répandus, depuis l'Amanus et le Taurus jusqu'au golfe de Smyrne, dans toute cette contrée sur laquelle s'exerçait l'influence de ce que l'on appelle aujourd'hui l'empire des Hittites. Rudes montagnards qui descendaient des gorges du Pinde, les envahisseurs ne pouvaient être aussi policés que les anciens maîtres du pays ; pour s'humaniser et se dégrossir, pour se pourvoir d'instrumens et pour s'exercer à s'en servir, il leur fallut du temps, même avec le concours de ces marchands étrangers, de ces Phéniciens, dont les comptoirs se multipliaient dans la mer Égée. Quant aux tribus de race hellénique qui, dans tout ce va-et-vient, avaient été chassées de leurs foyers et contraintes d'aller, jusque dans les îles et en Asie, chercher d'autres demeures, elles avaient dû plus oublier qu'apprendre dans l'agitation de ces déplacemens inquiets et tumultueux. Sans doute, tout en courant ainsi le monde, elles ne pouvaient pas ne point profiter de certains changemens qui se faisaient alors, chez tous les riverains de la Méditerranée, dans les conditions du travail ; c'est ainsi qu'elles s'étaient accoutumées, par degrés, à l'emploi du fer ; mais, jusqu'au moment où elles auraient retrouvé un séjour fixe et une solide assiette, elles ne devaient même pas éprouver le désir de créer un art qui leur appartînt en propre, et surtout elles resteraient incapables de ces hautes ambitions qui ne trouvent à se satisfaire que dans les grandes entreprises de l'architecture. Expression directe du sentiment et de la pensée, la poésie héroïque avait pu s'essayer à moduler ses premiers chants au milieu même de ces luttes et de ces aventures dont elle idéalisera plus tard les souvenirs ; puis, dès que fut garanti le repos du lendemain, elle prit un essor prodigieux et ne tarda pas à produire des chefs-d'œuvre. Deux ou trois siècles

s'écouleront encore avant que la plastique ait rejoint la poésie, et que le génie grec en soit venu à manier la langue des formes comme il manie déjà, avec Homère, celle des mots et des rythmes. C'est le but vers lequel on tendra désormais, par une marche lente mais ininterrompue, à mesure que la société grecque achèvera de se constituer et que, par des traits de plus en plus marqués, elle se distinguera plus nettement des peuples voisins.

Cette société dont nous avons évoqué l'image, telle que la restaure et la montre M. Helbig, c'est la plus ancienne société de laquelle on soit fondé à dire, sans crainte d'erreur, qu'elle représente la race grecque en une certaine heure de sa longue vie. Dès que l'on remonte plus haut dans le passé, on n'a plus cette certitude, pour aucune des populations qui, dans ces parages, ont laissé des traces de leur industrie naissante. Étaient-ce les ancêtres des Grecs, ces hommes qui ont enfoui leurs outils de pierre dans les couches les plus profondes du tertre d'Hissarlik, ceux dont les maisons se sont retrouvées à Santorin, sous la pouzzolane, et enfin ceux qui dormaient, couverts d'or et de bijoux, dans l'Acropole de Mycènes? Même pour Mycènes, dont les Grecs ont pris plus tard à leur compte les vieilles gloires légendaires, nous ne saurions répondre avec assurance à cette question. Ces ouvrages des primitifs habitans de l'Asie-Mineure, des îles et de l'Hellade ne sont pas signés. Fouilleurs et archéologues, tous tant que nous sommes, nous aurons beau faire ; peut-être ne saurons-nous jamais quelle langue parlaient et quels dieux adoraient ces vaillans d'autrefois dont M. Schliemann a troublé le dernier sommeil ; peut-être ce peuple constructeur et thésauriseur restera-t-il toujours masqué dans l'histoire, comme l'était dans la tombe le visage de ses princes.

La vraie Grèce, la Grèce authentique et indiscutable, c'est avec Homère qu'elle commence; mais si, dès lors, elle fait éclater dans son épopée l'originalité de son génie, par d'autres endroits elle ne s'est pas encore pleinement dégagée du monde ambiant : du monde barbare d'où elle sort, du monde oriental où elle va chercher des exemples et des leçons. Il reste bien des traces de la barbarie première. La propreté de la maison et celle de la personne laissent encore beaucoup à désirer ; le sens de l'odorat manque de finesse. Les bains, qui, chez les Grecs de l'âge classique, devaient devenir d'un usage quotidien, ne se prennent guère que dans les grandes occasions, après le combat, après des fatigues extraordinaires. La nourriture est d'une simplicité très élémentaire. Elle ne se compose, ordinairement, que de la chair des troupeaux. Il n'est nulle part question, dans l'épopée, ni de légumes ni de volaille.

Le poisson, qui passera plus tard, à Syracuse, à Athènes, à Corinthe, pour le plus délicat des alimens, est encore dédaigné ; il faut les angoisses de la faim pour que les compagnons d'Ulysse, dans l'île d'Hélios, comme ceux de Ménélas sur les dunes de l'Égypte, s'avisent d'avoir recours à la pêche. Les villes sont ouvertes, ou protégées tout au plus par des remparts de terre et de bois.

Le contraste est très marqué entre ces habitudes d'un caractère tout primitif et certaines recherches de toilette auxquelles les Grecs se sont initiés, sous l'influence de l'Asie. L'empreinte du goût oriental est partout sensible, dans l'arrangement des cheveux et de la barbe, dans l'habit et dans la parure. C'est de la Phénicie que viennent ces huiles parfumées dont les deux sexes font une si grande consommation ; hommes et femmes s'en oignent les cheveux, et même, après le bain, le corps tout entier. Les revêtemens de métal, les incrustations d'ivoire et d'émail ont même origine : l'industrie asiatique en a offert le modèle. Y a-t-il, dans la maison ou sous la tente du héros, une étoffe très richement brodée, un vase ou une armure d'un travail exceptionnel, cet objet, nous dit-on, a été fourni par quelque marchand syrien ou bien il sort d'un atelier cypriote. Supposez un de nos contemporains, lecteur assidu de l'*Odyssée*, qu'un magicien transporterait, sans lui dire le but du voyage, dans le palais de Ménélas, où, devant la divine Hélène et les rois fils de Jupiter, quelque émule des Phémios et des Démodocos s'apprêterait à entonner le chant épique, après avoir détaché de la colonne la lyre aux clous d'argent. Tant que l'aède n'aurait pas ouvert la bouche, tant qu'il n'aurait pas prononcé les noms familiers des héros qui prirent Troie, le spectateur moderne aurait bien de la peine à savoir où l'a conduit le caprice de l'enchanteur. Plus il ouvrirait les yeux et plus croîtrait son embarras ; ce serait en vain qu'il examinerait la décoration de la salle, la vaisselle éparse sur les tables, le costume et son élégance compassée, ses plis conventionnels et l'éclatante variété de ses couleurs, la bigarrure des franges et des glands attachés aux bordures des étoffes, la symétrie artificielle des boucles et des tresses savamment disposées autour des visages. Peut-être, après avoir bien regardé, finirait-il par se demander s'il n'est pas l'hôte de Sennachérib, roi de Ninive, ou de Hiram, roi de Tyr.

Supposez la même épreuve faite d'une autre façon ; supposez-vous jeté par le même coup de baguette sur le sommet d'un des tertres qui dominent au loin la plaine où coule le Scamandre ; supposez que de là vous assistiez à une des journées de l'*Iliade*, à une de ces mêlées que le flux et le reflux du combat promène des rem-

parts de Troie à ceux du camp achéen. Là, n'eussiez-vous même pas lu le livre de M. Helbig, vous auriez peut-être plus chance d'arriver, après réflexion, à découvrir la vérité. Sans doute, tous ces chars qui roulent dans la plaine vous feraient songer aux champs de bataille de l'Orient, à ceux où les Ramsès et les Assourbanipal poussaient à grand bruit leurs attelages dans les rangs des Khétas ou des Élamites : mais vous vous apercevriez bientôt que l'armure des combattans n'est pas ici la même que celle des soldats du Pharaon ou du roi de Ninive, qu'elle est plus lourde et qu'elle couvre plus complètement le corps ; dans ces guerriers dont la tête, le torse et les jambes sont cachés sous une carapace de métal, vous devineriez les ancêtres des *hoplites* grecs, de ces « hommes de bronze » qui donnèrent en Égypte la victoire à Psammétique, et qui, depuis lors, battirent tant de fois les armées des monarques de l'Asie, à Marathon et à Platées, à Cunaxa, à Issus et à Arbèles.

Si, jusque dans l'emploi que fait de la matière cette civilisation naissante, certains traits annoncent déjà la Grèce de l'avenir, celle-ci se révèle bien plus clairement encore, dès que l'on considère les poèmes à un autre point de vue, dès que l'on y cherche ce que sentaient et pensaient les contemporains d'Homère, comment ils comprenaient la vie et la destinée de l'homme. Vous voyez s'indiquer ici toutes les tendances qui s'accuseront dans le développement ultérieur du génie hellénique. Pour n'en citer qu'un exemple très significatif, la beauté physique inspire déjà cette admiration et cet enthousiasme passionné auquel les Grecs devront de devenir les premiers sculpteurs du monde. La poésie d'aucun autre peuple n'offre une figure en qui se personnifie avec autant de force que dans celle d'Hélène le pouvoir fatal de la beauté. Cette émotion et cette sorte d'attendrissement, on ne les éprouvait pas seulement en face de la beauté juvénile, dont la première fleur est susceptible d'éveiller le désir ; on les ressentait encore devant la noblesse des traits du vieillard. Achille admire Priam, la dignité de son port et de son visage ; il éprouve là un sentiment analogue à celui auquel obéirent les Athéniens quand ils ordonnèrent que les plus beaux vieillards prissent part à la procession solennelle des Panathénées comme *thallophores*, c'est-à-dire en portant à la main un rameau d'olivier (1).

On trouve même dans l'épopée comme les signes avant-coureurs de ce culte de la forme nue qui, plus tard, tiendra tant de place dans la vie grecque. Quand Achille a tué Hector et l'a dépouillé de son ar-

(1) *Iliade*, XXIV, 631. Sur les vieillards *thallophores*, voir Michaëlis, *Der Parthenon* p. 330-331, n. 201-205.

mure, les Achéens accourent de toutes parts; ils s'extasient sur la taille et la beauté de ce corps gisant sur le sable. Longtemps après, à propos d'un épisode semblable, Hérodote emploie presque les mêmes termes qu'Homère. C'est dans le récit du combat de cavalerie qui précéda la bataille de Platées. On promena devant les lignes le cadavre du général perse Masistios, qui était resté aux mains des Grecs. Les soldats quittent leurs rangs pour regarder le mort de plus près : « car, dit l'historien, par sa stature et par sa beauté, il méritait d'être vu (1). » Ailleurs, dans des vers que Tyrtée a repris en les développant, le poète exprime cette idée que tout sied au jeune homme, même d'être couché sur l'arène, après avoir été frappé par la pointe de la lance; tout ce que l'on voit de lui, jusque dans la mort, a sa beauté. Au contraire, dans les mêmes conditions, le vieillard n'offre à l'œil qu'un spectacle repoussant (2). Un contemporain de Sophocle n'aurait pas autrement parlé. Cependant cette tendance n'a pas encore d'effet sur les mœurs : il est indécent pour un homme de se montrer tout nu, ne fût-ce que devant d'autres hommes; dans la lutte et dans le pugilat, on se ceint soigneusement les reins. Ce fut en 720 que, pour la première fois, un coureur, le Lacédémonien Akanthos, osa, devant la foule des spectateurs, se dépouiller de sa ceinture.

Ce qui, dans l'épopée, est déjà purement grec, c'est le tour, c'est la qualité de l'imagination. Vous voyez bien apparaître encore quelques figures monstrueuses; c'est Briarée aux cent bras; c'est Otos et Éphialtès, ces géans, vrais Gargantuas de l'antiquité, qui, à neuf ans, étaient larges de neuf coudées et avaient neuf brasses de haut; c'est Scylla avec ses douze pieds, ses six cous et ses six têtes, dont chacune est garnie d'une triple rangée de dents. Selon toute apparence, ces êtres singuliers étaient nés dans cette Asie qui aime le difforme et le colossal; portés sur les ailes du conte populaire, ils étaient arrivés jusque chez les tribus grecques; et celles-ci les avaient adoptés avec les traits bizarres et tranchés sous lesquels ils s'étaient présentés, traits qui, par leur étrangeté même, avaient frappé trop vivement les esprits pour que le poète y pût rien changer. Ce sont là des exceptions qui ne tirent pas à conséquence. Partout ailleurs, dans la disposition des scènes, dans ce que l'on peut appeler les ensembles, comme dans le tracé de chaque image individuelle, on admire le sens de la mesure et de la proportion, l'élégance et la fermeté de la ligne. C'est déjà, dans toute la force du terme, le goût et l'esprit classique. Le poète a devant les yeux, dessinés avec

(1) *Iliade*, XXII, 369; Hérodote, IX, 25.
(2) *Iliade*, XXII, 71-76.

une merveilleuse précision du contour, les types des dieux et des héros de premier rang.

Voyez, par exemple, ce portrait d'Agamemnon :

« Par la tête et par les yeux il ressemble au fils de Kronos, qui se réjouit de la foudre ;

« Il a les flancs d'Arès et la poitrine de Poseidon. »

Rappelez-vous les vers fameux et tant de fois imités où le poète montre Zeus accordant à Thétis la faveur qu'elle lui demande :

« Il dit, et de ses noirs sourcils il fit un signe de consentement ;

« La chevelure divine du roi des dieux s'agita

« Sur sa tête immortelle ; le vaste Olympe en fut ébranlé. »

Nous ne connaissons pas de peuple chez qui l'élément plastique ait été aussi développé dans la poésie populaire ; on n'en saurait citer un seul où, bien avant que l'art ait commencé de donner un corps aux visions de l'intelligence, le poète ait autant fait pour faciliter la tâche des peintres des peintres et des sculpteurs de l'avenir, pour leur préparer les matériaux qu'ils mettront en œuvre. Est-il exact que, comme le raconte Strabon, Phidias ait dit à son collaborateur Panænos avoir trouvé dans l'*Iliade* l'idée première et comme l'esquisse de son Jupiter d'Olympie ? Nous l'ignorons, et la plupart de ces anecdotes nous laissent très défiant ; mais, que celle-ci soit apocryphe ou non, le mot est vrai, de cette vérité supérieure et profonde qui, malgré toutes les réserves de la critique, fait souvent la valeur de ces paroles que l'histoire prête aux hommes célèbres. Il ne s'est pas trompé le grand artiste contemporain qui, dans une de ses plus belles œuvres, a groupé autour d'Homère, à côté des poètes et des écrivains de la Grèce, les Polygnote et les Apelle, les Phidias et les Praxitèle ; eux aussi, ces maîtres de la fresque et du marbre vivant, sont les fils et les élèves du « vieillard aveugle, habitant de Chios la pierreuse, » en qui se résumait et se personnifiait, pour les Hellènes, toute l'école des aèdes et des rhapsodes, de ces chantres inspirés auxquels le monde doit la merveille de l'épopée grecque.

GEORGE PERROT.

donc maintenant, et où est le patriotisme des partis? Nous n'avons pas, nous autres républicains libéraux et conservateurs, de ces mots-là à jeter au peuple; nous ne savons lui parler que de liberté, de justice, de la paix des âmes, de l'union des cœurs dans un commun amour de la patrie. Voilà des mots d'ordre qui s'adressent aux nobles sentimens, aux vrais intérêts du pays; s'ils ne suffisent point à l'imagination populaire, à laquelle il faut autre chose que des vérités abstraites, nous n'aurons pas besoin d'évoquer le spectre rouge contre le spectre noir. Nous n'aurons qu'à lui montrer la hideuse réalité de la commune qui a profané nos églises, démoli nos monumens, fusillé nos généraux, nos soldats et nos prêtres, incendié nos maisons. Celle-là est encore vivante dans le cœur de ceux qui reviennent de l'exil pour la glorifier. Bien des insensés sont rentrés la tête haute et tout fiers de leurs œuvres. Et comment en auraient-ils le regret quand ils voient accourir des foules pour saluer les victimes de la justice des conseils de guerre? Nous ne crierons point au pays, comme nos jacobins : Voilà l'ennemi! en montrant des Français. Nous dirons seulement : Voilà le danger! il est où l'on menace, non où l'on prie. Le pays ouvrira enfin les yeux et les oreilles. Au cri jacobin : Guerre à l'église! paix à la commune! il répondra : Guerre à la commune! paix à l'église! S'il en était autrement, tout serait dit; les vrais amis de la république n'auraient plus qu'à attendre, dans une inquiète et douloureuse résignation, les dernières leçons de l'expérience. Dieu veuille que ces leçons ne coûtent pas trop cher à notre pauvre pays! Nous ne pouvons croire que la bienfaisante fée qui a si richement doté ce peuple, qui lui a donné l'intelligence, l'esprit, le talent, un courage porté jusqu'à l'héroïsme, ait oublié à ce point le bon sens, qui seul sait faire usage de tous ces dons.

E. Vacherot.

L'EMPEREUR JULIEN

I. Adrien Naville, *Julien l'Apostat et sa Philosophie du polythéisme.* — II. F. Rode, *Geschichte der Reaction Kaiser Julians.* — III. Sievers, *das Leben des Libanius.*

Il y a des personnages, dans l'histoire, dont on ne se lasse pas d'entendre parler; quelque connus qu'ils soient, on recommence sans cesse à interroger leur vie et leurs œuvres dans l'espoir de les mieux connaître. L'empereur Julien est de ce nombre : depuis des siècles qu'il occupe et divise les historiens du christianisme et de l'empire, on pouvait croire que tant de débats auraient à la fin fatigué la curiosité du public; mais ce qui prouve qu'elle n'est point encore satisfaite, c'est que dans ces dernières années on a publié sur lui des livres nouveaux et qu'ils ont été lus avec intérêt. Est-ce à dire que M. Sievers, M. Rode ou M. Naville (1) aient découvert des faits entièrement ignorés et qu'ils nous révèlent un Julien inconnu? Non, sans doute. Je ne pense pas que pour l'ensemble et l'essentiel rien soit à changer dans le jugement que Gibbon portait, il y a un siècle, sur ce caractère singulier. Ce sont seulement quelques points de détail qui ont été éclaircis, mais les moindres détails ont leur importance dans une histoire aussi délicate. Reprenons donc, à notre tour, ce portrait tant de fois tracé, et cherchons à connaître de quelle façon Julien nous apparaît sous cette lumière nouvelle.

I.

Les événemens de la vie de Julien sont si connus qu'il est inutile de les raconter. On les trouvera exposés longuement et d'une façon fort intéressante dans l'ouvrage de M. de Broglie sur *l'Église*

(1) Je pourrais encore citer les noms de M. A. Mücke, de M. Kellerbauer, de M. Rendall, qui se sont occupés aussi du même sujet; mais les trois ouvrages que j'ai placés en tête de cette étude me semblent suffire pour montrer ce que les travaux récens ajoutent à nos connaissances sur Julien.

et l'Empire au IVe *siècle*. Rappelons seulement qu'il était le neveu de Constantin, qu'à la mort de son oncle il échappa par une sorte de hasard au massacre de sa famille, ordonné sans doute par le nouvel empereur, Constance, qu'il vécut ensuite près de vingt ans dans des inquiétudes mortelles, tantôt retenu au fond d'un château désert, tantôt interné dans quelqu'une des grandes villes de l'empire, toujours surveillé et menacé par un prince ombrageux et faible, qui ne pouvait se résoudre à le tuer, ni se décider à le laisser vivre. Pour se faire oublier, il se plongea dans l'étude et il y trouva la consolation de tous ses malheurs. Nommé césar par Constance, qui n'avait plus d'autre héritier, il fut élevé par ses troupes à la dignité d'auguste, et périt à trente-deux ans dans une expédition contre les Perses, après deux ans et demi de règne.

Ce qui frappe d'abord, dans cette courte existence, c'est la facilité avec laquelle Julien sut se plier aux événemens, se transformer lui-même, devenir propre aux situations diverses où l'éleva la fortune et donner au monde des spectacles imprévus. Il n'avait encore vécu que dans les écoles et fréquenté que des sophistes, quand l'empereur l'envoya commander l'armée des Gaules, qui était aux prises avec les Germains. Cet ami passionné des livres, qui voyageait toujours en traînant une bibliothèque après lui, devint aussitôt un homme d'action. Il s'improvisa soldat; on vit ce philosophe, à peine arrivé dans les camps, s'initier à la manœuvre, dont il n'avait aucune idée, et, pour commencer par les premiers élémens, apprendre à marcher au pas au son des instrumens qui jouaient la pyrrhique. Ammien Marcellin raconte que, comme il éprouvait d'abord quelque peine à y réussir, on l'entendit souvent invoquer le nom de Platon, ce maître chéri, qu'il regrettait d'avoir quitté, et dire avec découragement : « Ce n'est pas mon affaire : on a mis une selle à un bœuf. » Mais ce découragement ne dura guère; en quelques jours, l'apprentissage était fini, et quelques semaines plus tard cet écolier devenu maître remportait des victoires. N'était-ce pas l'instinct d'une race militaire qui se réveillait tout d'un coup chez le petit-fils de Constance Chlore? On sait qu'en peu de temps il rendit confiance aux armées, qu'il prit des places fortes, qu'il gagna des batailles, qu'il chassa les barbares, et qu'on le regardait, quand il mourut, non pas seulement comme un de ces capitaines de génie qui trouvent, en présence de l'ennemi, des inspirations heureuses, mais comme un manœuvrier habile qui connaît à fond tous les secrets de l'art de la guerre. C'est en combattant qu'il les avait appris. Je ne crois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples d'une transformation aussi brusque et d'une aptitude qui se soit si vite révélée.

Si l'on avait été fort étonné de voir cet élève des sophistes devenir

tout d'un coup un grand général, on le fut bien davantage quand on apprit que le jeune prince, qui venait de célébrer, dans une église de Vienne, les fêtes de l'Épiphanie, rouvrait les temples, immolait des victimes et se déclarait ouvertement païen. Cette sorte de coup de théâtre causa partout une émotion qu'il est facile de comprendre. C'était un spectacle rare que de voir le paganisme faire des conquêtes. On restait païen par indifférence et par habitude, mais on ne le devenait plus. L'ancien culte gardait des partisans parmi ces conservateurs obstinés qui ne veulent pas renoncer aux traditions antiques; il n'en gagnait guère de nouveaux. On fut donc très surpris qu'un homme qui avait reçu le baptême, et dont le père était un chrétien fervent, revînt ainsi avec fracas à l'ancienne religion, et ce qui ajoutait à la surprise, c'est que cet homme était un prince, le propre neveu de celui qui avait placé le christianisme sur le trône des Césars. — Quelle était donc la cause de ce changement inattendu; et pouvons-nous, à la distance où nous sommes, nous rendre compte de raisons qui déterminèrent, en cette circonstance, la conduite de Julien?

Comme il fit précisément cet éclat au moment où il allait combattre Constance et où il marchait à la conquête de l'empire, la première pensée qui vienne à l'esprit, c'est qu'il avait quelque intérêt à le faire et qu'il voulait attirer à lui ce qui restait de païens. Beaucoup d'historiens pensent que Constantin n'avait pas d'autre motif, quand il se fit chrétien, que de se mettre à la tête d'un parti puissant qui l'aidât à vaincre Maxence, et Libanius nous dit en propres termes « qu'il ne changea de Dieu que parce qu'il espérait en tirer quelque profit. » Je ne crois pas qu'on puisse le dire de Julien. Il me semble qu'un prétendant à l'empire courait alors beaucoup plus de risques en soulevant les chrétiens contre lui qu'il ne trouvait d'avantage à gagner la faveur de leurs adversaires. Les païens sans doute étaient encore fort nombreux; mais ils avaient montré, depuis Constantin, qu'ils étaient résignés à tout et peu disposés à des résistances vigoureuses. La jeunesse, l'ardeur, l'énergie, l'espoir du succès, l'assurance de l'avenir, toutes ces forces qui poussent aux grandes entreprises et les font réussir, n'étaient plus de leur côté. Ils se sentaient blessés au cœur, et leurs prêtres eux-mêmes, si l'on en croit Eunape, annonçaient que les temples allaient disparaître, « que les sanctuaires les plus vénérables seraient bientôt changés en un amas de ruines que rongerait le ténébreux oubli, tyran fantastique et odieux, auquel sont soumises les plus belles choses de la terre (1). » Il n'y avait donc pas à compter sur un

(1) Je citerai, en général, les *Vies des philosophes et des sophistes*, d'Eunape, d'après la traduction qu'en a donnée M. Stéphane de Rouville (Paris, Rouquette).

culte qui s'abandonnait lui-même, qui prédisait et acceptait sa fin prochaine, et ce n'était guère la peine de se ménager l'appui de gens courbés sous les outrages dont on les accablait depuis cinquante ans et qui les supportaient sans révolte. La seule politique adroite pour combattre Constance, qui avait fatigué tous les partis de tracasseries inutiles, c'était d'annoncer une large tolérance dont personne ne serait exclu. Les païens, accoutumés à voir un chrétien sur le trône, ne songeaient plus à reconquérir l'empire; ils ne demandaient que la permission d'adorer leurs dieux en liberté, et en leur accordant ce droit on était certain de les satisfaire. Au contraire, les chrétiens, qui se croyaient sûrs d'une victoire définitive, ne pouvaient supporter sans un mécompte amer et une violente colère de retomber sous le joug d'un prince païen. Ce n'était donc pas un bon calcul pour Julien d'étaler comme il le fit sa nouvelle croyance, et l'on peut assurer qu'il avait beaucoup à y perdre et rien à y gagner. Mais il n'agissait pas par calcul; c'était la conviction seule, une conviction profonde et passionnée, qui le poussait à déserter la religion de sa famille, et l'ardeur même de sa foi nous est un garant de sa sincérité. S'il est vrai que sa conversion n'ait pas été le résultat de vues ambitieuses ou de nécessités politiques, comme celle de Henri IV, il ne suffit pas, pour savoir comment elle se fit et les causes qui l'ont amenée, d'étudier les événements dont l'empire fut alors le théâtre. Il faut pénétrer dans la conscience du jeune prince et tâcher d'y découvrir les crises qu'elle a traversées pour passer d'une croyance à l'autre. Ce sont des secrets qu'un homme emporte le plus souvent avec lui et qu'après des siècles il est presque impossible de bien savoir. Ici pourtant nous sommes plus heureux qu'à l'ordinaire; si nous ne connaissons pas tout à fait cette histoire intime et cachée, grâce au témoignage des amis de Julien, et surtout aux confidences qu'il laisse quelquefois échapper dans ses ouvrages, nous pouvons en deviner quelque chose (1).

Ammien Marcellin, qui l'a bien connu, nous dit que, dès ses premières années, il se sentit attiré vers le culte des dieux (2). Nous

(1) Pour les ouvrages de Julien, je renvoie au texte que vient d'en publier M. Hertlein. Je me sers d'ordinaire de la traduction qu'en a publiée M. Talbot.

(2) Il est vrai que Libanius semble dire le contraire. Dans un de ses discours à Julien, il lui rappelle le temps de son arrivée à Nicomédie, et comment il y trouva quelques païens obstinés qui pratiquaient en secret l'art divinatoire. « C'est alors, lui dit-il, que, gagné par les oracles, vous avez renoncé à votre haine violente contre les dieux. » Il détestait donc les dieux avant de venir à Nicomédie. Je remarque pourtant qu'à cette même époque on lui faisait solennellement promettre de ne pas voir Libanius, ce qui prouve qu'on trouvait sa foi mal affermie et qu'on craignait que la parole d'un rhéteur habile ne pût l'ébranler. Saint Grégoire de Nazianze rapporte que, pendant sa jeunesse, dans ses discussions avec son frère, qui était un grand dévot, Julien prenait toujours le parti des païens. C'était, prétendait-il, pour s'exercer à plaider

savons que le spectacle de la nature et surtout la contemplation du ciel lui a toujours causé les plus vives émotions. C'est de là peut-être que lui vint cette sympathie secrète pour la religion qui a le mieux compris la nature et qui en adore les phénomènes et les forces divinisées. « Dès mon enfance, nous dit-il, je fus pris d'un amour violent pour les rayons de l'astre divin. Tout jeune, j'élevais mon esprit vers la lumière éthérée; et non-seulement je désirais fixer sur elle mes regards pendant le jour, mais la nuit même, par un ciel serein et pur, je quittais tout pour aller admirer les beautés célestes; absorbé dans cette contemplation, je n'écoutais pas ceux qui me parlaient et je perdais conscience de moi-même. » On reconnaît, à ces paroles émues, celui qui plus tard devait s'appeler lui-même « le serviteur du Roi-Soleil. » Je ne doute pas que ces premiers germes n'aient été cultivés en lui de bonne heure par quelqu'un de ceux qui l'approchaient. Parmi les gens qui vivaient alors dans la domesticité des grandes familles chrétiennes, il devait s'en trouver plus d'un qui, sans qu'on le sût, était resté païen et qui essayait de faire naître le regret de l'ancienne religion dans les cœurs qu'il voyait mal disposés pour la nouvelle. On a beaucoup remarqué la tendresse avec laquelle Julien parle de Mardonius, son premier maître : c'était un eunuque qui, après avoir élevé sa mère, fut mis près de lui dès son enfance et qui lui apprit à comprendre et à aimer les poètes grecs. Il est probable qu'en lui faisant lire *l'Iliade* et *l'Odyssée*, il lui donna le goût des fictions charmantes dont ces beaux poèmes sont remplis et des dieux qui en sont les héros ordinaires. Sa jeune imagination s'habitua dès lors à les fréquenter, et ils devinrent les premiers compagnons, les plus chers confidens de son enfance solitaire et persécutée.

Quand il eut grandi et qu'on lui laissa suivre les cours des professeurs en renom, il trouva partout autour de lui un préjugé puissant que partageaient ses maîtres et ses camarades, et auquel il ne pouvait pas échapper : c'était, chez tous les élèves des sophistes, une sorte d'enivrement pour la gloire de leur pays, un sentiment profond de la supériorité de la race hellénique, qui se manifestait par le mépris de toutes les autres. Rome a vaincu la Grèce, mais elle n'a jamais pu la dominer. Comme elle lui était inférieure par l'esprit, elle n'est pas parvenue à lui imposer sa civilisation et sa langue. Il y a toujours eu, dans ce vaste empire soumis au même

les causes difficiles. En réalité, répond saint Grégoire, il cherchait déjà des armes contre la vérité. Je suis donc tenté de croire que Libanius, suivant ses habitudes de rhéteur, a ici forcé les expressions, et que, fier de la conquête de cette jeune âme, il a voulu rendre la victoire du paganisme plus difficile pour la rendre plus belle. Il est probable qu'Ammien Marcellin a raison et que, bien avant le voyage à Nicomédie, Julien n'était qu'un chrétien assez tiède.

maître et gouverné par la même administration, deux mondes séparés qui vivaient d'une vie distincte. Jusqu'à la fin de la république, la résistance de l'Orient à l'esprit romain fut humble et discrète; mais, depuis Auguste, on le voit s'enhardir et profiter peu à peu des complaisances et des égards que l'autorité témoigne pour les provinces. Vers l'époque des Antonins, la Grèce avait tout à fait repris sa confiance en elle-même et elle osait parler légèrement de ses vainqueurs. C'est surtout dans le *Nigrinus* de Lucien que se montre cette attitude nouvelle; Rome y est fort maltraitée, c'est le pays de la flatterie et de la servitude, c'est le rendez-vous de tous les vices, c'est le séjour qui convient à ceux qui n'ont jamais goûté l'indépendance, qui ne connaissent pas la franchise, dont le cœur est rempli d'imposture, de fourberies et de mensonges. Longtemps les Romains ont dit « un Grec » pour désigner un débauché; chez Lucien et ses successeurs, « un Grec » signifie un honnête homme, et quand Libanius veut complimenter quelqu'un de sa générosité, de sa sagesse, de sa vertu, il lui dit « qu'il se conduit comme un Grec. » Les rôles dès lors sont changés : c'est Rome qui caresse et qui flatte, c'est la Grèce qui prend des airs arrogans. Tandis que les Orientaux ignorent en général le latin, les Romains se piquent de parler et d'écrire la langue d'Homère et de Démosthène. A partir d'Hadrien, les empereurs se font à demi Grecs; ils le deviennent tout à fait avec Constantin. Pendant plus de cinquante ans, le centre de l'empire est placé sur le Bosphore et Constantinople domine Rome. A ce moment, qui nous paraît triste et sombre, l'activité littéraire de la Grèce semble se réveiller; elle reprend cette force de propagande et de conquête qui a fait sa gloire sous Alexandre et attire de plus en plus à elle l'extrême Orient. Elle achève de civiliser la Batanée, l'Auranite, la Nabatène, qui plus tard sont redevenues des déserts. Depuis longtemps, l'Égypte lui envoie des orateurs et des poètes. Les Arabes se pressent dans ses écoles, ils viennent apprendre la jurisprudence à Beryte et l'éloquence à Antioche. La Perse elle-même est entamée, et Eunape nous raconte tout au long que le terrible Sapor reçut un jour, avec une admiration profonde, l'ambassade d'un sophiste et se laissa charmer par ses beaux discours. Il faut avouer que ce spectacle était fait pour causer quelque illusion aux Grecs et qu'ils avaient alors beaucoup de raisons d'être fiers de leur pays.

Cette fierté, personne peut-être ne l'a plus éprouvée que Julien. Libanius lui disait dans une de ses harangues solennelles : « Songez que vous êtes Grec et que vous commandez à des Grecs; » il n'avait pas besoin qu'on l'en fît souvenir. On peut dire que cette idée n'a jamais quitté son esprit et qu'elle a été la règle de toutes ses actions. Rien n'est plus frappant, quand on lit ses œuvres, que

de voir combien l'Occident tient peu de place dans ses préoccupations. Rome, quoiqu'il en parle toujours avec respect, n'est pas véritablement sa patrie. Il ne l'a jamais visitée et n'en exprime nulle part le regret. Ammien Marcellin nous dit « qu'il ne parlait le latin que d'une manière suffisante, » tandis qu'en grec il est un des meilleurs écrivains de son temps. La littérature latine semble ne pas exister pour lui. Il n'a jamais prononcé le nom de Cicéron ou de Virgile; on dirait qu'il ne les connaissait pas. Au contraire, il est familier avec Platon et cite Homère presque à chaque page. Il n'a aucun souci de respecter les vieux préjugés des Romains et soutient sans hésiter « que si Alexandre avait eu Rome à combattre, il lui aurait bien tenu tête. » Mais quand il dit : « Nous autres Grecs » ou qu'il parle de « son Athènes bien-aimée, » on sent qu'il se redresse avec orgueil dans sa petite taille. De ce passé glorieux de la Grèce, il ne veut rien laisser perdre; tous les souvenirs lui en sont chers, sa religion surtout, qui tient tant de place dans son histoire et qui a inspiré ses plus grands écrivains. Il s'y attache d'abord, et avant tout examen, par fierté nationale. Quand il veut montrer qu'elle doit être supérieure à celle des chrétiens, il lui paraît suffisant de rappeler que c'est la religion de la Grèce, et que l'autre est sortie d'un canton obscur de la Palestine; pour indiquer par un seul mot cette différence d'origine qui les sépare et qui les juge, il affecte, dans toute sa polémique, d'appeler les chrétiens « des galiléens, » tandis qu'il donne toujours à l'ancien culte le nom « d'hellénisme. »

L'hellénisme, nom glorieux entre tous, que Julien dut être heureux d'inventer et sur lequel il comptait sans doute, comme sur un talisman, pour assurer le succès de son œuvre! Je crois pourtant qu'il y avait quelque péril à s'en servir. Ce nom désignait la religion du plus illustre de tous les peuples, mais c'était celle d'un seul pays. Julien montrait en s'en servant qu'il n'entendait pas sortir du cercle étroit des religions locales; il laissait aux chrétiens l'avantage de ce Dieu unique et universel qui veille sur toutes les nations sans distinction et sans préférence, qui reconstitue au milieu de la division et de l'éparpillement des peuples la notion de l'humanité; il courait surtout le risque de désintéresser de ses réformes religieuses tous ceux qui n'avaient pas le bonheur d'être Grecs. On le vit bien à l'indifférence singulière avec laquelle l'Occident accueillit la tentative de Julien. Il y avait encore beaucoup de païens en Italie; le sénat de Rome surtout passait pour une des citadelles de l'ancien culte. Il ne paraît pas pourtant qu'il ait donné aucun encouragement à l'empereur et qu'il se soit associé à son entreprise. Les villes italiennes, quoique païennes en partie, semblent assister froidement à ce dernier effort du paganisme. L'his-

toire ne dit pas que chez elles il ait soulevé ces passions et amené ces luttes qui ensanglantèrent l'Asie. N'est-il pas probable qu'elles ont pensé que la réforme de Julien concernait surtout l'Orient et ne les touchait guère? C'est ainsi que ce grand nom d'hellénisme, dont il était si fier, ne l'a pas autant servi qu'il le croyait. Il le regardait comme une force invincible qui devait lui donner la victoire; peut-être a-t-il été un des motifs de sa défaite.

Ce préjugé d'orgueil national régnait surtout dans les écoles, et c'étaient les écoles mêmes qui lui avaient donné l'occasion de naître. Les Grecs étaient très fiers de l'enseignement qu'y recevait la jeunesse; ils lui attribuaient leur supériorité sur le reste du monde : aussi éprouvaient-ils une très grande reconnaissance et une très vive admiration pour les maîtres qui apprenaient à leurs enfans cet art de bien parler qui semblait l'art grec par excellence. Nous sommes sévères aujourd'hui pour ces exercices d'école, et il ne nous semble pas qu'il y eût tant de gloire à y réussir. Peut-être serions-nous moins prompts à les mépriser, si nous songions qu'ils ont été le dernier éclat d'une civilisation brillante et qu'ils ont donné à un grand peuple ses dernières joies littéraires. Libanius soutient que c'est par la rhétorique seule que la Grèce se distingue des autres nations. « Si le talent de la parole se perdait chez nous, disait-il, nous deviendrions semblables aux barbares. » Julien va plus loin encore; il attribue aux leçons des maîtres de rhétorique et de philosophie, à la lecture des grands écrivains de la Grèce, des effets merveilleux sur l'âme, et affirme « que ces études sont indispensables pour donner le courage, la sagesse, la vertu. » Il dit aux chrétiens avec une imperturbable assurance : « Si les jeunes gens que vous appliquez à la lecture de vos livres sacrés arrivés à l'âge d'homme valent mieux que des esclaves, je consens à passer pour un maniaque et un insensé, tandis que chez nous, avec notre enseignement, tout homme, à moins d'avoir une nature entièrement mauvaise, devient nécessairement meilleur. » Ce qui est plus surprenant, c'est qu'au fond les chrétiens pensaient comme lui, et nous verrons plus tard qu'ils n'imaginaient pas qu'on pût se passer de l'éducation qui se donnait dans les écoles.

Cependant cette éducation était restée toute païenne, et c'est dans les écoles, par l'influence des maîtres, qui presque tous pratiquaient encore l'ancien culte, que s'est achevée la conversion de Julien. Ces maîtres, nous leur donnons à tous le même nom, celui de sophistes : c'est ainsi qu'on appelle ordinairement Libanius et Thémistius, aussi bien qu'Ædésius, Chrysanthe, Maxime d'Éphèse, et il est certain que, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, au premier abord ils ne paraissent guère différer les uns des autres : tous cultivent la rhétorique et se piquent d'être de beaux parleurs. Eunape, à pro-

pas d'un philosophe célèbre, nous dit que « sa parole exerçait une séduction voisine de la magie, que la douceur, la suavité, florissaient dans ses discours, qu'elles se répandaient avec tant de grâce que ceux qui écoutaient sa voix, s'abandonnant eux-mêmes comme s'ils eussent goûté la fleur du lotus, restaient suspendus à ses lèvres. » Mais si ce souci de l'éloquence, qui leur est commun, et le goût qu'ils ont tous d'en donner des représentations publiques, où leurs disciples et leurs amis sont appelés à les applaudir, peut les faire confondre, en regardant de plus près, on aperçoit entre eux des différences importantes : il y a ceux qui ne sortent pas de l'enseignement de la rhétorique proprement dite, et ceux qui y joignent l'étude de la philosophie. Ce qui est surtout curieux, c'est que, païens les uns et les autres, ils ne le sont pas tout à fait de la même façon. Libanius peut être regardé comme le meilleur représentant du premier groupe. C'est assurément un païen convaincu, qui fréquente les temples, qui fait des sacrifices, qui consulte Esculape sur ses maladies et se recommande aux prières des hiérophantes. Il gémit doucement quand le culte qu'il préfère est persécuté, et, quoique de sa nature il soit timide et soumis, il a l'audace d'en prendre la défense. Lorsque ce culte triomphe avec Julien, sa joie éclate et déborde. « Nous voilà, dit-il, vraiment rendus à la vie; un souffle de bonheur court par toute la terre, maintenant qu'un Dieu véritable, sous l'apparence d'un homme, gouverne le monde, que les feux se rallument sur les autels, que l'air est purifié par la fumée des sacrifices ! » Mais cette religion qu'il aime, qu'il célèbre, qu'il est si heureux de voir renaître, c'est l'ancienne, c'est la religion calme, sage, officielle dont les cités grecques se sont contentées pendant tant de siècles; il la conserve pieusement en souvenir du passé et n'éprouve pas le besoin d'y rien changer. Les philosophes au contraire y ajoutent beaucoup de nouveautés. Porphyre et Jamblique faisaient des miracles; leurs disciples sont des illuminés, qui ne se contentent plus de prier les dieux en employant les formules verbeuses des anciens rituels et qui veulent communiquer directement avec eux par l'extase. On raconte d'eux des prodiges étranges. « On dit que, quand ils prient, ils semblent s'élever du sol à plus de dix coudées, et que leurs corps, comme leurs vêtemens, prennent une éclatante couleur d'or. » Ils invoquent familièrement les démons et les génies et les forcent à leur apparaître. Ils pratiquent surtout la divination sous toutes ses formes, et c'est la principale raison de leur succès, car jamais on n'a souhaité plus passionnément de lire dans l'avenir. Malgré les défenses terribles de la loi, tout le monde veut connaître sa destinée; les supplices dont on punit les devins et ceux qui les consultent ne font qu'en accroître le nombre. Voilà ce qui attire dans les écoles de

ces sophistes, qui sont à la fois des philosophes, des magiciens et des prophètes, toutes les imaginations malades, avides d'inconnu, éprises de divin, comme il s'en trouve tant dans les grandes crises religieuses. Ceux qui s'y pressent ne sont pas des disciples ordinaires, qui viennent écouter avec recueillement les leçons d'un maître; ce sont des dévots, des fanatiques dont il faut satisfaire à tout prix les ardeurs emportées. Eunape raconte qu'un de ces sages s'étant un jour enfui dans une solitude, « ses élèves le suivirent à la piste et, hurlant comme des chiens devant sa porte, ils le menacèrent de le déchirer s'il persistait à garder sa science pour les montagnes, les arbres et les rochers. »

Julien a fréquenté successivement ces deux classes de sophistes. Ce furent les rhéteurs qui l'attirèrent d'abord. Quand on l'envoya étudier à Nicomédie, on lui fit promettre de ne pas suivre les cours de Libanius, dont l'enseignement semblait dangereux pour un chrétien. C'était précisément celui qu'il souhaitait le plus entendre, et il est probable que la défense qu'on lui faisait rendait encore son désir plus vif. Il tint pourtant sa promesse, mais s'il n'assistait pas de sa personne aux leçons du célèbre rhéteur, il envoyait des gens pour les recueillir et les lisait avec passion, quand il était seul. Aussi Libanius se regardait-il comme un des maîtres de Julien, et il pouvait se rendre ce témoignage qu'il lui avait enseigné bien autre chose que l'art de parler : on ne peut guère douter que ses discours tout pleins de paganisme n'aient souvent réveillé, dans cette âme pieuse et ouverte aux impressions du passé, le souvenir et le regret de l'ancien culte. Libanius avait donc raison de lui dire plus tard : « C'est la rhétorique qui vous a ramené au respect des dieux. » Mais la rhétorique ne pouvait pas longtemps lui suffire. Après avoir fréquenté les rhéteurs, il souhaita connaître les philosophes « et s'enivrer auprès d'eux à satiété de toute sagesse et de toute science. » Eunape raconte qu'il s'adressa d'abord au vieil Ædésius, le chef de l'école. Mais Ædésius, que l'âge rendait prudent, craignit de se compromettre en lui révélant des connaissances suspectes et le renvoya à ses disciples. Julien, que tous ces retards ne faisaient qu'enflammer davantage, alla chercher jusqu'à Éphèse le plus célèbre d'entre eux, Maxime, et se mit sous sa direction. C'est de lui qu'il apprit toute la doctrine secrète des néo-platoniciens, l'art de connaître l'avenir et de se rapprocher des dieux par la prière et l'extase. Quand Maxime le vit sous le charme, pour achever de le conquérir, il adressa « l'enfant chéri de la philosophie, » comme on l'appelait, à l'hiérophante d'Éleusis, qui l'initia à ses mystères. — Ce fut comme le baptême de nouveau converti.

Voilà ce que nous savons de la manière dont s'est accomplie la

conversion de Julien. Ce ne fut pas un de ces coups subits qui, en un moment, changent un homme; elle se fit lentement, peu à peu, et nous pouvons rétablir presque tous les degrés par lesquels il est revenu à l'ancienne religion. On nous dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, qu'il a toujours eu pour elle, au fond du cœur, une préférence instinctive; son orgueil de Grec le disposait à croire que les dieux que la Grèce avait si longtemps servis étaient les véritables. Il fut encore rapproché d'eux par l'éducation qu'il reçut dans les écoles, l'étude de la rhétorique, la lecture des livres où ils tenaient tant de place; mais tout le monde s'accorde à reconnaître que ce furent les leçons des philosophes qui achevèrent de le décider. On doit en conclure que leur enseignement répondait à quelque besoin de son âme que le christianisme n'avait pas pu contenter. Cet enseignement, nous l'avons vu, ne se composait pas seulement d'une métaphysique hardie, d'un mélange de raisonnemens subtils et de rêveries audacieuses qui donnent le vertige à l'esprit; il prétendait fournir le moyen de communiquer avec la divinité, d'aller vers elle ou de l'attirer à soi, d'entendre sa voix dans les songes ou dans les oracles, et de savoir d'elle-même sa nature et ses desseins. Voilà ce que Julien ne trouvait pas au même degré dans la religion des chrétiens. Quelque part qu'elle ait voulu faire aux surexcitations de la dévotion, il y a toujours eu des âmes à qui son dogmatisme a paru froid et qui n'ont pas pu se passer du charme des révélations et des extases. De là sont nées ces sectes mystiques que l'église a tantôt tolérées avec méfiance, tantôt repoussées sévèrement de son sein. C'est le même besoin qui a jeté Julien dans les bras de Maxime d'Éphèse et de ses amis. On se trompe souvent sur les motifs de sa conversion; on la regarde comme une sorte de révolte du bon sens contre les excès de la superstition; c'est une profonde erreur : il y avait certainement plus de croyances et de pratiques superstitieuses dans la doctrine qu'il adoptait que dans celle qu'il a quittée, et, s'il a changé de foi, ce n'est pas en haine du surnaturel, c'est qu'au contraire il ne trouvait pas assez de surnaturel à son gré dans le christianisme.

II.

Julien a dit quelque part « qu'il a été chrétien jusqu'à vingt ans. » On a vu qu'il ne faut pas prendre ces mots à la lettre. Chrétien fervent et sincère, il est bien probable qu'il ne l'a guère été; mais il faisait au moins profession de l'être. Il avait, pendant vingt ans, vécu parmi les fidèles, fréquenté les églises, lu les livres sacrés, écouté l'enseignement des évêques, lorsqu'il fut tout à fait conquis par le paganisme.

C'est ce qui précisément a causé à quelques bons esprits une surprise profonde : on s'est demandé comment une âme si honnête, si élevée, si religieuse, avait pu traverser le christianisme sans être jamais frappée de ce qu'il y a de grand et de pur dans sa doctrine. D'où peut venir que, l'ayant connu de près et pratiqué pendant plus de la moitié de sa vie, non-seulement il lui a préféré une religion décrépite, mais qu'il n'a conservé pour lui qu'un implacable mépris? Ce qui est surtout incroyable, ce qui montre le plus bizarre aveuglement, c'est qu'il ait tout à fait méconnu sa supériorité morale, qu'il ne le trouve bon « qu'à faire des âmes d'esclaves, » et qu'il affirme avec la plus singulière assurance « que jamais aucun homme ne saurait devenir, chez les chrétiens, courageux et honnête. » On s'explique pourtant un peu ces assertions étranges quand on songe aux spectacles que Julien avait sous les yeux et dont il devait être plus frappé que personne. Depuis la victoire du christianisme, les mœurs publiques n'étaient pas devenues beaucoup meilleures. On n'en est pas fort surpris quand on songe que l'humanité, prise dans son ensemble, ne change guère, que le bien et le mal s'y mêlent toujours dans des proportions à peu près semblables, et qu'aucune doctrine, si pure, si élevée qu'elle soit, n'aura jamais assez de force pour rendre tous les hommes parfaits. Mais les chrétiens avaient souvent annoncé que, quand leur religion arriverait à triompher des autres, le monde serait renouvelé. Elle avait remporté la victoire, et le monde était toujours le même. Ne venait-on pas de voir Constantin, le prince qui avait mis le christianisme sur le trône, assassiner successivement son beau-père, son beau-frère, sa femme et son fils? A quoi lui servait donc de bâtir des églises, de s'entourer d'évêques, de présider des conciles, s'il se conduisait comme Néron? Et plus récemment encore, l'avènement de Constance n'avait-il pas été ensanglanté par le massacre de presque tout ce qui restait de sa famille? Les grandes espérances, quand elles ne se réalisent pas, amènent de grands découragemens, et il est probable que beaucoup de ceux qui comptaient le plus sur le retour de l'âge d'or, voyant que rien n'était changé et que les princes chrétiens suivaient l'exemple des autres, furent tentés d'accuser le christianisme d'impuissance. C'est l'impression que Julien a recueillie et qu'il exprime. Peut-être aussi le caractère de ceux qui furent chargés de lui apprendre la doctrine de l'église n'était-il pas de nature à le bien disposer pour elle. M. Naville fait remarquer que c'étaient des évêques ariens, hommes de cour, plus occupés d'intrigues politiques que riches de vertu, et qui lui donnèrent sans doute une mauvaise idée de l'éducation chrétienne. Mais ce qui, dès ses premières années, a dû l'éloigner plus que tout le reste du christianisme

et l'empêcher de le comprendre, c'est qu'il était la religion de ses persécuteurs. On le forçait surtout à la pratiquer, parce qu'on espérait qu'étant chrétien plus fidèle, il serait sujet plus soumis. On la lui imposait comme une discipline, il l'accepta comme un châtiment. Il savait bien d'ailleurs que, parmi ceux qui la lui enseignaient, il y en avait qui étaient chargés de surveiller ses actions et de pénétrer dans ses pensées pour en instruire l'empereur. Ils lui semblaient moins être des professeurs que des espions et des geôliers, et la haine qu'il ressentait pour eux s'étendit à leur doctrine. Il ne prêtait guère à leurs leçons qu'une oreille malveillante. Il raconte qu'il prenait plaisir à les troubler de ses objections et qu'il avait la générosité de leur fournir des argumens quand ils étaient embarrassés pour répondre. Ils le félicitaient sans doute quand ils le voyaient plongé dans la lecture de leurs livres saints; ils ne savaient pas qu'il ne les étudiait que pour les combattre, et qu'il préparait ainsi sous leurs yeux, et peut-être avec leur aide, sa grande réfutation du christianisme.

Ainsi la principale raison qu'il avait pour détester cette doctrine qui lui était imposée par le meurtrier de sa famille, c'est qu'elle représentait pour lui la servitude. L'autre, au contraire, lui semblait être la liberté. Il secouait le joug, il reprenait possession de lui-même, il croyait échapper à ses tyrans en reniant leur foi. Dès lors le christianisme se confondit pour lui avec le souvenir des plus tristes années de sa jeunesse, et il se rappela toujours qu'au milieu de ses humiliations et de ses misères le paganisme lui était apparu comme une consolation et une délivrance. C'est ce qui explique qu'il l'ait embrassé avec tant d'ardeur. Libanius raconte qu'il pleurait quand il entendait dire que les temples étaient renversés, les prêtres proscrits, les biens des dieux distribués à des eunuques ou à des courtisanes; il nous le montre heureux d'immoler des victimes sur ces autels délaissés « et qui avaient soif de sang. » Quelques amis étaient seuls confidens de ses croyances nouvelles et assistaient à ses sacrifices; cependant le bruit s'en était répandu au dehors, « parmi ceux qui cultivaient les muses et qui adoraient encore les dieux. » Ils venaient voir le jeune prince, s'entretenaient avec lui quand il était seul, et, séduits par sa piété et par sa sagesse, ils priaient les dieux de le garder pour le bonheur de l'empire. Ces communications discrètes, cet air de conspiration et de mystère, le charme du secret, l'attrait du péril, le plaisir de braver des maîtres ombrageux et de résister à leurs ordres, tout rattachait Julien au culte persécuté, et il attendait avec impatience, il appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait le pratiquer en liberté et lui rendre les honneurs qu'il avait perdus.

Ce jour se fit attendre dix ans entiers. Pendant dix longues

années, pleines de terreurs et de tristesses, il lui fallut tromper le monde, mentir à sa conscience, pratiquer un culte qu'il détestait, et même, pour désarmer tout à fait les inquiétudes de Constance, entrer dans les ordres inférieurs de la hiérarchie sacerdotale et lire au peuple les livres sacrés dans les églises. Il est vraiment difficile de comprendre qu'un jeune homme si ardent, si convaincu ait été capable d'une si longue dissimulation. On la lui a quelquefois reprochée, ce qui me semble bien injuste, quand on sait sous quelle sévère tutelle il passait sa vie, et que, s'il avait ajouté au crime impardonnable d'être neveu de Constantin la faute de déserter le culte de sa famille, il était perdu. Il lui fallut donc dissimuler pour vivre, et si cette hypocrisie nous déplaît, n'oublions pas qu'il y était condamné sous peine de mort, et qu'il faut moins la reprocher au jeune prince qui s'y résigna qu'à ceux qui la lui rendaient nécessaire.

Devenu césar et chef de l'armée des Gaules, il ne fut pas beaucoup plus libre. L'empereur, même éloigné, continuait à peser sur lui. Il le surveillait toujours avec méfiance et s'empressa de rappeler son préfet Salluste, quand il s'aperçut qu'ils s'entendaient trop bien ensemble. Julien, qui le vit partir tristement, lui adressa une lettre que nous avons conservée et qui est un de ses meilleurs ouvrages. Sans qu'il se plaigne ouvertement de l'empereur, on y sent une secrète amertume; tout y fait soupçonner sa foi nouvelle, quoique rien ne la trahisse : on devine aisément que Salluste la partageait, qu'il était un de ces amis sûrs qui priaient avec lui le Roi-Soleil ou la Mère des dieux, et auxquels il confiait ses projets pour la restauration de l'ancien culte. La fin, pleine de tendresse et de gravité, nous attache à ce jeune prince, qui aimait si vivement ses amis, et qui, selon le mot d'Antonin, tout césar qu'il était, savait être homme avec eux. « Pour toi, lui dit-il, car il est temps que je t'adresse des paroles d'adieu, puisse la divinité propice te guider partout où doivent aller tes pas! que le dieu des hôtes te fasse accueil, que le dieu des amis te ménage partout la bienveillance! qu'il aplanisse la route par terre, et, si tu dois naviguer, qu'il abaisse les flots devant toi! Sois chéri, sois honoré de tous! que la joie accueille ton arrivée, que les regrets accompagnent ton départ! »

On éprouve beaucoup moins de plaisir à lire les panégyriques qu'il a composés vers la même époque pour l'empereur Constance et l'impératrice Eusébie. Ils sont pourtant, quand on les regarde de près, bien plus curieux que la consolation à Salluste. On y trouve sans doute des éloges fort hyperboliques et qui ne pouvaient pas être sincères; mais Julien a soin de nous prévenir qu'un des privilèges du genre, c'est qu'il y est permis de mentir. « Ce n'est pas

une honte pour l'orateur que de donner de fausses louanges à des gens qui n'en méritent aucune. On dit, au contraire, qu'il a tiré un bon parti de son art, quand sa parole a su grandir ce qui est petit, rapetisser ce qui est grand, et, pour tout dire en un mot, opposer à la nature des choses la force de son éloquence. » Nous voilà prévenus, et c'est notre faute si nous ajoutons quelque foi à ces hyperboles officielles. Laissons donc de côté tous ces mensonges pompeux, qui se trahissent par leur exagération même ; ce qui mérite de nous arrêter, ce qui est véritablement étrange et inattendu dans ces panégyriques, c'est la liberté avec laquelle Julien y touche à des sujets religieux et laisse voir ses opinions véritables, qu'il cachait ailleurs avec tant de soin. On ne peut l'accuser ici d'être un hypocrite ; aucune allusion n'y est faite aux doctrines chrétiennes, rien n'y révèle le prince qui fréquentait les églises et qui avait lu au peuple les livres saints. Il y est partout question de Platon et d'Homère, jamais de l'Évangile. Les sages de la Grèce tiennent la place que devraient occuper les docteurs de l'église ; c'est Platon seul que l'auteur nous cite, quand il veut prouver « que l'homme doit tendre à s'élever vers le ciel, d'où il descend; » pour établir « qu'il vaut mieux pardonner une injure que de se venger, » il ne s'appuie que sur une maxime de Pittacus. Dans ce discours destiné à louer un prince chrétien, les vieux récits de la mythologie abondent, et non-seulement il les raconte avec plaisir, mais il les justifie. « Gardons-nous de croire, dit-il, ceux qui prétendent que ce sont des mensonges inventés par des ignorans ; » et, pour prouver qu'ils se trompent, il nous donne une explication de la légende d'Hercule qui la rend très morale et fort raisonnable. Vers la fin du second discours, il est amené à tracer ce qu'il regarde comme l'idéal d'un bon roi : le portrait est beau, mais c'est celui d'un prince païen. Son premier devoir est la piété, c'est-à-dire « le culte des dieux. » Pour se bien conduire, « il faut qu'il ait l'œil sur le roi des dieux dont un vrai prince doit être l'organe et le ministre. » S'il se règle sur ce modèle, ses sujets l'aimeront et appelleront toutes les prospérités sur lui. « Les dieux à leur tour devanceront leurs prières, et tout en lui accordant d'abord les dons du ciel, ils ne le priveront pas de ceux de la terre. Enfin, quand la fatalité l'aura fait succomber aux chances inévitables de la vie, ils le recevront dans leurs chœurs et dans leurs festins et répandront sa gloire parmi tous les mortels. » Ne dirait-on pas qu'il voulait tracer d'avance le programme de son règne ?

Ainsi ces discours officiels, destinés à être prononcés dans des cérémonies solennelles, devant les principaux officiers de l'empire, sont pleins de souvenirs et de sentimens païens. On a quelque peine à comprendre qu'un prince suspect comme Julien ait osé les

prononcer, et qu'un prince dévot comme Constance, qui mettait sa gloire à fermer les temples et à convertir ses sujets, ait pu les entendre ou les lire. Il faut évidemment que ce genre d'éloquence ait joui de privilèges particuliers : de même qu'il y était permis de mentir effrontément, on pouvait y employer cette phraséologie païenne sans danger. Elle était consacrée par des chefs-d'œuvre ; les rhéteurs s'en servaient depuis des siècles, et c'était comme une ancienne mode qu'on tolérait par habitude et par respect. Il n'en est pas moins étrange que, dans un moment où les deux cultes se disputaient encore les âmes, on ait permis à l'homme qui faisait profession d'être chrétien à l'église de rester païen à l'école. Julien pouvait donc à la rigueur, sans étonner les indifférens, sans même trop effaroucher les dévots, invoquer Jupiter (1) et trouver un sens très moral à la légende d'Hercule dans ses panégyriques ; mais l'empressement qu'il mit à user de la permission et la manière dont il en profita méritent d'être remarqués. On voit bien qu'il était heureux d'avoir quelque occasion d'exprimer ses sentiments véritables. La gêne dans laquelle il était forcé de vivre lui pesait, et il soulageait son cœur dans ces exercices oratoires où il pouvait au moins être plus libre. Aussi sa joie dut-elle être très vive quand il put jeter le masque et pratiquer sa religion au grand jour. C'était au moment où tout espoir de s'accommoder avec Constance était perdu et où il partait avec son armée pour aller le combattre. Il écrivit alors à son maître, Maxime d'Éphèse : « Nous adorons publiquement les dieux, et toute l'armée qui me suit est dévouée à leur culte. Nous leur sacrifions des bœufs pour les remercier de leurs bienfaits, et nous immolons en leur honneur de nombreuses hécatombes. Ces dieux m'ordonnent de tout maintenir, autant que possible, en parfaite sainteté. Je leur obéis, et de grand cœur. Ils me promettent de m'accorder de grands fruits de mes efforts, si je ne faiblis pas. » Il était alors, comme on le voit, plein d'enthousiasme et d'espoir ; mais l'avenir lui gardait beaucoup de mécomptes.

III.

Ce qui fait l'originalité de la tentative de Julien pour restaurer l'ancienne religion, c'est qu'étant à la fois un philosophe et un empereur, il avait deux moyens de lutter contre le christianisme. Comme philosophe, il pouvait l'attaquer par ses écrits, le réfuter, le confondre, essayer de le perdre dans l'opinion publique ; il pouvait prendre, comme empereur, toutes les mesures qui lui sem-

(1) Dans le panégyrique de l'impératrice Eusébie, on lit cette exclamation : « Par Jupiter, dieu des amis ! »

blaient les plus efficaces pour le détruire. Nous allons le suivre successivement dans ces deux genres de combat qu'il lui a livrés.

Il avait composé un grand ouvrage contre les chrétiens, qui ne nous est plus connu que par la réfutation qu'en a faite saint Cyrille. C'était une œuvre remarquable que Libanius préfère au travail de Porphyre sur le même sujet et dont saint Cyrille dit « qu'elle a ébranlé beaucoup de personnes et fait beaucoup de mal. » On trouve, dans ce qui en reste, une polémique vive, habile, quelquefois profonde, toujours nourrie par la connaissance des livres saints. En le forçant à les lire et à les méditer, on lui avait mis dans la main une arme qu'il a tournée contre eux. Il a fait durement payer aux évêques et aux prêtres chargés de l'instruire les longs ennuis que lui avait coûtés cette théologie dont on lui infligeait l'étude. Non-seulement il reproduit les anciens argumens de Celse, mais il semble qu'il ait prévu la plupart de ceux dont la critique se sert le plus volontiers aujourd'hui : ainsi il fait remarquer les traces de polythéisme que contient le récit de la création dans la Bible; il indique en passant que l'évangile de Jean ne ressemble pas aux trois autres; il affirme que le christianisme s'est formé d'emprunts maladroits faits aux Grecs et aux Juifs, « mais que, comme les sangsues, il a tiré le mauvais sang et laissé le bon. » Il devance les railleries de Voltaire, il est amusant et spirituel comme lui quand il analyse les récits des livres saints et qu'il en fait ressortir les contradictions et les bizarreries. « Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide à sa ressemblance. Cependant cette aide, non-seulement ne l'aide en rien, mais elle le trompe et devient pour tous les deux la cause de leur expulsion du paradis... Quant au serpent dialoguant avec Ève, de quelle langue dirons-nous qu'il se servit?.. Et la défense imposée par Dieu à l'homme et à la femme qu'il avait créés de faire la distinction du bien et du mal, n'est-ce pas le comble de l'absurdité? peut-il y avoir un être plus stupide que celui qui ne sait pas distinguer le mal du bien, pour fuir l'un et chercher l'autre? Dieu était donc l'ennemi du genre humain, puisqu'il lui refusait ce qui est le fond même de la raison, et le serpent en était le bienfaiteur. » Le seul inconvénient de ces railleries, c'est qu'on pouvait les retourner contre les légendes païennes, que Julien trouvait dignes de respect, qu'il essayait d'expliquer et de défendre. Il faut avouer que, quand on vient de se moquer de la tour de Babel, il est difficile de traiter sérieusement ce qu'Homère raconte des Aloades qui s'avisèrent de mettre trois montagnes l'une sur l'autre « afin d'escalader le ciel. » Mais c'est le propre de ces querelles théologiques que ceux qui s'y livrent avec plus d'ardeur que de prudence ne sont plus capables de voir chez eux les imperfections

qu'ils discernent chez les autres. Ils dirigent contre leurs adversaires des argumens dont on peut se servir contre eux-mêmes, de façon que les deux partis sortent également blessés de la lutte et qu'en réalité ce sont les incrédules qui en recueillent tous les fruits.

Julien ne croyait pas travailler pour les incrédules, il espérait bien ramener le monde aux anciens dieux ; mais il n'ignorait pas que, pour y réussir, un grand effort était à faire. La polémique chrétienne avait porté des coups terribles aux religions populaires, elle en avait montré d'une manière victorieuse les faiblesses et le ridicule, et il n'était plus possible de revenir tout à fait au polythéisme naïf d'autrefois. Aussi était-ce véritablement une religion nouvelle que Julien essaya de composer avec les débris de l'ancienne. Malgré son enthousiasme pour Homère, il comprit qu'on n'était plus au temps de la guerre de Troie, que la société nouvelle avait de nouveaux besoins religieux et qu'il fallait trouver quelque moyen de les satisfaire. Les religions de l'antiquité se composaient de pratiques qu'on était tenu d'accomplir rigoureusement et de légendes que chacun pouvait interpréter à sa façon; elles n'avaient pas de dogmes et ne connaissaient pas d'orthodoxie. Le monde s'était fort bien accommodé pendant des siècles de ces croyances indéterminées, qui ne gênaient la liberté de personne; mais, avec le temps, on était devenu plus difficile. De grands problèmes s'étaient posés à l'esprit d'une façon impérieuse, il fallait qu'ils fussent résolus, et l'on ne voulait plus se contenter d'une religion qui n'apprenait rien de la nature des dieux, de leur action sur le monde et des secrets de l'autre vie. Julien se chargea de combler ce vide avec la philosophie de Platon. Ce fut son premier travail de créer une doctrine religieuse, de donner ce qu'on pourrait appeler des dogmes à ces cultes qui n'en avaient pas. C'est ce qui est visible dans ce long discours « sur le Roi-Soleil » qu'il composa en trois nuits d'insomnie et qui est un de ses plus importans ouvrages.

Ce discours n'est pas facile à comprendre, et Julien y est souvent fort obscur. C'est une sorte d'improvisation où il ne s'est pas donné le temps de préciser ses idées. Il y traite d'ailleurs de questions métaphysiques et parle pour des gens nourris des mêmes opinions que lui, qui l'entendent à demi-mot. Heureusement pour nous, M. Naville a pris la peine de rendre clair ce que Julien s'était contenté d'ébaucher. Je n'ai donc rien de mieux à faire que d'analyser son travail, en lui laissant la parole le plus que je pourrai.

Le Dieu véritable de Julien, c'est le Soleil. Il est le principe de la vie pour toute la nature; sur la terre il fait tout naître et grandir, il préside à tous les mouvemens des sphères et des corps célestes, il est le centre et le principe de l'harmonie incomparable des cieux; « les planètes règlent leurs mouvemens sur les siens, et le ciel

entier est plein de dieux qui lui doivent leur naissance. » Mais ce soleil, auquel Julien adresse tous ses hommages, n'est pas tout à fait celui dont nos yeux suivent le cours, que nous voyons tous les jours se lever et disparaître. Cet astre matériel est seulement l'image et comme le reflet d'un autre soleil que nos yeux ne peuvent saisir et qui, dans une région supérieure, au-dessus de la portée de nos regards, « éclaire les races invisibles et divines des dieux intelligens. » Il faut un effort d'abstraction pour comprendre les idées de Julien sur ces mondes qui s'étagent hiérarchiquement les uns au-dessus des autres et nous mènent de la sphère que nous habitons à celle où résident l'idéal et l'absolu. Mais les explications de M. Naville vont nous rendre ce travail plus facile. « L'univers visible, nous dit-il, est l'image d'un monde supérieur qui est son modèle, et l'on peut d'après l'image se faire une idée du modèle. De l'univers visible enlevez la matière et toutes les imperfections qui résultent de la matière; augmentez au contraire par la pensée, élevez à l'absolu tous les élémens de perfection qu'il contient, et vous serez en chemin de vous faire une notion du monde supérieur. Là aussi, un principe central est le foyer d'où l'harmonie rayonne sur les principes subordonnés. Appelons-le, dit Julien, ce qui est au-dessus de l'intelligence, ou l'Idée des êtres, c'est-à-dire du Tout intelligible, ou l'Un, ou, selon l'usage de Platon, le Bien. De même que le soleil est entouré de l'armée des cieux et que les planètes dansent en chœur autour de lui, de même le Bien est entouré de principes intelligibles auxquels il distribue l'être, la beauté, la perfection, l'unité, en les enveloppant de l'éclat de sa puissance bienfaisante. Aux « dieux visibles » de l'univers correspondent les « dieux intelligibles » du monde supérieur. Ce monde supérieur est le monde absolu, la région des principes primitifs et des causes premières; l'univers visible en procède et en reproduit l'ordonnance, mais il n'en procède pas directement. Entre ces deux mondes, entre l'Un absolu et l'Un divisé, entre l'immatérialité absolue et la matière, entre ce qui est absolument immuable et ce qui change incessamment, entre ce qu'il y a de plus haut et ce qu'il y a de plus bas, la distance est trop grande pour que l'un puisse sortir de l'autre immédiatement. Il faut un intermédiaire. Entre le monde intelligible (νοητός) et le monde sensible se trouve le monde intelligent (νοερός). Le monde intelligent est une image du monde intelligible et sert à son tour de modèle au monde sensible, qui est ainsi l'image d'une image, la reproduction au second degré du modèle absolu. » M. Naville fait remarquer que la doctrine de Julien a la forme générale de la plupart des doctrines alexandrines; elle est trinitaire. Sa triade se compose de ces trois termes: le monde intelligible, le monde intelligent, le monde sensible ou visible. A cha-

cun d'eux correspond un soleil particulier, qui est le centre du système. Il y a donc trois soleils, répondant à ces trois mondes divers, et qui ont une importance et des attributions différentes. Celui du monde intelligible, c'est-à-dire le premier principe, l'Un, le Bien, est surtout pour Julien un objet de spéculations philosophiques, que sa pensée aime à entrevoir dans le lointain, mais qui ne se laisse guère aborder. Le soleil du monde sensible, celui que nous voyons et dont nous jouissons, est trop matériel pour être le dernier terme de ses adorations. C'est donc sur le Dieu central du monde intelligent qu'il concentre surtout ses hommages. Il l'appelle « le Roi-Soleil, » et le regarde comme une sorte d'intermédiaire par qui les perfections se transmettent du monde intelligible au monde sensible et qui communique à ce dernier les qualités qu'il a reçues lui-même du Bien absolu. M. Naville a raison de dire que, dans ces conceptions, Julien s'est inspiré d'abord de Platon, mais qu'il s'est aussi souvenu de la théologie chrétienne. « Il y a une parenté évidente entre le Roi-Soleil et ce Dieu secondaire, organe de la création, que les pères du IIe siècle avaient proclamé sous le nom de *Logos* et le concile de Nicée sous le nom de Fils, et les expressions dont Julien se sert pour définir sa nature rappellent quelquefois celles que les docteurs ecclésiastiques appliquent au deuxième terme de leur Trinité. Julien espérait peut-être substituer le Roi-Soleil au Verbe-Fils dans l'adoration du peuple. »

Je crois que cette analyse rapide suffit pour nous donner une idée de ce que Julien voulait faire. Il part ici du plus important des cultes populaires, celui du Soleil, qui avait peu à peu effacé tous les autres et dans lequel semblaient se concentrer en ce moment toutes les forces vives du paganisme. Par ses origines lointaines, ce culte se rattachait aux vieux mythes d'Apollon, le dieu national de la Grèce, mais il s'était rajeuni et renouvelé par l'introduction d'élémens orientaux. Au moment même où Julien écrivait, c'était une autre incarnation du « Soleil invincible, » le dieu persan Mithra, qui, grâce à ses associations secrètes et à ses mystères, attirait et passionnait la foule. A cette dévotion ardente, sur laquelle tout le système de Julien repose comme sur une base solide, il veut donner ce fond de théologie dogmatique qui lui manquait. Il prend à Platon ses spéculations les plus audacieuses et les plus séduisantes sur la hiérarchie des différens mondes, sur l'émanation, qui les fait sortir les uns des autres, sur le Beau absolu, sur les idées, etc., et il espère qu'en appuyant les croyances naïves du peuple sur les doctrines des philosophes, il leur donnera la force de tenir tête au christianisme. L'œuvre était grande assurément et tout à fait digne de cet esprit ingénieux et hardi, mais il n'était pas aisé d'y réussir. Quand on la regarde de près et qu'on la compare au

travail qu'accomplissait en même temps la théologie chrétienne, on distingue vite les imperfections qui en compromirent le succès.

D'abord on est très frappé de voir combien les raisonnemens de Julien sont subtils et obscurs. Il fallait, pour saisir son système et le suivre dans tous ses détails, un esprit rompu à la dialectique des écoles et familier avec les théories les plus délicates des platoniciens. Il s'en est bien aperçu lui-même et n'en paraît pas fort affligé. « Peut-être, dit-il, les idées que je viens d'exposer ne seront-elles pas comprises par tous les Grecs ; mais ne faut-il rien dire que de vulgaire et de commun? » On voit clairement ici à quel public il veut s'adresser, et qu'il écrit seulement « pour les heureux adeptes de la théurgie.» En le faisant, il était fidèle à l'esprit de la philosophie antique, qui ne se communiquait pas à tout le monde, qui choisissait et éprouvait ses disciples, qui avait un enseignement extérieur et superficiel pour la foule, un enseignement secret pour les privilégiés. Mais le christianisme n'acceptait pas ces distinctions aristocratiques. Il prêchait à tous le même évangile, et ce qui attirait surtout le peuple dans ses églises, c'est que tous les fidèles s'y sentaient unis dans la même foi et qu'on leur reconnaissait à tous un droit égal à la vérité. Julien avait tort de se consoler si aisément de n'être pas compris du vulgaire : il faut bien songer au vulgaire, quand c'est une religion et non pas une philosophie qu'on prétend fonder.

C'était donc pour lui un premier désavantage : en voici un second qui n'est pas moins grave. Toutes ces belles théories qu'il développe avec tant de plaisir ne sont après tout que les spéculations d'un esprit isolé, des idées philosophiques qu'on discute comme les autres et non des dogmes qui s'imposent à la foi. Julien prétendait pourtant en faire des dogmes véritables, et il leur en donne le nom dans un passage curieux où il les compare aux systèmes créés par les astronomes pour expliquer les cours des planètes. Ce sont ces systèmes qui lui paraissent n'être que des hypothèses, c'est-à-dire « des probabilités en harmonie avec les phénomènes ; » tandis qu'au contraire les théories de Platon, qu'on appelle quelquefois des hypothèses mystiques, sont pour lui des dogmes « attestés par les sages qui ont entendu la voix même des dieux ou des grands démons. » Nous saisissons ici, à ce qu'il me semble, la pensée véritable de Julien. Il sait bien qu'un dogme a besoin de s'appuyer sur une révélation, et c'est aussi sur une révélation qu'il fonde la certitude des siens. Il reconnaît qu'on ne parvient pas à découvrir la nature divine sans le secours des dieux, mais il croit fermement que les dieux se communiquent à ceux qui les cherchent, qu'ils se mettent en rapport avec eux par les rêves et l'extase, qu'ils font entendre leur voix secrète au cœur qui veut les connaître, en

sorte que les résultats auxquels arrivent les sages occupés à scruter les mystères de la nature divine peuvent être regardés comme dictés par les dieux eux-mêmes. On pourrait, je crois, comparer ce système à celui des théologiens protestans, quand ils soutiennent que les fidèles peuvent interpréter les livres sacrés par leur inspiration personnelle et que le Saint-Esprit leur communique les lumières nécessaires pour les comprendre. La seule différence, et par malheur elle est très grave, c'est qu'il n'y avait pas de livres sacrés chez les païens. Il était difficile d'attribuer beaucoup d'autorité aux poèmes d'Homère, et les philosophes s'accordaient trop mal ensemble pour qu'on pût tirer d'eux une doctrine commune (1). Le système de Julien manquait donc d'une base solide. Comme il était obligé de partir de légendes vagues ou de fantaisies philosophiques, tout y était livré aux caprices de l'interprétation individuelle. Ce qu'un sage avait trouvé ne s'imposait pas suffisamment aux autres, et chacun était obligé de reprendre le travail pour son compte. On voulait alors autre chose : les esprits fatigués d'erreurs cherchaient une doctrine fixe et sûre pour s'y reposer en paix, et Julien ne pouvait pas la leur donner.

Il était aussi très difficile que sa doctrine, qui se composait d'élémens très divers, formât un tout bien uni. C'était du reste l'inconvénient de toutes les restaurations qu'on essayait alors du vieux paganisme. Comme on prétendait relever les religions populaires par des interprétations philosophiques, il était nécessaire de mêler des spéculations très sérieuses avec des légendes ridicules, ce qui ne produit jamais un effet heureux; il fallait surtout trouver quelque moyen de passer du monothéisme des gens éclairés au polythéisme de la foule, et c'était là un problème encore plus embarrassant que tout le reste. Julien a rencontré devant lui les mêmes difficultés et il ne les a pas tout à fait résolues. On ne voit pas nettement s'il accorde aux mille divinités de la fable une existence réelle et une personnalité distincte. M. Naville fait remarquer que, lorsqu'il parle d'elles, sa pensée est souvent indécise, que tantôt il semble les regarder comme des forces de la nature ou de simples conceptions de l'esprit, tantôt il les représente comme des personnes animées qu'il croit voir et entendre, dont il invoque le secours, et « pour lesquelles il a les mêmes sentimens que pour des parens et de bons maîtres. » Je ne sais s'il s'est bien entendu lui-même sur ce point important, et je n'oserais pas dire avec autant d'assurance que M. Naville « que l'anthropomor-

(1) M. Naville a très bien montré que le système de Julien repose sur cette idée que les philosophies antiques aboutissent toutes aux mêmes résultats, et que cette idée n'est pas exacte.

phisme lui est tout à fait étranger. » Mais supposons que M. Naville ait raison, et que Julien parle par métaphore lorsqu'il nous raconte d'un ton si pénétré les apparitions d'Esculape et les voyages de Bacchus : s'il se rapprochait par là des philosophes, du même coup il s'éloignait du peuple. Il arrive donc que cette fusion qu'il a prétendu faire des idées philosophiques avec les religions populaires n'est qu'une vaine apparence, que les ignorans et les lettrés, qu'il réunit dans les mêmes temples, ne s'adressent pas en réalité aux mêmes dieux, que tandis que les uns les prient comme des êtres vivans, les autres ne les regardent que comme des allégories ou des symboles. Ce sont de ces malentendus qui finissent un jour ou l'autre par se découvrir et qui ruinent, en se découvrant, le système qui prétendait s'appuyer sur eux pour vivre.

C'étaient là de grands inconvéniens et qui ressortent davantage quand on compare la théologie de Julien à celle de l'église. Mais il ne semble pas les avoir aperçus. Il croyait fermement que cette façon d'interpréter les fables mythologiques par la philosophie de Platon donnerait naissance à un véritable enseignement religieux qu'on pourrait communiquer au peuple. C'est ce qui ne s'était encore jamais fait. On ne prêchait pas dans les temples, on n'y exposait aucune doctrine, on n'y faisait pas de leçons de morale. Ce furent les philosophes qui s'avisèrent les premiers d'une sorte de prédication populaire : après s'être contentés longtemps de développer leurs idées devant quelques disciples choisis, ils appelèrent la foule à les entendre. Devant elle, ils prononçaient de véritables sermons qui ont quelquefois amené des conversions éclatantes. La parole avait bien plus d'importance encore et produisait des effets plus merveilleux dans les églises chrétiennes, et il est naturel que Julien ait tenté de mettre cette force au service du culte qu'il restaurait. Saint Grégoire de Nazianze nous dit qu'il avait l'intention « d'établir dans toutes les villes des lectures et des explications des dogmes helléniques qui participeraient à la fois de la morale et de la théologie. » C'était une prédication véritable qu'il se proposait d'instituer; il voulait l'aller reprendre à la philosophie pour la rendre à la religion, et la transporter des écoles dans les temples. Il n'est pas douteux que ce projet n'ait été réalisé : nous savons qu'un rhéteur célèbre, Acacius, prononça un jour un sermon sur Esculape dans un temple qui avait été pillé par les chrétiens et qu'on venait de rouvrir. « Votre discours, lui écrivait Libanius, son ami, est d'un bout à l'autre comme le miel des muses, brillant par son élégance, persuasif par ses raisonnemens, accomplissant tout ce qu'il se propose. Tantôt, en effet, vous prouvez la puissance du dieu par les inscriptions que des convalescens lui ont consacrées, tantôt vous décrivez tragiquement la

guerre des *athées* contre le temple, la ruine, l'incendie, les autels insultés, les supplians punis et n'osant plus demander la guérison de leurs maux. Vous forcez la conviction par vos argumens, vous charmez par votre style, et la longueur même du discours est une beauté de plus, car elle répond à la gravité des circonstances. » Cette prédication devait se proposer d'enseigner au peuple la nature vraie des dieux, le sens caché des mythes et les leçons morales qu'on en peut tirer. Il est probable aussi que la vie future y tenait une grande place, comme dans celle des chrétiens : Julien en était fort préoccupé, et c'est par des pensées d'immortalité que se termine son discours sur le Roi-Soleil et celui sur la Mère des dieux. Quand on le ramena mortellement blessé dans sa tente, son dernier souci fut pour un de ses officiers, Anatolius, qu'il aimait tendrement et qui venait de périr dans la mêlée. Julien s'étant enquis de son sort, on lui répondit « qu'il avait été heureux, *beatum fuisse ;* » il comprit qu'on voulait lui dire qu'il n'était plus et oublia son propre sort pour gémir sur celui de son ami ; puis, comme il voyait que tout le monde pleurait autour de lui, il blâma cette faiblesse, « disant qu'il n'était pas convenable de pleurer un prince qui était près de monter au ciel (1). » Il est donc mort avec la certitude absolue qu'il allait recevoir dans une autre vie la récompense de ses travaux, et que les dieux qu'il avait servis et honorés lui réservaient « un séjour éternel dans leur sein. » Nous sommes loin, comme on voit, des espérances timides que Platon exprime à la fin du *Phédon.* Aussi n'est-ce pas sur la doctrine des philosophes que Julien prétend s'appuyer pour être sûr que tout ne périt pas avec la vie. « Les hommes, dit-il, sont réduits sur ce sujet à des conjectures ; mais les dieux en ont une connaissance complète, » et ce sont les dieux, qui, en se communiquant à lui, lui ont révélé la vérité.

Un enseignement religieux suppose un clergé instruit et capable de le donner ; or il n'existait pas de clergé véritable, au sens où l'entend le christianisme, dans les religions antiques. Les prêtres y étaient en général des magistrats ordinaires, nommés comme les autres, et l'on n'exigeait d'eux, pour leur confier ces graves fonctions, ni éducation préalable ni dispositions particulières. Cette façon de recruter les sacerdoces de citoyens qui restaient citoyens et ne prenaient pas un esprit différent avec leurs fonctions nouvelles, avait eu certainement quelques avantages : les anciennes religions lui doivent de n'être jamais devenues des théocraties étroites et

(1) Le fameux mot qu'on lui prête à ses derniers moments : « Galiléen, tu as vaincu ! » se trouve pour la première fois dans Théodoret, qui écrivait près d'un siècle après les évènemens qu'il raconte. Il est contraire à tout ce que nous dit Ammien Marcellin, qui fut témoin de la mort de Julien, et n'a aucune authenticité.

intolérantes, et d'avoir évité ces conflits fâcheux entre l'église et l'état qui ont affaibli et déchiré de puissans royaumes; mais elle avait aussi de grands inconvéniens dont on s'aperçut quand on eut à lutter contre le christianisme. Un clergé mondain, politique, indifférent n'était pas une défense suffisante pour ces cultes menacés. Aussi la pensée vint-elle aux empereurs, surtout à Julien, d'en changer le caractère. Le premier de tous, il prit au sérieux ce titre de grand pontife que ses prédécesseurs portaient depuis Auguste et qu'ils ne regardaient que comme une décoration de leur pouvoir. Il sembla à Julien que cette dignité lui créait des devoirs sévères, et il nous dit « qu'il priait les dieux de le rendre digne de les bien remplir. » Il voulut d'abord établir entre tous ces sacerdoces divers et isolés une sorte de hiérarchie. Les grands prêtres des provinces, qui présidaient au culte des empereurs divinisés, furent chargés de surveiller les autres. Ils eurent le droit de les destituer « s'ils ne donnaient pas, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs serviteurs, l'exemple du respect envers les dieux. » Il prit l'habitude de les choisir non plus comme autrefois parmi les citoyens riches, importans, magnifiques, dont la fortune pouvait suffire à des jeux coûteux, mais parmi les philosophes, les sages, les gens éprouvés par leur fermeté, leur constance, dans les dernières luttes du paganisme. Dans des lettres qui sont de véritables encycliques, il leur recommande de vivre honnêtement, de fuir les théâtres, de ne pas fréquenter les comédiens, d'éviter les mauvaises lectures, de prier souvent les dieux; il veut qu'ils ne négligent aucune vertu, surtout la charité, dont le christianisme a tiré tant d'honneur et de profit. « Il est arrivé, dit Julien, que l'indifférence de nos prêtres pour les indigens a suggéré aux impies galiléens la pensée de pratiquer la bienfaisance, et ils ont consolidé leur œuvre perverse en se couvrant de ces dehors vertueux. » Ce qui a propagé si vite leur doctrine, « c'est l'humanité envers les étrangers, le soin d'inhumer honorablement les morts, la sainteté apparente de la vie. » Il faut faire comme eux, s'occuper des pauvres, des malheureux, des malades. « Il serait honteux, quand les juifs n'ont pas un mendiant, quand les impies galiléens nourrissent les nôtres avec les leurs, que ceux de notre culte fussent dépourvus des secours que nous leur devons. »

Cette religion ainsi modifiée, avec un clergé bien organisé et surveillé sévèrement, un enseignement moral et des dogmes, des hospices dépendant des temples et tout un système de secours charitables dans la main des prêtres, était en réalité une religion nouvelle. Julien le comprit, puisqu'il éprouva le besoin de lui donner un nouveau nom. Nous avons vu qu'il l'appela l'*hellénisme*. C'est l'hellénisme qui allait prendre la place du paganisme vieilli et essayer à son tour de soutenir l'assaut victorieux de l'église.

IV.

Voilà de quelle manière Julien essaya de réformer et de rajeunir le culte des anciens dieux. C'est assurément la partie la plus curieuse et la plus intéressante de son œuvre. Mais ce philosophe et ce théologien se trouvait être aussi le maître du monde. En sa qualité d'empereur, il avait à régler la situation des deux religions qui se partageaient l'empire ; il pouvait mettre son pouvoir souverain au service de celle qu'il voulait rétablir, et employer, pour ruiner l'autre, toutes les forces dont il disposait. Peut-on lui reprocher d'avoir tenté de le faire? A-t-il été véritablement un persécuteur, comme l'ont prétendu les chrétiens, ou mérite-t-il les éloges que les ennemis du christianisme ont accordés à sa sagesse et à sa modération? C'est ce qu'a voulu savoir M. F. Rode, c'est ce qu'il cherche à nous apprendre dans un mémoire solide, impartial, où il dégage la vérité de toutes les exagérations des partis. Sans rentrer dans la discussion qu'il a faite des textes contraires, je me contenterai de résumer ici les résultats de son travail.

Julien a toujours prétendu être un prince tolérant. Au moment même où il rouvrait les temples, il annonçait par des édits solennels qu'il n'entendait gêner en rien les autres cultes. « J'ai résolu, disait-il, d'user de douceur et d'humanité envers tous les galiléens ; je défends qu'on ait recours à aucune violence et que personne soit traîné dans un temple ou forcé à commettre aucune autre action contraire à sa volonté. » Loin de paraître courir après les conversions forcées et de vouloir grossir le nombre des païens par des abjurations rapides, il annonçait fièrement que les nouveaux convertis ne seraient admis aux cérémonies sacrées « qu'après avoir lavé leur âme par des supplications aux dieux et leur corps par des ablutions légales. » Il persista jusqu'à la fin dans ces principes, et il écrivait encore vers les derniers temps de sa vie : « C'est par la raison qu'il faut convaincre et instruire les hommes, non par les coups, les outrages et les supplices. J'engage donc encore et toujours ceux qui ont le zèle de la vraie religion à ne faire aucun tort à la secte des galiléens, à ne se permettre contre eux ni voies de fait ni violences. Il faut avoir plus de pitié que de haine envers des gens assez malheureux pour se tromper dans des choses si importantes. »

Ce sont là de belles paroles, et je conçois que Voltaire les ait plusieurs fois citées avec admiration. Par malheur, à côté de celles-là, il y en a d'autres où les chrétiens sont traités avec le dernier mépris. Une tolérance qui s'exprime d'une manière si insultante cause

quelque inquiétude, et l'on ne peut s'empêcher de craindre qu'un homme si violent, si emporté, ne reste pas toujours maître de lui. Ces gens envers lesquels il promet de se montrer juste et modéré, il ne peut prononcer leur nom sans les outrager cruellement ; il les appelle des insensés, des impies, des athées, des fous furieux, « la lèpre de la société humaine. » Quand il est amené à les menacer ou à les punir, il y joint toujours quelque amère raillerie où éclate sa haine. S'il les dépouille de leurs biens, il déclare que « c'est pour leur rendre le chemin du ciel plus facile ; » s'il refuse de châtier les magistrats qui les maltraitent, il leur rappelle « que leurs livres les exhortent à supporter leurs maux avec patience. » Ce sont là des sarcasmes de théologien enragé, ce n'est pas le ton d'un juge et d'un prince. Il abondait trop dans sa propre opinion, il se croyait trop sûr de la vérité de sa doctrine pour ne pas mettre hors du bon sens et de la raison tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. C'est un grand danger de trop mépriser ses adversaires. Il est rare que des gens qui considèrent ceux qui ne partagent pas leurs sentimens comme des fous et des malades n'arrivent pas à croire que l'humanité commande de leur faire un peu de violence pour leur rendre la santé. On voit bien que cette pensée a traversé un moment l'esprit de Julien : « Peut-être serait-il plus convenable, dit-il dans une de ses lettres, de guérir les galiléens malgré eux, comme on fait pour les frénétiques. » Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter « qu'il leur accorde la liberté de rester malades ; » mais il est bien possible que plus tard, s'il avait vu sa tolérance impuissante et ses ennemis lui tenir tête, il fût revenu à sa première idée et qu'il se fût dit que, puisqu'ils refusaient obstinément tous les remèdes, il fallait bien essayer de « les guérir malgré eux. » C'est le prétexte dont se couvrent toutes les persécutions.

N'oublions pas d'ailleurs que Julien a promis d'être tolérant, mais non pas d'être impartial. Il ne traînera personne dans les temples, il ne forcera pas les chrétiens à sacrifier aux dieux, comme faisaient ses prédécesseurs ; voilà tout. Jamais il ne s'est engagé à traiter tous les cultes de la même façon et à leur accorder une faveur égale. La religion qu'il pratique est celle de l'État, il est bien juste qu'elle soit la préférée. Sa partialité pour elle est visible et lui paraît toute naturelle. Les mêmes actions changent pour lui de caractère, suivant le culte qu'on professe. Les païens qui n'ont pas voulu renier leur foi sont des martyrs ; les chrétiens qui refusent d'abjurer sont des impies. S'ils résistent avec courage aux sollicitations de l'empereur, il les maltraite et les accuse de lui manquer de respect. Tandis qu'il défend aux évêques de faire des prosélytes, il cherche par tous les moyens à propager sa doctrine ; il attire à elle tous les ambitieux par l'appât des dignités publi-

ques. « Je ne veux, dit-il, ni massacrer les galiléens, ni permettre qu'on les maltraite : je dis seulement qu'il faut leur préférer les hommes qui respectent les dieux, et cela en toute rencontre. » C'était annoncer que les dignités publiques leur étaient absolument réservées, et je ne doute pas que, s'il eût vécu, il n'eût plus laissé aucun chrétien dans l'administration civile et militaire de l'empire. Les mêmes procédés furent employés sans plus de scrupule pour ramener à l'ancien culte des populations entières. Dans ce vaste empire, qui se composait d'une agglomération d'anciens états libres, les villes voisines étaient souvent rivales. Elles voulaient dominer l'une sur l'autre, ou se disputaient avec acharnement quelques lambeaux de territoire. C'était une occasion pour l'empereur de se les attacher en prenant parti pour l'une ou pour l'autre. M. Rode a montré, par l'histoire de Nisibe et de Gaza, que Julien faisait profession de se déclarer toujours pour celles qui partageaient sa foi. « Si l'on honore les dieux, disait-il, il faut honorer aussi les hommes et les villes qui les respectent. » C'est un principe qui peut mener loin. Quand Pessinonte, célèbre par son temple de Cybèle, s'adresse à lui pour obtenir une faveur, Julien laisse entendre à quel prix il l'accordera. « Je suis disposé, dit-il, à venir en aide à Pessinonte, à la condition qu'on se rendra propice la Mère des dieux. Faites donc comprendre aux habitans que, s'ils désirent quelque chose de moi, ils doivent tous ensemble s'agenouiller devant la déesse. » Voilà qui est clair : Julien connaissait les hommes, il savait qu'on en trouve toujours qui sont décidés à sacrifier leur foi à leur fortune; mais il ne pouvait pas ignorer non plus qu'il ne faut guère compter sur ces recrues que l'intérêt ou l'ambition amènent aux religions qui triomphent, et que ce sont des conquêtes dont elles ne tirent pas beaucoup plus de profit que d'honneur.

Ses projets en général étaient fort habilement conçus, mais ils n'eurent pas tout le succès qu'il en attendait. Il avait pris, dès son arrivée à Constantinople, une mesure généreuse et qui devait bien disposer l'opinion pour lui. Il rappela tous ceux que Constance avait exilés pour des motifs religieux et rendit les biens qu'il avait confisqués. Parmi ces exilés, il y en avait de toutes les sectes chrétiennes; mais, comme Constance était arien, c'était principalement sur les catholiques qu'il avait frappé. On vit donc revenir dans leur pays un grand nombre d'évêques victimes des tracasseries du régime précédent, et, parmi eux, l'invincible Athanase. Julien était très fier de cet acte de clémence dont ses amis durent lui faire beaucoup de complimens. Il en parle souvent dans ses lettres et se plaint avec amertume que les chrétiens ne lui en aient pas témoigné plus de reconnaissance. C'est que les chrétiens, comme tout le

monde, s'étaient bien vite aperçus que le bienfait de Julien cachait un piège et qu'en ayant l'air de les servir, il travaillait contre eux. S'il avait fait revenir les proscrits, c'était uniquement dans la pensée que leur retour ranimerait les querelles théologiques. « Il savait, nous dit Ammien Marcellin, que les chrétiens étaient pires que des bêtes féroces, quand ils disputaient entre eux, » et il comptait qu'affaiblis par leurs luttes intérieures, ils lui opposeraient moins de résistance. C'était sa tactique de diviser ses ennemis pour les vaincre. En même temps qu'il essayait d'exciter les diverses sectes les unes contre les autres, dans les mêmes églises il voulait séparer les fidèles de leurs chefs. Toutes les fois qu'il se produisait dans une ville chrétienne quelque émotion populaire, il affectait d'en rejeter la faute sur le clergé. Les coupables, pour lui, c'étaient toujours les prêtres, « qui ne pouvaient se consoler qu'on leur eût ôté le pouvoir de nuire. » Un jour l'évêque de Bostra et ses clercs, qu'il accusait d'avoir fomenté quelque révolte, lui adressèrent une lettre dans laquelle on lisait ces mots : « Quoique les chrétiens soient chez nous en nombre égal à celui des Hellènes, nos exhortations les ont empêchés de commettre le plus léger excès. » Julien s'empressa de renvoyer la lettre aux habitans avec un commentaire perfide, où il dénaturait les intentions de l'évêque. « Vous voyez, leur disait-il, que ce n'est pas à votre bon vouloir qu'il attribue votre modération ; il dit que c'est malgré vous que vous êtes restés tranquilles et que vous n'avez été contenus que par ses exhortations. Chassez-le donc de votre ville sans hésiter comme étant votre accusateur. » La mauvaise foi de Julien est ici manifeste. Il est pourtant probable que ses excitations furent écoutées, puisque Libanius nous apprend que de graves désordres, dus à des motifs religieux, troublèrent alors la tranquillité de Bostra.

Il avait d'autres moyens encore d'atteindre les chrétiens et de leur nuire. Le décret qui rendait à leurs anciens possesseurs tous les biens confisqués sous prétexte de religion s'appliquait à tout le monde, et les païens devaient en profiter comme les autres. Sous les derniers règnes, un grand nombre de temples avaient été dépouillés de leurs richesses ; on avait pris les terres qui leur appartenaient, et souvent on s'était approprié sans façon le temple lui-même pour le faire servir à des usages profanes. Julien ordonna que tout serait restitué. C'était une loi juste, mais dont l'exécution présentait beaucoup de dangers. Comme les faits remontaient quelquefois assez haut et qu'il n'était pas facile, après un long temps, de retrouver les vrais coupables, la porte était ouverte à toutes les délations ; on pouvait toujours perdre un ennemi en l'accusant d'avoir pris sa part des biens sacrés. Les lettres de Libanius prouvent que beaucoup d'excès furent commis à cette occasion,

qu'on envahit de riches maisons chrétiennes sous prétexte d'y aller chercher le trésor des temples qui ne s'y trouvait pas et qu'on les mit au pillage. « Prenez garde, disait le sage rhéteur à ses amis, de mériter vous-même le reproche que vous adressez aux autres. Les dieux ne ressemblent pas à de cruels usuriers : si on leur restitue ce qui leur appartient, ils ne réclament pas davantage. » Mais ces conseils de modération n'avaient alors aucune chance d'être écoutés. Partout les esprits étaient émus, les haines ravivées. Dans les villes qui se partageaient entre les deux religions, la population païenne, qui se sentait soutenue, se jeta sur les chrétiens. Les gens qu'on accusait de s'être signalés par leur zèle contre l'ancien culte furent poursuivis, battus, jetés en prison, quelquefois déchirés par la foule. Les écrivains ecclésiastiques ont raconté longuement toutes ces vengeances, et M. Rode pense qu'en général ils ont dit la vérité. Julien lui-même se plaint qu'en certains endroits on soit allé trop loin. « Le zèle de mes amis, dit-il, s'est déchaîné sur les impies plus que ne le souhaitait ma volonté. » Sur un mot imprudent qu'on rapporta de l'évêque Georges, la populace d'Alexandrie, la plus indisciplinée de toutes celles qui peuplaient les grandes villes de l'empire, massacra l'évêque et deux de ses amis. Julien blâma cette exécution, mais il n'osa pas la punir. Il écrivit une lettre fort singulière aux Alexandrins, dans laquelle il déclarait qu'après tout Georges méritait son sort, que l'indignation du peuple était naturelle, et que, « comme il ne voulait pas guérir un mal violent par un remède plus violent encore, » il se contentait de leur envoyer quelques reproches et quelques conseils. Les chrétiens ne s'en seraient pas tirés à si bon compte. Le sang a donc coulé sous le règne de ce prince qui faisait profession d'être tolérant; tout ce qu'on peut dire pour le défendre, c'est qu'il n'a pas coulé par son ordre. Il est coupable sans doute de n'avoir pas assez fait pour prévenir ou pour venger ces violences, mais au moins est-il sûr qu'il ne les avait pas commandées.

Ce qui lui appartient tout à fait, ce qui est véritablement son œuvre, c'est le fameux édit par lequel il défendait aux rhéteurs aux grammairiens et aux sophistes chrétiens d'enseigner dans les écoles. Il est aisé de voir quels motifs le décidèrent à prendre cette mesure grave. C'était l'éducation qui l'avait ramené au paganisme, et il comptait bien qu'elle aurait sur les autres la même influence que sur lui. « Le chrétien, disait-il, qui touche aux sciences des Grecs, n'eût-il qu'une lueur de bon naturel, sent aussitôt du dégoût pour ses doctrines impies. » L'admiration qu'il éprouvait pour Homère et pour Platon lui faisait croire qu'on ne pouvait pas les lire sans partager les croyances qui les avaient si bien inspirés. Mais pour que cet enseignement produisît tout son effet, il ne fal-

lait pas qu'on pût le dénaturer. Le rhéteur ou le sophiste devenu chrétien était forcé d'opposer une autre doctrine à celle des philosophes qu'il faisait lire à ses élèves, de donner un sens nouveau aux légendes racontées par les poètes et d'affaiblir par des explications ou des réserves l'impression de ces beaux récits. C'est ce que Julien ne voulait à aucun prix permettre; c'est ce qui lui donna la pensée d'interdire à tous ceux qui avaient quitté l'ancienne religion de la Grèce de lire les poètes ou les philosophes grecs devant la jeunesse. L'édit dans lequel il le leur défendait, et que nous avons conservé, est plein d'une bienveillance hypocrite pour eux qui n'est au fond qu'une cruelle ironie. Il a l'air vraiment de prendre leurs intérêts; il déclare qu'il veut leur rendre un grand service et mettre enfin d'accord leurs sentimens et leurs paroles. Est-il convenable que des gens qui font profession de former leurs élèves non-seulement à l'éloquence, mais à la morale, soient forcés d'expliquer devant eux des auteurs dont ils ne partagent pas les croyances et qu'ils accusent d'impiété? « Jusqu'ici, dit-il, on avait beaucoup de raisons pour ne pas fréquenter les temples, et la crainte suspendue de toutes parts sur les têtes faisait excuser ceux qui cachaient les opinions les plus vraies au sujet des dieux. Mais puisque les dieux nous ont rendu la liberté, il est absurde d'enseigner aux hommes ce qu'on ne croit pas bon. » La tolérance doit amener avec elle la sincérité. Chacun étant libre dans ses opinions, personne ne doit plus agir ou parler contre ses croyances. Si les professeurs pensent que les grands écrivains de la Grèce se sont trompés, ils doivent cesser d'interpréter leurs ouvrages; « autrement, puisqu'ils vivent des écrits de ces auteurs et qu'ils en tirent leurs honoraires, il faut avouer qu'ils font preuve de la plus sordide avarice et qu'ils sont prêts à tout endurer pour quelques drachmes. » Ils ont donc le choix ou de ne pas enseigner ce qu'ils croient dangereux, ou, s'ils veulent continuer leurs leçons, de commencer par se convaincre eux-mêmes qu'Hésiode et Homère, qu'ils sont chargés de faire admirer aux autres, ont dit la vérité. La conclusion de tout ce raisonnement, c'est qu'il faut qu'ils reviennent à l'ancienne religion « ou qu'ils aillent dans les églises des galiléens interpréter Mathieu et Luc. »

Cet édit, qui déplut aux païens modérés, souleva une colère violente chez les chrétiens. Ils en furent même plus irrités que de beaucoup d'autres mesures qui auraient dû, à ce qu'il semble, leur être plus désagréables. Il ne s'agissait après tout que de ces écoles où ils savaient bien que le paganisme régnait en maître, et l'on éprouve quelque surprise de les trouver si attachés à un enseignement hostile à leurs croyances. Nous avons vu de nos jours des docteurs rigoureux effrayer les âmes timides du danger que pré-

sente la lecture des auteurs païens pour les jeunes gens et demander qu'on les bannisse de nos collèges. L'édit de Julien leur donnait satisfaction, et il est probable que, loin de s'en plaindre, ils auraient été fort contens qu'on forçât les maîtres chrétiens de renoncer aux chefs-d'œuvre antiques et « d'interpréter Mathieu et Luc. » Mais on pensait autrement au IVe siècle. Quoique le christianisme fût encore dans la ferveur de sa jeunesse, l'église n'avait pas ces scrupules exagérés. Autant que la société païenne, elle tenait à l'éducation, et elle ne croyait pas qu'on pût élever quelqu'un, lui apprendre à penser et à parler sans lui faire lire ces grands écrivains qui étaient les maîtres de la parole et de la pensée. On ne renonçait pas à les étudier et à les admirer en devenant chrétien. Ils étaient le bien commun de toute la race grecque, et quand Julien voulait en faire le monopole d'un seul culte, saint Grégoire répondait fièrement à cette insolente prétention : « N'y a-t-il donc d'autre Hellène que toi? » Cette insistance nous prouve que l'église, surtout en Orient, entrait dans une phase nouvelle. Le temps des luttes ardentes avec la société païenne allait finir. Il n'était plus question de combattre le vieux paganisme, qui était vaincu; il fallait prendre sa place, et l'on sentait bien qu'on ne pouvait pas le remplacer sans faire un peu comme lui. Depuis qu'il était moins à craindre, on s'apercevait que tout n'était pas à répudier dans son héritage. On devient vite conservateur quand on est le maître. Au lieu de se donner la peine de créer de toutes pièces une société nouvelle, on trouvait plus sûr de ne pas détruire ce qui pouvait se garder du passé. Il s'agissait seulement d'accommoder ce qu'on gardait avec l'esprit du christianisme, ce qui ne paraissait pas impossible. Il y avait déjà des sophistes chrétiens, Prohærese à Athènes, Victorinus à Rome; on allait avoir des poètes qui essaieraient d'appliquer les procédés de l'art antique à des sujets tirés de l'Évangile et de la Bible. On peut donc dire que, dès ce moment, commençait à se faire cette union de la sagesse grecque et de la doctrine chrétienne, ce mélange d'idées anciennes et nouvelles sur lequel repose la civilisation moderne. Il semble qu'on avait, autour de Julien, le sentiment confus que ce mélange achèverait de perdre l'ancienne religion en la rendant inutile. Aussi prétendait-il l'empêcher en chassant les maîtres chrétiens des écoles. Plus ses ennemis souhaitaient conserver, pour leurs rhéteurs ou leurs sophistes, le droit de lire et d'expliquer Homère ou Platon, plus il tenait à les en priver. Il croyait assurer par là le succès définitif de son entreprise. Les autres mesures qu'il avait prises contre les chrétiens leur nuisaient dans le présent, celle-là leur enlevait l'avenir. Ou bien leurs enfans continueraient à suivre les écoles de rhétorique et de philosophie redevenues tout à fait païennes, et ils ne

pouvaient manquer de se laisser séduire à cet enseignement qui les ramènerait à l'ancienne foi; ou ils cesseraient de les fréquenter, et, après quelque temps, privés de cette éducation salutaire qui fait l'homme, ils perdraient peu à peu les belles qualités de l'esprit grec et deviendraient des barbares. De cette façon, la secte achèverait de s'éteindre dans l'ignorance et l'obscurité.

V.

Ces espérances, on le sait, furent tout à fait trompées. De toutes les entreprises dirigées contre le christianisme, aucune n'a été mieux conçue et plus habilement conduite que celle de Julien; aucune n'a produit de plus médiocres résultats. Une des principales raisons de cet éclatant insuccès, c'est qu'il trouva moyen de s'aliéner les deux cultes, et qu'en réalité il ne contenta personne. On est d'abord tenté de croire que les partisans des anciens dieux ont dû applaudir de tout leur cœur à la restauration de l'ancien culte et qu'ils faisaient tous des vœux pour le prince qui leur rendait leurs temples et leurs cérémonies. Il n'en est rien pourtant, et l'on s'aperçoit vite qu'il rencontra, parmi les gens même de son parti, des résistances obstinées dont il dut être fort chagrin. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'autre raison de rester païens que leur goût pour une certaine facilité de mœurs que le paganisme tolérait. C'étaient des gens du monde dont l'honnêteté n'était pas très austère, qui aimaient le plaisir et n'y trouvaient pas de crime, qui attachaient plus de prix à la vie présente qu'à cette immortalité problématique qui suit l'existence et regardaient plus volontiers la terre que le ciel. Julien voulait en faire à toute force des mystiques et des dévots. Ils ne s'y résignèrent pas, et tous ses efforts vinrent se briser contre le scepticisme léger de ces personnes d'esprit qui ne voulaient pas plus être traînées au temple qu'à l'église. Des raisons semblables éloignèrent de lui la populace des grandes villes, amoureuse des jeux et des fêtes. Parmi ces habitans d'Antioche, qui chansonnaient si gaîment l'empereur, qui se moquaient de son petit manteau et de sa barbe de bouc, les chrétiens étaient nombreux sans doute; mais il y avait des païens aussi, puisque Libanius nous apprend qu'on a proféré ces insultes dans le désordre d'une cérémonie sacrée. On lui en voulait surtout de négliger les jeux publics et de n'avoir pas l'air de s'y plaire. On ne le voyait presque jamais à l'hippodrome, ou, s'il y paraissait un instant, il y portait une figure ennuyée, et, après quelques courses, s'empressait d'en sortir. Les mimes ne le retenaient pas plus longtemps, et il se gardait bien de passer ses journées, comme faisaient ses prédécesseurs, « à regarder danser des femmes sans honte ou des garçons beaux comme des

femmes. » Ce sont des crimes que nous pardonnerions aujourd'hui très volontiers, mais on les trouvait alors irrémissibles. Souvenons-nous qu'une des raisons qui avaient irrité le plus la populace païenne contre les premiers chrétiens, c'est qu'on ne les voyait jamais au théâtre, et qu'en évitant d'y paraître ils avaient l'air de le condamner. Julien prenait plaisir à vivre autrement que le peuple, et il s'en faisait gloire. « Nous sommes ici, disait-il aux gens d'Antioche, sept étrangers, sept intrus. Joignez-y l'un de vos concitoyens cher à Mercure et à moi-même, habile artisan de paroles (Libanius). Séparés de tout commerce, nous ne suivons qu'une seule route, celle qui mène au temple des dieux. Jamais de théâtre, le spectacle nous paraissant la plus honteuse des occupations, l'emploi le plus blâmable de la vie. » C'est la conduite d'un sage, mais le peuple en était choqué et le laissait voir. Quand on veut agir sur la foule, il ne faut pas trop vivre en dehors d'elle. Un homme qui est trop étranger à ses goûts et qui méprise trop ses plaisirs ne la comprend pas et n'a guère de chance d'en être compris. Julien s'enfermait trop volontiers avec les sept ou huit personnes qui partageaient tous ses sentimens, il ne tenait pas assez de compte de l'opinion du reste. C'est une grande maladresse pour un prince qui attaquait le christianisme de n'avoir pas mis d'abord tous les païens de son côté.

Réussit-il au moins à gagner beaucoup de chrétiens? C'est ce qu'il n'est pas aisé de savoir, les historiens de l'église étant plutôt occupés à nous faire connaître ceux qui résistèrent avec courage que ceux qui eurent la faiblesse de céder. On ne peut guère douter que les indifférens et les ambitieux, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, les parfaits fonctionnaires qui font profession de suivre en tout les préférences du maître, ne se soient décidés vite pour la religion de l'empereur. De ceux-là il y en a toujours assez dans un vaste empire, où le prince dispose d'un grand nombre de places, pour que Julien ait pu avoir quelque illusion, au début de son règne, sur le succès de son entreprise. On vit donc alors tout ce peuple de flatteurs qui avait docilement suivi Constantin, quand il quitta le paganisme, se retourner vers les anciens dieux avec la même unanimité. Quelques années plus tard, un évêque, dans un sermon contre l'ambition et l'avarice, rappelle que ces vices ont toujours fait les apostats, qu'ils ont été cause que beaucoup ont changé de religion comme d'habit, et il en donne pour exemple les faits dont on venait d'être témoin. « Quand un empereur, dit-il, déposant le masque dont il s'était couvert, sacrifia ouvertement aux dieux et poussa les autres à le faire par l'appât des récompenses, combien ne quittèrent pas l'église pour aller dans les temples! combien furent séduits par les avantages

qu'on leur offrait et mordirent à l'hameçon de l'impie ! » Le païen Themistius, en d'autres termes, parle comme l'évêque et flétrit avec autant de force cette honteuse versatilité : « Misérables jouets des caprices de nos maîtres, c'est leur pourpre, ce n'est pas Dieu que nous adorons, et nous acceptons un nouveau culte avec un nouveau règne ! » Il y eut donc, au début, un grand nombre de transfuges, mais il est probable que ce n'était pas ceux auxquels l'empereur tenait le plus. Les honnêtes gens restèrent fermes, et ce furent seulement les décriés et les suspects qui vinrent en foule. Julien aurait beaucoup désiré ramener au culte des dieux le sophiste Prohærese, la gloire de l'école, qui venait de se faire chrétien; mais il résista à toutes ses avances. En revanche, il n'eut pas de peine à gagner Hécébole, qui avait séduit Constance par son zèle bruyant contre les païens, rhéteur médiocre, au dire de Libanius, flatteur éhonté du pouvoir présent, et qu'on vit, aussitôt après la mort de Julien, se coucher à la porte d'une église, en criant aux fidèles : « Foulez-moi aux pieds comme un sel corrompu et insipide. » Il ramena aussi Thalassius, un délateur, dont le témoignage avait perdu son frère Gallus. Julien l'avait fort durement accueilli quand il vint le voir à Antioche; mais Thalassius savait le moyen de le désarmer : il se fit païen et devint tout d'un coup si zélé pour les devins et les oracles que le prince ne tarda pas à en faire son familier. C'étaient là des conquêtes faciles et dont il n'y avait pas lieu d'être fier.

Julien ne pouvait guère espérer d'attirer à lui les chefs de l'église. Il savait qu'il en était détesté, et le leur rendait bien. Jamais il ne parle d'eux qu'avec un ton de colère et de menace. « Après avoir exercé jusqu'ici leur tyrannie, dit-il, ce n'est pas assez pour eux de ne pas payer la peine de leurs crimes; jaloux de leur ancienne domination et regrettant de ne plus pouvoir rendre la justice, écrire des testamens, s'approprier des héritages, tirer tout à eux, ils font jouer tous les ressorts de l'intrigue et poussent les peuples à se révolter. » Nous savons pourtant aujourd'hui que cet ennemi violent des évêques eut la chance d'en convertir un. C'est une histoire curieuse, que la découverte d'une lettre inédite de Julien vient de nous révéler et qui mérite d'être connue (1). Il raconte, dans cette lettre, qu'à l'époque où il fut appelé par Constance au commandement de l'armée, il passa par la Troade et s'arrêta dans la ville qu'on avait construite sur l'emplacement de l'ancien Ilion. Il demanda à voir les monumens du passé. « C'était, nous dit-il, le détour que j'employais pour visiter les temples. » L'évêque du lieu, qui s'appe-

(1) Cette lettre a été trouvée dans un manuscrit grec du *British Museum*, qui contient un recueil de lettres diverses. L'authenticité en est incontestable. Elle a été publiée par M. Henning, dans le *Hermès* de Berlin, en 1875.

lait Pégase, s'offrit à le conduire et le mena aux tombeaux d'Hector et d'Achille. « Là, ajoute le prince, comme je m'aperçus que le feu brûlait presque sur les autels et qu'on venait à peine de l'éteindre, que la statue d'Hector était encore toute brillante des parfums qu'on y avait versés, je dis, les yeux fixés vers Pégase : « Eh quoi! les habitans d'Ilion font donc des sacrifices? » Je voulais connaître, sans en avoir l'air, quelles étaient ses opinions. Il me répondit: « Qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils honorent le souvenir d'un grand homme, qui était leur concitoyen, comme nous faisons pour nos martyrs? » Sa comparaison n'était pas bonne, mais eu égard aux temps la réponse ne manquait pas de finesse. Il me dit ensuite : « Allons visiter l'enceinte sacrée de Minerve Troyenne; » et heureux de me conduire, il ouvrit la porte du temple. Il me fit voir alors les statues et me prit à témoin qu'elles étaient tout à fait intactes. Je remarquai qu'en me les montrant il ne fit rien de ce que font d'ordinaire ces impies dans des circonstances pareilles ; il ne traça pas sur son front le signe qui rappelle la mort du crucifié et ne siffla pas dans ses dents; car c'est le fond de leur théologie de siffler, quand ils sont en présence des statues de nos dieux, et de faire le signe de la croix. » Voila, il faut l'avouer, un évêque fort complaisant. L'habile homme avait deviné sans doute les opinions secrètes de Julien qui ne pouvaient pas échapper à des yeux pénétrans, et il voulait d'avance se mettre bien avec l'héritier du trône. Quand le paganisme triompha, Pégase se fit ouvertement païen, et d'évêque d'Ilion il devint grand prêtre des dieux. Mais il paraît qu'il ne fut pas bien accueilli dans son nouveau parti. Un ancien évêque était toujours suspect aux ennemis de l'église. Odieux à ceux qu'il avait quittés, il n'inspirait aucune confiance aux autres, et l'on rappelait, pour le perdre, qu'il avait lui aussi détruit des objets sacrés du temps qu'il voulait plaire aux chrétiens. Julien fut obligé de le défendre contre l'animadversion publique, et c'est dans ce dessein qu'il écrivit la lettre qu'on a retrouvée. Il y parle avec un ton de mauvaise humeur visible : « Pensez-vous, dit-il, que je l'aurais nommé à un sacerdoce, si j'avais cru qu'il avait jamais commis quelque impiété? » Puis il le justifie des crimes qu'on lui reproche : s'il a couvert de haillons les statues des dieux, c'était pour leur épargner de plus grands outrages, et il n'a consenti à jeter à bas quelques pans de mur insignifians qu'afin de sauver le reste. Est-ce une raison de donner aux galiléens le plaisir de le voir malheureux et insulté? « Croyez-moi, dit-il en finissant, il vous faut honorer non-seulement Pégase, mais tous ceux qui comme lui se sont convertis à notre foi, si nous voulons attirer les autres à nous et ne pas donner à nos ennemis l'occasion de se réjouir. Si au contraire

nous accueillons mal ceux qui viennent d'eux-mêmes nous trouver, personne ne sera plus disposé à nous écouter et à nous suivre. »

Il est sûr que l'exemple de Pégase devait donner à réfléchir et que ce n'est pas un sort très enviable de se trouver en butte aux haines des deux partis, d'être détesté de l'un et suspect à l'autre. Aussi peut-on affirmer sans crainte que le clergé chrétien ne se laissa pas séduire par ces sacerdoces que Julien offrait si libéralement à ceux qui embrassaient sa foi. Dans le peuple, les convertis furent sans doute plus nombreux; mais, si quelques hommes cédèrent, les femmes paraissent avoir résisté. Julien, qui leur en voulait de la part qu'elles ont eue à la propagation du christianisme, les accusait, même dans les maisons païennes, « de porter aux galiléens tout l'avoir de la famille. » Libanius prétend que, quand on pressait les gens d'aller au temple, ils répondaient « qu'ils ne voulaient pas faire de la peine à leur femme ou à leur mère, » ou que, s'ils se laissaient par hasard entraîner et consentaient à offrir un sacrifice, « de retour, chez eux, les prières de leur femme, les larmes qui coulaient la nuit, les détournaient de nouveau des dieux. » L'ancien culte ne fit donc, malgré tant d'efforts, que des conquêtes peu solides. Julien, qui était si convaincu de la vérité de sa doctrine, qui ne croyait pas qu'on pût résister à la lumière de Platon et de Porphyre, éprouvait une sorte d'impatience quand il voyait les gens rester insensibles aux argumens qui l'avaient conquis. Il avait cru qu'il suffirait de rouvrir les temples pour que la foule vînt de nouveau s'y précipiter. Les temples étaient rouverts, mais la foule n'en savait plus le chemin, ou si elle y venait à certains jours, il comprenait sans peine que ce n'était pas par dévotion, mais par flatterie, et qu'on cherchait à plaire à l'empereur plus qu'aux dieux. Aussi trouve-t-on, dans ses derniers écrits, la trace d'un découragement qu'il ne peut dissimuler. « L'hellénisme, dit-il dans une lettre, ne fait pas encore tous les progrès que nous voudrions. » Et ailleurs : « Il me faudra beaucoup de monde pour relever ce qui est si tristement tombé. » Mais le temps, ni les hommes n'y auraient rien fait, le succès n'était pas possible, et il se serait aperçu un jour que « ce qui était tristement tombé ne pouvait plus se relever. »

Est-ce un malheur qu'il n'ait pas réussi, et l'échec de son entreprise mérite-t-il vraiment quelques regrets? Sur cette question, les sentimens sont partagés : tandis que des philosophes, qui ne sont pas suspects de bienveillance pour le christianisme, comme Auguste Comte, traitent Julien avec la dernière rigueur, d'autres pensent qu'il est fâcheux pour l'humanité que la mort ne lui ait pas permis d'exécuter ses projets (1). Cette diversité d'opinions entre des gens

(1) C'est l'idée d'Émile Lamé, dans ce livre si étrange et si curieux qu'il a composé sur Julien l'Apostat. Il approuve tout à fait « la tentative de Julien de fonder une église

qui appartiennent au même parti ne doit pas nous surprendre et peut s'expliquer sans trop de peine. Si l'on a porté sur Julien des jugemens opposés, c'est qu'en réalité son œuvre était double : il voulait détruire une religion et en fonder un autre; selon qu'on est plus frappé de l'un ou de l'autre de ces deux desseins, l'idée qu'on a de lui change et on lui devient favorable ou contraire.

Au siècle dernier, on n'apercevait qu'un des côtés de son œuvre; on ne voyait en lui que le prince qui avait combattu le christianisme : c'était donc un allié auquel on était heureux de tendre la main à travers les siècles. On avait recueilli dans ses ouvrages quelques belles paroles de tolérance qu'on citait avec admiration, et l'on se plaisait à tracer de lui les portraits les plus séduisans. C'étaient, par malheur, des portraits de fantaisie, où l'on exagérait les qualités, où l'on dissimulait les défauts. A dire le vrai, il n'y a, chez Julien, que le soldat qui mérite des éloges sans réserve. Ces belles campagnes de l'armée des Gaules, cette bataille de Strasbourg, si hardiment engagée, si féconde en résultats heureux, causèrent partout une surprise et un enthousiasme dont le souvenir a longtemps duré. Plus tard, quand les armes romaines ne furent plus victorieuses, quand les barbares ravagèrent l'empire sans qu'on pût les arrêter, on songea souvent avec regret à ce jeune prince qui les avait si vivement rejetés au-delà du Rhin. C'est alors que le poète Prudence, un chrétien zélé, mais un bon patriote, disait de lui ce beau mot : « S'il a trahi son Dieu, au moins il n'a pas trahi sa patrie! »

Perfidus ille Deo, sed non et perfidus urbi !

Mais ce n'était pas le soldat qu'admiraient surtout les philosophes du XVIIIe siècle, c'était l'ennemi du christianisme. En le voyant animé contre les chrétiens des passions qu'ils éprouvaient eux-mêmes, ils se le figuraient semblable à eux dans tout le reste. Ils étaient tentés d'en faire un incrédule, un sceptique comme eux, un

catholique et monothéiste, » il trouve « qu'en projetant d'établir au profit des empereurs et des dieux helléniques l'unité spirituelle qui s'est établie plus tard au profit des papes et des dieux chaldéo-juifs, il s'est élevé à une conception unique, qui fait de lui une figure unique dans l'histoire. Il nous conservait ainsi, cachées sous les broussailles de la théologie, la sagesse et la beauté antiques dont il a fallu après tant de siècles recueillir à grand'peine les restes à moitié défigurés par les chrétiens. » Il lui reproche seulement d'avoir perdu sa réforme religieuse, pleine de jeunesse et d'avenir en l'associant à la défense d'un empire vieilli et qui ne pouvait plus vivre. Si Julien avait abandonné l'Occident aux barbares, en les laissant s'établir dans les villes qui ne pouvaient pas leur échapper, s'il avait essayé de les convertir à l'hellénisme, « le christianisme était perdu et la civilisation sauvée. » Ainsi, selon Lamé, le succès de l'entreprise de Julien aurait fait le bonheur du monde.

ennemi du surnaturel et des religions révélées. L'erreur était grossière, et il est difficile d'imaginer comment on a pu la commettre. Rien ne ressemble moins à un libre penseur que Julien. Il aime beaucoup la philosophie, mais celle de Platon et de Pythagore, c'est-à-dire « la philosophie qui nous conduit à la piété, qui nous apprend ce que nous devons savoir des dieux, et d'abord qu'ils existent et que leur providence veille aux choses d'ici-bas. » Quant à celle d'Epicure et de Pyrrhon, il n'en veut pas entendre parler. « C'est par un bienfait des dieux, dit-il, que leurs livres sont perdus. » Il a en horreur les athées, et il répète, à leur propos, une parole de son maître Jamblique, « qu'à tous ceux qui demandent s'il y a des dieux et qui semblent en douter, il ne faut pas répondre comme à des hommes, mais les poursuivre comme des bêtes fauves. » Voilà un mot qui aurait dû refroidir l'admiration que d'Argens et Frédéric éprouvaient pour lui. Ce prince, dont on voulait faire à tout prix un sceptique, un libre penseur, était réellement un illuminé qui croyait voir les dieux et les entendre, un dévot qui visitait tous les temples et passait une partie de ses journées en prières. « Il tient moins, disait Libanius, à être appelé un empereur qu'un prêtre; et ce nom lui convient. Autant il est au-dessus des autres souverains par sa façon de régner, autant par sa connaissance des choses sacrées, il dépasse les autres prêtres; je ne dis pas ceux d'aujourd'hui, qui sont des ignorans, je parle des prêtres éclairés de l'ancienne Égypte. Il ne se contente pas de sacrifier de temps en temps, aux fêtes marquées dans les rituels, mais comme il est convaincu de la vérité de ce principe qu'il faut se souvenir des dieux au commencement de toute action et de tout discours, il offre tous les jours les sacrifices que d'autres ne célèbrent que tous les mois. C'est par le sang des victimes qu'il salue le soleil à son lever, et le sang coule encore le soir pour l'honorer quand il se couche. Puis d'autres victimes sont immolées en l'honneur des démons de la nuit. Comme il est quelquefois retenu chez lui et ne peut pas toujours se rendre aux temples, il a fait un temple de sa maison. Dans le jardin de son palais, les arbres ombragent des autels et les autels donnent plus de charme à l'ombrage des arbres. Ce qui est encore plus beau, c'est que, pendant qu'on offre quelque sacrifice, il ne reste pas assis sur un trône élevé, entouré des boucliers d'or de ses gardes, servant les dieux par des mains étrangères; il prend part lui-même à la cérémonie, il se mêle aux sacrificateurs, il porte le bois, il prend le couteau, il ouvre le cœur des oiseaux sacrés et sait lire l'avenir dans les entrailles des victimes. » Voilà le Julien véritable, décrit dans un panégyrique, par un de ses plus grands admirateurs. Il faut avouer qu'il ne ressemble pas à celui qu'imaginaient Voltaire et ses amis.

pour n'y plus reparaître qu'un instant et très amoindrie. A ce moment, c'est la fin de l'hellénisme, tel que l'entend l'auteur, c'est-à-dire d'une action très particulière que ce petit peuple des Grecs a seul exercée dans le monde, par l'expansion originale de certaines forces intellectuelles et morales, dans des conditions déterminées par la nature du pays. Ce qu'il y a de plus hellénique en Grèce, c'est Athènes, la reine de la mer Égée, qui concentre en elle comme la substance de l'ionisme, et l'hellénisme cesse quand cesse le rôle actif d'Athènes.

Tel est, si je ne m'abuse, le sens de cette conclusion. Il rattache la fin au commencement dans un ouvrage qui se tient, malgré le nombre et la diversité des élémens, où les lignes principales sont nettement marquées, et qui est pour une bonne partie, par une sorte de réaction contre la pensée dominante des *Doriens* d'Ottfried Müller, un monument élevé à l'esprit démocratique des Ioniens. Tous les lecteurs français ne constateront pas sans quelque surprise ce genre de sympathie et cette franchise de libéralisme chez un maître du prince royal de Prusse, dont le mérite supérieur est hautement reconnu par la faveur de son souverain. Il n'en est pas moins le plus athénien de tous les historiens de la Grèce.

On n'a pas prétendu ici apprécier toute son histoire; il faudrait des connaissances toutes spéciales pour le suivre dans les nombreuses questions qu'il traite avec une rare compétence. On a voulu surtout essayer de faire comprendre l'originalité de l'œuvre et de l'esprit qui en a conçu et agencé l'ensemble et le détail avec une ingénieuse hardiesse. Ce n'est pas un mauvais exemple à nous mettre sous les yeux dans l'état actuel de nos études historiques. La meilleure manière de l'imiter serait de faire autrement. L'originalité en histoire a pour effet naturel de provoquer la contradiction. Il est donc possible de ne pas penser comme M. Curtius. Il est possible aussi, surtout grâce au nombre croissant des découvertes épigraphiques, d'être plus complet sur certains points, comme le prouvent les mémoires sortis de notre École française d'Athènes, et il est possible, en même temps, de s'élever comme lui à des conceptions générales. C'est même un effort d'une facilité relative dans l'histoire grecque, où les questions, si nombreuses et si multiples qu'elles soient, semblent s'agrandir et se généraliser d'elles-mêmes. C'est ce qui permet d'espérer encore que, nous aussi, nous aurons quelque jour un bon historien de la Grèce.

JULES GIRARD.

LA

THÉOLOGIE ET LE SYMBOLISME

DANS

LES CATACOMBES DE ROME

Les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par Théophile Roller, 2 vol. in-folio, Paris, 1882; Morel et Cie.

On sait que, dans les profondeurs du sous-sol de la campagne romaine, se cache un groupe de nécropoles lesquelles, au commencement du ve siècle, alors qu'on cessa décidément d'y porter des corps, formaient dans l'inextricable réseau de leurs galeries superposées une cité presque aussi étendue et certainement plus peuplée de morts que Rome au temps de sa plus grande splendeur antique n'avait compté de vivans. On ne connaît pas encore, et on n'a pu mesurer tous les quartiers épars de la Rome souterraine. Cependant des calculs sérieusement faits permettent d'évaluer à un millier environ de kilomètres la longueur de ses ruelles étroites, mises bout à bout, et d'estimer à six ou sept millions le nombre des créatures humaines qui y ont été déposées pendant un peu plus de quatre siècles. Nous parlons des catacombes de Rome, comme on les appelle vulgairement. Longtemps on crut que les catacombes de Rome avaient pour origine des carrières de pierre ou de sable

anciennement exploitées; qu'elles avaient été des lieux de sépulture où païens et chrétiens reposaient dans une indiscernable promiscuité; que dans les premiers siècles de l'église, les chambres qui y sont creusées avaient été des lieux destinés à la réunion des chrétiens et à la célébration de leur culte, ou l'ordinaire retraite des fidèles, et que toutes les tombes et sarcophages qui s'y trouvent avaient contenu des martyrs. Ce sont là des préjugés auxquels ceux qui savent ont renoncé. Les catacombes de Rome sont l'œuvre exclusive de plusieurs générations de chrétiens, ce sont des lieux de sépulture creusés par les chrétiens pour leurs seuls frères. En dépit de quelques marbres qui portent les signes païens D. M. ou D. M. S., on peut affirmer que nul païen n'y a trouvé place. Il suffit, d'autre part, de la plus légère inspection pour se convaincre que les catacombes de Rome n'ont jamais été des sablonnières utilisées après coup. Les cryptes ou chambres funéraires où les corridors débouchent ou d'où ils partent furent trop étroites à l'origine pour qu'il soit possible de supposer qu'elles servirent primitivement de chapelles ou de lieux d'assemblée; d'autre part, les conditions d'obscurité, d'insuffisance d'air respirable, ou d'insalubrité au milieu de corps en décomposition, mal clos dans un tuf poreux, devaient rendre ces lieux inhabitables aux vivans. Ce n'est qu'exceptionnellement, et aux plus mauvais jours de la persécution, que quelques chrétiens poursuivis, traqués, ont pu y chercher momentanément un refuge. Enfin, s'il y eut çà et là des restes de martyrs dans ces souterrains, comme cela n'est pas douteux, leur nombre est infime comparé à la population de fidèles de tout âge qui s'y sont endormis avec l'espoir du réveil, dans la paix des contemporains et dans la paix du Christ. Des livres des savans, ces notions, très certaines, ont passé dans l'esprit des personnes instruites et curieuses qui ne veulent pas rester étrangères à la connaissance de cette nouvelle antiquité chrétienne, qui a désormais sa place à côté de l'antiquité classique.

Après de longs siècles d'ignorance, d'oubli et d'indifférence, Antoine Bosio, le premier, avait pensé que les catacombes de Rome étaient matière d'archéologie et qu'on en pouvait tirer de précieuses lumières pour la connaissance de la primitive église. Le premier, avec un zèle passionné que n'arrêta pas le risque une fois couru de s'y perdre, il s'engaga dans ces obscurs labyrinthes et commença l'exploration méthodique de ces ruines vénérables, plus entamées jadis par la barbarie des hommes que par la main du temps. Il commença la description des lieux, copia des peintures, recueillit de nombreuses épitaphes, laissant parfois son nom sur les murs des cryptes à l'imitation des anciens pèlerins. Le résultat écrit de ses

premières découvertes ne parut qu'après sa mort. Il avait ouvert la mine et tracé la voie à l'avenir. Mais, après Bosio, les catacombes romaines furent exploitées moins comme une source de renseignemens destinés à compléter les témoignages proprement littéraires que comme une carrière de reliques et d'objets de haute curiosité. Des érudits cependant et des artistes y trouvèrent la matière de publications intéressantes à divers titres. On en exhuma des inscriptions que Bosio n'avait pas relevées, on décrivit des parties ou des monumens qu'il n'avait pas vus; mais la ténacité, l'esprit de suite, la méthode, la largeur de vues manquèrent en général aux explorateurs. Avant M. J.-B. de Rossi, nul ne conçut l'idée d'une description scientifique à la fois complète et exacte des catacombes, nul n'entreprit de déterminer l'emplacement de chaque nécropole, d'en marquer les dispositions, d'en retrouver les noms, d'en suivre les excavations successives, de retracer l'histoire des principales cryptes dans leur état primitif et dans les transformations qu'elles ont subies.

C'est la gloire incontestée de M. de Rossi d'avoir commencé ce travail et, en plusieurs maîtresses parties, de l'avoir achevé. Le pourra-t-il terminer? On doit le souhaiter, mais cela est douteux. En matière d'histoire pure une vie d'homme suffit à ressusciter la vie de plusieurs générations. Ici, que de difficultés! que d'obstacles matériels pour lesquels il faut patience et longueur de temps! Les fouilles ne se font pas aussi vite que les études de textes et les déchiffremens de manuscrits. Les emplacemens exacts de toutes les nécropoles chrétiennes ne sont pas connus précisément, et eût-on le fil d'Ariane, on n'y avance pas comme dans des rues ouvertes au soleil. Des matériaux les obstruent qu'il faut déblayer, et ces matériaux, membres brisés pour la plupart de précieux monumens, doivent être passés au crible en quelque sorte. On n'avance que lentement, pas à pas et à grands frais. Mais c'est ici le lieu de dire que qui a commencé a plus d'à moitié fait. En tous cas, nul désormais ne peut parler des catacombes de Rome sans se mettre à la suite de M. de Rossi et, sinon accepter toutes ses conclusions historiques ou dogmatiques, au moins sans s'appuyer sur les descriptions qu'il a faites et sur les monumens qu'il a découverts, et qu'il a su, par une méthode nouvelle et très heureuse, ne pas séparer des lieux mêmes où il les a trouvés. C'est aussi l'avis très formel et sincère de M. Théophile Roller, qui a publié, il y a quelques mois, deux superbes volumes illustrés de planches gravées ou photographiées d'une scrupuleuse exactitude, intitulés : *les Catacombes de Rome*, fruit d'un long et consciencieux travail pendant un séjour de quinze ans en Italie, de visites assidues dans les cimetières sou-

terrains de la ville éternelle et d'une pratique journalière des localités et des monumens épigraphiques et figurés. Au commencement de la substantielle introduction de cet important ouvrage, M. Th. Roller, après avoir rappelé et caractérisé avec précision les divers travaux dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis la *Roma sotterranea* de Bosio, publiée en 1634, s'exprime ainsi : « Il n'est plus possible de rien écrire sur ces matières sans avoir entre les mains non-seulement les trois volumes de la *Roma sotterranea* de M. de Rossi, mais encore les *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, son *Bulletino di archeologia cristiana* et les autres écrits dont il a enrichi la science. » Puis, après avoir noté les merveilleuses facultés d'intuition qui ont conduit M. de Rossi à tant de belles découvertes, M. Roller ajoute : « Dans les questions de fait, M. de Rossi est encore le guide le plus sûr qui ait mis ses lumières au service du public. Nous ne saurions assez dire quelle reconnaissance lui doivent la science et l'art. C'est sur ses renseignemens que nous marchons, sans abdiquer notre liberté de jugement. »

I.

Le très considérable ouvrage de M. Théophile Roller est tout autre chose qu'une interprétation, une vulgarisation ou un résumé de la Rome souterraine de M. de Rossi. C'est un livre indépendant et personnel. Son sous-titre porte : *Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*, — au sein du christianisme primitif, bien entendu. Les catacombes de Rome sont la source principale où l'auteur a cherché les élémens de cette double histoire, mais non la source unique. Au besoin, il invoque d'autres monumens écrits ou figurés qui se trouvent dans les musées et dont la provenance n'est pas toujours certaine. Il fait appel aussi parfois, au moins pour l'étude des croyances, aux textes des pères et des docteurs de l'église, lesquels lui servent à commenter ou à contrôler les témoignages qu'il tire des épitaphes et des monumens figurés, et où il croit pouvoir appuyer ses thèses.

Il y a, en effet, dans cet ouvrage, je n'oserais dire un système préconçu ou un parti-pris, mais des thèses particulières qui tournent autour d'une thèse générale, en relèvent, et en forment comme les divers chapitres ; c'est à savoir que nombre de doctrines, d'institutions et de rites, qui paraissent l'essence même du catholicisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui, sont les déviations des croyances ou des coutumes du premier âge de l'église chrétienne, et, relativement à celle-ci, des nouveautés. Quoi qu'elle vaille en général, cette thèse est une thèse protestante, con-

forme par conséquent aux habitudes d'esprit de M. Roller, qui est pasteur protestant; d'où plusieurs, sans doute, ne manqueront pas de dire qu'elle n'est pas née des faits et de leur analyse indépendante et impartiale, mais les a précédés et parfois déformés.

Au point de vue philosophique, cette thèse est peut-être plus vraie que celle qui affirme l'unité et l'identité absolues à travers les vicissitudes du temps. L'immobile n'est pas de ce monde, et l'histoire a pour matière ce qui change. Dès l'âge apostolique, sans doute, toutes les âmes fidèles n'étaient pas jetées dans le même moule. Le tour d'esprit, le caractère individuel, l'humeur, la culture intellectuelle, la façon de sentir et de comprendre le maître, introduisirent bien des différences au sein d'une même foi et d'espérances communes. Pierre et Paul, les deux maîtresses colonnes de l'église, les deux acolytes de Jésus dans tant de monumens figurés, ne se sont-ils pas querellés à Antioche? Celui-ci n'accusait-il pas celui-là de judaïser? N'ont-ils pas représenté dans l'église deux tendances diverses, et leurs disciples n'ont-ils pas accru un moment ces divergences au point de les transformer en divisions en apparence irréconciliables? Plus tard, sans parler des hérétiques et de leurs entreprises, que de variétés! Est-ce que Tertullien, si ami de la tradition, entendait la vie chrétienne comme les opportunistes de Rome? Est-ce qu'Origène comprenait la doctrine nouvelle comme les illettrés de son temps? Cependant, si la grande Antioche, le centre le plus important des premières missions apostoliques, avait des catacombes chrétiennes, et qu'elles nous fussent ouvertes, il est permis de croire qu'on y trouverait le même trésor de croyances implicites, les mêmes effusions de piété et d'espérances que nous fournissent les cimetières souterrains de Rome. Le temps a fait son œuvre ensuite. Il a éliminé et passé au crible bien des idées, déterminé ce qui était confus, fixé en formules une foi ondoyante et diverse, établi successivement la hiérarchie, les rites et les dogmes. Le christianisme avant d'être une institution et, en Orient surtout, avec ses patrons impérieux, les princes chrétiens, une institution d'état, n'a été qu'une foi assez large pour prétendre embrasser le monde. L'église qui déjà, au milieu du IIIe siècle, est comme une vaste cité, munie de tous ses organes vitaux, et, comme disent ses interprètes officiels, une milice, n'était au Ier siècle qu'une association d'âmes éprises d'idéal, mal satisfaites des grossièretés, du vide, des sécheresses et des routines des religions établies, éprises d'un ciel plus pur et plus largement ouvert et aspirant avec une ardeur extraordinaire au royaume de la justice, de la lumière et de la paix que le divin maître avait annoncé.

Je me trompe fort, ou toutes les idées que la critique a, depuis

nombre d'années, mises au jour et au clair, sont celles, ou peu s'en faut, de M. Roller. Peut-être a-t-il cru que, pour ce qui regarde la description et l'explication des monumens épigraphiques ou figurés des catacombes de Rome, tout était dit et qu'on ne pouvait que répéter les maîtres et particulièrement le dernier et le plus illustre, M. de Rossi, et qu'il n'y avait moyen d'être nouveau qu'en essayant « une synthèse partielle » et en instituant, d'après les données des catacombes, une comparaison entre le christianisme des premiers siècles et les formes principales qu'il a revêtues depuis. L'œuvre en fait paraît aboutir à une polémique anticatholique et à une apologie voilée du protestantisme, c'est-à-dire à quelque chose d'un peu étroit. M. Roller a l'air de se défendre d'une pareille visée quand il écrit : « Il pourrait bien arriver qu'en cherchant bien, les catholiques et les protestans trouvassent que les chrétiens des catacombes n'étaient ni des catholiques au sens moderne, ni des protestans, encore moins des libres penseurs (1). » Il restera donc seulement à constater entre les deux grandes fractions du christianisme « non pas tant la descendance absolue que le degré de parenté avec les croyans des premiers siècles. » Ainsi réduite, la thèse reste encore frappée d'étroitesse. Pour être dans les nuances, on demeure dans l'infiniment petit des querelles d'école, avec l'inévitable risque ou d'effacer involontairement ce qui gêne, ou d'atténuer encore ce qui est vague et indécis, ou de préciser outre mesure ce qui, dans le langage figuré des peintures ou les larges formules des épigraphes, est nécessairement très enveloppé. Y a-t-il en effet une doctrine et une liturgie dans les catacombes de Rome? Tout au plus des ébauches et d'indistincts linéamens de l'une et de l'autre, des représentations d'agapes ou de cène, des vœux pour ceux qui ont quitté la vie, des souhaits de repos, de paix, de lumière et de rafraîchissement en Dieu et dans le Christ. Tout cela est presque le seul *Credo* des catacombes. Autre chose sont les formules et les symboles de foi qui se discutent et s'écrivent ailleurs. Ces voix sorties du cœur, il y a quinze siècles : « La paix avec toi. — La paix dans le Christ. — Vis en paix avec Dieu. — Que Dieu te rafraîchisse, » sont autrement vivantes et touchantes que tous les formulaires. N'y a-t-il pas péril de les dessécher en les analysant? Les articles délibérés et votés à Nicée par les trois cent dix-huit, — lesquels n'ont pas donné plus d'intensité à la foi religieuse des croyans, — ne sont nulle part écrits sur les parois des catacombes de Rome. Est-ce à dire que

(1) Et dans ses *conclusions*, au dernier chapitre de l'ouvrage, il écrit encore très justement : « Les catacombes, répétons-le, ne sont ni catholiques ni protestantes. » — L'impression reste cependant qu'il fait effort pour les tirer au protestantisme.

tous ceux qui, après 325, ont été inhumés dans leurs obscures galeries, ne les admissent pas ou s'en souciassent peu? Qui pourrait le dire et sur quel fondement?

Tels ou tels ont prétendu tirer des catacombes romaines, de leurs peintures aux trois quarts effacées, de leurs épitaphes en général si brèves et si souvent tronquées, des argumens en forme en faveur des dogmes et des cérémonies liturgiques du catholicisme actuel. M. Roller semble essayer indirectement la même opération en faveur du protestantisme et chercher dans les mêmes souterrains les patriarches de la réforme. Des deux côtés on paraît avoir trouvé ce qu'on cherchait. C'est l'heureuse chance de la foi véritable. Selon moi, les deux entreprises se valent. Les catacombes de Rome sont le grand et saint dortoir d'une immense multitude de chrétiens des quatre premiers siècles. De la plupart on ne sait ni les pensées intimes ni les noms. La foi qui fit battre le cœur de tous ceux qui y ont reposé portait apparemment en semence le catholicisme ultramontain et les variétés des confessions protestantes, puisqu'ils en sont sortis, mais il faut avoir une double vue pour les distinguer dans ces germes obscurs.

L'église du XIIIe siècle ne ressemble pas sans doute à celle du Ier sur bien des points. Elle en vient cependant, comme la royauté de saint Louis vient de celle de Clovis, à travers mille courans entrecroisés d'influences diverses et mille insensibles accidens. De même, les nuances ou écoles à peine chrétiennes du protestantisme contemporain sont les produits de la réforme de Luther, qui certainement ne les prévoyait pas et ne les eût pas avouées. Quelle petite besogne de démontrer la distance du point de départ au point d'arrivée! Les uns disent déviations ou contradictions, les autres successions et développemens. L'intéressant serait de noter, de saisir au passage et de déterminer avec précision les influences variées qui ont agi dans ces transformations progressives et amené peu à peu les prétendues nouveautés.

Pour ce qui regarde les catacombes romaines, elles sont le commun berceau de toutes les sectes chrétiennes. Nulle d'entre elles, ce semble, n'a le droit de les considérer comme sa chose, son bien, son lieu d'origine exclusif et d'en déposséder les autres sous prétexte d'infidélité de conscience et d'altération de croyances et de rites. Quelle secte, sur ce point, est sans péché?

La critique générale que j'adresserai donc tout d'abord à l'ouvrage de M. Roller, c'est la couleur protestante qu'il a parfois. C'est un livre de bonne foi assurément, mais c'est un livre de foi plus dogmatique et plus militante que je n'eusse voulu, et qui porte à chacun de ses chapitres la trace de préoccupations qui ne sont pas

purement historiques. C'eût été assez, selon moi, de constater les idées et les croyances dont les monumens écrits ou figurés des catacombes de Rome portent témoignage sans en faire le point d'appui d'une argumentation qui ne paraît pas toujours péremptoire, malgré l'appel sommaire qu'on fait aux textes des écrivains de l'église plus ou moins contemporains de ces temps reculés.

Il ne m'en coûte pas, après cela, de reconnaître la patience, l'étendue des recherches et la parfaite sincérité de M. Roller. Quoi que vaille sa polémique, on ne peut nier la sûreté et l'abondance de ses informations. Il a placé, en somme, sous les yeux des lecteurs, dans ses deux beaux volumes, toutes les pièces figurées ou épigraphiques qu'on a tirées des catacombes de Rome ou qui y demeurent encore. On peut disputer de la valeur et de la portée des commentaires dont il accompagne les monumens, ou de la date ordinairement approximative qu'il leur assigne, ou du symbolisme excessif, à mon sens, qu'il leur prête parfois, mais ces monumens sont là chacun à côté du texte qui s'y rapporte et de l'interprétation qu'il en fait, dans l'état où les meilleurs explorateurs les ont copiés, et, quand il était possible, dans des images prises directement par la photographie d'après les originaux eux-mêmes. Par là, le livre de M. Roller, pour ceux mêmes qui n'en admettraient pas toutes les conclusions doctrinales, peut rester un très précieux instrument d'études, en tant que fidèle témoin des choses mêmes.

II.

J'ai exprimé le doute qu'il y eût à proprement parler une doctrine dans les catacombes de Rome, soit dans les monumens figurés, soit dans les épitaphes. J'exprimerais volontiers le même doute à propos de l'art. On a trouvé dans ces cryptes nombre de fresques, de marbres gravés ou sculptés. Ces monumens, encore une fois, ne sont pas vides de sens chrétien, mais ils n'ont pas grand'chose à faire avec ce qu'on appelle précisément le dogme. De même les peintures, les stucs et les marbres sont plus ou moins beaux et expressifs, mais d'abord on peut croire, comme M. Roller le dit quelque part, que la préoccupation esthétique, à savoir la recherche de la beauté et de l'harmonie des formes, fut en général étrangère à leurs auteurs. En second lieu, ces monumens figurés ne révèlent pas l'avènement d'un art nouveau, original, *sui generis*. L'art que le christianisme a particulièrement marqué de son empreinte, c'est l'art byzantin, qui se montre à peine dans les peintures les plus tardives des catacombes. Dans les quatre premiers siècles, le christianisme n'a ni transformé ni renouvelé l'art. Les cimetières souter-

rains de Rome n'apprennent à personne que, dans les quatre premiers siècles, il se forma loin des yeux du grand public une école fermée de décorateurs, de peintres et de sculpteurs qui, rompant avec les procédés d'expression en usage, comme les fidèles avaient rompu avec la religion et le culte établis, fondèrent une tradition nouvelle. M. Roller l'écrit fort bien : « Le christianisme a pénétré de son esprit l'expression de la pensée humaine traduite par le pinceau et par le ciseau; mais nous ne voyons pas qu'une impulsion nouvelle ait été imprimée à l'art par l'introduction d'une nouvelle manière de concevoir et de sentir. On ne devine pas qu'une vie artistique soit née de ce rajeunissement de la vie religieuse, du moins pour ce qui regarde l'Occident... A l'époque où furent creusés les cimetières souterrains, l'art latin régnait seul ou presque seul en Occident. Qu'ont fait les sculpteurs ou les peintres convertis? Ils ont exprimé des idées nouvelles en se servant du vieil instrument. Prenez une œuvre païenne et une œuvre chrétienne de la même époque, abstraction faite du sujet, vous leur trouverez un air de famille; même coup de main, même goût, même style, on peut presque dire même école. On n'a pas l'idée ou le temps de créer une forme inconnue. L'esprit nouveau se contente des vieux vaisseaux... Le style latin avait eu son plein épanouissement en dehors de la religion nouvelle. Il était fils du paganisme et du génie classique grec. Nous sommes contraint de dire qu'il n'emprunta pas grand'chose au christianisme. La preuve en est qu'il n'en fut pas retardé dans sa décadence. »

Ceci me paraît absolument vrai, bien que tous peut-être n'en conviennent point. Entre l'art chrétien des catacombes, tel qu'il apparaît dans les morceaux qu'on fait remonter à la fin du Ier siècle, et l'art païen des peintures et des fresques décoratives de Pompéi, qui sont à peu près de la même époque, la différence est fort petite. Les sujets seuls varient, et pas même encore les sujets purement décoratifs. Dans les peintures païennes comme dans les fresques des catacombes, ne voit-on pas représentées des scènes de vendange et de moisson, des pampres entrelacés avec des oiseaux qui y volent, de petits enfans ailés cueillant ou pressant des grappes de raisin, le pasteur portant une brebis ou une chèvre sur ses épaules, Orphée avec sa lyre entre les bêtes adoucies par l'harmonie de ses chants, Ulysse attaché au mât de son navire pour résister aux séductions des sirènes? Que ces enfans ailés s'appellent des génies, des amours ou des anges, qu'importe? Est-il absolument sûr que l'artiste qui a décoré à la pompéienne le portique de l'hypogée de Domitilla fût chrétien, en effet, et qu'en peignant ces gracieux entrelacemens de vigne, il ait songé à traduire aux yeux quelque

parabole évangélique? L'art a ses règles et ses lois, qui sont indépendantes des pensées qu'il traduit. C'est une langue universelle dont les chrétiens se servirent comme les autres sans lui demander aucun sacrifice incompatible avec sa nature. Ils employèrent ses formes comme ils se servirent des lettres en usage pour graver leurs épitaphes. Tous les peintres qui ont décoré les chambres intérieures des catacombes étaient sans doute des chrétiens. Mais Tertullien reprochait à plusieurs fidèles de son temps de ne pas se faire scrupule de travailler pour la décoration des édifices et des temples païens. Il y a eu aussi dans les premiers temps de l'église des médecins chrétiens. On en signale dans les catacombes, et les Actes des martyrs nous fournissent les noms et nous racontent les aventures plus qu'à demi légendaires de quelques-uns d'entre eux, comme Alexandre, Papylos et Tryphon. Est-ce dire qu'il y eût une médecine proprement chrétienne? Il n'y a pas davantage d'art chrétien à cette époque, à moins qu'on ne fasse consister exclusivement l'art dans le choix du sujet, et encore n'est-ce souvent que par des tours de force d'interprétation symbolique qu'on est parvenu à christianiser plusieurs des scènes et des fresques que l'on rencontre aux catacombes.

Au temps où la main est légère et sûre, où les artistes n'ont pas encore désappris l'aisance, la grâce des attitudes et le naturel facile dans la représentation des figures vivantes, au temps où l'on sait dessiner, garder l'harmonie, la souplesse et les justes proportions des formes, et grouper des personnages, on s'en aperçoit aux catacombes comme ailleurs. Le bon style y est un témoignage certain d'antiquité. Quand la décadence de l'art a commencé partout, elle est frappante là aussi. Je n'entends pas que ce soit la même chose de regarder les peintures trouvées au Palatin ou à Pompéi, et celles des cimetières souterrains de Rome chrétienne. La loi d'accommodation du pinceau ou du ciseau aux conditions des lieux, des sujets à rendre ou des idées à traduire, change bien les choses. Le nu est rare dans les catacombes. Il n'est pas sans exemple pourtant. Daniel est d'ordinaire nu entre ses deux lions, Jonas repose nu sous le calebassier, et Adam et Ève sont représentés nus ou peu s'en faut sur les sarcophages. Mais le nu ici est toujours chaste. Les ténèbres du séjour des morts chrétiens pouvaient être consolées, si je puis dire, par l'expression des espérances d'immortalité heureuse qui avaient rempli les cœurs de ceux qui y reposaient et remplissaient les cœurs des frères survivans. L'attente de la vie à venir, les divines promesses sous les diverses formes si plastiques qu'elles avaient revêtues dans la bouche du bon maître ont donné lieu à des scènes qui, comme on sait, n'ont rien de triste. Les plus

anciennes parties de la Rome souterraine ne sont pas *la cité dolente* de Dante, le séjour des larmes et des regrets. Une joie douce, grave et confiante respire dans plus d'une représentation figurée des catacombes. Mais dans ces peintures pénétrées d'une sereine allégresse, tout est pur, noble, élevé. On sait bien que la gaîté des païens n'a pas toujours ces accens. Trop souvent la grossièreté ou l'immoralité la dégradent. On sait aussi quelle tristesse sombre et sans espoir se lit d'ordinaire dans les inscriptions de la plupart de leurs tombeaux, comme aussi le souvenir du rang, des titres, des hautes fonctions remplies, que l'humilité des premiers âges chrétiens a volontairement oubliés.

Le style des décorations et des peintures est cependant le même dans les catacombes et au dehors. Telle scène du cimetière de Prétextat (1) représentant un jeune homme, le pallium drapé à la grecque comme un orateur, parlant à une jeune femme qui tient à la main un vase rempli d'eau tirée d'une citerne qui est à ses pieds, pourrait être une peinture païenne. C'est moins le sentiment religieux, qu'avec la meilleure bonne volonté du monde on ne saurait distinguer dans les attitudes et les physionomies des deux personnages, que le lieu où cette peinture a été trouvée qui permet d'y voir le souvenir d'un épisode évangélique, celui de Jésus et de la Samaritaine. On peut en dire autant d'une autre scène analogue (2) trouvée dans le même caveau funéraire. Le tableau représente une femme à demi courbée vers une citerne, les deux bras étendus du côté du puits, et retenant d'une main l'anse du seau qui repose sur la margelle; plus haut, à gauche, un personnage semble assis, comme sur les fresques pompéiennes on représentait quelque divinité de l'Olympe. Il paraît qu'il s'agit encore ici de Jésus et de la Samaritaine. Quelques-uns du moins voient Jésus dans le personnage qui n'est pas de plain-pied avec la puiseuse d'eau. Le père Garrucci devine en lui le dernier des prophètes, Malachie, celui qui annonçait l'arrivée du messager. C'est dans ces interprétations variées que triomphe la double vue. Qui n'aurait que la vue simple et rencontrerait cette peinture du cimetière de Calliste n'y verrait pas tant de malice en vérité. M. Roller discerne dans cette petite scène domestique une révolution qui s'est faite dans l'église, un oubli de la simplicité primitive. Le personnage qui siège en haut, « c'est, dit-il, la prééminence du docteur sur le simple fidèle qui a déjà surgi. On ne se parle plus d'égal à égal. Celui qui enseigne siège doctoralement. Le prêtre a pris le rôle des anciens prophètes dans l'ordre religieux comme

(1) Planche XXIV, n° 7.
(2) Même planche n° 8.

dans l'ordre social; il est l'héritier des philosophes dont il porte le costume, se drapant à *l'exomide*. Pendant ce temps, la Samaritaine, non plus une gracieuse figure drapée dans sa tunique, mais une pauvre femme court-vêtue, très affairée, tire péniblement un seau du puits. L'eau jaillissante pourtant lui retombe sur les pieds, car ce n'est pas la grâce de Dieu qui fait défaut. Qu'elle sorte du puits ou de la roche du Christ, l'eau baptismale est abondante pour laver les péchés ou pour abreuver les âmes. La pécheresse semble ne pas savoir bien la recueillir. Pour qui compare les deux fresques, celle de Prétextat et celle de Calliste, il y a entre ces deux créations toute la distance d'un simple récit biblique à une conception théologique accentuée : c'est que la première est un peu antérieure à la seconde. Au IIIe siècle, la théologie alexandrine était en floraison : elle avait fait école même à Rome, et ses subtilités n'ont pas toujours aidé à développer la piété simple. Origène enseignait que le puits de la Samaritaine était l'emblème des sens mystiques et profonds de l'Écriture; il voulait que de ses profondeurs le peuple des croyans tirât un enseignement religieux. » J'avoue très humblement que je n'aperçois aucune espèce de préoccupation théologique dans ces deux fresques. Pour les interprètes des peintures religieuses des catacombes, toute femme auprès d'un puits s'appelle la Samaritaine. Cela va bien quand elle s'entretient avec un personnage; mais si ce personnage plane en l'air et qu'elle ne semble ni s'occuper de lui, ni le voir, et si elle est seule auprès de la citerne?

De même, telle ou telle scène d'agapes n'a de sens religieux qu'à cause du lieu ou elle a été peinte. Qu'on transporte à Pompéi celle de l'ambulacre de Domitilla (1) ou celle du cimetière de Calliste (2); on verra tout uniment dans la première la représentation d'un simple repas domestique; dans la seconde, à cause des attitudes des personnages qui paraissent s'évertuer des deux côtés d'une table à trois pieds, une scène de conjuration ou de magie, analogue à celle qu'on a découverte sur les murs d'une chambre du Palatin. Une autre représentation d'agapes a un sens plus manifestement chrétien. Elle est encore dans un *cubiculum* du cimetière de Calliste (3). En avant de la table on voit sept corbeilles remplies de pains. Sur la table même, deux couronnes (de pain?) et un poisson. Les convives, dont on ne saurait dire sûrement s'ils sont assis ou couchés, bien qu'ils aient un coude appuyé sur une espèce de coussin roulé et cordé, sont au nombre de sept. M. Roller, avec beaucoup d'inter-

(1) Planche XII, fig. 5.
(2) Planche XXV, fig. 2.
(3) Planche XXV, fig. 3.

prêtes, voit là une peinture symbolique. Le poisson suivant lui, c'est l'emblème du Christ, comme l'indique son nom mystique ΙΧΘΥΣ, Jésus-Christ Fils de Dieu sauveur, lequel figure à la fois la chair et le sang et remplace le pain et le vin. — Pourquoi donc alors ces sept corbeilles remplies de pains? — « Le compositeur, dit M. Roller, a voulu exprimer une scène purement symbolique, » soit la manducation de l'eucharistie, soit le repas céleste des glorifiés, soit les deux choses en même temps, car « la cène, comme le baptême, mène à la résurrection. » Encore ici je n'en verrais pas si long, mais simplement un épisode de l'histoire évangélique conservé, fixé et illustré par le pinceau, la représentation du dernier repas des sept disciples raconté par saint Jean.

Il y a aussi dans le cimetière de Priscilla une fresque, aujourd'hui à demi effacée, au sujet de laquelle on s'est mis en bien grands frais d'admiration et d'interprétation (1). Le tableau montre une jeune femme assise, la tête voilée, le visage découvert, les bras nus sortant d'une tunique à manches courtes, portant dans son giron et soutenant légèrement comme une mère attentive, un tout petit enfant nu dont une main s'agite et se joue autour du sein maternel encore couvert, et dont le visage à demi tourné vers sa mère semble solliciter l'allaitement. En face, un personnage debout, tête nue, l'épaule et le bras droit découverts, tenant de la main gauche un *volumen* et montrant de l'autre main une étoile. La composition, surtout le groupe de la mère et de l'enfant, est pleine d'aisance et de grâce, mais, si on en peut juger par le dessin qu'on nous donne, absolument dépourvue de mysticité. C'est un travail du second siècle, et, selon M. de Rossi, de la première moitié. M. Roller hésite à le faire remonter aussi haut. A première vue, ce tableau a l'air d'une ébauche de Sainte Famille, mais sans Joseph ni le Baptiste. On ne sait quel est ce personnage qui tient un volume et montre une étoile. « C'est, dit M. Roller, la prophétie, — dans la personne d'Isaïe peut être, — présidant à la naissance du désiré des nations. » « On a remarqué, non sans raison, ajoute-t-il, que la scène représentée dans notre fresque est symbolique et non historique. Mais nous ne voyons pas pourquoi ce fait a été exploité par la controverse, ni ce que le point de vue catholique peut y gagner. Car évidemment ce qui forme le centre de la composition, ce n'est pas Marie, c'est Jésus ; nous oserions dire, c'est l'étoile; un rapport prophétique, l'Ancien-Testament réalisé dans le Nouveau ; voilà certes un thème assez biblique, traité, si l'on veut, d'une façon qui n'est pas protestante, mais qu'un protestant peut approuver. » On n'accordera pas

(1) Planche xv, fig. 3.

aisément, je crois, que c'est Jésus ou l'étoile qui forme ici le centre de la composition. Cependant l'étoile seule lui donne un sens proprement chrétien. Otez en effet l'étoile, la peinture devient un indéchiffrable *rébus*. Je ne saisis pas bien ce qu'il faut entendre par la façon catholique ou protestante de traiter ce sujet. L'artiste assurément n'a songé qu'à figurer la haute fortune annoncée à Marie étonnée au sujet de son enfant. A-t-il pensé à mêler ici l'Ancien-Testament au Nouveau? A-t-il songé à Isaïe? Je n'en sais rien, et la chose paraît douteuse. Est-ce qu'on ne parle pas de l'étoile dans l'évangile? N'y a-t-il pas une étoile qui brille au-dessus de la tête du divin nouveau-né? Le symbolisme ici, s'il y en a, est à son minimum. C'est de l'histoire légendaire, et rien de plus, figurée d'un pinceau vif, aisé, naturel, sans aucune nuance d'idéalisme. L'étoile, encore une fois, donne seule un cachet chrétien à une scène qui, sans elle et trouvée ailleurs qu'aux catacombes, ne présenterait aucun caractère religieux.

Ainsi sans parler de ces fresques des catacombes que M. Roller appelle fort modérément demi-païennes (1) et qui le sont tout à fait, ou, si l'on veut, ne sont pas plus païennes que chrétiennes, mais où il faut voir d'innocens lieux-communs de décoration courante et banale, sans parler des scènes de vendange ou de moisson, des pastorales de l'*atrium* du cimetière de Domitilla ou de l'*arcosolium* du caveau de saint Janvier, ni des gracieux motifs des paons ou des colombes à la coupe, il y a dans les catacombes nombre de sujets peints qui, trouvés en lieu profane, n'eussent pas mis à la torture l'esprit des interprètes et des symbolistes à outrance et où ils n'auraient voulu voir que de gracieux motifs d'ornementation, ou des scènes de la vie domestique, ou de simples fantaisies d'artiste.

Les monumens figurés des catacombes sont autant de témoignages de l'art d'une époque, mais non d'un art proprement chrétien. Ni dans les types, ni dans la manière de les rendre, ni dans l'expression des physionomies, le pinceau ou le ciseau des artistes ne s'est élevé au-dessus du niveau commun, n'a trouvé un nouvel idéal, ni découvert de nouveaux procédés d'expression.

J'abonde, par conséquent, sur ce point dans l'opinion de M. Roller. J'irai même plus loin que lui et soutiendrai volontiers que l'art dans les catacombes, comme au dehors, à la même époque, est naturaliste, c'est-à-dire que la plupart des monumens figurés qu'on y rencontre n'ont pas deux sens, comme il l'entend avec beaucoup d'autres, mais n'expriment en général que ce qu'ils montrent aux yeux.

(1) Planche XXIX, les 4 figures.

III.

Incontestablement tous les sujets traités par les artistes dans les cimetières souterrains sont chrétiens, soit de fait, soit par adoption. Mais quel est le sens de ces sujets? Ici la symbolique contemporaine se donne libre carrière. La lettre tue, dit l'Écriture, mais l'esprit vivifie. C'est la devise des symbolistes. Ils s'ingénient et se complaisent à découvrir dans toutes les fresques et sculptures des catacombes comme un esprit caché, des mystères de théologie, quantité de choses qu'il ne me paraît pas que leurs auteurs y aient voulu mettre. Soumis à la torture, ces monumens disent tout ce qu'on veut leur faire dire. C'est, on le sait, la pente des commentateurs de pécher par excès de finesse, et de trouver dans les plus simples mots des œuvres qu'ils analysent, des intentions secrètes et des profondeurs que nul n'y aperçoit. Quand on lit ces interprétations subtiles et tourmentées, où rien n'est pris uniment et à la lettre, où tant d'arrière-pensées et de sous-entendus sont imaginés, involontairement on se rappelle Socrate disant de Platon : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais pensé! » Pour les symbolistes, toute peinture ou sculpture des catacombes est emblème, allégorie, figure de l'invisible. Il n'y faut pas voir ce qu'on voit, mais un certain dessous qu'on ne voit pas, à moins d'être initié, et sur lequel ils raffinent sans être toujours d'accord. Chaque sujet peint ou sculpté devient de la sorte un hiéroglyphe ou un logogriphe qu'il s'agit de déchiffrer. Noé dans l'arche qui flotte sur les eaux avec l'oiseau qui arrive à tire-d'aile portant le rameau vert (1), c'est l'église debout et ferme au milieu des orages. C'est aussi le baptême régénérateur. La colombe, les ailes ouvertes, apportant la branche d'olivier, c'est la paix annoncée par l'esprit de Dieu à qui a passé par ce bain salutaire. Dans la fresque, l'arche est petite. Vous direz peut-être que c'est à cause de la surface restreinte dont disposait le peintre, et qu'il n'avait pas de place pour la faire plus grande? Explication triviale! C'est, nous dit-on, que précisément, — le compositeur tenait moins à exprimer le fait historique qu'à le transformer en symbole. Cette arche, — *arca*, urne, — c'est le tombeau où le fidèle est enfermé. L'eau qui l'inonde d'en haut, — il n'y en a pas trace dans la composition, — et où elle flotte en bas, c'est le baptême qui, au lieu de faire mourir, lave et sauve. L'oiseau qui vole avec sa branche au bec, c'est la paix bienheureuse envoyée par le Seigneur, et les divines félicités promises à l'âme

(1) Planche xxxv, page 240.

purifiée. Et si l'arche, au lieu de flotter tranquillement sur les eaux paisibles paraît à demi submergée par la tempête, comme dans une fresque du cimetière de Calliste donnée par M. l'abbé Martigny (1) avec deux personnages dont l'un, debout dans l'attitude de la prière, est soutenu par une main qui semble sortir des nuages, tandis que l'autre se débat au milieu des flots, on dira que c'est l'image du fidèle affermi par la grâce et de celui qui est le jouet des passions. Une brebis au-dessus de laquelle est écrit le mot : *Susanna*, entre deux bêtes féroces au-dessus desquelles on lit : *Seniores*, ce n'est pas Susanne figurée entre les deux vieillards en dépit des inscriptions, c'est l'église en butte aux doubles attaques de la violence et de l'hypocrisie. Moïse frappant de la verge le rocher d'Horeb et en faisant jaillir l'eau qu'un ou deux personnages recueillent avidement, c'est encore le baptême, source de la vie spirituelle. Le rocher, c'est le Christ, et Moïse, c'est parfois une sorte d'abstraction, et parfois saint Pierre; — Daniel debout entre les lions qui tantôt s'élancent prêts à le déchirer, tantôt sont assis comme des animaux domestiques, c'est l'église au milieu des persécutions impuissantes. De même les trois Babyloniens debout, les bras étendus, dans l'attitude de la prière, au milieu des flammes qu'ils foulent aux pieds, sont le clair symbole des tribulations et des épreuves dont la prière, c'est-à-dire la confiance en Dieu, sauve les fidèles. L'histoire de Jonas précipité du navire dans les flots, avalé par le monstre des abîmes, puis rejeté par lui sur le rivage et se reposant étendu sous la courge, ce drame mythique en trois actes est le symbole de la vie qui paraît s'éteindre dans la mort et bientôt se rallume et renaît. C'est l'âme qui traverse la mort en triomphe et se repose dans les frais ombrages que Dieu a préparés. On va jusqu'à noter que dans le navire d'où Jonas est précipité dans l'eau, qui figure le baptême, le mât avec l'antenne qui le coupe à angles droits forme une croix, d'où la conclusion qu'il faut avoir été initié à la religion de la croix et avoir été immergé dans l'eau baptismale pour arriver à la résurrection. On note encore que, si Jonas est nu, c'est qu'il n'a aucune force en lui-même et tire tout du secours de Dieu. On fait la même remarque pour expliquer la nudité de Daniel entre ses lions. Par malheur, Daniel dans les catacombes est tantôt représenté nu, tantôt vêtu d'une tunique. Il en est de même de Jonas (2). J'ignore si la symbolique a donné des raisons de cette différence. Évidemment si elle les a cherchées, elle les a trouvées. Dans les marbres des sarcophages qui représentent Adam et Ève chassés du paradis, on

(1) *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, page 226.
(2) Cf. dans la planche XXXV, les figures 3 et 5.

explique que la chute est figurée par la nudité de nos premiers parens. La Genèse ne dit-elle pas, au contraire, que c'est après la chute qu'ils s'aperçurent qu'ils étaient nus, en rougirent et se voilèrent? Tel marbre représente le prophète Ézéchiel avec un disciple et des suivans. A ses pieds sont deux têtes décharnées et un corps nu (1). « Os desséchés, dit le prophète, dans un admirable morceau de l'Écriture, écoutez la voix de l'Éternel. Voici, je vais faire entrer l'esprit en vous, et vous revivrez, et je mettrai des nerfs sur vous et je ferai croître de la chair sur vous, et vous revivrez, et vous saurez que je suis l'Éternel (2). » Le prophète qui ressuscite les morts au nom de l'Éternel, c'est, nous dit-on, le type de l'envoyé du ciel assis un peu plus loin sur les genoux de Marie. Tel autre marbre représente le sacrifice d'Abraham; Isaac, l'innocente victime, c'est le symbole de Jésus. Job sur le fumier est l'image du juste qui, en dépit de tout, croit à la résurrection. Tobie, nu, le poisson à la main, c'est quelque pêcheur d'âmes qui a retiré un homme de cette mer orageuse où l'arche est ballottée. David armé de la fronde, c'est la foi triomphante. Avec elle, le faible est fort et victorieux. Orphée jouant de la lyre au milieu des bêtes, mythe païen adopté par les chrétiens à cause de son charme innocent, est l'emblème des divines harmonies de la grâce qui dompte les passions, abreuve les âmes et ressuscite les morts.

On n'applique pas seulement cette méthode d'interprétation, trop souvent subtile, toujours arbitraire et forcée, aux sujets empruntés à l'Ancien-Testament, mais aussi aux sujets tirés de l'Évangile, aux représentations des miracles qui y sont relatés. On ne s'arrête pas à ce scrupule qu'il y a quelque irrévérence à tourner ces miracles, racontés comme des faits réels, en allégories et en figures. Ainsi, dans les représentations si fréquentes aux catacombes de Lazare ressuscité, de l'aveugle guéri, du paralytique obéissant à la parole de Jésus : « Lève-toi, charge ton petit lit, et marche, » et emportant en effet son grabat sur son dos, il faut comprendre cette idée cachée et pourtant transparente que c'est la foi qui assure la vie future, donne la clairvoyance spirituelle, affranchit l'âme et la délivre des chaînes et de la paralysie du péché, la foi supérieure au baptême et sans laquelle celui-ci n'est que lettre morte. De même dans les Actes d'un martyr d'Orient écrits au IVe siècle, un chrétien répond à son ami qui l'interroge et lui demande si les hommes peuvent obtenir les biens du ciel sans avoir reçu le baptême : « Tout est pur pour les purs. » Aux aveugles qui s'approchaient de lui et le

(1) Tome II, planche LXIX, page 152.
(2) Ezéchiel, XXXVII.

priaient de les guérir, Jésus-Christ ne parlait pas des mystères de l'initiation, il ne leur demandait pas s'ils avaient été baptisés, mais seulement s'ils venaient à lui avec une foi véritable (1). M. Roller aimerait assez à voir dans une de ces images sculptées un pareil enseignement. « L'exemple du paralytique de Béthesda, choisi par l'artiste, écrit-il, n'indiquerait-il pas que c'est la foi qui sauve et non la cérémonie et que la grâce du Seigneur avec ou sans l'immersion suffit au salut? » Il ajoute avec un grand sens : « L'artiste probablement n'avait pas tant de choses dans l'esprit, et il n'avait peut-être pas pensé au détail de la non-immersion du paralytique. » De même, la représentation du miracle des noces de Cana et celle de la multiplication des pains, sous la plume de trop spirituels interprètes, perdent leur sens littéral de faits de l'histoire évangélique présentés aux yeux, pour exprimer on ne sait quelles idées théologiques. Bien plus, les symbolistes dans ces images de pieuse décoration de sarcophages, sculptées peut-être d'avance et d'usage banal, avec les bustes préparés et ébauchés de l'*imago clypeata*, comptent les vases, les corbeilles et les pains et trouvent des raisons mystiques pour expliquer tel ou tel nombre. Il me paraît qu'il y a énormément de fantaisie dans le symbolisme à outrance et qu'il y en a encore trop dans le symbolisme mitigé, et qu'en général il n'y a lieu d'allégoriser et de voir des emblèmes dans les catacombes que quand on ne peut pas faire autrement.

Sans doute on trouve beaucoup d'images et de figures dans l'Ancien Testament et nombre de paraboles dans le Nouveau. C'est pour cela que les deux sont une mine inépuisable pour les arts du dessin et prêtent si aisément aux représentations plastiques. De bonne heure et avant même qu'il fût question du christianisme dans le monde, il parut à de savans juifs nourris de la moelle de Platon que toutes les expressions et toutes les histoires des Ecritures hébraïques ne sauraient être prises au pied de la lettre, que le grossier anthropomorphisme qu'on y rencontre devait être spiritualisé et qu'on ne pouvait sauver quantité de récits étranges ou choquans qu'en leur donnant un sens figuré. De là l'école des allégoristes, dont Philon le Juif, au commencement du Ier siècle de notre ère, fut sinon le fondateur, au moins le plus illustre représentant. Cette méthode d'interprétation des livres saints s'introduisit dans l'église d'Alexandrie, plus hardie et plus savante que les autres, et y fleurit dans les premières années du IIIe siècle avec Clément et surtout avec Origène, le plus large et le plus profond esprit de son temps. M. Roller, que son sens historique ne préserve pas assez

(1) Voir mon étude, *Polyeucte dans l'histoire*, page 29.

selon moi des subtilités du symbolisme, estime que c'est du système allégorique des docteurs chrétiens d'Alexandrie que le goût des symboles est venu en Occident, a gagné Rome et s'est fixé dans les catacombes. Il croit en outre que ce goût est plus manifeste et plus prononcé dans les plus anciennes peintures que dans les plus récentes, et que ce fut pour l'art chrétien une chute véritable que de revenir à la représentation littérale et grossière des choses. Je prendrais volontiers le contrepied de ces thèses, et sans prétendre traiter ici *ex professo* la question du symbolisme dans les monumens figurés des catacombes, je veux soumettre à M. Roller quelques observations rapides sur ce sujet.

Qu'en fait, Origène ait traité les Écritures par la méthode allégorique, cela ne saurait être contesté. Que cette méthode soit légitime en tous les cas, et que tous les mystères et profondeurs qu'elle a permis de tirer des livres saints y soient en effet, c'est une autre question et dans laquelle il n'y a pas lieu d'entrer ici. Mais que cette méthode subtile et qui avait senteur de philosophie profane et ne pouvait être goûtée que des savans ait eu vogue en Occident, ait été adoptée par l'église de Rome, si pratique d'esprit et si attachée à la lettre des traditions, qu'elle y soit devenue assez populaire pour s'imposer aux artistes, dicter et régler leurs inspirations, c'est ce qui n'est ni prouvé, ni probable, ni même vraisemblable. Les hérétiques, disons les libres spéculatifs, Syricus ou Alexandrius, venaient sans doute à Rome. Ils y troublaient parfois quelques fidèles par leurs curiosités d'esprit et leur dialectique; mais le sens droit, bien qu'un peu court, des chefs et des influens de l'église de Rome les repoussait bientôt et leur ôtait tout crédit. Il est permis de croire que les écrits d'Origène qui dépassaient le niveau de la culture moyenne des fidèles d'Occident, furent peu lus dans l'église de Rome, ou tardivement, par les plus savans, et que le grand docteur alexandrin qui ne fit guère que traverser Rome, n'y exerça jamais aucune maîtrise spirituelle.

D'autre part, s'il est vrai que nombre de fresques aient été peintes dans les cimetières souterrains de Rome dès la fin du Ier siècle, dans tout le cours du second et au commencement du IIIe, comme cela n'est pas douteux, et qu'il faille les entendre symboliquement, il est inutile de parler des spéculations des docteurs alexandrins importées à Rome, vu que le symbolisme était déjà inventé et pleinement pratiqué par les artistes des catacombes avant que les spéculations d'Origène eussent vu le jour. M. Roller fait entendre, en effet, que l'art dans les catacombes est d'autant plus symbolique et riche de spiritualités profondes qu'il est plus ancien, et que ce n'est qu'à l'époque où le sens religieux s'appauvrit et où l'art décline,

c'est-à-dire à partir du IVe siècle, qu'avec tout le monde les artistes chrétiens ont perdu le sens des choses et en ont oublié l'esprit pour tomber dans les représentations littérales des faits matériels. C'est raisonner, semble-t-il, au rebours de la logique et contre les données de l'expérience commune. L'esprit humain ne va pas de l'abstrait au concret. L'abstraction est mortelle à l'art, et le dessein supposé de donner une forme vivante et visible aux idées pures et aux notions théologiques donne naissance à d'indéchiffrables logogriphes. Le système allégorique suppose un raffinement de culture, une éducation philosophique qui n'était pas chose commune dans les trois premiers siècles parmi les fidèles. Ce n'est que tard que la réflexion tourmente les faits et les simples récits, y cherche et y trouve des abîmes où la grosse masse ne descend guère. La pensée chrétienne, à sa première éclosion, ne songea pas à voir dans les histoires de l'Ancien-Testament ni du Nouveau tant de subtils mystères. Les premiers peintres et les premiers sculpteurs qui les ont représentées n'ont eu d'autre visée que de leur donner une forme visible et saisissable aux yeux. En admettant même que les faits et épisodes plastiques de l'Ancien-Testament, qui sont la matière ordinaire et, si l'on peut dire, classique de leurs représentations, eussent été reçus partout dans l'église comme figures du Nouveau, les peintres et les sculpteurs des catacombes ne les reproduisaient pas moins tels qu'ils étaient racontés ou décrits, chacun selon son talent d'expression et les ressources de son art. S'ils allégorisaient alors, c'était sans le savoir; s'ils symbolisaient, c'était de seconde main et par contrecoup. L'idée proprement chrétienne était moins dans leur œuvre, traduction naïve et forcément matérielle d'un récit, que dans la pensée de ceux qui avaient commandé la scène ou de ceux qui la contemplaient. S'ils symbolisaient effectivement, comme quand ils peignaient Susanne entre les deux vieillards sous la forme d'une brebis entre deux bêtes féroces, ils en avertissaient par des inscriptions. Qui soutiendra que, dans leur intention, il y eût là symbole sur symbole, que la brebis inscrite par le peintre sous le nom de Susanne dût signifier l'église, et les deux bêtes féroces appelées par lui les vieillards, la force et la ruse?

Quant aux faits et aux paraboles du Nouveau-Testament, pourquoi les artistes auraient-ils cherché des allégories dans les premiers et donné un sens nouveau aux secondes? Ils se bornèrent à traduire les uns et les autres à l'aide de formes appropriées par le pinceau ou le ciseau. Les miracles de l'évangile, comme le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, ou la multiplication des pains, étaient-ils donc des symboles et non des faits reçus comme tels par tous les fidèles? Les paraboles étaient-elles donc dans la

bouche de Jésus trop peu riches d'idées morales ou religieuses? Ces faits de l'histoire évangélique et ces paraboles qu'on y lit, les artistes chrétiens les fixaient sur les parois des chambres sépulcrales ou sur le marbre des sarcophages pour glorifier Jésus, rappeler aux yeux le maître de la piété nouvelle et sa puissance, édifier les âmes, témoigner de la foi de ceux qui reposaient là et de la foi commune. Le bon berger avec sa brebis sur l'épaule, la vigne, le pain, la colombe sans nul doute, sont des symboles, mais d'abord ils sont d'extrême simplicité, ensuite ils ont passé de l'évangile dans les catacombes et ne disent ni plus ni moins dans les catacombes que dans l'évangile. Pompéi et les ruines du Palatin gardent, on le sait, des restes de fresques antiques où ne manquent ni l'esprit dans l'invention ni l'aisance et la grâce dans l'exécution. Plusieurs des sujets qui y sont traités sont empruntés soit aux vieilles légendes religieuses du paganisme, soit aux poétiques récits des temps héroïques de la Grèce : ainsi la Naissance de Castor et de Pollux, — Adonis blessé, — Hercule ivre avec de petits Amours qui lui grimpent aux jambes ou jouent avec sa massue, — Achille reconnu par Ulysse, — Hermès surprenant Argus qui garde Io, — le Jugement de Pâris, — Apollon et Daphné, — Thésée après le meurtre du Minotaure, — Bacchus et Ariane, — Mars, Vénus et l'Amour, — Vulcain présentant à Thétis les armes d'Achille, et tant d'autres. Quand ces tableaux furent peints, il y avait longtemps que la symbolique s'exerçait sur les légendes sacrées et y cherchait un sens moral. Or qui serait fondé à croire que les auteurs de ces tableaux aient pris souci des explications sorties de l'école de Varron? Ils cherchaient dans ces vieux thèmes d'agréables motifs décoratifs. Certes les peintres des catacombes romaines n'ont pas pris les histoires bibliques avec la même indifférence. Ils se sont inquiétés uniquement des vœux des morts et de la piété des frères vivans. Une pensée profondément religieuse les a inspirés et non la frivole ambition de décorer des chambres mortuaires. Mais, à part la profondeur de foi sentie ou exprimée et le dessein d'édification, ils ont puisé aux écritures chrétiennes avec la même naïveté d'artiste que les peintres de Pompéi et du Palatin usaient des légendes païennes. Des deux côtés, avec la foi en plus ou en moins, c'est de l'histoire religieuse figurée, non de la théologie enseignée emblématiquement. L'art ne paraît guère propre à ce rôle.

Il me sera permis de remarquer enfin qu'une des rares fresques des catacombes à laquelle on laisse un caractère purement historique est la scène qu'on regarde comme un épisode des persécutions, la comparution et le jugement d'un ou de deux fidèles devant un personnage debout et menaçant sur une estrade et la tête laurée. Un

autre personnage, la tête également laurée, se tenant le menton, paraît se retirer avec dépit : ce dernier serait, dit-on, le sacrificateur qui s'en va, les fidèles refusant de sacrifier. L'interprétation de ce tableau, attribué au milieu du IIIe siècle, est ingénieuse et vraisemblable. Mais pourquoi ici l'histoire et partout ailleurs le symbole? Pourquoi la fresque des trois jeunes Babyloniens sur les flammes, que M. Roller a réunie sur la même planche à cette scène (1), n'aurait-elle pas le même caractère de page d'histoire? Je considère toutes les scènes peintes sur les parois ou sculptées sur les sarcophages des catacombes, comme représentant des souvenirs, fixant et rappelant des faits de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et ne portant avec elles d'autre enseignement que celui qu'elles ont dans les Écritures mêmes d'où elles sont tirées. A mon avis, l'école des symbolistes a prêté aux artistes qui ont composé ces scènes plus d'esprit et de profondeur théologique qu'ils n'en avaient et des intentions dogmatiques auxquelles la plupart du temps ils furent étrangers.

Il va de soi que le système historique, que je crois infiniment plus vrai et plus solide que le système symbolique pour l'interprétation des monumens figurés des catacombes, ne va pas jusqu'à me faire regarder les images peintes ou sculptées de Jésus, de Moïse, de la vierge Marie, de saint Pierre et de saint Paul comme des portraits. L'idée seule d'un portrait historique de Moïse fait sourire. Celle de portraits historiques de Jesus, de Marie, de Pierre ou de Paul n'est pas plus sérieuse. L'art païen, non sans tâtonnemens sans doute, avait trouvé des types pour représenter les grandes divinités de l'Olympe. Il ne paraît pas que les artistes des catacombes eussent fixé les types de Jésus et des deux grands apôtres. Le plus souvent, du reste, et dans les fresques les plus anciennes, Jésus est représenté symboliquement. Il y a, en effet, quelques figures symboliques dans les catacombes; mais ce sont en général des figures isolées, des signes gravés à côté des épitaphes et destinés à attester la foi des fidèles : par exemple, l'ancre, antique emblème de l'espérance, le paon et le phénix, symboles d'indestructibilité en usage déjà parmi les païens : d'autres, empruntés aux Évangiles et à l'Apocalypse, le livre symbolique par excellence, l'étoile, la colombe, le rameau d'olivier, le bon pasteur, la brebis, l'A et l'Ω entre les branches de l'X du monogramme, le poisson, figure du Christ quand il est seul et de l'eucharistie quand il supporte le pain croisé. D'autres signes gravés

(1) Planche XXVII, tome Ier, page 161. Le père Garrucci considère même cette scène de persécution, non comme la représentation d'un épisode historique, mais comme l'image abstraite de la persécution. Il y voit en effet deux juges et appelle l'un Néron et l'autre Maximin.

sur la pierre des *loculi* et représentant des instrumens de métier sont moins des symboles que des indices ou des souvenirs de la profession des morts. D'autres objets incrustés dans le mortier des tombes n'étaient peut-être que des moyens de les reconnaître pour les parens ou les amis. Quand aux fioles dites *vases de sang* trouvées en grand nombre attachées aux tombeaux, qui ont tant exercé la critique, soulevé de si vives controverses, et où plusieurs ont vu des indices de martyre, il ne paraît pas à M. Roller qu'elles aient une pareille signification. Les personnes qui s'intéressent aux antiquités chrétiennes connaissent la décisive argumentation de M. Le Blant sur ce point. M. Roller admet toute la partie polémique de ce solide mémoire; mais non sans raison, ce nous semble, il conserve quelque doute sur les conclusions positives de M. Le Blant. Ce savant archéologue, en effet, après avoir réfuté l'opinion qui veut que la présence du vase de sang indique une tombe de martyr, admet que les fioles en question ont contenu en effet du sang de martyr, mais qu'elles ont été attachées à certaines tombes comme pour garder et protéger les morts qui y étaient enfermés. Or, comme plusieurs de ces tombes sont de la fin du IVe siècle, c'est-à-dire près d'un siècle après la dernière persécution, on peut se demander avec M. Roller où l'on se procurait ce sang, comment on le conservait de la sorte à la disposition de fidèles inconnus, et sur quels témoignages des auteurs du temps on peut s'appuyer pour justifier l'usage supposé par M. Le Blant. M. Roller va plus loin, et non peut-être à tort. Il doute que la nature du résidu des vases dits de sang ait été établie péremptoirement. Pour lui, il incline à croire que ces fioles ont contenu des huiles parfumées ou colorées dont on se servait pour l'embaumement des corps ou du vin des agapes, consacré ou non, hypothèse dès longtemps présentée et qui semble plus admissible.

Pourquoi tout dans les catacombes serait-il emblème et symbole? On ne le comprend pas bien. Les catacombes sont obscures, deux fois inviolables comme propriété particulière ou collective et comme terre religieuse. C'est une cité des morts et une cité exclusivement chrétienne. Des chrétiens seuls y reposent, des chrétiens seuls les visitent. Les fossoyeurs qui creusent les galeries souterraines appartiennent à la hiérarchie chrétienne. Les peintres et les sculpteurs sont des fidèles. Quelle indiscrétion à craindre et quelle nécessité de voiler ses croyances sous des signes mystérieux? Tout va bien si l'on nous accorde qu'il n'y a pas l'ombre de symbole dans les peintures et les sculptures, mais seulement des images commémoratives de faits bibliques, et très peu de mystères dans quelques signes abréviatifs ou quelques emblèmes consacrés par l'usage et fort clairs pour tous les fidèles. Mais l'école des symbo-

listes à outrance invoque ici une sorte d'institution qu'elle appelle la discipline du secret. C'est un fait qui, suivant quelques exégètes, ressemble à une institution, ou si l'on veut, à une consigne consentie et exactement observée. M. Roller a consacré un petit nombre de pages à la discipline du secret. Elles ne sont pas sans embarras. Les points d'interrogation et expressions de doute y abondent. M. Roller en parle sans conviction et comme pour complaire à une opinion reçue des doctes. Il en donne des raisons dont il ne semble pas lui-même fort satisfait et qui ne sont, en effet, ni lumineuses ni décisives. Cette hésitation fait honneur, selon moi, à sa sagacité. J'oserai l'appuyer et risquerai de contredire sur ce point l'opinion de la plupart des archéologues et des érudits.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la discipline du secret n'apparaît pas dans l'église au Ier siècle. L'évangile y répugne. Les apôtres et les premiers disciples n'ont-ils pas pour mission d'enseigner toutes les nations, d'aller et de dire à tous ce qu'ils ont vu et entendu? Paul, prisonnier à Rome pendant deux ans, ne parle-t-il pas avec franchise et liberté à ceux qui veulent l'entendre? Nul n'a peur de profaner ou de compromettre la foi en la répandant. Et où est, quelle est l'autorité qui pourrait poser des exceptions, commander la réserve ou le silence sur certains points? Cependant la religion nouvelle est devenue suspecte à l'opinion et au pouvoir; elle a été frappée brutalement; bientôt elle est, en théorie, proscrite et, en fait, souvent persécutée. La propagande ne s'arrête pas pour cela, mais le danger apprend la prudence. Les fidèles prennent des précautions, cachent leurs assemblées et leurs pratiques. D'odieuses rumeurs circulent à ce sujet. On appelle les chrétiens une engeance qui fuit la lumière, se tait en public et jase dans les coins. On dit qu'ils s'adressent aux femmes, aux enfans, aux gens d'esprit borné et de petit état. Qui nous parle alors de réticences, de sous-entendus, d'une partie de la doctrine gardée sous le boisseau? Le christianisme, dans aucun temps, ne se présenta comme une religion d'hommes triés. L'*Odi profanum vulgus et arceo* est le contrepied de sa devise. On lui reproche, au contraire, d'être le refuge des pauvres, des misérables et des pécheurs, et saint Laurent, l'archidiacre de Sixte II, dans un touchant passage de ses *Actes*, sommé de livrer les trésors de l'église romaine, réunit les estropiés et les mendians qu'elle assistait et les présente au préfet de Rome comme ses plus solides richesses. Pline le Jeune, légat de Bithynie en l'année 112, apprend aisément les assemblées des chrétiens avant le jour, leur habitude de chanter des hymnes au Christ-Dieu et leurs simples repas sacrés. On lui divulgue aussi le reste, ce qu'il appelle une « superstition excessive et absurde. » Est-ce qu'au milieu de ce même siècle, saint

Justin, présentant une apologie écrite de la nouvelle religion à l'empereur, au sénat, et à la conscience publique, connaît cette prétendue discipline du secret, l'observe et en est entravé dans l'exposition de ses croyances? Les autres apologistes le sont-ils plus que lui? Les martyrs, dans leurs confessions, ont-ils les lèvres avares? Polycarpe, à Smyrne, en 155, ne propose-t-il pas au proconsul d'Asie de prendre jour avec lui et de lui rendre compte de sa foi? Dans une pièce semblable, datée de l'an 180, un fidèle interrogé ne dit-il pas au proconsul d'Afrique en séance publique : « Si tu veux m'écouter patiemment, je te révélerai le mystère de la douceur chrétienne? » Au milieu du IIIe siècle, dans la persécution de Trajan-Dèce, plusieurs fidèles interrogés se font-ils scrupule d'exposer la théologie nouvelle au point d'en fatiguer leurs juges? Si les dogmes et les rites chrétiens sont tout entiers dans l'évangile, comme on le dit couramment, à quoi servait un secret dont la clé était dans les mains de tous ceux qui voulaient le connaître? Comprend-on aisément qu'une société religieuse qui, comme Tertullien l'atteste, se recrutait presque uniquement par les conversions, c'est-à-dire par la propagande et la libre communication des idées, eût imposé à chacun de ses membres de se taire et de ne livrer à personne le dépôt de ses dogmes et de ses cérémonies? Les termes de mystères ou d'initiés dont se servent plusieurs écrivains ecclésiastiques pour désigner les dogmes et les rites de ceux qui les croyaient et les pratiquaient ne sont que des mots empruntés à la langue philosophique et au vocabulaire païen, dont on ne saurait rien conclure. En un sens, le christianisme, jusqu'aux premières années du IVe siècle, jusqu'à l'édit de Milan (313), fut une religion secrète, c'est-à-dire non autorisée et illicite. Ce qui est défendu ne peut se propager que subrepticement. Aussi peut-on dire que, jusqu'à Constantin, le christianisme ne jouit pas du grand air de la pleine publicité, n'eut ni temples ni sanctuaires à ciel ouvert et que les fidèles furent d'ordinaire obligés de prendre des précautions de toute espèce pour leurs réunions et la célébration de leur culte, afin de ménager une opinion souvent hostile et de ne point provoquer les rigueurs de l'autorité. Encore ne faut-il point s'exagérer le secret dans lequel le christianisme s'enveloppa. Il eut, au commencement, des tombeaux au soleil. L'entrée du cimetière de Domitilla était aussi visible que le monument de Cécilia Metella. A la fin du IIe siècle, il posséda une nécropole à titre collectif. Sous Alexandre Sévère, vers 230, les chrétiens osèrent revendiquer juridiquement, contre une corporation autorisée, un emplacement dans Rome même pour y tenir leurs assemblées et y pratiquer leur culte. Vers 237 ou 240, le chef de la communauté

romaine s'entremit auprès du pouvoir et obtint de faire revenir de Sardaigne le corps d'un de ses prédécesseurs exilé et mort dans cette île. Le succès du christianisme serait un impossible prodige si l'on ne supposait les longs intervalles de tolérance effective et de paix couverte que l'histoire atteste.

Les actes des martyrs témoignent de la facilité avec laquelle se conférait le baptême, et nulle part il n'est fait mention d'une défense d'en dévoiler les rites. Comment, si le silence était recommandé au sujet du baptême et de l'eucharistie, Cyprien en eût-il parlé dans ses écrits avec tant de liberté et de précision? Tertullien nous parle quelque part des embarras d'une femme chrétienne qui a épousé un païen. Il faut qu'elle lui cache ses sorties matinales, les réunions auxquelles elle assiste et ce qui s'y passe : il faut qu'avec lui elle surveille ses gestes et ses démarches, et, par là, elle s'expose forcément aux plus fâcheux soupçons. On nous raconte aussi que, sous Valérien, vers 258, un jeune diacre nommé Tarsicius, portant aux frères les espèces eucharistiques, fut entouré, sommé de montrer ce qu'il cachait sous son manteau et aima mieux mourir que de livrer aux profanations de la foule « les membres divins. » On ne voit pas comment ces faits déposent en faveur de la discipline du secret. Dans les mariages mixtes, il arrivait de deux choses l'une : ou que la femme chrétienne, par de douces et insinuantes confidences, gagnât peu à peu un mari indifférent, — la tradition rapporte que, de la sorte, sainte Cécile convertit son mari et son beau-frère, — ou que, si elle trouvait en son mari un cœur fermé et un esprit railleur, elle usât de prudence pour garder sa conscience libre et pratiquer son culte. L'autre fait prouve que, dans les momens de crise, les précautions redoublaient et que la distribution du pain consacré, enfermé dans une boîte, se faisait clandestinement.

Il n'y a donc pas lieu d'expliquer le symbolisme des catacombes, chose douteuse et, en tout cas, fort grossie, par la discipline du secret, institution fort contestable. On peut remarquer d'ailleurs que les textes qu'on allègue en faveur de cette règle prétendue sont d'un temps où la religion nouvelle, non-seulement était licite, mais semblait tourner en institution d'état.

IV.

Les catacombes de Rome, lieu de paix par excellence, ont, comme on sait, servi de champ de bataille à la critique, surtout depuis que M. de Rossi en a renouvelé l'étude par ses impérissables découvertes. Les partis-pris et les passions de deux grandes fractions

séparées du christianisme s'y sont heurtés comme dans un champ clos. Le catholicisme ultramontain y a cherché et trouvé des motifs de s'assurer. Ses plumes militantes ont prétendu qu'il était là tout entier avec tous ses dogmes, tous ses sacremens et toute sa liturgie, et déclaré que les catacombes enseignent clairement à qui sait voir et lire, le purgatoire, la communion des saints, le culte de la sainte Vierge, la hiérarchie de l'église, la primauté de saint Pierre et le reste; qu'à tout cela, par suite, le temps n'a rien changé, rien ôté, ni rien ajouté.

C'est contre cette thèse hautaine, je l'ai dit, que M. Roller a pris la plume. C'est pour la combattre et la réfuter qu'il a écrit son ouvrage considérable, lequel, quoique d'un caractère généralement négatif, voile un autre dogmatisme. Il pourrait s'intituler : la Théologie des catacombes d'après les monumens écrits et les monumens figurés. Il m'a paru que le protestantisme y montre un bout d'oreille; que, quelle que soit la thèse qu'on soutienne, il est aventureux de tourner en métaphysique des acclamations, des élans de cœur et de foi et des thèmes décoratifs appropriés. La théologie chrétienne ne s'est pas faite en Occident. Elle n'est pas un fruit du génie romain. Elle n'est pas toujours fort claire ni très explicite dans les pièces écrites des trois premiers siècles : comment espérer la lire couramment dans des épitaphes qui sont à ces pièces écrites ce qu'est l'interjection au discours?

J'accorderai certes à M. Roller qu'il peut être intéressant, à propos de ces premiers bégaiemens du christianisme naissant, de comparer le présent au plus lointain passé; mais a-t-on ici tous les élémens nécessaires pour instituer cette comparaison? Si l'on fait appel aux textes, on sort des catacombes, on s'engage dans d'inextricables et vaines disputes. Je dis vaines, parce qu'on ne convainc personne et qu'il n'y a guère d'exemple qu'un protestant ait fermé la bouche à un catholique, ni un catholique à un protestant; on risque aussi, pour expliquer de courtes épitaphes, d'employer des documens que les graveurs des catacombes et les fidèles pour lesquels ils travaillaient n'ont pas connus. Si l'on veut ne pas sortir de ces vieilles cryptes, on manque du premier terme de la comparaison; car, à proprement parler, il n'y a pas de théologie aux catacombes, mais seulement un état de la conscience humaine très vivant sans doute, mais en même temps très synthétique. Ceux qui ont écrit sur la théologie pour éclairer les hommes de leur temps et, par suite, ceux de l'avenir, n'ont pas toujours été compris de même façon des uns et des autres. Il serait extraordinaire qu'il en fût autrement de ceux qui ont professé le dédain du siècle et n'ont pas prétendu faire œuvre de propagande ni instruire personne. Les

fossoyeurs qui ont creusé les cimetières souterrains de Rome, les peintres qui les ont décorés à la lueur incertaine de lampes fumeuses, les fidèles dont on y a inscrit les noms et marqué la foi en quelques signes, n'ont pas songé que les théologiens futurs pourraient les mettre à la question. Ces témoignages n'en ont que plus de portée, dira-t-on? Il est vrai, mais à la condition de prendre simplement les choses simples et de ne point oublier « que les auteurs de ces monumens ne prétendaient pas dogmatiser. »

On doit reconnaître que souvent M. Roller s'est souvenu de cet excellent précepte. Par exemple, il a écrit un fort bon chapitre sur *la Société des âmes* et *le Refrigerium*. Un grand nombre d'épitaphes portent : Vis avec les saints. — Vivez parmi les saints. — Que ton esprit soit avec les saints. — « Quels sont ces saints? se demande M. Roller. Sont-ce des canonisés? Nous avons tout lieu de croire que cette expression embrasse, avec les apôtres et les martyrs, tous les fidèles arrivés auprès de Dieu et vivans en lui. C'est aussi le sens de la formule « communion des saints, » ajoutée au symbole, comme pour traduire dans un monument de la foi la confiance populaire en la possibilité de s'unir aux élus dans l'autre vie, ainsi qu'aux fidèles dans celle-ci. »

Il est une autre espèce d'épitaphe dont voici quelques types : REFRIGERA CVM SPIRITA SANCTA (pour *Spiritibus sanctis*) : Rafraîchis-toi avec les esprits saints. — ANTONIA ANIMA DVLCIS TIBI DEVS REFRIGERIT (pour *refrigeret*) : Antonia, chère âme, que Dieu te rafraîchisse. — ΕΥ ΡΕΦΡΙΓΕΡΙ : Sois bien rafraîchi. — AMERINUS CONIVGI RVFINE SPIRITVM TVVM DEVS REFRIGERIT : Amerinus à sa femme Rufina, que Dieu rafraîchisse ton esprit. — NICEPHORVS ANIMA DVLCIS IN REFRIGERIO : Nicéphore, chère âme, dans le rafraîchissement. — SPIRITVM IN REFRIGERIVM SVSCIPIAT DOMINVS : Que Dieu mette ton esprit dans le rafraîchissement. — M. Roller considère ces épitaphes comme appartenant au dernier quart du IIIe siècle jusqu'au premier quart du IVe. Il paraît oiseux de se demander si ces formules sont optatives ou déprécatives, s'il faut y voir des prières et des requêtes expresses ou seulement des vœux et des souhaits. Du vœu à la prière la marge est petite. Mais quel est le sens de ces formules? Avec grande raison, ce semble, M. Roller les entend comme des vœux, des souhaits ou des prières pour que l'âme du défunt ou de la défunte soit bien, — *in bono* est-il écrit ailleurs, — et qu'elle ait sa part du banquet céleste. Le mot *refrigerium* et le verbe *refrigerare*, pris tantôt comme verbe actif, tantôt comme verbe neutre, n'a pas d'autre sens que celui-là, et l'on ne saurait y voir, comme font plusieurs, une profession de foi au purgatoire où les âmes attendraient la félicité. Dans les actes

des saintes Perpétue et Félicité, dont M. Roller paraît faire trop peu de cas, le verbe *refrigerare* se rencontre cinq ou six fois soit dans le sens de bien-être terrestre, d'exemption d'angoisses, ou d'allégresse et de bonheur divin. C'est ainsi qu'après la prière qu'elle a adressée pour son frère, Perpétue (dans une vision) le vit *mundo corpore, bene vestitum et refrigerantem :* le corps net et pur, bien vêtu et plein d'allégresse. « Je compris, dit-elle, qu'il avait passé des ténèbres et de la peine au bonheur et à la joie. »

Je ne suivrai pas aussi volontiers M. Roller quand il soutient que le culte des saints n'apparaît que très tardivement dans les catacombes. Le respect religieux dont témoignent maintes formules épigraphiques est déjà assez difficile à distinguer du culte. Mais l'invocation des morts et des saints et la foi dans leur intercession sont manifestes dans plusieurs épitaphes très explicites. Par exemple, dans un marbre qui porte en tête : SOMNO HETERNALI, formule presque unique dans les catacombes, gravée sans doute sur une pierre préparée pour une tombe païenne et utilisée par les fidèles, on lit : PETE PRO PARENTES TVOS; sur une autre : IANVARIA BENE REFRIGERA ET PETE PRO NOS. Sur d'autres marbres, la martyre Blasilla est invoquée et priée d'intercéder pour des défunts. La croyance au pouvoir des saints d'intercéder soit pour les morts, soit pour les vivans, résulte aussi d'autres faits mentionnés par M. Roller. Origène, dans son *Exhortation au martyre*, écrite vers l'an 236, témoigne de cette croyance. M. Roller écrit que jamais les adversaires des chrétiens, dans les trois premiers siècles, ne les ont accusés de rendre un culte à un homme mort (sauf à Jésus). Cependant, dans la lettre de l'église de Smyrne qui raconte le martyre de Polycarpe, on lit qu'après le supplice de celui-ci les juifs insistèrent pour que ses restes fussent détruits, insinuant que, si on les rendait aux chrétiens, ils lui adresseraient des prières. Et au commencement de la persécution de Dioclétien, l'historien Eusèbe raconte que, les corps des jeunes chambellans chrétiens de la maison de l'empereur ayant été ensevelis convenablement après leur martyre, leurs maîtres firent déterrer et jeter leurs restes dans la mer, de peur que, dans la suite, on ne s'avisât de les adorer comme des dieux (1). Il paraît bien malaisé, à moins d'avoir, pour fixer la date précise des inscriptions funéraires des catacombes, des lumières qui font généralement défaut, quand la mention des consuls en est absente, de marquer avec exactitude à quel moment, en quelle année, une vague tendance a pris corps et s'est exprimée en formules. L'expression *Pete pro nobis*, si précise en sa concision, on

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 6.

l'accorde pour les premières années du IVe siècle. On ne la nie pas absolument pour les dernières années du IIIe. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas la faire remonter jusqu'au milieu de ce siècle. Les démonstrations ou négations de M. Roller sur nombre de points de doctrine sont nécessairement approximatives, comme la chronologie des monumens qui leur sert de fondement. « Dans la pratique de l'invocation des saints, écrit M. Roller, la dévotion des gens du peuple devança naturellement celle des représentans de l'église. Les prédicateurs et les panégyristes la suivirent de près. Les docteurs ne vinrent qu'ensuite, plus ou moins vite, chacun suivant son caractère. Mais l'église officielle elle-même, dans les décisions de ses conciles et les documens publics de sa foi, tels que le rituel et les liturgies, a certainement cheminé d'un pas plus lent encore. » L'observation est fine et juste. Mais la croyance à l'intercession des saints et des martyrs attestée et partagée par Origène, le plus savant et le plus illustre docteur du IIIe siècle avant l'année 250, n'implique-t-elle pas leur invocation? La logique des masses n'attend pas que l'autorité mette des conséquences en décrets, elle s'en charge. Et, d'autre part, le christianisme n'est pas un fruit d'autorité : il est, en grande partie, une œuvre anonyme, il est, dans ses traits essentiels, le fils de la conscience populaire.

Dans deux chapitres de son second volume, M. Roller a donné près de quatre-vingts épitaphes funéraires déjà publiées et qui viennent toutes des catacombes. Beaucoup qui portent le monogramme constantinien, employé en guise de mot, sont du IVe siècle, quelques-unes sont antérieures, vraisemblablement les plus courtes et les plus simples. On y lit : « Vis en Dieu. Vis toujours en Dieu, chère âme. Vis dans le Seigneur Jésus. Vis dans le Christ et en Dieu. Vis dans le Christ Dieu. » La formule sans la particule *et*, se demande M. Roller, serait-elle un écho des doctrines de Noët et des sabelliens, qui ne distinguaient pas la personne du Christ de celle de Dieu? A mon avis, rien n'est plus douteux. Sur une tombe d'un enfant : « Mon cher enfant, prie pour moi, en Dieu Christ. » — Sur une autre d'un enfant de treize mois : « Tourtereau sans fiel, en paix au nom du Christ. J'habite l'éternité. » — D'un autre, on lit : « Pascasus a accompli sa destinée : *fatum fecit;* déposé en paix. » Un autre marque ses regrets et son deuil; sur une autre tombe, on lit : « Que nul gémissement ne soulève les poitrines; que les larmes cessent de couler des yeux. — Que les esprits de tous les saints te reçoivent dans la paix, etc. » M. Roller appelle ces inscriptions funéraires : épitaphes dogmatiques. Titre bien ambitieux! Ce sont tout simplement des épitaphes chrétiennes qui attestent la foi en la

résurrection, en la vie future avec Dieu et le Christ. Mais encore une fois, dans ces quelques mots sortis du cœur ou écrits d'avance sur la pierre comme des formules courantes et convenues, de la même façon que des bas-reliefs portant le cycle habituel de quelques épisodes bibliques attendaient les acheteurs, qui peut trouver des enseignemens sur le dogme chrétien? Les graveurs d'épitaphes, répéterai-je avec M. Roller, songeaient-ils vraiment à dogmatiser? De même, il est possible que le sentiment religieux eût perdu dans l'église quelque chose de son intensité et de sa pureté quand, au ve siècle, on sculptait sur un sarcophage les trois personnes de la Trinité; cependant il paraît hasardeux de conclure de ce seul monument figuré que le christianisme penchât alors à l'anthropomorphisme. A quel propos faire peser sur toute l'église et sur tous les fidèles une gaucherie ou une témérité de sculpteur, sur l'interprétation de laquelle d'ailleurs tous les critiques ne sont pas d'accord?

Un peu plus loin, on trouve dans l'ouvrage de M. Roller un long chapitre sur la primauté de saint Pierre. Ce n'a pas été le travail d'un jour ni même d'un siècle de fonder dans l'église la monarchie absolue. A l'âge apostolique, le prêtre et l'évêque ne forment pas deux degrés distincts de la hiérarchie. Avant la fin du IIe siècle, le pouvoir épiscopal est hors de pair et le gouvernement de l'église est oligarchique. Au milieu du IIIe siècle, les évêques des villes principales, sièges de l'autorité politique, les métropolitains, prennent entre leurs collègues une place prépondérante. On voit déjà l'évêque de la capitale de l'empire affecter dans toute l'église un droit de juridiction universelle. Mais tous les évêques ne reconnaissent pas cette souveraineté nouvelle. On sait les débats des églises d'Orient et d'Occident sur la question de la célébration de la Pâque, où Irénée intervint comme conciliateur, où Polycrate, d'Éphèse, un peu plus tard, refusa de s'incliner devant l'évêque de Rome Victor et ses menaces; on sait les railleries amères de Tertullien à l'adresse de l'*évêque des évêques* et de ses trop complaisans décrets, et l'indépendance, la fière attitude de Cyprien de Carthage au milieu du IIIe siècle en face de l'ingérence plus qu'indiscrète, à son goût, d'Étienne de Rome. Avec le temps, les prétentions des pontifes romains s'affirment de plus en plus jusqu'au moment où, en dépit de protestations de jour en jour plus rares et moins écoutées, la primauté à demi consentie du *pontifex maximus* s'établira. Telles sont les idées de M. Roller, et je crois que beaucoup de personnes, qui ne sont pas ignorantes, les partagent de très bonne foi. Mais le développement de ces idées était-il ici à sa place? Au commencement du chapitre intitulé : *la Primauté de Pierre et sa cathedra*, M. Roller écrit : « Évidemment, les catacombes nous disent fort

peu de chose sur la croyance à la suprématie de Pierre. Deux ou trois verres dorés fort tardifs, et peut-être certaines sculptures informes et réparées du ve siècle le substituent à Moïse dans l'acte de faire jaillir l'eau du rocher. Quelques figures de l'apôtre où il est mis sur le pied d'égalité avec saint Paul, quelques représentations où tantôt lui, tantôt saint Paul lui-même, reçoit la loi nouvelle des mains de Jésus, et c'est tout. Pas une allusion à une doctrine qui est devenue capitale avec le temps dans l'église. » Comment mieux déclarer que tout ce chapitre est étranger à une étude des catacombes et constitue un morceau qui peut être solide, mais est certainement parasite? Un travail sur la carrière apostolique de saint Pierre et sur la question de la date de sa venue et de son séjour à Rome, question encore ouverte, quoi qu'on dise, serait tout aussi bien à sa place ici. On en pourrait dire autant des pages qui se rapportent au crucifix, dont il n'y a pas l'ombre d'une image dans les catacombes, et à celles qui se rapportent au culte de la sainte Vierge. Ses rares représentations dans les cimetières souterrains de Rome et l'absence absolue de toute mention à son sujet dans les épitaphes funéraires montrent assez quelle faible place elle tenait dans la pensée des fidèles des premiers siècles. Ces quelques hors-d'œuvre que nous signalons dans l'ouvrage de M. Roller ont pour origine évidente les préoccupations polémiques qui trop souvent l'ont inspiré.

Par contre, on pourrait noter çà et là quelques *desiderata* ou d'insuffisans renseignemens sur des points essentiels. Les quelques pages de l'introduction consacrées aux différentes nécropoles souterraines de Rome paraissent un peu courtes. Ne sait-on rien de plus sur celle de Saint-Sébastien et sur celle de Sainte-Agnès, par exemple? connaît-on l'époque où elles ont été creusées? sait-on quels sont les personnages sous les noms desquels on les désigne? Qu'est-ce que saint Sébastien et sainte Agnès? qu'y a-t-il d'historique dans les Actes qui racontent le martyre de l'un et celui de l'autre? On nous donne de plus abondans détails sur le cimetière de Calliste et le caveau de sainte Cécile. Mais les conclusions de M. de Rossi sur la date du martyre de cette dernière ne sont-elles pas adoptées un peu vite? De même pour la crypte dite des papes, pour les inscriptions et peintures qu'on y a trouvées et le martyre inscrit de plusieurs de ces personnages, on eût souhaité un supplément de lumière.

Quoi qu'il en soit de ces critiques et de quelques autres infiniment plus chétives dont on pourrait grossir les *errata* (1), l'ouvrage de

(1) Ces *errata* porteraient sur des traductions certainement inexactes d'épitaphes ou de textes littéraires, sur des mots latins ou grecs incorrectement écrits, comme *suggestum* pour *suggestus*, τιμεῖν pour τιμᾷν, sur des explications évidemment fautives de *sigles*, sur des indications chronologiques erronées, etc.

M. Roller, avec une sincérité et une fidélité irréprochables, met aux mains du grand public désireux d'être éclairé sur les premiers temps de l'église tous les monumens écrits et figurés des catacombes et fournit sur leur interprétation, leur caractère et leur chronologie approximative, tous les renseignemens que peuvent souhaiter les curieux, et quelque chose de plus aux dogmatisans. Pour l'église réformée, il comble une lacune et est un progrès; car c'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un protestant a traité des catacombes romaines non-seulement avec cette étendue, mais avec un sens critique aussi ferme. Il est sur nombre de points une réplique à certaines assertions tranchantes et impérieuses du dogmatisme ultramontain. Aux indépendans et aux purs historiens il enseigne la sagesse du doute, qui est le commencement et parfois la fin de la science.

C'est la foi vivante, exclusive, plus chère que la vie, qui a permis au christianisme de vaincre; c'est la facilité d'accommodation qui lui a permis de devenir une grande institution, de remplacer ou, pour mieux dire, de continuer la civilisation antique. Les cimetières souterrains de Rome portent surtout témoignage de la foi. Le plus grand risque qu'on court en voulant l'expliquer ou l'analyser, c'est de l'enfermer en de trop étroites formules. Sur ce point, M. Roller a écrit dans ses conclusions d'excellentes pages par l'une desquelles je veux finir ce trop long travail :

« Les formes que revêt aujourd'hui le sentiment religieux dans les diverses communions chrétiennes eussent fort surpris les chrétiens des premiers siècles. Qu'indiquent ces façons primitives de comprendre la religion? Une plus grande simplicité qu'aujourd'hui. Leur expression dogmatique n'était qu'ébauchée. La candeur enfantine et joyeuse, éminemment populaire, des décorations des catacombes convenait à merveille à ces déshérités de la terre que le Christ était venu appeler. Les idées simples exprimées en paraboles, comme la sollicitude du bon berger, comme les agapes du royaume des cieux, comme la venue du Messie ou la nourriture des âmes altérées et affamées de justice, voilà ce qui convenait le mieux à ces premières générations de gens du peuple devenus chrétiens...

« Leur foi se réduisait naturellement aux premiers élémens du christianisme, à ces données qui se retrouvent dans toutes les communions chrétiennes, parce qu'elles sont les plus *religieuses* et les moins *théologiques*. Ce n'était pas le lieu, en vérité, de faire du dogmatisme, et voilà l'une des causes peut-être pour lesquelles il est difficile de refaire le *Credo* précis des chrétiens des deux premiers siècles, surtout d'après les insuffisans renseignemens que nous trouvons sous terre. Il est évident que toutes les communions

chrétiennes sont en droit de se réclamer de l'église des catacombes; car toutes y ont leur berceau, les divergences n'étant venues que dans la suite des temps...

« La religion populaire des églises naissantes était parfaitement concrète : la poésie naïve des catacombes, ces images artistiques, ces paraboles enluminées, ces formules touchantes cachaient une foi robuste en des faits surnaturels...

« Parmi les croyances générales auxquelles s'attachaient les chrétiens des trois premiers siècles, croyances chrétiennes et morales plutôt que didactiques, nous devons mettre au premier rang leur foi robuste en la survivance de l'homme, en l'immortalité. Cette croyance consolante qui rattachait pour toujours l'homme à Dieu, à Christ, parlait de vie au-delà de la tombe. La sérénité joyeuse que nous avons eu tant de fois l'occasion de mentionner suppose des certitudes que notre siècle pourrait envier à ces temps de ferveur première. Cette « vive représentation des choses qu'on espère » était d'autant plus remarquable qu'on sortait ou du judaïsme, auquel une critique exagérée refuse la notion claire du monde futur, ou du paganisme, qui, par l'organe de ses philosophes les plus autorisés, énonçait tout au plus des probabilités en faveur de la vie à venir. Sous ce rapport, la société religieuse naissante tranche sur tout le monde antique. C'est plus qu'une doctrine, c'est une vie. Le précepte était dépassé par la possession. L'invisible était démontré, hors de question. On aspirait aux choses qui ne se voient point : le voile de la tombe était soulevé (1). »

Voilà qui est juste et bien dit. Mais s'il n'y a pas de théologie dans les catacombes, pourquoi M. Roller a-t-il, à propos des catacombes, écrit un livre où la théologie tient tant de place? Et si c'est justement pour le démontrer, il s'est mis en bien grands frais d'érudition pour un résultat un peu mince, pour une vérité dont facilement conviennent tous ceux qui ne font pas profession officielle de théologie.

B. Aubé.

(1) Tome II, pages 376, 377.

LES

VÊTEMENS ET LES HABITATIONS

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ATMOSPHÈRE

I. Pettenkofer, *Populäre Vorträge*, 1877. — II. F. et E. Putzeys, *l'Hygiène dans la construction des habitations privées*, 1882. — III. Bouchardat, *Traité d'hygiène publique et privée*, 2e édition, 1883. — IV. A. Proust, *Traité d'hygiène*, 2e édition, 1881. — V. H. Dessoliers, *de l'Habitation dans les pays chauds*, 1882. — VI. A. Morin, *Manuel pratique du chauffage et de la ventilation*, 1874.

Des milliers de petits faits, saisis par des yeux attentifs, consacrés par des témoignages renouvelés et transmis de générations en générations, constituent lentement ce fonds de notions empiriques où la vie de tous les jours puise ses règles pratiques, ses recettes et ses axiomes, mélange de sagesse et d'erreurs. Mais une expérience bien conduite qui s'inspire d'une idée générale a une tout autre portée : elle révèle les rapports des choses et met quelque vérité simple à la place d'un amas encombrant des faits particuliers. Cette supériorité de l'expérimentation directe sur la méthode expectante, notre ressource ordinaire, étant depuis longtemps reconnue, on s'étonne parfois d'en rencontrer si peu de traces dans les questions où elle rendrait les services les plus précieux, et notamment dans une foule de questions d'hygiène où l'absence de données positives et précises se fait encore vivement sentir.

C'est ainsi que le nombre des savans qui ont daigné s'occuper des propriétés physiques des étoffes employées à la confection de nos vêtemens est encore fort restreint. Les étoffes, on n'en parle que pour en discuter l'aspect, la couleur ou le prix. De même aussi,

protéger plus efficacement l'indépendance des magistrats en entourant de garanties le choix des juges et en refrénant l'arbitraire ministériel. Tous ceux qui étudient en quel sens se développent les gouvernemens modernes et qui s'effraient de l'instabilité des pouvoirs soumis aux caprices de l'élection croient nécessaire de placer le pouvoir judiciaire assez haut et sur un piédestal assez ferme pour qu'il devienne le frein des démocraties et l'arbitre de leurs passions. L'esprit de parti corrompt la justice, tandis que les partisans sincères d'un régime libre devraient s'appliquer, au contraire, à la constituer comme le pivot sur lequel doit reposer l'équilibre d'une république. Si nos hommes politiques étaient capables d'embrasser une pareille tâche, si leurs vues étaient moins courtes et leur ambition moins étroite, ils jetteraient les yeux autour d'eux et mesureraient les besoins nouveaux de la société.

Quand on considère la cherté de nos frais de justice, les complications d'une procédure civile vieillie, le retard des rôles, la lenteur des solutions, qu'on jette un coup d'œil sur les transformations de la propriété depuis le commencement de ce siècle, lorsqu'après avoir calculé la multiplicité toujours croissante des relations avec l'étranger, on se reporte vers le droit international privé, qu'on voit les efforts de la plupart des nations voisines pour simplifier les rouages et donner aux affaires dans l'ordre judiciaire, aussi bien que dans la sphère des intérêts économiques, cet élan que les progrès de la science et des transports ont imprimé à notre civilisation, quand on rapproche la stérilité de nos chambres et de notre conseil d'état de la fécondité laborieuse des parlemens d'Angleterre et de Belgique, d'Autriche, de Suisse et d'Italie, faisant accomplir de grands progrès au droit commercial, au droit administratif et à certaines parties du droit civil, qu'on mesure les pas en avant de ces législations si longtemps en retard sur la nôtre et qui maintenant se vantent de la devancer, quand on écoute les grandes discussions qui nous viennent de l'étranger et que partout on entend les orateurs admirer la vieille renommée des tribunaux français, leur forte constitution et l'impartialité reconnue de leur justice, on se dit en vérité que, pour la fortune de la France, son honneur et sa prospérité, nos législateurs avaient autre chose à faire qu'une loi de vengeance.

GEORGES PICOT.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS

L'EMPIRE ROMAIN

L'histoire de l'instruction publique dans l'empire romain a pour nous un intérêt particulier : nous y trouvons les origines de notre propre enseignement. Nos écoles de la renaissance doivent beaucoup à celles du IVe siècle, et en ce moment encore il nous arrive souvent de continuer sans le savoir des traditions inaugurées sous Auguste ou sous Vespasien. Pour bien connaître notre système d'éducation, il me semble qu'il convient de le prendre à sa source. Nous le comprendrons mieux si nous savons d'où il est sorti et comment il s'est formé. C'est une étude pour laquelle les documens ne nous manquent pas ; je vais essayer de les réunir et de les mettre sous les yeux du lecteur.

I.

En 662 (92 avant J.-C.), les magistrats de Rome apprirent qu'on s'était permis dans la ville d'ouvrir des écoles où la rhétorique était enseignée en latin. Il y avait longtemps que des rhéteurs grecs s'y étaient établis, et l'autorité ne s'en était pas émue ; elle pensait sans doute que des leçons données dans une langue étrangère n'étaient pas dangereuses et qu'elles ne pouvaient attirer que fort peu d'auditeurs. Mais, pour les rhéteurs latins, on s'était montré

plus sévère, et aucun n'avait encore obtenu la permission d'exercer son métier dans Rome. Cette fois, l'occasion semblait meilleure pour eux. On était à la veille des luttes de Marius et de Sylla; la rigueur des mœurs anciennes avait beaucoup fléchi, et l'on ne se préoccupait guère de respecter les vieilles maximes. Cependant, les censeurs, qui étaient Cn. Domitius Aenobarbus et L. Licinius Crassus, le célèbre orateur, montrèrent une sévérité à laquelle on ne s'attendait pas et firent impitoyablement fermer les nouvelles écoles. Nous avons conservé l'édit qu'ils publièrent en cette circonstance. On y lit cette phrase curieuse : « Nos ancêtres ont réglé ce qu'ils voulaient qu'on enseignât aux enfans et dans quelles écoles on devait les conduire. Quant à ces nouveautés qui sont contraires aux habitudes et aux mœurs de nos pères, elles nous déplaisent et nous les trouvons coupables. » Voilà un texte formel qui semble affirmer qu'il y avait un système officiel d'éducation dans l'ancienne Rome. Mais Cicéron parle tout autrement. Il dit en propres termes qu'à Rome « l'éducation n'était ni réglée par les lois, ni publique, ni commune, ni uniforme pour tous, » et il ajoute que Polybe, qui d'ordinaire faisait profession d'admirer les Romains, les blâmait sévèrement de cette négligence.

Ces deux témoignages ne sont pas aussi contraires qu'ils paraissent l'être au premier abord, et il est possible de les concilier ensemble. On peut croire, avec Cicéron, que, tant qu'a duré la république, il n'y a pas eu de loi écrite qui réglât l'éducation de la jeunesse romaine; mais rien n'empêche d'admettre, avec les censeurs, qu'il y avait à ce sujet des traditions, des coutumes, fidèlement suivies pendant des siècles, et dont les esprits sages ne voulaient pas qu'on s'écartât. Pour un Romain de l'ancien temps, les lois n'étaient pas plus sacrées que les vieux usages; Ennius n'avait-il pas dit : « C'est sur les mœurs antiques que repose la grandeur de Rome? »

Ces vieux usages sont assez bien résumés dans une lettre intéressante de Pline, où il regrette beaucoup qu'ils se soient perdus. « Chez nos ancêtres, dit-il, on ne s'instruisait pas seulement par les oreilles, mais par les yeux. Les plus jeunes en regardant leurs aînés apprenaient ce qu'ils auraient bientôt à faire eux-mêmes, ce qu'ils enseigneraient un jour à leurs successeurs. » C'est dire que l'éducation était alors toute pratique et que les exemples servaient de leçon. Un Romain de grande famille ne connaissait que deux métiers, la guerre et la politique; il apprenait la guerre dans les camps. Après quelques exercices préparatoires au champ de Mars, où les jeunes gens s'habituaient à manier l'épée, à lancer le javelot, à sauter, à courir, à se jeter tout suans dans le Tibre, ils partaient pour l'armée. Là, dans la tente du général, dont ils formaient la

cohorte, « ils se rendaient capables de commander en obéissant. » Quant à la politique, on ne la leur enseignait pas en leur mettant dans les mains quelque traité de Platon ou d'Aristote, on les faisait assister aux séances du sénat. Ils se tenaient sur de petits bancs, près de la porte, et « on leur donnait par avance le spectacle de ces délibérations auxquelles ils devaient bientôt prendre part. » Cette éducation n'était pas la meilleure pour former un philosophe, mais elle faisait des hommes d'action ; elle avait de plus l'avantage de les faire vite. A vingt ans, l'homme qui, suivant le mot de Cicéron, avait eu le forum pour école et l'expérience pour maître, qui avait assisté à quelques batailles et entendu parler de grands orateurs, était mûr pour la vie publique.

Je n'ai rien dit encore de ce que nous appelons proprement l'instruction, c'est-à-dire de ces études qui précèdent les autres, qu'on peut abréger et simplifier, mais qu'il n'est pas possible de supprimer tout à fait. Il fallait bien qu'avant de descendre au forum ou de partir pour l'armée, le jeune homme eût reçu ces connaissances élémentaires dont aucun homme ne peut se passer. Pour le commun des citoyens, il y avait des écoles publiques, dont je dirai quelques mots plus tard. Mais les enfans de grande maison ne les fréquentaient pas. « Leurs pères, dit Pline, devaient leur servir de maîtres : *suus cuique parens pro magistro.* » Je suppose qu'en parlant ainsi il songeait à Caton. Nous savons que, lorsque Caton eut un fils, il tint à l'instruire lui-même. Il composa pour lui toute une encyclopédie des sciences de son temps ; elle comprenait des traités d'agriculture, d'art militaire, de jurisprudence, des préceptes de morale, une rhétorique, enfin un livre de médecine où il disait beaucoup de mal des médecins grecs « qui ont juré de tuer tous les barbares avec leurs remèdes et qui se font payer pour assassiner les gens. » Il opposait sans doute à leur art problématique ce que l'expérience lui avait appris, à savoir que le chou guérit les fatigues d'estomac et qu'on remet les luxations avec des formules magiques. Caton, comme on le voit, remplissait son devoir avec un zèle exemplaire ; mais nous pouvons être certains que les pères comme lui étaient rares. Ordinairement ils s'en tiraient à meilleur compte. Ils achetaient un esclave lettré qu'ils chargeaient d'enseigner à leur fils ce qu'il était indispensable de lui apprendre. Malheureusement l'esclave avait peu d'autorité dans la famille ; pour le fils, c'était un complaisant plus qu'un maître. Plaute, dans une de ses pièces les plus amusantes, représente un jeune débauché, Pistoclère, qui veut entraîner son pédagogue, Lydus, chez sa maîtresse. Lydus résiste, se fâche, fait la morale ; mais, quand il a bien parlé, le jeune homme se contente de lui dire : « Voyons, suis-je ton esclave ou toi le mien ? » Et Lydus, qui n'a rien à répondre, le

suit en maugréant. — C'est une scène prise sur le vif, et plus d'un pédagogue de Rome a dû s'entendre dire la phrase de Pistoclère.

Cette éducation pratique, au moins dans ce qu'elle a de meilleur, fait souvenir de celle que les Athéniens donnaient à leurs enfans pour en faire des citoyens accomplis. Celle-là ne reposait pas seulement sur d'anciennes coutumes, elle était établie par la loi. Le législateur, qui pensait avec raison qu'un état n'a pas d'intérêt plus grave, avait pris soin d'en régler minutieusement les moindres détails. Un Athénien devait servir son pays de vingt ans à soixante; pour s'y préparer, de dix-huit à vingt ans, il était *éphèbe*. On appelait *éphébie* un noviciat obligatoire que la république d'Athènes imposait à tous les jeunes gens, au moment où elle allait leur accorder des droits civils et politiques (1). Ce qui est surtout remarquable dans l'institution athénienne, c'est ce qu'elle a de large et de complet. Le citoyen est appelé à remplir des fonctions multiples; l'éphébie n'en néglige aucune. On exerce d'abord le jeune homme au service militaire; il apprend sous des maîtres spéciaux le maniement des armes et des machines de guerre. Pendant qu'il habite les forteresses, on lui enseigne l'art d'attaquer et de défendre les places. Pour l'habituer à dormir sur la dure, on le fait camper dans la plaine, et il en assure ainsi la tranquillité. Dans cette éducation active, la gymnastique, on le pense bien, n'est pas oubliée; tous les exercices qui rendent le corps souple et vigoureux, la course, le saut, la lutte, le pentathle, occupent une partie de ces journées si bien remplies. Mais où l'on reconnaît surtout le génie d'Athènes, c'est que l'esprit n'est pas plus négligé que le corps. En même temps que soldat, l'éphèbe est écolier; pendant qu'il s'exerce au métier des armes, il achève son instruction littéraire. Il suit les leçons des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes les plus renommés. Il apprend la musique et chante des chœurs avec ses camarades. De temps en temps, on les fait composer entre eux : il faut qu'ils écrivent une pièce de vers dans le genre épique ou quelque discours, et l'on distribue des récompenses aux plus habiles. Ces travaux si difficiles, si variés, ne suffisent pas encore : voici un apprentissage plus important qu'on impose à cette jeunesse. L'éphèbe va devenir citoyen; dans quelques mois, il disposera de la république, il nommera les chefs de l'état, il jugera leur conduite, il décidera de la guerre ou de la paix. Comment admettre qu'il soit mis en

(1) J'emploie les expressions mêmes dont se sert M. Dumont dans son livre sur *l'Éphébie attique*, et je ne fais guère que résumer ses idées. L'éphébie est une de ces institutions dont les écrivains anciens se sont peu occupés; seuls, ou presque seuls, les textes épigraphiques nous en ont conservé le souvenir. Elle ne nous est bien connue que depuis les travaux de M. Dumont et de ses camarades, ou de ses élèves de l'École française d'Athènes.

possession de ces droits énormes sans qu'il ait appris à s'en servir? C'est un souci qui ne nous vient guère aujourd'hui. Nous mettons de gaîté de cœur le bulletin de vote dans la main d'un étourdi qui vient à peine de quitter l'école ou d'un ignorant qui ne connaît la politique que par les déclamations de la rue. Cette Athènes, qu'on nous dépeint si légère, n'agissait pas comme nous. Elle avait ordonné que les éphèbes assisteraient régulièrement aux assemblées publiques. Pendant deux ans, ils entendaient les plus grands orateurs discuter les questions les plus graves; ils connaissaient les divers partis sans en être, et, les voyant à l'œuvre, ils pouvaient les juger; avant d'émettre un vote ils se faisaient une opinion. Ajoutons, comme curiosité, que la démocratie athénienne avait donné dans l'éphébie une grande place à la religion. Les éphèbes étaient de toutes les fêtes d'Eleusis; ils accompagnaient, en chantant des hymnes, ces processions solennelles qui apportaient les objets sacrés au temple des Grandes Déesses. On les menait pieusement, à l'anniversaire des anciennes batailles, dans la plaine de Marathon ou près des trophées de Salamine; ils assistaient au premier rang à cette fête touchante qui se célébrait tous les ans en mémoire des héros morts pour le salut ou la gloire d'Athènes. Telle était, dans ses grandes lignes, cette éducation patriotique, qui s'altéra probablement de bonne heure, mais dont la conception primitive fait grand honneur à la Grèce.

Il est aisé de voir ce qui manquait à la vieille éducation romaine pour ressembler tout à fait à celle des Athéniens. Toutes les deux s'occupent de former le jeune homme pour la politique et pour la guerre : voilà ce qu'elles ont de commun. Mais Rome néglige tout le reste; elle ne prend de la gymnastique grecque que quelques exercices corporels qui suffiront à faire cette race solide de soldats trapus, courts de taille et larges d'épaules, qui a conquis le monde. Elle méprise la musique, qui n'est pour elle qu'art d'esclave ou d'affranchi; elle abandonne l'instruction littéraire à la volonté d'un père ignorant : elle ne forme qu'un homme incomplet.

II.

Un autre caractère de l'éducation athénienne, c'est qu'elle est la même pour tous les citoyens; quelle que soit leur situation et leur origine, tous passent à leur tour par l'éphébie. Il n'en est pas de même à Rome : ces jeunes gens dont nous venons de parler, qu'on admet à écouter de la porte les délibérations du sénat et qui font partie, à l'armée, de la cohorte du général, ne sont qu'un petit nombre. Ils appartiennent à cette aristocratie de naissance ou de

fortune qui gouverne la république. Entre elle et la masse des prolétaires se trouvent la bourgeoisie aisée et la plèbe industrieuse; c'est un monde intermédiaire qui s'enrichit et s'élève sans cesse et qui cherche à prendre pied dans la politique. Il est évident qu'on ne pouvait pas s'y passer d'une certaine éducation; elle se donnait ordinairement dans les écoles. Il a dû toujours y avoir des écoles à Rome; les historiens en font quelquefois mention, mais sans nous donner beaucoup de renseignemens sur elles. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles étaient vraisemblablement communes aux deux sexes et que l'instruction qu'on y donnait devait être fort élémentaire.

Plus tard, quand les professeurs grecs se furent établis à Rome, les anciennes écoles continuèrent d'exister, mais elles ne formèrent plus qu'un degré inférieur de l'éducation. C'était sans doute quelque chose qui ressemblait à ce que nous appelons l'instruction primaire. Les anciens n'avaient pas l'habitude de distinguer aussi nettement que nous le faisons les divers ordres d'enseignement; cependant on trouve, dans *les Florides* d'Apulée, un passage curieux où il semble créer entre eux une sorte de hiérarchie : « Dans un repas, dit-il, la première coupe est pour la soif, la seconde pour la joie, la troisième pour la volupté, la quatrième pour la folie. Au contraire, dans les festins des Muses, plus on nous sert à boire, plus notre âme gagne en sagesse et en raison. La première coupe nous est versée par le *litterator* (celui qui nous apprend à lire); elle commence à polir la rudesse de notre esprit. Puis vient le grammairien, qui nous orne de connaissances variées; enfin le rhéteur nous met dans la main l'arme de l'éloquence. » Voilà trois degrés d'instruction qui sont indiqués d'une manière assez précise. Ce *litterator*, chez qui l'on envoie l'enfant quand il ne sait rien et qui se charge de commencer à l'instruire, saint Augustin l'appelle aussi « le premier maître, *primus magister*. » Quelques-uns de ses élèves passent de son école chez le grammairien; mais beaucoup ne vont pas plus loin et n'auront jamais d'autres connaissances que celles qu'il leur a données. Comme cet enseignement élémentaire ne paraît pas avoir changé dans la suite, épuisons ici, avant d'aller plus loin, ce qu'on en peut savoir : on verra que, par malheur, ce que nous savons se réduit à peu de chose.

Qu'apprenait-on dans l'école du « premier maître? » — A lire, à écrire, à compter, nous dit saint Augustin. Ces connaissances, les plus nécessaires de toutes, sont partout le fond de l'instruction populaire. Si elles sont très utiles, elles sont fort modestes aussi, et l'on comprend que les maîtres qui les enseignaient n'aient joui, chez les Romains, que d'une médiocre estime. On ne leur permet-

tait pas de prendre le nom de professeurs, et le code rappelle à plusieurs reprises qu'ils n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les rhéteurs et les grammairiens. Cependant l'empereur veut bien les recommander à la pitié des gouverneurs de provinces; il ordonne à ces magistrats d'empêcher qu'ils ne soient accables de charges trop grandes; c'est un devoir d'humanité : *ad præsidis religionem pertinet.* Ils sont très pauvres d'ordinaire et ne pourront pas payer l'impôt s'il est trop lourd. On a decouvert à Capoue la tombe d un maître d'école qui s'est donné le luxe de transmettre ses traits à la postérité. Il est représenté sur sa chaire, avec deux élèves, un garçon et une fille, auprès de lui. Des vers assez bien tournés sont gravés au-dessous du bas-relief. Après nous avoir dit que Chilocalus fut un maître honorable, qui veillait avec soin sur les mœurs des jeunes gens qu'on lui confiait, ils nous apprennent qu'en même temps qu'il faisait la classe, il écrivait des testamens avec probité :

Idemque testamenta scripsit cum fide.

Ainsi, son métier ne lui suffisait pas pour vivre, et il avait jugé bon d'y joindre une autre industrie, à peu près comme nos maîtres d'école, qui sont en même temps chantres d'église ou secrétaires de mairie.

Ces maîtres obscurs et mal payés ont pourtant rendu de grands services à leur pays. L'autorité ne paraît pas s'être beaucoup préoccupée de l'instruction populaire; il semble qu'elle ne se souciât que de celle des classes élevées. Heureusement on avait, à tous les étages du monde romain, le goût de savoir. C'est ce goût qui, sans que le gouvernement eût besoin d'intervenir, multiplia partout les écoles. Il y en avait dans les villages comme dans les villes, et jusque dans ces réunions de hasard, composées souvent de gens sans aveu, qui se formaient autour des centres industriels (1). En somme, les illettrés devaient être rares. On est frappé, quand on parcourt les rues de Pompéi, d'y voir tant d'affiches qui couvrent les murs. Certainement il y en aurait beaucoup moins si les habitans n'avaient pas su lire. Ils savaient écrire aussi, et l'on relève

(1) En 1876, on a découvert en Portugal, près du petit bourg d'Aljustrel, dans une région montagneuse, une table de bronze couverte d'une longue inscription latine. Cette inscription, qui est par malheur fort incomplète, contient un règlement au sujet de l'exploitation des mines de la contrée. On y voit qu'autour des mines il s'était formé un véritable village où se trouvaient des bains, des boutiques, tout ce qui pouvait servir aux besoins et aux divertissemens des ouvriers. Il y avait aussi des maîtres d'école auxquels le règlement accorde des immunités particulières : *ludimagistros a procuratore metallorum immunes esse placet.*

tous les jours, dans des lieux que ne fréquentait pas le beau monde, des inscriptions si grossières qu'on voit bien que ce sont des gens de la lie du peuple qui les ont gravées. Dans l'armée, le mot d'ordre, au lieu d'être transmis de vive voix, était écrit sur des tablettes et passait des mains des centurions dans celles des derniers sous-officiers : on était donc certain qu'ils sauraient le lire.

D'ordinaire, l'école du *primus magister*, comme celle du grammairien et du rhéteur quand ils étaient pauvres, était installée dans un de ces hangars couverts qu'on appelait *pergulæ* et qui servaient d'ateliers aux peintres. Ils se trouvaient quelquefois relégués au plus haut de la maison, et le maître pouvait dire alors, comme Orbilius, qu'il enseignait sous les toits. Mais le plus souvent ils étaient au rez-de-chaussée et formaient des espèces de portiques qui bordaient la rue. C'est là que l'école s'établissait tant bien que mal. Pour se mettre à l'abri de l'indiscrétion des voisins, on se contentait de tendre quelques toiles d'un pilier à l'autre. Ces toiles cachaient aux élèves les mouvemens de la rue, mais elles n'empêchaient pas les bruits de l'école d'arriver aux passans. Ils entendaient les élèves répéter en chœur : « Un et un font deux; deux et deux font quatre. » « L'horrible refrain! *odiosa cantio!* » dit saint Augustin, qui avait conservé de ces premières études un fort désagréable souvenir. Ces cris insupportables exaspéraient aussi Martial, et il les mettait parmi les raisons qui lui rendaient le séjour de Rome odieux. « Il est impossible d'y vivre, disait-il ; le matin, on est assassiné par les maîtres d'école et la nuit par les boulangers. » En général, le mobilier de l'établissement était fort simple. Les plus pauvres se contentaient de quelques bancs pour les élèves et d'une chaise pour le maître. Quand on pouvait, on y joignait des sphères ou des cubes pour mettre sous les yeux des écoliers les figures de la géométrie (1). Un grand luxe consistait à tapisser les murs de cartes géographiques. Dans les années heureuses d'un Trajan, d'un Marc Aurèle, d'un Dioclétien, les élèves y suivaient le mouvement des armées, et l'on nous dit que le maître éprouvait un sentiment de fierté patriotique à leur montrer que l'étendue de l'empire égalait presque celle du monde.

Une peinture murale, qui a été trouvée à Pompéi et qui est aujourd'hui au musée de Naples, nous fait assister à une scène curieuse de la vie des écoliers romains au Ier siècle. Nous avons sous les yeux une école, placée sous un portique que soutiennent des colonnes élégantes reliées entre elles par des guirlandes de

(1) On peut voir, pour ces détails, l'ouvrage de Grassberger intitulé *Erziehung und Unterricht im classischen Alterthum*. C'est un livre mal composé, mais qui contient tous les renseignemens que les anciens nous ont laissés.

fleurs. L'école est entièrement ouverte; aussi des enfans du dehors en profitent-ils pour regarder ce qui s'y passe. Trois écoliers sont assis sur un banc; ils ont de longs cheveux, une tunique qui les enveloppe jusqu'aux pieds, et tiennent sur leurs genoux leur *volumen*, qu'ils ont l'air de lire avec beaucoup d'attention. Devant eux, un homme se promène d'un air grave; sa figure est encadrée d'une grande barbe; ses mains se cachent dans un petit manteau. C'est le maître sans doute; à sa mine renfrognée, nous reconnaissons celui dont Martial dit qu'il est en horreur aux garçons et aux filles, *invisum pueris virginibusque caput*. A l'autre extrémité du tableau, on fouette un écolier récalcitrant. Le malheureux est dépouillé de tous ses vêtemens; il ne porte plus qu'une mince ceinture au milieu du corps. Un de ses camarades l'a hissé sur son dos et le tient par les deux mains; un autre lui a pris les pieds, tandis qu'un troisième personnage lève les verges pour frapper (1). Le fouet et les verges étaient fort employés à Rome, et l'usage en a duré depuis le temps de Plaute jusqu'à la fin de l'empire. Quintilien seul fit entendre, à ce sujet, une réclamation timide : « Quant à frapper les enfans, dit-il, quoique Chrysippe l'approuve et que ce soit l'usage, j'avoue que j'y répugne. » Mais Chrysippe l'emporta, et Ausone nous dit que, de son temps encore, « l'école retentissait des coups de fouet. »

III.

Voilà ce que nous savons de l'instruction populaire dans l'empire romain; c'est peu de chose, comme on voit. Heureusement nous sommes mieux renseignés sur celle des hautes classes de la société. Non-seulement elle est plus facile à connaître, mais nous trouvons cet intérêt à l'étudier, qu'elle nous montre comment les Romains ont été amenés à concevoir l'idée d'un enseignement public donné au nom de l'État. Ils en étaient d'abord fort éloignés et n'y sont venus que peu à peu par la force des choses plus que par un système préconçu. Il est intéressant de voir ce qui les y a conduits et le chemin qu'ils ont suivi pour y arriver.

On sait qu'à partir des guerres puniques, les Grecs ont envahi Rome. Parmi les aventuriers de toute sorte qui venaient offrir leurs services aux Romains, les professeurs ne manquaient pas. Il s'y trouvait des rhéteurs, des grammairiens, des philosophes, des musiciens, des maîtres de toutes les sciences et de tous les arts. Tous ne furent pas accueillis avec la même faveur : il y a des sciences que les

(1) Cette peinture a été étudiée avec beaucoup de soin par Otto Jahn, dans un travail que contient le douzième volume des Mémoires de la Société royale de Saxe.

Romains n'ont jamais bien comprises. La philosophie, par exemple, ne leur sembla d'abord qu'un verbiage inutile; la géométrie, les mathématiques ne les frappèrent que par leurs applications pratiques : c'était pour eux l'art de compter et de mesurer; Cicéron dit qu'ils ne leur trouvaient pas d'autre importance. La grammaire et la rhétorique leur plurent davantage; la première surtout ne leur semblait présenter aucun danger, et nous ne voyons pas qu'ils lui aient jamais fait une opposition sérieuse. La rhétorique leur inspirait un peu plus de méfiance. Quelques esprits scrupuleux redoutaient cet art nouveau qui enseignait des moyens de plaire au peuple que les aïeux n'avaient pas connus. Mais il était difficile de lui fermer tout à fait les portes de la ville. Si l'on empêchait le rhéteur de tenir des écoles publiques, comme on fit en 662, il lui restait la ressource d'enseigner dans l'intérieur des familles, où le contrôle des magistrats ne pouvait guère pénétrer. Une fois que quelques jeunes gens avaient reçu cette éducation qui leur apprenait à parler au peuple avec plus d'agrément, les autres étaient bien forcés de faire comme eux; s'ils s'étaient obstinés à ignorer les finesses de la rhétorique grecque, ils se seraient exposés à être vaincus dans ces luttes de la parole où l'on gagnait le pouvoir.

Non-seulement la grammaire et la rhétorique se firent insensiblement accepter des Romains, mais, ce qui était peut-être plus difficile, elles finirent par s'accommoder ensemble. Au début, elles s'entendaient assez mal; on nous dit que le grammairien voulait d'abord attirer à lui l'enseignement tout entier et faire l'office du rhéteur; il est vraisemblable que le rhéteur, de son côté, afficha quelquefois la prétention de se passer du grammairien; mais, à la longue, ces conflits cessèrent et chacun des deux maîtres eut son domaine séparé. C'est à peine s'il restait sur la frontière des deux sciences, comme sur la limite de tous les états voisins, quelques terrains vagues qu'on se disputait; pour l'essentiel, on s'accorda. Ce fut un principe reconnu de tout le monde que la grammaire et la rhétorique doivent s'unir l'une à l'autre pour former un cours d'éducation complet.

Le grammairien commence; il prend l'enfant des mains du maître élémentaire qui lui a tant bien que mal appris à lire et à écrire, et il doit le livrer à celles du rhéteur tout préparé pour l'enseignement difficile de l'éloquence; il aura donc beaucoup à faire. « La grammaire, dit Quintilien, comprend deux parties : l'art de parler correctement et l'explication des poètes. » Chacune d'elles demande beaucoup de temps et de peine. Pour bien parler, il faut connaître la valeur des lettres, la prononciation des syllabes, la signification des mots, puis savoir comment les mots s'unissent entre eux pour former des phrases : ce sont des détails qui ne finissent pas. L'expli-

cation des poètes n'exige pas moins de travail. Le maître lit d'abord, *prælegit*; l'élève répète, et lorsqu'il a prononcé comme il convient, sans commettre aucune faute contre l'accent et la quantité, on reprend le passage et l'on essaie de se rendre compte de tout. Quand l'enfant sait parler correctement, qu'il a lu les poètes grecs et latins, il semble que son enseignement grammatical soit fini : la définition de Quintilien paraît épuisée ; mais, avec le temps, la grammaire s'est fort étendue, elle a reçu peu à peu des développemens qui ont singulièrement accru son importance. Et, d'abord, comment admettre que l'élève ne connaisse que les poètes et qu'on le laisse étranger à tous les auteurs qui ont écrit en prose? Si la poésie doit rester l'objet principal de ses études, il faut bien qu'il ait quelque notion du reste : *Nec poetas legere satis est, excutiendum omne scriptorum genus.* C'est un champ immense qui s'ouvre devant lui. Ajoutez que ces écrivains de toute sorte et de toute époque, le grammairien ne se contente pas de les lire ou même de les expliquer, il faut qu'il les apprécie et les juge. Il classe ceux des temps passés et leur donne des rangs ; il prononce sur le mérite des contemporains. C'est ainsi qu'il est devenu non-seulement pour la jeunesse, mais pour la société tout entière, un critique autorisé, dont le jugement forme l'opinion publique. Les auteurs qui veulent être célèbres lui font la cour, et ceux qui, comme Horace, négligent de lui plaire, risquent de rester longtemps inconnus. Ce n'est pas tout encore, et l'étude de la littérature entière ne paraît pas suffire à occuper le temps des grammairiens : ils y joignent des sciences accessoires qui semblent indispensables pour que les élèves comprennent les auteurs qu'on leur fait lire. Est-il possible qu'ils mesurent les vers et en saisissent le mécanisme s'ils ignorent la musique? Le grammairien est donc chargé de la leur apprendre. Les poètes sont pleins de passages où ils parlent du ciel et decrivent le lever et le coucher des astres : comment parviendra-t-on à les expliquer si le grammairien n'enseigne pas l'astronomie? Enfin, comme il y a des poèmes entiers, ceux d'Empédocle par exemple et de Lucrèce, qui sont consacrés à exposer et à discuter des systèmes philosophiques, il est bon qu'on sache la philosophie, et la philosophie elle-même ne sera bien comprise que si l'on a quelque notion des sciences exactes, surtout de la géométrie et des mathématiques. C'est donc le cercle entier des connaissances humaines qu'embrasse la grammaire : « Avant de passer aux mains du rhéteur, dit Quintilien, l'enfant doit avoir reçu ce que les Grecs appellent une éducation encyclopédique. »

Au premier abord, il semble que le rhéteur ait moins à faire que son collègue ; il n'est pas obligé de se disperser, comme lui, dans des études diverses. Il n'enseigne qu'un art ; mais cet art, c'est l'éloquence, le premier et le plus difficile de tous, celui qui demande

toute une vie d'homme pour être pratiqué en perfection. Il faut d'abord apprendre à l'élève la théorie complète de la rhétorique; c'est une étude très longue, très délicate, chaque maître s'étant plu à entasser les préceptes, à compliquer la science, à créer des difficultés imaginaires pour le plaisir de les résoudre. A cet enseignement de théorie se joignent des exercices pratiques qui sont plus importans et plus difficiles encore. Quand l'élève connaît les préceptes de l'art, on lui apprend à les appliquer; il faut qu'il compose un discours, qu'il le retienne par cœur, qu'il le débite. Dans le débit, rien n'est laissé au hasard: on a voulu tout prévoir, tout régler. On apprend d'avance à l'élève le ton qui convient à chaque partie du discours, jusqu'où le bras doit s'élever pendant l'exorde et comment il faut tendre la main dans l'argumentation. Sur quelques points, des discussions se sont élevées, qui partagent l'école. Convient-il de frapper du pied dans les momens où l'on s'emporte? Est-il séant de déranger les plis de sa toge et de la laisser flotter sur l'épaule vers la fin du discours? Pline l'ancien, qui était un homme sévère et régulier, ne voulait pas en entendre parler, et il allait jusqu'à recommander qu'en s'essuyant le front, quand on suait, on eût grand soin de ne pas déranger sa chevelure. Quintilien était moins rigoureux; il pensait, au contraire, qu'un peu de désordre dans les cheveux et dans la robe marquait mieux l'emotion et pourrait toucher les juges. Un art si minutieux demandait, on le conçoit, beaucoup de temps et de travail, et le jeune homme ne pouvait encore qu'imparfaitement le connaître lorsqu'à dix-sept ans il prenait la robe virile et devenait citoyen.

C'est ainsi que, par l'union de la grammaire et de la rhétorique, fut définitivement constitué ce qu'on pourrait appeler le cycle des études. On sait désormais ce qu'on apprendra dans les écoles; la matière, le fond de l'enseignement public est trouvé. Il reste à voir comment cet enseignement lui-même est arrivé à naître.

IV.

On a dû discuter plus d'une fois à Rome, comme on l'a fait ailleurs, sur l'enseignement public et l'enseignement privé; on s'est souvent demandé sans doute s'il ne vaut pas mieux pour un enfant être élevé dans sa famille, près de ses parens, par un maître particulier, que d'aller dans les écoles où sont réunis les jeunes gens de son âge. La question a été longuement traitée par Quintilien dans un des premiers chapitres des *Institutions oratoires*. Après avoir exposé les raisons qui peuvent faire préférer l'un ou l'autre de ces deux genres d'éducation, il conclut avec beaucoup de force en

faveur de l'enseignement public, et ses argumens me semblent sans réplique.

Du reste, au moment où Quintilien écrivait son livre, la cause qu'il plaide était gagnée. Longtemps l'aristocratie romaine avait tenu à élever ses enfans chez elle. Elle pouvait le faire aisément et sans beaucoup de frais, tant que l'éducation fut simple. Mais quand vint la mode de faire apprendre aux jeunes gens la grammaire et la rhétorique, il fallut se procurer des gens capables de les leur enseigner, et c'était une grande dépense. Q. Catulus paya, dit-on, un bon grammairien 700,000 sesterces (140,000 francs). Les pères de famille finirent par trouver que l'éducation intérieure leur revenait trop cher, et, de leur côté, les professeurs s'aperçurent qu'ils gagneraient encore davantage en réunissant plusieurs élèves chez eux et que, du même coup, ils auraient l'agrément d'être plus libres. Nous voyons dans le petit traité de Suétone : *de Grammaticis et Rhetoribus*, que la plupart de ceux qui avaient commencé par enseigner dans les maisons des grands seigneurs se dégoûtent peu à peu du métier et ouvrent des écoles. Ainsi firent successivement Antonius Gnipho, Lenæus, Cæcilius Epirota, c'est-à-dire les plus illustres de ces maîtres et les plus recherchés; en sorte, dit Suétone, qu'à un moment on vit à la fois dans Rome vingt écoles célèbres où affluait la jeunesse. C'était la victoire de l'enseignement public.

Mais l'enseignement public peut être donné de diverses manières. Tantôt il est dans les mains des particuliers, qui ouvrent des écoles à leurs frais et les dirigent comme ils veulent : c'est l'enseignement libre; tantôt les villes se chargent de l'entreprise, elles choisissent les professeurs et les paient : c'est l'enseignement municipal; tantôt enfin ils sont rétribués par le trésor public et dépendent de l'autorité centrale : c'est l'enseignement de l'état. Ces trois situations différentes, l'instruction à Rome les a successivement traversées. Elle a commencé par la première, s'est maintenue très longtemps dans la seconde, et n'est arrivée à la dernière qu'au moment même où les barbares ont détruit l'empire d'Occident.

A l'époque où florissaient les vingt écoles dont j'ai parlé, c'est-à-dire vers le temps d'Auguste ou de Tibère, on ne connaissait à Rome que l'enseignement libre. Un grammairien, un rhéteur, qui s'était fait connaître en élevant les fils de quelque grand personnage, devenu client de la famille où il avait été précepteur et comptant sur sa protection, louait, sous quelque portique, une salle plus ou moins vaste, suivant ses ressources ou ses espérances, et attendait les élèves. Le succès de ces entreprises était très variable; tandis que Remmius Palæmon y gagnait plus de 400,000 sesterces par an (80,000 francs), Orbilius, le maître d'Horace, mourait de faim dans un galetas et ne se consolait de sa misère qu'en écrivant

un livre d'injures contre les pères de famille qui s'étaient montrés si peu généreux pour lui. Ces chances incertaines décourageaient les hommes de talent, et il est naturel qu'ils aient préféré dans la suite les positions moins brillantes, mais plus sûres, que leur offraient les écoles des villes et de l'état. C'est ainsi que décline et s'efface peu à peu l'enseignement libre qui jetait tant d'éclat sous les premiers césars. Mais il n'a jamais complètement disparu, et nous le retrouverons au ve siècle, mentionné dans l'édit de Théodose II, qui fonde l'école de Constantinople.

Cicéron, nous l'avons vu, se plaignait que la république romaine eût témoigné peu de souci pour l'instruction de la jeunesse; on ne peut pas faire le même reproche à l'empire. Dès le premier jour, il s'occupe des professeurs et semble vouloir les prendre sous sa protection. Jules César donne le droit de cité à tous ceux qui enseignaient les arts libéraux, c'est-à-dire aux grammairiens, aux géomètres, aux rhéteurs, qui étaient presque tous Grecs d'origine. C'était beaucoup d'en faire des citoyens romains, mais on fut plus généreux encore : on leur en accorda les privilèges sans leur en imposer les charges. Ils furent exemptés de la milice, des fonctions judiciaires, des sacerdoces onéreux, des tutelles, des ambassades gratuites au nom des villes, de la nécessité d'héberger les gens de guerre ou les agens de l'autorité dans leurs tournées. Nous avons une loi d'Antonin qui fixe, selon l'importance des villes, le nombre des médecins, des grammairiens, des rhéteurs qui jouiront de ces immunités. On les leur conserva jusqu'à la fin de l'empire, malgré le malheur des temps et les nécessités les plus pressantes. Au moment même où les honneurs municipaux deviennent des fardeaux écrasans auxquels on cherche à se soustraire par la fuite, quand les princes ne semblent occupés qu'à déjouer toutes les ruses par lesquelles on tente d'échapper à ces dignités ruineuses, une loi de Constantin déclare les professeurs « exempts de toutes les fonctions et de toutes les obligations publiques. » C'était alors le plus grand de tous les bienfaits.

Mais voici une innovation plus importante. Avec Vespasien, l'enseignement entre dans une phase nouvelle. L'état ne se contente plus d'honorer les professeurs par des privilèges et des immunités; il manifeste pour la première fois la pensée de les prendre à son service. « Vespasien fut le premier, dit Suétone, qui accorda aux rhéteurs, sur le trésor public, un salaire annuel de 100,000 sesterces (20,000 francs.) » Parmi ceux qui touchèrent ce traitement se trouvait Quintilien. Pendant vingt ans, sous des régimes divers, il professa la rhétorique à Rome, aux frais de l'empereur. L'essai de cet enseignement nouveau ne pouvait pas se faire avec plus d'éclat. Quintilien était un avocat illustre, qui avait étudié à fond

tous les secrets de son art. Il parlait avec autorité, il écrivait avec talent. Il eut pour élèves Pline le jeune, peut-être Tacite, et Martial l'appelle le chef et le guide de la jeunesse,

Quintiliane, vagæ moderator summe juventæ.

L'effet de ses leçons fut considérable, s'il est vrai, comme on le pense, qu'elles contribuèrent à changer le goût public et ramenèrent les jeunes gens de l'admiration de Sénèque à celle de Cicéron.

Est-il vrai pourtant, comme on l'a quelquefois supposé, que les libéralités de Vespasien se soient étendues à l'empire entier et qu'il ait établi partout l'enseignement de l'état? Les paroles de Suétone pourraient le faire croire au premier abord; mais il ne faut pas les prendre à la lettre. L'élévation même du traitement accordé aux rhéteurs nous prouve qu'il ne s'agit que des rhéteurs de Rome. Il n'était pas possible que toutes les chaires fussent rétribuées de la même façon et qu'un professeur de petite ville touchât le même salaire que Quintilien. De plus, si Vespasien avait prétendu créer d'un seul coup un grand système d'enseignement qui s'étendît à tout l'empire, ce système lui aurait sans doute survécu; nous en retrouverions des traces après lui, et ses successeurs n'auraient eu qu'à maintenir son œuvre, tandis que nous les voyons toujours recommencer, comme s'il n'y avait rien de fait avant eux. D Hadrien, d'Antonin, on nous dit, comme de Vespasien, « qu'ils établirent des traitemens pour les grammairiens et les rhéteurs. » Marc Aurèle institua plusieurs chaires de philosophie dans Athènes; les quatre grandes doctrines, celles de Platon et d'Aristote, d Épicure et de Zénon, y furent enseignées par des maîtres qui recevaient dix mille drachmes par an (près de 9,000 francs.) — Ne nous étonnons pas qu'il ait été moins généreux que Vespasien : c'était un traitement de province. — Alexandre Sévère, si nous en croyons Lampride, fit encore plus. Non-seulement il fixa, comme ses prédécesseurs, un salaire pour les maîtres, mais il leur bâtit des écoles et il eut l'idée de les pourvoir d'élèves en donnant des pensions à des enfans pauvres qui purent ainsi suivre leurs cours. C'est donc à lui que remonte l'institution des boursiers.

Essayons de nous rendre compte de ce que les historiens veulent dire dans ces divers passages que je viens de citer. Qu'étaient ces fondations impériales dont ils nous entretiennent? Qu'ont fait véritablement pour l'enseignement public les princes dont ils vantent la générosité? D'abord, il n'est pas douteux que quelques-uns d'entre eux, Vespasien, Marc Aurèle, n'aient fondé, dans quelques villes importantes, comme Athènes et Rome, quelques chaires qui étaient

payées par l'état. Mais est-ce tout? Ces chaires rares, isolées, cet enseignement d'exception, suffisent-ils pour expliquer ces expressions générales dont se servent les historiens? Des phrases comme celles-ci : *salaria instituit, salaria detulit per provincias*, semblent bien indiquer qu'il s'agit d'un système étendu d'éducation; elles paraissent s'appliquer à tout l'empire et non à quelques villes privilégiées. Il est donc vraisemblable que ces princes avaient réglé que les professeurs de toutes les écoles publiques recevraient un salaire ; seulement ce salaire, ce n'était pas l'état qui devait le donner, c'étaient les villes où ces écoles étaient établies : elles profitaient de l'enseignement; il était naturel qu'on le leur fît payer. L'empereur leur en imposa la charge, comme il en avait le droit. La loi qui l'autorisait à supprimer les libéralités des villes quand elles lui paraissaient inutiles, lui permettait de les contraindre à celles qui lui semblaient nécessaires. C'est en vertu de ce pouvoir qu'il put ordonner qu'elles supporteraient les dépenses de leurs écoles. Les historiens ont donc raison de dire d'Antonin, d'Alexandre Sévère, etc., qu'ils établirent des traitemens pour les maîtres : *salaria instituit, salaria detulit*; ils auraient dû seulement ajouter que ce traitement n'était pas fourni par les princes eux-mêmes, mais par les villes, et que leur générosité ne leur coûtait rien. Et si nous voyons cette mention reparaître sous plusieurs règnes successifs, c'est que les villes ne payaient pas volontiers et qu'elles ont essayé souvent de se soustraire au fardeau dont on les avait chargées sans les consulter.

Ainsi, dans quelques villes importantes, quelques chaires en petit nombre fondées et dotées par l'état; dans toutes les autres, c'est-à-dire à peu près dans l'empire entier, des écoles entretenues aux frais des municipalités : tel était le régime sous lequel a vécu l'enseignement public jusqu'au ve siècle. Je ne sais pourquoi l'on en a douté : tous les documens l'attestent. Libanius, dans le discours qu'il a prononcé en faveur des rhéteurs d'Antioche, affirme qu'ils n'avaient d'autre rétribution fixe que celle que la ville leur payait. Lorsque Constance Chlore nomma son secrétaire Eumène à la direction de la grande école d'Autun, il lui attribua un traitement considérable, qui devait être pris sur les finances de la ville : *ex viribus hujus reipublicæ*. Cet exemple nous montre que l'empereur ne s'interdisait pas tout à fait de s'ingérer dans les affaires de l'enseignement, et l'on pourrait prétendre qu'à cette époque déjà les écoles ressortissaient jusqu'à un certain point au pouvoir central. Mais, comme elles étaient entretenues par les villes, qui fournissaient à leurs dépenses, il s'ensuivait qu'elles avaient surtout, aux yeux de tout le monde, un caractère municipal. C'est ce que dit Ausone en propres termes lorsque, rappelant les trente années qu'il a passées à Bor-

deaux dans l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique, il emploie cette expression : *Exegi municipalem operam.* Aussi les professeurs n'étaient-ils pas regardés comme des fonctionnaires de l'état. Dans les discours des rhéteurs gaulois du IVe siècle, on dit à plusieurs reprises qu'ils sont de simples particuliers, *privati*, et le ministère qu'ils remplissent est appelé *privatum ministerium.*

Mais sur cet enseignement municipal l'empereur, on vient de le voir, avait la main, et il était naturel que son autorité s'y fît de plus en plus sentir avec le temps. Quand les abus devenaient crians, il était forcé d'intervenir; il lui fallait mettre à la raison les villes qui refusaient de faire les dépenses que réclamaient leurs écoles. Chez beaucoup d'entre elles, la condition des professeurs était très misérable. Libanius nous dit de ceux d'Antioche « qu'ils n'ont pas même une maison à eux et vivent dans des logemens de rencontre, comme des raccommodeurs de chaussures. » Ils mettent en gage les bijoux de leurs femmes pour vivre. Quand ils voient passer le boulanger, ils sont tentés de lui courir après, parce qu'ils ont faim, et forcés de le fuir, parce qu'ils lui doivent de l'argent. Cette misère est causée par la négligence ou la mauvaise foi des villes, qui ne tiennent pas les engagemens qu'elles ont pris. Libanius leur reproche de donner à leurs professeurs le moins qu'elles peuvent et de n'être jamais prêtes à les payer. « Mais, dira-t-on, n'ont-ils pas leur traitement qu'ils touchent tous les ans? — Tous les ans? Non. Tantôt ils le touchent, et tantôt ils ne le touchent pas. On les fait toujours attendre, et on ne leur donne jamais qu'une partie de ce qu'on leur doit (1). » Il faut rendre cette justice aux empereurs du IVe siècle qu'ils ont été touchés de la situation malheureuse des professeurs et qu'ils ont essayé de rendre leur condition meilleure. Constantin fait une loi pour ordonner que désormais on les paie plus exactement : *Mercedes eorum et salaria reddi præcipimus.* Gratien, l'élève d'Ausone, va plus loin : il déclare qu'il ne veut pas souffrir que leur traitement soit abandonné au caprice des cités et il fixe ce que chacune d'elles, selon son importance, doit donner à ses grammairiens et à ses rhéteurs. Nous dirions aujourd'hui qu'il inscrit leurs appointemens dans le budget municipal parmi les dépenses obligatoires.

(1) Il convient pourtant de faire quelques exceptions. Il y avait des villes qui non-seulement payaient bien leurs professeurs, mais qui s'imposaient des sacrifices pour enlever à quelque ville voisine un maître renommé et le fixer chez elles. Libanius raconte que Césarée parvint à conquérir par des offres très séduisantes un rhéteur célèbre d'Antioche. Les habitans de Clazomène ayant essayé d'attirer dans leur ville Scopélianus, qui enseignait à Smyrne, ce rhéteur, qui ne trouvait pas que Clazomène fût un théâtre digne de lui, répondit avec impertinence : « Il faut un bois aux rossignols; ils ne chantent pas dans une cave. »

Toutes les mesures que prennent alors les empereurs pour le bien des écoles montrent à la fois l'intérêt qu'ils leur portent et le désir qu'ils ont de les placer, autant que possible, sous leur autorité immédiate. C'est ce qu'il est aisé de voir à propos de la nomination des professeurs. Jusqu'au IVe siècle, il a régné beaucoup d'arbitraire et d'incertitude dans la manière dont les professeurs étaient choisis. Pour les chaires que les empereurs avaient fondées et qu'ils entretenaient à leurs frais, il ne pouvait pas y avoir de doute : ils avaient évidemment le droit de désigner ceux qui devaient les occuper; mais ce droit, ils l'exerçaient de diverses façons. Il leur arrivait de s'en dessaisir et de le déléguer à des personnes de confiance : c'est ainsi que Marc Aurèle chargea son ancien maître, Hérode Atticus, de pourvoir aux chaires de philosophie qu'il avait instituées à Athènes. Quelquefois le choix était remis à une commission de gens éclairés qui faisaient paraître devant eux les candidats et leur proposaient quelque sujet à traiter, ce qui donnait naissance à des concours véritables. Souvent aussi l'empereur nommait directement lui-même. Philostrate rapporte que les sophistes d'Athènes, qui tenaient beaucoup à « s'asseoir sur le trône, » comme on disait, faisaient le voyage de Rome, et que, du temps de Sévère et de Caracalla, comme ils connaissaient l'importance de l'impératrice Julie, ils essayaient de se glisser dans le cortège de géomètres et de philosophes dont elle aimait à s'entourer : avec la protection de la savante princesse, ils étaient sûrs de l'emporter sur leurs rivaux. Quant aux professeurs payés par les villes, c'étaient naturellement les villes qui les nommaient. Il est assez vraisemblable que les décurions prenaient l'avis de gens capables de bien juger, mais le choix leur appartenait. Il fallait, suivant l'expression officielle, que le professeur fût approuvé par un décret du conseil : *decreto ordinis probatus,* et, s'il ne rendait pas les services qu'on attendait de lui, le conseil qui l'avait choisi pouvait le destituer. Mais ici encore nous voyons intervenir de bonne heure le pouvoir impérial. Sous prétexte que les fonctionnaires publics se forment dans les écoles et qu'il est de l'intérêt général qu'ils y reçoivent une bonne éducation, il se croit autorisé à choisir les maîtres qui les élèvent. C'est un droit que personne ne lui conteste, et quand Eumène fut appelé par Constance Chlore à diriger l'école d'Autun, les habitans ne songèrent qu'à remercier le prince du souci qu'il voulait bien prendre pour eux. Cependant cette intervention de l'empereur devait être rare ; en réalité, c'étaient les villes qui choisissaient presque toujours les maîtres de leurs écoles, le prince ne s'en occupait que par exception. Julien fut le premier qui établit à ce sujet une règle fixe. Il avait un grand intérêt à le faire. Par un édit célèbre, il venait de défendre aux chrétiens d'enseigner dans

les écoles publiques; selon le mot de Grégoire de Nazianze, il les avait chassés de la science, comme des voleurs du bien d'autrui. Mais il restait beaucoup de villes favorables au christianisme, et, pour que l'édit reçût son exécution, il fallait surveiller les choix qu'elles pouvaient faire. Julien décida, par une loi de 362, que, comme il ne pouvait pas s'occuper de tout, les professeurs seraient désignés par les curiales, ce qui, comme on l'a vu, se faisait ordinairement; mais il ajouta, ce qui était nouveau, que le choix des curiales devrait être soumis à l'empereur, « afin, disait-il, que son approbation donne un titre de plus à l'élu de la cité. » Nous ne voyons pas que, dans la réaction qui suivit la mort de Julien, cette loi ait été rapportée, et l'on peut croire qu'à partir de ce moment l'empereur participa, d'une manière officielle et régulière, à la nomination de tous les professeurs de l'empire.

Le dernier progrès dans cette voie fut accompli en 425, sous l'empereur Théodose II, par la fondation de l'école de Constantinople. Elle fut établie dans le Capitole de la ville impériale, sous les trois portiques du nord, qui contenaient de vastes exèdres, et qu'on agrandit encore en achetant les maisons voisines. On multiplia le nombre des salles et on les éloigna les unes des autres pour qu'aucune leçon ne fût gênée par le bruit que faisaient les élèves dans le cours voisin. Les professeurs étaient au nombre de trente et un : trois rhéteurs et dix grammairiens latins; cinq rhéteurs et dix grammairiens grecs; un philosophe, deux jurisconsultes.

C'est ainsi que fut créée ce que nous pourrions appeler l'université de Constantinople. Cette fois, c'était bien l'autorité impériale qui prenait l'initiative de la création. La loi ne dit pas qui doit fournir à la dépense, mais il est assez probable qu'elle est prise sur le trésor public. Ce qui est sûr, c'est que les professeurs sont traités comme des fonctionnaires, et l'empereur règle qu'après vingt ans de bons services, si l'on n'a rien à leur reprocher, ils recevront, en même temps que leur retraite, la dignité de comtes du premier ordre et seront mis sur le même rang que les *ex-vicarii*. L'enseignement de l'état est fondé, et il est curieux de voir que le jour même où il commence d'exister, il s'attribue aussitôt le monopole. En même temps que la loi interdit aux professeurs de l'université de donner aucune leçon en dehors du Capitole, on défend aux autres d'ouvrir aucune école publique. Ils pourront continuer à enseigner dans l'intérieur des familles : *intra privatos parietes*; mais, s'ils se font accompagner au dehors par leurs élèves, s'ils les réunissent dans une maison spéciale, ils seront punis des peines les plus sévères et chassés de la ville.

Quoique la loi soit signée par Valentinien III, aussi bien que par Théodose, nous ne savons pas si elle eut un contre-coup dans

l'empire d'Occident, qui se débattait alors contre les barbares. Quant à l'université de Constantinople, il appartient à ceux qui s'occupent de l'empire byzantin de savoir quelles furent ses destinées et ce qui est advenu dans la suite de l'œuvre de Théodose II.

V.

Nous sommes arrivés à la pleine organisation de l'instruction publique vers la fin de l'empire; faisons un retour sur l'époque qui a précédé. Essayons d'avoir quelque idée d'une école romaine au IIIe et IVe siècles de notre ère; demandons-nous ce qu'on y faisait, comment on y vivait et s'il nous est possible de faire quelque connaissance avec les maîtres et les élèves. Sur toutes ces questions, les auteurs anciens sont loin de satisfaire notre curiosité; ils nous donnent pourtant quelques renseignemens qu'il est utile de recueillir.

Alors, comme aujourd'hui, une école se composait d'un certain nombre de professeurs réunis ensemble, dans un local commun, pour l'instruction de la jeunesse : il est impossible que cette réunion n'ait pas eu son chef. Les Romains avaient trop le respect et de l'ordre et de la discipline pour croire que ces établissemens pouvaient se passer d'une direction. Il est, en effet, question, à propos de l'école d'Autun, de celui qu'on appelle le premier des maîtres, *summus doctor*; celui-là paraît bien avoir la haute main sur le reste : c'est un personnage important, qu'on paie beaucoup plus que ses collègues et que l'empereur se donne la peine de choisir lui-même. Il est vraisemblable qu'il était professeur dans l'école en même temps qu'il la dirigeait, et que sa situation devait être à peu près celle des doyens de nos facultés, mais c'est tout ce que nous en savons.

Nous venons de voir que l'école de Constantinople, la plus importante de l'empire, comptait trente et un professeurs : vingt grammairiens, huit rhéteurs, deux jurisconsultes et un philosophe. Cette liste, si on la compare à celles des universités d'aujourd'hui, nous paraît fort incomplète. Sans parler de la médecine, qui s'apprenait alors d'une façon particulière, nous sommes étonnés de voir que les sciences exactes n'y figurent pas. Elles n'étaient pas enseignées par des maîtres spéciaux; le grammairien devait bien en donner quelques notions à ses élèves, mais il avait tant d'autres choses à faire qu'il ne pouvait pas trouver le temps de les approfondir. Malgré ces lacunes qui nous surprennent, soyons assurés qu'à Constantinople l'enseignement devait être beaucoup plus étendu et plus varié qu'ailleurs. D'abord, dans les autres écoles, nous ne rencontrons plus de jurisconsultes. Le droit, cette science

romaine, n'avait de maîtres que dans les deux capitales de l'empire et à l'école de Béryte (Beyrouth), qui paraît lui avoir été spécialement consacrée. Quant à l'enseignement philosophique, il n'existait alors d'une manière sérieuse que dans Athènes. On peut dire que la philosophie n'a pas pu vaincre tout à fait la répugnance que les Romains ont témoignée pour elle dès le premier jour, et que, malgré les efforts de Cicéron et des autres, elle n'est jamais entrée dans le cercle régulier des études. C'est une science complémentaire qui plaît à quelques curieux et que la masse du public a de bonne heure délaissée. Nous voyons qu'au temps des Antonins, où elle brille encore de tant d'éclat, les empereurs hésitent à comprendre les philosophes parmi ceux auxquels ils accordent l'exemption des charges municipales. Ils prétendent d'abord qu'ils sont si peu nombreux qu'il est inutile de les mentionner; puis ils ajoutent que, comme ils font profession de mépriser la richesse, il ne faut pas trop les enrichir. C'est un prétexte facétieux qui permet au législateur de leur refuser les privilèges qu'il accorde aux autres maîtres de la jeunesse. A partir du IIe siècle, la vogue de la philosophie décline de plus en plus. Le triomphe du christianisme lui porte le dernier coup, et saint Augustin nous dit que, de son temps, elle n'est presque plus enseignée nulle part. Il ne reste donc, dans les écoles ordinaires, que des grammairiens et des rhéteurs.

C'est seulement de grammairiens et de rhéteurs que se composait cette école de Bordeaux, que nous connaissons mieux que les autres, grâce à Ausone, qui nous en a beaucoup parlé. Il y avait été élève, puis maître pendant trente ans. Vers la fin de sa vie, il se plaisait, ainsi que tous les vieillards, à revenir aux souvenirs de sa jeunesse, et, comme il était versificateur incorrigible, il s'amusait à les raconter en vers. Un jour, il eut l'idée de chanter la mémoire de tous les parens qu'il avait perdus et d'en composer un poème qu'il appela *Parentalia*, sorte de nécrologe où il ne nous fait pas grâce des cousins les plus éloignés. Une autre fois, ce fut le tour de ses anciens professeurs. Il les énumère tous, l'un après l'autre, et consacre à chacun d'eux une pièce de vers plus ou moins longue, selon leur mérite et leur célébrité. Cette revue nous paraîtrait fort monotone si elle ne nous donnait quelques détails sur ce personnel des écoles du IVe siècle que nous cherchons à connaître.

Nous y voyons d'abord figurer des grammairiens grecs et latins; les deux langues classiques ont continué d'être la base de l'enseignement officiel. Il est pourtant visible que, dans les pays occidentaux, l'étude du grec commence à n'être plus aussi florissante. Ausone, tout en rendant justice au talent des grammairiens grecs de Bordeaux, s'accuse d'avoir peu profité de leurs leçons. Il ajoute

que les autres écoliers faisaient comme lui et que les résultats de cet enseignement étaient médiocres. Il en était de même en Afrique, où, du temps de Tertullien et d'Apulée, les lettrés parlaient grec aussi aisément que latin. Saint Augustin, qui a pourtant appris tant de choses, avoue que le grec lui causait, dans sa jeunesse, beaucoup de répugnance, et il est aisé de voir, dans ses œuvres, qu'il ne l'a jamais bien su. Ainsi s'accomplissait peu à peu la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident. Les grammairiens latins étaient, au contraire, en fort grande estime. Tous les élèves passaient par leurs mains et restaient longtemps dans leurs classes; aussi arrivaient-ils quelquefois à la fortune. Cependant l'opinion les mettait fort au-dessous des rhéteurs. Dans l'œuvre d'Ausone, les rhéteurs nous apparaissent comme de grands personnages que l'empereur vient souvent prendre dans leurs chaires pour les attacher à sa personne, comme secrétaires d'état, ou même pour en faire des gouverneurs de province et des préfets du prétoire. Ceux qui n'arrivent pas à cette fortune et qui ne quittent pas l'école n'en ont pas moins, dans la ville où ils enseignent, une situation brillante. Ils font souvent de riches mariages, ils épousent « des femmes nobles et bien dotées. » Leur maison est fréquentée par la bonne société; leur table a de la réputation, et l'on y est attiré moins par les dépenses que fait le maître que par les agrémens de son esprit et le charme de sa conversation piquante.

Pour comprendre comment les professeurs arrivaient quelquefois à être riches, il faut songer que leurs traitemens pouvaient s'élever assez haut. Ils se composaient de sommes payées par l'état ou par les villes et d'une rétribution que donnaient les élèves, c'est-à-dire d'un traitement fixe et d'un traitement éventuel. L'état, dans les rares chaires qu'il avait dotées, était ordinairement assez généreux; les villes, nous l'avons vu, ne se piquaient pas de bien payer les maîtres et de les payer régulièrement. La fortune, quand ils l'obtenaient, devait surtout leur venir de leurs élèves. Aussi travaillaient-ils à en attirer le plus qu'ils pouvaient dans leurs écoles. De là des luttes violentes entre eux, des rivalités passionnées, un désir ardent de se faire connaître, et l'emploi de procédes fort étranges pour répandre leur réputation. Du temps d'Aulu-Gelle, les grammairiens et les rhéteurs de Rome fréquentaient les boutiques de libraires. Là les occasions ne leur manquaient pas pour étaler leur science et faire assaut de belles paroles. Le père de famille, qui ne se fiait pas à la renommée et voulait choisir lui-même le maître de ses enfans, allait les entendre et se décidait pour le plus beau parleur. En Grèce, où les professeurs abondent, le combat pour la conquête des éleves est naturellement plus vif et plus difficile. D'ordinaire,

le grammairien s'entend avec le pédagogue, c'est-à-dire avec l'esclave qui est chargé, dans la maison, de surveiller le travail de l'enfant; il le corrompt par des présens, il le paie, et le pédagogue recommande au père le grammairien qui lui a le plus donné. A Athènes, c'est pis encore. Quand l'écolier débarque au Pirée, il y rencontre d'abord des partisans de chaque école philosophique qui essaient de l'embaucher, comme on y trouve aujourd'hui des recruteurs pour les divers hôtels de la ville. Tout n'est pas fini quand il a fait son choix, et les professeurs travaillent par tous les moyens à s'enlever leurs élèves. Il y en a, dit Philostrate, qui donnent de bons dîners, avec de jolies petites servantes, pour prendre les jeunes gens dans leurs filets. Libanius lui-même, l'honnête Libanius, ne se refusait pas d'user quelquefois de quelques réclames innocentes. Il priait les magistrats qui lui voulaient du bien, quand ils avaient entendu parler un de ses élèves et que le public paraissait content, de demander : « Où donc ce jeune homme a-t-il étudié? » C'était une manière de mettre l'école de Libanius en renom. Du reste, il comptait encore plus, pour son succès, sur son talent, et il avait raison. Le jour où il ouvrit son école d'Antioche, il n'avait que dix-sept auditeurs; après ses premières harangues, il en vint cinquante, et bientôt, nous dit-il, sa renommée fut si grande que l'on chantait ses exordes dans les rues. Le malheur, c'est que, lorsqu'on tient sa réputation et sa fortune de ses élèves, on est trop tenté de les ménager. Comme on a eu beaucoup de peine à les conquérir, on est prêt à faire beaucoup de concessions pour les garder. On n'ose plus les gronder, de peur qu'ils n'aillent chercher des professeurs plus indulgens. Les rôles finissent par être renversés, et ce sont bientôt les élèves qui deviennent les maîtres. Le sage Favorinus s'indignait de ces complaisances : « On voit, disait-il, des professeurs qui vont donner leur leçon chez les jeunes gens riches sans qu'on les ait appelés. Ils s'assoient devant la porte et attendent tranquillement que leur élève ait cuvé le vin qu'il a bu dans les festins de la veille. »

Des maîtres passons aux écoliers. Il y en avait, dans l'antiquité comme chez nous, deux variétés bien différentes : les bons et les mauvais. Les bons écoliers nous sont connus par quelques récits d'Aulu-Gelle. Cet excellent Aulu-Gelle, quoiqu'il soit arrivé à occuper des fonctions publiques, ne fut jamais qu'un de ces élèves honnêtes et appliqués qui redisent toute leur vie avec exactitude la leçon qu'on leur a faite. Il ne parle de ses professeurs que d'un ton attendri; l'époque heureuse pour lui est celle où il étudiait, et son souvenir le ramène toujours à l'école. Quand il y était, il faisait partie de cette élite d'écoliers qui s'attachaient plus particulièrement au maître et ne le quittaient plus. La leçon finie, les autres s'en vont; ceux-là restent. Il est rare que le maître ait un intérieur où il se retire

quand son école est fermée. D'ordinaire, il ne s'est pas marié. — Libanius disait à l'un de ses admirateurs, qui était venu lui offrir sa fille, qu'il ne voulait épouser que l'éloquence. — Ses élèves forment donc toute sa famille. Aussi vit-il avec eux dans la plus complète intimité; ils assistent à ses repas, ils l'accompagnent dans ses promenades et le suivent même au chevet d'un ami malade. La vie qu'ils mènent dans sa compagnie nous paraît fort grave et même légèrement ennuyeuse : pas un moment du jour qui ne soit consacré à des occupations savantes ; on lit pendant le repas ; en se promenant, on disserte. Le repos ne se distingue du travail que par la nature des questions qu'on traite. Ces questions, aussi bien celles des heures sérieuses que des momens de loisir, nous paraissent quelquefois minutieuses et futiles. Nous avons peu de goût pour ces recherches pédantes et cette érudition de surface, mais alors on en était charmé. La grammaire, la rhétorique, possédaient les esprits et les rendaient insensibles au reste. Aulu-Gelle raconte qu'il revint un soir, sur un bateau, d'Égine au Pirée, avec quelques-uns de ses camarades. « La mer était calme, dit-il, le temps admirable, le ciel d'une limpidité transparente. Nous étions tous assis à la poupe, et nous avions les yeux attachés sur les astres brillans. » Pourquoi croyez-vous qu'ils regardent ainsi le ciel? Pour avoir quelque prétexte de disserter lourdement sur la vraie forme du nom grec et latin des constellations. Voilà ce que trouvent de mieux à faire des jeunes gens qui côtoient les rivages de l'Attique par une belle nuit étoilée! Veut-on savoir ce qu'étaient pour eux les jours de fêtes et quelles folies ils se permettaient pendant le carnaval? Aulu-Gelle encore va nous l'apprendre : « Quand nous étions à Athènes, nous passions les saturnales d'une manière à la fois très agréable et fort sage, ne relâchant pas notre esprit, — car, suivant le mot de Musonius, relâcher son esprit, c'est la même chose que le lâcher (1) ou le perdre, — mais l'égayant et le reposant par des conversations piquantes et honnêtes. Nous nous réunissions tous à la même table, et celui qui, à son tour, était chargé des apprêts du repas, devait se procurer d'avance quelque livre d'un ancien écrivain grec ou latin avec une couronne de laurier pour être donnée en prix au vainqueur. Puis il préparait autant de questions qu'il y avait de convives. Quand il en avait donné lecture, on les tirait au sort. Le premier commençait, et, si l'on jugeait qu'il avait bien répondu, on lui donnait le prix. Sinon, on passait au voisin, et, quand la question restait sans réponse, on suspendait la couronne à la statue du dieu qui présidait au festin. Quant aux sujets pro-

(1) J'essaie de rendre le jeu de mot qui se trouve dans le latin : *Remittere animum quasi amittere est.*

posés, c'était l'explication d'un texte obscur ou d'un petit problème d'histoire, la discussion d'une opinion philosophique, un sophisme qu'il fallait résoudre, ou bien encore quelque forme étrange ou inusitée d'un mot ou d'un verbe dont on devait rendre compte. » C'est ainsi que, non-seulement à Athènes et à Rome, mais dans les lieux de plaisir et de joie, à Tibur, à Ostie, à Pouzzoles, à Naples, se passait le temps des fêtes pour Aulu-Gelle et ses studieux amis.

On pense bien que les mauvais écoliers avaient d'autres goûts et qu'ils se livraient à des divertissemens un peu moins pacifiques. Ils étaient bruyans, désordonnés; ils accueillaient les nouveaux arrivés par toute sorte de vexations et les forçaient de payer cher leur bienvenue. Ils formaient des associations qui en venaient quelquefois aux mains dans les rues. Il y en avait à Carthage qui s'appelaient les Ravageurs, *Eversores*, et qui faisaient le tourment de leurs professeurs et de leurs camarades. Ils troublaient le cours des maîtres qui ne leur plaisaient pas et les forçaient de fermer leur école. Pour leur échapper, saint Augustin prit le parti d'aller enseigner la rhétorique à Rome; mais il y trouva d'autres inconvéniens qu'il ne soupçonnait pas. Les élèves y avaient la mauvaise habitude de ne pas payer leurs professeurs; le jour de l'échéance, ils disparaissaient pour aller suivre un autre cours et passaient ainsi d'un maître à l'autre sans s'acquitter envers aucun. Ils vivaient pourtant sous une législation sévère et l'autorité les traitait souvent avec rigueur. Nous avons une loi fort curieuse de Valentinien Ier, qui montre toutes les précautions qu'on avait prises pour les tenir dans le devoir. On exige d'abord que, dès leur arrivée, ils se présentent au magistrat chargé du recensement de la cité (*magister census*) : ils doivent lui remettre le passeport que leur a délivré le gouverneur de leur province et qui contient, avec la permission de venir étudier à Rome, quelques renseignemens sur la situation de leur famille. Ils feront ensuite connaître à quel genre d'études ils se destinent et dans quelle maison ils logent, afin qu'on puisse les surveiller. La police aura l'œil sur eux. Elle essaiera de savoir comment ils se conduisent, s'ils ne font pas partie de quelque association coupable, s'ils ne fréquentent pas trop les spectacles, s'ils assistent à ces festins de mauvaise compagnie qui se prolongent jusqu'au jour. « Nous accordons le droit, ajoute l'empereur, au cas où un jeune homme ne se comporterait pas comme l'exige la dignité des études libérales, de le faire battre de verges publiquement et de l'embarquer pour le renvoyer chez lui. » Quant à ceux qui se conduisent bien et qui vaquent assidûment à leurs études, il leur est permis de rester à Rome jusqu'à l'âge de vingt ans. Passé ce temps, s'il y en a qui ne retournent pas volontairement dans leurs foyers, on aura soin de les y contraindre en leur infligeant une peine

humiliante. Voilà des mesures dont la sévérité prouve à quels excès se laissait quelquefois entraîner la turbulence des écoliers.

VI.

Le système d'enseignement dont nous venons d'étudier l'histoire n'est pas, comme tant d'autres institutions humaines, une œuvre de hasard, le produit de quelques circonstances fortuites; il n'a pas été non plus imaginé de toutes pièces par des politiques, imposé à l'empire par des hommes d'état prévoyans. A le prendre dans ses origines lointaines, c'est la réalisation d'une idée philosophique.

Tout le monde se souvient d'avoir lu, dans les prologues de Salluste, les belles phrases où il établit la supériorité de l'esprit sur le corps : « C'est l'esprit qui est le véritable maître de la vie... L'esprit doit commander, le corps obéir. Le premier nous rapproche des dieux; l'autre nous est commun avec les bêtes. » Cette idée ne nous semble aujourd'hui qu'un lieu-commun vulgaire, et nous sommes surpris de l'entendre proclamer d'un ton si solennel. Mais alors elle était nouvelle, surtout chez un peuple que sa nature portait à n'admirer guère que la force brutale. Aussi ne l'avait-il pas trouvée lui-même, elle résumait tout un long travail de la pensée grecque. Née dans les écoles des philosophes socratiques vers le IIIe siècle avant notre ère, propagée par les écrits des sages et parcourant le monde avec eux, acceptée peu à peu, chez les Grecs et les Romains, comme une incontestable vérité, elle finit par prendre un corps et se traduire en fait. Appliquée à l'éducation de la jeunesse, elle en changea le caractère. L'Hellène, dans les premiers temps, ne mettait pas une grande différence entre son esprit et son corps; comme ils lui sont nécessaires tous les deux, il les soigne autant l'un que l'autre. L'idéal qu'il imagine, le dessein qu'il poursuit dans l'éducation de la jeunesse, c'est d'établir entre eux une sorte d'harmonie. Les philosophes ont dérangé l'équilibre; en insistant, comme ils font, sur l'infériorité du corps, ils ont ôté le goût de s'en occuper. Aussi la gymnastique, qui tenait d'abord tant de place dans la vie des Grecs, ne tarde pas à être négligée et finit par disparaître.

Mais voici une autre conséquence : l'esprit étant le maître, le premier de tous les arts doit être celui qui donne le plus à l'esprit le sentiment de sa supériorité. Cet art, sans aucun doute, c'est l'éloquence. Cicéron, Quintilien, Tacite, l'ont bien montré dans les admirables tableaux qu'ils tracent des assemblées populaires. Qu'on se figure, sur la place publique d'Athènes ou de Rome, un peuple entier réuni, c'est-à-dire des gens endurcis à la peine, des artisans vigoureux, des paysans robustes. Ils savent qu'ils sont la force et

le nombre; ils s'agitent, ils menacent, ils éclatent en cris de fureur. Tout à coup un homme se lève, un homme pâli par l'étude et la réflexion, quelquefois fatigué par l'âge, le plus faible, le plus chétif de tous. Il parle, et peu à peu les colères tombent, les dissentimens s'apaisent; bientôt cette multitude divisée semble n'avoir plus qu'une âme, l'âme même de l'orateur, qui s'est communiquée à tous ceux qui l'écoutent. N'est-ce pas le triomphe le plus éclatant de l'esprit sur la force matérielle, de l'âme sur le corps? Et, s'il est vrai que l'éducation doit être surtout la culture de l'esprit, n'est-il pas naturel que l'art où la prédominance de l'esprit se manifeste d'une manière si visible en soit le fondement? C'est ainsi que l'éloquence prit, dans l'enseignement des peuples anciens, une place qu'elle n'a pas tout à fait perdue chez les modernes.

Est-il vrai, comme on l'a dit souvent de nos jours, qu'ils aient eu tort d'en faire la principale étude de la jeunesse? Je suis bien loin de le croire. Laissons de côté l'utilité directe qu'on trouve dans les pays libres, où la parole est souveraine, à enseigner de bonne heure aux enfans l'art de parler : à Rome, par exemple, c'était un talent nécessaire pour tous ceux que leur naissance appelait à la vie publique, et, comme ils ne pouvaient pas s'en passer, on comprend que leur premier souci ait été de l'acquérir. Mais les autres, ceux auxquels l'accès des honneurs était à peu près fermé et qui ne devaient avoir que très rarement, dans leur vie, l'occasion de parler en public, ne trouvaient-ils donc aucun profit à ces exercices oratoires auxquels on condamnait leur jeunesse? Je pense, au contraire, qu'ils leur étaient fort utiles. A ne les prendre que comme un moyen d'éducation générale, pour former non-seulement l'orateur, mais l'homme, et le préparer à tout, il n'y en a guère de plus efficace (1). Quand on veut composer un discours, faire parler un personnage réel ou imaginaire, dans une circonstance donnée, il faut d'abord trouver des raisons et les mettre en ordre; c'est une nécessité qui force les esprits paresseux à un travail salutaire. Ce qu'il y a d'un peu romanesque dans le sujet qu'ils ont à traiter est pour eux une excitation de plus. On s'imagine aujourd'hui qu'il sera plus facile à un jeune écolier d'exprimer ses sentimens véritables que d'entrer dans ceux des personnages d'autrefois : c'est une grande erreur. La vie ordinaire le frappe très médiocrement; il jouit en ingrat et presque sans s'en apercevoir des biens qu'elle lui prodigue. C'est en sortant un peu de lui qu'il se connaît mieux. L'effort qu'il lui faut faire pour parler au nom d'un autre éveille et ouvre son esprit, et il lui

(1) C'est ce que Sénèque le père exprimait avec beaucoup de bonheur, quand il disait à son fils : *Eloquentiæ tantum studeas : facilis ab hac ad omnes artes discursus; instruit etiam quos non sibi exercet.*

arrive qu'il apprend à distinguer ses impressions propres en essayant d'exprimer celles d'un étranger. Sans compter que, pour prêter à un personnage de l'histoire le langage qui lui convient, il faut le connaître, et qu'il faut connaître aussi ceux auxquels il parle, démêler leurs dispositions, deviner leur caractère, si l'on veut trouver les raisons qui pourront les convaincre : ce qui suppose une première observation du monde et de la vie. Il est donc certain que l'exercice de l'art oratoire n'est pas inutile aux jeunes intelligences, puisqu'il développe chez elles la fécondité de l'esprit, l'habitude de la réflexion, la connaissance d'elles-mêmes et des autres.

Mais s'il est bon que la jeunesse s'exerce dans l'art oratoire, convient-il, comme faisaient les anciens, de lui enseigner l'éloquence par la rhétorique? La rhétorique, je le sais, ne jouit pas d'une bonne renommée ; c'est un art suspect et discrédité. Je ne crois pas pourtant qu'il y ait jamais eu d'éloquence sans rhétorique ; chaque orateur se fait la sienne quand il ne l'a pas trouvée toute faite avant lui. Caton, l'ennemi des rhéteurs grecs, qui voulait à toute force les empêcher d'entrer à Rome, était un rhéteur à sa façon. Il avait remarqué certains procédés qui ne manquaient pas leur effet sur le peuple, et il les employait volontiers. Il les nota soigneusement dans ses ouvrages quand il devint vieux, et en transmit la connaissance à son fils. Ce n'était guère la peine, puisqu'il avait composé lui-même une rhétorique, d'être si sévère pour celle des Grecs, qui résumait la pratique de plusieurs siècles et contenait des observations si ingénieuses et si vraies. Quant à la déclamation, qu'on a tant attaquée et dont l'abus produit de si mauvais résultats, prise en elle-même et retenue dans de certaines limites, elle peut aisément se défendre. L'apprentissage de tous les métiers et de tous les arts se fait de la même façon ; la pratique s'y joint toujours à la théorie ; tous imaginent pour l'apprenti des exercices qui ressemblent à ce qu'il doit faire plus tard et l'y préparent. Et qu'est-ce que la déclamation sinon une manière de former un jeune homme aux luttes réelles par des combats fictifs, la petite guerre avant la grande?

Il n'y avait donc rien de blâmable dans le principe même de cette éducation. Voici d'où venait le péril. Si l'on n'avait pas tort d'enseigner la rhétorique aux jeunes gens, il était dangereux de la leur enseigner seule. Nous avons vu déjà qu'en réalité ils n'apprenaient qu'elle. Le grammairien, qui était chargé de tout le reste, avait trop à faire pour suffire à tout. Il se bornait à donner de toutes les sciences quelques notions confuses et n'enseignait que ce qu'il était indispensable à un orateur de savoir. Son cours, qui aurait dû avoir tant d'importance, était devenu une simple préparation à la rhétorique. Les élèves se trouvaient donc livrés sans contrepoids à

une seule étude, et les inconvéniens qu'elle peut offrir n'avaient plus pour eux de remèdes. Cicéron, avec son grand bon sens, a vu le mal, et il le signale dans son traité sur l'art oratoire (*de Oratore*). Il lui semble que la rhétorique toute seule ne suffit pas pour former l'orateur accompli et qu'il faut qu'il sache toutes les autres sciences à fond. C'est une exigence qui a paru excessive à quelques critiques; en réalité, Cicéron ne demande qu'une chose qu'il était facile de lui accorder : il veut qu'on fasse précéder la rhétorique d'un vaste enseignement qui soit sérieux et approfondi. S'il avait précisé davantage sa pensée, il aurait dit qu'il fallait donner plus d'importance aux leçons du grammairien, lui faire dans l'école une plus grande place et une situation plus haute, que l'histoire, les sciences exactes, la philosophie méritent d'être enseignées pour elles-mêmes et non pas seulement dans leurs rapports avec la rhétorique; enfin que c'est une grande force et un grand avantage pour l'orateur de ne pas s'être spécialisé trop vite. Mais le courant était trop fort, et Cicéron ne put pas l'arrêter; on alla plus loin encore après lui. Cicéron trouvait exagéré qu'on s'occupât de former l'orateur dès l'âge de sept ou huit ans, quand il entre dans les classes; Quintilien exige qu'on le prenne au berceau. Pour lui, ce n'est plus seulement le grammairien, c'est la nourrice qui est chargée de préparer l'enfant pour le rhéteur : elle doit veiller sur ses premiers mots comme sur ses premiers pas. On peut dire qu'il entre en rhétorique le jour de sa naissance.

La rhétorique, quand elle est seule et que rien n'en corrige l'effet, peut avoir des inconvéniens de plus d'une sorte, qu'il est inutile d'indiquer tous. Je n'en veux signaler qu'un qui me semble grave. Aristote fait remarquer avec beaucoup de bon sens que le raisonnement oratoire ne repose pas sur la vérité absolue, mais sur la vraisemblance et que les argumens des orateurs ne sont pas obligés d'être aussi rigoureux que ceux des philosophes. Quand il s'agit d'entraîner une foule ignorante et tumultueuse, un syllogisme aurait peu de succès. Pour se faire écouter et comprendre, l'orateur doit s'appuyer sur les opinions qui ont cours dans la société et suffisent à la pratique de la vie commune. On les appelle des vérités générales, mais elles ne sont vraies qu'en partie; on peut presque toujours leur opposer des vérités contraires, et, entre les unes et les autres, il est permis d'hésiter. La sagesse des nations aime à s'exprimer en proverbes; or, il n'y a rien de plus commun que de trouver des proverbes qui se contredisent sans qu'on puisse affirmer qu'aucun d'eux soit tout à fait faux ou entièrement vrai. Il s'ensuit qu'on peut souvent, dans les affaires humaines, soutenir le pour et le contre avec une apparence de vérité, et qu'il est facile, quand on le veut bien, de trouver des raisons probables pour deux causes

opposées. Voilà ce qu'apprend, en somme, la rhétorique ; et l'on comprend qu'il puisse être dangereux qu'un art qui ne repose que sur les probabilités et la vraisemblance soit étudié seul. Si la jeunesse qui se livre à cette étude n'a pas auprès d'elle un autre enseignement qui la ramène à la vérité, elle risque d'en perdre peu à peu le sentiment et le goût. C'est sur cette pente que glissa l'éducation romaine et l'on peut dire qu'elle descendit la côte jusqu'au bout. La déclamation devait préparer l'élève, par des plaidoiries fictives, à plaider un jour des causes vraies ; c'est un exercice qui ne lui est utile que si les sujets qu'on lui donne ressemblent à ceux qu'il aura plus tard à traiter ; or déjà, du temps de Quintilien, on choisissait de préférence dans les écoles des matières extravagantes. On les prenait tout exprès en dehors de la réalité et de la vie pour piquer la curiosité des jeunes gens et leur donner une occasion de montrer leur esprit ; les plus ridicules étaient précisément les plus goûtées, parce qu'il y avait plus de mérite à s'y faire applaudir. C'est ainsi que, d'excès en excès, on finit par ne plus faire vivre les élèves que dans un monde de fantaisie, où rien n'était plus réel, où l'on inventait des incidens romanesques, où l'on discutait des lois imaginaires, où des personnages de convention n'exprimaient que des sentimens de théâtre. De plus, on avait l'habitude de faire plaider aux jeunes gens, pour les mieux exercer, les deux causes contraires. Ils les soutenaient successivement l'une et l'autre avec la même indifférence, trouvant toujours quelque chose à dire, grâce aux vérités générales qui fournissent complaisamment des raisons pour tout, et quand ils avaient également réussi dans les deux plaidoiries opposées, ils en concluaient que le sujet par lui-même n'a aucune importance et que l'art consiste uniquement à trouver à propos de tout des argumens ingénieux et de belles phrases. Sur ces entrefaites, l'empire s'était établi et il avait supprimé les assemblées populaires ; c'était un changement grave dont l'école ne semble pas s'être aperçue. Elle continua à former des orateurs comme si le Forum n'était pas devenu muet et si la parole jouait toujours le même rôle dans les affaires de l'état. Loin de souffrir du régime nouveau, la rhétorique semble d'abord y gagner. Autrefois, elle préparait aux luttes politiques ; maintenant, elle devient son but à elle-même ; on n'apprend plus à parler que pour le plaisir de savoir parler. C'est ce que Sénèque exprime dans cette phrase énergique : *Non vitæ sed scholæ discimus*. Ce qui est étrange, c'est que jamais la parole n'a été plus aimée que depuis qu'elle ne mène à rien. L'éloquence de l'école, qui n'a plus à craindre la concurrence de l'autre, devient plus triomphante que jamais et s'enfonce dans ses défauts, que la pratique de la vie et la comparaison avec l'éloquence réelle ne peuvent plus corriger.

Il n'est pas douteux que cette éducation n'ait eu des conséquences fâcheuses pour l'empire. Soyons sûrs qu'elle a laissé sa marque sur les générations qu'elle a formées. Pour avoir quelque idée de ce qu'elle a pu faire des élèves, cherchons à savoir ce qu'étaient les maîtres : on doit pouvoir étudier sur eux-mêmes l'effet des leçons qu'ils donnaient aux autres. Les professeurs, nous l'avons vu, formaient alors une classe puissante et nombreuse. Dans cette foule, il devait se trouver des personnages très différens : la plupart pourtant se ressemblent, et ils ont des traits communs qu'ils tiennent du métier qu'ils exercent. Pline le jeune, parlant d'un rhéteur qu'il venait d'entendre, disait : « Il n'y a rien de plus sincère, de plus candide, de meilleur que ces gens-là : *Scholasticus est; quo genere hominum nihil aut sincerius, aut simplicius, aut melius.* » Je crois que Pline a raison, et que les « hommes d'étude » méritaient ordinairement les éloges qu'il leur a donnés. Leur vie appartenait toute au travail. S'ils voulaient atteindre à la perfection, — et tous y aspiraient, — ils ne pouvaient pas perdre un moment du jour. Toutes les dissipations leur étaient donc interdites et cette existence studieuse les préservait des dangers auxquels exposent ordinairement les loisirs. En même temps, ils sont fiers de leur art; les applaudissemens qui les accueillent les rendent pour ainsi dire respectables à eux-mêmes; ils se regardent comme les prêtres de l'éloquence et ne voudraient rien faire qui fût indigne d'elle. Ce sont donc ordinairement des gens honnêtes, mais, suivant l'expression de Pline, d'une honnêteté naïve : *nihil simplicius*. Comme ils vivent dans un monde imaginaire, ils n'ont guère le sens de la réalité. Ils ne vont pas au fond des choses et s'en tiennent volontiers aux apparences. L'habitude qu'ils ont prise d'appuyer leurs raisonnemens sur les opinions qui ont cours dans le monde les rend fort indulgens pour les préjugés. Ils les acceptent aisément et les répètent sans y trop regarder. Avant tout ils respectent les traditions et vivent du passé. Les rhéteurs de l'époque d'Auguste, dont Sénèque le père nous a transmis les déclamations, et ceux du IVe siècle, qui florissaient dans la Gaule, parlent et pensent à peu près de la même façon; sur les hommes et les choses ils ont les mêmes idées. C'est que l'école est de sa nature conservatrice; on y garde religieusement toutes les vieilles pratiques, toutes les anciennes opinions, et les erreurs même y sont traitées avec égard quand le temps les a consacrées. Voilà pourquoi les écoles de Rome se sont montrées d'abord si rebelles au christianisme. Il n'y avait pas là, autant qu'ailleurs, de ces âmes inquiètes, malades, tourmentées de désirs, éprises d'inconnu, à la recherche d'un nouvel idéal. Le rhéteur véritable éprouve une telle admiration pour son art, il en est si occupé, si possédé, qu'il ne découvre rien au-delà et que les nouveautés lui

sont suspectes. Jusqu'à la fin il s'en est trouvé un certain nombre que la nouvelle doctrine, partout victorieuse, n'a pas pu vaincre. Comme ils ne sont pas agressifs, ils ne lui résistent pas ouvertement, ils se contentent de ne pas s'occuper d'elle; ils ne l'attaquent pas, ils l'ignorent, ils feignent de croire qu'il ne s'est rien passé autour d'eux et que le monde continue son ancien train. Quand ils sont appelés à parler devant l'empereur dans quelque circonstance officielle, ils ne se demandent pas à quelle religion il appartient; ils invoquent sans façon les anciens dieux et continuent à tirer leurs plus beaux effets de la vieille mythologie. Ce qui est merveilleux, c'est qu'on les laisse dire et qu'un prince dévot comme Théodose, qui poursuit partout impitoyablement le paganisme, n'ose pas le proscrire de l'école.

Nous touchons ici à l'un des points les plus curieux et les plus surprenans de l'étude que nous avons entreprise : je veux parler de la confiance absolue, et, pour ainsi dire, du respect superstitieux qu'inspirait alors cette éducation à laquelle nous trouvons tant à reprendre. Dans les premiers temps, beaucoup de bons esprits avaient été frappés des dangers qu'elle présente. « C'est une école d'impudence, » disait Crassus, quand il entendait les applaudissemens dont les élèves saluaient les déclamations de leurs camarades. « C'est une école de sottise, » ajoutait Pétrone; et Tacite n'était pas beaucoup plus indulgent, dans son *Dialogue des orateurs*. Mais peu à peu ces protestations cessent, et à partir du IIe siècle personne n'attaque plus cette façon d'élever la jeunesse. A ce moment, la rhétorique triomphe aussi bien chez les Grecs que dans les pays de l'Occident; ces deux mondes, qui vont se séparant de plus en plus l'un de l'autre, se réunissent encore dans l'admiration qu'ils ont pour elle. Voudra-t-on me croire si je dis que c'est la rhétorique qui a rendu à la Grèce le sentiment d'elle-même et de sa supériorité sur les autres peuples? Il n'y a pourtant rien de plus vrai. Ce sentiment, elle l'avait à peu près perdu après sa défaite. Elle se chercha pendant près d'un siècle et ne sut que flatter bassement ses maîtres. C'est seulement avec l'empire qu'elle se réveille; et lorsque, sous Nerva, commence la seconde sophistique, il s'opère chez elle une sorte de renaissance. Nous avons peine à nous figurer l'enthousiasme qui accueillait les grands sophistes grecs lorsqu'ils sortaient de leurs écoles, dans quelque solennité publique, pour se faire entendre au peuple. Une foule composée de toutes les nations se pressait dans les lieux où ils devaient parler, et les étrangers eux-mêmes, qui ne pouvaient pas les comprendre, « les écoutaient avec ravissement, comme des rossignols mélodieux, admirant la rapidité de leur parole et l'harmonie de leurs belles phrases. » C'étaient des

ètes qui rappelaient celles que le dithyrambe et la tragédie donnaient autrefois aux Athéniens; la parole avait remplacé la poésie et la musique, et les contemporains d'Hérode Atticus ou de Polémon prenaient autant de plaisir en les entendant déclamer que leurs pères lorsqu'ils écoutaient un hymne de Pindare ou un drame de Sophocle.

L'admiration que les rhéteurs excitaient à Rome, pour être un peu moins bruyante, n'en était pas moins vive. Les représentations qu'ils donnaient aux grands jours dans les salles de lecture publique, et plus tard à l'Athénée, étaient suivies par tous les lettrés et accueillies par des applaudissemens unanimes. C'est sans doute au sortir d'un de ces triomphes que Quintilien appelait l'éloquence la reine du monde : *regina rerum oratio*, et qu'il proclamait d'un ton d'oracle « que c'est le don le plus précieux que les dieux ont fait aux mortels. » S'il en est ainsi, les écoles où l'on cultive ce présent du ciel deviennent de véritables sanctuaires, et l'art qui se pique de nous l'enseigner mérite toute notre vénération. Aussi le même Quintilien va-t-il jusqu'à prétendre « que la rhétorique est une vertu. » Nous sommes tentés de sourire de ces éloges exagérés; nous avons tort, et un peu de réflexion nous montre que l'enthousiasme de Quintilien peut aisément s'expliquer. Songeons que non-seulement les nations civilisées semblaient s'être alors entendues pour faire de la rhétorique le fondement de leur enseignement public, mais qu'elle charmait aussi les nations barbares. A peine les armées romaines avaient-elles pénétré dans des pays inconnus qu'on y fondait des écoles; les rhéteurs y arrivaient sur les pas du général vainqueur, et ils apportaient la civilisation avec eux. Le premier souci d'Agricola, quand il eut pacifié la Bretagne, fut d'ordonner qu'on enseignât aux enfans des chefs les arts libéraux. Pour les pousser à s'instruire, il les prit par la vanité. « Il affectait, dit Tacite, de préférer l'esprit naturel des Bretons aux talens acquis des Gaulois; en sorte que ces peuples, qui refusaient naguère de parler la langue des Romains, se passionnèrent bientôt pour leur éloquence. » A peine les Gaulois étaient-ils vaincus par César que s'ouvrit l'école d'Autun. Elle fut vite florissante, et nous savons que, quelques années plus tard, sous Tibère, les enfans de la noblesse gauloise venaient en foule y étudier la grammaire et la rhétorique. Pour nous faire entendre qu'il n'y aura bientôt plus de barbares et que les extrémités du monde se civilisent, Juvénal nous dit que, dans les îles lointaines de l'Océan, à Thulé, on songe à faire venir un rhéteur :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

Est-il surprenant que cet art, qui faisait ainsi des conquêtes pour Rome, n'ait pas semblé aux Romains aussi frivole qu'à nous? Ils sentaient bien qu'ils lui devaient une grande reconnaissance et que l'unité romaine s'était fondée dans l'école. Des peuples qui différaient entre eux par l'origine, par la langue, par les habitudes et les mœurs, ne se seraient jamais bien fondus ensemble si l'éducation ne les avait rapprochés et réunis. On peut dire qu'elle y réussit d'une façon merveilleuse : dans la liste des professeurs de Bordeaux, telle qu'Ausone nous l'a laissée, nous voyons figurer, à côté d'anciens Romains, des fils de druides, des prêtres de Bélénus, le vieil Apollon gaulois, qui enseignent, comme les autres, la grammaire et la rhétorique. Les armes ne les avaient qu'imparfaitement soumis, l'éducation les a domptés. Aucun n'a résisté au charme de ces études, qui étaient nouvelles pour eux. Désormais dans les plaines brûlées de l'Afrique, en Espagne, en Gaule, dans les pays à moitié sauvages de la Dacie et de la Pannonie, sur les bords toujours frémissans du Rhin, et jusque sous les brouillards de la Bretagne, tous les gens qui ont reçu quelque instruction se reconnaissent au goût qu'ils témoignent pour le beau langage. On est lettré, on est Romain, quand on sait comprendre et sentir ces recherches d'élégance, ces finesses d'expressions, ces tours ingénieux, ces phrases périodiques qui remplissent les harangues des rhéteurs. Le plaisir très vif qu'on éprouve à les entendre s'augmente de ce sentiment secret qu'on montre en les admirant qu'on appartient au monde civilisé. « Si nous perdons l'éloquence, disait Libanius, que nous restera-t-il donc qui nous distingue des barbares ? »

Ainsi les services que cette éducation a rendus aux Romains leur en cachaient les défauts. Elle leur avait été si utile qu'il ne venait à l'esprit de personne que Rome pût jamais s'en passer. C'est ce qui explique que ces pauvres empereurs, qui avaient tant d'affaires graves sur les bras, tant d'ennemis à combattre, tant d'adversaires à surveiller, se soient occupés jusqu'au dernier moment avec tant de sollicitude des écoles et des maîtres; voilà aussi pourquoi le christianisme, à qui cette éducation était manifestement contraire, n'a pas essayé, après sa victoire, de la détruire ou même de la changer. Probablement il aurait eu de la peine à y réussir. La société romaine s'y était attachée avec passion comme à sa dernière défense; elle lui semblait se confondre avec la civilisation menacée. — Le fait est qu'elle ne disparut qu'avec la civilisation elle-même, quand l'empire périt sous les coups des Goths et des Francs.

GASTON BOISSIER.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

II[1].

LES EXCÈS DE LA SPÉCULATION AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

I.

LA BANQUE DE LAW ET LA COMPAGNIE DES INDES. — FAVEUR DES BILLETS. — HAUSSE DES ACTIONS.

La mort de Louis XIV fit éclater une crise politique. Louis XV avait cinq ans, et la régence appartenait au duc d'Orléans, premier prince du sang. Mais le roi, par son testament, avait attribué tous les pouvoirs du gouvernement et la nomination à tous les emplois à un conseil de régence qu'il avait pris soin de désigner et dans lequel il avait placé aux premiers rangs le duc de Bourbon, le comte de Toulouse et le duc du Maine ; en donnant en outre à ce prince, assisté du maréchal de Villeroy comme gouverneur, l'édu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1883 et du 15 janvier 1884.

DÉMOSTHÈNE

ET SES CONTEMPORAINS

III.

DÉMOSTHÈNE AVOCAT (1).

I. A. Boullée, *Histoire de Démosthène*, 2e édition; 1867. — II. A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, 4 vol.; Leipzig 1856. — III. Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides und ihr Zeitalter*; Berlin 1864. — IV. Albert Desjardins, *les Plaidoyers de Démosthène*, 1862. — V. Cucheval, *Étude sur les tribunaux athéniens et les plaidoyers civils de Démosthène*, 1863. — VI. R. Dareste, *du Prêt à la grosse chez les Athéniens, étude sur quatre plaidoyers attribués à Démosthène*, 1867.

I.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où Démosthène, une fois sorti de l'adolescence par son inscription sur le registre électoral du bourg de Pæanée, avait annoncé le ferme dessein d'obtenir la restitution de son héritage. Nous l'avons suivi dans toutes les péripéties de son procès contre ses tuteurs; nous avons vu quels obstacles il avait rencontrés, quelle singulière persévérance il lui avait fallu pour affronter à lui seul, malgré sa jeunesse et sa pauvreté, toute une coterie d'hommes influens et riches étroitement ligués contre l'orphelin. Au prix d'efforts et de luttes où par deux fois il avait paru plus près d'un complet désastre que du succès, il avait fini par obtenir tout au moins une satisfaction morale et par recueillir qnelques débris de son patrimoine. Pour sortir de tous ces

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 15 novembre 1872.

procès qui s'engendraient l'un l'autre, il avait dû faire des sacrifices; mais, malgré le dédain avec lequel ses adversaires affectent de parler du résultat de ses poursuites, ce temps n'avait point été perdu. Dans ces épreuves, non-seulement le jeune homme avait trempé son âme et sa volonté; il s'était de plus habitué à combattre, au nom de la justice et du droit, les vices de son temps. Les Grecs ont de bonne heure aimé l'argent : les hommes de ce siècle y tenaient plus encore que ceux du précédent. C'était pour devenir plus riches que les tuteurs avaient oublié les promesses jurées près du lit d'un mourant; c'est pour jouir de leur fortune et travailler à la grossir que les contemporains de Démosthène négligent leurs devoirs civiques, et, quand ils sont contraints à la guerre par Philippe, se font remplacer à bord de leurs escadres par des mercenaires. Ce lâche amour du lucre et du plaisir qui endort la conscience, Démosthène en a souffert tout d'abord dans ses intérêts privés; c'est dans sa propre cause qu'il en a senti et signalé pour la première fois l'action pénétrante et corruptrice. Plus tard, homme d'état et orateur politique, il trouvera dans cette secrète et profonde maladie morale le principal obstacle à ses desseins. Ce qui fera le timbre et l'inimitable accent de son éloquence, ce sera l'indignation avec laquelle il luttera contre les sophismes de l'intérêt et de la peur; parfois même il les fera taire à force de chaleur et de sincère passion.

Ce qui n'a pas été pour Démosthène un moindre avantage, c'est qu'il fut pendant ses premières années de jeunesse préservé, comme par force, de toute dissipation. Dès lors Athènes tendait à devenir surtout une ville de plaisir; elle était déjà presque aussi renommée par ses cuisiniers que par ses écrivains et ses artistes. C'était toujours un centre politique important, une des trois premières cités de la Grèce, c'était même encore la capitale intellectuelle du monde hellénique; mais cette louange ne lui suffisait plus. Les poètes comiques la célébraient maintenant comme la métropole des gourmets et le rendez-vous des viveurs qui voulaient manger leur argent en bonne compagnie. C'était à Athènes que l'on trouvait le meilleur poisson, que l'on dégustait les sauces les plus savantes; c'était entre Athènes et Corinthe que se partageaient les courtisanes les plus célèbres. Avait-on, dès sa jeunesse, pris goût à ces voluptés, il était bien difficile ensuite de s'en détacher. Tout au moins on y perdait l'habitude du travail, on y laissait passer sans retour l'heure des sévères et fortes études. Il en était beaucoup et des mieux doués qui payaient plus cher encore cette séduction; ils s'accoutumaient à satisfaire tous leurs caprices, toutes leurs passions : aussi ne leur fallait-il pas longtemps pour se ruiner à ce jeu. On tenait pourtant,

ne fût-ce que par vanité, à continuer son train de vie; alors, si l'on jouissait de quelque crédit auprès du peuple et devant le jury, on se mettait à trafiquer de son influence ou l'on intentait des procès aux gens riches, afin de se faire payer son désistement ou d'obtenir une part de leurs dépouilles. Le métier, de tout temps, avait eu ses profits; jamais il n'avait rapporté ce qu'il donna aux contemporains du roi Philippe, qui eut à sa disposition, pour solder les traîtres, tout l'or du Pangée. Quelle tentation pour un Philocrate, pour un Démade, pour un Eschine, pour tous les gens de plaisir qui commençaient à sentir leur bourse vide! Une fois qu'on avait glissé sur cette pente, qu'il était difficile de la remonter! Démosthène avait une nature ardente et passionnée; s'il avait eu assez de fortune et de loisir pour essayer, jeune encore, de toutes ces distractions que ne se refusait presque aucun fils de famille, son génie eût-il porté d'aussi beaux fruits? En tout cas, à s'engager dans cette voie, notre orateur aurait perdu l'unité et la dignité de sa vie. Admettons qu'il aurait su, malgré de grands besoins d'argent, rester incorruptible; tout au moins il eût été bien plus tôt victime de ces imputations vagues et calomnieuses sous lesquelles il finit par succomber dans l'affaire d'Harpale. Un homme d'état qui ne fût point vénal, c'était à Athènes chose si rare que l'on y croyait à la dernière extrémité seulement et comme en désespoir de cause.

Ce fut donc un bonheur pour Démosthène que d'avoir ainsi, dès le début de sa carrière, à briser des obstacles, à prendre les hommes et la vie corps à corps. Ces laborieuses et fécondes années, il ne les employa d'ailleurs pas tout entières à préparer et à plaider ses procès. Nul doute que dès lors, par la conversation, par la lecture, par tous les moyens en son pouvoir, il n'ait travaillé à se donner une solide instruction générale. Il assistait aux débats des tribunaux et aux délibérations de l'assemblée, il était assidu aux représentations dramatiques, il étudiait les grands écrivains d'Athènes, ses poètes, ses prosateurs, les historiens surtout. Dans les ouvrages de sa maturité, on trouve une abondance de faits et de pensées, une variété de connaissances, une hauteur de vues, une certaine manière de posséder et de dominer son sujet, qui témoignent d'une culture étendue et profonde. Cela dépasse en tout sens Lysias et même Isée. On comprend donc que les anciens aient refusé de croire que Démosthène dût à Isée tout ce qu'il savait.

Il est telle vérité, presque vulgaire aujourd'hui, que ne soupçonnaient même point les érudits qui, sous les successeurs d'Alexandre, commencèrent à écrire l'histoire littéraire de la Grèce. L'enseignement scolaire et technique a sans doute son rôle dans le développement d'une intelligence active et vigoureuse; mais il n'y entre que

pour une part assez faible peut-être. Parmi les élémens que cette intelligence s'assimile, les plus importans sont ceux qu'elle emprunte aux livres qui la frappent, aux personnes distinguées qu'elle fréquente, aux grands spectacles qui la remuent, pour tout dire en un mot, au milieu où elle vit et comme à l'air qu'elle respire. C'est ce dont ne se doutent pas les Callimaque et les Hermippos, les Cæcilius et les Denys d'Halicarnasse; pour eux, tout don éminent qu'ils rencontrent chez un grand homme s'explique par l'action de tel ou tel maître qui le lui a transmis par ses leçons. Avocat et juriste, Isée leur paraissait trop spécial pour expliquer à lui seul tout Démosthène. Sa renommée était d'ailleurs bien modeste; il semblait qu'à un aussi glorieux élève il fallût des maîtres plus célèbres. Vers le temps de Cicéron, qui n'est ici que l'interprète des rhéteurs grecs, il est donc généralement admis que Démosthène a figuré parmi les auditeurs de Platon et ceux d'Isocrate. On aurait cru lui faire affront en ne lui ouvrant pas la porte des jardins d'Académos ou de la fameuse école de rhétorique. Ceux qui ont les premiers accrédité ces assertions obéissaient d'ailleurs à une tendance qui se marque dans toute l'histoire de la race hellénique. A quelque instant de sa longue carrière que l'on observe l'esprit grec, on y retrouve le même besoin d'ordre et le même procédé tout élémentaire de classification. S'agit-il de l'expédition des argonautes, du cycle thébain ou du cycle troyen, l'imagination des poètes s'arrange pour réunir, dans le navire Argo, sous les murs de Thèbes ou dans la plaine de Troie, tous les héros qui sont censés appartenir à telle ou telle génération mythique; elle les y amène chacun à son heure des points de l'horizon les plus différens. Alors même que certains traits, certains détails de la légende, sembleraient exclure l'idée de ce rapprochement, elle trouve toujours quelque moyen ingénieux et détourné d'assigner à chacun un rôle, fût-il épisodique, dans l'un ou l'autre de ces grands drames. On ne s'en tient pas là, on établit entre tous ces héros des rapports soit de filiation directe, soit de parenté ou d'alliance. Il en est de même, bien des siècles plus tard, quand le génie grec travaille à dresser l'inventaire de son merveilleux passé. Là aussi, peu à peu, à mesure que disparaissent les contemporains des derniers hommes de génie et que reculent et grandissent dans l'éloignement ces hautes figures de l'âge classique, l'imagination des conteurs et des grammairiens, — en Grèce, les grammairiens, eux aussi, ont de l'imagination, — est prise du désir d'établir un lien entre les hommes marquans d'un même siècle. Le rapport qu'elle emploie le plus volontiers pour réunir ainsi toute une série de noms, c'est le rapport de maître à élève. La mémoire trouve là un secours, et le goût des

combinaisons systématiques une satisfaction; mais plus d'une erreur s'introduit par cette porte dans l'histoire littéraire. Ce travail d'arrangement commence, pour les contemporains de Philippe, dans la capitale des Ptolémées. Déjà du temps de Cicéron, c'est chose admise que Démosthène et tous ses rivaux d'éloquence sont sortis de l'école d'Isocrate « comme les héros grecs des flancs du cheval de Troie, dans la nuit suprême d'Ilion. » L'image est heureuse et vive; cependant l'examen attentif des faits et des témoignages est loin de confirmer cette opinion.

Nous ne nous arrêterons point ici à discuter l'un après l'autre les textes qui mettent Démosthène en relation avec Isocrate et Platon; rien par exemple de plus invraisemblable que les anecdotes puériles recueillies à ce sujet par l'auteur des *Vies des dix orateurs*. On peut, pour ce qui concerne Isocrate, opposer aux vagues assertions des scoliastes le témoignage formel de Plutarque. Celui-ci affirme que Démosthène fut élève d'Isée et non d'Isocrate; il en donne même la raison. Denys d'Halicarnasse ne s'explique pas sur ce point; mais il indique, comme le plus célèbre des élèves d'Isocrate, l'historien Théopompe; c'est assez dire qu'il ne regarde point Démosthène comme l'un d'entre eux. Dans son discours sur l'*Antidosis*, Isocrate ne mentionne pas Démosthène parmi ses disciples, mais il nomme Onétor et son frère; or nous avons trouvé cet Onétor, dans le procès des tuteurs, parmi les ennemis personnels de Démosthène. En revanche, le premier discours que Démosthène écrivit dans une cause publique est dirigé contre un autre élève d'Isocrate, Androtion. Ceux des disciples d'Isocrate qui habitaient Athènes, pour la plupart ambitieux et riches, formaient une coterie puissante; or ce groupe témoigna tout d'abord à Démosthène une malveillance qui ne s'expliquerait point, s'il fût sorti de la même école. Enfin on a cru saisir chez Isocrate lui-même, dans un de ses derniers ouvrages, des allusions chagrines aux succès de Démosthène; si le vieillard s'était cru le maître du premier orateur de son siècle, n'aurait-il pas, avec son ingénieuse vanité, su faire valoir ce titre de plus à l'admiration des hommes (1)?

Pour ce qui est des relations avec Platon, l'opinion qui les admet ne repose pas sur des fondemens plus solides. Hermippos paraît l'avoir accréditée le premier vers la fin du IIIe siècle avant notre ère; il dit l'avoir trouvée dans des mémoires anonymes. Cicéron l'appuie sur l'autorité « d'une lettre de Démosthène. » Il n'a guère

(1) Si les discours *contre Kallippos* et *contre Lacritos*, attribués à Démosthène, étaient bien de lui, la preuve serait encore plus frappante; mais il y a tout lieu de croire que le premier de ces plaidoyers est d'Apollodore, et le second d'un auteur inconnu.

pu songer qu'à la cinquième; elle contient un bel éloge de la doctrine platonicienne, mais il n'y est point indiqué que Démosthène ait été, comme cet Héracléodore auquel la lettre est adressée, disciple du maître. De plus tous les critiques s'accordent à rejeter les lettres mises sous le nom de Démosthène. Les anciens d'ailleurs n'y regardaient pas de si près quand ils croyaient avoir trouvé un moyen spécieux de rattacher l'un à l'autre deux grands hommes du passé; un péripatéticien, pour relever la gloire de sa secte, n'avait-il pas imaginé d'avancer que Démosthène avait tiré toute son éloquence de la *Rhétorique* d'Aristote? Il fallut que Denys démontrât que la *Rhétorique* n'avait guère été composée que vers le temps de la bataille de Chéronée; notre orateur avait alors depuis longtemps déjà produit ses plus belles œuvres. Est-ce à dire que Démosthène ne doive rien à Isocrate ni à Platon? Ce serait aller beaucoup trop loin. L'un et l'autre étaient ses compatriotes et ses aînés; quand Démosthène entra dans la vie, leurs œuvres étaient dans toutes les mains. Un jeune homme qui a l'esprit ouvert, l'âme neuve et sensible, subit toujours l'influence de ses grands contemporains : de manière ou d'autre, quelque chose d'eux arrive jusqu'à lui et passe dans son être; il reçoit là des impressions qui donnent à son intelligence sa forme durable et sa physionomie particulière.

L'éloquence de Démosthène, éloquence d'action et de combat, est à certains égards l'opposé même de celle d'Isocrate, éloquence de luxe et d'apparat, qui prend son temps et ne suppose pas de contradicteurs. Ces deux hommes n'ont de commun que le patriotisme; on ne peut rien imaginer de plus différent que l'ensemble de leurs opinions et de leurs idées. Il n'en est pas moins facile de marquer ce dont Démosthène est redevable à l'auteur du *Panégyrique*. Un disciple d'Isocrate lui aurait prêté, racontait-on, ses cahiers d'école; il aurait eu ainsi connaissance des préceptes du maître. Nous ne savons quel fonds il faut faire sur cette anecdote. Vers la fin de la vie d'Isocrate, si celui-ci n'avait pas publié lui-même son cours de rhétorique, ce manuel avait servi à l'instruction d'un si grand nombre d'élèves qu'il devait être à peu près tombé dans le domaine public. En tout cas, Démosthène n'y trouvait rien qu'Isée ne lui eût aussi bien enseigné. Ce fut surtout par ses œuvres principales, par des discours tels que le *Panégyrique*, le *Plataïque*, l'*Archidamos*, qu'Isocrate agit sur Démosthène. C'est là, mieux que par tout autre exemple, que celui-ci dut apprendre comment l'expérience et les réflexions du politique pouvaient se traduire dans un langage où l'emploi continuel des termes abstraits n'enlevait rien à l'aisance et à la clarté; c'est dans cette prose, la plus savante et

la plus travaillée qui fût jamais, qu'il saisit tous les secrets de la période et du nombre oratoire.

Il n'est pas moins évident que Démosthène a lu Platon. Là ce ne sont pas des rapports extérieurs, des rapports de forme et de style que l'on peut signaler. La langue de Platon, sans jamais tomber dans cette corruption chère aux décadences que l'on appelle la prose poétique, rivalise avec celle des poètes par l'abondance et l'éclat des images; il n'est au contraire, dans toute la littérature grecque, pas de prose plus sévère et plus éloignée des tours poétiques que celle de Démosthène; il n'en est point qui semble plus fidèle à son rôle d'interprète de la réflexion appliquée aux choses humaines. A cet égard, on ne pourrait y comparer que celle d'Aristote; mais chez Aristote c'est la sereine raison du philosophe qui découvre les lois éternelles, qui jouit et fait jouir les autres de ces plaisirs de la recherche, « les plus hautes délices des êtres pensans; » chez Démosthène, tandis que la raison du politique étudie les faits et les causes, son âme de citoyen s'indigne des hontes qu'elle subit et des malheurs qu'elle prévoit. Chez lui, la pensée est échauffée par le sentiment patriotique, la raison même est passionnée, ce qui donne à son style un accent ému et vibrant que ne peut avoir celui d'Aristote.

C'est par un autre côté que Démosthène se rattache à Platon. Dans toutes ses harangues retentit l'écho de cette noble morale du devoir dont nous trouvons dans la *République*, dans le *Gorgias*, partout enfin chez le philosophe, l'immortelle expression. Les anciens l'avaient déjà remarqué. Le stoïcien Panætios, nous dit Plutarque, « affirmait que la plupart des discours de Démosthène sont fondés sur ce principe : le beau moral mérite par lui seul notre préférence. Ce principe, on le trouve dans ses discours *sur la Couronne*, *contre Leptine*, *contre Aristocrate*, et dans les *Philippiques*. L'orateur ne mène pas ses concitoyens à ce qui est le plus facile, le plus commode, le plus utile; il veut qu'ils placent la vertu et le devoir avant la sûreté même et le salut. » C'est encore Quintilien qui s'écrie : « Est-ce que ce fameux serment où Démosthène prend à témoin ceux qui sont morts pour la patrie à Marathon et à Salamine ne nous montre pas assez clairement que Platon a été son maître? » Panætios et Quintilien ont raison : ce ne peut être là une simple coïncidence; il y a comme un fidèle souvenir des leçons de Platon dans cette politique qui ne rougit point d'elle-même malgré l'insuccès, qui refuse de se laisser juger par l'événement. Démosthène ne veut s'occuper que de la valeur morale des actes qu'il a conseillés, comme le juste de Platon ne se soucie que d'être vertueux, sans s'inquiéter de la récompense ou des châtimens que les

hommes lui réservent. L'orateur trouve Athènes plus heureuse d'avoir été battue à Chéronée en faisant son devoir que si elle avait prospéré en s'effaçant et en abdiquant, comme le voulait Isocrate, ou en aidant Philippe à réduire la Grèce en esclavage, comme Eschine et Démade le lui auraient volontiers conseillé; c'est ainsi que le Socrate de Platon proclame que le juste, même insulté et persécuté par tous, même traîné en prison, puis mis en croix, est plus heureux que l'injuste au comble des honneurs, des richesses et de la puissance. Pour que, malgré tous les démentis qui lui furent infligés par la fortune, il soit resté toute sa vie fidèle à cet idéal, il faut qu'il l'ait conçu de bonne heure, dans ces années de jeunesse où les doctrines que nous embrassons et les sentimens qui nous remuent atteignent jusqu'au fond même de l'âme encore fraîche, molle et facilement pénétrable, y laissent une ineffaçable empreinte et en modifient pour ainsi dire la substance. C'est alors vraiment que l'homme se fait et s'achève; plus tard, quelque temps qu'il lui reste à vivre, les changemens ne seront qu'apparens. Tout ce qui viendra du dehors, émotions et idées, glissera sur le métal durci par la vie, ou ne fera qu'entamer et colorer légèrement la surface.

II.

C'était pour châtier ses tuteurs infidèles et pour se faire rendre l'argent volé que Démosthène, dès sa première jeunesse, s'était appliqué avec tant de zèle à l'étude de la rhétorique et du droit. C'était par intérêt ou plutôt par nécessité qu'il avait tâché d'apprendre à composer un plaidoyer et à parler en public. Il se trouva par bonheur que les obstacles et les difficultés qui semblaient devoir peser si douloureusement sur sa vie se tournèrent en aiguillons; les circonstances ne firent que le pousser violemment du côté où l'inclinait sa nature, où l'appelait son génie. Il combattait pour se préserver de la misère, lui et les siens, pour s'assurer l'indépendance, pour épargner la gêne à sa vieille mère, pour conquérir une dot à sa sœur; mais en même temps il prit goût à ce genre de travaux et de luttes, il s'aperçut qu'il pouvait songer à tirer parti des talens qu'il avait acquis comme malgré lui, sous la pression des événemens. Pourquoi ne remplacerait-il pas, comme avocat, son maître Isée, dont il s'était approprié, par un long et intime commerce, l'art savant et la science juridique? Pourquoi ne tirerait-il point parti d'une expérience qui lui avait coûté si cher? Si le succès l'y encourageait, ne lui serait-il point permis d'aspirer à un rôle plus brillant encore, à celui de ce Callistrate d'Aphidna,

dont l'habile et véhémente parole l'avait de si bonne heure ému jusqu'à l'enthousiasme? Quand il écoutait discuter au Pnyx ou devant le jury, il lui venait à l'esprit des idées, des argumens, des objections, des mouvemens d'éloquence et de passion. Il s'interrogeait donc et s'observait lui-même; il sentait sa pensée s'affermir, son intelligence devenir plus capable d'attention et de réflexion, son âme vibrer comme un instrument délicat et sonore; il sentait naître et germer en lui l'orateur.

En attendant, il travaillait. Plutarque nous a conservé de curieux détails sur la méthode qu'il suivait, sur les exercices auxquels il s'astreignait. Ces détails sont sans doute empruntés à des mémoires rédigés sinon par un contemporain de l'orateur, au moins par quelque lettré de la génération suivante, de celle que représente Démétrius de Phalère. On devinait dès lors que le temps des génies originaux était passé, qu'une ère venait de se clore pour la Grèce au moment où avait disparu ce groupe d'hommes éloquens et passionnés : les Eschine et les Démade, les Hypéride et les Démosthène, dont la vie comme la mort avaient eu quelque chose d'éclatant et de tragique. Aussi ceux qui, tout jeunes, avaient encore entendu retentir ces grandes voix maintenant éteintes par l'exil, le fer ou le poison, s'appliquaient-ils à recueillir curieusement leurs propres souvenirs et ceux de quelques vieillards, derniers survivans de cet âge héroïque et de ces luttes mémorables où ils avaient eu l'honneur de combattre, mêlés dans le rang, sous la bannière de l'un ou l'autre de ces illustres chefs.

Quelle que soit l'origine des renseignemens en question, ils ont d'ailleurs un caractère de vraisemblance trop marqué pour ne point mériter d'être reproduits. Démosthène, dit Plutarque, donnait pour base et pour stimulant à ses études ses relations avec le monde extérieur. Aussitôt qu'il était rentré à la maison, il repassait les faits qu'il avait entendu discuter, — en tant qu'ils soulevaient une question de droit, — et il prenait note de la solution juridique qui était intervenue. Les discours qu'il avait écoutés, il les récapitulait, il cherchait à en retrouver les divisions et même les périodes principales, les traits les plus frappans. A ce propos, il réfléchissait au parti que tel ou tel orateur avait tiré de telle ou telle idée, à l'adresse qu'il avait mise à tourner telle ou telle difficulté; il examinait, il vérifiait à nouveau les raisons qui avaient été données pour et contre. De tels exercices faisaient pour lui, de chaque débat politique et judiciaire auquel il assistait, une véritable leçon : ils aiguisaient son jugement, ils ouvraient son esprit, ils l'empêchaient de s'engouer de telle ou telle théorie; en un mot, ils le préservaient du danger de ne voir les choses que sous une seule face,

ils le défendaient de toute étroitesse d'esprit et de tout préjugé. C'est par ce travail personnel, poursuivi pendant plusieurs années, que s'expliquerait surtout l'art extraordinaire avec lequel plus tard, dans ses plaidoyers et ses discours, il sait prévoir, ébranler, réfuter à l'avance, quand il parle le premier, les argumens de la partie adverse.

C'était sur la manière de grouper et d'employer les idées que portaient ces études, toutes d'expérience et de pratique. Quelque intérêt qu'il y trouvât, elles n'empêchaient pas le jeune homme d'en continuer d'autres, plus théoriques et moins personnelles, dont le souvenir aussi s'est conservé. Point d'orateur qui soit moins rhéteur que Démosthène; il n'eût pourtant point été de son temps ni de son pays s'il eût dédaigné la rhétorique. Il avait débuté par là, sous la direction d'Isée; ce qu'il y avait à prendre dans ces préceptes et ces recettes, il le savait, il le possédait déjà, quand il sortit des mains de cet habile maître. Il n'en tint pas moins à se rendre compte des règles qu'avaient pu poser, des exemples qu'avaient pu donner d'autres écoles. Il lui fut facile, nous avons montré comment, de mettre à profit l'enseignement d'Isocrate sans suivre ses cours : il put lire ses traités et ses harangues. Cela ne lui suffit pas; il ne refusa point son attention même à des maîtres et à des écrits d'un ordre inférieur. Ainsi, nous raconte-t-on, il aurait étudié les traités et les discours d'Alcidamas, qui continuait, non sans jouir encore d'une certaine vogue, les traditions de Gorgias. Démosthène avait l'esprit trop sain, il avait été soumis à une trop sage discipline pour risquer d'être séduit par cette froide et prétentieuse élégance; ne fût-ce que pour mieux éviter ces défauts, il n'en voulut pas moins connaître les préceptes et les exemples que donnait une école maintenant déchue, mais dont le rôle, à son heure, avait été si brillant.

Pour des travaux aussi variés, pour l'étude des auteurs, de la rhétorique et du droit, pour cette révision et ce résumé des débats auxquels Démosthène avait assisté pendant la journée, pour la rédaction des plaidoyers que l'on commençait à venir lui demander, il lui fallait du temps, beaucoup de temps. Où le prendre, sinon sur les heures que le commun des hommes consacre au repos, sur la nuit et son silence? Le jour, alors même que l'on n'est pas appelé hors du logis par les affaires et le train de la vie, on se sent, dans sa propre demeure, à la merci des importuns; leur ferme-t-on sa porte, on ne réussit point à empêcher de pénétrer toutes ces rumeurs confuses qui envoient jusqu'au travailleur solitaire un écho des agitations et des passions de la ville; c'en est assez pour lui donner des distractions, pour lui rendre difficile de fixer long-

temps sa pensée sur un même objet. Il devait d'ailleurs être bien plus malaisé encore de s'isoler et de se recueillir à Athènes que dans une ville moderne, qu'à Paris même; les maisons y étaient de construction légère et toutes petites, mal défendues contre l'indiscrétion des fâcheux et les cris de la rue. Là, point de ces appartemens reculés, situés soit au fond d'une cour ou sur des jardins, soit au dernier étage de quelque haute maison, où l'homme d'étude peut trouver, au cœur même de nos quartiers les plus populeux, une retraite presque aussi calme et aussi sûre qu'au milieu des bois; de sévères consignes en protégent les abords, et les bruits du dehors, arrêtés par des murs épais et de lourdes tentures, n'y parviennent que changés en un lointain et sourd murmure; celui-ci, loin de distraire et de gêner l'esprit, devient plutôt alors pour la pensée une excitation solitaire. Cette voix de la cité qui monte, affaiblie, mais puissante encore, jusqu'au savant, à l'historien, à l'orateur renfermé dans son cabinet, courbé sur ses livres et ses papiers, elle lui rappelle qu'il y a là, tout près de lui, des hommes qui liront ses ouvrages et qui profiteront de ses découvertes, des foules que passionnera son éloquence, des juges qui le récompenseront, par leur estime ou même par la gloire, des efforts et des fatigues qu'il s'impose.

L'Athènes du IVe siècle avant notre ère n'offrait point à la vie studieuse et retirée les mêmes facilités. Le citoyen qui, par profession, tenait à suivre de près le mouvement des affaires et de la politique, à ne rien perdre des discussions du Pnyx et des tribunaux, ne pouvait guère, à l'exemple de Platon, se loger hors de la ville, dans la banlieue, parmi les oliviers, les platanes et les blancs peupliers qu'arrosaient, comme dit Sophocle, « les courans vagabonds du Céphise; » il fallait habiter dans le voisinage du Pnyx et de l'Agora, aux Skambonides, à Melitte ou à Kolyttos. Nous ne savons où se trouvait la maison patrimoniale de Démosthène, celle où il résidait encore au moment du procès contre ses tuteurs et où s'écoula tout au moins la première partie de sa vie; mais j'imagine qu'elle devait être située dans l'un de ces quartiers encombrés et bruyans, quelque part entre l'Acropole et la porte du Pirée. C'était dans cette région, la plus voisine tout à la fois du marché d'Athènes et de son port, que se groupaient les boutiques et les industries principales; le père de Démosthène devait avoir ses ateliers dans cette partie de la ville ou dans le Céramique, et sa demeure à peu de distance de ses ateliers. Partout là, dans les endroits où le roc affleure sur des collines maintenant désertes, on distingue encore les traces des maisons, étroites, nombreuses et pressées. Ces habitations n'avaient qu'un rez-de-chaussée et un premier étage; elles

n'étaient séparées l'une de l'autre que par des ruelles ou de petites cours fermées de murs assez bas; on y était trop près des passans et des voisins pour n'être point sans cesse dérangé.

D'ailleurs on ne restait guère chez soi; l'on sortait aussitôt le soleil levé. Était-ce jour d'assemblée, on montait au Pnyx. Sinon, après avoir fait un tour au marché pour acheter ses provisions, le commerçant et le journalier allaient à leur travail, les gens de loisir couraient après les nouvelles, et, pour les commenter, formaient sur la voie publique des groupes bruyans, semblables à ceux qui, dans la moderne Athènes, barrent si souvent le chemin aux voitures, là où se croisent les rues d'Éole et d'Hermès. La séance quotidienne du sénat attirait les politiques; mais parfois une barrière de bois, tirée devant la porte du Tholos, indiquait que ce corps siégeait *en comité secret* (ἐν ἀπορρήτῳ). C'était alors vers les tribunaux que l'on se dirigeait; on avait appris devant lequel d'entre eux se plaiderait, ce jour-là, le procès le plus intéressant, et la salle était bien vite remplie. Le suprême plaisir, c'était d'écouter quelque discussion entre orateurs de talent, quelque belle plaidoirie; quand l'assemblée et les tribunaux chômaient, on se rabattait sur la conversation. Comme le Vulteius Ménas d'Horace, les uns s'asseyaient sous l'auvent de quelque barbier,

. . . . . vacua tonsoris in umbra;

d'autres se promenaient en bavardant sous les portiques ou dans les cours et les allées des gymnases. On ne rentrait guère chez soi que pour y prendre ses repas, pour s'y reposer à l'heure de la sieste et pendant la nuit.

Il y avait là des conditions qu'il fallait accepter, sous peine de se retrancher du commerce des hommes; mais dans cette vie tout extérieure, comment faire à l'étude la place nécessaire? Démosthène n'hésita point; il employait ses journées comme le faisaient ses concitoyens, à fréquenter tous ces lieux de réunion; ses nuits, il les consacrait au travail du cabinet. Une extrême sobriété, dont il s'était fait une règle, lui permettait de réduire au strict nécessaire la part du sommeil. Un des reproches que lui adressaient plus tard ses ennemis, nous le savons par lui-même et par plusieurs témoignages contemporains, c'était d'être un buveur d'eau; on prétendait trouver là l'indice d'un mauvais caractère, d'un naturel insociable et farouche. Ce n'était qu'une sage précaution, un régime dont lui-même tempéra plus tard la sévérité. Tous les vins de Grèce sont capiteux; leurs fumées alcooliques eussent rendu le cerveau moins capable de supporter, sans en souffrir, la fatigue de la veille et du travail nocturne.

Démosthène se mettait-il à l'ouvrage après un frugal repas arrosé d'eau claire, et prolongeait-il ses études jusqu'à une heure avancée de la nuit, ou plutôt, s'endormant tout de suite après souper, ne se relevait-il pas vers les trois ou quatre heures du matin pour travailler jusqu'au moment où la ville recommençait à s'agiter et à bruire autour de lui? Peut-être cette dernière combinaison demande-t-elle au début, tant que l'habitude n'est pas bien prise, un plus pénible effort de volonté; mais elle est de beaucoup la meilleure, pour l'esprit et pour le corps tout à la fois. Plusieurs hommes éminens de notre temps, dont la verte et laborieuse vieillesse fait notre admiration, lui doivent peut-être le rare privilége d'avoir conservé, jusque dans leur grand âge, l'entier exercice de leurs hautes facultés. La veille du matin échauffe bien moins le sang, irrite bien moins les yeux et les nerfs que celle du soir. Le soir, on sent peser sur sa tête le poids des fatigues et des tracas du jour; pour s'appliquer à l'étude, il faut faire en quelque sorte violence à des organes déjà las, à une intelligence distraite et préoccupée. Le matin au contraire, l'homme tout entier sort du sommeil reposé et comme renouvelé. L'eau dont il baigne ses mains et son visage, les fraîcheurs de l'aube auxquelles il entr'ouvre bientôt sa fenêtre, tout concourt à un même effet : c'est alors que la conception est le plus vive et le plus lucide, la vue le plus nette. Si nous en croyons Cicéron, qui reproduit là quelque renseignement emprunté à ses sources grecques, Démosthène aurait été de cet avis. L'orateur, dit-il, s'irritait contre lui-même quand il arrivait par hasard qu'il ne fût point levé au moment où les ouvriers, avant le jour, partaient pour leur travail.

Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, Démosthène consacrait à l'étude une partie de ses nuits; le fait est certain. Encore bien des années après, Pythéas, un des hommes les plus spirituels du parti macédonien, faisait allusion, dans un débat, aux veilles obstinées de son illustre adversaire. « Tes traits d'esprit sentent l'huile, » lui disait-il d'un air méprisant, — à quoi Démosthène répondit non sans à-propos : « En tout cas, ta lampe en aurait bien d'autres à conter que la mienne. » Comme la plupart des hommes de son bord, Pythéas avait la réputation d'un viveur qui passait la nuit en orgies.

Ici, comme dans tous les chapitres de cette biographie, à côté de l'histoire nous rencontrons la légende, ces anecdotes puériles qui faisaient la joie des grammairiens et des sophistes de la décadence. Démosthène, racontait-on, afin d'être encore plus à l'abri des distractions, s'était fait construire un cabinet souterrain; il s'y enfermait pour lire et pour déclamer; du temps de Plutarque, ce caveau

était l'une des curiosités que l'on montrait à l'étranger qui visitait Athènes. La précision de ce renseignement n'a rien qui commande la confiance; tout au contraire serions-nous tentés de croire qu'il faut en faire honneur à l'imagination des *exégètes*, les cicérone, les domestiques de place de l'antiquité. On sait par plus d'un exemple avec quelle facilité s'accréditent ces fausses dénominations. Tout y contribue, les vanités locales, les prétentions des savans qui veulent paraître ne rien ignorer, les calculs de tant de gens intéressés à satisfaire, en l'exploitant, la curiosité des étrangers et la crédulité des badauds. Il paraît incontestable que, plus de quatre siècles après le temps où vivait Démosthène, la tradition attachait le souvenir et le nom de l'orateur à quelqu'un des nombreux silos que l'on observe encore, à demi comblés, dans les parties désertes de l'ancienne Athènes, ou bien à quelque chambre funéraire creusée dans le roc et semblable à celle que l'on avait imaginé d'appeler *la prison de Socrate*. A vrai dire, cette attribution était peut-être aussi peu fondée que cet autre caprice du préjugé populaire qui, dans les temps modernes, avait fait du *monument choragique de Lysicrate*, malgré l'inscription de l'architrave, la *lanterne de Démosthène*. Ce texte, des plus clairs, ne laisse subsister aucun doute sur le vrai caractère et la destination de ce charmant petit édifice, élevé, l'an 334 avant notre ère, pour perpétuer la mémoire d'une couronne décernée, dans un concours scénique, au chœur formé par les jeunes gens de la tribu Acamantide; il saute aux yeux que le beau fleuron qui le surmonte servait de support au trépied, prix de la victoire. On savait d'ailleurs par les anciens eux-mêmes qu'il y avait là, au nord-est de l'Acropole, toute une rue décorée de monumens semblables à celui qu'un heureux hasard a préservé de la destruction comme pour fournir à nos architectes un type classique des formes et des proportions de l'ordre corinthien. Il n'y avait point là place à l'erreur, ni même à l'hésitation; pourtant des voyageurs intelligens, par déférence pour l'opinion vulgaire, ont prétendu retrouver, dans le fleuron terminal, la forme emblématique d'une lampe, allusion aux laborieuses veillées de l'orateur (1). Plutarque et ses contemporains y regardaient de moins près encore; de pareils témoignages ne prouvent donc qu'une chose, c'est l'existence de la tradition au temps d'où ils proviennent.

(1) On trouve encore ces rêveries dans un livre publié il y a peu d'années, la deuxième édition de l'*Histoire de Démosthène*, par M. A. Boullée, livre tout plein de bons sentimens, mais qui témoigne d'un amour malheureux pour les lettres grecques. Il est triste de penser que le lecteur français qui voudrait se faire une idée de la vie de l'orateur n'ait à sa disposition que cet ouvrage médiocre, tout plein d'erreurs et d'incohérences, tandis que l'Allemagne possède un travail aussi critique et aussi complet que possible, le grand ouvrage d'Arnold Schæfer.

Quant au fait que cette tradition prétendait attester, nous serions assez disposés à le révoquer en doute. Dans la vie, les choses se passent bien plus simplement, sans autant de mise en scène; quand on a le ferme propos de travailler, on n'est point, surtout la nuit, forcé, pour se recueillir, de descendre à la cave. Ce serait pourtant aller bien loin que de déclarer impossible ce qui n'est que suspect et assez peu probable. Soit alors, soit plus tard, Démosthène a pu habiter une de ces maisons adossées à quelque escarpement, qui profitaient de la situation pour s'agrandir aux dépens de la colline; il a même pu parfois chercher le silence et la fraîcheur dans le cellier, dans quelque réduit employé d'ordinaire comme magasin ou comme grenier. Mais on ne s'en tenait pas là : Démosthène, racontait-on, se serait enfermé dans ce même cabinet souterrain pendant des semaines, il y serait resté, à plusieurs reprises, deux ou trois mois de suite, sans mettre le pied dehors. L'envie pouvait le prendre, avant le terme qu'il s'était fixé, de s'échapper de cette prison; pour se mettre hors d'état de céder à cette tentation, il se serait, au début de sa captivité volontaire, fait raser tout un côté de la tête. Avant que barbe et cheveux eussent repoussé, il ne pouvait songer à reparaître en public : il eût été accueilli par des huées et des rires. Rien de plus invraisemblable, on peut même dire de plus ridicule que toute cette histoire. Démosthène, dans la période de sa vie à laquelle semble s'appliquer le mieux ce récit, avait déjà fait l'épreuve de sa volonté, on pourrait presque dire de son obstination. Il pouvait assez compter sur sa propre énergie pour n'avoir pas à se défier de lui-même et à prendre de pareilles précautions contre la défaillance et le caprice.

Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a de bizarre et de mesquin dans ces petits moyens; il semble qu'un nouveau coup de rasoir et une perruque mise à propos eussent tiré Démosthène d'embarras, le jour où sa réclusion lui fût devenue trop insupportable. Des raisons plus sérieuses nous déterminent à refuser toute créance à ce récit. L'idée d'une retraite aussi absolue et aussi prolongée est en contradiction formelle avec ce que Plutarque nous apprend des exercices habituels du jeune homme; elle ne s'accorde pas mieux avec les nécessités de la carrière à laquelle il se préparait et où il s'était déjà engagé. Nous savons avec quelle assiduité et quelle attention toujours en éveil il fréquentait l'assemblée, le sénat et les tribunaux, trouvant partout matière à des observations, qu'il classait et digérait ensuite dans le silence du cabinet; or à Athènes comme dans tous les pays vraiment libres, la vie politique n'était jamais suspendue. En s'isolant ainsi, pendant de longues semaines, pendant des mois entiers, dans une sorte de cachot, Démosthène aurait

risqué de perdre le fil des discussions pendantes, de n'être plus au courant quand il reparaîtrait. D'ailleurs, comme tout avocat qui débute, il cherchait la clientèle; n'était-ce pas en se montrant le plus souvent possible à la barre des cours de justice, en causant avec ceux qui l'entouraient et en leur donnant son opinion motivée qu'il pouvait attirer les yeux et se faire connaître? Qui donc aurait été le chercher dans cet obscur asile où vous le reléguez? Chez les Athéniens comme à Paris, comme partout ailleurs, celui qui prétend s'imposer au public doit avant tout se garder de se laisser oublier. Le mathématicien, le physicien, l'astronome, le chimiste, un Descartes, un Galilée, un Copernic, un Lavoisier, ceux qui étudient les lois éternelles des nombres et de la matière, les mouvemens des astres dans l'espace ou les affinités des atomes, peuvent s'enfermer dans leur cabinet ou dans leur observatoire, vivre au milieu de leurs instrumens et de leurs appareils, de leurs fourneaux et de leurs creusets; occupés à trouver des formules pour les plus hautes abstractions où puisse s'élever la pensée ou à dégager des phénomènes les rapports constans qui se cachent derrière leurs fugitives et changeantes apparences, ils peuvent se séparer des hommes, pour se rappeler à leur souvenir, de loin en loin, par quelqu'une de ces étonnantes découvertes qui renouvellent la science et qui semblent reculer les limites du monde. Il en est tout autrement du moraliste et de l'historien, à plus forte raison de l'avocat et du politique. Ce que ceux-ci étudient, ce ne sont pas des relations idéales ni les propriétés de la matière, ce n'est même pas l'homme abstrait du philosophe, c'est ce qu'il y a de plus complexe parmi les êtres qui nous sont connus, l'homme concret, l'homme de telle race et de telle époque, bien plus encore, un certain nombre d'individus, un groupe de contemporains et de concitoyens. Pour agir sur ce groupe, pour avoir prise sur lui par la parole, il faut y rester sans cesse mêlé; par une expérience de toutes les heures, de tous les instans, il faut arriver à connaître le fort et le faible de ces âmes que l'on se propose de gouverner par la parole, il faut en venir à prévoir, comme le marin devine la tempête, non-seulement ce que l'on peut appeler les mouvemens réguliers de l'opinion, mais ses fantaisies et ses brusques caprices. Celui qui se propose d'acquérir cette science doit, l'oreille, les yeux et l'esprit toujours ouverts, vivre au plus épais de la mêlée humaine. Ses observations, il ne les notera pas, comme aujourd'hui l'astronome et le physicien, sur un registre spécial; mais, grâce à l'habitude qu'il prendra d'associer rapidement certaines idées, grâce surtout aux heures de méditation et de travail qu'il saura se réserver, elles se déposeront et s'ordonneront au fur et à mesure dans son intelligence, elles se graveront dans sa

mémoire, elles y formeront avec le temps un riche et vaste répertoire où il retrouvera, dans toute conjoncture difficile, d'utiles points de comparaison, quelque souvenir du passé qui lui fera comprendre le présent et deviner l'avenir. Ainsi s'acquièrent cette expérience des hommes et cet art de les manier, ce sang-froid et ce coup d'œil qui nous frappent aujourd'hui chez les plus illustres vétérans du barreau français et de nos assemblées politiques.

III.

Parmi ceux qui, soit intérêt, soit curiosité, suivaient les débats des tribunaux, on n'avait point pu ne pas remarquer la manière dont Démosthène avait conduit ses propres affaires, la connaissance des lois et le talent de discussion dont il avait fait preuve dans tout le cours de cette pénible lutte judiciaire, dans les plaidoyers qu'il avait prononcés contre Aphobos et contre Onétor. L'effet produit aurait été assez grand pour que, dès l'année qui suivit la fin de ce long procès, les cliens se soient déjà présentés. Schæfer, non sans vraisemblance, attribue aux années 361 ou 366 les discours *contre Spudias* et *contre Calliclès;* il y reconnaît des œuvres de jeunesse du grand orateur, qui n'avait alors que vingt-cinq ans. Isée fut peut-être pour beaucoup dans ce résultat; peut-être concourut-il, avec un efficace empressement, à lancer le jeune avocat, comme nous dirions aujourd'hui, à lui créer une clientèle. Il était fier d'un élève qui dès ses débuts lui avait fait honneur; plusieurs années de vie commune et de communs travaux l'avaient mis à même d'apprécier mieux que personne cette noble nature; il avait dû peu à peu s'attacher à un pareil disciple, pressentir l'essor que prendrait, si les circonstances le favorisaient, un génie de si haute volée. La somme considérable, les 10,000 drachmes que Démosthène lui avait payées, sous une forme ou sous une autre, comme prix de ses leçons, contribuaient à lui assurer la richesse ou tout au moins l'aisance; il se sentait vieillir, il aspirait au repos. N'est-il pas naturel de supposer qu'à ce moment, à mesure qu'il se détachait des affaires, il envoya à Démosthène d'abord quelques-uns, puis bientôt un plus grand nombre de ceux qui venaient lui demander d'écrire pour eux des plaidoyers? Il pourrait avoir commencé par se décharger sur son élève des causes les moins importantes et les moins rétribuées, pour finir enfin, sous la contrainte de l'âge, par lui tout abandonner. N'est-ce point ainsi que chez nous, avant de quitter la barre, les avocats célèbres se préparent et se désignent des successeurs? S'intéressent-ils à un jeune homme, ils l'emploient d'abord à travailler, sous leurs yeux, comme secrétaire; ils lui donnent des dossiers à examiner, des affaires à instruire; un peu plus

tard, ils l'envoient plaider à leur place. Les cliens, les avoués, les juges s'accoutument ainsi à la figure et à la parole du débutant; les occasions ne lui manquent pas de montrer ce qu'il vaut ou ce qu'il pourra valoir un jour; s'il manque aux occasions, c'est à lui-même qu'il doit s'en prendre.

De quelque manière que lui soient venus les cliens, Démosthène commença donc de bonne heure à faire le métier de *logographe* ou de fabricant de plaidoyers (1). Il l'exerça, ce semble, avec succès et profit pendant une quinzaine d'années au moins, jusqu'au moment où il fut conduit, par les circonstances et par son génie, à passer du rôle de chef de l'opposition à celui de premier ministre du peuple athénien. Les affaires publiques durent alors, le plus souvent, l'absorber presque tout entier; en intervenant à tout propos dans les procès privés, il aurait d'ailleurs risqué de compromettre pour un mince profit sa haute situation politique. Nous ne croyons pourtant point que, même à cette époque, Démosthène homme d'état se soit absolument interdit de composer des plaidoyers pour autrui (2). Quand la prise de Thèbes par Alexandre et ses victoires d'Issus et d'Arbelles, en réduisant Athènes à l'impuissance, eurent fait des loisirs à ses politiques, Démosthène paraît être revenu au métier de sa jeunesse (3); il y pouvait trouver à la fois des ressources pécuniaires qui lui serviraient à soutenir son train, et une occupation qui l'aidait à passer le temps et à se consoler d'un grand rôle perdu. C'est ainsi qu'en France, depuis le commencement du siècle, on voit, le lendemain de chacune de nos révolutions, revenir au barreau les avocats qui sous le régime précédent ont été députés ou ministres. Du pouvoir ou de la tribune, les événemens les ont rejetés dans la vie privée; ce n'est cependant point en vaincus qu'ils reparaissent sur le théâtre de leurs premiers succès. De toute manière, malgré la catastrophe dont ils ont été les victimes et parfois les auteurs, leur réputation n'a pu que gagner à l'éclat de ces luttes auxquelles ils ont été mêlés; leur prestige s'en est accru, et, pour peu qu'ils soient appliqués et laborieux, ils voient bientôt les avoués et les cliens reprendre en foule le chemin de leur cabinet.

Dans le recueil des ouvrages qui nous sont arrivés sous le nom

(1) Pour plus de détails sur la situation et l'art de l'avocat athénien ou du *logographe,* voyez les études consacrées à Antiphon et à Lysias dans la *Revue* du 1er février et du 15 août 1871.

(2) Le discours *contre Bœotos sur le nom* est de 350 ou de 349, l'*Exception contre Pantænetos* de 346 ou 345.

(3) La chose serait certaine, s'il était prouvé que Démosthène est bien l'auteur des discours composés pour des affaires de prêts maritimes qui ont pour titre *contre Zénothémis, contre Phormion, contre Lacrite* et *contre Dionysodore;* mais il y a de bonnes raisons pour douter que deux au moins de ces discours soient de Démosthène.

de Démosthène, on en compte trente-trois qui se présentent, non comme des discours par lui prononcés devant les tribunaux ou devant l'assemblée, mais comme des plaidoyers qu'il aurait composés pour autrui. Il y a, pour qui veut étudier de près cette intéressante collection, une première distinction à faire : de ces discours, un certain nombre n'appartiennent pas à Démosthène, comme nous en avaient avertis déjà Denys d'Halicarnasse et d'autres critiques de l'antiquité. C'est à l'époque alexandrine et, selon toute apparence, par les soins de Callimaque, à la fois érudit et poète, que ce recueil aurait été formé, que les discours auraient été rangés dans l'ordre où nous les lisons encore aujourd'hui; or il n'est point douteux que ce travail n'ait été fait avec quelque précipitation et sans grand discernement. Les libraires, pour donner plus de valeur à leur marchandise, les employés au catalogue, pour s'épargner des recherches ennuyeuses, étaient enclins à inscrire, sous le plus léger prétexte, un nom célèbre en tête des manuscrits dont ils avaient fait l'acquisition à Athènes; c'est ainsi que se trouvèrent attribués à Démosthène et à deux ou trois de ses contemporains les plus renommés des ouvrages qui appartenaient à des orateurs et à des logographes de second ou troisième ordre, oubliés déjà moins d'un siècle après leur mort. Pour plusieurs des plaidoyers compris parmi les œuvres de Démosthène, le doute n'est point permis, et nous avons des raisons péremptoires de lui en refuser la paternité; il en est d'autres qui, pour des motifs d'ordres divers, paraissent justement suspects. Parmi les compositions auxquelles l'éditeur alexandrin a pour jamais attaché le nom du grand adversaire de Philippe et d'Alexandre, il n'en est guère plus de la moitié qui ne soulèvent point quelques doutes spécieux, et où nous puissions nous tenir pour assurés de reconnaître la main même et l'œuvre certaine de Démosthène (1).

Parmi les discours authentiques, il y aurait encore des catégories à établir. Certains plaidoyers ont été rédigés par Démosthène pour être prononcés dans des causes publiques, dans des procès où la politique était en jeu; notre orateur, sans y paraître de sa personne, y était engagé d'intérêt et de passion. D'autres au contraire, le plus grand nombre, ont un caractère purement privé. Démosthène y plaide, en vrai logographe, une affaire qui ne le touche par aucun

(1) C'est dans les *Beilage* ou Appendices, qui forment la seconde partie du troisième volume d'Arnold Schæfer, qu'il faut chercher l'appareil et les résultats de toute cette critique. On trouvera, page 316 de cette partie, le tableau dans lequel il résume les conclusions de la vaste enquête à laquelle, reprenant à nouveau et contrôlant tous les travaux de ses prédécesseurs, il a soumis tous les ouvrages dont se compose la collection démosthénienne.

côté. Tantôt c'est qnelque procès civil, une question de contrat, d'héritage, de tutelle ou d'état; tantôt c'est une instance qui serait chez nous du ressort de la police correctionnelle, une demande de réparation provoquée par des mauvais traitemens, des injures ou des calomnies. C'est à ce dernier groupe de plaidoyers que nous emprunterons, pour l'étudier ici, le discours *contre Conon*. Le sujet n'en a rien de bien important par lui-même, ni qui semble fait pour piquer très fort la curiosité; il s'agit d'une simple action de *coups et blessures* (αἰκίας), intentée, à propos d'une querelle de corps de garde, par un inconnu, dont nous savons à peine le nom, à l'un de ses ennemis, un brutal qui n'a pas laissé dans l'histoire plus de trace que le plaignant. Tout est dans l'art, déjà signalé par les anciens, avec lequel l'avocat a su mettre en œuvre cette pauvre matière.

Dans l'exorde, le demandeur, Ariston, pose sa plainte et indique pourquoi il s'est contenté d'une action de *coups et blessures*. Il aurait pu donner à son instance une autre forme, de manière à faire tomber sur la tête de Conon un châtiment plus sévère; s'il s'en est abstenu, ce n'est pas que son droit soit douteux, c'est que, jeune encore, il a voulu témoigner de sa déférence pour les conseils de parens, d'amis plus avancés dans la vie, c'est que, par égard pour leurs avis, il s'est décidé « à ne pas se montrer, dans le redressement de ses injures, plus ardent qu'il ne convient à son âge. Ainsi ai-je fait, ajoute-t-il,... et pourtant rien ne m'eût été plus doux, Athéniens, que de le voir condamné à mort! » Ce cri de haine a quelque chose de naïf et de sauvage; le plaignant semble le laisser échapper malgré lui, sous l'impression trop vive encore des injures qu'il a reçues. Cet involontaire et rapide oubli de la modération qu'il s'est commandée donne à son langage un accent de sincérité plus marqué; il lui sert aussi pour amener le récit des faits de la cause. Avant de raconter les actes de violence sur lesquels se fonde la demande actuelle, Ariston remonte aux origines mêmes de l'inimitié dont le poursuivent ceux qui l'ont si fort maltraité, Conon et ses fils, dignes enfans d'un tel père :

« Nous quittâmes Athènes, il y a trois ans de cela, pour nous rendre à Panacte, où nous avions ordre de tenir garnison. Les fils de Conon, que voici, avaient leur tente près de nous, à mon grand déplaisir. C'est là en effet ce qui a donné naissance à notre querelle et à tous nos froissemens. Vous allez voir comment. Dès que ces hommes avaient pris leur repas du matin, ils passaient la journée entière à boire, et ils ne se départirent pas de cette habitude tant qu'ils restèrent dans cette garnison. Quant à nous, nous conservions dans le service les habitudes que

nous avions contractées à Athènes. Aussi, à l'heure qui est pour les autres celle du souper, ils étaient, eux, déjà échauffés par le vin. Les esclaves qui nous servaient furent leurs premières victimes. Notre tour vint ensuite. Sous prétexte que nos esclaves les enfumaient en faisant notre cuisine ou leur parlaient mal, à tort et à travers ils donnaient des coups, répandaient des seaux d'immondices, et versaient sur nous leur urine; en un mot, il n'y avait pas de grossièreté ni d'insulte qu'ils ne nous fissent. Lorsque nous vîmes cela, grande fut notre colère. Nous nous bornâmes d'abord à marquer notre dégoût; mais, comme ils persistaient sans relâche à nous jouer des tours, toute mon escouade alla en corps trouver le stratége et lui dire ce qui s'était passé. Pour moi, je n'ai agi qu'avec mes camarades. Le stratége adressa des reproches à ces hommes et les punit non pas seulement à cause des grossièretés qu'ils avaient commises envers nous, mais encore d'une manière générale pour tous les méfaits dont ils s'étaient rendus coupables dans le camp. Quant à eux, bien loin d'y mettre un terme et d'en rougir, ils fondirent sur nous, dans la même soirée, dès que la nuit fut venue; ils commencèrent par dire des injures et finirent par me porter des coups. Ils poussèrent de tels cris et firent un tel tapage autour de la tente que le stratége et les taxiarques accoururent, et avec eux un certain nombre de soldats comme nous, qui nous mirent à l'abri de tout acte de violence et nous empêchèrent d'en commettre nous-mêmes, insultés comme nous l'étions par ces gens-là. Les choses étaient donc allées très loin, et, quand nous fûmes de retour ici, il y eut entre nous, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'irritation et d'inimitié. Je ne pensai pas cependant que je dusse leur intenter une action, ni leur demander en aucune façon compte de ce qui s'était passé. J'étais simplement résolu à me tenir dorénavant sur mes gardes, et à faire en sorte de n'avoir aucun rapport avec de pareilles gens (1). »

Par sa vive et familière simplicité, ce récit dut plaire aux juges, vieillards auxquels il rappelait les campagnes de leur jeunesse, les nuits passées sous la tente, les repas au grand air, dans ces beaux sites où se dressaient, au milieu des montagnes, les forteresses destinées à protéger les frontières de l'Attique, Panacte et Décélie, Eleuthères et Phylé. Pour nous aussi, n'emprunte-t-il pas un intérêt tout particulier et comme une surprenante réalité aux souvenirs de ces dernières années, de la guerre et du siége, de la garde mobile et de la garde nationale? Parmi ceux qui ont traversé ces épreuves, arrachés par le devoir à leurs occupations et à leur cercle ordinaires, il n'est personne qui ne songe sans quelque plaisir à l'agrément qu'il a trouvé dans certains rapprochemens inattendus

(1) Ici, comme pour les discours *contre Aphobos* et *contre Onétor*, nous empruntons encore à M. R. Dareste sa traduction inédite.

et dans les longues conversations, bientôt intimes et confiantes, auxquelles provoquait l'oisiveté forcée du rempart ou du camp. De ces hasards et de ces épanchemens sont nées souvent des amitiés qui ont survécu aux circonstances, et qui comptent aujourd'hui parmi les meilleures et les plus solides. En revanche, qui n'a présentes à la mémoire bien des scènes désagréables amenées, entre gens d'une même compagnie et d'une même escouade, par la différence des éducations et des goûts, par un contact forcé de tous les momens, qui devenait, à la longue, irritant et pénible au dernier point? Qui ne ressent encore quelque chose de la colère qu'il a parfois éprouvée quand il se voyait contraint d'entendre des propos grossiers, de subir des entretiens dont la lourde gaîté contrastait si cruellement avec le malheur des temps? Ceux même à qui la chance n'avait point assigné de trop insupportables compagnons étaient-ils, par cela même, à l'abri de toutes les misères que peut entraîner cette cohabitation obligatoire? Non certes. Point de chambrée où n'existassent deux factions ennemies, le parti des gens sensés qui savaient dormir ou qui tout au moins voulaient reposer sur leur botte de paille ou leur lit de camp, celui des irréguliers qui, sous un prétexte ou sous un autre, préféraient passer la nuit à jouer, à boire et à chanter. Malgré l'étroitesse et la dureté du matelas, vous aviez fermé les yeux, vous sentiez venir le sommeil; mais tout à coup vous étiez réveillé par de grands éclats de voix, et cependant l'instant approchait où vous auriez une patrouille à faire, une garde à monter! Révolté, furieux, vous vous dressiez sur votre séant; comme l'hoplite athénien dont nous avons reproduit les griefs, vous faisiez appel à l'autorité, d'ailleurs presque toujours impuissante, du sergent ou du lieutenant; vous lanciez aux perturbateurs une volée d'injures, et votre indignation était parfois si vive que, sans les camarades, vous les eussiez bien volontiers pris à la gorge. Reportons-nous à tous ces épisodes de notre vie militaire, qui semblent déjà si loin, quoique deux années à peine les séparent de l'heure présente; nous comprendrons dans quelles dispositions de violente et mutuelle antipathie durent rentrer à Athènes, quand ils quittèrent la garnison de Panacte, Ariston et les fils de Conon. Pendant des semaines, peut-être pendant des mois, les conflits avaient été quotidiens, et c'était la surveillance des officiers qui seule avait empêché ces sentimens d'éclater en voies de fait et en rixe sanglante; les franchises de la vie civile allaient leur permettre de se donner un plus libre cours. Voici comment le plaignant présente les faits que vise sa demande.

« Peu de temps après notre retour de Panacte, je me promenais, selon mon habitude, le soir dans l'Agora, avec Phanostrate de Céphise, jeune

homme de mon âge. Survient Ctésias, fils de Conon, en état d'ivresse, descendant le long du Léokorion, près des maisons de Pythodore. Il nous aperçut, poussa un cri, et se parlant à lui-même comme un homme ivre, sans que l'on pût entendre ce qu'il disait, passa devant nous pour monter à Mélité. Là (comme nous l'avons su depuis) étaient réunis à boire, chez Pamphile le cardeur, Conon que voici, un certain Théotime, Archébiade, Spintharos, fils d'Eubule, Théogène, fils d'Andromène, une assez nombreuse compagnie. Ctésias les fit tous lever, et marcha vers l'Agora. Le hasard voulut que, ayant tourné au Pherréphattion et revenant sur nos pas, nous fussions précisément devant le Léokorion; nous y rencontrâmes ces hommes, une mêlée s'engagea. L'un d'eux, que l'on n'a pu reconnaître, s'élança sur Phanostrate et le saisit; Conon que voici, son fils et le fils d'Andromène m'entourèrent, se jetèrent sur moi, me dépouillèrent d'abord de mon manteau, puis d'un croc-en-jambe me firent tomber dans le ruisseau, et m'arrangèrent si bien à force de coups de pied et de bourrades de tout genre que j'en eus la lèvre fendue et les yeux gonflés à ne plus les ouvrir. En un mot, ils me laissèrent en si mauvais état que je ne pouvais ni me relever ni proférer une parole. Couché par terre, je les entendais dire toute sorte d'injures. Je ne parle pas du reste, ne me souciant pas de les noircir. Il y a d'ailleurs certaines choses que j'hésiterais à appeler de leur nom devant vous; mais voici un fait qui montre bien l'insolence de cet homme et qui prouve bien que toute l'affaire a été conduite par lui. Il se mit à chanter, contrefaisant la voix du coq qui pousse son cri de victoire, et les autres lui disaient de faire le battement d'ailes avec les coudes. Des passans survinrent et m'emportèrent nu comme j'étais, pendant que ces hommes s'enfuyaient avec mon manteau. Quand j'arrivai à la porte de chez moi, ce ne fut qu'un cri de douleur de la part de ma mère et de ses servantes. On me porta au bain, non sans peine, et, quand je fus bien essuyé, on me montra aux médecins. Pour preuve de ce que j'avance, je vais vous produire les témoins. »

Est-il besoin de faire ressortir ce qu'il y a dans ce récit, plus encore que dans le précédent, d'habileté discrète et savante? Remarquons d'abord l'extrême précision avec laquelle sont indiqués le lieu de la scène et les mouvemens de tous les acteurs; tous ces endroits étaient familiers aux juges, que rien ne pouvait mieux disposer à se représenter les choses telles que les leur mettait sous les yeux celui qui semblait si bien se souvenir des moindres détails. Vers le début est jetée, comme en passant, une petite phrase où le plaignant raconte sa première rencontre avec Ctésias, fils de Conon; l'orateur y insiste d'autant moins que le fait a dans son système plus d'importance. Tout en paraissant se borner au rôle de

rapporteur fidèle, il suggère à ses auditeurs la pensée de rapprocher ce cri que pousse Ctésias et ces paroles qu'il se murmure à lui-même de son prompt retour en nombreuse et turbulente compagnie. Les juges en concluront qu'il y a eu de la part de Ctésias et de Conon préméditation et guet-apens, que Conon et ses compagnons de table sont redescendus tout exprès sur l'Agora pour faire à leur adversaire un mauvais parti; ils tiendront d'autant plus à leur idée qu'ils se figureront être arrivés d'eux-mêmes à cette conclusion. Une impression analogue doit être produite par le tableau que trace Ariston de la joie indécente à laquelle son ennemi s'abandonne après ce bel exploit; rien ne s'accorde mieux avec ce qu'il a déjà raconté des façons de l'homme violent et grossier qui le poursuit de sa haine, rien ne peut mieux contribuer à les rendre tous odieux, Conon, ses fils et leurs dignes acolytes, viveurs de bas étage dont il reprend et achève le portrait dans d'autres parties de son plaidoyer. Il les montre plus loin faisant partie de vraies sociétés de débauche où l'on s'affuble de surnoms dont le seul que nous osions traduire en français équivaudrait assez bien au titre de *compagnons de la bouteille :* on s'y enivre, on y porte, on y reçoit des coups à propos de courtisanes que l'on se dispute; on s'amuse, après boire, à parcourir les rues, à rosser et à détrousser les passans, « à dévorer les viandes consacrées à Hécate dans les carrefours, à ramasser de tous les côtés, pour s'en régaler ensemble, les chairs que l'on enlève aux porcs offerts en sacrifice expiatoire par les magistrats au moment de leur entrée en charge. »

Ces gens de joyeuse humeur, dont on peut apprécier par ces traits les goûts distingués, se proposent, dit Ariston, de tourner devant le tribunal la chose en farce et en plaisanterie; ils railleront leur adversaire, qui fait tant de bruit et d'embarras pour quelques horions donnés et rendus. Le plaignant a prouvé, par des témoignages partout mêlés fort à propos au récit, qu'il n'y a jamais eu provocation de sa part; il démontre de même, par le témoignage des médecins appelés auprès de lui, qu'il s'en est fallu de bien peu que la prétendue plaisanterie de Conon n'eût une issue tragique. A la suite des coups qu'il avait reçus, il fut pris d'une maladie qui le conduisit à l'extrémité; sans une évacuation de sang, qui se fit naturellement et en grande abondance, il était perdu, et ses parens auraient eu à traîner Conon devant l'aréopage, comme coupable d'assassinat sur la personne d'un citoyen. Haussant alors le ton, l'orateur indique, explique et justifie les lois dont il invoque en ce moment la protection. Pourquoi le législateur a-t-il établi toute cette série d'actions pour *injures,* pour *voies de fait,* pour *coups,* pour *blessures volontaires,* qui se tiennent entre elles et se supposent

l'une l'autre? C'est pour arrêter aussitôt que possible, dans la route où il serait tenté de s'engager, l'homme violent et emporté; c'est pour imposer un frein à l'offenseur, et pour empêcher l'offensé de se faire justice à lui-même, de provoquer ainsi des représailles qui bientôt ensanglanteraient la cité. Le fait le moins considérable, celui de l'injure, a été incriminé, ce semble, en vue de celui qui est le dernier et le plus grave de tous. On a voulu prévenir les meurtres. On a craint que l'injure ne conduisît aux coups, les coups aux blessures, les blessures à l'homicide. Pour chacun de ces faits, les lois donnent une action distincte et ne s'en rapportent pas, pour l'appréciation, à la colère et au caprice du premier venu.

En examinant ces lois, Ariston prouve qu'il a volontairement modéré sa plainte, qu'il aurait pu, sans dépasser son droit, poursuivre Conon au criminel, ne point se contenter de l'action civile et d'une satisfaction pécuniaire. Loin de lui tenir compte de cette réserve devant le tribunal de l'arbitre, où le différend a d'abord été porté, Conon n'a cherché qu'à gagner du temps, à soulever des incidens délatoires, à produire de faux témoins. Ces témoins, qui reparaîtront devant le jury, Ariston, ou plutôt Démosthène, s'attache d'avance à en ébranler le crédit; il fait connaître « ces gens qui vont boire avec Conon et qui font avec lui bien d'autres choses encore. » « Beaucoup d'entre vous, dit-il plus loin, connaissent, je le crois, ce Diotime, cet Archébiade, ce Chérétime aux cheveux blancs, qui prennent pendant le jour une figure austère et qui affectent de vivre en Spartiates; ils se drapent dans le manteau des philosophes, ils portent des chaussures grossières, mais ensuite, une fois réunis et mis ensemble, ils ne reculent devant aucune mauvaise action, devant aucune turpitude. Écoutez leur langage plein de noblesse et de séve juvénile : « Ne nous servirons-nous pas de témoins les uns aux autres? N'est-ce pas un devoir entre camarades et amis? Quel est donc ce fait si grave dont il veut faire la preuve contre toi? Des témoins affirment qu'ils l'ont vu recevoir des coups? Eh bien! nous déclarerons, nous, qu'on ne l'a pas même touché. — On lui a enlevé son manteau? — Nous déclarerons que c'est eux qui ont commencé. — Il a fallu lui recoudre la lèvre? — Nous dirons, nous, que tu as eu la tête cassée, ou n'importe quoi. »

Conon se proposait de nier, sous la foi du serment, les faits allégués par le demandeur; il avait préparé toute une scène pathétique, « il voulait faire tenir ses enfans auprès de lui, et prétendait jurer sur leur tête, en prononçant certaines imprécations formidables et terribles. » Revenant encore sur la mauvaise réputation du personnage, Ariston a beau jeu à déclarer « que l'on ne doit ajouter foi aux sermens d'un homme qu'après avoir considéré sa vie et

son caractère; » puis il demande lui-même à prouver par un serment, dont le greffier lit la formule qui avait été signifiée à la partie adverse, les mauvais traitemens qu'il a subis, sans avoir rien fait pour les provoquer, de la part de Conon.

La péroraison, qui suit cette discussion et cette réfutation des plus serrées, est simple, mais noble et ferme. Le plaignant y présente sa cause comme celle de tous les citoyens, exhorte les Athéniens qui l'entendent à venger dans sa personne l'ordre insolemment troublé, les lois outragées. « Voici donc ce que je vous demande, juges, maintenant que je vous ai bien expliqué quel est le droit, et que j'ai prêté serment devant vous. Si l'un d'entre vous eût été traité comme moi, il aurait du ressentiment contre son agresseur; eh bien! ne soyez pas plus indulgens envers Conon à raison de ce qu'il m'a fait. Gardez-vous de croire qu'il s'agit uniquement, dans ces sortes d'affaires, d'une querelle privée, d'accidens qui peuvent arriver à tout le monde. Quelle que soit la victime, vous devez lui venir en aide et lui faire droit; vous devez voir d'un mauvais œil ces hommes, qui se montrent hardis et téméraires avant de faire le mal, imprudens et roués devant la justice, et qui ne respectent ni l'opinion publique, ni l'usage, ni rien au monde, quand il s'agit d'échapper à une condamnation... Songez-y, si vous renvoyez Conon des fins de la demande, beaucoup feront comme lui. Il s'en trouvera moins, si vous le condamnez. »

L'orateur ajoute quelques mots sur les services que son père et lui ont rendus à la république, le premier comme triérarque, tant qu'il a vécu, lui-même en portant les armes quand la république a réclamé son concours, tandis que Conon, ni aucun des siens, n'ont rien de semblable à dire. Il termine par ces paroles, conformes à la tradition du barreau athénien : « Je ne vois pas qu'il me reste rien de plus à ajouter. Je pense que vous avez présent à l'esprit tout ce que j'ai dit. »

Cette trop courte analyse ne doit point dispenser d'étudier le discours lui-même, qui mérite d'être lu tout entier; mais peut-être suffira-t-elle à donner quelque idée de la manière et du talent de Démosthène considéré comme avocat, ou, pour mieux dire, comme *logographe*, comme rédacteur de plaidoyers. Dans le discours *contre Conon*, auquel ressemblent plusieurs ouvrages du même maître, Démosthène réunit aux qualités qui firent le succès de Lysias celles qui distinguent Isée. De Lysias, il tient l'art d'entrer dans le caractère et dans le rôle du personnage qu'il fait parler, de se transformer en lui, si l'on peut ainsi parler, de produire l'illusion la plus complète. Par la vraisemblance et la vivacité du récit, par l'art d'y semer des détails sensibles et pittoresques, de faire voir la

chose telle que l'on a intérêt à la présenter, il est bien près d'égaler son modèle; je ne sais pourtant s'il y a dans tout Démosthène, en ce genre, une seule narration qui puisse vraiment soutenir la comparaison avec celle que nous avons tirée du discours *sur le meurtre d'Eratosthène,* surpris en flagrant délit d'adultère et mis à mort par le mari dont il avait séduit la femme. Où Démosthène est tout à fait supérieur à Lysias, c'est dans ce qu'il a appris d'Isée : il tire des témoignages un bien autre parti, il les place, les encadre, les développe et les discute avec une bien autre habileté; il connaît bien mieux les lois, il remonte à leurs principes, il en expose le sens et la portée avec une autorité dont rien chez Lysias ne peut donner l'idée. Enfin, pour n'insister que sur les différences les plus notables, des figures de pensée dont Lysias ignore encore l'usage animent et colorent son style; c'est le dilemme, c'est l'apostrophe, ce sont des interrogations brusques et passionnées, ce sont des mouvemens oratoires dont l'élan et la variété nous avertissent que l'éloquence attique n'a plus de progrès à faire, qu'elle touche à sa perfection.

Ce n'est point là le seul intérêt que présente toute cette partie des œuvres de Démosthène : comme on a pu le voir par les quelques passages que nous avons cités du discours *contre Conon,* il n'est pour ainsi dire pas une page de ces plaidoyers qui ne nous fournisse des renseignemens originaux sur la vie publique et privée des Athéniens, des traits de mœurs curieux, des anecdotes que nous chercherions en vain chez les historiens. Il n'est qu'une classe de monumens qui puisse rivaliser à cet égard avec les plaidoyers des Attiques, c'est le recueil des fragmens de la comédie moyenne et de la comédie nouvelle; mais Alexis, Diphile et Ménandre sont perdus : nous ne touchons, nous ne remuons là que des miettes et des débris; nous n'avons pas même une scène tout entière, souvent le morceau conservé s'interrompt au moment même où nous nous sentons sur la voie de quelque importante découverte, où nous croyons tenir quelque curieux détail. Ici tout au contraire nous avons sous la main des œuvres étendues, variées et complètes; comme elles ont été écrites non pour la postérité, mais pour les besoins du moment, tous les usages, toutes les idées, toutes les passions, tout le mouvement de la société athénienne, s'y réfléchissent comme dans un clair et fidèle miroir. Pourquoi, jusqu'à ces dernières années, en a-t-on tiré si peu de parti? Mieux vaut travailler à combler cette lacune, à réparer cet oubli, que de perdre le temps à chercher les raisons qui l'expliquent.

GEORGE PERROT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1873.

Il y a quelque chose comme trois semaines déjà qu'un mouvement politique équivalent presque à une révolution s'est accompli entre le matin et le soir d'un jour du mois de mai. Il n'a changé ni les institutions, ni le cadre de la vie publique française, ni la nature des pouvoirs, ni même le nom de ces pouvoirs et du régime que les événemens nous ont fait. Il a mis un président de la république à la place d'un président de la république, des ministres nouveaux à la place des ministres anciens, et, par une conséquence heureuse d'une paix intérieure patiemment reconquise depuis deux ans sur la confusion et le désordre, tout s'est réalisé non pas sans bruit, non pas sans une certaine tension d'un moment, mais sans secousse violente, sans agitation et sans trop de danger. Il faut rendre cette justice à tout le monde que, la situation étant donnée, on a fait ce qu'on a pu pour éviter d'envenimer une crise dont on sentait la gravité. Ce n'est pas le chef du dernier gouvernement qui a cherché à embarrasser ses adversaires, ses successeurs, en essayant de retenir ou de disputer un pouvoir dont il ne s'est servi que pour rendre la paix et l'ordre à la France. Les vainqueurs du 24 mai, de leur côté, ont certainement mis du zèle à désarmer les défiances, à rassurer sur le caractère et les suites de l'événement qui les portait aux affaires; ils se sont empressés de désavouer toute pensée de coup d'état ou de coup de tête en renouvelant sous toutes les formes cette déclaration, que rien n'était changé dans les institutions. Les partis, à leur tour, sauf les tirailleurs d'avant-garde et les irréguliers, les partis ont tout d'abord émoussé quelque peu leurs violences et leurs colères. Dans l'assemblée, le premier moment a été à la satisfaction intime du succès chez les victorieux, à la surprise, à l'attente et au recueillement chez les vaincus. Quant au pays, il a vu le spectacle de loin et d'un œil tranquille; il a connu le dénoûment presque aussitôt que la crise, il s'est calmé avant d'avoir eu le temps de s'émouvoir sérieusement, et en définitive tout s'est passé mieux qu'on ne l'aurait cru, mieux qu'on ne

LA PHÉNICIE

D'APRÈS LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Ernest Renan, *Mission de Phénicie,* 1 vol. in-4° de texte et 1 vol. in-folio de planches, Paris 1874.

L'œuvre de l'homme est si vaine sur la terre, les monumens qu'il élève pour l'éternité tombent si vite en poudre, les arts, les religions et les littératures, enfans de son génie, vivent si peu de jours, que le voyageur qui parcourt aujourd'hui la côte syrienne du Carmel à l'Oronte pour voir les lieux où furent Tyr, Sidon, Byblos, Aradus, villes saintes où le monde se rendait en pèlerinage, reines des mers aussi fières, aussi puissantes qu'Albion, ne retrouve ni temples, ni cités, ni inscriptions antiques, rien que des débris émiettés, des nécropoles violées et des cendres sans nom. C'est au pays de Canaan que doit aller celui qui veut se donner le spectacle de l'universelle caducité. Là, au pied des alpes fleuries qu'on nomme le Liban, sur un sol arrosé par les plus belles eaux de la terre, parmi les campagnes, les vergers, les jardins les plus délicieux, sous les bénédictions du ciel, par les travaux de l'homme, s'élevèrent les villes fortes des Hittites, des Amorrhéens, des Girgaséens, des Hivites; sur la côte, c'étaient les états des Sidoniens, des Giblites, d'Arka, de Sinna, de Simyra et d'Hamath.

Les Cananéens habitaient-ils déjà le pays lorsqu'un pharaon de la sixième dynastie, Papi, vingt-huit siècles avant notre ère, repoussa les tribus de la Syrie du sud? Au dire d'Ouna, qui conduisait les armées d'Égypte, elles firent brèche dans des enceintes fortifiées, coupèrent les figuiers et les vignes, incendièrent des champs de blé. C'est dans la même contrée qu'un peu plus tard, sous la douzième dynastie, un transfuge égyptien vint à la cour du roi de

Tennou et reçut de ce chef un bon pays nommé Aa : « il a des figues et du raisin, et produit plus de vin qu'il n'a d'eau. Le miel y est en quantité, ainsi que les oliviers, les plantations et les arbres. » Voilà la terre de promission, *arrosée de lait et de miel*, où, plus de mille ans après, les éclaireurs de Josué cueillirent les raisins, les figues et les grenades qu'ils montrèrent aux Israélites. Un des bas-reliefs du tombeau de Noumhotep, à Beni-Hassan, nous montre les costumes et les armes de ces Sémites asiatiques à l'époque dont nous parlons, sous la douzième dynastie : ils sont armés de lances et de haches de bronze, d'arcs de grande dimension, de carquois portés au dos et de massues, vêtus de tuniques descendant jusqu'aux genoux et laissant les bras nus, ou de pagnes étroits bridant sur la hanche; les robes des femmes tombent plus bas; elles sont chaussées de bottines rouges, les hommes de sandales; les étoffes bariolées aux couleurs éclatantes ont de longues franges. L'un des Asiatiques joue en marchant d'un instrument à cordes qui avait rappelé à Champollion les lyres de vieux style grec. L'art de tisser et de teindre paraît donc avoir été déjà fort avancé en dehors de l'Égypte à une époque où les villes phéniciennes n'existaient pas ou n'étaient que de simples bourgades.

Les Cananéens, peuple au teint d'un brun rouge, que les Ioniens devaient un jour pour cette raison appeler Phéniciens, avaient été précédés par les Araméens dans les grandes migrations qui, du sud au nord et de l'est à l'ouest, poussèrent les différentes familles sémitiques de la Babylonie, où elles semblent avoir séjourné de longs siècles. dans les diverses régions de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Les Hébreux à leur tour suivirent les Cananéens dans la vallée du Jourdain, où déjà étaient parvenues des tribus de même sang. La dernière migration fut celle des Assyriens. Tous ces peuples sémitiques de l'Asie occidentale constituent un groupe nettement défini, distinct à quelques égards, notamment quant à la langue et aux idées religieuses, des Sémites de l'Arabie et de l'Éthiopie, bien qu'Araméens, Cananéens, Hébreux et Assyriens soient tous sortis du berceau de la race, l'Arabie centrale et septentrionale. Le Bas-Euphrate, la Chaldée, Babylone et les vallées fertiles de la Mésopotamie ont été la grande étape de ces peuples. Un événement inconnu, quelque invasion étrangère sans doute, força les Cananéens établis sur les bords et dans les îles du Golfe-Persique de venir chercher une nouvelle patrie sur les côtes de la Méditerranée. Ils retrouvèrent en Syrie les Araméens; nul doute que ces peuples, unis aux Arabes et aux tribus issues de Tharé, l'ancêtre mythique des Hébreux, n'aient envahi l'Égypte et dominé dans la vallée du Nil de 2200 à 1700 avant notre ère, c'est-à-dire pendant cinq siècles.

Si, avant cette invasion, les populations sémitiques de la Syrie

avaient eu déjà des rapports hostiles ou amicaux avec les Égyptiens, la pénétration et le commerce des deux races devinrent bien plus étroits durant la domination des Hyksos ou Hak-Sasu, c'est-à-dire des cheiks de Sémites nomades. D'ailleurs, quoi qu'on en ait dit, aucune antipathie insurmontable n'existait entre les deux peuples. Sans parler des affinités linguistiques et religieuses, qui permettent de considérer les Égyptiens comme des Protosémites, on retrouve partout, en Égypte et en Syrie, les marques de profondes influences réciproques. Presque de tout temps il y a eu des Sémites dans la Basse-Égypte : leurs descendans existent encore à l'orient du Delta, sur les bords du lac Menzaleh. De tout temps aussi les Égyptiens ont tenu en singulière estime les services des esclaves sémites. Aux bazars de Memphis et de Thèbes, à côté du classique « Syrien, » coureur et porteur de litière, on rencontrait des esclaves de choix, des sujets rares et de haut goût, véritables objets de luxe. Souvent l'habile Cananéen, d'esprit ingénieux et subtil, souple et rampant devant le maître, dur et impitoyable aux serviteurs, faisait, comme Joseph, un bon administrateur de domaines. Les dieux et les déesses d'Aram, de Canaan, de Judée, d'Assyrie, étaient adorés en Égypte comme le dieu Bas et la déesse Bast, divinité éponyme de la ville de Bubast. Même influence des idiomes de Syrie sur la langue des Égyptiens. De la XVIIIe à la XXe dynastie, on relève des mots sémitiques sur tous les documens écrits; les enfans dans la maison, les fonctionnaires royaux à la cour, reçoivent des noms asiatiques. C'était le temps où, selon la piquante remarque de M. Maspero, les raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient autant de plaisir à sémitiser que nos élégans à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. Le commerce phénicien, le plus riche, le plus varié, le plus étendu qui ait existé dans l'antiquité, approvisionnait des denrées du monde entier les comptoirs des villes du Delta. Dans les eaux orientales de la Méditerranée, on ne voyait que vaisseaux phéniciens faisant voile pour l'Égypte et navires égyptiens voguant vers Tyr, Sidon, Aradus.

Avant d'étudier, à la suite du dernier explorateur de la Phénicie, M. Ernest Renan, ce qui reste aujourd'hui d'une des plus importantes familles de Canaan, il était nécessaire d'interroger les antiques annales de l'Égypte, au moins pour les hautes époques, les Phéniciens eux-mêmes ne nous ayant rien appris sur les origines de leur nation, de leurs arts et de leurs religions. S'ils avaient écrit leur histoire, comme on n'en saurait douter, car leur littérature était des plus riches, rien n'en est venu jusqu'à nous en un texte authentique. C'est dans quelques pages de deuxième et de troisième main qu'on lit les fragmens des annales de Ménandre d'Éphèse et

de l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon. Quant aux mots mêmes de la langue, les noms propres, les gloses, les légendes monétaires, des vers puniques du *Pœnulus* de Plaute en ont seuls conservé un certain nombre, qu'augmentent chaque jour les découvertes et le déchiffrement des textes épigraphiques. On en sait assez pour reconnaître, avec quelques bons juges antiques, l'unité fondamentale de la langue des Cananéens et des Hébreux. Ces deux idiomes sémitiques dérivent d'une seule et même langue plus ancienne, appartenant au groupe des Sémites du nord : le phénicien et l'hébreu sont sortis comme deux rameaux du vieux tronc cananéen.

A dire vrai, ce n'est qu'au temps du nouvel empire, sous la dix-huitième dynastie, au XVIIe siècle avant notre ère, que la contrée maritime de Kefa ou Kefta, la Phénicie, est expressément désignée dans les textes hiéroglyphiques. Jusqu'à cette époque, les scribes ne désignaient point les peuples par les noms qu'ils se donnaient eux-mêmes : sous les Ramsès seulement la langue de l'Égypte admit un certain nombre de ces noms d'origine étrangère. Et cependant Sidon était alors à l'apogée de sa puissance; reine des villes phéniciennes de la côte, bien que vassale des Égyptiens, elle fournissait à Thotmès III les flottes sur lesquelles ce pharaon, le plus grand qui fut jamais, conquit Chypre et la Crète, les îles méridionales de l'Archipel, les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Les Aradiens, rebelles endurcis, qui toujours ont formé un petit monde à part en Phénicie, exportaient en Égypte des bois de construction, comme plus tard les Tyriens à Jérusalem; ils fabriquaient des barques qu'on appelait « phéniciennes » aux bords du Nil. Dans les peintures du tombeau de Rekhmara, à Thèbes, où les chefs de la Phénicie et des îles viennent apporter des présens à Thotmès III, ce n'est plus deux bouquetins qu'ils offrent, comme au bas-relief du tombeau de Noumhotep, ce sont de magnifiques vases de métal, aux formes élégantes et puissantes, des colliers de grains oblongs alternant avec de petits grains ronds, des pierres précieuses, de l'or en anneaux, des parfums, des dents d'éléphant, bref tous les produits que l'opulente Sidon vendait au monde entier, et qui attestent dès lors son commerce avec l'Inde, l'Arabie et l'Afrique.

I. — LE PAYS.

C'est par le nord que M. Renan commença les quatre campagnes de fouilles dont la mission de Phénicie devait se composer. Ces quatre grandes explorations, correspondant aux centres principaux de la civilisation phénicienne, sont celles de Ruad (Aradus), de Gébeil (Byblos), de Saïda (Sidon) et de Sour (Tyr).

L'île de Ruad, qui porte encore comme au dixième chapitre de la

Genèse son nom antique, et rappelle avec Tyr les deux plus anciens sanctuaires de la patrie primitive des Cananéens sur le Golfe-Persique, Tylos et Aradus, n'est qu'un écueil d'environ 800 mètres de long sur 500 mètres de large: le roc est à vif dans la plus grande partie. L'île est encore couverte d'habitations séparées par des ruelles étroites comme au temps de Strabon; les maisons de la cité insulaire y avaient alors un grand nombre d'étages. Ainsi qu'aux jours lointains de la dix-huitième dynastie, les Aradiens forment un petit monde à part, une population distincte à bien des égards des autres populations de la Syrie, et comme une sorte de république indépendante. Quand tous les rois de la terre et des îles se courbaient sous la sandale des pharaons ou devant le sceptre de fer des farouches conquérans d'Assour, les Cananéens d'Arad inclinaient à peine leur nuque d'airain. Point de coalition contre les grands empires dans laquelle ils ne soient entrés : avec les Rotennou sous Thotmès III, avec les peuples de la Syrie du nord, de l'Asie-Mineure et des îles de la Grèce sous Ramsès II et sous Ramsès III; ils ne subirent pas plus docilement le joug des Salmanasar et des Assour-ban-habal. Toujours vaincus, jamais domptés; tel de leurs rois aima mieux se tuer de sa propre main que recevoir l'aman du vainqueur. Ce rocher, battu des flots, a causé quelques heures de déplaisir aux maîtres du monde, voilà tout. Les destinées historiques de l'humanité n'en ont pas autrement souffert. Le manque d'intelligence politique, le fanatisme et l'étroitesse d'esprit peuvent servir de caractéristique au peuple d'Aradus et à quelques autres familles sémitiques : Tyr et Jérusalem ont péri par le même vice.

Il semble que la bizarrerie des habitans, aujourd'hui exclusivement musulmans, ait survécu à toutes les révolutions des empires. La mission rencontra à Ruad des difficultés extraordinaires. Voici ce que M. Renan raconte des dispositions des insulaires quand les marins du *Colbert* débarquèrent pour procéder aux fouilles :

« Les jardins où nous devions faire des excavations, et dont les propriétaires avaient déjà reçu un salaire, se trouvèrent fermés; les possesseurs des inscriptions refusèrent de les laisser enlever. Tous s'excusèrent en disant qu'ils avaient reçu défense, sous les menaces les plus graves, de contribuer à nos travaux. Cette défense ne venait pas assurément de l'autorité turque, représentée à Ruad par un infortuné mudhir qui n'a pas sous ses ordres un seul zaptié, et qui d'ailleurs nous livrait tous ses pouvoirs avec une largeur presque exagérée. On m'avoua enfin que la défense venait du *bazar*, c'est-à-dire de quelques fanatiques. Ces insensés, groupés autour de la mosquée et du bazar, font l'opinion ou plutôt la conduisent par la crainte de l'incendie et de l'assassinat à tous les excès. Par antipathie pour la France et par suite de cette haine instinctive

pour la science qui est au fond de tout musulman, ils menaçaient, après notre départ, des avanies les plus graves quiconque favoriserait en quoi que ce soit notre dessein. Un ouvrier dont nous eûmes besoin nous avoua qu'il nous servirait volontiers, mais il demandait qu'on lui donnât quelques coups devant la foule pour bien constater qu'il ne nous obéissait que par nécessité. »

Les marins de Ruad sont en possession de tout le cabotage des côtes voisines; celles-ci, couvertes d'un vaste amas de ruines sur une ligne continue de 3 ou 4 lieues, sont désertes et malsaines : là, pressées et nombreuses, étaient ces *filles d'Arvad*, Paltus, Balanée, Carné, Enhydra, Marathus, Antaradus, où s'épanouissait tout ce qui eût été trop à l'étroit dans l'île. De ces villes, Antaradus et Marathus, aujourd'hui Tortose et Amrit, ont été déblayées par la mission et ont livré des monumens d'un haut intérêt pour l'histoire de l'art et de la civilisation arvadite. La plaine d'Amrit surtout offre l'aspect d'une profonde désolation. Sur ce sol dénudé où perce le rocher stérile, sur les bords solitaires du Nahr-Amrit et du Nahr-el-Kublé, où le brigand Ansarié dresse sa tente, dans ces marais pestilentiels où errent quelques troupeaux de buffles, les bourgeois opulens d'Aradus avaient leurs maisons des champs, leurs exploitations agricoles, leurs fabriques, leurs magasins et leurs caveaux funéraires.

Byblos et toute la région du Liban qui domine la côte semblent un autre monde. Le grand écrivain, dont le génie est fait de tristesse sereine et de profonde sympathie, s'est ici senti tout pénétré de l'esprit des vieilles religions de Syrie, il a chanté ces alpes riantes, fleuries et parfumées, pleines de grâce et de majesté, où se dressaient les « hauts-lieux » à l'ombre séculaire des cèdres, des pins et des cyprès, il a retrouvé sur la montagne et dans la vallée les saints sépulcres d'Adonis, il a vu le sang du dieu rougir encore les eaux du fleuve sacré, il s'est livré au démon antique des anciens cultes du Liban, aux émotions douces et tristes d'une mélancolie pénétrante, il a connu la volupté des larmes qui débordent du cœur aux heures d'enivrement mystique et de tendresse funèbre. « Le charme infini de la nature, dit M. Renan en parlant du Liban, y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes. Encore aujourd'hui les hymnes syriaques que j'ai entendu chanter en l'honneur de la Vierge sont une sorte de soupir larmoyant, un sanglot étrange. »

Si la nature est presque encore aujourd'hui ce qu'elle était au temps où cette contrée était une terre sainte, visitée chaque année par des pèlerins venus de tous les points de la terre, il n'en est pas ainsi de la Gebal antique, que des légendes appellent la ville la plus

ancienne du monde : Byblos a expié la supériorité de son caractère presque exclusivement religieux. Comme les autres villes de Canaan, elle n'a pas seulement disparu sous l'action dissolvante de l'hellénisme, par la conquête des musulmans et des croisés, par l'effet du génie iconoclaste des habitans ou d'un goût récent, souvent peu éclairé, pour les antiquités phéniciennes : Byblos a servi de carrière pour les constructions modernes de Beyrouth ou d'Amschit, mais la vraie cause de son anéantissement a été le christianisme. C'est avec une sorte de fureur sacrée que les adorateurs de Jésus ont porté le marteau sur les temples d'Adonis et de Baalath, dont le culte avait refleuri avec un éclat incomparable au temps des Antonins. Les colonnes des temples, toutes brisées sans exception et brisées à dessein, se comptent encore par centaines. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une antiquité aussi complétement broyée. On sent que l'œuvre de destruction a été ici une œuvre pie et que la religion seule pouvait faire de telles ruines.

En dépit d'une totale substitution de races, de langues et de religion qui a eu lieu dans cette partie de la Syrie, parmi les Maronites, les Grecs, les Métualis, les Druses, les Musulmans, les Arabes et les Turcomans, on distingue encore les restes de l'ancienne race libaniote et giblite, race vive, éveillée, bonne, sensuelle, qui parfois présente des types qu'on croirait d'un autre monde. « J'ai vu une de ces femmes appartenant à une ancienne famille de la montagne, écrit M. Renan; on eût dit Jézabel ressuscitée. Quoique jeune, elle était arrivée à une taille colossale. La beauté de ces femmes, incomparable durant un an ou deux, tourne très vite à l'obésité et à un développement de la gorge presque monstrueux. » Ces bonnes et simples populations, par une illusion fort commune dans l'histoire, sont convaincues à un point qu'on ne saurait imaginer d'avoir été chrétiennes dès les temps apostoliques; toute conscience de leurs vieux cultes nationaux s'est évanouie, et elles ne se doutent même pas que leurs chapelles actuelles ont simplement succédé aux temples antiques. Le fin et judicieux voyageur les observa à loisir durant ses longues courses dans la montagne, alors qu'il copiait ces innombrables inscriptions d'Adrien semées dans toute la région du Haut-Liban, entre le Sannin et le col des cèdres, ainsi que dans la région moyenne de Toula jusqu'à Sémar-Gébeil. Bien que l'existence de ces inscriptions ait été connue de quelques voyageurs antérieurs, le curieux problème épigraphique qu'elles posent était presque resté inaperçu. Elles consistent toutes en la mention de l'empereur Adrien, *imperator Hadrianus Augustus*, suivie de formules qui varient, mais dont voici la plus fréquente : *arborum genera IV cetera privata*. Dans quelle intention ces textes ont-ils été gravés, au nombre d'au moins huit cents, tantôt sur les sommets les

plus élevés, où la neige dure jusqu'au mois de juin et où ne poussent que des buissons rampans, tantôt parmi des rochers à pic presque inaccessibles, dans des grottes où, comme celle d'Ayyoub, on ne parvient qu'en s'aidant des arbustes suspendus au-dessus du fleuve Adonis? Faut-il y voir un règlement affiché en quelque sorte dans cette région du Liban, couverte d'arbres à l'époque romaine, et par lequel on faisait la distinction des essences réservées à l'état et de celles abandonnées aux coupes des particuliers? Un texte de Végèce dit expressément que quatre essences sont propres à construire les navires : le cyprès, le pin, le mélèze et le sapin; voilà les *arborum IV genera* qui étaient réservés pour la flotte romaine.

Toute la vallée du fleuve Adonis (Nahr-Ibrahim), avec ses monumens du culte antique des adonies, est peut-être le coin du monde où la poésie de la nature s'unit de la façon la plus extraordinaire à la poésie de la religion et du passé. Point de terre sainte plus romantique que cette vallée, « si bien faite pour pleurer. » Maschnaka, où se trouvait un des tombeaux d'Adonis, est environnée de montagnes aux contours étranges, dominées à l'horizon par les sommets neigeux d'Aphaca. De l'autre côté du fleuve, au monument de Ghineh, dont les sculptures rappellent le drame divin de la mort d'Adonis et des pleurs de Vénus, on a devant soi le Djebel-Mousa, « hérissé de forêts et encore peuplé de bêtes fauves. » Le plus célèbre des sanctuaires de la déesse de Byblos, celui d'Aphaca, aujourd'hui Afka, est à la source même du fleuve, qui sort d'un vaste cirque de rochers et se précipite, de cascades en cascades, parmi des noyers gigantesques, à d'effrayantes profondeurs. « L'enivrante et bizarre nature qui se déploie à ces hauteurs, dit M. Renan, explique que l'homme, dans ce monde fantastique, ait donné cours à tous ses rêves. »

A quelques heures de Beyrouth et de sa forêt de pins, d'où la ville, ce semble, tire son nom, on arrive devant une ville moderne construite de débris antiques : c'est Sidon, aujourd'hui Saïda, « le premier-né » de Canaan. Comme toutes les anciennes cités de la Phénicie, — Tyr, Byblos, Botrys, Acre, Jaffa, — elle se présente de loin en promontoire. Les ports phéniciens étaient de préférence situés sur des caps. « Il semble qu'on recherchait plutôt des reconnaissances susceptibles d'être vues de loin que de vrais abris. La navigation d'alors consistait à voguer de cap en cap; le soir, on tirait la barque sur la grève. La Phénicie n'a vraiment qu'un seul mouillage, qui est Ruad. Ce que les Phéniciens recherchaient dans leurs ports, c'était le voisinage d'une île, ainsi qu'on le voit à Aradus, à Tripoli, à Sidon, à Tyr, et jusqu'à un certain point à Byblos. » N'était sa nécropole et ses jardins, mine inépuisable de petits objets antiques, Sidon ne présenterait presque

plus aucun vestige de son passé phénicien. Cette fidèle vassale des Thotmès et des Ramsès, dominatrice des cités de Canaan, des îles et des rivages de la Méditerranée du XVIIe au XIIIe siècle, cette mère vénérée de la civilisation de l'Occident, ce grand entrepôt où s'entassaient les produits et les marchandises de l'Inde, de la Bactriane, de la Chaldée, de l'Arabie, des régions du Caucase, de l'Afrique, de l'Espagne et des îles de l'Étain, — fut trop souvent ruinée et mise à sac par les pirates d'Ascalon, par les Sin-akhé-irib et les Assour-akhé-idin, même par un pharaon, Ouhabrâ, pour qu'on s'étonne qu'elle n'ait point survécu à la conquête musulmane et à la civilisation moderne. Il est remarquable que la plupart de ces maux furent attirés par un manque de tact politique qui surprend chez des armateurs et des négocians aussi avisés que les Sidoniens. Pour ne point payer au grand empire de la vallée du Tigre et de l'Euphrate un misérable tribut, des rois comme Loulii et Abdimilikouth ont causé la ruine de leur patrie, les massacres des familles nobles sidoniennes, la transportation en masse des habitans en Assyrie que remplacèrent des colons venus de la Chaldée et de la Susiane.

Aujourd'hui c'est l'élément musulman dans toute sa sécheresse qui domine à Saïda. Et pourtant, ici comme à Byblos, la vieille population indigène a encore une gaîté, une élégance, une légèreté tout antiques : dans les rues, on rencontre des enfans du type égyptien le plus pur, gracieux et doux; mais la gloire de Saïda, ce sont ses jardins. Nulle part peut-être, si ce n'est à Damas, ce paradis dont les visions poursuivent jusqu'au désert le maigre Arabe nomade, on ne voit tant d'arbres chargés de grenades, d'oranges, de figues, d'amandes, de citrons, de prunes, de poires, d'abricots, de pêches, de cerises et de bananes. Ainsi qu'aux jours anciens, Sidon est toujours « Sidon la fleurie. »

Le site de Tyr, avec sa chaussée construite par Alexandre, a rappelé à M. Renan Saint-Malo, et son sillon. Ce qui reste des ruines de cette ville bâtie avec des ruines est l'ouvrage des croisés et des Sarrasins. Autant vaudrait chercher à Marseille la cité primitive des Phocéens que prétendre retrouver à Sour l'immense ruche industrielle qui bourdonna quelque temps sur ce rocher, puis s'est tue pour l'éternité. Héritière de Sidon détruite au XIIIe siècle par les Philistins, Tyr continua dans le monde la mission civilisatrice de la cité « mère en Canaan; » elle acheva la colonisation des côtes et des îles de l'Occident; mille ans et plus avant notre ère, au temps où le roi Hiram était l'allié et l'ami de Salomon, avec ses sanctuaires reconstruits, ses ports magnifiques, son palais royal, ses arsenaux, ses agrandissemens, elle était sans conteste une des plus opulentes villes de l'univers. Ce n'est pas qu'elle fût grande, cette Tyr insulaire, qui, comme Aradus, déborda sur la côte voisine où s'éleva une autre

Tyr, une Tyr continentale (Palétyr). Il n'y eut jamais plus de 25,000 habitans dans cette métropole commerciale du monde entier. Les maisons, entassées les unes sur les autres, n'étaient ni moins hautes ni moins enchevêtrées que celles de la Rome des césars; Strabon parle avec étonnement du nombre des étages. Ainsi que le remarque M. Renan, la place occupée par chaque individu dans une ville antique était beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Chaque année, à l'époque des pèlerinages, les Tyriens, venus de tous les points de la terre pour visiter le temple de Melkarth, se pressaient dans les rues étroites et populeuses, infectées par l'odeur des teintureries de pourpre, avant d'affluer dans les enceintes, les cours et les portiques du sanctuaire. Au temps même de sa plus grande prospérité, Tyr livrait en tribut aux monarques d'Assyrie de l'or, de l'étain, du bronze, des étoffes teintes de pourpre et de safran, du bois de santal et de l'ébène. Les armateurs, les manufacturiers, les marchands, pour avares et âpres au gain qu'ils aient été, n'en goûtaient pas moins le repos à certains jours, dans leurs belles villas de la côte, au milieu de leurs exploitations agricoles, à l'ombre des vignes et des figuiers, où volontiers ils se faisaient enterrer. Plus tard la cité oublia les saines traditions politiques qu'elle avait reçues de Sidon; en proie à d'épouvantables guerres civiles, à des révolutions de palais et de harem et finalement à une démagogie sauvage, Tyr perdit le sentiment des réalités, refusa le tribut séculaire aux maîtres du monde, et se fit assiéger, ruiner, détruire pierre à pierre par Salmanasar V, Saryoukin, Sin-akhé-irib, Assour-ban-habal, Nabou-koudour-oussour, Alexandre de Macédoine.

Qu'importe que cette île ait résisté treize ans ou treize mois aux blocus, et que parfois ses flottes aient coulé bas quelques navires de Byblos ou de Sidon montés par des Assyriens? Vaincue d'avance, Tyr provoquait follement le destin. Qu'aurait gagné le monde à sa victoire? Mais Tyr ne s'appartenait plus depuis longtemps; les mercenaires et les esclaves, cent fois plus nombreux que les citoyens, étaient les maîtres véritables de la cité de Melkarth. Aux heures troubles de la rébellion ou de quelque danger public, les Libyens et les Lydiens, les marins du port, parcouraient les rues en armes, tandis que des fabriques, des usines et des comptoirs sortaient, comme des fourmilières, de noires multitudes d'esclaves éternellement en guerre contre le genre humain. Cette tourbe sans nom, conduite par quelques fanatiques, ne se souciait certes pas de la puissance maritime, coloniale et commerciale de Tyr : elle bravait l'Assyrien comme elle eût fait Baal lui-même, avec le cynisme des populaces, avec cette insouciance hébétée, ce rictus sardonique, qu'on prend parfois pour de l'héroïsme et qui n'est que de l'inconscience obtuse ou de la frénésie de meurtre et d'incendie. Ces sortes de folies terribles

sévissent comme des épidémies, à certains momens de l'histoire, dans tous les grands centres de population industrielle. C'est que le prolétaire et l'esclave font peu de cas de cette vie et applaudissent volontiers à toutes les ruines. Après la prise de Tyr par le héros macédonien, tout ce qui n'avait pas été tué fut vendu; des 30,000 individus exposés sur les marchés d'esclaves, la plupart appartenaient déjà à cette classe de misérables; au lieu de travailler dans les teintureries ou dans les verreries de Tyr, ils servirent des marchands du Pirée ou des potiers de Corinthe. S'ils n'avaient rien gagné, ils ne perdaient rien, et il y avait toujours dans le monde une grande ville de moins.

II. — L'ART.

Rechercher les monumens, les objets d'art, les inscriptions que ces villes en poudre peuvent avoir conservés, telle était la tâche difficile de la mission. Ce n'est pas que la Phénicie tienne une grande place dans l'histoire de l'art. Si par ce mot on entend une manière propre de réaliser dans une certaine mesure l'idéal esthétique d'une race d'après un type fixé une fois pour toutes et selon des lois de développement organique, comme l'art égyptien, l'art assyrien ou l'art grec, on peut affirmer hardiment qu'il n'y a point d'art phénicien. Ainsi que les nations vouées au commerce et à l'industrie, les Phéniciens n'ont jamais vu dans l'art que l'utile et l'agréable; ils ne l'ont point distingué de la mode. Pendant mille ans, de l'invasion des Hyksos dans la Basse-Égypte jusqu'à la xxe dynastie et bien plus tard encore, les ouvriers cananéens allèrent à l'école des fils de Misraïm. Ce n'est point seulement sous le rapport politique et religieux que la Phénicie des Thotmès et des Ramsès fut une province de l'Égypte : c'est aussi sous celui de l'art. Les symboles et les formes de l'architecture phénicienne ont été importés des bords du Nil avec le costume et les rites funéraires. Quand les durs conquérans de Ninive, de Babylone et de Suse répandirent jusqu'en Syrie et en Asie-Mineure la civilisation chaldéo-assyrienne, Tyr et Sidon sacrifièrent aux modes asiatiques. Dès 400, avant Alexandre, l'art grec a déjà conquis toute la Phénicie. Puis vient l'époque romaine, et au IIe et au IIIe siècle le pays se couvre de monumens conformes au goût du temps. Les temples du Liban en particulier, les sanctuaires vénérés d'Adonis et de Baalath, furent tous rebâtis en style grec ou gréco-romain. Rien ne montre mieux que ces éternelles variations du goût et de la mode l'absence complète d'un art indigène. M. Renan en a très judicieusement fait la remarque, l'Égypte n'adopta jamais les ordres grecs. Si les temples et les monumens des cités phéniciennes avaient été com-

parables à ceux des acropoles de l'Hellade, ils auraient résisté à l'envahissement des modes étrangères.

L'infériorité absolue des Phéniciens dans les choses de l'art est aujourd'hui démontrée. La population de la côte de Syrie, éminemment douée pour le commerce, est encore la moins artiste du monde. Il semble étrange de refuser tout génie propre en architecture au peuple qui a peut-être le plus contribué à répandre dans toute l'Asie occidentale et en Grèce les procédés de l'art de construire. Si c'est à l'Assyrie, par l'intermédiaire de l'Asie-Mineure, que les Hellènes, en particulier les Ioniens, doivent les premiers modèles de cet art, il serait injuste d'oublier ce que les vieilles écoles doriennes ont reçu des Phéniciens. Et cependant il est certain que, lorsque Hiram envoyait des maçons et des fondeurs à Jérusalem pour y élever un temple, c'était là une entreprise industrielle et commerciale au moins autant que politique. Le fameux temple hébreu fut construit sur le modèle des sanctuaires de l'Égypte uniquement parce que le style égyptien était alors à la mode, et que les ingénieurs cananéens n'en connaissaient point d'autre. Leur science n'était pas moins un objet d'exportation que l'industrie de leurs ouvriers, les belles pierres toutes taillées, les poutres colossales, les colonnes de bronze avec leurs chapiteaux, les bois précieux et les plaques de métal. D'ailleurs aucun souci de la beauté ni de la durée : les calculs étroits et intéressés de l'industrie, la lésinerie sur le choix des matériaux, le manque de sincérité, la recherche de l'effet et de l'ostentation; voilà ce qui explique que le peuple qui a le plus construit n'a pas laissé debout un seul monument. De même le peuple qui a inventé notre écriture et l'a « exportée » dans le monde entier est de tous celui qui a le moins écrit pour la postérité.

A dire le vrai, le génie de l'homme n'est pas tout dans la création de l'œuvre d'art; la nature des matériaux décide souvent des formes et de la destinée de l'œuvre. « La destinée de la Grèce, en fait d'art, dit M. Renan, était écrite dans sa géologie. » Il en fut ainsi pour la Phénicie; le calcaire de la côte de Syrie, composé de particules très inégalement résistantes, d'un aspect rugueux et granuleux, ne comportait pas les fines ciselures des marbres de la Grèce. Aussi ne se peut-il rien imaginer de plus contraire au principe du style hellénique, la colonne, que le principe même de l'architecture phénicienne, le roc taillé et le monolithisme. Les habitations primitives des Cananéens de Syrie ont été des trous naturels, des cavernes plus ou moins façonnées et dégrossies par des ouvriers qui tiraient parti des creux et des saillies du rocher. De même, quand plus tard les maçons de Byblos ou d'Aradus élevèrent de vastes murs aux assises colossales, les blocs énormes sor-

taient tout faits de la carrière et s'imposaient en quelque sorte à l'architecte; loin de subordonner les matériaux à l'œuvre, c'est l'œuvre qui, conçue sans idéal, se modifiait avec la pierre. L'architecture sur le roc vif qu'on rencontre à chaque pas en Phénicie, à Jérusalem, en Lycie, en Phrygie, est demeurée presque étrangère aux Hellènes. Il en faut dire autant des revêtemens et des placages en bois et en métal qui dissimulaient l'œuvre même de l'architecte, l'ordonnance, la taille et les joints des matériaux, à tel point que la plus haute marque de magnificence dans un édifice était que « la pierre ne s'y vît nulle part » (I *Rois*, VI, 18).

Il faut que les constructeurs phéniciens aient mis beaucoup de négligence ou bien peu de prévoyance dans leurs monumens pour qu'il n'en subsiste presque rien. Nous n'avons garde d'oublier que, durant les époques grecque, romaine, byzantine, musulmane, la population très dense de la Syrie n'a cessé d'y bâtir, c'est-à-dire de débiter en moellons les gros blocs des anciens édifices, devenus de véritables carrières; nous savons quelles gigantesques murailles de pierres les templiers, les hospitaliers, l'ordre teutonique, en ont tirées; nous reconnaissons que le christianisme a démoli les temples (1), que l'islamisme a brisé les statues, et que la race actuelle, chrétienne ou musulmane, n'est pas moins iconoclaste d'instinct. Enfin nous constatons, avec tous les voyageurs, les ravages effroyables des chercheurs de trésors. Malgré tout, nous estimons avec M. Renan que, quand même l'art grec se fût trouvé dans des conditions semblables, le génie grec se décèlerait encore. Les véritables causes de cette caducité sont ailleurs. Si l'architecture est le critérium le plus sûr de l'honnêteté, du sérieux, du jugement d'une nation, si l'historien peut juger les peuples et les époques par la solidité et la beauté des édifices qu'ils ont laissés, c'est seulement par le défaut de ces qualités chez les Phéniciens qu'on peut s'expliquer le néant de leur œuvre d'architecture. « Condamnation éternelle du moyen âge et des temps modernes! s'écrie M. Renan avec une admirable éloquence, qui n'a vu, il y a quelques années, en passant sur le pont Royal, ces honteux murs des Tuileries, formés de deux revêtemens menteurs, dissimulant un ignoble blocage composé de boue et de gravois? Et nos constructions du moyen âge! quel manque de soin et de jugement! Quand on a la volonté de bâtir un temple digne de la Divinité, comment se contenter d'aussi misérables matériaux? Aucune pierre du Parthénon n'a moins de la taille voulue par sa situation; toutes, même celles qu'on ne voit pas, sont du marbre le plus parfait. Et quel soin dans le détail! Pour le gothi-

(1) Un tableau excellent de la destruction des temples du Liban a été tracé par M. Amédée Thierry, d'après Jean Chrysostome, dans la *Revue* du 15 juin 1869 et du 1er janvier 1870.

que, le détail n'a rien de précieux; pour l'artiste grec, chaque détail a sa valeur et exigeait un ouvrier excellent. Ce sont des merveilles à leur manière que les tombeaux musulmans et les mosquées du Caire; le dessin en est admirable, le plan sur le papier semble tout de génie; dix ou vingt ans, elles ont été charmantes, autant qu'un crépissage et un visage fardé peuvent être charmans : aujourd'hui ce sont de sales ruines, un amas de poutres, de lattes et de torchis, trahissant les voleries de l'entrepreneur, l'esprit superficiel du constructeur. Dans mille ans, elles n'existeront pas plus qu'il n'existera une église gothique, et, dans mille ans, le Parthénon, les temples de Pœstum, si on ne les démolit pas, seront dans l'état où ils sont aujourd'hui. En art comme en littérature, comme en religion, comme en politique, la maxime « malheur aux vaincus! » est vraie au bout de plusieurs siècles. Pour durer, il faut être vrai; ce que le temps renverse a toujours en son principe quelque chose de défectueux. »

Quelque pauvre et chétive que soit l'archéologie phénicienne, elle existe pourtant; une vue d'ensemble sur les monumens et sur les objets d'art décrits dans la *Mission de Phénicie*, tout en soumettant à une sorte de vérification expérimentale les idées générales qui précèdent, permettra d'acquérir une notion plus exacte de ce qu'a été cette manière d'art, issu du troglodytisme, essentiellement imitateur et avant tout industriel.

L'île de Ruad a livré quelques spécimens curieux de l'art arvadite antérieur à l'époque grecque. Ces objets, éminemment phéniciens, sont un mélange d'élémens égyptiens et assyriens ou persans. On remarque entre autres deux dalles d'albâtre : l'une représente un sphinx ailé, coiffé du *pschent*, sans doute un roi d'Aradus, l'autre deux griffons affrontés, appuyés contre une sorte de plante sacrée. D'autres objets, une statuette naophore égyptienne de l'époque saïte (analogue à celle trouvée à Byblos), avec inscription hiéroglyphique, et un fragment de basalte également couvert d'écriture égyptienne, ont été apportés tout faits des bords du Nil, comme le célèbre sarcophage du roi de Sidon Eschmounazar; mais à l'ouest et au sud de l'île se dressent encore les restes les plus grandioses et les plus authentiques de l'ancienne Phénicie; une partie du mur qui ceignait autrefois toute l'île domine à pic une eau profonde : ce sont des blocs quadrangulaires de 3 mètres de hauteur sur 4 ou 5 mètres de long, inégaux, superposés assez irrégulièrement, sans ciment, de petites pierres fermant les vides et opérant les jointemens. « L'idée dominante des constructeurs a été d'utiliser le mieux possible les beaux blocs. Apporté sur place de la carrière voisine, le bloc a en quelque sorte commandé sa place. On lui a fait le lit le plus avantageux sans lui demander aucun sacrifice de sa

masse, et l'on a fermé autour de lui avec de moindres matériaux. »

Même principe de construction à Amrit, ville foncièrement cananéenne, « trésor des monumens phéniciens. » L'édifice appelé avec raison par les gens du pays *El-Maabed*, « le temple, » est le plus ancien et presque le seul sanctuaire qui subsiste de la race sémitique. Ni à Paphos, ni à Malte, ni à l'ancienne Gaulos, on ne pénètre si bien dans les habitudes du culte syro-phénicien. Au milieu d'une vaste cour carrée, évidée dans le rocher, s'élève sur un cube de pierre une sorte de tabernacle ou *cella* fermée de trois côtés; une énorme dalle monolithe, en forme de toit, fait saillie sur le devant et était probablement soutenue par des colonnes de métal. Des banquettes règnent de chaque côté de la chambre; divers trous carrés, des rainures, semblent avoir été destinés à recevoir soit la base d'une colonne en bois, soit un candélabre, soit une tringle le long de laquelle courait une courtine destinée à cacher l'intérieur du sanctuaire et les objets sacrés qui s'y trouvaient, — peut-être les stèles ou plaques de métal sur lesquelles étaient écrites les lois religieuses, les tables de la loi. « Je suppose, en tout cas, écrit M. Renan, que ces sortes de *cellæ* s'appelaient chez les Phéniciens, de même que chez les Hébreux, *théba*, « arche, » d'autant plus que ce mot paraît, ainsi que l'objet lui-même, d'origine égyptienne. » La *Kaaba* de La Mecque est également un édifice de forme cubique. Les parois du rocher qui sert de base au *Maabed* sont rongées au tiers inférieur, à la manière des pierres qui ont longtemps séjourné dans l'eau. Une source s'échappe encore de l'enceinte. On n'en saurait douter : cette cour était un vaste bassin, un lac sacré, et l'arche, le saint des saints, surgissait des eaux. Depuis Pococke, il n'est plus permis d'hésiter sur l'aspect tout égyptien de ce temple phénicien.

Non moins égyptiens sont les débris de deux autres petits temples ou *naos* peu éloignés l'un de l'autre que M. Renan a découverts sous des buissons épais, dans un marais de lauriers-roses situé près de la source appelée *Aïn-el-Hayât*, « la Fontaine des serpens. » Ces deux naos, portés chacun sur un bloc cubique, posé lui-même sur une assise en retraite, s'élevaient au-dessus de l'eau; des deux côtés de l'un et de l'autre sanctuaire, on voit encore la trace de petits escaliers extérieurs conduisant à la plate-forme. L'une des *cellæ*, tout à fait monolithe, était couronnée d'une belle frise composée d'une série d'uræus (1); à la voûte étaient sculptées deux vastes paires d'ailes, faisant saillir à leur centre, l'une peut-être la tête d'un aigle, l'autre un globe entouré d'aspics et muni d'une queue d'oi-

(1) Cf., p. 366-367, un très curieux petit objet, vraiment phénicien, de tous points analogue, trouvé à Saïda.

seau de proie. Un excellent dessin de M. Thobois, attaché à la mission en qualité d'architecte, présente une restauration de cet édifice où il n'est entré aucun élément conjectural. M. E. Lockroy, dont le crayon vigoureux a dessiné aussi pour la mission plus d'un site et plus d'un monument, a vu en Égypte, à Philæ, un *naos* absolument semblable.

Amrit possède encore sur son sol plusieurs pyramides sépulcrales qu'on aperçoit au loin de la haute mer. Les gens du pays appellent ces monumens *El Awâmid-el-Meghâzil*, « les colonnes-fuseaux; » tous s'élèvent au-dessus de caveaux funéraires déblayés par la mission, ils sont placés à quelques mètres de l'entrée et de l'escalier par lequel on descend dans les chambres à fours. La nécropole de l'antique Marathus comptait sans doute bien d'autres *meghâzil*. M. Renan y voit ces *horaboth*, ces pyramides fastueuses qu'à l'époque où le poème de Job fut écrit les riches avaient accoutumé de faire dresser sur leurs tombes. L'un de ces monumens consiste en un soubassement rond, flanqué de quatre lions d'un grand effet, mais grossièrement sculptés, et d'un cylindre surmonté d'un hémisphère constituant un monolithe de 7 mètres de haut; deux couronnes saillantes, formées de grands denticules et de découpures pyramidales à gradins, entourent le cylindre. Ce motif très ancien, dont l'usage se conserva surtout à Byblos jusqu'à la fin du paganisme, est imité des tours crénelées des remparts assyriens : tout le monde l'a pu voir au Louvre dans les fragmens des bas-reliefs du palais de Koyoundjik. Les autres *meghâzil* sont terminés, non par une demi-sphère, mais par de véritables petites pyramides; de même pour l'énorme mausolée d'Amrit nommé *Burdj-el-Bezzâk*, « la tour du Limaçon, » qui n'est plus qu'un cube surmonté d'une corniche, construit par assises horizontales, sans ciment, en pierres de cinq mètres au moins.

A Byblos, l'ancienne Gebal cananéenne, M. Renan, guidé par un sentiment très sûr de l'emplacement où devaient avoir été situés les grands sanctuaires de cette ville, fit ouvrir une tranchée sur la colline que laisse à sa gauche le voyageur venant de Beyrouth, en quittant le bord de la mer et en s'avançant vers le khan de la petite ville actuelle. Les fouilles confirmèrent au-delà de tout espoir les prévisions de l'éminent antiquaire. Elles mirent à découvert une construction carrée en pierres colossales, un chapiteau en dehors du style classique, trois dalles d'albâtre où l'on remarque l'ornement à gradins d'origine assyrienne, et surtout un fragment de bas-relief représentant un lion aux formes d'une puissance extraordinaire, aux muscles saillans, et qu'on dirait détaché des murailles de quelque palais de Ninive. Non loin de là fut trouvé un bloc calcaire orné d'un bas-relief qui a nécessairement décoré un édifice

d'une grande dimension : on y voit un roi, l'uræus dressé sur le front, recevant l'accolade d'une Isis ou d'une Hathor coiffée du disque lunaire et des cornes de vache; de l'inscription hiéroglyphique égyptienne qui accompagnait ces sculptures, un seul mot est venu jusqu'à nous : « éternellement. » La finesse du contour et la suprême élégance du dessin portaient M. de Rougé à voir en ce monument une œuvre de l'époque des Saïtes.

Le chef de la mission n'a jamais hésité sur la nature de l'édifice dont on venait d'exhumer ces ruines : là était le grand temple de la cité sainte, le sanctuaire de Baalath et d'Adonis, que les pèlerins apercevaient de la mer et où se passaient les cérémonies et les spectacles des adonies. Peut-être la figure de cet édifice nous a-t-elle été conservée sur deux monnaies frappées sous Macrin, où se lit le nom de la « sainte Byblos. » La construction en pierres énormes dont nous avons parlé aurait été le socle de la pyramide représentée sur les monnaies, entourée de colonnes, rattachée à une vaste cour sacrée et à un temple aux assises colossales. Ce qui ne permet plus aucun doute sur la justesse de cette intuition, c'est la découverte qu'on a faite naguère devant une maison dont l'endroit est indiqué, sur la planche XIX de la *Mission*, comme présentant des « vestiges de constructions anciennes. » Je veux parler de la stèle phénicienne de Yehawmelek, roi de Gebal, et des deux lions de style archaïque trouvés auprès; cette pierre a sûrement appartenu au grand temple de la déesse de Byblos. Le registre supérieur nous montre, gravée au trait, une déesse assise sur un trône, la longue robe collante, les cheveux retenus sur le front par un bandeau, la tête coiffée du disque solaire flanqué de deux cornes de vache, posé sur un oiseau à la queue déployée sur la nuque et la tête dressée sur son front; la main droite, levée, s'ouvre pour protéger ou bénir; la gauche tient un long sceptre de papyrus. C'est le costume, l'attitude, les attributs d'une Isis-Hathor. Le style et le procédé sont égyptiens. Un personnage vêtu comme un roi de Perse, le roi phénicien Yehawmelek, la barbe longue et frisée, la tiare basse et cylindrique, la longue tunique relevée dans la ceinture, ainsi qu'aux bas-reliefs de Persépolis, se tient debout devant la déesse et lui offre une libation. Le disque égyptien, aux ailes inclinées, surmonte cette stèle; le globe solaire et les deux uræus étaient en métal; on le reconnaît encore aux traces des clous et à l'encastrement primitif. Le registre inférieur, dont une cassure ancienne a fait disparaître en partie les six dernières lignes, se compose d'une inscription phénicienne de quinze lignes.

Si ce texte épigraphique, presque aussi célèbre aujourd'hui que ceux de la stèle de Méscha et de l'inscription funéraire d'Eschmounazar, n'a pas été rendu à la lumière par la mission, c'est qu'il était

presque engagé sous une maison particulière à laquelle on ne pouvait toucher. En plantant quelques arbres devant l'entrée de sa maison, le paysan qui l'habite, un musulman, découvrit une sorte de porte : au seuil se dressait la stèle entre deux lions, la gueule ouverte. Lions et stèle ont été tirés des carrières de calcaire qui avoisinent l'antique Byblos. De là les grandes difficultés de lecture que présente ce texte assez fruste. M. le comte de Vogüé, le premier qui ait lu les parties essentielles de l'inscription, en a souvent triomphé de la manière la plus heureuse. Depuis, ce texte a servi aux leçons d'épigraphie sémitique du cours de M. Renan au Collége de France; voici la traduction du savant professeur :

« C'est moi, Yehawmelek, roi de Gebal, fils de Ieharbaal, petit-fils d'Adommelek, roi de Gebal, que la dame Baalath Gebal, la reine, a fait (roi) sur Gebal.

« J'invoque ma dame Baalath Gebal (car elle m'a toujours exaucé), et j'offre à ma dame Baalath Gebal cet autel de bronze qui est dans (l'atrium), et la porte d'or qui est en face de (l'entrée), et l'uræus d'or qui est au milieu du (pyramidion) placé au-dessus de ladite porte d'or. Ce portique, avec ses colonnes et les (chapiteaux) qui sont sur elles, et avec sa toiture, c'est aussi moi, Yehawmelek, roi de Gebal, qui l'ai fait pour ma dame Baalath Gebal, conformément à l'invocation que je lui ai faite, car elle a écouté ma voix, et elle m'a fait du bien.

« Que Baalath Gebal bénisse Yehawmelek, roi de Gebal; qu'elle le fasse vivre, qu'elle prolonge ses jours et ses années sur Gebal, car c'est un roi juste, et que la dame Baalath Gebal lui donne faveur aux yeux des dieux et devant le peuple de cette terre, et la faveur du peuple de cette terre (sera toujours avec lui).

« Tout homme de race royale ou simple particulier qui se permettra de faire un ouvrage quelconque sur cet autel d'airain, et sur cette porte d'or, et sur ce portique où moi, Yehawmelek... et de faire cet ouvrage soit... soit... et sur ce lieu-ci... que la dame Baalath Gebal maudisse cet homme-là et sa postérité. »

Ce n'est pas le lieu d'insister sur les mots nouveaux, les formes grammaticales et les particularités épigraphiques que présente ce texte. De toutes les inscriptions phéniciennes, aucune ne se rapproche plus de l'hébreu. Peut-être faut-il y voir la confirmation d'une hypothèse de Movers, l'illustre auteur des *Phéniciens*, hypothèse adoptée par le savant géographe Karl Ritter, d'après laquelle les Giblites auraient formé, au milieu des autres populations phéniciennes, un petit monde à part, plus analogue que le reste des Cananéens avec le peuple juif. La paléographie seule assigne à cette stèle une date comprise entre le VIe et le IVe siècle. Les trois rois de Byblos dont ce monument nous fait connaître les noms ap-

partenaient à une de ces petites dynasties locales qui, sous la suzeraineté des rois de Perse, comme sous la domination des pharaons d'Égypte ou des monarques assyriens, continuèrent de régner sur l'antique cité phénicienne. La numismatique et surtout la nature des sculptures de la stèle, où les élémens égyptiens et perses sont évidens, peuvent aider à résoudre le problème. En effet, les noms des derniers rois de Byblos conservés sur les monnaies sont ceux des Og, des Azbaal, des Aïnel; celui-ci ayant été détrôné par Alexandre, les dynastes de la stèle de Byblos sont antérieurs : c'est donc à une époque encore voisine de la domination égyptienne, bien que postérieure à la conquête de Cyrus, c'est-à-dire dans la première moitié du ve siècle, qu'il convient de les placer.

La seconde phrase de l'inscription de Yehawmelek fournit quelques indications précieuses sur la disposition même du grand temple de la déesse de Byblos. Rapprochées des figures des monnaies frappées sous Macrin, elles permettent de se représenter assez nettement l'économie du sanctuaire. L'édifice dominait la ville et s'apercevait sans doute de la mer. Le sanctuaire même était précédé ou entouré d'une enceinte sacrée, au milieu de laquelle était un autel de bronze; on y avait accès par une porte d'or accompagnée de portiques à colonnes; une petite pyramide s'élevait au-dessus de la porte d'or. Des portes d'or, c'est-à-dire en bois doré, brillaient aussi à l'entrée du parvis du temple d'Hiérapolis, si bien décrit par l'auteur de *la Déesse syrienne*. Le fauve éclat de l'or resplendissait partout, aux voûtes du sanctuaire comme sur les symboles et les vêtemens des dieux; enfin il est fait mention d'un grand autel d'airain qui s'élevait au dehors.

Dans la région du Liban au-dessus de Byblos et dans la vallée du fleuve Adonis, les monumens qui subsistent sont de basse et de très basse époque; tout est du style grec et romain des premiers siècles de notre ère; le grec et le latin sont aussi les langues épigraphiques du Liban. A Maschnaka, une cour sacrée où se voient les débris d'un édicule aux chapiteaux corinthiens demeuré inachevé semble avoir été un des « tombeaux d'Adonis. » Les sculptures taillées dans le roc, d'un caractère évidemment religieux, de Irapta, de Maschnaka, de Ghineh, sont tout aussi modernes. Celle de Irapta, sans doute plus ancienne, représente un sacrifice : la beauté des attitudes, la noble simplicité des draperies, étonnent et charment un moment; mais je ne sais rien de moins propre à entretenir l'illusion sur les vieux cultes du Liban qu'une Baalath en pleurs dans une *cella* d'ordre ionique et un Adonis costumé en empereur romain.

A Sidon, comme à Tyr, ce n'est plus sur le sol, c'est au sein de la terre qu'il faut rechercher quelques vestiges de leur passé phé-

nicien. Nous ne pouvons insister sur les petits objets, scarabées, statuettes, amulettes, bijoux, presque tous de provenance égyptienne, exhumés des jardins de Saïda. De très bonne heure, avant Alexandre même (dès 400 à peu près), Sidon s'hellénisa. Elle eut des rois philhellènes. Ses bourgeois opulens voulaient reposer après leur vie dans des grottes champêtres, aux murs couverts de fines et élégantes peintures, retraçant, comme à la nécropole de Halalié, parmi les oiseaux et les fleurs, le gracieux mythe de Psyché (1). Au IIIe et au IIe siècle, des Sidoniens prirent part aux concours et aux jeux de la Grèce. L'un d'eux, Diotime, vainqueur à Némée, avait voulu transmettre à la postérité sa statue et son éloge : celui-ci seul a été retrouvé dans un jardin de Saïda gravé en dialecte dorien sur un beau bloc de marbre des îles grecques. M. Egger, qui, par son profond savoir d'antiquaire et de philologue, a tant contribué à la publication et à l'interprétation des textes grecs de la *Mission de Phénicie*, a restitué avec M. Miller l'inscription métrique de Diotime; on peut la traduire ainsi :

« Le jour où dans les stades argoliques les braves se sont disputé la victoire de la course des chars, ce jour, Diotime, la terre phoronide t'a décerné un bel honneur, et tu as ceint des couronnes immortelles, car, le premier de tes compatriotes, tu as remporté de l'Hellade dans la maison des nobles Agénorides la gloire hippique. La sainte ville de Thèbes cadméide se réjouit aussi en voyant sa métropole illustrée par des victoires. La ville de Sidon célébrera des fêtes en l'honneur de ton père Dionysios, parce que l'Hellade a fait retentir cette clameur éclatante : « ce n'est pas seulement par tes navires aux flancs recourbés que tu excelles, tu remportes aussi des victoires avec les chars attelés. »

Peu de textes, il le faut reconnaître, donneraient autant à réfléchir. Ce pastiche de commande, mais non sans agrément, montre à quel point était déjà avancé au IIIe siècle le mélange de races et d'idées d'où devait sortir, avec l'adoption des modes et des arts de la Grèce en Phénicie, le syncrétisme historique et religieux du livre de Sanchoniathon. Tout en rappelant fièrement son titre de métropole de l'Hellade, prétention assez justifiée, mais non comme l'entend Diotime, la Phénicie met désormais sa gloire à se rattacher aux traditions grecques. Le sculpteur Timocharis d'Éleutherna, qui a signé le bloc de marbre, paraît s'être établi à Rhodes : c'est en cette île sans doute, où de si bonne heure les Cananéens s'étaient établis avec leurs dieux, que l'épigramme fut composée par quelque poète de profession. Si l'on songe que les Phéniciens étaient les

(1) *Mission*, p. 395; cf. ce que M. Renan rapporte des jolies chambres peintes de Néby-Younès, p. 510.

frères de ces Juifs de Jérusalem qui ne comprirent jamais rien à la culture hellénique, et qui se détournaient avec horreur des palestres et des gymnases grecs du grand-prêtre Jason (1), on admirera la souplesse du génie de Canaan, cette merveilleuse puissance d'adaptation aux temps et aux milieux que seuls les Israélites exilés et dispersés par le monde devaient un jour surpasser.

La Sidon souterraine, je veux dire l'immense nécropole de la ville où fut trouvé en 1855, dans la « caverne d'Apollon, » *Mughâret Abloun*, le sarcophage d'Eschmounazar, a livré quelques beaux monumens funéraires. Les tombeaux sont les meilleurs legs archéologiques laissés par les Phéniciens. Le tombeau est la « maison éternelle » des peuples sémitiques. Ce ne sont pas seulement les Égyptiens qui parlaient ainsi, le mot se lit dans un auteur hébreu (2). Les Cananéens enterrèrent d'abord leurs morts dans des cavernes naturelles; plus tard, ils creusèrent dans le roc des caveaux rectangulaires, à forme de puits, qui s'ouvraient latéralement sur des chambres sépulcrales : ce type est certainement le plus ancien, il est tout égyptien. Le cadavre était de même traité selon les pratiques des bords du Nil : l'usage de mettre des feuilles d'or à toutes les ouvertures du corps, surtout aux yeux, paraît aussi avoir été général en Phénicie. La bouche toujours béante du puits où l'on descendait le cadavre est cette gueule dévorante, insatiable, du schéôl, qui faisait dire aux Hébreux pour signifier la mort : « la bouche du puits l'a dévoré. » De lourdes dalles recouvertes de terre végétale fermaient le puits à une certaine hauteur. Couché dans son sarcophage, seul en sa chambre sépulcrale plongeant aux entrailles de la terre, le mort reposait pour l'éternité. Peut-être un édicule s'élevait-il, ainsi qu'en Égypte, sur les caveaux à puits; les caveaux à escaliers, moins anciens, avaient au-dessus, comme à Amrit, des pyramides ou *meghâzil*.

Dans la caverne d'Apollon, on rapprocha les curieux fragmens d'un sarcophage à tête sculptée qui, au lieu d'être comme d'ordinaire une gaîne surmontée d'une tête, rappelle par le travail des bras, des mains et de la draperie, les procédés de sculpture de l'art assyrien et de l'art grec archaïque. Deux sarcophages phéniciens trouvés près de Palerme au XVIIe et au XVIIIe siècle ressemblent presque de tous points à celui de Sidon : ils ont du moins pu échapper à la funèbre industrie des spoliateurs de sépultures, qui ne fleurit pas moins chez les chrétiens actuels de Syrie que dans la vieille Égypte pharaonique. A la lettre, on ne retire plus des nécropoles un sarcophage qui n'ait été violé; le couvercle est-il trop

(1) II *Makk.*, IV, 14-15.
(2) *Ecclésiaste*, XII, 7.

lourd, les voleurs percent la cuve et ramènent avec un crochet les objets qui s'y trouvent, — petites idoles de travail égyptien, œil symbolique, bijoux, mouches d'or, feuilles d'or en forme de lunettes, etc. Le plus ancien d'entre les sarcophages à gaîne et à tête sculptée exhumés de la nécropole de Saïda et rapportés par la mission est une vraie momie de marbre, aux formes trapues et aplaties, « où l'on croit par momens voir encore sourire une bonne figure juive de nos jours. » Aurait-on là enfin un monument cananéen d'une haute antiquité? Bien qu'essentiellement phéniciens, ces sarcophages anthropoïdes sont imités de l'Égypte; il convient donc, pour en déterminer la date, de les rapprocher de leurs types. Interrogé par M. Renan, M. Mariette a répondu que ces sarcophages sidoniens, y compris celui d'Eschmounazar, apporté d'Égypte tout taillé, ne remontent pas plus haut que la XXVIe dynastie, et partant sont contemporains de la dynastie saïte. Si le plus archaïque de ces sarcophages est peut-être de l'an 800 ou 900 avant notre ère, les autres ne sont guère antérieurs au IIe siècle; l'art grec avait définitivement triomphé en Syrie, et l'on s'en aperçoit à la sculpture des têtes déjà presqu'en ronde bosse. Les sarcophages phéniciens sont des copies en marbre des cercueils en bois des momies égyptiennes. Il faut se les représenter également couverts de peintures. La forme était empruntée à l'Égypte, la matière aux îles de la Grèce, car le marbre ne se rencontre pas en Syrie. Point d'inscriptions; qui les aurait été lire au fond des puits? Hors de Phénicie, les Phéniciens écrivaient volontiers sur les cippes funéraires qu'ils trouvaient en usage : Athènes et le Pirée ont donné jusqu'ici plus d'épitaphes phéniciennes que tout le pays de Canaan. Ainsi, même en sa nécropole, l'antique Sidon a péri ou se dérobe avec mystère. Aux hommes de notre âge, elle ne livre que quelques débris des époques assyrienne, persane et gréco-romaine. Déjà, en ces siècles qui nous paraissent si lointains, elle avait vécu et n'était plus qu'un vain nom.

Dans la plaine de Tyr, le déblaiement du « tombeau d'Hiram, » *Kabr-Hiram*, a été complet : il est demeuré aussi muet que les nécropoles tyriennes de Maschouk et d'El-Anwatiw. Ce n'est certes pas un monument phénicien que la mosaïque dite de Kabr-Hiram, œuvre de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, découverte sur l'emplacement d'une petite église byzantine consacrée à saint Christophe; le dessin en est excellent, les couleurs délicates et riches, encore que l'exécution soit défectueuse et grossière. Si nous mentionnons ce beau pavé, c'est que le dallage en mosaïque, très ancien chez les Hébreux, paraît avoir été un art d'origine tyrienne. Au Ouadi-Aschour, près de l'antique Cana, on voit la plus importante sculpture sur le roc qu'il y ait dans tout le pays de Tyr : c'est une *cella* située au-dessous d'une grande caverne taillée; les

personnages sculptés sont coiffés du pschent et le globe ailé domine cette œuvre égypto-phénicienne. L'une des grottes voisines du village métuali de Vastha, outre des *graffiti*, quelques lettres phéniciennes et certains signes dont nous parlerons, contient une inscription grecque votive du IIIe siècle avant notre ère. Le décret de Diotime n'ayant pas été gravé en Phénicie, ce texte reste le plus ancien spécimen connu de lettres grecques tracées en Phénicie.

Les ruines d'Oum-el-Awamid, « la mère des colonnes, » avaient éveillé dans l'esprit du chef de la mission de grandes et hardies espérances qui peut-être ne se sont pas toutes réalisées. Certes les débris de cette Laodicée grecque, qui s'appela sans doute à l'origine « ville des Tyriens, » appartiennent bien à l'époque achéménide ou à l'époque hellénique : ils sont vierges, en tout cas, de la lourdeur et de la banalité de l'époque romaine. Quand la Syrie devint province romaine, cette ville n'était déjà plus. Les têtes et quelques poitrines ou croupes de sphinx qu'on y a trouvées rappellent à M. Renan les sphinx de l'allée du Sérapéum de Memphis, qui sont du temps de Psammétique. On connaît désormais la forme particulière que ces animaux fantastiques, désignés sous le nom de *cherub*, avaient prise en Phénicie. La construction égyptienne du centre de la ville paraît à l'auteur le plus vieux monument d'Oum-el-Awamid. Il ne la tient pas toutefois pour un témoin de l'époque d'Hiram, non plus que pour une œuvre postérieure au temps d'Alexandre; elle lui paraît contemporaine de la domination perse. Les trois inscriptions phéniciennes qui furent découvertes à Oum-el-Awamid sont aujourd'hui célèbres. La première, qui est de l'an 132 avant notre ère, atteste que sous les successeurs d'Alexandre les vieux cultes nationaux étaient conservés et que l'idiome de Canaan était encore très pur, sans influence sensible de l'araméen. Voici quelle serait, selon M. Renan, la traduction de cette inscription : « Au seigneur Baal des cieux, vœu fait par Abdélim, fils de Mattan, fils d'Abdélim, fils de Baalschamar, dans le district de Laodicée. J'ai construit cette porte et les battans qui sont à l'entrée de la *cella* de ma maison sépulcrale, l'an 280 du maître des rois, l'an 143 du peuple de Tyr, pour qu'ils me soient en souvenir et en bonne renommée, sous les pieds de mon seigneur Baal des cieux, pour l'éternité. Qu'il me bénisse! » La seconde inscription est fort courte; la troisième se lit sur un segment de gnomon dédié à un dieu (1).

Bien qu'elle existe, l'épigraphie sémitique de la Phénicie n'est guère plus riche, on le voit, que l'archéologie. Les monumens publics, les tombeaux, les sarcophages les plus grandioses de Tyr et de Sidon, paraissent être restés anépigraphes jusqu'à l'époque grecque;

(1) On doit à M. le colonel Laussedat une savante restitution de cet instrument.

cette circonstance peut même servir de critérium à l'antiquaire. Les Cananéens et les Hébreux n'ont beaucoup écrit que sur les pierres précieuses. La Bible ne mentionne pas une seule inscription, et, n'était les stèles de Méscha et de Yehawmelek, on eût pu douter que l'épigraphie fût dans l'usage de ces peuples. L'inscription et le sarcophage d'Eschmounazar demeuraient à bon droit une exception; en tout cas, le tour gauche, pénible, fastidieux de ce texte témoignait assez que les Sidoniens n'avaient point l'habitude d'écrire sur la pierre. Les inscriptions lapidaires en Phénicie ne datent presque toutes que de l'époque romaine. De toute antiquité, les Sémites de Canaan ont écrit sur des plaques de métal; ainsi le fameux traité conclu entre le prince syrien de Khêta et Ramsès II avait été gravé sur une lame d'argent. Aux époques phénicienne et persane, ce fut aussi sur des plaques de métal qu'on grava les traités publics, les *tabularia* ou recueils d'archives, les lois religieuses, les rituels, les enseignemens sacrés et les tarifs des temples (1). Les cadres où étaient placées les inscriptions et les traces des moyens employés pour les fixer se voient encore, par exemple sur les jambages des portes des temples. Or c'est un axiome en archéologie que les inscriptions sur métal, toutes choses égales, ont infiniment moins de chance de durée que les autres. La matière sur laquelle elles sont gravées explique assez qu'on les recherche pour les fondre. La Phénicie était le dernier pays du monde qui pût faire exception à cette loi.

Si l'âme des vieilles populations de Canaan est encore présente sur la terre, c'est dans les menus objets d'art, c'est surtout dans les gigantesques travaux d'exploitation industrielle et agricole qu'on rencontre de Ruad à Tyr, sur toute la côte. Par un sentiment très élevé de sa mission, M. Renan s'est surtout attaché à explorer les sites et les localités historiques qui pouvaient livrer quelques débris de l'antique civilisation phénicienne; il a pensé avec raison que la recherche des petits objets, à laquelle suffit l'industrie privée, ne saurait être le but des grandes fouilles régulièrement entreprises par un état. Un nombre considérable de ces petits objets antiques, aujourd'hui au Louvre, est pourtant sorti de la nécropole de Sidon, lors de la seconde campagne de fouilles dirigées par M. le docteur Gaillardot, le plus infatigable, le plus dévoué des collaborateurs de la mission. Celles de ces œuvres d'art qui sont antérieures à l'influence grecque peuvent paraître lourdes et d'un goût contestable; elles sont d'ailleurs presque toujours imitées de l'Égypte. Et cependant on se souvient avec reconnaissance que, du moins pour notre Occident, toute culture industrielle a pour ancêtres les tisse-

(1) Cf. I *Makk.*, VIII, 22; XIV, 18, 26, 48-49.

rands, les céramistes, les verriers, les orfévres, les joailliers, les bijoutiers et les ivoiriers de Tyr et de Sidon; on se rappelle leur habileté dans le travail des métaux, la fonte des chapiteaux d'airain, les formes élégantes et puissantes des vases de bronze qu'ils apportaient en tribut à l'Égypte, les fines ciselures des coupes et des armes qu'ils vendaient aux Grecs de l'époque homérique. Bien qu'aux tombes égyptiennes de la IVe et de la Ve dynastie on voie déjà des verriers soufflant leurs manchons, il est permis de douter qu'on ait jamais égalé la légèreté, la grâce et les charmans irisages des objets de verre de fabrique sidonienne.

Les innombrables cuves creusées dans le roc sur toute la côte, les silos destinés à conserver les grains, les piscines, les citernes, les pressoirs monolithes à vin et à huile, les meules énormes éparses dans les champs, tout cet outillage industriel et agricole, aux proportions colossales, révèle le génie propre de la vieille Phénicie. Là seulement, à Ruad, à Byblos, dans la baie de Kesrouan, à Beyrouth, à Sarba, au pays de Tyr, surtout à Oum-el-Aâmed, au sein de ses teintureries, de ses fermes et de ses métairies, elle n'est ni égyptienne, ni assyrienne, ni persane, ni grecque, ni romaine; elle est la Phénicie. « La Phénicie, a écrit M. Renan, est le seul pays du monde où l'industrie ait laissé des restes grandioses. Un pressoir y ressemble à un arc de triomphe. Les Phéniciens construisaient un pressoir, une piscine, pour l'éternité. »

Les images et les souvenirs bibliques reviennent en foule à l'esprit devant ces ruines champêtres. On songe au père de famille de l'Évangile, qui planta une vigne, l'environna d'une haie, y creusa une cuve à pressoir. Avec le bruit des meules qui dès l'aurore remplissait les bourgs et les petites villes de la Phénicie, toute industrie a cessé, toute vie s'est retirée de ces villages, et l'outil a duré plus que l'artisan. N'importe, il n'a point manqué à sa tâche, le rude et sombre ouvrier; jamais il ne fut si dur aux autres qu'à lui-même; trapu et ramassé, il pétrissait ou tordait la matière en révolte; la vaste plaine marine et les blocs énormes de la carrière furent toujours pour lui une sorte de chaos qu'il traita en démiurge.

III. — LA RELIGION.

C'est le propre de toutes les grandes explorations archéologiques d'augmenter ou de renouveler notre connaissance générale de la vie intellectuelle et morale de telle ou telle famille de l'humanité. Uniquement occupé en apparence à déblayer des nécropoles, à dessiner des bas-reliefs, à mesurer des sarcophages et à estamper des inscriptions, le savant digne de ce nom sait retrouver sous la cendre des civilisations les plus lointaines quelques étincelles du feu sacré,

certains vestiges des choses saintes à jamais évanouies. Le succès d'une mission archéologique peut même se mesurer au nombre ou à l'importance des découvertes de cette nature. Ce n'est certes point pour en extraire des blocs de pierre sculptés qu'on remue en tout sens le sein de la terre : c'est pour rendre à la lumière l'idée humaine qui s'y est empreinte.

La plus haute de ces idées, l'idée religieuse, a laissé en Phénicie des monumens d'une importance capitale. La foi et les symboles de Canaan ont sans doute souffert plus qu'on ne saurait dire de l'irrémédiable désastre des antiquités de ce peuple; on en sait assez cependant pour affirmer que de très bonne heure, au point de vue religieux comme à tous autres égards, la Phénicie fut une province de l'Égypte. Toutefois il arriva en ce pays ce que nous savons être arrivé chez les Hébreux : c'est moins l'essence de la religion que sa forme extérieure, souvent tout officielle, l'économie des sanctuaires, les costumes et les rites sacerdotaux, les menus objets de piété, qui ont subi cette influence. Une réelle affinité de race et de langue rapprochait, nous l'avons dit, les habitans de la vallée du Nil des Sémites de l'Asie occidentale. Dès une époque très reculée, plusieurs divinités semblent avoir été communes aux uns et aux autres. Ainsi le dieu révélateur phénicien Taaut est le Thoth égyptien; ce dieu, confondu plus tard avec Eschmoun et Kadmus, paraît même sur la plus ancienne des intailles phéniciennes connues, sur un scarabée en agate, peut-être du VIIIe siècle, qui a été décrit par M. de Vogüé : l'Égyptien Thoth à tête d'ibis porte en sa main un rouleau de papyrus; en face, le dieu Khons tient un sceptre à tête de cucupha; la croix ansée est entre les deux divinités; au-dessus le soleil et la lune. Le style des figures est tout égyptien; nulle trace encore d'influence assyrienne. Le mythe d'Isis et d'Osiris fut d'autant plus facilement adopté par les Phéniciens, par ceux de Byblos en particulier, qu'il est impossible d'en méconnaître la parenté, sinon l'identité primordiale, avec celui de Baalath et d'Adonis. Un curieux fragment égyptien en basalte vert, sorti des fouilles de Tortose, présente sur la base une inscription hiéroglyphique qui fait mention du temple de la déesse Bast. Ainsi que l'a judicieusement remarqué M. H. Brugsch, ce ne peut être par hasard que ce fragment a été trouvé sur le territoire d'Aradus. Bast avait un temple à Memphis, où les Phéniciens habitaient un quartier (1). « Il y a là un rapport de cultes, ajoute le savant égyptologue, et l'on a toute raison de supposer que la déesse Astarté, révérée à Aradus, était identique avec la déesse Bast du quartier de Memphis nommé *Anch-ta.* » Nous croyons que ce

(1) « Le camp des Tyriens. » *Hérodote,* II, 112.

n'est pas d'Astarté qu'il convient de rapprocher Bast; à en juger par le caractère sensuel et bienfaisant de la déesse égyptienne, la grande divinité d'Aradus était plutôt une sœur de la Baalath de Byblos.

Le *Maabed* d'Amrit, le plus ancien et presque le seul temple qui subsiste de la race sémitique, s'élevait au-dessus d'un lac sacré ainsi que les deux *naos* de la « Fontaine des serpents. » L'idée du sanctuaire s'élevant au milieu des eaux est propre au groupe des religions de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Phénicie et du Yémen. Au temple fameux d'Hiérapolis de Syrie, l'auteur de *la Déesse syrienne* vit la *cella* du dieu qui semblait flotter sur le lac. Près du grand sanctuaire de Baalath, à Aphaca, était aussi un étang sacré : les sources qui sortent des assises du temple sont encore tous les jours entourées d'offrandes. Cette coutume nous paraît tenir au dogme sémitique de l'origine des choses dans le principe humide (1). Suivant les vieilles cosmogonies de Babylone et de la Phénicie, l'univers est sorti des flots du sombre abîme primordial; au sein de ces eaux s'engendrèrent spontanément les premiers êtres, les dieux ichthyomorphes, les animaux monstrueux, puis Bel, le dieu cosmique, le soleil organisateur du monde, fils et époux de sa mère, la Bilit Tihamti ou « Bilit Mer » de Babylone, le chaos. La déesse de Byblos, la Baalath du Liban, est aussi la mer qui reçoit en son sein les eaux du fleuve Adonis : ce n'est pas le seul trait qui trahit son affinité avec la mère des dieux.

En général, la mythologie cananéenne ne saurait non plus être étudiée à part que les mythologies grecque ou germanique. Les mythes phéniciens appartiennent à l'ensemble des religions euphratico-syriennes comme les mythes de l'Hellade au groupe des religions âryennes. Dans la nature comme dans l'histoire, la méthode comparative a renouvelé toutes les notions anciennes et substitué à la catégorie de l'*être* celle du *devenir*. Une religion n'est pas plus isolée qu'une plante ou un animal; on ne la comprend bien qu'en remontant la série des formes antérieures. Voilà pourquoi presque toutes les divinités du panthéon phénicien peuvent être rapprochées, ainsi que de leurs types, des dieux de la Chaldée et de la Babylonie. Autant vaudrait étudier la religion romaine dans Varron que la religion phénicienne dans Philon de Byblos. Les livres même relativement anciens des Hébreux, qui, comme celui de Jérémie, nous parlent des divinités de Canaan, sont déjà d'une époque de fusion. Depuis bien des siècles, Araméens, Cananéens, Hébreux et Assyriens n'avaient plus conscience des origines et de la nature véritable de leurs religions.

Ces origines, nous n'avons pas à les rechercher ici, et une telle

(1) Fr. Lenormant, *Essai de commentaire des fragmens cosmog. de Bérose*, p. 222.

enquête pourrait paraître d'ailleurs un peu prématurée. Il suffira de rappeler qu'avec le système des nombres et des poids et mesures, avec la division de l'année et de la semaine, avec le rhythme et certaines figures poétiques, les notions de l'arbre de vie, du déluge, du schéôl (enfer) et du péché, — les Sémites sortis de la Babylonie ont emporté de leur long séjour en cette contrée la plupart de leurs cultes et de leurs dieux. L'opinion qui tend aujourd'hui à dominer dans la science (1) considère le panthéon des Sémites de l'Asie occidentale, — opposés toujours avec raison aux Sémites de l'Arabie, — comme fortement pénétré d'élémens mythiques empruntés à une autre race, longtemps supérieure quant aux arts et à l'industrie, en tout cas plus ancienne que les Sémites en Chaldée, je veux dire à la race accadienne ou protochaldéenne non sémitique : il est encore difficile de la désigner avec une entière exactitude, mais elle parlait sûrement une langue agglutinative et avait inventé l'écriture cunéiforme.

Les dieux et les déesses de la Phénicie ne présentent pas la belle ordonnance du panthéon assyrien avec ses douze grands dieux. Dans leur migration au nord et à l'ouest, ces dieux ont parfois été essentiellement modifiés, voire transformés; mais on les retrouve dans la nomenclature divine des peuples de Syrie, dans les noms des villes, des montagnes et des fleuves. M. Renan a fort bien vu que, pour la Phénicie en particulier, il fallait renoncer à l'idée d'une religion phénicienne unique. « Chaque ville, chaque canton, avait son culte, qui souvent ne différait des cultes voisins que par les mots; mais ces mots avaient leur importance, nulle part il ne fut plus nécessaire qu'ici de redire l'axiome : *nomina numina.* » Ainsi que chez les Hébreux, les noms divins à Byblos étaient El, Adonaï et peut-être Shaddaï. Si l'on songe que les Giblites avaient un temple portatif traîné par des bœufs comme l'arche d'Israël, et que « la ville des mystères, » comme s'exprime un document égyptien de la XIXe dynastie, n'était pas moins une ville sainte et de pèlerinage que Jérusalem, on inclinera à voir, avec Movers, dans cette famille cananéenne, celle de toutes qui présente le plus d'affinité avec les Hébreux. »

Le Liban est encore une terre sainte comme aux jours où Sidon était la reine des mers : seulement saint George, saint Élie et le prophète Jonas ont remplacé Baal, Adonis ou Élioun, et les chapelles chrétiennes n'ont plus en commun avec les temples et les « hauts-lieux » anciens que les matériaux dont elles sont construites; mais les temples maronites, bâtis sur l'emplacement des anciens, couron-

(1) Voyez le beau travail de M. E. Schrader, *Semitismus und Babylonismus,* dans les *Jahrbücher für protest. Theologie.* Iena 1875.

nent toujours les sommets ombreux et fleuris de la montagne. Toujours un caroubier séculaire, souvent un petit bois de chênes ou de lauriers, derniers descendans de l'ancien bois sacré, abritent les dieux nouveaux. A la dédicace de la chapelle, on reconnaît sans peine le dieu antique dépossédé; l'inscription du temple forme d'ordinaire le linteau de la porte actuelle, l'autel est le *bomos* cananéen avec son inscription, les cippes et des débris de sculptures figurent souvent sur l'autel. Tout au plus les globes ailés flanqués d'uræus sont-ils quelquefois martelés. Il n'y a pas jusqu'au dieu des bons prêtres maronites, lesquels n'admettent pas que le Liban ait jamais connu l'idolâtrie, — qui ne soit toujours ce *très-haut* dont le nom se lit à chaque pas en ce pays. Aux jours antiques, ce très-haut était El comme à Babylone, c'était l'Élioun d'Arka, Adonis ou Tammouz, divinité solaire, le dieu mari de sa mère, qui meurt et ressuscite chaque année sous les baisers des femmes. M. Renan croit pouvoir distinguer entre Adonis et Tammouz; il lui répugne visiblement d'admettre qu'on ait célébré le Très-Haut par des orgies qui paraissent aujourd'hui monstrueuses; mais c'est le cas de ne point juger les vieilles religions de l'humanité avec nos raffinemens de moralistes modernes. D'ailleurs les dernières découvertes dans le domaine de l'assyriologie ne permettent plus de douter que Tammouz, qui donna son nom à un des mois du calendrier commun aux Assyro-Babyloniens, aux Syriens et aux Juifs, ne soit le nom accadien ou protochaldéen d'Adonis. La signification primitive de son nom est : « fils de la vie; » en Chaldée comme en Syrie, il était l'époux d'Astarté.

Les monumens du culte d'Adonis qui se retrouvent encore dans la vallée du fleuve Adonis sont tous de très basse époque. Bien que l'opinion commune plaçât à Byblos le tombeau du dieu, il existait certainement nombre de cénotaphes d'Adonis dans le pays, analogues aux saints-sépulcres artificiels des villes catholiques du moyen âge. Les sculptures de Maschnaka et de Ghineh nous le montrent vêtu de la tunique courte des chasseurs de la montagne, une lance à la main, suivi de ses chiens, aux prises avec une bête sauvage, un ours du Liban, qui le doit blesser mortellement; en face, une femme couverte de longs voiles est assise dans l'attitude de la douleur, et des larmes semblent couler de ses yeux. Voilà ce qu'était devenu, à l'époque romaine, le mythe d'Adonis et de la grande déesse de Byblos. Aujourd'hui les populations de cette partie du Liban désignent par le nom du roi Berdis ou Berjis le héros des sculptures de Ghineh; la femme assise serait la reine-épouse de Berdis : nul doute qu'on ait ici le nom arabe d'une divinité planétaire. Près de Ghineh sont des ruines du nom significatif de Cabaal; non loin, des

arasemens de constructions antiques s'appellent, dit-on, Élioun; vis-à-vis de Maschnaka ou Ouadi-Fedar est aussi un Kefr-Baab. Le fleuve enfin demeure le plus vivant témoin des saints mystères de la montagne. Le sang du dieu mourant rougit encore les eaux du Nahr-Ibrahim. « De la hauteur d'Amschit, rapporte M. Renan, au commencement de février, je vis se produire le phénomène du sang d'Adonis. A la suite de pluies très fortes et subites, tous les torrens versaient dans la mer des flots d'eau rougeâtre. » Un phénomène analogue a lieu en septembre ou dans les premiers jours d'octobre aux puits du Ras-el-Aïn, près de Tyr; la grande fête que célèbrent alors les habitans est un curieux vestige des adonies.

C'est sur la stèle du roi de Gebal qu'on a rencontré pour la première fois le nom authentique de l'amante d'Adonis, la grande déesse de Byblos, Baalath. On savait que c'était la forme féminine de Baal. La Baalath Gebal était l'épouse du dieu de la cité sainte, Adonis ou Tammouz, un des frères divins du Baal Tsour, du Baal Tsidon, du Baal Tars et de tant d'autres Baalim que les Hébreux et les Cananéens adoraient sur les collines et sous les arbres verts. A Byblos, le couple divin était Adonis et Baalath, comme Baal Tsidon et Astarté à Sidon, Elioun et Berouth à Arka. Le Baal de Byblos avait sa Baalath ainsi que le dieu El la déesse Elath; M. Waddington a retrouvé en Syrie les inscriptions et les monumens de cette déesse lunaire, dont la présence dans la composition des noms propres étudiés par M. de Vogüé à Palmyre, dans le Haouran et la Nabatène, atteste l'étendue du culte. Rien n'est mieux prouvé que l'existence de déesses sémitiques. Le nom même de « déesse » est dans les langues de cette race très régulièrement dérivé du mot dieu. Aussi bien il y a longtemps que, dans le premier vers punique du *Pœnulus* de Plaute, les déesses figurent à côté des dieux, *alonim valonouth*, « les dieux et les déesses. » Il reste toutefois à déterminer leur nature propre, leur rapport aux divinités mâles dont elles sont les parèdres. Sous l'influence de préjugés théologiques peut-être inconsciens, des érudits de peu de philosophie n'ont point manqué de voir en elles des « hypostases féminines du dieu primordial, » si bien que dans tout couple divin d'un Baal et d'une Baalath, comme celui de Byblos, ils croient avoir découvert on ne sait quel « reflet de l'unité divine primitive. »

Ce langage métaphysique, à propos des conceptions de la race la moins douée pour la philosophie qui ait jamais existé, paraîtra déjà peu heureux aux esprits les moins prévenus. La vieille thèse d'un monothéisme primordial, succédanée de celle d'une révélation primitive, compte encore, nous ne l'ignorons pas, d'illustres partisans. Si elle était fondée sur la vérité, c'est-à-dire sur des faits, sur

l'existence de monumens littéraires ou épigraphiques d'une haute antiquité, chez n'importe quelle race d'hommes, nous n'aurions rien à objecter, car le monothéisme n'est qu'une forme plus raffinée du polythéisme, une abstraction d'abstractions; mais, à le bien prendre, il n'existe pas un seul texte vraiment antique qui témoigne de ce degré avancé de spéculation. La linguistique et la mythologie comparées attestent au contraire que, comme il est naturel, l'homme alla du concret à l'abstrait, de l'adjectif au substantif, de la notion des qualités à celle de l'être. Avant d'imaginer en ce monde ou au-delà des êtres incorporels, partant doués de raison et de volonté, il ne vit d'abord dans tous les objets qui frappaient ses sens étonnés que des êtres comme lui, capables de sentimens et d'action, terribles ou bienfaisans, implacables ou apitoyables par des dons et des sacrifices, et ce ne fut qu'assez tard que la naïve illusion s'évanouit de son esprit plus réfléchi, — qu'il retira son âme des choses. Dès lors elles lui apparurent ce qu'elles sont; le règne de l'observation et de l'expérience commença; il ne vit plus dans l'univers que des transformations de substances, des particules solides ou atomes s'agrégeant et se désagrégeant sans fin ni raison, bref, de la matière en mouvement, soumise aux seules lois de la mécanique, et n'arrivant parfois à une conscience plus ou moins obscure que chez quelques êtres éphémères, faunes et flores, d'une imperceptible durée dans l'éternité.

En face de l'île de Tyr et dominant la plaine s'élève le rocher de Maschouk, que l'on a considéré comme la colline sacrée de Palétyr. Les eaux du Ras-el-Aïn y étaient amenées, et des aqueducs encore en partie subsistant les conduisaient à la ville insulaire. Au sommet de ce rocher a pu être le temple continental de Melkarth. Il faut se réjouir qu'il n'y ait pas eu d'église entre le temple antique et le wély musulman actuel; le mythe antique y vit encore dans la conscience populaire. Après Movers et Ritter, M. Renan estime qu'avec « ses coupoles et ses légendes, ce lieu est encore aujourd'hui comme le centre de ce qui survit de la vieille Tyr païenne. » Maschouk est une façon abrégée de dire : « la colline de l'amant. » Le mythe des amours de Melkarth et d'Astarté s'y était sûrement localisé. Dans le wély, on montre le tombeau du prétendu Maschouk, qui ne pouvait manquer de devenir un saint musulman, avec le titre de néby ou de cheik; c'est un coffre de bois peu ancien. M. Renan incline aussi à croire que le mythe de Didon, sorte d'Astarté céleste, dont le nom signifie « son amante, » l'amante de Baal, a ici quelque point d'attache.

Ce n'est pas le seul mythe cananéen qui, avec les cultes et les usages antiques, ait survécu. Toutes les légendes dorées de la Sy-

rie qui ont la prétention d'indiquer où Jonas fut déposé par la baleine sont de vieilles fables relatives à Persée et à Andromède, ou viennent de bas-reliefs figurant le dieu sémitique Dagon. Qu'on songe en effet aux sculptures assyriennes de ce dieu représentant un homme revêtu, comme d'une chape, d'une peau de poisson : il semble sortir des vastes flancs et de la gueule d'un monstre marin. C'est ainsi que l'imagination naïve des populations chrétiennes se représentait le récit biblique, certainement d'origine babylonienne. A en juger par les localités du nom de Beth Dagon connues des Hébreux, les sanctuaires du dieu ichthyomorphe de la Chaldée étaient fort nombreux en Syrie : aujourd'hui ces lieux portent le nom du prophète Jonas, *Néby-Younès*. Le culte des poissons, si ancien et si populaire en Syrie, comme chez tous les sémites de l'Asie occidentale, est encore observé en maints endroits, particulièrement dans une petite mosquée musulmane de Tripoli. Telle borne milliaire est consacrée comme un bétyle (maison de El) par les habitans : on l'oint d'huile ainsi qu'aux temps d'Abraham et de Jacob. Souvent, le soir venu, on allume une lampe aux rameaux supérieurs d'un vieil arbre-cheik; les longues épines de ses branches sont couvertes d'étoffes et de guenilles qu'on y accroche comme *ex-voto*. Outre le culte des poissons et des végétaux, les noms des fleuves et des montagnes sont des témoins éternels de la religion naturaliste des ancêtres. Ce n'est pas seulement le fleuve Adonis qui porte le vocable d'un dieu, mais aussi le Bélus, l'Asclépius, le Damour, le Nahr-Zaharani. Quant aux montagnes, la prétendue grotte d'Élie sur le Carmel marque sans doute le centre du culte antique de ce dieu si célèbre encore à l'époque romaine. Au petit village de Halalié, à Sidon, un Baal de la montagne, Ζεὺς ὄρειος, figure sur les inscriptions des linteaux de porte de l'église : à la suite d'un rêve et comme acte de piété, on lui avait dédié deux lions; ce Baal est un frère divin des dieux syriens de l'Hermon, du Liban, du Carmel et du Casius.

Le nom ancien qui reparaît peut-être le plus souvent sous les noms de lieux actuels de la Phénicie, le culte dont les vestiges sont de beaucoup le moins rares et le plus significatifs, c'est le nom et c'est le culte d'Astarté, la grande déesse de Sidon, de Tyr, puis de Carthage, la « reine du ciel, » implacable et froide comme la lune, la vierge armée et sinistre, aussi farouche que la Baalath de Byblos, l'Aschéra de Judée, était molle et sensuelle. Ce n'est pas que les deux déesses appartiennent, comme on l'a dit, à deux races différentes : Astarté et Baalath répondent exactement aux deux formes bien connues d'Istar, divinité assyro-babylonienne. A l'époque où, grâce aux progrès de l'astronomie, les Chaldéens prépo-

sèrent une divinité à chaque planète, Astarté devint la déesse de Vénus à son lever, Baalath celle de Vénus à son coucher. « L'étoile de Vénus au soleil levant, dit un syllabaire assyrien, c'est Istar parmi les dieux; l'étoile de Vénus au soleil couchant est Bilit parmi les dieux. »

Les « hauts-lieux » d'Aschera, les cavernes d'Astarté où avaient lieu les prostitutions sacrées, se voient encore à Sarba, à Sayyidet-el-Mantara, à Moghâret-el-Magdoura, aux grottes de la Casmie et d'Adloun, à Belat. Sur la hauteur de Belat gisent les ruines pittoresques d'un temple dédié à quelque Baalath, peut-être à cette déesse céleste dont M. Renan a lu le nom sur un précieux monument, ou à la déesse de Syrie assise sur un siége orné de deux lions. Quoi qu'il en soit, le sanctuaire de cette « Notre-Dame » est le plus bel exemple de « haut-lieu » cananéen. Le petit bois de laurier fleurit encore : c'est à l'ombre de ces arbres verts que les prêtresses de la bonne déesse dressaient leurs tentes peintes. Près de Djouni, au village de Sarba, qui est sûrement une ancienne localité cananéenne, existe une « grotte de Saint-George, » sorte de salle au niveau de la mer, où les femmes viennent se baigner dans l'espoir de devenir mères. Le rituel veut qu'avant de s'éloigner elles offrent une pièce de monnaie à saint George. On peut y voir, avec M. Renan, un reste des anciens tarifs phéniciens pour les sacrifices, ainsi qu'un souvenir éloigné du rachat de la prostitution sacrée. « Je ne doute pas, écrit ce savant, que la grotte de Saint-George n'ait abrité les rites que nous savons avoir été pratiqués à Babylone, à Byblos, à Aphaca, et qui venaient d'une idée répandue chez certaines races de la haute antiquité, idée d'après laquelle la prostitution à l'étranger, loin d'être honteuse, était considérée comme un acte religieux. Des traces de cette idée se retrouvent encore en certains pays orientaux et en Algérie. » A Sayyidet-el-Mantara, « Notre-Dame de la Garde, » est une chapelle de la Vierge qui fut à l'origine une grotte cananéenne d'Astarté. La « Caverne de la possédée, » Moghâret-el-Magdoura, au village de Magdousché, présente sur la paroi de gauche une hideuse figure de femme sculptée. La plus authentique de ces cavernes à prostitution se trouve près de la Casmie : on voit à l'intérieur des sortes de siéges et une niche pour la statue de la déesse; à l'entrée, qu'une porte fermait, on distingue nettement, comme au temps d'Hérodote, ainsi qu'à Byblos, à El-Biadh, à Adloun, le naïf symbole du sein divin d'où sont sortis les hommes et les dieux.

JULES SOURY.

UN

ROMANCIER GALICIEN

M. SACHER-MASOCH.

I. *Die Ideale unserer Zeit,* 4 vol., Leipzig 1875. — II. *Le Legs de Caïn,* Paris 1874.

« Le feu sacré s'est éteint chez toi, Allemagne, et le plus triste, c'est que tu l'as éteint toi-même. Longtemps il avait brillé comme une étoile qui montre le chemin; mais tu n'as plus d'étoile, tu n'as plus d'idéal. Tu as versé du sang, tu as amassé de l'or, tu peux t'enorgueillir de tes conquêtes et de tes milliards. Que t'importe la haine des peuples? que t'importent tes vertus, tes grandeurs passées? — La vérité? C'est le bouclier du malheur, mais ta prospérité se couronne de mensonges. — Le beau? Tu as préféré la gloire sanglante de Rome à la gloire immortelle d'Athènes, tu n'auras désormais ni Homère ni Phidias. — La liberté? Qu'en ferais-tu? Comme les cohortes et la plèbe antiques, tu ne reconnais plus d'autres dieux que César! » C'est par cette apostrophe que se termine une fougueuse satire contre les tendances allemandes depuis la guerre, publiée sous forme de roman par un écrivain autrichien dont le nom est déjà familier aux lecteurs de la *Revue*. Les *Contes galiciens* ont assuré à M. Sacher-Masoch une place brillante auprès de l'écrivain russe Tourguénef, dont il est l'émule. De même que l'auteur des *Récits d'un chasseur*, il a mis en lumière avec un rare talent des mœurs primitives ignorées jusque-là dans le reste de l'Europe, des caractères d'une originalité saisissante. A peine sort-il du cercle

églogue de Virgile ou une élégie de Tibulle, il nous semble par momens que c'est un compatriote, un ancêtre divin de notre Lamartine qui nous tient ainsi sous le charme.

Tandis que d'autres peuples ont eu de vraies épopées, une poésie lyrique et dramatique incomparable, une littérature originale, puissante, éternelle comme la beauté et la vérité qu'elle reflète, la littérature des Romains n'a été, pour ainsi dire, qu'une littérature de seconde formation, comme la nôtre, dans la période classique, n'a été qu'une littérature tertiaire. Et cependant aucun des glorieux chantres de l'Ionie, aucun poète de l'Hellade, aucun écrivain d'Athènes n'a trouvé, comme Virgile et Tibulle, ces accens pénétrans de tristesse sereine, de douce mélancolie, qui vous font rêver des choses infinies.

C'est surtout dans cinq élégies célèbres du premier livre de Tibulle, toutes consacrées à Délia, que l'on retrouve cette note suave et attendrie de la muse latine. Tibulle est bien de cette famille de poètes qui, comme Virgile, ont la rougeur prompte et « la tendresse du front (1). » Timide et réservé, un peu gauche et naïf peut-être, l'âme sereine et constamment élevée, Tibulle a l'innocence, la grâce chaste et suprême d'un bel enfant pensif. A ne considérer que l'ensemble, ses compositions ne sont guère que des lieux-communs poétiques, des réminiscences, très affaiblies il est vrai, d'écrivains grecs, des thèmes d'école sans aucune originalité, qu'on a lus cent fois chez tous les poètes du temps. Telle élégie n'est qu'une mosaïque où chaque pièce, travaillée avec un goût exquis, a été rapportée avec un art consommé. Tibulle avait évidemment dans ses tiroirs des descriptions du Tartare et des Champs-Élysées, des tableaux de l'Aurore et de la Nuit, des incantations et des malédictions de sorcière, petits chefs-d'œuvre de ciselure dont il se servait comme d'ornemens pour relever la beauté de son œuvre immortelle.

Notez que ces ornemens, qui nous semblent si artificiels, sont précisément ce qui valait déjà le plus d'applaudissemens aux poètes dans les lectures publiques. La difficulté vaincue, l'habileté de main, la science approfondie de tous les secrets de la langue et du rhythme, étaient comme aujourd'hui bien plus estimées que l'inspiration véritable. La poésie d'Ovide nous donne une très juste idée des goûts littéraires qui, dès l'époque de Tibulle, commençaient à régner. Nul doute que Tibulle lui-même n'ait cru s'immortaliser par le genre de perfection dont nous parlons. On voit de reste qu'il ne songe qu'à bien dire, et il y a pleinement réussi. Il est, comme dit Quintilien (2), le plus pur et le plus élégant des élégiaques.

(1) Mart., *Ep.*, IV, VI.
(2) *Inst. orator.*, l. X, I, 93.

Toutefois Tibulle ne nous ferait guère songer à Virgile, s'il n'avait été qu'un virtuose de la forme. Si nous associons volontiers ces deux noms, si le souvenir de l'amant de Délia nous paraît uni à la mémoire du chantre de Didon, un peu, il est vrai, comme le lierre au chêne, c'est que Tibulle est tout autre chose qu'un versificateur, c'est qu'il a laissé échapper, malgré lui peut-être, de ces cris du cœur qui retentissent jusque dans les âges futurs, c'est qu'il a aimé avec assez de puissance pour faire entrer dans l'idéal les êtres qui ont charmé et torturé son cœur, c'est qu'il a tressailli du frisson sacré qu'éprouvent les grands poètes devant la nature.

I.

« Marchand, jette l'ancre, décharge ton vaisseau, tout est vendu » (1). » C'était là un dicton passé en proverbe parmi les gens de mer, pirates ou marchands, qui des côtes de Phénicie, de Syrie, de Pamphylie, de Cilicie, abordaient avec leurs cargaisons d'esclaves dans l'île de Délos. La traite des blancs, fort commune dans toute l'antiquité, était un trafic comme un autre, mais plus lucratif, bien connu pour procurer des fortunes colossales. Les pirates de l'ancien monde, Phéniciens ou Grecs, de l'Asie antérieure aux colonnes d'Hercule, n'ont jamais cessé d'être les rois de la mer. Aux temps même où Rome était dans toute sa puissance, on vit ces audacieux marins pousser leurs barques jusque dans les ports d'Italie, enlever des préteurs romains. Pompée, d'un coup terrible, fit tomber leur insolence; mais le commerce des hardis écumeurs de mer n'en fut nullement atteint. D'ailleurs Rome consommait en quelque sorte à elle seule plus d'esclaves que le reste du monde, et ses pourvoyeurs étaient bien aises qu'il existât de grands marchés où, comme à Délos, on pouvait en un jour importer et exporter des « myriades » d'individus de cette espèce.

L'Asie-Mineure et la Syrie, pays où la misère et la servitude semblent avoir été de tout temps des fatalités sociales, étaient naturellement les régions les plus riches en ce genre de denrée. On volait sans vergogne ce qui d'aventure ne voulait point se vendre. Là où le marchand avait échoué, le pirate triomphait, entraînant pêle-mêle dans une razzia des gens de tout âge et de toute condition. Si quelque homme libre, si quelque citoyen romain se trouvait parmi eux, protestait, devenait un embarras, on lui rendait la liberté après l'avoir rançonné, ou l'on se défaisait de cette marchandise compromettante en la vendant à quelques recéleurs discrets qui, avec le fouet et les supplices, tiraient presque autant d'un

(1) Strab., XIV, 668-69.

homme libre que d'un esclave véritable, et n'avaient garde de laisser arriver aux magistrats la voix du malheureux. A Rome, dans les bouges de la voie Suburra ou de la voie Sacrée, près du temple de Castor, le Grec des îles, au fin et dur profil, montrait à l'acheteur des créatures de prix fort divers, les pieds blanchis à la craie, exposées sur une sorte d'échafaud tournant. Là, entassés comme un vil bétail, des troupeaux de Lydiens, de Cariens, de Mysiens, de Ciliciens, tous gens de peu de valeur, étaient parqués près des foules de Syriens, « l'espèce d'hommes la plus dure au mal (1), » de Sardes et de Corses d'un prix encore moindre, de Cappadociens, de Bithyniens, de Liburnes, de Germains et de Gaulois, estimés comme porteurs de litières, de Numides, coureurs excellens, d'Éthiopiens, baigneurs athlétiques, de Phrygiens, de Lyciens et de Grecs asiatiques, fort recherchés pour le service de table, les belles-lettres, la musique et la danse. On rencontrait dans ces bazars jusqu'à des Indiens, des Parthes, des Daces, des Alains. Quant aux Juifs, qu'on ne distinguait pas toujours des Syriens, des Phéniciens, des Égyptiens et des Chaldéens, ils devaient être fort nombreux. Tout cela payait l'impôt, les droits d'exportation, d'importation et de vente (2); mais les esclaves de choix, les sujets rares et de haut goût, les objets de luxe en un mot, que le marchand dérobait aux regards du vulgaire, c'étaient, avec les tout jeunes enfans d'Alexandrie, les nains difformes, les monstres, les fous, les bouffons, les pantomimes et les histrions, qui, depuis la fin de la république, formèrent avec les joueurs et les joueuses de flûte, de psaltérion et de sambuque, l'accompagnement obligé des repas et des fêtes de tout riche Romain.

Pourquoi la sainte Délos, lieu de pèlerinage pour toute la Grèce du continent et des îles, où tous les cinq ans des *théories* parties d'Athènes, de Milet, de Samos, célébraient encore à l'époque romaine ces fêtes d'Apollon et d'Artémis où des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, au son de la flûte et de la cithare, chantaient des hymnes et exécutaient ces danses fameuses dans lesquelles on représentait le drame sacré de la sombre Latone et la naissance de ses blonds enfans, — pourquoi l'île flottante de Délos, dont aucune sépulture ne souillait les flancs vierges, était-elle devenue un des plus célèbres marchés d'esclaves de l'ancien monde, une terre maudite où les captifs, entassés sur le sable des grèves, devaient laisser toute espérance? Je ne sais; mais, outre qu'il faut se bien garder de transporter dans l'antiquité notre philanthropie romantique, Délos devait à sa position géographique et à l'inviola-

(1) Plaut., *Trinumus*, II, iv, 599.

(2) Voyez le savant ouvrage de M. H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* (1847).

bilité de son territoire le renom d'être une des places de commerce les plus sûres et les plus fréquentées. Après la destruction de Corinthe, c'est de Délos que l'Italie tira tous les articles de luxe d'origine orientale jusqu'à l'époque des guerres de Mithridate, époque où fut anéantie dans un épouvantable massacre presque toute la population commerçante de l'île, composée surtout d'Italiens. C'est alors que Pouzzole, cette « petite Délos, » comme l'appelait le poète Lucilius, trafiqua directement avec la Syrie et Alexandrie.

Délos n'est point la seule île de la mer Égée où le commerce d'esclaves ait été florissant. Chios, Samos, Lesbos, les grandes cités d'Éphèse et de Milet, sur les côtes de l'Asie-Mineure, ont eu la même célébrité. Les esclaves gardaient souvent le nom du pays d'où ils venaient (1), et, bien que cet indice soit quelquefois trompeur, on doit cependant en tenir compte. Ainsi il pouvait arriver qu'on appelât « Lesbienne » une esclave achetée à Lesbos, mais venue d'une tout autre contrée, dont nul ne savait plus le nom, pas même l'esclave, laquelle avait peut-être été enlevée tout enfant, ou était née de parens déjà captifs. Cependant les noms d'esclaves que nous trouvons dans Plaute et dans Térence, *Ion*, *Ephesius*, *Thessala*, *Lydus*, *Syra*, *Lesbia*, *Phrygia*, etc., sont un bon critérium de l'origine ou de la provenance des classes serviles à Rome. Si l'esclave avait été élevée avec soin, si elle dansait avec la grâce voluptueuse des Ioniennes, si au son des crotales, du tambour de basque, des castagnettes de Bétique, elle était habile à imiter les pas et les mouvemens lascifs des danseuses de Cadix, si elle savait chanter avec charme une ode de Sappho, quelque molle mélodie, quelque légère chanson des bords du Nil, en frappant du plectrum d'ivoire les cordes d'une lyre, ou en promenant deux belles mains sur la harpe de Phénicie, ou tout simplement si elle était jolie et plaisait à quelque Romain, celui-ci achetait au marchand la belle captive et la faisait affranchir. C'était là l'histoire de presque toutes les femmes du demi-monde (de celles du moins qui n'étaient pas étrangères et ne s'étaient point rachetées de leur propre pécule), de toutes ces *affranchies*, adulées comme des reines par la jeunesse de Rome, célébrées à l'envi par les élégiaques latins, par Gallus, Tibulle, Properce et Ovide. Cette histoire-là était aussi ancienne que commune; on était habitué à la voir représenter dans les comédies : c'est le sujet du *Persan* de Plaute par exemple où Toxile, pour le dire en passant, conseille à un *leno* (sorte de *ruffiano* antique) d'acheter une belle fille que des pirates sont censés avoir enlevée.

Si quelque fière matrone romaine, très pure encore dans quel-

(1) Movers, *Die Phönizier*, B. III, p. 81.

ques grandes familles, les cheveux noués avec la *vitta*, superbement drapée dans les longs plis de la *stola* et de la *palla* tombant jusqu'aux talons, écrase d'un regard hautain la petite affranchie d'hier, — vile esclave qui peut-être porte encore au sein et sur les bras la trace des coups de fouet et des piqûres d'épingle, créature vénale qu'un beau fils a tirée à prix d'or de quelque impur repaire, mais qu'on ne saurait sans doute ni aimer ni prendre au sérieux, — celle-ci, l'affranchie, n'a pas moins de mépris pour les malheureuses aux bottines crottées, à la mitre peinte, qui parcourent la voie Sacrée ou se tiennent aux environs du Cirque. Bonnes amies de gardes-moulins, reste de galans enfarinés, délices des canailles d'esclaves, horreurs parfumées de lavande que jamais homme libre n'a voulu toucher, filles à deux oboles, *scorta diobelaria*, quelles injures les affranchies ne jettent-elles pas à la face des pécheresses de bas étage! Elles se vengent ainsi du dédain des matrones. « Elles font de nous grand mépris parce que nous ne sommes que des affranchies, » s'écrie une femme de cet ordre dans *la Cassette* (1). « Oui, moi et ta mère, dit-elle à Silenium, nous avons fait le métier de courtisane. Elle t'a élevée comme j'ai élevé ma fille, pour moi; vos pères étaient de rencontre. Ce n'est point par dureté de cœur que j'ai fait prendre à ma fille l'état qu'elle exerce, mais je ne voulais pas mourir de faim. » Et comme Silenium insinue avec une naïveté touchante qu'il aurait mieux valu la marier : « Par Castor! ricane la vieille, elle se marie tous les jours. »

Bien des affranchies ne pensaient point ainsi et préféraient marier leur fille. Elles-mêmes allaient avec leur enfant habiter la maison du mari. Voilà précisément comme Délia et sa mère nous apparaissent dans les poèmes de Tibulle. Nous savons d'une manière positive que ces deux femmes appartenaient à la classe des affranchies. Après comme avant son mariage, Délia n'attacha jamais ses blonds cheveux avec la *vitta* des matrones, jamais elle n'embarrassa ses pieds dans les plis de la « longue *stola*. » C'est un de ses amans, Tibulle lui-même, qui nous l'apprend dans des vers où il n'y a pas ombre de dépit ou d'amertume d'aucune sorte (2). On pense bien d'ailleurs qu'un poète comme Tibulle, dont les manières étaient naturellement grandes et délicates, se serait bien gardé de faire une telle allusion, si elle avait pu blesser Délia; mais jamais sans doute il ne vint à l'idée de cette jeune femme de vouloir passer pour une patricienne. Elle connaissait sa condition, et savait qu'il lui manquait bien plus qu'une longue robe et des bandelettes pour devenir l'égale de la mère et de la sœur de Tibulle.

(1) Plaut., *Cistell.*, I, I, 39 sqq.

(2) I, VI, 68-69. — Turnèbe, Voss, Heyne et Dissen, sans parler des derniers éditeurs de Tibulle, sont unanimes sur ce point.

Délia paraît avoir été une étrangère, une fille de l'Asie-Mineure ou des îles de l'Archipel, peut-être une Syrienne. Il n'est pas dit un seul mot de son père, qui semble bien aussi « avoir été de rencontre. » Sans avoir la prétention de dire avec certitude quelle fut la patrie de Délia, on peut supposer qu'elle ou sa mère venait des pays d'Orient, d'où la plupart de ces femmes tiraient leur origine. Était-elle de Délos? Elle y naquit peut-être, mais elle n'était certes pas plus Grecque qu'Italienne. Contentons-nous de ce résultat négatif. Telle autre amie de poète à jamais immortelle, dont on croit savoir le vrai nom, n'est guère mieux connue. Je ne voudrais pas ébranler la foi de ceux qui voient dans la Lesbia de Catulle la patricienne Clodia, la sœur du fameux agitateur Clodius, la femme de Q. Metellus Celer; mais il faut bien reconnaître que nous n'en avons aucune preuve directe, aucun témoignage contemporain, et que l'opinion actuelle demeure une supposition vraisemblable, sinon une pure hypothèse (1). Je ne crois pas qu'il faille tenir grand compte du fameux passage d'Apulée (Apol., p. 106, Oud.), où l'on a cru retrouver les noms des amantes de Catulle, de Ticidas, de Properce et de Tibulle. C'était un esprit prodigieusement actif et curieux que celui d'Apulée, mais si faux et si bizarre que le personnage semble avoir quelque chose de fantastique, d'équivoque, de glissant et de peu sûr, comme ces gros serpens sacrés qu'il dut voir bien souvent au fond des vans mystiques, enroulés sous des feuilles de lotus, dans les innombrables mystères auxquels il se fit initier. Songez que le passage en question est dans un plaidoyer, sorte d'écrit où l'on se pique rarement de critique historique, que notre avocat se propose uniquement d'écarter une accusation, et déclare que, si ses adversaires ont raison, ils devront aussi incriminer Catulle, Ticidas, Properce et Tibulle, lesquels ont tous chanté leurs belles sous des noms fictifs. « Plania est dans son cœur, Délia dans ses vers, » s'écrie-t-il en parlant de Tibulle. L'antithèse est jolie, et de cette élégance recherchée qu'on aimait fort dans les écoles d'Afrique; mais qui donc a révélé à ce rhéteur carthaginois tant de choses précieuses sur la biographie intime des plus grands poètes latins? Où les a-t-il prises? Comment personne ne paraît-il les avoir connues avant lui? Je ne dis pas qu'il a forgé les noms qu'il cite; il les a sans doute tirés de quelque insipide recueil anecdotique de ces temps absolument dénués de critique. En somme, on comprend la réserve de Catulle, si ce poète a été l'amant de la patricienne Clodia; mais quelle apparence que Tibulle ait eu les mêmes scrupules à l'endroit d'une affranchie? Dira-

(1) Rud. Westphal., *Catulls Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange übersetzt und erläutert*, p. 34-35. Breslau, 1867.

t-on que cette affranchie était mariée? Oui, certes, elle l'était : l'excellent travail de M. Otto Richter a surtout pour objet d'établir que les cinq élégies où il est fait mention de Délia s'adressent toutes à une femme mariée; mais à Rome comme à Paris il y avait bien des sortes de mariage. C'est peu de dire que Délia était mariée, si l'on ne demande tout aussitôt : comment l'entendez-vous?

On n'attend pas de nous sans doute quelque nouvelle déclamation sur cette fameuse « orgie romaine, » qui n'a jamais existé que dans l'imagination des ascètes, des rhéteurs et des poètes, tous gens de peu de critique. Les mœurs de Rome aux temps de César et d'Auguste ne différaient guère des nôtres. Elles rappelaient celles qu'on a toujours observées dans les grands centres de population cosmopolite aux époques de civilisation très avancée. Il y avait à Rome des patriciens, des chevaliers, des affranchis, dont les richesses prodigieuses, accrues par l'usure, le fermage des impôts publics et les rapines de toute sorte exercées sur le monde entier, dépassaient de beaucoup les plus grandes fortunes de ce temps-ci. Il y avait dans la même ville 520,000 citoyens inscrits sur les registres de distribution de vivres. César réduisit en vain ce nombre à 150,000. Le « paupérisme, » sorte de maladie sociale qui se développe fatalement avec le luxe au sein des grandes agglomérations d'hommes, n'est point chose qui cède à des mesures administratives. Avec l'opulence des uns, la misère des autres avait augmenté. En haut, sur les sommets inaccessibles d'un lumineux olympe, loin, bien loin de la terre où les nations leur dressent des statues, le chœur des dieux et des demi-dieux, pour qui l'existence est une fête éternelle; en bas, aux plus obscures profondeurs, misérable et famélique, la vile multitude, oh! la plus vile et la plus hideuse qui fut jamais, dirais-je, si elle s'était saturée d'alcool autant que notre populace! Quant à la classe moyenne, il y avait longtemps qu'elle avait entièrement disparu à Rome. « Grands seigneurs et mendians, tous deux cosmopolites à égal degré, voilà, dit Mommsen, tout ce qui restait dans la ville. » Lorsqu'à l'avénement du principat ce qu'on appelait encore le peuple romain perdit le prix de ses votes et de ses cris dans les émeutes, il fallut bien le nourrir, ce peuple, et l'amuser. Juvénal a dit le mot, mais la chose existait depuis longtemps. Il suffit de relire l'inscription d'Ancyre pour se bien persuader qu'Auguste amusa le peuple par les jeux du cirque qu'il donna, les spectacles de gladiateurs, les combats d'athlètes, les chasses de bêtes d'Afrique, de même qu'il le nourrit par ses innombrables distributions de blé, de sesterces et de deniers. Ce peuple-là n'avait plus de romain que le nom. « Depuis longtemps, dit Appien, le peuple romain n'était plus qu'un mélange de toutes les nations. Les affranchis étaient confondus avec les citoyens, l'esclave n'avait plus

rien qui le distinguât de son maître. Enfin les distributions de blé qu'on faisait à Rome y attiraient les mendians, les paresseux, les scélérats de toute l'Italie. » Admirez maintenant la naïveté des historiens modernes qui, après le meurtre de César, après la mort d'Auguste, de Tibère, et, j'imagine, de tous les empereurs, s'étonnent et s'indignent de ne pas voir renaître la république! Il ne manquait pour cela que des citoyens. Quelques misérables hallucinés, sorte de maniaques dangereux, un fou furieux, Cassius, un hypocondriaque, Brutus, un esprit étroit et borné, Caton, purent bien éteindre en un instant l'immortel génie qui avait assuré pour des siècles la durée de la puissance romaine et propagé jusqu'aux limites de l'Occident une civilisation supérieure d'où est sorti le monde moderne : l'univers, étonné de tant d'impiété, laissa aux dieux eux-mêmes le soin du châtiment, et, loin de répondre aux cris de délivrance qu'avaient poussés les conjurés, les peuples se rangèrent en silence pour éviter jusqu'au contact des parricides.

Dans une telle société, il y avait longtemps que le caractère sacré, essentiellement religieux du mariage antique avait disparu des mœurs. En se mariant, l'homme n'associait plus la femme au culte secret de ses ancêtres et des dieux de sa famille : il suivait la coutume, recherchait quelque avantage, ou obéissait aux lois. D'ancêtres, il ne pouvait en être question pour cette tourbe cosmopolite d'affranchis, sans passé et sans tradition, qui à la troisième génération devenaient dans leurs petits-fils des citoyens romains, des chevaliers, voire des sénateurs. Tout homme né libre, à moins qu'il ne fût sénateur ou fils de sénateur, pouvait épouser une affranchie; il en avait des enfans légitimes. La loi Julia permit aux chevaliers cette sorte d'union. Rome fut ainsi peuplée d'étrangers qui servirent à recruter les tribus, les décuries, les cohortes même de la ville. Par contre, on ne voyait que Romains et Italiens dans les provinces, en Gaule, en Asie-Mineure, en Afrique. La vie commune à Rome était celle d'une ville où le luxe et le plaisir sont la grande affaire, où s'enrichir, faire fortune à tout prix, paraît à chacun le commencement de la sagesse, où les classes serviles, — nous dirions aujourd'hui les classes industrielles, — pâles et frémissantes de désirs, trouveraient douce la mort, s'il leur était donné de s'étendre un instant sur le lit d'or des voluptés banales où se vautrent leurs patrons.

Les élégans, les petits-maîtres, tous les gens du bel air ne se mariaient plus. Avoir des enfans, procréer des « citoyens » pour l'état, cela paraissait grossier et presque ridicule à de fins lettrés comme Properce. Le mal, on le sait, datait de loin. Bien avant l'époque de Tibulle et d'Horace, le censeur Q. C. Métellus le Macédonique, 131 ans avant notre ère, exhortait déjà les Romains à ne pas s'exempter d'une

charge publique, bien lourde sans doute, mais qu'il fallait subir par devoir et en bon patriote. Auguste, qui lut dans le sénat et fit connaître au peuple par un édit le discours de Métellus, Auguste, qui se présente à nous, dans l'inscription d'Ancyre, comme un réformateur des mœurs, qui par de nouvelles lois entreprit de faire revivre les coutumes et les usages des ancêtres, essaya vainement, dès 727 de Rome, de combattre le célibat chez les deux sexes. Neuf ans après, il ne fut guère plus heureux avec les lois juliennes, ni plus tard encore avec la loi *Papia Poppæa*, qui frappait de peines très sévères les hommes de vingt à soixante ans non mariés, ou qui, au-delà de vingt-cinq ans, n'avaient point d'enfans, et les femmes de vingt à cinquante ans non mariées, ou qui, au-delà de vingt ans, étaient sans enfant. Cette loi, dit Tacite, ne fit pas contracter plus de mariages ni élever plus d'enfans. On s'en douterait bien un peu, même sans ce grave témoignage. Là où nous ne voyons aujourd'hui qu'un assez lourd contre-sens d'Auguste, une faute de goût toute romantique qui surprend fort dans un esprit si lucide et si juste, les contemporains que la loi atteignait ont vu un véritable attentat contre ce que les modernes devaient appeler la liberté individuelle, notion encore bien confuse, mais dont on commençait d'avoir un vague sentiment. En cessant d'être citoyen, le Romain devenait homme. Une très haute philosophie, peu comprise, bien que très répandue à Rome, la doctrine d'Épicure, présentait volontiers le célibat comme une condition de paix, de sérénité, d'indépendance spirituelle et de vraie liberté. Sans doute, chacun usait de cette liberté d'une manière un peu différente, et ce n'était pas toujours la philosophie qui gagnait ce que l'état perdait.

Mais il faut avouer que le mariage, tel que l'avaient fait les nouvelles mœurs, n'était guère de nature à tenter les gens délicats, amoureux du repos et de l'étude, ou simplement soucieux de leur honneur. Dans les derniers temps de la république, le mariage était devenu une union passagère, une sorte de contrat de louage aussi facilement rompu que conclu; renouvelé à volonté sans le moindre empêchement, il laissait aux deux époux toute liberté de se livrer à leurs fantaisies. Le divorce, si contraire à l'institution religieuse du mariage et à peu près inconnu à Rome jusque-là, était maintenant un événement de tous les jours. Les registres publics étaient couverts d'actes de divorce. Les grands avaient donné l'exemple. Sylla, comme Pompée, épousa cinq femmes, César quatre comme Antoine, sans compter Cléopâtre. La fille bien-aimée de Cicéron, Tullia, eut trois maris. On comprend que Sénèque, avec sa manière de dire un peu exagérée qui rappelle le *convitium sæculi* de nos prédicateurs, ait eu quelque raison d'écrire que certaines femmes

de noble race ne comptaient plus leurs années par le nombre des consuls, mais par celui de leurs maris. La grande liberté qui régnait dans ces sortes d'unions dégénérait bien vite en une tolérance réciproque souvent très large. Un moyen infaillible de se couvrir de ridicule, de passer pour un rustre qui n'entend rien aux belles manières de la ville, c'était de paraître jaloux. Ovide et Sénèque, le poète libertin et l'austère moraliste, notent tous deux à leurs points de vue les mêmes traits de mœurs. « Amusez-vous, ô belles, dit la Dipsas du poète de Sulmone; celle-là seule est chaste que personne ne prie d'amour. Si elle n'est point novice, c'est elle qui fait le premier pas... Se fâcher contre une épouse adultère, quelle grossièreté!.. Si tu es sage, sois indulgent, quitte cet air sévère et ne revendique pas tes droits d'époux. Cultive les amis que te donnera ta femme (elle t'en donnera beaucoup!). Honneur et crédit te viendront ainsi sans fatigue aucune. Tu seras de tous les festins de la jeunesse, et tu verras dans ta maison mille objets que tu n'y auras point apportés (1). » Et le philosophe : « A-t-on aujourd'hui la moindre honte de l'adultère? On en est venu au point qu'une femme ne prend un mari que pour irriter les désirs de l'amant. La chasteté est une preuve de laideur... (2). »

L'homme du monde le mieux doué pour la vie innocente et facile, pour les studieux loisirs, un Virgile, un Tibulle, échappait difficilement à l'élégante corruption d'une telle société. Tout jeune homme bien né qui ne se serait pas affiché avec une courtisane célèbre, qui n'aurait pas entretenu une femme mariée, aurait passé aux yeux des dames romaines pour un débauché de bas étage, pour un coureur de servantes (3). Les lois juliennes semblèrent surtout tyranniques à cette classe de délicats et de raffinés qui avaient appris à connaître aux dépens d'autrui tous les inconvéniens du mariage. Quant aux femmes, on pense bien qu'elles avaient trouvé le moyen d'éluder ces lois tout en paraissant s'y soumettre. Prendre pour mari un homme pauvre, sans autorité dans la maison, qui supporte sans plainte les amis de sa femme et sache à merveille qu'au moindre signe de rébellion il sera mis à la porte comme un amant ruiné, voilà un des artifices dont usaient souvent les riches affranchies. D'autres au contraire avaient un mari avide, une vieille mère rapace, qui les poussaient en quelque sorte dans les bras de l'amant. L'adultère passait dans les mœurs de la famille; on en vivait. Horace nous montre l'épouse qui se lève devant l'époux, son complice, pour suivre quelque vil *ruffiano* ou quelque patron de

(1) Ovid., *Amor.*, I, VIII, 43; III, IV, 37.
(2) Senec., *De Benef.*, III, XVI.
(3) *Ibid.*, I. IX.

navire dont la ceinture renferme assez d'or pour payer toutes les hontes (1). Dans Juvénal, cet honnête homme (je parle du mari) a l'air de compter les solives ou de ronfler sur les verres (2). Il ne voit rien, ne sait rien, n'entend rien; il dort. Pour tout le monde? Non, certes. De là le vieux proverbe : *non omnibus dormio.* Que le mot soit de Cepius ou d'un autre, il peint fort bien en sa brièveté l'intérieur de certaines maisons romaines. Le madré compère distingue très nettement dans son rêve le geste furtif de l'esclave qui s'apprête à saisir quelque coupe de falerne; mais ce qui parfois le fait vaguement sourire, ce qui l'empêche en apparence de voir et d'entendre, c'est la vision de son propre nom qui luit en lettres d'or dans le testament des galans de sa femme.

Telle se montre Délia entre son mari, sa mère et ses amans. Tibulle se vante en propres termes d'avoir plus d'une fois endormi le mari : il lui faisait boire du vin pur; lui, il mettait de l'eau au fond de sa coupe, si bien que la victoire lui restait (3). Tibulle était-il dupe? J'ai bien peur que le mari eût pu dire avec Ovide :

Ipse miser vidi, quum me dormire putares.

Le poète était jeune et sans doute fort novice lorsqu'il connut Délia. Que lui importait d'ailleurs? Jamais il n'a été jaloux du mari. Celui-ci tenait peu de place dans la maison, il s'effaçait à propos, et n'était mis en avant par la vieille mère que lorsqu'il s'agissait d'éloigner un amant importun ou ruiné.

Nous avons eu la mère d'actrice; les anciens avaient la mère d'affranchie et de courtisane. Dans les poèmes de Tibulle, la mère de Délia n'est appelée qu'une seule fois de son nom de « mère. » Selon que le poète est dans la joie ou dans la douleur, c'est une « bonne et douce vieille, attentive, précieuse comme l'or, » ou une « sorcière rapace, » et même une « entremetteuse. » Alors il accumule sur le chef branlant de la misérable ces malédictions terribles dont tous les poètes du temps se montrent si prodigues à l'endroit des vieilles de cette sorte. « Que les âmes dolentes des amans malheureux voltigent autour d'elle, et qu'en tout temps la chouette sinistre crie du haut de son toit! Bondissant sous l'aiguillon de la faim, qu'elle aille arracher l'herbe des tombes et ramasser les ossemens abandonnés par les loups voraces! Qu'elle coure nue par les villes en hurlant, poursuivie de carrefour en carrefour par des chiens furieux (4). » Au contraire, si des ressentimens plus ou moins graves

(1) Horat., *Od.*, III, vi, 29.
(2) Juv., *Sat.*, I, 55 sqq.
(3) Tib., I, vi, 27-28.
(4) Tib., I, v, 51-56.

ne l'égarent point, Tibulle reconnaît volontiers tout ce que la mère de Délia a fait pour le rendre heureux. Dans la sixième élégie, il a laissé percer un sentiment affectueux très réel sous l'expression dédaigneuse de sa reconnaissance. « Si je t'épargne, ce n'est pas pour toi, ma Délia; mais ta mère me touche, et cette excellente vieille désarme ma colère. C'est elle qui t'amène vers moi dans les ténèbres, qui, toute tremblante, nous met dans les bras l'un de l'autre. C'est elle qui la nuit m'attend immobile à la porte, et de loin reconnaît mon pas. Vis longtemps pour moi, douce vieille! Combien je voudrais pouvoir ajouter mes années aux tiennes! Toi, et ta fille à cause de toi, toujours je vous aimerai. Quoi qu'elle fasse, c'est ton sang (1). »

Je ne sais, mais il me semble que la mère de Délia revit pour nous avec des traits au moins aussi nets et accusés que le triste mari de la belle enfant. Décrépite, hideuse comme toutes les vieilles femmes des pays méridionaux, elle aime sa fille comme une louve, et la défendrait avec ses ongles contre tout le genre humain. Misérable esclave de Syrie ou des îles de l'Archipel, vendue, revendue peut-être à des maîtres cupides et cruels, elle hait les hommes, ignore profondément la morale des gens qui naissent libres et riches, et n'a d'estime au monde que pour le fauve éclat des pièces d'or. A la vue des dariques, ses petits yeux perçans comme des vrilles s'allument et pétillent, son cou se gonfle comme celui d'un reptile, et sur son front terreux s'agitent quelques rares cheveux gris qui semblent jaunes sous l'étoffe rouge dont se coiffaient à Rome les femmes de cet âge et de cet état.

II.

Quand il vit Délia pour la première fois, Tibulle n'était guère qu'un enfant. Tibulle était alors un gentil cavalier, riche, élégant, de manières douces et distinguées. Bien que, par bon ton, il affecte parfois d'avoir les mœurs des Cœlius, des Dolabella et des Curion, il ne paraît pas que la débauche, même brillante et de noble apparence, ait jamais eu pour lui un attrait réel et durable. Quoi qu'il en dise, on ne l'imagine guère enfonçant la nuit les portes des belles Romaines, faisant tapage dans les rues et provoquant le passant attardé dont le falot jette une lueur indiscrète sur ses traits qu'il s'efforce de dissimuler dans l'ombre (2). Il n'y a là que réminiscences de Plaute et de Térence. Parce qu'il mourut jeune, il ne faut point faire de Tibulle un poète phthisique, mais il ne faut pas ou-

(1) Tibull., VI, 57-66.
(2) *Tib.*, I, I, 73-74; II, 33, 36-37.

blier non plus que lui-même se donne comme étant d'une complexion délicate. Horace, qui le connaissait, parle de sa beauté (1). Un ancien biographe du poète, Hieronymus d'Alexandrie, vante sa belle stature, la souplesse et l'agilité de ses membres, la grâce aimable de sa parole et la douceur de ses mœurs. Le même auteur a bien raison de s'élever contre ceux qui prêtaient à notre poète un visage triste et austère; il a tort de le représenter hilare et joyeux. Sur le visage de Tibulle, où brillait alors l'heureuse sérénité de la jeunesse et de la force, il n'y avait que l'expression sérieuse et calme d'un paysan latin, né à Rome, il est vrai, mais qui plus que personne tenait au sol de ses pères, à sa terre et à ses bois de Pédum, à la rustique habitation de sa famille, à la religion de ses ancêtres, aux rites et aux cérémonies sacrées de ses dieux lares.

Tibulle réalisait pour Horace l'idéal que cet esprit excellent s'était formé de l'homme. Il avait cette santé de l'esprit et du corps qui, en un temps où l'épanouissement harmonieux de la nature humaine était encore le but de la vie, paraissait être le souverain bien. Rarement l'homme accompli selon les idées grecques s'était développé avec plus de bonheur parmi les descendans plus ou moins civilisés des gens agrestes du Latium. Toutes les qualités de l'âme et du corps, toutes les « vertus » rares et précieuses dont Platon et Aristote ont doué à l'envi leur citoyen idéal, — beauté, force, santé, richesse, noblesse, tous les dons exquis de l'intelligence la plus cultivée, — Tibulle les avait reçus, ces biens, de la nature et des siens. Il y a dans cette existence naturellement heureuse je ne sais quoi d'antique qui fait qu'on songe aux paroles d'Hippias : « ce qu'il y a de plus beau pour un homme, c'est d'être riche, bien portant, honoré par les Grecs, de parvenir à la vieillesse, de faire de belles funérailles à ses parens quand ils meurent, et de recevoir lui-même de ses enfans une belle et magnifique sépulture (2). »

Toutefois on ne vit pas impunément en des temps aussi profondément troublés. La plante humaine a beau être forte et vivace, si tout change et se transforme autour d'elle, si la terre et le ciel se montrent inclémens, elle s'arrêtera net dans son développement, elle languira, stérile, et mourra sans pousser de rejeton. Telle fut la destinée du poète. Non-seulement il ne parvint pas à la vieillesse, mais, loin de faire de belles funérailles à ses parens, ce furent sa mère et sa sœur qui recueillirent ses cendres sur le bûcher. Ajoutez que, si les affaires publiques et la guerre sont la chose par excellence du citoyen antique, nul ne fut jamais moins citoyen que Ti-

(1) *Epist.*, I, IV, 6.
(2) Platon., *Hipp. maj.*, 291.

bulle. Enfin, bien que rien ne nous ait été transmis sur l'enfance du poète et sur son éducation, il suffit de lire dix vers de n'importe quelle élégie pour être intimement persuadé qu'il a été élevé par des femmes, et que jamais il n'a pu vivre, même en pensée, loin de sa mère et de sa sœur. Parfois on serait tenté de croire que ce sont peut-être les seules femmes qu'il ait aimées. Il est si facile de s'imaginer qu'on aime les autres, j'entends les Délia, les Némésis! Lorsqu'on a le malheur de se survivre, que l'on a tout loisir de descendre en soi-même, les premiers êtres chers qu'on a aimés, et qui nous ont aimés pour nous-mêmes, se dressent seuls dans les lointains fuyans de nos jours écoulés. Bien que la mère et la sœur du poète ne soient nommées qu'une fois dans les élégies, on devine dans toute l'œuvre la présence sanctifiante de ces âmes élues, qui sans doute ont été la meilleure part du génie de Tibulle.

Le poète ne parle pas de son père. Il semble l'avoir à peine connu. Peut-être périt-il dans les proscriptions et dans les épouvantables massacres qui ensanglantèrent le monde après le meurtre de César, à l'avénement du triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide, dans les mois (711-43) qui précédèrent la bataille de Philippes (712-42). Au rapport d'Appien, 2,000 chevaliers et 300 sénateurs furent tués. L'Italie fut livrée aux vétérans, qui brutalement dépossédèrent les anciens maîtres du sol et se partagèrent les terres. Virgile et Properce furent atteints comme Tibulle sans doute par ce fléau terrible; d'ailleurs ceux qui avaient échappé au « partage » de 711 n'échappèrent pas à celui de 713. Avant comme après Philippes, et plus tard encore, après Actium (723-31), nul ne fut sûr de posséder en paix le champ paternel. L'enfance de Tibulle s'écoula dans le domaine, certainement amoindri (1), de ses ancêtres (il était d'une ancienne famille de chevaliers latins), entre sa mère et sa sœur, sous la protection des bons vieux dieux en bois que l'on vénérait de génération en génération dans la chapelle de famille.

Dans la dixième élégie du premier livre, laquelle trahit çà et là quelque inexpérience, et en tout cas est bien de la première manière de Tibulle, le poète nous a parlé de son Mil y ou, si l'on veut, de ses Feuillantines, mais en quelques vers seulement, avec le tact et le bon goût d'un ancien. Nous le voyons, tout enfant, dans la vieille maison de Pédum, courir sous les beaux arbres du verger une garde quelque Priape rougi de vermillon, effroi des oiseaux du ciel. Il passe, repasse tout le jour devant ces antiques dieux lares qui l'ont nourri, dit-il, et dont la bienfaisante provi-

(1) I. 1, 19 sqq.

dence n'a cessé de veiller sur lui du berceau à la tombe. Ces premières impressions, à la fois douces et religieuses, déposèrent dans l'âme de l'enfant un fonds de piété qui devait très bien s'allier avec sa nature tendre et sérieuse. Tibulle sera pieux, superstitieux même, comme un vieux paysan du Latium. S'il voit en un champ une poutre isolée, une borne antique dans un carrefour, il adore (1). Chaque année, il ne manque pas de purifier ses bergers et d'asperger de lait le simulacre de la bonne déesse Palès, patronne des troupeaux. Tous les dieux ont leur part des fruits nouveaux de l'année : il la leur offre dans les vases d'argile de ses pères. Lui-même en de blancs vêtemens, le front couronné de myrte, et tenant dans ses mains la corbeille sacrée, il suit la victime qu'il va immoler. Quant aux lares, il sait qu'on les apaise avec une grappe de raisin ou une couronne d'épis placée sur leur chevelure vénérée. Un vœu a-t-il été exaucé, ces divinités amies se contentent de quelques gâteaux et d'un rayon de miel qu'une petite fille, — la sœur du poète, j'imagine, — leur apporte dans la rustique chapelle. Le culte officiel de Rome, avec ses pompes et ses cérémonies, laisse Tibulle assez froid et indifférent; mais tous les vieux cultes naturalistes des ancêtres revivent avec une étrange puissance dans cette âme antique. Certes voilà un vrai descendant de ces graves Latins, de ces nobles tribus âryennes, qui, comme les Germains, adoraient dans les mystérieuses solitudes des bois et des forêts ce que leurs yeux ne voyaient point, et tenaient leurs assemblées auprès des sources et des fleuves sacrés.

Tous les ans, Tibulle venait sans doute avec sa famille passer l'hiver à Rome. Nous avons vu qu'il était né dans cette ville. Il y suivit certainement les cours des maîtres les plus célèbres du temps. A l'âge où les fils de sénateurs et de chevaliers allaient achever leurs études à Athènes, Tibulle demeura auprès des siens. Il semble bien que, moins heureux qu'Horace, le fils du digne affranchi, il descendit chez les ombres sans avoir visité la ville sainte d'Athènes. Naturellement il n'en appliqua pas moins son esprit à cette étude approfondie des modèles grecs, qui était le fond et la substance même de toute éducation libérale. Tout Romain bien élevé savait écrire et déclamer dans l'une ou l'autre langue. Il n'y avait d'autre littérature proprement dite que celle des Grecs. Les Italiens s'étaient essayés dans tous les genres, ils avaient même créé quelques œuvres admirables; mais, pour être écrite en latin, leur littérature n'en restait pas moins toute grecque d'inspiration. Pour ne pas nous écarter de l'époque de Tibulle, que l'on songe à Virgile, à Catulle, qui a non pas imité, mais traduit Sappho, — à Horace, dans les

(1) I, I, 11-12.

odes duquel on retrouve la moitié des fragmens connus des lyriques grecs, — à Properce, qui lui-même s'appelle le Callimaque romain, et qui s'est souvenu de son modèle au moins autant peut-être que Gallus d'Euphorion de Chalcis. Quelques historiens de la littérature latine, comme Bernhardy, ont remarqué que Tibulle est le seul poète du siècle d'Auguste dont l'œuvre ne trahisse aucune trace d'imitation grecque. Un examen plus attentif des élégies et un plus grand souci de l'ordre chronologique dans lequel elles ont été composées ne permettent plus de douter de l'influence très réelle que les poètes alexandrins ont exercée sur les premiers essais de Tibulle. Ce qui est vrai, c'est qu'avec une connaissance très étendue de la littérature grecque, Tibulle a su rester Latin, et de bonne heure s'est abandonné au cours paisible de ses douces rêveries. Une très grande paresse de mémoire s'allie très bien au sentiment exquis de l'art le plus raffiné. Tibulle est allé à la postérité avec une vingtaine d'élégies dont la moitié seulement lui a paru digne d'être publiée. Toute son œuvre immortelle tiendrait dans deux colonnes du *Times*. Il n'écrivit pas pour écrire, comme Ovide ou Martial. En toute chose, Tibulle montra cette nonchalance de grand seigneur, disons mieux, de chevalier romain opulent et lettré, sans dédain ni amertume, qui n'est plus guère dans nos mœurs littéraires. Jamais il ne s'imagina qu'il avait charge d'âmes, que la poésie est un sacerdoce, que le poète a pour mission d'éclairer et de conduire l'humanité. Tout ce pathos était réservé à d'autres temps. Il n'est pas fait une seule allusion à un événement politique dans l'œuvre de Tibulle. Malgré tout, si, plus heureux dans l'élégie amoureuse que dans l'ode, les Romains peuvent être sans trop d'infériorité comparés aux Grecs, c'est à Tibulle qu'ils le doivent.

On ne peut dire en quelle année il connut Délia à Rome, mais ce fut sûrement avant l'époque où il suivit en Gaule M. Valerius Messala Corvinus, l'an de Rome 723 (= 31). Bien qu'il paraisse peu vraisemblable qu'en des temps aussi troublés les fils des chevaliers fussent encore astreints, comme au temps des Scipions, suivant Polybe, à servir pendant dix ans, on peut admettre que Tibulle avait passé quelques années dans les armées romaines; autrement on s'expliquerait peu l'espèce d'horreur que lui inspire tout ce qui rappelle la guerre et le métier des armes. Tibulle avait alors environ vingt-trois ans. Aucun document ne nous a transmis la date de la naissance du poète. Un vers de la cinquième élégie du livre III a longtemps fait reporter cette date à 711 (= 43), l'année même où naquit Ovide, où périrent les deux consuls Hirtius et Pansa dans la victoire de Modène remportée sur Antoine; mais le même vers se retrouve en propres termes dans les *Tristes* (IV, x, 6). En appeler à Horace, qui nommait Tibulle « juge sincère de ses écrits, »

pour soutenir que notre poète devait être plus âgé qu'Ovide, et en conclure avec Scaliger et Heyne que le vers en question est interpolé, voilà qui paraît assez inutile aujourd'hui, J. Heinrich Voss ayant établi, il y a bientôt un siècle, que le troisième livre des Élégies n'est point authentique. Ce résultat de la critique, adopté par le plus docte des éditeurs de Tibulle, par Dissen, confirmé par bien d'autres fins connaisseurs de notre poète et de la littérature latine, comme Paldamus, Lachmann, Gruppe, Hertzberg, Binder, Eberz, est désormais acquis à la science. Le Romain inconnu qui s'est caché sous le nom grec de Lygdamus, inscrit en tête du troisième livre, a pu naître la même année que le poète de Sulmone; voilà tout. Aussi bien celui-ci a marqué lui-même sa place dans le cortége des poètes ses contemporains et ses « aînés. » Il nomme le vieux Macer, qui lui lut ses *Oiseaux*, Ponticus et Bassus, ses compagnons, Horace, Properce, qui n'avait que quatre ans de plus que lui. A peine a-t-il entrevu Virgile. Quant à Tibulle, les destins jaloux l'avaient ravi trop tôt à son amitié. Tibulle avait succédé à Gallus; Properce succéda à Tibulle. « Dans la série des temps, dit Ovide, je vins le quatrième. » A la mort de Virgile et de Tibulle, en 735 (= 19), Ovide n'avait encore que vingt-quatre ans, car, si l'on ignore l'époque de la naissance de Tibulle, on connaît l'année de sa mort par une épigramme d'un précurseur de Martial, Domitius Marsus, ami de Mécène, qui composa aussi des élégies, une épopée et d'autres écrits encore : « Toi aussi, Tibulle, la mort inique t'a envoyé jeune retrouver Virgile dans les Champs-Élysées, afin qu'il n'y eût plus personne ni pour pleurer les molles amours dans l'élégie ni pour chanter en vers héroïques les guerres des rois. » Ainsi, quand Tibulle expira, peu après Virgile, en 735 ou 736, il était « jeune, » ou, suivant l'expression même de son ancien biographe, Hiéronymus d'Alexandrie, « dans la fleur de la jeunesse. » Comme on était *juvenis* au moins jusqu'à quarante ans, Tibulle n'avait donc alors pas plus de trente-cinq à quarante ans, et partant il doit être né en l'an 695 ou 700 de Rome (1).

Nous laissons de côté l'hypothèse d'Oebeke, qui a cru reconnaître le poète Cassius de Parme dans l'auteur du troisième livre des Élégies, et celle de Gruppe, pour qui Lygdamus ne serait autre qu'Ovide, ce qui rendrait raison et du vers prétendu interpolé et des réminiscences de ce poète, assez fréquentes dans ce livre : on abandonne bien vite cette manière de voir quand on connaît les argumens que Hertzberg a produits contre cette supposition, et qu'il a tirés de l'examen du style et de la versification. Lygdamus n'est

(1) Voss et Dissen ont adopté la première de ces dates, Eberz et la plupart des exégètes récens la seconde.

pas plus Ovide que Tibulle, qu'il imite et suit comme des modèles. Ce Romain appartenait, comme notre poète, à la société de Messala, dans la maison duquel doit être né le recueil des poésies de Tibulle. On connaît les vues de Fr. Haase à ce sujet. Messala, qui est avec Asinius Pollion et Mécène un des protecteurs des belles-lettres les plus éclairés et les plus magnifiques de l'époque d'Auguste, Messala, l'ami d'Horace, qu'il avait connu à Athènes, le patron de Tibulle, le guide d'Ovide en ses premières études, vivait au milieu d'une cour de lettrés et de beaux esprits qu'il aimait fort, protégeait au besoin contre les violens et les puissans de la terre. Sa maison, qui devait ressembler beaucoup à celle de Lucullus et des grands seigneurs romains du temps, était en petit une sorte de musée d'Alexandrie, un centre de culture raffinée, un collége de lettrés hellènes qui retrouvaient sous les portiques et dans les salles les chefs-d'œuvre incomparables de la sculpture et de la peinture grecques de tous les siècles. La bibliothèque devait être très riche et renfermer les ouvrages les plus rares et les plus précieux. Orateur déjà illustre au temps des guerres civiles, puisque dès 711 Cicéron fait son éloge à Brutus, Messala avait une éloquence tempérée, élégante et sobre. Tibère, qui vit Messala dans sa vieillesse (il ne mourut qu'à soixante-douze ans, l'an 762 de Rome), goûtait fort son genre d'éloquence, et se le proposa pour modèle. Grammairien érudit comme César, il connaissait à fond la langue latine, et estimait que l'on pouvait tout dire en cette langue sans rien emprunter aux Grecs et sans recourir aux néologismes. Il n'en recommandait pas moins avec Horace de lire, relire nuit et jour les livres grecs. A l'exemple de Crassus et de Cicéron, il conseillait de traduire les orateurs attiques; lui-même fit sans doute un grand nombre de traductions de ce genre. Quintilien parle de sa version du discours d'Hypéride pour Phryné. Il écrivit en grec des poésies bucoliques; peut-être rédigea-t-il aussi en cette langue ses mémoires sur la guerre civile, où Plutarque, Appien et Suétone ont maintes fois puisé. Je ne parle pas de l'homme politique et de l'homme de guerre : ce que je viens de dire du lettré peut donner une idée de la culture raffinée et étendue d'un patricien romain à cette époque.

Tibulle n'ayant publié lui-même, vers 728 (= 26), que le premier livre de ses Élégies, les trois autres ont dû être mis au jour par les soins de Messala. Prêter à un patricien les scrupules et l'exactitude d'un éditeur moderne serait quelque peu naïf. Le recueil des poésies de Tibulle, dans l'état où il nous est parvenu, est une sorte de « livre de famille » dans lequel les actions d'éclat, les honneurs et les triomphes de Messala et des siens occupent une très grande place. A coup sûr, plusieurs poèmes ne sont pas de Tibulle : ils sont donc l'œuvre des poètes et des lettrés qui fréquentaient la mai-

son de Messala. Le célèbre panégyrique, si étrangement faible, qui ouvre le quatrième livre, est d'un contemporain demeuré inconnu. Quant aux petites élégies VII-XII du livre IV, elles sont, comme on sait, de quelque grande et belle dame du temps, qui vivait dans l'intimité de Messala. Elle-même se nomme « Sulpicia, fille de Servius. » Il est probable qu'elle descendait de la vieille gent patricienne des Sulpicii. Horace, en ses satires, parle d'un Servius qui est le même que celui que Pline le Jeune compte parmi les auteurs de poésies érotiques; ce Servius, sans doute fils du jurisconsulte Servius Sulpicius Rufus, est le père de la Sulpicia dont l'œuvre est venue jusqu'à nous dans le volume de vers qui porte en tête le nom de Tibulle. Rien de moins authentique, on le voit, que ce recueil pris en bloc. Depuis deux siècles, les plus doctes philologues de l'Allemagne se sont évertués à résoudre les mille problèmes de critique et d'histoire littéraire que soulèvent ces textes, et leurs descendans ont eu au moins la piété de consacrer tant de savantes veilles en faisant passer dans les livres classiques les résultats principaux auxquels on est arrivé. Dans une édition populaire de Teubner datée de 1870, revue par M. L. Müller, les élégies du livre III portent le nom de Lygdamus, le panégyrique de Messala est attribué à un auteur inconnu, et les petites élégies VII-XII du livre IV sont rendues à Sulpicia.

C'est dans l'île de Corcyre, l'antique Phæacia, en vue des côtes d'Épire, que Tibulle malade, seul, abandonné de ses compagnons d'armes, a composé, en songeant à Délia, la première des élégies qui nous occupent (1). Depuis douze mois déjà (on était dans l'automne de 724), il avait quitté Rome pour suivre en Gaule son tout-puissant protecteur, M. Valerius Messala Corvinus, à qui il devait peut-être le rétablissement de la fortune de sa famille. Après avoir embrassé le parti du sénat, combattu à Philippes avec Brutus et Cassius et servi quelque temps Antoine, Messala avait passé dans les rangs d'Octave, et, nommé consul avec le jeune dictateur à la place d'Antoine, il avait commandé à Actium le centre de la flotte. Agrippa et Mécène pouvaient seuls l'emporter sur Messala dans la faveur du maître. La lutte suprême pour l'empire du monde avait été livrée le 2 septembre 723 (= 31). Quelques jours ou quelques semaines après, Octave envoyait en Gaule Messala pour étouffer une formidable insurrection qui venait d'éclater dans l'Aquitaine. Tibulle, qui dans la guerre civile n'avait pris les armes pour aucun parti, accompagna son ami dans les forêts et sur les monts des Pyrénées, où les druides entretenaient un foyer de rébellions tou-

(1) Tibul., l. I, III. — L'ordre chronologique des cinq élégies *déliennes*, adopté par Lachmann et suivi par M. Otto Richter, est le suivant : III, I, II, V, VI.

jours renaissantes contre l'autorité romaine (1). Les coutumes et les cultes indigènes disparaissaient rapidement dès que le sol d'une province avait été colonisé et couvert de places fortes : les dieux gaulois qui persistaient devaient prendre des noms latins comme Jupiter Axur et adopter les rites de la religion des vainqueurs; mais la conquête était loin d'être achevée dans toute cette partie des Gaules, qui offrait aux révoltés des retraites presque inaccessibles. Toute révolution politique à Rome ou dans les provinces avait là son contre-coup. On ne sait presque rien de cette campagne, qui se termina rapidement par une victoire remportée sur les bords de l'Aude, et pour laquelle Messala obtint le triomphe quatre ans plus tard, en 727 (2). C'est à cet événement, auquel un client de Messala ne pouvait rester indifférent, au moins en apparence, que nous devons la septième élégie du premier livre. Le poète revendique sa part d'honneur dans les hauts faits qui ont été accomplis :

Non sine mest tibi partus honos,

et il prend à témoin les tribus de l'Aquitaine, au pied des Pyrénées, les rivages de l'Océan qui baigne les côtes de Saintonge, la Saône, le Rhône rapide, la vaste Garonne, et la Loire, dont les flots bleus arrosent le pays des blonds Carnutes. Il paraît probable qu'après la soumission des montagnards, Messala parcourut avec Tibulle toute l'Aquitaine, qui s'étendait alors des Pyrénées à la Loire, pour pacifier toutes les tribus et recevoir leur soumission.

Tibulle ne revint pas immédiatement à Rome; il s'embarqua avec Messala pour l'Orient : il fallait achever de soumettre à la domination d'Octave l'Asie-Mineure, l'Égypte et la Syrie; mais à Corcyre il tomba malade, et ne put suivre l'armée plus loin. C'est là, au milieu des flots de la mer Ionienne, que Tibulle dit adieu à Messala, et pensa mourir loin de tout ce qu'il aimait sur la terre. « O mort, noire mort, je t'en supplie, retiens tes mains avides! Je n'ai point de mère ici pour recueillir dans son sein mes ossemens brûlés, point de sœur pour verser sur ma cendre des parfums de Syrie, pour pleurer, les cheveux épars, devant mon tombeau. » Puis il songe à Délia. Avant son départ, elle avait consulté tous les dieux. En vain les sorciers du Cirque, les oracles ambulans du Forum, les devins de carrefour, toute la tribu nomade des Chaldéens et des Égyptiens, lui assuraient qu'elle reverrait Tibulle. Elle pleurait, la pauvre Délia, et maudissait ces courses lointaines. Tibulle la consolait; il s'évertuait d'ailleurs à trouver mille prétextes pour retarder l'heure fatale : le vol des oiseaux, quelque sinistre présage, le jour

(1) E. Herzog, *Galliæ narbonensis prov. rom. historia* (Lips., 1864), p. 232.
(2) Fast. Capit.; App., B. C., IV, 38; Liv. CXXXV, 4; Tibul., I, VII; II, I, 33, V, 117; IV, I.

de Saturne, tout lui était bon. Le jour de Saturne! Nous savions bien que Tibulle était superstitieux; mais voilà qui le rend semblable au Fuscus Aristius d'Horace, aux têtes faibles, aux petites gens, *unus multorum*. A ses vieilles superstitions de paysan latin, il avait mêlé, dans une certaine mesure, les superstitions orientales des Juifs, de la horde fantastique qui tout le jour grouillait sur les places ou dans les rues de Rome, étalait ses lèpres et ses haillons sur le pont Sublicius et à la porte Capène, mendiait à l'oreille des passans, vendait pour quelques as des prophéties renouvelées d'Ézéchiel ou de Jonas, interprétait les songes en vraie fille de Jacob, colportait des philtres et des amulettes dans les maisons des dames romaines ou échangeait des allumettes soufrées contre des morceaux de verre cassé. Il observait au moins le sabbat de ces hôtes étranges de la grande cité, qui, avec un panier pour tout mobilier, campaient en pleine civilisation comme des nomades dans le désert, de ces créatures aux allures équivoques et lubriques, vives, souples, agiles et sombres comme des serpens, qui, la nuit venue, disparaissaient dans les quartiers d'au-delà du Tibre ainsi que dans les profondeurs de la terre, se blottissaient aux fentes obscures des vieilles pierres, et faisaient qu'on disait de leur nation, comme on le dira des chrétiens et de leur vie souterraine, « qu'elle fuyait le jour. » Tibulle observait-il aussi les jeûnes, les cérémonies judaïques, comme beaucoup d'autres Romains de ce temps, où, à côté d'esprits éclairés et cultivés, surtout sceptiques, tels que Cicéron et Horace, on rencontrait tant d'hommes distingués, instruits même, au sens qu'avait ce mot à Rome, comme Varron et Nigidius Figulus, qui étaient adonnés à toutes les pratiques de la magie, de la théurgie et de la nécromancie? Je ne crois pas, mais peu de Romains portant l'anneau d'or et l'angusticlave devaient être aussi connus des sorcières de l'Esquilin.

Quant à Délia, dès le premier mot que son amant nous dit d'elle, nous voyons qu'elle est non-seulement superstitieuse, mais dévote, qu'elle est initiée à tous les cultes, affiliée à toutes les confréries religieuses, qu'elle fréquente toutes les communautés monastiques, tous les couvens de moines mendians, qui dès cette époque faisaient déjà de Rome « la ville sainte » par excellence (1). Le poète consacre dix vers de la troisième élégie à nous montrer Délia venant assister chaque jour, le matin et le soir, aux offices de la « Notre-Dame » du temps, de la grande déesse Isis, qui, depuis Sylla, avait à Rome et dans les faubourgs des sanctuaires et des prêtres égyptiens. Que de fois, mêlée à la foule des adorateurs, les cheveux couverts d'un voile, Délia agita le sistre d'airain, tandis que les prêtres

(1) Appul., *Metamorph.*, XI.

à la tête rasée, aux blancs vêtemens de lin, après l'ouverture des portes du temple, entonnaient le salut du matin et consacraient les offrandes apportées sur l'autel! La flamme jaillissait, activée par le flabellum d'un desservant, le chant des flûtes éclatait, les cymbales retentissaient, les tambours de basque mugissaient, la statue peinte d'Isis, habillée d'or et de pierreries, tenant d'une main le sistre et la croix ansée de l'autre, étincelait au fond du sanctuaire, le *bambino* Harpocrates, un doigt dans la bouche, suivait d'un vague regard la cérémonie, Anubis, le dieu à la tête de chacal, paraissait flairer quelque piste funèbre, les longues files de bruns personnages sculptés sur des tables isiaques, couvertes de caractères hiéroglyphiques, semblaient s'animer et s'avancer en silence, d'un pas hiératique, vers le trône d'un Osiris infernal de couleur verte, au diadème blanc. Alors, l'âme envahie par mille terreurs, subjuguée par le sombre génie des dieux d'Égypte, écrasée sous le poids de ses souillures, Délia se traînait aux pieds des prêtres pour obtenir l'absolution de ses péchés; elle donnait, promettait tout, faisait des vœux, se livrait à de longues et minutieuses purifications dans une *cella* du temple, éloignait ses amans, demeurait pu e pendant un certain nombre de jours, puis, vêtue de lin, la chevelure dénouée, prosternée devant les portes du sanctuaire, deux fois par jour elle disait les louanges d'Isis (1). Ces dévotions à Isis, avec leur cortége de purifications, d'heures d'oraison et de retraite, n'étaient point rares d'ailleurs dans le monde des affranchies, presque toutes d'origine orientale, et il serait facile d'indiquer dans les poèmes de Properce et d'Ovide plus d'un passage analogue.

Bien qu'au milieu de ses langueurs maladives le poète cherche à dissiper sa tristesse en évoquant de riantes visions d'amour, bien qu'il se laisse aller à peindre en un ravissant tableau d'intérieur la scène de son retour dans la maison de Délia, un soupçon jaloux le mord au cœur, et il envoie dans son enfer quiconque a violé ses amours et désire qu'il reste longtemps dans les camps; mais il se rassérène bientôt. Le sentiment des basses réalités l'abandonne; d'un puissant coup d'aile, son génie l'emporte loin de ce monde. Grandie et purifiée dans l'idéal, Délia apparaît au poète comme une « Gretchen au rouet, » et l'horrible vieille qui la garde comme une mère attentive et tendre qui pendant la veillée raconte à son enfant toute sorte de merveilleuses légendes des anciens temps. « Reste chaste, ma Délia, je t'en prie; gardienne de la sainte pudeur, que ta vieille mère veille toujours auprès de toi. Qu'elle te conte des histoires à la lueur de la lampe, tout en dévidant sa

(1) Tib., l. I, III, 27-32. Cf. *Antiquités d'Herculanum*, gravées par Th. Piroli. Peintures, t. II, pl. XXX et XXXI.

quenouille. Et toi, toute à ta tâche, cédant peu à peu au sommeil, laisse tomber l'ouvrage de tes mains. Puissé-je venir tout à coup, sans être annoncé, et apparaître à tes côtés comme un envoyé du ciel! Alors, comme tu seras, tes longs cheveux en désordre, accours au-devant de moi, ma Délia, les pieds nus. Voilà ma prière : que sur ses coursiers de rose l'Aurore blanchissante m'apporte ce jour radieux! »

Je ne voudrais point affaiblir l'impression suave et pure que laissent dans l'âme les beaux vers de Tibulle, cependant il ne faut pas être dupe des apparences. Non-seulement le poète idéalise ici des choses et des personnes qu'il sait fort terrestres, mais il compose son tableau avec des réminiscences et des lieux-communs poétiques. Sa Délia est une Lucrèce quelconque qu'Ovide ou tout autre artisan de poésie vous montrera, la quenouille en main, entourée de corbeilles et de flocons de laine, distribuant l'ouvrage à ses servantes, avec lesquelles elle s'entretient, à la rouge lumière d'une lampe fumeuse, des hauts faits de Collatin. En l'absence de l'ami, éloigné pour une cause ou pour une autre, toute jeune amante doit filer solitaire au milieu de ses esclaves, être vêtue de vêtemens sombres, avoir les cheveux épars ou rejetés négligemment autour de la tête, et laisser dans l'écrin les colliers d'or et les pierreries. Ce type était classique, populaire même, depuis que Ménandre et ses imitateurs l'avaient mis sur la scène (1). Vérité et poésie sont les deux élémens constitutifs de toute œuvre d'art. Dans l'éclosion inconsciente des images et des rhythmes, le poète confond ces élémens dans une synthèse supérieure et crée ainsi des formes immortelles, des types héroïques ou divins, des modèles de vertu, de grâce ou de bonté, dans lesquels l'humanité aime à se contempler comme en une sorte d'apothéose. L'office de la critique, après avoir isolé ce que le génie avait combiné d'instinct, est de faire la part de vérité et de poésie qui entre dans ces grands composés organiques qu'on nomme œuvres d'art.

Quand Tibulle put supporter la mer, il quitta l'île de Corcyre, s'embarqua pour l'Italie, et alla sans doute passer quelques semaines auprès de sa mère et de sa sœur dans son domaine de Pédum. C'est là, dans l'automne de 724, qu'il écrivit les premiers vers de la seconde élégie *délienne* (2). Tout entier au bonheur de retrouver ce qu'il aime, les êtres chers, les dieux du foyer, la vieille maison latine, ses bois, ses champs, le poète convalescent s'abandonne d'abord à un sentiment de bien-être, de joie intime et profonde qui lui inspire ses plus beaux vers. Nul doute qu'en suivant Mes-

(1) Terent., *Heautontimorumenos*, II, III, 14. Cf. Prop., III, VI, 9-18; Ovid., *Fast.*, II, 742.

(2) Tib., l. I, I.

sala, Tibulle n'ait eu, comme tout Romain, l'espoir de s'enrichir à la guerre. Gloire et butin sont deux mots qui ne vont guère l'un sans l'autre chez les écrivains latins. Patriciens et chevaliers, divisés sur tout le reste, s'entendaient à merveille pour piller les pays conquis, c'est-à-dire les provinces. Tibulle savait sans doute à quoi s'en tenir sur la promenade militaire que Messala faisait alors dans la Cilicie, la Syrie et l'Égypte. Lui, revenu pauvre comme devant, car il s'en fallait qu'on lui eût rendu tous les biens de sa famille, il charme ses loisirs en chantant l'heureuse médiocrité de sa fortune, aussi éloignée de l'opulence que de l'indigence. C'est là en effet, comme le poète d'ailleurs nous le dit lui-même, ce qu'il faut entendre par ce qu'il appelle « sa pauvreté. » Nous verrons plus tard, en relisant l'épître qu'Horace lui adressa vers la fin de sa vie, que la « pauvreté » d'un chevalier à cette époque serait la richesse de plus d'un grand seigneur de notre temps.

Qu'importe? Voici les froides soirées d'automne, et la flamme brille dans l'âtre antique (1). Le poète s'abandonne avec délices à une de ces rêveries délicates et tendres où l'imagination et le sentiment l'emportent tour à tour, et finissent par s'unir dans une prière. « Qu'il est doux d'entendre de son lit les vents furieux et de presser son amie contre son sein! ou, quand le vent d'hiver répand à torrent l'eau glacée, de s'endormir libre de souci au bruit monotone de la pluie! Que ce bonheur soit le mien!.. Je n'ai cure de la gloire, ma Délia; pourvu que je sois près de toi, qu'on m'accuse, si l'on veut, de mollesse et d'oisiveté! Quand mon heure suprême sera venue, puissé-je te contempler, t'embrasser mourant de ma main défaillante! Tu pleureras, Délia, quand on me placera sur le bûcher, tu me couvriras de larmes et de baisers, tu pleureras... Pourtant n'afflige point mes mânes : épargne tes cheveux dénoués, tes tendres joues, ma Délia! » Tibulle, on le voit, a le don heureux, le parfait bon goût de sourire dans les larmes, comme cette statue mélancolique du « Sommeil éternel » que j'ai si souvent admirée au Louvre. Jeune et triste comme elle, il a la grâce touchante de ceux qui meurent à la fleur de l'âge parce qu'ils sont aimés des dieux. Je ne connais pas de meilleur commentaire de l'œuvre de Tibulle que le charme énervant, la suprême morbidesse de ce doux génie funéraire.

III.

A Rome, Tibulle trouva Délia souffrante, peut-être très malade. Il semble qu'elle était en proie à ces fièvres d'automne si fâcheuses

(1) Tib., I, 1, 6.

à Rome (1) alors qu'un froid vif succédant brusquement à une chaleur accablante on se sent affaibli, énervé, brisé de langueur. Le bon Tibulle fut navré. De sa tristesse, il ne dit rien, mais il n'a garde d'oublier toutes les cérémonies religieuses qu'il célébra auprès du lit de la dolente créature. Tandis que quelque sorcière de l'Esquilin murmure des paroles magiques, il promène trois fois le soufre purificateur autour de la malade. Vêtu de lin et la tunique flottante, il fait neuf vœux à Hécate dans le silence de la nuit. Que ne fit-il pas dans sa ferveur mystique de poète et d'amant (2)! Enfin Délia guérit, et pendant quelques jours au moins Tibulle put croire qu'il allait voir revenir les jours heureux dont le souvenir avait charmé et torturé son cœur depuis douze mois, douze siècles pour lui! Il revoyait Délia telle qu'elle lui était apparue pour la première fois, semblable à Thétis portée sur les vagues par un dauphin, ses blonds cheveux lissés comme ceux des nymphes océanides, entrelacés d'algues marines, de corail et de violettes (3). Comme à un vrai poète antique, il suffit à Tibulle d'un seul trait pour nous montrer la beauté du visage de Délia, ses bras souples et nerveux et sa blonde chevelure; mais c'est moins un portrait qu'une légère vision aussi vite évanouie qu'évoquée. Délia n'est rien moins qu'une créature unique de son espèce, une sorte de déesse descendue des hauteurs de l'olympe, à laquelle aucune mortelle ne saurait être comparée sans impiété.

Ses pareilles n'étaient point rares sous les portiques, rendez-vous habituel du monde élégant, au théâtre, dans le cirque, au temple d'Isis, partout où l'on allait pour voir et être vu. On ne rencontrait qu'elles à la promenade, précédées et suivies par des esclaves noirs, ou, si elles redoutaient le pavé de basalte des rues, en chaises à porteurs et en litières. Vêtues d'écarlate, de violet et de toutes les sortes de pourpre, on les apercevait de loin. Le goût des belles et riches affranchies n'était pas toujours très pur et rappelait leur origine asiatique. Beaucoup ne savaient pas assortir et marier les couleurs; les tons rouges ou jaunes du vêtement de dessus tranchaient parfois avec une crudité excessive sur les teintes bleues ou blanches de celui de dessous. Que dire de celles qui, comme des reines d'Orient, portaient de lourdes étoffes de brocart d'or constellées de pierreries (4)? La plupart au contraire préféraient de beaucoup ces fins tissus de soie, d'un vert tendre comme celui de la vague marine, apprêtés dans l'île de Cos, si légers et si transpa-

(1) P. Menière, *Études médicales sur les poètes latins*, p. 243. — Ovid., *A. amat.*, II, où cette maladie est décrite; mêmes circonstances, mêmes incantations magiques, etc.

(2) Tibul., I, v, 9-17.

(3) *Ibid.*, 45-46.

(4) Ovid., *A. amat.*, III.

rens qu'on voyait luire doucement, ainsi qu'à fleur d'eau, les blanches nudités de ces Néréides.

Presque toutes, à Rome, étaient blondes. La Délia de Tibulle avait de blonds cheveux comme la Cynthia de Properce. Cela ne laisse pas d'abord que de paraître étrange en Italie, ou, puisqu'il s'agit d'affranchies, en Syrie, en Judée, à Alexandrie; mais chacun sait qu'on donnait aux cheveux la couleur d'un brun roux ou l'éclat fauve de l'or en les teignant au moyen de certaines préparations caustiques, souvent très funestes à la conservation de la chevelure, témoin la jeune fille devenue chauve dont parle Ovide. Les femmes riches aimaient mieux acheter dans les tavernes élégantes des portiques de Minucius ces chevelures postiches d'un blond ardent qui venaient de la Germanie. Toute dame romaine un peu soigneuse de sa parure, à moins qu'elle n'affectât l'austérité d'une antique matrone, avait de faux cheveux de cette nuance ou d'une couleur plus foncée. Les blondes chevelures soyeuses en effet ne furent d'abord portées que par des courtisanes. Quand Messaline, devenant Lycisca, quittait pour une étroite cellule mal odorante son lit d'ivoire d'impératrice, elle avait soin de rouler les tresses rudes et épaisses de ses lourds cheveux noirs sous une perruque blonde (1). D'ailleurs, avec les mille façons de se coiffer alors connues, par exemple avec la coiffure étagée en forme de tour, aucune femme n'aurait eu assez de cheveux si elle n'en avait emprunté à autrui. Voilà comment Délia était blonde. Pas plus aveugle que Properce ou Ovide n'était Tibulle lorsqu'il chantait les blonds cheveux de sa maîtresse; il acceptait en toute simplicité une gracieuse fiction consacrée par la mode.

D'ailleurs, comme tous les jeunes élégans, il avait dû assister souvent au petit lever et à la toilette de Délia, alors qu'une esclave enfermait ses cheveux dans un réseau d'or, ou les enserrait dans un bandeau de lin orné de broderies qui rétrécissait le front. Le front bas et mat des dames romaines a passé dans tous nos rêves d'adolescens!

Insignem tenui fronte Lycorida,

a dit Horace précisément dans l'ode qu'il adressa à Tibulle (2). Il savait de reste comment on donne à la peau des tons d'ambre ou des teintes nacrées, avec quels philtres préparés par ses bonnes amies de l'Esquilin on dilate la pupille de l'œil pour lui faire lancer des flammes. Les sourcils, les cils, les lèvres, les veines des tempes de sa maîtresse exerçaient tour à tour l'industrie délicate

(1) Juv., *Sat.*, VI, 120.
(2) I, XXXIII, 5.

des belles esclaves empressées au milieu des boîtes à parfums en ivoire avec un amour ciselé en bas-relief, des magnifiques peignes de bronze incrustés de pierres de couleur, des aiguilles à cheveux d'or ou d'ivoire, terminées par une petite statue de Vénus sortant des flots et tordant sa chevelure ruisselante. Quand elle se regardait dans un de ces grands miroirs de métal poli où elle se voyait des pieds à la tête, combien Délia devait se trouver différente des filles de sa nation qu'elle avait pu connaître dans son enfance! Le front étoilé de pierreries, les poignets, les bras et les chevilles serrés dans des nœuds de serpens d'or incrustés d'émaux, les oreilles ornées de grosses perles blanches venues des pêcheries du golfe Persique ou de l'Océan indien, les doigts chargés d'anneaux et de bagues où brillaient enchâssés des diamans et des pierres gravées, le cou et la poitrine couverts de colliers à plusieurs rangs, composés d'étoiles d'or, de vipères enlacées ou de feuilles de lotus, séparés par des perles, des pendeloques de rouge corail, de verts émeraudes ou de bleues turquoises, et terminés par une chaînette à laquelle pend une petite bulle, merveilleux chef-d'œuvre de ciselure, où sa vieille mère a enfermé quelque grimoire de papyrus contre le mauvais œil, qu'elle ressemblait peu, la Délia de Tibulle, à la Syrienne des *Moissonneurs* de Théocrite, à la pauvre joueuse de flûte, maigre et brûlée du soleil (1)!

Le moyen d'imaginer qu'une fille aussi pieuse, livrée corps et âme aux sombres cultes d'Égypte et de Syrie, n'ait point aimé parfois, dans ses mystérieuses retraites, à se couvrir d'habits somptueux comme une Notre-Dame, je veux dire comme la statue d'Isis ou de Cybèle, qu'elle voyait les prêtres stolistes coiffer de la cidaris haute et droite assyrienne, charger de colliers, de bracelets et de périscélides, habiller de la tunique sacro-sainte que serrait une ceinture ornée de gemmes, de l'éphod et de la longue stola talaire couverte de broderies? Avec ses grands yeux vagues, avivés d'antimoine, noyés d'effluves mystiques, ses mollesses infinies, ses langueurs et ses fièvres, Délia n'avait pas même besoin de ses jolis bras souples et nerveux dont parle Tibulle pour l'entraîner au pâle séjour des ombres avec les derniers fils épuisés de la Grèce et de Rome. Pour Tibulle, Délia n'était que tendresse, et il semble bien en effet qu'elle fut toute d'amoureuse et sensuelle bonté. J'ai noté que le mot *tener* se rencontre sous le calame du poète toutes les fois qu'il parle d'elle. Peut-être, comme il arrive, lui prêtait-il un peu du sentiment dont son cœur débordait; mais en même temps il sait, à ne s'y point tromper, que dans cette fille rêveuse et douce, en proie à quelque mal sacré, humble comme une esclave, il y a

(1) Théocr., *Idyll.*, X, 26-27.

une créature singulièrement fine, habile, rusée, perfide (1), qui, instruite par les leçons de sa mère, trouvera peut-être un jour que plusieurs amans rapportent plus qu'un seul, et montre déjà une habileté pratique au moins aussi raffinée que l'est sa piété et sa science profonde de la volupté.

Tibulle eut bientôt tout loisir de méditer sur cette étrange fille « à double langue, » dont la grâce tour à tour languissante et vive, les allures équivoques et sinueuses, rappelaient le *colubrinum ingenium* du vieux poète comique. La porte de Délia se ferma devant celui qui n'avait pas même su rapporter d'Orient quelques millions de sesterces. Nul doute qu'à sa manière Délia n'ait aimé Tibulle; peut-être l'aimait-elle encore. Elle ne l'avait pas vu partir sans douleur. Quand son amant la trouvait seule, il lui suffisait sans doute d'un long regard muet, tout chargé de tendresse et de reproches, pour l'amener à ses pieds, aimante et dévouée comme une prêtresse introduite dans la cella du dieu. Elle devait éprouver une sorte de vénération pour cet homme d'une autre race dont la belle âme, les grandes manières et le contact exquis semblaient purifier et ennoblir. Elle avait certainement une conscience obscure de l'immense supériorité morale de son amant. Toutefois elle était plutôt étonnée que touchée. Elle avait porté avec amour le doux joug du maître, mais l'idée ne lui était jamais venue qu'elle pût être de la même espèce que lui. Dans les premiers jours, quand Tibulle comprit qu'il avait une sorte de rival, il bondit sous l'aiguillon de l'orgueil et de la douleur, parla en maître, se rendit impossible; on se sépara (2). Rien ne prouverait mieux au besoin que l'affection de Tibulle pour Délia n'avait rien de commun avec les banales amours des jeunes élégans pour les belles affranchies. Celles-ci avaient naturellement beaucoup d'amis. Le trouver mauvais eût paru d'un Scythe. Le premier précepte du code de la haute galanterie, c'est qu'on doit avoir le bon goût de supporter un rival, et que le mieux est de paraître tout ignorer (3). Tibulle connaissait les maximes de ce code : il les pratiquera plus tard avec Némésis; mais il aime Délia avec la simplicité sérieuse d'une âme neuve et naïve. Il l'aime assez pour faire taire son ressentiment et pour étouffer son orgueil; il revient le premier aux pieds de son amie, il s'y roule avec des emportemens de tendresse enfantine, veut qu'elle le foule sous ses sandales de papyrus (4).

Il était trop tard. Pendant les douze longs mois qu'il avait passés loin d'elle, Délia, obsédée par sa mère, par son mari peut-être,

(1) Tib., I, VI, 5-6 et 15.
(2) *Discidium*, Tib., I, V, 1-8.
(3) Ovid., *A. amat.*, II, 539.
(4) Tib., I, V, 1 sqq.

céda sans résistance, se soumit, passive. Un amant plus riche possédait l'affranchie. Tibulle s'avoue qu'alors que Délia était sienne, il a follement agi en lui préférant « le butin et les armes (1). » Qu'un autre triomphe des Ciliciens et revienne à Rome couvert d'or et d'argent; quant à lui, pourvu qu'il soit près de Délia, volontiers il attellerait lui-même ses bœufs, ferait paître son troupeau sur un mont solitaire. Malheureusement (qui le sait mieux que Tibulle?) la mère de Délia ne partage point ces goûts champêtres. Aussi n'est-ce point l'amant qui parle ainsi, c'est le poète, l'artiste, qui se livre à son génie et trouve de beaux vers dans sa tristesse. Les plus beaux à mon sens sont encore des vers inspirés par un profond sentiment religieux. Le paysan latin que nous connaissons, l'Italien d'une dévotion un peu étroite et bornée, foncièrement superstitieux, perce tout à coup avec une certaine grandeur antique sous le brillant cavalier qui gémit à la porte des belles *donne*. Voici, comme toujours, le sens littéral de ces vers, car je n'ai pas la prétention de traduire les poètes. « Ai-je offensé par un mot la puissante Vénus, et ma langue expie-t-elle maintenant son impiété? M'accuse-t-on d'avoir approché impur du séjour des dieux, et d'avoir dépouillé de leurs guirlandes les foyers sacrés? Je n'hésiterais pas, si j'avais péché, à me prosterner dans les temples et à baiser le seuil consacré; je n'hésiterais pas à me traîner à genoux, suppliant, sur le sol, et à frapper misérablement de ma tête la porte sainte (2). »

Un moyen presque infaillible restait cependant au pauvre poète pour se faire ouvrir la porte de l'amie : c'était d'y frapper les mains pleines (3). C'est là, on le comprend, une simple figure poétique. Tibulle n'est point un personnage de comédie qui n'entre chez le *ruffiano* qu'en lui jetant une bourse à la tête; il est fort probable que la « porte (4), » — cette fameuse porte tant exécrée, tant célébrée chez les poètes lyriques et élégiaques (5), — n'est ici qu'un prétexte à variations sur un thème classique. Il faut en dire autant et des vers de la troisième élégie *délienne* (II), dans lesquels il croit devoir enseigner à Délia l'art de tromper un mari jaloux, et des distiques de la cinquième (VI), où il s'adresse au mari pour l'instruire de tout ce qu'il doit faire pour surveiller la perfide Délia. Feindre d'admirer la pierre gravée ou le cachet d'une bague pour pouvoir, à l'ombre de ce prétexte, presser la main de l'amie, faire certains signes de tête muets dont le sens échappe au mari, tracer

(1) Tib., I, II, 65 sqq.
(2) Tib., I, II, 79-86.
(3) I, V, 67-68.
(4) I, II, 5-14.
(5) P. ex., Hor., *Od.*, I, XXV, 3-8; III, X, 1-4, et surtout Prop., I, XVI.

des caractères sur la table avec le vin d'une coupe renversée dans un festin, connaître les herbes propres à effacer les taches livides qu'ont laissées au sein ou sur les bras les baisers et les morsures de l'amant, voilà, entre cent autres, quelques-uns des beaux préceptes versifiés à satiété par tous les poètes érotiques. Délia n'avait pas besoin des leçons du bon Tibulle, et lui-même n'eut sans doute point la naïveté de lui en vouloir donner. L'épisode de la sorcière qui, comme toutes les sorcières de Virgile, d'Horace, d'Ovide, fait descendre les astres des cieux, amoncelle ou dissipe les nuages, évoque les mânes de leurs sépulcres, et, pour la circonstance, a composé une sorte d'incantation que Délia n'aura qu'à prononcer trois fois en crachant pour rendre son mari incrédule et stupide comme on ne l'est pas, — qu'est-ce encore, sinon un lieu-commun poétique (1)? Il n'y a pas jusqu'à la magnifique description de l'oracle de la prêtresse de Bellone qui ne soit un pur exercice de versification (2).

Si à toutes ces digressions de Tibulle, qui sont, je le répète, de merveilleux petits chefs-d'œuvre de fine ciselure, on ajoute les imprécations obligées contre la vieille mère de Délia et les prédictions sinistres à l'adresse du rival préféré (3), il semble qu'il n'a pas dû rester grand'place au poète, même en cinq élégies, pour dire les choses qui lui tenaient surtout au cœur dans l'automne et l'hiver de 724. Rien de plus vrai. Le sentiment qui dominait alors l'âme de Tibulle a pénétré toute son œuvre et l'a comme imprégnée, jusqu'en ses moindres parties, d'une sorte de parfum subtil et rare que l'on respire toujours avec délices, mais qui, disséminé en quelque sorte dans chaque vers, n'est dans aucun en particulier. Une impression très générale, l'amour très sincère de Tibulle pour Délia et son goût idyllique et pieux pour la nature champêtre, un vague ensemble de formes indécises et flottantes, des sensations fugitives, qui sillonnent l'œuvre comme des étoiles filantes et s'évanouissent avant de devenir des sentimens, bien loin de se transformer en idées, voilà ce qui résulte d'une étude prolongée de ces cinq poèmes. Il faut en prendre notre parti : les anciens, les poètes surtout, n'étaient point tourmentés de notre insatiable besoin d'analyse psychologique, ni de l'ardeur maladive avec laquelle nous portons le scalpel jusque dans les moindres replis de la conscience. En conclure qu'ils sentaient moins que nous serait téméraire; c'est le contraire qui est vrai. Les anciens vivaient plus que nous, mais ils se regardaient moins vivre.

Quatre ans plus tard, en 728, le poète réunissait aux cinq élégies

(1) Tib., I, II, 41-64.
(2) VI, 43-55.
(3) II, 87 sqq., et V, 69 sqq.

inspirées par Délia cinq autres poèmes de même nature, et publiait son premier volume de vers. D'une époque antérieure aux élégies *déliennes* sont l'*Éloge de la paix* (I, x), et les trois élégies (I, iv, viii, ix) dans lesquelles Tibulle a chanté son jeune et beau Marathus, comme Virgile avait chanté son Alexis, Catulle son Juventius, les anciens ne rougissant point d'aimer la beauté partout où elle brillait. Le poème écrit pour célébrer l'anniversaire de la naissance et le triomphe de Messala (I, vii) est seul postérieur, puisqu'il fut composé vers 727. Il y avait un an qu'Octave avait reçu le titre de *prince du sénat*. Sur la proposition de Munatius Plancus, le sénat venait de lui décerner le surnom religieux d'*Auguste*. Ovide nous apprend qu'alors Tibulle était déjà « lu, connu et goûté du public. »

Legiturque Tibullus
Et placet, et jam te principe notus erat (1).

Il ne paraît pas pourtant qu'il ait rien écrit durant plusieurs années. Les élégies du deuxième livre et les parties authentiques du quatrième sont des derniers temps de sa courte existence. Que fit-il pendant les sept années de vie que les « destins avares, » comme dit le poète de Sulmone, lui accordèrent encore? Il fit sans doute ce qu'on fait lorsqu'on a achevé son roman, lorsqu'on a une fois touché le fond de la nature humaine, lorsqu'on n'a plus la capacité de souffrir ni le désir même d'être heureux : il vécut. Il pouvait dire avec Sappho : « L'amour a secoué mon âme comme lorsque le vent s'abat sur les chênes dans la montagne (2). »

Il vécut, dis-je, et il faut convenir qu'il n'eût pu mieux choisir son temps. L'immense majesté de la paix romaine commençait à se lever sur le monde. Le pouvoir d'un seul avait paru l'unique remède des discordes civiles. Si Tacite lui-même l'a reconnu (3), Tibulle aurait eu mauvaise grâce à le nier; il ne combattait pas à Philippes. Le nom d'Auguste n'étant point dans les élégies de Tibulle qui sont venues jusqu'à nous, quelques critiques ont supposé que le poète n'avait pas pardonné à Octave la mort de son père et la perte de son patrimoine; mais, outre que rien absolument ne nous a été transmis sur la mort du père de Tibulle, nous avons vu que le fils a suivi en Gaule un lieutenant d'Octave, et que très vraisemblablement il a dû au crédit de Messala le rétablissement de sa fortune. Que savons-nous des idées politiques de Tibulle? Rien, car il n'y en a pas trace dans toute son œuvre. Naturellement cela fit scandale. Il fallait vivre en ce temps pour entendre reprocher à Tibulle

(1) Ovid., *Trist.*, II, 463-464.
(2) Fragm. 43, ed. Th. Bergk (Lip. 1867).
(3) *Ann.*, I, 9.

de n'avoir voulu chanter que l'amour et la nature. M. Beulé, dans des pages d'ailleurs d'une grande éloquence, en a fait un crime au poète. Au dernier siècle du moins, La Harpe s'écriait : « Heureux l'homme d'une imagination tendre et flexible, qui joint au goût des voluptés délicates le talent de les retracer, qui occupe ses heures de loisir à peindre ses momens d'ivresse, et arrive à la gloire en chantant ses amours! » Depuis la révolution, on a changé tout cela. Un citoyen digne de ce nom n'a plus « d'heures de loisir. » Le salut de la patrie et les destinées de l'humanité occupent tous ses momens. Je ne sais, mais il me semble que reprocher à Tibulle ses langueurs amoureuses et le charme énervant de ses vers, c'est comme si l'on trouvait mauvais que Sappho, la molle Lesbienne, ait chanté sur la lyre l'ode *A une femme aimée* (Εἰς Ἐρωμένην) au lieu de composer un cantique édifiant pour la postérité!

Si l'on veut bien connaître la vie de Tibulle en ses dernières années, qu'on relise l'épître qu'Horace lui adressa vers cette époque dans sa terre de Pédum (1). « Albius, juge sincère de mes discours en vers, — que fais-tu maintenant dans les champs de Pédum? — Écris-tu quelque chose qui doive surpasser les poèmes de Cassius de Parme? — ou bien, errant en silence dans les bois salubres, — médites-tu sur ce qui convient au sage et à l'homme de bien? — Tu n'es pas, toi, un corps sans âme. Les dieux t'ont donné la beauté, — ils t'ont donné la richesse et l'art d'en jouir. — Que souhaiterait de plus à son doux nouveau-né la mère la plus tendre, — s'il a reçu du sort la sagesse, le talent de bien dire, — le don de plaire, la gloire, la santé, — une vie élégante et facile, avec une bourse toujours pleine? — Au milieu des illusions et des tristesses, des craintes et des dépits, — pense que chaque jour est le dernier qui te luit. — Elle sera la bienvenue, l'heure que tu n'espérais point. — Gros et gras, tout brillant de santé, voilà comme tu me trouveras — lorsque tu voudras rire, un vrai porc du troupeau d'Épicure. » Voilà bien Tibulle, le voilà tout entier, tel que nous l'avons montré lorsque tout enfant il courait avec sa sœur dans le verger ombreux et déjà révérait les antiques dieux en bois du *lararium*. Il se promène sous ses arbres, parmi ses troupeaux, et, ce que « l'épicurien » Horace aime mieux paraître ignorer, il célèbre avec ses bergers et ses laboureurs toutes les fêtes des divinités champêtres (2).

A la femme, Tibulle ne demande plus que le repos et l'oubli des maux passés. On s'accorde assez à voir dans la treizième élégie du livre IV un poème inspiré par une certaine Glycera dont parle Ho-

(1) Horat., *Ep.*, I, IV.—Cette épître serait, selon Kirchner, de 729 : elle est peut-être d'une date un peu postérieure.

(2) Tib., II, I. — Tableau de la fête des *Rogations* chez les Romains. — Cf. sur cette élégie célèbre Alex. de Humboldt, *Kosmos*, II, 20.

race dans son ode à Tibulle (1). Il y a cinq ou six vers dans cette élégie qui, rapprochés de l'épître d'Horace, montrent qu'avec les années Tibulle avait retrouvé, sinon la joie et le bonheur, du moins la douce sérénité de son innocente nature. « A quoi bon exciter l'envie? Loin de moi la vanité vulgaire! Que le sage se réjouisse en silence dans son cœur. Je puis vivre heureux ainsi au fond des forêts, où aucun pied humain n'a frayé le chemin. Tu es le repos de mes tristesses, ma lumière dans la sombre nuit, et dans ma solitude tu me tiens lieu d'un monde. » Inutile d'ajouter que Tibulle ne se maria point. Alors même qu'il n'eût pas eu l'âme blessée mortellement, je doute qu'il se fût jamais assez intéressé aux choses de la vie réelle pour devenir chef de famille et donner des citoyens à l'état. En dépit des efforts et des tendances romantiques de quelques princes, comme Auguste et Tibère, les lois renouvelées de Lycurgue sur le célibat avaient paru parfaitement ridicules, et n'avaient eu aucun effet sur les esprits éminens du siècle, comme Virgile, Horace, Properce. L'idée de patrie, après avoir réalisé de grandes choses dans le monde, avait évidemment fait son temps. Elle ne disait plus rien à ceux qui ouvraient l'ère de la démocratie universelle. Certes, comme Properce, Tibulle aurait pu écrire ces paroles, qu'un Romain du temps d'Annibal n'eût pu entendre sans mourir de honte et d'indignation : « Qu'ai-je besoin de donner des fils aux triomphes de la patrie? Aucun soldat ne naîtra de mon sang (2). »

Ah! que nous comprenons trop ces vers-là, car enfin, quoi qu'en disent nos Catons, nous sommes revenus à ces beaux jours de la décadence où il fait si bon vivre! Laissez-les de leurs cris aigus remplir l'école et appeler la colère des dieux sur les vices du siècle. Ces hommes à la barbe hérissée, au long manteau sordide, qui sans pitié frappent de leur bâton ferré les précieuses mosaïques de nos petites maisons, ces êtres bizarres et mélancoliques, qui apparaissent comme des spectres, étendent pour nous maudire un bras décharné, puis rentrent dans l'ombre, produisent sur l'esprit des convives de l'universel banquet une diversion qui a son charme, et dont l'effet est de réveiller la volupté au cœur alangui du sage couronné de roses. Les dames romaines le savaient de reste. Pendant les longues heures de la toilette du matin, en attendant l'amant, en litière, à la promenade, elles aimaient fort la vue, les grands discours austères de leur philosophe, sorte de chapelain de ce temps-là. Plus d'une l'écoutait rêveuse, tandis que le singe et le fou faisaient assaut de cabrioles pour attirer un regard, mériter une caresse de leur bonne maîtresse. Ces jours-là, elles étaient

(1) Horat., *Od.*, I, XXXIII, de la même époque que l'épître (Kirchner).
(2) Prop., II, VII, 13-14.

plus tendres, plus abandonnées, et comme envahies par un délicieux malaise. Elles sentaient mieux alors le prix de l'existence, apprenaient à jouir de l'heure qui passe. De là une science profonde de la volupté, un sentiment exquis des joies fortes et délicates de l'âme et des sens, une capacité d'émotions de plus en plus nombreuses et finement nuancées, une sensibilité nerveuse exaltée, surexcitée, presque maladive, faisant osciller tout l'être humain, si je puis dire, au moindre souffle des passions, de la frénésie du délire à l'accablement infini de la torpeur. Lentement acquises par les pères, transmises par voie d'hérédité, ces manières d'être deviennent instinctives chez les enfans, qui naissent vieillards, épouvantent par leur effrayante précocité. Toute riche matrone, toute grande dame, Livie elle-même, avait dans sa maison quelques-uns de ces jeunes lutins d'Alexandrie, petits satyres dont on n'eût pu dire l'âge, dont l'œil de lynx voyait tout, ne se baissait jamais, faisait rougir les belles *donne*, et dont le méchant babil, effronté et cynique, mettait en liesse la compagnie. Ce n'est plus là de la décadence, mais bien de la décrépitude. De tout temps, les grandes villes ont produit de ces créatures rachitiques qui retournent au type simien. Comme Paris, Alexandrie avait son Gavroche.

Mais si le monde grec et oriental penchait vers la décrépitude, le monde romain proprement dit n'en était encore qu'à cet état de paix sereine et joyeuse, de doux loisir et d'énervement voluptueux, où des générations fortunées recueillent le fruit des luttes séculaires des ancêtres et récoltent dans l'allégresse ce qui a été semé dans le sang et dans la mort. Voilà l'âge d'or que tous les parangons d'une triste sagesse flétrissent du nom de décadence. S'ils veulent dire par là que l'heureuse et molle créature, affinée par la réflexion et brisée par le plaisir, est une proie toute préparée pour les durs conquérans qui ne manqueront pas de venir, ils ont de tout point raison. Quoi! faut-il donc, pour ne pas mourir, se condamner à ne jamais vivre? Demander à Horace ou à Tibulle, le front couronné de myrte et la chevelure humide des parfums de Syrie, de revenir à la rude existence des Romains d'avant les guerres puniques, n'est-ce pas montrer qu'on a oublié la réponse du soldat de Lucullus? Que veulent-ils dire enfin avec leur mot de décadence? S'ils se contentaient de constater un fait sans l'accompagner d'un cortége d'épithètes malsonnantes, peut-être se rendrait-on de bonne grâce; mais ils font un crime aux peuples d'un accident tout aussi naturel que la maladie et la vieillesse. Il n'appartient à personne de revivre après avoir vécu, et n'est-ce pas folie que de se refuser à voir dans la mort naturelle autre chose que l'usure des élémens mêmes de la vie? Le plus grand progrès accompli par la pensée en ce siècle a été de substituer partout la notion

du devenir à celle de l'être, en d'autres termes de ne plus considérer qu'une succession d'états d'une seule et même chose là où l'on distinguait autrefois des objets essentiellement divers. Santé et maladie par exemple sont ainsi devenues deux simples modes de la vie, régis par les mêmes lois, interrogés par les mêmes procédés scientifiques. Ramenés à leurs conditions véritables, les différens états pathologiques ont paru réductibles aux lois générales de la physiologie. La vieillesse ou l'usure progressive des tissus organiques inaptes à renouveler les élémens de la vie est un état particulier à tout ce qui vit, à l'animal comme au végétal, un mode spécial de développement, un *moment* de l'être.

Délia survécut à Tibulle. S'il fallait en croire Ovide (1), elle aurait même assisté aux funérailles de son ancien amant avec la mère et la sœur du poète. Némésis, la triste héroïne des élégies du deuxième livre, serait venue, elle aussi, couvrir de larmes et de baisers le corps exposé sur le bûcher. Chez le poète de Sulmone, Délia et Némésis, ainsi mises en scène, se disputent la gloire d'avoir donné le plus de bonheur à Tibulle. Si la fiction n'était aussi transparente, rien ne serait plus indécent. Ovide a cependant écrit sous l'empire d'un sentiment pieux et tendre. Il aimait le « doux génie » (2) de Tibulle. Ici comme souvent, il s'inspire des vers mêmes du poète, mais il est clair qu'il a manqué d'un sens spécial pour les bien entendre. Quoi qu'il en soit, Ovide n'a rien vu ni rien su, et tous les élémens de son allégorie sont tirés des élégies. Il n'est point vraisemblable que, par sa présence auprès du lit ou du bûcher funèbres, Délia ait réalisé un des vœux les plus chers que Tibulle avait formés autrefois en des vers immortels qu'elle seule, sans aucun doute, n'a jamais lus. Retiré dans sa terre de Pédum, Tibulle n'avait peut-être jamais revu Délia.

Il aimait mieux, loin d'elle, écouter en silence la voix triste et dolente qui parfois s'élève et chante en nous au doux ressouvenir des jours qui ne sont plus. Heur ou malheur, qu'importe? on a vécu. Et voici que déjà l'on se survit. Les natures exquises comme Tibulle, mais en même temps vives et sensuelles, sont moins que d'autres à l'abri de certaines erreurs qui empoisonnent souvent toute l'existence. Le châtiment sort de la faute comme l'épi du grain. Tel qui a aimé avec assez de puissance pour douer un être cher de toutes les perfections reconnaît un jour qu'il s'est peut-être trompé. D'un bloc de chair, il avait su tirer une statue de marbre, statue vivante et plus belle dans l'idéal que toutes les choses d'ici-

(1) Ovid., *Amor.*, III, IX.
(2) Ovid., *Trist.*, V, I, 18. *Ingenium come.*

bas. L'amant, comme le poète, donne avec sa joie sa vie à l'œuvre qu'il a créée. L'idéal ne serait plus l'idéal, si, vraie dans l'infini du rêve, cette forme divine pouvait jamais devenir réelle. Ironie ou douleur, la contradiction éclate tôt ou tard, l'expiation commence. Souvent l'être cher n'a rien perdu de ce qui l'a fait aimer, et, pour peu qu'il consentît à redevenir statue, on le placerait encore dans son sanctuaire, on l'adorerait avec la ferveur des anciens jours; mais l'idole redevenue femme ne se prête guère à ces apothéoses. Si dans la foule elle reconnaît le prêtre, c'est pour le suivre d'un regard étonné. N'attendez d'elle aucun retour de tendre sympathie. Pauvres poètes, si vous pouviez voir ce qui se passe au plus profond de son cœur! Est-ce donc la faute des Délia, s'il s'est rencontré des Tibulle? Implacable et sereine comme la nature, la femme n'a nul souci des êtres qu'elle écrase. Au tiède renouveau, d'autres fleurs, d'autres créatures naîtront en foule sous ses pas de déesse; ce ne seront plus les mêmes sans doute, qu'importe? L'homme souffre, languit, rattache sa vie à un souvenir. La femme ignore, renaît chaque matin à une existence nouvelle, se sent fille de la terre, et, comme elle, immortelle.

Délia fut une de ces créatures inconscientes que le monde appelle légères, et qui sont simplement de belles formes animées, comme un arbre au feuillage gracieux, comme un élégant animal aux grands yeux sombres et doux. Il faudrait être bien frivole ou bien égoïste pour en vouloir à ces êtres charmans du mal qu'ils ont pu nous faire. Entendu au sens d'un Virgile ou d'un Tibulle, l'amour est un sentiment raffiné qui ne va guère sans quelque imagination. Ainsi transformé et spiritualisé, l'amour devient un fait d'ordre intellectuel, une création de l'intelligence, j'ai presque dit une forme de l'entendement. Le génie d'un Goethe lui-même ne sera pas trop vaste pour comprendre et noter toutes les nuances fugitives, de délicatesse infinie, de ce vague idéal où l'âme la plus haute s'abîme comme une goutte d'eau dans l'Océan. N'y aurait-il pas eu quelque cruauté à demander tant de choses à Délia? La pauvre enfant n'avait guère de cœur, mais elle avait encore moins d'imagination et d'intelligence. Sa petite âme ingénue et candide se donnait chaque printemps comme l'arbre livre ses fruits. Que l'on pût mourir du bien qu'elle vous avait fait, voilà qui l'aurait fort surprise, et, j'imagine, un peu flattée.

JULES SOURY.

ÉPICURE

SON ÉPOQUE, SA RELIGION

D'APRÈS DE RÉCENS TRAVAUX

I. Droysen, *l'Hellénisme*, traduction française, sous la direction de M. Bouché-Leclercq. — II. Guyau, *la Morale d'Épicure*, 3e édition. — III. Mayor, *Traité de la nature des dieux*, de Cicéron, édition avec notes. — IV. Usener, *Epicurea*.

I.

La place de l'épicuréisme dans l'histoire de l'esprit humain est considérable et hors de toute proportion avec le génie de l'auteur même du système. Épicure, — les anciens l'avaient déjà remarqué, — n'est pas original. Sa physique, on le sait, il l'emprunte presque tout entière à Démocrite, et, pour ce qu'il y ajoute, il la gâte plutôt qu'il ne l'améliore. Sa morale, on le sait également, avait été esquissée dans ses traits principaux par les cyrénaïques et les sophistes. Ce qui fait l'intérêt durable de sa philosophie ne lui appartient pas. Qu'est-ce donc qui explique le prestige du nom d'Épicure, et fait qu'une doctrine, déjà constituée avant lui dans ce qu'elle a d'essentiel, est et sera toujours dans l'histoire l'épicuréisme?

Il me paraît qu'on en peut donner plusieurs raisons. La première, et la moins importante, c'est peut-être qu'Épicure crut et sut faire croire à ses disciples qu'aucun philosophe digne de ce nom n'avait

paru avant lui, qu'il avait apporté le premier et à jamais toute la vérité et les seules conditions du salut. Cette raison peut sembler bien faible ; la postérité, dira-t-on, n'a pas l'habitude de prendre ainsi de confiance les gens pour ce qu'ils se donnent ; elle n'accepte pas sans bénéfice d'inventaire les apothéoses organisées par des adeptes enthousiastes ; elle met chacun à sa vraie place. — Oui, presque toujours, mais pas toujours. Il n'est pas entièrement inutile, même devant l'histoire, de se vanter beaucoup, et d'avoir des gens qui vous vantent, surtout si, parmi ces panégyristes, il se trouve un poète de l'âme et du génie de Lucrèce : il en reste toujours quelque chose. Pour exciter de telles admirations, pour avoir une telle idée de soi-même et de son œuvre, ne faut-il pas qu'on soit un bien grand homme?

Cette adoration (le mot doit être pris à la lettre), dont Épicure fut l'objet de la part de ses disciples, est suffisamment connue par Lucrèce ; *deus ille fuit*. Il n'est cependant pas sans intérêt de rappeler les expressions de Plutarque, qui parle des cris tumultueux, des hurlemens, des applaudissemens forcenés, des apothéoses, du culte insensé par lesquels les épicuriens célébraient la vertu du maître. C'était une sorte de délire religieux, comme celui des dévots de Cybèle, de Bacchus ou d'Adonis, et, pour le dire en passant, ce témoignage de Plutarque s'accorde assez mal avec le caractère d'indifférence languissante et d'ataraxie presque bouddhique que l'on attribue généralement à la secte épicurienne. Une anecdote du même Plutarque nous montre Colotès, un jour qu'il entendait Épicure discourir sur la physique, se jetant brusquement aux genoux du maître ; ce fut aux yeux d'Épicure le signe infaillible des aptitudes tout à fait extraordinaires de Colotès : « Comme saisi à mes paroles d'un respect religieux, lui écrit-il, il vous prit subitement un désir surnaturel de vous prosterner devant moi, d'embrasser mes genoux, de vous coller à moi, de me donner tous les signes ordinaires d'adoration et de m'adresser des prières. Aussi, de mon côté, vous ai-je regardé comme un personnage sacré et digne de tous mes hommages. » Voilà qui est piquant : à l'adoration du disciple pour le maître répond l'adoration du maître pour le disciple. C'est l'école de l'adoration mutuelle.

Une autre raison qui peut expliquer aussi, partiellement du moins, la popularité et la gloire d'Épicure, c'est qu'il eut beaucoup d'ennemis. A l'exception de Spinoza, il n'y a peut-être pas de philosophe qui ait été plus injurié. Son absolu mépris pour tous ses prédécesseurs, pour les poètes, les rhéteurs, les savans, provoqua de fâcheuses représailles. On calomnia ses intentions, sa vie privée ; on l'accusa d'hypocrisie, on lui imputa les plus grossières débau-

ches. Or l'acharnement des ennemis grandit souvent un personnage. De telles haines ne s'attaquent pas d'ordinaire aux hommes médiocres. L'excès des injures appelle l'excès des réhabilitations, d'autant qu'aux yeux de l'historien, venger une mémoire flétrie prend aisément la couleur d'une œuvre de justice et de générosité. Aux deux siècles derniers et de nos jours surtout, Épicure a bénéficié de ces dispositions. Joint à cela qu'en le glorifiant, quelques-uns de ses modernes adeptes se trouvaient du même coup faire acte d'hostilité indirecte contre des croyances qu'il n'eût pas toujours été prudent de combattre en face.

Mais si l'on s'en tient à l'antiquité, on n'aura pas à chercher les causes du succès et de la réputation d'Épicure ailleurs que dans les besoins de l'époque où il parut. Comprendre son temps, lui apporter ce qui lui manque et dont l'absence entretient dans les âmes un vague malaise qui devient à mesure plus douloureux, voilà un mérite qui n'est pas vulgaire. Il est d'habitude récompensé par la gloire. Il importe donc à qui veut comprendre l'épicuréisme de se retracer à grands traits non-seulement l'état des esprits, mais aussi la situation politique et sociale de la Grèce vers la fin du IVe siècle. Certains historiens de la philosophie, surtout depuis Hégel, ont une tendance à voir dans la succession des systèmes le rythme nécessaire d'une sorte de dialectique abstraite et idéale, le développement, l'opposition ou la synthèse de concepts purement logiques. Zeller est un peu de cette école, et Lange le lui reproche avec quelque raison. Je crois, en effet, qu'il faut tenir le plus grand compte, quand il s'agit de l'antiquité, des circonstances extérieures, du milieu, comme on dit aujourd'hui. Cela est surtout vrai à partir d'Aristote. C'est alors le problème moral, la question du souverain bien, qui tient la première place dans les préoccupations et les recherches des penseurs. Les conditions de la paix de l'âme, d'un bonheur véritable, solide, indestructible, voilà ce qu'il s'agit de trouver. Métaphysique, logique sont subordonnées à la morale et mises entièrement à son service. Et cette morale même, si l'on prétend la construire comme théorie, c'est pour qu'elle ait une influence plus directe et plus puissante sur la pratique. Nulle tradition religieuse, nul enseignement sacerdotal ne donnaient les règles de la bonne vie; les leçons des philosophes étaient alors ce qu'est pour les âmes chrétiennes la prédication. Aussi, à partir d'Épicure, voyons-nous éclater entre les écoles des rivalités qui rappellent l'âpreté trop fréquente des querelles entre sectes religieuses. On se disputait, non-seulement des esprits, mais des consciences. Les philosophes devinrent de plus en plus de véritables directeurs, au sens où le XVIIe siècle prenait ce mot. Bientôt ils auront un cos-

tume, un extérieur qui les distingue du vulgaire : c'est, pour la plupart d'entre eux, la barbe et les cheveux longs, la besace, le bâton, le manteau. Dépouiller ces attributs philosophiques eût été aussi grave pour un stoïcien, pour un cynique, que pour un religieux chrétien la violation de ses vœux. Épictète mourrait plutôt que de laisser couper sa barbe.

Sans doute, le désir de se singulariser fut pour beaucoup dans tout cela ; mais ce désir même avait parfois sa source dans de nobles motifs. « Je suis étonné, dit le *Cynique* de Lucien à son interlocuteur, que toi, qui conviens qu'un cithariste doit avoir une robe longue, un joueur de flûte un costume, un acteur tragique une robe traînante, tu ne veuilles pas qu'un homme vertueux ait sa robe et son costume. Tu prétends qu'il doit avoir un extérieur semblable à celui de tout le monde, quand tout le monde est vicieux. Ah ! s'il faut aux gens de bien un costume particulier, quel autre leur convient mieux que celui qui contraste le plus avec les mœurs des hommes perdus de débauches et pour lequel ils témoignent le plus d'aversion ? — Tel était, dit-il encore, le goût de tous les anciens, qui valaient mieux que nous. Aucun ne se serait laissé raser, pas plus qu'un lion. Ils pensaient que la délicatesse et la douceur de la peau ne conviennent qu'à des femmes ; ils voulaient paraître ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des hommes ; ils regardaient la barbe comme un ornement de la virilité, de même que la crinière est celui des chevaux et des lions, auxquels Dieu l'a donnée pour rehausser leur beauté et leur parure. C'est aussi pour cela que les hommes ont reçu leur barbe (1). »

Pour certaines âmes convaincues, embrasser la vie philosophique c'était donc, comme de nos jours, embrasser la vie religieuse. On connaît le beau portrait que trace Épictète du cynique idéal : c'est un véritable missionnaire. Il doit se dévouer tout entier à l'enseignement du genre humain. Il ne se mariera pas, car les affections domestiques pourraient énerver sa force morale. Il couchera sur la terre ; sa nourriture sera des plus simples ; il s'abstiendra de tous les plaisirs, et pourtant donnera toujours l'exemple d'un contentement inaltérable. Sous peine d'attirer sur soi la colère divine, il est interdit d'entreprendre une telle mission, si l'on ne se sent spécialement appelé et assisté par Jupiter. Le vrai cynique est auprès des hommes l'ambassadeur de Dieu ; à tout propos et hors de propos, il combat leur frivolité, leur lâcheté, leurs vices. Il ar-

(1) Traduction française de M. Talbot. — Il semble même, d'après une anecdote de Diogène Laërce sur Bion de Borysthène, que les disciples des philosophes portaient un costume spécial.

rête le riche sur la place publique, il prêche le peuple dans la rue. Il ne connaît ni respect ni crainte. Il regarde tous les hommes comme ses fils, toutes les femmes comme ses filles. Mauvais traitemens, exil, mort, n'ont, à ses yeux, rien de redoutable ; et, s'il est battu, il aimera qui le bat, car il est à la fois le père et le frère de tous les hommes.

Bien souvent, aux premières épreuves, le cœur manquait. « Semblables, dit Plutarque, à des voyageurs qui s'éloignent d'un pays qu'ils connaissent sans voir encore celui où ils doivent aller, ces nouveaux philosophes,.. livrés à des agitations cruelles, flottent quelque temps dans l'incertitude, reviennent sur leurs pas et renoncent à leur entreprise. » Plutarque nous raconte l'histoire d'un Romain, nommé Sestius, qui avait quitté charges et dignités pour embrasser la philosophie ; mais il fut tellement découragé par les difficultés du début, qu'il pensa se précipiter du haut d'un toit. Il y a quelque chose de touchant dans l'anecdote rapportée sur Diogène. « Pendant que les Athéniens célébraient une fête solennelle et passaient les jours et les nuits dans les festins, il se retira le soir, dans un coin de la place publique, pour y passer la nuit. Il fut assailli d'une foule de réflexions qui combattaient la résolution qu'il venait de prendre et portaient à son âme de vives atteintes. Il se représentait à lui-même que, sans aucune nécessité, il embrassait un genre de vie dur et sauvage, qui l'isolait du reste de la société, et le laissait dénué de toute sorte de biens. Dans le trouble que lui causaient ces pensées, il vit une souris se glisser auprès de lui et ronger les miettes qui tombaient de son pain. A cette vue, reprenant courage et se reprochant sa faiblesse : « Eh! quoi! Diogène, se dit-il à lui-même, cet animal se nourrit et se régale de tes restes: et toi, l'homme supérieur, parce que tu ne prends point part à ces festins dissolus, que tu n'es pas couché sur des lits moelleux et richement parés, tu pleures, tu te lamentes! »

Certaines écoles imposaient aux disciples de longues initiations, parfois des pénitences douloureuses pouvant compromettre la santé et la vie. « Les uns, dit le *Nigrinus* de Lucien, veulent qu'on enchaîne leurs élèves; d'autres qu'on les fouette; d'autres, que ceux qui ont un joli visage se tailladent avec le fer... Il ajouta que plusieurs jeunes gens étaient morts des suites de ces pratiques insensées. » Il fallait retenir par cœur et posséder d'une mémoire imperturbable une sorte de catéchisme. Il fallait pénétrer dans les replis les plus secrets des doctrines avant d'entrevoir le moment d'atteindre au souverain bien, de participer au bonheur parfait et absolu. Dans l'*Hermotime* du même Lucien, le sceptique Lycinus rencontre son ami, un adepte du stoïcisme. Hermotime, un livre

sous le bras, se rend chez son maître de philosophie. Il marche vite, et, tout en marchant, il remue les lèvres, murmure tout bas; sa main agitée se porte çà et là, comme celle d'un homme qui compose un discours ou prépare quelque subtil argument. Lycinus s'étonne qu'Hermotime ait l'air si sombre et si inquiet; il doit être parvenu depuis longtemps à la sagesse, ou tout près d'y parvenir; « car, dit-il, si ma mémoire ne me trompe pas, il y a quelque vingt ans que je ne te vois faire autre chose qu'aller assidûment chez tes maîtres, te courber sur les livres, ou transcrire sans relâche les notes prises aux conférences, tout pâle et tout amaigri par tant de travaux; et je suis persuadé que la nuit même, en dormant, tu rêves encore aux objets de ton étude. » Hermotime avoue que, malgré tout cela, il ne fait encore qu'apercevoir la route qui mène au souverain bien. Lycinus, étonné, lui demande quand il espère posséder pleinement la doctrine qui confère la sagesse. « Sera-ce dans un an? — Ce serait bientôt, répond Hermotime. — Ce sera donc pour la prochaine olympiade? — Ce serait bien peu de temps encore. — Mettons deux olympiades. — Ce n'est pas assez; » et le pauvre Hermotime s'estimera heureux si, au bout de vingt ans, il a pénétré dans la philosophie stoïcienne aussi profondément que son maître. Plus loin, Lycinus fait plaisamment le compte de ce qu'il faut d'années pour bien connaître les principaux systèmes : vingt pour celui de Pythagore, plus les cinq ans de silence; autant pour Platon, autant pour Aristote; le stoïcisme et l'épicuréisme n'en exigent pas moins de quarante chacun. En supposant dix sectes philosophiques, on voit quel âge on aura le jour où l'on sera en mesure de décider quelle est la bonne.

Ce sont là des bouffonneries, je le sais; mais les bouffonneries de Lucien ne sont très probablement que le grossissement démesuré d'une observation exacte. Je sais aussi que je mêle un peu les époques : je n'ai pas rigoureusement le droit de reporter au siècle d'Alexandre ce qui a pu être vrai de ceux de Néron ou d'Hadrien. Toujours est-il que c'est surtout depuis Aristote que nous voyons la philosophie devenir ainsi pour ses adeptes une affaire de salut.

Et le vulgaire, tout en se moquant de la singularité qu'affectaient trop souvent les philosophes, avait quelquefois pour eux des sentimens analogues à ceux qu'inspirent de saints personnages. Il avait regardé d'un œil inquiet, irrité, intolérant, ceux qui étaient avant tout des savans : un Anaxagore, un Aristote, ou ceux qu'il soupçonnait de vouloir toucher aux dieux, comme Socrate; mais les professeurs et les initiateurs de la vie heureuse ou vertueuse, il n'était pas loin de leur vouer un culte. Épicure, il est vrai, n'est dieu que pour ses disciples, et les épicuriens sont même chassés,

au témoignage d'Élien, de la Crète et de la Messénie, ce qui s'explique par leur affectation de ne vivre qu'entre eux et à l'écart. Mais après la mort de Pyrrhon, les Athéniens lui élèvent une statue d'airain. Si l'on en croit Lucien, le stoïcien Démonax, d'ailleurs inconnu, fut un objet de vénération pour tous les Athéniens et pour la Grèce entière. Sur son passage, les magistrats se lèvent, et chacun fait silence. Devenu vieux, il entre, sans être invité, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour souper et passer la nuit, et son apparition est accueillie comme celle d'un dieu. Les boulangères se disputent le bonheur de lui offrir son pain ; les enfans lui apportent des fruits et l'appellent leur père. Quand il meurt, on lui fait des obsèques magnifiques aux frais de l'état ; les Athéniens conservent avec vénération et couronnent de fleurs le siège sur lequel il avait l'habitude de se reposer ; la pierre où il s'est assis passe pour sacrée. Tout le monde suit ses funérailles, et ce sont les confréries des philosophes qui, sans distinction de doctrines, chargent le corps sur leurs épaules et le portent à son tombeau.

Ces détails n'étaient pas inutiles à rappeler ; ils mettent en pleine lumière le caractère à peu près exclusivement moral et pratique de la philosophie après Aristote, par suite la nécessité, pour comprendre la signification de l'épicuréisme, de jeter un coup d'œil sur l'état des âmes et sur le milieu politique et social où il parut.

II.

A l'époque où Épicure commença d'enseigner, la Grèce est abattue sous le joug des successeurs d'Alexandre, endormie dans une langueur mortelle, incapable de persévérans efforts pour reconquérir sa liberté perdue, consolée presque d'une perte que lui faisaient légère son insouciance et sa frivolité. Il semble que, dans ce naufrage de toutes les vertus militaires et civiques, la philosophie épicurienne fut celle qui dût naturellement séduire le plus grand nombre, et le peuple même devait être tenté d'accourir dans ces jardins ouverts à la prédication de l'indifférence et de la volupté. Le succès de l'épicuréisme s'expliquerait donc, comme de lui-même, par la conformité de la doctrine avec l'abaissement des âmes et des caractères. — Une telle explication serait de tout point insuffisante. En général, une doctrine philosophique, morale, religieuse, n'a chance de réussir que si elle apporte quelque chose de nouveau, et si elle présente un contraste plus ou moins violent avec les maximes, les habitudes, les mœurs courantes de l'époque où elle se produit. Si elle répond à un besoin des âmes, et si c'est par

là qu'elle les attire, c'est apparemment que les âmes cherchaient vainement autour d'elles ce que la doctrine est venue leur offrir. Par suite, plus une époque est corrompue, plus il est vraisemblable qu'une philosophie ou une religion austère y seront favorablement accueillies, non peut-être par la foule, mais par une élite. Tel fut le cas pour l'épicuréisme. Il dut sa fortune, non pas à sa complaisance, mais à la rigueur de ses préceptes et de sa discipline.

Voici quelques traits du tableau que nous trace l'historien Droysen de l'état moral de la Grèce vers l'an 307, au moment où Epicure ouvrait son école à Athènes. Je cite textuellement la traduction que nous devons à M. Bouché-Leclercq : « Les masses appauvries, immorales ; une jeunesse assauvagie par le métier de mercenaires, usée par les courtisanes, détraquée par les philosophies à la mode ; une dissolution universelle, une agitation bruyante, une exaltation fiévreuse. »

Pour Athènes en particulier, voici comment s'exprime l'historien : « Ces deux choses, la légèreté la plus coquette et la plus abandonnée, et la culture délicate, aimable et spirituelle qu'on a désignée depuis sous le nom d'atticisme, sont les traits caractéristiques de la vie d'Athènes sous la domination de Démétrius de Phalère. C'est une affaire de bon ton de visiter les écoles des philosophes ; l'homme à la mode est Théophraste, le plus adroit des disciples d'Aristote, sachant rendre populaire la doctrine profonde de son illustre maître, réunissant mille, deux mille élèves autour de lui, plus admiré, plus heureux que ne le fut jamais son maître. Cependant ce Théophraste, et quantité d'autres professeurs de philosophie, étaient éclipsés par Stilpon de Mégare. Quand Stilpon venait à Athènes, les artisans quittaient leurs ateliers pour le voir ; quiconque pouvait accourait pour l'entendre ; les hétaires affluaient à ses leçons pour voir et pour être vues chez lui, pour exercer à son école cet esprit piquant par lequel elles charmaient tout autant que par leurs toilettes séduisantes et l'art de réserver leurs dernières faveurs. Ces courtisanes jouissaient de la société habituelle des artistes de la ville, peintres et sculpteurs, musiciens et poètes ; les deux plus célèbres auteurs comiques du temps, Philémon et Ménandre, louaient publiquement dans leurs comédies les charmes de Glycère et se disputaient publiquement ses faveurs, sauf à l'oublier pour d'autres courtisanes le jour où elle trouvait des amis plus riches qu'eux. De la vie de famille, de la chasteté, de la pudeur, il n'en est plus question à Athènes ; c'est tout au plus si on en parle encore ; toute la vie se passe en phrases et en traits d'esprit, en ostentation, en activité affairée ; Athènes met aux pieds des puis-

sans l'hommage de ses louanges et de son esprit, et accepte en retour leurs dons et leurs libéralités... On ne craignait que l'ennui ou le ridicule, et on avait les deux à satiété. La religion avait disparu, et l'indifférentisme de la libre pensée n'avait fait que développer davantage la superstition, le goût de la magie, des évocations et de l'astrologie; le fond sérieux et moral de la vie, chassé des habitudes, des mœurs et des lois par le raisonnement, était étudié théoriquement dans les écoles des philosophes, et devenait l'objet de discussions et de querelles littéraires... »

Cette paix de dix ans, sous l'autorité sans contrôle de Démétrius de Phalère, avait développé à Athènes une prospérité matérielle inouïe. Le commerce, encouragé par le despote, faisait affluer les richesses; attirés par l'éclat de la civilisation, par les hétaires, la science, les arts, les étrangers venaient de toutes parts dépenser leur argent dans la capitale des plaisirs, du luxe et des lumières. Les artistes ne pouvaient suffire aux commandes, soit des états ou tyrans étrangers, soit de la ville elle-même; en trente jours, dit-on, trois cent soixante statues furent élevées, par décret du peuple, au seul Démétrius.

Remarquons-le, presque tous les traits du tableau que Droysen vient de nous présenter sont en opposition directe avec les dogmes et la discipline morale d'Épicure. Celui-ci proscrit toute agitation, toute exaltation; il prêche la modération dans les plaisirs des sens, et cette modération, il veut qu'elle aille presque jusqu'à l'entière abstinence. Il est l'ennemi de la culture raffinée, de l'art et du beau langage, de la philosophie en tant qu'elle n'est qu'une occupation élevée pour l'esprit. Il recommande la vie à la campagne, loin des faveurs et des caprices de la multitude ou des tyrans. Les grandes richesses, par suite le commerce qui les attire et les amasse, sont incompatibles avec le bonheur, tel que l'entend le sage épicurien. On sait enfin comme la nouvelle doctrine déracine chez ses adeptes la superstition sous toutes ses formes : présages, divination, oracles, surtout ces cultes étrangers et orientaux, qui, dès avant la conquête d'Alexandre, avaient commencé d'envahir la Grèce, remplissant les âmes de trouble, d'épouvante, et des délires les plus honteux.

Ainsi, à qui regarde de près l'état moral des Grecs, principalement des Athéniens, au moment où s'ouvre l'école d'Épicure, il apparaît que celui-ci se donna et fut accepté comme un réformateur, non comme un complice, de la corruption générale. Sur presque tous les points il attaque, sans compromis ni transactions (au moins quant à la théorie), les mœurs, les opinions, les goûts de son époque, et, s'il fut suivi, c'est, encore une fois, précisément

pour cela. Il y avait des âmes, en petit nombre, qui aspiraient à un idéal de perfection morale, qui souffraient du vide qu'elles sentaient en elles-mêmes, et que rien ne pouvait remplir de ce qui les entourait. De ces âmes, les unes allaient au stoïcisme; les plus douces se firent épicuriennes.

Sur deux points seulement, l'épicuréisme n'est pas en opposition avec le tableau que trace l'historien de la Grèce vers la fin du IVe siècle. Comme ses contemporains, Épicure est peu soucieux de la famille et de la patrie. Mais si l'on excepte Socrate, je cherche vainement quel est le philosophe en Grèce qui ait donné quelque importance, dans la vie du sage, aux affections et aux devoirs domestiques. Quant au patriotisme tel que l'entendaient les Grecs, plusieurs fois déjà la philosophie l'avait dénoncé comme trop étroit. Démocrite voulait qu'on se déclarât citoyen du monde; le stoïcisme, le pyrrhonisme, la nouvelle académie, ne sont pas, dans leur esprit, beaucoup moins cosmopolites que l'épicuréisme.

Il semblait d'ailleurs, surtout depuis la secousse imprimée par l'expédition d'Alexandre au monde grec, depuis les grandes monarchies militaires fondées par ses successeurs, que l'ancienne cité, — avec son indépendance égoïste et jalouse, les orages de sa place publique, les violences de sa démocratie ou de ses oligarques, les luttes incessantes de ses partis, la tyrannie qui toujours la menace et qu'elle ne réussit pas toujours à éviter, — fût une forme de l'existence sociale définitivement condamnée. Dans la cité, le citoyen n'existe que pour l'état, et il n'existe qu'en tant que citoyen; privé de sa patrie, il est mort socialement, il n'a plus ni foyer, ni droits, ni dieux. Pour lui, le citoyen de la cité voisine est un étranger; c'est même un ennemi, si des traités spéciaux ou des associations religieuses ne garantissent pas la paix. Chaque ville, si minuscule que soit son territoire, s'enferme dans un isolement haineux. Vers l'époque de Platon et d'Aristote, l'idée d'une communauté de race entre les Grecs, d'une sorte de fraternité de nature entre tous les membres de la famille hellénique, élargit l'ancien exclusivisme; mais on sent d'autant plus vivement l'antagonisme irréconciliable qui sépare les Grecs des Barbares. Aristote dit encore que ceux-ci sont nés pour être esclaves. Il conseille à Alexandre de traiter les Grecs en capitaine, les Barbares en maître; d'avoir pour ceux-là la sollicitude qu'on doit à des amis et des parens, de procéder avec ceux-ci comme avec des animaux et des plantes. Cet antagonisme, par un nouveau progrès, devait disparaître, et ce fut la plus pure gloire d'Alexandre d'avoir été sur ce point rebelle aux recommandations de son précepteur. « Il ordonna à tous, dit Plutarque, de considérer comme leur patrie le monde, comme leur

acropole le camp, comme leurs parens les gens de bien, et comme étrangers les méchans. »

« Le plan de république dressé par Zénon, et que l'on admire tant, dit le même Plutarque, se résume dans ce point capital : que nous ne devons plus habiter des villes et des bourgades régies chacune par des juridictions spéciales, mais regarder tous les hommes comme autant de compatriotes et de concitoyens ; qu'il ne doit plus y avoir qu'un même genre de vie, un même ordre, comme si l'humanité était un grand troupeau vivant sur un pâturage commun. »

La conséquence de ce cosmopolitisme, c'est que la conception de la vie privée comme distincte de la vie et des obligations du citoyen devenait possible ; c'est que l'individu se sentait pour la première fois des droits, et prenait conscience de son indépendance, de sa valeur, de sa dignité en face de l'état jusqu'alors tout-puissant. Cette revendication de la liberté individuelle, au nom de l'universelle fraternité, devait apparaître aux yeux des partisans de l'ancien ordre de choses comme la ruine du patriotisme local, le seul que la Grèce ait connu. Et elle l'était en effet. « Ne nous méprenons pas sur cette époque, dit Droysen ; ce qui nous semble à nous le fondement de l'ordre social, la liberté et le droit de l'individu, est apparu dans le monde grec comme une corruption des mœurs du bon vieux temps. »

Par là s'explique la sympathie des philosophes de cette période pour la monarchie, telle que la firent peser sur la Grèce Alexandre et quelques-uns de ses successeurs, Antipater, Polysperchon, Cassandre. Seule la monarchie, en maintenant dans un commun abaissement les cités, jalouses et ennemies les unes des autres, pouvait sauvegarder l'individu contre l'omnipotence de l'état local, toujours prêt à le ressaisir. « C'était une idée courante (à la fin du IVe siècle), dit Droysen, que, pour être philosophe, il fallait voir dans la démocratie une idée surannée et dans la royauté le véritable principe du temps. » Théophraste, le partisan le plus décidé de Cassandre, avait (nous l'avons dit tout à l'heure), plus de deux mille disciples qui conformaient sans doute leurs opinions politiques à celles de leur maître. Démocharès, le neveu de Démosthène, le patriote athénien, le chef du parti qui, avec l'aide d'Antigone et de Démétrius Poliorcète, renversa le protectorat macédonien de Démétrius de Phalère, cite, dans Athénée, plusieurs adeptes de l'école platonicienne qui arrivèrent, ou aspirèrent tout au moins à la tyrannie, entre autres un certain Timée, à Cyzique. Épicure, malgré son indifférence politique, a une tendresse évidente pour la monarchie.

Aussi, quand la démocratie athénienne réussit à s'affranchir pour

un instant du joug de Cassandre, l'année qui suivit l'entrée triomphale de Démétrius Poliorcète à Athènes, l'année peut-être où Épicure commença d'enseigner (306), Sophocle, fils d'Anticlide, fit-il rendre le célèbre décret qui interdisait, sous peine de mort, d'ouvrir une école philosophique sans l'autorisation du conseil et du peuple. Théophraste dut quitter Athènes, et sans doute avec lui d'autres philosophes s'exilèrent. Il faut se hâter d'ajouter, pour l'honneur de la démocratie athénienne, que le décret, attaqué l'année suivante comme illégal par le péripatéticien Philon, fut rapporté, et Sophocle condamné à une amende de 5 talens.

Parmi toutes ces âmes si facilement résignées à ne plus être politiquement libres, à ne plus avoir de patrie, ou, ce qui revenait au même, à échanger la patrie restreinte et agitée d'autrefois contre la grande cité mal définie et peu exigeante de l'univers, heureuses d'abandonner aux mercenaires de Cassandre ou d'Antigone le soin d'assurer la tranquillité de l'agora; — parmi toutes ces âmes désenchantées de liberté et de vie politiques, fatiguées des stériles discussions des philosophes, celles, peu nombreuses, que tourmentait le souci de chercher en elles-mêmes la paix et le salut, de se ramasser sur soi, de se faire en quelque sorte toutes petites et toutes simples pour échapper aux tumultes des passions comme aux orages de la fortune, devaient trouver dans la doctrine épicurienne le port silencieux et inviolable où rien ne viendrait plus les troubler. Aristote déjà, malgré le caractère agissant et vraiment civique de sa morale, avait proclamé la royauté d'un homme de génie supérieure à la forme républicaine, et subordonné les vertus politiques aux vertus intellectuelles et contemplatives. Déjà Platon, témoin attristé et partial, peut-être jusqu'à l'injustice, des violences et des caprices de cet animal redoutable auquel il compare la démocratie athénienne, écrivait ces lignes où l'on croit entendre par avance la hautaine mélancolie de Lucrèce : « Celui qui goûte et qui a goûté la douceur et le bonheur qu'on trouve dans la sagesse, voyant clairement la folie du reste des hommes et la perpétuelle extravagance, on peut le dire, de tous ceux qui gouvernent; n'apercevant d'ailleurs autour de lui presque personne qui voulût s'allier avec lui pour aller au secours des choses justes sans risquer de se perdre; se regardant comme tombé au milieu d'une multitude de bêtes féroces dont il ne veut point partager les injustices, et à la rage desquelles il lui serait impossible de s'opposer tout seul; sûr de se rendre inutile à lui-même et aux autres, et de périr avant d'avoir pu rendre quelque service à la patrie et à ses amis; plein de ces réflexions, il se tient en repos, uniquement occupé de ses propres affaires; et comme un voyageur assailli d'un violent orage s'abrite

derrière un petit mur contre la poussière et la pluie que le vent soulève, de même, voyant que tous les hommes sont remplis de dérèglement, il s'estime heureux s'il peut lui-même passer cette vie pur de toute action inique et impie, et en sortir plein de calme et de douceur et avec une belle espérance. »

III.

Platon veut que le sage quitte la vie avec une belle espérance; pour l'âme épicurienne, l'espérance ne va pas sans la crainte, et la crainte est le pire des maux. Mais de toutes les sources de la crainte, il n'en est pas de plus abondante, de plus variée, de plus funeste, que la superstition. Nul bonheur assuré, nulle paix inaltérable, si l'on n'est parvenu à mettre pour toujours la superstition sous ses pieds.

Pour se faire une idée de l'état des esprits faibles et ignorans d'alors en proie à la superstition, il faut se reporter à ce que nous racontent les voyageurs de certaines tribus sauvages courbées sous la terreur du *tabou*. Le *tabou*, c'est l'objet qu'il est défendu de toucher, l'action qu'il est interdit de faire, sous peine de provoquer la colère des puissances surnaturelles. Tout, pour le malheureux sauvage, peut-être *tabou :* le poisson qu'il a pris et dont il va se nourrir, le gibier qu'il poursuit, l'arbre d'où pend le fruit qui calmerait sa soif. Telle partie de la forêt est *tabou;* tel jour, telle heure du jour; et, pour comble d'infortune, on ne sait jamais bien au juste ce qui est *tabou* et ce qui ne l'est pas. — Qu'on relise maintenant, ne fût-ce que dans la traduction de La Bruyère, le portrait du superstitieux par Théophraste, un contemporain d'Épicure : on constatera un état d'esprit identique à celui du sauvage. Le superstitieux, pour conjurer le malheur, ne manque pas d'avoir toujours une feuille de laurier dans la bouche. « S'il voit une belette, il s'arrête tout court, et il ne continue pas de marcher que quelqu'un n'ait passé avant lui dans le même endroit que cet animal a traversé, ou qu'il n'ait jeté lui-même trois petites pierres dans le chemin, comme pour éloigner de lui ce mauvais présage... Si un rat lui a rongé un sac de farine, il court au devin, qui ne manque pas de lui enjoindre d'y faire mettre une pièce; mais bien loin d'être satisfait de sa réponse, effrayé d'une aventure si extraordinaire, il n'ose plus se servir de son sac et s'en défait. Son faible encore est de purifier sans fin la maison qu'il habite, d'éviter de s'asseoir sur un tombeau, comme d'assister à des funérailles, ou d'entrer dans la chambre d'une femme qui est en couches... S'il voit un homme frappé d'épi-

lepsie, saisi d'horreur il crache dans son propre sein, comme pour rejeter le malheur de cette rencontre. »

Des traits analogues abondent dans le traité de Plutarque sur la superstition; quatre siècles de philosophie n'ont pas réussi à diminuer sensiblement le mal. Dans son beau livre sur le poème de Lucrèce, M. Martha a rappelé les passages les plus frappans du traité de Plutarque; il nous en a laissé quelques-uns à glaner :

« Le superstitieux regarde les maladies, la perte des biens, la mort de ses enfans, les mauvais succès, les refus qu'il essuie dans l'administration publique, comme autant de traits de la vengeance divine. Aussi n'ose-t-il ni corriger les événemens, ni détourner son malheur ou y remédier, de peur de se révolter contre les dieux et de s'opposer au châtiment qu'ils lui infligent. Est-il malade, il ferme la porte au médecin. Est il dans le chagrin, il repousse le philosophe qui vient le consoler. « Laisse, dit-il, souffrir un malheureux, un impie, objet fatal de la colère des dieux. »

Le superstitieux est capable de tous les attentats; il est parfois victime de son propre délire. Le héros de la Messénie, Aristodème, entend des chiens hurler comme des loups et voit de l'herbe croître sur un autel domestique; ce sont présages funestes, il se tue. On connaît par Diodore, et par un roman célèbre, l'abominable holocauste de 500 jeunes enfans des meilleures familles de Carthage, jetés vivans dans la fournaise du Moloch d'airain, pour apaiser les dieux et les rendre propices, après les premières victoires d'Agathocle en Afrique. Les parens qui n'avaient pas d'enfans achetaient ceux des pauvres, et la mère était là, ne pouvant ni verser une larme ni pousser un soupir, car elle n'eût pas reçu le prix convenu, et l'enfant n'en eût pas été moins sacrifié. Les sons de la flûte et d'autres instrumens étouffaient les cris des victimes.

Si je rappelle ces horreurs, c'est qu'elles se passèrent en 309, très peu de temps avant l'époque ou Épicure commença d'enseigner. Et si elles se passaient loin d'Athènes, elles n'en avaient pas moins, sans doute, leur retentissement dans la Grèce, que depuis Alexandre surtout, le monde barbare pénétrait de tous côtés, de toutes manières, comme il était pénétré par elle. C'est le temps où les superstitions avilissantes et sanguinaires de l'Orient déshonorent de plus en plus la noblesse native du génie hellénique. De l'Orient étaient venus ces sortilèges, ces charmes magiques, ces bruits d'instrumens, ces purifications impures, ces expiations profanes, ces pénitences illicites et cruelles, ces incisions sanglantes, dont s'indigne Plutarque, et aussi ces mots étrangers, inintelligibles, que le dévot doit prononcer, sous peine de sacrilège, avec la plus minutieuse exactitude, et qui sont une souillure pour la langue, autant

qu'une offense à la majesté divine et à la sainteté de la religion nationale.

Déjà Platon avait protesté, au nom de la pureté morale et de l'*eurythmie* philosophique, contre l'exaltation dégradante du culte de Bacchus; depuis avaient pénétré en Grèce les rites honteux ou lugubres d'Adonis et de la déesse Cotytto. Le flot impur et souvent criminel des superstitions étrangères montait lentement, tantôt en secret, tantôt au grand jour, affolant de terreurs les intelligences débiles, dépouillant peu à peu de leur prestige les divinités lumineuses et généralement bienveillantes de l'antique Olympe, menaçant parfois jusqu'à l'existence même de la société politique. Les esprits les plus fermes se troublent, et craignent, en combattant les pratiques nouvelles, de se rendre coupables d'impiété. On en trouve un curieux témoignage dans le passage célèbre ou Tite-Live raconte les attentats inouïs auxquels se livraient en pleine Rome les affiliés aux bacchanales et l'impitoyable répression qui suivit.

« Rien, dit le consul Postumius, en rendant compte au sénat de ce qu'il vient de découvrir, rien qui soit d'apparence plus trompeuse qu'une fausse religion. Quand la volonté des dieux sert de prétexte aux crimes, une crainte s'empare de l'âme; n'allons-nous pas, en punissant des forfaits humains, porter atteinte à quelque droit divin qui y serait mêlé? *Subit animum timor, ne fraudibus humanis vindicandis divini juris aliquid immixtum violemus.* Et quand, sur la proposition du consul, le sénat proscrit les bacchanales de Rome et de l'Italie, le sénatus-consulte spécifie : « Que si quelqu'un considère ce culte comme traditionnel et nécessaire, et ne croie pas pouvoir y renoncer sans impiété, il devra en informer le préteur urbain, lequel prendra l'avis du sénat. » Ainsi, en l'an 186, au moment de détruire une association qui, sous le manteau de superstitions orientales, s'est souillée de tous les crimes et a mis l'état en péril, le sénat semble distinguer entre le culte même et ses adeptes, tant il a peur, en frappant ceux-ci, de porter la main sur quelque chose de sacré!

On comprend peut-être mieux maintenant pourquoi Épicure dépossède tous les dieux, sans distinction, du gouvernement de l'univers. Entre cette multitude innombrable, comment choisir? Qui sait si les divinités protectrices d'Athènes et de la Grèce sont assez puissantes pour lutter contre l'influence occulte, mal définie, d'autant plus redoutable, de ces divinités étrangères, de tous ces démons jaloux, capricieux, pervers, funestes, qui épient, assiègent les malheureux mortels, et réclament, sous peine d'effroyables vengeances, un culte souvent ignoré, des propitiations bizarres, compliquées, parfois déshonorantes et cruelles? Si encore la Providence,

bonne et secourable, de certains philosophes comme Socrate et Platon, pouvait avoir quelque prise sur les âmes! Mais il semble qu'elle dépassât la moyenne des intelligences même éclairées. Or c'est cette moyenne qu'il s'agissait de conquérir, de rassurer, de pacifier. C'est elle qu'il fallait arracher à la menace, toujours suspendue, de la superstition :

Horribili super adspectu mortalibus instans.

On peut croire que des doctrines comme celles du *Démiurge* de Platon et de la *Pronoïa* des stoïciens n'avaient pas, pour la plupart des esprits, un sens plus élevé que les traditions de la religion populaire. L'imagination matérialisait ces belles conceptions et en faisait des dieux comme les autres. Cicéron nous apprend que les épicuriens traitaient la *Pronoïa* stoïcienne de vieille femme : bien des gens, sans doute, croyaient naïvement qu'elle était quelque chose comme cela. Tous les philosophes avaient d'ailleurs laissé aux divinités mythologiques et leur existence et une puissance assez étendue. Ni Socrate ni Platon n'avaient rejeté la divination; les stoïciens lui firent une grande place dans leur théologie. Dès lors, la vie humaine restait en proie à la terreur, et le parti extrême, pris par Épicure, paraissait le seul qui pût véritablement garantir le salut.

IV.

Il peut sembler étrange, après cette négation radicale d'un gouvernement divin de l'univers, qu'Épicure ait admis formellement l'existence de divinités éternelles et bienheureuses. Il l'admet pour deux raisons : la première, c'est que tous les hommes y ont cru; le témoignage universel du genre humain constitue, pour la logique épicurienne, une *anticipation*, qui est un signe infaillible de vérité. Cicéron affirme qu'Épicure, le premier, a fondé la croyance à l'existence des dieux, sur cette notion imprimée par la nature même dans l'âme de tous les hommes.

La seconde raison est toute *a priori*. Les épicuriens admettent, sans preuve, comme évidente, une loi d'*isonomie*, c'est-à-dire d'égale distribution des êtres, d'équilibre numérique entre les individus des différentes espèces. Lucrèce donne un exemple curieux de l'application de cette loi : « Si tu observes, dit-il, que certaines espèces sont moins nombreuses que d'autres, et que la nature est moins féconde à les produire, sache qu'en d'autres pays, dans

des climats lointains, elle les multiplie et en complète le nombre. Tels, principalement, dans le genre des quadrupèdes, les éléphans; à peine en voyons-nous quelques-uns dans nos contrées, mais l'Inde en nourrit une si grande quantité que leurs milliers innombrables l'entourent d'un mur d'ivoire qu'on ne saurait pénétrer. » Par suite, s'il y a une quantité infinie d'êtres vivans qui naissent et meurent, il est nécessaire, pour faire équilibre, qu'une quantité également infinie subsiste éternellement. Ce sont les dieux.

L'argument tiré du consentement universel, ainsi confirmé par la loi d'isonomie, ne laissait pourtant pas que d'être dangereux. L'opinion commune, c'est en effet que les dieux gouvernent l'univers et tiennent dans leurs mains capricieuses notre bonheur ou notre malheur. L'objet même de l'épicuréisme était de leur retirer un tel pouvoir. En général, les philosophes qui font appel au témoignage du genre humain éprouvent le même embarras qu'Epicure : ce témoignage, s'il atteste des vérités, devrait consacrer aussi beaucoup d'erreurs et de superstitions. C'est à la philosophie à faire le départ des unes et des autres. Et ce départ, on ne le fait sûrement que si l'on réussit à montrer comment l'ignorance primitive a dû mêler inévitablement de fausses croyances aux dogmes dont elle avait l'obscur pressentiment.

La *genèse* des idées religieuses, telle qu'elle est présentée par l'épicuréisme, est des plus remarquables. Dans le passage classique où Lucrèce l'expose en beaux vers, on croit surprendre la trace des théories récentes de Tylor, de Lubbock, de Spencer, sur l'*animisme* des sauvages. Les hommes voyaient, le jour, des fantômes imposans : l'hallucination devait être fréquente, en effet, pour ces cerveaux exténués par les longs jeûnes qu'imposent les difficultés toujours renaissantes de se procurer la nourriture. Ils les voyaient, en dormant, plus grands encore ; les privations, puis, quand la chasse ou la pêche ont été plus heureuses, de gloutonnes orgies de viande crue, voilà de quoi remplir le sommeil de rêves qui prennent un singulier relief. Ils leur attribuaient le sentiment, parce que ces fantômes paraissaient mouvoir leurs membres et parler d'un ton impérieux, proportionné à leur extérieur majestueux et à leurs forces immenses. La distinction entre l'*objectif* et le *subjectif* ne se fait pas facilement à l'origine : le rêve est pris pour une réalité.

Qu'étaient ces images? Pour un épicurien, c'étaient des simulacres, constitués par des atomes très subtils. Pour l'anthropologiste qui est au courant de la théorie animiste, c'étaient des hallucinations qui représentaient à l'imagination troublée du sauvage l'âme ou le *double* de quelque ancêtre ou de quelque chef disparu.

Lucrèce admet d'ailleurs que des simulacres, émanés du corps des vivans, flottent dans l'air longtemps après la mort et la dissolution de l'organisme qui les a produits : la croyance à l'immortalité de l'âme n'a pas pour lui d'autre fondement. Mais les simulacres qui ont donné naissance à la religion ne se confondent nullement avec ces derniers.

Selon les épicuriens, les premiers hommes ne se trompaient pas en affirmant la réalité des êtres qui s'offraient ainsi à leur vue ; peut-être ne se trompaient-ils pas non plus en les prenant pour les dieux mêmes, car nous verrons que ce fut là une des thèses de la théologie épicurienne. Leur erreur fut d'abord d'attribuer à ces fantômes et l'ordre constant de l'univers et le retour périodique des saisons, puis de les loger dans le ciel. L'ignorance primitive explique suffisamment cette double superstition. Que des volontés surnaturelles gouvernent le monde, comment en douter, alors que la philosophie n'a pas encore montré qu'on peut rendre compte de toute la nature par le concours fortuit des atomes? Et quant au ciel où roulent le soleil et la lune, où brillent les astres mélancoliques, où se forment ces torches errantes dans les ténèbres, et les nuées, et la neige, les vents, les foudres, la grêle, et ces frémissemens et ces grands murmures menaçans du tonnerre, — comment n'eût-il pas été, pour de pauvres mortels en proie à la terreur de l'inconnu, la demeure et le palais des dieux?

Et voilà la superstition, avec les maux innombrables dont elle n'a cessé d'écraser le genre humain, issue d'une croyance vraie dans son principe! Car, s'ils sont indifférens au bonheur comme aux misères de l'homme, s'ils ne se mêlent de rien, s'ils n'habitent pas les régions du ciel, les dieux existent pourtant et ils existent quelque part! La religion a un objet, et la piété du sage est précisément le contraire de la superstition, qui seule est impie.

Que sont donc les dieux d'Épicure? On ne saurait le dire avec une entière certitude. Deux textes fort obscurs, l'un de Diogène Laërce, l'autre de Cicéron, ont exercé et sollicitent encore la sagacité des érudits. Gassendi proposait une explication qu'on est unanime à repousser aujourd'hui. De nos jours, Schœmann, Volkmann, Hirzel, Woltjer, ont chacun la leur ; M. Lachelier, dans quelques pages de la *Revue philologique*, suggère une hypothèse très ingénieuse. M. Guyau soutient, contre Lange, la réalité objective des dieux épicuriens. Enfin, dans les savantes notes de son édition du *De natura deorum* de Cicéron, M. J.-B. Mayor incline à penser qu'Épicure a reconnu deux sortes de divinités, les unes réelles, les autres purement idéales ; il concilie ainsi l'interprétation de Lange et celle de la plupart des commentateurs.

Nous ne pouvons entrer dans les détails d'un débat qui exigerait une discussion approfondie de textes dont l'intelligence n'est pas des plus faciles. Nous nous contenterons d'exposer l'opinion qui nous paraît la plus vraisemblable, et qui est, à peu de chose près, celle même de M. Mayor.

Il y a des dieux, et ils sont réels ; ainsi l'exige le consentement universel du genre humain, qui ne peut se tromper. Ces dieux sont en nombre infini : c'est une conséquence de la loi d'*isonomie*. Ils sont matériels, car rien n'existe que les atomes et le vide. Ils sont donc formés d'atomes extrêmement subtils, et la pensée seule peut les apercevoir. Ils sont éternels et bienheureux : ce sont là les privilèges essentiels de la nature divine. Bienheureux, comment le seraient-ils, s'ils n'avaient la raison pour comprendre leur bonheur et pleinement en jouir? Mais l'expérience ne nous a amais montré la raison qu'unie à un corps humain; la forme humaine est d'ailleurs la plus belle : il y aurait impiété à ne pas l'attribuer aux dieux.

Ces dieux à forme humaine n'ont cependant rien de l'opacité et de la résistance des corps organisés que nous connaissons ; ils ont le contour plutôt que la solidité ; ils ont *comme* un corps, *comme* du sang. Ce qui ne les empêche pas de remplir les fonctions les plus essentielles de la vie ; ils mangent, non pour réparer leurs forces, mais parce que manger est un plaisir ; nourriture et breuvage sont d'une nature non moins subtile que les organismes divins auxquels ils sont appropriés. La différence des sexes existe entre eux ; Cicéron se demande ce qu'il en pourra bien résulter. Sans conversation, l'éternité paraîtrait bien longue : les dieux s'entretiennent en un langage qui ne diffère pas beaucoup du grec. Il est notoire, en effet, que tous les simulacres de divinités qui se sont montrés aux mortels parlaient grec.

Pour loger des corps d'une ténuité et d'une délicatesse si grandes, les mondes, avec leurs flux perpétuels d'atomes toujours voyageant et s'entre-choquant, sont bien agités : les dieux y recevraient des heurts qui briseraient leurs formes délicates, ou troubleraient tout au moins l'immobilité de leur béatitude. Mais il est des espaces vides, entre les mondes, où rien ne les dérangera : « Demeures tranquilles, dit Lucrèce, traduisant magnifiquement Homère, qui ne sont jamais ébranlées par les vents, que n'inondent pas les larges pluies, que respecte la neige condensée par un froid piquant, qu'entoure éternellement un éther sans nuage, où rit toujours une immense lumière épandue. »

Ces divinités, nous les connaissons bien : ce sont celles que les poètes avaient accréditées auprès du vulgaire. Épicure les spiri-

tualise un peu : leurs corps sont diaphanes, et leur séjour est maintenant au-delà du ciel. Mais les dévots de la théologie traditionnelle ne sont pas trop dépaysés ; ils peuvent se rattacher à l'école du philosophe sans abjurer leurs croyances et, pour faire des prosélytes, c'est là un grand point. D'ailleurs, des dieux de cette nature s'accordent parfaitement avec les principes généraux de l'atomisme et les *canons* de la logique épicurienne.

Les âmes ainsi conquises devaient être amenées facilement au dogme fondamental de la religion d'Épicure, savoir que les dieux ne se mêlent pas du gouvernement de l'univers. Il suffisait de leur faire comprendre que la béatitude est incompatible avec tant de soucis. Quel labeur que celui d'une providence comme celle des stoïciens! Mouvoir les cieux et les astres, régler les moindres détails de la vie cosmique, tenir sans cesse en main les rênes de l'infini, être partout à la fois, féconder la terre, amonceler les nuages, faire rouler le tonnerre, lancer cette foudre qui frappe souvent les temples sacrés, épargne le coupable et consume l'innocent! L'imagination ne pouvait se figurer une divinité agissante sans la voir affairée et comme peinant dans la nature. Et la raison ne s'expliquait pas tant d'événemens qui, s'ils sont voulus et produits par les dieux, font, en vérité, peu d'honneur à leur discernement ou à leur justice. Ainsi, la théologie épicurienne pouvait paraître, en un sens, plus élevée et moins anthropomorphique que celle, non-seulement des poètes, mais de la plupart des philosophies rivales. Elle dépouillait les êtres éternels et bienheureux d'attributs en somme incompatibles avec l'idée qu'on se faisait généralement du souverain bonheur. Aristote avait jugé déjà que la pensée souveraine serait souillée si elle pensait le monde ; à plus forte raison ne saurait-elle, sans déroger, le conduire. Les épicuriens laissaient aux dieux la forme humaine, mais les affranchissaient des passions humaines : jalousie, colère, vengeance, faveur.

L'anthropomorphisme subsistait, mais seulement à un point de vue tout extérieur ; et comme il s'agissait de religion plutôt encore que de philosophie, il était nécessaire que l'anthropomorphisme ne fût pas entièrement banni. Le besoin d'idéal, qui est au fond de toute croyance religieuse, aspire sans doute à épurer son objet, mais il ne faut pas que l'imagination n'ait plus où se prendre. Une divinité trop différente de l'homme aurait quelque peine à se faire adorer. Je ne sais si la Substance de Spinoza, l'Idée d'Hégel, l'Inconnaissable de H. Spencer, obtinrent ou obtiendront jamais un véritable culte. Épicure pensa que l'essentiel n'était pas d'effacer tous les contours sensibles de la réalité divine, ce qui eût fait courir à cette réalité le risque de s'évaporer tout entière aux

yeux de fidèles peu familiers avec les conceptions savantes d'une métaphysique supérieure : tout préoccupé de pratique, il se contenta de rendre ses dieux inoffensifs pour les âmes inoffensives. Sans doute ils ne font pas de bien ; mais c'est déjà beaucoup qu'ils ne fassent pas de mal. La théologie traditionnelle était par là fort dépassée. La superstition et ses terreurs étaient coupées dans leurs racines. Au sein d'un monde qui n'est qu'un agencement peu stable d'atomes aveugles, armé de son libre arbitre et des préceptes de la sagesse, l'homme, affranchi de la crainte dont l'écrasait jusque-là la présence de divinités agissantes, ombrageuses et capricieuses, pourra désormais travailler en paix à l'œuvre de son salut ; et quand il lèvera les yeux, il apercevra, rassuré et ravi, par-delà le ciel, dans le lointain des espaces vides, ces figures faites de lumière immobile, ces formes impassibles dans leur éternité bienheureuse, où il retrouve, avec le souvenir idéalisé des dieux dont les poètes ont bercé son enfance, le modèle parfait du bonheur sans trouble qu'il s'est efforcé de conquérir.

Ces divinités épicuriennes, on nous le dit expressément, ne peuvent être vues que par la raison. Il semble donc qu'elles n'envoient pas, comme tous les corps, de ces simulacres qui, par les yeux, pénètrent jusqu'à l'esprit. D'ailleurs, elles sont tellement subtiles, que si des images se détachaient d'elles, on ne comprend guère ce qui, à la longue, en pourrait rester. Comment donc, alors, se sont-elles manifestées aux premiers hommes, et que sont, au juste, ces fantômes, dont l'apparition fut, suivant Lucrèce, l'origine des croyances religieuses? C'est là une difficulté qu'aucun commentateur, à notre connaissance, n'a éclaircie. Démocrite, à qui Épicure a tant emprunté, avait dit, au témoignage de Sextus Empiricus, que « certaines images s'approchent des hommes : les unes sont bienfaisantes, les autres malfaisantes... Ces images sont grandes et même très grandes ; elles sont difficiles à détruire, mais non indestructibles ; elles annoncent aux hommes l'avenir par leurs apparitions et les paroles qu'elles prononcent ; les premiers hommes imaginèrent, d'après ces fantômes, qu'il y a une divinité ; mais excepté ces images, il n'existe aucun dieu dont la nature soit impérissable. » On ne peut guère douter que ce singulier passage de Démocrite n'ait inspiré celui de Lucrèce. Il en résulterait que l'imagination des hommes primitifs, captivée par des apparitions d'images très réelles en elles-mêmes, et spontanément formées par des rencontres d'atomes, a été conduite à cette opinion qu'il existe des dieux dont ces images seraient émanées. Si l'on considère maintenant que l'essentiel de l'épicuréisme vient de Démocrite ; si l'on relit, à la lumière de ce texte, deux phrases fort controversées,

l'une de Cicéron, l'autre de Diogène Laërce, et un fragment de Philodème, on arrivera à cette conclusion, que deux systèmes de théologie ont probablement coexisté dans l'école d'Épicure. Le premier, plus populaire, est celui qui admet des dieux réels dans les intermondes; le second, plus philosophique, réduit la divinité à un phénomène d'imagination, objectivement déterminé par des courans d'images semblables que forment les plus substils atomes, ceux de l'éther et du feu.

Pour des matérialistes comme Démocrite et Épicure, tout phénomène mental est nécessairement matériel dans sa nature et dans sa cause. L'âme, composée d'atomes, reçoit une impression mécanique des atomes du dehors : c'est ainsi qu'elle sent, connaît, imagine. Si nous pensons qu'il y a des dieux, cela ne peut être que parce que des combinaisons d'atomes existent objectivement, qui produisent en nous cette pensée. Or la croyance aux dieux, étant universelle, ne saurait être entièrement fausse ; donc il faut dans le monde quelque chose qui l'explique. Ce monde, où tout le réel n'est qu'atomes, fournit donc des images dont le courant continu rend possible la pensée religieuse. Chacune de ces images est trop subtile pour être aperçue, mais leur ressemblance et leur continuité finissent par faire une *impression,* en prenant ce mot dans l'acception matérialiste de son étymologie. Ce qui revient à dire que certains événemens de l'univers suivent une direction constante, et que cette direction révèle à l'homme l'existence d'une nature éternelle et bienheureuse. Débarrassons la théologie épicurienne de l'enveloppe matérialiste qui la dissimule à nos yeux; interprétons en termes psychologiques la théorie épicurienne de l'imagination; nous aurons à peu près ceci : le monde contient en soi de quoi suggérer à notre raison un idéal de l'humanité auquel il convient de tendre, et dont le caractère essentiel, outre l'éternité qui ne saurait devenir notre partage, est la béatitude dans l'impassibilité.

Les dieux d'Épicure sont donc des *idéaux;* voilà, croyons-nous, l'expression la plus élevée de la doctrine, telle qu'à la suite de Démocrite elle a pu être expliquée par le maître à quelques disciples privilégiés. Mais ces *idéaux* de la vie bienheureuse, s'ils n'ont d'autre cause objective que des courans d'images semblables, spontanément formées par les atomes les plus subtils, n'excluent en aucune manière l'existence de ces dieux logés dans les intermondes, et qui, ceux-là, sont bien réels, puisqu'ils mangent et qu'ils parlent. Ces deux classes de divinités, Diogène Laërce et Philodème l'attestent, étaient reconnues également par l'école, les dieux réels plus appropriés sans doute à l'usage des esprits peu philosophiques. L'orthodoxie épicurienne n'est pas intolérante;

pourvu qu'il soit bien entendu que les dieux ne se mêlent de rien, qu'ils sont éternels et bienheureux, il n'importe guère qu'on ait telle ou telle opinion sur leur compte. « Conçois d'abord, écrit Épicure à Ménécée, que Dieu est un être immortel et bienheureux. Garde-toi donc de rien lui attribuer qui ne puisse s'accorder avec son immortalité et sa béatitude. Cela une fois hors d'atteinte, *tu peux donner à ton esprit sur cet être tel essor* qu'il te plaira. » — N'est-ce pas bien remarquable, et un dogmatisme aussi libéral ne devait-il pas recruter nombre d'adhérens? Et, au fond, Épicure n'avait-il pas raison? L'essentiel n'est-il pas de retrancher de la divinité tout ce qui la déshonore : haine, jalousie, colère, caprices : et quant à ses perfections, chacun ne les imagine-t-il pas, qu'il le veuille ou non, selon le degré de culture intellectuelle, esthétique, morale, auquel il est parvenu? En sorte que, pratiquement, un Dieu à forme humaine et qui parle grec, mais ne fait de mal à personne, sera un meilleur idéal pour la conscience religieuse qu'un Dieu pur esprit, mais avide de vengeance et altéré de supplices?

Ainsi, par son indétermination même, la religion épicurienne s'adaptait merveilleusement aux besoins des âmes, lassées de terreurs, mais désireuses de croire encore à quelque chose de divin. Les plus humbles comme les plus philosophes trouvaient de quoi satisfaire à leurs aspirations. Aux unes, les dieux réels de la mythologie, purifiés des mauvaises passions de l'humanité ; aux autres, l'idéal aux contours mal définis, et dont on affirme seulement l'éternité, l'impassibilité, le bonheur. D'ailleurs, l'adoration des fidèles devait souvent en fait confondre les limites indécises qui séparaient ces deux genres de divinités. Sur la foi du maître, le vulgaire des adeptes, comme les esprits plus raffinés, les admettaient tous les deux ; mais par cette tendance universelle de la pensée religieuse à préciser, pour la rapprocher d'elle-même, l'objet de ses croyances, on doit supposer que les dieux réels des mystérieux intermondes furent bientôt seuls acceptés et reconnus. Lucrèce, en effet, ne paraît pas en admettre d'autres, et ce sont ceux-là dont les corps sacrés envoient leurs simulacres, comme messagers des formes divines, jusque dans les âmes des mortels.

V.

Sur un point d'une extrême gravité, cette curieuse théologie restait en désaccord avec la conscience du genre humain. Celle-ci réclame une justice supérieure qui récompense les bons et punisse les méchans. L'impassibilité des divinités épicuriennes leur inter-

disait un tel rôle. Une religion qui prétendait à l'efficacité pratique ne pouvait manquer de combler, tant bien que mal, une lacune de cette importance. Comment y parvenir sans se mettre en contradiction trop ouverte avec les dogmes généraux du système?

Philodème répond au reproche qu'on adressait à son école de supprimer « les belles espérances que les hommes justes et bons placent dans les dieux. » — « Personne, dit-il, parmi les philosophes qui ont soutenu que les dieux procurent des bienfaits ou causent des dommages aux hommes, n'a entendu ces dommages et ces bienfaits dans le même sens que le vulgaire; beaucoup même ont dit que les dieux ne sauraient nuire en aucune manière. » Telle avait été, en effet, la doctrine de Platon; telle était celle des stoïciens. Mais, poursuit Philodème, « les Épicuriens, comme l'atteste Polyénus dans son premier livre, n'en laissent pas moins subsister pour les bons des bienfaits, pour les méchans des dommages venant des dieux. » Épicure avait fait un traité intitulé : *Des rapports d'amitié* (1) *qu'a la divinité avec certains hommes, et des rapports contraires qu'elle a avec certains autres;* et il y soutenait « qu'il faut affirmer Dieu comme cause de salut pour les hommes. » — « Les dieux étant propices, dit encore Philodème, nous ne devons pas craindre la guerre; les dieux étant propices, nous passerons notre vie dans la pureté. » Enfin le même Philodème, retournant contre les stoïciens l'objection adressée par ceux-ci à l'épicuréisme : « Les stoïciens, écrit-il, nient que les dieux puissent causer du mal aux hommes, et, par là, ils suppriment toute entrave à l'injustice et dégradent l'homme au niveau de la brute (car quel est celui qui sera détourné de l'injustice à laquelle il aspire par la crainte de l'air ou de l'éther?). Nous disons, nous, que des dieux vient le châtiment pour quelques-uns, et pour d'autres les plus grands des biens. »

Ces fragmens calcinés d'ouvrages arrachés aux laves refroidies d'Herculanum jettent un jour assez inattendu sur la religion épicurienne. Ces dieux impassibles, que ni la faveur ni la colère ne sauraient émouvoir, sont donc en quelque manière providence? Ils ont une justice distributive, et voilà la vie humaine, qui se croyait affranchie pour toujours de ces maîtres superbes (*dominis privata superbis*), obligée de compter de nouveau avec eux!

Nous pensons que l'incohérence et la contradiction sont seulement apparentes. D'abord les dieux peuvent parfaitement procurer des biens aux bons et des maux aux méchans sans éprouver pour cela les passions tout humaines de la faveur ou de la colère, dont leur

(1) Nous traduisons ainsi, par à peu près, περὶ τῆς οἰκειότητος ... καὶ τῆς ἀλλοτριότητος.

sereine béatitude serait troublée. Puis, au fond, ces biens et ces maux ne viennent pas proprement de personnes divines qui les auraient voulus.

Un intéressant passage de Lucrèce nous donne, semble-t-il, le mot de l'énigme : « Si tu n'écartes de ton esprit ces croyances (que les dieux produisent les phénomènes du ciel et de la terre), si tu ne regardes ces soins comme... incompatibles avec le calme dont ils jouissent, les divinités saintes des dieux violées par toi se présenteront souvent à ta vue ; non que l'essence suprême des dieux puisse être dérangée de son repos au point que la colère leur inspire d'infliger de cruels châtimens ; mais parce que tu *t'imagineras* (*tute tibi... constitues*) que, tranquilles au sein de la paix, ils roulent de grands flots de ressentimens. Tu n'entreras plus sans frayeur dans les sanctuaires des dieux, et les simulacres qui émanent de leurs corps sacrés, messagers pour les âmes des hommes de la forme divine, tu ne pourras plus les recevoir avec la paix du cœur. Tu peux juger par là quelle sera désormais ta vie. »

Ainsi les châtimens ou récompenses qui viennent des dieux sont, dirions-nous aujourd'hui, des phénomènes d'imagination. Leur origine véritable, c'est la sérénité intérieure du sage ou la terreur du superstitieux et du criminel. Sans doute, la théorie épicurienne de l'imagination exige que des simulacres venus du dehors, émanés peut-être des dieux des intermondes, soient la cause de la représentation mentale ; mais ces simulacres sont, en soi, toujours les mêmes, toujours impassibles, et c'est l'ignorant ou le coupable qui, par ses erreurs et ses craintes, les défigure et les déforme. La faveur des dieux, c'est essentiellement l'opinion droite, partant bienfaisante, qu'une âme épurée conçoit des dieux ; leur vengeance, c'est l'opinion fausse, par suite malfaisante, d'une âme perverse sur ces natures éternelles et bienheureuses qu'aucune passion ne saurait troubler.

Par là s'explique un passage assez obscur d'Épicure que je traduis littéralement : « Les affirmations du vulgaire sur les dieux sont des suppositions mensongères. Il en résulte que les plus grands maux arrivent aux méchans de la part des dieux et les plus grands avantages aux bons. Car ceux-ci, fidèlement attachés à leurs propres vertus, reçoivent et embrassent des dieux semblables (à eux-mêmes ou à ces vertus) et considèrent comme étranger (ou faux) tout ce qui est différent. » La sagesse et la vertu sont donc bien les conditions nécessaires pour avoir des dieux une idée vraie, et trouver dans cette conception les plus grands secours. Une telle doctrine, qui fait de la vérité religieuse la conséquence et la récompense de la perfection morale, est assurément remarquable et valait d'être mise en pleine lumière.

Nous n'avons donc pas besoin de supposer, avec le stoïcien Posidonius, qu'Épicure était athée dans l'âme, et que s'il avait l'air d'admettre des dieux, c'était pour se dérober à l'indignation publique. Rien ne prouve le bien fondé de cette accusation d'hypocrisie. Épicure pouvait parfaitement être sincère, et sa théologie n'était en contradiction ni avec elle-même, ni avec le reste du système. Bien plus, il a pu être le personnage sincèrement pieux que glorifie Lucrèce : « Ne doit-on pas mettre au rang des dieux celui... qui a tant de fois parlé des dieux immortels en termes divins? »

La piété épicurienne proscrit ces prières indiscrètes, outrageantes pour la divinité, par lesquelles l'homme prétend, pour prix de son hommage ou de son offrande, recevoir une faveur particulière et imméritée, telles que la richesse ou la ruine d'un ennemi. « Car, dit finement Philodème, si Dieu exauçait les prières des hommes, l'espèce humaine serait bientôt entièrement détruite, chacun demandant sans se lasser nombre de choses funestes à son prochain. » Mais il est une prière légitime et sainte : c'est celle qu'on adresse aux dieux ; « non parce qu'ils éprouveraient du chagrin si on ne les priait pas, mais parce qu'on s'inspire de la seule pensée de natures supérieures en puissance et en perfection. » La prière devenant un élan désintéressé de l'âme vers le meilleur ! Nous voilà loin de l'athéisme grossier si souvent reproché à Épicure (1).

Un tel culte n'est nullement incompatible avec l'observance loyale des cérémonies et fêtes religieuses consacrées par les lois de la cité. « La divinité, dit Philodème, n'a pas besoin d'hommages ; mais il nous est naturel de l'honorer avant tout par la sainteté des opinions que nous nous formerons sur elle, puis aussi par les rites dont chacun a reçu la tradition... » Et encore : « Sacrifions saintement et bien où et quand il convient, et faisons tout le reste conformément aux lois, sans nous laisser troubler dans nos opinions sur ce qu'il y a de meilleur et de plus vénérable. De plus, soyons justes... »

Soit, dira-t-on ; le sage épicurien est *pratiquant*, et il l'est sans hypocrisie formelle, puisque rien, dans ses convictions, ne le lui interdit absolument : il n'en est pas moins vrai qu'il n'entend pas la religion comme le peuple, et que son apparente orthodoxie cache une pensée *de derrière*. En quoi cette participation aux cérémonies traditionnelles peut-elle augmenter la ferveur de sa piété philosophique? — Philodème va nous l'apprendre dans un texte qui, si je l'entends bien, renferme la plus délicate observation de psycholo-

(1) Et encore : « Il (le sage) admire la nature et l'essence des dieux, il essaie de s'en approcher, il est pour ainsi dire avide d'entrer en contact et en communion avec eux, et il appelle les sages amis des dieux et les dieux amis des sages. »

gie religieuse : « Ce qu'il y a de plus important, dit-il (Épicure?), ce qui est pour ainsi dire capital, c'est ceci : tout homme sage doit avoir des opinions pures et saintes à l'égard de la divinité, et croire qu'elle est d'une nature grande et vénérable ; mais c'est dans les fêtes surtout qu'il s'achemine vers cette conviction, parce qu'alors tout ayant en quelque sorte à la bouche le nom de la divinité, il subit plus fortement l'impression que les dieux sont indestructibles. » Ainsi le sage puisera dans le spectacle de la piété populaire comme un redoublement de foi, et s'il pense autrement que la foule, il n'en croira pas moins devoir se mêler à elle, participer à ses pratiques, pour aviver, au contact de la dévotion commune, une ferveur dont chez lui seul nulle superstition ne défigure l'objet.

VI.

Vainqueur de la crainte des dieux, Épicure avait un autre fantome à exorciser ; la crainte de la mort. Ici, nous avons moins insister, car ce point de la doctrine est beaucoup mieux connu.

Dans son livre définitif sur le poème de Lucrèce, M. Martha avait déjà marqué, en quelques traits exacts et frappans, l'attitude mentale des anciens en face de la mort et de la vie future. M. Guyau montre à son tour, dans un des plus intéressans chapitres de son ouvrage, que les opinions des Grecs sur l'immortalité entretenaient de vagues terreurs et laissaient peu de place à l'espérance. Ces opinions, comme celles qui concernaient les dieux, avaient été accréditées principalement par les poètes. Or, dans Homère, la condition des mort est généralement triste : quelques héros, fils de Zeus, sont dans l'Olympe, Hercule, par exemple, dont le *double* seul est descendu dans les ténébreuses régions de l'Hadès. Les sacrilèges sont châtiés de supplices déterminés ; les autres, fantômes dont la mémoire et les forces éteintes sont passagèrement ranimées par le sang noir et chaud des victimes qu'ils boivent avidement, mènent une vie languissante et morne. Ils ont la même apparence qu'ici-bas ; ils portent les blessures qui les ont fait mourir, glissent, murmurent d'une voix grêle : ce n'est plus qu'une ombre de vie.

Sans doute, quelques poètes comme Pindare avaient tracé des peintures assez brillantes de la félicité des bienheureux. Il est permis de croire que les mystères d'Éleusis offraient aux initiés de belles espérances d'immortalité. Platon avait mis dans la bouche de Socrate cette conviction qu'après la mort, l'homme vertueux entre en compagnie d'une divinité pleine de sagesse. Dans l'*Apologie*,

le même Socrate imagine la vie future comme une conversation sans fin avec les sages des temps passés. Mais il ne semble pas que les perspectives d'un bonheur si pâle aient jamais eu beaucoup d'influence sur le vulgaire des âmes. Causer pendant l'éternité ne pouvait guère avoir d'attrait que pour Socrate. Au contraire, les supplices infernaux décrits par les poètes, reproduits par les peintres dans les maisons, sur les murs des temples, frappaient de terreur. Plus d'un esprit fort s'en moquait. « Mais, dit Platon, certaines choses, sur lesquelles il était tranquille auparavant, éveillent dans son âme (quand la vieillesse arrive) des soucis et des alarmes. Ce qu'on raconte des enfers et des châtimens qui y sont préparés à l'injustice, ces récits, autrefois l'objet de ses railleries, portent maintenant le trouble dans son cœur : il craint qu'ils ne soient véritables. Affaibli par l'âge ou plus près de ces lieux formidables, il semble les mieux apercevoir; il est donc plein de défiance et de frayeur; il se demande compte de sa conduite passée; il recherche le mal qu'il a pu faire. Celui qui, examinant sa vie, la trouve pleine d'injustices, se réveille souvent, pendant la nuit, agité de terreurs subites comme les enfans; il tremble et vit dans une affreuse attente. »

Mais qui donc peut se rendre en toute conscience ce témoignage qu'il n'a jamais offensé la justice? N'est-ce pas d'ailleurs une observation de tous les temps que l'espoir de récompenses réservées à la vertu dans l'autre vie n'a jamais enchanté l'imagination des hommes autant que la pensée de l'inconnu et la perspective de tourmens possibles après la mort ne l'ont frappée de crainte. Rappelons-nous cette fresque aux trois quarts effacée du Campo-Santo de Pise, où le génie d'Orcagna a peint les supplices des damnés; figurons-nous ce qui se dégageait de terreur, pour les fidèles du XIVe siècle, de ces effroyables scènes : ceux-ci pendus la tête en bas, rongés par des serpens qui s'enroulent autour d'eux; ceux-là traversés d'une broche et rôtis devant un brasier immense; d'autres sortant à moitié de chaudières où les démons les retournent avec des fourches. Nous comprendrons alors ce que des peintures analogues contenaient d'épouvante pour les âmes faibles de l'époque d'Épicure. La négation formelle de la vie future, — puisque l'immortalité bienheureuse semblait peu certaine et ne promettait en tout cas que des joies languissantes, — fut, pour tous ceux qui l'accueillirent, une délivrance.

Même à des philosophes ennemis de l'épicuréisme, et dont l'élévation morale est incontestable, la pensée d'un anéantissement total après la mort parut souvent consolatrice. On sait que Sénèque, pour apaiser le désespoir d'une mère pleurant un fils unique, lui

explique, en magnifique langage, qu'il n'est pas de vie future. Tout platonicien qu'il est, comme tel attaché au dogme de l'immortalité, Plutarque, dans sa *Consolation à Apollonius*, trouve l'hypothèse d'un retour au néant propre à calmer la douleur d'un père qui survit à son fils.

Mais alors comment rendre compte de cette croyance universelle que la personne humaine persiste après la dissolution de l'organisme? Épicure n'est pas embarrassé; la théorie des simulacres est là, toute prête à fournir une complaisante explication. Les prétendues âmes des morts, que la superstition populaire croyait si souvent voir apparaître, ce sont tout simplement des images, émanées autrefois des corps des vivans, et qui flottent dans l'air bien longtemps après que la mort a tout détruit.

Mais cependant le bonheur que promet et donne la sagesse ne paraîtra-t-il pas imparfait de cela seul qu'il doit finir? Quel est ce souverain bien qui n'a pas pour lui la durée? — Épicure répond à cette objection par une théorie curieuse, dont M. Guyau signale avec pénétration l'importance. La durée, pour Épicure, n'ajoute rien au bonheur; celui-ci est un tout complet qui se suffit à lui-même.

La volupté du sage ne saurait être plus grande dans un temps infini que dans un temps limité et court. M. Guyau rapproche cette doctrine de celle de Feuerbach, qui, lui aussi, nie l'immortalité personnelle, et prétend en étouffer le désir dans l'âme des hommes. « Chaque instant, écrit le philosophe allemand, est une existence pleine et entière, d'une importance infinie, satisfaite en soi, affirmation illimitée de sa propre réalité. » — « De même, disait Épicure, que le sage ne choisit pas la nourriture la plus abondante, mais la plus suave, ainsi il ne recueille pas une vie très longue, mais très suave. »

Cette théorie que le bonheur est intemporel, que l'éternité véritable est, si l'on peut dire, intensive, non extensive (c'est la doctrine de Spinoza, dans la cinquième partie de l'*Éthique*), nous paraît reposer sur une observation psychologique assez profonde. Il est certain que nous ne percevons le temps que par la succession de nos états de conscience. Un sentiment, une pensée où se concentrent toutes les énergies de l'âme, excluent donc toute perception de la durée. La méditation, l'amour divin, l'amour humain lui-même, ont de ces heures qui semblent n'avoir pas coulé, de ces extases qui épuisent l'éternité en un instant. Qu'importe ensuite le déroulement banal des impressions diverses qui nous ramènent à la conscience douloureuse d'une existence dispersée? Là n'est pas notre être véritable; il est dans cette pensée, dans cette émotion,

qui, même affaiblies, presque effacées, continuent de planer, par-delà tous les siècles, dans l'immobile possession de l'absolu.

Le bonheur épicurien, je le sais, n'est pas à ce point extatique; mais une âme qui s'est affranchie des passions et de leurs objets, comme l'âme épicurienne, est aussi, selon une certaine mesure, entrée dans l'éternité. D'ailleurs, à cette sagesse quiétiste, la vie en elle-même ne paraît pas très désirable. La vie, pour l'épicurien, n'a son prix que par la discipline intellectuelle et morale qui nous en détache. Il ne faut pas oublier qu'un courant pessimiste a circulé ininterrompu à travers la poésie et la philosophie grecques; ce courant, M. Bonghi l'a signalé dans une lettre éloquente qui sert de préface à sa remarquable traduction du *Phédon* de Platon. Les vers mélancoliques du poète : « Ce qui est de beaucoup le meilleur pour les mortels, c'est de n'être pas nés,.. et ensuite, après la naissance, de passer au plus tôt les portes de l'Hadès, » se répètent d'écho en écho, jusqu'aux derniers jours du paganisme.

Sur cette double négation du gouvernement des dieux et de la vie future, Épicure élève l'édifice de la vie heureuse. Nous ne serons pas le premier à remarquer que l'attitude mentale du sage épicurien en face du problème religieux et du problème de l'immortalité est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre d'esprits. Réduire la divinité à une sorte d'idéal inerte, vaguement aperçu par la pensée au terme de ses démarches, accepter de bonne grâce le néant comme un repos désirable, après les quelques années d'existence consciente que nous a ménagées le concours des causes aveugles opérant sans trêve dans l'infinité du temps et de l'espace, voilà de quoi, semble-t-il, s'épargner bien des troubles et, au prix d'un peu d'espoir évanoui, affranchir la vie humaine des plus douloureuses angoisses qui aient jusqu'ici pesé sur elle. Cette lassitude morale, qui est un des caractères de notre époque, pourrait bien, à ce point de vue, recruter d'assez nombreux adeptes à l'épicuréisme. — Souhaitons qu'il n'y ait là qu'une crise passagère. Une intelligence plus élevée de ce que nous avons à faire ici-bas, le devoir mieux compris et mieux accepté dans toute son étendue, une sympathie plus agissante pour tous ceux qui souffrent, une volonté plus opiniâtre de travailler infatigablement à l'œuvre sacrée du progrès, auraient, pensons-nous, pour effet, de ramener bien des âmes à croire qu'une bonté suprême opère dans la nature, et que ses collaboratrices, les consciences, n'achèvent pas toute leur tâche en cette vie.

L. Carrau.

LE

DOMAINE RURAL

CHEZ LES ROMAINS

II[1].

LES DIVERS MODES DE TENURE, LA VIE DE CHATEAU.

VI. — LA TENURE SERVILE.

Dans les deux derniers siècles de l'empire romain, la pratique du fermage libre devint plus rare. Celle de l'exploitation directe par des esclaves travaillant en commun fut aussi en partie abandonnée. Ce que l'une et l'autre perdirent de terrain fut peu à peu gagné par une pratique assez nouvelle, celle de la tenure. Celle-ci s'établit, non par l'effet des lois ou par la volonté des gouvernans, mais par une série d'habitudes insensiblement prises, et à la longue enracinées. Il la faut observer de près et en distinguer les trois formes diverses, suivant que cette tenure se trouvait dans les mains d'un esclave, ou dans celles d'un affranchi, ou dans celles d'un homme libre. C'est ici, d'ailleurs, la partie la plus difficile de notre sujet, celle pour laquelle nos documens sont le plus insuffisans. Il y a eu tout un côté des habitudes romaines dont les écrivains et les jurisconsultes n'ont presque jamais parlé et que nous n'entrevoyons qu'avec la plus grande difficulté.

Le caractère essentiel et précis qui distingue le servage de la glèbe de l'esclavage rural que nous avons vu précédemment est

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

que, tandis que les esclaves ruraux travaillaient en troupe sur toute la terre du maître, le serf travaille isolément sur un lot de tenure et en a les profits sous des conditions déterminées. Ce genre de servage commence à poindre dans la société romaine. Il était en pleine vigueur chez les Germains. Quelques sociétés plus anciennes encore l'avaient déjà connu. Les ilotes de Sparte, les pénestes de la Thessalie, les clérotes de la Crète, probablement les thètes de l'Attique avant la réforme de Solon, avaient été de véritables serfs de la glèbe. En effet, ils avaient cultivé la terre de père en fils; placés chacun sur un lot distinct, ils n'avaient pu ni être vendus, ni être séparés de ce champ, et n'avaient eu d'autre obligation que de rendre au maître une forte partie de la récolte. Ce sont bien là les traits auxquels on reconnaît des tenanciers serfs. Par leur condition sociale, ils étaient esclaves; par leur occupation héréditaire, ils étaient tenanciers du sol. Mais, dans l'ancienne histoire de Rome, on n'aperçoit rien de pareil. La situation des cliens primitifs ne ressemblait en rien au servage; ils étaient légalement hommes libres, et c'est à la famille, non à la terre, qu'ils étaient attachés. Dans tout ce qu'on sait du vieux droit romain, on ne trouve aucune disposition qui puisse s'appliquer au servage de la terre. Rome ne connaissait légalement qu'une sorte d'esclavage, celui qui enchaînait l'homme à la personne du maître et le mettait à sa discrétion. C'est un fait digne d'être noté que les Romains, à mesure qu'ils conquéraient le monde, n'y aient pas établi le servage comme avaient fait d'autres peuples conquérans. On sait qu'ils s'emparèrent de la plus grande partie des terres; on sait aussi qu'ils furent fort embarrassés de ces immenses territoires et ne surent souvent comment les mettre en valeur. Ils ne pensèrent pourtant pas à les faire cultiver par les anciens habitans sous condition de servage. C'est seulement plus tard, au temps de l'empire, que le servage commence à apparaître chez eux. Encore n'est-il jamais une condition légale. Aucune loi, aucune mesure de l'autorité publique, aucun règlement d'ensemble ne l'institue. Les lois ne le reconnaissent même pas; vous ne trouvez ni au Digeste ni dans les codes aucun article qui le régisse. Il n'est pas une institution, il n'est qu'une pratique.

On supposerait à première vue qu'il s'est introduit dans l'empire avec l'entrée d'une nouvelle population servile. Si l'on pouvait constater, en effet, que des multitudes de serfs germains aient été amenés dans l'empire, et si l'apparition du servage coïncidait brusquement avec leur arrivée, on aurait trouvé la date exacte et la vraie source du servage de la Gaule et de l'Italie. Mais cette constatation ne peut pas être faite. Au contraire, s'il est une vérité qui se dégage de l'état des documens et de leur silence même, c'est que ce

servage ne s'est pas produit à une date précise ni par l'effet de l'entrée d'une population nouvelle. Remontez de génération en génération, vous n'en trouverez pas une où le servage surgisse tout à coup. Il s'est formé lentement, obscurément, sans que personne en ait été frappé. Il est venu d'une légère modification dans les usages ruraux. Un propriétaire faisait cultiver sa terre par sa troupe d'esclaves ; il a permis à un de ces esclaves de travailler isolément ; il lui a accordé, au lieu de labourer ici ou là sous les ordres du *villicus*, de labourer le même champ d'année en année et toute sa vie. Il lui a confié ce petit champ, lui permettant et lui enjoignant à la fois de le cultiver à ses risques et périls. Par là, cette parcelle du domaine s'est changée en une tenure, et cet esclave s'est changé en un serf de la glèbe.

Cette obscure transformation date de très loin, et il est impossible de dire à quelle époque elle a commencé. Varron rappelle incidemment que le maître qui est satisfait d'un esclave laborieux lui donne volontiers un pécule ; or, il ressort de ce passage de l'écrivain que ce pécule ne consistait pas en argent ; il consistait en un petit troupeau et en un coin de terre : « Accordez cela à vos bons serviteurs, dit-il aux maîtres ; *ils en seront plus attachés à votre domaine.* » Voilà peut-être le germe de la tenure servile et de l'attache à la glèbe. La tenure servile apparaît un peu plus nettement chez les jurisconsultes du IIe et du IIIe siècle. Il leur arrive plusieurs fois de mentionner un esclave qui cultive un champ à son compte en payant redevance à son maître, comme ferait un fermier. Ulpien appelle même cet esclave un quasi-fermier. Il ne peut pas être un fermier véritable, parce qu'aucun contrat de location n'est possible entre le maître et son esclave ; mais il ressemble matériellement au fermier, puisqu'il cultive un champ et qu'il a la récolte en payant au maître une part convenue. Le jurisconsulte Paul signale aussi l'esclave qui travaille à la terre à ses risques et périls et qui paie au propriétaire une rente déterminée à l'avance. Cervidius Scævola et Alfénus vont jusqu'à parler d'un « louage de terre » fait à l'esclave. Il ne se peut agir visiblement d'un louage régulier et formel ; le droit ne l'admettrait pas. C'est une convention purement verbale et qui ne serait d'aucune valeur en justice si une contestation surgissait entre le maître et l'esclave. Ce n'en est pas moins une sorte de convention, et elle se maintiendra aisément, car elle est dans l'intérêt des deux hommes. L'esclave aime mieux travailler pour lui et pour le maître à la fois, que de travailler, comme il faisait auparavant, pour le maître seul. Quant au maître, il trouve aussi son profit ; il est sûr que cette parcelle de terre lui produira quelque revenu ; il n'eût peut-être pas trouvé un fermier pour la mettre en valeur. Quoi de plus avantageux que ce quasi-fermier qui était un esclave? Avec lui, nul procès

possible et l'éviction toujours facile. Le prix de fermage était ce qu'il voulait. Remarquez même qu'il pouvait se montrer indulgent sans y rien perdre ; il pouvait faire à son esclave les conditions les plus douces, n'exiger qu'une redevance très légère, presque nulle, lui permettre de vivre heureux et presque de s'enrichir ; car tout ce que l'esclave acquérait était acquis pour le maître, et, à la mort de cet esclave, le maître voyait rentrer dans sa main et le champ amélioré par le travail et tous les biens meubles ou l'argent de l'esclave. Ce maître avait pu être bon pour cet esclave sans qu'il lui en coûtât rien.

Telle est, si nous ne nous trompons, l'origine première du servage de la glèbe chez les Romains. Il se greffe en quelque sorte sur l'esclavage antérieur. Il est l'ancien esclavage qui se continue avec une seule modification. Le serf est le même homme que l'ancien esclave, mais au lieu de travailler en troupe, il travaille sur un champ particulier et suivant des conditions qui lui sont personnelles. Ce servage ne débute pas tout à coup comme institution générale ; il n'est encore qu'un fait individuel ; il est seulement une tenure servile. Cette tenure se produit dans l'intérieur d'un domaine, puis d'un autre domaine, et, peu à peu, on la trouvera dans tous. Notons encore un point : un maître n'a pas changé d'un coup tous les esclaves de son domaine en tenanciers. Nous verrons plus loin, en effet, qu'il est toujours resté sur chaque domaine un bon nombre d'esclaves travaillant en commun suivant la règle ancienne. C'est tel ou tel esclave qui, individuellement, a été changé en tenancier serf par la volonté de son maître.

La condition légale de cet homme n'était pas modifiée. En droit, il restait un esclave et aussi en gardait-il le nom, *servus*. Aucun article du Digeste, aucune loi des codes ne lui fait une situation spéciale. Le maître, en le plaçant sur une parcelle de son domaine, ne l'avait nullement affranchi. Il ne lui avait conféré aucun droit, n'avait renoncé à aucune partie de son pouvoir sur lui. Cet esclave n'avait pas plus que l'esclave ordinaire la protection des lois et des tribunaux. N'étant pas homme libre, il n'avait aucun recours contre le maître. Si ce maître lui reprenait son champ, il n'avait aucun moyen de lui résister. Esclave, il ne pouvait prétendre à aucun droit sur le sol. La terre qu'il occupait et cultivait, restait sans conteste la terre du maître. A sa mort, il est hors de doute que le maître la reprenait, comme il reprenait tout pécule. On sait bien que les enfans de l'esclave n'héritaient jamais de lui ; comment auraient-ils songé à hériter d'une terre qui n'était même pas à lui? Mais, d'autre part, le maître dut s'apercevoir souvent que cette parcelle de terre était bien cultivée, vigoureusement labourée, que les animaux y étaient bien entretenus, qu'il n'y avait aucun gaspillage dans les récoltes. La petite redevance qu'il en tirait

était un profit sûr et dépassait peut-être ce que l'exploitation directe lui eût donné. L'esclave travaillait plus ; la terre et le propriétaire s'en trouvaient mieux. Les plus sûrs progrès sont ceux que les divers intérêts s'accordent à accomplir en commun. Il arriva donc naturellement que le maître, sans y être forcé par aucune loi, laissa la terre aux mains du même esclave toute sa vie. L'esclave mort, ses enfans ne réclamèrent pas la terre, mais le maître trouva naturel et même profitable de la leur laisser. Il leur renouvela la concession faite au père. Au besoin, il aurait pu la leur imposer comme obligation. Dans l'un ou l'autre cas, la tenure servile devenait permanente et presque héréditaire.

Ni les lois, ni le gouvernement n'avaient à s'occuper de faits qui se cachaient dans l'intérieur des domaines et qui ne concernaient que la vie privée. Pourtant, lorsque ces faits se furent multipliés et que ces situations se furent fixées par un long usage, l'autorité publique fut amenée à en tenir compte. On sait qu'il fut fait un grand effort, à la fin du IIIe siècle, pour arriver à une répartition plus égale de l'impôt foncier et peut-être aussi pour lui faire produire davantage. Les auteurs des nouveaux cadastres, trouvant sur les champs beaucoup d'esclaves à demeure, imaginèrent de faire de ces cultivateurs un élément d'appréciation des revenus fonciers, et ils en vinrent naturellement à les inscrire sur les registres du cadastre. De là ces « serfs ascrits » dont il est parlé souvent dans les codes. Il y a quelque apparence que cette mesure aggrava leurs charges pécuniaires. Ce qui est certain, c'est qu'elle affermit leur situation et leur donna une plus grande sécurité. Les inscrire sur les registres de l'impôt, c'était reconnaître légalement leur condition. C'était leur fournir une sorte de titre d'occupation de leur champ. C'était presque interdire au maître de les déposséder ou lui rendre au moins l'éviction plus difficile. Insensiblement, le législateur alla plus loin : il interdit au maître de vendre ses esclaves, à moins qu'il ne vendît en même temps la terre qu'ils occupaient. Ce n'était pas précisément défendre au maître de leur reprendre leurs tenures ; mais c'était lui enlever le principal intérêt qu'il aurait eu parfois à les leur reprendre. Par là, cet esclave fut réellement attaché à un lot de terre. Il le fut en ce double sens qu'il ne dut jamais quitter son champ et que le maître ne put pas lui enlever ce même champ. Dire que cet esclave acquit par là des droits sur la terre serait trop dire. Jamais la législation romaine ne reconnut pareils droits à un homme qui restait toujours de condition servile. Mais le maître savait qu'il ne vendrait pas sa terre sans ses esclaves ; c'était assez pour qu'il prît l'habitude de laisser sa terre dans leurs mains. Il arriva ainsi qu'une famille d'esclaves vécut pendant plusieurs générations sur une même glèbe. L'usage et les mœurs firent

que ces hommes ne furent plus regardés comme les esclaves du maître, mais comme les serfs de la terre.

Ce fut une immense amélioration. Je ne sais pas si l'existence matérielle de l'esclave en devint beaucoup plus douce. J'incline à croire, au contraire, qu'il dut travailler beaucoup plus que par le passé. On peut penser que sa redevance fut, le plus souvent, assez lourde. En cas de mauvaise récolte, sa nourriture même ne lui était pas assurée. Peut-être lui arriva-t-il souvent d'envier le sort de ceux qui restaient dans l'ancien esclavage, et qui, avec moins de labeur, étaient sûrs au moins d'avoir leurs besoins satisfaits. Ce qui s'améliora, ce fut sa condition morale. Il obéit encore, mais il n'eut plus à obéir en toutes choses, à tous les ordres, à toute heure du jour. Cet homme commença aussi à avoir la dignité que donne le travail lorsqu'il est librement conçu et volontairement exécuté. Il connut le profit et la perte; il eut les soucis, les calculs, les douleurs, les joies; il fut homme. C'est par les côtés individuels de l'être que l'homme grandit. Son âme commença à former des volontés et à se sentir responsable. Il eut une terre qui fut comme à lui, et il vit croître les arbres qu'il avait plantés. Il eut sa cabane à lui, et il y fut le maître. Il eut sa femme toujours à ses côtés, associée à son travail et à sa destinée. Il eut ses enfans, pour qui il put travailler. Il fut chef de famille, sinon au sens ancien et juridique du mot, du moins au sens de la pratique. Sur son existence légale l'esclavage pesait encore de tout son poids; mais, dans la réalité de chaque jour, dans son travail et dans ses jouissances, dans ses sentimens, dans sa conscience, il était presque homme libre et pouvait croire qu'il l'était. Ce fut un grand progrès pour l'humanité, puisque la part d'obéissance diminua dans des millions d'existences humaines. Et comme ce progrès s'opéra insensiblement, sans aucune lutte, par le simple accord des parties intéressées, il ne laissa pas après lui dans les âmes ces sentimens mauvais qui balancent quelquefois les bienfaits des plus heureuses révolutions.

N'oublions pas, d'ailleurs, que cette transformation d'une classe d'hommes s'accomplit sans que le nom de cette classe ait changé. Le mot serf est le nom de l'ancien esclave romain; c'est notre mot esclave qui est relativement moderne, bien que nous l'appliquions à l'antiquité. Les serfs sont, en effet, les anciens *servi*, dont l'existence a été changée par ce seul fait que chacun d'eux a cultivé son lot de terre et y a été attaché. Il faut aussi faire attention à un autre point; ce ne fut pas toute la classe servile qui passa d'un coup dans cette nouvelle condition. A côté des serfs à tenure que le code théodosien appelle « serfs casés, » ou serfs ayant un domicile individuel, il y eut toujours les esclaves qui continuaient à travailler par groupes sur l'ensemble du domaine et à habiter en commun dans la maison d'un

maître. Il est impossible de dire dans quelle proportion numérique ces deux catégories d'hommes étaient entre elles. Il nous paraît certain que les « serfs casés » ne furent, au temps de l'empire romain, qu'une faible minorité. C'est plus tard qu'ils sont devenus nombreux. C'est encore plus tard qu'ils ont fait disparaître l'autre forme de l'esclavage. Le germe s'est formé dans la société romaine ; il s'est développé dans la société mérovingienne ; il n'a prévalu que dans la société féodale, et de nouveaux adoucissemens n'ont pas tardé à le faire disparaître à son tour.

VII. — LA TENURE D'AFFRANCHI.

Je suis forcé de parler des affranchis. Ils paraissent étrangers à cette étude ; mais nous reconnaîtrons qu'ils ont tenu une assez grande place dans l'histoire du domaine rural. Je n'en dirai d'ailleurs que ce qui se rapportera à mon sujet. De toutes les institutions romaines, l'affranchissement est peut-être la plus complexe. On sait qu'il n'est pas une seule de ces institutions où il ne faille distinguer l'état légal et l'état réel ; mais l'institution pour laquelle cette distinction est le plus nécessaire est sans doute l'affranchissement. Je dirai peu de chose de l'état légal ; les règles de droit sont bien connues et faciles à trouver ; je regarderai plutôt à la pratique et au côté extralégal, parce que c'est là surtout que se montrent les vrais effets de l'affranchissement.

L'affranchissement était un acte à double face. Par un côté, il élevait un esclave à la dignité d'homme libre et lui conférait les droits du citoyen ; par l'autre, il enlevait à un maître la propriété d'une personne humaine. De ces deux choses, la première ne coûtait rien au maître et pouvait même quelquefois lui rapporter un profit. La seconde était toujours pour lui un sacrifice ; car l'esclave était une propriété de rapport ; l'affranchir, c'était s'appauvrir. Aussi l'esprit romain s'ingénia-t-il à trouver des combinaisons qui lui permissent d'accomplir l'une des deux choses sans l'autre. Il imagina des moyens d'affranchir sans se dépouiller, c'est-à-dire de n'affranchir qu'à moitié.

L'un de ces moyens, et le plus simple, était d'affranchir son esclave sans employer aucune des formalités légales. On l'affranchissait sans le déclarer au cens, sans opérer la vindicte, sans comparaître devant un magistrat. On l'affranchissait « dans la maison, à table, entre amis, » c'est-à-dire en dehors de toute publicité et de toute intervention de l'autorité publique. Il résultait de là que cet homme, libre vis-à-vis de son maître, n'était pas libre vis-à-vis de la loi. Libre de fait, il demeurait esclave en droit. Sa liberté n'avait donc aucune garantie ; elle ne durait qu'autant que le maître voulait qu'elle

durât, et il pouvait à tout moment la reprendre. C'était une liberté précaire, et le maître y mettait toutes les conditions qu'il voulait. Il semblait avoir fait un homme libre, et cependant il continuait à jouir des services de cet homme, des fruits de son travail. Il disposait même, s'il voulait, de son pécule; aucune loi du moins ne l'empêchait de s'en emparer. Cette situation singulière paraît avoir été très fréquente aux temps de la république, et ce faux affranchissement fut sans doute un des procédés les plus usuels de l'aristocratie romaine. Elle fut modifiée dans les premiers temps de l'empire par la loi Junia Norbana. Cette loi eut pour effet de donner une sanction à ce qui n'avait été jusque-là qu'un semblant d'affranchissement. Elle en fit un affranchissement réel et régulier, mais incomplet. Ce fut un demi-affranchissement légal. L'ancien esclave ne devint pas un citoyen romain ; il fut seulement « un Latin ; » dénomination fictive et convenue, comme il y en a tant dans la langue du droit public romain. Dire de cet homme qu'il était un Latin, c'était une manière convenue d'exprimer qu'il n'était pas un citoyen romain. Ce qui caractérisait la condition sociale de ce « Latin, » c'est qu'il vivait comme libre, et qu'au moment de sa mort il redevenait esclave. De son vivant, il pouvait acquérir des biens pour lui-même, ce qui n'était jamais accordé à l'esclave; il pouvait devenir propriétaire même d'immeubles. Mais dès qu'il mourait, toutes les règles qui s'appliquaient à l'esclave mourant s'appliquaient aussi à lui : il ne pouvait pas tester, il n'avait pas d'héritiers, il ne transmettait même pas ses biens à ses enfans. Tout ce qu'il laissait appartenait de plein droit au maître qui l'avait affranchi, ou aux héritiers de ce maître. Ses biens, qui de son vivant étaient une propriété, devenaient à sa mort un pécule; et, comme le pécule d'esclave, ils rentraient de plein droit dans la main du maître. On peut dire que ce « Latin » n'avait qu'un affranchissement viager. Il vivait affranchi, il mourait esclave. On comprend quels motifs et quels calculs avaient fait imaginer une situation tellement bizarre que notre esprit moderne a quelque peine à la comprendre. Le maître, que rien n'obligeait à affranchir son esclave, avait bien voulu l'affranchir, mais sans renoncer aux profits qu'il tirait de lui. Il ne s'était donc privé de lui que temporairement. Il lui avait permis de vivre libre, de travailler pour soi, d'acquérir, mais c'était pour reprendre un jour tout ce qu'il aurait acquis. Cela valait mieux pour l'esclave que de rester esclave. Quant au maître, il y perdait peu; car il ne renonçait aux revenus quotidiens de l'esclave que pour retrouver un jour ces revenus capitalisés. La condition d'affranchi latin dura pendant les cinq siècles de l'empire. On a une loi de Constantin qui s'y rapporte : « Les biens du Latin, dit-il, ne sont que pécule, et ils reviennent au patron ou aux héritiers du patron sans

que les fils du Latin puissent alléguer aucun droit d'hérédité. » C'est encore à peu près ce que dit Salvien au commencement du ve siècle. La « latinité » ne disparut de la législation qu'au temps de Justinien.

Tel était le demi-affranchissement. Il faut observer maintenant l'affranchissement complet, et chercher si lui-même conférait à l'ancien esclave une pleine indépendance. Si nous regardons le pur droit romain, le « droit civil, » il est très net sur ce point. L'homme qui est affranchi suivant les modes légaux devient pleinement libre : il est citoyen romain et tous les droits du citoyen lui appartiennent; il acquiert des biens, il les transmet à ses enfans, il les lègue à sa guise. La pratique était souvent tout autre, et il faut reconnaître que si elle avait répondu à cet idéal, les maîtres n'auraient presque jamais affranchi leurs esclaves. Si les maîtres faisaient un grand usage de l'affranchissement, c'est qu'ils ne perdaient pas tous leurs droits sur ceux qu'ils affranchissaient. En vain l'esclave avait-il vu s'opérer la vindicte à son égard, en vain le magistrat l'avait-il proclamé libre, citoyen romain, Quirite ; il n'était pas encore maître de soi. Homme libre vis-à-vis des autres hommes, homme libre vis-à-vis de la loi, il ne l'était pas tout à fait à l'égard de son ancien maître. Le droit romain voulait, en effet, que ce maître devînt pour lui un patron, et ce terme impliquait un certain genre d'autorité. L'affranchi était soumis et subordonné au patron un peu moins que l'esclave ne l'avait été au maître. Le droit, à la vérité, déclarait seulement qu'il devait au patron « la soumission et la déférence ; » mais rien n'était plus dangereux que ces termes abstraits dont il n'existait pas de définition précise ; ce vague prêtait à l'arbitraire et était plein de menaces. Les maîtres trouvèrent d'ailleurs un moyen très sûr de retenir les affranchis dans leur main. Nous avons dit qu'un maître était presque toujours un homme partagé entre la pensée d'améliorer le sort d'un esclave et le désir de ne pas se priver des services et des profits de cet esclave. L'affranchissement n'était, le plus souvent, qu'une conciliation entre ces deux sentimens contraires. Une convention se faisait entre les deux hommes. Le maître disait à l'esclave : « Je veux bien te faire libre et citoyen, mais tu continueras à me servir. » Il n'exigeait plus de lui « un service d'esclave, » mais il prétendait au moins à un « service d'affranchi. »

La nature et la mesure de ce service n'étaient inscrites dans aucune loi. La loi n'avait rien à fixer à cet égard, puisque, à ses yeux, l'affranchi était complètement libre. Mais elle reconnaissait comme chose légitime les conditions imposées par le maître et acceptées par l'esclave pour la concession de la liberté ; c'est ce que les jurisconsultes appellent *imposita libertatis causâ*. La manière dont on réussit à donner une valeur juridique à ces conditions

est assez singulière et peint assez bien l'esprit romain. La difficulté à tourner était que le droit romain ne reconnaissait aucune valeur à la convention faite entre un maître et son esclave ; en sorte que, si un jour l'affranchi refusait de rendre les services convenus, le maître ne pouvait pas alléguer en justice la promesse que l'esclave avait faite. On imagina donc d'exiger de l'esclave un serment. Nouvelle difficulté : un serment d'esclave n'était pas valable en droit. On recourut alors à un double serment. Par le premier, l'esclave jurait qu'aussitôt affranchi il en prêterait un second. Le premier n'avait qu'une valeur morale, ou plutôt, suivant les idées des anciens, une valeur religieuse ; c'était certainement assez pour que le second, venant aussitôt après et dans toute la joie de la liberté nouvelle, ne fût pas refusé. Le procédé est décrit tout au long au Digeste dans un fragment du jurisconsulte Vénuleius. Cicéron y faisait déjà une allusion très claire dans une de ses lettres. C'était ce second serment qui était valable en droit, puisqu'il avait été prononcé par un homme devenu libre. Or, ce second serment contenait les conditions imposées par le maître et acceptées par l'affranchi. Dès lors, celui-ci se trouvait engagé légalement, et, plus tard, le juge pouvait annuler l'affranchissement pour ce seul motif que le serment n'avait pas été tenu. Quelquefois même le maître obligeait son affranchi à employer les formes sacramentelles de la stipulation, et l'affranchi était lié par un véritable contrat.

Les conditions insérées dans le serment ou dans la stipulation variaient beaucoup. Elles dépendaient de la volonté de chaque maître. L'affranchi pouvait s'engager à demeurer dans la maison du patron ; il pouvait s'engager à servir, soit pour un temps déterminé, soit pour toujours ; il pouvait s'engager à servir seulement le maître, ou à servir encore après lui son héritier. Souvent il promettait une sorte de redevance que l'on décorait du nom de don gracieux, *donum*. Plus souvent il promettait une partie de son travail, et ce travail se comptait par journées que l'on appelait *operæ*. Nous retrouverons ce même mot dans la suite. L'un devait fournir dix journées par an, un autre vingt, tel autre « un nombre indéterminé qui serait à la volonté du patron. » Le genre de travail dépendait des aptitudes de l'ancien esclave. L'un était laboureur, ou charpentier, ou maçon. Un autre était orfèvre, architecte, médecin, copiste, peintre, acteur, maître d'école. Tantôt le travail était fourni dans la maison même du patron où l'affranchi exerçait son métier. Tantôt il faisait son métier par la ville et il rapportait au patron une partie de ses émolumens ou de ses honoraires. Quelquefois l'affranchi tenait une boutique ou un comptoir de banque, et il devait payer au patron, soit une somme fixe par jour, soit une part de ses bénéfices.

Il était inévitable que cette obligation du travail donnât lieu à beaucoup de discussions. S'il faut en croire Tacite, les affranchis auraient eu une propension à manquer à leurs devoirs. Si l'on croit les jurisconsultes, ce seraient les patrons qui auraient exagéré leurs droits « jusqu'à charger outre mesure et opprimer les affranchis. » Des deux affirmations contraires nous concluons seulement que les conflits étaient perpétuels. Les tribunaux étaient sans cesse appelés à trancher ces débats. Par les efforts continus des juges, des jurisconsultes, des empereurs, il s'établit une jurisprudence à peu près fixe sur la matière. D'une part, les juges obligèrent l'affranchi à s'acquitter « des travaux qu'il avait promis pour obtenir la liberté. » D'autre part, les jurisconsultes et les empereurs rappelèrent aux patrons que les travaux devaient toujours être en rapport avec les forces et l'état de santé de l'affranchi, et ne devaient jamais être exigés d'un malade. Ils ajoutèrent même que celui qui aurait deux enfans en serait exempté. Aussi bien que l'homme, la femme affranchie devait un certain nombre de journées, au moins jusqu'à l'âge de cinquante ans. Mais, si elle se mariait, elle était aussitôt dispensée de cette obligation. La raison de cette faveur s'aperçoit bien, et le jurisconsulte la dit : c'est que la femme ne pouvait servir à la fois son patron et son mari. Mais pour la même raison, cette femme ne pouvait se marier qu'avec la permission du patron. Rien de plus légitime suivant les idées des anciens. Puisqu'un tel mariage devait porter préjudice au droit du patron, on trouvait juste que le patron eût la faculté de s'y opposer. Il n'est pas inutile de noter que, dans cet engagement que l'esclave prenait en vue d'obtenir la liberté, on pouvait insérer la clause que les journées de travail seraient dues, non-seulement par lui, mais encore par ses enfans nés ou à naître. C'est Ulpien qui nous fournit ce renseignement significatif.

On voit assez que le maître qui avait affranchi un esclave n'avait pas renoncé à tout son droit de propriété sur sa personne et sur son travail. Il en fut de même pour ses biens. Il était fréquent, dans la société romaine, que les affranchis s'enrichissent ; car c'étaient eux qui avaient en main presque tout le commerce. Ils exerçaient même la plupart des professions que nous appelons libérales : ils étaient médecins, architectes, libraires, précepteurs, quelquefois même professeurs. A eux appartenaient aussi les emplois publics de second ordre ; ils remplissaient les bureaux de l'administration ; ils étaient greffiers des juges, agens des gouverneurs des provinces, commis des douanes. Ces emplois étaient peu estimés, à ce qu'il semble, mais ils étaient lucratifs. Regardez les inscriptions, regardez les lois, tout montre que les affranchis arrivaient à la fortune. Il n'est donc pas inutile de nous demander ce que devenait leur succession.

Nous avons déjà vu que l'affranchi latin laissait tous ses biens à son maître. Il ne pouvait pas en être de même pour celui que nous pouvons appeler l'affranchi complet. Tout le droit romain, depuis les Douze Tables, avait prononcé expressément que cet affranchi laissait ses biens à ses enfans et que le patron n'y avait aucun droit. L'affranchi avait, comme tout citoyen romain, des « héritiers siens, » c'est-à-dire des enfans qui lui succédaient de plein droit. Il est vrai, qu'à défaut de fils, ses biens allaient au patron ; mais j'incline à penser que, lorsque le vieux droit avait établi cette règle, il avait considéré le patron comme le plus proche parent. Il l'était, en effet, dans les idées des anciens. L'affranchi, au temps où il avait été esclave, n'avait pas eu de parens aux yeux de la loi ; en aurait-il eu, tout lien aurait été rompu avec eux par l'affranchissement. Par suite de cela, l'affranchi ne pouvait jamais avoir de collatéraux. S'il n'avait pas d'enfans, l'unique parent qu'il pouvait laisser était son patron, lequel, l'ayant fait naître à la vie civile, était légalement son père et lui avait donné son nom. Ce patron héritait donc de son affranchi comme un père aurait hérité de son fils ; le fils du patron héritait comme un frère ou un collatéral. Mais si l'affranchi laissait des enfans, personne ne passait avant eux. Telle était la règle dans l'ancien droit.

Il semble que cette règle, si juste en soi, ait choqué les idées des hommes d'alors. Avec la conception qu'on se faisait de l'esclavage, il était difficile que l'ancien maître ne fût pas convaincu qu'il avait des droits sur les biens de son ancien esclave. Cet homme lui devait sa liberté. Le droit même d'acquérir quoi que ce fût, il ne l'avait qu'en vertu de l'affranchissement. Ce n'était aussi que par une faveur spéciale du maître qu'il avait pu garder son pécule. Cette première mise de fonds, il la tenait du maître. Si ce pécule avait grandi dans le commerce, dans l'industrie, dans la banque, n'était-ce pas en partie parce que l'affranchi portait le nom du patron, et parce que, portant son nom, il était sous sa garantie? Il faut entrer dans ces mœurs et dans ces idées des anciens si nous voulons nous expliquer les détours et les ruses que les patrons se crurent en droit d'imaginer pour éluder la loi. Deux de ces détours, surtout, nous sont connus. L'un consistait en ce que le maître, au moment d'affranchir, faisait jurer à son esclave qu'il ne se marierait pas : c'était s'assurer sa succession. Une loi vint, il est vrai, interdire ce singulier arrangement comme contraire à la morale. Il y en avait un autre qui resta permis : le maître obligeait le nouvel affranchi à le reconnaître comme associé dans tous ses bénéfices, c'est-à-dire dans toute la fortune qu'il pourrait acquérir ; l'affranchi mort, l'ancien maître se présentait, non comme héritier, mais comme associé, et de cette façon il était assuré d'avoir au moins une part dans la succession.

Le vieux droit avait encore permis à l'affranchi de faire un testament. Il n'avait pas pu le lui interdire, puisqu'il le considérait comme citoyen romain. Ainsi, au cas où l'affranchi n'avait pas d'enfans, il pouvait disposer de ses biens en faveur de qui il voulait, sans que le patron pût y prétendre. Telle était la règle ancienne. Il est curieux d'observer que les jurisconsultes eux-mêmes trouvèrent que cette faveur de la loi était excessive. Leur esprit admettait bien que l'affranchi laissât ses biens à un fils légitime ; mais qu'il les léguât à un étranger, ou même à un fils adoptif, à l'exclusion du patron, cela était « ouvertement injuste ; » cela était « une iniquité. » C'est Gaius qui s'exprime ainsi. Il arriva donc que l'édit du préteur corrigea sur ce point « l'iniquité du droit. » Il fut établi que si un affranchi, n'ayant pas d'enfans, instituait un héritier, il devrait au moins laisser au patron la moitié de son bien. Plus que cela, la loi Papia Poppæa étendit le droit du patron même au cas où l'affranchi laissait des enfans légitimes. Elle voulut que le patron entrât en partage avec les fils. Elle lui assura la moitié s'il existait un enfant, le tiers s'il y en avait deux. C'est seulement si le nombre des enfans était plus élevé que la succession leur fut dévolue sans partage avec le patron. Des dispositions plus rigoureuses encore réglaient la succession de la femme affranchie.

On peut dire que le patron avait une sorte de domaine éminent sur les biens que possédait l'affranchi. Lui vivant, il n'avait pas le domaine utile, il n'avait pas la jouissance. Lui mort, il se présentait pour reprendre tous les biens, s'il s'agissait d'un affranchi latin ; une part des biens, s'il s'agissait d'un affranchi complet. De là vient que le droit romain fait toujours figurer dans la fortune d'un défunt les affranchis qu'il peut avoir ; ses affranchis font partie du corps de sa succession. C'est qu'en effet la faculté qu'il a d'hériter d'eux un jour est une valeur dont il faut tenir compte dans l'évaluation de sa fortune. Ces droits se transmettent tout naturellement à ses héritiers ; il faut donc les compter dans l'héritage. Par son testament, le patron lègue ses affranchis comme il lègue ses terres ou ses meubles ; il les partage entre ses héritiers, il les « assigne » à l'un ou à l'autre, à son choix. Nous devons entendre par là qu'il lègue et assigne, non pas précisément la personne des affranchis, mais leurs services, leur obéissance, et surtout l'éventualité de leur succession. Il se peut même qu'un affranchi appartienne à la fois à deux maîtres. Il se partage entre deux cohéritiers par moitié ou par tiers, comme serait partagé un immeuble ou un capital (1).

(1) Nous n'avons pas à parler ici de certains modes spéciaux d'affranchissement qui enlevaient absolument l'affranchi à l'autorité du maître. Nous n'avons pas à parler de l'*annulus aureus* et de la fiction de la *restitutio natalium*. Ces cas ont cer-

Telle était la nature ordinaire de l'affranchissement. Il ne faisait pas un homme indépendant; il laissait à l'ancien maître de l'esclave une partie de ses droits. L'affranchi, légalement libre, restait le sujet d'un autre homme. Or cette classe des affranchis fut très nombreuse. Tacite fait entendre que, dans la ville de Rome, elle l'emportait sur la population née dans la liberté; et il n'est pas téméraire de penser qu'il en était à peu près de même dans l'Italie et les provinces. Il n'était pas de riche famille qui n'eût un nombreux personnel d'affranchis à son service. Nous n'avons pas à nous occuper de ceux qui vivaient et travaillaient dans les villes; mais nous voudrions savoir quelle était la destinée de ceux qui restaient dans les campagnes. Malheureusement, les écrivains ne nous parlent guère que des affranchis des villes, et les jurisconsultes, lorsqu'ils cherchent des exemples, citent plus volontiers l'affranchi orfèvre, ou médecin, ou pédagogue, que l'affranchi laboureur. Les choses rurales sont toujours ce qui laisse le moins de traces. Ce que l'on peut du moins constater, c'est le grand nombre des affranchis des campagnes. Nous voyons, par exemple, dans Tite Live, que Rome, faisant une levée de paysans pour armer une flotte, remplit 25 quinquérèmes d'hommes qui étaient « de la classe des affranchis citoyens romains. » César nous montre, au début de la guerre civile, Domitius se faisant une petite flotte en armant des affranchis de ses domaines d'Étrurie. L'empereur Auguste, en un danger pressant, ordonna aux propriétaires de donner pour le service militaire un certain nombre de leurs affranchis. Pendant tout l'empire, les armées romaines se sont recrutées, en grande partie, d'hommes qui n'étaient pas nés libres. Le corps des vigiles, corps d'élite, qui avait la garde de Rome, était formé « d'affranchis latins. » Les légions, il est vrai, devaient être composées d'hommes libres; mais les cohortes auxiliaires étaient pleines d'hommes qui ne recevaient les droits complets de citoyen qu'à l'expiration de leur temps de service et comme récompense de seize ans de bonne conduite. Au IVe, au Ve siècle, la population libre, de plus en plus réduite en nombre, ne fournissait que quelques corps d'élite et les officiers des autres troupes; mais la masse des soldats venait d'ailleurs. Observez la conscription telle que l'empire l'établit alors : elle pèse surtout sur les paysans et exclut la plupart des professions des villes; parmi ces paysans, elle ne reçoit pas d'esclaves, mais elle reçoit vi-

tainement été assez peu nombreux; ils tiennent beaucoup de place dans le droit, ils en avaient moins dans la pratique. Comparés à la multitude des autres affranchissemens, ils étaient presque des raretés. Très curieux à étudier en eux-mêmes, ils n'ont aucun rapport avec le sujet qui nous occupe ici. — Sur tout ce sujet, on consultera avec fruit le livre que publie en ce moment même M. Lemonnier sur la *Condition sociale et morale des affranchis.*

siblement beaucoup d'hommes qui ne sont pas pleinement libres, et qui ne peuvent être que des colons ou des affranchis.

Ces faits suffisent à montrer que la classe des affranchis fut, pendant toute la durée de l'empire, très nombreuse dans les campagnes. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'elle n'y fût dans un état de dépendance. Nous pouvons observer, en effet, que le jour où l'empereur Auguste voulut enrôler ces affranchis, il ne les prit pas directement lui-même, il ne leur enjoignit pas de venir donner leurs noms, comme cela se faisait dans l'enrôlement des citoyens; il dut s'adresser à leurs propriétaires. Il obligea chacun de ces propriétaires, suivant le chiffre de sa fortune, « à donner » quelques-uns de ses affranchis. Cela implique que ces hommes étaient moins sujets de l'état que sujets d'un propriétaire. De même encore au IVe siècle, chaque fois que l'empire ordonne une levée de paysans, c'est aux propriétaires qu'il envoie ses ordres, et il fixe à chacun d'eux le nombre d'hommes qu'il doit donner. Le grand propriétaire fournit plusieurs conscrits; plusieurs petits propriétaires s'unissent pour en fournir un. Ce mode de conscription est celui qui est usité dans les pays où les paysans appartiennent à des seigneurs. Nous arrivons donc à cette conclusion que, dans la société de l'empire romain, les affranchis composaient un des élémens de cette population d'un grand domaine qui vivait soumise au propriétaire du sol.

Pouvons-nous aller plus loin, et essaierons-nous de voir quelle était, dans l'intérieur du domaine, la condition spéciale de ces affranchis? C'est ici que nous souhaiterions que l'antiquité nous eût laissé plus de renseignemens. Fai-aient-ils partie de l'entourage du maître et de son service personnel? Cela est certain pour quelques-uns, mais ceux-là ne formaient sans doute qu'une très petite minorité. Exerçaient-ils les fonctions d'intendant du domaine, de *villicus*, de *procurator*, et à ce titre dirigeaient-ils l'exploitation? C'est ici une hypothèse qui doit être écartée; le *villicus*, le *procurator*, tels que nous les voyons souvent chez les jurisconsultes, et plus souvent dans les inscriptions, n'étaient pas des affranchis, mais des esclaves. Il ne semble pas que les Romains aient eu l'habitude de faire commander leurs esclaves par leurs affranchis. Ces affranchis du domaine, laboureurs pour la plupart, travaillaient-ils en commun dans le groupe servile? Cette hypothèse encore est difficilement admissible. La demi-indépendance de l'affranchi le mettait certainement fort au-dessus d'un travail impersonnel au milieu des esclaves. Il ne reste plus qu'une supposition à faire : c'est que le maître qui les avait affranchis leur ait donné en même temps un petit lot de culture et en ait fait des tenanciers. C'est ici un point obscur qui, probablement, ne sera jamais éclairci. Les

seuls documens qui seraient de nature à nous renseigner, c'est-à-dire les polyptyques, les livres du cadastre, les registres de propriété, ont tous péri sans qu'il en reste rien. Mais, deux siècles après l'empire romain, des documens de cette sorte ont été conservés; ils sont certainement de même nature que ceux de l'époque impériale qui ont péri; or ces polyptyques, ces documens de tradition toute romaine, nous montreront des affranchis qui sont tenanciers de père en fils et depuis longtemps. Nous y reconnaîtrons qu'ils doivent des services et des *operæ*, comme les affranchis de l'époque romaine, et il n'est pas jusqu'à la succession de leurs biens qui ne soit régie par des règles assez semblables à celles que le droit romain nous a montrées. Il faut nous arrêter à la simple indication de ces similitudes; il ne me paraît pas que la pleine vérité puisse être trouvée.

VIII. — LA TENURE DE COLON

A côté des tenures serviles et des tenures d'affranchis, il y eut, peut-être en plus grand nombre, les tenures de colons. La situation de l'homme libre cultivant le sol d'autrui a plusieurs fois changé dans la société romaine. Le fermage par contrat avait pris autrefois la place du précaire. Par une nouvelle évolution, le colonat prit la place du fermage. Le colon du IVe siècle est, le plus souvent, le descendant de l'ancien fermier. Le nom est le même. La langue a successivement appelé du même terme de « colon, » d'abord le cultivateur qui était un fermier libre, puis le cultivateur qui était enchaîné au sol. Ce n'est pas que les peuples soient convenus, quelque jour, de changer le sens du mot; les mots sont ce qu'on change le moins dans une société. C'est l'homme qui, en gardant son nom, s'est transformé. Il avait été libre de quitter la terre; il a cessé de l'être; mais on lui a laissé sa dénomination de « colon, » et ce mot ancien s'est appliqué à une situation nouvelle. D'ailleurs, cette transformation de l'homme ne s'est pas faite par une loi. Elle n'a pas été édictée par un gouvernement. On chercherait en vain une telle loi dans les codes romains; quant au gouvernement impérial, il n'eut jamais ni la volonté ni la force d'opérer une pareille révolution, qui, d'ailleurs, si l'on y réfléchit un peu, ne pouvait lui être utile en rien. Le changement du fermier en colon a été graduel, insensible, longtemps invisible. Il ne s'est pas opéré par masses, mais par individus. Il s'est accompli sur une série de personnes et de familles avant d'apparaître dans la société. Le terrain de cette révolution a été l'intérieur de chaque domaine rural.

C'est pourquoi nous la connaissons si peu. Aucun historien du

temps n'a eu à parler d'elle. Ce n'est qu'à de rares et obscurs indices que nous pouvons l'entrevoir. Un homme était d'abord fermier par bail temporaire en vertu d'un contrat; il pouvait quitter la terre à l'expiration du bail, mais il est resté. Ce paysan s'est accoutumé à cultiver le même sol du même propriétaire, aimant ce sol à force de le cultiver, et se rivant peu à peu à lui par son long labeur et son amour. Le contrat de bail, devenu inutile, n'a jamais été renouvelé. Les années et les générations ont passé, la famille est toujours à la même place. Un lien d'habitude s'est formé, plus fort et plus impérieux d'âge en âge.

D'autres fois, plus souvent peut-être, ce fermier qui était venu pauvre, sans capital et sans avances, n'a pas pu payer son fermage. Pline le Jeune décrit cette situation, et les jurisconsultes du Digeste font entendre qu'elle était fréquente. Ce fermier, devenu débiteur du propriétaire, n'a pourtant pas été renvoyé par lui; on l'a gardé, on l'a retenu, parce que son travail était le gage de sa dette. Il n'aurait pu quitter qu'en se libérant. Au contraire, il est devenu chaque année plus insolvable, chaque année plus lié à la terre. Bon gré mal gré, cette terre le tenait, et cela devait durer toujours, car son labeur était désormais sa seule manière de payer l'intérêt annuel de sa dette. C'est pour cela, apparemment, que son labeur était désormais contraint et forcé. Ainsi, le père était venu libre sur ce sol, les fils y restaient obligatoirement et le petit-fils ne savait même plus que l'aïeul avait été libre d'en sortir. Voilà comment s'est formée, presque sans qu'on s'en aperçût, une nouvelle condition sociale (1). Cette situation n'est pas née, comme on l'a dit, au IVe siècle de l'empire; elle avait peut-être existé dans tous les temps. Ce qui appartient au IVe siècle, c'est qu'elle soit devenue fréquente et se soit multipliée à l'infini. Ce colonat prit alors une telle extension, il finit par enserrer, homme par homme, tant de milliers d'hommes, que le gouvernement et le législateur furent obligés de s'occuper de lui; alors vinrent les lois impériales qui le reconnurent, qui le fixèrent, qui le déclarèrent immuable.

Le colon n'était pas un serf (2). Ceux qui ont confondu le colonat

(1) Nous laissons de côté quelques autres sources du colonat, par exemple l'introduction de Germains libres que le gouvernement impérial fixa au sol comme cultivateurs en leur imposant la condition de rester attachés à leurs tenures. — Pour ce qui est de la Gaule, nous sommes disposé à croire que le colonat y a eu des racines propres et qu'il se rattachait à un état de choses antérieur à César; mais c'est un point dont on ne peut pas faire la démonstration dans l'état actuel des documens.

(2) Nous ne voulons pas dire qu'il ne se soit jamais trouvé d'esclaves dans la classe des colons. Il a pu arriver assez souvent qu'un maître fît un colon de son esclave; il a donc pu exister quelques colons de condition servile; mais ce n'étaient là que des exceptions, et aussi les documens n'en parlent-ils jamais. A peine peut-on voir une allusion à cela dans une lettre de Sidoine Apollinaire, v. 19, où il semble que le fils d'une

avec le servage de la glèbe ont été induits en erreur par quelques analogies apparentes et par une phrase du code théodosien inexactement traduite. Les lois romaines distinguent toujours, et en termes fort nets, le colon de l'esclave. Maintes fois ce colon est qualifié homme libre. Aussi possède-t-il ce qu'un esclave n'aurait jamais, une famille et des droits civils. A l'opposé de l'esclave, il hérite de son père, et ses enfans de lui. Il peut posséder en propre. Sa tenure, bien entendu, n'est jamais sa propriété; mais, en dehors de sa tenure, aucune loi ne l'empêche d'être propriétaire d'un immeuble. Il peut tester en toute liberté pour ce qui est à lui. Enfin, il a la protection des lois et le droit de se présenter en justice. Il peut plaider même contre son maître. Nous avons un rescrit d'Honorius, qui s'étonne que le colon ait un pareil droit et qui ne peut pourtant pas le lui ôter tout à fait.

Sur un point, le colon n'est pas libre : il ne doit ni quitter sa terre ni cesser de la cultiver. Les lois disent qu'il ne peut s'éloigner de cette terre un seul jour. Par là, il semble qu'il appartienne à son champ. Il en est « comme l'esclave; » c'est la loi qui s'exprime ainsi. Il est bien vrai que, juridiquement, le colonat n'est pas une servitude; il n'est pas « une condition inhérente à la personne; » mais s'il n'est pas une servitude, il est un lien : *nexus colonarius*, dit encore le législateur. Voilà la vraie définition du colonat. Il est un lien, et notons que ce lien n'est pas entre un homme et un maître, mais entre un homme et une terre. Sans la terre, il n'y aurait pas de colon. Sans la terre, cet homme serait aussi libre que tout autre citoyen. — Le lien qu'il a contracté avec la terre est aussi bien à son avantage qu'à son détriment. Il ne doit pas quitter cette terre; mais, en compensation, la jouissance de cette terre lui est assurée. Le propriétaire n'a pas plus le droit d'évincer un colon que celui-ci n'a le droit de laisser la terre. Prenez toutes les lois sur le sujet; elles impliquent que le cultivateur peut rester, s'il veut, en dépit même du propriétaire. Mais, en retour, le propriétaire exige qu'il reste; fugitif, il le poursuit, il le reprend, il le ramène par la force. En résumé, le lien entre la terre et l'homme ne peut être brisé ni par le colon ni par le maître. Nous apercevons, il est vrai, dans quelques lois, qu'il n'est pas sans exemple que ce lien soit rompu; nous voyons des colons qui deviennent soldats, d'autres qui deviennent prêtres; mais il faut, pour que ce changement soit légitime, que le propriétaire l'ait autorisé. Le lien ne peut donc être brisé que par l'accord de volonté des deux hommes.

serve soit devenu colon sans même avoir été affranchi; mais il ne faudrait pas trop s'appuyer sur cette lettre, à cause du vague du style de cet écrivain et de l'impropriété des termes qui lui est habituelle. Ce serait en tout cas un exemple unique.

Le propriétaire ne peut pas vendre son domaine sans vendre en même temps les colons qui l'habitent. Cela signifie, au fond, qu'en vendant son domaine il assure à ses colons la conservation de leurs tenures sous le nouveau propriétaire. En effet, une autre loi interdit à l'acquéreur d'amener avec lui de nouveaux colons au préjudice des anciens. Le colon est donc inséparable de la terre; il fait corps avec elle : Justinien l'appelle *membrum terræ*. Il peut se marier avec une femme de sa condition; mais il faut encore que cette femme appartienne au même domaine que lui. Règle singulière et qui pourtant s'explique. S'il en était autrement, il y aurait formariage, et l'un des deux conjoints serait nécessairement perdu pour l'un des deux domaines. Cela ne peut se faire que si les deux propriétaires sont d'accord pour le permettre ou pour faire entre eux un échange de personnes. C'est ce qu'on retrouvera au moyen âge et ce qu'on voit déjà sous l'empire romain. Les fils du colon sont nécessairement colons, et le sont de la même terre. Ils héritent à la fois de la tenure du père et de ses obligations. Ils gardent sa terre de plein droit et forcément. Le colon est un tenancier perpétuel.

Regardons-le dans l'intérieur de ce domaine rural dont il occupe une parcelle, et cherchons quelle est sa situation. A-t-il un maître, comme l'esclave? Il a au-dessus de lui, visiblement, le propriétaire du sol. Or, il se trouve que la langue latine n'a qu'un seul mot pour signifier propriétaire et maître, *dominus*. Il en résulte que le colon emploie en parlant au propriétaire du sol le même terme qu'emploie l'esclave. Cet homme n'est pas son maître, mais l'usage est de l'appeler du même nom que s'il l'était. Bien des confusions d'idées peuvent naître de là. L'influence des mots dans les mœurs est incalculable. Il ne faudra pas longtemps pour que ces deux hommes arrivent également à penser que l'un des deux est le maître de l'autre. Il subsiste pourtant une grande différence entre l'esclave et le colon : c'est que le propriétaire ne peut obliger le colon à aucun autre genre de travail qu'à la culture du sol. Il n'a pas le droit de l'attacher à son service personnel; il ne peut pas l'appliquer à un métier. Peut-il le frapper, le punir, l'enchaîner? Cela ne se voit pas clairement. Il y a bien une loi qui permet au propriétaire d'infliger un châtiment au colon dans un cas tout à fait spécial; mais cette loi même me paraît impliquer qu'en général il n'avait pas ce droit. Dire que, pour un délit déterminé, le colon pourra être enfermé et frappé « comme s'il était esclave, » c'est dire qu'en dehors de ce délit il n'est pas soumis comme l'esclave aux châtimens corporels. D'ailleurs, le colon est expressément autorisé à poursuivre le propriétaire en justice pour toutes les catégories d'actes que le droit romain réunissait sous la dénomination générale d'injures.

En l'absence du propriétaire, le domaine était régi par un *villicus* et un *procurator*. On aperçoit bien que le colon était subordonné à ces deux personnages. Mais ici se présente une difficulté. Comment le colon, qui est homme libre, peut-il être soumis à des hommes qui sont toujours des esclaves? C'est qu'il ne leur est soumis qu'à titre de régisseurs du domaine tout entier. Qu'ils aient un droit de coercition sur sa personne, c'est ce qu'aucun texte ne permet de supposer, sauf le cas où il aurait voulu s'enfuir du domaine. Ils ont les yeux sur lui, s'assurent de sa présence, reçoivent ses redevances et ses prestations, rendent compte de lui au maître. Pour le travail, nous ne voyons jamais que le colon soit confondu avec les esclaves. Il ne fait pas partie d'un groupe qui laboure ou qui moissonne sous les ordres d'un *monitor*. Nous ne trouvons pas de décuries de colons comme nous trouvons des décuries d'esclaves. Le colon est seul au labour, et seul à la moisson. Il ne transporte pas non plus ses bras et son travail sur telle ou telle partie du domaine qu'un chef lui indique chaque jour. Il a son lot de terre et il le cultive toute l'année. Il laboure, sème, récolte à la même place. Ordinairement, c'est le même champ qu'il cultive toute sa vie, et c'est encore ce champ que ses enfans cultiveront après lui (1). Il n'habite pas non plus, comme le groupe des esclaves, dans une demeure commune ; il a sa cabane à lui. Pour la culture, nous n'apercevons pas qu'on lui donne des ordres, qu'on le dirige. Vraisemblablement, il cultive à sa guise et sous sa responsabilité. Il jouit des fruits. Une partie de sa récolte est sans doute pour le maître, mais le reste est à lui. Une loi nous montre cet homme vendant lui-même ses produits au marché de la ville voisine.

Ses redevances annuelles sont le prix dont il paie la jouissance du sol. Elles sont la suite ou l'équivalent de l'ancien fermage. Ce ne sont pas les lois impériales qui ont fixé ces redevances, pas plus que ce ne sont elles qui ont institué le colonat. Il n'exista même jamais de règles générales au sujet des rentes colonaires. Se figurer tous les colons de l'empire, ou seulement tous les colons d'une province soumis aux mêmes obligations, serait une grande erreur. Les obligations variaient d'une terre à une autre. Elles pouvaient même varier, d'un colon à l'autre, sur une même terre.

(1) Notons toutefois que cette règle ne résulte pas expressément des lois. C'est ici l'un des points les plus obscurs du colonat. Certainement, aucune loi n'interdisait au propriétaire de déplacer un colon, c'est-à-dire de lui faire changer de tenure. Je suis frappé de voir que les lois attachent toujours le colon « au domaine » et non pas au lot de terre. Ma pensée est qu'il n'y a jamais eu de règle constante sur ce point. Dans la plupart des domaines, le colon eut un lot à lui pour toujours; mais, dans d'autres, il a pu se faire qu'il n'eût qu'un lot annuel, et l'on peut encore admettre que, sur certains domaines, les colons aient cultivé en communauté. Ces questions ne pourront être éclaircies que si l'on trouve de nouveaux documens.

Dans quelques domaines la redevance se payait en argent, dans d'autres en nature. Sur quelques-uns, le colon payait à la fois une rente et une part des fruits. Nos documens ne nous renseignent pas sur le chiffre de la rente. La part des fruits s'appelait *pars agraria* ou *agraticum*; c'est le champart du moyen âge. Il pouvait aussi arriver que les colons dussent au propriétaire un nombre déterminé de jours de travail ou de corvées. Une inscription, relative à un domaine d'Afrique, marque que le nombre des corvées sur ce domaine était de six par an, c'est-à-dire deux pour le labour, deux pour les semailles et deux pour la moisson. Mais tout cela variait à l'infini, et nous ne pouvons pas affirmer qu'il y eût deux domaines où les obligations du colon fussent exactement les mêmes. Cette variété venait de ce que chaque propriétaire avait fait à l'origine avec chaque colon des conventions particulières. Quelquefois il avait pu imposer au colon sa volonté. Souvent, les conditions avaient été assez librement débattues, et le colon les avait acceptées à un moment où il avait encore la faculté de ne pas s'établir sur cette terre et où il n'était pas encore colon. Les obligations des colons étaient aussi variables que les sources mêmes du colonat. Une seule règle existait, c'est que ces obligations, une fois établies, ne pouvaient plus changer; elles demeuraient immuables à jamais. Douces ou rigoureuses, elles se transmettaient de père en fils sans aucune modification. Il faut observer de près cette règle et essayer de la comprendre.

Prenons d'abord le cas où les obligations étaient rigoureuses; le colon ne pouvait ni réclamer un adoucissement ni quitter la terre. Il voyait ailleurs un domaine où les conditions étaient plus douces, et il était tenté d'y courir; mais c'est ici que la loi intervenait, impitoyable; elle interdisait au colon de changer de domaine, de chercher un propriétaire plus indulgent ou une tenure grevée de moindres charges. Elle punissait surtout le propriétaire qui prenait chez lui le colon d'un autre. C'est qu'elle voyait là un préjudice porté à l'ancien propriétaire et une atteinte à des droits acquis. Elle supposait que cette redevance, trop rigoureuse peut-être, avait été établie jadis par une convention libre, qu'il y avait eu peut-être quelque raison spéciale pour qu'elle fût si rigoureuse, que peut-être elle représentait, outre la rente du sol, les intérêts d'un capital prêté, et qu'il pouvait y avoir cent raisons aujourd'hui oubliées pour que la redevance eût été fixée de la sorte. Le législateur ne se croyait pas le droit de permettre qu'on la changeât au détriment du maître.

Prenons maintenant le cas où les conditions faites au colon étaient douces; alors la même législation impériale défendait au propriétaire de les aggraver. Elle partait de ce principe que, si le propriétaire primitif n'avait établi qu'une redevance légère, c'est qu'il ne

s'était pas senti le droit d'exiger davantage. Elle supposait, par exemple, que le premier colon avait apporté avec lui ses outils et ses bestiaux, qu'il avait bâti lui-même sa cabane, que le propriétaire n'avait eu à faire aucune mise de fonds. D'autres fois, il était arrivé que les premiers colons d'un domaine y eussent été installés à un moment où ce domaine était encore à l'état de *saltus*, c'est-à-dire de terre en friche. C'est sur ces sortes de terres, en effet, que le colonat paraît avoir commencé ; c'est du moins sur elles que nos plus anciens documens nous le montrent. Comme ces terres étaient alors sans valeur dans les mains d'un propriétaire qui les avait eues presque pour rien, et comme on ne savait même pas ce qu'elles pourraient produire un jour, le propriétaire n'avait exigé de ses premiers colons qu'une faible redevance ; et c'était à ce prix seulement qu'il avait trouvé des hommes qui consentissent à défricher. Avec le temps et par le travail de ces hommes, cette terre était devenue fertile. Le propriétaire avait-il pour cela le droit d'augmenter la redevance? La loi impériale répondait non. Elle voyait une convention primitive, qui avait été faite non par écrit, mais mentalement, et pour toujours, et elle ne permettait pas qu'elle fût rompue. « Si un propriétaire, dit l'empereur, exige d'un colon plus que ce qui a été accoutumé jusqu'alors, c'est-à-dire plus que ce qui a été exigé de lui ou de ses pères dans les temps antérieurs, ce colon se présentera devant le juge le plus proche, et ce juge devra, non-seulement défendre au propriétaire d'augmenter la redevance coutumière, mais encore faire restituer au colon tout ce qui aura été exigé de lui indûment. » La redevance imposée au père, dit un autre empereur, ne pourra pas être augmentée pour le fils ; « car nous voulons que les fils, une fois nés sur le domaine, y restent comme en possession, aux mêmes conditions suivant lesquelles les pères y ont vécu. » L'immutabilité était la règle, aussi bien pour le colon que contre lui. La conséquence était que les bénéfices du défrichement étaient presque tout entiers pour l'auteur du travail ou pour ses enfans à tout jamais. Qu'un colon améliore le sol par des plantations, par des desséchemens, par des irrigations, ce sont ses enfans qui auront tout le profit. La plus-value du sol est pour le colon. Il n'a pas à craindre que ses charges s'accroissent à mesure que sa terre vaudra davantage. Mais de même, en sens contraire, il peut arriver qu'une terre perde une partie de sa valeur ; elle peut se détériorer ou par négligence ou par accident ; la redevance n'en sera pas diminuée, et la famille du colon y restera toujours, sans espoir d'allégement, c'est-à-dire dans la misère. Les documens ne nous disent pas si les colons furent, en masse, heureux ou malheureux ; mais nous apercevons sans peine qu'il y en eut des deux sortes, et que leur situation fut infiniment variable.

On vit des colons à tous les degrés de l'échelle, depuis le bien-être d'une famille laborieuse et assurée de posséder toujours son champ, jusqu'à l'extrême misère du paysan que son champ ne nourrit plus et qui n'a pas le droit de chercher son pain ailleurs.

IX. — DE LA DIVISION HABITUELLE DU DOMAINE EN DEUX PARTS.

Nous venons de compter et d'observer plusieurs classes différentes de cultivateurs : esclaves travaillant en commun, esclaves à petite tenure, fermiers libres, affranchis, colons. On se tromperait si l'on supposait que ces classes se succédant se soient supprimées l'une l'autre. Le fermier libre n'a pas fait disparaître l'esclave. Le colon n'a pas fait disparaître complètement les fermiers libres ; car on en trouve jusqu'à la fin de l'empire. Quant à l'esclave et à l'affranchi gratifiés d'une petite tenure, ils ne se sont substitués que pour une faible part à la *familia* travaillant en commun. La vérité est que toutes ces catégories d'hommes ont vécu ensemble, non confondues, mais entremêlées sur les mêmes terres. C'est seulement la proportion numérique entre elles qui a varié aux différens siècles. Nous ne devons pas nous figurer le domaine rural cultivé exclusivement par une espèce de cultivateurs, d'abord par des esclaves, plus tard par des fermiers libres, plus tard encore par des colons. Il y a eu de tout cela à la fois sur un même domaine. Le système de l'exploitation directe par un groupe d'esclaves et le système de la tenure colonaire semblent contradictoires ; en réalité, tous les deux étaient pratiqués en même temps et s'associaient. Le domaine était, en général, divisé en deux parts : l'une était cultivée directement par le groupe des esclaves travaillant pour le compte du maître seul ; l'autre était affermée ou mise en tenure dans les mains de petits cultivateurs qui en partageaient les profits avec le propriétaire. Ce partage du domaine rural est une coutume à laquelle l'historien doit faire grande attention ; nous la retrouverons au moyen âge, où elle produira les plus grandes conséquences ; il importe de constater qu'elle a existé déjà dans la société de l'empire romain, dont la Gaule faisait partie.

Prenons d'abord comme exemple le petit domaine d'Horace. Le poète ne prend pas la peine de nous le décrire autant que nous le souhaiterions. Encore montre-t-il d'un trait qu'il contient deux parts bien distinctes : d'un côté, il s'y trouve cinq fermiers libres qui ont chacun « un foyer, » c'est-à-dire une maison à eux et visiblement un lot de terre. De l'autre côté, il y a sur ce même domaine huit esclaves qui travaillent sous les ordres d'un *villicus* esclave comme eux ; leur condition est sans doute assez dure, puisque le poète plaisamment menace Davus, esclave citadin, de l'envoyer, lui neu-

vième, travailler à la culture. Voilà bien les deux parts : l'une distribuée en petites tenures, l'autre exploitée directement. La part réservée comprend sans doute, outre la maison principale et les jardins qui l'entourent, la forêt de chênes et d'yeuses dont les ombrages plaisent tant à Horace ; elle comprend aussi des terres à blé, « ces terres qui lui donnent chaque année leur moisson sans jamais le tromper ; » elle renferme aussi ce petit vignoble dont le vin, si médiocre qu'il soit, est mis en bouteilles par le poète lui-même. La part distribuée en tenures renferme d'autres terres à blé, peut-être aussi quelques pièces de vigne et des prairies. Ce sont les lots de ceux que le poète appelle « les cinq braves pères de famille, » c'est-à-dire des cinq fermiers (1).

Ce même partage du domaine ressort des textes des jurisconsultes comme un usage fréquent qu'ils n'ont pas à expliquer et auquel ils se contentent de faire allusion. Scævola, par exemple, parle, comme d'une chose habituelle, du domaine qui a été vendu ou légué « avec les pécules des esclaves et l'arriéré des fermiers. » Ces deux classes d'hommes vivent donc ensemble sur la même terre, et comme il est certain qu'elles travaillent différemment et sans contact entre elles, leur présence simultanée implique que le domaine est divisé en deux parts distinctes. Un fragment d'Ulpien montre comment chaque domaine était inscrit sur les registres de l'impôt foncier. On ne se contentait pas d'indiquer l'étendue ou la valeur de l'ensemble : on marquait les diverses sortes de culture, « combien il s'y trouvait d'arpens en labour, combien en vignes ou en oliviers, combien en prés, en pâquis, en bois. » Puis on inscrivait encore sur les registres combien ce domaine renfermait d'esclaves, en distinguant les laboureurs, les vignerons, les bergers, les ouvriers. Enfin, le propriétaire devait faire inscrire les noms de ceux qui habitaient son domaine comme locataires ou comme fermiers. Telle était, suivant Ulpien, la formule de l'inventaire cadastral. Cette formule implique que c'était un usage fréquent d'avoir sur une même terre des esclaves et des fermiers. Ces deux classes d'hommes n'étaient sans doute pas plus confondues sur le domaine qu'elles ne l'étaient sur les registres officiels, et nous pouvons admettre que chacune d'elles avait son terrain à part.

Nous n'entendons pas par là une division géométrique ; nous ne savons pas si une ligne nettement tracée sépare le domaine en deux. Il est plus vraisemblable que les deux portions s'enchevêtrent l'une dans l'autre, chacune étant composée d'une série de

(1) Les lecteurs connaissent l'étude de M. Gaston Boissier, qui a su retrouver et décrire le domaine d'Horace à l'aide de quelques vers du poète et de ses propres voyages. Voyez la *Revue* du 15 juin 1883.

parcelles. Le propriétaire a concédé en tenure ce qu'il a voulu, ici ou là; il a dû se réserver d'abord ce qui était le plus proche de sa maison et tout ce qui était en agrément; il a pu garder aussi, parmi les terres plus éloignées, ce qui était d'une culture plus facile et d'un revenu plus sûr. Nulle règle ici; c'est le caprice du maître ou de son régisseur qui a tout décidé. Je remarque au Digeste que la troupe des chasseurs, *venatores*, était comptée dans la *familia urbana*, c'est-à-dire parmi les esclaves attachés au service personnel du maître; j'incline à conclure de là que les bois et les garennes étaient compris aussi dans la part réservée.

Si le fermage libre a laissé subsister à côté de lui l'exploitation directe par des esclaves, cela est encore plus vrai de la tenure servile et du colonat. Nous avons vu plus haut que le premier germe de la tenure servile avait été la concession d'un petit coin de terre à un esclave dont le maître était satisfait. Mais dans le même passage où Varron signalait cette coutume, il faisait entendre qu'un tel esclave n'en restait pas moins attaché à la culture générale du domaine. Le morceau de terre qu'on lui concédait ne le dispensait en rien de son travail. Il s'occupait de son lot à ses heures perdues ou aux jours de repos; mais la majeure partie de son temps et de ses forces restait due au maître. La tenure servile n'a donc pas été établie pour remplacer le travail en commun; elle s'y est ajoutée. Le même serf qui cultivait sa petite tenure cultivait aussi la terre du maître. Il était un tenancier quelques jours par semaine, et les autres jours il revenait faire partie de la *familia* travaillant en commun. Ce fait, qui semble d'abord peu important, a eu au contraire les plus graves conséquences pour l'histoire de nos sociétés. Nous pouvons remarquer, en effet, que le serf de la glèbe, tel que nous le verrons au moyen âge, ne ressemblera ni aux anciens serfs qu'on avait vus en Grèce ni aux serfs de la Germanie dont Tacite décrit la condition. Un trait tout spécial les caractérisera; ces mêmes serfs, qui auront une tenure à eux, seront astreints à travailler plusieurs jours par semaine sur la terre que le maître a gardée. Cette condition, particulière au servage du moyen âge, s'explique par la nature de la tenure servile des Romains, qui n'était qu'une petite concession faite à un homme demeurant esclave et qui ne supprimait pas ses obligations natives. Ainsi le servage conserva toujours la marque de l'ancien esclavage romain dont il était issu. Le petit germe décrit par Varron contient déjà en raccourci les principales règles du servage du moyen âge (1).

(1) Il en sera de même des tenures d'affranchis. L'affranchi devra aussi, outre le travail de sa tenure, quelques jours de travail sur la terre dominicale. Cela se rattache à l'obligation des *operæ*, qui était l'une des lois de l'affranchissement.

Passons au colonat. Nous ne pouvons sans doute pas affirmer qu'il n'y ait jamais eu de domaines distribués tout entiers à des colons. Une assertion si générale, en présence de documens si rares, serait plus qu'imprudente. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il était plus ordinaire que les colons n'occupassent qu'une partie d'un domaine. Dans la curieuse inscription relative au saltus Burunitanus, nous voyons clairement qu'une portion du grand domaine était tenue par les colons et qu'une autre était exploitée directement au nom du propriétaire. Il y a au code théodosien une instruction adressée aux fonctionnaires impériaux sur la manière dont ils doivent dresser l'inventaire d'une propriété, au moment où cette propriété passe des mains d'un particulier dans celles du prince : « Pour ce qui est du terrain, on devra d'abord en indiquer l'étendue, en distinguant soigneusement ce qui est en vignes, en oliviers, en terres labourées, en prés, en bois. Pour ce qui est des hommes, on inscrira d'abord les esclaves, en distinguant ceux qui sont attachés au service de la personne et ceux qui sont employés à l'exploitation rurale ; ensuite on écrira les esclaves casés et les colons. » Il est donc certain que, sur les registres officiels, les petits tenanciers serfs ou colons étaient séparés des esclaves occupés à l'exploitation directe. Ils étaient séparés d'eux aussi sur le domaine. Visiblement, le propriétaire n'avait pas mis toute sa terre dans les mains des colons ; il s'en était réservé une part avec un groupe d'esclaves pour la cultiver. Quelquefois on avait imaginé d'employer les mêmes colons, qui cultivaient librement leurs lots de terre, à cultiver aussi la terre réservée. C'était la règle, nous le savons, sur le saltus Burunitanus. Notre inscription montre que chaque colon devait fournir chaque année deux corvées de labour, deux de semailles et deux de moisson. C'était comme une partie du loyer de sa tenure. Il payait la jouissance de son lot de terre, à la fois par le champart de cette terre et par six jours de travail sur la terre réservée.

En résumé, le domaine rural était un organisme assez complexe. Il contenait, autant que possible, des terres de toute nature, champs, vignes, prés, forêts. Il renfermait aussi des hommes de toutes les conditions sociales, esclaves, affranchis, colons, hommes libres. Le travail s'y faisait par deux organes bien distincts, qui étaient, l'un le groupe servile, l'autre la série des petits tenanciers. Le terrain y était aussi divisé en deux parts, l'une qui était aux mains des tenanciers, l'autre que le propriétaire gardait dans sa main. Il faisait cultiver celle-ci, soit par un groupe servile, soit par les corvées des tenanciers, soit enfin par une combinaison de l'un et de l'autre système. Il y avait en ce dernier cas un groupe servile peu nombreux, auquel venaient s'ajouter les bras des tenanciers dans les momens de l'année où il fallait beaucoup de bras. Il tirait aussi de son domaine

un double revenu, d'une part les récoltes et les fruits de la portion réservée, de l'autre les redevances et rentes des tenanciers. Enfin, son régisseur ou son intendant, ordinairement un esclave, administrait et surveillait les deux portions également ; des tenures, il recevait les redevances ; sur la part réservée, il dirigeait les travaux.

X. — LE CHATEAU ET LA VIE DE CHATEAU.

Les constructions qui s'élevaient sur un grand domaine étaient naturellement de trois sortes. Il y avait celles qui étaient à l'usage du maître, celles où vivait en commun le groupe des esclaves, et enfin celles des tenanciers et de tous les cultivateurs vivant isolément. Au sujet de ces dernières nous savons fort peu de chose ; les écrivains anciens ne les ont jamais décrites. Horace désigne les habitations de ses petits fermiers par l'expression de foyers ; ce mot donne l'idée de demeures indépendantes qui sont plus que des huttes, mais qui peuvent être de fort modestes chaumières. Apulée nous représente un homme qui traverse un riche domaine ; avant d'arriver à la maison du propriétaire, cet homme rencontre un assez grand nombre de petites maisons, que l'auteur appelle *casulæ* et qui sont vraisemblablement les maisons des colons. Tantôt ces demeures étaient isolées les unes des autres, chacune étant placée sur le lot de terre que l'homme cultivait. Tantôt elles étaient groupées entre elles et formaient un petit hameau que la langue appelait *vicus*. Sur les domaines les plus grands on pouvait voir, ainsi que le dit Julius Frontin, une série de ces *vici* qui faisaient comme une ceinture autour de la *villa* du maître.

Cette villa se divisait toujours en deux parties nettement séparées, que la langue distinguait par les expressions *villa urbana* et *villa rustica*. La *villa urbana*, dans un domaine rural, était l'ensemble de constructions que le maître réservait pour lui, pour sa famille, pour sa domesticité personnelle. Les jardins et les parcs destinés à son agrément s'appelaient aussi *pars urbana*. Quant à la *villa rustica*, elle était l'ensemble des constructions destinées au logement des esclaves cultivateurs ; là se trouvaient aussi les animaux et tous les objets utiles à la culture. Columelle a décrit, mieux encore que Varron, cette villa rustique. Elle devait contenir un nombre suffisant de petites chambres, *cellæ*, à l'usage des esclaves « qui n'étaient pas attachés, » et ces chambres devaient être, autant que possible, « ouvertes au midi. » A l'usage des esclaves « qui étaient attachés, » il y avait l'*ergastulum* ; c'était le sous-sol, il devait être éclairé par des fenêtres assez nombreuses « pour que l'habitation fût saine, » mais assez étroites et assez élevées au-dessus du sol pour que les hommes ne pussent pas s'échapper. A

quelques pas de là étaient les étables, qui autant que possible devaient être doubles; il y avait celles de l'été et celles de l'hiver. A côté des étables étaient les petites chambres des bouviers et des bergers. On trouvait ensuite les granges pour le blé, le foin, la paille; les celliers au vin; les celliers à l'huile, les greniers pour les fruits. Une cuisine occupait un bâtiment spécial; elle devait être haute de plafond et assez grande « pour servir de lieu de réunion en tout temps à la domesticité. » Non loin était le bain des esclaves; ceux-ci n'avaient d'ailleurs le droit de s'y baigner « qu'aux jours fériés. » Le domaine avait naturellement son four et son pétrin, son pressoir pour le vin, son pressoir pour l'huile. Ajoutez-y, si le domaine était complet, une forge et un atelier de charronnage. Au milieu de tous ces bâtimens s'étendait une large cour; les Romains l'appelaient *chors;* nous la retrouverons au moyen âge avec le même nom légèrement altéré, *curtis.*

A quelque distance est la *villa* du maître. Elle est moins étendue, mais grande encore. Le propriétaire est ordinairement riche et il se plaît à bâtir. Horace qui, lui, n'est pas riche, s'excuse de la simplicité de sa maison, comme si c'était une chose exceptionnelle de n'avoir à la campagne « ni lambris d'or, ni incrustations d'ivoire, ni colonnes de marbre, ni rideaux de pourpre. » Varron remarque, non sans chagrin, que ses contemporains « accordent plus de soins à la villa urbaine qu'à la villa rustique. » Columelle donne des conseils sur ce que cette villa doit être, et il fait entendre par là ce qu'elle est le plus souvent. Elle renferme des appartemens d'été et des appartemens d'hiver; car le maître l'habite ou peut l'habiter en toute saison. Elle a donc double salle à manger, et double série de chambres à coucher. Elle renferme de grandes salles de bains où toute une société peut se baigner à la fois. On y doit trouver aussi de longues galeries, plus grandes que nos salons, où les amis puissent se promener en causant. Pline le Jeune, qui possède une dizaine de beaux domaines, décrit deux de ces habitations. Tout ce qu'on peut imaginer de confortable et de luxueux s'y trouve réuni. Nous ne supposerons sans doute pas que toutes les maisons de campagne fussent semblables à celles de Pline; mais il en existait de plus magnifiques encore que les siennes; et, du haut en bas de l'échelle, toutes les maisons de campagne tendaient à se rapprocher du type qu'il décrit. Il imitait, et on l'imitait. La mode allait de ce côté. Le luxe des villas était, dans cette société de l'empire romain, la meilleure façon de jouir de la richesse, et aussi le moyen le plus louable d'en faire parade. Comme il n'y avait plus d'élections libres, l'argent qu'on ne dépensait plus à acheter les votes, on le dépensait à orner ses maisons. Ce qui peut d'ailleurs atténuer les inconvéniens d'un régime de grande pro-

priété, c'est que le propriétaire se plaise sur son domaine et qu'il lui rende en améliorations ou en embellissemens ce qu'il en retire en profits.

Si de l'Italie nous passons à la Gaule, et de l'époque de Trajan au ve siècle, nous y trouvons encore de vastes et magnifiques villas. Sidoine Apollinaire fait un tableau assez net, malgré le vague habituel de son style, de la villa Octaviana, qui appartient à son ami Consentius. « Elle offre aux regards des murs élevés et qui ont été construits suivant toutes les règles de la beauté architecturale. » Il s'y trouve « des portiques, des thermes d'une grandeur remarquable. » Remarquons-y aussi une chapelle ; elle remplaçait apparemment l'ancien *sacrarium* païen ; mais sans doute elle était plus grande, devant s'ouvrir, pour le culte chrétien, à un plus grand nombre de personnes. Une loi de 398 signale « comme un usage » que les grands propriétaires aient une église dans leur propriété. Nous retrouverons cela dans les siècles suivans. Sidoine Apollinaire décrit aussi la villa Avitacus. On y arrive par une large et longue avenue qui en forme comme « le vestibule. » On rencontre d'abord le *balneum*, c'est-à-dire un ensemble de constructions qui comprend des thermes, une piscine, un *frigidarium* et une salle de parfums ; c'est tout un grand bâtiment. En sortant de là, on entre dans la maison. L'appartement des femmes se présente d'abord ; il comprend une chambre de travail où se tisse la toile. Nous retrouverons ce *gynecæum* dans des villas du VIIe siecle. Sidoine nous conduit ensuite à travers de longs portiques, soutenus par des colonnes, et d'où la vue s'étend sur un beau lac. Puis vient une galerie fermée, où beaucoup de personnes peuvent se promener. Elle mène à trois salles à manger. De celles-ci on passe dans une grande salle de repos, *diversorium*, où l'on peut à son choix dormir, causer, jouer. L'écrivain ne prend pas la peine de décrire les chambres à coucher ni d'en indiquer même le nombre. Ce qu'il dit des villas de ses amis fait supposer que plusieurs étaient plus brillantes que la sienne. Ces belles demeures, qui ont un moment couvert la Gaule, n'ont pas péri sans laisser bien des traces. On en trouve les vestiges dans toutes les parties du pays, depuis la Méditerranée jusqu'au Rhin et jusqu'au fond de la presqu'île de Bretagne.

Telle était, sur un grand domaine, la maison du propriétaire. Le nom dont on appelait cette demeure est significatif. Dans la langue usuelle de l'empire, la maison du maître est désignée par le mot *prætorium*. Ce terme est déjà, avec cette signification, dans Suétone et dans Stace ; on le retrouve plusieurs fois chez Ulpien et les jurisconsultes du Digeste ; il devient surtout fréquent chez les auteurs du IVe siècle, comme Palladius et Symmaque. Or ce mot, par

son radical même, impliquait l'idée de commandement, de préséance, d'autorité. Il s'était appliqué, dans un camp romain, à la tente du général; dans les provinces, au palais du gouverneur. Le voici maintenant qui s'applique, sur chaque domaine rural, à la demeure du maître. L'histoire d'un mot marque le cours des idées. Nul doute que, dans la pensée des hommes, cette demeure du maître ne fût, à l'égard de toutes les autres constructions éparses sur le domaine, la maison qui commandait. L'appeler *prætorium*, c'était comme si l'on eût dit la maison seigneuriale ou le château. Un écrivain du temps, Palladius, recommandait de la construire à mi-côte et toujours plus élevée que la *villa rustica*. De cette façon, la maison du propriétaire dominait la ferme ou le village peuplé de ses serviteurs. Cette maison du maître n'avait certainement pas l'aspect du château du xe siècle. Les *turres* dont il est quelquefois parlé, n'y sont pas des tours féodales. On n'y voit ni fossés, ni enceinte, ni herse, ni créneaux, mais plutôt des avenues et des portiques qui invitent à entrer. C'est que l'on vit dans une époque de paix et qu'on se croit en sûreté. A peine voyons-nous, vers le milieu du ve siècle, quelques hommes penser, comme Pontius Léontius, à fortifier leur villa, à l'entourer d'une muraille « que le bélier ne puisse pas renverser. » C'est alors seulement, pour résister aux pillards de l'invasion, qu'on a l'idée de transformer la villa en un château-fort. Jusque-là, la villa était un château, mais un château des temps paisibles et heureux, un château élégant, somptueux et ouvert.

Là, ces grands propriétaires passaient la plus grande partie de l'année, entourés de leur famille et d'un nombreux cortège d'esclaves, d'affranchis, de cliens. Ces mêmes hommes, d'ailleurs, tenaient le premier rang dans « la cité » et dans « la province. » Ils commençaient, d'ordinaire, par être magistrats municipaux. Ils donnaient des jeux publics, des festins au peuple de leur ville. Ils faisaient volontiers les frais d'un monument utile, d'un aqueduc, d'un bain, d'un théâtre. Loin de rester étrangers à la vie politique, c'étaient eux qui dirigeaient les affaires, et ils le faisaient gratuitement, non sans grandes dépenses. Ils siégeaient dans les assemblées provinciales, contrôlaient la conduite des gouverneurs, allaient à Rome comme « légats » de leur province, dont ils portaient les plaintes ou les vœux. Beaucoup d'entre eux, non contens des dignités locales, entraient dans la carrière des honneurs publics; ils étaient sénateurs romains. Ils servaient ce qu'on appelait « la république » ou « le prince; » les deux dénominations étaient également employées, et les deux idées s'associaient dans l'esprit. Ils gouvernaient des provinces et quelquefois commandaient des armées; ils étaient ministres dans le palais, préfets du prétoire, pré-

fets de Rome, consuls. Mais, regardez les lettres de Symmaque et celles de Sidoine Apollinaire, qui peignent si bien les habitudes et les sentimens de cette haute classe, et vous serez frappé de voir combien ces hommes, si ambitieux qu'ils fussent de dignités et d'honneurs, étaient encore plus attachés à la paisible existence de leurs domaines. Plusieurs amis de Symmaque ressemblent à ce Vérinus, dont il trace le portrait : il a exercé les plus hautes fonctions de l'empire et même de grands commandemens militaires ; mais « tout le temps qu'il a pu dérober à ces devoirs publics, il l'a passé heureux et honnête dans ses terres. » Sidoine veut-il rappeler les vertus de son grand-père, qui avait été préfet du prétoire, il vante son égal attachement à trois choses, « à la vie rurale, au service de l'état et à ses devoirs de juge. » Ces hauts fonctionnaires se gardaient bien de vieillir dans leurs fonctions. Ils traversaient rapidement la carrière et ils revenaient vivre, jeunes encore, dans leurs domaines. On en voyait même qui avaient une grande répugnance à s'éloigner de leurs terres pour devenir fonctionnaires de l'état. Symmaque console un de ses amis qui a dû quitter ses terres pour le palais impérial. Sidoine reproche à son jeune ami Eutrope de se dérober aux honneurs ; n'est-ce pas pour lui un devoir de situation et de famille de prendre du service ? Qu'il entre donc « dans la milice du palais, » au moins pour quelques années. Aime-t-il mieux vivre caché au milieu de ses bouviers et de ses laboureurs ? Que ne quitte-t-il ses domaines pour aller siéger dans les assemblées publiques et pour gouverner une province ?

Ces hommes, visiblement, aimaient la vie de château ; Sidoine et Symmaque dans leurs lettres nous le montrent à chaque page. Ils bâtissaient, ils faisaient des irrigations, ils dirigeaient la culture, ils vivaient au milieu de leurs paysans. Un Syagrius, dans son beau domaine de Taionnac, « coupait ses foins et faisait sa vendange. » Un Consentius, fils et petit-fils des plus hauts fonctionnaires de l'empire, est représenté par Sidoine « mettant la main à la charrue, » comme la vieille légende avait représenté Cincinnatus. Les amis d'Ausone, ceux de Symmaque sont pour la plupart de grands propriétaires et ils se plaisent à la vie rurale. Des historiens modernes ont dit que la société romaine ou gallo-romaine n'aimait que la vie des villes et que ce furent les Germains qui enseignèrent à aimer la campagne. Je ne vois pas de quels documens ils ont pu tirer cette théorie. Je crains que ce ne soit là une de ces idées toutes subjectives que l'esprit moderne a introduites dans cette histoire. Ce qui est certain, c'est que les écrits que nous avons du IVe et du Ve siècle dépeignent l'aristocratie romaine comme une classe rurale autant qu'urbaine ; elle est urbaine en ce sens qu'elle exerce les ma-

gistratures et administre les cités; elle est rurale par ses intérêts, par sa vie quotidienne, par ses goûts. En partageant son existence entre la campagne et la ville, elle paraît avoir une prédilection pour la campagne.

C'est que, dans ces belles résidences, on menait l'existence de grand seigneur. Paulin de Pella, rappelant dans ses vers le temps de sa jeunesse, décrit « la large demeure où se réunissaient toutes les délices de la vie, » et où se pressait « la foule des serviteurs et des clients. » C'était à la veille des invasions. « La table était élégamment servie, le mobilier brillant, l'argenterie précieuse, les écuries bien garnies, les carrosses commodes et d'habiles artistes s'empressaient à satisfaire les goûts du maître. » Les lettres de Sidoine nous montrent ces hommes s'écrivant ou se visitant entre eux. Les plaisirs de la vie de château étaient la causerie, la promenade à cheval ou en voiture, le jeu de paume, les dés. Les femmes avaient ordinairement leur place à part. Dans leurs appartemens réservés, elles tissaient ou brodaient en lisant quelques livres choisis. Les hommes chassaient. La chasse fut toujours un goût romain. Varron parlait déjà des vastes garennes remplies de cerfs et de chevreuils. Les amis auxquels écrivait Pline le Jeune partageaient leur temps « entre l'étude et la chasse. » Lui-même, chasseur médiocre qui emportait un livre et des tablettes, se vante pourtant d'avoir tué un jour trois sangliers. Les jurisconsultes du Digeste mentionnent, parmi les objets qui font ordinairement partie intégrante du domaine, l'équipage de chasse, les veneurs et la meute. Plus tard, Symmaque écrit à son ami Protadius et le raille sur ses chasses qui n'en finissent pas, et sur la « généalogie de ses chiens. » Les amis de Sidoine paraissent être aussi de grands chasseurs. Le Gaulois Ecdicius « poursuit la bête à travers les bois, passe les rivières à la nage; chiens, chevaux, arcs, voilà ce qui l'amuse. » Le même homme tout à l'heure, à la tête de cavaliers levés sur ses terres, mettra une troupe de Visigoths en déroute. Voici un autre ami de Sidoine, Potentinus : « Il excelle à cultiver, à construire, à chasser. » Vectius, grand personnage dont on vante la sagesse, la modération, les vertus domestiques, « ne le cède à personne pour élever des chevaux, dresser des chiens, porter des faucons. »

Plus encore que la chasse, ces hommes aimaient l'étude et la lecture. Il est vrai que l'étude, pour ces générations, n'était pas l'austère science ni l'âpre recherche qui dévore. Il s'agit ici d'une étude presque uniquement littéraire et toute d'agrément. La lecture était surtout celle des poètes et des orateurs. Sidoine écrit à Eriphius : « Tu partages ton temps entre la chasse, le soin de tes terres et les devoirs de ta cité; mais ce qui tient le plus ton cœur, c'est l'amour des lettres. » Un autre, nommé Félix, « vit enfermé

au milieu de ses livres. » Dans sa belle villa Octaviana, Consentius possède une riche bibliothèque. Ferréolus, ancien préfet du prétoire, réunit dans sa villa Prusianum un tel nombre de livres « qu'on dirait une boutique de libraire ; » on y distingue les rayons des orateurs, ceux des poètes, et, à part, les livres plus édifians « que lisent les dames. » Chez cet homme de goût, Varron est à côté de saint Augustin, Horace à côté de Prudence. Un Gaulois, ami de Symmaque, lui a écrit qu'il voulait étudier l'ancienne histoire de la Gaule ; Symmaque aussitôt offre de lui prêter les derniers livres de Tite Live, les *Commentaires* de César et les *Guerres de Germanie* de Pline l'Ancien. Beaucoup de ces hommes copiaient les manuscrits ou dirigeaient les copistes. Un puissant sénateur comme Victorianus, un ancien préfet de Rome comme Nicomachus Flavianus, employaient leurs loisirs à reviser le texte de Tite Live.

Beaucoup d'autres faisaient des vers. Nulle société ne fut plus féconde en petits poètes élégans que cette société romaine de la fin de l'empire. Dans la Gaule seule, Sidoine, sans se compter, en nomme six qui sont ses amis, et il omet ceux-là même dont quelques œuvres nous sont parvenues : Paulin de Périgueux, Marius Victor, Rutilius Namatianus, Paulin de Nole, Paulin de Pella. L'empereur Majorien, traversant une ville de Gaule, trouva moyen de réunir cinq poètes à sa table et s'amusa à établir entre eux un concours d'improvisation. Nous devons remarquer que presque tous ces poètes appartenaient à la classe sociale la plus élevée, c'est-à-dire à celle des grands propriétaires fonciers et des hauts fonctionnaires de l'état. L'un d'eux, nommé Pétrus, était ministre de Majorien ; un autre, nommé Léo, le fut du roi Euric ; Paulin de Nole, avant d'entrer dans l'église, était l'un des plus riches propriétaires de la Gaule ; Consentius, Ecdicius, Syagrius, tous un peu poètes, étaient de grands personnages dans l'état. Ces mêmes hommes étaient déjà orateurs, puisqu'ils faisaient partie de toutes les assemblées publiques, assemblées où l'on parlait certainement plus que l'on n'agissait (1). Orateurs à la ville, ils étaient poètes à la campagne. Faire des vers, les envoyer à ses amis, en recevoir d'eux, remercier et louer, était l'une des grandes affaires de ce temps-là : futilité, je le veux bien, mais futilité décente et de bon goût. Il est des sociétés où la classe riche n'en fait pas tant. Travail des champs, chasse, étude, tout cela composait une existence à la fois douce et active, bien réglée et polie. Faut-il croire les documens? Ils nous disent que les femmes étaient chastes et les hommes ordinairement honnêtes. Je ne sais pas où les historiens modernes ont trouvé que

(1) Sur ces assemblées provinciales de l'empire romain, dont il ne faut ni réduire ni exagérer l'importance, on pourra consulter prochainement la savante étude de M. Paul Guiraud, que l'Académie des Sciences morales vient de couronner.

ces générations étaient entièrement corrompues et foncièrement vicieuses. Il s'y est trouvé des hommes vicieux, et les sermonnaires ne se sont pas gênés pour le dire en leur langage (1). Mais que la société fût tout entière corrompue, c'est ce que démentent toutes ces lettres écrites au jour le jour et qui racontent la vie et les mœurs du temps. Ce qui en ressort plutôt, c'est que l'existence trop facile était devenue un peu molle et que les caractères énergiques étaient en petit nombre.

Telle était la vie de château, autant que nous pouvons nous la représenter d'après les textes. Mais sur le même domaine, au-dessous du château, vivait tout un petit peuple d'esclaves, d'affranchis, de colons, de cliens. Tous ces hommes étaient les serviteurs d'un seul homme et ils vivaient de sa terre. Sidoine et Salvien s'accordent à dire que les maîtres étaient d'ordinaire assez indulgens; la dureté n'était pas dans leurs mœurs. Mais les agens des maîtres étaient plus durs; Salvien donne à entendre que les esclaves entre eux ne se ménageaient guère. Il nous est impossible, à la distance où nous sommes et sans renseignemens précis, de juger avec sûreté jusqu'à quel point ces hommes furent malheureux et dégradés. Il est juste de se garder de toute exagération, et peut-être y a-t-il lieu de réagir un peu contre la méthode subjective avec laquelle on a traité toute l'histoire de cette époque. Il est certain que tous ces hommes, nourris par le maître ou par sa terre, étaient dans sa dépendance. Les uns étaient liés à lui par leur condition servile, les autres l'étaient presque autant par la terre qu'ils tenaient de lui. Nous ne pouvons dire ni qu'ils fussent toujours cruellement opprimés ni qu'ils fussent toujours bien traités; ils étaient opprimés quand le maître le voulait, bien traités quand le maître y tenait la main. La volonté du maître était presque toute leur loi; car le droit civil n'intervenait guère et la religion ne donnait que des préceptes. J'incline à penser que l'existence de ces hommes n'était pas, en moyenne, très misérable, parce que les maîtres n'avaient pas d'intérêt à ce qu'elle le fût et aussi parce qu'ils vivaient beaucoup au milieu d'eux. Ce qui caractérise leur condition, c'est peut-être moins l'oppression que l'immutabilité. Serfs ou colons, ils l'étaient pour toujours, ils l'étaient héréditairement. Sans doute on en voyait quelques-uns monter d'un degré infime à un degré supérieur, mais ce n'était que par la faveur exceptionnelle du maître. Jamais il ne leur était donné de s'élever par soi-même.

FUSTEL DE COULANGES.

(1) Voyez surtout Salvien; mais comparez à Salvien les autres sermonnaires du temps, dont les couleurs sont beaucoup moins sombres. Gardons-nous bien de juger toute une génération d'après deux phrases d'un sermon ou d'un pamphlet; car, à ce compte, il n'y aurait aucune génération qui ne méritât le mépris.

ÉTAT POLITIQUE ET MORAL

DE LA GRÈCE

AVANT LA DOMINATION MACÉDONIENNE

Il y a pour la Grèce deux dates fatales : l'une, où l'Asie entière descendit sur elle avec les millions d'hommes de Xerxès; l'autre, quand Philippe, père d'Alexandre, devint roi de Macédoine. A la première, elle paraissait perdue, et elle triompha; à la seconde, elle paraissait n'avoir rien à craindre, et elle perdit tout.

I.

Au milieu, en effet, du IVe siècle avant notre ère, la Grèce semblait avoir devant elle un long avenir. Quels dangers l'œil le plus perçant pouvait-il découvrir pour elle? A l'orient, la Perse se débattait dans cette longue agonie des états orientaux, si peu vivans et pourtant si lents à mourir d'eux-mêmes. A l'occident, les Romains en étaient encore à rebâtir leur ville brûlée naguère par les Gaulois. Du nord, que redouter? Le Thessalien Jason était mort et avec lui ses grands desseins. Quant à la Macédoine, si troublée et depuis tant de siècles impuissante, prophète bien moqué eût été celui qui eût prédit sa fortune prochaine : « Lorsque mon père devint votre roi, dira un jour Alexandre aux Macédoniens, vous étiez pauvres, errans, couverts de peaux de bêtes et gardant les moutons sur les

montagnes, ou combattant misérablement, pour les défendre, contre les Illyriens, les Thraces et les Triballes. Il vous a donné l'habit de soldat; il vous a fait descendre dans la plaine et vous a appris à combattre les barbares à armes égales. » En vérité, Démosthène ne se fera pas trop d'illusion en croyant que la liberté hellénique pouvait être défendue contre de tels voisins.

Un ami de la Grèce eût donc, à cette heure, vu sans effroi finir la sanglante expérience qui s'était poursuivie depuis trois ou quatre générations. Les Grecs, ne pouvant s'unir, semblaient du moins être arrivés à des conditions générales d'existence plus équitables et meilleures. Il n'y avait plus de peuple dominant sur un autre peuple, par conséquent plus de maîtres et de sujets; mais il y avait moins de morcellement. Beaucoup de petits états avaient disparu au sein de confédérations qui maintenant couvraient des provinces entières; moyen plus sûr et moins contraire aux tendances impérieuses de l'esprit grec d'arriver, un jour peut-être, par l'union des ligues provinciales, à une confédération de tout le corps hellénique. En outre, ces ligues sont faites à des conditions plus justes. Tous les alliés d'Athènes, les plus faibles comme les plus puissans, ont une voix au congrès général, et tous les membres de la confédération d'Arcadie, comme ceux de la ligue achéenne, ont des droits égaux. Dans la nouvelle alliance entre Lacédémone et plusieurs peuples du Péloponnèse, il est convenu que chaque état commandera sur son territoire.

Une des grandes iniquités de Lacédémone, l'ilotisme des Messéniens, était réparée : Messène était indépendante, et Sparte enfermée dans sa vallée de l'Eurotas. L'Arcadie, renonçant à ses antiques divisions, avait réuni trente de ses villages dans la grande cité, *Mégalopolis*, et formé un état capable de tenir en bride l'ambition spartiate, en couvrant contre elle le reste du Péloponnèse. Corinthe, fatiguée de ces guerres qui la ruinaient, n'aspirait qu'à la paix, au commerce, au plaisir. Argos, naguère souillée de sang, voyait au moins les factions s'apaiser et lui donner quelque répit. Les Achéens renouaient leur vieille fédération avec des idées d'égalité et de justice qui leur vaudront l'honneur d'être les derniers survivans de la Grèce. La ligue béotienne obéissait à Thèbes, mais maintenant sans trop de contrainte. Athènes enfin avait relevé son commerce avec sa marine militaire, et ramené à elle ses anciens alliés par la sagesse de sa conduite.

Qui empêchait ces états rentrés dans leurs limites de vivre en paix, après s'être mutuellement convaincus d'impuissance dès qu'ils voulaient en sortir? Pourquoi ne seraient-ils pas redevenus ce qu'ils avaient été, un siècle plus tôt, chacun un foyer de lumière? Malgré tant de combats, ils n'avaient pas beaucoup perdu de leur

population, et rien de leur activité physique ou intellectuelle. Leurs soldats étaient toujours les meilleurs soldats du monde, car la légion romaine n'avait pas fait ses preuves, ni la phalange macédonienne. Leurs savans, leurs artistes étaient nombreux. Pour l'art, pour la philosophie, pour l'éloquence, ce qu'on a appelé le siècle de Périclès continuait.

Phidias, Polyclète, Zeuxis, Parrhasios, étaient morts, et, entre les mains de leurs successeurs, l'art se transforme et fléchit. Déjà dans la frise du temple d'Apollon Epikourios, près de Phigalie, Iktinos avait donné à ses figures plus d'expression et de vivacité que n'en ont les groupes du Parthénon. Une génération s'écoule, et voici que la passion anime le marbre, comme elle avait agité déjà les tragédies d'Euripide. Dionysos ressent l'ivresse qu'il inspire, Aphrodite la volupté qu'elle promet; le style, moins sévère, est plus humain, et le mouvement de la vie remplace la calme sérénité des dieux de Phidias.

La sculpture est sur la route qui conduira les artistes à composer des statues iconiques et à subordonner trop souvent l'art à la vérité vulgaire. Par la recherche du détail, l'excès du fini et une exactitude trop servile, on perdra le sentiment de la beauté idéale. Lucien exprime cette tendance en disant d'un artiste de ce temps, Démétrios, qu'il n'était plus un faiseur de dieux, mais un faiseur d'hommes, οὐ θεοποίος τις, ἀλλ' ἀνθρωποποίος ὤν. Ou bien l'on tendra au tragique, au gigantesque, et l'on construira des colosses de bronze qui seront des prodiges d'industrie. Charès de Lindos édifiera, vers 280, le colosse de Rhodes; Lysippe, un Jupiter haut de 40 coudées ($18^{m},15$). Dans quelques années, Démocratès offrira à Alexandre de tailler l'Athos en statue, une des mains portant une ville, l'autre laissant échapper un torrent qui retomberait en puissantes cascades. Le héros eut plus de goût que l'artiste, il refusa. A chacun son œuvre; que l'homme laisse à Dieu ses montagnes.

Mais avant que les artistes se préoccupassent de faire tragique, ce qui n'est pas le propre de la statuaire, il y eut pour l'art grec une période charmante, celle que remplit l'école de la grâce, qui se plut à donner aux dieux la jeunesse efféminée au lieu de la majesté olympique. Deux Athéniens, Scopas et Praxitèle, qui en furent les chefs, créèrent le type des Vénus pudiques et craintives, représentation de la femme bien plus que de la déesse. Les grands artistes du ve siècle ne montraient jamais la nudité féminine. Des critiques peut-être trop ingénieux ont même cru que, si Praxitèle, lorsqu'il sculpta son Aphrodite de Cnide, « au regard humide, » τὸ ὑγρόν, lui ôta tout voile, il avait du moins placé près d'elle un vase qui, rappelant le bain symbolique, éloignait l'idée profane par un sou-

venir de pureté religieuse. L'attrait de sa beauté fut toujours très vif, et il l'est encore jusque dans les imitations que nous en possédons. « L'Olympe, dit une épigramme de l'*Anthologie*, ne possède plus la déesse de Paphos; elle est descendue à Cnide; » et l'on conte que, Nicomède de Bithynie ayant offert aux Cnidiens de payer toutes leurs dettes en échange de leur Vénus, ils refusèrent.

Scopas n'eut pas les scrupules qu'on a prêtés peut-être à Praxitèle : dans le temple de Mégare, il entoura Aphrodite de trois statues, l'Amour, le Désir, la Persuasion. C'était bien le temps où l'on dit qu'une courtisane fameuse pour sa beauté, Phryné de Thespies, avait un rôle dans les fêtes d'Éleusis et sortait des flots en Vénus Anadyomène ; le temps aussi où la Grèce, ne redoutant plus le Mède et pas encore le Macédonien, demandait à l'art et à la vie toutes les grâces et toutes les voluptés.

De Praxitèle, nous avons les copies de l'Apollon Sauroctonos et de la Vénus de Cnide, pour laquelle Phryné posa devant l'artiste. Mais nous n'avons, semble-t-il, que des imitations éloignées de ses Éros, représentant l'éphèbe olympien, « qui vit parmi les fleurs, » et de son Satyre, à moins que le torse trouvé sur le Palatin n'en soit un fragment. On conte qu'il avait promis à Phryné une de ses œuvres. Pour savoir celle que le maître préférait, elle lui fit annoncer, un jour, que son atelier brûlait. « Sauvez, s'écria-t-il, l'Éros et le Satyre. » Elle prit le premier qui, de tout point, lui convenait, et elle le consacra dans un temple de Thespies. Deux des plus heureuses découvertes récemment faites sont des bas-reliefs trouvés à Mantinée, œuvre inspirée sans doute par Praxitèle, et son Hermès découvert à Olympie, à la place où Pausanias l'avait vu.

Praxitèle, et c'est son plus grand charme, ne dépassa point la grâce pour aller jusqu'à l'expression trop vive de la passion : ses personnages gardèrent la réserve et la mesure qui furent le caractère du génie grec à ses beaux jours. De Scopas, il ne nous reste rien ou peu de chose, à moins que la Vénus de Milo ne soit de lui : dans ce cas, il serait un des premiers sculpteurs de la Grèce, et il devrait être mis à côté de Phidias. Il semble que l'Apollon du musée Pio-Clementino soit une copie de son Apollon citharède à qui Auguste éleva un temple dans sa demeure du Palatin. Ce n'était pas le dieu superbe qui tue le serpent Python, et qu'à Rome, autour de l'empereur, on pouvait honorer comme le destructeur des monstres de la guerre civile, mais le dieu des arts et de l'harmonie, celui qui conduit le chœur des Muses, et dont Auguste fit le symbole de la *Paix romaine* qu'il voulait assurer au monde. L'Apollon du Belvédère passe pour être, sinon de Scopas, du moins de son école. Pline regardait comme le chef-

d'œuvre de cet artiste Achille conduit à l'île de Leucé par les Néréides. La Néréide de Florence, portée par un hippocampe, est-elle un reste ou une copie partielle de ce groupe fameux? Vers 350, Scopas fut chargé de sculpter la face orientale de la frise du tombeau de Mausole. Architecte en même temps que statuaire, il reconstruisit à Tégée le temple d'Athéna-Aléa, dont l'enceinte extérieure était bordée de colonnes ioniques et l'intérieur décoré de deux ordres superposés, le dorique et le corinthien. Peut-être travailla-t-il aussi au temple d'Éphèse qu'Érostrate avait brûlé en 356.

De qui est le groupe des Niobides? De Scopas ou de Praxitèle? Ils peuvent le revendiquer tous deux.

Pamphile florissait de leur temps; Euphranor et Nicias un peu plus tard, et tous trois étaient peintres. Naturellement, nous ne connaissons d'eux que la liste de leurs tableaux donnée par Pline. Mais Euphranor était aussi sculpteur. Le Vatican possède une copie de son Pâris, et la galerie de Florence un bas-relief qui représente peut-être son groupe de Latone, Apollon et Diane. Son Apollon Patroos, ou protecteur de la race ionienne, était une des nombreuses décorations du Céramique d'Athènes; on croit en avoir l'imitation dans une figure sculptée sur un autel.

Apelles allait porter la peinture au plus haut degré de perfection que l'antiquité lui ait donnée, et Lysippe mériter qu'Alexandre ne permît qu'à lui seul de reproduire avec le bronze sa royale image. Il ne nous reste malheureusement aucune œuvre authentique de ce grand sculpteur, excepté peut-être l'Hercule Ἐπιτραπέσιος, dont le torse serait au Louvre et dont l'École des Beaux-Arts possède une restauration. On croit aussi que l'Hercule Farnèse est la reproduction d'une de ses œuvres. Il continuait Scopas, mais en donnant à ses figures une vie plus énergique, avec une fidélité matérielle poussée trop loin. Properce marque bien le caractère de son talent dans ce vers :

Gloria Lysippost animosa effingere signa.

D'autre part, Pline dit que ses figures étaient plus élancées, ses têtes plus petites qu'on ne les faisait d'ordinaire. C'est ce que l'on peut constater aussi chez Michel-Ange. L'un et l'autre, pour arriver à plus d'élégance, donnaient au corps dix longueurs de tête, ce qui faisait manquer l'effet cherché, témoin le *Pensieroso* de Florence, dont le cou est trop long et la tête trop petite. Sous d'autres rapports, Lysippe peut aussi être rapproché de Michel-Ange. Notons à ce propos que, si le grand Buonarotti a été le contemporain de Raphaël, Lysippe le fut presque de Praxitèle, et qu'aux deux époques vivaient à côté l'une de l'autre l'école de la grâce et celle de

la force. Pour l'art grec, celle-ci aura sa plus haute expression dans les bas-reliefs de Pergame.

De Phidias à Lysippe, nous avons suivi, pour la statuaire, une marche descendante; d'abord la majesté sereine des dieux, puis la beauté sensuelle, enfin la force que représente cet Hercule Farnèse, à la tête si petite, aux épaules si larges et à la puissante musculature. Pour l'architecture, ce siècle est celui du plus brillant essor de l'art ionique. Les temples de Priène et celui d'Apollon Didyméen, dont il nous reste de magnifiques débris, sont de cette époque.

L'art accuse donc certains changemens de caractère; on ne voit pas encore les symptômes de défaillance.

II.

L'éloquence et la philosophie arrivent au point le plus élevé qu'elles puissent atteindre. Lysias, Isocrate, Isée, écrivent pour les plaideurs des discours qui, tout en appartenant à un genre secondaire, révèlent l'élégance du dialecte attique, et la tribune d'Athènes retentit des accens passionnés et virils de Démosthène, de Lycurgue, d'Hypéridès et d'Hégésippos. Eschine y apporte la souplesse de son esprit; Phocion sa vertu.

Mais sortons du Pnyx, descendons aux jardins d'Académos; voyez ces hommes venus de tous les pays et suspendus aux lèvres d'un disciple de Socrate; écoutez-le, c'est l'Homère de la philosophie et un des révélateurs de l'humanité, c'est Platon.

Les Grecs, qui aimaient les légendes, voile gracieux qu'ils se plaisaient à jeter sur l'histoire, contèrent que son vrai père était Apollon; qu'à son berceau les abeilles de l'Hymette avaient déposé leur miel sur ses lèvres, et que le jour où il fut conduit à Socrate, le philosophe vit un jeune cygne qui, s'élevant de l'autel de l'Amour, vint se reposer dans son sein, et prit ensuite son vol vers le ciel, avec un chant mélodieux qui charmait les divinités et les hommes. On savait bien ce que valaient ces beaux récits, mais on aimait à les répéter en témoignage d'admiration.

Platon tenait à ce qu'il y avait de plus noble dans Athènes; son père prétendait descendre de Codrus et sa mère de Solon. Il entreprit d'abord un poème épique, mais renonça aux vers pour la philosophie; je crois qu'il resta poète bien plus qu'il ne le pensait.

Après la mort de Socrate, ses disciples dispersés avaient fondé plusieurs écoles : Euclide, celle de Mégare, si justement nommée « la disputeuse, » qui revint à la métaphysique que le maître avait dédaignée, et, par sa confiance absolue dans la logique, par

son mépris pour les perceptions des sens, prépara les voies aux pyrrhoniens ; Aristippe, le précurseur d'Épicure, celle de Cyrène, qui proposa pour but à l'homme le bonheur, en l'y conduisant par le plaisir, au lieu de l'y mener, comme Socrate, par la vertu ; Antisthène, enfin, l'école cynique, qui, par une exagération mauvaise de la simplicité socratique, méconnut la raison pour revenir à ce qu'elle appelait la nature, et sacrifia la société et toutes ses lois, en estimant que les bienséances étaient des préjugés, qu'il n'y avait de laid que le vice, de beau que la vertu sans pudeur. C'eût été priver la Grèce de ses plus précieuses qualités : la poésie, l'art, l'éloquence, et lui donner, au lieu de citoyens actifs, des moines déguenillés laissant passer un frivole orgueil à travers les trous de leur manteau.

De ces philosophes, Platon fut le plus grand par son talent littéraire, qui dépasse celui de tous les autres, et par sa doctrine, d'où tant de systèmes sont sortis. Après la catastrophe qui dispersa les disciples de Socrate, il voyagea dans la Grande-Grèce, la Sicile, la Cyrénaïque et l'Égypte, étudiant toutes les écoles, interrogeant tous les sages ou ceux qui croyaient l'être, même les prêtres d'Égypte, qui lui contèrent le grand naufrage du continent atlantique et lui dirent, dans l'orgueil de leur civilisation cinquante fois séculaire : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfans. » De retour à Athènes, il ouvrit, vers 388, l'école fameuse de l'Académie, où il enseigna quarante ans. Il avait pris une route plus large et plus haute, mais aussi plus dangereuse, que celle de son maître. Si, comme Socrate, il étudia l'âme humaine, cette connaissance ne fut pour lui que le point de départ d'un système qui, sortant du ferme terrain de la conscience, prétendit s'élever par la dialectique et l'imagination jusqu'à la connaissance de tous les êtres et de la divinité, leur principe commun.

Nous n'avons à parler ici ni de la trinité platonicienne : Dieu qui ne crée pas le monde, mais qui l'organise; la matière qui reçoit de lui le germe de tout bien et de toute vie; le monde, fils (τόκος) des deux autres principes ; — ni des trois âmes qu'il attribue à l'homme, dont l'une, la raisonnable, survit au corps, avec le souvenir du passé, soit pour le châtiment, soit pour la récompense, ou est envoyée, sans mémoire de la vie antérieure, dans un autre corps pour une seconde épreuve ; — ni des deux espèces d'amour : l'un sensuel et grossier, la Vénus vulgaire ; l'autre, la Vénus céleste, principe des instincts supérieurs de l'humanité, qui, à travers la beauté extérieure, voit la beauté morale et fait la divine harmonie du monde « en donnant la paix aux hommes, le calme à la mer, le silence au vent, le sommeil à la douleur. » C'est de la doctrine

platonicienne qu'est née l'allégorie charmante de Psyché, ou de l'âme humaine, qui, purifiée par l'amour et la douleur, finit par jouir de toutes les béatitudes.

Encore moins parlerons-nous de sa théorie fameuse des idées ou des types éternels des êtres qui résident en Dieu, leur substance commune. L'œil ne peut les apercevoir, mais ils se révèlent à l'intelligence. Quand Phidias représenta Jupiter et Minerve, il ne copia pas un modèle vivant, il avait en son esprit une image incomparable de beauté; de même concevons-nous l'image de la parfaite éloquence, dont nos oreilles n'entendent qu'un écho lointain et affaibli. Ces formes des choses sont les idées, ἰδέαι. Conçues par la raison, elles sont de tous les temps, tandis que le reste naît, change, s'écoule et disparaît.

Chaque objet a donc, au-dessus de la nature phénoménale où tout est dans un flux perpétuel, sa forme suprême dont il faut sans cesse se rapprocher. Dans notre prison de la terre, dans cet antre ténébreux où nos préjugés nous enveloppent de tant de liens, nous voyons des ombres qui passent; c'est le monde que nous prenons pour une réalité. A suivre ses changemens perpétuels, l'âme se trouble et chancelle, comme prise d'ivresse, ὥσπερ μεθύουσα. Mais que tombent les chaînes du captif, qu'il sorte de l'antre obscur, alors, échappant à la corruption du corps, il se porte vers ce qui est pur, éternel; il sépare la vérité de l'illusion; il a la sagesse et il s'approche de l'éblouissante lumière où l'âme contemplera ce qui possède la réelle existence, τὰ ὄντως ὄντα, les idées, types éternels du vrai, du beau et du bien (1).

Je n'ai pas à rechercher ce que vaut philosophiquement cette théorie des Idées, d'où l'on a tiré la magnifique et féconde formule : le Beau est la splendeur du Bien et du Vrai. Mais faire du devoir le principe de la morale; proclamer dogmatiquement la Providence divine et l'immortalité de l'âme, que les mystères n'avaient enseignées que d'une manière poétique; enfin placer en Dieu toutes les perfections et donner pour but à notre activité morale la ressemblance avec lui, de sorte que la vertu ne fut que l'obéissance aux préceptes divins (2), c'était proposer à l'homme la recherche constante d'une perfection idéale. Aussi, tant qu'il existera des esprits élevés, il y aura des disciples pour le maître de qui l'âme a reçu des ailes.

(1) Au VIIe livre de la *République*. Pour Platon, la Beauté, la Proportion et la Vérité sont les trois faces du Bien, et ce Bien, c'est Dieu même : toutes les beautés terrestres ne sont que le reflet de la pensée divine.

(2) Au IVe livre des *Lois*. En ce même livre, il dit que Dieu est la juste mesure de toute chose, contrairement à Protagoras, qui avait mis cette mesure dans l'homme.

Platon, dans le *Phédon*, appelle l'homme un animal religieux : sa philosophie est faite pour répondre à cette définition. Sans cesse il revient sur la nécessité de regarder en haut, et il exprime cette pensée avec une variété infinie d'images. « Comme le dieu Glaucos, dont on ne reconnaît plus la divinité lorsqu'il sort des ondes la tête défigurée par les herbes marines qui la couvrent, l'âme humaine est souillée par les immondices du corps. Qu'elle se détache donc de son geôlier par la vertu et par l'intelligence du bien absolu. » — « Par là, dit-il, à la fin de sa *République*, nous serons en paix avec nous-mêmes et avec les dieux; et après avoir remporté sur la terre le prix destiné à la vertu, semblables à des athlètes victorieux qu'on mène au triomphe, nous serons encore couronnés là-haut. »

Avec cette espérance, il fait bon marché des misères de la vie; il va même jusqu'à souhaiter de les quitter au plus vite. Le Grec aimait « la douce lumière du jour » et toutes les joies de l'existence; Platon soulève déjà le linceul dont la religion de la mort enveloppera l'humanité. Selon lui, les sages doivent mépriser les choses de la terre et aspirer à la séparation de l'âme et du corps, comme à la délivrance (1). Cependant, s'il veut que, par ce dédain des biens périssables, on se rende digne de contempler un jour Dieu et la vérité, il ne conseille pas l'anéantissement dans l'amour divin. La vie, au contraire, doit être active, laborieuse, et pour que la mort ne cause aucun effroi, il faut avoir décoré son âme de la parure qui lui est propre : la pensée et la science. Ces deux mots sont aussi ceux de la civilisation moderne, mais dans un autre sens que celui où Platon les prenait lorsqu'il faisait de la vertu la conséquence de la science, sans montrer, comme Aristote le lui reproche, le lien qui doit unir le bien reconnu à la volonté de l'accomplir.

Pour Platon, les connaissances qui proviennent des sens nous apprennent seulement ce qui *passe* et ne sont qu'affaire d'opinion. La science véritable est celle qui enseigne ce qui *doit exister*, et révèle l'Être en soi, l'Être nécessaire. Comment arriver à cette science suprême? Par la dialectique et l'exaltation de toutes les facultés de l'âme, ou l'enthousiasme. Ce sont deux forces puissantes qui peuvent aussi conduire par des chemins divers, et à l'aide de beaucoup de subtilités, sur des pentes périlleuses. Platon avait donc repris les spéculations métaphysiques, « ces discours

(1) Διὸ καὶ πειρᾶσθαι χρὴ ἐνθένδε ἐκεῖσε φεύγειν ὅτι τάχιστα. (*Théétète*, XXV, édit. Didot, t. I, p. 150.) Toutefois, dans le *Phédon* et le *Gorgias*, il regarde le suicide comme un sacrilège, une offense envers la divinité.

nus, » comme les appelait un des interlocuteurs du *Théétète*, et que Socrate n'aimait point. Il rendait à l'imagination les droits que son maître lui avait déniés, et il expia cette imprudence, à la fois téméraire et heureuse, en employant tour à tour l'or pur et le plomb vil dans l'édifice qu'il éleva.

Ce grand semeur d'idées en jeta dans toutes les directions, si bien que de son école sortiront les doctrines les plus différentes : le spiritualisme de la première Académie, le scepticisme de la seconde, ce qu'on pourrait appeler le probabilisme de la troisième, et, pour finir, le mysticisme des alexandrins, qui se propagera dans le christianisme. Zénon même n'est pas sans avoir trouvé dans l'œuvre platonicienne quelques élémens du stoïcisme. Il serait donc possible de dire que toutes les écoles grecques, l'épicuréisme excepté, sont les filles plus ou moins légitimes de la doctrine platonicienne, comme du christianisme sont nées les mille sectes dont il a couvert le monde. Mais il faut un arbre bien robuste et une sève bien riche pour porter et nourrir tant de rameaux différens.

Dans son ambition de tout embrasser : Dieu, l'homme, la nature, Platon retourna aux études physiques que Socrate condamnait, et il écrivit le *Timée*, le premier essai qui nous reste d'une philosophie de la nature, puisque les ouvrages d'Empédocle et d'Héraclite sont perdus, mais il ne s'y enferme pas. Il voit l'ordre établi dans l'univers, et de cette pensée il tire le grand argument des spiritualistes de tous les temps, en faisant du *Cosmos* l'œuvre d'un Dieu bon et d'une Providence qui conserve l'harmonie générale et soutient l'homme dans ses efforts vers le bien.

Nous avons noté les doutes de Socrate (1); on pourrait marquer aussi pour Platon, au milieu d'affirmations très résolues, des hésitations singulières, et montrer que sur les questions fondamentales il a plus d'espérance que de certitude. Dans le *Phédon*, qu'il composa peut-être assez longtemps après la mort de son maître, se trouvent ces paroles : « Comme toi, Socrate, dit un des interlocuteurs, je crois que, pour ce qui se passe après la mort, il est impossible ou du moins très difficile d'arriver à la vérité; » et ailleurs, à propos de l'immortalité de l'âme : « Y croire, c'est un beau risque à courir, mais l'espérance est grande. » Dans les *Lois*, ouvrage de son extrême vieillesse et sa dernière pensée, il écrivit encore : « Figurons-nous que nous sommes une machine animée, sortie de la main des dieux, soit qu'ils l'aient faite pour s'amuser ou qu'ils aient eu quelque dessein sérieux, car nous n'en savons rien. » Ces questions, en effet, par leur nature même, ne peuvent

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

recevoir une solution positive comme un théorème de géométrie. Ensuite, Platon est un poète qui s'occupe de philosophie ; qui imagine autant qu'il raisonne ; qui, enfin, garde la liberté de l'art et du génie, tout en cherchant à établir des enchaînemens logiques pour constituer une science. Et cependant, quoiqu'il ne soit pas toujours d'accord avec lui-même, il est resté, par l'ensemble de sa doctrine, le philosophe de l'idéal et de l'espérance.

En politique sociale, il réunit aussi les contraires. L'immortel rêveur est dans la vérité quand il plane au-dessus de ce monde pour chercher en un Dieu éternel et réunissant toutes les perfections les principes de la morale individuelle et publique qui le mènent jusqu'à la pensée d'améliorer le coupable tout en le punissant. Mais il descend au-dessous du plus vulgaire législateur, quand il veut donner un corps à ses conceptions. Disciple à la fois de Socrate et de Lycurgue, il emporte, d'un sublime effort, l'âme au pied de l'éternelle justice, et, pour exiger d'elle plus que sa nature ne peut fournir, il la laisse retomber au milieu des souillures d'une vie où toutes les conditions de l'ordre social sont renversées. Il donne à la conscience son rang, au-dessus de toutes les vicissitudes, et à l'âme l'immortalité; il voit le bonheur dans la vertu, même bafouée et clouée sur la croix; il voit le malheur dans le crime, même heureux et honoré; il est chrétien dans sa morale, j'allais dire dans son dogme, avant le christianisme; et sa *république* est, comme celle d'Aristophane, bâtie dans les nuages, avec cette différence que celle du poète est une amusante satire qui ne trompe personne, tandis que celle du philosophe présente le monstrueux assemblage d'existences et de lois contre nature : la promiscuité des biens, des enfans et des femmes; la mort des nouveau-nés contrefaits ou dépassant le chiffre immuable des citoyens; l'esclavage consacré et le système des castes établi, avec la censure pour les écrits et l'instruction restreinte, les enfans menés à la guerre « pour qu'on leur fasse en quelque sorte goûter le sang, comme on fait aux jeunes chiens de meute; » et la cité fermée aux étrangers, aux poètes dramatiques, à Sophocle, à Eschyle, à Hésiode, même à Homère. Il cite le divin aveugle devant le juge de sa république, il l'accuse, le condamne; et rompant sans retour, mais douloureusement, avec le poète bien-aimé, il répand sur lui des parfums, il orne sa tête de bandelettes, et le reconduit hors des portes comme un corrupteur de l'état. Il proclame Dieu, sa providence, sa bonté infinie; mais cette bonté, il l'offense, et l'élève de Socrate justifie la mort de son maître quand il reconnaît à l'autorité publique le droit de bannir celui qui n'aurait pas sur Dieu la même opinion que le gouvernement. Mais ne lui reprochons pas

trop cette intolérance qui a régné si longtemps chez nous comme maxime d'état. Montesquieu et Rousseau pensaient, à cet égard, comme Platon, et aujourd'hui encore certains esprits pensent comme eux (1).

L'histoire, qui ne doit avoir de complaisance pour personne, pas même pour les plus beaux esprits, est bien contrainte de constater que, si Platon engagea la morale dans les voies où nous cherchons à la faire avancer, il fut dans sa *République* un triste législateur, et dans sa vie politique un assez mauvais citoyen. Riche, et de noble origine, il avait sa place dans le parti des grands, et nous savons qu'il fut l'ami de Denys le Jeune, le tyran de Syracuse. Sa naissance, ses relations, surtout son génie fait de grâce, et sa pensée qui cherchait toujours à monter plus haut, l'empêchaient de descendre aux soins vulgaires dont l'agora s'occupait. Il ne comprit ni le développement historique d'Athènes, ni les efforts de ses plus grands hommes pour assurer sa puissance maritime. Comme tous les socratiques, il était contraire aux institutions démocratiques qui ruinaient les grands par les liturgies et enrichissaient les petits par le commerce. Les fières doctrines de Platon entretenaient donc l'irritation contre un gouvernement qui établissait l'égalité « entre les lièvres et les lions. » — « Qu'est-il besoin, dit Socrate, dans le *Théétète* (2), de parler de ceux qui ne s'appliquent que légèrement à la philosophie? Le vrai philosophe ne connaît, dès sa jeunesse, ni le chemin de la place publique, ni celui des tribunaux et du sénat. Il ne voit ni n'entend les lois et les décrets. Il ne songe ni aux factions, ni aux candidatures pour les charges publiques. Son corps vit et habite dans la ville, mais son esprit regarde tous ces soucis comme indignes. Son affaire à lui est de s'élever jusqu'au ciel pour y contempler le cours des astres, et d'étudier la nature des êtres qui sont loin de lui. » Peu importe que la multitude méprise et insulte le philosophe. « Détaché des soins terrestres, il ne s'occupe que de ce qui est divin, et ceux qui le traitent d'insensé ne voient pas qu'il a reçu l'inspiration d'en haut (3). »

(1) Montesquieu : « Je n'ai point dit qu'il ne fallait pas punir l'hérésie; je dis qu'il faut être très circonspect à la punir. » (*Esprit des lois*, XII, 5.) Rousseau : « Il est du devoir du citoyen d'admettre le dogme et le culte prescrits par la loi,.. et il appartient, en chaque pays, au seul souverain de la fixer. » (Cf. Edme Champion, *Esprit de la Révolution française*, 1887) Kant, qui est mort en 1804, fut lui-même inquiété pour sa *Critique de la religion*.

(2) XXIV, p. 133.

(3) *Phèdre*, XXIX, t. I, p. 714. Il répète à peu près la même chose dans la *République*, liv. VII, t. II, p. 126. Voyez, au liv. VI, p. 113, ses dures paroles sur la folie de ceux

Philosophie hautaine qui conduit à n'avoir plus d'intérêts communs avec ses concitoyens, c'est-à-dire à n'avoir plus de patrie ; qui, oubliant les joies de la paternité, parle sans colère des amours équivoques du *Phèdre* et du *Banquet* (1) ; qui, enfin, à force d'élever l'âme au-dessus des réalités passagères, sacrifie une partie de la nature humaine, celle où résident les pures voluptés que donnent la poésie et l'art. Pour celui qui étudie les transformations de la pensée, Platon est un puissant initiateur. Pour l'historien qui s'attache au destin de la cité, surtout quand cette cité s'appelle Athènes, l'indifférence de ces philosophes, dont l'esprit est toujours tendu au sublime, et qui passent au milieu des hommes comme s'ils ne les voyaient pas, lui semble une désertion de devoirs impérieux. Aussi ne s'étonne-t-il pas qu'ils écrivent, lorsqu'ils s'abaissent aux choses de la terre, de si étranges choses sur l'organisation des états, et il ne reproche pas bien vivement à Isocrate d'avoir tourné en dérision « les républiques écloses dans le cerveau des philosophes. »

Platon a dit dans sa *Politique* que, pour être heureux, les peuples devraient être gouvernés par des philosophes : ce mot rend bien l'esprit théocratique des hommes qui avaient remplacé, pour la Grèce, les castes sacerdotales de l'Orient. Mais Rousseau nous a montré que cette prétention n'est pas plus justifiée aujourd'hui qu'il y a vingt-trois siècles. La politique étant la science du relatif, non celle de l'absolu, et sa méthode, l'observation des faits sous la règle suprême de la justice, se combine mal avec les conceptions *a priori* qui font l'utopiste ou le sectaire. A notre tour, il faut traiter Platon comme lui-même traita Homère : le couronner de fleurs, répandre les parfums sur sa tête et le conduire hors de la cité dont il ne comprend pas les conditions d'existence. Un communisme idéalisé, un despotisme légal et vertueux, une théocratie philosophique, bien que ces mots jurent à coté l'un de l'autre, et les aberrations les plus étranges, parce qu'il confond l'état et la famille, voilà, en politique sociale, le dernier mot de l'homme qui fonda pourtant la philosophie spiritualiste et du théologien qui mérita l'admiration des pères de l'église.

qui s'occupent des affaires publiques. A vivre avec eux, le philosophe serait comme un homme tombé au milieu des bêtes féroces, ὥσπερ εἰς θηρία ἄνθρωπος ἐμπεσών.

(1) Mais il faut ajouter que, dans ces deux dialogues, Platon élève bien au-dessus de l'amour vulgaire la passion qu'il faut avoir pour la beauté idéale, laquelle est en Dieu. La contemplation de la beauté éternelle est la conclusion du *Banquet*. Au VIIe livre des *Lois*, le dernier de ses écrits, il condamne énergiquement ce qu'on a appelé le *vice grec*, si commun dans les villes helléniques que la loi de Gortyne édicte la même peine contre la violence, quel que soit le sexe de la victime.

Que de paroles chrétiennes, dans la bouche de ce païen, qui ont préparé le triomphe de la nouvelle loi, en établissant un passage facile entre elle et sa philosophie! Les premiers pères de l'église sont des platoniciens, et ils pouvaient lire dans le *Phédon* ce qu'ils ont lu dans les *Écritures* sur la nécessité d'une révélation d'en-haut pour arriver à la certitude absolue. Lorsque Platon dit, dans le *Criton :* « Ne rendez pas injure pour injure ; » dans le *Gorgias :* « Mieux vaut souffrir une injustice que de la commettre ; » et qu'à la fin du *Sophiste*, il donne une démonstration de l'existence de Dieu que l'évêque d'Hippone lui a empruntée, il est dans le pur esprit de l'évangile ; et n'est-ce pas la doctrine augustinienne de la grâce qui se trouve dans ce texte du *Ménon :* « La vertu ne s'enseigne pas, c'est un don de Dieu ? » Dans le juste qu'il montre chargé de chaînes, battu de verges, déchiré par la torture, attaché à l'arbre de malheur, et dépouillé de tout excepté sa justice, les pères ont cru voir la figure prophétique de Jésus (1). Enfin, il demande, pour le pécheur, le repentir, même l'expiation ; et quelle différence y a-t-il entre la suprême récompense de l'orthodoxie chrétienne et celle que Platon réserve aux bienheureux : la vue claire de la vérité, de la beauté éternelle et du bien absolu ?

Mais ces grandes créations philosophiques et religieuses sont fatales aux sociétés où elles se forment. Le christianisme a été un dissolvant pour l'empire romain, qui, durant deux siècles, avait donné la paix à la terre, et la philosophie a contribué à faire mourir la liberté grecque, de qui était né le siècle de Périclès. Il est vrai que si le présent meurt de ces enfantemens, l'avenir en vit. Athènes, même tombée dans la servitude, ne s'est-elle pas glorifiée de ces citoyens qui lui avaient été inutiles aux jours de sa puissance, et qui, au milieu de ses misères, la couronnaient d'une gloire immortelle ?

III.

Platon a rempli le monde grec de ses idées ; Aristote régnera sur le moyen âge et une partie des temps modernes. C'est pourquoi, dans une histoire générale de l'esprit hellénique et de son in-

(1) Gorgias, XXVIII, t. I, p. 345 et, au IIe livre de la *République*, t. II, p. 24... γυμνωτέος δὴ πάντων πλὴν δικαιοσύνης. Le Xe livre de ce traité fameux se termine par le récit que fait Her l'Arménien de ce qu'il a vu chez les morts. Platon n'est pas plus heureux qu'Homère et Virgile dans la description de la vie d'outre-tombe. Les tourmens sont variés, les plaisirs ne le sont pas, et il en sera ainsi dans toutes les descriptions du monde invisible. Du moins Platon affirme-t-il, dans ces pages, sa croyance au système des peines et des récompenses.

fluence sur les événemens contemporains, nous devons faire à ces deux illustres penseurs une part différente. Le Stagirite nous occupera moins que le poète théologien qui fut le précurseur du christianisme.

En 359, date où l'histoire nous a conduits, Platon était âgé de soixante-dix ans, mais il conservait la plénitude de son brillant génie, sa divine élégance et sa mélodieuse parole ; Aristote en avait vingt-cinq et n'avait encore rien écrit. Sa vie scientifique appartient donc, suivant la chronologie, à la période suivante; mais il est impossible de le séparer de Platon, quoiqu'il l'ait souvent combattu.

Il naquit, en 384, à Stagire, ville de la Chalcidique, et son père était un Asclépiade, médecin du roi de Macédoine, Amyntas II. Élevé à la cour de ce prince et ayant à peu près le même âge que Philippe, le plus jeune des fils d'Amyntas et son futur héritier, il se lia avec l'enfant royal d'une amitié que Philippe transmit à Alexandre. A dix-sept ans, il se rendit à Athènes, qui restait la commune patrie de tout ce qu'il se trouvait d'hommes distingués en Grèce. Durant vingt années, il y écouta Platon ou ses émules, et pendant treize années encore, de 335 à 323, il y enseigna. On serait donc autorisé à mettre son nom sur la liste des grands Athéniens. Car, si le hasard lui fit voir le jour sur les côtes de la Thrace, il est né à la pensée aux bords de l'Ilissus. A la mort du fondateur de l'Académie, il quitta Athènes, et, cinq ans après, il fut appelé par Philippe auprès d'Alexandre, alors âgé de treize ans. Le plan d'éducation qu'il arrêta était excellent et le serait encore aujourd'hui. Ce philosophe, l'homme le plus savant de la Grèce, enseigna d'abord à son élève les lettres étudiées dans les poètes et dans les orateurs ; puis la morale cherchée dans la tradition et dans la nature humaine; enfin, la politique éclairée par l'histoire et l'examen des constitutions de divers états. Les sciences naturelles, ou la terre et ses productions; la physiologie, ou l'homme et les êtres vivans; l'astronomie, ou le ciel et les mouvemens des astres, ne vinrent qu'en second lieu. Il avait compris qu'il fallait d'abord exercer la mémoire, le goût, le jugement, les facultés, en un mot, qui sont tout l'homme, et n'aborder les sciences, lesquelles sont des applications de l'esprit, qu'après avoir formé l'esprit même, et développé une force capable d'être utilisée dans toutes les conditions de la vie et dans toutes les recherches scientifiques.

Revenu à Athènes, en 352, il ouvrit son école du Lycée, à côté du temple d'Apollon Lycéios, dans un des gymnases de la ville que Pisistrate, Périclès et Lycurgue s'étaient plu à embellir. Il avait alors cinquante ans et toute la maturité de son génie ; durant treize

années, il fit deux leçons par jour : le matin sur les questions les plus difficiles, le soir sur des connaissances plus ordinaires, d'où l'on a conclu qu'il avait un double enseignement, secret pour les initiés, public pour les profanes, ce qui n'est point démontré. Comme il se promenait en parlant, on nomma ses élèves, du mot grec qui exprime cette habitude, les péripatéticiens.

Lorsque, après la mort du conquérant de l'Asie, il se produisit dans Athènes une violente réaction contre les Macédoniens, l'ami de Philippe et d'Alexandre fut accusé d'impiété, parce qu'il avait consacré un autel à sa première femme, comme Cicéron en dressera un à sa fille Tullia. « Afin, dit-il, d'épargner aux Athéniens un second attentat contre la philosophie, » il s'enfuit à Chalcis, où il mourut (août 322). Dans l'espace de quelques mois, la Grèce perdit les trois derniers de ses grands hommes : Alexandre, Démosthène et le Stagirite.

En quittant Athènes, Aristote laissa à Théophraste son école et ses livres. On sait la triste destinée de ceux-ci, ou du moins le récit que Strabon a fait de leur enfouissement dans une cave par un détenteur ignorant. C'est un Romain, le farouche Sylla, qui nous conserva ce que l'humidité et les vers en avaient laissé lorsqu'il les porta à Rome comme un butin de guerre. Au moyen âge, l'église condamna au feu certains de ses ouvrages : les Arabes sauvèrent ceux qui leur parvinrent (1), et un pape éclairé, Urbain V, les fit traduire. Alors le règne d'Aristote commença, et, en 1629, un arrêt du parlement de Paris défendit, sous peine de mort, d'attaquer son système. Aujourd'hui, il partage avec Platon l'admiration du monde.

De bonne heure, il avait montré l'activité prodigieuse qu'il conserva jusqu'à son dernier jour et qui faisait dire à Platon qu'avec lui, c'était le frein qu'il fallait et non l'éperon. Ce n'est qu'après 348 qu'il commença ses voyages et forma son recueil de cent cinquante-huit, d'autres disent de deux cent cinquante-cinq constitutions grecques et barbares. Nous avons perdu cet ouvrage ; mais il en tira sa *Politique*, qui donna à Montesquieu l'idée de l'*Esprit des lois*, grand monument fait de petites pièces. Il composa encore plus tard son *Histoire des animaux*, où l'on pourrait trouver la lutte pour l'existence, le *struggle for life* de Darwin. Il n'aurait pu accomplir une telle œuvre, sans l'amitié de deux rois et le secours d'Alexandre, qui lui donna, dit-on, 800 talens pour sa bibliothèque,

(1) Les Arabes les tirèrent d'une traduction syriaque, faite par des Juifs au ve ou vi^e siècle de notre ère, et les commentèrent dans leurs écoles. E. Renan, *Averroes*, p. 57.

et employa des milliers d'hommes à rechercher pour lui les plantes et les animaux de l'Asie. A l'avènement de Philippe, le colossal monument qu'Aristote devait élever à la science n'était pas debout, mais l'artiste était à l'œuvre dans les profondeurs de sa pensée. Venu après deux siècles d'efforts, faits par l'esprit grec pour pénétrer les secrets du monde physique et moral, Aristote rassembla tout en lui pour tout féconder. Il dressa l'inventaire des connaissances humaines, en porte d'un coup quelques-unes à leur perfectionnement et ne dédaigna pas l'étude des êtres les plus infimes, qui ont fait de nos jours, et de nos jours seulement, une si brillante fortune. « Dans les œuvres de la nature, dit-il, il y a toujours place pour l'admiration, et on peut leur appliquer à toutes sans exception le mot qu'on prête à Héraclite, répondant aux étrangers qui étaient venus pour s'entretenir avec lui. Comme ils le trouvèrent se chauffant au feu de sa cuisine : « Entrez sans crainte, entrez toujours, leur dit le philosophe, les dieux sont ici comme partout. »

L'*Histoire des animaux*, que Cuvier admirait et qu'il faut admirer encore (1), ouvre l'ère de la science véritable, c'est-à-dire de la vérité cherchée expérimentalement dans la nature, comme Socrate l'avait cherchée dans l'homme. Jusqu'alors, on avait deviné; Aristote observa. A ce grand livre se rattachent les traités sur les *Parties des animaux*, la *Génération* et la *Corruption*; sur la *Sensation et les choses sensibles*; sur la *Marche*, le *Mouvement des animaux* et l'*Ame*, ou plutôt le principe de vie qui réside dans la plante, l'animal et l'homme, chez qui elle s'élève à une intelligence presque divine. Il en écrivit bien d'autres sur les *Auscultations physiques*, les *Météorologiques*, le *Ciel*, où il eut le tort de ne pas accepter la doctrine pythagoricienne de la rotation de la terre. Mais il n'est donné à personne, quelque vaste que soit son génie, de devancer l'œuvre des siècles. Aussi, dans les traités d'Aristote se trouve-t-il des erreurs, qui toutefois étonnent moins que la rencontre qu'on y fait de vérités qui semblent d'hier et d'une science qui n'avait pas eu de précurseur... *proles sine matre creatam.*

On nous permettra de ne nommer aussi qu'en passant sa *Rhéto-*

(1) M. Milne-Edwards, dans le *Rapport* que je l'avais prié de faire, en 1867, sur les progrès récens des sciences zoologiques, dit encore de l'*Histoire des animaux* : « En lisant les écrits d'Aristote, on est étonné du nombre immense de faits qu'il lui a fallu constater, peser et comparer attentivement pour pouvoir établir plus d'une règle que les découvertes de vingt siècles n'ont pas renversée. » Dans son *Traité de la génération*, il a créé l'embryogénie, science qui a attendu jusqu'à la fin du XVIIe siècle pour attirer de nouveau l'attention des savans. (Cf. B. Saint-Hilaire, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales*, décembre 1886, p. 817 et suiv.) Aristote crut à la doctrine de la génération spontanée, mais cette doctrine n'a succombé que de nos jours; n'a-t-elle pas même encore quelques rares partisans?

rique et sa *Poétique*, même sa *Logique*, ou le fameux *Organon*, le grand instrument dont le moyen âge et une partie des temps modernes se sont tant servis. Quel homme que celui dont Kant et Hégel ont pu dire : « Depuis Aristote, la science de la pensée n'a fait ni un pas en avant ni un pas en arrière. »

Aristote embrassa donc, comme son maître, dans une théorie systématique, l'ensemble des choses, mais en sacrifiant moins que lui le réel à l'idéal. Il saisit puissamment le monde des faits contingens, et mérita, par la haute portée autant que par le caractère encyclopédique de ses ouvrages, d'être appelé, comme il l'est par les Arabes, le précepteur de l'intelligence humaine. Il fonda, après Hippocrate, la méthode d'observation, puissant agent de découvertes; mais il la soumit à la pensée qui analyse et compare, qui trouve les principes et proclame les conditions de la vie : ici simples, là compliquées, suivant que l'organisme se développe; fatales au dernier degré de l'échelle des êtres, libres et morales dans l'homme, mais dominées encore, dans cette sphère plus haute, par la cause première qui communique à l'univers le mouvement et la vie. Soit prudence, soit habitude de langage, lui aussi parle des dieux, mais sans vouloir discuter ce qu'il appelle des traditions fabuleuses. « Les substances incréées et impérissables, dit-il, sont hors de notre portée, et nous ne pouvons savoir d'elles que bien peu de choses, » ce qui, au fond, voulait dire que nous n'en savons rien.

Dans sa *Métaphysique*, il a écrit, en opposition au dieu du *Timée*, qui, pour Platon, est le grand architecte du monde, des paroles qu'on a trouvées fort belles, quand on a cru les comprendre. Les historiens, qui n'aiment pas à entrer dans ces obscures profondeurs, préfèrent des formules plus simples. Le dieu d'Aristote n'est pour eux qu'un premier moteur indifférent à l'homme, ne le soutenant point de sa providence et ne lui assurant pas une vie à venir récompensée ou punie. Le platonisme était presque une religion, et il a aidé à en faire une; Aristote se passe d'un dieu providentiel et de la vie future. Pour lui, l'âme, principe de la vie intellectuelle et physiologique, n'existe pas sans le corps; et aux habitudes de la contemplation sans fin de la souveraine intelligence, il préfère les ravissans plaisirs de la pensée savante. Il ferme donc ou voile les larges horizons que Platon avait ouverts. Pourtant, il reconnaît à la nature, qu'il appelle divine, une sorte d'action providentielle, puisqu'il déclare, dans le beau passage qui termine le premier livre des *Parties*, que toutes ses œuvres ont un but, et que jamais elle n'a rien fait en vain. Aussi voit-on dans la *Métaphysique* l'admiration profonde que lui causent les grands phénomènes de la terre et des cieux. Si la lettre à Alexandre était de lui, on y trouverait comme

un écho du texte biblique : *Cœli enarrant gloriam Dei*; Dieu est un, quoi qu'il produise. Sa puissance est infinie, sa beauté sans égale, sa volonté immuable, sa vie immortelle. Il siège au plus haut des cieux, en un lieu immobile, d'où il donne, comme il lui plaît, l'impulsion aux sphères célestes... Le monde est une grande cité dont Dieu est la loi suprême. De quelque nom qu'on l'appelle, Zeus, Nécessité, Destin, il est toujours lui, traversant le monde appuyé sur la justice qui l'accompagne, pour punir ceux qui transgressent sa loi. » Mais ces paroles sont-elles d'accord avec la doctrine?

Platon avait porté la morale très haut, trop haut peut-être, en établissant comme règle impérative l'imitation des perfections divines; heureusement, il l'avait ramenée à des proportions plus humaines quand il lui avait donné pour principe le Devoir, qui est le fond véritable. Aristote, à son tour, la mit trop près de la terre. Assigner pour but à la vie le Bonheur, εὐδαιμονία, était dangereux, malgré les précautions qu'il prit pour que ce fût la vertu qui, seule, y conduisît. Encore cette vertu est-elle profondément grecque, en ce sens qu'elle ne demande ni de contraindre la nature, ni de combattre la sensibilité; elle est celle du citoyen bien plus que celle de l'homme. Aussi impose-t-elle, comme conditions nécessaires, l'action et l'entendement, c'est-à-dire l'appréciation réfléchie de ce qu'il convient de faire, ἐνεργεία κατὰ λόγον, et elle reconnaît le libre arbitre ou le choix entre les déterminations contraires, ce qui suffisait pour les esprits sans spiritualité transcendante. Mais le bonheur se trouvant aussi dans la satisfaction donnée aux instincts les plus élevés de notre nature, il peut, comme le devoir, commander le dévoûment et le sacrifice, même celui de la vie, quoiqu'il n'y ait pas, à vraiment parler, de religion dans la morale d'Aristote. Sachons gré encore au Stagirite d'avoir qualifié le vice grec en des termes qu'il mérite; s'il l'admet, comme l'avortement des femmes, pour limiter le nombre des citoyens, il n'en parle pas avec la complaisance dont on usait autour de Platon, et il a défini l'homme un être sociable auquel il faut une famille, une patrie et l'humanité.

Dans son traité de la *Politique*, Aristote est bien supérieur à son maître, quoique, ici encore, il ne considère que l'*utile :* « L'état, dit-il en commençant son livre, est une association, et le lien de toute association est l'intérêt. » L'utile, en effet, poursuivi par des moyens honnêtes, doit être la grande préoccupation des gouvernemens. Sans doute, Aristote sacrifie trop, avec l'antiquité tout entière, l'individu à la société. Lui aussi limite le nombre des citoyens, conseille l'avortement et l'abandon des enfans nés chétifs. Il admet l'esclavage, fait alors universel et premier adoucissement au droit de la guerre, qui abandonnait au vainqueur les biens et la vie du vaincu;

mais, ne pouvant lui trouver un principe de légitimité, il l'établit sur l'inégalité des hommes, dont les uns sont destinés à servir, les autres à commander. Un mot du christianisme renversera cette thèse, et ce mot, Aristote le connaissait. « Il en est, dit-il, qui soutiennent que le pouvoir du maître sur l'esclave est contraire à la nature, la loi établissant seule la différence entre celui qui est libre et celui qui ne l'est pas. Or la nature fait les hommes égaux; donc l'esclavage est une injustice, puisqu'il résulte de la violence. » Malheureusement, Aristote, pour faire de la cité une communauté d'égaux, est conduit à réserver tout le travail des mains à ceux qu'il appelle « des instrumens animés dont on est propriétaire. » Cette erreur était un tribut qu'il payait à son temps. Du moins ne confond-il pas, comme Platon, l'état et la famille, doctrine funeste qui conduit à tous les despotismes, celui de la foule aussi bien que celui d'un tyran, parce qu'il suppose la cité toujours mineure, et, par conséquent, toujours en tutelle. Il fait bien sortir la société de la famille, mais il montre que, si le principe de l'une est l'autorité, le principe de l'autre est la liberté et l'égalité; dans la première, il trouve un pouvoir royal, celui du père; dans la seconde, un pouvoir républicain, celui du magistrat qui obéit à un mandat, alors même qu'il commande. Du reste, ce grand esprit ne pouvait s'enfermer dans un système étroit. Aristote admet tous les gouvernemens, les violens exceptés, car il avait déjà cette idée à laquelle tous ne sont pas arrivés, même aujourd'hui, qu'une question de gouvernement est avant tout une question de rapport, telle forme d'autorité publique pouvant convenir à un état, laquelle serait fatale à un autre. Il est remarquable que sa défense du principe que nous appelons le suffrage universel soit la meilleure qu'on puisse encore présenter, et qu'il ait pressenti, deux mille ans avant qu'il arrivât, le rôle important des classes moyennes : le gouvernement de ses préférences est celui qui fait la part à la fortune, au mérite et à la liberté, c'est-à-dire un gouvernement de transaction, où ces forces se tempèrent mutuellement.

Aristote était trop de son temps et de son pays pour ne pas appliquer à la politique ce que les Grecs avaient mis dans la littérature : la proportion, la mesure, τὸ μέσον, qui était pour lui, dans toute production d'art, la condition nécessaire de l'harmonie. Mais il savait aussi que des institutions qui respectent l'égalité politique, tout en faisant la part des inégalités naturelles, sont difficiles, moins à créer qu'à faire vivre. « Le gouvernement démocratique, dit-il, a de dangereux ennemis, les démagogues, qui le minent et le renversent, soit en calomniant les riches, soit en ameutant contre eux la classe qui n'a rien. On en peut citer mille exemples. A Cos, leurs perfides manœuvres provoquèrent un complot des riches, et

la démocratie fut abattue. A Rhodes, comme ils disposaient des finances, ils firent retirer l'indemnité due aux navarques (les riches), et ils leur infligèrent, par des poursuites judiciaires, des amendes qui les poussèrent au désespoir et à une révolution. A Héraclée encore, les démagogues entraînèrent la ruine du gouvernement démocratique. A Mégare, ils confisquèrent les biens d'un grand nombre de riches qui, chassés de la ville, y rentrèrent de vive force et établirent l'oligarchie ; même chose à Cumes, à Thèbes, après la bataille des Œnophytes. Parcourez l'histoire de la chute des démocraties, vous trouverez presque partout les démagogues décrétant des lois agraires, tourmentant les riches pour faire des largesses au peuple avec le bien de la classe aisée, qu'ils poursuivent d'accusations et forcent à conspirer. » — « Le régime démocratique, dit-il ailleurs, est de tous les gouvernemens le plus stable, à la condition que la classe moyenne ait la prépondérance. » Ces avertissemens n'ont prévenu aucune révolution ; mais il est bon de les trouver dans la bouche du plus profond penseur et de l'esprit le plus politique de l'antiquité.

A la différence de son maître, qui n'a que dédain pour la vie publique, Aristote veut que tous y prennent part : l'unique occupation des citoyens doit être, selon lui, le soin de l'état, et cette doctrine est plus patriotique que celle qui en éloigne, puisque l'indifférence politique fut pour ces petites cités une cause de mort.

Lorsque le froid et sévère logicien parle de la justice, qu'il met au-dessus de toutes les vertus comme étant la vraie fin de la politique, il s'élève jusqu'à la poésie : « Ni l'étoile du matin, dit-il, ni l'étoile du soir ne sont plus dignes d'admiration. » Et cet esprit de justice qui met l'ordre dans la cité, il le confond avec l'amitié, donnant ainsi pour fondement à la république l'affection réciproque de tous ses enfans. C'est qu'en lui l'homme valait le philosophe. Son testament, que Diogène Laërte nous a conservé, est un minutieux règlement de ses affaires domestiques, qui n'étonne point de sa part ; mais il témoigne aussi d'une vivacité de sentiment qu'on ne s'attendait pas à trouver dans ce génie austère.

Il est un titre particulier qu'Aristote possède à notre reconnaissance. Sa longue domination en France, se combinant avec la netteté logique du droit romain recueilli dans nos universités, a donné à l'esprit français ces habitudes de précision et de clarté qui ont assuré l'influence de notre littérature dans l'Europe moderne.

La pensée humaine suit encore, après vingt-deux siècles, les deux voies ouvertes par Platon et par le Stagirite : religieuse, morale et poétique avec l'un ; savante, rigoureuse et sévère avec

l'autre. Elle obéit à la puissante impulsion d'Aristote, lorsqu'elle veut pénétrer comme lui les mystères du monde physique et de l'âme humaine ; mais elle écoute aussi la voix du cygne mélodieux, et elle suit les nobles inspirations du spiritualisme platonicien.

IV.

Entre ces deux colosses de la pensée, il n'y a point de place pour Xénophon, qui avait timidement lutté contre « les hommes devenus amoureux des mystères d'Égypte, » et opposé son *Banquet* au *Banquet* de Platon, sa *Cyropédie* à la *République*, afin de prouver que la royauté vaut mieux que la démocratie. En un temps où celle-ci était encore le gouvernement de la Grèce entière, Sparte exceptée, l'ami de Cyrus et d'Agésilas avait montré dans l'*Hiéron*, si ce dialogue est de lui, que le pouvoir monarchique valait mieux que l'état populaire. Mais c'était un homme de bien, quoiqu'il ait eu des torts envers sa patrie, une âme pieuse qui croyait à une Providence toujours active, aux révélations envoyées d'en-haut, et qui, subordonnant la sagesse politique à la superstition, disait aux Athéniens, après leur avoir donné des conseils qu'il estimait excellens : « Avant tout, consultez sur ces réformes les oracles de Delphes et de Dodone pour savoir si les dieux les approuvent. »

Sa pensée et son style se tiennent dans une région moyenne, sans l'entraînement ni l'enthousiasme du génie. L'une a de l'honnêteté, l'autre de la douceur ; il ne faut pas leur demander davantage. Si Xénophon n'a rien fait pour la philosophie, quoiqu'il nous ait laissé dans l'*Apologie* et dans les *Mémoires* deux portraits de Socrate qui font aimer le héros du livre et l'historien, il a du moins enseigné la morale pratique, celle que tout le monde peut suivre, et cela vaut bien des rêves métaphysiques. Il a représenté la vertu comme le premier des biens et la condition du bonheur ; donné des préceptes pour la vie de tous les jours et pour toutes les conditions ; condamné les mauvais traitemens envers les esclaves, le désœuvrement intellectuel de la femme, les amusemens frivoles de la jeunesse et les subtils arrangemens de mots des sophistes, qui, dit-il, n'ont jamais rendu un homme meilleur. Xénophon ne peut être mis au nombre des grands hommes de la Grèce ; mais, dans un tel pays, la seconde place est encore très honorable.

Hippocrate, le précurseur d'Aristote dans la voie de l'observation scientifique, étant né en 460, appartient au *siècle de Périclès*. Mais sa vie se prolongea, sinon jusqu'en 357, du moins pendant de longues années du IVe siècle, ce qui le fit contemporain des grands esprits dont il vient d'être question. Le temps où la Grèce possé-

dait de tels hommes n'était donc pas une époque de défaillance intellectuelle. On trouve encore dans les œuvres d'un écrivain qui nous occupera plus loin, Isocrate, ces belles paroles : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas souffrir d'eux, et soyez à leur égard ce que vous souhaitez qu'ils soient pour eux. » Voilà même la charité chrétienne qui commence : « Il faut aimer les hommes, ajoute-t-il ; si nous n'aimons pas les êtres dont le sort nous est confié, hommes, animaux même, comment pourrons-nous les bien gouverner? »

V.

Où donc y avait-il décadence? En deux points, tous deux se touchant, et sans doute nés l'un de l'autre. La poésie disparaît, chassée par ses deux sœurs, l'éloquence et la philosophie, et la foi patriotique s'en va.

Comme une vaillante armée qui, en avançant toujours, laisse sur chacun des champs de bataille où elle a vaincu quelques-uns de ses meilleurs soldats, la Grèce ne voit plus à ses côtés, mais bien loin derrière elle, ceux dont les chants avaient charmé sa virile jeunesse. Durant toutes ces guerres, le ciel s'est assombri ; l'élan, l'enthousiasme, sont tombés. Plus de poètes maintenant : la lyre de Pindare est brisée comme celles d'Homère, de Sophocle et d'Aristophane. Le monde se fait vieux, la Muse n'y trouve plus de ces aspects nouveaux qui l'inspirent, et volontiers elle dirait : « Il n'y a plus rien à voir sous le soleil. » Au lieu de poètes, ce sont maintenant les savans, les philosophes qui viennent regarder sous cette enveloppe, pour analyser et décomposer ce qu'ils y trouvent. Ils arrachent et déchirent ce voile d'Isis que la Muse avait brodé de si brillantes couleurs. Sans doute, la science y gagne, l'esprit s'agrandit et s'élève ; des conceptions plus véritablement religieuses prendront la place des antiques légendes ; mais adieu sans retour aux chants aimés qui berçaient l'âme si doucement, quand ils tombaient de la bouche d'Homère, qui l'enflammaient et lui soufflaient le patriotisme et le dévoûment, quand ils s'échappaient des lèvres frémissantes de Tyrtée ou de Simonide, de Pindare ou de l'héroïque soldat de Marathon ! Aristophane avait déjà envoyé les poètes de son temps aux enfers pour chercher le secret du génie qu'Eschyle et Sophocle y avaient emporté ; ses messagers n'en étaient pas revenus, et, dans sa requête à Hiéron, Théocrite dira : « L'amour du gain remplace l'amour du beau. »

La démocratie triomphante est pour quelque chose dans cette ruine de la poésie grecque. La tribune, trop pleine d'émotions, tue

le théâtre. Quiconque sent en soi le talent ou le génie devient orateur, et l'irrésistible attrait des succès de parole empêche de chercher des succès différens. Un siècle plus tôt, la philosophie eût laissé Platon aux Muses, et l'éloquence leur eût abandonné quelques-unes de ses conquêtes. Mais si l'on ne fait plus de vers héroïques; si la tragédie où l'acteur a pris l'importance du poète est mourante et ne revivra qu'après vingt siècles; si la comédie, privée par la loi de l'attrayant plaisir que donnent les allusions politiques et les satires personnelles, languit en attendant Ménandre, on écrit mieux la prose, et, grâce à ceux qui le parlent, le dialecte attique l'emporte sur tous les autres : il devient la langue classique de la Grèce; c'est un honneur qui lui était bien dû.

En ceci, au moins, il n'y a qu'échange entre les neuf sœurs ; ce qu'une perd, l'autre le gagne. L'esprit grec, pour cela, ne baisse pas, bien qu'une corde puissante et chère ait cessé de vibrer. Mais ce qui s'en va sans retour, c'est la foi politique. Athènes, Sparte, ont perdu la croyance en elles-mêmes, qui est la première vertu d'un peuple, quand elle ne va pas jusqu'à une aveugle infatuation. Elles n'ont plus, l'une depuis Ægos-Potamos, l'autre depuis Leuctres et Mantinée, cette confiance, cette juvénile audace qui, tempérée par la raison, surtout quand cette raison s'appelait Périclès, fait accomplir de grandes choses. Jadis, l'intervalle qui séparait le peuple athénien de ses chefs était à peine celui qui sépare deux combattans, l'un au premier rang, l'autre au second ; et à Miltiade, à Cimon, à Aristide, il n'était pas même accordé une place à part pour leurs noms sur les trophées de victoires. Aujourd'hui, les Athéniens ont si petite opinion d'eux-mêmes, que les voici retournés au culte des héros. Pour un devoir accompli, pour un mince exploit de guerre, ils donnent ce qu'ils ne donnaient naguère qu'aux dieux, des statues de marbre ou d'airain, et le sentiment religieux est tombé si bas qu'ils ont dressé des autels et prostitué les honneurs divins à Lysandre, le génie de l'astuce. Bientôt Démade dira : « Athènes n'est plus la jeune guerrière de Marathon ; c'est une petite vieille qui hume sa tisane en pantoufles. » Ces mots sont une caricature et non pas un portrait, car Athènes a encore des hommes dont l'histoire conservera les glorieuses figures ; mais ce seront les derniers. Même elle semblait posséder encore un empire. En 361, elle avait rétabli contre Byzance, Chalcédoine et Cyzique, le libre passage, par le Bosphore, des blés de l'Euxin. Dans les îles, elle avait des alliés, et en 357, elle rentrera en possession de Sestos et de la Chersonnèse. Malheureusement, ce sont des apparences de force plutôt que des réalités. Écoutons une parole d'Isocrate qui, contre l'habitude du méticu-

leux rhéteur, est juste et profonde : « Dans Athènes, il n'y a plus d'Athéniens. Nous avons perdu en Égypte deux cents navires avec les équipages : cent cinquante auprès de Cypre ; dans la Thrace, dix mille hoplites, tant à nous qu'à nos alliés ; en Sicile, quarante mille soldats, deux cent quarante galères ; dernièrement encore, dans l'Hellespont, deux cents navires. Qui pourrait compter encore tout ce que nous avons perdu en détail, soit en hommes, soit en vaisseaux ? Il suffit de dire qu'éprouvant chaque année de nouvelles disgrâces, nous célébrons tous les ans de nouvelles funérailles publiques. Nos voisins et les autres Grecs accourent en foule à ces pompes funèbres, moins pour partager notre douleur que pour jouir de nos calamités. Enfin, Athènes voit peu à peu les tombeaux publics se remplir de ses citoyens, et leurs noms remplacés sur les registres par des noms étrangers. Ce qui prouve la multitude d'Athéniens qui périrent alors, c'est que nos familles les plus illustres et nos plus grandes maisons, qui avaient échappé à la cruauté de la tyrannie et à la guerre des Perses, furent détruites et sacrifiées à cet empire maritime, l'objet de nos vœux. Et si, par les familles dont je parle, on voulait juger des autres, on verrait que le peuple d'Athènes a été presque entièrement renouvelé. »

Rome aussi s'est ouverte aux étrangers, et a longtemps trouvé dans cette politique sa force et sa grandeur. Mais Athènes, ville de commerce et d'industrie, ne se recrutait pas, comme la cité latine, d'hommes ayant à peu près même sang, mêmes coutumes et mêmes idées. Des Asiatiques, des Thraces accouraient dans ses murs, y apportant des mœurs nouvelles et mauvaises. L'incrédulité augmentait. Si les dieux se mouraient, le culte de la patrie et un sentiment énergique des devoirs de l'homme et du citoyen auraient pu remplacer avec avantage l'ancienne religion trop bafouée. Mais quelle patriotique ardeur pouvait avoir cette population étrangère, ces enfans qu'Athènes n'avait point portés, qu'elle n'avait pas nourris de sa parole, des leçons de son histoire ? Quels citoyens faisaient ces aventuriers, ces métèques enrichis ? Démosthène se plaint de ne pas trouver dans la turbulente et rieuse assemblée où il parle la gravité nécessaire aux grandes affaires. Sauf un goût délicat pour l'art, mais pour l'art efféminé qui charme et distrait, pour celui d'Isocrate, non pour l'art viril qui élève et enflamme, celui de Polyclète et de Sophocle, Athènes devenait Carthage. Le gain et le plaisir y étaient la grande affaire.

Il nous en a coûté de le dire, la philosophie, en hostilité avec l'ordre social établi, était un dissolvant pour la cité. Les élèves de Socrate s'appelaient, comme lui, citoyens du monde, enseignaient avec Platon le mépris des institutions nationales, avec Zénon une indifférence égale pour la liberté et la servitude, ou même, ainsi

que Xénophon à Coronée, ils tiraient l'épée contre leurs concitoyens. Qu'était-ce que l'état pour les Cyrénaïques qui réduisaient la vie à n'être que la recherche du plaisir? Et qu'importait à Diogène ce qui se passait hors de son tonneau? La philosophie venait d'écrire une déclaration des droits de l'homme qui était mortelle pour la cité.

Athènes, envahie par l'indifférence politique, l'était aussi par la sensualité béotienne. Sans avoir l'excuse d'Aristophane, quand il faisait jouer ses *Acharniens*, des poètes vantaient, au théâtre, les jouissances de la paix, la bombance plantureuse, la satisfaction des bas appétits, et faisaient litière de tout ce qu'avaient honoré les vieux Athéniens. Pour ceux-ci, la patrie était la chose trois fois sainte; voyez ce qu'elle est devenue dans une pièce de la comédie moyenne : « Quels contes est-ce que tu nous débites là? dit Alexis. Et le Lycée, et l'Académie, et l'Odéon, niaiseries de sophistes où je ne vois rien qui vaille. Buvons, mon cher Sicon, buvons à outrance et faisons joyeuse vie, tant qu'il y a moyen d'y fournir. Vive le tapage, Manès! Rien de plus aimable que le ventre. Le ventre, c'est ton père; le ventre, c'est ta mère. Vertus, ambassades, commandemens, vaine gloire et vain bruit du pays des songes! La mort te glacera au jour marqué par les dieux; et que te restera-t-il? Ce que tu auras bu et mangé; rien de plus. Le reste est poussière, poussière de Périclès, de Codrus, de Cimon. » Comme ces paroles répondent bien à une société qui semblait vouloir oublier, dans la joie et le plaisir, sa fin prochaine, et comme l'on comprend que l'épicuréisme soit sorti d'un tel milieu!

Le sombre tableau que trace Démosthène inquiète plus encore que cette joie bestiale : « Comment en sommes-nous tombés là? Car ce n'est pas sans cause que les Grecs, autrefois si ardens pour la liberté, sont devenus si dociles à l'esclavage. C'est qu'autrefois, Athéniens, vivait au fond des âmes quelque chose qui n'y est plus; quelque chose qui a vaincu l'or des Perses, qui a maintenu la Grèce libre, qui l'a fait triompher sur terre et sur mer; quelque chose qui, n'étant plus, n'a laissé que ruine et confusion. Et quelle est donc cette chose toute-puissante? Rien que de simple, et où l'art n'entrait pas. Quiconque recevait l'or d'un tyran, d'un corrupteur de la Grèce, était en horreur à tous. Terrible affaire alors que d'être convaincu de vénalité! Jamais, pour le coupable, ni pardon ni excuse; toujours le dernier supplice. Aussi, les orateurs, les généraux de ce temps ne vendaient pas les occasions que donne la fortune. Alors on ne trafiquait pas de la concorde entre les citoyens, de la défiance où il faut vivre avec le barbare, et de tant d'autres choses. Aujourd'hui, tout se vend, comme au marché, et, à la place des vertus d'autrefois, nous avons un mal importé dans la Grèce, un mal qui la

travaille et dont elle meurt ; quel est-il ? L'amour de l'or. On convoite jusqu'au salaire du traître ; on sourit à l'aveu de son crime ; le pardon est pour le coupable, la haine pour l'accusateur ; en un mot, c'est la corruption même et toutes ses bassesses. Athéniens, vous êtes riches en vaisseaux, en soldats, en revenus, en ressources pour la guerre, en tout ce qui fait la force d'un état ; plus riches même que jamais. Mais toute cette force languit impuissante, inutile. Athéniens, tout meurt chez vous, parce que chez vous on trafique de tout.

« Tel est notre état, vous le voyez de vos yeux, sans nul besoin de mon témoignage. Quelle différence avec le passé ! Ici ce n'est plus moi qui parle : je rappelle une inscription gravée par vos pères, sur l'airain, dans l'Acropole ; gravée, non pour eux-mêmes, non pour s'encourager à la vertu, ces grandes âmes n'en avaient pas besoin, mais pour vous rappeler par un monument impérissable à quel point il faut veiller sur les traîtres. Que dit donc l'inscription ? Le voici : « Arthmios, fils de Pythonax de Zélie, est déclaré infâme, ennemi du peuple athénien et de ses alliés, lui et sa race ; » puis vient la cause du châtiment : « Pour avoir apporté l'or des Mèdes dans le Péloponnèse. »

Isocrate, dans le discours *aréopagitique*, pense comme Démosthène : « A Athènes, la vénalité dans les charges, dans les jugemens corrompt tout. » Montesquieu a fait de la vertu civique le principe de la démocratie. Elle est bonne partout, mais elle est indispensable à une république ; car si l'on n'y connaît plus le désintéressement et l'esprit de sacrifice, tout se perd. C'est par là que la plus glorieuse des cités antiques et la Grèce tout entière ont péri.

Le commerce et l'industrie, en se développant, avaient augmenté l'inégalité des fortunes ; les habiles étaient arrivés à la richesse, ceux qui ne l'étaient pas étaient restés dans la paresse et la misère, avec l'envie au cœur et bien des complaisances pour les sophistes du pnyx ou les délateurs de l'agora. Ce n'était point parmi la foule désœuvrée et criarde du Pyrée qu'Antisthène trouvait des recrues pour sa philosophie cynique et à certains égards élevée ; mais les amendes, les confiscations faisaient des pauvres qui n'avaient pas tous la sagesse du Charmide de Xénophon : « Auparavant, dit-il, quand j'étais riche, je craignais toujours qu'on ne forçât ma porte pour m'enlever mon argent, et je faisais ma cour aux sycophantes. C'était, chaque jour, un nouvel impôt, et jamais la liberté de quitter la ville pour un voyage. Maintenant que j'ai tout perdu et qu'on a vendu jusqu'à mes meubles à l'encan, je ne suis plus menacé et je dors tranquille. Au lieu de payer le tribut, je le reçois : la république me nourrit. » Mais si Charmide ne se plaint pas d'être déchargé de ses biens, il se réjouit d'être délivré de ses devoirs.

« N'ayant rien, je ne crains personne, et, pauvre, je fais peur aux riches ; à mon approche, ils se lèvent ou me cèdent le haut du pavé. »

De cette défaillance de la moralité publique était né un autre mal qu'il faudrait appeler d'un nom particulier, le condottiérisme, car c'est un phénomène général qu'on retrouve à plusieurs époques de l'histoire, dans l'Italie dégénérée comme dans la Grèce mourante, dans l'Égypte décrépite et l'Orient épuisé, à Carthage et dans le chaos où s'éteint la guerre de trente ans : je veux dire l'habitude de vendre son sang, son courage, pour se mêler à des querelles où nul intérêt élevé ne vous appelle. Si le droit de tuer est un droit terrible dans les guerres légitimes, où le soldat défend sa patrie et ses pénates, que sera-ce quand il tuera pour vivre, par métier et pour gagner quelque argent? Depuis longtemps les Grecs connaissaient trop les routes de Suse et l'argent du grand roi : il en avait toujours à sa solde des troupes nombreuses, et son intervention dans les affaires de la Grèce n'a d'autre but que d'y ramener la paix, pour y trouver des soldats à vendre. Il y prend même des généraux ; il loue les services de Chabrias et d'Iphicrate. Le danger n'est pas seulement dans l'or corrupteur que ces mercenaires rapportent, ni dans l'oubli de la patrie, dans les habitudes de violences et de rapines que la vie des camps leur a données, dans les vices que le mot Orient leur inocule; car si beaucoup encore reviennent dans leurs cités étaler ces richesses mal acquises, bien peu, dans quelques années, s'y décideront. Ils mourront là où ils auront vécu, et alors le mal pour la Grèce sera dans cette migration continuelle qui lui enlèvera le meilleur de son sang. Tout homme d'activité, de courage, d'ambition, toute la partie énergique de la population grecque courra en Asie, laissant derrière elle la mère-patrie dépeuplée. A Issus, Darius aura 30,000 mercenaires grecs. Sous Alexandre et ses successeurs, le mal décuplera d'intensité, et la Grèce périra, suivant l'énergique expression de Polybe, faute d'hommes.

Cette fatale habitude de vivre de la guerre comme d'une profession s'est introduite partout. Pour vider le moindre différend, les villes ne s'en rapportent plus au courage de leurs citoyens : elles appellent des mercenaires. Orchomène, en 371, en achète pour combattre une petite et obscure cité d'Arcadie; Athènes ne peut s'en passer ; les tyrans de Thessalie, comme ceux de Sicile, n'ont pas d'autres soldats; Sparte elle-même en soudoie. La Grèce n'est plus qu'un grand marché où se vend du courage à tous les prix : marchandise frelatée, car ce courage vénal est toujours mêlé de perfidie et de trahison. Avec lui plus de victoire certaine, plus de négociation sûre. Un jour, Iphicrate reçoit d'Amphipolis des otages qui vont enfin rendre à Athènes cette grande cité. Un mercenaire lui

succède ; il restitue les otages et passe au service du roi de Thrace : Amphipolis est perdue. Cette leçon, pas plus que bien d'autres, ne profita aux Athéniens. Les fêtes, les luttes des orateurs et les spectacles, qui n'étaient jadis qu'une distraction aux virils travaux du commerce et de la guerre, étaient devenus leur principale occupation. Pourquoi ce peuple délicat et bel esprit, courtisé par tant de flatteurs, n'aurait-il pas, aussi bien qu'un potentat, une armée à ses gages ? « Avec un peuple nombreux, dit Isocrate, avec des finances épuisées, nous voulons, comme le grand roi, nous servir de troupes mercenaires... Autrefois, si on armait une flotte, on prenait pour matelots des étrangers et des esclaves ; les citoyens étaient soldats. Aujourd'hui, nous armons des étrangers pour combattre, et nous forçons les citoyens à ramer. Ainsi, quand nous faisons une descente sur les terres ennemies, on voit ces fiers citoyens d'Athènes, qui prétendent commander aux Grecs, sortir des vaisseaux la rame à la main, et des mercenaires s'avancent au combat couverts de nos armes. » — « Dès que la guerre est déclarée, s'écrie Démosthène, le peuple tout d'une voix décrète : « Qu'on appelle 10,000, 20,000 étrangers ! » La vie de soldat devenant un métier, le luxe se glissa dans les camps, embarrassa les armées de bagages et rendit leur entretien plus coûteux : autre sujet de plainte pour Démosthène.

Ainsi se perdaient les habitudes militaires et toutes les vertus qui tiennent aux armes. Les armées cessant d'être nationales, les généraux cessèrent d'être citoyens ; ils devinrent des chefs de bandes conduits par leurs soldats plutôt qu'eux-mêmes ne les conduisaient, préoccupés de faire quelque établissement avantageux ou de gagner le plus possible en se mettant au service des étrangers, parfois même des ennemis de leur patrie. Ainsi Chabrias accepta le commandement des forces de l'Égypte révoltée, dans un temps où Athènes recherchait l'alliance du grand roi ; et il revint de ce service avec des mœurs si dissolues que la licence d'Athènes ne put même lui suffire. Iphicrate, qui conduisit 20,000 mercenaires grecs à Artaxerxès, devint le gendre du Thrace Cotys, et le seconda dans des expéditions ouvertes contre les Athéniens. Tous ces généraux, dit Théopompe, même le fils de Conon, Timothée, de tous le plus patriote et le plus désintéressé, préféraient la vie molle des contrées étrangères au séjour d'Athènes. Charès, un des favoris du peuple, habitait d'ordinaire à Sigée, sur la côte d'Asie. Agésilas alla mourir octogénaire au service d'un roi égyptien, et termina en aventurier une vie qui n'avait pas été sans gloire (358).

La Grèce eut même un marché permanent pour le louage des mercenaires. Au cap Ténare, pointe extrême du Péloponnèse, arrivait des trois continens qui entourent la mer Égée tout ce qu'ils

avaient de soldats à vendre. Les coureurs d'aventures venaient acheter là du courage contre n'importe qui, pour n'importe quelle cause, et le prix baissait ou s'élevait selon que l'offre était plus grande ou plus petite que la demande. La guerre est toujours un fléau; mais, dans ces conditions, elle était de plus une honte.

Il résultait de là deux autres conséquences fâcheuses : la première, c'est la facilité du peuple à concevoir des soupçons sur des généraux qui avaient trop d'amis au dehors pour servir, en ne voulant d'autre alternative que le succès ou la mort; la seconde, c'est la séparation, mauvaise en un petit état, de la tête qui conçoit et de la main qui exécute. Les grands hommes d'Athènes de l'âge précédent étaient tous, et tour à tour, orateurs et généraux. Phocion, au dire de Plutarque, fut le dernier qui abordât aussi résolument la tribune que le champ de bataille. De là l'influence d'hommes qui, n'ayant pas été mêlés de près aux affaires, souvent les compromettaient pour une période bien cadencée et un applaudissement des gens du Pnyx. Iphicrate, accusé, ne sut se défendre qu'en montrant son épée et les poignards des jeunes gens qu'il avait répandus dans l'auditoire.

Il y a une force capable de réparer bien des fautes, l'amour du pays. Les Grecs avaient deux patries, leur ville d'abord, ensuite l'Hellade. Mais le patriotisme, qui fléchissait dans l'intérieur des cités, ne se relevait pas dans la nation. L'union fraternelle des tribus grecques avait toujours été bien faible, même aux plus beaux jours; alors du moins la haine pour l'étranger était vigoureuse, et beaucoup, au besoin, s'unissaient contre lui. Quand Mardonius offrait aux Athéniens les riches présens de son maître, ils repoussaient l'amitié du barbare, comme ils avaient repoussé ses armes. Un siècle s'écoule, tout change. Sparte, Thèbes, Athènes elle-même, courtisent le grand roi, reçoivent son or, obéissent à ses ordres. A force de s'envier, de se haïr et de guerroyer les unes contre les autres, les cités grecques en sont venues à préférer l'étranger au compatriote. Ce sont les Perses qu'aujourd'hui tel peuple appelle; demain il cherchera ses alliés autre part; mais désormais l'étranger aura toujours la main dans les affaires de la Grèce. Au bout de ces habitudes, de ces querelles, de cet affaissement moral, il y avait certainement un maître.

Remarquez que la guerre n'est pas seulement entre les villes, mais entre les factions de chaque cité. Partout se trouvent deux partis dont chacun n'aspire qu'à vaincre, chasser ou exterminer l'autre, et, pour y réussir, recourt à tous les moyens. En quatre-vingts ans, on compta onze révolutions chez les Chiotes. C'était pourtant un des peuples les plus sages de la Grèce. Plutarque rap-

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED